This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.
+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.
+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.
+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at `http://books.google.com/`

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.

+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.

+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.

+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

Digitized by Google

Fr 7015

Harvard College Library

GIFT OF

Archibald Cary Coolidge, Ph.D.

(Class of 1887)

PROFESSOR OF HISTORY

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

REVUE

DE LA

NORMANDIE.

Digitized by Google

Digitized by Google

REVUE

DE LA

NORMANDIE

Littérature, — Sciences, — Beaux-Arts, — Histoire, Archéologie.

TOME SECOND.

—

ANNÉE 1863.

ROUEN.

IMPRIMERIE DE E. CAGNIARD,

Rues de l'Impératrice, 66, et des Basnage, 5.

—

1863.

Digitized by Google

Fr 40.5

Harvard College Library
NOV 14 1912
Gift of
Prof. A. C. Coolidge

Digitized by Google

SCIENCES.

DE L'ASSISTANCE PUBLIQUE

ET

DU SERVICE DE SANTÉ

DANS LES COMMUNES RURALES (1).

« Les communes rurales, si longtemps
» négligées, doivent avoir une large part
» aux subsides de l'Etat. »

(*Lettre de l'Empereur au ministre des travaux publics.*)

Insuffisance des secours de l'assistance publique dans les communes rurales.

L'organisation actuelle de l'assistance publique ne semble avoir pour but que de secourir la population indigente des villes, ou du moins les secours distribués dans les villes forment la règle; ceux accordés aux communes rurales ne sont que l'exception.

Cependant, sous le rapport du nombre d'individus à secourir, la population rurale forme la grande majorité; et sous le rapport de l'importance et de la valeur de cette population, sous celui des droits qu'elle peut avoir aux secours publics, on ne devrait pas oublier que les campagnes sont les pépinières des villes; que des campagnes sortent non seulement tous les hommes qui cultivent la terre, mais aussi le plus grand nombre de ceux qui vont remplir les ateliers de l'industrie; et que la plupart de ces jeunes

(1) Propriété réservée.

Digitized by Google

soldats appelés sous le drapeau de la France sont les enfants des communes rurales.

Veut-on, par une sage application des règles de l'hygiène, combattre et arrêter cette dégénération physique de la race humaine, dont les progrès sont si menaçants ? C'est dans les communes rurales surtout que ces règles doivent être enseignées et mises en pratique ; car c'est de là seulement que peut sortir un sang plus pur, qui rende la force et la vigueur aux habitants énervés des villes.

Veut-on, par les secours de l'assistance publique, venir en aide aux travailleurs que l'âge ou les infirmités ont rendus incapables d'assurer leur existence ?

Les ouvriers de la terre n'ont-ils pas autant et plus de droits même à ces secours que les ouvriers de l'industrie, par leur nombre, par l'utilité de leurs travaux, par la modicité des salaires que leur rapportent ces travaux et qui leur permettent si rarement d'économiser pour le temps de la vieillesse et des infirmités.

On se plaint que la population des campagnes diminue au profit de celle des villes ; on s'étonne de voir la jeune génération abandonner la culture de la terre pour s'entasser dans les magasins du commerce et les ateliers de l'industrie ; cette émigration ne dépend pas d'un caprice sans cause ; elle n'est pas non plus l'effet d'un vain désir de s'élever de quelques degrés dans les rangs de la société. Il ne faut pas croire que la majorité des hommes, dans les campagnes surtout, soient assez aveugles pour sacrifier leur bien-être et leur intérêt à la vanité.

Nous n'avons pas à nous occuper de toutes les causes qui tendent à attirer dans les villes les habitants des campagnes.

La multiplicité des industries, les moyens si nombreux d'instruction, le prix élevé du travail, le bien-être et les plaisirs que procure une civilisation plus avancée, etc. ; mais ne peut-on pas croire que les secours si prompts et si bien entendus assurés dans les villes aux ouvriers malades, que les asiles ouverts dans les grandes cités aux travailleurs accablés par l'âge et les infirmités, sont une des causes qui engagent les enfants de la campagne

Digitized by Google

à donner au commerce et à l'industrie des villes leurs bras et leur intelligence ?

Le journalier des campagnes, le petit cultivateur, est-il blessé ou atteint d'une maladie grave, est promptement réduit à l'indigence par le manque de travail et les frais de sa maladie ; il ne peut alors avoir recours qu'à l'assistance du médecin, travailleur parfois aussi indigent que lui ; s'il va frapper à la porte de l'hôpital d'une ville voisine, il est regardé comme un intrus, et n'y est admis avec peine que si la commune qu'il habite paie les frais de sa maladie.

Le vieillard, homme ou femme, affaibli par les rudes labeurs des champs, et dont le travail ne vaut plus un morceau de pain, trouve-t-il, dans toute l'étendue du canton où il a passé sa vie, un asile ouvert pour terminer ses jours ?

Non, presque jamais ; l'aumône bien avare du paysan est la seule ressource tolérée, mais non offerte à sa misère.

L'organisation de l'assistance publique ne peut pas être la même pour les cantons ruraux que pour les villes.

Celle qui existe aujourd'hui a été fondée dans l'intérêt spécial des grandes villes, sans tenir compte des besoins des communes rurales. Dans ce système, les hôpitaux, destinés au traitement des maladies temporaires, occupent la plus grande place, par deux raisons principales :

La première, que le plus grand nombre des indigents malades, dans les villes, ne peuvent pas être traités convenablement à domicile ; la seconde, que les hôpitaux sont, dans les grandes villes, des foyers d'instruction nécessaires à la science médicale et à l'art de guérir.

Il n'en est pas de même dans les campagnes ; le traitement des malades dans les hôpitaux serait pour les cantons ruraux la partie la moins importante de l'assistance publique. Dans les campagnes, le petit cultivateur et même le journalier a rarement besoin de l'hôpital quand il est malade ; presque toujours il a un domicile assuré où il demeure avec sa famille ; la maladie ne le réduit pas, comme l'ouvrier des villes, à un dénûment absolu ; il n'a besoin que d'un médecin et de médicaments. Quelquefois cependant,

Digitized by Google

l'hôpital devient indispensable pour le paysan malade, soit qu'il se trouve tout-à-fait seul et sans famille, soit que le genre de sa maladie exige un traitement ou des opérations qui ne peuvent pas être pratiqués à domicile.

Dans les cantons ruraux où existent de grands établissements industriels, les ouvriers, comme ceux des villes, réclament plus souvent les secours des hôpitaux. Mais, en général, tout ce qui dans l'assistance publique a pour but de secourir les malades, devrait, pour les cantons ruraux, être appliqué surtout au traitement des malades à domicile, plutôt que dans les hôpitaux. C'est le but qu'on a cherché à atteindre par la création des *bureaux de bienfaisance*. Mais cette institution, très bien organisée à Paris et dans les grandes villes, où cependant l'importance des hôpitaux les rend moins nécessaires, n'est pas à beaucoup près aussi bien établie dans les communes rurales où ils existent; et dans plus de vingt-cinq mille communes, il n'en existe pas du tout.

Ainsi, dans les deux tiers des communes rurales, quand un indigent est malade, s'il peut être traité à domicile, il ne doit compter sur aucun secours de l'assistance publique. S'il n'a pas de domicile assuré, ou s'il faut absolument qu'il ait recours aux soins d'un hôpital, quel que soit son état de maladie, il doit être transporté à une distance parfois très considérable, et le secours qu'il réclame, il ne l'obtient pas comme un droit, c'est une faveur qui ne lui est accordée qu'à prix d'argent.

Dans les communes rurales où il existe des bureaux de bienfaisance, presque partout ils sont organisés de manière que c'est du médecin seulement que le malade peut réclamer un secours gratuit, et le médecin seul supporte la charge des malades indigents traités au nom de la charité publique. Le traitement des malades indigents ne peut pas être regardé alors comme une partie de l'assistance publique; c'est une charge particulière imposée aux médecins des campagnes et acceptée par eux avec un rare désintéressement.

Il est vrai que, puisque le plus grand nombre des indigents malades des communes rurales peuvent être traités à domicile, il convient que cette partie de l'assistance publique soit spécialement confiée aux médecins;

Digitized by Google

mais pour que les malades indigents obtiennent de cette assistance tous les avantages possibles et pour que les médecins ne supportent pas seuls l'impôt de la charité commune, il serait nécessaire que le service médical des communes rurales fût organisé tout autrement qu'il ne l'est aujourd'hui.

Dans les communes rurales, les indigents forment bien moins que dans les villes une classe distincte des autres habitants ; bien peu se font inscrire au nombre des pauvres qui réclament habituellement les secours de l'assistance publique ; un grand nombre, au contraire, peuvent tomber accidentellement dans la classe des indigents. La plupart des habitants des campagnes trouvent à vivre du produit de leur travail journalier ; beaucoup même possèdent une masure et un petit clos ; mais si ces propriétaires tombent malades, et si la maladie les met hors d'état de travailler pendant un certain temps, par le fait même de leur maladie, ils tombent dans la classe des indigents, ils sont obligés d'avoir recours aux secours médicaux de l'assistance publique. L'assistance publique, dans les cantons ruraux, pour ce qui concerne les secours à donner aux malades, ne peut donc pas être organisée sur une base fixée d'avance et d'après la proportion connue des indigents ; sous ce rapport, son organisation est intimement liée avec celle du service médical dans les cantons ruraux.

Une autre institution qui se rattache en plusieurs points à l'assistance publique et au service médical, celle des comités d'hygiène et de salubrité, ne semble établie, comme les hôpitaux et les hospices, que dans l'intérêt des villes. Et pourtant les communes rurales ont plus besoin que les autres des conseils et de la surveillance de ces comités. Il n'est pas de secours plus urgents pour les habitants des campagnes que les prescriptions de l'hygiène ; elles y sont bien plus méconnues que dans les villes. Pour tout ce qui a rapport à la salubrité des habitations, des vêtements, de la nourriture même, les paysans sont d'une ignorance incroyable ; et ce qui est pire que l'ignorance, une foule de préjugés les aveuglent. Si on veut soustraire les habitants des communes rurales aux pratiques surannées dont ils sont victimes depuis leur naissance jusqu'à leur mort (1), il est nécessaire de multiplier les comités d'hygiène et d'étendre leur action dans les campagnes ;

Digitized by Google

il est nécessaire surtout de les organiser de manière à donner à leurs membres plus d'initiative et d'autorité. Pour vaincre les préjugés, pour obliger la population des campagnes à se soumettre aux lois de l'hygiène, les autorités, religieuse, civile et médicale, réunies et fortifiées l'une par l'autre, auraient besoin d'exercer toute leur influence.

L'assistance publique peut-elle assurer des secours à tous les indigents ?

La charité chrétienne doit venir en aide à tous ceux qui souffrent; mais l'assistance publique ne peut pas promettre des secours à tous ceux qui en ont besoin.

Parmi les malheureux la charité publique est forcée de faire un choix, par deux motifs principaux :

Si elle voulait donner à tous ceux qui demandent et qui ont besoin, ses ressources seraient insuffisantes ;

Si elle promettait secours à tous ceux qui n'ont pas su ou qui n'ont pas pu assurer leur existence par le travail, cette promesse deviendrait une prime d'encouragement pour les lâches et les vicieux; et le nombre des indigents pourrait croître en proportion des secours qui seraient accordés.

L'Etat ne peut donc donner des secours publics qu'à certaines conditions; il ne peut promettre de venir en aide aux malheureux que dans certaines circonstances qui ne peuvent pas être produites par la seule volonté de l'homme. Ainsi, promesse de secours peut être faite à ceux que la maladie ou la vieillesse rendent incapable de travailler, aux enfants orphelins avant qu'ils puissent assurer leur existence par le travail.

L'âge, la maladie et la mort ne dépendent pas de la volonté humaine.

On peut dire, il est vrai, que si les maladies et la vieillesse sont indépendantes de la volonté de l'homme et n'augmentent pas en proportion des secours qui sont donnés, il n'en est pas de même de l'indigence, qui trop

(1) Et même après leur mort, car dans un grand nombre de communes, les prescriptions relatives à la constatation des décès et aux ensevelissements, ne sont pas observées.

Digitized by Google

souvent est la conséquence du vice ou de la paresse. Mais, outre qu'il serait trop difficile d'établir une enquête chaque fois qu'un malade ou un vieillard réclame des secours, dans les cas même où il est évident que l'indigence est due à la mauvaise conduite, il serait inhumain de la repousser. Les nations chrétiennes ne condamnent pas à mort ceux que leurs fautes ont réduits à la misère.

Les secours accordés aux enfants abandonnés forment une exception à cette règle générale ; en recueillant et en élevant les enfants orphelins par l'abandon de leurs parents, l'Etat favorise le vice et donne un encouragement aux mauvaises mœurs ; mais ce danger a paru moins grand que celui de laisser ces enfants sous le coup de la misère et de la honte de leurs mères ; il a semblé moins contraire aux lois de l'humanité et à l'intérêt social de tolérer le vice que de provoquer au crime.

Mais une fois la promesse faite, elle doit être tenue ; une fois la règle établie, elle doit être générale ; les conditions de secours déterminées et établies doivent être appliquables à tous les Français sans exception.

C'est ainsi seulement que l'assistance donnée aux indigents méritera le nom d'*Assistance publique.*

Est-il juste, en effet, qu'un certain nombre de malheureux soient appelés à profiter des secours publics, tandis que les autres en sont privés, par le seul fait d'être nés dans une partie ou dans une autre de la France ?

Et l'injustice n'est-elle pas bien plus grande, si les hommes privés des secours publics sont les plus nombreux, les plus utiles et les plus exposés à la maladie et à la misère, par la rudesse et le peu de profits de leurs travaux ?

Comment les secours peuvent-ils être assurés aux indigents ?

Ni la charité privée, ni l'assistance publique, telle qu'elle est organisée aujourd'hui, ne peuvent assurer des secours dans toute la France aux malades, aux vieillards et aux infirmes indigents, et aux enfants abandonnés.

Ce qui existe actuellement en France sous le nom d'assistance publique

Digitized by Google

n'est qu'un assemblage d'associations particulières, agissant avec le concours et sous la surveillance de l'Etat; c'est un reste de l'ancienne administration provinciale qui n'est plus en harmonie avec l'unité politique et administrative de la France actuelle.

Les fonds de secours, provenant de sources très diverses et formant des propriétés d'une valeur très différente dans chacune des parties de la France, sont distribués d'une manière inégale et arbitraire entre les indigents.

Dans un lieu les ressources sont bien plus grandes que les besoins; dans un autre elles sont insuffisantes ou manquent complètement. Aucune règle générale n'est prescrite pour la distribution des secours.

Dans aucune partie de la France les indigents n'ont le droit de compter sur les secours de l'assistance publique.

Dans les villes même où les ressources sont les plus abondantes et le mieux organisées, tous les malades, tous les vieillards et les infirmes indigents sont loin d'être assurés de recevoir les secours de l'assistance publique; il est souvent bien plus difficile à un septuagénaire indigent d'obtenir une place dans un hospice, qu'à un fils de famille d'être nommé à un emploi honorable et lucratif.

Ces secours sont encore bien plus rares et plus difficiles à obtenir dans les communes rurales.

Qu'il existe ou non un bureau de bienfaisance dans la commune, les malades, il est vrai, peuvent toujours compter sur les soins du médecin, s'il y en a un; c'est le seul secours gratuit partout et toujours à la disposition de l'indigent. Il n'en est pas de même pour les autres frais de maladie; dans le grand nombre de communes où n'existe aucune espèce de secours publics, c'est la charité privée qui peut seule venir au secours des malades indigents; et si dans quelques communes, où demeurent de riches familles, ces secours charitables sont fournis en abondance, dans beaucoup d'autres, malheureusement, ils sont bien difficiles à obtenir.

Les vieillards et les infirmes ont encore bien plus de peine à trouver, dans la charité privée, les secours permanents dont ils ont besoin : elle est rare la charité qui ne se lasse pas et qui veille chaque jour, pendant des

Digitized by Google

années, à tous les besoins d'un infirme ou d'un vieil indigent ! Aussi voit-on trop souvent dans les campagnes de pauvres vieillards, des femmes surtout, accablés par l'âge, courbés jusqu'à terre par le dur travail des champs, être obligés jusqu'à leur dernier jour de se traîner de porte en porte pour obtenir une aumône insuffisante (1).

Mais quand bien même la charité privée pourrait suffire à venir en aide à tous ceux que la maladie ou la vieillesse mettent hors d'état de travailler, elle ne devrait pas remplacer l'assistance publique pour les secours qui sont *dus* aux indigents.

La charité privée est une faveur ; l'assistance publique doit être un droit pour certaines classes d'indigents.

Ce principe, contesté pour les malades et les vieillards, a été admis pour les enfants abandonnés ; on a reconnu que tous ces orphelins, sans exception, devaient être secourus ; et, sous ce rapport, l'assistance publique a été organisée de manière à recueillir et à élever tous les enfants abandonnés.

Nous croyons qu'il doit en être de même pour les malades, les vieillards et les infirmes indigents, et qu'il convient de donner à l'assistance publique une organisation assez complète pour qu'elle puisse assurer, dans toute la France, des secours à ceux qui auraient le droit de les réclamer.

Est-ce à dire que les secours de la charité privée doivent être regardés comme inutiles ? Loin de nous cette pensée ; en dehors des infortunes pour lesquelles nous réclamons les secours publics, que d'indigents restent à secourir ! que de malheurs à réparer !

Nous avons reconnu que l'Etat ne pouvait promettre et assurer des secours qu'aux misères indépendantes de la volonté humaine, dans la crainte de favoriser les mauvais penchants et d'étendre indéfiniment la misère en voulant la soulager ; l'assistance publique ne peut donc secourir que les

(1) Nous avons vu, dans des cantons ruraux, des femmes plus qu'octogénaires qui recevaient du bureau de bienfaisance un pain de quatre kilog. par semaine ; tous les dimanches, très régulièrement, elles venaient recevoir du maire et de quelques autres notables une aumône de *un centime ;* c'est ainsi que l'assistance publique et la charité privée concouraient *à assurer* leur existence.

Digitized by Google

indigents dont la vieillesse ou la maladie ont détruit les forces ou l'intelligence ; mais combien de travailleurs valides, combien d'hommes dans toute la vigueur de l'âge sont abattus dans la lutte sociale et ont besoin d'appui pour se relever ! et pour ceux-là c'est la charité particulière qui peut seule les secourir.

L'assistance publique vient en aide à l'indigence avouée et publique en quelque sorte ; mais pour celle qui se cache, par nécessité ou par pudeur, pour ces familles tombées de l'opulence dans la misère, pour ces femmes placées par leur naissance et leur éducation aux premiers rangs de la société, et que la mort d'un père ou d'un époux oblige à vivre du travail de leurs mains, et pour tant d'autres qui mourraient de faim et de froid avant d'appeler les secours de l'assistance publique, la charité privée et la charité la plus ardente peut seule aller à la recherche de ces infortunes et découvrir cette misère couverte souvent encore des apparences de la richesse et du bonheur.

Bien loin que les dons de la charité puissent être exclus des secours distribués par l'assistance publique, ces dons et les secours particuliers sont la plus sûre et la plus précieuse ressource des malheureux ; ou plutôt la bienfaisance publique tout entière a pour base la charité privée ; c'est des donations volontaires de la charité que s'est formé le capital dont dispose aujourd'hui l'assistance publique, et chaque jour encore ce capital est grossi par de nouveaux dons.

Aujourd'hui les secours de toute nature accordés aux indigents sont confondus, accordés comme faveur et arbitrairement distribués. Quoique les biens et les revenus affectés aux hôpitaux et hospices soient administrés au nom de l'Etat, les secours qui en proviennent ne peuvent pas être considérés comme des secours publics, puisqu'ils ne sont pas la propriété de l'Etat, puisque, loin d'être répartis également entre tous les indigents de la France, ils abondent dans certaines localités et manquent totalement dans un grand nombre d'autres. Ils ne peuvent pas non plus être attribués à la charité privée, puisqu'ils ne sont accordés que par la volonté et sous la surveillance de fonctionnaires publics.

Digitized by Google

Cette organisation indécise et bâtarde a les inconvénients des deux systèmes sans en avoir les avantages.

L'administration de l'assistance publique ne peut pas agir avec cette puissance, cet ordre et cette rapidité d'exécution, que les autres administrations doivent à leur unité et à leur centralisation; et d'un autre côté, son action n'a plus la liberté et la spontanéité, elle ne peut pas avoir l'ardeur que la charité particulière met à secourir les malheureux.

Ce que nous demandons avec tous ceux qui ont été à même d'apprécier les besoins des communes rurales, c'est que les secours donnés aux indigents ne soient pas presque exclusivement réservés aux habitants des villes;

C'est qu'une distinction formelle soit établie entre les secours assurés à tous les indigents placés dans certaines conditions réglées d'avance, et les secours éventuels qui peuvent être accordés à ceux qui en ont besoin;

C'est qu'une fois cette distinction reconnue et établie, les secours *dus* aux indigents soient répartis également dans toute la France, au nom et par les soins de l'assistance publique uniformément organisée.

Des moyens d'organiser l'assistance publique dans les communes rurales.

Voyons donc comment il serait possible de faire participer aux secours publics les habitants des communes rurales :

D'assurer *à tous* les malades, pauvres comme riches, les soins qu'ils réclament; d'ouvrir des asiles en assez grand nombre, pour que *tous* les vieillards et les infirmes indigents pussent y être reçus et entretenus jusqu'à leur mort;

Pour recueillir et répartir également dans toutes les parties de la France *tous* les enfants abandonnés, leur donner asile et les élever jusqu'à ce qu'ils soient capables d'assurer leur existence par le travail.

Pour les malades des campagnes, le traitement à domicile est la règle générale, le transport dans un hôpital est l'exception.

Il s'agit donc d'abord d'examiner comment les secours à donner aux malades pauvres, à domicile, doivent être organisés :

Digitized by Google

Convient-il de mettre les frais de traitement à la charge de chaque commune, en créant partout des bureaux de bienfaisance tenus de payer les médecins et les médicaments ?

Ou faut-il, au contraire, laisser ces frais, comme ils le sont aujourd'hui en très grande partie, à la charge des médecins (1) ?

Nous croyons que ni l'un ni l'autre de ces systèmes n'est équitable ni avantageux.

Tous ceux qui dans les campagnes ne vivent que du produit journalier de leur travail, quand leur travail est interrompu un certain temps par la maladie, se trouvent hors d'état de payer les visites du médecin et le prix des médicaments. Les dettes que la famille contracte pendant leur maladie chez le boulanger, l'épicier et les autres fournisseurs, sont déjà pour eux bien difficiles à acquitter ; à force de privations, quelques-uns parviennent à payer le pharmacien ; quant au médecin, dont les voyages sont si chers, et qui d'ailleurs n'a fourni que des paroles, il est bien rare qu'on puisse lui donner de l'argent.

Le médecin cependant, quand il est appelé près d'un malade, avant de lui donner les premiers soins, avant de faire une course quelquefois très longue, peut-il s'informer de sa fortune, et chercher à savoir s'il sera payé ?

C'est une précaution que des princes de la science ont cru devoir prendre quelquefois, mais il est bien rare qu'elle soit prise par les médecins des campagnes. Et quand il a donné son temps et ses soins, le médecin peut-il poursuivre et contraindre à le payer un malheureux qui peut à peine acheter le pain de sa famille ? La loi l'y autorise, il est vrai, mais combien peu usent de ce droit !

Dans les communes où existent des bureaux de bienfaisance :

Ou bien les médecins ne reçoivent aucune rétribution, ce qui est le plus ordinaire ;

(1) Dans quelques départements, l'administration s'efforce, dans l'intérêt de l'assistance publique, de propager *la médecine gratuite* des pauvres, c'est-à-dire la médecine aux frais du médecin.

Digitized by Google

Ou bien le bureau paie, à prix réduit, les frais de traitement;

Mais dans tous les cas, le médecin n'est autorisé par le bureau à donner ses soins et des médicaments qu'aux malades *indigents*. Il faut donc avant tout constater l'indigence; il faut que le malade qui réclame les secours du médecin du bureau, se déclare et se fasse reconnaître indigent.

Le travailleur dans les campagnes a plus de fierté que l'ouvrier des villes; presque toujours le pauvre tient, par des liens de parenté, aux habitants plus riches de la commune; s'il n'est pas leur parent, il a été élevé avec eux dans une sorte d'égalité, et il a honte de leur demander les secours de l'indigence. D'ailleurs, parce qu'il est momentanément privé de travail et dans l'impossibilité de payer le médecin, il ne se considère pas comme indigent, et presque jamais les bureaux de bienfaisance ne voudraient non plus le reconnaître comme indigent.

Ainsi, qu'il existe ou non un bureau de bienfaisance dans la commune, le médecin se trouve toujours obligé de traiter gratuitement un grand nombre de malades, indigents par le fait même de leur maladie, et insolvables pour lui seul, sans l'être pour les autres.

Pour justifier cette position exceptionnelle, on a dit: que le médecin des campagnes exerçait un sacerdoce plutôt qu'un métier; qu'il devait à tous ses soins et ses conseils, sans penser au profit qu'il pouvait en tirer. C'est peut-être ce qui devrait exister, mais malheureusement ce qui n'est pas.

On a dit que : si le médecin donnait des soins gratuits à quelques-uns, il était largement récompensé par les autres, et que les riches payaient pour les pauvres; c'est une grande erreur, surtout dans les campagnes; le riche le plus souvent n'appelle pas le médecin des pauvres, ou s'il est obligé d'avoir recours à lui, il est loin de vouloir admettre qu'il doit payer en proportion de sa fortune; le titre même de médecin des pauvres est un motif pour réduire les honoraires au taux le plus modéré.

Organisation du service médical dans les cantons ruraux.

Puisque les médecins doivent nécessairement donner leur soins à tous ceux qui les appellent, sans distinction préalable de pauvres ou de riches;

Digitized by Google

avant toute organisation de secours publics pour les malades indigents, il est d'abord nécessaire de bien organiser dans les communes rurales l'exercice de la médecine et le service de santé.

A Paris et dans les grandes villes, quels soins, quelle sollicitude n'apporte-t-on pas à l'organisation du service de santé des pauvres! On choisit pour traiter les malades dans les hôpitaux, non pas seulement des médecins capables, mais des médecins éprouvés par des examens et des concours, et reconnus comme les plus capables de tous.

Et quand il s'agit de veiller à la santé de nos soldats, que de précautions sont prises pour ne conférer le soin de leurs blessures et de leurs maladies qu'à des médecins d'une instruction suffisante et d'une habileté éprouvée!

On ne peut qu'applaudir à cette sollicitude de l'administration pour les hôpitaux et pour l'armée; mais pourquoi n'en est-il plus de même à l'égard des habitants de campagnes? Pourquoi tant de soins pour les enfants appelés sous le drapeau, et tant d'indifférence pour les familles de ces soldats.

Il est pourtant aussi nécessaire, et il ne serait pas plus difficile d'établir un bon service de santé pour les communes rurales que pour l'armée.

L'insuffisance du service de santé pour les habitants des campagnes dépend surtout du trop peu de profit que la profession médicale donne dans les communes rurales. Quel que soit le désintéressement des jeunes gens qui embrassent cette profession, la juste crainte de ne pas pouvoir vivre honorablement du produit de leur travail, éloigne des campagnes les hommes les plus capables; ce motif, joint au manque presque absolu de moyens d'instruction et de perfectionnement, est cause, qu'en général, les médecins ne viennent dans les campagnes que s'ils croient ne pouvoir pas s'établir dans les villes.

Au lieu de chercher à porter remède à cette insuffisance des médecins dans les communes rurales, en leur assurant partout la position honorable nécessaire à l'exercice de leur profession, on a imaginé un singulier moyen d'augmenter le nombre des praticiens.

On a dit: les études nécessaires pour obtenir le grade docteur en médecine, exigent un temps et des dépenses considérables, et beaucoup de fa-

Digitized by Google

milles renoncent pour cette raison à faire entrer leurs fils dans la carrière médicale ; en recevant des médecins à moins de frais, on en augmentera certainement le nombre. Cette pensée pouvait être juste, mais en diminuant les frais d'étude et de réception, on crut devoir diminuer dans la même proportion l'instruction des jeunes médecins.

On créa ainsi, sous le nom d'*Officiers de santé*, une classe de médecins qui, par leur titre même, sont reconnus n'avoir qu'une instruction bien inférieure à celle des docteurs, et sont déclarés incapables de pratiquer certaines parties de l'art médical.

Quoique l'exercice de la médecine ne soit pas interdit dans les villes à ce second ordre de médecins, ils sont spécialement destinés à remplir dans les campagnes le vide laissé par les docteurs.

On a cru, et on a dit que les officiers de santé ayant moins dépensé pour obtenir leur titre, pourraient exercer la médecine au rabais; qu'ils seraient les médecins des pauvres, et les docteurs les médecins des riches.

Les choses ne se passent pas ainsi dans la pratique, mais il n'en est pas moins vrai que l'on a créé, tout exprès pour les pauvres malades des campagnes, des médecins d'une capacité inférieure.

Ceux qui ont imaginé cet expédient et ceux qui le défendent encore aujourd'hui, sont bien peu soucieux de la santé des paysans, ou bien ignorants des qualités nécessaires aux médecins des communes rurales.

Si l'on veut admettre deux classes de médecins, dont l'une est inférieure à l'autre en instruction et en droits, ce n'est pas dans les campagnes qu'il faut laisser établir les moins instruits et les moins capables.

Dans les villes, le médecin a près de lui les moyens de compléter son instruction et de suppléer à son inexpérience ; il lui suffit souvent de connaître et de pratiquer spécialement une partie de l'art médical ; s'il éprouve quelque embarras, s'il a besoin d'un plus habile ou d'un plus expérimenté que lui, il est toujours sûr de trouver le conseil ou la main qui lui sont nécessaires.

Il n'en est pas ainsi pour le médecin des campagnes : dès qu'il est établi dans une commune rurale, il se trouve en quelque sorte abandonné à lui-

Digitized by Google

même ; il faut qu'il trouve en lui seul toutes les ressources que peuvent fournir l'instruction et l'expérience, et ce n'est pas seulement une partie de la science médicale qu'il doit connaître à fond, ce n'est pas une seule branche de l'art qu'il doit cultiver habilement ; toutes doivent lui être familières. Tour à tour médecin et chirurgien, accoucheur, dentiste, pharmacien même, il faut qu'il soit prêt à toute heure à ordonner, à agir sans hésitation et sous sa seule responsabilité. S'il a près de lui un confrère, il est bien rare qu'il puisse en attendre un utile secours ; c'est un concurrent dont la jalousie est plutôt prête à profiter d'une faute pour le déprécier et le remplacer.

Croit-on que, pour remplir un tel rôle, ce soit trop qu'une instruction complète et une habileté éprouvée ?

Il est juste de le reconnaître, les officiers de santé, en général, ne conservent pas le dégré d'infériorité que la loi a voulu leur imposer ; ceux qui sont doués d'un jugement sain et du tact médical, arrivent par la pratique au niveau des confrères partis d'un point plus élevé ; mais c'est seulement par une assez longue pratique qu'ils parviennent à ce résultat, et par conséquent, ce ne peut être qu'aux dépens des malades qu'ils acquièrent l'instruction et l'habilité nécessaires.

Quoi qu'il en soit, deux causes prinpales concourent donc à l'état actuel du service médical dans les communes rurales :

Mauvais et insuffisant pour les malades ;

Ruineux pour les médecins.

L'une de ces causes est le défaut de quantité ou de qualité des médecins ; l'autre est l'insuffisance des profits de la profession médicale, et ces deux causes, en réagissant l'une sur l'autre, en devenant tout à la fois cause et effet, ont amené d'une part, le déplorable état hygiénique des populations des campagnes ; et de l'autre, l'abaissement et la déconsidération de la profession médicale.

Et ces fâcheux résultats sont liés entre eux comme leurs causes, et l'on ne peut remédier à l'un sans remédier à l'autre.

Les malades ont autant besoin d'avoir confiance dans leur médecin, que celui-ci de l'inspirer.

Digitized by Google

Pour la plupart des paysans, le médecin n'est pas un bon conseiller dont on désire et dont on sollicite le secours dans toutes les circonstances où la famille peut être en danger; c'est un guérisseur que l'on appelle le plus tard et le moins souvent possible. Le malade pauvre calcule à chaque visite ce qu'il lui faudra de journées de travail pour satisfaire son créancier.

Le médecin dans les campagnes est bien plutôt craint que désiré, il produit presque le même effet que l'huissier, parce que, comme celui-ci, il apporte la ruine avec lui. Cette crainte empêche les pauvres paysans de demander à temps les conseils du médecin, et c'est une des causes qui les poussent entre les mains des commères, des sorciers et des charlatans de toute espèce.

Il serait à désirer que les médecins tinssent un autre rang dans les cantons ruraux, et nous croyons que l'influence et l'autorité qui pourraient leur être données seraient tout à l'avantage de la société. Nous voudrions que le médecin des campagnes fût, pour tout ce qui concerne l'hygiène et la santé publique, ce qu'est le curé pour la morale et les bonnes mœurs, ou le juge de paix pour les intérêts matériels; que sa position fût assez assurée pour qu'il pût répondre à l'appel de tous les malades, pauvres ou riches, sans être obligé de réclamer un salaire des premiers; pour qu'il n'eût à s'inquiéter que des recherches de la science et des devoirs de sa profession, sans avoir à combattre une concurrence malveillante et l'imprudence des charlatans; qu'il fût enfin posé de manière à prendre une part active à l'administration communale, dans tout ce qui a rapport à l'hygiène et à la salubrité.

Des Médecins cantonaux.

Le problème consiste donc à donner aux communes rurales un nombre suffisant de bons médecins, et d'assurer à ceux-ci la position honorable qui leur est nécessaire. Et si l'on parvient à résoudre la seconde partie du problème, la première n'offrira pas de difficulté; on peut être certain de trouver en France la quantité nécessaire de médecins instruits et capables, dès qu'on leur assurera l'influence et le rang qu'ils doivent avoir dans l'ordre social.

Digitized by Google

On a prétendu que les malades riches devant payer pour les malades pauvres, les honoraires du médecin s'éleveraient aussi haut que s'il était payé également par tous; nous avons dit qu'il n'en était pas ainsi dans les campagnes. Si on admet cependant la justice de ce principe, si l'on veut effectivement que les malades riches paient pour les malades pauvres, il n'y a qu'un moyen d'y parvenir, c'est de prendre les honoraires des médecins sur les revenus du trésor public.

C'est ce qui a lieu pour toutes les dépenses d'un intérêt général et pour tous les services qui doivent être faits gratuitement, sans pouvoir être refusés à personne. Les soins que réclame un malade ne doivent jamais lui être réfusés; le médecin, qui est toujours obligé de les donner, doit donc en être rétribué sur les fonds de l'État, comme le prêtre, comme le juge, comme l'instituteur communal.

On a voulu faire l'application de ce principe en mettant les honoraires des médecins des bureaux de bienfaisance à la charge des communes; mais la plupart des communes rurales sont trop pauvres pour supporter cette dépense; pour atteindre le but qu'on se propose; les honoraires des médecins ruraux devraient être payés, ou par le budget général de l'État, ou du moins par le budget spécial de l'assistance publique.

Les médecins seraient répartis dans tous les cantons ruraux en nombre proportionné à celui des habitants. Ces médecins éprouvés et choisis avec autant de soin que ceux destinés au service de santé des armées, prendaient le nom de *médecins cantonaux*.

Cette institution a déjà été adoptée dans quelques parties de la France, mais pour en obtenir tous les avantages qu'elle peut produire, elle aurait besoin d'être généralisée et adoptée dans tout l'Empire. Ce serait aussi le moyen de faire disparaître les inconvénients que son adoption partielle peut présenter.

On a objecté, en effet, contre la création des médecins cantonnaux:

Que ces médecins nommés et payés par l'État, auraient un grand avantage sur les autres médecins, et attireraient à eux toute la clientèle.

En nommant un médecin cantonal pour trois mille habitants, il faudrait,

Digitized by Google

pour une population rurale de vingt millions, sept mille médecins environ ; ajoutant à ce nombre tous les médecins établis en dehors des cantons ruraux, et le corps des médecins de l'armée, on voit qu'il en resterait peu de disponibles.

Le nombre des médecins sans emploi serait encore plus restreint, si on adoptait une autre mesure que nous regardons comme un complément nécessaire d'une bonne organisation du service de santé.

L'expérience prouve chaque jour que les jeunes docteurs les plus instruits éprouvent un grand embarras quand ils viennent pratiquer seuls dans les campagnes; à l'exception peut-être de ceux, en très petit nombre, qui ont pu être élèves internes dans les hôpitaux, tous sont obligés d'acquérir péniblement une nouvelle instruction pratique, souvent aux dépens des premiers malades qu'ils sont appelés à traiter.

Comment remédier à ce défaut d'expérience ?

Pour les jeunes avocats, et dans beaucoup d'administrations, on exige *un stage* d'une certaine durée ; il serait bien plus nécessaire de l'imposer aux jeunes médecins.

Nous proposons dans ce but d'adjoindre aux médecins cantonaux des jeunes docteurs qui, après leur réception, demeureraient un certain temps près d'eux comme stagiaires.

Cette mesure aurait le double avantage de donner aux jeunes stagiaires l'instruction pratique et l'apprentissage de la profession médicale, et de procurer aux titulaires, quelquefois fatigués par une longue pratique, des aides instruits et intelligents.

L'organisation du service médical ainsi complétée dans les communes rurales, *tous* les médecins, en dehors des villes, se trouveraient compris dans les cadres de ce service, et on n'aurait plus à craindre le privilége accordé à une partie des médecins au préjudice des autres.

Les médecins, au contraire, trouvant dans les cantons ruraux une position honorable et assurée, chacun d'eux ayant à desservir une portion de territoire qui lui donnerait une clientèle suffisante, on pourrait espérer de voir cesser cette concurrence envieuse et malveillante qui déshonore la profession médicale, sans aucun avantage pour les malades.

Digitized by Google

Tout en reconnaissant les avantages qui devaient résulter pour les malades, et pour eux-mêmes de l'institution des médecins cantonaux, un certain nombre de médecins ont manifesté la crainte de perdre l'indépendance médicale en devenant fonctionnaires publics.

Autant que tout autre, nous estimons cette indépendance, seule compensation des dégoûts de notre profession ; mais cette crainte nous paraît peu fondée, en ayant soin de mettre à l'adoption de ce système certaines restrictions.

En demandant : qu'aucune hiérarchie, aucune différence de grade ne soit établie entre eux ; que leurs emplois soient inamovibles, et qu'ils ne puissent changer de résidence que par des permutations volontaires ; qu'ils ne soient soumis à aucun genre d'inspection, pour tout ce qui a rapport à la science et à la pratique de l'art médical, nous croyons que les médecins cantonaux pourraient être aussi indépendants que les magistrats inamovibles et que les médecins actuels des hôpitaux.

Reste une dernière objection relative à la dépense du traitement de sept mille médecins cantonaux.

Avant d'apprécier cette objection et d'y répondre, il est nécessaire d'examiner à combien peuvent s'élever les honoraires dus aux médecins pour le traitement des malades pauvres dans les cantons ruraux.

D'après les documents statistiques, on peut compter que, dans les communes rurales, un cinquième de la population est malade dans le courant d'une année ; la durée moyenne des maladies, en comprenant les blessés et les femmes en couche, peut être portée au moins à dix jours. (Cette moyenne est bien plus élevée dans les hôpitaux.)

Sur une population rurale estimée à vingt millions, quatre millions sont donc malades annuellement.

Dans ce nombre, combien s'en trouve-t-il qui, sans être reconnus indigents, sont incapables de payer les frais de leur maladie ?

Les statistiques portent la proportion générale des indigents pour toute la France, à un vingtième de la population ; mais dans les campagnes, le nombre des malades qui sont hors d'état de payer leur médecin, se trouve dans une proportion bien plus élevée. L'expérience des médecins qui exer-

Digitized by Google

cent dans les communes rurales ne trouvera pas exagérée la proportion d'un quart des malades.

Sur quatre millions on trouve ainsi un million de malades pauvres, et multipliant ce nombre par dix, dix millions de journées de maladie. En comptant les honoraires des médecins à deux francs par journée, pour toutes les maladies et toutes les distances, on reste bien au-dessous de la vérité, et cependant on arrive au chiffre de vingt millions pour les honoraires dus annuellement aux médecins des communes rurales pour le traitement des malades insolvables (1).

En laissant les choses dans l'état actuel, il est vrai qu'il en résulte une grande économie, puisque par le fait les médecins des campagnes versent dans la caisse de l'assistance publique une subvention de plus de vingt millions. En demandant pour sept mille médecins cantonaux un traitement annuel de dix millions, la moitié de cette subvention est perdue pour l'État, il faut bien le reconnaître ; mais lequel est le plus juste et le plus digne d'une grande nation, de cette perte ou de cette économie ?

Une fois cette dépense admise comme une restitution, il est évident que le système des médecins cantonaux doit produire une grande économie dans les frais de l'assistance publique, puisque le traitement des malades pauvres, évalué actuellement à vingt millions, n'en coûterait plus que dix. Et cette somme d'honoraires ne serait pas augmentée, soit que les malades fussent traités à domicile, soit, comme nous allons le proposer, qu'une partie fût reçue dans les hôpitaux de canton ; elle resterait encore la même quand les médecins donneraient leurs soins aux pensionnaires de nos maisons d'asile et à tous les enfants assistés répartis dans chaque canton.

(1) On pourrait ajouter un à deux millions pour l'opération de la vaccine, que les médecins sont engagés à pratiquer gratuitement; il est vrai qu'une valeur de quelques mille francs leur est distribuée en médailles. Il serait plus efficace et plus juste aussi d'imposer la vaccine pour cause d'utilité publique, comme on vient de le faire en Angleterre, et de payer les honoraires aux médecins.

(*La fin à la prochaine livraison.*)

ANQUETIN.

Digitized by Google

RECHERCHES HISTORIQUES.

SIMPLES NOTES

SUR

LES ANCIENS THÉATRES

DE ROUEN

Du XVIe Siècle au XVIIIe.

Le théâtre de Rouen aussi bien que celui de Paris, prend son origine dans les représentations des mystères et des moralités.

On sait qu'à Paris, dès le XIVe siècle, les confréries représentaient des mystères : le 11 novembre 1380, Charles VI, à son entrée solennelle, en vit avec plaisir plusieurs représentations sur son passage et les encouragea par des applaudissements; mais, le 3 juin 1398, le prévot de Paris les défendit; alors les acteurs s'adressèrent au Parlement. Ils obtinrent d'être érigés en *Confrairie de la Passion*; et leur confrérie fut définitivement reconnue par des lettres-patentes que leur accorda Charles VI le 4 décembre 1402.

Ainsi fut établi le premier théâtre de Paris.

Bientôt les villes de Rouen, d'Angers, du Mans et de Metz se signalèrent à l'envi et l'on y représenta des mystères avec tout le succès possible (1).

(1) *Hist. du Théâtre de Paris depuis son origine*, — Paris, G. P. Lemercier et Saillard, 1745.

Digitized by Google

Donc, d'après l'auteur auquel nous empruntons ces détails, à partir de 1402 à peu près, Rouen eut ses représentations théâtrales accidentelles; mais on comprend combien il serait difficile de suivre ces représentations qui ont laissé peu de traces, et dont, au reste, il suffira de citer quelques exemples pour nous conduire rapidement jusqu'à l'époque où commença réellement la comédie.

Il ne s'agit point ici, d'ailleurs, d'une étude de l'esprit de critique qui créa la comédie chez nous dans ces derniers siècles, autrement il nous faudrait parler des *Badins* et des *Enfants Sans-Souci*, de Paris; de l'abbé de *Mau-Gouverne*, de Poitiers; de la *Mère-folle*, de Dijon; des *Conards* de Rouen, et de tant d'autres, voir même de la *Bazoche*; car tous ces joyeux compères, à vrai dire, jouaient la comédie à leur manière en signalant les abus, en réclamant contre les vexations, en faisant justice des sottises qu'ils livraient à la risée de tous; notre rôle est plus modeste; il se réduit à raconter quelques faits.

Le premier est déjà connu, c'est M. Richard, ancien archiviste de la mairie de Rouen, qui l'a découvert. En 1454, aux fêtes de la Pentecôte, la confrérie de Notre-Dame, de Saint-Michel et de Sainte-Catherine, établie au collége des Clercs, représenta le mystère de Sainte-Catherine; mais les confrères s'étant trouvés entraînés à de grandes dépenses, sollicitèrent les échevins de leur venir en aide. Ceux-ci, voulant témoigner l'intérêt qu'ils portaient à ces jeux, leur accordèrent, d'abord vingt livres tournois, et plus tard un supplément de cent sols tournois.

Le lieu de la scène était la place du marché aux Veaux.

Les échevins, qui tenaient à être bien placés pour leur argent, s'emparèrent de la maison d'un nommé Jehan Marcel, faisant face au théâtre, et s'y installèrent à grands frais, puisqu'ils dépensèrent plus de 100 francs pour la décoration de leurs siéges (1).

Le plus souvent ces représentations duraient plusieurs jours, et les auteurs des mystères en faisaient eux-mêmes la division par 1re journée, 2e journée, 3e journée, plus ou moins.

(1) Archives de la Mairie, reg. des délibérations de 1454.

Digitized by Google

Aux fêtes de Noël 1474, on représenta le *Mystère de l'Incarnation et Nativité de Nostre Saulveur J.-C.*

Les *Etablies*, ou échafauds, étaient élevés sur la place du Neufmarché; le mystère était divisé en deux journées, la première pour l'Incarnation et la seconde pour la Nativité.

Il y avait quatre échafauds au-dessus desquels des écriteaux indicateurs étaient attachés; on y lisait, en lettres d'or et d'azur, ces mots: Echafaud du paradis — Echafaud de Jérusalem — Echafaud de Bethléem — Echafaud de Rome.

Ces différents théâtres étaient placés ainsi : le Paradis, à l'orient de la place, ensuite Jérusalem, puis Bethléem, et enfin Rome qui terminait l'ensemble à l'occident.

Le tout était adossé à l'hôtel de l'Ange, *au septentrion* de la place et faisait face, par conséquent, à la Seine.

Les grandes fêtes de l'Eglise étaient ordinairement l'occasion de la représentation de quelque mystère, mais d'autres circonstances encore y donnaient lieu : ainsi, elles concoururent toujours à rehausser l'éclat des entrées solennelles de nos Rois et de nos Princes à Rouen. Elles en étaient le complément obligé. La plupart de ces entrées ayant été publiées, il devient inutile d'en parler ici, et ce serait répéter à peu près la même chose, puisque ces représentations et ces entrées se ressemblaient toutes.

Nous passons donc au XVIe siècle, et nous allons bientôt constater une première révolution dans l'art dramatique.

Avant tout, nous déclarons que tous les faits qui vont suivre ont été par nous découverts dans les registres du Parlement et du Bailliage et que nous n'y avons rien ajouté.

En 1502, aux fêtes de Noël, on représenta le mystère de la Passion, le plus important, le plus dispendieux et aussi le plus long de tous les mystères; il comprenait le mystère de la Conception de la Sainte-Vierge, sa nativité, la nativité de J.-C., sa passion et sa résurrection, et se divisait en huit journées si non quelquefois plus. Cette année-là la représentation avait été très solennelle et avait entraîné les confrères à des

Digitized by Google

dépenses considérables ; en outre des frais généraux qui se payaient en commun, chacun des acteurs avait le droit, mais à ses dépens personnels, de relever l'importance de son rôle par la richesse des costumes, par la décoration de son siége ou de son théâtre. L'engouement et l'ambition aidant, il arrivait souvent que les acteurs entraient bien avant dans cette voie ; de là naissaient souvent aussi de grosses contestations et des procès qui amenaient les parties devant la justice. C'est ainsi que nous y trouvons un sieur Lechevalier plaidant contre un artiste peintre nommé Souldain.

Lechevalier, qui jouait le rôle de Pilate, voulant sans doute augmenter l'importance de ce personnage, s'était lancé dans de grandes dépenses et ne s'était point suffisamment rendu compte des sommes qu'il lui faudrait payer ; du siége de Pilate il avait voulu faire un trône, et pour que rien n'y manquât, il avait chargé Souldain du soin de le décorer des peintures et des dorures les plus belles.

Mais quand Souldain présenta son mémoire en réclamant trente livres pour son dû, Lechevalier jeta les hauts cris, s'indigna, se fâcha, marchanda et n'en voulut payer que la moitié ; c'est qu'en effet trente livres en 1502 c'était plus de mille francs de notre monnaie, et l'on comprend la répugnance de Lechevalier à payer une si grosse somme pour un si vilain rôle. Souldain tint ferme, il appela son débiteur devant le Bailly ; et après examen des travaux d'art dont le trône de Pilate était surchargé, le magistrat déclara que la somme de trente livres n'était point exagérée et condamna Lechevalier à la payer. Mais ce dernier, se trouvant mal jugé, porta l'affaire devant le Parlement, et c'est ainsi que, dans un arrêt du 14 mai 1503, nous trouvons, et la confirmation de la sentence du Bailly, et les détails que nous venons de donner sur cette représentation du mystère de la Passion.

En 1527, on représenta la « Moralité très excellente à l'honneur de la » glorieuse assumption de Nostre Dame, composée par Jean Parmentier, » bourgeois de Dieppe, » mais les détails nous manquent absolument sur cette représentation.

Digitized by Google

A partir de cette époque, les moralités semblent remplacer les mystères, dont on ne trouve plus de traces ; c'est déjà une première transformation dans l'art scénique, et cette transformation s'explique facilement.

La représentation des mystères était toujours très compliquée ; l'action y était morcelée et les auteurs aussi bien que les acteurs n'avaient encore aucune idée de l'unité. Leur ignorance était telle à cet égard qu'elle ne leur avait encore pas permis, avant le XVIe siècle, de comprendre l'incommodité de ces divers théâtres, sur lesquels chaque scène se trouvait isolée et qui les condamnait à jouer les mystères sur les places publiques et en plein vent ; tandis que les moralités, moins compliquées et conçues sur un plan plus restreint, offraient cet avantage immense de pouvoir être jouées dans un jeu de paume, dans un appartement et même dans une chambre. Aussi doit-on remarquer cette marche progressive et rapide qui, des mystères, franchit en peu de temps les moralités et les pastorales pour arriver à la comédie proprement dite.

Il ne faudrait pas croire que ces fêtes, données « pour la récréation » du peuple et l'amusement des habitants » (1), étaient toujours très pacifiques ; la police, au contraire, y trouvait fort à faire et fut souvent obligée d'intervenir pour réprimer les trop bruyantes expressions de la joie populaire. Cette sapience de nos aïeux, tant vantée de nos jours, était turbulente à ce point que les sergents étaient impuissants à la contenir, et que cette impuissance provoqua de la part du Procureur général, en 1560, des remontrances au Parlement, dans lesquelles il disait : « il » faut que le sergent soit homme de vertu et de force corporelle, suffi- » samment preux et hardi pour faire les appréhensions » (2).

En effet, la moindre circonstance donnait lieu à des rassemblements tumultueux « de gens masqués et embastonnés qui se rendaient de maison en » maison et sous lez prétexte de jouer aux dez, troublaient le repos public (3). »

(1) Arrêt du mois d'octobre 1556.

(2) Arrêt du 5 décembre 1560.

(3) Arrêt de 1513.

Digitized by Google

Depuis que Louis XII avait rendu l'Echiquier sédentaire et permanent, cette cour souveraine, plus rapprochée du peuple et par conséquent plus à portée de connaître ses besoins, s'était appliquée d'abord à organiser la police de la ville dans laquelle elle tenait ses séances. Les arrêts de règlement qu'elle rendit sur cette matière sont très nombreux et nous espérons qu'il nous sera donné de publier un travail curieux sur ce sujet. Dès 1508 et 1513, elle défendit de *porter masques, nez ou barbes ou autre chose pouvant déguiser le visage* et de s'assembler masquez ou embastonnez, et elle ordonna à tous possesseurs de masques, marchands et autres, d'avoir à porter ceux qu'ils avaient en leurs maisons au Bailly ; et ce, sous peine de 100 francs d'amende et de punition corporelle.

Ces mesures de police portèrent une grave atteinte aux représentations théâtrales, car les acteurs ne pouvaient plus revêtir leurs costumes, porter des barbes, ni s'assembler, sans en avoir obtenu la permission préalable, et cette permission n'était accordée que difficilement à cause des rassemblements considérables qui en étaient la conséquence.

Ce fut bien plus difficile encore quand la réforme commença ses menées; le Parlement devint alors si ombrageux qu'il interdit toute espèce de rassemblement: bientôt il ne fut plus permis de se trouver réunis « à plus » grand nombre que trois » et de nouveaux arrêts, tous plus rigoureux les uns que les autres, rappelèrent la stricte exécution de ceux de 1508 et 1513.

Adieu donc aux représentations des mystères et des moralités; adieu farces et joyeusetés. De longues années vont s'écouler durant lesquelles, noblesse, bourgeoisie, manants et menu peuple n'auront plus d'autre spectacle que celui des émeutes, des exécutions, des bûchers, de la guerre civile, enfin et de ces terribles représailles qui semèrent le deuil et la désolation dans notre malheureuse patrie....

Cependant en 1556, après que Henri II eut signé à Vaucelles la trêve de cinq ans qu'il venait de conclure avec Charles-Quint, il semble que le contre-coup s'en était fait sentir à Rouen, car, à cette époque, le Parlement parut entrer dans une voie de tolérance à laquelle on n'était pas habi-

Digitized by Google

tué. Alors les amateurs de théâtre tentèrent de se réorganiser; mais dans des conditions et sous une forme nouvelles.

C'est ici qu'il faut constater une révolution radicale. Ce ne sont plus les confréries qui vont jouer des moralités; c'est une troupe d'acteurs, la *première qui soit venue* à Rouen. Elle a son directeur et ses décors; et pour assister à ses représentations chacun devra payer *sa place.*

Ce n'est point sur une place publique que la troupe donne ses représentations, mais ce n'est point encore au jeu de paume des deux Maures ni à celui des Braques, c'est au jeu de paume portant pour enseigne *le Port de Salut* que nous la trouvons.

Elle se compose de neuf individus. Le directeur avait obtenu du Bailly la permission de s'installer au jeu de paume dont nous venons de parler pour y jouer *la Vie de Job*, et *plusieurs façons joyeuses.* En vue d'une recette abondante, il avait fait de grands frais de décoration, et depuis deux jours il s'applaudissait de son succès lorsque, tout-à-coup, au milieu de la représentation, deux sergents, rigides exécuteurs des anciens arrêts du Parlement, pénètrent dans la salle, interrompent le *jeu des acteurs* et somment le public d'avoir à se retirer à l'instant.

Alors grand émoi, comme on pense, et grands cris, tant de la part du public qui avait payé et qui, pour son argent, voulait voir jusqu'au bout, que de la part du directeur et de sa troupe, qui voyaient toutes leurs espérances s'évanouir en un instant. Les protestations et les cris n'y firent rien, il fallut s'exécuter et obéir aux arrêts du Parlement.

Mais à cette époque de tergiversations, où la loi de la veille n'était plus celle du lendemain, on ne craignait pas d'appeler du Parlement au Parlement lui-même, et notre directeur n'y manqua point.

L'incident que nous venons de raconter s'était produit dans l'après-midi du 25 octobre 1556, et, le même jour, peu d'instants après, la troupe toute entière se présentait dans la grande salle dorée du Parlement, pour réclamer contre la rigueur des sergents, et contre les arrêts qui leur avaient servi de loi. Les noms de ces hommes nous ayant été conservés, nous sommes heureux de pouvoir les faire connaître. Le directeur s'ap-

Digitized by Google

pelait Pierre *Lepardonneur ;* il avait avec lui Toussaint *Langlois*, Nicolas *Lecomte*, *Jacques Langlois*, Nicolas *Transcart*, Robert Hurel et *trois petits enfants chantres.*

Ces neuf individus ayant pris place à la barre, et la parole leur ayant été donnée, le chef adressa cette harangue à la Cour :

« Nos Seigneurs,

» Depuis notre installation au Port de Salut jusqu'à ce jour, nous nous » sommes conduits honnestement et sans nul reproche. Nous avons fait, » pour la récréation des habitants de cette ville, de grandes dépenses dont » nous sommes encore redevables. En outre, il nous a fallu acheter des » draps de soie, des toiles et tant d'autres choses pour la décoration, » qui ne sont payées, mais qui l'eussent été, si aulcun empêchement » ne nous eût été donné.

» Nous vous supplions donc, nos Seigneurs, de nous permettre de para- » chever notre jeu et nous nous engageons pour l'avenir à ne faire sonner » le *tabourin* par la ville ne autre instrument faisant bruict, et aussi à » *communiquer à telles personnes qu'il vous plaira d'ordonner ce que nous avons* » *intention de jouer.* »

Cette demande, ainsi présentée humblement, était juste et fondée, puisqu'elle avait pour but d'obtenir d'être mis à même de payer des dettes qui n'avaient été contractées que sur la foi de l'autorisation donnée par le Bailly.

Aussi le Parlement se montra-t-il très bienveillant, mais, toujours prudent, *comme c'était la première fois qu'une troupe se présentait pour jouer en public moyennant sallaire*, il chargea deux docteurs en théologie, frère Mathieu de Landes, provincial des Carmes, et Jehan Lambert, chanoine et pénitencier de Notre-Dame, d'examiner les moralités et farces que Lepardonneur se proposait de faire jouer et de lui en faire un rapport. C'était l'exercice de la censure.

Après cet examen et le dépôt du rapport, la Cour, sur l'avis conforme du Procureur général, prononça l'arrêt suivant :

« Permet aux suppliants d'achever leur jeu ainsi qu'il l'ont commencé,

Digitized by Google

» par ce qu'ils ne feront leurs dits jeux que le dimanche après vêpres,
» et ne feront sonner le tabourin ne autre instrument faisant bruict pour
» assembler le peuple, et aussi qu'ils ne joueront la farce du *retour de*
» *mariage* et que *en tous leurs jeux jusques à l'achèvement d'iceux* se y con-
» duiront honnestement et modestement.

» Et, les dictes moralités achevées, *défense d'en jouer d'autres* sans nou-
» velle permission. »

Il serait sans doute intéressant de savoir combien de temps durèrent *ces jeux* et quelles moralités, autres que celles de *la vie de Job*, on représenta. Mais, sur ce point, nos recherches sont demeurées stériles.

L'année suivante, le 27 janvier, nous retrouvons encore Pierre Lepardonneur aux pieds de la Cour. Il vient lui demander une nouvelle permission ; mais en nous révélant le nom des nouveaux acteurs qui l'accompagnent, il ne nous dit pas si ceux de l'an passé font encore partie de la troupe; les nouveaux acteurs sont : Nicolas *Michel* dit *Martainville*, Nicolas *Roquevent* dit *Leboursier*, Jacques *Caillart*. Le Registre ajoute : *et autres leurs compagnons*.

Cette fois encore, la troupe s'est adressée au Bailly ou juge de police, et lui a demandé de : « jouer en chambre, aux jours de fêtes, moralités,
» et farces, pour la recréation du peuple et habitants de Rouen. »

Mais le juge, en accordant la permission, déclara qu'elle ne recevrait son effet qu'après que le Parlement l'aurait sanctionnée, et bien lui en en prit, car cette Cour n'était plus déjà dans les bonnes dispositions de l'année 1556 ; elle était au contraire revenue à ses rigoureux arrêts et les faisait exécuter à la lettre.

Aussi quand Lepardonneur se présenta, et qu'il vit les visages sévères des magistrats, il comprit qu'il n'avait rien à espérer et n'osa même pas prendre la parole. Il se borna à présenter l'autorisation du Bailly avec les réserves qu'elle contenait, puis il attendit.

Son attente ne fut pas longue, car, sans même consulter le Cour, le Président refusa tout net l'autorisation, et il ajouta : « La Cour défend
» très expressément de jouer farces ni moralités, de faire sonner tabou-

Digitized by Google

» rin ne autres instruments faisant bruict *par ce que* ces divertissements » entraînent à de vaines et inutiles dépenses, et ordonne que les arrêts de » 1508, 1513, 1536, 1550 et 1551 seront exécutés. »

Il n'y avait pas à insister, ni à se méprendre sur la cause du refus, car si la misère était grande alors et si, justement, le Parlement s'en préoccupait, il avait de bien autres inquiétudes encore. L'horizon s'assombrissait de plus en plus, et l'on voyait poindre déjà, dans les progrès de la réforme, les troubles qui ne tardèrent pas d'éclater.

De longtemps, en effet, il ne devait plus être question de représentations théâtrales. L'émeute dans les rues, la guerre civile, allaient remplacer, durant près d'un demi-siècle, ces naïves récréations populaires.

C'est donc, d'un seul bond, qu'il nous faut franchir cette longue période de cinquante années, afin de chercher parmi les soudards des armées licenciées les acteurs qui devront essayer de reconstituer le théâtre.

Comme toujours, ce fut Paris qui donna le signal. Oubliant promptement les terribles épreuves qu'il venait de traverser, Paris se reprit aux plaisirs, et voulut rire. Les confrères de la Passion recommencèrent à donner des représentations, et bientôt des comédiens ambulants parcoururent les provinces. Il en vint à Rouen dès la fin du XVIe siècle, ou au moins tout au commencement du XVIIe; mais alors il n'était plus question des mystères, et les moralités, elles-mêmes, étaient remplacées par les pastorales qui devenaient seules de mode, puis bientôt la comédie s'essaya. On dit que, vers cette époque, le normand Gauthier Garguille vint à Rouen; ce fait nous est révélé par M. Canel de Pont-Audemer, dans un travail qu'il a publié récemment (1).

Nous sommes forcés d'avouer que, malgré de très longues recherches, nous n'avons que très peu de documents sur le théâtre de Rouen durant la première moitié du XVIIe siècle; mais au moins pouvons-nous affirmer que si, chaque année, des comédiens vinrent à Rouen pour y donner des représentations, il existait une autre classe d'individus qui les suppléait au

(1) *Revue de la Normandie.* — Numéro du 30 avril.

Digitized by Google

besoin, et qui souvent leur faisait une assez sérieuse concurrence; c'était la classe des *opérateurs.*

En effet, après les guerres civiles, tant d'hommes avaient perdu l'habitude du travail et pris goût à la vie aventureuse des camps, que beaucoup, au lieu de rentrer dans leurs foyers, voulurent continuer cette vie oisive et commode, et exploiter la crédulité des peuples en frappant leur imagination par des récits mensongers faits avec emphase, par l'étrangeté et le clinquant du costume, par l'étalage d'une science soi-disant acquise dans de longs voyages et par de prétendues découvertes de remèdes infaillibles.

Quand on voit, de nos jours, avec quelle avidité le peuple se presse encore autour des charlatans qui se montrent sur nos places publiques, on peut se rendre compte de l'enthousiasme qui accueillait les opérateurs au commencement du XVIIe siècle. Aussi, le nombre en allait-il toujours croissant. Beaucoup d'entre eux, pour attirer plus sûrement la foule, se mirent à jouer la comédie, et nous les voyons très souvent, chaque année, et plus particulièrement aux époques des foires de la Pentecôte et de Saint-Romain, obtenir du Parlement la permission d'établir un théâtre tantôt *pour y vendre leurs remèdes,* tantôt *pour y jouer la comédie et vendre leurs remèdes* (1). C'était sur les quais qu'ils s'établissaient de préférence; il serait assez curieux de citer ici quelques-uns des faits et gestes de ces faiseurs de dupes, mais nous craindrions que l'abondance des documents nous entraînât trop loin.

Il en est un cependant dont il faut dire un mot parce qu'il se présente muni d'un titre sérieux. C'est un sieur Vitriario. Il est porteur de lettres patentes du Roi qui l'autorisent a *jouer la comédie dans toutes les villes du Royaume* et à y vendre ses remèdes; ces lettres-patentes avaient une telle importance aux yeux de Vitriario qu'il crut pouvoir s'installer et *monter sur le théâtre* sans autre formalité. Mais il en fut empêché par les sergents et il dut se résigner à présenter humblement sa requête au vicomte de Rouen, qui, du reste, lui accorda sans difficulté la permission qu'il avait si tardivement demandée.

(1) Sentence du 22 février 1632.

Digitized by Google

Quelques années auparavant, une troupe célèbre était venue à Rouen ; son directeur était le fameux Mondory ; et M. Taschereau, dans le premier volume des œuvres de Corneille, dont la publication a été malheureusement retardée, nous révèle une assez curieuse circonstance de la vie de notre grand poète Rouennais. Il dit que Mondory se trouvant à Rouen avec sa troupe, en 1628, Pierre Corneille lui donna communication de sa première comédie, *Mélite*, avec invitation de la faire représenter dans notre ville, mais que Mondory, après l'avoir examinée, l'ayant jugée « digne d'un autre » parterre, se rendit à Paris pour l'y faire jouer (1). »

C'est là un fait curieux et assurément important pour l'histoire de notre théâtre, mais dont nous n'avons pu trouver la moindre trace dans nos archives.

Ne voulant pas, ainsi que nous l'avons déjà dit, nous occuper davantage des opérateurs-comédiens, nous serions obligés de franchir un grand nombre d'années sans fournir aucun renseignement sur le théâtre, si M. de Beaurepaire, archiviste du département, ne nous avait pas fourni lui-même les moyens de combler en partie cette grande lacune.

Il a trouvé dans les registres de l'Hospice-Général que des versements avaient été faits au bureau des pauvres par les comédiens aux époques suivantes :

Le 15 juillet 1650, les comédiens du Jeu de paume des Deux-Maures ont versé 82 livres 12 sous.

Le 28 juillet 1651, la troupe de Laurent Conseil, seigneur d'Argueil, qui avait joué une comédie au même Jeu de Paume, en versa le produit au receveur de l'Hôtel-Dieu.

Le 11 août 1652, une somme de 91 livres 17 sous fut versée par une autre troupe qui était en représentation établie au même Jeu de Paume des Deux-Maures.

Aux mois de janvier 1653 et de juillet 1654, de nouveaux versements furent faits par d'autres comédiens.

La troupe de Marais, qui donna des représentations en septembre 1656 et

(1) Œuvres complètes de Pierre Corneille, t. 1er. Janet, 1855.

Digitized by Google

en août 1657, fit, chaque année, un versement dans la caisse des pauvres.

Enfin, les comédiens de Son Altesse, en 1658, donnèrent une représentation au bénéfice des pauvres.

Ces renseignements sont déjà connus, puisque M. de Beaurepaire les a publiés lui-même, et, que d'un autre côté, ils ont trouvé place dans le premier volume de l'histoire des Théâtres de Rouen, en cours de publication ; mais nous devions les rappeler ici, en les attribuant à leur auteur, pour nous conduire plus facilement et plus sûrement jusqu'à l'époque à laquelle nous pourrons nous appuyer tout-à-fait sur des documents suivis.

Les documents de M. de Beaurepaire nous conduisent d'année en année jusqu'en 1668, et ils établissent que les comédiens venaient de préférence donner des représentations aux mois de juillet, août et septembre.

Ainsi qu'on l'a pu remarquer, jusqu'en 1658, il paraît que le Jeu de Paume des Deux-Maures fut le théâtre préféré ; il était situé rue des Charrettes, au bas et à l'encoignure de la rue Herbière.

Il existait cependant un autre Jeu de Paume, grand et vaste aussi, où l'on pouvait jouer et où l'on joua la comédie, c'était celui des Braques, il était au bas de la rue du Vieux-Palais.

Nous avons dit que jusqu'en 1658 le Jeu de Paume des Deux-Maures paraît avoir été préféré, mais à partir de cette année, nous croyons que celui des Braques le fut à son tour et qu'on y joua *exclusivement* la comédie ; en effet, depuis cette époque jusqu'en 1696, nous ne trouvons plus qu'il soit fait mention du Jeu de Paume des Deux-Maures, comme *théâtre*, tandis qu'au contraire nous trouvons celui des Braques continuellement désigné par ce mot : *la Comédie*, et quand nous raconterons l'événement qui ramena les acteurs aux Deux-Maures, on comprendra mieux sur quelle base repose notre opinion.

Ce serait donc, suivant nous, sur le théâtre des Braques que Molière aurait joué, lorsque, en 1658, revenant de Grenoble et retournant à Paris, il s'arrêta à Rouen ; à plus forte raison pensons-nous que ce fut sur ce même théâtre que joua La Champmeslé lorsqu'elle débuta en 1668.

Digitized by Google

Il est maintenant certain pour nous que, depuis au moins vingt années, tous les ans, dans l'été, quelque troupe venait s'établir à Rouen et y passait un mois et même deux en représentation. De nombreuses sentences de police en font foi, et voici comment :

Depuis longtemps, l'insolence et la turbulence des laquais étaient proverbiales. Partout où quelque circonstance donnait lieu à une réunion, on était certain d'y voir les laquais en grand nombre, et leur tenue était telle que très souvent le juge de police et le Parlement lui-même durent intervenir pour réprimer leur inconduite et leur enjoindre plus de circonspection. Soit au palais, soit à l'église, les laquais faisaient du bruit et causaient du scandale ; mais ce fut bien pis au théâtre où chacun payait sa place et achetait ainsi une certaine égalité qui ne se trouvait pas ailleurs. Aussi fallait-il voir et entendre surtout ces gens de livrée, comme on les appelait, allant et venant, causant haut, et tenant entre eux, d'un bout de la salle à l'autre, des conversations dans lesquelles les intrigues des maîtres étaient racontées ; tandis que d'autres laquais apostrophaient et chargeaient de leurs quolibets tous ceux auxquels il leur plaisait de s'attaquer.

Les choses en vinrent à ce point que l'on dut leur interdire l'entrée de la comédie et qu'il ne leur fut plus permis d'y assister que lorsqu'ils accompagnaient leurs maîtres ; mais dans ce cas encore il n'était tours qu'ils ne fissent.

Ainsi, le 13 février 1676, à la Comédie (c'est-à-dire au Jeu de Paume des Braques) (1) la représentation fut troublée par un de ces incorrigibles.

Un grand seigneur, le sieur de Saldaigne de Bardouville, était tranquillement assis et, tout yeux et tout oreilles, il ne perdait pas un geste des acteurs, pas un mot de la pièce. Sa grande perruque flottait sur ses épaules et recouvrait en partie le dossier de son siége. Depuis un moment l'actrice en scène semblait captiver son attention d'une manière toute particulière et déjà plusieurs fois il l'avait applaudie du geste et de la voix ; mais son enthousiasme l'exaltant de plus en plus, il voulut l'exprimer plus énergiquement encore et se leva tout droit en lançant un bravo dont la dernière syllabe

(1) Sentence du vicomte de Rouen du 13 février 1676.

Digitized by Google

expira dans sa gorge. Pourquoi? c'est qu'un insolent laquais, qui l'observait sans doute, avait trouvé plaisant d'appuyer ses deux coudes sur le dossier du siége et avait ainsi retenu la perruque du seigneur de Bardouville qui n'avait montré qu'un chef déprimé à l'actrice dont il avait espéré de fixer l'attention.

Quelle ne fut pas sa confusion à cette déconvenue! Tous les regards fixés sur lui; les rires dont il fut l'objet mirent le comble à sa colère, que le valet coupable eut encore augmentée, si cela eût été possible, par le ton railleur de sa défense; car il osa bien dire que ce n'était pas lui qui avait causé ce désagrément à un si grand seigneur, mais bien *la marchande d'oranges de la Comédie*, qui, en passant, et par forme d'agacerie, lui avait tiré les cheveux!

A ce propos, le seigneur offensé répondit par une grêle de coups de canne sur ce mauvais plaisant, qui se sauva le visage ensanglanté. L'affaire n'était point finie cependant, car peu d'instants après le coupable valet revint suivi de sa maîtresse, Mme la présidente de Bosmeslet et du seigneur de Montfort, qui demandèrent au sieur de Bardouville raison de ses brutalités, lequel, chose étrange, eut encore à se défendre devant le Bailly criminel des coups qu'il avait donnés au laquais de Mme la présidente.

C'était ainsi que, par une protection maladroite, les seigneurs encourageaient leurs valets dans les plus intolérables excès.

Cependant le lieutenant criminel ne cessait de les poursuivre ou de les menacer par des ordonnances spéciales, auxquelles néanmoins ils n'avaient nul égard.

Depuis que l'entrée de la Comédie leur avait été défendue, ils s'en vengeaient en déchirant les affiches, et, en 1686, deux comédiens, Clavel et de Ravily, en ayant surpris un en flagrant délit, le conduisirent droit en prison. Cette fois encore la protection du maître vint se placer entre la justice et le coupable; le valet appartenait au sieur Daumesnil, conseiller au Parlement; celui-ci, aussitôt, de son autorité privée, se fit ouvrir les portes de la prison et emmena son serviteur.

Mais le lieutenant criminel, outré de ce procédé, fit reprendre le coupable,

Digitized by Google

lui fit son procès et rendit à son sujet une nouvelle ordonnance dont voici quelques passages :

« Vu l'information faite à l'encontre du laquais du sieur Daumesnil, » lequel, au préjudice des ordonnances qui défendent à tous laquais *d'entrer* » *dans la Comédie, d'insulter les personnes qui y vont, et d'arracher les affiches* » *des comédiens...* le condamne, etc.

» Et faisant droit aux plus amples conclusions du procureur du roi, fai- » sons itératives défenses à tous laquais d'entrer ni s'attrouper *devant ni* » *proche de la porte de la Comédie* (toujours au Jeu de Paume des Braques) ni » d'arracher les affiches des comédiens sous peine de punition corporelle et » de dommages-intérêts, *desquels les maîtres et maîtresses demeureront respon-* » *sables.* »

C'était tailler dans le vif et l'on pouvait espérer que grâce à cette espèce de solidarité établie entre les maîtres et les valets, on obtiendrait enfin la tranquillité.

Cependant l'année suivante, presque jour pour jour, des troubles graves eurent lieu à la Comédie (1); les laquais, furieux de l'interdiction prononcée contre eux, résolurent d'y entrer de force ; à cet effet ils se réunirent au nombre d'une centaine et assiégèrent le Jeu de Paume des Braques; nous allons laisser Sébastien *Chabier*, *portier de la Comédie*, nous raconter lui-même l'événement de la soirée.

Il dit que « le 13 janvier 1687, à six heures et demie du soir, étant à *la porte* » *de la Comédie comme à son ordinaire*, s'y présentèrent plus de cent laquais et co- » chers attroupés, saisis de bastons, quelques-uns desquels il connait de vue, » mais ne sait leurs noms et ne peut dire la couleur de leurs livrées, pour » entrer dans la Comédie ; leur ayant refusé la porte, ils voulurent de force » et violence y entrer, et, pour les en empêcher, on fut obligé de fermer la- » dite porte contre laquelle ils jetèrent une infinité de pavés et même de » la glace, en sorte qu'ils la cassèrent et brisèrent, et pour faire retirer les- » dits laquais et cochers, quelques gentilshommes qui entendaient la » comédie furent obligés de sortir l'épée à la main, ce que voyant tous

(1) Inutile de dire que ceci se passe au Jeu de Paume des Braques.

Digitized by Google

» les susdits, ils se sauvèrent du côté du Vieux-Palais en jetant des pierres. »

Huit témoins furent entendus sur cette affaire, mais le portier les résume tous.

D'après les quelques faits qui précèdent, il nous paraît maintenant bien établi que le Jeu de Paume des Braques était devenu la véritable salle de spectacle ; il avait même perdu son nom primitif, puisqu'on le désignait par celui-ci : la Comédie.

Mais un fait particulier va le prouver bien mieux encore : c'est l'établissement au *Jeu de Paume des Deux-Maures, de l'Académie de Musique ou Opéra, en concurrence avec la Comédie.*

Aux termes d'un contrat passé devant Mouffle et Brechet, notaires au Châtelet de Paris, le 15 septembre 1688, Bernard Vaultier, *seigneur des chants,* se rendit acquéreur des priviléges que Louis XIV avait successivement accordés au célèbre Lulli et à Franchini, son gendre. Porteur de ces titres, Vaultier vint à Rouen pour y établir une académie de musique.

C'était au mois de décembre 1688. Pour tout détail sur cet établissement, nous donnons le texte de la curieuse requête que Bernard Vaultier, *seigneur des chants,* présente au lieutenant-général de Brèvedent ; cette requête, rédigée par lui-même, est tout entière de son écriture :

« Supplie humblement Bernard Vaultier, seigneur des chants,

» Disant *qu'animé d'un zèle de gloire, de plaisir et d'utilité* pour votre ville, » il aurait conçu le dessein d'y établir une académie royale de musique, » vulgairement dite opéra, recherché en conséquence et obtenu finalement » le privilége de Sa Majesté pour cet effet, comme il appert par tous les *actes* » *authentiques* ci-attachés ;

» Ce considéré, Monseignur, il vous plaira accorder au suppliant la per- » mission de s'établir en quel lieu il trouvera bon être ; y *faire construire un* » *théâtre avec toutes ses dépendances*, ensemble une barrière au-devant de l'en- » trée ; représenter pendant tout le temps et dans les mêmes jours qu'on re- » présente à Paris, Bordeaux, Toulouse, Lyon, Marseille et autres villes du » royaume, où il y a de pareilles académies ; prendra telle somme qu'il

Digitized by Google

» jugera à propos ; établir des gardes et autres gens nécessaires aux portes,
» tant pour la sûreté publique que pour la tranquillité de ladite académie,
» avec très expresses inhibitions et défenses à toutes personnes de quelque
» qualité et condition qu'elles soient d'y entrer sans payer, ni faire aucune
» violence, conformément au privilége de Sa Majesté. »

Après avoir vérifié tous les titres produits par Vaultier, le lieutenant-général accorda l'autorisation par une ordonnance du 8 janvier 1689 dans les termes où elle avait été demandée.

L'Académie royale de Musique était désormais fondée légalement ; il ne restait plus qu'à faire construire le théâtre qui devait la recevoir ; mais c'était là le plus difficile pour le seigneur des chants, qui n'était pas riche, et qui, malgré l'emphase de ses discours, n'inspirait qu'une confiance médiocre aux financiers de l'époque.

Tout considéré, puisque l'argent lui faisait défaut, il songea que le Jeu de Paume des Deux-Maures pourrait remplir son but, aussi bien que l'eût pu faire le théâtre spécial qu'il avait rêvé ; il s'aboucha donc avec le propriétaire, lequel se montra d'autant mieux disposé à traiter avec lui que depuis longtemps son immeuble n'était plus occupé qu'accidentellement ; et ce fut sans doute à cette occasion que l'on construisit les loges, les galeries et le paradis, et que l'on donna ainsi au Jeu de Paume les apparences d'un véritable théâtre ; on fit plus encore, car Vaultier aimait l'apparat ; on plaça au-dessus de la porte d'entrée une plaque en marbre noir avec ces mots, gravés en lettres d'or : *Académie royale de Musique.*

Peu de temps après, Vaultier fit l'ouverture de son *Académie et Opéra* par la *tragédie de Phaëton, mise en musique*, dont les partitions furent imprimées à Rouen, d'après le permis qu'en donna le lieutenant-général.

C'était là, sans doute, une redoutable concurrence pour les comédiens du Jeu de Paume des Braques ; car, dans ces temps-là comme aujourd'hui, on se laissait facilement séduire par la nouveauté, et le titre pompeux d'Académie royale de Musique qui resplendissait au fronton du Jeu de Paume des Deux-Maures était bien propre à lui attirer la préférence du public.

Aussi, voyez la puissance des mots ! les comédiens des Braques ne trou-

Digitized by Google

vèrent rien de mieux, pour contrebalancer le prestige de l'Académie de Musique, que de changer le nom de Comédie en celui d'Opéra.

En effet, à partir de 1689, on ne trouvera plus jamais d'autre appellation que celle-là ; vous ne verrez pas non plus de comédiens ; tous les acteurs, ceux de l'Académie de Musique comme Cceux de la omédie, s'intitulent maintenant *acteurs de l'Opéra.*

Nous ne saurions dire quelle fut la durée de l'Académie de Musique; nous savons seulement, par une ordonnance de police, qu'elle durait encore le 11 janvier 1690, puisque deux laquais furent punis pour le trouble par eux causé à la sortie à *dix heures et demie du soir.*

Après avoir suffisamment établi l'existence simultanée des deux théâtres, il nous reste à faire connaître à quelle époque et par suite de quelles circonstances le Jeu de Paume des Deux-Maures devint l'unique salle des spectacles, ou, comme on disait alors, le seul Opéra de Rouen.

Le 17 mars 1696, le sieur *Pierre, directeur de l'Opéra*, avait réuni ses acteurs pour faire la répétition d'une *pièce nouvelle appelée Alceste*, afin de la pouvoir jouer le lendemain qui était un dimanche. La répétition, commencée à six heures, était terminée à neuf heures, et à dix heures tout le monde était parti.

Pierre et son fils avaient eu la précaution, avant de se retirer, de faire perquisition exacte partout, ainsi qu'ils en avaient l'habitude et qu'ils n'y avaient jamais manqué depuis que l'*Opéra* était sous leur direction.

Cependant « à onze heures, le feu était partout, et à cinq heures du matin, » malgré le secours des habitants, il brûlait encore et ne s'éteignit que par la chûte des *combles, lesquels, en tombant, étouffèrent ce qui restait de l'incendie* (1).

Du Jeu de Paume des Braques il ne restait plus rien que les quatre murs.

Quant au mobilier, aux costumes, aux décors, ils avaient été complètement détruits, et le pauvre Pierre n'avait plus rien qu'un procès en perspective.

(1) Procès-verbal du Conseiller-Commissaire, dressé le 18 mars 1696.

Digitized by Google

Le propriétaire voisin de l'Opéra était un sieur Godefroy, échevin de la ville et raffineur de sucre. Sa raffinerie, contiguë au Jeu de Paume, ayant été quelque peu endommagée par l'incendie, il s'en prit au directeur de l'Opéra, et ce fut à sa requête que le procès-verbal dont nous venons de parler fut dressé.

Mal lui en prit, cependant, car de l'enquête et de l'expertise il résulta la preuve que le feu avait commencé dans la raffinerie et s'était communiqué à l'Opéra ; mais ce procès nous importe peu et nous n'y voulons puiser que quelques renseignements sur le sujet qui nous occupe.

D'après le procès-verbal des experts, le Jeu de Paume des Braques, dont les quatre murs étaient construits en pierres de taille et moëllons, représentait un carré long. Il avait 94 pieds de longueur et 31 pieds de largeur, de dedans en dedans. L'intérieur était divisé en théâtre, amphithéâtre et loges ; ces dernières étaient construites en bois *peint à l'huile*, et les cloisons étaient en bois de sapin recouvertes de toiles gommées. Les décors étaient en toiles gommées. Ce procès-verbal, dressé en présence du sieur de Boisguilbert et des parties, constate en outre que l'on jouait aux Braques *la comédie* et *l'opéra*.

Mais c'en est fait, désormais on ne parlera plus ni du directeur Pierre, ni du Jeu de Paume des Braques, tous deux sont ruinés et le Jeu de Paume des Deux-Maures va reprendre son ancien éclat.

E. GOSSELIN.

(*La suite à une prochaine livraison.*)

Digitized by Google

VARIÉTÉS.

BÉNÉDICTION

DE LA

CHAPELLE DU PETIT SÉMINAIRE DU DIOCÈSE DE ROUEN

AU MONT-AUX-MALADES.

Les séminaires, le nom seul l'indique, sont la grande source du sacerdoce catholique. Et si vous cherchez la raison de tout le bien qui se fait de nos jours dans les villes comme dans les campagnes; si vous demandez la cause de cet apostolat qui va jusque chez les nations infidèles et les plus éloignées porter la bonne nouvelle de l'Evangile, vous reconnaîtrez que c'est dans le séminaire que s'allume, au cœur du lévite, ce feu sacré qui ne s'éteint plus qu'avec la vie.

Les séminaires sont donc à cette heure le principal avenir de la religion chrétienne dans le monde.

A ce titre, ils ont droit à toute la sollicitude des évêques, ces pères et pasteurs des âmes dans chaque diocèse de l'univers catholique. Aussi, tous les évêques français veillent-ils sur leurs séminaires comme sur la prunelle de leurs yeux. C'est leur sollicitude épiscopale qui a créé, parmi nous, ces précieuses institutions. Les grands séminaires sont l'œuvre concertée de l'Etat et de l'Eglise, au moment de la réorganisation du culte en France. Ils sont sortis du sein même du Concordat, comme une des conditions essen-

Digitized by Google

tielles de son existence; mais les petits séminaires sont l'œuvre spéciale et presque personnelle des évêques.

Nous ignorons l'origine particulière des divers petits séminaires qui nous entourent, mais le petit séminaire de Rouen a ceci de particulier qu'il est issu du cœur même de son premier pasteur, et qu'il semble comme une fleur germée sur sa tombe.

Personne de nous, en effet, n'a oublié que le cardinal Cambacérès, mort à Rouen, le 25 octobre 1818, constitua le diocèse son légataire universel et que la principale partie de son héritage fut affectée à l'acquisition et à la création de notre petit séminaire.

Autorisés par ordonnance royale du 21 mai 1819 à accepter le legs et à lui donner un emploi, les vicaires-généraux capitulaires, MM. Holley, Tuvache et Malleux, achetèrent, le 13 août de la même année, l'ancien prieuré du Mont-aux-Malades, fermé en 1790, aliéné peu après et devenu la propriété de Mme Sacquespée.

On s'empressa de relever de ses ruines cette maison de prière et de charité, fondée juste sept siècles auparavant (en 1120) pour être l'asile de la plus hideuse des infirmités humaines. On construisit quelques bâtiments nouveaux, et dès 1820, la pieuse demeure s'ouvrit aux études littéraires et à la vocation ecclésiastique.

Dire tout ce qui s'est fait de bien dans cette sainte maison depuis plus de quarante années qu'elle abrite des générations sacerdotales, cela est au-dessus de nos forces. On peut assurer que la majeure partie du clergé du diocèse de Rouen est sortie de ces murs déjà sanctifiés par des siècles de prières. Or, le clergé de notre archidiocèse, chacun se plaît à le reconnaître autour de nous, est un modèle de sagesse et de dévouement, d'édification et de piété, d'abnégation et de pauvreté volontaire. Il est pour ce grand département le sel qui assaisonne la vie et les mœurs d'une population laborieuse et chrétienne.

Mais ce séminaire du Mont-aux-Malades, si prospère dans ses œuvres, si riche en hommes, en science et en vertus, manquait d'une chapelle pour les exercices particuliers de la maison. Tous les devoirs religieux des élèves du

Digitized by Google

sanctuaire, devoirs si précieux pour l'œuvre même de leur vocation, s'accomplissaient à l'église paroissiale. Assurément, pour le pasteur du lieu, cette abondance de prêtres et de secours spirituels était un trésor ; pour les bons paroissiens, ces pieux jeunes gens étaient un sujet d'édification ; mais la nature si différente de leurs exercices et une cohabitation forcée de tous les jours devenaient une gêne pour l'un comme pour l'autre service.

Les élèves surtout, composés la plupart de jeunes enfants, étaient loin de trouver dans une église paroissiale tout le confortable nécessaire à leur âge, pour des exercices longs et souvent répétés.

Depuis longtemps nos archevêques comprenaient cela et tous désiraient doter leur petit séminaire d'un oratoire particulier. Mgr Blanquart de Bailleul mit le premier la main à l'œuvre il y a quelques années. Secondé par M. l'abbé Delahaye, aujourd'hui vicaire-général, mais alors supérieur du petit séminaire, il demanda à M. Barthélemy, le constructeur de Bonsecours, l'architecte religieux par excellence, le plan et le devis d'une chapelle. Le pieux et savant artiste le donna tel qu'il pouvait être venant de lui, tel que nous pouvons juger à présent sur sa mise en œuvre.

Nourri des chefs-d'œuvre du moyen-âge, le nouveau maître des œuvres demanda ses inspirations à l'architecture du XIIIe siècle ; il la reproduisit ici simple, solide et élégante, comme elle se montre dans tous les édifices de ce temps. Forcé, par des mesures d'économie, de descendre à des matériaux vulgaires, il a su cependant en tirer un excellent parti. L'appareil extérieur est en briques rouges, losangées à l'aide de briques noires. Les contreforts et les ouvertures sont en pierre de taille. Les fenêtres sont de simples lancettes fines, aiguës et de bon goût. Les voûtes en briques de plâtre sont soutenues par des colonnettes formant consoles. Les sacristies sont ménagées à propos. On peut dire que cet édifice, quoique limité aux stricts besoins du service, n'en est pas moins un petit modèle placé chaque jour devant les yeux de jeunes élèves du sanctuaire, destinés à devenir plus tard les gardiens de nos églises.

L'effet qu'il produit est saisissant : il y a tant de goût, tant de grâce, tant d'harmonie dans chacune de ces pierres, qu'on sent très bien que

Digitized by Google

l'artiste a mis son cœur dans les assises du temple : *quoniam placuerunt servis tuis lapides ejus.*

Un chemin de croix en relief, enchassé dans les murs et entouré d'un délicieux encadrement du XIIIe siècle, rompt heureusement la nudité de ces murailles lisses et unies.

Cette chapelle inspire la piété; par elle-même, elle est déjà une prière permanente et comme un continuel cantique en l'honneur de l'Eucharistie. Nous surprendrons agréablement le lecteur quand il saura que ce charmant oratoire est l'œuvre de trois années de travail et le fruit de la charité.

En effet, pour faire sortir de terre cette chapelle, pour la conduire à bonne fin, la caisse diocésaine manquait de ressources suffisantes. On songea alors à faire un appel aux prêtres du diocèse, chacun répondit avec empressement, et, par les soins de Mgr de Bonnechose, successeur de Mgr de Bailleul, les fondements furent jetés en mars 1860.

La construction fut activement poussée et soigneusement surveillée. Enfin, après une attente de près de trois années, le savant et zélé prélat, qui avait posé la première pierre, a eu la consolation de bénir l'œuvre achevée, et d'y introduire les jeunes enfants qui, sous ses ailes, se forment à la science et aux vertus ecclésiastiques. Cette touchante cérémonie a eu lieu le 18 décembre 1862, et elle marquera en lettres d'or dans l'histoire du séminaire et dans celle du diocèse.

Vers dix heures, Mgr de Bonnechose s'étant rendu au Mont-aux-Malades, sortit processionnellement de la maison pour se diriger vers la chapelle, à travers une allée de tilleuls séculaires qui, après avoir protégé des fronts monastiques, ombragent à présent de jeunes têtes cléricales. Sa Grandeur était précédée des élèves de son grand séminaire, d'un nombre considérable de curés et de doyens. Elle était escortée de ses vicaires-généraux et de son chapitre métropolitain. Dans cette longue assistance, on ne comptait pas moins de deux cents prêtres, venus de tous les points de notre vaste circonscription ecclésiastique. On eût dit un vrai synode diocésain.

Digitized by Google

Monseigneur, mitre en tête, s'avançait vêtu d'une chape d'or, s'appuyant sur une crosse dans le style du XIIIe siècle. Derrière lui marchaient les élèves du petit-séminaire, l'architecte diocésain, le maire et les trésoriers du Mont-aux-Malades, les notables habitants de la paroisse et de pieux laïques, anciens élèves de l'établissement.

A la porte de la chapelle, le prélat fut complimenté par le supérieur de la maison. M. l'abbé Alliaume s'est montré le digne interprète d'une si vénérable assemblée. Il a parlé du fond de son âme au nom de ses chers enfants, au nom des professeurs, des prêtres présents et de tout le clergé diocésain.

Les paroles si bien senties, si bien accentuées de M. le Supérieur, ont vivement ému les assistants, et jusqu'au pontife lui-même, qui, en quelques mots, a su dire combien son cœur surabondait de joie et de consolation dans cette fête de famille.

Monseigneur a procédé ensuite à la bénédiction de l'édifice. Il en a aspergé les murs extérieurs : puis il est entré en chantant les litanies des saints, après quoi il a bénit le pourtour intérieur de l'enceinte sacrée.

Pendant la messe basse, qui a été célébrée par M. Delahaye, vicaire-général, M. le Supérieur a fait, pour les besoins de la chapelle, une quête qui dut être abondante.

Après la messe, Monseigneur, vêtu de la chape et la crosse à la main, adressa du pied de l'autel une pieuse et paternelle allocution dans laquelle il retraça l'histoire du nouvel édifice : puis, rappelant la construction du premier temple que Dieu ait autrefois possédé sur la terre, il a comparé les pierres taillées par David et par Salomon à ces pierres vivantes du sanctuaire, que l'on prépare ici tous les jours dans cet atelier ecclésiastique. Ce discours s'est terminé par une bénédiction solennelle, et la cérémonie a été close à midi par un *Te Deum* d'action de grâces.

Un banquet a été offert au prélat et aux membres assistants dans la grande salle des exercices. A la fin de cette agape chrétienne, des compliments en vers latins, français et anglais, ont été adressés à Monseigneur par

Digitized by Google

les élèves des différentes classes. La récompense de tant d'efforts a été un congé de huit jours.

La chapelle qui a été consacrée dans ce jour de fête complète l'établissement fondé au Mont-aux-Malades il y a quarante années, et qui n'a cessé depuis ce moment de croître et de prospérer. Puisse le nouvel oratoire être, pour cette maison, un gage d'avenir et de durée. Puissent enfin de longues générations cléricales s'abriter dans ce sanctuaire, conserver précieusement ces pierres sorties de la main d'un artiste éminent et consacrées par la prière d'un pieux et éloquent prélat.

Les institutions se renouvellent sans cesse sur la terre. L'Eglise, elle-même, s'accommode des modifications que subit la société humaine. Mais toujours la religion survit aux transformations sociales, et son immortelle destinée est de renaître et de fleurir sans fin sur les ruines amoncelées par le temps et par les hommes.

En terminant ce compte-rendu consacré à une maison d'études et de prières où, nous-même, avons passé quatre années de notre jeunesse cléricale, qu'il nous soit permis d'accorder un souvenir à un condisciple distingué, qui est devenu prêtre des lois et l'un des oracles de la jurisprudence française. Nous voulons parler de M. Victor Marcadé, de Rouen, avocat au Conseil d'Etat et à la Cour de Cassation, et auteur d'un *Commentaire sur le Code Napoléon*, suivi dans toutes les écoles de droit. Quoiqu'il ne soit pas entré dans l'Eglise, M. Marcadé n'en demeura pas moins un excellent chrétien, et il a conservé jusqu'à la mort les bons principes et les pieux sentiments qu'il avait puisés à l'école du Mont-aux-Malades.

Il est encore un autre souvenir qui ne saurait échapper à notre cœur de prêtre et d'archéologue : nous faisons allusion à M. l'abbé Langlois, dont naguère nous regrettions la perte prématurée et inattendue. D'abord élève, puis professeur au petit séminaire, il se dévoua quinze ans pour cette maison, dont il fit grandement progresser les études. Dans le silence et la paix du sanctuaire, il écrivit l'histoire de cette antique demeure. Fouillant dans les archives du prieuré, interrogeant les pierres de cette léproserie,

Digitized by Google

il a pu dresser ici un testament littéraire, et élever, en dix années d'études dignes d'un bénédictin, un monument de science historique et d'érudition ecclésiastique.

L'Académie et la Commission des Antiquités, le chapitre et l'Eglise de Rouen regrettent et regretteront longtemps en lui le prêtre orné de toutes les vertus sacredotales et enrichi de toutes les lumières que l'étude peut donner.

L'abbé Cochet.

Digitized by Google

CHRONIQUE NORMANDE.

HACHETTES DE BRONZE TROUVÉES A LA HÈVE. — (*Extrait d'une lettre à M. le maire du Havre.*) « — Vous avez eu la bonté de m'adresser trois hachettes en bronze pour avoir mon opinion sur elles. Je me fais un plaisir de vous dire ce que je sais sur une matière que la science est encore loin d'avoir éclaircie.

» Les hachettes dont vous avez soumis le spécimen à mon examen se trouvent à peu près dans toute l'Europe. Elles sont assez communes en France. J'en connais au moins douze dépôts rencontrés dans la seule Seine-Inférieure depuis environ quarante ans.

» Généralement on les trouve par groupes ; ce qui fait que les Musées de Rouen, du Havre, de Dieppe et de Neufchâtel ont pu s'en approvisionner. On en rencontre même dans des collections particulières. Sans sortir de l'arrondissement du Havre, le vallon d'Antifer, près Etretat, en a donné dix-huit en 1842 ; Harfleur au moins douze en 1846, et Gonfreville-l'Orcher environ six en 1845, et trente-neuf en 1859.

» J'ai soumis quelques-unes de ces hachettes à l'analyse de M. Girardin. Ce savant chimiste y a trouvé quatorze parties d'étain sur quatre-vingt-six de cuivre.

» Ce bronze, ajoutait-il, est identique à celui d'un poignard antique » rapporté d'Egypte par Passalacqua et analysé par Vauquelin. » Il s'en suivrait de là, ce me semble, que la composition de l'ancien bronze de notre patrie viendrait d'Orient.

» Dans tous les cas, les archéologues attribuent généralement les hachettes de ce genre aux Celtes et aux Gaulois, et ils leur donnent communément le nom de *Celts*.

» Celles que vous m'avez adressées n'ont pas été polies ni ébarbées ; elles

Digitized by Google

sont encore telles qu'elles sortirent du moule du fondeur. Du reste, c'est généralement en cet état qu'on les rencontre dans notre pays. L'une des trois a possédé un anneau de suspension qui a péri. Le plus souvent elles n'en possèdent pas. On en a connu qui avaient été dorées.

» On a émis plusieurs théories à propos de leur emmanchement. Tout récemment encore M. Pinguilly-L'haridon, conservateur du Musée d'artillerie de Paris, en développait une dans la *Revue archéologique*. Mais je vous fais grâce de toutes parce que, jusqu'à présent, ce sont des hypothèses plus ou moins ingénieuses. On ne sera sûr du fait que lorsqu'un emmanchement antique sera parvenu jusqu'à nous.

» Quant à leur origine gauloise, ce qui pour moi le prouve mieux que tout le reste, c'est la présence de l'une d'elles dans une sépulture celtique de l'Alsace, récemment explorée par M. de Ring, de Strasbourg.

» Voilà, en quelques mots, ce que je puis vous dire de mieux sur ces objets intéressants.

» Le Musée du Havre en possède déjà quelques spécimens venant de Harfleur et d'Orcher.

» Ce n'est pas une raison pour ne point conserver précieusement celles-ci, surtout si elles viennent réellement du cap de la Hève, l'ancien chef de Caux, *Caput Caleti*. La collection havraise est surtout ouverte en faveur des monuments du canton et de l'arrondissement. La Hève, c'est le Havre. On la savait déjà romaine : il est intéressant de la connaître gauloise.

» Mais, je vous prie, monsieur le maire, de bien vous assurer de la provenance, car déjà, en 1805, un faussaire a tenté de tromper la ville du Havre, en lui faisant recueillir une inscription romaine fabriquée, et qu'il assurait aussi avoir été trouvée sur le cap de la Hève. (Voir le *Moniteur universel* du 11 thermidor an XIII, 30 juillet 1805). J'ignore ce qu'est devenu aujourd'hui ce prétendu marbre romain de la Hève; mais la fausseté en est à présent reconnue par nos meilleurs épigraphistes, notamment M. Léon Renier, l'auteur de l'*Épigraphie de la Gaule*.

» J'aime à croire que votre dernière découverte est parfaitement authen-

Digitized by Google

tique. Cette condition admise, je ne puis qu'applaudir à l'acquisition d'objets dont le principal mérite gît surtout dans la provenance. »

DOLIUM ROMAIN TROUVÉ A SAINT-WANDRILLE-RANÇON, EN 1862. — Au mois de juin dernier, en traçant, dans la traverse de Saint-Wandrille-Rançon, le chemin de grande communication n° 37, de Guerbaville à Veules, on a trouvé une sépulture romaine en face et presque dans l'aître de l'église de Rançon. Cette sépulture, placée à 70 centimètres du sol, consistait en un *dolium* en terre cuite, posé perpendiculairement et recouvert de tuiles à rebords.

Ce grand vase, épais de 27 millimètres, avait été diminué et ouvert violemment pour le consacrer à des usages funéraires. On avait abattu le goulot et le col jusqu'aux anses, et l'on y avait substitué une ouverture circulaire de 23 centimètres de diamètre. La hauteur du vase était de 60 centimètres, y compris la pointe, qui représentait 2 centimètres. Sa circonférence, prise dans sa plus grande largeur, est de 1m 85, ce qui lui donne un diamètre de 62 centimètres. Il ne renfermait, dit-on, qu'un seul vase en terre noire, qui a été brisé et perdu depuis. Il est vraisemblable que ce *dolium* contenait aussi des os brûlés. Les ouvriers étant seuls au moment de la découverte, il n'a pas été possible de le savoir.

Aux environs du *dolium*, on m'a assuré que la terre contenait beaucoup de poteries noires.

Ces divers renseignements m'ont été donnés par M. Vascossin, agent-voyer du canton de Caudebec, chez lequel j'ai vu le *dolium*.

VASES DE BRONZE TROUVÉS A ANCRETTEVILLE-SUR-MER. — Le *Journal de Rouen*, dans son numéro du 25 novembre 1862, et le *Journal de Fécamp*, dans son numéro du 26 du même mois, ont parlé d'une découverte qui venait d'être faite quelques jours auparavant à Ancretteville-sur-Mer (canton de Valmont). Cette découverte consistait principalement en deux vases de cuivre et de bronze essentiellement culinaires et très malaisés à dater; la raison de cette difficulté vient de ce que le milieu dans lequel ces objets ont

Digitized by Google

été trouvés ne détermine rien, et que ces vases se rencontrent presque toujours dans une cachette ; enfin, il paraît à peu près certain que leur usage s'est prolongé longtemps et même qu'il existe encore.

Le premier objet, le principal pour nous, est une marmite en bronze presque semblable pour la forme à nos marmites d'aujourd'hui. Comme elles, elle pose sur trois pieds et possède deux oreillons pour une anse de fer qui a disparu. L'autre vase est une chaudière ou bassin sans pieds ni anse ; sa forme et son métal rappellent les vases de cuivre qui furent trouvés, soit à Saint-Martin-en-Campagne, en 1830, soit à Bailly-en-Rivière, en 1852.

De ces deux vases, le plus conservé de tous est la marmite ; on la trouve fréquemment et à peu près partout. A ma connaissance, et depuis que je fais de l'archéologie, c'est-à-dire depuis trente ans, il en a été recueilli sept dans la Seine-Inférieure. La première a été trouvée à Lillebonne, en 1836 ; le seconde dans le bois des Loges, près Fécamp, en 1845 ; la troisième au Val-de-la-Haye, près Rouen, en 1846 ; la quatrième à Tourville-la-Chapelle, près Dieppe, en 1847 ; la cinquième à Vatteville-la-Rue, près Caudebec, en 1859 ; la sixième à Saint-Pierre-lès-Elbeuf, en 1861 ; la septième enfin à Ancretteville-sur-Mer, en 1862.

Toutes ces marmites se ressemblent pour la forme au moins, sinon pour la capacité. Généralement on les rencontre en terre et dans un lieu où elles paraissent avoir été cachées à dessein ; à ma connaissance, deux d'entre elles possédaient dans leur sein des objets de ménage. Celle de Vatteville contenait un chandelier ou pied de lampe ; celle des Loges renfermait trois chandeliers de bronze, trois cuillères à potage en cuivre. Ces cuillères étaient marquées d'une fleur de lys.

Cette dernière circonstance prouve bien clairement que tout ce mobilier culinaire date du moyen-âge chrétien. De plus, nous avons la certitude qu'au XIVe siècle on fabriquait encore ces sortes de marmites aussi communément que les cloches ; la preuve de ceci existe dans la pierre tombale d'un fondeur de métaux qui se voit au musée d'York, en Angleterre ; de chaque

Digitized by Google

côté de la croix tumulaire ce sculpteur catholique a figuré une marmite et une cloche, attributs de la profession du défunt.

Tout porte donc à croire que ces diverses marmites de bronze, celle d'Ancretteville comme les autres, ne datent guère que du XIIe siècle. Cette origine récente et leur abondance dans les musées ou collections particulières expliquent le prix relativement peu élevé qu'elles atteignent habituellement dans le commerce des antiquités.

MONNAIES D'OR DU XVIe SIÈCLE TROUVÉES A HOUDETOT (SEINE-INFÉRIEURE), EN 1862. — Le 18 avril 1862, trois ouvriers travaillant dans une ferme de la commune de Houdetot (canton de Fontaine-le-Dun, Seine-Inférieure), ont trouvé, à une légère profondeur du sol, trois écus d'or du XVIe siècle, parfaitement conservés.

Deux de ces pièces étaient de François Ier et offraient, entre les bras des croix, l'une deux FF couronnés, l'autre deux FF non couronnés et deux fleurs de lis.

La troisième pièce était de Henri III, au millésime de 1578. Ces trois belles monnaies ont été achetées par le curé de Fontaine-le-Dun, qui les a placées dans sa petite collection.

Le 2 mai suivant, ces mêmes ouvriers ont encore rencontré au même endroit un écu d'or de Charles IX, à la date de 1562, et une pistole d'Espagne de Philippe II.

Ces nouvelles pièces ont encore été acquises par M. le doyen de Fontaine.

L'abbé COCHET.

Digitized by Google

BIBLIOGRAPHIE.

DICTIONNAIRE GÉNÉRAL DES LETTRES, DES BEAUX-ARTS et DES SCIENCES MORALES ET POLITIQUES, par M. Th. Bachelet, une Société de littérateurs, d'artistes, de publicistes et de savants, avec la collaboration et la co-direction de M. Ch. Dezobry.

Dans la livraison de la *Revue* du 30 novembre dernier, nous avons rendu compte un peu sommairement de ce Dictionnaire, dont la première partie venait de paraître. La deuxième a été publiée un mois plus tard. Aujourd'hui l'ouvrage est complet, et nous pouvons le juger dans son ensemble. On ne saurait, d'ailleurs, trop faire connaître une œuvre qui est destinée, plus que toute autre, à répandre l'instruction et à en développer le goût, qui est un répertoire de toutes les connaissances humaines en littérature, en philosophie, en politique, en religion, en jurisprudence, en matière de beaux-arts.

Le *Dictionnaire* de MM. Bachelet et Dezobry n'est pas la première entreprise de ce genre que compte notre littérature, mais il n'a de commun que le nom et le but avec les dictionnaires qui l'ont précédé et qui, pour ne parler que des plus modernes, ont déjà beaucoup vieilli. Les principaux, tels que le *Dictionnaire de la Conversation, l'Encyclopédie des gens du monde, l'Encyclopédie du XIXe siècle,* datent d'une vingtaine d'années; autant vaudrait dire d'un siècle, tant, de nos jours, le domaine de l'intelligence s'agrandit et change de face rapidement. D'un autre côté, ces recueils trop volumineux et trop chers n'ont pénétré que chez les gens aisés et ne sont accessibles aux hommes d'étude que dans les bibliothèques publiques des grandes villes.

Ils laissent, en outre, beaucoup à désirer, en ce sens qu'ils n'ont abordé que les grands sujets; qu'une foule de petits articles qui ont aussi leur importance y font défaut; que les articles qui s'y trouvent sont souvent incomplets et ne font qu'effleurer la question au lieu d'en donner la substance. Les sources où l'auteur a puisé n'étant pas indiquées, le lecteur, s'il veut en savoir plus long, est obligé d'aller au hazard à la recherche des documents qui existent sur la matière, objet de sa prédilection. La rédaction de ces articles a été confiée, en général, à des hommes de lettres connus par d'estimables travaux; mais on sent qu'il leur a manqué une main habile et expérimentée, tantôt pour en élaguer les détails inutiles, tantôt pour y ajouter des détails essentiels oubliés.

Digitized by Google

Ces Recueils ont encore le tort d'avoir embrassé un cadre trop étendu et d'avoir voulu s'adresser à un trop grand nombre de lecteurs de goûts divers. L'histoire des faits y marche côte à côte avec celle des idées. Tel qui n'a besoin que de l'Histoire et de la Biographie hésitera à acheter un ouvrage où il est traité en même temps d'arts et de sciences qui ne l'intéressent pas. C'est ce qui explique, en même temps que leur prix élevé, le peu de popularité de ces Encyclopédies, le peu de services réels qu'elles ont rendus.

MM. Bachelet et Dezobry ont su éviter les inconvénients que nous venons de signaler. Avec leur système, la confusion disparaît. Ils ont commencé par traiter à part l'Histoire et la Biographie dans un Dictionnaire qui, grâce à l'exactitude, à la multiplicité de ses renseignements et à son prix modeste, se trouve aujourd'hui entre les mains de la jeunesse studieuse et y restera pendant plus d'une génération. Encouragés par ce succès que chaque jour ne fait que confirmer, les mêmes auteurs ont consacré un second Dictionnaire aux Lettres, aux Beaux-Arts, aux Sciences morales et politiques. C'est un ouvrage neuf pour le plan, pour la rédaction, pour l'unité de vues. La plupart des collaborateurs appartiennent à l'Université et ont apporté dans leurs articles cet esprit de méthode, cette clarté d'exposition, ce talent vulgarisateur qui distinguent leur enseignement public. Considérant qu'ils ne s'adressaient plus dans le Dictionnaire à des lecteurs spéciaux, mais à tout le monde, ils ont caché les épines de l'érudition sous des formes élégantes et concises en même temps. Ils ont mis les plus hautes questions au niveau des intelligences qui les ont le moins approfondies, et n'en ont fait comprendre que ce qu'il est nécessaire d'en savoir, mesurant l'étendue du résumé sur l'importance du sujet.

Ce résumé est toujours un historique complet, quand le sujet a une histoire, et le lecteur peut voir en un instant toutes les phases par lesquelles a passé une question religieuse, philosophique, littéraire, artistique, depuis son origine jusqu'à nos jours. Les systèmes philosophiques, tant anciens que modernes, sont exposés avec une lucidité attrayante, sans parti pris, sans discussion, avec le pour et le contre et le dernier mot de la critique contemporaine à leur égard. Nous citerons les mots *Socratique* (philosophie), *Péripatéticienne* (doctrine), *Platonicienne* (philosophie), *Panthéisme, Matérialisme, Cartésianisme, Eclectisme,* etc.

On trouve dans le Dictionnaire non seulement l'histoire de la langue et de la littérature de chaque peuple, mais encore l'analyse des chefs-d'œuvre qui sont la gloire éternelle de l'esprit humain et qu'il n'est pas permis à un homme du monde d'ignorer, et même celle des œuvres qui ont joui autrefois d'une grande popularité et que les érudits seuls peuvent apprécier au-

Digitized by Google

jourd'hui. A côté des notices sur l'*Iliade*, l'*Énéide*, la *Jérusalem délivrée*, la *Messiade*, les *Lusiades*, *Don Quichotte*, le *Romancero*, etc., on peut lire celles qui ont pour objet les romans de chevalerie et les légendes du moyen-âge, tels qu'*Amadis de Gaule*, *Arthur*, etc. En un mot, sur quelqu'œuvre que ce soit, pourvu qu'elle ait une valeur consacrée, le Dictionnaire est toujours prêt à répondre. Il en est de même pour tout ce qui concerne l'architecture, la peinture, la sculpture, la gravure, la photographie, la musique, etc. Dans les articles sur les grands sujets qui ont inspiré en même temps les poètes et les artistes, tels, par exemple, que *Prométhée*, *Psyché*, sont indiquées les œuvres soit littéraires, soit artistiques, auxquelles ces deux mythes célèbres ont donné lieu.

Le Dictionnaire ne laisse échapper aucune occasion de prouver l'alliance permanente qui existe entre les Beaux-Arts et la Littérature. Qu'on lise les articles qui ont pour titre : *Art*, *Romantisme*, *Réalisme*, etc., dont le peintre, le sculpteur peuvent faire leur profit aussi bien que l'écrivain. On n'a pas toujours un Code Napoléon sous la main ; le dictionnaire peut en tenir lieu pour la jurisprudence usuelle, pour une foule de questions qui se présentent à chaque instant à propos de *Propriété*, de *Sociétés commerciales*, de *Bail*, de *Contrat*, etc. Il ne quitte pas un mot avant d'en avoir énuméré et défini toutes les applications. Ainsi, par exemple, à l'article général Droit, nous trouvons le *droit administratif*, le *droit à l'assistance*, le *droit au travail*, le *droit canon* ou *canonique*, le *droit civil*, le *droit commercial*, le *droit des gens*, le *droit commun*, le *droit constitutionnel* ou *politique*, le *droit criminel*, le *droit divin*, le *droit maritime*, le *droit naturel*. Ailleurs on voit l'exposé des théories sociales et économiques qui ont eu quelque retentissement, telles que le *Saint-Simonisme*, le *Communisme*, le *Socialisme*, etc. On n'a pas à craindre de s'égarer en lisant ces articles ; ces utopies y sont appréciées à leur juste valeur. La politique du Dictionnaire est aussi saine que sa morale, et les jeunes gens qui la prendront pour guide ne peuvent devenir que de bons citoyens.

Si le cadre de cet ouvrage est d'une immense étendue, il demeure néanmoins spécial. Il contient l'ensemble des connaissances que doit posséder tout homme lettré. Il satisfait les esprits sérieux et ouvre en même temps une route facile à ceux qui aspirent à le devenir. Il met la science à la portée de tous, en proscrivant avec soin les formes sèches et rebutantes de l'érudition pure. Aussi pouvons-nous lui prédire avec certitude un succès général et de longue durée.

M. P.

Rouen.—Imp. E. Cagniard.

Digitized by Google

ARCHÉOLOGIE.

ANTIQUITÉS FRANQUES

DE

LAMBERVILLE.

(Canton de Bacqueville, arrondissement de Dieppe).

FOUILLES DE 1859 ET DE 1862.

Dupuis une vingtaine d'années, presque toutes les vallées de la Seine-Inférieure ont montré un ou deux cimetières francs sur les collines qui forment leur encaissement. Nous citerons parmi les plus empressées à nous offrir ces précieux dépôts le vallon d'Etretat, en 1842, et celui de Parfondeval, en 1851 : la vallée de l'Austreberte, en 1845 et en 1850; celles de la Clères et de la Cailly, en 1846 et en 1851. Parmi les plus riches et les plus abondantes nous nommerons les vallées de la Béthune, de l'Yère, de la Bresle, de la Varenne, de la Durdent, de la Saâne, de la Scie et surtout cet admirable bassin de l'Eaulne qui, sur cinq points différents, nous a révélé toute l'archéologie franque.

L'humble ruisseau de la Vienne n'a pas voulu demeurer en retard de ses puissants voisins. Après nous avoir fait voir, dès 1840, un cercueil de plâtre à sa source même, au sein du cime-

Digitized by Google

tière de Beaunay, il nous a donné sur les collines de Lamberville tout un champ de sépultures mérovingiennes.

Ce fut vers 1854, par un effet du hasard, comme cela arrive toujours en pareil cas, qu'apparut pour la première fois ce lieu de repos douze fois séculaire. A cette époque MM. Goyer et Leclerc, fabricants à Rouen, mais originaires de Lamberville, faisaient niveler une côte qu'ils avaient achetée dans leur pays natal. En abattant de vieilles buttes et en comblant d'anciennes fosses, on découvrit des squelettes humains accompagnés de vases et d'objets de métal. Parmi les ustensiles de fer on a conservé le souvenir d'armes, notamment de sabres qui ont été reperdus. Quant aux vases, plusieurs d'entre eux ont été brisés par la pioche des travailleurs ou dédaignés par les témoins de la découverte. M. le curé de Lamberville seulement en recueillit trois ou quatre qu'il voulut bien me remettre dans une visite que je fis à son église en 1859. L'un de ces vases est en terre rougeâtre avec couverte noire à la mine de plomb. Les deux autres sont en terre grise. La forme de tous est celle de nos sucriers ; la physionomie générale est celle des vases francs. Le vase noir présente sur sa panse et à son collet un rang de raies incrustées et de croix de Saint-André marquées à l'estampille, type bien connu de la céramique mérovingienne.

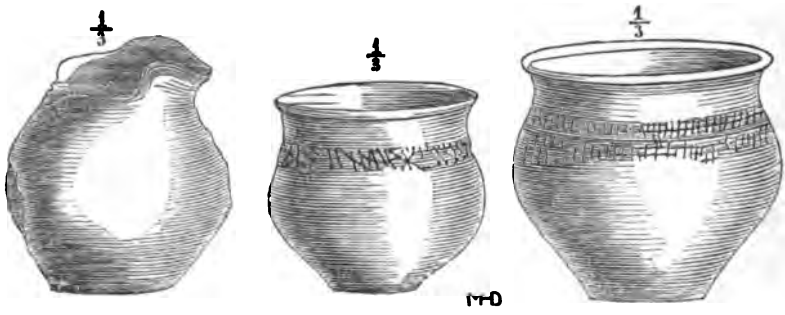

Vases en terre du cimetière franc de Lamberville.

Digitized by Google

Je ne doutai pas un instant qu'il n'y eut là un cimetière de la période franque. Par la bienveillance de M. le Préfet, qui voulut bien m'accorder une allocation, j'y pratiquai de suite une première fouille que je continuai, en 1862, après un délai bien involontairement prolongé pendant trois années.

Dans nos deux explorations réunies nous avons trouvé au moins de 18 à 20 corps, dont deux ou trois seulement avaient été dérangés à des époques reculées. Les autres étaient intacts et ils reposaient dans des fosses de craie à 1 m. 50 et même à 2 m. du sol actuel. Ces fosses, bien que se touchant les unes les autres, affectaient une orientation bien différente. Quelques-unes allaient de l'est à l'ouest, les pieds à l'orient, la tête à l'occident; mais le plus grand nombre était orienté nord et sud dans le sens de la vallée, la tête tournée au septentrion, les pieds au midi. Nous avons aisément constaté qu'aucun de ces corps n'avait été déposé dans un cercueil de bois. La matière noire et charbonnée qui enveloppait quelques-uns d'entre eux ne nous paraît pas démontrer la présence de bière. En revanche, tous ces corps ont dû être inhumés vêtus et costumés. Les boucles, les fibules, les agrafes et les épingles me semblent le prouver suffisamment.

Les sépultures de Lamberville n'étaient pas riches, mais toutes ou presque toutes étaient intéressantes. La plus grande partie nous a fourni des objets de musée et matière à observation. La moitié d'entre elles (9 sur 18) ont présenté au bout des pieds un vase en terre blanche, noire ou grise. Les vases noirs étaient ornés sur la panse de dessins en creux, reproduisant, comme toujours, les motifs de l'architecture romane. Quelques-uns de ces vases paraissent neufs, mais un bon nombre avaient servi à des usages do-

Digitized by Google

mestiques, quelques-uns même avaient été au feu et présentaient des taches de fumée ou s'étaient écalés par suite de la chaleur. Mettait-on de l'eau chaude dans ces vases ? C'est là encore pour nous un problème. On est plus porté à supposer qu'on les remplissait d'eau bénite dans un but entièrement religieux. Le vase le plus curieux que nous ait fourni cette fouille, est un petit pot à bec triangulaire comme les cruches romaines. Ce vase, qui avait servi, avait également possédé une anse dont il semblait avoir été privé à dessein, ou par accident, lors de sa destination funéraire.

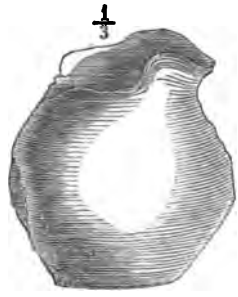

La plupart des corps ont offert, chose remarquable, une agrafe en bronze ciselé et étamé. Ces agrafes étaient munies d'une plaque et parfois aussi d'une contreplaque. Le tassement des terres en avait brisé 3 ou 4. Quelques-unes de ces plaques étaient rondes, mais

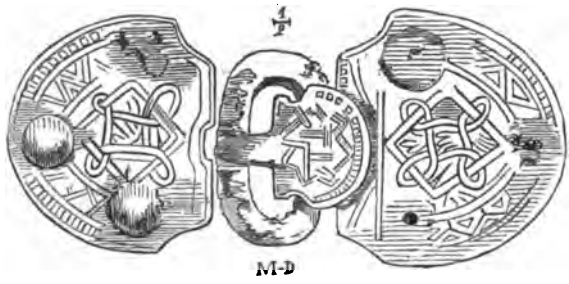

Plaque et contreplaque en bronze ciselé.

Digitized by Google

la plupart étaient de forme allongée ; un seul ceinturon nous a donné sa terminaison de bronze imitant un carré long et percé sur sa surface de deux rangs de trous, dont un reproduit des croix grecques.

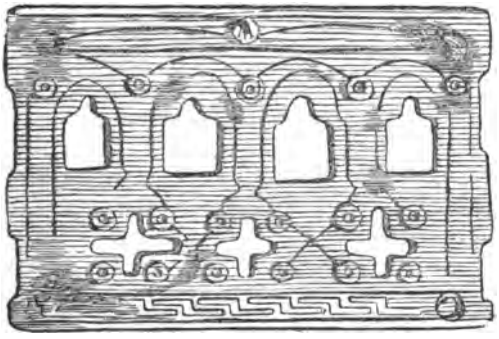

Terminaison du ceinturon en bronze ciselé.

Ce qui nous a surpris à Lamberville, c'est que ces plaques nous ont paru généralement placées sur la partie haute du corps, à peu près à la hauteur de la poitrine, là où nous trouvons partout les broches ou les fibules. Dans nos autres fouilles nous avons toujours recueilli les plaques à la ceinture et sur les os du bassin : ici elles nous ont paru plus remontées qu'ailleurs. Nous signalons ce détail sans pouvoir l'expliquer.

Une des sépultures les plus intéressantes de Lamberville a été un corps placé à 1 m. 50 du sol actuel. Il présentait à la ceinture une agrafe en fer avec plaque de forme ovale et décorée de trois têtes de clous en bronze. Cette plaque est vraisemblablement damasquinée. A côté d'elle gisait un sabre ou scramasaxe aussi en fer. Ce grand couteau, long de 40 c. ne coupait que d'un côté, et possédait des rainures sur chacune des faces de sa lame. Il avait dû être enfermé dans un fourreau de cuir décoré, d'un seul côté,

Digitized by Google

de deux jolis ornements de cuivre ciselé et étamé. Ces parures métalliques sont en forme de croissant et offrent au-dessous des tenons propres à les fixer dans le cuir.

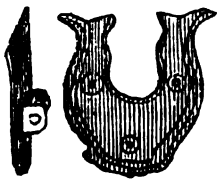

Sur le bassin de ce soldat franc nous avons encore recueilli un silex à battre le feu, un petit couteau et un instrument en fer à percer le cuir, que je prends pour une vrille ou pour une alène. Cette pièce, que j'ai souvent rencontrée sur les Mérovingiens d'Envermeu, devait faire partie de l'équipement militaire, car elle ne se rencontrait guère que sur des hommes de guerre.

Une autre sépulture, qui nous a paru celle d'une femme, nous a donné tout d'abord un collier de perles de verre et d'émail placé au-dessous de la tête et autour des vertèbres cervicales. A l'un des doigts de la main se trouvait un petit anneau de cuivre. Sur la poitrine s'étageaient deux fibules en bronze ciselé de forme circulaire et pointillées sur la surface comme pour recevoir de l'é-

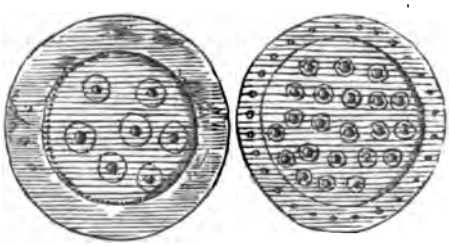

mail. Au-dessus d'elles, nous avons recueilli un style en bronze qui semblait faire fonction d'épingle. A la ceinture se trouvait un couteau de fer enveloppé dans une gaîne de cuir ou de peau.

Digitized by Google

Le 19 juin 1862, nous avons également remarqué un sujet âgé, si nous en jugeons par l'épaisseur du crâne, offrant au cou une épingle en bronze dont la tête découpée d'une façon bizarre paraît présenter un bec d'oiseau.

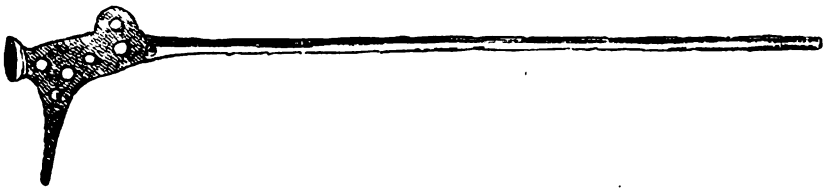

Epingle à cheveux en bronze (Lamberville, 1862).

Les épingles à cheveux sont fréquentes sur les têtes des morts antiques. — En 1860, MM. de Saulcy et A. Bertrand ont recueilli trois épingles en bronze sur la tête des Gaulois ou Gauloises d'Auvenay (Côte-d'Or) (1).

Sur la tête d'une dame romaine du Bas-Empire, trouvée à Quatre-Mares, près Rouen, en 1843, M. Deville a constaté la présence de quatre épingles à cheveux dont trois en ivoire et une en jais (2).

Mais nulle part des épingles ne sont plus fréquentes ni plus curieuses que dans les sépultures franques, saxonnes ou burgondes. Parmi les différents exemples que nous pourrions citer, nous nous contenterons de deux qui illustrent parfaitement le fait de Lamberville.

Le premier spécimen est la belle épingle d'argent doré trouvée à Envermeu en 1850.— Elle était sur la tête d'une femme richement

(1) *Revue archéologique*, nouvelle série, 2e année, p. 5, 6, pl. 1re fig. 1, 3, 4.

(2) *Revue de Rouen*, année 1843, 1re sem., p. 124-29; — *La Normandie souterraine*, 2e édit., p. 49.

Digitized by Google

parée ; elle a vingt centimètres de long. Nous donnons ici un dessin de cette riche pièce du Musée de Rouen plusieurs fois reproduite (1).

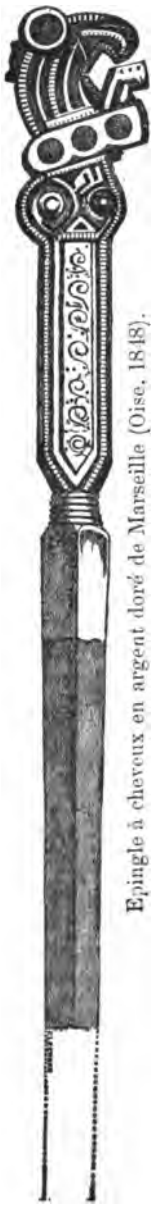

Epingle à cheveux en argent doré de Marseille (Oise, 1848).

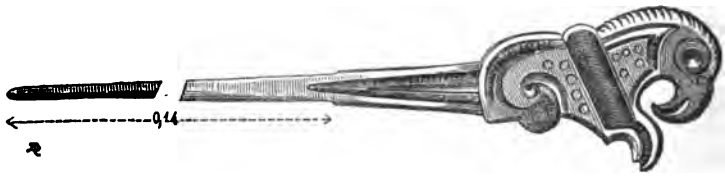

Epingle à cheveux en argent doré (Envermeu, 1850).

La seconde épingle, aussi en argent et aussi longue que la nôtre, a été recueillie en 1848 à Marseille (Oise), au milieu de sépultures Mérovingiennes. Comme à Envermeu, le type est la tête d'un oiseau dont l'œil serait formé avec un grenat. Nous donnons le dessin de cette belle pièce, qui a été reproduite en France par M. Mathon et la Société Académique de l'Oise (2), et en Angleterre, par M. Wylie et la Société des Antiquaires de Londres (3).

Vers la poitrine était une agrafe de ceinturon en bronze

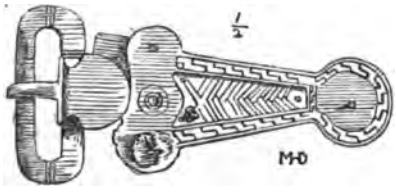

Agrafe ciselée en bronze.

(1) *La Normandie souterraine*, 1re édit., p. 300-301 ; 2e édit., p. 378-79 pl. XII. — Roach Smith, *Collectanea antiqua*, vol. II, p. 210, pl. XLIX.

(2) *Mém. de la Soc. Acad. de l'Oise*, t. III, p. 27-49, pl. IV.

(3) *Proceedings of the Society of Antiquaries of London*, vol. IV, p. 236.

Digitized by Google

ciselé et étamé, montrant au milieu un creux qui dut être rempli d'émail. Au bout des pieds, tournés vers l'est, était un vase en terre blanche. Ce vase, noirci au dehors par la fumée, présentait à l'intérieur une teinte rose que je n'ai jamais rencontrée. Ce vase, qui avait possédé une anse, est le même dont le bec triangulaire rappelle les cruchons gallo-romains.

En dehors des objets dont nous venons de parler, le cimetière de Lamberville nous a encore donné un très beau style en bronze, recueilli dans les déblais provenant des nivellements de 1854. Ce style, long de 18 c., présente à son nœud une croix gravée qui peut n'être qu'un simple ornement, mais que nous aimons à considérer comme un signe chrétien. Une petite boucle en cuivre

Style en bronze.

pour lanière est aussi sortie des déblais, mais une autre plaque de bronze pour ceinturon a été trouvée sur un sujet, également accompagnée de 10 à 12 clous du même métal, à tête pentagone et destinés sans doute à terminer ou à décorer le cuir de la ceinture.

Voilà en quoi ont consisté les modestes découvertes de Lamberville. On peut y reconnaître le mobilier habituel et toujours curieux des cimetières francs. Ce champ de repos, nous le croyons du moins, n'a pas dit son dernier mot. Nous espérons l'interroger de nouveau et lui demander une fois de plus les secrets qu'il renferme sur le costume, les mœurs, l'industrie et l'histoire de nos pères. Nous de-

Digitized by Google

vons à l'obligeance de MM. Goyer et Leclerc, possesseurs du terrain, et à M. Adrien Le Prince, principal propriétaire de Lamberville, les plus grandes facilités pour notre exploration. Nous aimons à leur en témoigner ici toute notre reconnaissance.

P. S. En 1859, en creusant les fondations de la nouvelle sacristie, on a reconnu, le long du clocher et entre les contreforts méridionaux, un beau cercueil en pierre de Vergelé placé à 1 m. 10 c. du sol actuel; ce sarcophage d'une seul pièce est orienté est et ouest, pieds à l'orient, tête à l'occident. Son épaisseur est de 8 c., sa longueur intérieure de 1 m. 75 c., extérieure de 1 m. 90 c., sa largeur intérieure aux pieds, 27 c., à la tête 62 c., sa profondeur est de 40 c. Sa forme est celle d'un parallélogramme plus étroit aux pieds qu'à la tête. Le couvercle a disparu. Nous attribuons ce tombeau à l'époque franque.

L'abbé COCHET.

Digitized by Google

SCIENCES.

DE L'ASSISTANCE PUBLIQUE

ET

DU SERVICE DE SANTÉ

DANS LES COMMUNES RURALES (1)

(SUITE.)

Des Hospices cantonaux.

Quoique, dans les communes rurales, le traitement à domicile soit la partie la plus importante de l'assistance donnée aux malades, elle ne suffit pas cependant dans tous les cas ; parfois, comme dans les villes, le malade n'a pas de domicile assuré, ou il est absolument seul, et privé chez lui de tout ce qui est nécessaire à son traitement. Un ouvrier est blessé, son état exige de prompts secours et quelquefois une opération urgente, qu'il est impossible de pratiquer dans son village (la loi même interdit au médecin officier de santé de pratiquer l'opération nécessaire.)

Et cependant l'hopital le plus rapproché est parfois à 30 ou 40 kilomètres de distance, et le blessé ne peut y être transporté que sur une charrette qui le torture horriblement : cet homme atteint par le mal dans son pays, le plus civilisé de la terre, trouve des secours moins prompts et moins assurés que le soldat tombé sur le champ de bataille.

Aujourd'hui plus de vingt chefs-lieux d'arrondissement, et plus de mille cantons n'ont ni hôpitaux ni hospices ; serait-ce trop demander que

(1) Propriété réservée.

Digitized by Google

de solliciter l'établissement d'un hospice dans chacun des cantons ruraux de la France ?

Si ces hospices de canton ne devaient servir qu'à recevoir les malades, on pourrait objecter que la dépense ne serait pas en rapport avec les services qu'ils devraient rendre, et que les frais de traitement du petit nombre de malades reçus dans ces hôpitaux seraient trop élevés s'il fallait les créer et les entretenir dans ce seul but.

Mais les hospices (1), ou mieux les maisons d'asile, que nous proposons d'établir dans chaque canton rural, auraient une autre destination ; non seulement ils devraient recevoir tous les malades pauvres de toutes les communes du canton, ils seraient encore destinés à donner asile aux vieillards et aux infirmes indigents, et à un certain nombre d'enfants abandonnés.

Les hospices existant aujourd'hui, et destinés à recevoir les vieillards et les infirmes, sont insuffisants pour le nombre de ceux qui auraient droit d'y être admis. Dans les villes mêmes, il est très difficile pour les indigents d'obtenir une place dans ces asiles ouverts par l'assistance publique ; mais ce qui est difficile pour les habitants des villes devient presque impossible pour ceux des communes rurales. Des vieillards, des infirmes indigents, sans appuis, sans recommandations, ne sachant pas même à qui, ni comment ils doivent adresser leurs demandes, ne parviennent jamais à obtenir les secours dont ils ont le plus pressant besoin.

C'est pour ces malheureux cependant que l'assistance publique devrait tenir des asiles grand-ouverts. C'est pour ces invalides des campagnes, oubliés au fond des hameaux, incapables d'aller au loin solliciter un refuge et du pain, c'est pour ces indigents hors d'état d'aller chercher les secours, que nous demandons que les secours viennent les chercher.

La création de maisons d'asile dans tous les cantons ruraux offrirait un double avantage : les vieillards et les infirmes pourraient être secourus

(1) Les noms d'hôpital et d'hospice, à tort ou à raison, inspirent une grande répugnance à ceux qui viennent y chercher des secours : il serait facile de les supprimer, et d'y substituer celui de maison d'asile.

Digitized by Google

dans le lieu de leur naissance, ou du moins dans celui où ils auraient passé la plus grande partie de leur vie; il en résulterait beaucoup plus de facilité pour admettre tous ceux qui auraient droit aux secours publics, et pour reconnaître ceux qui voudraient en abuser. Dans les campagnes surtout, les hommes qui ont travaillé toute leur vie, ont une grande répugnance à se placer au rang des indigents, et *à manger le pain des pauvres.* Pour peu qu'ils aient encore quelques ressources par eux-mêmes ou par leur famille, les vieillards et les infirmes se décideraient difficilement à vivre aux dépens de la charité publique dans l'hospice de leur canton. Et, d'un autre côté, il serait facile de connaître et d'écarter ceux qui chercheraient à obtenir un secours dont ils pourraient se passer.

L'établissement des hospices cantonaux, comme partie essentielle de l'assistance publique, contribuerait, d'une manière très efficace, à l'extinction de la mendicité dans les campagnes; s'il est possible à une bonne administration d'interdire la mendicité aux individus valides, il n'en n'est pas de même pour les malades, les vieillards et les infirmes indigents; si l'assistance publique ne vient pas à leur secours, les empêcher d'invoquer la charité privée, c'est les condamner à mourir de faim et de froid.

Une bonne et complète organisation de l'assistance publique est le seul moyen d'éteindre la mendicité.

Ce système des hospices cantonaux ne serait pas moins avantageux pour ce qui a rapport aux enfants abandonnés.

En venant au secours des enfants orphelins par l'abandon de leurs parents, on a dû renoncer à faire un choix parmi eux; et dès que l'Etat eut reconnu la nécessité de recueillir et d'élever ces enfants, il a fallu les recueillir tous sans exception. Cette partie de l'assistance publique est organisée d'une manière particulière, et qui se rapproche de ce que nous demandons pour les malades, les infirmes et les vieillards.

Mais quoique, sous beaucoup de rapports, les résultats obtenus dans l'assistance des enfants abandonnés soient satisfaisants, sous quelques autres cependant ils pourraient être améliorés.

Deux besoins principaux se font sentir dans cette partie importante de

Digitized by Google

l'assistance publique : celui d'une surveillance et d'une protection aussi active et aussi immédiate que possible sur les enfants; et celui de disséminer ces enfants dans les campagnes, plutôt que de les concentrer dans les villes; mais les mesures adoptées jusqu'ici n'ont pas pu concilier ces deux besoins. En cherchant à satisfaire l'un, l'autre se trouve lésé.

En effet, les commissions administratives des hospices, les sœurs hospitalières et les médecins attachés à ces établissements, offrent toutes les garanties désirables pour la tutelle, l'éducation et les soins à donner aux enfants assistés; mais à la condition que ces enfants séjourneront dans les hospices des grandes villes, qu'ils y seront nourris et élevés.

Si, au contraire, dans le but de les soustraire à la fâcheuse influence du séjour dans les hospices, sur leur santé et leur avenir, on cherche à les placer au milieu des habitants des campagnes, ils perdent tous les avantages résultant d'une tutelle vigilante et éclairée.

On a reconnu ces inconvénients, et on a voulu y remédier en ordonnant que tous les enfants assistés soient élevés hors des villes, et destinés autant que possible aux travaux de l'agriculture; et en nommant en même temps, pour leur surveillance immédiate, *des préposés*, chargés de remplacer près des enfants les membres des commissions administratives.

Ces subrogés-tuteurs suffisent-ils, en effet, comme surveillants et protecteurs des enfants abandonnés?

Nous le pensons pas.

Ils sont chargés de choisir, d'abord les nourrices, et plus tard les familles qui consentent à recevoir les enfants envoyés par les hospices; ils doivent veiller aussi à ce que les engagements, pris par ces familles, soient bien exécutés en tout ce qui concerne la nourriture, l'entretien et la santé des enfants. Mais une charge particulière de leurs fonctions les obligeant à garder chez eux, à leurs frais, les enfants qu'ils ne sont pas parvenus à placer, n'est-il pas à craindre que leur intérêt personnel ne leur fasse parfois fermer les yeux sur les dangers de mauvais placements?

Admettons cependant que la plupart de ces préposés soient assez consciencieux et assez desintéressés pour veiller scrupuleusement au bien-être et à la

Digitized by Google

santé de leurs enfants; au-dessus de cette surveillance matérielle, il y a à remplir envers ces enfants une mission bien plus élevée : veiller à ce que *tous* reçoivent une instruction religieuse et morale, et soient mis en état de vivre du produit de leur travail; faire en sorte qu'ils deviennent de bons travailleurs et d'honnêtes gens, c'est une tâche qui ne peut pas être remplie par des fonctionnaires salariés et subalternes. C'est une œuvre toute de charité, c'est une fonction honorifique, qui ne peut appartenir qu'à des hommes supérieurs par leur caractère et leur position.

S'il est du devoir de l'Etat de surveiller et de diriger l'éducation de tous les enfants de la France, ce devoir est bien plus rigoureux envers les enfants abandonnés ; dans l'intérêt de la société, autant que dans le leur propre, l'Etat leur doit tous les soins d'un tuteur et d'un père.

La création des maisons d'asile cantonales fournirait à l'assistance publique les moyens de remplir ces devoirs envers les enfants abandonnés. Répartis dans tous les cantons ruraux de la France, en proportion de la population, ils pourraient plus facilement trouver dans les campagnes des familles d'adoption ; les malades et les infirmes seraient seuls obligés de rester dans les maisons d'asile, tandis que tous les autres, placés dans un rayon de quelques kilomètres, d'abord comme nourrissons et ensuite comme apprentis, pourraient atteindre le but le plus désirable pour eux, en devenant de bons et honnêtes cultivateurs.

En même temps, chaque maison cantonale deviendrait un centre de refuge et de surveillance, et les membres des commissions administratives pourraient facilement ne pas perdre de vue leur petite colonie et exercer sur tous leur bienveillante tutelle.

Tout en reconnaissant la nécessité de recueillir tous les enfants abandonnés, on n'a pas cessé de chercher les moyens d'en diminuer le nombre ; il est certain que leur répartiton dans tous les cantons ruraux pourrait contribuer beaucoup à cet heureux résultat.

Trop souvent encore la misère et la crainte du déshonneur ne sont pas les seuls motifs de l'abandon des enfants. Des cœurs dénaturés, à l'exemple de Jean-Jacques, jettent à la pitié publique des enfants qu'il leur eut été

Digitized by Google

facile d'élever. Ces hommes, placés parfois dans une position assez élevée, reculeraient, sans doute, devant la crainte d'être reconnus comme les pères d'enfants recueillis dans l'hospice de leur canton.

Pour les filles, que la misère seule contraint à abandonner leur enfant, il serait bien plus facile de les connaître, et de les aider à garder ces enfants, dont elles ne se séparent souvent qu'avec les plus grands regrets. On parviendrait encore mieux à ce but désirable en recevant les enfants à bureau ouvert comme on a commencé à le faire dans quelques hospices.

Enfin, le placement de la grande majorité des enfants dans les campagnes, et les soins immédiats qu'ils pourraient recevoir des médecins cantonaux, devraient diminuer dans une grande proportion le chiffre de la mortalité, qui augmente toujours en raison du temps de leur séjour dans les grands hospices, et de la fréquence des voyages qu'ils sont obligés de faire.

Dépenses des Hospices cantonaux.

Les maisons d'asile, ouvertes dans chacun des cantons ruraux, suffiraient-elles pour recevoir *tous* les malades sans domicile, *tous* les vieillards et *tous* les infirmes indigents?

Et ces maisons d'asile exigeraient-elles une dépense au-dessus des ressources de l'assistance publique?

C'est ce que nous allons examiner.

En reconnaissant que tous les vieillards indigents doivent trouver asile dans les hospices cantonaux, il est nécessaire de fixer la limite d'âge au-delà de laquelle l'homme est incapable de travailler; nous prendrons celle qui est généralement admise, et nous poserons en principe que les *septuagénaires* auraient seuls le droit d'être reçus dans les hospices cantonaux.

Les relevés statistiques constatent que la proportion générale des septuagénaires est en France de 35 pour mille habitants. Sur une population rurale de vingt millions, le nombre des septuagénaires doit donc être de 700,000.

Digitized by Google

La population générale des indigents est estimée à un vingtième de la population ; on doit donc compter sur 700,000 individus, âgés de plus de 70 ans, 35,000 indigents, et ce sont ces 35,000 septuagénaires indigents qui devraient être répartis dans les hospices des deux mille cantons ruraux.

Il en résulte que chaque canton devrait entretenir, en moyenne, 17 à 18 septuagénaires.

Il est moins facile de déterminer le nombre des infirmes indigents; cependant il résulte des rapports des Commissions administratives, que les infirmes reçus actuellement dans les hospices sont à peu près en nombre égal à celui des vieillards ; on peut donc présumer qu'il en serait de même pour les maisons cantonales, et que le nombre des infirmes indigents peut être porté à 35,000, ou 17 à 18 par canton rural.

Au nombre des infirmes ne sont pas compris les aliénés, les aveugles-nés et les sourds-muets pour lesquels doivent exister des asiles particuliers, et qui occupent une place distincte dans l'assistance publique.

Sur un million de malades indigents dont nous avons admis l'existence dans les communes rurales, nous croyons qu'un sur cent, tout au plus, réclamerait son admission dans l'hospice cantonal ; ce qui donnerait le nombre total de 10,000 malades, et cinq par canton.

Le nombre des enfants abandonnés est porté à 125,000 ; si on les distribuait dans toutes les parties de la France, en proportion de la population, la part des cantons ruraux, pour une population de vingt millions, serait de 70,000 enfants assistés, et 35 par canton.

En résumé, chaque canton rural, pour une population moyenne de dix mille habitants, devrait recevoir : 36 à 37 vieillards et infirmes comme pensionnaires à demeure ; cinq malades par an, pendant le nombre de jours nécessaires à leur traitement ; 35 enfants abandonnés, dont la plupart seraient placés en dehors de l'hospice, dans toute l'étendue du canton.

Dans ces conditions, à combien s'éleveraient les dépenses des hospices cantonaux ?

Et ces dépenses seraient-elles plus ou moins fortes que celles qui ont lieu dans le système actuel ?

Digitized by Google

Il résulte des comptes-rendus des Commissions administratives, que la dépense annuelle pour chaque individu reçu dans tous les hôpitaux et hospices de la France, est, en moyenne, de 84 francs ; à ce prix, les 70,000 vieillards et infirmes reçus dans les hospices cantonaux exigeraient une dépense annuelle de 5,880,000 francs.

Mais ces mêmes rapports administratifs constatent que le prix des journées est moitié moindre dans les petits hospices existant aujourd'hui dans quelques cantons ruraux, que dans ceux des grandes villes. On peut donc penser que la même différence aurait lieu dans les nouveaux hospices cantonaux.

En effet, plusieurs causes devraient contribuer à diminuer les dépenses de ces établissements hospitaliers. Tous les frais généraux sont nécessairement moins élevés dans les campagnes que dans les villes : dépense locative estimée d'après la valeur des terrains et des constructions, nombre et salaires des employés supérieurs et subalternes ; il en est de même des dépenses relatives à la nourriture et à l'entretien ; une grande partie des choses nécessaires pourrait être obtenue dans l'établissement.

En joignant à l'hospice une certaine étendue de terrain en culture, il est certain que les légumes, les fruits, le lait, le beurre, les œufs, le lard, et souvent aussi la boisson, pourraient être fournis par l'exploitation de ce terrain. Et quant aux employés nécessaires à cette exploitation, on les trouverait, sinon tous, du moins en partie, parmi les pensionnaires de l'hospice : vieillards habitués toute leur vie aux travaux de la terre, infirmes encore capables d'un travail de surveillance, enfants déjà en état de rendre d'utiles services dans une exploitation agricole ; on trouverait les travaux intérieurs de la cuisine, de l'infirmerie, de la lingerie, etc. Pour tous les soins d'ordre, de surveillance, d'éducation même, les secours des communautés religieuses ne feraient pas défaut ; elles sont assez multipliées paur fournir des sœurs hospitalières dans tous les cantons de la France.

Malgré tous ces motifs de croire à une diminution des dépenses, maintenons le chiffre de 5,880,000 francs.

Le prix de la journée d'un malade dans les hôpitaux varie beaucoup suivant l'importance et la situation de l'hôpital ; cette différence est de 0 50 c.

Digitized by Google

à 1 fr. 50. En portant à un franc le prix des journées de malades dans les hospices ruraux, on doit être plutôt au-dessus qu'au-dessous de la vérité, puisque la seule dépense spéciale pour les malades serait celle des médicaments. Nous avons compté dix jours de traitement pour chaque malade à domicile, portons ce nombre à vingt pour les malades traités dans les hospices, nous trouverons ainsi pour les dix mille indigents présumés reçus dans les hospices ruraux, une dépense de 200,000 francs.

Les dépenses relatives aux enfants abandonnés sont divisées en deux parts, dont l'une est à la charge des hospices, et l'autre est payée sur les fonds affectés à l'assistance publique dans chaque département. Si ce système n'était pas changé, on doit croire qu'après l'établissement des maisons d'asile cantonales, les dépenses qu'auraient à supporter les hospices seraient moins considérables qu'aujour'hui.

En effet, l'hospice doit subvenir aux frais de nourriture, d'entretien et de maladie des orphelins, *tant qu'ils séjournent dans l'hospice.*

Or, les enfants répartis dans les cantons ruraux, pourraient, en très grande partie, être placés en dehors de l'hospice, qui, par conséquent, n'en garderait qu'un petit nombre à sa charge.

D'un autre côté, les dépenses générales des hospices ruraux devant être, comme nous l'avons vu, moins élevées que celles des grands hospices actuels, celles relatives aux enfants abandonnés seraient nécessairement moins fortes qu'elles ne le sont aujourd'hui. Sur les 70,000 enfants destinés aux hospices cantonaux, admettons qu'un cinquième, soit 14,000, séjourneraient dans les maisons d'asile, et que le prix de leur entretien soit le même qu'aujourd'hui, 84 francs par individu, la somme annuelle des dépenses des frais s'éleverait à 1,176,000 francs.

La dépense générale des hospices cantonaux serait donc :

Pour les vieillards et infirmes	5,880,000 fr.
Pour les malades.	200,000
Pour les enfants abandonnés	1,176,000
A reporter. . .	7,256,000 fr.

Digitized by Google

Report . . .	7,256,000 fr.
Si on ajoute à ces sommes le traitement des médecins cantonaux	10,000,000
et les frais de médicaments des malades pauvres traités à domicile, et que nous portons pour 990,000 malades à .	5,000,000
On trouve une somme totale de	22,256,000 fr.

Ainsi, moyennant une dépense annuelle de 22,256,000 francs, l'assistance publique assurerait un asile et l'entretien à *tous* les septuagénaires et *tous* les infirmes indigents; donnerait un traitement de 1,500 francs à sept mille médecins cantonaux, chargés de traiter, soit à domicile, soit dans les hôpitaux, un million de malades; fournirait des médicaments à ce million de malades, nourrirait et entretiendrait, pendant leur séjour dans les hospices, *tous* les enfants abandonnés qui appartiendraient aux cantons ruraux.

Aujourd'hui tous les hôpitaux et hospices de France recoivent et entretiennent 102,000 vieillards et infirmes, 450,000 malades, et 125,000 enfants abandonnés, et dépensent pour ces secours une somme de 22,338,000 fr. (1).

Le système des hospices et des médecins cantonaux permettrait donc, avec une dépense à peu près la même, de secourir en plus 500,000 indigents. Cette différence est due surtout à l'économie du traitement des malades à domicile; les 500,000 traités aujourd'hui dans les hôpitaux coûtent aussi cher qu'un million traités à domicile par les médecins cantonaux.

Mais le grand avantage de ce système, celui qui nous paraît devoir l'emporter sur tout motif d'économie, c'est de pouvoir assurer les secours de

(1)

102,000 vieillards et infirmes à 84 fr.	8,568,000 fr.
450,000 malades pendant 20 jours à 1 fr. 25 par jour . . .	11,250,000
125,000 enfants, dont 30,000 à la charge des hospices, à 84 fr.	2,520,000
	22,338,000

Nous portons la dépense des malades au même taux que nous l'avons comptée pour les hospices ruraux; mais elle est beaucoup plus forte en réalité.

Digitized by Google

l'assistance publique, comme un droit, à tous les indigents placés dans ces trois catégories : les malades, les septuagénaires et les infirmes, comme ils le sont aujourd'hui à tous les enfants abandonnés; c'est de faire cesser ce fâcheux état de choses qui oblige à accorder les secours publics aux sollicitations et à la faveur.

Nous n'entrerons pas dans le détail des mesures à prendre pour reconnaître et admettre ceux des indigents qui auraient droit aux secours de l'assistance publique ; elles seraient bien simples en général, et pourraient être facilement déterminées par des règlements administratifs.

N.-P. ANQUETIN.

La fin au prochain numéro.

Digitized by Google

ECCLÉSIOLOGIE.

PROGRÈS DE CETTE SCIENCE

DANS LE CLERGÉ CONTEMPORAIN.

Depuis plus d'un quart de siècle, le clergé de France a pris une part active dans le mouvement archéologique de notre époque, mouvement si salutaire à notre histoire religieuse et à nos monuments chrétiens, que l'Eglise, plus que toute autre, semble destinée à en recueillir les premiers fruits. Pendant les trente dernières années qui viennent de s'écouler, les membres les plus éclairés de l'épiscopat français se sont empressés de favoriser et de diriger ces tendances de notre époque, afin de les faire tourner au profit des monuments religieux, dont ils sont les gardiens et les dépositaires, de la science ecclésiastique, dont ils sont les organes et les interprètes et de la religion elle-même, dont ils sont les ministres et les pontifes.

Il serait trop long de citer ici toutes les institutions que l'amour de la science sacrée et le zèle de la maison de Dieu ont inspirées aux pieux et savants prélats qui gouvernent aujourd'hui l'Eglise de France. Il nous suffira de dire que les uns ont fondé dans leurs séminaires des cours d'archéologie sacrée, professés par des ecclé-

Digitized by Google

siastiques de mérite et de savoir (1) ; d'autres ont institué près d'eux des commissions diocésaines chargées de veiller à la conservation des monuments anciens et de présider à la construction et à la décoration des églises nouvelles; quelques-uns ont prescrit aux curés de leur diocèse de recueillir les chroniques et les traditions de leur paroisse et d'ouvrir un registre afin d'y consigner pour l'avenir les événements religieux du pays (2); ou bien ils ont institué des comités pour recueillir une masse de documents suffisants pour former la statistique historique du diocèse (3). Quelques-uns ont établi

(1) Cours d'Archéologie fondés de 1835 à 1850 dans les séminaires d'Auch, de Bordeaux, du Mans, de Beauvais, de Saint-Lucien et de Goincourt (Oise), d'Amiens, de Tours, de Senlis, de Lyon, de l'Argentière (Loire), de Strasbourg, de Rennes, de Villiers-le-Sec (Calvados), de Pont-le-Voy, de Poitiers, de Nantes, de Coutances. — Voir *Bulletin archéologique publié par le Comité des Arts et Monuments,* t. II, p. 713; t. III, p. 406. — *Bulletin monumental*, t. I, p. 318, 320; t. III, p. 353; t. V, p. 245, 259, 328, 359, 361, 363, 455, 457, 530; t. VI, p. 105, 158, 383; t. VII, p. 59, 533; t. VIII, p. 135, 181, 287, 356, 464, 563, 589; t. IX, p. 361, 451, 648, 63; t. X, p. 642.

(2) Circulaire de Mgr Bouvier, évêque du Mans, du 1er avril 1835. (*Bullet. mon.*, t. Ier, p. 318; t. III, p. 84) — Circulaire de Mgr Giraud, archevêque de Cambrai, en 1847.— Supplément au rituel d'Arras, par Mgr Parisis, en 1857.

(3) La Commission diocésaine établie à Beauvais par Mgr Cotret en 1840, protégée par Mgr Gignoux en 1842, publia deux volumes, en 1843 en 1844, sous la direction de M. l'abbé Barraud. (*Bullet. mon.*, t. VI, p. 158, t. X, p. 339-342.) — Commission archéologique de Sens, en 1844. (*Bullet. archéol.*, t. III, p. 145. — Comité d'Histoire et d'Archéologie de la province ecclésiastique d'Auch, établi le 11 octobre 1859, par Mgr de Salinis (le *Monde* du 29 avril 1860). Depuis 1860, cette Commission publie un *Bulletin* sous la direction de M. l'abbé Canéto. — Il y a aussi une commission archéologique diocésaine à Poitiers.

Digitized by Google

dans leurs palais épiscopaux des musées liturgiques et ecclésiastiques (1) ; ou ils ont institué soit un inspecteur des monuments religieux (2), soit un historiographe diocésain (3), ou enfin ils ont inséré dans le programme des conférences des questions ecclésiologiques (4). Presque tous ont adressé à leur clergé, sous forme de circulaires, des instructions relatives à la conservation, à la restauration et à l'ameublement des nouvelles maisons de prières qui s'élèvent chaque jour sur le sol de notre patrie (5).

De toute part les hommes de toutes les opinions ont applaudi à ces mesures prises dans un but si honorable et au point de vue le plus élevé de l'intérêt public. On peut assurer que déjà elles ont porté d'excellents fruits et que, dans l'avenir, elles en produiront encore de meilleurs.

(1) Musées archéologiques à Spire, à Bourges, à Angers, etc.

(2) M. l'abbé Tournesac, nommé en 1836 inspecteur des monuments historiques et religieux du diocèse du Mans (*Bullet. mon.*, t. III, p. 80). — Lettre pastorale de Mgr l'archevêque de Rouen, du 24 février 1861.

(3) M. l'abbé Aubert, nommé historiographe du diocèse de Poitiers, vers 1842 (*Bullet. mon.*, t. IX, p. VI.) — M. l'abbé Barbier de Montauet, nommé historiographe du diocèse d'Angers, vers 1859.

(4) A Troyes et au Puy (*Bull. archéol.*, t. III, p. 148 ; *Bullet. mon.*, t. XXIV, p. 75-77 ; t. XXVI, p. 188).

(5) Circulaires de N. S. les archevêques et évêques de Cambrai, de Reims, du Mans, de Poitiers, d'Agen, du Puy, de Rhodez, de Langres, de Saint-Claude, de Saint-Flour, de Grenoble, etc. (*Bullet. archéol.*, t. II, p. 116-117 ; t. III, p 141, 162-164-165, 191-192 ; *Bullet. mon.*, t. V, p. 228-235 ; t. VIII, p. 566 ; t. IX, p. V, 429 ; t. X, p. VII, 434 ; t. XXIII, p. 1 à 16. — Circulaire de Mgr l'évêque d'Agen, du 13 juillet 1857. — Circulaire de Mgr Dupanloup, évêque d'Orléans, n° 4, vers 1860. — *Rituel de Belley*, t. VI, ou *Manuel des connaissances utiles aux ecclésiastiques*, par Mgr Devie ; *Bull. mon.*, t. IV, p. 352.

Digitized by Google

Parmi les actes les plus récents de l'épiscopat français, nous devons signaler celui de Mgr l'évêque d'Amiens, qui vient de nommer historiographe de son diocèse M. l'abbé Corblet, si bien connu par ses études archéologiques et ecclésiologiques.

M. Corblet qui, depuis six années, dirige avec autant de zèle que de succès la *Revue de l'Art chrétien*, est également auteur d'un grand nombre d'ouvrages sur l'archéologie, la liturgie et l'histoire locale. A tous les titres, il méritait cette distinction, tardive pour lui, mais honorable pour le diocèse.

Nous ne saurions donc trop féliciter Mgr d'Amiens de son heureuse inspiration, et nous ne croyons pouvoir rien faire de mieux que de citer ici la lettre qu'il a adressée au nouveau titulaire. Elle honore autant celui qui l'a écrite que celui qui l'a reçue. Nous la reproduisons avec d'autant plus de plaisir, que l'exemple est contagieux et que celui-ci ne saurait trouver assez d'imitateurs. Voici cette lettre, déjà publiée par le *Monde* d'après le *Mémorial* d'Amiens.

« Je vous envoie, mon cher abbé, les lettres par lesquelles je vous nomme chanoine honoraire d'Amiens et historiographe du diocèse. Vous ne serez pas plus heureux de recevoir ce témoignage de mon affection que moi de vous le donner ; vous l'aurez compris, je l'espère, à notre intime conversation d'hier.

« Tout le monde sait les titres qui vous désignaient pour cet insigne honneur ; mais, je l'avouerai, si j'ai voulu récompenser votre passé, c'est votre avenir aussi, et surtout, que j'ai prétendu m'attacher. La place d'historiographe du diocèse d'Amiens, que j'avais à créer, vous réclamait, et cette place ne sera pas une sinécure.

« L'histoire ecclésiastique de Picardie, si riche en saints personnages et en grands évêques, en institutions célèbres et en monuments magnifiques, trouvera en vous un écrivain érudit et élégant tout ensemble ; si bien

Digitized by Google

qu'en ayant l'air de faire quelque chose pour votre gloire, c'est en réalité la gloire de mon diocèse que j'ai servie.

« Croyez, mon cher abbé, à mon sincère et affectueux dévouement.

« † JACQUES-ANTOINE,

« Evêque d'Amiens. »

C'est de grand cœur que nous applaudissons à la mesure prise par Mgr l'évêque d'Amiens et au choix qu'il a su faire pour la remplir.

Après cet encouragement donné par un pontife de l'Eglise de France à l'archéologie religieuse, on nous permettra d'ajouter la noble et belle récompense que le prince des prêtres et des pontifes est sur le point d'accorder à un humble bénédictin français, connu dans le monde savant par des travaux du premier ordre. Nous voulons parler de la prochaine élévation à la pourpre romaine de Dom Pitra, ancien moine de Solesmes et prieur de Ligugé. Dom Pitra sera le cardinal de l'archéologie comme le furent, en leurs temps, les cardinaux Bona et Baronius. C'est à la science seule et à ses propres travaux qu'il devra sa haute dignité.

Tout le monde connaît la résurrection de l'ordre de Saint-Benoit en France, opérée il y a trente ans environ dans le vieux monastère de Solesmes sous la conduite du célèbre Dom Gueranger. Dom Pitra est un des premiers enfants que la France moderne ait donnés à la congrégation naissante.

Né dans le diocèse d'Autun, il se sentit un attrait particulier pour l'histoire de sa patrie. Ce sentiment religieux et patriotique le conduisit à entreprendre l'*Histoire de saint Léger et de l'Eglise des Francs au VIIe siècle*. Cet ouvrage, publié vers 1847, fut un coup de maître et porta son auteur au faîte de la renommée scientifique et littéraire. Ce qui n'a point empêché, à notre grand étonnement,

Digitized by Google

le *Dictionnaire des Contemporains* d'oublier Dom Pitra dans ses pages où nous l'avons en vain cherché.

La Normandie ne saurait être indifférente à la vie du saint évêque d'Autun. Ce fut chez elle, en effet, que le ministre de Clotaire III et de Childéric II endura les douleurs de l'exil. Déporté à Fécamp par ordre du cruel Ebroïn, Léger y recouvrit miraculeusement la parole et devint l'apôtre de nos contrées.

Nous pourrions citer encore du futur cardinal *la Hollande catholique* et de savantes recherches sur les *Bollandistes*, publiées d'abord dans des journaux français, puis recueillies en un corps d'ouvrage.

Mais le plus grand travail de Dom Pitra, celui qui a attiré sur lui l'attention de l'Europe savante et qui sera pour l'avenir son plus beau titre de gloire; c'est le *Spicilegium Solesmense*, édité à Paris en quatre volumes in-4°, de 1852 à 1858. La *Spicilége* de Dom Luc d'Achéry est un des monuments historiques de l'ancienne France et un des trésors légués par la Congrégation de Saint-Maur. La *Spicilége de Solesmes* sera une des gloires de la science moderne et le plus beau titre d'honneur de la nouvelle Congrégation de France. Le nom de *Spicilége* aura porté bonheur à l'ordre de Saint-Benoit.

Nous sommes charmé de voir un humble religieux français,

A la pourpre élevé de l'ombre des autels.

et nous sommes plus fier encore de penser que cet insigne honneur est le fruit de son travail. Cette récompense prouvera à bien des hommes de notre siècle que l'église actuelle, pas plus que l'ancienne, n'a horreur de la science.

L'abbé COCHET.

Digitized by Google

VARIÉTÉS.

VOYAGE ARCHÉOLOGIQUE

ET LITURGIQUE

EN NORMANDIE

Par l'abbé BERTIN (1718)

Celebrare domestica facta.
HORACE.

Note sur l'auteur et sur son manuscrit.

Nicolas Bertin, dont nous publions aujourd'hui le présent manuscrit, conservé à la Bibliothèque impériale, dans le volume vingt-troisième du n° 5024 du Supplément françois, était un des correspondants actifs et éclairés du savant abbé Lebœuf. A ce titre seul, il devrait intéresser toutes les personnes qui s'occupent de recueillir les traces du passé. Il nous a semblé que les lecteurs de la *Revue de la Normandie* liraient avec plaisir le récit de son voyage dans notre province, à une époque déjà assez ancienne, pour que bien des monuments aient été détruits, que bien des changements se soient opérés dans les habitudes, et qu'il soit intéressant de comparer, d'après un témoignage authentique, ce qui nous a précédés avec ce qui nous entoure aujourd'hui.

Qu'il nous suffise d'appeler l'attention sur quelques-uns des points principaux : Sur l'itinéraire suivi par l'auteur, sur l'admiration si naturelle des beaux paysages que l'auteur rencontre sur son chemin. C'est ainsi qu'on le voit s'arrêter, dans une contemplation voisine de l'extase, pendant une heure, en arrivant à Rouen par la côte Sainte-Catherine. Pour se rendre de cette ville à Dieppe, il prend sa route par *Boisguillaume*, *Isneauville* ; et 2° il

Digitized by Google

décrit avec un soin particulier les monuments funéraires, il relève les épitaphes de la Chartreuse de Bourbon près Gaillon, de l'église des Deux-Amants. Partout il note, en observateur fidèle et instruit, les usages liturgiques, sur lesquels il fait des observations critiques. Ses relations avec la famille Colbert, sa visite et ses entrevues avec Mme de Graville et Mlle de la Reynardière, sa sœur, prouvent qu'il jouissait d'une grande considération dans le monde. Je me hâte de dire que son âge avancé (il avait alors soixante-douze ans), lui devait permettre une grande liberté ; d'ailleurs il n'était engagé que dans les ordres mineurs donc : *Honni soit qui mal y pense*. Il nous suffira de citer le passage suivant du tome septième des *Mémoires historiques de Port-Royal* (1), ne voulant pas déflorer le sujet, et voulant laisser à nos amis lecteurs le plaisir que nous avons éprouvé en lisant ce petit opuscule. Nous n'avons cherché que leur satisfaction, en déterrant, pour ainsi dire, cette œuvre posthume.

DE B.

« (1) Nicolas Bertin, acolyte, a été très recommandable par sa vie humble et pénitente, pauvre et cachée ; ami sincère de la vérité, il l'a confessée et défendue en toute occasion, et il fut toujours opposé à la Bulle. Il n'épargnoit pas ses soins et ses peines pour venir au secours de ses frères persécutés pour la cause de J. C. Il entreprennoit pour cela de longs voyages qu'il faisoit souvent à pied. Son mérite distingué le fit choisir par le Parlement, en 1715 et en 1717, pour un des examinateurs des conciles publiés par le P. Hardouin, jésuite. Il étoit très lié à la maison de Port-Royal et à M. Colbert, évêque de Montpellier. Il prit le parti de se retirer à Palaiseau, avec M. Mabille, prêtre mort le 11 avril 1711, qui étoit l'ami et le conseil des religieuses de Port-Royal-des-Champs. Il avoit avec lui un frère bien édifiant et une sœur d'un grand mérite qui mourut en odeur de sainteté le 10 janvier 1723. M. Bertin, après avoir été l'admiration de tout le monde par sa piété et ses bonnes œuvres, mourut le 12 juin 1782, âgé de quatre-vingt-deux ans ; il fut enterré dans le cimetière de la paroisse. »

Digitized by Google

Voyage liturgique.

§ 1er. — DE PALAISEAU A ROUEN.

ABRÉVIATIONS.

† paroisse.	Dr., droite.
G., gauche.	C. év., côté de l'évangile.
C. ép., côté de l'épitre.	O. S. B., ordre de Saint-Benoît.
Ev., évêché ou évêque.	Card., cardinal.
Riv., rivière.	N.-D., Notre-Dame.

Départ de Palaiseau le dimanche après midi, 31 et dernier juillet 1718; delà à Saclé † (1), à Orsigni †, à Toussus †, à Guyencourt †, à Saint-Cyr †, abbaye de filles O. S. B., puis à Villepreux où je couchai (5 lieues), *Villa petrosa* (2). Ce bourg n'est pas plus pierreux qu'un autre, si ce n'est à un coin vers la hauteur. Dans l'église paroissiale qui a nom Saint Germain d'Auxerre, on voit un litre qui a les armoiries de Colbert, avec le collier de l'ordre du Saint Esprit.

Lundi 1er août, départ à six heures du matin, delà à Chavignac † (3), à Dauron (4) où l'on entre dans le grand chemin d'Evreux: Vitteville (5), château à feu M. de Bullion qu'on laisse à droite; puis Grepiere dr. (6): Frileuse g. sur une hauteur, au dessous de laquelle dans la vallée, on laisse le chemin de Maule à g., à Montainville † sur la montagne puis à la Goupilliere †: à Saint Corentin † (2 lieues), abbaye de filles O. S. B. qui a quinze religieuses et où sur le mur intérieur de la porte par où l'on entre dans l'église, on lit c. év. sur un marbre noir de forme ronde, enfermé dans un cercle de pierre blanche, ces paroles en lettres d'or: En cette église est

(1) *Saclay*.

(2) Plutôt *Villa Prædosa* qu'on trouve dans les chartres.

(3) *Chavenay* sur la carte de Cassini.

(4) *Davron* ibid.

(5) *Wideville*, hameau sur la carte du dépôt de la guerre.

(6) *Crespières* (ibid).

Digitized by Google

inhumée la Reine Marie de Moravie ou Méranie, épouse de Philippe II, dit Auguste, Roi de France, lequel fonda cette abbaye pour six vingts religieuses sous une abbesse. Philippe, comte de Boulogne, fils des susdits Roi et Reine, a donné à cette maison dix milliers de Harengs Sor (1) annuellement. Je dinai en ce lieu (3 lieues), à une heure après midi, delà à Dammartin †: à Loyne †; à Bréval, où est un château de Mme de Thianges †; à Villers qui est un bourg †: à Saint Chéron †; à Hécourt † sur la rivière d'Eure; à Champline (2); à Passa (3), faubourg de Passi, dont il est séparé par la même rivière † bourg, où je logeai au Lion d'or, temps toujours couvert sans pluie (3 lieues).

Mardi 2me d'aoust, départ à six heures du matin delà à Cocherel † le long et à dr. de la rivière d'Eure: à Chambray †: à Anthouillet † qui est un peu en dessus du cours de la rivière, sur laquelle à gauche est le château de la Boulaie, qui appartient à M. le duc de La Force, dans une belle vallée, entre deux coteaux fertiles. Le clocher quarré et de pierres, porche pour entrer delà dans la nef de l'église, qui est séparée du chœur par une cloison de menuiserie, à laquelle est appliqué d'une part et de l'autre un autel. C'est à l'entrée de cette nef qu'est enterrée ma sœur Marie Magdeleine, qui s'est retirée en ce lieu pour avoir soin de l'Apothicairerie et y servir les pauvres et les malades. Le curé de ce lieu, Pierre de Manneville, mort depuis ma sœur, le 17 juillet 1716, avait établi cette apothicairerie pour les malades de sa paroisse et des environs et il disoit tous les jours, non fêtes et dimanches, la messe à la pointe du jour, à laquelle les habitants venoient assister avant que d'aller à leur travail, et il ne la disoit point sans l'accompagner d'une courte exhortation, dans laquelle il expliquoit quelque partie de l'évangile. Cette église bâtie en forme de longue chapelle a sur ses murailles de part et d'autre, un beau lambris jusqu'à hauteur d'homme, avec un long banc qui continue tout du long, et, au dessus de ce lambris, il y a des tableaux quarrés assez bien peints dans des bordures dorées, accompa-

(1) Saurs.

(2) *Chambine.*

(3) *Pacel.*

Digitized by Google

gnées de corniches de même, d'espace en espace, couverts par de grands rideaux de toile verte, pour les conserver, qui ne se tiroient que les fêtes et dimanches. Le chœur a les mêmes ornements que la nef, et l'autel a un retable de menuiserie bien travaillé et est orné de figures de bois en plein relief et dorées comme les bordures des tableaux : derrière ce retable est un espace qui sert de sacristie, qui a son mur de fond en demi-cercle et est orné de petits tableaux et de bordures dorées et attachées sur la menuiserie. Le toit de l'Eglise n'est revêtu en dedans que de petites planches jointes ensemble et couvertes sur la jointure d'une tringle dorée qui remplit le vide. Toute cette décoration, faite par le susdit curé, méritoit bien que son successeur fit mettre un petit mot d'inscription sur le sepulchre du défunt.

Départ d'Anthouillet à neuf heures, delà en montant le coteau derrière l'église et traversant le bois, qui a quelques maisons qu'on appelle la Garenne de la Boulaie, on va à un hameau nommé La Forest, puis à Saint-Aubin † (1), puis à Gaillon †, où l'on descend par un bois taillis. Ce village situé, non dans le diocèse de Rouen, mais dans celui d'Evreux, appartient aux Archevêques de Rouen qui y ont un château et un parc des plus beaux avec une vue magnifique, qui s'étend sur une longue et large vallée où coule la rivière de la Seine. Le château bâti sur le penchant d'une montagne par le cardinal Georges d'Amboise ne laisse rien à désirer. J'arrivai là entre onze heures et midi et je dînai à l'Ecu. L'archevêque étoit au château se portant assez bien, quoiqu'il se dise toujours incommodé. C'est ainsi que les gens du lieu en parloient (2).

J'allai l'après-dinée à la Chartreuse, située dans la plaine à un quart de lieue de Gaillon, et presque au tournant de la rivière, qui de là coule vers Andelys. En entrant dans la cour on lit sur la porte cette inscription : CHARTREUSE DE BOURBON LÈS GAILLON. Dans l'église, c. ép. du chœur, une grande chapelle fermée, qui porte le nom de N. D. contient au milieu de

(1) Saint-Aubin-sur-Gaillon.

(2) L'archevêque de Rouen était alors Messire Claude-Maur d'Aubigné, décédé en avril 1719. Il avait pris possession, par procureur, le 28 avril 1708.

Digitized by Google

l'espace un grand tombeau de marbre noir, qui étoit auparavant au milieu du chœur. La raison de ce déplacement contraire a l'intention du fondateur est, dit-on, qu'il embarassoit les religieux dans leurs cérémonies (1). Il y a plusieurs figures de marbre blanc en plein relief, celles qui sont aux coins représentent autant de vertus : savoir au bout d'en bas le plus éloigné de l'autel c. év. la Force, qui a un lion sous ses pieds et une branche de laurier à la main ; celle du même bout, c. ép., est la Justice, qui tient un faisceau de verges, dans lequel est la hache : au bout du haut qui est le plus près de l'autel, c. év., c'est la Tempérance qui porte dans sa main droite un petit vase et à ce bout c. ép. la Prudence, qui empoigne de sa main gauche un serpent. A la face du bout d'en bas, il y a un piédestal qui porte un casque accompagné de deux petits enfants, un peu trop nuds, qui tiennent une tête de bélier descharnée et suspendue entr'eux par le moyen d'un linge qui descend de leurs mains et passe dans le creux des yeux de cette teste. L'écriteau qui est au dessus porte : « Charles de Bourbon, comte de Soissons, pair et grand maitre de France, gouverneur du Dauphiné et Normandie, très pieux, très sage et très vaillant, mourut l'an MVI^cXII, le 1er novembre âgé de XLVI ans. » A la face qui regarde l'autel, il y a un piédestal pareil au précédent, il porte deux anges qui ont leurs mains gauches et droites appuyées sur deux gantelets et qui tiennent un linge passé de même que celui de ci devant. Le marbre noir qui est au dessus porte : « Anne de Montafié, comtesse de Soissons, femme de très haut et très puissant prince, Charles de Bourbon, princesse douée de toutes les vertus fist faire ce tombeau l'an MVI^cXXXIII et mourut l'an MVI^cXLIII, âgée de LXVII ans. » Au-dessus de cette inscription, il y a un marbre blanc en écusson, parti au 1er de France avec le baton péri, au 2e chargé d'un lion couronné et surmonté d'un croissant tourné en dehors et rempli d'une étoile en son vide. Sur la face collatérale c. év. est couchée une princesse, soutenue sur son bras gauche et tenant de sa main droite un livre posé sur sa cuisse droite et sous son

(1) C'est la même raison que donnaient, en 1725 et 1737, les chanoines de la métropole de Rouen pour déplacer les tombeaux de Charles V, de Richard Cœur-de-Lion, de Henri-le-Jeune et du duc de Bedford (*Note du directeur de la* Revue).

Digitized by Google

coude gauche, aiant un coussin. Elle est vêtue d'un corps de juppe orné d'un fil de perles à trois rangs, qui descend de haut en bas sur le milieu de l'habillement et tourne sur les reins en forme de ceinture entre le corps et la juppe. Elle est en demi-relief étendue sur un tombeau de marbre blanc ou est enchassé une inscription en marbre noir qui porte : « Charlotte Anne de Bourbon, leur fille très aimée et très estimable, mourut l'an MVI^cXXIII, âgée de XXVI ans. Ses vertus surpassoient son âge. » A la face opposée c. ép. il y a sur une urne de marbre blanc ouverte un coussin fleurdelysé sur lequel est couché un petit enfant enveloppé d'un lange aussi fleurdelysé et un piédestal de marbre blanc où on lit en lettres d'or, comme aussi sont celles des inscriptions susdites : « Elisabeth de Bourbon leur fille mourut l'an MVI^cXI, âgée de un an, heureuse d'être morte en l'état d'innocence. » Les deux figures de plein relief couchées sur le tombeau et qui sont de marbre blanc sont le mari et la femme, qui ont chacune proche leurs têtes une couronne fleurdelysée ouverte. Elles sont étendues sur le dos avec les mains jointes et un coussin sous la tête : la figure de l'homme a un lion sous les pieds avec la gorge couverte d'une fraise un peu ouverte par devant. Aux quatre coins des faces collatérales de ce monument, on voit leurs chiffres entrelacés en cette manière. Ce sont deux A dont l'un est renversé et deux C dont l'un est tourné à contresens ↄ, les deux faces des deux bouts en ont autant, ce qui fait en tout huit chiffres. Toutes ces figures sont très bien faites ; celles qu'on voit à l'autel du chœur en plein relief sont modernes et n'y ont été mises que depuis un an. L'une représente Saint Jean Baptiste c. év., l'autre c. ép. sainte Catherine ; on croit que celle ci est pour faire ressouvenir que la ville de Rouen est au pied du mont Sainte Catherine. Le rétable de l'autel est d'une riche architecture embelli par de belles colonnes de marbre noir. Il est appuyé contre le mur du chevet, qui est arrondi en demi cercle. Le chœur à quarante deux hautes chaires avec un grand espace pour le cancel ; les armoiries qu'on y voit et en d'autres endroits sont de France avec la barre de droite à gauche, elles ont pour ornement une croix à deux traverses avec le chapeau de cardinal.

Le caveau des cercueils des princes et princesses inhumés dans cette

Digitized by Google

église, au milieu du chœur, à l'endroit d'où a été transporté le monument, dont il est fait mention cy dessus, leurs noms et qualités ont été copiés sur les épitaphes de leurs cercueils en la manière suivante selon que le contient le manuscrit qui m'a été communiqué : Ceux où il y a † y ont leurs corps, et ceux qui ont la figure d'un cœur n'y ont que leur cœur, qu'on y a apporté d'ailleurs : 1° Charles, qui naquit à la Ferté sous Jouare, en Brie, le 22 décembre 1522, fut fait cardinal le 27 juillet 1547 et archevêque de Rouen le 20 septembre 1550. Il fonda cette Chartreuse en 1571 et mourut à Fontenay le Vicomte, en Poitou, le 29 de mai 1590, âgé de 66 ans 7 mois; II° Jean de Bourbon, cœur, duc d'Enghien, né le 5° de juillet 1528, tué à la journée de Saint Quentin, le 10 août 1557 ; il avoit épousé en juin 1557 Marie de Bourbon, sa cousine, fille de François de Bourbon, comte de Saint Paul, née en 1539, décédée en 1601 sans enfants; III° Charles † comte de Soissons, né le 3 novembre 1566, qui épousa le 27 novembre 1601 Anne de Montafié †, desquels deux est le tombeau susdit déplacé. Elle est née le 22 juillet 1577, fille de Louis de Montafié et de Jeanne de Coesne : il décéda le 1er novembre 1612 et son épouse le 18 juin 1644, aiant de leur mariage cinq enfants, savoir : 1° Louise de Bourbon-Soissons, cœur, née le 7 février 1603, qui épousa le 30 d'avril 1617 Henri duc de Longueville ; elle mourut le 9 de septembre et lui le 8 mai 1663, aiant eu trois enfants, savoir deux fils morts jeunes et Marie Anne d'Orléans mariée, le 22 mai 1657, à Henri de Savoie, duc de Nemours, dont elle n'eut pas d'enfants; 2° Louis de Bourbon Soissons † né le 11 de mai 1604, tué, sans mariage, le 6 juillet 1641, à la bataille de Sédan qu'il avoit gagnée contre l'armée du Roi ; 3° Marie de Bourbon Soissons † née le 3 mai 1606, qui épousa le 6 janvier 1625 Thomas François de Savoie, prince de Carignan, qui décéda à Turin le 22 janvier 1656. Il étoit né le 21 décembre 1596, et Marie de Bourbon décéda le 3 juin 1692, aiant eu sept enfants, savoir : cinq garçons et deux filles ; 3° Charlotte de Bourbon Soissons, née le 15 juin 1608, et décédée le 3 novembre 1623. On la voit au côté év. du tombeau ; 5° Elisabeth de Bourbon Soissons, née en octobre 1610 et décédée le 10 octobre 1611. On la voit au côté ép. du même tombeau ; 6° Louise Christine de Savoie Ca-

Digitized by Google

rignan, née l'an 1626, qui épousa l'an 1653, Ferdinand Maximilien, marquis de Baden, prince de l'Empire, né le 23 septembre 1626, décédé en 1669, et elle décéda à Paris le 7 juillet 1629, ayant laissé un fils; 5° Eugène Maurice de Savoie † comte de Soissons, né à Chambery le 3 mai 1633, qui épousa le 21 février 1657, Olympe Mancini, nièce du cardinal Mazarin, il mourut à Onna (1), en Allemagne le 8 juin 1673, ayant eu de sa femme huit enfants, savoir: Cinq garçons et trois filles; 6° Anne Marie Françoise de Savoie, dite Mademoiselle de Dreux, née en 1669 et décédée le 24 février 1671, l'un des fils du susdit Eugène Maurice de Savoie est François Eugène de Savoie, plus connu depuis sous le nom de Prince Eugène.

Voici un catalogue généalogique concernant le fondateur de la Chartreuse copié sur le manuscrit communiqué en ce qui vient de précéder: 1° Charles Ier du nom, duc de Vendosme, tige commune de la maison royale de Bourbon et des maisons de Condé et de Soissons, descendait en droite ligne masculine de Robert, comte de Clermont, sixième fils de saint Louis roi de France, et il épousa Françoise d'Alençon fille de René duc d'Alençon, et de Marguerite de Lorraine, veuve de François Ier, duc de Longueville; il mourut le 25 juillet 1537 et son épouse le 14 septembre 1558, âgée de 60 ans, aiant eu treize enfants de leur mariage, savoir: Sept garçons et six filles. Le premier des garçons nommé Louis, comte de Marle, et le quatrième nommé aussi Louis, moururent très jeunes; l'ainée des filles nommée Marie, née en 1515, mourut en 1588. C'est tout ce qu'on sait d'eux. Restent cinq garçons et cinq filles, savoir: 1° Antoine de Bourbon, né le 22 avril 1508, qui épousa en 1548 Jeanne d'Albret, reine de Navarre. Il décéda à Andeli le 17 novembre 1563, aiant eu Henri et quatre autres enfants; 2° François, comte d'Enghien, né en 1519, qui gagna la bataille de Cérisoles en 1544, et décéda sans mariage, le 23 février 1546; 3° Charles dont est le tombeau ci-dessus; 4° Jean de Bourbon, duc d'Enghien, dont il a été aussi fait mention; 5° Louis de Bourbon, né le 7 mai 1530 qui fut tué à la bataille de Jarnac.

L'ancienne abbaye du mont Sainte Catherine aux portes de la ville de Rouen a été donnée, quant à ce qui concerne la mense abbatiale, à la

(1) *Unna*, ville de la Westphalie, près Arensberg.

Digitized by Google

Chartreuse de Gaillon par le jeune cardinal de Bourbon, neveu du premier et fils du prince de Condé et de sa première femme, le roi Henri IV aiant bien voulu renoncer à son droit de nomination en cette occasion.

Derrière le retable sur un autel du chœur, on lit sur un marbre noir: « Ce grand autel de marbre noir et de marbre blanc, et le tombeau qui est dans le chœur de l'église de cette Chartreuse de Bourbon, ont été faits des charités et libéralités de haute et puissante princesse Mme Anne de Montafié, veuve de très haut et très puissant prince Charles de Bourbon, comte de Soissons, neveu de monseigneur Charles, prince cardinal de Bourbon, fondateur de cette Chartreuse, et le dit autel fut parachevé, l'an 1650. (1) » Non seulement le chœur de cette église est fort long, mais aussi toute l'église même, qui par proportion est aussi fort large; depuis la grande porte jusqu'au fond du chevet, on lui donne 29 toises de longueur et 5 toises 1/2 de largeur : le cloître est parfaitement quarré, et dans chacune de ses faces, il contient huit logis où celles, ce qui fait en tout trente deux logis (2).

Dans la sacristie, qui joint le chœur, c. év. et qu'on appelle la chapelle Saint Louis, étoient ci devant inhumés dans un caveau, Françoise d'Orléans, princesse de Condé et aussi Jeanne de Coësne, veuve de Louis de Montafié et en deuxièmes noces, femme du prince de Conti, et encore le comte de Soissons, mari de la dame de Montafié, qui a fait construire le tombeau mentionné ci dessus et le maître autel. On les a réunis dans le caveau du milieu du chœur.

De plus, dans la sacristie, est une grande armoire, où est un amas incroyable de reliques, savoir: Dans un reliquaire d'argent doré, porté sur un pied de cuivre, aussi doré, sur un cristal en bosse, enfermé dans un cercle orné de pierreries, une tête dont la bouche fait voir un morceau de la mâchoire de Saint Jean Baptiste, patron des Chartreux, qui est regardé par eux comme le premier solitaire. Item une croix de cristal de roche avec deux chandelliers de même. Item une petite église en forme de quarré long

(1) Nous croyons avoir vu, en 1844, ce même autel de marbre dans le chœur de la principale église de Vernon (*Note du directeur de la* Revue).

(2) Le chemin de fer traverse à présent l'enceinte de cette Chartreuse, dont l'église et presque tous les bâtiments claustraux ont disparu (*Note du directeur de la* Revue.

Digitized by Google

avec son toit au dessus, le tout orné de petites figures d'or massif et semé de fleurs de lys avec la barre ou bâton entre quelques unes, lequel reliquaire formoit, dit on, la chapelle portative du cardinal de Bourbon, et une croix pectorale en or ; sous un cristal est un morceau de la vraie croix. Et en plusieurs reliquaires *de S. Cruce* de N. S. J. C.., *de S. Corona ejusdem, de Sanguine ejusdem* imbibé dans une éponge, *de S. Sudario ; de Bombice quo extersa sunt vulnera ejusdem ; de Vinculis quibus ligatus fuit idem*, D. J. C.; *de Capillis B. M. Virginis*, *de Zona*, *chlamyde et Velo ejusdem ; de SS. Apostolis Petro et Paulo, Matthæo, Philippo, Matthiâ, de Camisiâ S. Johannis evangelistæ et capite S. Jacobi, de S. Marco, de S. Barnaba, de S. Bartholomeo, de SS. Stephano, Dyonisio Areopagita, S. Vincentio, Levita et martyre, S. Laurentio, S. Sebastiano* et *de S. Euphemia, virgine et martyre, de S. Theodora martyre, de S. Colombâ, virgine et martyre* ; *de Ossibus*, *S. M. Jacobi, de S. Martha Virgine.*

Départ de la Chartreuse à six heures du soir, couché au Roule sur le bord de la Seine, où je logeai assez bien, chez Pichon, à l'image Saint Jacques. Il y a encore une autre hotellerie, entre la Chartreuse et le Roule, où je rencontrai le garde chasse de Gaillon, qui étoit du temps du défunt archevêque (Jacques Colbert), je lui demandai comment il trouvoit M. d'Aubigné (parent de Mme de Maintenon), successeur du précédent. Il me répondit, en faisant allusion aux armoiries de l'un et l'autre, que le premier étoit une couleuvre et l'autre un lyon. Il me fit entendre que le lion le fatiguoit plus que la couleuvre.

Ceux qui prennent à Poissy des batelets pour aller à Rouen les quittent au Roule, à cause du détour que fait la rivière, et ils vont par terre à pied ou sur des mazettes jusqu'au Port Saint Ouen, qui est un trajet de 4 à 5 lieues, après quoi ils se rembarquent jusqu'à Rouen.

Mercredi 3 août, départ à cinq heures du matin, temps couvert et sans pluie comme auparavant, de là au port de Mui (1), où l'on passe la rivière de Seine, puis passant au long de l'église on va au Pin (2), qui est

(1) *Muids.*
(2) *Buspins.*

Digitized by Google

une gentilhommière, d'où l'on descend à Daubeuf †, ensuite on monte assez rudement à Vatteville g., on cotoie Sainteville g. (1), puis on continue le long du Plessis, d'ici à l'abbaye des Deux-Amands, il y a une demi lieue. En tout depuis le Roule 4 lieues et demie.

L'église des Deux Amands, desservie par des religieux de la congrégation de Sainte Geneviève, est une longue chapelle partagée, entre nef et chœur, par une cloison de menuiserie avec un jubé. Le chœur à dix hautes chaires et dans son milieu une tombe plate de pierre, qui porte : « Cy gist vénérable et religieuse personne frère Michel Langlois, natif de Neufchâtel, lequel a été Prieur de cette église des Deux Amands, par l'espace de XXVII ans, et a grandement augmenté le dit lieu en édifices, ustensiles, ornemens et revenu, et trespassa l'an de grâce MCCCCIIII et XIIII^xx (1493), le XXVIIe jour de novembre ; priez pour luy. » La figure de ce prieur est gravée sur la tombe, qui dans sa partie d'en haut a de part et d'autre dr. et gauche, l'écusson de ses armoiries où l'on voit 3 mains 2 et 1. Sur une autre tombe qui touche la précédente et au-dessus en allant vers l'au tel, il y a : « Cy gist . . . Ecuyer, sieur de Cantelou (c'est un château au bas de la côte), lequel trespassa l'an de grace MV^cIII, et tout de suite : Cy gist noble Damoiselle Olaric Menastein d'un . . . le . . . Laquelle trespassa l'an de grace MV^cXIX le 1er jour d'août. » L'Ecusson du mari est une croix cantonnée de 3 merlettes, et celui de la femme est fascé d'argent et d'azur ou de sable. Les deux figures sont gravées avec le visage et les mains de marbre blanc. Sur une autre tombe de pierre comme les précédentes et plate, à coté de celle là, on lit : « Jean de Frisiaur, écuier, qui trespassa l'an de grace M. . . . . 11e de juing, priez Dieu pour. . . » Le bout d'en haut manque entièrement, aiant été rompu ; la figure et les mains sont de marbre blanc.

J'ai écrit des Deux Amands, quoique dans l'épitaphe de ci-dessus, on lise Deux Amans, parce que dans l'ignorance où l'on est de l'origine de ce nom, il y a apparence que ce sont deux personnes et peut être deux frères nommés Amands par leur nom de famille, comme on connoit à Paris plusieurs familles qui le portent ainsi écrit, Amand, lesquels frères ont fondé

(1) *Senneville.*

Digitized by Google

ou commencé ce monastère, lequel n'est pas une abbaye, mais seulement un prieuré dont la mense appartient aux Jésuites, aiant été unie à perpetuité à quelqu'une de leurs maisons ou à quelqu'un de leur colléges. Au reste, les chanoines réguliers de Saint Augustin qui y sont établis et qui ont la mense claustrale ne savent absolument rien de leur fondation; et comme leur église porte le nom de Marie Magdeleine, quand on leur demande d'où vient que le monastère s'appelle des Deux Amans, car c'est ainsi qu'ils l'écrivent, ils ne répondent que des choses insignifiantes (1). — Ils ont réparé leur maison en 1685, suivant le millésime qu'on voit à l'une des faces de leur bâtiment, dont celle qui est sur le jardin contient 9 grandes croisées de fenêtres, comprises entre deux pavillons qui en ont chacune deux, ce qui fait treize fenêtres dans un mur de pierre et de briques. Ce monastère est sur la coupe d'une montagne, d'où la vue n'est pas moins belle que celle de Gaillon, et il est accompagné d'un beau bois de haute futaie avec taillis sur les deux côtes. Cette vue du c. g. donne sur la vallée par où arrive la rivière de Seine et s'étend jusqu'au tournant qu'elle fait vers Louviers et le Pont de l'Arche, qu'on découvre de cette hauteur. De l'autre côté dr. est une vallée par où la rivière de l'Andelle vient se décharger dans la Seine. L'église n'est plafonnée que de bardeau et n'a rien de remarquable pour le bâtiment. Le père Prieur voulut me donner à dîner, mais je le remerciai parce que j'aurais perdu trop de temps. Il me fit voir le réfectoire et m'obligea d'y prendre un doigt de vin. Il me fit aussi promettre de voir à Pont Saint Pierre le Seigneur du lieu qui est curieux des antiquités de ce pays et qui pouvoit m'en instruire. Je partis de là à onze heures pour m'y rendre.

(1) Voy. Toussaint-Duplessis (t. 2, p. 331). Voir sur l'étymologie ordinaire le *Poëme des Deux Amants,* par Ducis, et une Note de Madame Hauguet (*Œuvres de Ducis*). édition de 1819, 3e vol, p. 340), qui dit également que la légende ne repose que sur des données incertaines, la tradition du pays. (*Note de* M. de B.) — Ce que l'on peut affirmer, c'est que la charmante légende donnée par Châteaubriand dans son *Génie du Christianisme,* était parfaitement inconnue des chanoines du XVIIIe siècle (*Note de la direction*).

Digitized by Google

Le bourg de Pont Saint Pierre † est dans la vallée où coule la rivière d'Andelle, qui à demi lieue de là entre dans la Seine. Ce château est sur la même rivière d'Andelle, à la tête du bourg, et a des canaux qu'elle remplit. La maison est antique avec des tourelles et sa cour est fermée par des bâtiments. Les jardins qui s'étendent en long dans la vallée sont ornés par divers compartiments environnés de palissades à hauteur d'appui. Je m'y promenai quelque temps après avoir dîné à l'image Saint Pierre, duquel l'église paroissiale porte le nom. Après que le dîner fut fini au château, je parlai au maître d'hôtel, qui me dit que M. le marquis étoit indisposé et n'avoit pu se mettre à table. Je le priai de lui dire que je n'avois demandé à le saluer que parce que M. le Prieur des Deux Amands, m'avoit engagé à avoir cet honneur. Ce maitre d'hotel m'offrit quelque rafraîchissement, je lui dis que je venais de dîner.

Je continuai ma route en rentrant dans le bourg où j'étois arrivé par des bois taillis. Des Deux Amands jusques là, demie lieue; puis jusqu'à Rouen quatre lieues. On monte un coteau qui, après avoir traversé la vallée où l'on passe, a un hermitage qui a le nom de Sainte Clotilde; ensuite on marche dans une cavée, puis dans les bois jusqu'à la Neuville † (1), qui est un village composé d'une longue suite de maisons, qui ont des enclos de haies pendant une demi lieue. Il plût un peu cette après dinée, de là à Baux † (2), à Franeville † (3) dont on laisse à dr. l'église et la barrière, puis au Menil-Henar † (4) après quoi la ville de Rouen : *Rotomagus cum portu ad Sequanam*, où mourut Guillaume le Conquérant, roi d'Angleterre en 1088 (*sic*). (9 septembre 1087.)

DE BOUIS.

(1) La Neuville-Champ-d'Oisel.

(2) Boos.

(3) Saint-Pierre et Notre-Dame-de-Franqueville.

(4) Le Mesnil-Esnard.

(*La suite au prochain numéro.*)

Digitized by Google

LITTÉRATURE.

LA TOUR DE CARVILLE [1]

Suite (2).

X.

LA TOUR DE CARVILLE.

Si, du sommet de la côte Sainte-Catherine, où vous pouvez être monté, lecteur, pour admirer, du côté de la Seine, l'un des plus beaux paysages qui existent en Europe, vous tournez le dos au fleuve, et plongez la vue dans les profondeurs de la vallée de Darnétal, l'aspect, vous le savez, change complètement. Ce n'est plus l'immense horizon que vos yeux embrassaient tout-à-l'heure, mais un cadre qui, pour être plus restreint, à bien aussi son charme. C'est au fond de ce tableau, un peu obscurci par les tourbillons de fumée grise et noire que vomissent dans l'atmosphère les hautes cheminées d'usines dont les faubourgs de Rouen sont hérissés, que vous apercevez l'imposante et poétique Tour de Carville, dessinant sa forme carrée sur un fond formé par un coteau anguleux couronné d'une sombre verdure.

Je voudrais pouvoir entrer ici dans quelques détails historiques sur l'origine de ce monument dont le nom sert de titre à cet ouvrage, mais l'époque précise de sa construction est un problême dont j'ai

(1) La reproduction est interdite sans l'autorisation de l'auteur.

(2) Voir la numéro de Décembre, p. 830.

Digitized by Google

cherché en vain la solution dans les ouvrages locaux que j'ai consultés.

Encore, s'il avait été donné aux pierres d'écrire leur histoire ! Si les statues barbares que supporte la partie supérieure de cette vieille tour isolée, où loge un peuple de hiboux et de choucas, pouvaient, comme Galathée, s'animer tout-à-coup et causer un moment avec les humains qu'elles ont la prétention de représenter, je leur aurais demandé le nom du Pygmalion qui les cisela. Elles auraient peut-être consenti à doter nos érudits du petit anneau qui manque à la longue chaîne de leurs connaissances utiles; mais, hélas ! souhaits stériles ! les vieux saints s'entêtent à rester muets dans leurs niches, et les archéologues du cru, ceux même qui ont l'honneur d'être membres de cette Académie de Rouen, qu'un mot de Voltaire a illustrée, courent grand risque de mourir sans avoir la gloire de découvrir la date rebelle.

Toutefois, s'il m'est impossible de vous déterminer l'année précise où les fondements de la Tour de Carville ont été jetés, il est au moins patent que son architecture est du commencement du XVIe siècle, puisque Jacques Lelieur nous montre, par un dessin de son *Livre des Fontaines*, l'église de Carville en construction en 1525. Bâtie d'abord au milieu d'un marécage, elle ne vit les établissements se grouper autour d'elle qu'assez lentement. Cette partie de la ville actuelle n'était alors qu'une vallée paisible, lorsque, à l'époque où cette histoire nous reporte, la voix du canon en ébranla les échos qui, jusque-là, n'avaient répété que le bruit du tic-tac de ses moulins, ou la chanson de quelque pâtre assis sur le versant de la montagne voisine.

En ce temps-là aussi, la physionomie de Rouen était fort différente

Digitized by Google

de celle qu'elle possède aujourd'hui. Enfermé dans un demi-cercle de murs crénelés formidablement armés de bastions, de forteresses et de châteaux dont le pied s'enfonçait dans un fossé très profond, cette ville présentait un aspect plus sévère peut-être, mais pour le moins aussi pittoresque. A proprement parler, Rouen n'existait que dans l'intérieur de son enceinte. Au-delà des remparts, les constructions se résumaient en quelques bicoques éparpillées dans la campagne, que l'on fut même obligé de démolir avant le siége de la ville pour les besoins de sa défense.

Au sud-ouest, c'est à dire depuis le donjon du Vieux-Palais, que les eaux de la Seine baignaient à sa base, jusqu'à la tour de Guillaume-Lion, dont la toîture s'élançait alors dans les airs, effilée comme un minaret, l'enceinte était percée de seize portes. Onze donnaient sur le quai. Au nombre de ces dernières qui, presque toutes, différaient dans leur architecture, les six principales : celles de Saint-Eloi, de la Vicomté, du Crucifix, du Pont, de Saint-Cande et de Jean-le-Cœur, offraient surtout un caractère éminemment militaire. Le petit château appelé la Barbacane défendait l'entrée du seul pont qui existât alors. Le nouveau fort de Sainte-Catherine pouvait préserver le quartier Martainville, de même qu'à l'est, au nord et à l'ouest, les ennemis eussent été tenus à distance par les batteries de Saint-Hilaire, de Bouvreuil et de Cauchoise.

Quant à la tour de Mal-s'y-Frotte, dépendance du Vieux-Palais, dont l'emplacement remplissait l'espace compris aujourd'hui entre le boulevard Cauchoise, la rue Saint-Jacques, la rue d'Harcourt et le port, elle avait mission de garder les abords du fleuve du côté du Havre.

Nous avons vu au commencement de ce récit, que le point où le

Digitized by Google

Béarnais, en venant faire le siége de Rouen, avait d'avance jugé à propos de planter sa tente, était le bourg de Darnétal.

Un des gros bonnets de cette dernière commune, royaliste très zélé, quand il avait appris que le futur roi de France marchait sur Rouen et se dirigeait vers Darnétal pour y prendre ses quartiers d'hiver, s'était empressé d'aller au-devant de lui jusqu'à Gaillon.

— Sire, lui dit-il, la ville de Darnétal vient d'apprendre avec bonheur qu'elle va vous posséder dans ses murs; l'allégresse de la population est à son comble, et moi, Christophe Bravard, je viens vous faire l'offre d'un logement.

— Vous êtes sans doute aubergiste ? lui répondit en souriant le vainqueur d'Arques.

— Non sire, je suis tout simplemement un bourgeois un peu riche, le deuxième échevin de la ville, qui vous aime et vous demande comme une grande faveur l'honneur de vous recevoir dans son modeste domaine.

— Vous me connaissez donc ?

— Indépendamment de vos droits à la couronne de France qui sont si légitimes, votre grande et bonne renommée, sire, n'est-elle pas universelle ?

— Oh ! oh ! fit Henri d'un air flatté, vous êtes royaliste, à ce que je vois ?

— Oui, Sire, royaliste enragé !

— Eh bien ! Monsieur Bravard, j'accepte avec reconnaissance votre aimable proposition. Je bivouaquerai chez vous, et si un jour, Dieu permet que la couronne de France prenne la place de mon feutre gris à panache blanc, je veux, ventresingris ! que vous veniez à votre tour me visiter dans ma bonne ville de Paris.

Digitized by Google

La maison que le sieur Bravard mit à la disposition du roi et de tout le personnel de son état-major était suffisamment spacieuse.

Elle était située à quarante pas de la Tour de Carville.

Chaque jour, accompagné de son fidèle Sully, du maréchal de Biron, du duc de la Rogerie ou de quelques chefs supérieurs de son armée, Henri montait sur cette tour d'où la vue domine toute la contrée, et, grâce à sa lorgnette, il pouvait souvent juger des mouvements qui s'opéraient, tant sur les remparts de Rouen qu'au pied des murailles de cette ville par les ordres de Villars, pour organiser un système de défense.

Il profitait en outre de ces observations pour combiner ou modifier ses plans d'attaque.

Un matin, il était à son observatoire habituel, le temps était complétement dégagé de ces brouillards qui règnent d'ordinaire dans la vallée normande et en obscurcissent les horizons; il put faire certaines remarques et se rendre compte d'importants travaux de terrassement que les assiégés étaient en train de faire sur la partie est du rempart, non loin de la porte Saint-Hilaire, entre le fort de la Croix et celui du Colombier, deux donjons dont la base du dernier existe encore, et sert aujourd'hui de magasin de literie à l'Hospice-Général.

Comme il était accompagné de son secrétaire, il lui dicta du haut de la tour des instructions qui devaient être transmises sur-le-champ.

Au moment où il prenait la plume pour signer ses ordres, une batterie ennemie braquée sur un des côteaux voisins, et qu'il n'avait pas aperçue, se mit à tonner, et lança un projectile qui, broyant un des angles supérieurs de la tour, passa en sifflant entre le roi et

Digitized by Google

le maréchal de Biron. Aussitôt, un nuage de poussière occasionné par le choc du boulet, se répandit autour d'eux.

Henri se tournant du côté d'où le coup était parti :

— Merci, messeigneurs de Rouen, s'écria-t-il, vous êtes vraiment bien bons, j'avais besoin de ce sable-là pour sécher l'encre de ma lettre.

Il plia sa missive et la remit à un aide-de-camp qui l'attendait pour la porter à Boisguillaume au comte d'Essex.

Ce fut lorsqu'il rentra au quartier général, après ce danger qu'il venait de courir, qu'on lui annonça que deux jeunes rouennais, paraissant de parfaits gentilshommes, et que les reîtres avaient fait prisonniers dans la première sortie des troupes ligueuses, venaient d'être amenés à son camp.

— Sait-on leur nom, demanda le roi ?

— Sire, l'un d'eux a déclaré se nommer Georges d'Oyssard, il commandait la cavalerie volontaire.

Le Béarnais, après avoir un moment réfléchi :

— Georges d'Oyssard ? reprit-il... Voilà un nom qui ne m'est pas inconnu. Je veux interroger de suite ces jeunes gens. Si le déjeûner est prêt, qu'on les introduise dans la salle à manger, et qu'on mette sur ma table deux couverts de plus ; ces gaillards-là se seront bien battus, ils doivent avoir un bon appétit.

ALEXANDRE FROMENTIN.

(*La suite à une prochaine livraison.*)

Digitized by Google

CHRONIQUE NORMANDE.

UNE PIEUSE SERVANTE DE PIE VII, DÉCÉDÉE A ROUEN EN 1863. — Le 21 janvier dernier est décédée à Rouen, dans la 93e année de son âge, Mlle Anne-Sophie de La Flèche, qui, pendant la majeure partie de sa vie, avait habité la petite ville de Fontainebleau où nous l'avons encore connue en 1852.—Cette pieuse et respectable personne avait été en 1812 et 1813 une des servantes dévouées de Pie VII, pendant l'exil du Pontife dans le château de nos rois. Nous lui avons entendu souvent raconter les petits services qu'elle eut le bonheur de rendre au Saint-Père et aux cardinaux qui l'accompagnaient.

La pourpre romaine fut représentée à Fontainebleau d'une manière fort respectable, on y vit jusqu'à neuf cardinaux dont Mlle de la Flèche avait retenu les noms qu'elle nous a souvent cités.— C'étaient les cardinaux Di Pietro, Gabrielli, Oppizoni, Galeffi, Pacca, Pignatelli, Fabrici, Ruffo-Scilla et Branca d'Oro.

C'est de Mlle de la Flèche que nous tenons l'innocent jeu de mots que se permettait le souverain Pontife, à propos des trois prélats français qui lui étaient donnés pour l'assister. Ces assistants étaient, comme on sait, MM. Duvoisin, évêque de Nantes, Bourlier, évêque d'Evreux, et Barral archevêque de Tours. Jouant à la fois sur le nom des personnes et sur celui des siéges, Pie VII avait coutume de dire : « Je ne suis point bourrelier ; je suis » en prison, je n'ai pas besoin de tours ; et je me méfie du voisin. »

LE MUSÉE BIBLIOTHÈQUE DE FÉCAMP. — Depuis trois mois environ l'administration municipale de Fécamp a eu l'heureuse idée de réorganiser la bibliothèque publique de cette ville, et d'y ajouter un petit musée local. Nous ne saurions assez applaudir à cette intelligente détermination et au choix de l'homme auquel la ville a confié son premier établissement scientifique.

Digitized by Google

M. J. Michel unit à des connaissances variées un grand dévoûment patriotique. Plus que tout autre, il est capable de donner à la création municipale le développement dont elle est susceptible. M. Michel aime Fécamp et connaît son histoire. Ce sont là deux qualités précieuses et à peu près indispensables dans un bon bibliothécaire. Déjà, il a fait un appel à tous les habitants de sa ville et à tous les amis de son pays afin d'en obtenir les livres et les objets qui intéressent la localité. Cet appel a déjà eu du retentissement et en aura davantage dans l'avenir.

Fécamp est un des points les plus intéressants de la Normandie, il a joué un rôle éclatant dans le passé. Ses collines nous rendent chaque jour les dépôts que la civilisation romaine leur a confiés. Sous les Francs les comtes de Caux y avaient établi leur palais. Saint Valery, saint Ouen, saint Léger évangélisèrent ses forêts où chassaient les rois mérovingiens. Nos premiers ducs Normands fixèrent leur demeure à Fécamp, et au xe siècle cette vallée devint le berceau et la tombe de la race de Rollon.

Pendant tout le moyen-âge l'abbaye de Fécamp fut la reine de nos contrées. Ses moines montèrent sur les sièges épiscopaux de la France, et de l'Angleterre, et l'un de ses abbés ceignit la tiare sous le nom de Clément VI.

Toutes ces splendeurs du passé, toutes ces puissances écoulées ont laissé sur le sol une riche poussière et de nobles épaves qu'il est intéressant de recueillir et d'interroger. La gloire du vieux Fécamp ne gênera en rien la marche de la ville moderne, et elle ne l'empêchera pas de s'avancer avec autant de courage que de succès dans les voies nouvelles qu'ouvre devant elle un siècle de travail, de commerce et d'industrie.

L'abbé COCHET.

UNE VERRIÈRE ABSIDALE DE L'ÉGLISE DE SAINT-NICOLAS DU HAVRE. — M. Drouin, peintre-verrier de Rouen, à qui nous devons l'exécution des trois splendides fenêtres terminales de Saint-Martin d'Harfleur, vient de livrer son premier travail important entrepris pour le Havre. C'est l'église de Saint-Nicolas qui vient d'être décorée de cette œuvre d'art, grâce au

Digitized by Google

zèle et aux démarches actives de M. l'abbé Billard, curé de la paroisse. Venue la dernière, cette église de Saint-Nicolas, d'une architecture peu correcte, aura au moins l'avantage d'offrir aux amateurs des pièces de détail du meilleur goût; les archéologues ou les artistes trouveront du charme à visiter ses autels, sa chaire, ses fonts baptismaux de pierre et la nouvelle verrière absidale. Chacune de ces pièces mériterait une monographie spéciale, il ne s'agit aujourd'hui que de la verrière.

Cette grande vitre du chevet, devenue le principal ornement de l'église, présente, dans un grand médaillon de 1 mètre 50 de hauteur, sur un fond de mosaïques rouge et bleu, la douloureuse scène du crucifiement de Notre-Seigneur. C'est le sujet favori des grands peintres-verriers du moyen-âge, qui aimaient à figurer le Christ en croix au-dessus même de l'autel du sacrifice. M. Drouin, répondant au vœu de M. le curé de Saint-Nicolas, a traité dignement le mystère et marié l'art à la plus sévère comme à la plus irréprochable esthétique.

Le ton général, les nuances variées, la disposition du tableau, l'agencement des personnages, l'expression douloureuse et résignée des physionomies, le choix entendu des costumes traditionnels, tout ici est en rapport avec la gravité du sujet et conforme au récit évangélique, condition première de succès pour une œuvre de ce genre. Ce Christ en croix c'est bien le doux rédempteur du monde qui couronne son sacrifice, inclinant son chef vénérable tout ensanglanté et faisant entendre pour dernière parole le *Consummatum est.*

Qui ne reconnaitrait à droite de la croix la Vierge mère debout, le cœur percé d'un glaive de douleur, mais humblement soumise à la volonté de Dieu; à gauche c'est le disciple bienaimé figurant l'humanité, recevant pour mère de la bouche du Dieu mourant celle qui a eu l'insigne honneur de donner naissance au Verbe éternel. La Sainte-Vierge porte une mante violette d'une grande simplicité et l'apôtre est drapé dans une toge antique au fond rouge frangé de vert. La cité sainte se dessine sur un fond bleu d'un ravissant effet.

Deux autres médaillons de 80 centimètres de hauteur occupent les parties

Digitized by Google

extrêmes de la verrière. Au bas l'artiste à représenté la mise au tombeau. Les cinq principaux personnages que l'Évangile fait intervenir dans la déposition du corps du Sauveur au sépulcre sont d'une fort bonne exécution et se reconnaissent au premier coup d'œil. C'est une scène d'ensemble imitée de nos plus grands maîtres et parfaitement réussie.

Le sommet de la verrière est consacré au grand mystère de la résurrection du Sauveur; il apparaît là, dans la splendeur de sa puissance et de sa gloire, vainqueur de la mort et du péché dont il a détruit l'empire. C'est un beau couronnement de l'œuvre de l'artiste.

Les annales archéologiques de notre ville enregistreront avec honneur ce premier pas fait et ce progrès que nous appelions de tous nos vœux pour la décoration et l'ornementation de nos églises. Bientôt sans doute il nous sera donné de contempler de belles verrières dans les églises neuves de Saint-Vincent-de-Paul et de Saint-Nicolas du Havre, comme nous le faisions naguères à Saint-Aubin-Routot et à Goderville, et nous touchons à l'heure où les églises de Notre-Dame et de Saint-François vont reprendre, avec leurs verrières détruites par les protestants du XVIe siècle, le vêtement splendide qui leur donnait au jugement d'un vieux chroniqueur, *une vraie ressemblance avec une reine parée de ses plus brillants atours.*

L'abbé LECOMTE.

Digitized by Google

BIBLIOGRAPHIE.

PALÉOGRAPHIE DES CHARTES ET DES MANUSCRITS DU XIe AU XVIIe SIÈCLE, par Alph. CHASSANT. — 5e édition, augmentée d'une instruction sur les sceaux et leurs légendes et de règles de critique propres à déterminer l'âge des chartes et des manuscrits non datés. 10 planches in-4° — 1862. Paris, Auguste AUBRY, rue Dauphine, 16. — In-12.

DICTIONNAIRE DES ABRÉVIATIONS LATINES ET FRANÇAISES, usitées dans les inscriptions lapidaires et métalliques, les manuscrits et les chartes du moyen-âge, par L.-Alph. CHASSANT. — 2e édition, revue, corrigée et augmentée. — 1862. Paris, Auguste AUBRY. — In-12.

L'éditeur, Auguste Aubry, présente aujourd'hui au public deux ouvrages dont le nombre d'éditions prouve assez le mérite. Il serait fastidieux d'en faire l'éloge après le public si compétent à reconnaître la valeur de toute production soumise à son examen. Nous ne ferons ici qu'ajouter notre prière à celle de M. Chassant en conjurant tout possesseur de vieux papiers de ne pas les détruire sans s'être assuré, au moins à deux fois, de la nullité complète de ce qu'il détruit. Les deux ouvrages, dont les titres ouvrent cette bibliographie, viendraient promptement en aide à toute personne qui se trouverait embarrassée dans la lecture d'anciennes paperasses dont la connaissance pourrait lui être d'un grand intérêt ; ainsi la *Paléographie des Chartes* est divisée en quatre parties :

« La première résumera d'une manière méthodique et précise les principales connaissances qu'il importe d'acquérir d'abord pour bien se préparer à la lecture des chartes et des manuscrits.

« La deuxième traitera des abréviations usitées au moyen-âge et de leurs différents systèmes. C'est dans cette partie qu'on apprendra à résoudre une des plus grandes difficultés des écritures anciennes.

« La troisième contiendra : 1° Quelques observations préliminaires sur la lecture et la transcription des chartes et des manuscrits ; 2° la reproduction en caractères usuels des écritures représentées dans les planches ; 3° un aperçu sur la constitution ou le caractère particulier de l'écriture de chaque siècle, avec l'indication des principales difficultés qui s'y rencon-

Digitized by Google

trent; 4° les règles de critique applicables à l'authenticité des manuscrits et des chartes; 5° et celles dont on doit s'aider pour reconnaître l'âge d'un manuscrit ou d'une charte sans date.

« La quatrième, enfin, comprendra une instruction sur les sceaux qui accompagnent les actes du moyen-âge, et expliquera les difficultés paléographiques qui se rencontrent dans leurs légendes; on y trouvera aussi les règles de critique applicables aux sceaux. »

Après une courte étude, un peu attentive, on pourra donc prendre connaissance de titres précieux qu'on aurait, auparavant, jetés au feu. C'est aux curés de campagne surtout que ces ouvrages seront d'une utilité incontestable; combien de vieilles paperasses gisent encore poudreuses dans les armoires des sacristies, dans le comble des clochers, et si le prêtre soigneux savait lire l'écriture des siècles antérieurs, combien de communes recouvreraient leur gloire par des preuves irrécusables, contemporaines des grands événements dont le pays aurait été le théâtre.

Ce n'est pas seulement les paperasses qu'il faut conserver, ce sont encore les sceaux, si intéressants sous quelque rapport qu'on les étudie, et leur importance est si grande qu'on ne saurait apporter beaucoup de soin non-seulement à leur conservation, mais encore à leur description; on pourra en juger par les recommandations minutieuses de M. Chassant.

« *Description des sceaux.* — Quand on transcrit une charte, un titre original, et que des sceaux y sont attachés, non seulement il faut faire mention de leur présence, mais encore les décrire dans leurs moindres détails. »

. . . . . .

Quand il s'agira de la description d'un sceau, on devra donc indiquer:

« Si le sceau est plaqué ou pendant;

« Quelle est sa matière — cire, plomb, or, argent, etc.;

« Sa forme — ronde, ovale, en ogive, en écusson, octogone, etc., grande ou petite;

« Sa couleur — blanche, jaune, rouge, verte, bleue, noire;

« Son attache — en parchemin, ruban de soie ou de fil, de telle ou telle couleur, en corde, cuir, cordonnet, etc., en simple ou double queue;

« Quels sont les figures, symboles, emblèmes, armoiries gravés sur le sceau;

« S'il est garni d'un contre-sceau et quel il est;

« Si la légende est en lettres capitales romaines, ou en capitales gothiques, ou composée des unes et des autres, ou en minuscules gothiques;

« Si le sceau est plus ou moins bien conservé, et enfin signaler toute particularité qui peut intéresser la sphragistique. »

Digitized by Google

La *Paléographie des Chartes* s'est intitulée il y a bien des années *Essai sur la Paléographie française, ou introduction à la lecture des écritures usitées dans les Chartres et autres titres aux XIe, XIIe, XIIIe, XIVe, XVe, XVIe et XVIIe siècles ;* cet ouvrage, imprimé en 1835, n'avait que 24 pages, c'est-à-dire 15 planches fac-simile, 8 pages de tables des abréviations et un titre lithographié. Les autres éditions parurent considérablement augmentées en 1839, 1847 et 1854. Cette cinquième édition que donne M. Aubry a 160 pages, IV p. d'avertissement et 10 planches in-4° ; imprimée chez Hérissey, d'Evreux, elle ne peut qu'être goûtée des bibliophiles les plus difficiles.

La première édition du *Dictionnaire des Abréviations* (1846), compte IX, XXXII et 136 pages ; la deuxième marque VII, LII, 170 pages ; telle est la somme du travail consciencieux de M. Alphonse Chassant qui trouvera, nous en sommes certain, sa récompense plutôt dans sa propre satisfaction d'avoir accompli des travaux essentiellement utiles que dans l'approbation d'un critique.

P. M.

LES PREMIÈRES AILES, poésies par Edmond-Charles ; Rouen, 1862 ; Cagniard, imprimeur, libraire-éditeur.

Sous ce titre modeste et qui sollicite l'indulgence, M. Edmond-Charles a réuni, en un opuscule de quelques pages, six pièces de vers. L'essor des *premières ailes* a été court, mais il est à supposer que le poète à fait un choix parmi ses essais et qu'il n'a voulu montrer au public que le dessus de son panier. Nous ne signalerons particulièrement aucune de ces productions fugitives où les défauts sont rachetés par des qualités natives. Nous pourrions reprocher à M. Charles-Edmond de manquer parfois de justesse dans ses images, de ne pas assez se défier de son enthousiasme pour le talent de ses amis et d'accepter trop légèrement des expressions qui ne sont ni poétiques, ni même grammaticales, nous aimons mieux le louer de son sentiment du rhythme, de son amour des beautés de la nature. Dans toutes ses pièces il y a du bon, mais chacune d'elles ne forme pas un tout complet, et l'absence de l'art de composer s'y fait trop regretter. Quelques conseils ne seraient pas inutiles à M. Charles-Edmond pour diriger ses *premières ailes* dans ce monde de l'imagination et de la fantaisie où il est si difficile de faire son chemin.

LE JOUR DE L'AN, fragment d'une esquisse satirique, par M. Ernest Simonin, chez Durand, libraire, rue Saint-Lô, Rouen, 1863.

Si la *Revue de la Normandie* n'avait pour lecteurs que ses abonnés, nous

Digitized by Google

ne leur recommanderions pas cette boutade humoristique qui a paru dans la livraison du 31 décembre dernier, et dont ils ont déjà pu apprécier la valeur. Ce n'est donc pas pour eux que nous annonçons que le *Jour de l'an* a été tiré à part, c'est pour le public lettré en général. Il est rare en effet qu'on ne désire pas posséder une production quelconque, qui a obtenu un succès de lecture. Ce succès pour le *Jour de l'an* est dû à la manière originale et vraie, comique souvent, dont l'auteur à décrit les contrariétés de toutes sortes contre lesquelles ont à lutter les personnes qui font ou reçoivent des visites, mais surtout ces dernières. C'est un acte de la comédie humaine, tel qu'il est représenté tous les ans à même époque, et où chacun a son bout de rôle à remplir. L'auteur n'a pas cherché les ridicules dans une classe plutôt que dans une autre ; il n'a voulu esquisser que les principaux traits d'un immense tableau. Sachant combien sont à plaindre les victimes de cet implacable usage, il s'est fait l'interprète de leurs justes récriminations. Mais son vers, quoique toujours franc, n'est pas armé en guerre, il ne sort pas de l'âme ulcérée d'un misanthrope ; il est dicté par une ironie sans fiel ; en un mot, c'est un vers philosophique qui prend le parti de rire des choses qu'il ne peut empêcher.

L'EXPOSITION DE PEINTURE DE ROUEN en 1862, par Gustave Gouellain, grand in-8°; Durand, libraire-éditeur, 40, rue Saint-Lô.

L'exposition de peinture qui a eu lieu l'année dernière à Rouen a été plus brillante que les précédentes, tant par le nombre que par la valeur des tableaux exposés. En même temps qu'elle a consacré la réputation de noms déjà connus, elle a mis en lumière des noms nouveaux qui ne manqueront pas de se représenter à la prochaine exposition. Il n'est donc pas sans intérêt pour les amateurs de conserver le souvenir des œuvres qui ont appelé leur attention, afin de pouvoir les comparer aux œuvres nouvelles signées des mêmes noms, quand celles-ci viendront dans deux ans solliciter les suffrages du public rouennais. On suit de cette façon un artiste pas à pas ; on constate ses progrès, les transformations de son talent ; on lui tient compte de ses efforts plus ou moins heureux, et le jugement qu'on prononce sur lui n'en est que plus équitable.

Pour se livrer avec fruit à cette étude qui n'est pas sans charme pour des gens de loisir, il faut une espèce de *Memento* qui aide à retrouver non seulement le nom du peintre et le sujet qu'il a traité, mais encore l'impression que son œuvre a laissée. C'est sans doute pour rendre un service de ce genre que M. Gustave Gouellain a réuni en brochure les deux articles cri-

Digitized by Google

tiques qui ont paru dans la *Revue* en octobre et novembre 1862. Nous avons relu avec plaisir sous sa nouvelle forme cet habile et consciencieux travail, et nous félicitons sincèrement l'auteur d'en avoir fait une seconde édition pour le propager davantage.

M. Gouellain est un fin connaisseur qui ne s'égare, ni dans son admiration, ni dans son blâme ; il a le flair artistique qu'il tient soit de son bon goût naturel, soit d'études spéciales. Ce n'est pas un critique froid et minutieux, mais un juge plein de sympathie pour les artistes, et par conséquent plutôt indulgent que sévère, à leur égard, ce qui toutefois ne le fait jamais sortir des limites de l'impartialité. Ses appréciations sont écrites avec une chaleur qui plaît, une verve qui entraîne, et une si grande variété de formules qu'on n'y remarque aucune monotonie, écueil bien difficile à éviter dans un pareil sujet.

RECHERCHES HISTORIQUES *sur les Sires et le Château de Blainville*, par F. Bouquet, professeur au Lycée impérial et à l'Ecole supérieure des sciences et des lettres de Rouen. — Brochure de 100 pages, grand in-8°, imprimerie de Cagniard. — En vente chez les principaux libraires de Rouen.

Cet ouvrage, qui a déjà été publié dans la *Revue*, est un de ceux qui ont le mieux fait ressortir l'utilité de ce Recueil. Par son étendue et par la nature du sujet, il ne pouvait être inséré ni dans un journal quotidien, ni dans une autre Revue étrangère à la Normandie. Il jette une lumière nouvelle sur quelques points de l'histoire particulière de cette province, principalement à l'époque de la Ligue. Les évènements qui s'y déroulent embrassent une période de plusieurs siècles et n'intéressent pas seulement la commune de Blainville, mais encore d'autres localités normandes. L'auteur a puisé ses renseignements à toutes les sources connues et inconnues, et parmi ces documents il en est que l'histoire générale trouvera assez importants pour en faire un jour ou l'autre son profit. Il a donc fait une œuvre utile et curieuse à plus d'un titre, et que pouvait seul mener à bonne fin un écrivain familier avec les recherches de ce genre. En composant cette remarquable monographie, M. Bouquet à donné une preuve de plus de son dévoûment à la science historique, et les nombreux érudits qui s'occupent de notre histoire locale en manqueront pas de lui en savoir gré.

Michel PALLAS.

ROUEN. — IMP E. CAGNIARD

Digitized by Google

SCIENCES.

DE L'ASSISTANCE PUBLIQUE

ET

DU SERVICE DE SANTÉ

DANS LES COMMUNES RURALES (1).

(SUITE.)

Avec quelles ressources pourrait-on subvenir aux dépenses des hospices cantonaux?

L'utilité de la création des hospices cantonaux une fois reconnue et admise, les dépenses nécessaires approximativement établies, il s'agirait de savoir avec quelles ressources on pourrait faire face à ces dépenses.

Les revenus ordinaires de tous les hôpitaux, hospices et bureaux de bienfaisance sont évalués à la somme de 67,183,000 francs.

On pourrait donc prélever sur ces revenus les 22 millions nécessaires à l'assistance publique des communes rurales; et de plus la somme employée à l'assistance des malades, des vieillards et des infirmes dans les hospices actuels, somme qui se trouverait considérablement diminuée par l'établissement des hospices ruraux.

Les ressources actuelles seraient donc plus que suffisantes, il faudrait seulement en faire une meilleure répartition.

Aujourd'hui plus de 20 chefs-lieux d'arrondissement, et de 1,000 chefs-lieux de canton n'ont ni hôpital ni hospice; près de 30,000 communes n'ont pas de bureaux de bienfaisance.

(1) Propriété réservée.

Digitized by Google

80 administrations d'hôpitaux possèdent 38 millions de revenus; tandis que 669 autres n'en ont pas 5 millions. L'hôpital d'une ville de 2,500 âmes possède 92,000 francs de revenus, et reçoit sept malades par an ; et une ville voisine n'a pas d'hôpital.

Le défaut du système actuel ne consiste pas dans le manque de ressources, mais dans la mauvaise et inégale répartition des moyens de secours. Il consiste surtout en ce que les fonds de secours ne sont pas une propriété publique, mais se composent de propriétés particulières, de natures diverses, ayant chacune des droits différents, affectées chacune à des services spéciaux et déterminés, et des gérants particuliers.

Pour atténuer les fâcheux effets de cette position, l'Etat s'est constitué le surveillant général de la gestion des biens et de l'emploi des revenus des hôpitaux et des hospices.

Peut-être, dans l'intérêt général, serait-il nécessaire de donner à l'Etat un pouvoir plus étendu pour la distribution des biens des hôpitaux.

Sans doute, la question de propriété est délicate ; il n'est pas de droit plus respectable ; mais tous les biens possédés actuellement par les hôpitaux sont-ils dans le fait des propriétés particulières ? Sauf un certain nombre de donations faites dans un but déterminé et pour un emploi spécial, tous ces biens n'ont-ils pas été donnés aux pauvres, ou jadis à l'Eglise, pour les pauvres ?

Dans l'ancienne France, chaque province, chaque communauté, chaque paroisse même pouvait acquérir ou recevoir des biens spécialement destinés à secourir ses pauvres, et même une certaine classe de ses pauvres ; mais en est-il ainsi depuis que toutes les parties et tous les habitants de la France sont soumis au même gouvernement, à une même administration ? Ce qui appartenait aux différents pauvres des provinces, n'est-il pas la propriété de tous les pauvres de l'Empire Français ?

Une fois déjà depuis la révolution de 89, les législateurs ont reconnu la nécessité de confondre et de réunir en un tout homogène les biens des hospices, et d'en remettre la gestion et la distribution au pouvoir central. A la même époque, où toutes les dettes particulières des anciennes pro-

Digitized by Google

vinces ont été régularisées et inscrites sur le grand livre de la dette publique, la loi réunit au domaine public l'actif et le passif des hôpitaux et hospices, et constitua le budget de l'assistance publique, qui devait distribuer à tous les établissements hospitaliers les secours proportionnés à leurs besoins. Cette mesure législative, prise dans un temps où l'administration n'avait pas la puissance d'ordre et de sécurité qu'elle a acquise aujourd'ui, n'a pu être maintenue et a été abrogée. Si on ne juge pas convenable de la rétablir, si on craint d'arriver à un changement radical, on pourrait du moins, sans porter atteinte au droit de propriété, modifier l'état actuel des choses de manière à faire une plus large part des secours publics à tous les cantons ruraux.

Dans tous les départements qui possèdent des revenus destinés, en général, au soulagement des pauvres, l'Etat ne pourrait-il pas ordonner le prélèvement d'une partie de ces revenus pour en faire l'application spéciale aux besoins de l'assistance publique; en sorte qu'il fût pourvu avant tout au traitement des malades indigents, à l'entretien des vieillards, des infirmes et des enfants abandonnés; secours regardés comme obligatoires envers tous les habitants de la France, dans les communes rurales aussi bien que dans les villes.

Dans le système actuel, cette obligation est déjà imposée aux administrations hospitalières, pour les dépenses relatives aux enfants abandonnés; ces administrations doivent prélever sur leurs revenus la part nécessaire à l'entretien des orphelins dans les hospices.

D'un autre côté, les hôpitaux et hospices augmentent leurs revenus d'un grand nombre de droits concédés par les administrations municipales, et ils ont souvent recours aux subventions de l'Etat pour remédier à l'insuffisance de leurs ressources. L'utilité et le droit d'un concours mutuel à l'assistance publique, entre l'administration des hospices et l'administration départementale, paraissent donc reconnus; toute la question est de savoir s'il convient mieux d'établir un budget de l'assistance publique pour chaque département en particulier, comme on le fait aujourd'hui; ou, au contraire, de faire appel à toutes les ressources des administrations hospitalières de la France,

Digitized by Google

en demandant, à celles qui ont un excédant de biens, de combler le déficit de celles qui en manquent; on constituerait ainsi une sorte de société de secours mutuels entre toutes les administrations hospitalières de l'Empire; et si les revenus de cette grande association restaient insuffisants, on aurait recours aux subventions du trésor public.

Mais quand on maintient les choses dans l'état où elles sont aujourd'hui, il est certain que si, dans quelques départements, les revenus des hôpitaux ne suffisaient pas aux dépenses des hospices cantonaux, ces départements pourraient fournir les subventions nécessaires à cette partie de l'assistance publique.

Il serait donc facile de pourvoir aux frais annuels des hospices cantonaux, mais les fonds nécessaires à la construction et à l'établissement de ces hospices restent tout entiers à trouver et ne pourraient être fournis que par le budget général de l'Etat.

Cette dépense serait considérable, sans doute, quoiqu'elle pût être de beaucoup diminuée par l'appropriation d'établissements du même genre existant aujourd'hui, et par la cession de terrains appartenant aux communes; mais quand la France dépenserait quelques dizaines de millions pour établir un bon système d'assistance publique, devrait-elle le regretter? Que de millions consommés dans un but bien moins utile!

Nous ne sommes pas de ceux qui regrettent de voir la capitale et les grandes villes employer des sommes considérables à leur embellissement; mais nous croyons non moins conforme aux progrès de la civilisation d'assurer l'existence de ceux qui ont travaillé à cette civilisation, sans participer à ses fruits.

Et non seulement le but de ces dépenses serait de remplir envers les pauvres un devoir sacré; mais le fait même de la construction et de l'établissement des maisons cantonales, sans considérer leur distinction, serait un grand bienfait pour les cantons ruraux. Le prix des terrains achetés, la salaire des ouvriers employés aux constructions, en répandant quelques millions dans toutes les parties de la France, contribueraient dans un certain dégré à soulager la misère des plus pauvres communes; et le personnel de ces éta-

Digitized by Google

blissements hospitaliers, en venant s'y installer, apporterait un surcroît de vie et d'aisance dans les communes isolées et trop étrangères encore au mouvement social.

Des Aliénés, des Aveugles-nés et des Sourds-Muets.

Après avoir pourvu aux besoins des malades, des vieillards, des infirmes, et des enfants abandonnés, l'assistance publique doit s'occuper encore de plusieurs classes d'indigents.

Les aliénés, les sourds-muets et les aveugles-nés ne peuvent pas être abandonnés à l'assistance incertaine et irrégulière de la charité privée; l'Etat ne peut pas laisser sans secours et sans asile des aliénés souvent très dangereux; il doit prendre sous sa tutelle les enfants sourds-muets ou aveugles, qui, privés de l'éducation spéciale qui leur est nécessaire, ne deviendraient que des mendiants ou des malfaiteurs, dont la surveillance et la punition seraient plus onéreuses que ne l'eût été leur instruction.

L'Etat a compris ce devoir, des maisons d'asile et d'éducation sont ouvertes, mais en trop petit nombre, malheureusement, pour recevoir *tous* ceux qui auraient droit d'y entrer.

Sur 15,000 aveugles et 25,000 sourds-muets, deux à trois mille seulement sont instruits aux frais de l'Etat; la proportion des aliénés secourus gratuitement est aussi très faible; et l'on peut affirmer que la presque totalité de ces indigents non secourus appartient à la population des communes rurales.

Les établissements destinés à recevoir les aliénés, les aveugles et les sourds-muets, n'ont sans doute pas besoin d'être aussi multipliés que ceux ouverts aux malades et aux vieillards; ce ne serait pas trop cependant d'une maison par département, pour chacune de ces trois classes d'infirmes indigents.

Nous ne pouvons que faire des vœux pour que ces asiles soient fondés en nombre suffisant et répartis dans toute la France; jusqu'à ce qu'il en soit ainsi, nous demanderons qu'une part plus grande soit faite aux habitants des communes rurales; nous demanderons qu'on leur facilite les moyens de faire admettre dans les maisons d'éducation gratuite leurs enfants aveugles ou sourds-muets, et que des places leur soient accordées dans les maisons d'aliénés avec moins de frais et de formalités.

Digitized by Google

Des Bureaux de bienfaisance.

Les soins donnés aux malades pauvres par les médecins cantonaux, soit à domicile, soit dans les hospices, et la fourniture des médicaments;

L'entretien des vieillards, des infirmes et des enfants abandonnés dans les hospices ruraux;

Et enfin les secours et l'instruction donnés aux aliénés, aux aveugles-nés et aux sourds-muets indigents, dans des maisons spéciales : tel est l'ensemble des secours, qui, selon nous, devraient être obligatoires pour l'assistance publique; ou si on ne veut pas leur donner ce titre d'obligatoires, on pourrait les nommer *secours ordinaires* de l'assistance publique.

L'indigence, dans les campagnes comme dans les villes, réclame encore d'autres secours qui pourraient être appelés facultatifs ou *extraordinaires*.

Pour ce genre de secours, les revenus des administrations hospitalières sont insuffisants. Et comme, d'ailleurs, il n'ont rien de fixe ni de déterminé, il convient pour y pourvoir, il est nécessaire même d'avoir recours à toutes les ressources de la charité privée.

Dans l'organisation actuelle de l'assistance publique, la charité privée fournit une grande partie des secours, que nous regardons comme obligatoires pour l'assistance publique; si elle n'avait plus à y pourvoir, la part réservée aux besoins accidentels et imprévus deviendrait bien plus grande.

Et cependant les immenses resssources des associations charitables ne suffiraient pas, ou du moins, ne seraient pas assez régulièrement réparties pour suffire à tous les besoins de l'indigence. Tandis qu'à Paris et dans les grandes villes, les secours de la charité privée sont offerts en abondance, et sous toutes les formes; ils manquent presque complètement dans les campagnes.

Aussi partout, et dans les communes mêmes où les ressources de la charité privée sont abondantes, on a jugé nécessaire d'en assurer et d'en régulariser la distribution par une branche de l'assistance publique, qu'on a nommée les *Bureaux de bienfaisance*.

Digitized by Google

Pour que le système des bureaux de bienfaisance atteigne le but que l'on s'est proposé , plusieurs conditions sont nécessaires :

Il faudrait d'abord que ce système fût complet et généralisé dans toute la France ; aujourd'hui, sur 38,000 communes, 8 à 10 mille, au plus, ont des bureaux de bienfaisance.

Quand cette énorme lacune serait remplie, quand des bureaux seraient nominativement créés dans toutes les communes, deux conditions principales resteraient à remplir :

Assurer des ressources suffisantes à chacun de ces bureaux et les soumettre à une bonne administration.

L'expérience a fait voir combien ces conditions sont difficiles à remplir ; malgré les pressantes recommandations et les ordres même de l'autorité, quoique les communes aient été autorisées à s'imposer extraordinairement pour cet objet, la grande majorité des communes rurales sont encore privées de bureaux de bienfaisance.

C'est que la plupart des habitants de ces communes sont trop pauvres pour faire l'aumône aux plus pauvres d'entre eux ; c'est qu'il faut bien reconnaître que, dans les campagnes, tous ceux qui vivent du produit journalier de leur travail, tant qu'ils travaillent, ne peuvent rien prélever sur leur salaire pour les besoins des pauvres ; et quand ils sont privés de travail par le chômage ou la maladie, se trouvent au nombre des indigents et ont besoin de secours.

Dans la plupart des communes rurales, le nombre des habitants qui n'ont jamais besoin de secours, et qui peuvent en donner aux autres, est trop restreint pour qu'il soit possible de fonder, avec les seules ressources de la commune, un bureau de bienfaisance. Si l'on veut y parvenir, il faudrait agrandir la circonscription de chacun de ces établissements charitables et l'étendre au moins à un canton tout entier ; de manière à pouvoir y trouver un certain nombre de familles capables de subvenir aux besoins des pauvres, soit par des dons spontanés, soit par un impôt spécial.

L'organisation administrative des bureaux de bienfaisance entre pour beaucoup dans les moyens d'assurer les ressources de ces établissements.

Digitized by Google

Il est malheureusement vrai que les paysans sont, en général, peu charitables ; et ceux qui se trouvent à la tête des communes ne sont souvent pas plus généreux que les autres pour les indigents ; ils gardent dans la gestion et la distribution des fonds de charité, le même esprit d'âpre parcimonie qui les dirige ordinairement dans leurs affaires personnelles.

Au lieu de chercher à élever les moyens de secours au niveau des besoins des pauvres, ils restreignent ces besoins dans les limites de leur budget des recettes ; et comme les ressources de ce budget se réduisent souvent à rien, ou à peu de chose, ils ne donnent rien, ou si peu que les indigents doivent avoir recours à la mendicité.

Bien peu de ces directeurs des bureaux de bienfaisance dans les campagnes comprennent l'importance et la dignité de leur mission ; ils croient l'avoir remplie en accordant aux sollicitations des pauvres les mieux recommandés quelques livres de pain par semaine.

La plupart des directeurs religieux des communes, curés ou desservants, comprennent beaucoup mieux les devoirs de la charité ; mais s'ils donnent comme prêtres, leurs secours ne peuvent plus être attribués à l'assistance publique ; s'ils veulent agir, au contraire, au nom du bureau de bienfaisance, dont ils font toujours partie, il en résulte souvent entre les autorités civile et religieuse des conflits toujours au détriment des malheureux.

En plaçant au chef-lieu de canton l'administration des bureaux de bienfaisance, on pourrait espérer de remédier à ces inconvénients ; et la création des hospices cantonaux aiderait beaucoup à obtenir un heureux résultat, puisqu'il serait possible de trouver dans les membres de leurs commissions administratives les hommes les plus capables de diriger les bureaux de bienfaisance, de comprendre les besoins de ces établissements de charité, et d'aviser aux moyens de subvenir à ces besoins. Les ressources une fois assurées, il faut en faire un bon usage, le meilleur usage possible ; il faut distribuer les secours avec justice et discernement, sans les prodiguer et sans trop les restreindre ; il faut souvent aller à la recherche de l'indigent, et lui offrir les secours dont il a besoin : et quelquefois aussi, il est nécessaire de savoir repousser les sollicitations du vice et de la paresse.

Digitized by Google

C'est dans cette partie délicate et difficile de l'assistance des pauvres, que toute administration publique reste au-dessous de la charité privée. L'une excelle pour tout ce qui a rapport à l'ordre et à la comptabilité ; l'autre, bien supérieure quand il s'agit de la recherche des malheureux et de la distribution des secours.

Aussi, croyons-nous que, pour donner des résultats satisfaisants, les bureaux de bienfaisance devraient être divisés en deux parties : en administrateurs et en distributeurs des secours ; en un *Comité d'Administration ou de Surveillance*, chargé de recevoir les revenus et les offrandes privées, de calculer les besoins et les ressources, et de maintenir les uns au niveau des autres ; et en un *Comité de secours* occupé à rechercher les besoins réels des pauvres et à les satisfaire, à solliciter et à recueillir les dons de la charité publique et privée.

On trouverait dans le personnel des administrations cantonales les hommes les plus aptes à composer les comités de surveillance ; quant aux comités de secours choisis dans chaque commune, ne devraient-ils pas être composés, avec les autorités municipales, de ceux qui connaissent le mieux les pauvres et leurs besoins, le curé et le médecin, et quelques femmes, préférables à tous autres, quand il s'agit d'œuvres de dévoûment et de charité.

Cette division des bureaux de bienfaisance serait un moyen d'associer plus intimement la charité publique et la charité privée, et de les fortifier et de les compléter l'une par l'autre. Elle aurait aussi le grand avantage de permettre à l'assistance publique les secours secrets et de sauvegarder la pudeur de l'indigence en lui évitant de s'inscrire sur le registre public des pauvres. On obtiendrait cet avantage en laissant aux membres des comités de secours la faculté de ne pas faire connaître, dans certains cas, les pauvres secourus par eux.

Conclusion.

Ce qui existe aujourd'hui sous le nom d'assistance publique dispose de grandes ressources, et donne d'immenses secours aux indigents à Paris et dans les principales villes de la France ; mais la plupart des communes rurales ne participent pas à ces secours.

Digitized by Google

Les secours dont peuvent disposer les administrations actuelles des hôpitaux, sont appliqués indistinctement à toutes les classes d'indigents, sans que les uns y aient plus de droit que les autres ; en sorte, qu'un grand nombre d'indigents, malades, vieillards et infirmes, dont la vie même dépend des secours publics, peuvent s'en trouver privés, au profit d'autres indigents qui en ont un moins pressant besoin.

Les secours publics, loin d'être répartis également dans tout l'Empire, existent en abondance dans une localité, tandis que d'autres, des villes même et des arrondissements, en sont presque entièrement dépourvus.

Nous demandons que la France entière, les campagnes comme les villes, participe également aux secours publics.

Nous demandons pour tout l'Empire un système complet et uniforme, qui mérite vraiment le nom d'*Assistance publique.*

Ce système aurait pour but de distribuer aux indigents deux genres de secours :

1° Les secours *ordinaires* de l'assistance publique, comprenant :

Les soins du médecin et les fournitures gratuites des médicaments, soit à domicile, soit dans un hôpital, à *tous* les malades pauvres ;

Tous les besoins de la vie dans une maison d'asile, à *tous* les septuagénaires et les infirmes indigents.

La nourriture, l'entretien et l'éducation de *tous* les enfants abandonnés ;

Un asile et des soins à *tous* les aliénés indigents;

Un asile et l'éducation spéciale à *tous* les enfants aveugles-nés et sourds-muets indigents;

Les secours ordinaires seraient obligatoires et assurés aux indigents, sans exception, qui se trouveraient dans les catégories déterminées par la loi;

2° Les secours *extraordinaires* de l'assistance publique, comprenant :

Les secours de toute nature aux indigents qui ne pourraient pas être compris dans l'une des catégories de l'assistance ordinaire.

Les fonds nécessaires aux dépenses des secours ordinaires de l'assistance publique seraient prélevés sur les revenus actuels des hôpitaux et hospices de toute la France.

Digitized by Google

A moins que l'Etat ne juge plus convenable et plus digne d'une grande nation de consituer une dotation de l'assistance publique, dont les revenus seraient spécialement affectés à cette dépense (1).

Il serait pourvu aux dépenses des secours extraordinaires de l'assistance publique au moyen de l'excédant des revenus des hôpitaux et des dons de toute nature qui pourraient être obtenus de la charité privée.

L'administration de l'assistance publique serait composée :

D'une direction générale et centrale à Paris ;

D'autant de commissions administratives qu'il existerait d'hôpitaux et d'hospices ;

Des médecins cantonaux ;

Des Comités de surveillance } des bureaux de bienfaisance.
Et des Comités de secours }

Les secours ordinaires de l'assistance publique seraient donnés :

Aux malades à domicile par les médecins cantonaux ;

Aux malades dans les hôpitaux actuels, et dans les hospices établis dans les cantons ruraux ;

Aux septuagénaires, aux infirmes et aux enfants abandonnés, dans les hospices actuels et dans ceux des cantons ruraux ;

Aux aliénés, aux aveugles-nés et aux sourds-muets, dans des maisons spéciales établies dans chaque département.

Les secours extraordinaires de l'assistance publique seraient donnés :

Par les bureaux de bienfaisance composés d'un Comité de surveillance formé dans chaque canton, et de Comités de secours choisis dans toutes les communes.

En proposant cette division de l'assistance publique, nous sommes loin de demander qu'elle reste séparée en deux parties indépendantes l'une de l'autre ; nous croyons, au contraire, de la plus grande utilité qu'elle forme un tout obéissant à une même direction, et tendant vers un même but.

(1) Une dîme levée sur le produit de tous les débits de café et de liqueurs, suffirait et au-delà à couvrir les dépenses ordinaires de l'assistance publique ; ce serait demander à l'une des principales causes de la misère les moyens d'y remédier.

Digitized by Google

Ce but doit être de proscrire et d'éteindre la mendicité, en satisfaisant aux besoins légitimes de l'indigence ;

En facilitant le travail des pauvres de bonne volonté ;

En ramenant au travail ceux qui l'abandonnent ;

En aidant tous ceux qu'un travail courageux ne fait pas vivre ;

En assurant l'existence de tous ceux qui ne peuvent pas encore, ou qui ne peuvent plus la demander au travail.

Et le meilleur moyen d'atteindre ce but est d'associer la charité privée à l'assistance publique; de faire régulariser et diriger par l'ordre et la puissance de celle-ci l'ardeur et l'inépuisable fécondité de la première. C'est ainsi qu'en recueillant et prenant à sa charge les vieillards et les orphelins, les infirmes et les malades, l'assistance publique diminuera grandement la tâche de la charité privée, tandis que celle-ci, en donnant les secours aux mères indigentes, en nourrissant ceux qui ont faim, en réchauffant ceux qui ont froid, diminuera dans une grande proportion le nombre des malades, des infirmes et des enfants abandonnés.

Tous les autres moyens de venir en aide aux pauvres ouvriers travailleurs : sociétés de secours maternels, crèches, salles d'asile, écoles gratuites, sociétés de secours mutuels, etc., qu'ils se rattachent à l'une ou l'autre branche de l'assistance publique, viendront concourir au même but.

Un des départements de la France, celui de la Nièvre, fournit un bel exemple de ce que peuvent les efforts réunis de la charité publique et privée.

Dans ce département, en 1855, plus de 4,000 mendiants parcouraient les communes rurales et s'imposaient, souvent avec menaces, aux habitants. Le Préfet, M. de Magnitot, a demandé à la charité privée de verser entre ses mains les dons de toute nature que la mendicité lui imposait ; il a recueilli ainsi dans une année, la valeur incroyable de 1,500,000 francs.

Avec l'aide des Comités de secours choisis dans chaque commune, cette somme a été plus que suffisante pour satisfaire aux besoins réels des indigents, et il a été facile de reconnaître ceux qui usurpaient le bien des pauvres.

Digitized by Google

Aujourd'hui on ne trouve plus un seul mendiant dans la Nièvre.

Ce résultat si remarquable n'a pu être obtenu que par une bonne et complète organisation de l'assistance publique ; nous faisons des vœux pour que ce système, ou tout autre, s'il en est un meilleur, propage ses bienfaisants résultats dans toute la France.

C'est dans ce but que nous regardons comme un devoir d'apporter le faible tribut de notre expérience.

N.-P. ANQUETIN.

D. M.

Digitized by Google

HISTOIRE LOCALE.

LES

CAVEAUX DE L'ABBAYE

DE

MONTIVILLIERS.

Le dimanche, 30 mars 1862, une excavation subite s'est faite au milieu du chœur de l'église de Montivilliers. L'une des longues dalles tumulaires, qui forment comme l'axe du chœur, s'est affaissée tout-à-coup à la profondeur d'environ un pied, et rompue en plusieurs morceaux. Dès le lendemain, une fouille fut pratiquée par les soins de M. l'abbé Hardel, curé de la paroisse, en présence de M. Le Chevrel, maire de la ville et membre du Conseil général, et des principales notabilités urbaines. La dalle brisée fermait l'entrée d'un caveau sépulcral, construit en pierre de taille, d'où l'on exhuma pêle-mêle, avec des pelletées de terre noirâtre, une tige de fer, des clous, des cartouches semés de fleurs de lis, deux ou trois éclats de marbre noir, des rognures de plomb, une bouteille cassée, quelques parcelles de vêtements de laine à demi-pourris, un fragment de bois carbonisé, un cœur en plomb et divers ossements, dont trois crânes parfaitement conservés.

Digitized by Google

Un ecclésiastique du voisinage, membre de la commission départementale des antiquités, fut prévenu immédiatement. M. l'abbé Lecomte s'empressa de vérifier le résultat des fouilles et reconnut l'intérieur du caveau. Peu de jours après, trois pierres nouvelles en scellaient l'entrée. La terre et les ossements y avaient été rejetés sans façon comme dans une fosse vulgaire, et l'on avait transporté à la bibliothèque tout le reste, moins le cœur en plomb, qui fut déposé dans la sacristie.

Et maintenant, auprès d'une pierre sans nom, à qui demander le secret enténébré de ce caveau et de ses vénérables restes? Ce n'est point, à coup sûr, au traître auteur des *Souvenirs de la marquise de Créquy*, l'ingénieux M. de Courchamps, qui trace, comme chacun sait, au gré de la fantaisie la plus anti-historique, un tableau si brillant et si menteur de la chapelle sépulcrale des abbesses de Montivilliers. De son côté, l'histoire imprimée est à peu près muette à cet égard. Heureusement que Blanchet est là, ou mieux dom Blanchet, un érudit bibliothécaire et original qui eut fait les délices de Charles Nodier, Blanchet, dont toutes les paroles, sans doute, ne sont pas articles de foi, moins par vice de science que par vertu de malice, mais avec lequel il faut grandement compter chaque fois qu'il s'agit de l'histoire écrite ou traditionnelle des pays qu'arrose la Lézarde. Ce sera donc à l'aide du fil conducteur remis par l'obligeant conservateur de la bibliothèque de Montivilliers que nous explorerons, d'un pas à peu près certain, cet obscur repli de nos catacombes normandes.

Existait-il, dans l'église de Montivilliers, pour les abbesses et les religieuses, plusieurs caveaux de sépulture? Nous en connaissons cinq. Il y en avait peut-être davantage.

Digitized by Google

« Le mercredy XIXe jour dudit moys et an (octobre 1605) l'on trouua, dit le premier *Journaliste* de l'abbaye, Jehan Bain, en fouillant derriere le grand autel, vn sepulcre de pierre auquel auoit esté inhumé quelque personnage notable. »

Trois autres caveaux sont mentionnés dans le *Registre Journalier* du confesseur de l'abbaye :

1° Le « sepulcre, au bas du cœur, proche du sepulcre de Nostre-Seigneur ;

2° Le « sepulcre au costé du chœur ;

Et 3° un « petit caueau ou sepulcre, qui est dans le chœur des religieuses, deuant la grille. »

Un annotateur de Jehan Bain cite enfin un cinquième caveau, — « le sepulchre qui est au millieu du chœur. »

Pour bien comprendre l'emplacement de ces différents caveaux, il est nécessaire de retracer, en peu de mots, l'antique physionomie des chœurs de l'église de Montivilliers. Je dis *des* chœurs, car il y en avait quatre.

Une haute muraille, partant du bas de la présente chapelle de Mont-Serrat, s'en allait circonscrivant le chœur de l'abbaye au milieu de l'église de la paroisse ou de Saint-Sauveur, en fermant tous les entre-colonnements du chœur actuel, à l'exception des deux derniers piliers placés au sommet du sanctuaire. De l'un à l'autre de ces deux piliers, régnait transversalement une « grande et grosse grille de fer, » garnie de rideaux, qui séparait les religieuses des laïques. Dans l'allée latérale, du côté de l'épître, et un peu au-dessous de la grille, un autre mur isolait la « sacristie extérieure » de la paroisse ou « grande sacristie des prestres, » de la « sacristie intérieure » du couvent. Avec ce mur supplémentaire, la clôture était complète.

Digitized by Google

Le « grand autel » des religieuses occupait le chevet de l'église, à l'endroit même où nous voyons aujourd'hui l'autel de la Sainte-Vierge. L'autel de la paroisse s'élevait à l'extrémité de la nef actuelle, presque vis-à-vis la chaire, autrefois placée de l'autre côté, et un peu plus bas. Son chœur était au-dessous. Parallèlement et à gauche de la nef du Saint-Sauveur régnait la chapelle de « Notre-Dame-du-Rosaire. » Plus loin, les chapelles de « Saint-Michel » et de « Mont-Serrat, » puis enfin, en passant devant la grille des religieuses, au bas du « cœur des Prestres, » situé entre cette grille et le grand autel, on arrivait à la chapelle de « Saint-Jean, » où Jehan Bain place le quatrième chœur.

Revenons à nos sépulcres. — Nous avons déjà vu que, dans le premier caveau, « derrière le grand autel, » c'est-à-dire, sous l'autel actuel de la Sainte-Vierge, « auoit esté inhumé quelque personnage notable. »

Or, ce « personnagne notable, » qu'était-ce donc? L'une des premières abbesses, Mathilde (1157), sinon la première elle-même, Béatrix (1035), tante du duc Robert, fondateur et restaurateur de l'abbaye de Montivilliers? Cette dernière conjecture, appuyée sur la tradition, est plausible, mais ce n'est qu'une conjecture.

Le deuxième caveau ou « sepulcre, au bas du cœur, proche du sepulcre de Nostre-Seigneur, » doit être placé aux environs du lutrin, sous le centre de la lanterne. Nous croyons que ce lieu de sépulture était réservé à des religieuses de marque. Sœur Marthe de Harlay et sœur Placide de Menou y furent enterrées toutes les deux, la première, le 29 juillet 1655, et la seconde, le 27 mars 1669.

Passant au troisième caveau, le « sepulcre au costé du chœur, » c'est celui qui a été fouillé par M. l'abbé Lecomte, le 23 août 1860.

Digitized by Google

Une dalle carrée en ferme l'entrée, au bas et dans l'allée latérale du chœur sur l'ancien emplacement de « l'escalier qui conduisait de l'église au dortoir » du côté de l'épître. Grâce au précieux *Registre Journalier*, nous pouvons dire quand et par qui fut construit ce dortoir suprême.

« Le lundy VIIIe jour dudit moys et an (mai 1606), lad. dame abbesse (Loyse de l'Hospital), auec l'aduis des meres discrettes, a faict cômencer le grand sepulcre, vouté de brique, pour inhumer les meres et les sœurs, tant de chœur que conuerses, aprez leur decez, lequel cousta trois cens quarâte liures. Et lorsqu'on fouilloit led. sepulcre, lon trouua troys cerceuils de pierre, de personnes celebres qui y auoient esté inhumez, dont en lun auoit esté ensepulturé vn doyen de ceste exemption, curé d'Octeuille, la tombe duquel fut repassee hors l'enclos du monastere, et mise en forme de paué deuant la sacristie des prestres, dans l'eglise. »

Outre une douzaine de sœurs, appartenant à la seconde moitié du XVIIIe siècle, dont les noms, inscrits sur des tablettes d'ardoise, ont été recueillis par M. l'abbé Lecomte, nous savons que l'on a inhumé dans ce caveau, appelé tour-à-tour le « grand sepulchre qui est a costé du chœur de l'eglize, » le « sepulcre ordinaire qui est a costé du chœur, » le « grand sepulcre voutté qui est dans l'église de ceâs, » le « sepulcre » ou simplement la « caue, » avec désignation fréquente du rang et du numéro d'ordre dans chaque rang, soixante-cinq religieuses dont nous avons les noms, depuis la « mere Marguerite de Baronnat de Pollimieux... la premiere qui deceda depuys la reforme... aagée de quatre vingt quatre ans... le corps de laquelle fut le premier inhumé dans le sepulcre, » le 2 octobre 1606, jusqu'à « sœur Catherine Elizabeth Flauie du Bosch, » inhumée le 2 mai 1740.

Digitized by Google

Dans le quatrième caveau, qui est probablement creusé dans le chœur, sous les degrés du sanctuaire actuel, ont reposé — et reposent peut-être encore — les augustes restes de Quitere ou Quiterie de Navarre, « extraicte de sang royal, » et vingtième abbesse de Montivilliers (1530). Auprès de Quiterie, si ce n'est dans le même tombeau, a été « enterrée, » en 1714, Louyse Charlotte de Vodetard, comme nous le verrons plus loin.

J'arrive enfin au cinquième caveau, qui s'est entr'ouvert l'autre jour, et qui contient les dépouilles violées, en 1793, de trois abbesses successives de Montivilliers, la tante, la nièce et la petite-nièce ; la première ayant eu la gloire de réformer le monastère qu'elle gouverna pendant cinquante ans, — Louise I de l'Hospital, Anne de l'Hospital, Louise II de l'Hospital.

Voici mes preuves. — « Reuerende dame madame Louyse de Lhospital Vitry, nostre tres digne abbesse, dit le *Registre Journalier*, deceda le dimanche 7e jour de juin 1643, aagee de 73 ans sept mois et sept jours. Elle fut inhumee le lundy a quatre heures apres midy, dans le *sepulchre qui est au millieu du cœur*. »

Et ailleurs : « Le corps de ma ditte Dame fut inhume dans la *caue quy est deuant la grille* et mis dans vn coffre de plom recouuert d'un de bois de chesne que l'on leua sur deux chenets de fer, du costé droit, de sorte qu'il reste encore vne place pour y mettre vne de mesme façon. »

Plus loin : « .... Seruice du bout de l'an (17 juin 1644)... La representation mortuere ayant esté mise sur le *tombeau* de feu ma dicte Dame, avec six gros sierges, et a celle du cœur du dehors, huict d'une liure la piece. »

Dans un autre endroit : « Dim. 8 mai 1661, est décédée

Digitized by Google

très haute, très puissante et illustre dame, madame Anne de l'Hospital Vitry, de très heureuse mémoire, abbesse de ce monastère... La cérémonie étant achevée (mardi 10 mai), l'on a descendu le corps sur le *tombeau*... après quoi l'on a mis le dit corps dans le coffre de plomb du prix de 63 livres, puis mis dans un de bois, ayant esté ainsi descendu dans la *caue* (*sic*), et mis du costé de l'hautel de Saint Maur sur lequel *tombeau* lon a attaché une placque d'argent du prix de 25 livres avec cet inscription : Cit git le tombeau de la très illustre dame madame Anne de l'Hospital Vitry très humble abbesse de ce monastère. Lon lui a mis au doit un agneau d'un louys d'or. »

Et enfin : « 12e de juin 1661, feste de la très sainte Trinité, mort de très haute, très puissante et illustre dame madame Louyse de l'Hospital Vitry, abbesse de ce monastère. Elle avait demandé d'être enterrée dans le cloître comme les sœurs converses. M. l'official ne voulut pas lui accorder... Les cérémonies étant achevées l'on a mis le dit corps dans le coffre de plomb du prix de 63 livres qui a esté descendu dans la *cave devant la grille* et posé sur deux chantiers de fer et ellevez de quatre doits au dessus du cercueil de madame Anne de l'Hospital Vitry, abbesse. Il lui a esté mis au doit un anneau d'un louys d'or ayant aussi esté attaché une plaque d'argent sur le cercueil du prix de 25 livres avec cet inscription : « Cit git le tombeau de la très illustre Dame madame Louyse de l'Hospital Vitry, abbesse de ce monastère. »

Remarquons ici en passant, comme une bizarrerie de la mort, que les trois abbesses de la même famille, du même nom, sont décédées toutes les trois le même jour, un dimanche.

A ces citations déjà trop longues nous ne voulons plus ajouter qu'un dernier extrait confirmatif.

Digitized by Google

« .... Sœur Louyse Charlotte de Vodetard, enterrée dans l'eglise proche la grille et proche la *tombe de feu mesdames ses tantes, nos abbesses* .... »

Donc, plus de doute possible. Ces trois crânes, que nous aurions tant aimé à voir rendre solennellement au cinquième caveau, vierges de la terre qui les environne et qui les souille, avec les ossements, le cœur en plomb, dont il nous reste à raconter l'histoire, et une plaque commémorative en même métal, ces trois crânes jaunis, alors qu'ils étaient revêtus de leur chair vivante et colorée, alors qu'ils commandaient et qu'on leur obéissait, ont vu s'incliner devant eux tour-à-tour, chaque « mardy des festes de Pentecoste, » pendant quatre fois et plus ce que Tacite appelle un grand espace dans la vie de l'homme, pendant soixante huit ans, tous les paroissiens de toutes les églises de l'exemption de Montivilliers, leurs prêtres et leurs curés en tête.

Qu'on me permette, à ce sujet, une courte digression. Le sentier de traverse n'a-t-il pas été inventé pour varier les ennuis du chemin tout droit?

« L'Abbaye de Monstieruilliers, dit notre bon chroniqueur, jouit d'un priuilege fort remarquable et tres rare aux Abbayes de Religieuses, a sçauoir : du droit d'exemption par lequel toutes les eglises parroissialles, vicariales et chapelles qui despendent de lad. Abbaye, sont exemptes de l'archeuesché du diocese de Rouen.

« ...L'Eglise de lad. Abbaye est côme la Cathedralle, Episcopalle, principalle et maistresse de toutes les Eglises de ceste dicte exêption. Pour ce regard, les Cures et parroissiens des dictes Eglises sont tenuz par omage et redebuance, de venir en procession en l'Eglise abbatialle vne foys l'an, sçauoir est, le mardy des festes de Pente-

Digitized by Google

coste, ou les processions estans entrees en bon ordre, chacune en particulier châte vne antienne, auec le verset et l'oraison de la Vierge. Et aprez qu'ilz ont faict leur deuotion, le Cure tout premierement, puys les prestres, et finallement les parroissiens saluent madame l'Abbesse et ses officiers ecclesiastiques, qui sont proches de la grille du chœur des religieuses, laquelle est pour lors ouuerte, et le rideau tiré, la dicte dame abbesse estant pour lors size, ou a genoux deuant lad. grille, auec sa chapelaine, qui tient sa crosse deuant elle. »

En résumé, il y a cinq caveaux funéraires incontestables, aujourd'hui connus, dans l'église de Montivilliers :

1° Le caveau, derrière le grand autel, dans le chœur des prêtres ;

2° Le caveau, au bas du chœur des religieuses, sous la lanterne ;

3° Le caveau, à côté du chœur des religieuses, scellé d'une dalle quadrangulaire ;

4° Le caveau qui est dans le chœur des religieuses, proche la grille ;

Et 5° le caveau qui est au milieu du chœur des religieuses.

Un mot maintenant sur les objets trouvés dans le cinquième caveau.

Les fragments de pierre sculptés consistent en un cartouche dentelé, ovale, supportant un second cartouche avec écusson crossé, entièrement mutilé, et entouré de deux palmes, le tout mesurant environ soixante-dix centimètres de hauteur, sur soixante de largeur et vingt-cinq d'épaisseur ; — cinq écussons, plus ou moins mutilés, tous fleurdelisés ; celui-ci surmonté d'une couronne tronquée dont il ne reste plus que la base ; celui-là, en trois pièces, où je serais tenté de

Digitized by Google

reconnaître les armes de l'Hospital, offrant au-dessous de la pointe, une figurine, espèce de guerrier ailé, avec des cheveux longs, séparés au milieu du front, selon la coutume du XVIe siècle, revêtu d'une casaque de fer, avec gorgerin, cuissarts, brassarts et gantelets, qui tient son épée levée horizontalement au-dessus de la tête ; — et un tronçon de fût perforé, pouvant provenir de la piscine détruite, dit-on, dans la chapelle de Notre-Dame-du-Rosaire.

Les éclats de marbre appartiennent sans doute à « la tombe de marbre noir que Madame Anne de l'Hospital, nostre abbesse, avoit faict faire à Rouen pour honorer la memoire de madame sa chere tante », ou de « l'épitaphe de marbre noir qu'elle a aussy faict mettre au premier pillier de nostre chœur, ou les vertus et merites feu de ma dicte dame y sont briefuement desclarees en lettres d'or. »

Aucune inscription n'est gravée sur le cœur en plomb. Dès lors à qui l'attribuer ? A l'une des abbesses de l'Hospital ? C'était la pensée assez naturelle, à laquelle nous allions accorder, de compulsion lasse, les honneurs de l'hypothèse la plus probable, lorsque nous fumes assez heureux pour jeter les yeux, au moment de fermer le manuscrit de Jehan Bain, sur les lignes suivantes :

« Le lundy douziesme jour du dict mois de septembre mil six cens trente-trois, a esté aporté de Paris le cœur de Mademoyselle George de l'Hospital Vitry, sœur aisnée de Madame Abbesse, laquelle le fist reposer pour vne nuict seulement en la chapelle de Saint-Eaumond, qui est en la basse court, et le landemain apres les vespres, Madame Abb. et tout le couuent allerent processionnellement tenant toutes leurs cierges allumez à la grande porte du Monastere, ou le pere confesseur reuestu de chappe, et les deux autres prestres, a sçauoir le segond confesseur et le sacristein, reuestus de tuniques, le tout

Digitized by Google

de velours noir, entrerent, ces deux portant ledit cœur couuert d'un petit drap mortuaire, et le pere confesseur entonna l'antienne *Exultabunt*, que le chœur poursuiuit, puis le chantre esleua en chant *Miserere*, pendant lequel la procession alla a l'eglise, et poserent le petit ceircœil sur vne table au milieu du chœur pendant qu'on chanta vigilles doubles a 3 leçons. Puis il fust descendu par les prestres dans le *tombeau ou cave, uis a uis de la grille* deuant le Saint- Sacrement, etc. »

Ainsi notre cinquième caveau fut évidemment inauguré le mardi 13 septembre 1633, par le dépôt du cœur de « Mademoyselle George de l'Hospital Vitry. » Il ne devait se rouvrir ensuite qu'aux 8 juin 1643, 10 mai et 14 juin 1661, pour recevoir les restes vénérables des trois abbesses Louise I, Anne et Louise II de l'Hospital.

Je ne dirai rien du vase en verre, que je n'ai pas vu, et que l'on a laissé retomber, par mégarde, dans le caveau ?

La tige en fer, rongée par l'oxide, ne serait-elle point l'un des chenets ou chantiers mentionnés par le chroniqueur.

J'attribue les autres morceaux de fer aux ferrements des doubles cercueils.

Quant aux lambeaux d'étoffe, leur présence suffirait pour démontre, à défaut d'autres preuves, l'usage où l'on était, au XVIIe siècle, d'enterrer les religieuses avec leurs vêtements.

Enfin, les écussons fleurdelisés, trouvés dans le caveau, où quelque main impie les aura jetés en 1793, ont été arrachés, en ce temps-là, aux murs des églises et aux arêtes du clocher où les avait apposés, en signe de sauvegarde et de protection, l'abbesse Anne de l'Hospital, en 1646.

Il ne nous reste plus qu'à justifier notre assertion précédemment

Digitized by Google

émise, à savoir, que le caveau de sépulture des trois abbesses de l'Hospital avait été violé à la Révolution, à cette époque néfaste où les anges gardiens des monuments en général et ceux des tombeaux en particulier durent se voiler la face de leurs ailes.

Voici le récit authentique de cette violation, telle que l'a retracée, à l'heure même où elle venait de s'accomplir, la plume émue et vengeresse d'un témoin oculaire.

« J'ai vu, dit M. Bonvoisin, et j'en frémis encore.... J'ai vu exhumer trois corps d'abbesses à l'abbaye de Montivilliers qui étoient déposés dans *vn caveau dans le milieu du chœur intérieur de l'église de cette maison.* Ces corps qui étoient renfermés dans des coffres de plomb sans doute depuis bien des années, puisqu'ils étaient consommés et ne conservoient plus que quelques ossements, en ont été retirés, et les coffres de plomb mis en réserve pour fondre. Quoique le caveau qui renfermoit ces trois cercueils fût très sec, ils contenoient une eau épaisse, noirâtre, que sans doute la corruption des corps avoit produit. On voyait dans chaque coffre toute la forme des corps qui s'étoient imprimés par une noirceur, et on trouvoit encore quelques lambeaux de leur vêtement.

« Qui le croiroit, ajoute l'honnête annaliste de la Révolution, et la postérité le pourra-t-elle croire, que dans notre siècle les hommes soyent devenus assez barbares pour insulter aux cendres des morts.... pour enlever les cercueils de plomb, leurs dernières demeures, pour servir à faire des balles et à la destruction de leurs semblables ! »

Nous croyons en avoir dit assez pour démontrer, jusqu'à la plus complète évidence, que le caveau, révélé le 30 mars dernier aux yeux de notre génération attristée, renfermait jadis les dépouilles mortelles des trois nobles dames de l'Hospital Vitry, abbesses de Montivilliers.

Digitized by Google

La crosse des dames de l'Hospital présida aux destinées de la royale abbaye pendant presque trois quarts de siècle :

Louise I de l'Hospital, 56 ans, (1593-1643).

Anne de l'Hospital, 18 ans, (1643-1661).

Louise II de l'Hospital, 34 jours, (8 mai 1661, 12 juin 1661).

La maison de l'Hospital portait : de gueules, au coq d'argent.

« Et en ces derniers temps, dit Jehan Bain, qui écrivait son » journal en 1612, sous Louise I de l'Hospital, le feu d'heureuse » memoire Henri quatriesme, roy de France et de Nauarre, a donné » et a adiousté aux susdites armes une fleur de lys, en recôgnois- » sance des fidelles et signalez seruices que feu messire Loys de » l'Hospital, son frere, auoit renduz au royaume de France. »

BRIANCHON.

P.-S. — Nous exprimons tous nos regrets à l'auteur et aux lecteurs de cet article de n'avoir pu donner les excellentes notes qui accompagnent le manuscrit.

Digitized by Google

HISTOIRE.

SIMPLES NOTES

SUR

LES ANCIENS THÉATRES

DE ROUEN,

DU XVIe AU XVIIIe SIÈCLE INCLUSIVEMENT.

(SUITE.)

Ici se dressent deux questions difficiles : qu'était devenu le *Seigneur des Chants* Vaultier et son académie ? Existaient-ils encore l'un et l'autre en 1696 ?

A défaut de documents certains, nous préférons laisser ces deux points sans réponse; mais ce qui nous est démontré, c'est que Vaultier, en introduisant la musique au théâtre de Rouen, développa en même temps le goût des amateurs pour l'opéra, et força ainsi ses successeurs à y donner satisfaction. On ne disait plus : Allons à la Comédie; on disait : Allons à l'Opéra.

Avant de quitter le jeu de paume des Braques, nous avons essayé de donner une idée de ce qu'il était.

Maintenant que nous voilà entrés dans celui des Deux-Maures, et que nous n'en sortirons que quand il aura cessé d'être, tâchons de nous rendre à peu près compte de son importance.

C'était un grand bâtiment qui avait sa porte d'entrée dans la rue des Charrettes (1), mais non sa façade, car il fallait, pour y parvenir, suivre une longue et étroite allée qui traversait tout le corps de logis derrière

(1) Vis-à-vis la rue Herbière et non pas à l'encoignure, ainsi que cela a été dit par erreur dans le numéro de la *Revue* de février 1863, page 34.

Digitized by Google

lequel il se trouvait, Il était « *entouré et enfoncé de toutes parts* » *par des maisons immédiatement contiguës* (1). » Tout était en bois ; les murailles « *étoient* » *composées de poteaux très distants les uns des autres et dont les intervalles étoient* » *garnis de clayes légèrement enduites de plâtre.* »

Mais, depuis que Vaultier y avait établi son Académie royale de musique et son opéra, le propriétaire avait dû y faire exécuter de grands travaux d'intérieur et en changer les distributions. Voici comment les places étaient graduées : les premières s'appelaient : *balcon* et *théâtre* — les secondes étaient marquées : *premières loges* et *amphithéâtre* ; — puis venaient les balcons des secondes loges, les secondes loges et le parterre.

Pour accéder à ces diverses places il n'existait qu'un seul escalier très incommode, et trop étroit pour sa destination.

Le personnel attaché à *l'immeuble* se composait d'un concierge, d'un tailleur, de deux receveurs et d'une ouvreuse de loges (2).

Enfin nous empruntons, pour compléter, quelques lignes à l'*Histoire des théâtres de Rouen*, mais en laissant à l'auteur la responsabilité de son allégation qu'il ne justifie par aucune citation : il assure « que le jeu » de paume devenu la comédie pouvait contenir environ 750 personnes, » savoir : 400 au parterre, 24 dans chaque gradin de l'un et de l'autre » côté du théâtre, 32 sur les bancs destinés au public dans l'orchestre, » 90 dans l'amphithéâtre, 24 dans chaque balcon et 120 au paradis. »

Nous ne contestons pas l'exactitude de ces détails, mais nous croyons très fortement qu'ils s'appliqueraient mieux à l'état dans lequel se trouvait ce théâtre après de nombreuses améliorations, vers 1760, qu'à l'époque dont nous parlons, c'est-à-dire, entre 1696 et 1710.

Quant au parterre, il résulte de nombreuses sentences de police, qu'il avait été destiné, dès l'origine, à contenir 400 personnes, et qu'il fallut souvent sévir contre les directeurs qui ne craignaient pas d'y entasser jusqu'au double du possible.

Depuis une époque très ancienne, le jeu de paume des Deux-Maures ap-

(1) Arrêt du Parlement du 27 janvier 1782.

(2) Procès-verbal du 11 avril 1715.

Digitized by Google

partenait à la même famille. En 1696 il était possédé par le sieur Haillet de Couronne, le sieur Jean-Claude Thomas, escuyer, Conseiller du Roi, Maître ordinaire en sa Cour des comptes, aides et finances, et par la demoiselle Haillet.

En 1715 l'immeuble n'avait pas changé de mains.

Depuis quelques années, le sieur Denise et la demoiselle de Merville étaient directeurs de l'opéra ; mais il paraît que, dès ce temps-là, les directeurs faisaient difficilement de bonnes affaires, car ceux-ci ne pouvaient même pas payer le loyer de la salle.

Ils avaient fait bail moyennant un loyer de dix-huit cents livres par année. L'année étant échue depuis longtemps déjà, et les propriétaires de l'opéra ne pouvant obtenir que de belles paroles de leurs directeurs, à la fin se lassèrent, et le 12 avril 1715, avec l'autorisation de la justice, ils envoyèrent deux sergents pour saisir les meubles, les costumes et la recette.

Mais les pauvres sergents, comment furent-ils reçus? Le sieur Denise et la demoiselle de Merville savaient parfaitement l'art de payer ses dettes, et les deux sergents l'apprirent à leurs dépens.

Afin de ne pas manquer leur prise, nos sergents se présentèrent à l'opéra à six heures et demie du soir, alors que la représentation était commencée. Ce fut le tailleur de l'opéra qui les reçut. Ils commencèrent leur saisie par la caisse en délivrant deux exploits au sieur Montaillers et à la demoiselle Renou, *tous deux receveurs du dit opéra* ; mais le tailleur ayant prévenu le directeur Denise, celui-ci arriva promptement et, fort en colère, apostropha les sergents en ces termes : « *Mordié, bougre, apprends* » *ton devoir, et que l'on ne saisit pas dans une maison royale comme celle-ci.* »

Le sergent Grimouin se contenta de répondre modestement, mais résolument, qu'il avait ordre de laisser commencer et finir la représentation, et qu'il ne la troublerait pas ; puis il tourna le dos et alla tranquillement s'asseoir dans un coin pour attendre la fin.

Mais bientôt arrivèrent d'autres acteurs et la demoiselle de Merville. Alors tous s'attaquèrent aux sergents, les accablèrent d'injures, puis à

Digitized by Google

coups de pied, à coups de poing, de bastons et d'épées, les jetèrent à la porte.

Ainsi se termina l'opération.

Nous n'avons pas cru devoir rechercher quelles furent les suites du procès auquel donna lieu cette affaire, mais nous faisons remarquer ces mots de Denise : *on ne saisit pas dans une maison royale comme celle-ci*, et nous en concluons qu'ils faisaient allusion à la plaque de marbre que Vaultier avait fait placer au-dessus de la porte, et qu'elle y était encore à cette époque.

Il ne faut pas croire, ainsi qu'on l'a écrit, que ce ne fut qu'en 1757 qu'il y eut bal à l'Opéra de Rouen. Dès 1716, et même auparavant, les directeurs offraient de ces fêtes au public vers les jours gras.

En voici un exemple : le lundi, 24 février 1716, *à cinq heures du matin*, les sieurs Groulard de Torcy et Couture de Chamacourt *sortaient du bal de l'Opéra*, lorsqu'ils furent assaillis par des laquais qui les frappèrent à coups de flambeaux et de porte-flambeaux (1).

On voit en même temps par ce fait que la haute société fréquentait l'Opéra. En effet, les jeunes seigneurs aimaient à y porter leur désœuvrement et à y poursuivre leurs intrigues. Ils aimaient aussi la compagnie des acteurs et surtout celle des actrices. On fermait les yeux sur ces folies de jeunesse ; mais en 1717, le Parlement se montra fort scandalisé de la conduite de l'un de ses membres, lequel, oubliant le caractère dont il était revêtu, s'était lié avec les comédiens à tel point, qu'il ne les quittait plus. Partout et en tous lieux on le voyait avec eux, enfin il était signalé comme leur soutien et camarade. De tous côtés des plaintes étaient adressées contre lui au procureur général. Enfin ce dernier en fit rapport à la Cour, et le magistrat coupable fut mandé à comparaître devant ses pairs pour y rendre compte de sa conduite, après quoi il fut admonesté sévèrement « *tant pour la passé que pour l'avenir.* »

En 1718, une troupe sans directeur avait pris possession de l'Opéra et l'exploitait en société ; elle avait rédigé des statuts et un règlement que

(1) Plainte et ordonnance du 24 février 1716.

Digitized by Google

tous avaient accepté et signé. Un article du règlement portait que tout acteur, qui manquerait à une répétition, paierait une amende de 25 sols.

Cependant François-Félix Delorme, seigneur de la Cour, semblait se faire un jeu de s'abstenir non-seulement des répétitions, mais encore de faire défaut aux représentations qu'il se plaisait ainsi à faire manquer. Un jour, entr'autres, on devait jouer *Rodogune*, la salle était comble et le public, impatient, attendait le lever du rideau ; un quart-d'heure, une demi-heure de retard étaient déjà passés ; le public frappait des pieds, sifflait, criait, la toile ne bougeait pas. Le mécontentement, cependant, allant toujours croissant et menaçant de tourner au tragique, la toile se leva et un des acteurs parut, mais non pour jouer la pièce attendue. Il venait simplement supplier le public de prendre part à l'embarras de la troupe qui ne pouvait commencer en l'absence du sieur Delorme, chargé de remplir l'un des rôles les plus importants.

Sur ce, la toile retomba et le public fit un tel vacarme qu'on s'en ferait, encore aujourd'hui, difficilement une idée.

La société des acteurs fit immédiatement signifier à Delorme qu'il cessait de faire partie de la troupe ; mais celui-ci n'accepta point ainsi son congé. Il appela ses co-associés devant le bailly et prétendit qu'on n'avait pas le droit de l'exclure, ni même de lui retenir sa part de la recette ; puis il réclama 60 l., prix de l'habit à la romaine qu'il avait fait faire pour son rôle. Enfin il dit qu'il n'avait manqué à la représentation de *Rodogune* que parce que Legrand, principal acteur de la pièce, lui avait dit qu'il n'y viendrait pas ; que, du reste, il consentait payer les 25 sols d'amende pour avoir manqué aux répétitions.

Le bailly décida que Delorme ne serait point expulsé, qu'il serait tenu de jouer et qu'il lui serait payé sa part de la représentation manquée ; mais que, s'il recommençait, il serait exclu de la société.

L'année suivante, une troupe dirigée par un sieur Gautier remplaça l'association de l'année précédente. Ce Gautier nous révèle un fait assez curieux : c'est que, dès cette époque, 1719, le directeur de l'Opéra avait un privilége sur les opérateurs qui venaient s'établir dans la ville, puisque

Digitized by Google

nous voyons qu'un sieur Beaufort, médecin-opérateur, en demandant au lieutenant général de police la permission de s'installer, déclare s'être mis préalablement en règle avec le sieur Gautier, directeur de l'Opéra (1). Ces sortes de priviléges étaient encore accordés par le roi, et ce ne fut que plus tard que les gouverneurs des province furent autorisés à les délivrer en leur nom.

En 1729, apparaît un sieur Missoty. C'est le premier directeur de théâtre que nous trouvons porteur de privilége du roi pour *représenter la comédie avec sa troupe* dans toutes les villes du royaume (2). Aussi se croyait-il si fort de son privilége qu'il prétendait s'installer et représenter sur le théâtre de Rouen, sans qu'il lui fût nécessaire d'en demander la permission au lieutenant-général de police; mais il dut s'y résigner et il s'installa le 4 juillet avec la permission du bailly.

Remarquons, en passant, que, contrairement à ce qui a été écrit, ce n'est point de *préférence*, mais plutôt *exceptionnellement*, que les troupes d'acteurs arrivent au mois de juillet; car depuis 1676, Missoty est le premier qui soit venu en été. C'est que depuis 1676, en effet, tous les ans, quelque troupe est venue passer son quartier d'hiver à Rouen, et que le théâtre depuis cette époque y est devenu pour ainsi dire permanent, tandis qu'antérieurement ce n'était qu'accidentellement et en revenant des foires que les comédiens ambulants s'y arrêtaient et y donnaient quelques représentations.

Dans ce temps-là, et jusqu'à l'établissement du Théâtre-des-Arts, il était d'usage, après la dernière pièce, de relever le rideau pour annoncer la représentation prochaine.

Un jour, c'était le 14 janvier 1739, l'acteur Delamotte était venu comme d'habitude annoncer la représentation du dimanche ; mais dans son empressement, il avait oubié de boutonner son habit. Aussitôt des huées, des cris l'accueillirent; habit boutonné! criait-on. Le malheureux se boutonna et se retira ; mais furieux, il se rendit au *Café de la Comédie*, y rencontra deux jeunes gens, leur chercha querelle, et le lendemain il reçut un coup d'épée.

(1) 15 septembre 1719, — sentence de police.

(2) Ordonnance du 4 juillet 1729.

Digitized by Google

Nous n'avons mentionné cet incident que pour constater l'usage d'annoncer tel qu'il existait alors. Nous nous sommes interdit dans ces notes de rien dire de plus que ce qui résulte des pièces authentiques et inédites que nous avons sous les yeux, et cela parce que, nous le répétons, nous n'avons pas la prétention d'écrire l'histoire des théâtres de Rouen, mais simplement de faire connaître quelques faits qui s'y rattachent.

Cependant, nous croyons devoir noter ici qu'il résulte d'un livre publié par M. Gaillard de la Bataille et intitulé : *Histoire de la vie et mœurs de Mlle Cronel* dite *Frétillon*, écrite par elle-même, qu'en 1739, elle jouait la comédie à Rouen, en même temps que l'acteur Delamotte. Nous ajoutons, d'après M. H.-A. Soleirol (1), qu'il est démontré que Molière, arrivé à Rouen avec sa troupe, aux fêtes de Pâques 1658, y joua la comédie pendant six mois et qu'il joua *Psyché*. Sa troupe, réunie à celle de Ducroisy, se composait de quarante-deux acteurs dont voici quelques noms : M. et Mme Beauval, Brécourt, Gassand, sieur Ducroisy, Marie Clavareau, femme de Ducroisy, Mlles Hervé et Biet, Mme Dorimont, Mlle Fleury, Mlle Guyot, Mme Lalande, Lenoir, Levert, Rosidor et sa femme, Samoise, Saint-Dédier, Sainte-Marthe, Sanin, Sinianis, Lathuillerie, Vallée, Ville et Jodelet. — Armande Béjart remplissait le rôle de Vénus dans *Psyché*.

E. GOSSELIN.

(1) *Molière et sa troupe*, Paris, 1858.

(*La suite à une prochaine livraison.*)

Digitized by Google

ECCLÉSIOLOGIE.

COMMENT MEURENT LES ÉGLISES.

De 1789 à 1809, ce fut chose commune parmi nous que de voir mourir une église. A cette terrible époque de langueur religieuse, d'agitation civile et de transformation sociale, bien des temples frappés du signe de la réformation nouvelle, durent rentrer sous le sol d'où ils étaient sortis à la voix de ces âges de foi où toute vie se mouvait dans le christianisme. Privées de leurs dîmes et de leurs revenus, dépouillées de leurs biens-fonds et de ces mille ressources qui les faisaient vivre depuis des siècles, nos maisons de prières n'apparurent plus que comme une charge imposée à des populations trop pauvres pour en soutenir le poids. Quelques-unes furent vendues pour devenir des granges, des magasins ou des ateliers; mais la plupart, restées sans réparation et sans entretien, ne laissèrent plus voir que d'indestructibles murailles qui s'élèvent encore au sein des populations, comme un reproche adressé par les pères aux générations nouvelles.

Tant que les communes subsistèrent et qu'elles restèrent propriétaires des monuments, on y toucha peu : on laissa au temps le soin de faire son œuvre. Mais quand le décret de 1809 eut donné aux succursales les églises annexes, quand des ordonnances de 1822 et de 1823 eurent supprimé parmi nous une centaine de communes, alors le génie de la destruction se donna libre carrière. Grand nombre

Digitized by Google

d'églises ne furent plus réparées, et celles dont les débris devinrent trop criants furent vendues à l'encan avec toutes les autorisations possibles. Nous pourrions citer plus de 60 églises qui disparurent ainsi de la surface de la Seine-Inférieure de 1810 à 1850 seulement.

Toutefois ce fut aussi dans cette période que furent sauvées d'une mort certaine les charmantes églises de Moulineaux, d'Yainville, de Sainte-Gertrude, de Saint-Jean-d'Abbetot et de Sainte-Marguerite-sur-Mer. Mais ces églises ne furent conservées que grâce à leur intérêt historique et monumental. Leur salut a été dû à l'archéologie qui venait de naître et à la Commission des Antiquités, établie à Rouen par deux des plus éclairés préfets de ce département, M. le comte de Kergariou et M. le baron de Vanssay, commission qu'ont maintenue avec beaucoup de zèle, MM. le baron Dupont-Delporte et le baron E. Leroy. Malheureusement ce comité, n'étant pas averti à temps, ne put sauver, en 1827, la collégiale de Sauqueville qui fut sacrifiée pour éteindre de prétendues rivalités paroissiales.

Toutefois, à partir de 1840, un mouvement salutaire commença en faveur de nos églises conservées ou abandonnées. La ferveur monumentale qui s'est emparée de nos populations depuis vingt ans, le dévoûment si digne d'éloges qu'a montré partout le clergé de ce diocèse pour la construction, la régénération et l'embellissement de ses églises, ont marqué de tous côtés un temps d'arrêt dans la marche si funeste de la vente et de la destruction de nos pierres sacrées. C'est ainsi que nous avons vu se relever merveilleusement de leurs ruines les églises de Leure, d'Etaimpuis, de Notre-Dame-du-Parc, de Sainte-Gertrude et de Saint-Sulpice-sur-Yère, déjà à demi ensevelies sous leurs décombres. De pieux propriétaires eux-mêmes se sont associés au mouvement des populations. Les églises aliénées de l'Oiselière, de

Digitized by Google

Derchigny, de Serville et de Saint-Clair-sur-Etretat, ont été maintenues et réparées par MM. Desgenétais, Mongrard, de Clercy et Caudron de Coqueréaumont. En un mot il y a eu de toutes parts un tel mouvement d'églises, que sa bienfaisante influence s'est fait sentir jusque sur celles mêmes qui paraissaient vouées à une mort certaine et inévitable.

Quelques-unes cependant ont fait exception à cette règle si consolante, quelques-unes ont échappé au courant salutaire qui en a sauvé tant d'autres. Nous en citerons deux en ce moment. L'une, par sa résurrection inespirée, fait notre joie et notre consolation; l'autre, par sa mort subite et inattendue, fera longtemps notre douleur.

La première, c'est l'église du Petit-Appeville, annexe de Hautot-sur-Mer. Cette église du XVIe siècle avait vu depuis trente ans tomber ses toits, ses portes et ses fenêtres. On peut juger par la gravure ci-jointe, quel triste aspect elle offrait à l'œil chrétien il y a dix ans (1). Depuis 1857, elle avait encore perdu la flèche de son clocher, dernière marque de vie qui restât sur son front sacré. En 1860, on ne voyait plus que quatre murs dont un décret autorisa la vente, mais que personne ne voulut acheter. Force fut donc de les laisser debout jusqu'à ce que, en 1862, un prodige de foi et de charité chrétienne fit sortir du tombeau ce nouveau Lazare.

(1) Trois artistes normands, d'un véritable talent, ont collaboré à cette charmante gravure : ce sont MM. A. Bligny, A. Durand et Brevière. Les deux derniers sont vivants, et nous pouvons les remercier de leur bienveillant concours, mais au premier nous ne pouvons adresser que nos regrets. Toutefois, nous sommes heureux de consigner ici un légitime hommage à la mémoire du jeune et pieux artiste rouennais, qui avait voué son habile crayon aux monuments de notre Normandie. Son zèle l'ayant conduit à Rome, il y a quelques années, il s'y était fait zouave pontifical, et c'est avec une vive douleur que nous avons appris sa mort, arrivée à Marino, le 26 août dernier, à l'âge d'environ trente-six ans.

Digitized by Google

EGLISE DU PETIT-APPEVILLE, PRES DIEPPE, EN 1850

Dessiné par A. Bligny, mis sur bois par A. Durand, gravé par Bellavieu.

Digitized by Google

Digitized by Google

Le 16 novembre dernier, grâce à la bonté du pieux et zélé pontife qui préside aux destinées de ce diocèse, les murs d'Appeville ont été de nouveau bénits et l'église a été reconciliée avec le Dieu qui l'habita trois cents ans.

Mais voici une église qui a été moins heureuse, et dont le sort fait aujourd'hui notre désolation.

Dans une des plus belles plaines de notre cher pays de Caux, aujourd'hui si affligé dans son industrie et dans le pain de ses laborieux enfants, vivait cachée à l'ombre d'un groupe de 70 chaumières qui lui servaient d'abri, une charmante église, fille du XIe et du XIIIe siècle. C'était l'église de Biville-la-Martel, dans le canton de Valmont. Cet enfant du plein-cintre et de l'ogive avait perdu son nom il y a tantôt quarante ans, et depuis près d'un demi-siècle il n'avait plus d'existence légale. Pour son malheur, le pauvre hameau avait été annexé à la commune d'Ypreville-Biville qui, après lui avoir emprunté la moitié de son vocable, vient de lui enlever jusqu'à l'oratoire que les siècles lui avaient légué.

Le sort avait voulu que, dans le grand naufrage de la Révolution française, Biville eut conservé 300 livres de rente dont jouissait la succursale à titre de tuteur et dont elle convoitait la propriété. Au lieu d'entretenir, avec ce fonds sacré, venu de la foi des pères, le pieux dépôt que l'Etat et l'Eglise lui avaient confié, la succursale laissait périr systématiquement et sans bruit l'humble chapelle des Martels que la cendre des chevaliers était impuissante à protéger.

Cette église de Biville n'était pas seulement une maison de prière, toujours sacrée pour quiconque porte un cœur chrétien, c'était aussi un véritable musée historique, religieux et féodal. Comme nous l'avons dit, l'édifice remontait en grande partie au XIe siècle. La nef avec ses

Digitized by Google

corbeaux, le clocher avec ses cintres proclamaient très haut l'époque héroïque qui vit s'accomplir par nos pères la conquête et la civilisation de l'Angleterre. Le XIIIe siècle, le temps de saint Louis, avait sculpté le baptistère, vieille cuve de pierre qui racontait le privilége baptismal et l'origine antique de cette paroisse déchue; n'oublions ni les murs émaillés d'armoiries, ni les autels de pierre, ni le chœur pavé des dalles tumulaires des Martel et des Roncherolles. La porte elle-même était sillonnée de clous héraldiques représentant des marteaux, armes parlantes des Martel. Ces clous historiés ont été reproduits jusqu'en Angleterre dans un ouvrage illustré sur la *Serrurerie du moyen-âge*, livre sorti des presses d'Oxford, la métropole scientifique des trois royaumes (1). Enfin l'édifice lui-même avait été plusieurs fois décrit, soit par nous-même dans nos *Eglises de l'arrondissement d'Yvetot*, soit par M. de Glanville, dans sa *Promenade archéologique de Rouen à Fécamp*.

C'est ce temple qui vient de s'écrouler sous la main de ses tuteurs naturels. Les journaux de Rouen et de Fécamp nous ont annoncé naguère cette triste nouvelle : « Dans la nuit du samedi (21 février) au dimanche (22), nous dirent-ils, le clocher de l'église de Biville (Ypreville) est tombé par suite de la démolition de la nef. »

Depuis 1860 que je connaissais cette église, j'ai tenté tous les efforts possibles pour la sauver. Hélas! ça été en vain; tout mon zèle est venu se briser contre une apathie systématique. Je dois dire qu'à Rouen, j'ai trouvé le concours le plus empressé, tant auprès de l'autorité temporelle qui administre le département, qu'auprès de l'autorité spirituelle qui gouverne le diocèse. M. le préfet, pour mieux

(1) *Serrurerie du Moyen-Age*, par M. Raymond Bordeaux, in-4° de 127 p. et 40 planches. Oxford, Parker, 1858.

Digitized by Google

éclairer sa religion, poussa la bienveillance jusqu'à envoyer sur les lieux M. Desmarest, notre architecte en chef, afin de faire une contre-expertise, ma compétence archéologique ayant été contestée par la fabrique d'Ypreville. M. Desmarest revint armé de dessins qui furent pour l'autorité autant de pièces justificatives de l'intérêt monumental que méritait cette petite église. Mgr de Bailleul, alors archevêque de Rouen, invita M. le curé d'Ypreville de vouloir bien célébrer quelquefois dans cette église délaissée. Mgr de Bonnechose, son vénéré successeur, poussa la bonté jusqu'à visiter, en 1859, l'oratoire abandonné. Mgr, il faut le dire, porte une sollicitude particulière aux églises de son diocèse. Il n'en oublie guère dans ses tournées pastorales, et dans peu de temps il pourra dire avec le bon Pasteur : « *Cognosco meas et cognoscunt me meæ.* »

Eh bien ! malgré tout cela, la succursale s'est montrée implacable. Malgré l'intérêt général, il nous a fallu voir mourir l'église de Biville. Privée de sa nef dont la démolition était autorisée, la vieille tour s'est écroulée d'elle-même comme un vieillard qui suit de près dans la tombe la compagne de sa vie. Le bruit de cette chûte est arrivé jusqu'à nous comme un cri sinistre. Je ne sais rien de plus douloureux que l'écroulement d'une église, pour le cœur d'un prêtre ; c'est un véritable rocher de Sisyphe qui roule sur lui sans cesse. Pour rien au monde je ne voudrais être coupable de la destruction d'une église ; je ne connais pas d'action humaine qui laisse derrière elle plus de remords que l'écroulement de ces pierres consacrées par la prière de l'homme et par le sang d'un Dieu. Ce bruit d'un clocher qui tombe dans le silence des nuits, retentirait dans mon âme comme la voix de Dieu qui se plaint d'être chassé de son temple, *exeamus hinc* ; comme le cri des vivants auxquels on arrache le signe de la

Digitized by Google

patrie, ou comme le gémissement des morts que l'on prive pour toujours des suffrages et du Sacrifice.

De tout ceci nous voudrions qu'il sortît un enseignement utile et pratique pour l'avenir. Les administrations supérieures, soit départementale, soit diocésaine, si puissantes sur les églises paroissiales, sont entièrement désarmées en face des annexes. Ces dernières, qu'elles soient des granges ou des monuments, sont complètement livrées à la discrétion de fabriques qui n'ont pas toujours les lumières ni le bon vouloir nécessaires pour leur conservation. Pourtant les annexes n'ont pas été confiées aux fabriques pour les détruire, mais bien pour les conserver. Il est donc à désirer qu'une loi ou un règlement d'administration publique vienne armer l'évêque et le préfet, afin d'éviter le retour de pareils malheurs. La civilisation et la piété de notre époque comportent parfaitement l'existence d'une mesure qui conserverait à la religion, des temples, à la patrie, des souvenirs et des monuments.

L'abbé COCHET.

Digitized by Google

VARIÉTÉS.

VOYAGE ARCHÉOLOGIQUE

ET LITURGIQUE

EN NORMANDIE

Par l'abbé BERTIN (1718)

(SUITE.)

---

§ 2. — ROUEN.

J'y arrivai par la montagne Sainte Catherine, d'où l'on descend en passant près d'une chapelle qui porte le nom de sainte Catherine, qui est abandonnée et ne sert plus que de grange. De là, à l'église Saint-Paul, † g., au-dessous de laquelle coule la rivière de Seine, qui borde le pied de la montagne, il n'y a qu'un pas. On arrive ensuite par une chaussée, bien pavée, à laquelle on travailloit alors pour l'élargir (1).

Il n'étoit que cinq heures quand je découvris du haut de la montagne la ville et les deux vallées à la rencontre desquelles elle est située. Cet aspect est si beau que je restai là jusqu'à six heures. La plus belle et la plus grande des deux vallées s'étend de l'E. à l'O. comme la rivière de Seine, l'autre qui s'y joint est plus serrée et remonte du S. au N. jusqu'au bourg de Darnétal (2), le long de la rivière qui y coule. Le

(1) C'est la chaussée dite *Chemin-Neuf* ou *Cours Dauphin,* jetée sur le *Pré-au-Loup*, formée avec des quartiers de roches détachés de la côte Sainte-Catherine, dans la partie Sud.

(2) La direction de cette vallée est inexactement indiquée ; car il ne s'agit ici que de son débouché, qui est du N.-E. au S.-O.

Digitized by Google

mont Sainte Catherine qui borne la ville du côté de l'E. avoit autrefois un monastère de Bénédictins, qui a été détruit sous le roi de France Henri IV. Après quoi, les Bénédictins ont été placés dans l'abbaye de Saint Ouen. Il reste à un coin de la montagne c. de la ville quelques vestiges d'une citadelle, au dessous des ruines de laquelle, est dans la ville, l'ancien château, appelé aujourd'hui *le Vieux Palais* (1). Un peu au dessous de ces ruines, il y a une esplanade où est une chapelle carrée bâtie de pierres, accompagnée d'une autre croix aussi de pierre et le peuple va à cette chapelle en dévotion (2): c'est par cet endroit que je descendis sur la chaussée par un sentier roide et difficile, n'entrant dans la ville qu'à sept heures du soir. J'allai loger rue des Carmes, à l'hôtellerie de la Maison royalle, proche et presque vis à vis le couvent appellé les Grands Carmes : il y a encore proche de là, la Ville de Paris, autre hôtellerie.

Le matin jeudi 4 d'août, après être allé donner le bonjour à Mme de Graville (elle avoit été obligée de s'y transporter de Paris, pour y poursuivre un procès) logée dans ce voisinage rue du Bec, chez Mme Bigot, marchande de toile vers le bout qui joint la rue des Juifs, j'allai à la cathédrale qui porte le nom de Notre Dame. Devant son grand portail est un grand parvis, où il y a une fontaine de pierre, avec un bassin construit aussi de pierre qu'elle remplit par des tuyaux qui s'y déchargent. Les églises en avoient aussi anciennement et la coutume étoit de s'y laver la bouche et les mains avant que d'entrer dans l'église. Les bénitiers y ont suppléé depuis, en se contentant aujourd'hui d'y tremper le bout du doigt. Ces bénitiers étoient d'abord en dehors, comme on le voit à Paris au couvent des Jacobins de la rue Saint Jacques, et à celui des Carmes de la place Maubert, et aussi à Etampes, à l'église des Cordeliers. Ce qu'on vient de remarquer prouve qu'il

(1) Ce passage est peu clair ; l'auteur veut dire, peut-être, le *Vieux-Fort*, portion primitive des fortifications de la côte Sainte-Catherine. Voir : *Notice sur la côte Sainte-Catherine,* par M. L. Duranville, et *Note explicative* de M. André Pottier, *Revue de Rouen.* Le *Vieux-Palais* était une citadelle à l'extrémité Ouest de la ville.

(2) C'est la *Chapelle du Prieuré Saint-Michel* et un *Calvaire,* dont on voit encore quelques restes aujourd'hui.

Digitized by Google

est inutile, en sortant d'une église, de retremper de rechef sa main dans le bénitier.

Le portail de cette cathédrale est d'architecture gothique assez délicate, quoiqu'en son tout il ne soit pas beau (1). Sa face regarde l'occident et par conséquent le maître autel est à l'Orient : il contient trois entrées, dont celle du milieu est plus grande, les deux moindres sont bornées chacune par une grosse tour, qui se joint à deux plus petites, dont les pyramides sont ruinées, excepté celle qui est la plus proche de la grosse tour c. ep. Cette grosse tour est la plus belle et s'appelle la tour de Beurre, parce que du temps du pape Innocent VIII, les deniers amassés pour obtenir la permission d'user en carême de lait et de beurre, furent employés à la bâtir. A la cathédrale de Bourges, il y a aussi un portail qui porte un pareil nom pour la même raison. Celle ci de Rouen, est percée à jour et a 38 toises de hauteur ; elle n'a qu'une cloche qu'on appelle Georges d'Amboise.

L'église a onze arcades pour la nef : la croisée trois dans chacun de ses bras, et le chœur dix jusqu'au tournant du chevet qui en contient cinq. L'architecture des piliers de la nef est moins simple que celle du chœur, ceux-ci n'ayant qu'une colonne ronde sans ornements inutiles, au lieu que les piliers de la nef sont chargés de petites colonnes superflues. Il y a des deux côtés de la nef et du chœur une allée tournante, dans laquelle, derrière le chœur est l'enfoncement d'une chapelle profonde qui a trois arcades de vitres, outre quatre autres qui achèvent le tournant.

Cette chapelle a plusieurs monuments et de belles vitres ; mais celles du fond sont cachées par une menuiserie qui élève le retable de l'autel jusqu'à la voûte, ce qui gâte cette partie, quoique l'ouvrage de menuiserie soit peint et doré. L'autel porte le nom de la vierge Marie, on y voit un tableau de la Nativité de N. S. J. C. qui est assez bon (2). Sous les vitres de la troisième arcade de cette même chapelle, c. ep. est le tombeau du cardinal Georges d'Am-

(1) Généralement on fait plus de cas de l'ensemble du portail de la Cathédrale. — On sent ici l'influence de l'éducation classique de l'auteur.

(2) On le trouve même très bon le tableau de l'*Enfant Jésus adoré par les Bergers*, qui est de Phlilippe de Champagne.

Digitized by Google

boise, fait de marbre blanc et orné de figures de plein relief. La principale le représente à genoux, en habit de cardinal, et derrière lui son neveu (1), aussi à genoux, avec un pareil habit. A la face du devant de ce tombeau est cette inscription, qui concerne l'oncle sur un marbre noir :

Pastor eram cleri, populi pater, aurea sese
Lilia (3) subdebant, Quercus (3) et ipsa mihi.
Mortuus en jaceo, morte extinguuntur honores ;
At virtus mortis nescia morte viret.

Tous ces mots sont écrits avec un point qui les sépare. Outre cet épitaphe, il y en a un autre de chaque côté de celui-là, sur du marbre noir. Celui du coin le moins éloigné de l'autel porte (4): *Georgio Ambasio, S. R. E. cardin. et in Gall. leg. ac in Neustr. rect. Rothom. q. præsu. reverendis. Humbertus Villietus Aquen. Allobrox. dicavit.* — Gallia et Viator interlocutores.

Viat. — Quid tumulus? Quid pulla volunt altaria? Quidve
Gallia funebres induis alma togas?
Gall. — Spes mea disperiit, cecidit mea sola voluptas,
Cardinei cœtûs firma columna ruit.
Viat. — Quis precor? — *Gall.* — En nescis? proles Ambasia, præsul,
Rothomagi splendor, palma, triumphus, honor.
Legatus Gallis diadema Georgius orbis
Sprevit, sancta putans sceptra nefas emere.
Liliger hoc duce Rex Aquilas colubrosque subegit
Fulvaque de Veneto terga leone tulit (5).

(1) Georges d'Amboise, IIe du nom, archevêque de Rouen, comme son oncle, qui fit faire ce beau mausolée :

(2) Les Lys, le roi de France Louis XII.

(3) Le pape Jules II, de la maison de *Rovere,* qui signifie chêne (*Robur*), ici *Quercus*. Ses armes étaient d'*azur à un chêne d'or englanté de même.*

(4) Ce passage fixe la place de deux épitaphes que M. Deville déclarait ne « pas être trop possible d'assigner aujourd'hui. » *Tombeaux de la Cathédrale,* p. 78.

(5) Armes des pays contre lesquels la France avait fait la guerre, l'Empire et Venise.

Digitized by Google

Ejus et auspiciis statuens hac urbe senatum,
Rex pius et leges et nova jura dedit.
Quid remoror? periere fides, pax, gloria, virtus,
Justitiæ columen, vel pietatis amor.
Viat. — Pone tuos luctus, nam sidera spiritus implet,
Fama viros, cineres pignus amoris habes.
Spiritus e cœlis populi pia vota secundat,
Excolito cineres Gallia læta pios.
Gall. — Thura dabo et læto redolentia balsama vultu,
Inque suas laudes nostra Minerva canet.
Jamque vale et tumulum rogito, reverenter adora,
Jamque vale, et cœptum perge, viator, iter (1).

A l'autre epitaphe du coin opposé on lit: *Tumulus R. D. Georgii de Ambasia cardi. in Francia legati, Neustriæ Moderatoris atque Rothomagensis Archiprœsulis dignissimi.*— Après cela des vers, qui donnent à l'oncle les mêmes louanges que cidevant, et qui expriment que l'oncle et le neveu sont sous la même tombe (2). Elle est platte et de marbre noir et au bas de la face susdite du monument, il y a deux grands ronds de marbre blanc, posés en pal, au milieu des quatre autres plus petits, qui remplissent les deux coins et qui paroissent avoir eu quelques figures usées et effacées. C'est sous le roi Louis XII, que vivoit ce cardinal d'Amboise, oncle du ministre d'Etat et intendant des finances, et d'ailleurs Cardinal, Archevêque de Rouen et Légat en France et à Avignon.

De l'autre c. év. il y a sous la deuxième arcade de vitre, un monument où

(1) Cette longue inscription figurait déjà dans l'*Histoire de la ville de Rouen* (par Farin) 1678, 3 vol. in-12, et dans les éditions suivantes. Si nous la rapportons, c'est pour publier intégralement le manuscrit de l'abbé Bertin, qui va bientôt nous donner sur les autres églises de Rouen des détails d'autant plus curieux que ses remarques sont antérieures aux grands ouvrages d'érudition, touchant la même matière, le *Gallia christiana*, par exemple, qui est de 1759. Ce sont des travailleurs et des chercheurs de ce genre qui ont contribué à en ramasser les matériaux.

(2) L'inscription en vingt vers latins est rapportée par Farin, ainsi que celle de Louis de Brézé qui va suivre.

Digitized by Google

sur un cheval caparaçonné, on voit un cavalier avec le casque en tête et sur son caparaçon, un écu enfermé dans un orle et environné de huit croisettes. Dans la face au dessous, il y a un marbre noir, à l'endroit le plus éloigné de l'autel, on y lit : « Loys de Brezé, en son vivant chevalier de l'ordre, premier chambellan du roi, grand sénéchal, lieutenant général et gouverneur pour le dit Sieur en ses pays et duché de Normandie, capitaine de cent gentilshommes de la maison dud Sr et de cent hommes d'armes de ses ordonnances, capitaine de Rouen et de Caen, comte de Maulévrier, baron de Mauni et du Bec Crespin, seigneur chastelain de Nogent-le-Roi, Annet Bréval et Montchauvet. Après avoir vécu par cours de nature en ce monde jusqu'à l'âge de LXXII ans, la mort l'a fait mettre en ce tombeau pour retourner vivre perpétuellement. Lequel décéda le dymence XXIIIe jour de juillet MVcXXXI (1). » L'autre marbre noir, aussi à côté de celui là dans la partie la moins éloignée de l'autel, porte épitaphe de Monseigneur le grand sénéchal de Normandie et contient des vers françois pour éloge de la même personne. Entre ces deux marbres et inscriptions, est la figure pédestre du même sénéchal, ornée du collier de Saint-Michel, laquelle montre d'une de ses mains un sépulchre, où le corps est couché sur une tombe de marbre noir. Toutes les figures sont ici de marbre blanc ; au-dessus du premier marbre noir, on lit ces vers :

Hoc, Lodoice, tibi posuit, Brezæe, sepulchrum,
Pictonis amisso mœsta Diana viro.
Indivulsa tibi quondam et fidissima conjux,
Ut fuit in thalamo, sic erit in tumulo (2).

A la hauteur de cette figure, représentée en cavalier, sur un rebord de marbre noir et de niveau à sa tête, il y a quatre figures de

(1) Publié dans Farin, qui ne parle point du dimanche, met 13 au lieu de 23 juillet, et ne dit rien de la place des inscriptions. — M. Deville est plus fidèle, p. 120.

(2) Diane de Poitiers ne fut point réunie dans le tombeau à son époux ; Henri II lui fit élever à Anet un mausolée qu'on voit au palais des Beaux-Arts, à Paris.

Farin cite les vers français dont il est question, donne une traduction en vers français de ces vers latins, et M. Deville a traduit toutes ces épitaphes dans les *Tombeaux de la Cathédrale*.

Digitized by Google

marbre blanc, qui représentent autant de vertus. De plus à l'un des piédestaux, qui les soutiennent, est un écusson terminé en pointe avec six besans en orle, autour de l'écu. Du côté ep. au pilier d'entrée, la 1re et 2e arcade de vitres, il y a sur une pierre blanche cet épitaphe (1) : « Cy gist le cueur de noble et puissant, très vaillant et très vertueux seigneur, Messire Charle de la Rochefoucault, chevalier de l'ordre du roi, capitaine de cinquante hommes d'armes de ses ordonnances et colonel de toutes les bandes et infanterie de France, baron de Celfrein et du Luguet, Seigneur de Randan, de Sigoignes, des Pins et de Bezard, lequel en son vivant eut l'heur de traiter et faire la paix entre les royaumes de France et d'Angleterre et d'Ecosse, au temps du roi François IIe. Et fut blessé à l'assault, prinse du mont Sainte Catherine, dont il mourut le 4e jour de novembre 1562.» (2) Son écusson est au dessous fascé de gueules et de sable avec trois chevrons sur le tout et est orné du cordon de Saint-Michel.— Au même côté ép. sont quelques autres monuments, mais sans inscriptions (3), l'un que l'on croit être la sépulture de Raoul Roussel, archevêque de Rouen, qui assembla un concile en 1445 et mourut en 1452 ; au fond à gauche est un autre tombeau qu'on dit être d'O. Rigault, aussi archevêque de Rouen, qui aiant été cordelier a conservé en plusieurs actes le titre de frère, Frater Odo. Ses statuts de réformation pour l'eglise collégiale et paroissiale de N. D. de la Ronde ou de la Rotonde et dont le doyen est curé, furent faits à l'instance de saint Louis roi de France, en 1253. Le bâton pastoral qu'on voit sur la tombe de ces archevêques n'est pas recourbé en crosse, mais finit en pomme ou en bouton. Dans cette église de la Ronde, il ne se dit qu'une haute messe pour le chapitre et les paroissiens. Dans le chœur, c'est un ange de cuivre de grandeur humaine, qui sert de lutrin par un pupître, qui est attaché devant et derrière.

(1) La place précise de ces précieux dépôts n'est point indiquée dans les ouvrages où il est question des sépultures de la cathédrale.

(2) Agé de trente-sept ans, ajoutent Farin et M. Deville.

(3) Il n'en existait plus, il paraît, quand Bertin faisait son voyage mais celle de Roussel est citée par M. Deville, aussi bien que celle d'Eudes Rigaut.

Digitized by Google

Au grand portail de l'église la statue de la Vierge ne fait qu'un même corps avec le pilier et est estimée par les sculpteurs (1).

Au c. ev. de la chapelle de la Vierge est encore sans inscription (2) le tombeau de Guillaume de Flavacourt, mort le 6 d'avril en 1306. Dans l'un des bras de la croisée c. ev. au coin du mur qui joint le bas-côté de la nef, il y a un escalier de pierre pour monter à la bibliothèque. L'inscription au-dessus de la porte est en ces termes :

Si quem sancta tenet meditandi in lege voluntas,
Hìc poterit residens sacris intendere libris.

Elle est publique soir et matin, excepté le jeudi et les fêtes et dimanches. Je n'y suis pas entré, parce que le bibliothécaire étoit absent. Le milieu de cette même croisée a dans la voûte une ouverture de forme quarrée et cette ouverture s'élève assez haut, étant éclairée dans ses quatre faces par quatre fenêtres, au-dessous desquelles paroit un rang de fausses galeries. Sur cette ouverture est une pyramide couverte de plomb, comme l'est tout le toit de l'église. Cet ouvrage d'architecture est assez beau ; il commence en forme de tour, puis il finit en flèche formant un petit clocher. La longueur de cette croisée du fond de l'un à l'autre est de 70 de nos pas ou de 27 toises (3).

La longueur de toute l'église, y compris la chapelle de la Vierge, où sont les tombeaux susdits, est de 170 de mes pas et d'environ 69 toises. Le chœur et la nef ont des galeries au dessous des fenêtres vitrées et chacun des bas côtés à un rang de chapelles tout du long. Le jubé qui sépare le chœur de la nef a un autel en face de la nef, à chacun des côtés de la porte du chœur.

Dans la nef, vis à vis du crucifix, est la tombe de saint Maurille Archevêque de Rouen, qui tint plusieurs conciles et qui a achevé le bâtiment de

(1) Cette église était au coin de la rue Thouret, du côté de la Grande-Rue, et les détails donnés ici ne sont pas dans Farin.

(2) Détruite par les Calvinistes en 1562, et conservée par M. Deville, p. 215.

(3) Hyacinthe Langlois donne 164 pieds, depuis le portail des Libraires jusqu'à celui de la Calende, *Notice sur l'incendie de la cathédrale de Rouen*, p. 38. Pour la longueur, il donne 408 pieds, 88 pour la chapelle de la Vierge, 110 pour le chœur, 210 pour la nef.

Digitized by Google

l'église. Son épithaphe gravée sur une lame de cuivre ne marque point l'année de sa mort; mais on sait d'ailleurs qu'il mourut en 1067. L'inscription porte :

Humani cives, lacrymam nolite negare
Vestro Pontifici Maurilio monacho.
Hunc Remis (1) genuit, studiorum Legia (2) nutrix,
Potavit trifido fonte philosophico.
Vobis hanc ædem cœptam perduxit ad unguem,
Lœtitia magna fecit et encenia.
Quum tibi, Laurentî, vigilat plebs sobria Christi,
Transit, et in cœlis laurea festa colit (3).

On peut fixer le temps de cette fabrique achevée au milieu du XIe siècle. On dit que sous la même tombe est aussi le cœur du cardinal d'Estouteville, aussi archevêque de Rouen.

A la dixième arcade de la même nef, c. ev., répond la chapelle de Sainte Anne, où l'on voit au mur qui regarde l'autel, une figure de pierre en plein relief, laquelle, à côté de sa tête, a de part et d'autre un ange dont chacun tient le coussin sur lequel elle est appuyée. Cette figure est debout sur ses pieds, sous lesquels est un chien ou un loup. On y lit ces paroles : « Guillaume Longue Epée, duc de Normandie en 942 » (4), le surplus de l'épitaphe porte :

Panem canonicis in honorem Dei genitricis
contulit (5).

Il était fils de Rollon Ier, duc de Normandie. De ce même côté ev. et derrière la même chapelle, est le chapitre et au milieu de la place, il y a un

(1) Reims.

(2) Liége.

(3) D'après l'épitaphe, ce serait la veille de Saint-Laurent, ou le 9 août. Elle a été publiée par Farin.

(4) C'est l'année de sa mort, et ce français est la traduction abrégée des deux premiers vers.

(5) Le reste de l'inscription, dont ce vers est le troisième, est citée par Farin et M. Deville.

Digitized by Google

tombeau de marbre blanc sans légende, mais une inscription sur la muraille porte :

Relligio tua, larga manus, meditatio sancta,
Nos, Guillelme, tuum flere monent obitum, etc.

C'est l'archevêque Guillaume Bonname qui, après avoir fait construire ce chapitre, mourut en 1110. Cette année n'est point marquée dans l'épitaphe, qui pour le surplus ne contient qu'un éloge. La saison de l'année y est seulement désignée par ces deux vers qui finissent l'inscription :

Fine bono felix biduò ter solveris antè
Quam pisces solis consequerentur iter.

ce qui marque le mois de février. De plus la même épitaphe porte :

Fratribus hanc ædem cum claustro composuisti.

D'où l'on peut apprendre qu'au commencement du XIIe siècle, les chanoines vivoient encore en communauté, et c'est d'où est resté jusqu'à présent le nom de cloître à la demeure où ils habitoient. Enfin de l'autre côté de la nef, c'est-à-dire c. ep. et au même rang des chapelles est celle de Saint Romain, où sur le mur qui fait face à l'autel, est en plein relief une figure de pierre, qui est debout avec les mains jointes et la tête couronnée, aux côtés de laquelle sont comme à la précédente des anges qui tiennent le coussin sur lequel elle repose ; sous les pieds de cette figure, il y a deux animaux qui se tournent le dos (1) et qui paraissent être deux léopards; le tout sans inscription. On dit que c'est Rollon Ier, duc de Normandie, nommé ci-devant.

Au bas de la nef même côté ep. répond aux deux premières arcades une chapelle enfoncée qui porte le nom de Saint-Etienne et tient lieu de paroisse.

Au milieu du chœur de la même Cathédrale de Rouen, proche l'aigle de

(1) Ce seraient alors deux léopards qui figuraient dans les armes des ducs de Normandie. Le graveur, dans l'ouvrage de M. Deville, n'a reproduit que les extrémités de quatre pattes d'un seul animal, un chien, d'après l'auteur des *Tombeaux de la Cathédrale*.

Digitized by Google

cuivre qui sert de lutrin, il y a un grand tombeau de marbre noir, élevé de 4 pieds, sur lequel est en même marbre la figure d'un prince couché sur le dos qui tient son cœur dans sa main droite. C'est Charles V, roi de France, bienfaiteur de cette église dont le cœur y a été apporté et enterré dans cet endroit (1). Près de la porte collatérale du chœur, on lit sur une plaque de cuivre au pilier qui commence la 4e arcade cette inscription : « L'an de grâce mil cinq cents et six au mois de janvier, le Roy Louis XII de ce nom, donna et octroya aux doyens et chanoines de ceans faculté de prendre chacun an deux muids de sel au grenier de cette ville de Rouen, en payant le droit du marchand seulement, pour icelui sel distribuer entr'eux, à la charge de célébrer dedans le chœur de cette église, doresnavant par chacun an, le douzième d'août, un anniversaire et obit solemnel, en la forme et manière que se font et ont accoustumé estre faits et célebrés en cette église pour le feu Roy Charles le Quint, que Dieu absolve, et avec ce que le dit Sr sera associé et participant à tous jours, en toutes les prières et oraisons qui se feront doresnavant en la dite eglise ; le tout selon qu'il est plus amplement contenu es lettres et chartres données et octroyées par le dit seigneur au doyen et chanoines » (2). Tous les soirs on exhorte le peuple de Rouen à prier Dieu pour le même roi de France, Charles V, et pour les autres bienfaiteurs (3).

Dans le cancel de l'autel c. év. il y a un tombeau où est le cœur de Henri, fils de Henri II, roi d'Angleterre, duc de Normandie, et au 2e pilier tournant, même c. il y a sur une lame de cuivre historié : « Cy gist feu de noble mémoire très haut et très puissant prince Jehan, en son vivant Régent du Royaume de France, duc de Betford, pour lequel est fondé une messe estre chacun jour perpétuellement, célébrée à cet autel par le collège des Clementins, incontinent après prime, et trespassa le XIIIIe jour de septembre l'an MCCCCXXXV, auquel XIIIIe jour semblablement a fondé

(1) Peu de temps après, ce tombeau fut enlevé par le chapitre lui-même, pour la transformation du sanctuaire. Voir sur la cérémonie de la translation du cœur, M. Bouquet, *Recherches sur les Sires de Blainville*, p. 17, et M. Cochet, *Découverte du cœur de Charles V*

(2) Nous ne pensons pas que cette donation ait été publiée.

(3) Voir Farin, tome II, Ve partie.

Digitized by Google

par lui obit solennel encette église. Dieu face pardon à son âme. » Au-dessus de cette légende, il y a un écusson dont l'armoirie effacée laisse voir la jarretière qui l'entoure avec ces paroles *Honni soit qui mal y pense.*

Au c. ép. du même cancel il y a sous un tombeau le cœur de Richard Cœur de-Lion, roi d'Angleterre et duc de Normandie et d'Aquitaine, frère aîné de Henri mentionné ci-dessus.

Le maitre autel du chœur est isolé et il a le saint ciboire suspendu sous un dais inutile dans une église voûtée, et sous un petit pavillon d'étoffe, autre ornement superflu. Ce maître autel a un retable de pierre jusqu'à la moitié de sa hauteur; le reste s'élève encore fort haut et cache ce qui était derrière et c'est ce me semble, un petit autel détruit, où l'on montoit par deux rampes de pierre de huit marches c. ep. et de cinq c. ev. D'autres croient que c'étoit la chaire épiscopale, dont il y a encore deux morceaux de pierre qui en étaient le pied. La table de l'autel est belle et fort grande. Il est enfermé entre quatre grands rideaux qui s'ouvrent et se ferment quand il en est besoin et qui sont soutenus par quatre colonnes de cuivre, surmontées d'autant d'anges, du même métal, qui tiennent chacun un chandelier: ce qui est selon les règles. Mais au dessus du rétable, il y a de part et d'autre une figure de la Vierge Marie et entre cette double image un tableau, qu'on dit être de la main de Michel-Ange; au-dessus duquel tableau est un ange agenouillé qui de ses deux mains tient le saint ciboire de la suspension. Outre le maître autel il y en a encore deux petits qui l'accompagnent l'un à dr. l'autre à g. ce qui est contre les règles (1). Il est remarquable que tous les jours de fête, c'est à dire qui ne sont pas d'office simple ou de féerie, on encense au *Benedictus*, à la messe et à *Magnificat* les trois tombeaux dont il est parlé ci dessus, savoir: de Charles V, de Richard Cœur de Lion et de Henri son frère. On peut remarquer que l'espace du maître autel et de ce qui est derrière, est sous une grande coupole ou portion de la voute faite en forme d'abside, laquelle est néanmoins de la même hauteur que tout le reste de la voûte de l'église, au lieu que la chapelle de l'enfoncement où

(1) Ce passage est on ne peut plus curieux pour donner l'état du chœur, avant les travaux opérés par le chapitre au commencement du XVIIIe siècle.

Digitized by Google

l'on a dit ci dessus que sont les tombeaux d'Amboise est plus basse de voute et paraît comme un surcroît de bâtiment fait pourtant de même temps et de pareille construction.

Les chaises ou formes du chœur et la chaise archiépiscopale, qui les termine proche la porte collatérale c. ép. ont été faites et placées vers le milieu du xve siècle, du temps du cardinal d'Estouteville. Les chanoines chantent sans livres, excepté les leçons et les capitules et les collectes. De plus il n'y a que les grands chanoines qui puissent dire la messe au grand autel du chœur, ou y servir de diacre et sous diacre. On se levoit au milieu de la nuit pour dire les nocturnes ou vigiles, ce qui a duré jusques vers l'an 1325 et les vêpres ne se disoient qu'*imminente nocte*, de sorte qu'on allumoit alors les chandelles. Cette dernière des heures canoniales s'appelloit *Lucernalis hora*. J'ai vu dans un voyage précédent chanter l'épître avec le graduel et sa suite et l'évangile dans le jubé, où le diacre, en y allant, porte le livre de l'évangile appuyé sur son épaule g. La solennité des fêtes et des dimanches commençoit par la cessation des œuvres serviles, dès les premières vêpres de ces fêtes et dimanches. Et alors on fermoit les portes de la ville pour empêcher les voitures d'en interrompre la solennité commencée. Ce que j'ai remarqué en Languedoc dans la petite ville de Saint-Benoit-d'Aniane (1), où arrivant un dimanche matin, nos chevaux ne purent entrer, que par la permission du magistrat, qui envoya les clefs : le guichet étant trop petit pour les y faire entrer avec nos valises. Cela durait jusqu'après les deuxièmes vêpres, moins solennelles que les premières : après quoi, on reprenoit le travail.

DE B.

(1) Département de l'Hérault.

(*La suite à la prochaine livraison.*)

Digitized by Google

CHRONIQUE NORMANDE.

COINS EN BRONZE TROUVÉS A TONNEVILLE PRÈS CHERBOURG. — Le département de la Manche est fertile en antiquités de bronze communément attribuées à l'époque gauloise. Déjà, en 1852, la *Revue de Rouen* avait entretenu ses lecteurs d'un dépôt de 300 coins de bronze rencontrés à Couville, dans les environs de Cherbourg (1). Cette fois c'est dans le même arrondissement que la nouvelle trouvaille a été faite, et c'est dans la commune de Tonneville qu'elle a eu lieu.

Au commencement de cette année, des terrassiers ouvrant une carrière ont rencontré, à environ 60 centimètres de profondeur, 28 à 30 coins de bronze, tous de même forme, mais de deux grandeurs différentes. Les uns ont 13 centimètres de longueur, les autres 8 seulement. Tous sont creux et munis à leur embouchure d'un anneau de suspension. Aucun d'eux n'a été ni ébarbé ni affilé. Ils sont encore dans l'état où ils sortirent du moule du fondeur. Evidemment ce dépôt n'a jamais servi.

Ces hachettes ont été acquises et sauvées par M. Nicétas Périaux, maire de Querqueville, qui a bien voulu nous faire connaître le fait.

Il y a quatre ans environ, trois hachettes semblables ont été trouvées à Routes, près Doudeville, sous les racines d'un arbre qu'on abattait. Nous donnons ici le specimen de quelques autres qui ont été recueillies dans la Seine-Inférieure.

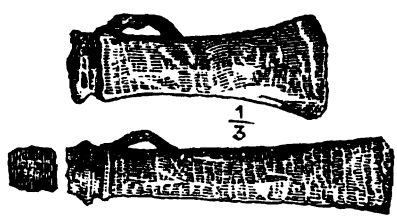

Ces coins de bronze ne sont pas rares. Le Musée d'Antiquités de Rouen en possède un assez bel assortiment. Cependant, quoique d'une rencontre fréquente, elles n'en sont pas moins incomprises. Jusqu'à présent

(1) Voir la *Notice sur des Coins de bronze trouvés à Couville*, publiée par M. Nicétas Périaux dans la *Revue de Rouen* de 1852, p. 345-347

Digitized by Google

leur usage est demeuré un problème. Leur emmanchement même, qui semble d'une explication facile, n'a pas encore été trouvé entier à ce que nous sachions. La destination domestique de ces instruments ne saurait être révoquée en doute. Leur fréquence dans l'ancien monde ne permet pas de leur refuser cette destination.

BREF DE S. S. PIE IX AU PRINCE DEMIDOFF. — Tout le monde, dans notre pays, connaît le nom du prince Demidoff, ce riche et généreux moscovite qui, à l'exemple de notre admirable duc de Luynes, sème le bien partout où il passe. Nous nous souvenons toujours qu'il y a 25 ans le nouveau Graville, devenu aujourd'hui un quartier du Havre, donna à l'une de ses naissantes rues le nom de Demidoff, pour reconnaître les bienfaits du noble étranger. Parmi les dons du prince, nous citerons surtout un superbe calice en vermeil, ciselé dans le style du XIVe siècle, du prix de 2,000 francs, et destiné à la nouvelle église de Sainte-Marie.

Nous n'avons pas oublié non plus que le prince protégea au début de sa carrière un pauvre enfant du Havre, devenu aujourd'hui l'un des hommes les plus distingués de l'Europe (1). Une expédition scientifique et industrielle dans le Caucase, entreprise vers 1838, en augmentant la fortune du prince russe, commença celle de l'ingénieur français.

Aucun rouennais n'ignore que ce généreux ami des arts a constamment protégé notre compatriote M. André Durand, enfant de la Mivoie, élève des écoles de Rouen et devenu aujourd'hui un de nos bons dessinateurs français.

C'est à sa plume et à son crayon que le prince a remis le soin de composer et d'éditer *La Toscane illustrée*, grande œuvre dont sa munificence va doter l'Italie et le monde artistique. Ce travail, qui ne comptera pas moins de 100 planches in-folio, est en cours d'exécution et la première livraison vient de paraître sous le titre de *Souvenirs historiques de l'île d'Elbe*. Ce dernier album, composé de 18 planches, a déjà été donné par le puissant patron de l'œuvre à la bibliothèque de Rouen, où nos compatriotes peuvent l'apprécier.

(1) M. Leplay, conseiller d'Etat et auteur d'un ouvrage intitulé : *Les Ouvriers en Europe*.

Digitized by Google

Un autre exemplaire ayant été offert à Sa Sainteté Pie IX, l'illustre moscovite a reçu du père commun des chrétiens un bref de félicitation où l'artiste n'est pas oublié.

La publication du prince Demidoff est considérée par nous comme se rattachant à la Normandie, puisqu'elle est en grande partie exécutée et conduite par un enfant de cette belle province. C'est à ce titre que nous croyons pouvoir insérer dans ce recueil la lettre du prince-éditeur et le bref du Saint-Père.

MON CHER DURAND,

« Voici la traduction d'une lettre latine que je viens de recevoir de Sa » Sainteté le pape Pie IX pour me remercier de l'hommage que je lui ai » fait d'un exemplaire de votre *Album de la Toscane*. Les termes bienveillants » et flatteurs de cette lettre ne peuvent manquer de vous causer le même » plaisir qu'à moi, et j'ai pensé que cette communication serait pour vous » un commencement de récompense en même temps qu'un encouragement.

« Recevez, mon cher Durand, l'assurance de mes sentiments de bien » sincère intérêt.

« DEMIDOFF. »

Paris, le 6 janvier 1863.

PIE IX, PAPE,

NOBLE SEIGNEUR, SALUT.

« Nous nous sommes toujours efforcé de favoriser avec un zèle particu- » lier et de protéger autant qu'il est en Nous les entreprises qui ont pour » but le perfectionnement et le développement des beaux-arts et de la lit- » térature. Nous avons aussi appris à connaître par de nombreuses » preuves et des marques fréquentes de votre munificence, que la sagesse » et le génie étaient votre partage. C'est pourquoi Nous acceptons avec » plaisir le nouveau spécimen du même genre que vous Nous avez récem- » ment offert, et Nous n'avons pas moins admiré la direction donnée à l'ar- » tiste, que le talent de ce dernier dans l'habileté de l'exécution et le choix

Digitized by Google

» des sujets. Nous avons donc voulu vous adresser ce témoignage de notre
» reconnaissance et Nous prions le Dieu très grand, très bon, pour qu'il
» vous unisse à Nous par les liens d'une parfaite charité (1).

« Donné à Saint-Pierre de Rome, le 24e jour du mois de décembre 1862 et
» la XVIIe année de notre pontificat.

« PIE IX, pape. »

INSCRIPTION COMMÉMORATIVE DE M. AUGUSTE LEPREVOST, A BERNAY. — Nous avons appris avec le plus grand plaisir que, le 2 juillet prochain, l'Association Normande devait inaugurer solennellement une inscription commémorative sur la maison où naquit M. Auguste Leprevost, le 3 juin 1787. Ce n'est pas seulement une justice rendue par la compagnie à l'un de ses fondateurs et à l'un de ses membres les plus éminents, c'est aussi la dette de la Normandie qui sera acquittée ce jour-là. Après M. de Caumont, qui remue le monde au nom de la science et qui éclaire les générations de ses lumières, personne parmi nous n'a mieux mérité que M. Leprevost de la science et de la patrie. L'archéologie dont il sera longtemps l'honneur lui devra, avec ses progrès, le rang qu'elle occupe dans l'estime publique. Nos monuments ont trouvé en lui un protecteur dévoué et un savant interprète. Enfin, la Normandie a eu peu d'enfants qui l'aient aimée d'un amour plus filial et qui, dans notre siècle, lui aient fait plus d'honneur en France et à l'Étranger.

MORT DE M. P. DE LA MAIRIE, HISTORIEN DE GOURNAY. — La Normandie littéraire vient de faire une perte en la personne M. N.-R. Potin de la Mairie, dont les journaux nous ont annoncé la mort récente. M. de la Mairie est décédé à Gisors, où il était né à la fin du dernier siècle, et dont il avait été quelque temps le premier magistrat.

Nous pensons toutefois que sa famille est originaire du Bray Normand, car notre compatriote assurait compter parmi ses ancêtres Henri Pothin de Ferrières, évêque de Philadelphie (*in partibus infidelium*), auxiliaire ou

(1) Comme chacun le sait, le prince Demidoff n'a pas le bonheur de vivre dans le sein de l'Eglise catholique romaine.

Digitized by Google

plutôt suffragant du cardinal d'Amboise, et le véritable auteur de notre *Tour de Beurre*.

C'est surtout comme historien de Gournay que M. de la Mairie est connu dans les lettres normandes. On peut dire qu'il a dévoué sa vie à l'histoire du pays de Bray. Nous citerons comme principal fruit de ses études sur cette contrée, un peu deshéritée de la science, deux ouvrages édités dans l'espace de dix ans. Le premier est intitulé : *Recherches historiques sur la ville de Gournay-en-Bray*, 2 vol. in-8°, publiés en 1842, et suivis, en 1844, d'un troisième volume appelé *Supplément aux recherches historiques sur la ville de Gournay*. Le second travail de notre auteur parut en 1852, aussi en 2 vol. in-8°, portant le titre de *Recherches hist., archéol. et biogr. sur les possessions des Sires de Gournay, le Bray Normand, le Bray Picard, et sur toutes les communes de l'arrondissement de Neufchâtel*. Le premier travail pèche par une rédaction trop littéraire et presque romanesque. Le second au contraire est écrit avec une sécheresse et une aridité désespérantes.

Outre ces deux labeurs, M. de la Mairie a publié bon nombre de brochures et d'articles détachés, soit dans le *Bulletin de l'Académie ébroïcienne*, soit dans la *Gazette de Normandie*, soit enfin dans la *Revue de Rouen*, dont il fut pendant dix ans un assez actif collaborateur. La plupart des travaux de notre auteur ont eu un but historique, et l'étude de sa patrie fut sa principale préoccupation.

L'abbé COCHET.

— Par arrêté du 4 mars courant, S. E. M. le Ministre d'Etat a bien voulu souscrire pour le compte de son département à 50 exemplaires de la brochure de M. l'abbé Cochet intitulée : *Découverte, Reconnaissance et Déposition du cœur du roi Charles V dans la cathédrale de Rouen*. Cette décision a été prise sur le rapport favorable de M. de Longpérier, conservateur des musées des Antiques du Louvre, membre de l'Institut et du comité consultatif des souscriptions au ministère d'Etat.

Digitized by Google

BIBLIOGRAPHIE.

MÉMOIRES DE LA SOCIÉTÉ DES ANTIQUAIRES DE NORMANDIE, t. XXV, 1re livraison, in 4°. de 198 p.

La collection des *Mémoires de la Société des Antiquaires de Normandie* est parvenue à son XXVe volume. C'est un beau chiffre assurément; mais pour l'âge de la compagnie, ce n'est pas trop, car enfin elle entre à cette heure dans la quarantième année de son existence, et au début de sa carrière, la jeune société donnait annuellement un volume à ses membres.

Cette fécondité antique n'avait rien d'extraordinaire. Beaucoup d'associations gratifient d'un volume annuel leurs titulaires et leurs correspondants. Sans prendre nos exemples à l'Etranger, où les sociétés archéologiques du Luxembourg, du Sussex et de Londres, nous fourniraient un parfait modèle de régularité, nous avons en France les sociétés des antiquaires de l'Ouest et de la Picardie, filles de notre association normande, qui chaque année, outre un *Bulletin* trimestriel, donnent à leurs abonnés un volume de *Mémoires* où la quantité n'exclut pas la qualité.

On aime à voir une société donner signe de vie; et sans leurs publications régulières et périodiques, qui donc connaîtrait au loin telles ou telles compagnies dont les travaux jettent de l'éclat sur les villes qui les renferment ou sur les pays qui les possèdent?

La Société des Antiquaires de Normandie est, dans l'ordre des temps, la première de nos sociétés de provinces. Par ses publications, elle s'est également maintenue au rang suprême. Mais elle serait vite dépassée si elle ne reprenait dans l'avenir sa marche primitive, c'est-à-dire, si elle ne donnait un volume par an ou tout au moins tous les deux ans.

Nous sommes loin de ces dates et de cette échéance. Le XXIVe volume est terminé, mais il est l'œuvre de trois et même de quatre années. Ainsi la première livraison paraît en avril 1859, la deuxième en mars 1860, la troisième en juillet 1861, la quatrième enfin en décembre de la même année. Ajoutons de suite que 1862 n'a pas vu naître un seul cahier de *Mémoires*.

Digitized by Google

Franchement, c'est trop peu ; c'est assez pour vivre, mais pas assez pour prospérer. Ce n'est pas assez pour garder dans le monde savant une brillante et légitime suprématie.

On dira peut-être que la Société des Antiquaires peut compenser la quantité par la qualité. Nous ne nions pas cette assertion à laquelle nous sommes très disposé à souscrire. Mais, jamais, jusqu'à présent, pareille considération n'a pu prévaloir sur l'obligation que les compagnies ont à remplir à l'égard de leurs sociétaires.

La Société, je le sais, délivre depuis deux ans un excellent *Bulletin* trimestriel qui met le public au courant de ses travaux et de ses opérations les plus intimes. C'est un certificat de vie qui prouve que, par toute la Normandie, l'association compte d'actifs et d'utiles correspondants. Mais, ce *Bulletin*, accueilli par tous les membres comme un heureux surcroît, ne saurait tenir lieu des *Mémoires* qui sont le fond même de l'institution. C'est ainsi du moins que paraissent l'entendre les sociétés des antiquaires de Londres et de Picardie, sur le modèle desquelles notre *Bulletin* normand a été calqué, bien qu'à nos yeux la copie ait grandement dépassé l'original.

Quoi qu'il en soit, cette collection des *Mémoires de la Société des Antiquaires de Normandie* est une des meilleures sources de notre histoire locale. C'est une mine précieuse où l'avenir trouvera dressé, avec la critique et l'érudition de notre époque, le bilan de nos connaissances sur le passé de la patrie. C'est le grand arsenal dans lequel chaque génération savante devra venir puiser les éléments les plus indispensables à ses travaux.

Le dernier cahier qui vient de paraître n'est pas indigne de ses prédécesseurs. Nous l'avons parcouru rapidement et nous n'avons ici d'autre prétention que de l'annoncer à nos lecteurs. Un compte-rendu ne saurait convenir après un simple coup-d'œil. Le fascicule se compose de cinq travaux bien distincts, n'embrassant que la seule période du moyen-âge, mais se rapportant à divers points de la Normandie. Rouen, Caen et le Cotentin en font tous les frais. Les études locales, la bibliographie normande, les recherches d'archives et la description des monuments se partagent le volume.

Digitized by Google

Le livre s'ouvre par une *Notice bibliographique sur Henri de Mondeville, chirurgien de Philippe-le-bel*, par M. A. Chereau. Nous avons lu la partie historique qui paraît bien traitée, écrite avec critique et puisée aux bonnes sources. Mais, nous avons regret de le dire à M. Chereau, si l'origine normande du médecin royal ne nous paraît pas suffisamment démontrée, encore moins prouve-t-il qu'il soit des environs de Caen. Il y a en Normandie plusieurs localités qui peuvent se présenter au concours avec autant d'avantage que le Mondeville des bords de l'Orne. Nous citerons par exemple : Monville près Rouen et Omonville près Dieppe. Dans la première localité nous avons rencontré l'inscription d'un médecin royal, dont la date nous échappe ; quant au second village, où M. le Ministre de l'instruction publique a choisi sa maison de campagne, nous dirons que son nom est constamment écrit *Amundivilla*, ou *Amondivilla*, dans les chartres du XIe et du XIIe siècle ; or, M. Chereau lui-même écrit le nom de son médecin par *Amundeville*, *Amondeville* et *Amandeville*. On conviendra, qu'en tout ceci, la confusion est facile et que la lumière reste à faire.

Quant à la *Notice sur Saint-André de la ville de Rouen* par M. de la Quérière, c'est un assemblage de notes auxquelles il ne manque que la rédaction. Les archives ont été fouillées, les parchemins poudreux ont été interrogés ; mais, les pierres n'ont pas parlé, et une bonne description archéologique du monument se fait encore attendre. Elle devra un jour compléter l'inventaire un peu diffus de notre confrère.

Les *Remarques sur l'église de la Sainte-Trinité de Caen*, par M. Ruprich-Robert, sont faites et exposées avec un vrai talent d'archéologue. C'est un procès-verbal rédigé de main de maître, mais qui sent l'architecte plus encore que l'antiquaire. Ce fragment ne serait pas déplacé dans le *Dictionnaire d'architecture française* de M. Viollet-le-Duc dont il rappelle le faire, le style et l'illustration ; c'est peut-être le meilleur morceau du recueil.

Les grands Baillis du Cotentin, de 1204 *à* 1789, par M. Quenault, intéressent probablement le département de la Manche et ses habitants, mais ils disent peu de choses aux autres enfants de la Normandie. C'est le catalogue honnête et consciencieux d'utiles et honorables magistrats de notre ancienne province.

Digitized by Google

La *Monographie des communes et des familles de Fierville*, par M. Fierville, est une œuvre d'intérêt local et nécessairement restreinte par sa nature; mais c'est un petit modèle du genre; c'est un cadre parfaitement rempli. Les recherches sont excellentes et bien présentées, il est regrettable pour l'auteur que son travail n'ait pas un intérêt plus général; mais, tel qu'il est, il est bien fait. Nous pouvons prédire à M. Fierville qu'il aura des succès s'il applique son procédé à de plus grands sujets.

Telle est à nos yeux la dernière manifestation de la Société des Antiquaires de Normandie. Elle montre ce que nous aurions à gagner si elle devenait plus fréquente.

C'est le vœu de son dévoué serviteur et affectionné fils.

L'abbé COCHET.

HISTOIRE DES FAIENCES ET PORCELAINES DE MOUSTIERS, MARSEILLE et autres fabriques méridionales, par M. J.-C. Davillier — Paris. S. Castel, éditeur. 1863.

Au moment où les faïences françaises prennent de jour en jour une valeur nouvelle et sont disputées avec passion dans le monde de la curiosité, il est tout naturel que les savants viennent fixer par des dates et des documents certains l'âge et la provenance de ces monuments délicats de notre art national. En effet, les amateurs abondent; mais, les uns, par un amour exagéré de ce qu'ils possèdent, les autres, par ignorance complète de questions difficiles et le manque d'études spéciales, sèment à plaisir d'erreurs séculaires la route de la vérité. Il est bon que ceux qui savent prennent aujourd'hui la parole et nous instruisent des découvertes dues aux investigations laborieuses et aux efforts d'une science éprouvée. Nous félicitons donc hautement M. J.-C. Davillier d'être venu, dans ce dédale d'opinions et de controverses, nous apporter la lumière, et surtout de l'avoir fait avec le tact exquis, le goût assuré et la fidélité scrupuleuse dont son livre nous montre la marque à chaque page. La finesse d'appréciation de l'artiste unie à la patience de l'archéologue; voilà ce qui recommande l'auteur. La rapidité du récit et

Digitized by Google

l'absence de détails futiles, voilà ce qui recommande le livre. — Le nom respecté de M. Riocreux, inscrit en tête du volume, n'est pas non plus de mauvais augure. Ce n'est ni le lieu ni l'heure de refaire ici, d'après M. Davillier, l'histoire de la faïence de Moustiers ; si ces lignes valent quelque chose, c'est parce qu'elles donnent, sans alentours, le titre d'une *Etude* utile et complète, l'adresse et le nom de l'éditeur. Notre seule prétention est de vouloir renvoyer au libraire ceux de nos lecteurs qui portent quelqu'intérêt aux choses de la céramique. Nous ne suivrons donc pas, par chapitre, l'historien agréable et séduisant des Clérissy, des Viry, des Oléry, de tous ces italiens des Basses-Alpes qui ont élevé si haut le renom d'une bourgade perdue et presque oubliée de notre France du XIXe siècle. Que les curieux fassent comme nous ; qu'ils lisent ! et il n'y aura plus de secrets pour eux dans ce cercle des manufactures méridionales où nous voyons successivement entrer Tavernes, Varages, Clermont-Ferrand, Martres, Nîmes, Montpellier et Marseille. — Nous demanderons, à la prochaine édition, une petite place pour la fabrique de Moulins.

M. Davillier a réuni — nous ne pouvons trop le redire, — une quantité de documents et de faits curieux à l'appui des origines et des développements successifs des manufactures du midi. Son livre est la première pierre d'un édifice qui sera — nous l'espérons — complété bientôt. Pour Nevers, la belle publication préparée par M. Du Broc de Ségange, conservateur du musée nivernais ; pour Rouen, l'excellent ouvrage qui sortira des recherches savantes de notre honorable collaborateur, M. André Pottier, viendront achever, d'une manière magistrale, la série d'études spéciales dont M. Davillier vient d'ouvrir le brillant frontispice. Il restera encore à écrire la monographie des faïences de Strasbourg et de Lorraine. Lille attend aussi son historien. Les porcelaines tendres de Saint-Cloud sont presque des faïences, et un peu de lumière par là ne nuira pas non plus. Ce que nous souhaitons à chacun de ces centres artistiques, c'est un érudit et un homme de goût qui prenne la peine d'aller approfondir les révélations contenues dans leurs vieilles archives.

Plus que jamais il est permis d'augurer bien de l'avenir. La réhabilitation

Digitized by Google

des faïences françaises est un fait accompli. La plus riche collection en ce genre, celle de M. Armand Levéel, — auteur de la magnifique statue de Napoléon Ier à Cherbourg, — va bientôt entrer à Cluny en souveraine, au grand applaudissement des amateurs et des artistes, et ce résultat est assez beau pour provoquer des recherches nouvelles et le zèle d'écrivains compétents.

Gustave GOUELLAIN.

ERRATA sur le N° de la *Revue* de Février 1863.

P. 80, ligne 19, au lieu : de MONTAUET, lisez MONTAULT.

P. 83, lignes 14 et 16, au lieu de : LA SPICILÉGE, lisez : LE SPICILÉGE.

P. 85. — Nicolas Bertin dut mourir en 1728 ou 1732.

P. 93. — Ce qui intéresse dans cette description de la Chartreuse, c'est qu'elle précède l'incendie de 1764, qui nécessita la reconstruction de 1776; Millin n'a donc décrit que l'édifice moderne — Ainsi, l'autel de 1650 pouvait bien avoir disparu avant 1789.

ROUEN — IMP. E. CAGNIARD, RUE PERCIÈRE, 29.

Digitized by Google

ÉCONOMIE AGRICOLE.

UTILITÉ DES OISEAUX

EN AGRICULTURE.[1]

> Si, dans vos promenades, vous rencontrez un nid sur un arbre ou sur le bord du chemin, épargnez la mère et les petits.
>
> *Deutéronome*, ch. XXII, v. 6.

Quand Moïse plaçait cette recommandation au milieu de ses sages préceptes, il y a plus de 3,000 ans, il connaissait bien la nécessité de l'économie établie par le Créateur, au milieu des êtres répandus sur la surface du globe. Mais, poussé par l'ignorance ou la méchanceté, trop souvent l'homme s'en prend à l'œuvre divine, pour la réformer ou la détruire. Alors, l'équilibre dans l'existence des êtres est rompu, et le désordre s'aperçoit dans les productions de la nature. C'est ainsi qu'en détruisant les oiseaux, la famille de certains insectes

(1) Nous remercions M. l'abbé Decorde, curé de Bures, d'avoir bien voulu nous permettre de reproduire ici le remarquable discours qu'il a prononcé en 1861, au Congrès scientifique de France, qui se tenait cette année-là à Bordeaux. Ce travail a valu à notre confrère un triomphe dont nous le félicitons très fort et dont chaque lecteur de son œuvre le félicitera avec nous. (*Note de la Direction.*)

Digitized by Google

finit par être trop nombreuse, et les produits du sol deviennent nuls ou moins abondants.

L'histoire nous apprend que saint François d'Assise avait un grand amour pour les oiseaux, et de pieuses légendes nous montrent ces petits êtres de la création se pressant sur le passage du saint, pour célébrer en son honneur de joyeux concerts. Prêchant un jour dans un village, il fut tellement importuné par le gazouillement des hirondelles, qu'il leur dit tout haut : « Mes sœurs les hirondelles, c'est » maintenant mon rang de parler. Puisque vous avez chanté jusqu'à » cette heure, écoutez le sermon et vous taisez. » La légende ajoute que le silence s'établit, comme si les hirondelles *avaient eu de la raison*, et qu'elles attendirent la bénédiction du saint, avant de s'envoler.

Moi aussi, j'aime les oiseaux, et s'il ne m'est pas donné de les réunir au milieu de nous, pour nous faire entendre leurs concerts; je voudrais au moins tâcher de les faire aimer à cause de leur beauté, de la variété de leur plumage et de la mélodie de leurs chants. Mais le programme du *Congrès* m'ordonne de ne parler que de la nécessité de les conserver comme utiles à l'agriculture.

Lorsque l'hirondelle vient nous annoncer les beaux jours, quel est le chasseur qui n'a pas quelquefois cherché à l'arrêter dans son vol rapide, pour prouver la justesse de son tir et l'emporter en adresse sur trois ou quatre concurrents ? « Cette guerre est plus que ridicule, dit Buffon, car elle est contraire aux intérêts de celui qui la fait, par cela seul que les hirondelles nous délivrent du fléau des cousins, des charençons et de plusieurs autres insectes destructeurs de nos potagers, de nos moissons, de nos forêts, et que ces insectes se multiplient dans nos pays et nos pertes avec eux, en

Digitized by Google

même proportion que le nombre des hirondelles et autres insectivores diminue. » La destruction des hirondelles est au reste le plus cruel des *avicides*, car ces oiseaux ne se nourrissent que de moucherons, et ne causent aucun préjudice. Il en est de même du martinet et du crapaud-volant. Ce dernier, dont l'espèce est presque perdue dans nos contrées, détruit un nombre considérable de stercoraires nocturnes.

Les chasseurs me jetteraient la pierre, si je leur demandais d'épargner la caille et la perdrix, ce gibier si recherché. Cependant, ces gallinacées des champs sont très utiles à l'agriculture, par la destruction qu'ils font des œufs de fourmis et de plusieurs autres insectes. Au moins devrait-on laisser vivre l'alouette, dont la nourriture se compose de graines de coquelicot, de sanve, d'ivraie, etc. Ne reprochons pas à ces utiles sarcleuses quelques grains de blé qu'elles recueillent en passant ; restés sur le sol, ils n'eussent point ou mal végété. Un auteur qui étudie depuis longtemps avec une grande persévérance les causes destructives des récoltes, pense que les alouettes se nourrissent aussi des larves de plusieurs insectes qui attaquent soit la racine, soit l'épi du froment : les *élatérides* et les *cécidomyes*. Ainsi attaquée, la tige languit, et les grains se trouvent salis par une espèce de moisissure jaune qui indique la présence de l'ennemi. Grâce donc pour les alouettes ! surtout au temps de neiges, époque à laquelle on sème tant d'embûches sous leurs pas, pour les détruire par milliers, dans des lacets de crin.

Gardons-nous bien aussi d'attenter à la vie des chardonnerets. Outre qu'ils font l'ornement de nos campagnes, par la beauté de leur plumage, leur nom nous rappelle qu'ils se nourrissent de graines de chardon. Laissons-les donc en paix se grouper autour de cette

Digitized by Google

plante si nuisible aux récoltes ; ils rendront plus facile aux moissonneurs l'exécution des arrêtés administratifs sur l'échardonnage.

N'avez-vous pas remarqué que le pinson, dont la gaîté est passée en proverbe, vit continuellement dans les pommiers ? C'est là qu'il chante, c'est là qu'il établit son nid. Pourquoi ? c'est parce qu'il y trouve sa nourriture quotidienne. Tantôt, il suit les branches de l'arbre dans l'écorce duquel il découvre une infinité d'œufs de chenilles diverses, avant leur éclosion ; tantôt, il voltige à l'extrémité des fleurs, et enlève des bourgeons une multitude de petits vers qui les rongent et les rendent stériles.

Soyons indulgents pour le babil assez ennuyeux de mésanges, en faveur des services extraordinaires qu'elles rendent dans les vergers.

Leur nourriture favorite, ce sont les chenilles. On ne saurait s'imaginer, à moins de l'avoir observé soi-même, combien de voyages fait une mésange pour l'alimentation de sa couvée, qui est toujours très nombreuse. Elle se suspend sous les branches ; elle furette dans les feuilles ; et dès qu'elle a recueilli sa proie, elle s'envole vers sa nichée d'où elle se hâte de revenir, jusqu'à ce qu'elle ne trouve plus une pâture suffisante sur l'arbre dont elle a entrepris l'échenillage.

La mésange trouve un laborieux coadjuteur dans le gobe-mouches. Ce vaillant gardien de nos vergers passe son temps à voleter çà et là sous les pommiers, pour saisir différentes espèces d'insectes dont les larves sont nuisibles au développement de la végétation des arbres. Au reste, le nom populaire de cet oiseau indique assez son occupation.

Les fauvettes, ainsi que tous les bec-fins, se nourrissent également d'insectes et de petits vers. Conservons-les donc, pour notre

Digitized by Google

utilité et en même temps pour notre agrément ; car, après le rossignol, aucun oiseau ne chante mieux que la fauvette, surtout la fauvette à tête noire.

Laissons les bergeronnettes se promener tranquillement dans les terres labourées, les traquets dans les trèfles, les bruants dans les champs dépouillés de froment et d'avoine. N'avez-vous pas vu les premières suivre le laboureur pas à pas et ramasser, jusque dans les sillons, différentes espèces de larves que la charrue met à découvert? Les seconds font une grande consommation de vers et d'insectes. Quant aux derniers, improprement appelés *verdiers*, ils détruisent également une multitude d'insectes et de mauvaises graines.

Que d'autres espèces d'insectes nuisibles à la végétation des arbres sont détruits sous leur écorce par les pics, la citelle, le grimpereau! L'habitude que ces oiseaux ont d'aller brusquement de l'autre côté de la branche qu'ils viennent de frapper de leur bec, à coups redoublés, a fait dire aux gens simples qu'ils allaient voir si le bras de l'arbre était traversé (1); le motif de leur curiosité est tout simplement de voir si, par l'effet de la percussion du côté opposé, les insectes ne cherchent point à fuir par les gerçures de l'écorce de l'arbre. Le picvert, qu'on appelle chez nous *pleut-pleut* (2), détruit également un grand nombre de fourmis, à l'aide de sa longue langue, qui est

(1) Plusieurs pics percent en effet les arbres, afin d'y pratiquer un creux pour établir leur nid.

(2) On lui a donné ce nom, à cause du cri qu'il fait entendre aux approches de la pluie. C'est pour cela que les Bourguignons l'appellent dit-on, le *procureur du meunier*, et les Anglais, oiseau de pluie, *rainfowl*.

Digitized by Google

d'une conformation particulière, et qu'il enfonce dans les fourmilières, pour en retirer ces insectes et leurs larves.

Une classe d'oiseaux pour lesquels on éprouve certaine répulsion, et dont la conservation est pourtant bien importante, ce sont les oiseaux de proie nocturnes : chouettes et hiboux divers. C'est à tort que les chasseurs les accusent de détruire le gibier; à part le grand-duc, ce que les autres détruisent, ce sont les rats, les mulots, les souris et parfois quelques petits oiseaux. Il est aisé de se convaincre de cette verité ; car, ainsi que M. Millet le dit dans sa *Polyphagie*, « ces oiseaux ne dépècent que les animaux dont ils se repaissent, puisqu'ils les avalent dans leur entier, c'est-à-dire avec les poils ou les plumes qui les recouvrent et qu'ils rejettent en boulettes après la déglutition opérée. » Pourquoi donc ne pas conserver soigneusement ces précieux oiseaux, qui ne causent aucun dommage, et réduire le nombre des chats, animaux malpropres et voleurs, qui salissent les appartements et exercent à chaque instant leurs rapines dans le garde-manger ? Il est vrai que les chats-huants ne viendraient pas prendre les souris dans nos habitations; mais, une fois que les granges et autres bâtiments de ferme en seraient délivrés, il serait aisé d'en débarrasser nos demeures, au moyen de souricières et autres engins destructeurs.

Après avoir parlé des oiseaux qui sont utiles sans être à charge, c'est-à-dire qui se mettent gratuitement au service de l'homme, il me reste à recommander la conservation de ceux qui sont tout aussi utiles, et même davantage, mais qui ne rendent leurs services qu'au prix de quelques préjudices.

Je ne sais trop que dire du pigeon. Il passe généralement pour causer un assez grand préjudice aux récoltes, au moment des se-

Digitized by Google

mailles de la vesce et du froment. Il cause aussi du dommage dans les champs de colza. Cependant, en 1792, la *Feuille du Cultivateur* fut amenée à reconnaître l'utilité de ces oiseaux, quand on eut fait main-basse sur les colombiers des nobles. « Au moyen-âge, dit à ce sujet M. Léonce de Glanville, lorsque les feudataires commencèrent à donner leurs terres à loyer à des tenanciers, ceux-ci *exigèrent* qu'on leur permît de construire des colombiers, tant les pigeons étaient estimés *utiles à l'agriculture*, par la destruction des insectes et des graines nuisibles *dont ils purgeaient les champs*. Plus tard, lorsque l'usage du colombier devint un des priviléges du seigneur, on le considéra comme une invention despotique et vexatoire du plus fort, et c'est alors qu'on se mit à blâmer et à se plaindre des pigeons. » D'après ces remarques, les pigeons devraient donc être conservés comme utiles à l'agriculture.

Je voue à la destruction tous les oiseaux de proie. J'abandonne également la pie à la vengeance de ceux qui pourront la surprendre dans leur basse-caur, en flagrant délit de vol de poussins ou de petits canards. C'est d'ailleurs un oiseau qui détruit aussi les œufs et la couvée d'un grand nombre d'oiselets qu'il est important de conserver. Mais je demande grâce pour les corneilles et pour les moineaux. Ah ! il me semble entendre plus d'une réclamation contre cette protection que je réclame pour les oiseaux qui prélèvent la dîme sur les semailles, pillent les champs de blé voisins des haies et mangent les pois de nos jardins. Examinons ces griefs, en partie fondés, et voyons s'ils ne sont pas amplement rachetés par les bienfaits des pauvres oiseaux dont je me fais l'avocat. Je ne viens pas plaider pour les circonstances atténuantes ; je demande l'acquittement des accusés. Si j'osais, je demanderais une réparation d'honneur.

Digitized by Google

L'un des plus grands ennemis de l'homme des champs, c'est un petit aminal qui ravage ses récoltes, attaque les racines de ses plantes et mange les feuilles de ses arbres. La vie de cet être demande trois et quelquefois quatre ans pour se développer; mais, à toutes les périodes de son existence, il répand la désolation autour de lui. Sa femelle voyage sous terre et fait diverses étapes à chacune desquelles elle dépose quinze à trente œufs. De ces œufs sortent des larves, qui croissent rapidement et pratiquent en tous sens des galeries souterraines. A partir de là, elles attaquent toutes les racines qui se trouvent sur leur passage. Elles s'en prennent surtout aux céréales, et parfois même au pied des vieux arbres, jusqu'au point d'occasionner leur mort. Dans nos jardins elles rongent de préférence les plants de fraisiers. Puis, quand elles ont consommé leur œuvre de destruction, pendant deux ou trois ans, ces larves se transforment en nymphes vers le mois de juillet. En cet état, elles ne causent plus de dommage; mais quand vient le mois d'avril ou de mai, la nymphe devenue insecte s'échappe de sa prison terrestre et exerce de nouveaux ravages sur nos arbres, dont elle ronge les feuilles et paralyse la végétation. Cet insecte infiniment nuisible dans toutes les phases de sa vie active, c'est le *hanneton*, auquel les savants ont donné le nom de *mélolonthe vulgaire*. Depuis longtemps, le Gouvernement s'est occupé de sa destruction, au moyen de primes accordées aux destructeurs, mais ces primes ne sont pas assez élevées, et peu de personnes se mettent en mesure de les obtenir. C'est donc à un autre moyen qu'il faut avoir recours. Eh bien ! ce moyen de destruction, la Providence nous l'a donné; à côté du mal, elle a placé le remède. Les destructeurs naturels du hanneton et de sa larve, connue sous les noms de *ver blanc*, *man*, *chien de terre*, etc., ce sont les corneilles et les moineaux.

Digitized by Google

Les corneilles sont omnivores, c'est-à-dire que tout ce qu'elles rencontrent peut leur servir de nourriture : souris, taupes, charognes, vers, insectes, fruits, graines, etc. Mais ce qu'elles recherchent avec une veritable avidité, ce sont les larves de hanneton. Aussi, avec quel empressement, avec quelle hardiesse, elles suivent le laboureur pour recueillir ce précieux mêts dans les sillons! Avec quelle ardeur elles enfoncent leur gros bec dans la terre nouvellement remuée, pour en extraire cette nourriture ! Quoi qu'en aient dit certains auteurs, la finesse de leur odorat les aide singulièrement dans ce travail de destruction. Aussi, quand les *mans* ont envahi un herbage, voyez comme les corneilles vont les chercher sous terre, à l'aide de leur pioche naturelle! Il est vrai qu'elles détruisent l'herbe, mais elles ne font que prévenir l'œuvre des larves elles-mêmes. Ah! n'accusez pas cette foule de piocheurs qui vous délivrent ainsi de myriades de hannetons ; et, quand ces pauvres oiseaux, pressés par la faim, viennent chercher les grains perdus au milieu des fumiers de vos fermes, dans les hivers rigoureux, épargnez-les. Ne leur refusez pas cette petite aumône, ils vous la rendront au centuple.

On m'objectera les dégâts exercés par les corneilles à l'époque des semailles. Je répondrai d'abord que ces dégâts sont plus imaginaires que réels. Je sais bien que les corneilles affluent dans les champs, au moment de l'ensemencement; mais je sais aussi que la cause principale de cette affluence n'est pas celle qu'on suppose. L'opération des labours et du hersage met à découvert non-seulement les *mans*, mais encore une multitude de vers et d'insectes que la corneille préfère aux grains du semeur. Veut-on en avoir la conviction ? Qu'on tue une corneille à la fin d'une journée de semailles d'octobre et qu'on en fasse l'autopsie. On reconnaîtra aisément que le froment

Digitized by Google

ne forme pas la principale partie de la nourriture qu'elle a recueillie dans le jour. Qu'on fasse la même expérience aux semailles du printemps, sur une jeune corneille prise dans le nid, on obtiendra le même résultat. Au lieu d'éloigner les corneilles de ses champs nouvellement ensemencés, le cultivateur devrait donc, s'il était possible, les y attirer. La végétation de ses grains serait moins entravée par la présence des vers et des insectes qui les rongent et les détruisent. Toutefois, il faut bien le reconnaître, il est une circonstance dans laquelle les corneilles causent quelques préjudices aux semailles d'automne, c'est quand ces semailles sont trop tardives. Quant aux semailles de printemps, la corneille n'aime pas assez l'avoine pour l'attaquer, quand la nature lui fournit à discrétion une nourriture qu'elle recherche davantage. Donnons aux poules de l'avoine et des vers, et examinons par quel mêts elles commenceront leur repas. Un être raisonnable réserve le meilleur pour le dernier, mais la poule finira par l'avoine. Or, la poule et la corneille ont les mêmes appétits.

Je le répète : loin de regarder les corneilles comme des oiseaux nuisibles, le cultivateur doit désirer leur présence au milieu de ses champs, pourvu qu'il sème son blé en saison opportune. Si, pour une cause ou pour l'autre, il est obligé de retarder une partie de ses semailles, un petit stratagème lui fournira le moyen de les mettre à l'abri de l'appetit de mes clientes. Qu'il plante çà et là, dans le champ tardivement ensemencé, quelques piquets d'un mètre de hauteur ; qu'il relie ensemble tous ces piquets, à l'aide d'un simple fil ; puis, qu'il attache à tous ces fils quelques plumes de volailles : les corneilles, d'un naturel très défiant, ne s'aventureront guère au milieu de cette étendue, qu'elles prendront pour des piéges sérieux. J'ai constaté le fait plusieurs fois.

Digitized by Google

Après avoir défendu la corneille contre les injustes attaques dont elle est l'objet, il me reste à vaincre les mêmes préjugés à l'égard du moineau ; ce qui me sera facile, en consultant une brochure publiée en 1851, par M. Victor Châtel, laquelle me fournira quelques renseignements à ajouter à mes propres observations.

Examinons d'abord le préjudice causé aux récoltes par les moineaux ; nous considérerons ensuite les services qu'ils rendent ; puis, nous verrons s'il faut travailler à leur destruction ou à leur conservation.

Parmi les auteurs ennemis des moineaux, les plus acharnés ont soutenu que le jabot de cet oiseau contenant *aisément à la fois cent grains de blé*, et pouvant être rempli *deux fois par jour*, il s'ensuivait que chaque individu de cette espèce consommait *quarante livres de blé par an*. Or, en admettant l'existence de *dix millions de moineaux en France* (271 par commune), il en résulte que les moineaux prélèveraient deux cents millions de kilogrammes de froment sur l'ensemble de la récolte, c'est-à-dire deux millions cinq cent mille hectolitres, à 25 fr. l'un, soit : 62,500,000 fr.?

Il faut avouer qu'en jetant les yeux sur un pareil calcul, sans se donner la peine de le vérifier et de le méditer, il y a de quoi prêcher une croisade universelle contre les pauvres moineaux. Mais, avec un peu de réflexion il est aisé de reconnaître d'abord que ce calcul effrayant pèche par sa base mathématique. Quand bien même chaque moineau consommerait *deux cents grains de blé par jour*, cela ne donnerait encore qu'un total de soixante-treize mille grains par an. Or, un litre contenant en moyenne 16,000 grains, chaque moineau ne consommerait donc, même au point de vue de ses accusateurs, qu'un peu plus de quatre litres et demi de blé par an, à 800 grammes l'un,

Digitized by Google

soit : 3 kil. 600 gr. ou un peu plus de SEPT LIVRES, au lieu de QUARANTE LIVRES ; ce qui ne donne plus que 70,000,000 de kil., au lieu de 200,000,000 ; — 437,500 hectolitres, au lieu de 2,500,000 ; — 10,937,500 fr., au lieu de 62,500,000. C'est donc une première réduction des *cinq sixièmes*, sur la quantité de froment imputée à la nourriture du moineau.

Ensuite, il n'est pas admissible qu'un moineau consomme 200 grains ou 10 grammes de blé par jour. Il est contestable qu'on puisse faire entrer la moitié de ce nombre de grains dans l'estomac de l'oiseau. Pour moi, j'y ai essayé en vain. Mais, en tout cas, je suis convaincu que si sa gourmandise pouvait le porter à absorber un semblable déjeûner, la digestion serait si pénible qu'il se coucherait sans souper ; car il ne faut pas oublier : 1° que cette quantité remplirait absolument la capacité abdominale de l'oiseau ; 2° que le grain est d'une digestion longue et laborieuse comparativement à une nourriture à demi-liquide, telle que les chenilles, les vers, etc. Nous serons donc plutôt dans le vrai, en fixant la nourriture de chaque moineau à 100 grains de froment par jour, soit 50 le matin et 50 le soir : ce qui réduira la consommation annuelle des moineaux français à 5,468,750 fr. Cette somme est encore considérable ; mais nous n'avons pas fini nos réductions.

Si le moineau peut consommer 100 grains de froment chaque jour, au préjudice du cultivateur, il faut bien avouer que cette consommation n'a lieu qu'à l'époque de la maturité de cette céréale, au moment de la moisson, c'est-à-dire à peu près pendant quinze jours. Ce qui réduit de nouveau le préjudice annuel causé aux récoltes par les moineaux à 22, 781 fr. ; et encore ne se nourrissent-ils pas exclusiment de froment à l'époque que nous venons de rappeler. On me de-

Digitized by Google

mandera peut-être s'ils ne mangent plus, quand le froment est rentré dans les granges ou placé dans les greniers? La réponse est facile. Oui ! ils mangent; mais on ne peut plus leur demander de dommages-intérêts pour leur nourriture ; car, alors, ils se font valets de ferme et remplacent le cultivateur dans la destruction des animaux nuisibles à l'agriculture ; ou bien ils se contentent de glaner les grains restés dans les champs, après la récolte, de recueillir ceux qu'ils trouvent sur les chemins, les épis accrochés dans les haies au moment du charroi, ou perdus dans les cours des fermes et sur les fumiers. J'avouerai même qu'ils visitent la plaine, au moment des semailles; mais comme ils ne grattent point la terre, ils se bornent à ramasser les grains non recouverts par la herse ; ce qui n'est plus un préjudice réel. D'ailleurs, quand à l'usage du semoir sera devenu général, ce motif d'accusation disparaîtra, et un grand progrès sera fait en agriculture.

Maintenant, après avoir réduit à leur juste valeur les griefs imputés au moineau, il me reste à rappeler ses services et montrer qu'il ne vit pas uniquement aux dépens de l'homme des champs, comme l'ont répété tant d'auteurs, sans avoir contrôlé les assertions qu'ils ont propagées à ce sujet. Aussi, en trouve-t-on qui, sans s'apercevoir de la contradiction, vous disent avec un admirable sang-froid que *le moineau ne s'établit et ne se propage que dans les pays où ils trouve des champs cultivés*, et presque dans la même page, qu'*on en voit au moins autant dans les villes que dans les villages*. Laissons de côté ces accusateurs et continuons à chercher la vérité.

Les plus grands services rendus à l'agriculture par les moineaux consistent dans la destruction des chenilles et des hannetons. Le moineau fait au moins chaque année trois couvées, chacune de cinq

Digitized by Google

petits, qu'il nourrit pendant trois ou quatre semaines, avant qu'ils soient capables de pourvoir eux-mêmes à leurs besoins ; ce qui donne, pour 5,000,000 de couples : 75,000,000 de petits à nourrir pendant 84 jours. Or, en admettant qu'une de ces couvées soit entretenue avec des hannetons, et les deux autres avec des chenilles, on arrive à trouver la destruction de 1,800,000,000 de hannetons (1) et de 50,400,000,000 de chenilles ou larves diverses (2). Maintenant, supposons que, sur ces 1,800,000,000 de hannetons, il y ait 900,000,000 de femelles qui fassent seulement une ponte de 30 œufs, dont la moitié soient détruits fortuitement; il nous reste encore 13,500,000,000 de *mans*. Admettons qu'un tiers de ces mans se nourrissent en dehors des céréales, et qu'un autre tiers n'attaque que l'orge, l'avoine, etc.; il en restera encore 4,500,000,000 pour ravager nos récoltes de froment. Or, dans la supposition que chaque *man* ne détruise qu'une seule touffe de blé (au moins quatre épis de 50 grains), il en résulte une destruction totale de 900,000,000,000 de grains, c'est-à-dire 56,250,000 hectolitres, à 25 fr. l'un, soit : 1,406,250,000 fr. Trouve-t-on que j'aie exagéré, en attribuant à chaque jeune moineau six hannetons (3) pour son alimentation quotidienne? Ne lui en accordons qu'un seul, nous aurons encore procuré à l'agriculture un

(1) Dans ce calcul, j'attribue à chaque moineau six hannetons par jour, sans compter la nourriture des pères et mères.

(2) En attribuant quotidiennement à chaque petit 12 chenilles ou larves, je suis loin d'être dans l'exagération.

(3) « A l'époque où les hannetons pullulent, dit M. Ray, je plaçai dans une cage un nid de moineau-franc, afin de constater le nombre des hannetons qu'un couple de ces oiseaux peut détruire chaque jour, lorsqu'il a ses petits à nourrir. Pendant douze jours, la moyenne des carapaces tombées sous la cage fut, chaque jour, de 60 à 65. »

Digitized by Google

avantage de 234,370,000 fr.!!! D'un autre côté, nous avons constaté un préjudice, causé par les moineaux, montant à la somme de 22,781 fr. Il reste donc à porter comme bénéfice, au compte des moineaux : 234,347,219 fr.!!! Et pourtant, il ne faut pas l'oublier, nous n'avons compté la nourriture que d'un tiers des jeunes moineaux qui naissent chaque année.

Il nous reste à porter à la colonne des bénéfices, la destruction des chenilles, vers ou larves, recueillis par les moineaux pour l'alimentation des deux autres tiers de leurs petits : 50,000,000 d'individus à nourrir pendant 84 jours ! En donnant quotidiennement à chaque membre de ces deux couvées douze chenilles ou larves, on arrive, comme nous l'avons dit, à une destruction de 50,400,000,000 d'ennemis de l'agriculture. Or, quand bien même on ne compterait qu'un préjudice d'un centime causé aux pommiers ou autres plantes utiles, par douze chenilles ou larves, il en résulte que nos 50,000,000 de jeunes moineaux éviteront au cultivateur une perte quotidienne de 500,000 fr.; laquelle, multipliée par 84 jours, donne 42,000,000 de francs. Nous avons vu que le dommage épargné par la destruction des hannetons pouvait être évalué à 171,870,000 fr. Il résulte de là que, pour nourrir leurs couvées, les moineaux épargnent au cultivateur un préjudice de 213,870,000 fr.!!! Aussi, a-t-on vu l'Angleterre et l'Allemagne repeupler ces contrées de moineaux, après avoir donné des primes pour leur destruction (1). On avait fini par reconnaître,

(1) Un honorable membre du Congrès de Bordeaux nous disait, après avoir entendu la lecture de notre travail, dans la séance générale du 18 septembre 1861 : « Au moment d'un voyage que je fis en Angleterre, vers 1825, un grand propriétaire donnait une prime pour chaque moineau tué sur ses propriétés ; une dizaine d'années plus tard, j'appris du même pro-

Digitized by Google

qu'en leur absence, les insectes *s'étaient multipliés au point de tout ravager et de menacer ces pays de la disette et bientôt peut-être de la famine*. En cela, les Turcs ont montré plus de prévoyance ; car, au lieu de détruire les moineaux, ils ont favorisé leur multiplication, en élevant à la partie supérieure de leur bâtiments, *un logement de forme élégante composé de plusieurs étages distribués en petites chambres pour qu'ils y fassent leur nids*. Un cultivateur habile, de l'arrondissement de Caen, disait un jour à M. Victor Châtel : « Lorsque j'exploitais la ferme de Mesnil-au-Grain, les murs du château non encore restaurés donnaient asile à un très grand nombre de moineaux. Jamais les produits de nos champs et de nos jardins n'étaient attaqués par les mans, ni par les chenilles, alors même que les fermes voisines se plaignaient le plus des dégâts de ces insectes. Seulement, le long des haies des champs voisins du château, les blés étaient un peu endommagés. » Nous ajouterons à cette remarque qu'il est bon de se rappeler qu'il ne faut pas imputer aux moineaux TOUT LE DOMMAGE causé aux récoltes placées *le long des haies ;* les volailles des fermes voisines doivent bien avoir leur part de responsabilité.

Ce serait donc une excellente mesure d'utilité publique, que de prohiber la destruction des oiseaux, sous des peines assez sévères. Combien n'en détruit-on pas, en hiver, quand la faim les amène sur les fumiers, où ils recueillent diverses graines de mauvaises herbes ; quand on va les surprendre dans les haies, au milieu de leur sommeil, pour les assommer ; quand on abuse de leur confiance, pour les attirer, au moyen d'appâts, dans différentes espèces de pièges ou en-

priétaire qu'après avoir constaté les ravages occasionnés par les chenilles, depuis la disparition des moineaux, il donnait alors une prime pour chaque moineau vivant qu'on lui apportait.

Digitized by Google

gins destinés à leur donner la mort. Mais c'est surtout au printemps que cette destruction est déplorable, époque précisément à laquelle ils rendent les plus grands services à l'agriculture. En détruisant les œufs ou les petits d'un couple d'oiseaux, on travaille à la conservation de plus d'un millier de chenilles ou autres insectes nuisibles. Or, qui pourrait calculer le nombre de couvées détruites par les enfants, dans la saison des nids? Qu'on y prenne garde! Le nombre des oiseaux est déjà considérablement diminué dans nos pays. Grâce aux progrès de l'agriculture, on les prive de la plupart des retraites où ils trouvaient un refuge contre les poursuites de l'homme. On abat les vieux arbres, on arrache les haies et les buissons, on défriche les bois, on éboule les rideaux incultes, etc. Alors, qu'arrive-t-il? Les oiseaux vont chercher un abri ailleurs, ils émigrent dans les lieux où ils sont moins pourchassés, les insectes destructeurs se multiplient sans obstacles, et les récoltes, privées de leurs protecteurs naturels, deviennent la proie d'ennemis nombreux, depuis la racine jusqu'aux épis, et les pommiers de nos vergers sont attaqués par des myriades de chenilles, de larves, de vers qui rongent leurs feuilles, détruisent leurs fleurs et font avorter leurs fruits, et les plantes de nos jardins ne sont pas plus épargnées que celles de nos champs et de nos herbages!...

Crions donc bien haut à tous les ennemis des oiseaux: Arrêtez! ô vous qui détruisez ou faites détruire une partie de l'économie établie par Dieu dans l'ordre de la nature. Puisque vous êtes impuissants à diminuer par vous-mêmes la prodigieuse multiplication des insectes nuisibles à nos moissons, laissez vivre les petits aides agricoles que la Providence a chargés de ce soin, laissez voltiger au milieu de vos champs, de vos vergers, de vos jardins, cette multitude d'oiseaux

Digitized by Google

qui en font l'agrément et qui vous rendent de si grands services, en se nourrissant des plus cruels ennemis de vos récoltes, de vos fruits, de vos fleurs.

Pour moi, je m'estimerai heureux de m'être arrêté à ces *Considérations*, si elles ont pu contribuer à conserver la vie de quelques centaines d'oiseaux. En tout cas, j'aurai répondu, selon mes forces, à l'une des questions posées aux membres du *Congrès scientifique de France*, et en même temps à l'appel de M. le baron Roger de Guimps, qui termine un intéressant *Mémoire* sur le danger qui menace l'agriculture, par ces paroles : « Que chacun, dans sa sphère et selon ses moyens, mette la main à l'œuvre pour conserver à notre heureux pays ces milliers de petits ouvriers emplumés si intéressants et si actifs, dont la coopération est indispensable à la réussite de nos travaux agricoles. » Enfin, j'aurai défendu dans cette enceinte, au milieu d'une foule de savants venus de tous les points de la France et même de l'Europe, une cause qui mérite l'attention de tous ceux qui s'intéressent à la prospérité de l'agriculture. Et moi, pauvre curé d'un village ignoré dans un coin de la Haute-Normandie, j'aurai joint ma faible voix à celle de l'éminent Prélat qui préside les séances générales du Congrès, et qui, plus d'une fois, au milieu de ses nombreuses occupations, a su trouver le temps de défendre et de faire aimer les oiseaux !

L'abbé J.-E. DECORDE.

Digitized by Google

HISTOIRE.

SIMPLES NOTES

SUR

LES ANCIENS THÉATRES

DE ROUEN,

DU XVIe AU XVIIIe SIÈCLE INCLUSIVEMENT.

(SUITE.)

En 1739, le théâtre de Rouen avait pris plus d'importance ; l'autorité semblait même y prendre part et le protéger. Ce n'était plus le roi qui accordait le privilége, c'était le gouverneur de la province.

Mais nous voici en 1740, époque de transformations et de progrès : Lecat, depuis longtemps, a ouvert son amphithéâtre ; Descamps va ouvrir son cours public de dessin ; l'Académie de Rouen s'organise et crée le jardin botanique, en un mot les esprits sont en travail et chacun veut apporter son grain de sable à l'édifice nouveau. Ne serait-il pas permis de penser que, dans le plan des améliorations sociales rêvées et préparées par les hommes qui vivaient alors, le perfectionnement du théâtre était compris ? C'est notre opinion, et ce qui la fortifie encore ce sont les encouragements, les imprudences même, prodigués par l'autorité au profit d'une entreprise dont nous allons raconter les détails.

Une troupe de comédiens, après avoir séjourné assez longtemps à Nantes et y avoir contracté de grosses dettes, avait formé le dessein de venir se refaire à Rouen. Son directeur, Nicolas Dubuisson, était venu en avant pour examiner le terrain et sonder les autorités. Dubuisson, qui prenait le

Digitized by Google

titre de directeur d'opéra, obtint facilement du duc de Luxembourg, gouverneur de la province, le privilége des théâtres de notre ville ; mais sa troupe, aussi bien que ses costumes et les décors, étaient restés en ôtage à Nantes, arrêtés et saisis par les créanciers, et Dubuisson était seul à Rouen, avec un privilége qu'il ne pouvait exercer. Il ne lui manquait donc qu'une chose pour appeler à lui ses acteurs et dégager ses costumes et ses décors, c'était de l'argent.

Mais Dubuisson était un homme de ressources et il le prouva. Sans un sou vaillant, il voulut se faire tout d'un coup un capital de *douze mille livres*, et voici comment.

Il présenta au gouverneur, qui l'accepta, l'autorisa et le protégea, un projet de loterie. Cette loterie se composait de quatre mille billets à trois livres ; il devait y avoir douze lots gagnants ; chaque lot gagnant donnait droit à une entrée gratuite au théâtre *pendant toute l'année*, à quelque place que le gagnant voulût choisir, et avec droit de transporter son lot à qui bon lui semblerait.

Après le tirage, tous ceux qui n'auraient pas gagné pourraient, avec leur billet, entrer une fois au spectacle aux premières loges, ou deux fois aux secondes, ou trois fois au parterre ; « *mais quant aux balcon et théâtre,* le » prix de ces places étant de 4 l. 16 sols, il faudrait joindre 24 sols au billet » pour avoir droit de s'y asseoir. »

C'était, comme on le voit, parfaitement imaginé et se procurer douze mille livres sans débourser un denier. Mais le gouverneur, en accordant son autorisation, y mit cependant quelques conditions. Il exigea que Dubuisson s'engageât par écrit à ne pas toucher au capital que devait produire la loterie, parce que ce capital demeurerait spécialement hypothéqué et délégué à ceux qui fourniraient les sommes nécessaires : 1° pour obtenir la main levée de la saisie pratiquée à Nantes sur les costumes et décors de l'opéra ; 2° pour les faire transporter à Rouen ; 3° pour payer aux *pensionnaires* et engagés de la troupe les sommes qui leur étaient dues. Dubuisson signa tout ce qu'on voulut et il s'engagea en outre à ne détourner quoi que ce fût des dits fonds, avant que toutes les dettes fussent payées : le tout, est-il dit dans l'acte, *pour assurer l'établissement du spectacle à Rouen.*

Digitized by Google

A cet acte intervint le sieur *Pinot*, lequel, comme fondé de pouvoirs de ses camarades les pensionnaires et engagés restés à Nantes, déclara accepter les engagements de Dubuisson (1).

Le tirage de la loterie fut d'abord fixé au 20 mai.

Le 17, Dubuisson, prétendant que divers obstacles l'avaient empêché de se mettre en mesure, demanda et obtint de remettre le tirage au 10 juin.

Mais le public rouennais n'avait pas montré un bien grand enthousiasme à l'endroit de la loterie, car, le 10 juin, *un si petit nombre de billets avait été pris*, qu'il n'était pas possible de songer à tenter le tirage.

En conséquence, on afficha que la grande opération était irrévocablement fixée au 30 juin, époque à laquelle le tirage se ferait, quel que fût le nombre de billets placés « *parce que tous les sujets de l'opéra étant arrivés*, l'ou-« verture du théâtre ne pouvait être retardée au-delà du 25 juin. »

Cependant, le 27 juin, le théâtre n'était pas ouvert et Dubuisson écrivait au lieutenant-général de Police « que le nombre des billets placés étant « trop insuffisant pour qu'on pût songer à faire le tirage, *et même n'en « pouvant espérer davantage par le refroidissement du public*, il le priait d'or-« donner que ceux qui ont pris des billets iront reprendre leur argent en « remettant leurs billets, d'autant plus que *l'opéra étant prêt à débuter*, ces « billets seraient de nulle valeur, depuis qu'*à la demande du public* le prix des « places a été changé et fixé ainsi : les balcons et théâtre, à 5 l.; — les pre-« mières loges et amphithéâtre, à 3 l.; — les balcons des secondes loges, « à 2 l.; — les secondes loges, à 30 sols ; — et le parterre à 20 sols. »

Tout cela fut autorisé et exécuté ; et bientôt il ne fut plus parlé de la loterie.

Le jeudi 30 juin, la troupe débuta, Dubuisson, malgré ses efforts, n'avait pu être prêt pour le jour de la fête de Pierre Corneille qu'il avait espéré pouvoir solenniser. Il eût été bien intéressant de connaître les détails de cette journée, mais on comprend qu'à défaut de journaux, les renseignements sont rares et difficiles à rencontrer, et nous sommes condamnés à ne rien savoir sur ce point.

(1) Registre de la police, 1er mai 1740.

Digitized by Google

Quoique Dubuisson eût augmenté le prix des places, sa situation financière était restée très mauvaise ; l'avortement de sa loterie l'avait laissé sous le coup des poursuites de ses créanciers, au nombre desquels figurait toute sa troupe. Il devait un mois à chacun de ses acteurs et, malgré ses promesses, il ne pouvait pas toujours parvenir à leur faire prendre patience.

Ainsi, le 5 juillet, à la troisième représentation, un de ses acteurs lui fit publiquement une avanie atroce.

La pièce était commencée, et Derufosse, l'un des acteurs, entrait en scène pour chanter; mais au lieu de cela, il s'avance vers le public et déclare tout haut qu'il ne chantera pas si Dubuisson ne lui paie son mois à l'instant. On juge l'effet que dut produire un tel incident ; il n'était pas fini cependant. Dubuisson vint sur la scène à son tour ; il déclara que si Derufosse voulait se trouver le lendemain à l'assemblée des acteurs, il ferait connaître ce qui lui était possible de faire quant à présent. Cette interruption ayant été promptement connue des autres acteurs, ils arrivèrent tous sur la scène aux derniers mots de Dubuisson et déclarèrent d'une seule voix accepter sa proposition.

Derufosse seul persista à ne pas vouloir chanter. Alors le tumulte fut au comble ; les cris, les trépignements, les sifflets obligèrent à baisser le rideau qui ne se releva plus de la soirée.

L'affaire n'en resta pas là. Derufosse fut appelé devant le lieutenant-général de police, qui lui ordonna d'avoir à remplir convenablement son rôle dans la représentation qui devait avoir lieu le 7 du même mois.

Mais Derufosse ne tint aucun compte de cette injonction ; car, ce soir-là, au lieu de se rendre à son poste et de remplir son rôle, il se présenta au bureau d'entrée, y prit un billet et vint se camper fièrement parmi les spectateurs qu'il narguait, aussi bien que Dubuisson et le lieutenant-général de police lui-même, en disant qu'il ferait tomber l'opéra.

Des scènes semblables se renouvelèrent jusqu'au 12 juillet, mais à cette date (1) une sentence de police y mit fin en ordonnant contre Derufosse des mesures assez bizarres pour que nous ayons cru devoir les reproduire

(1) Registre de la police, 12 juillet 1740.

Digitized by Google

textuellement : « Le siége condamne Derufosse à un mois de prison pendant » lequel il sera conduit à ses frais par les huissiers, chaque jour, au lieu et » heure des représentations, pour y exécuter ce qui lui sera prescrit par le » directeur du spectacle, et reconduit ensuite à la prison. *Et dans le cas où » il refuserait, sa détention sera augmentée de huit jours à chaque refus de repré- » sentation ou de répétition.* De tout quoi, procès-verbal sera dressé par les » huissiers de service ; autorise le directeur à retenir les appointements » de Derufosse depuis le jour de son refus jusqu'au jour où il recommen- » cera à remplir ses engagements ; réserve Dubuisson à demander des » dommages-intérêts. »

Les appointements de Derufosse étaient de 800 fr.

On comprend combien il devenait difficile à Dubuisson de marcher à travers tous ces obstacles ; il lutta cependant avec la plus grande énergie jusqu'à la fin de 1741, époque à laquelle il succomba complètement et abandonna son entreprise. Mais ne doit-on pas accorder quelques regrets à cet homme malheureux, ne fût-ce que pour ses bonnes intentions ; car depuis 1690, c'est-à-dire depuis le *Seigneur des Chants* Vaultier, Dubuisson est le premier directeur qui ait tenté d'établir le théâtre permanent à Rouen. Il est donc juste de lui réserver une place distinguée parmi tous ceux qui l'ont précédé.

Après Dubuisson vint un sieur Antoine ; celui-ci n'était qu'un pauvre directeur que ses acteurs abandonnèrent presque au début de la campagne. Il fut réduit pendant quelques mois à sous-louer la salle des spectacles, tantôt à des physiciens, tantôt à des acrobates. Mais comme il n'avait obtenu le privilége qu'à la condition qu'il ferait jouer la comédie, il dut chercher à y satisfaire. D'abord il traita avec un sieur Hue, chef d'une troupe ambulante. Celui-ci s'engagea à commencer ses représentations le 1er juillet ; mais juillet et août s'écoulèrent sans que le sieur Hue donnât signe de vie.

Alors une autre troupe se présenta. Elle était dirigée par Mme Eulalie-O'Hélie Toscano, épouse de l'acteur Delamotte qui reçut un coup d'épée le 15 janvier 1739, dans les circonstances que nous avons rapportées plus haut. Dans cette troupe figuraient les acteurs Gervais et Chevrier.

Digitized by Google

Après de long débats entre Antoine et la dame Toscano, femme Delamotte, et des sentences du juge de police motivées par le premier engagement du directeur Antoine avec le sieur Hue, la troupe de la dame Toscano débuta le 3 septembre 1742.

Mais c'était là une pauvre troupe et qui ne dura guères.

En 1743, une autre lui succéda. Le directeur était un nommé Duchemin. Parmi ses acteurs se trouvaient les sieur et dame de Mermont. Comme Dubuisson, Duchemin était venu de Nantes à Rouen, et comme lui, il y avait laissé des dettes. Il y eut même entre un banquier de Nantes, Duchemin et les époux de Mermont, un procès qui, commencé en 1743, ne se termina qu'en 1745 par un arrêt du Parlement (1).

La direction Duchemin dura jusqu'au printemps de 1744, et nous l'aurions passée sans autre mention si, à l'occasion d'un trouble apporté par un ivrogne à la représentation du 28 janvier 1744, une sentence de police du 29 (2) ne nous avait révélé que ce jour-là on jouait la *Tragédie de Pygmalion.* Ce procès nous apprend encore que le spectacle commencait avant six heures du soir, puisqu'au moment de l'incident le premier acte était terminé et qu'il n'était que six heures. Nous y voyons encore que chacune des loges contenait au moins quatre personnes, car l'ivrogne dont il s'agit, qui n'était autre qu'un officier du régiment de Noailles, voulait s'introduire, lui cinquième, dans l'une de ces loges, malgré l'ouvreuse *qui en avait la clé.*

Au mois d'octobre 1745, la direction du théâtre passa entre les mains du nommé Louis Hur-Desforges. Se conformant à l'ordonnance du lieutenant de police, Desforges, avant de commencer la représentation, fit visiter le théâtre par le sieur Demontjoy, architecte expert des bâtiments de la ville. Le procès-verbal de cet expert nous révèle la vétusté du monument en ces termes : « Sous le théâtre nous aurions remarqué qu'il est d'ancienne cons-
» truction, qu'il aurait eu quelques étais de remis et que nous croyons être
» encore en état de servir ; sommes ensuite montés sur le théâtre où nous
» aurions remarqué qu'il est en assez bon état, suivant ce que devant est

(1) 24 février 1745, *Registre du Parlement.*

(2) Police du Bailliage, 29 janvier 1744.

Digitized by Google

» dit. Ensuite avons entré dans les premières loges lesquelles peuvent sub-
» sister, quoique d'ancienne construction. Nous aurions visité les secondes
» loges, lesquelles nous paraissent dans le même état. Sommes après
» montés dans le cintre, auquel, dans une des rues sur la droite, il doit
» être mis une planche de 16 pieds de long et de 14 pouces de large, et
» une autre à côté de 9 pieds de long. Nous avons ensuite remarqué le
» plafond régnant depuis le bord du théâtre jusqu'au bout de l'amphithéâtre,
» qui à 44 pieds de long et 22 1/2 de large, lequel est totalement en vétusté
» et menace de péril imminent pour être le dit plafond chargé de quantité
» de vidanges. Nous estimons qu'il doit être refait à neuf avec un nouveau
» chassis qui sera recouvert de toile comme le précédent. Les cheminées du
» foyer sont en bon état ainsi que les autres. »

En octobre 1746, la direction fut confiée à deux personnages associés : Rémond-Baltazard Dourdet et Gabriel Girault. Ces deux individus introduisirent au théâtre de Rouen un élément nouveau: le *ballet;* ils jouaient en outre l'*opéra-comique* et la *pantomime*. L'autorisation qu'ils obtinrent portait sur ces trois points, et, de plus, elle les obligeait à fournir au commissaire de police la liste de tous les acteurs et actrices qui devaient faire partie de la troupe. C'est ainsi que la liste est arrivée jusqu'à nous (1).

Comme la précédente, la direction Dourdet et Giraud fit visiter le théâtre, et le procès-verbal qui en fut dressé le 13 octobre 1746, constater que des réparations ont été faites nouvellement tant au théâtre qu'à l'amphithâtre, aux loges et aux balcons. Seulement, il remarque que le plafond est maintenu par des cordages, assez solidement pour la sûreté du public.

(1) Rémond-Baltazard Dourdet et son épouse
Gabriel Giraud.
Théodore Dupré.
Madeleine Chouselet et
Antoine Chouselet, son frère.
Marie Beaurepaire.
Marie Laferté.
Nicolas Chonville.
Pierre Dorgonne.
Marie Herminier.
François Roland.
Pierre Journé.
Marie Emilie.
Bernard Borde.
François Beote.
Pierre Morisot.
François Foupré.
André Lacouture.

Digitized by Google

Ce procès-verbal indique encore que douze tonneaux remplis d'eau étaient placés *au-dessus et au-dessous* du théâtre pour le cas d'incendie.

Cette troupe, autorisée seulement jusqu'au 1er janvier 1747, n'a pas laissé d'autres traces de son passage.

Une autre lui succéda l'année suivante, et jusqu'en 1751, aucune direction sérieuse n'essaya de s'établir.

En 1751, au mois d'octobre, Jean-Baptiste-Claude Rousselet obtint le privilége de la direction pour l'année 1751-1752. Ses débuts furent brillants et sa troupe, assez bien composée, fit concevoir de belles espérances pour le quartier d'hiver. Comme son prédécesseur, il jouait l'opéra, la tragédie et la pantomime, et comme l'avaient fait Dourdel et Girault, en 1746, il avait joint le ballet à son programme. Cette direction fit merveilles durant quelques mois; mais, en janvier 1752, ses tribulations commencèrent et ce fut un ballet qui en devint l'occasion. En effet, le dimanche 11 janvier, on devait donner le *ballet pantomime du Vieillard rajeuni*, dont on parlait beaucoup alors et que depuis longtemps le public rouennais demandait; mais deux des acteurs principaux, le sieur Deschamps et la demoiselle Deschamps, ne voulurent point jouer et firent manquer la soirée. Rousselet eut toutes les peines imaginables à calmer son public, et n'y parvint qu'en annonçant que le jeudi suivant cette pièce serait jouée certainement; mais il avait promis plus qu'il ne pouvait tenir, car, le jeudi, les sieur et demoiselle Deschamps firent de nouveau défaut. Que devint alors le pauvre Rousselet quand il se vit seul pour tenir tête à l'orage; quand il vit, quand il entendit éclater comme un tonnerre la colère du public? Il se sauva et courut se réfugier dans les bras de la justice en lui demandant protection et vengeance. Il obtint l'une et l'autre à la date du 26 février suivant, par une ordonnance du lieutenant-général de police (1), qui prononçait contre les sieur et demoiselles Deschamps: 1° 650 l. de dommages-intérêts pour la représentation manquée du 11 janvier; 2° 1,000 l. pour celle du jeudi suivant; 3° 1,500 l. de dommages-intérêts pour le tort que ces deux événements avaient causé à Rousselet, et 4°, enfin, 1,000 l. pour le dédit encouru par les coupables aux

(1) Police du Bailliage, 26 février 1752.

Digitized by Google

termes de leur engagement dont ils n'exécutaient pas les dispositions.

Certes, la justice s'était montrée généreuse à l'égard de Rousselet, mais ce fut sans profit pour lui. Les sieur et demoiselle Deschamps étaient en fuite, et le pauvre directeur ne put rien obtenir d'eux. Cette affaire lui fit le plus grand tort, car ne pouvant pas donner satisfaction aux réclamations du public qui voulait le ballet du *Vieillard rajeuni*, il perdit rapidement ses bonnes grâces et ne fit plus que végéter jusqu'au moment où, à bout de ressources, il prit le parti de se sauver lui-même en courant après les sieur et demoiselle Deschamps.

Comme cela était déjà arrivé quelquefois précédemment, après le départ de ce directeur, le théâtre resta fermé pendant plus d'une année. De temps à autre seulement, il y vint des acrobates, des lutteurs ou des physiciens ; puis en 1755, pendant l'hiver, un combat d'animaux dirigé par les sieurs Baratte, Place et Lenoir, remplaça l'opéra. Baratte était maître du combat ; Lenoir se qualifiait modestement de Mathématicien, et Place faisait les équilibres. Il n'est pas sans intérêt de faire connaître au moins une de leurs annonces ; celle du 31 mars, par exemple, disait : « qu'ils feraient couper la tête à un » jeune taureau par un boucher ; qu'ils la feraient voir aux personnes qui » les honoreraient de leur présence, et qu'ensuite ils reposeraient la dite » tête au corps du dit taureau, qui remarcherait après et combattrait contre » des chiens. »

Certes, il y avait là de quoi piquer la curiosité, et nos industriels le savaient bien, aussi n'avaient-ils pas manqué d'augmenter le prix des places.

Cependant le lieutenant-général de police ayant vu dans l'annonce qu'on vient de lire quelque chose qui approchait beaucoup de l'escroquerie, fit amener devant lui les trois personnages ; mais, toutefois, après que la farce avait été jouée, et il les condamna en chacun 50 livres d'amende *pour en avoir imposé dans leurs affiches et trompé le public.*

E. GOSSELIN.

(*La suite au prochain numéro.*)

Digitized by Google

VARIÉTÉS.

VOYAGE ARCHÉOLOGIQUE

ET LITURGIQUE

EN NORMANDIE

Par l'abbé BERTIN (1718)

(SUITE.)

---

§ 3. — SUITE DE ROUEN (Paroisses et Monastères).

A côté du parvis de la Cathédrale de Rouen, il y a un prieuré paroisse, qui a le nom de Marie Madelaine (1). C'est l'Hostel Dieu desservi par des chanoines réguliers de St Augustin pour l'office divin et par des chanoinesses régulières du même ordre pour le service des malades.

La Maison Archiépiscopale est jointe en dehors c. év. à la Cathédrale, et l'on y voit une galerie nouvellement faite, et une chapelle à laquelle on travailloit encore, et où est l'écusson des armoiries de l'Archevêque d'aujourd'hui (2), qui, parce qu'il a été Evêque avec la qualité de comte et pair de

(1) Construit vers le XIIIe siècle. — Voir Farin, 5e *partie*. La *rue de la Madeleine* lui doit son nom. Il était, place de la Calende, au haut de la *rue du Bac*, qui s'appelait alors *rue des Pannetiers*. L'ancienne église de l'Hôtel-Dieu était située *rue de la Madeleine*; mais étant tombée en ruines, elle fut remplacée, en 1508, par une autre dans la *rue du Change*. C'est de celle-là que parle l'abbé Bertin. — Voir P. Périaux, *Dictionnaire des Rues et Places de Rouen*, p. 143.

(2) Claude Maur d'Aubigné, qui occupa le siége en 1707, et mourut le 21 avril 1719. Il augmenta considérablement le palais archiépiscopal, aussi bien que le château de Gaillon. — Voir Farin, 3e *partie*.

Digitized by Google

Noyon, a fait mettre à cet écusson un manteau de Pair de France ; ce qui fera peut être croire un jour que les Archevêques de Rouen ont le privilége d'en user ainsi.

Après la ville de Paris, il n'y a peut être point de ville en France, où il y ait plus d'églises paroissiales; car on y en compte 35, outre la paroisse de la Cathédrale, y compris les faubourgs. Les principales sont celles de la Cathédrale, de N. D. de la Ronde, celle de St Cande le Vieil qui est aussi collégiale et n'a que quatre chanoines, qui font la fonction de curé, chacun par semaine. Leur doyen perpétuel est l'évêque de Lisieux; celle de St André, celle de St Etienne des Tonneliers, celle de St Maclou, qui est d'une grande étendue en paroissiens; celle de St Godard; celle de St Laurent, celle de St Gervais, hors la porte Cauchoise; St Sauveur; celle de St Herbland, proche le parvis de la Cathédrale, St Vivien, St Sauveur, etc. (1).

Dans l'église collégiale de St Georges, qui n'a que quatre chanoines avec quatre chapelains à leurs gages, on ne dérange point les vêpres pendant le carême; elles se disent l'après dinée comme dans les autres tems (2).

Dans l'église de St Cande le Vieil (3), le ciboire des hosties consacrées est gardé dans un pilier du cancel c. év. et non pas sur l'autel, dans un tabernacle ou dans une suspension. A l'église St André, la même chose se conservoit autrefois dans un pilier c. év. où il reste une petite armoire (voy. plus loin), dans laquelle on met encore le S. Sacrement, le jeudi saint et le vendredi suivant. Depuis quelque temps il étoit au haut du contretable de l'autel dans une lanterne de menuiserie dorée et sous des verres. Enfin on

(1) Tout le diocèse comprenait 1,388 églises paroissiales, et Rouen en comptait alors une quarantaine, dont vingt-cinq ont été supprimées à la Révolution et une cinquantaine de chapelles au moins.

(2) Elle s'appelait autrefois *Saint-Sépulcre* ; c'est le peuple qui, au commencement du XVIIe siècle, lui donna le nom de Saint-Georges, à cause de l'image de ce saint à cheval, qu'on y avait placé. — Voir Farin, 5e *partie*, et une *Notice* de M. de la Quérière, 1861.

(3) Sur l'emplacement de la *place Gaillard-Bois*, et qui avait donné son nom à la *rue du Bac* actuelle.

Digitized by Google

l'a mis sur l'autel dans un tabernacle. Dans l'église St Etienne des Tonneliers (1), on voit encore aujourd'hui les gonds de la petite armoire c. év., proche l'image de St Etienne, où il étoit aussi gardé. Dans cette église, on voit à ses cinq autels une piscine à côté de chacun pour laver les mains du prêtre, soit au *lavabo*, qui se dit après l'offrande, soit pour y verser la rincure de ses doigts restée dans le calice, après la communion. Dans cette église on n'exige rien ni pour l'administration des sacrements, ni pour les enterrements des défunts, et les pauvres y sont inhumés avec autant de cérémonies que les riches.

La communauté des chanoines réguliers de St Augustin qui sont de la congrégation de Ste Geneviève, ont le nom de St Lau, St Laudus, et ils étoient autrefois chanoines séculiers, qui ont subsisté en cet état jusqu'en 1144. La prise d'habit et la profession s'y faisoient ci devant en même temps et par une seule et même cérémonie. Ils ne jeunoient point les jours de fêtes, si ce n'est à celles qui arrivent pendant le carême et l'avent. C'est pourquoi aux quatre temps de septembre, quand la fête St Lau arrivoit ces jours là (2), ils anticipoient ces trois jours de jeûne dans la semaine précédente et ne jeunoient point le jour de cette fête (3). Dans la ville de St Quentin on ne jeûne point non plus le jour de St Quentin, qui arrive le jour de la Toussaint, et le jeûne s'anticipe d'un jour ; ce qui s'est fait avec l'approbation du Pape (voy. plus loin).

Il y a à Rouen une communauté de chanoinesses régulieres de St Augustin, nommées les Filles Dieu (4), qui auparavant n'étoient que de simples filles

(1) Subsiste encore à usage de magasin ; avait son entrée principale sur la *rue des roquois*.

(2) Généralement Saint-Lô ; cette fête tombe le 22 septembre.

(3) Les mêmes détails se trouvent dans Lebrun des Marettes, *Voyages liturgiques en France*, publiés en 1718, où il consacre les pages 264-424 à la liturgie des églises de Rouen. — Mais Bertin, qui fait son voyage au mois d'août 1718, connut-il ce traité, ou bien ne fit-il que constater ce qu'il voyait, aussi bien que Le Brun des Marettes. C'est une question que l'indication même du mois où parut l'ouvrage ne résoudrait pas encore.

(4) Ce nom leur fut donné à cause de leur sainte vie, et leur communauté était située dans la *rue du Vieux-Palais*.

Digitized by Google

vivant du travail de leurs mains et allant les dimanches et fêtes à l'église St Eloi leur paroisse, ce qui a duré jusqu'en 1345. Alors le pape Clément VI leur permit de prendre le voile, sous la règle de St Augustin, avec un habit blanc, qu'elles ont quitté pour prendre l'habit noir, depuis que les bénédictins ont été leurs directeurs.

Il y a proche des halles, la Vieille Tour qui est percée à jour (1); c'est où le prisonnier va lever la Fierte, *Feretrum*, de St Romain et reçoit son pardon. Au milieu de la place où est cette tour, il y a une fontaine en pyramide triangulaire au haut de laquelle est une statue d'Alexandre le Grand (2).

L'église St Maclou est d'une belle architecture, et ses portes sont d'une sculpture et structure remarquables (3); elle a 23 toises en longueur et 12 de largeur. Sur le milieu de la croisée, il y a une lanterne vitrée et le reste finit en pointe (4). Il y a des galeries au dessous des vitres, le long de la nef et du chœur qui est fermé par un jubé (5).

L'église St Godard, St Gildardus, est à peu près grande comme celle de St Maclou. On y voit de belles vitres, surtout à la chapelle St Nicolas. Le saint dont cette église porte le nom étoit archevêque de Rouen et y a été enterré. Saint Romain, aussi archevêque de Rouen, y avoit été enterré,

(1) L'abbé Bertin se trompe. Le nom de *Vieille Tour* venait de l'ancienne tour du château que Richard Ier avait fait bâtir sur l'emplacement où l'on a élevé depuis des halles. Elle a été détruite par Philippe-Auguste en 1204. La chapelle ouverte de tous côtés, dont il est question, a été construite en 1542, à la place d'une autre qui menaçait ruine. — Voir Farin et M. Floquet, *Histoire du Privilége de Saint-Romain.*

(2) Farin en parle également, 1re *partie;* mais il ne s'agit point d'une statue : « Elle » étoit faite en pyramide au haut de laquelle *étoit gravée* la figure d'Alexandre-le- » Grand avec ses ornements, mais qui, à présent, ne paraît point, non plus que le » haut de cette pyramide. »

(3) M. Ouin-Lacroix, *Histoire de Saint-Maclou*, a démontré qu'elles sont dues à Jean Goujon, p. 19 et suivantes.

(4) La flèche a été descendue en 1792.

(5) Il n'existe plus.

Digitized by Google

mais son corps en a été transféré vers la fin du XIe s., et son cercueil est demeuré vuide dans une crypte du chœur c. év. (1).

L'église St Gervais étoit l'ancien cimetière de la ville. S. Mellon, premier Archevêque de Rouen, y est enterré dans une crypte, devant le crucifix qui est à la tête de la nef (2).

Dans l'église St Herbland, les chappiers se promènent aux fêtes solennelles dans la nef aussi bien que dans le chœur, et la même chose se fait aussi dans l'église paroissiale S. Michel à Dijon.

Selon le Manuel de Rouen de 1640, l'usage est en administrant le sacrement de l'extrême onction, de mettre de la cendre en forme de croix sur la poitrine du malade, avant les onctions de l'huile, en disant : *Memento, homo, quia pulvis es et in pulverem reverteris.*

Dans l'église des chanoines réguliers de St Lau, il y a, dans une chapelle c. ép., proche le chœur, sur le mur c. ép. un petit monument de marbre blanc où on lit sur un marbre noir : « *Hic jacet nobilis Susanna de Monchi, mater et ancilla pauperum, quæ LXXVII° suæ ætatis anno plena operibus bonis obdormivit in domino, die quarto julii, anno Domini MDCXCVII.* » Son écusson en losange est chargé de trois maillets (3). De plus dans le chœur, au bas du cancel, c. ép. sur une tombe noire, on lit en lettres unciales : « Tombeau de Messieurs de Brinon, priez Dieu pour leurs âmes. » De plus, dans l'aile c. év. contre le mur, il y a un tombeau de marbre noir, élevé de six pieds, qui porte deux figures de marbre blanc, homme et femme, l'une derrière l'autre à genoux. Et sur un marbre noir, attaché à la muraille, on lit : « Cy gyt Mre Jehan de Bauquemare, chevalier et seign. du dit lieu et de Bourdeny, cons^er du Roi en ses conseils d'Etat et privé, et M^e des requêtes ordinaires de son hôtel, lequel décéda le 13e jour de novembre 1610, et dame Anne de Hacqueville, sa femme, dame d'Ozenbray, Marcouville et la Mor-

(1) Ce tombeau en marbre rouge de Thorigny a été transporté, le 20 février 1804, dans l'église Saint-Romain, où il sert de base au maître-autel.

(2) Il est question de ce crucifix dans une quittance de 1760, citée par M. Thieury, *Saint-Gervais de Rouen*, p. 14.

(3) Cité par Farin, VIe *partie*, moins le détail des armoiries.

Digitized by Google

laie, laquelle décéda le 5e jour d'août 1638. Priez Dieu pour leurs âmes (1). »

Puis, sur un autre marbre qui répond à la tête du mari, on lit : « Cy git noble et illustre personne messire Jacques de Bauquemare, de Bourdeny... (2) conseiller du Roi en son conseil privé et premier président en sa Cour de Parlement de Normandie, lequel décéda le XXV juin MVcIIIIxxVII. Priez Dieu pour son âme. » Ce marbre est un peu effacé. Après quoi, sur pareil marbre qui répond à la tête de la femme, il y a : « Cy gist noble et illustre dame Catherine de Croixmare, femme du dit sieur de Bourdeny, premier président, laquelle décéda le premier jour d'aoust MDCVII. Priez Dieu pour son âme. » Enfin, au milieu de l'espace et vis à vis de l'autel qui y est, on lit, sur une tombe platte de marbre blanc enchassée dans une bordure de marbre noir cette inscription : « *D. O. M. Johanni Bauqmario Burdiniano, clarissimo causarum patrono, qui susceptis ex nobili uxore Hugonia Dubosc XIIII liberis, sex maribus, octo feminis, ætatis annum agens LXXII, diem obiit extremum anno Domini MDXXXV.* 10 *sept. Joanni Nicolao et Petro Baucmariis fratribus amantissimis vitâ defunctis, Jacobus Baucmarius Burdinianus eques, sacri consistorii senator, primusque in senatu rothomagensi præses* (le reste est presque tout effacé) (3).

Dans l'église des Grands Carmes (4), près mon auberge, au mur collatéral c. év. et près le maître autel, il y a un tombeau contre le mur où, sur un marbre noir, on lit : « *P. M. Caroli Faucon de Ris, marchionis de Charleval,*

(1) Donné par Farin, IVe *partie,* moins la description du tombeau, et avec la date de 1610. — Il en est de même de l'épitaphe suivante.

(2) Les lacunes doivent être ainsi complétées : « Seigneur de Bourdeny, de Varen- » geville-sur-la-Mer, du Mesnil et de la Rivière. » D'après Farin, qui donne la date du 28 juin 1584, dans l'épitaphe, et celle de 1585, dans la liste des premiers présidents du Parlement.

(3) Cette circonstance nous explique pourquoi Farin n'a point compris cette épitaphe dans son ouvrage.

(4) Elle formait l'autre côté de la *rue de la Chaîne*, à son débouché dans la *rue des Carmes*, et c'est sur son emplacement qu'on a ouvert cette partie de la place. — Cette longue inscription et les suivantes sont dans Farin.

Digitized by Google

comitis de Basqueville, senatus rothomagensis principis, quem Joan. Ludovicus pater, Carolus avus, Alexander propatruus, Claudius proavus, et ipsi senatus principes habuerunt suæ dignitatis hæredem. Quorum nempe famam adæquavit, desiderium minuit, gloriam auxit, et æternavit memoriam : senator rothomagensis, libellorum supplicum magister, ad Nivernenses et Aquitanos missus juris arbiter, populi amorem, regis gratiam promeruit. Annos natus XLV, senatûs rothomagensis princeps renuntiatus jus incorruptum ita dixit, ut Falco Rizios et vivere et senatui Neustriæ præfuisse proborum omnium interfuerit. Obiit ætatis LI anno MDCLXXXXI. Carola Maignart de Bernières conjugi meritiss. conjux mœrentiss. pos. » — De plus, sur un marbre noir, au piédestal, on lit encore : « *Eadem Carola Maignard de Bernières plena bonis operibus animam puram et fidelem Deo reddidit die VIII sept.* 1694, *nondum peracto* 44 *ætatis anno et tumulata fuit Lutetiæ, quam vidua incolebat, in sacello communionis ecclesiæ parrochialis Sancti Pauli. In Christo dormienti salutem et æternam quietem precare.* » — Plus près en joignant l'encoignure du mur, quasi contre contre lequel est dressé le maître autel, il y a encore un épitaphe où, sur un marbre noir, on lit : « *Hic jacent corpora illustrium quondam et integerrimorum Neustriæ senatûs protopræsidum Alexandri et Caroli Falconis fratrum, et nobilissimæ Caroli conjugis Carolæ Du Drac, nunc pulvis et cinis* (1). » — Après quelques pieuses reflexions, on lit encore « *Obiit Alexander anno Domini MDVXXVIII ætatis LXIV. Carolus, dum regi juveni Ludovico XIV° et augustissimæ reginæ matri vota Parlamenti Dieppæ defert, hoc officio ritè perfunctus, in conspectu suarum majestatum repentinâ morte sublatus (2), ipsis invictæ fidei et integritatis viri casum dolentes, mæsto et stupente reliquo magistratu circumstante, occubuit pridiè non. augusti anno MDCXLVII ætatis suæ XLV. Johannes Ludovicus Falco Rizius, Caroli filius, primus Normanniæ præses, sicut dignitatis et pietatis defunctorum hæres, in hoc sacello proprio* (c'est à cause d'un autel qui

(1) Ces pieuses réflexions sont dans Farin, qui a omis le mot *Caroli* avant *conjugis*, nécessaire pour en déterminer le sens.

(2) Sur cette mort subite de Charles Faucon, sieur de Frainville, le 3 août, en haranguant Louis XIV, Voir les *Mémoires* de Mme de Motteville, collect. Petitot. t. XXXVII, p. 244, et M. Floquet, *Hist. du Parl. de Normandie*, t. V, p. 150.

Digitized by Google

est dans le même alignement que le maître autel) *tumulum condidit, et in perpetuam clarissimorum virorum memoriam monumentum epitaphium hoc mœrens posuit. Quem mors repentina sustulit anno Domini MDCLXIII kal. martis, et jacet in ecclesiâ parisiensi O. P. E.* (1). » Du c. ép., dans un petit enfoncement qui fait face au maître autel, on lit sur un marbre noir : « D.O.M. Cy gisent messire Nicolas Damours, chevalier, conseiller du Roi « en ses conseils d'Etat et privé, et président au Parlement de Rouen, « lequel décéda le XXXe jour d'août MDIIII^xx^V, et dame Marie du Monceau, « sa femme, laquelle trépassa le IIe jour de janvier MVIIII^xx^XIII. Messire « François Anseray, seign. de Courvaudon et de Darcet, aussi chevalier et « conseiller du Roy en ses conseils d'Etat et privé, et président aud. Parle- « ment, lequel décéda le XXIIe de mars MVI^c^VII, et François Anseray, che- « valier, seigneur de la Fontenelle et de Darcet, leurs enfants, leur ont « fait dresser ce monument. Priez Dieu pour leurs âmes. »

Dans le faubourg St Sever, qui est au delà du Pont, il y a le prieuré de N. D. de Bonnes Nouvelles, où sont des bénédictins de la congrégation de St Maur. Dans la nef de l'église, sur un marbre noir attaché à la muraille c. ép. on lit ces paroles (2). « En ce lieu l'église N. D. du Pré, depuis dite N. D. de Bonnes Nouvelles (3), à cause du mystère de l'Annonciation qu'elle a pour particulière solennité, a été premièrement bâtie par Guillaume le Bastard duc de Normandie, et Mathilde sa femme, environ l'an du salut MLX; puis en l'an MLXXXXII érigé en Prieuré de

(1) Farin ne donne que quelques mots de cette dernière épitaphe. Il y a cela de remarquable qu'Alexandre, Charles et Louis de Faucon, tous les trois premiers Présidents du Parlement de Normandie, sont morts tous les trois de mort subite, en 1628, 1647 et 1663. — L'épitaphe de ce dernier est au *Musée des Antiquités de Rouen.* O. P. E. — *Orate pro eo* ou *pro eis ; priez pour lui* ou *pour eux.*

L'épitaphe suivante est aussi dans Farin. Quelques mots ajoutés ou modifiés prouvent que l'abbé Bertin a lu sur les lieux mêmes toutes ces épitaphes.

(2) Cette épitaphe est dans Farin, 5e *partie*, mais il y a plusieurs changements. Il nous apprend que : « Le sieur Davanne, désirant contenter les curieux, a fait graver » sur une grande table de marbre, à l'entrée de l'église, les antiquités de ce prieuré » qui sont réduites en peu de mots, comme il s'ensuit.

(3) Il s'appelait d'abord *Notre-Dame-des-Prés.* Il changea de nom, parce que Mathilde « selon la tradition, y étoit quand elle reçut les nouvelles de la victoire signalée

Digitized by Google

l'O. de St Benoit, dans la dépendance de l'abbaye du Bec Hellouin, par Robert, leur fils ainé, duc de Normandie ; augmenté en l'an MCXXII par Henri, son frère, roi d'Angleterre, aussi duc de Normandie. Duquel lieu tous les bâtiments ayant été entièrement démolis et ruinés l'an MV^cXCII, lors du siége de Rouen ; cette église en l'état qu'elle est, et les clotûres de ce monastère furent rétablies l'an MVI^cIIII par Guillaume (1) de Cornac, abbé des Chastelliers, lors Prieur, à la diligence du s^r Nalot, négociant le temporel dudit Prieuré, en l'an MVI^cXXXVI, pour restaurer l'ancienne discipline régulière, y a été fait l'établissement de religieux bénédictins de la Congrégation de St Maur en France, et le cloistre avec tous les autres lieux réguliers bâtis à neuf par Mr Nicolas Davanne, prêtre et prieur de Meulan et de céans, au même soin et secours du sieur Nalot (2). *Laus Deo.* »

Sur un marbre noir même côté il y a : « Le même sieur Davanne, après avoir achevé les bâtiments de ce monastère ainsi qu'il a fait à Meulan, restabli la régularité, et fait les décorations, fondations et donations à l'un et à l'autre, a esleu la sepulture de son corps audit Meulent, lieu de sa naissance, afin de rendre à la terre ce qu'elle a produit, et celle de son cœur en cette église par offrande de ses plus tendres affections à la Ste Vierge, mère de Dieu. Cette addition posée l'an 1656, de son aage 66e (3). »

DE B.

» que son mari remporta sur les anglais l'an 1066, et que joignant cette bonne nou-
» velle à celle que l'Ange annonça à la Vierge, elle voulut que cette église se nom-
» mât *Notre-Dame-de-Bonnes-Nouvelles.* » (Farin). D'après cela, il faudrait donc toujours mettre *Bonnes-Nouvelles*, et non le singulier, comme c'est l'habitude.

(1) Farin dit, M. Gaillard de Cornac, et donne la date de 1626. Plus bas, il remplace *céans*, par *de ce lieu*. Bertin supprime en tête : *Ad majorem Dei gloriam*, mais il donne à la fin : *Laus Deo*. Ces petits détails prouvent que Bertin n'a pas copié Farin, dont l'ouvrage avait paru depuis cinquante ans.

(2) Né à Paris, receveur des décimes à Rouen.

(3) Ce sieur Davanne était un prieur commandataire de *Notre-Dame-de-Bonnes-Nouvelles*. Farin donne la date de 1654, précédée de cette phrase : « Lecteur, pense à la mort, et à faire trésor de bonnes œuvres ; ce seront les seuls biens pour l'éternité. »

(*La suite à une prochaine livraison.*)

Digitized by Google

HISTOIRE ECCLÉSIASTIQUE.

LE CLERGÉ DU DIOCÈSE DE ROUEN

PENDANT LA RÉVOLUTION.

Lorsque, dans notre jeune âge, de respectables ecclésiastiques échappés à la persécution ou à l'exil nous racontaient les terribles épreuves qu'avaient subies leur foi et leur courage pendant la Révolution, nous prêtions à leurs récits émouvants une oreille attentive, et nous admirions l'héroïsme dont ils avaient fait preuve. Ces vénérables prêtres ne sont plus; et nous, qui écoutions avec tant d'intérêt leurs témoignages de fidélité, nous disparaîtrons dans peu d'années à notre tour.

Il serait bon cependant que tant de faits édifiants et curieux ne fussent pas perdus pour la postérité et que nos neveux apprissent dans des siècles reculés ce que furent nos pères dans la foi. C'est par le moyen de l'impression que ces fastes sacrés devraient revivre à jamais pour l'honneur du passé et l'exemple de l'avenir. Aussi doit-on savoir gré à l'abbé Caron d'avoir relaté dans ses *Confesseurs de la foi*, grand nombre de belles actions et de morts exemplaires de cette cruelle époque. L'abbé Jager, dans son *Histoire de l'Eglise de France pendant la Révolution*, s'est attaché également à reproduire ce que promettait le titre de son ouvrage. Il en est de même des *Mémoires pour servir à l'histoire ecclésiastique pendant le* XVIIIe *siècle*, publiés par M. Picot; mais c'est surtout dans la troisième édition de ces *Mémoires*, que M. J.-F.-M. Lequeux, digne chanoine de Paris, a donné au public des détails sur les souffrances et l'exil de nos prêtres à la fin du dernier siècle.

Néanmoins, ces publications, tout intéressantes qu'elles soient, embras-

Digitized by Google

sent un si grand cadre, qu'il leur a été impossible de signaler tous les dévoûments et tous les traits sublimes. Il eut fallu, ce nous semble, que chaque diocèse se fût mis à recueillir en détail ce qui l'intéressait dans ce vaste tableau. C'est ce qu'ont fait les diocèses de Rheims et de Châlons-sur-Marne, en éditant la *Vie de M. Musart, mort à Reims pour la foi le* 11 *mars* 1796, et en faisant suivre ce récit de *Notices sur les prêtres des deux diocèses de Reims et de Châlons persécutés et mis à mort pendant la Révolution.*

Il faut convenir pourtant que le diocèse de Rouen n'est pas resté absolument en arrière depuis quelques années; car on a vu paraître parmi nous, sur cette crise affreuse, diverses publications qui s'y rattachent et que nous indiquerons. Dès 1826, M. Duputel avait donné sur l'abbé Baston, grand-vicaire de Rouen, une première *Notice*, que M. A. Canel a beaucoup amplifiée en 1861. En 1845, paraissait une *Notice sur M. l'abbé Motte, chanoine et curé de la Métropole de Rouen*, qui fait honneur au savant M. Picard, son successeur. M. Selèque, vicaire à Saint-Patrice de Rouen, donna, en 1850, l'*Eloge funèbre de messire Guillaume-Benoît Lesueur*, curé de cette paroisse. L'année suivante voyait apparaître le quatrième volume de l'*Histoire politique et religieuse de l'Eglise métropolitaine et du diocèse de Rouen*, dans lequel volume M. L. Fallue a cité de nombreux traits de l'époque dont nous parlons. Nous eûmes alors le bonheur de communiquer à cet historien une intéressante lettre de l'abbé Brunel, écrite de Varsovie en 1796, qui fut insérée dans ce volume. Cette même année 1851, M. l'abbé Lecomte, vicaire à Saint-François du Havre, éditait *les Eglises et le Clergé de la ville du Havre-de-Grâce*, où l'on retrouve diverses notices sur notre clergé pendant les troubles révolutionnaires. A une autre époque, ce même vicaire fit imprimer *Un Episode du temps de la Terreur*, dans lequel récit est peint ce que souffrit l'excellent abbé Dubois. M. l'abbé Neveu, aumônier du lycée de Rouen, écrivit, en 1854, une *Notice biographique sur M. Tuvache de Vertville, doyen du Chapitre et vicaire-général du diocèse de Rouen.* Sous la même date parut la *Vie de M. l'abbé Lefebvre, doyen de Darnétal*, par M. Godefroy, curé de Bonsecours. Le public put lire, en 1856, la seconde édition de l'*Essai sur le Chapitre de Rouen pendant la Révolution*, que l'abbé P. Langlois lui offrit.

Digitized by Google

S'il nous était permis de nous citer nous-même, nous dirions qu'en 1860, nous avons livré à la presse dans le *Calendrier normand et Analectes*, plusieurs pièces qui se rapportent aux mêmes circonstances, comme la *Lettre écrite par Pierre Jacques Châtel, curé de Belleville-sur-Mer ; l'abbé Clément et les Clémentins ; Notice sur M. l'abbé Dupré, ancien curé de Saint-Gervais de Rouen ; Dominique de la Rochefoucauld.* En 1862, M. l'abbé Simon, curé de Doudeville, a inséré dans son second volume de l'*Inventaire des Archives du doyenné de Doudeville*, *Dix mois d'exil*, analyse du curieux *Journal de l'émigration de Jacques Robert Bouic*, mort curé de Hautot-Saint-Sulpice. Mais en citant les publications de notre époque qui ont trait aux années révolutionnaires, on ne saurait oublier M. l'abbé Cochet, lequel, dans ses *Eglises des arrondissements du Havre, de Dieppe et d'Yvetot*, a su mettre en lumière les abbés Anfray, Gigot, Pottier, Lemarchand, Bruzent, Beuzelin, Saffray et Lemonnier au Havre, l'abbé Holley à Vergetot, l'abbé Dumesnil à la Mailleraye, les abbés Lebay et Leblanc à Veules, l'abbé Auvray à Hautot, etc., et surtout l'abbé Joseph-Clément Briche, supplicié à Dieppe, également illustré dans la *Galerie Dieppoise* en 1862. Ce même abbé Briche a encore rencontré en M. l'abbé Decorde, curé de Bures, historien du pays de Bray, un digne apologiste de son martyre dans l'*Essai historique et archéologique sur le canton de Neufchâtel*, ouvrage où nous trouvons en outre, qu'à cette époque de délire, le château de Mesnières renfermait prisonniers près de deux cents prêtres et nobles. Enfin, nous savons que Nicolas Béné, originaire de Buchy, qui fut sacrifié dans notre ancienne paroisse de Limay près Mantes, dont il était curé, aura bientôt, dans son successeur actuel, un narrateur fidèle de sa vie et de sa mort.

Malgré ces nombreuses notices que nous venons d'indiquer, il s'en faut pourtant que le diocèse de Rouen ait complété ce qu'il pouvait avoir à présenter sur le temps de la Terreur, comme sur l'émigration et la déportation. Il suffira d'ouvrir le *Martyrologe du Clergé français pendant la Révolution*, pour en rester convaincu.

Ce petit volume, publié en 1840, ne nous fournit pas moins de soixante-quinze noms de prêtres et de religieux du premier diocèse de Normandie,

Digitized by Google

ayant souffert la mort pour la foi. Et quelle liste nombreuse de confesseurs ne faudrait-il pas y joindre ?

Aussi, est-ce un bonheur pour nous, quand il nous tombe sous la main quelque volume ou quelque manuscrit propres à combler les nombreuses lacunes que laisse ici notre histoire diocésaine. Nous arrivons au fait.

En ce moment, nous relisons avec délices un volume in-8°, que nous avons découvert fortuitement et dont voici le titre : *Six années de la Révolution française* ou *Précis des principaux événemens correspondans à la durée de ma déportation, de* 1792 *à* 1797 *inclusivement, par F. D*****, prêtre, mort en* 1798. L'intérêt qu'offre ce récit nous a porté à rechercher quel fut l'auteur de ces pages. Le *Manuel du Bibliographe Normand*, qui fait la principale gloire de M. Ed. Frère, la *Biographie Normande* de M. Th. Lebreton, et le *Martyrologe du Clergé français pendant la Révolution*, nous ont aidé à découvrir que ce volume a pour auteur François *Delestre* ou *Delaître*, sur lequel nous avons butiné les renseignements qui vont suivre.

François *Delestre* naquit à Neufchâtel-en-Bray vers 1761. Pendant sept ans, il desservit une paroisse de campagne que nous ne connaissons pas ; mais en 1791, lorsqu'il refusa le serment à la Constitution civile du clergé, il était principal du collége de sa ville natale. Ayant passé six ans de l'émigration en Angleterre, dans les Pays-Bas et en Allemagne, il revint en France après le 18 fructidor an V. Atteint par la loi qui frappait tout prêtre rentré dans son pays sans autorisation, il fut condamné à la déportation, conduit à Rochefort et embarqué le 12 mars 1798. Arrivé à Cayenne dans le courant de juin suivant, il venait de passer dans le canton de Makouria, qui lui avait été assigné pour résidence, lorsqu'il fut saisi d'une fièvre violente et putride, à laquelle il succomba le 6 août de la même année. Il était âgé de trente-sept ans. Son ouvrage, imprimé en 1819, a été mis en ordre et publié par un parent, M. Delestre-Boulage, né aussi à Neufchâtel, auteur et éditeur de plusieurs volumes.

Parcourons maintenant sommairement cet écrit et donnons-en le résumé. François Delestre, réfugié d'abord à Rouen, constate que cette grande cité était, jusqu'en septembre 1792, une des plus sûres et des plus paisibles de

Digitized by Google

France pour les *réfractaires*. Mais après le massacre des Carmes et de l'Abbaye, il fallut songer à laisser notre capitale Normande. L'abbé Delestre se dirigea donc sur Eu et s'embarqua au Tréport par une nuit obscure.

Arrivé à Douvres, il se décida, comme beaucoup de ces confrères, à ne pas rester en Angleterre ; et malgré une tempête épouvantable, il gagna Ostende, puis Bruges, Gand et Bruxelles.

Un comité de bienfaisance établi à Gand envoya l'abbé Delestre avec dix autres confrères à l'abbaye cistercienne de Baudeloo, située dans la ville même, où on leur offrit l'hospitalité. Cependant, à l'approche des républicains français, nos émigrés furent contraints à fuir par Locres, Hulst, Middelbourg jusqu'à Flessingue, où ils séjournèrent. C'est en ce lieu qu'ils apprirent la mort cruelle de Louis XVI.

Après quelques revers éprouvés par les Français, nos voyageurs ne se firent pas prier pour retourner à Baudeloo, dont l'abbaye avait beaucoup souffert. Ils quittèrent de nouveau en toute hâte ce monastère le 30 avril 1794, à la suite d'une alerte, gagnant Locres, Tenremonde et la route de Malines. Ils se rassurèrent pourtant et revinrent à Baudeloo. Le 23 juin suivant, l'arrivée des patriotes obligea François Delestre et un compagnon d'infortune à laisser pour toujours Baudeloo ; après avoir erré assez malheureusement quelques jours, ils arrivèrent à Malines, où ils s'embarquèrent pour Louvain ; à la suite de diverses haltes plus ou moins favorables dans les presbytères, ils atteignirent Ruremonde.

Le mardi 1er juillet, nos pélerins se mirent en route pour Venloo, où les Pères de la Croix leur firent un excellent accueil ; rendus à Gueldre, les Carmes à leur tour les reçurent affectueusement ; enfin, ils atteignirent le Rhin à Wesel, où les Dominicains les logèrent ; puis, à quelques lieues, des Augustins leur donnèrent à souper et les congédièrent un peu lestement.

Le 7 juillet, ils entraient à Borcken, le 8 à Koesfeld, ensuite à Munster, où l'organisation charitable du baron de Furstenberg, vicaire-général de l'évêque, fit indiquer à nos exilés un asile au Chapitre de Cappenberg. Ils gagnèrent cette résidence le 12 du même mois.

Notre spirituel abbé Delestre esquisse une peinture très fine du prévôt

Digitized by Google

de Cappenberg, à l'occasion de la réception qu'il leur fit du haut de sa grandeur. Le digne homme ne survécut pas longtemps à l'arrivée de nos prêtres; à la fin de l'année, il mourut et fut remplacé par un titulaire d'une bienveillance telle quelle.

Dans le courant de 1797, la troisième année de son séjour à Cappenberg, dont il raconte certains détails, l'abbé Delestre écrivait ces lignes en terminant : « ... Plusieurs de mes confrères sont déjà repartis. Si le Ciel que j'implore » ne met point d'obstacles à mes projets, mon intention est d'entreprendre » sous peu le même voyage. De retour en France, après soixante-cinq mois » d'exil, rendu à mes parents, à mes amis et à moi-même, je varierai l'uni- » formité de ma retraite en lisant, de temps en temps, quelques pages de ce » mémoire... » A ce passage expansif, où se peint si bien notre exilé, l'éditeur a joint cette douloureuse note : « ... L'auteur n'a pas joui de ce » bonheur si simple qu'il espérait goûter dans sa patrie. A peine eut-il » touché le sol natal, qu'il fut arraché de nouveau à sa famille et peu de » temps après, transplanté dans les déserts de la Guiane... »

Tel est le récit abrégé de l'abbé Delestre, en ce qui le concerne; qu'on ne croie pas toutefois que les 428 pages du volume soient uniquement consacrées à raconter ses voyages et ses angoisses; ce prêtre intéressant entremêle son narré de réflexions judicieuses et de pieuses considérations qu'on parcourt avec satisfaction. Il parle souvent du mouvement des armées, des victoires et des revers de nos républicains et des alliés. Il donne son sentiment sur Louis XVI, l'archiduc Charles, Dumouriez, Robespierre et même sur Mme de Genlis et Buonaparte. Il décoche certains traits piquants contre les prêtres *jureurs*, l'empereur Joseph II et l'assemblée d'Ems : alors, il exagère quelquefois. M. de Pradt, à cette époque grand-vicaire de Rouen et qui pouvait bien mériter déjà la censure, reçoit sa critique en passant. Mais l'abbé Delestre excelle quand une scène plaisante vient faire diversion à sa position attristante. C'est ainsi qu'il décrit avec entrain la fête du *premier de Louvain*, la procession *mouillée* de Cappenberg, la danse burlesque que lui offre une communauté. Il ne peut s'empêcher de rire et de porter le lecteur à l'imiter en nous montrant son hôtesse *pleurant sur la perte de trente jam-*

Digitized by Google

bons, au milieu d'une ville en désastre. Il ne ménage à l'occasion ni les Hollandais, ni les Allemands : « Les troupes des premiers, dit-il, reculent, « *selon l'usage*. » — « En Allemagne, écrit-il ailleurs, on délibère en buvant » et l'on assure que les délibérations en valent mieux... »

En somme, le volume que nous venons d'analyser est incontestablement intéressant et nul doute que sa rareté ne le fasse un jour rechercher, jusqu'à ce qu'un amateur des mémoires sur cette époque le fasse réimprimer pour le redonner au public.

L'abbé MALAIS.

Digitized by Google

CHRONIQUE NORMANDE.

INSCRIPTION DU CŒUR DE CHARLES V DANS LA CATHÉDRALE DE ROUEN. — Tous nos lecteurs ont connu l'heureuse découverte qui fut faite l'an dernier du caveau du roi Charles V dans le chœur de la cathédrale de Rouen. Cette recherche et cette reconnaissance avaient pour but principal de s'assurer de la possession non interrompue du royal dépôt qui fut confié il y a cinq siècles à la garde de l'église de Rouen. La conséquence de cette certitude acquise devait être une inscription commémorative que l'on désirait enfin placer sur le cœur du plus sage des rois de France.

Cette inscription, œuvre collective d'un comité d'épigraphistes désigné par Mgr l'archevêque de Rouen, a été placée au mois de février dernier et elle est ainsi conçue :

SVBTVS CONDITVR
COR
CAROLI V
FRANCORVM REGIS SAPIENTISSIMI
ANTEA DVCIS NORMANNIAE
QVI ECCLESIAM HANC METROPOLITANAM
VT PRAE CAETERIS VIVVS AMAVERAT
ITA MORIENS MELIORIS PARTIS SVI
HAEREDEM FECIT.

DEPOSITVM
ANNO REPARATAE SALVTIS MCCCLXXX
RECOGNITVM AC DENVO RECONDITVM
ANNO MDCCCLXII.

N'omettons pas de dire que cette épitaphe est surmontée d'un cœur couronné, arme parlante de cette catacombe royale. La couronne fleurdelisée est celle de nos anciens rois telle que la donne Montfaucon dans ses *Monumens de la Monarchie françoise.*

Digitized by Google

SVBTVS CONDITVR

COR

CAROLI V

FRANCORVM REGIS SAPIENTISSIMI

ANTEA DVCIS NORMANNIAE

QVI ECCLESIAM HANC METROPOLITANAM

VT PRAE CAETERIS VIVVS AMAVERAT

ITA MORIENS MELIORIS PARTIS SVI

HAEREDEM FECIT.

DEPOSITVM

ANNO REPARATAE SALVTIS MCCCLXXX

RECOGNITVM AC DENVO RECONDITVM

ANNO MDCCCLXII.

Digitized by Google

Digitized by Google

La plaque de marbre blanc mesure 1 m. 30 c. de hauteur, 94 c. de largeur et 5 c. d'épaisseur. Les lettres, admirablement gravées, sont de plus remplies d'un mastic noir d'un excellent effet. Il serait difficile de trouver une inscription tracée avec plus de soin, distribuée avec plus de goût. Personne, du reste, ne sera surpris du mérite de l'exécution quand on saura que ce travail est sorti des mains de M. Barthélemy, artiste vraiment digne du moyen-âge et comprenant si bien les chefs-d'œuvre qu'il nous a laissés.

Remercions aussi S. G. Mgr l'archevêque de Rouen de l'heureuse pensée qu'il a eue de renouer la chaîne des souvenirs, de raviver l'expression de la reconnaissance envers un prince dont les bienfaits vivent encore dans les revenus de l'Hôtel-Dieu, ce patrimoine sacré des pauvres que toutes nos révolutions ont épargné. Monseigneur a voulu prouver que si la reconnaissance était exilée du reste de la terre elle trouverait un refuge dans l'Eglise.

LE CŒUR DE MESSIRE D'AUBIGNÉ, ARCHEVÊQUE DE ROUEN. — L'histoire de ce cœur est assez singulière et la révélation de son existence est parvenue jusqu'à nous par le plus grand des hasards. Nous allons exposer en peu de mots l'un et l'autre incident.

Messire Claude-Maur d'Aubigné, d'abord évêque de Noyon et en cette qualité l'un des six pairs de France ecclésiastiques, fut désigné par Louis XIV pour le siége de Rouen le jour de Noël de l'an 1707. Le grand roi appelait ainsi un parent de Mme de Maintenon à recevoir la succession de messire Nicolas Colbert, le fils du ministre à jamais célèbre.

M. d'Aubigné prit possession personnelle de son siége le 10 juillet 1708, et après l'avoir occupé onze ans, il mourut à Rouen le samedi 22 avril 1719.

Dès le lundi 24, les chanoines de la cathédrale l'inhumèrent sans pompe dans le caveau des cardinaux d'Amboise. Cet enterrement précipité avait eu lieu pour ne pas se soumettre à d'anciens usages qui voulaient que le corps du prélat fût porté aux abbayes de Saint-Ouen et de Saint-Amand, et que messieurs du chapitre fissent quelques actes de déférence envers les moines de Saint-Ouen.

Digitized by Google

Ces derniers, blessés dans leurs droits et priviléges, firent appel au parlement, qui ordonna que le corps du pontife serait exhumé, afin que la cérémonie des funérailles suivît son cours ordinaire et régulier.

Fort heureusement, messire Louis d'Aubigné, sieur de Tigny, frère du défunt, avait eu la précaution d'extraire le cœur du pontife, le réservant pour l'église de sa terre. Cette circonstance dispensa des embarras de l'exhumation, car d'un commun accord on s'entendit pour rendre au cœur les honneurs qui étaient dus au corps tout entier. Le 10 mai 1719, il fut pompeusement porté en procession générale de l'abbaye à la métropole et on lui décerna tous les honneurs pontificaux; toutefois le noble viscère ne fut pas descendu dans le caveau de nos archevêques. Des contemporains nous disent qu'il fut emporté par M. de Tigny pour être déposé dans une église de ses terres (1).

Depuis ce temps on ignorait complètement ce qu'était devenu ce reste d'un évêque; car personne n'eût pu dire où était cette châtellenie de Tigny, dont le nom même s'était modifié. C'est par le plus grand des hasards que parcourant, ces jours derniers, le *Répertoire archéologique de l'Anjou*, que publie à Angers la *Commission d'antiquités du département de Maine-et-Loire*, nous y avons lu un article de M. Godard-Faultrier sur la bénédiction de la nouvelle église de Tigné (canton de Vihiers, arrondissement de Saumur).

A cette bénédiction, qui fut faite le 11 février dernier, par Mgr l'évêque d'Angers, « on avait répandu le bruit que Sa Grandeur devait être rejointe par un archevêque. Cette erreur, ajoute M. Faultrier, provenait d'un malentendu; en effet, quelques personnes sachant que dans l'ancienne église reposait le cœur de Mgr Claude-Maur d'Aubigné, archevêque de Rouen au XVIIIe siècle, s'étaient préoccupées de savoir où on le transporterait; de là le quiproquo. »

Profitant de cette circonstance, notre confrère de l'Anjou nous entretient de la pierre sépulcrale qui, dans l'église de Tigné, protégeait le cœur du prélat rouennais, et il donne l'inscription qui la recouvre. En voici le texte :

(1) Voir *Revue rétrospective*, p. 14, dans la *Revue de Rouen* de juin 1837.

Digitized by Google

« Cy-gît le cœur d'illustrissime et révérendissime père en Dieu Mgr Claude-
» Maur d'Aubigné, archevesque de Rouen, pair de France, mort à Rouen,
» le 22 avril 1719. Priez Dieu pour son âme. »

Pour donner plus d'intérêt à ce fait historique local, M. Faultrier a cru devoir joindre l'acte d'inhumation du cœur du pontife rouennais, extrait des registres déposés à la mairie de Tigné. En voici la teneur :

« Le vingt-troisième jour d'avril mil sept cent vingt, a été, à la prière
» de nous, curé soussigné, par Mre François Le Rayer, docteur de Paris,
» curé de Saumur, inhumé dans l'enclos du grand autel de ce lieu le cœur
» d'illustrissime et révérendissime père en Dieu messire Claude-Maur
» d'Aubigné, archevesque de Rouen, primat de Normandie, pair de France,
» décédé à Rouen, le ..... jour d'avril mil sept cent dix-neuf, en présence
» de messieurs les curés et prêtres de ce lieu et autres.

» Signé : J. Régnier, prêtre; Guibert, prêtre;
» M. Poitou, curé de Tigné, et F. Le
» Rayer, curé de Saumur (1). »

Que nos compatriotes ne s'inquiètent pas de ce que sont devenues ces reliques normandes au sein de cette pieuse province d'Anjou, jadis soumise comme nous au sceptre des Plantagenet. Le respect des souvenirs est grand dans ce pays éminemment religieux et chevaleresque; aussi les habitants de Tigné, heureux de posséder le reste d'un pontife qui les a aimés, ont résolu de placer prochainement son cœur dans la vieille tour romane de leur ancien clocher, tour qui est conservée et dont on va faire une chapelle stationale.

Nous nous permettrons de féliciter ici les autorités et les habitants de Tigné du culte qu'ils ont voué aux souvenirs et aux restes de ceux qui, après avoir été nos pères dans la foi, dorment du sommeil de la paix, *qui nos præcesserunt cum signo fidei et dormiunt in somno pacis.*

RÉTABLISSEMENT DE L'INSCRIPTION COMMÉMORATIVE DE LA BATAILLE D'ARQUES. — Depuis un demi-siècle les lieux témoins de combats mémorables ou con-

(1) *Répertoire archéologique de l'Anjou,* numéro de mars 1863, p. 148-149.

Digitized by Google

sacrés par de grands souvenirs historiques ont été l'objet d'une distinction spéciale et d'un honneur particulier. Il en a été à peu près ainsi par toute la France, nous le pensons du moins; mais ce dont nous sommes certain, c'est que sur ce point la Normandie a grandement donné l'exemple. Sans examiner en aucune manière si le mouvement est parti de notre province, nous pouvons du moins constater les progrès qu'il y a faits.

Ce fut sous le premier Empire que commença cette série de manifestations dont le champ de bataille d'Ivry fut le premier théâtre. Depuis lors, nous avons vu M. de Caumont réhabiliter successivement nos divers champs historiques. C'est ainsi que le 25 août 1834, il inaugurait à Formigny une borne commémorative de la bataille de 1450. Au Val-des-Dunes, il signalait le lieu où Guillaume-le-Bâtard dompta, en 1047, ses barons révoltés. Puis vint le tour de Cocherel où, le 16 mai 1364, Duguesclin avait commencé par la victoire le règne fortuné de Charles V. Enfin des inscriptions en lettres d'or ont reporté notre attention sur Gisors, sur Dives, sur Saint-Valery-en-Somme. A Gisors, Philippe-Auguste reçut une heureuse hospitalité; à Dives, notre immortel Guillaume réunit une armée pour la conquête de l'Angleterre; des bouches de la Somme sortit une escadre de quatre cents voiles pour jeter sur la plage de Pavensey les futurs vainqueurs de Harold et des Anglo-Saxons (1).

La ville de Dieppe avait pour ainsi dire préludé à cette honorable marche. Voisine du champ de bataille d'Arques, et visitée par les derniers descendants du vainqueur de la Ligue, elle songea, dès 1827, à glorifier par une pyramide le fait d'armes qui a immortalisé le nom d'un bourg de Normandie. Le 6 septembre 1827, après avoir donné devant l'hôte auguste qui l'honora plusieurs fois de sa présence, le simulacre de la journée du 21 septembre 1589, elle décida l'érection d'un monument commémoratif et en fit les frais au moyen d'une souscription locale.

Deux ans plus tard, en septembre 1829, la pyramide était debout, l'inscription gravée et le monument inauguré. Peu de temps après la Révolu-

(1) *Bulletin monumental*, t. Ier, p. 143; t. VII, p. 184-87; t. XI, p. 540, 583, 617, 642, 670; t. XIII, p. 675, t. XV, p. 145.

Digitized by Google

tion de 1830 éclatait, et une main obscure et inconnue venait dans l'ombre briser la table de marbre qui rappelait et le combat de 1589 et la fête de 1827 (1). Depuis ce moment la colonne était demeurée silencieuse.

L'attention de M. le Sénateur-Préfet de notre département ayant été appelée sur cette lacune monumentale, l'honorable magistrat s'empressa de prendre les ordres de S. M. l'Empereur. L'auguste historien de César qui porte à nos souvenirs nationaux un si vif intérêt, exprima le désir que l'outrage fait à l'un de nos monuments historiques fût promptement réparé. Par suite de ce vœu, venu de si haut, l'inscription commémorative suivante a été placée ces jours derniers à la base de la pyramide de pierre qui domine la vieille Maladrerie de Saint-Etienne, autour de laquelle se rencontrèrent les deux armées.

BATAILLE D'ARQUES
LE XXI SEPTEMBRE MV^cLXXXIX.

—

CE MONUMENT A ÉTÉ ÉRIGÉ
PAR SOUSCRIPTION, OUVERTE LE 6 SEPTEMBRE 1827
SUR LE CHAMP DE BATAILLE D'ARQUES,
EN PRÉSENCE DE S. A. R. MADAME LA DUCHESSE DE BERRY
ET DE S. A. R. MADEMOISELLE.

—

RESTAURÉ PAR ORDRE
DE S. M. L'EMPEREUR NAPOLÉON III.

Hâtons-nous de dire que ce n'est pas seulement de nos jours que les lieux témoins de grands événements sont recommandés à la mémoire des hommes. Le moyen-âge avait eu aussi cette pensée et l'avait traduite à sa manière. Dans les plaines arrosées du sang des humains, il plaçait une croix d'expiation, un prêtre pour la prière, un autel pour le sacrifice. C'est ainsi que le Conquérant de l'Angleterre assit sur les collines de Hastings l'Ab-

(1) P.-J. Feret, *Histoire des Bains de Dieppe*, p. 140.

Digitized by Google

baye de la Bataille, que le comte de Clermont érigea dans les champs de Formigny une chapelle *en l'honneur de Monsieur Sainct Louis, chef et protecteur de la couronne de France*, et que le pays de Caux montra longtemps les *croix du sire de Bréauté* et *du grand Pevrel*, ces chevaleresques ennemis des Anglais. Les bonnes pensées sont de tous les temps et de tous les pays.

DÉCOUVERTES DE MONNAIES ROMAINES DANS LA SEINE-INFÉRIEURE. — Vatteville est un lieu fécond en antiquités romaines. Le territoire de la commune et la forêt de Brotonne, l'antique *Arélaune*, sont des sources qui de longtemps ne seront pas épuisées; aussi nous n'avons pas été surpris d'apprendre par M. le docteur Gueroult, de Caudebec, qu'il venait d'y récolter un moyen bronze de Septime-Sévère (197-211).

Ce qui est plus rare et moins facile à expliquer, c'est la présence à Graimbouville d'un sol d'or de Tibère (14-37) pesant près de 8 grammes. Cette belle pièce, parfaitement conservée, qui portait trace de surfrappe, a été recueillie sur une taupinière dans un champ situé entre l'église de Graimbouville et le château de Goustimesnil.

Mais la dernière découverte et la plus importante de toutes a été faite le mois dernier par un fermier de Beaumont, près Eu, l'antique *Augusta*. Cet homme, labourant un champ situé près des belles ruines romaines du Bois-l'Abbé, explorées en 1820 par M. Estancelin et déblayées de nouveau en 1861 par M. G. Fauquet, de Rouen, a rencontré avec sa charrue un vase de bronze qu'il a malheureusement brisé. Ce vase contenait 1,040 petites monnaies en billon toutes du milieu du IIIe siècle. Neuf nous ont été présentées; elles portent les noms de Valérien (260-67), de Postume (267-70), de Gordien, de Gallien (260-67), et de Salonine.

Ces sortes de découvertes ne sont pas sans exemple dans nos contrées, surtout aux environs des villes romaines. En 1846, on trouva à Caudebec-lès-Elbeuf, l'ancienne *Uggate*, une cachette de 8,100 monnaies aussi en billon, de petit module et de la même époque (260-70). C'était le moment de la guerre des dix tyrans, lutte intestine dont la Gaule fut surtout le théâtre; de là les inquiétudes bien naturelles des gallo-romains nos pères et les

Digitized by Google

précautions qu'ils prirent, précautions dont les traces sont arrivées jusqu'à nous.

CERCUEIL DE PIERRE TROUVÉ A MARTIN-ÉGLISE, PRÈS DIEPPE. — Depuis environ vingt ans, le cimetière qui entoure l'église de Martin-Eglise, près Dieppe, a fréquemment donné des objets de l'époque mérovingienne et du moyen-âge. C'est le fossoyeur, en creusant les tombes, qui fait la plupart de ces découvertes.

Pour la période chrétienne du moyen-âge, il a trouvé des cercueils en moëllon faits de plusieurs morceaux et présentant pour la tête une entaille circulaire. Nous attribuons aux XIe, XIIe et peut-être au XIIIe siècle ces sarcophages communs dans nos contrées, puisque depuis huit ans ils nous ont apparu à Bouteilles, au Petit-Appeville, à Etran, à Rouxmesnil, à Jumiéges, à Saint-Wandrille et à Bonne-Nouvelle, près Rouen.

Ce même fossoyeur a également rencontré bon nombre de vases en terre blanche, forés et encore remplis de charbon de bois. L'un d'eux était un superbe pichet en terre blanche recouvert d'un beau vernis verdâtre. Je le crois du XIVe siècle.

Ce même terrassier a surtout recueilli des vases francs des périodes mérovingienne et carlovingienne. Tous sont en terre noire recouverts de mine de plomb et quelques-uns présentent des ornements romans marqués à l'estampille. Avec ces vases il a été recueilli des objets de fer et de bronze. Le fer consistait en sabres, couteaux et plaques de ceinturon ; le bronze était représenté par des boucles et des fibules; enfin il y avait aussi des perles de verre et de succin.

En 1858, il a même été ramassé un quinaire d'argent de Constantin ou de ses fils.

Déjà il avait été aperçu des morceaux de cercueils francs en pierre de Vergelé, mais au mois de mars dernier il a été rencontré un sarcophage entier. Il était plus étroit aux pieds qu'à la tête, le couvercle encore complet et d'un seul morceau était en dos d'âne, enfin la pierre était du bassin de Paris. En un mot, ce tombeau a tous les caractères de la civilisation

Digitized by Google

franque, et il doit être voisin de l'époque où notre archevêque Riculfe donna la terre de Martin-Eglise au chapitre de la métropole de Rouen (875).

Nous ne terminerons pas cette note sans remercier bien sincèrement M. le curé de Martin-Eglise du zèle qu'il met à recueillir avec soin et à conserver précieusement jusqu'aux plus petits débris que rend à la lumière le sol si exceptionnellement fertile de son cimetière paroissial.

FONDERIES DE CANONS A GRAVILLE ET AU HAVRE, AU XVIIe SIÈCLE. — M. Albert Delarbre, du Havre, a acheté récemment, chez un brocanteur de Paris, un lot de vieux papiers, au milieu desquels il a rencontré une pièce curieuse au double point de vue de l'art militaire et de l'histoire locale.

Ce document est relatif à une fonderie de canons établie au commencement du XVIIe siècle sur le territoire de la paroisse de Graville, probablement auprès du vieux château dont on aperçoit encore la base circulaire ; il est intitulé :

« Extraict des payements faicts aux fondeurs de canons, tant sur leurs » gaiges que dessus leur travail, avec les payements faicts pour l'établis- » ment de la fonderie de Graville, suivant les étiquettes, certifié par le » sieur de la Rivière, commissaire de l'artillerie, ayant été commis pour » faire le dit travail par ordre de Monsieur le Commandeur. »

Cette pièce manuscrite, fort bien conservée, comprend cent dix articles, totalisés par une somme de 13,310 livres et 1 sol tournois, tant pour le salaire des fondeurs que pour l'achat des matériaux de toute espèce qui servirent à l'établissement de cette fonderie.

Elle devait avoir une certaine importance, et pourtant ni la tradition, ni l'histoire ne nous en avaient jusqu'ici révélé l'existence.

Parmi les nombreux articles de dépense énumérés dans cette longue liste, nous en avons remarqué quelques-uns qui méritent d'être cités et que nous donnons ici :

« Une ordonnance à Jehan Doullé, sculpteur, pour avoir taillé les armes

Digitized by Google

» du Roy et celles de Mgr le Cardinal, pour ce vingt-deux livres deux
» sols, ci . . . . . xxij l. ij. s.
« Une ordonnance à Monsieur Morel, au nom et
» compte du sieur Casière, la somme de six cens trente-
» quatre livres douze sols, pour l'esterin et charbon
» par lui fourni, ci . . . . . vjcxxxiiii l. xij s.
« Une ordonnance a Jehan Deshayes fermier de
» Graville, pour la somme de trois cent quatre-vingt
» livres, pour la récompense des maisons, grange et
» escuryes que l'on aurait occupé pour establir la D
» fonderye au dit lieu de Graville, ci . . . . . iiicciijxx l. »
« Trois cens soixante livres pour fournir le boys
« et construire une gallerie de soixante-quinze pieds
» de longueur et neuf pieds de largeur, ci. . . iiiclx l. »
« Un estat alloué par Monsieur le Commandeur
» pour frais de journées et charrois faits pr la d. fon-
» derie, montant à la somme de dix-neuf cens dix
» livres, deux sols, ci. . . . . xixcx l. ij s.

Cet acte porte la date de 1631, époque où le cardinal de Richelieu était au faîte de sa puissance. Gouverneur du Havre depuis quelques années, le célèbre prélat était aussi possesseur de la terre et châtellenie de Graville, que lui avait vendue, dès 1725, Jacques Ligier, escuyer, pour le prix et la somme de 245,000 livres. On ne saurait douter un seul instant que le puissant ministre de Louis XIII n'a pas été étranger à cet établissement militaire. Il est même vraisemblable que son existence est due à l'initiative de l'éminent cardinal.

Combien de temps cette fonderie a-t-elle duré ? C'est ce que nous ignorons aussi complètement qu'hier encore nous ignorions son existence. Nous ne savons également ni le nombre, ni la nature, ni la qualité de ses produits.

Cependant nous croyons pouvoir attribuer, avec quelque vraisemblance, à cette fonderie havraise une couleuvrine qui, depuis 1840, se voit au

Digitized by Google

musée d'antiquités de Rouen, mais qui précédemment se trouvait dans la cour du château du Tilleul, près d'Etretat. On assure que, plus anciennement, cette pièce, qui n'était pas seule, se voyait sur le fort de Fréfossé, dont les ruines surmontent la falaise occidentale d'Etretat : elle est en fer et pèse 1,000 kilogrammes. Sa longueur est de 3 mètres 40 centimètres; sa bouche a 122 millimètres de diamètre. Au-dessus de la lumière, on reconnaît parfaitement un H majuscule, surmontée d'une salamandre couronnée.

Cette lettre initiale, qui est celle du Havre, nous paraît indiquer le lieu de fabrication, d'autant mieux que les armes qui la surmontent sont celles que la ville Françoise du Havre-de-Grâce a reçues de François Ier, son fondateur.

Longtemps nous avions attribué cette pièce au règne, ou tout au moins au siècle de François Ier, sans pouvoir en indiquer la provenance.

Aujourd'hui nous n'hésitons pas à la reporter au règne de Louis XIII, et à l'attribuer à l'une des fonderies qu'établit au Havre le cardinal Richelieu; car l'usine de Graville nous paraît une succursale de la fonderie royale du Havre, créée par le même cardinal en 1627. Voici en quels termes l'abbé Pleuvri; historien du Havre au XVIIIe siècle, parle de cet établissement : « Dès 1627, le cardinal avait installé au Havre-de-Grâce une fonderie royale pour en tirer tel nombre de canons qu'il voudroit et les employer sur mer, selon sa prudence. J'ai vu dans le château de Caen un des beaux canons de bronze qui en furent tirés; il porte une ancre avec le monogramme du cardinal » (*Histoire, antiquités et description de la ville et du port du Havre-de-Grâce*, p. 142, 2e édition 1769). Pour nous Graville et le Havre ne sont qu'un seul et même établissement. Nous sommes donc porté à croire que notre pièce d'Etretat provient d'une des deux fonderies royales du Havre et qu'elle porte sur son âme de fer le certificat de sa provenance.

L'abbé COCHET.

RÈPERTOIRE ARCHÉOLOGIQUE DE LA SEINE-INFÉRIEURE. — MÉDAILLE D'OR. — La distribution des prix décernés aux Sociétés savantes des départements

Digitized by Google

a eu lieu à Paris, le samedi 11 avril, sous la présidence de Son Exc. M. Rouland, ministre de l'Instruction publique et des Cultes, dans le grand amphithéâtre de la Sorbonne.

A midi et demi, le ministre a fait son entrée dans la salle. Son Excellence était accompagnée des présidents de section du Comité des travaux historiques et des Sociétés savantes, des membres de ce même Comité, des membres de la Commission de la Carte des Gaules et des inspecteurs généraux de l'instruction publique.

A la droite et à la gauche de M. le ministre avaient pris place MM. le marquis de La Grange, Amédée Thierry, Milne-Edwards, Le Verrier, Dumas, Léon Renier, Victor Foucher, Gustave Rouland, Roustan, Chéruel, Guignault, Blanchard, Chabouillet, Ravaisson, Dutrey, Brongniart, du Sommerard, de la Villegille, Giraud et le colonel de Coynart.

La séance étant ouverte, Son Exc. le ministre de l'instruction publique a prononcé un discours dont les courtes citations suivantes feront suffisamment connaître l'esprit :

« ..... Messieurs, initié à tous vos travaux par les rapports fréquents que vous entretenez avec les Comités qui siégent auprès du Ministère de l'Instruction publique, habitué, par devoir et par goût, à suivre les nombreuses et intéressantes études qui forment le glorieux contingent des départements, frappé de la modestie des hommes autant que de la valeur irrécusable des œuvres, jaloux, enfin, d'associer dans une vaste et rayonnante fraternité tous les efforts de l'intelligence nationale, nous avons vivement souhaité le succès de ces réunions annuelles, dans lesquelles Paris et la province se donnent la main pour servir et propager la science. »

« ..... Marchez, Messieurs, dans la variété de vos études, dans la liberté de vos discussions; que la lumière jaillisse du choc des systèmes et de la diversité des théories. L'Institut de France applaudit à ces luttes si utiles; Paris, savant et lettré, accueille avec bonheur les intelligences d'élite que la province lui envoie et l'honneur de partager vos travaux. »

« ..... Me sera-t-il permis d'ajouter que le meilleur souvenir que je garderai des labeurs de la vie publique sera celui de ce congrès annuel des

Digitized by Google

Sociétés savantes, auquel j'aime à prédire la plus heureuse influence. Je remercie donc cordialement tous les citoyens qui se sont associés à cette entreprise de patriotisme et de progrès et qui la conduisent résolûment vers tous les résultats qu'elle promet pour le développement de la science et pour l'honneur de notre pays. »

Après ce discours, accueilli par les plus chaleureuses marques de sympathie, MM. le marquis de La Grange, sénateur, membre de l'Institut, président de la section d'archéologie ; Victor Foucher, conseiller à la Cour de Cassation, membre de la section d'histoire et de philologie ; Milne-Edwards, membre de l'Institut, vice-président de la section des sciences, ont lu des rapports résumant les travaux de leurs sections.

Après la lecture de ces rapports a eu lieu la proclamation des noms des lauréats qui ont obtenu des prix à la suite des concours de 1861 et 1862. De la liste de ces prix, publiée *in extenso* par le *Moniteur* du 12 avril dernier, nous extrayons les lignes suivantes, doublement intéressantes pour le département et pour la *Revue :*

Section d'archéologie. — Concours de 1861.

PRIX :

M. l'abbé Cochet, membre non-résidant du Comité et de l'Académie des Sciences, Belles-Lettres et Arts de Rouen.

Aujourd'hui, que Son Exc. M. le ministre de l'instruction publique a décerné solennellement la médaille d'or, juste rémunération des travaux distingués de notre savant compatriote, nous ne croyons pouvoir mieux faire que de porter à la connaissance de nos lecteurs l'*exposé même des propositions de la Commission chargée, par la section d'archéologie, de juger les envois des Sociétés savantes, lu à la séance du* 14 *juillet* 1862 *par M. Chabouillet, rapporteur, nommé par ladite Commission*, en ce qui concerne le *Répertoire de l'arrondissement de Dieppe* (*Revue des Sociétés savantes des départements*, t. VII, septembre 1862).

« La Commission propose que la médaille d'or de 1,500 fr. soit accordée au *Répertoire de l'arrondissement de Dieppe* (*Seine-Inférieure*), dont l'auteur

Digitized by Google

est M. l'abbé Cochet, membre non-résidant du Comité. Ce travail a été adressé au ministère par l'Académie des Sciences, Belles-Lettres et Arts de Rouen, qui, par conséquent, partagera le prix avec M. l'abbé Cochet, dans la proportion fixée par l'arrêté du 22 février 1858. Le *Répertoire de l'arrondissement de Dieppe* est remarquable par l'exactitude et l'abondance des informations qu'il renferme, comme par les saines doctrines qui l'ont inspiré. Un travail signé du nom si justement célèbre de l'auteur de la *Normandie souterraine* ne pouvait tromper l'attente de la Commission; mais un genre de mérite qu'elle y a particulièrement discerné et sur lequel on ne saurait trop insister, c'est l'originalité. C'est un livre entièrement neuf et qui ne doit rien, pour ainsi dire, à d'autres livres. Tout ce que M. l'abbé Cochet décrit, a été vu de ses yeux et bien vu. Aussi la Commission, qui voudrait voir cette méthode employée partout avec le même courage et le même succès, est-elle heureuse, tout en récompensant selon ses mérites le zèle et l'ardeur de cet infatigable pionnier de l'archéologie nationale, de montrer aux savants des départements avec quelle faveur le Comité considérera toujours des descriptions faites en présence des monuments. »

Je n'ai point vu la médaille. Tout ce que je puis dire, c'est que, si elle est aussi bien frappée que le rapport, ce doit être un chef-d'œuvre.

RESTAURATIONS ET VERRIÈRES DE L'ÉGLISE DE HARFLEUR. — On a dit ici, dans le dernier numéro de cette *Revue*, avec une plume éloquente et un cœur navré, comment *meurent* les églises. Plus heureux que M. l'abbé Cochet, nous n'avons aujourd'hui, grâces à Dieu, qu'à constater comment elles *revivent*. Ceci s'applique à l'église Saint-Martin d'Harfleur. Il a suffi, en effet, au curé sortant de cette église, M. l'abbé Marainne, transféré quelques mois trop tôt à la cure de Saint-François du Havre, d'un espace de temps relativement très court pour restituer à l'intéressante basilique bon nombre des principaux traits, altérés ou même effacés, de son ancienne physionomie. Qu'il nous soit permis de rappler, en peu de mots, les actes d'archéologie pratique dus au zèle et à l'initiative de M. le curé d'Harfleur.

En 1855, réparation de nervures et d'une piscine dans la chapelle de Notre-Dame-des-Flots.

Digitized by Google

En 1858-59, restauration d'une fenêtre terminale à la chapelle de la Sainte-Vierge, au bas-côté nord. Cette fenêtre est ornée d'une verrière de M. Drouin, de Rouen, qui a reçu les éloges de MM. Pottier et Darcel.

Les deux années 1859-60 voient refaire au bas-côté sud (ancienne chapelle de Saint-Martin, ancien chœur) la belle fenêtre terminale du XVIe siècle, que l'on enrichit, un peu plus tard, d'une nouvelle verrière sortie des ateliers du même peintre.

Des travaux encore plus importants signalent les années 1861-62. Un rétable du XVIIe siècle, fameux dans les annales de la localité, est transféré, du chœur où il voilait malheureusement la fenêtre, dans la nouvelle chapelle du Calvaire, où il produit le meilleur effet. « Une splendide verrière, écrivait M. l'abbé Lecomte dans l'*Echo du Havre* du 27 juillet 1862, sortie, comme ses aînées, des ateliers de M. Drouin, décore à son tour la magnifique fenêtre du chœur, qui date de la fin du XIVe siècle. Le sujet principal est la multiplication des pains, image et prophétie du mystère de l'Eucharistie. » Cette verrière surmonte à souhait un fort bel autel en pierre dans le style du XVe siècle, où le ciseau chrétien de M. Bonnet, de Rouen, a merveilleusement sculpté le divin Sauveur des hommes assis au milieu de ses apôtres. Une crédence ogivale fleurit, adossée au mur, de chaque côté de l'autel.

Enfin, en 1863, le chœur est repavé ; les deux murailles qui enclavaient le porche depuis 1809 s'écroulent pour donner accès à la nouvelle chapelle du Calvaire ; trois pierres tombales y sont incrustées dans le mur ; les fonts baptismaux sont installés vis-à-vis, dans une chapelle où l'on a retrouvé, à 20 centimètres au-dessous du sol, les vestiges d'un autel en pierre qui faisait sans doute partie des autels bénits en 1411 par l'évêque de Bangor, dont parle M. l'abbé Cochet (*Eglises de l'arrondissement de Dieppe*, t. Ier, p. 142), et l'heureuse idée de transporter l'orgue au-dessus de la porte latérale du sud, tout en développant les curieuses sculptures des boiseries sur une plus grande largeur, a rendu à l'église sa longueur et son harmonie primitives.

Voilà ce qu'a fait M. l'abbé Marainne avec dix années de temps, 20,0000 fr. d'argent, une conscience archéologique et un zèle incessant de la maison

Digitized by Google

de Dieu digne de tous nos éloges. Quand nous disions, au début de cet article, que l'autorité diocésaine l'avait appelé trop tôt à la cure de Saint-François, ce n'est pas que nous trouvions jamais trop promptes la justice et la récompense, mais nous aurions voulu que M. le curé d'Harfleur eût pu terminer l'œuvre qu'il avait si bien commencée, — fermer le sanctuaire d'une galerie pareille à celle du clocher, — entourer le chœur de grilles conformes au dessin resté dans son portefeuille, — détacher la chaire du pilier du chœur où elle heurte la vue et l'installer à l'entrée de la chapelle de Saint-Fiacre, d'où l'œil et la voix embrassent toute l'église, — puis, en dernier lieu, baisser la nef de 30 centimètres au niveau de l'ancien dallage et ouvrir au-dessus de la porte d'entrée une gracieuse rosace aux mille couleurs.... Mais puisqu'il n'a pas été donné à M. l'abbé Marainne d'achever la couronne entière, espérons, du moins, que Dieu réserve à son successeur la gloire d'en compléter les derniers fleurons.

BRIANCHON.

LE MUSÉE CÉRAMIQUE DE ROUEN. — Une nouvelle qui, en quelques jours, a fait le tour de la Normandie et qui partout a rencontré des applaudissements enthousiastes, vient de nous revenir avec ces manifestations de sympathie et de bon accueil réservées à toute œuvre intelligente et utile. Nous voulons parler de ce projet de musée céramique dont l'administration municipale prépare la création au moyen de l'achat de la magnifique collection formée avec tant de goût et de persévérance par notre savant bibliothécaire, M. André Pottier. Tout le monde a pu admirer la très remarquable exposition d'objets d'art ouverte au Palais-de-Justice il y a deux ans, lors du concours régional ; nous n'avons pas besoin d'y revenir autrement que pour rappeler la grande part que prit à cette solennité artistique la collection dont nous parlons.

L'histoire de cette manifestation pleine de spontanéité a été écrite en termes durables par la plume élégante d'un observateur judicieux et d'un véritable érudit, M. Alfred Darcel. Nul mieux que lui n'a su reconnaître dans la multitude des produits céramiques exposés ce qui était rare et pré-

Digitized by Google

cieux, et, avec une fidélité scrupuleuse, il a passé en revue toutes ces pièces introuvables aujourd'hui ailleurs que chez M. André Pottier. Nous renvoyons à la savante notice de M. Darcel ceux qui n'ont pas eu la bonne fortune d'assister à l'exposition de Rouen. On se rappelle qu'un comité spécial organisa en quelques jours cette laborieuse exhibition. Les visiteurs affluèrent, le produit des recettes fut mis en réserve pour être employé suivant la décision de ce comité. Une somme de 6,000 fr. environ resta disponible, toutes les dépenses soldées intégralement par les bénéfices de l'entreprise.

Il était juste de rendre à l'ancienne industrie de Rouen l'honneur qu'elle avait fait, après plus d'un siècle, rejaillir sur la cité. Quelques personnes émirent alors le vœu de voir fonder à Rouen un musée permanent consacré spécialement à la gloire de la faïence. Nevers, du reste, nous donnait l'exemple et ce projet réunit, nous sommes heureux de pouvoir le dire, un grand nombre de partisans. Mais avec la vogue persistante et les prix élevés payés par les amateurs, il devenait de jour en jour plus difficile d'édifier, avec des ressources modestes, un pareil monument. Ce qu'il fallait trouver, c'était un centre, un fonds de collection qu'on pût acquérir sans passer par les prétentions exorbitantes de la spéculation. Le désintéressement est une admirable vertu qui n'est pas ordinairement celle des détenteurs d'objets rarissimes; aussi dut-on chercher ailleurs qu'en des achats faits aux marchands le commencement du musée nouveau.

C'est dans ces circonstances que l'administration municipale, soigneuse de toutes les questions qui intéressent l'avenir de Rouen, jeta les yeux sur les richesses amassées par M. Pottier. Il y avait là réunis tous les éléments d'une entreprise qui, commencée d'une autre façon, présentait de sérieuses difficultés d'exécution. La proposition fut faite à notre honorable bibliothécaire de céder à la ville l'ouvrage de sa vie, et avec la plus entière générosité il accepta *sans condition*.

Maintenant la première question est résolue, mais les détails ne le sont pas; il reste au comité le soin de s'entendre avec la ville quant à la disposition des fonds qu'il tient en réserve.

Sans doute, il voudra aider à la fondation de ce musée, rêvé par quel-

Digitized by Google

ques-uns de ses membres ; mais chacun de ces derniers sera consulté, mis en demeure de donner ou de refuser son concours. Le premier pas était délicat : il fallait savoir si l'amateur consentirait à se séparer de ce qu'il possède et de ce qu'il aime. Ce point est éclairci ; il n'y a et il ne peut y avoir rien de plus avant le vote du comité. L'offre de la ville de compléter la somme réalisée est trop bienveillante pour n'être pas acceptée par tout le monde avec satisfaction. De cette manière, l'exposition faite en 1861 n'aura pas été peine perdue pour ceux qui l'organisèrent, et les noms des fondateurs du musée céramique seront inscrits à la première page d'un livre original et qui sera précieusement consulté dans l'avenir.

Bientôt, nous l'espérons, nous aurons la bonne fortune de donner ici la nouvelle de la conclusion officielle de cette affaire. Nous avons voulu aujourd'hui consigner seulement le bruit élogieux qui en a salué l'annonce, et qui prouve à notre excellent et cher collaborateur, M. André Pottier, la reconnaissance de ses compatriotes ; à M. le Maire de Rouen et à l'Administration municipale, la sympathie de tous pour ce qu'ils vont fonder.

Gustave GOUELLAIN.

Digitized by Google

BIBLIOGRAPHIE.

LUSITANIA VINDICATA (L'AFFRANCHISSEMENT DU PORTUGAL), *Œuvre de D. Manoël da Cunha*, traduite en français, avec une préface, par Jules THIEURY. — Dieppe; MARAIS, éditeur, 1863, 1 vol. in-8°.

Le livre que notre compatriote vient de traduire avec la fidélité scrupuleuse et la patience d'un archéologue exercé est le plus éclatant manifeste de cette révolution mémorable de 1640, qui replaça sur le trône de Portugal l'antique et noble famille des anciens rois de ce pays. La maison de Bragance reprend la direction des affaires dans la personne de Jean IV, et de ce mouvement spontané de la population sortent à la fois la délivrance du joug détesté de l'Espagne et l'affermissement de la nationalité portugaise.

Cette immense manifestation de l'opinion fut libre et indépendante; mais ce fait glorieux a eu ses adversaires, et c'est contre eux que fut composé le petit livre qui nous occupe et dont M. Jules Thieury a réussi la traduction avec un rare bonheur.

Mais d'abord quel fut l'homme, avant d'étudier la valeur du livre?

Manoël da Cunha, fils d'un écuyer tranchant de Philippe III, naquit à Lisbonne. Ses études furent brillantes, et les dignités vinrent de bonne heure ajouter à l'éclat de son mérite. Licencié en droit canon à Coïmbre, évêque d'Elvas, puis grand-aumônier des rois de Portugal Jean IV et Alphonse VI, il fut élu archevêque de Lisbonne le 2 octobre 1646.

Jurisconsulte et théologien, homme d'Etat autant qu'homme d'Eglise, écrivain et orateur, Manoël da Cunha sut donner à son plaidoyer une portée considérable. Les griefs de la patrie sont exposés en termes touchants et simples. La nation se plaint et justifie amplement ce qui l'irrite et l'obsède dans l'exercice de la domination étrangère. Les impôts iniques, les levées exorbitantes, rien n'est oublié dans ce martyrologe d'un peuple. Mais la partie de la discussion une fois épuisée, on ne lira pas avec moins d'intérêt celle qui renferme le récit de l'insurrection. Le comte duc Gaspar, favori de Philippe IV et bourreau du Portugal, va payer de son sang la liberté reconquise. Ce tableau ne manque pas d'originalité sous la plume vengeresse du futur archevêque de Lisbonne :

« Enfin le jour vint où nous vîmes la plus belle action dont la patrie s'honore. Les conjurés, avant de mettre la main à l'œuvre, se purifient tous par les sacrements, pour que chacun sache que leur cause est sacrée et qu'il

Digitized by Google

s'agit du salut de l'Etat; puis, s'armant secrètement, ils volent au poste convenu avec tant de calme et de résignation, qu'on ne peut méconnaître le doigt de Dieu qui les guidait. On commença par mettre à mort le plus indigne des hommes, l'odieux émissaire d'un tyran plus odieux encore, et dont les méfaits nous sont connus... Il ne prononça pas une parole : on ignore seulement si sa voix fut étouffée par la peur ou par sa conscience... La nouvelle de cette mort se répandit bientôt de toutes parts ; il ne se trouva personne pour protester contre un acte si juste, si louable, garant de la confiance au présent et de l'espoir à l'avenir, et toutes les bouches faisaient retentir les airs du cri de : *Vive Jean IV!* »

La révolution est accomplie; la mort du traître a fermé l'abîme où frémissaient toutes les colères; les propriétés sont respectées, pas un vol n'est commis.

« Il faut reconnaître en cela, ajoute da Cunha, l'intervention toute puissante de la divinité; l'amour de la liberté régnait dans tous les cœurs et y enchaînait tous les autres sentiments. »

Après la grande voix du peuple, les Etats, convoqués à Lisbonne, consacrèrent la royauté de Jean IV en janvier 1641, et l'avénement de cette fortunée maison de Bragance, dont le nom pour le Portugal est synonyme de force, de grandeur et de liberté.

Rarement on trouve des historiens comme Manoël da Cunha. Il a le style vif et ferme, sa phrase a l'allure fière des hidalgos de son chevaleresque pays. La *Lusitania vindicata* fit le tour de l'Europe du vivant même de son auteur. Des contemporains l'appellent un livre d'or, *aureum libellum*, ou bien disent qu'on la croirait l'œuvre de Tacite. Traduite en français au siècle dernier par un érudit anonyme sous la forme d'un rarissime petit in-12 de 131 pages, elle était devenue véritablement introuvable. Nous savons bon gré à M. Jules Thieury d'avoir songé à combler, par sa traduction nouvelle, une lacune importante de nos bibliothèques d'amateurs, et de nous avoir fait connaître dans D. Manoël da Cunha une de ces figures historiques qui projettent sur leur siècle un reflet ineffaçable.

Gustave GOUELLAIN.

LAURENTIA, histoire japonaise par lady Georgiana FULLERTON, traduit de l'anglais par Mme Edouard DE LABOULAYE. 1 vol in-12, 1862.

Lorsque tant d'écrits de mauvais aloi envahissent la littérature, nous croyons rendre service aux gens honnêtes en leur signalant les ouvrages qui, pour offrir de l'intérêt ne font appel qu'à des sentiments vrais, nobles et chrétiens.

Digitized by Google

De ce nombre est le livre dont nous venons de transcrire le titre. Composé en anglais par une femme d'un remarquable talent, habilement traduit par une française des plus distinguées, celui-ci possède toutes les qualités qui rendent une lecture attachante et capable de laisser dans l'esprit autre chose que des impressions frivoles ou au moins stériles.

« Bien que les événements réunis dans ce roman, — est-il dit au début de la préface, — soient pour la plupart fondés sur des faits réel, — ils ne sont pas d'une exactitude complète quant à la vérité historique et à l'ordre chronologique dans lequel ils ont eu lieu. On a essayé de tracer une esquisse de l'église du Japon au XVIe siècle, de faire connaître sous la forme d'un roman le caractère particulier des japonais convertis au christianisme plutôt que de composer un roman historique proprement dit. »

Nous transporter au milieu de cette glorieuse église qui, fondée par saint François Xavier, enfanta les plus sublimes vertus et s'éteignit, après cent ans d'existence, dans des flots de sang, tel est donc, en quelques mots, le but d'un ouvrage qui emprunte ce qu'on peut appeler un caractère d'actualité à la coïncidence de son apparition avec la canonisation des héros dont il relate les magnanimes souffrances.

Les événements réels qui composent le fond du récit offrant par eux-mêmes un ensemble dramatique on ne peut plus attachant; les personnages et les faits d'imagination ne sont là qu'à un titre secondaire, et il serait assez difficile, à moins d'entrer dans de très longs détails, de résumer la mise en scène, fort saisissante du reste, qui accompagne la principale action.

Disons seulement que l'auteur a fait, à propos des martyrs du Japon, ce que le célèbre cardinal Wiseman avait réalisé avec tant de succès dans son immortel *Fabiola* à propos des martyrs de Rome, et que la traduction s'est partout montrée fidèle interprète de l'œuvre qu'elle avait entrepris de reproduire dans notre langue.

Le nom de Laboulaye est depuis longtemps connu dans le domaine des sciences et de la publicité. D'honorables alliances l'unissent à ceux des anciennes familles normandes; naguère nous le trouvions à la tête d'une de ces charitables entreprises suscitées par la crise actuelle de l'industrie; la production littéraire auquel il est associé et que nous recommandons en ce moment ne sera pas un de ses moindres titres de gloire, et contribuera pour sa part à l'entourer de ce doux et légitime éclat qui accompagne toujours l'accomplissement d'une bonne action.

Paul BAUDRY.

ROUEN. IMP. CAGNIARD.

Digitized by Google

NOTICE

SUR DES

SÉPULTURES ROMAINES

Du IVe et du Ve siècle

TROUVÉES A TOURVILLE-LA-RIVIÈRE,

(Canton d'Elbeuf.)

J'ai à raconter ici une série de découvertes faites dans un champ fécond pour la science archéologique. Malheureusement l'origine de presque tous ces objets n'étant pas scientifique, ils perdent ainsi leur mérite principal et leur plus grande utilité. Toutefois ce sont des objets de musée, d'une valeur réelle et d'une authenticité incontestable. Ils ont été recueillis par un homme de bien, dévoué à tout ce qui est honorable et bon pour notre pays. A ce double titre, ils ont droit à toute notre sollicitude, et ils sont dignes de l'intérêt que le public porte toujours à la connaissance du passé et aux monuments de la patrie.

Depuis 1842, époque où commença le percement du tunnel de Tourville-la-Rivière, jusqu'en 1862, où nous avons fait une fouille et rédigé cette note, on n'a guère cessé de trouver à Tourville d'antiques sépultures. La sablière où se font depuis plusieurs années les principales découvertes appartient à M. Grenet, ancien banquier de Rouen, à présent rentier à Sotteville-sous-le-Val.

Avis. — A partir de la présente Livraison, la direction de la *Revue* est confiée à un Comité présidé par M. l'abbé Cochet.

Digitized by Google

Le cimetière antique, car c'en est un, est situé dans le vallon qui va vers Sotteville, au versant du coteau qui regardé l'est et le sud-est. Il touche à l'entrée du tunnel qui débouche vers Paris. C'est, du reste, à cette entrée qu'eurent lieu les premières trouvailles. On nous a assuré que les ouvriers anglais qui percèrent les puits d'extraction, recueillirent un certain nombre de pièces, qu'ils distribuèrent aux habitants du pays. Chacun en obtint quelque morceau, et on cite plusieurs personnes qui possèdent ou qui ont possédé des reliques de cette première campagne. Le Musée de Rouen lui-même ne resta pas étranger à cette moisson, et le meilleur témoin que nous puissions invoquer en faveur des trouvailles 1842, c'est la note suivante, consignée sur le registre des entrées, tenu avec beaucoup de soin par le conservateur d'alors, M. Achille Deville. On y voit figurer « cinq bracelets en bronze et des médailles de bronze d'Adrien et d'Antonin, trouvées au *Val* de Tourville, en creusant le tunnel du chemin de fer. » Malheureusement, cette note est venue trop tardivement à notre connaissance.

Une sablière, établie au nord du tunnel, a montré le plus grand nombre de sépultures. Cette carrière, exploitée depuis plusieurs années au profit de la contrée, a donné aux ouvriers, notamment au nommé Fontaine, terrassier de Tourville, des cercueils de pierre, des médailles antiques, des objets en fer et en bronze, mais surtout un grand nombre de vases en terre et en verre. Tous ces objets entouraient ou escortaient des squelettes humains.

C'est le terrassier Fontaine, ce sont surtout ses petites spéculations sur le produit du cimetière, qui ont enfin révélé cette mine archéologique.

Explorée à temps et avec méthode, elle eut rendu à la science les

Digitized by Google

plus grands services ; car il faut se hâter de le dire, les cimetières romains des trois premiers siècles ne sont pas rares parmi nous. Ils se rencontrent fréquemment et à peu près partout. Ceux du IVe et du Ve siècles ne sont pas communs, et par là-même, ils sont moins étudiés, et moins connus. Ce sont des intermédiaires entre les incinérations du Haut-Empire, et les inhumations franques, deux genres de sépultures qui sont fréquents dans nos contrées.

Une chose qui a droit de nous surprendre nous-même, c'est que depuis 1855 que nous fréquentons la ville d'Elbeuf et que nous parcourons son canton, jamais nous n'avons entendu parler, même une seule fois, des antiquités de Tourville.

Au mois de mars 1862, le terrassier Fontaine avait apporté à Rouen et remis à un marchand d'antiquités, M. Lefrançois, *rue Eeau-de-Robec*, 140, le produit de ses échanges et de ses explorations ; car il faut ajouter que le sieur Fontaine n'est pas seulement un jardinier ou un terrassier, il est aussi un brocanteur, et c'était au moyen de marchés, et parfois à l'aide de sa bêche, qu'il se procurait les éléments de son commerce.

Son premier butin archéologique consista d'abord en une vingtaine de vases de terre et de verre, dont mon ami, M. de Girancourt, conseiller général de Blangy, se rendit acquéreur, et en quelques objets debronze qui furent achetés par M. l'abbé Colas, chanoine de Rouen.

Le lot acquis par M. l'abbé Colas, se compose surtout de deux anneaux en bronze, d'un usage incertain, si l'on veut, mais qui semblent appartenir à cette famille d'armilles dont les Gaulois, nos pères, entouraient leurs bras et leurs jambes avec tant de prodigalité.

Digitized by Google

J'ai été fort surpris d'y voir trois petits objets de cuivre, que je compare à des boutons d'assemblage, et qui ressemblent à des ornements triangulaires qui terminent ordinairement le ceinturon des Francs. Ces terminaisons de ceinturon, si fréquentes dans les sépultures mérovingiennes de la vallée de l'Eaulne, n'avaient encore jamais été signalées, à ce que je sache, dans un cimetière Gallo-Romain. A Tourville, ces pièces sont au nombre de trois, comme à Envermeu et à Londinières. Mais les dernières venues diffèrent des précédentes en ce qu'elles n'ont pas de tenon foré pour laisser passer une goupille. Leur queue se termine en forme de tête de clou, comme dans les boutons antiques ou dans nos boutons d'assemblage. De plus, la plaque de cuivre triangulaire, comme chez les Francs, n'est pas unie, ainsi que cela se voit à l'époque mérovingienne. Ici elle est découpée comme une broderie ou une bordure de dentelle. Ce sont là des pièces communes quant à l'usage, mais rares par le détail de leur forme.

Quoique je sois disposé à croire qu'elles viennent de Tourville, cependant je ne puis rien affirmer, leur premier auteur étant marchand autant que terrassier, et des sépultures franques se rencontrant également à Tourville et aux environs (1).

(1) En 1857, à la côte dite de la *Callouette*, située juste en face du cimetière Gallo-Romain dont nous parlons, un cercueil en pierre du pays fut brisé en labourant. Les morceaux sortis de terre sont gisants le long d'un buisson, au bout d'un champ où je les ai vus en 1862. Ils ont 10 centimètres d'épaisseur. Le cerceuil contenait un squelette et rien de plus. On n'a fait aucune fouille autour de lui. A la fin de 1862, Fontaine a exploré deux cimetières francs. L'un était à Oissel dans une propriété nommée le Câtelier ou le Bosquet, appartenant à M. le baron Rodier. Là, il a rencontré cinq ou six cercueils en pierre et en plâtre, de grande dimension, contenant des ossements humains.

Digitized by Google

L'acquisition faite par M. de Girancourt est plus importante. Voici en quels termes il la décrit lui-même, dans une lettre qu'il a bien voulu m'adresser des Essarts-Varimpré, le 9 avril 1862.

« J'ai recueilli et acheté de divers ouvriers, par l'intermédiaire d'un brocanteur de Rouen, les pièces suivantes :

1° Un clou rouillé, à la tête plate, trouvé dans un sédiment noir de bois décomposé ;

2° Deux cruches en terre blanche avec leur vernis (n°s 2 et 9) ;

3° Deux vases de terre, l'un noir, l'autre gris (n°s 3 et 4) ;

4° Une cruche allongée en terre rouge possédant une anse (n° 1);

5° Une cruche en terre rouge avec anse (n° 10) ;

6° Une écuelle aussi en terre rouge (n° 6);

7° Un vase allongé en terre rouge sans anse (n° 11) ;

8° Un biberon en verre (n° 20) (1) ;

L'autre champ de sépulture était sur le territoire d'Orival. En cet endroit, ont été découverts environ quinze squelettes, placés à trente centimètres de profondeur, et logés dans des fosses taillées dans la roche. Une des fosses a donné une belle agrafe en bronze ciselé et étamé. L'autre contenait un sabre ou scramasaxe en fer, long de 46 centimètres, montrant deux rainures sur la lame et conservant encore le bois de la soie. La plupart de ces sépultures avaient été précédemment violées, car on a rencontré des morceaux de fer et des fragments de vases.

(1) Nous avons donné et nous donnons encore le nom de biberon à des vases de verre et de terre qui se rencontrent dans les sépultures antiques, et qui présentent à la panse une pointe forée et proéminente. Ce qui nous a surtout confirmé dans cette attribution, c'était la rencontre de ces vases faite à Cany, en 1849, dans des tombeaux d'enfants. Nous avons développé cette thèse dans un chapitre de notre *Normandie souterraine*. — Depuis ce moment, notre savant confrère M. Pottier, de Rouen, a bien voulu nous dire que, pour lui, ces vases n'étaient pas des biberons, mais des *Gottelfes*, c'est-

Digitized by Google

9° Une jatte en verre blanc à bords droits, coupés au ciseau ou à la meule (n° 17) ;

10° Quatre bouteilles en verre verdâtre de diverses grandeurs. Trois contiennent un sédiment blanc adhérent à une partie de leurs parois (n°s 13, 21, 27, 28) ;

11° Un petit pot en verre vert, au fond duquel adhéraient, sous une épaisse croûte d'oxyde de cuivre, dix-huit pièces de monnaies de bronze très minces, se brisant presque au toucher. Une seule porte quelques lettres encore visibles (n° 18). (Ces pièces que j'ai vues, me paraissent des quinaires du IIIe siècle. Je les suppose contemporains de Postume et de Tétricus) ;

12° Enfin une vingtaine de monnaies de bronze, toutes assez bien marquées. La pluplart paraissent être de Constantin. Quant au placement des vases sur les corps, les ouvriers m'ont assuré qu'il y en avait trois ou quatre avec chacun. Ils disent que les uns étaient placés vers la tête, les autres au milieu du corps. »

Après l'achat de ces divers objets par M. de Girancourt, le terrassier Fontaine continua avec plus d'ardeur des explorations qu'il trouvait fructueuses. Dans les nouvelles sépultures qui se présentèrent, on remarqua un cercueil de plomb contenant un squelette accompagné de vases en verre. C'était le second sarcophage de ce genre que donnaient les antiques sépultures de Tourville. Le plomb

à-dire des vases destinés à verser goutte à goutte des liqueurs précieuses. Ce nom étrange se lit dans une charte de 1338, délivrée par Humbert, dauphin de Viennois, et citée par Ducange. Voici le texte même du *Glossaire*, t. III, p. 544 : « *Gottelfus, vasculum unde liquor guttatim defluit, a gutta et fluere sic appellatum.* » *Charta anni* 1338, *t.* 2. — Hist. Delphin., p. 363 « *Unam navem magnam pro mensâ dominæ Dalphinæ de Vitreo..... quinque duodenas de Gottelfos, sex magnas botas ad portandum vinum.* »

Digitized by Google

du dernier cercueil, vendu à un brocanteur de Rouen, était d'une épaisseur et d'un poids considérables. M. de Girancourt en racheta 100 kil., et parmi ces divers fragments se trouvait un morceau de couvercle où l'on reconnaissait un X ou croix de saint André pratiquée à l'aide d'un instrument aigu. Ce signe a été fréquemment remarqué sur les cercueils de plomb de l'époque romaine. En 1852, nous avons observé nous-même à Rouen, sur les cercueils de la *rue d'Ernemont*, une croix de saint André du même genre. Elle était placée au-dessus de la tête du défunt. Dès 1843, M. Deville avait fait pareille observation sur un des sarcophages de plomb de Quatre-Mares. M. Godard-Faultrier a reconnu le même détail sur des cercueils romains en plomb trouvés à Angers, en 1849. Notre confrère attache à ce signe un sens caché, il croit à un symbole chrétien. Sans repousser absolument l'interprétation proposée, nous inclinons à ne pas l'adopter. De son côté, M. Deville y voit une marque destinée à indiquer la place de la tête ; nous n'avons rien à dire de cette explication.

Le 12 avril 1862, M. de Girancourt et moi, nous nous sommes rendus à Tourville, afin d'y visiter un champ si fertile pour l'archéologie. Nous avons inspecté le théâtre des diverses découvertes. Il se compose d'une sablière, d'un pré qui l'entoure et d'un petit bois-taillis qui l'avoisine. Le tout est la propriété de M. Grenet, de Sotteville, qui nous accueillit de la meilleure grâce du monde, et nous permit d'explorer son terrain, dans l'intérêt de la science.

Le terrassier Fontaine nous montra les tranchées d'où étaient sorties, disait-il, les différentes trouvailles. Puis chez lui il nous fit voir les nouvelles épaves recueillies depuis un mois. Elles se composaient d'une dizaine de vases intacts, ou légèrement fracturés. Dans

Digitized by Google

ce nombre, j'ai remarqué une jolie petite cruche en terre rougeâtre, présentant, sur la panse, deux rangs de reliefs en pâte blanche (n° 7), une charmante soucoupe rouge en terre de Samos, entourée d'ornements en creux. Ces décorations, faites à l'estampille, sont des nattes et des zigzags semblables à des dents de scie de l'époque mérovingienne. Pareils ornements se sont déjà montrés au hameau des Chenets (1) à Saint-Martin-du-Tilleul (Eure). Selon nous, c'est évidemment la transition entre l'époque romaine et la période franque.

Il y avait aussi une jolie ampoule de verre avec un col long et étroit, un ventre aplati et une anse en cou de cygne. Ce col était entouré d'un bourrelet comme d'un serpent (n° 24). J'ai remarqué un bon nombre de verres ou coupes à boire en cristal blanc, ou en verre verdâtre. Les uns avaient un pied, les autres, bombés, posaient sur un fond légèrement aplati (n°s 17 et 22).

Tous ou presque tous ces vases de verre avaient les bords nettement coupés à peu près comme à la suite d'une cassure. M. de Girancourt, qui est gentilhomme-verrier, m'a dit que cette coupe se pratiquait à l'aide d'un ciseau, pendant que le verre était encore chaud. Cette opération a lieu tous les jours dans nos verreries; seulement, pour adoucir les bords, on a coutume de les passer à la meule ou de les remettre au feu.

Déjà j'avais rencontré sur les Francs, de Martot, une coupe dont les bords étaient taillés de cette sorte ; j'avais cru cet accident le résultat d'une cassure : c'est au contraire l'effet d'un système ; mais nulle part je n'ai été à même de rencontrer autant d'échantillons de ce détail d'art ancien que dans la collection sortie des tombes de Tourville.

(1) Recueillis et conservés par M. Métayer-Masselin, archéologue à Bernay.

Digitized by Google

Tous ces vases de terre sont saturés de tartre au-dedans comme au dehors. Chez les uns, le résidu est rougeâtre et ressemble à de la lie de vin désséchée ou à du sang caillé. Chez les autres, la croûte est blanche comme un dépôt calcaire ou laiteux. Cette croûte doit être ici, comme ailleurs, un effet minéral de la décomposition du sol (1).

Outre ces vases entiers, ou presque entiers, il avait été recueilli par Fontaine une grande quantité de vases de terre et surtout de verre. Parmi les vases de terre, j'ai remarqué un fond de lagène en terre grise, les morceaux d'un pot grisâtre de terre grossière, de forme commune, ayant possédé une anse disparue, trois ou quatre pots noirs d'un type romain du Bas-Empire. Les vases de verre devaient être au nombre de 10 à 12, et d'une très grande variété. Généralement ils étaient minces, quelques-uns même étaient d'une ténuité effrayante. J'ai remarqué une ampoule à ventre aplati comme celle que M. de Girancourt avait emportée entière (n° 24). Une autre m'a paru une petite lagène comme celle qui fut trouvée il y a quelques années à Sigy, dans un cimetière romain de cette même époque. Enfin je dois citer une coupe à pied et à bord évasé comme un hanap (n° 30). Cette jolie pièce, légère comme du papier de soie, est recouverte de la plus riche irisation. Comme forme, elle ressemble à une coupe trouvée en 1856 dans les sépultures romaines d'Incheville (2).

Mais le type dominant était la coupe, ou verre à boire, avec ou sans pied (n° 17). Tous ces fragments étaient saturés d'un tartre rou-

(1) Déjà nous avons eu l'occasion de traiter de ce tartre rougeâtre que l'on trouve dans toutes les nécropoles de l'Europe occidentale aussi bien que dans les catacombes de Rome. On peut voir ce que nous en disons dans nos *Sépultures romaines, gauloises, franques et normandes*, p. 422 à 423.

(2) *Sépult. gaul., rom., franq. et norm.*, p. 424.

Digitized by Google

geâtre et terne, lequel cachait toutefois une brillante irisation ; quelques bords étaient ronds et unis, mais un grand nombre étaient coupés net, comme le vase de Martot, et par le procédé que nous avons déjà indiqué.

Il nous reste à parler à présent de la ferraille. Fontaine nous a présenté un panier à peu près rempli de forts clous et de quelques autres ustensiles en fer. Nous y avons remarqué au moins 50 ou 60 clous, longs de 12 à 15 c., ayant, les uns la tête ronde et bombée, les autres aplatie des deux côtés. Ces clous à tige carrée, gardent encore la trace du bois qu'ils ont traversé. Les planches devaient avoir de 15 à 20 centimètres d'épaisseur et je pense que plusieurs étaient collées l'une contre l'autre. Ces planches étaient celles du cercueil qui renfermait les corps et les vases. Quelques unes ont pu envelopper les deux cercueils de plomb comme cela s'est vu à Quatremares et à Ernemont de Rouen.

Quelques uns de ces cercueils devaient s'ouvrir, car Fontaine a recueilli un couplet en fer semblable à ceux qui ont été découverts en 1861 et en 1862, à la côte du Mont-aux-Malades, dans le *clos Campuley*, *rue Maladrerie* (1) (n° 32). Cette coutume d'ouvrir les cer-

(1) Dans le courant de l'année 1861 et 1862, des travaux de déblai opérés à Rouen dans le *clos Campuley*, près de la *rue Maladrerie*, ont amené la découverte d'un certain nombre de sépultures qu'il est malaisé de classer. Nous ne les avons pas vues en place, et il ne nous a été présenté d'elles que quelques pentures et des couplets en fer indiquant évidemment que les bières de bois s'ouvraient à volonté. L'absence de tout autre renseignement nous laisse incertain sur la question de savoir si ces inhumations appartiennent à des réformés du XVIe ou du XVIIe siècle ou à des gallo-romains du Ve ou du VIe siècle. La distance est grande assurément, mais l'éloignement de toute chapelle ou église ne laisse guère supposer qu'elles puissent appartenir au moyen-âge.

Digitized by Google

cueils a duré bien longtemps, car je crois en avoir trouvé trace à Etran en 1860. J'ai aussi remarqué deux anneaux de fer dont je ne puis indiquer l'usage, ignorant surtout la place d'où ils proviennent. Des anneaux pareils ont été trouvés à Envermeu et à Londinières. Ils étaient à la ceinture des francs; des analogues ont été rencontrés, en Angleterre, sur les Saxons de Wilbraham. Mais où étaient placés ceux de Tourville? A quoi servaient-ils? La réponse à tout cela dépend d'une bonne observation.

L'objet de fer le plus étrange et probablement le plus curieux qui me soit tombé sous la main venant de Tourville, fut un vase de ce métal. Malheureusement il est en morceaux, et il a été mal aisé de le rétablir. Cependant nous l'avons restitué le mieux possible. Sa hauteur est de 13 c.; son diamètre égal; sa capacité est de moins d'un litre; sa forme est celle d'une ampoule un peu écrasée (n° 31). Cet objet est rare pour nous, car c'est la première fois qu'il tombe entre nos mains. Je suppose volontiers qu'il est rare pour tout le monde, jusqu'à présent même j'oserai dire qu'il est unique.

Depuis le 12 avril jusqu'à la fin de mai, époque où je commençai mes fouilles, on remit encore à M. de Girancourt divers objets parmi lesquels se trouvaient quatre petits bronzes romains. Deux étaient de Gallien (260-68); un autre de Claude-le-Gothique (260-70) et les deux derniers de Constantin II (337-40).

La fouille que M. de Girancourt et moi avons entreprise dans les derniers jours de mai 1862 et dans les premiers jours de juin suivant, n'amena que de très faibles résultats. Nous avons constaté que le champ de sépulture était épuisé de tous côtés. Nous n'avons reconnu que des sépultures déjà entamées. L'une d'elles, à 2 m. 50 c. du sol, nous a donné un squelette orienté est-ouest. Autour de lui étaient

Digitized by Google

des clous en fer, restes évidents d'un cercueil de bois. A la hauteur des mains restaient une petite bague en bronze, un fragment de verre fin et un beau bracelet en verre noir (n° 23). Ce bracelet, aplati au-dedans, arrondi au dehors, est parfaitement entier. Il est rare par sa matière. On en signale bien quelques-uns ça et là, mais généralement ils sont incomplets.

Le 30 mai, à plus de 3 m. de profondeur, j'ai rencontré un squelette dont je n'ai bien reconnu que les jambes et une main. Les ossements étaient entourés de clous en fer longs de 7 à 8 c., restes parlants d'un épais cercueil de bois. Quant à la main, elle paraissait avoir été fermée, et ses phalanges, verdies par l'oxyde, semblaient serrer encore un grand et un moyen bronzes romains. Sur la plus grande de ces pièces, on lit clairement le nom de *Maximianus*. Des traces d'étoffe accompagnaient ces monnaies qui paraissaient avoir été enveloppées dans un tissu.

Une chose assez singulière pour un cimetière romain des bas temps, c'est que, dans la partie la plus élevée et la plus rapprochée du *tunnel*, nous avons rencontré une urne en terre grise, une *olla* rustique, véritable pot-au-feu gallo-romain (n° 33). Cette urne que nous avons recueillie entière, est encore remplie d'os brulés et concassés. Cette incinération nous paraît appartenir aux trois premiers siècles, et nous sommes disposé à conclure que le cimetière antique a servi à nos pères pendant les cinq premiers siècles de notre ère.

A propos des cercueils de plomb reconnus à Tourville, je dois noter spécialement les deux sarcophages qui se découvrirent d'eux-mêmes dans la sablière, au mois de décembre 1860, et qui furent recueillis par le père Fleury, de Sotteville-sous-le-Val. D'après les renseignements que j'ai pris auprès de ce vieux terrassier, ces deux sarco-

Digitized by Google

phages contenaient encore les corps qui leur furent confiés. L'un renfermait même une mère et son enfant. Dans l'un d'eux se trouvaient trois vases en terre et en verre. Un de ces vases ressemblait à un biberon. (Nous croyons que le vase carré n° 25 provient de ce sarcophage. Ce vase présente au fond, dans un cercle concentrique, un M majuscule (n° 29), que nous considérons comme une marque du verrier.) A côté de ces cercueils, le brave homme assure avoir recueilli deux boîtes de métal remplies de rouleaux de pièces de cuivre : « il y en avait, dit-il, par centaines et par milliers. » Il en avait conservé six qu'il m'a remises. Examinées par des numismates de Rouen, ces pièces ont été reconnues pour des quinaires de Postume et de Tétricus. Le plomb des deux coffres a été vendu 50 francs à des brocanteurs. Le métal a été payé à raison de 40 centimes le kilogramme.

Nous ne terminerons pas ce récit des découvertes de Tourville, sans remercier tout spécialement M. de Girancourt du zèle et du dévoûment qu'il a montrés pour l'étude et la conservation des objets sortis de cette mine archéologique. Mis l'un des premiers sur la trace des découvertes, il les a recherchées et acquises avec un empressement et une générosité dignes de tous les éloges. Non content de former chez lui un petit musée céramique et romain, il a désiré suivre l'exploration que M. le Sénateur-Prefet a bien voulu m'autoriser à faire. M. de Girancourt a même poussé l'obligeance jusqu'à s'associer au département dans les sacrifices que celui-ci s'imposait pour cette exploration. Enfin, mettant le comble à son dévoûment, ce généreux gentilhomme a fait dessiner et graver, à ses frais, toute la suite des objets qu'il possède, et c'est grâce à cette libéralité éclairée que nous pouvons aujourd'hui en faire jouir nos lecteurs.

L'abbé COCHET.

Digitized by Google

No 1.

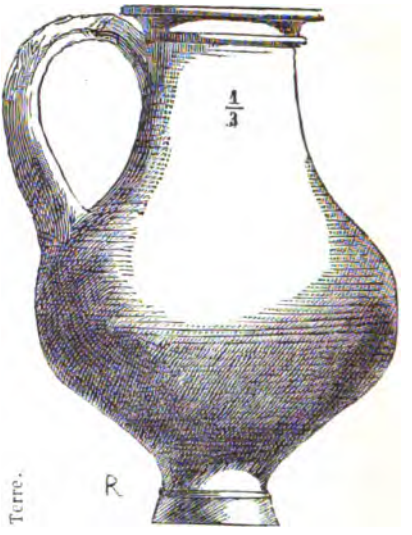

No 2.

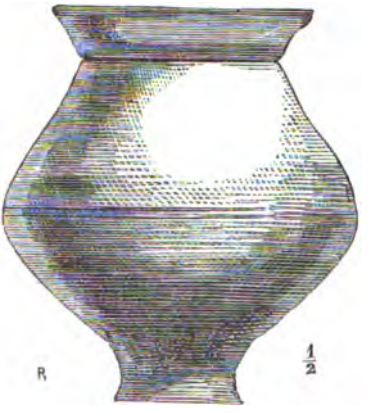

No 3.

No 4.

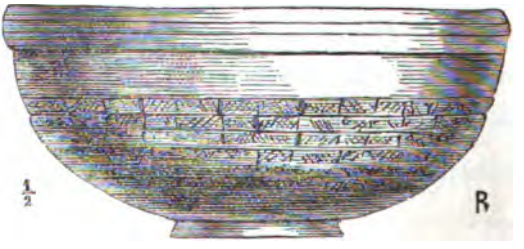

No 5.

Digitized by Google

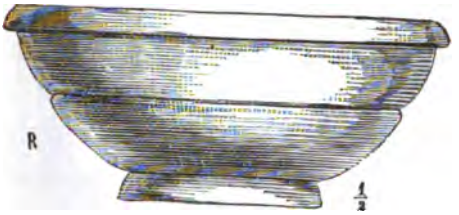

No 6.

No 7.

No 8.

Terre.

No 9.

No 10.

Digitized by Google

Terre.

No 11.

No 12.

Verre.

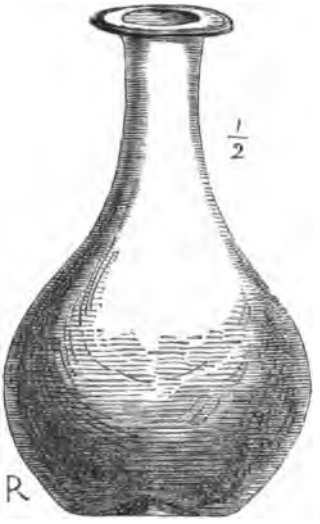

No 13.

No 14.

No 15.

No 16.

Digitized by Google

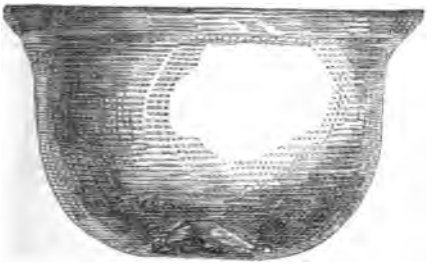

No 17.

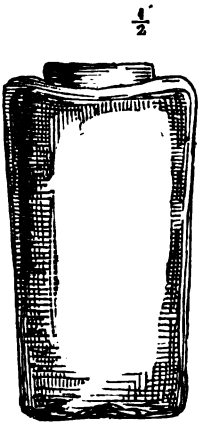

No 18.

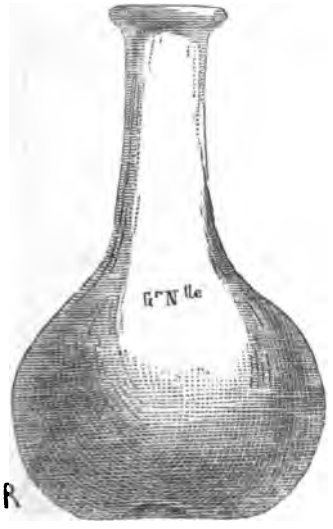

No 19.

Verre.

No 20.

No 21.

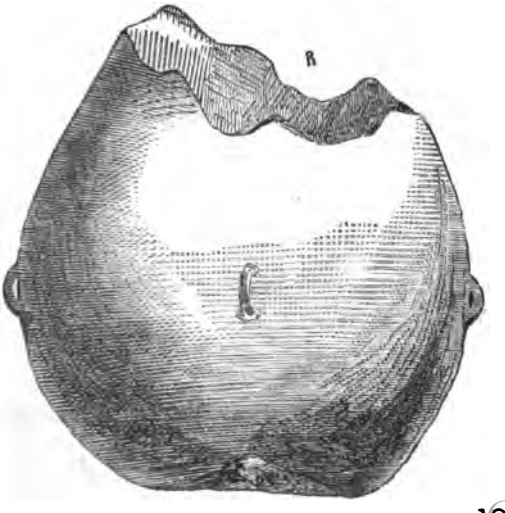

No 22.

Digitized by Google

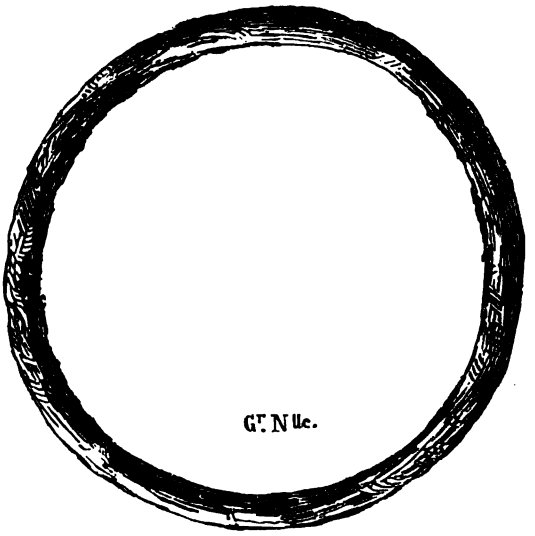

No 23.

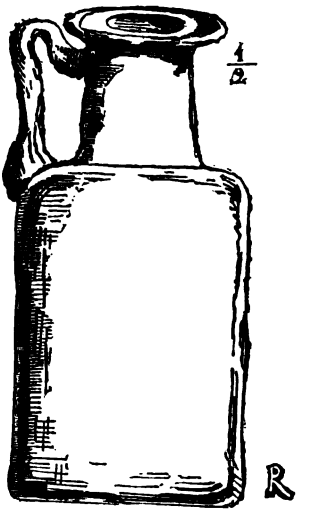

No 26.

No 24.

Verre.

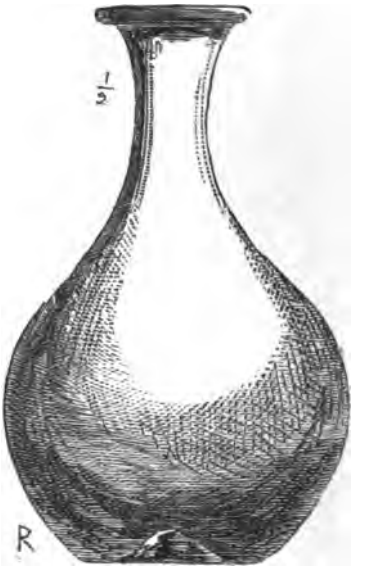

No 27.

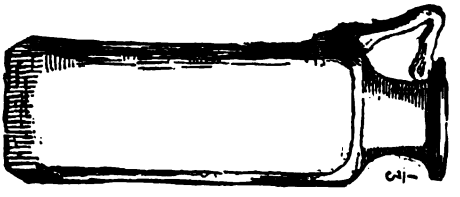

No 25.

Digitized by Google

No 28.

Verre.

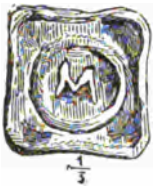

No 29.

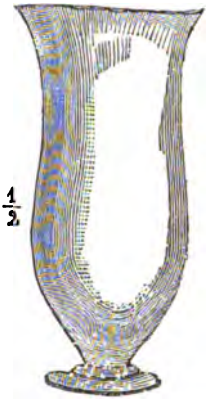

No 30.

Fer.

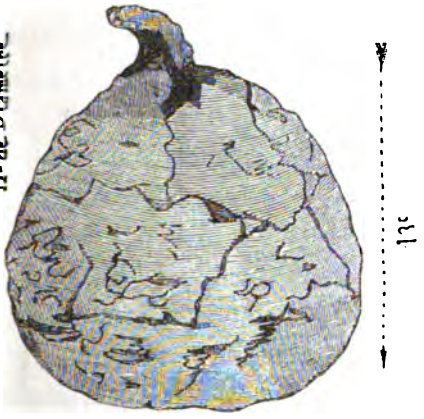

No 31.

Terre

No 34.

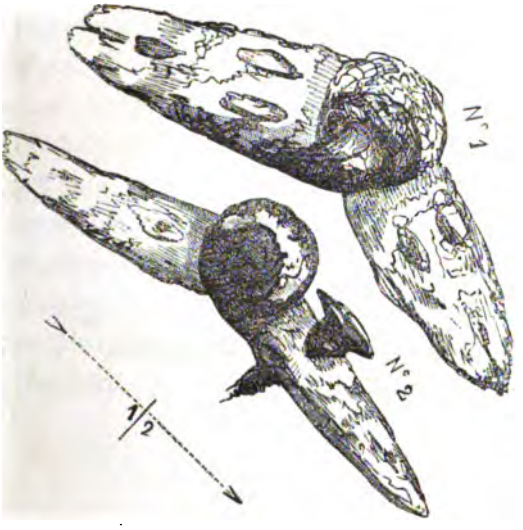

Fer.

No 39.

Digitized by Google

LE PÈRE LACORDAIRE.

Non sum liber? Non sum apostolus?
St Paul.

De tout temps le christianisme a été combattu. Il est trop en contradiction avec les bas côtés de notre nature pour ne pas soulever autour de lui d'inévitables répulsions. Mais les formes de l'attaque et de la défense varient avec les temps, avec les circonstances diverses où se trouvent placées les âmes à chaque époque. Quand tout est calme, quand le fond d'idées qui nourrit la société est un et religieux, la lutte se trouve circonscrite sur le terrain des consciences privées; aux défenseurs du christianisme, la foi et la science suffisent, avec la connaissance générale de l'âme humaine. Si le génie leur est donné par surcroît, la victoire revêt une majesté tranquille, la sécurité s'ajoute au triomphe, et Bossuet règne sur son siècle.

Mais il est des époques plus incertaines et plus troublées, où le monde s'agite comme en travail, entre des souvenirs et des espérances, dans un mélange de rêves pervers et de nobles désirs, à la fois grand et méprisable, aimable et repoussant, mais toujours digne de dévoûment et de respect, parce que la Providence travaille dans ce chaos. Enfants et héritiers du XVIIIe siècle, nous reconnaissons là notre temps. Nous avons derrière nous des ruines nombreuses, nous avons devant nous un immense horizon, des espérances sans bornes, et, avec un noble idéal, le besoin comme le devoir de reconstruire. Depuis un demi-siècle, nous y travaillons sans relâche; nous avons déjà relevé bien des murailles tombées et réparé bien des brèches;

Digitized by Google

la stabilité, tant de fois compromise, semble assise pour longtemps; et cependant, au milieu de tant d'éléments de prospérité habilement combinés, il règne dans beaucoup d'esprits une inquiétude vague, sans motifs réels, mais non sans une cause secrète. L'esprit chrétien n'est pas encore entré profondément dans notre société moderne; il n'a pas encore fécondé de son soleil et de ses eaux vives ce sol fortement travaillé : élément essentiel cependant, fondement divin hors duquel tout le devoûment et tout le génie ne peuvent que bâtir sur le sable. C'est lui qui attend la société moderne, non pour la briser et la maudire, mais pour l'asseoir en lui, pour l'affermir en la purifiant, pour confirmer enfin cette stabilité qu'elle a longtemps poursuivie à travers tant d'agitations stériles et de douloureux mécomptes. Un témoin clairvoyant et tendre des agitations et des luttes de ce temps-ci a défini la situation de la France par un mot, qui n'éveillera aucune susceptibilité politique : « Elle attend Dieu, c'est là son prétendant (1). »

Que la mission de l'apostolat chrétien s'élargit de ce point de vue! Il tient dans ses mains, non-seulement les intérêts des âmes et le sort des consciences privées, mais encore l'avenir de la société. Son rôle, à l'heure présente, est avant tout un rôle social. Mais qu'il est difficile et délicat! Il faut faire pénétrer l'esprit chrétien dans ce fond intime où réside la vie même d'une société, où se trempent ses institutions, ses lois, ce courant d'idées supérieures qui alimente toutes les intelligences. Il faut faire le discernement du bien et du mal dans une société mêlée, ménager dans les âmes les secrètes blessures, leur présenter la vérité divine par le côté le plus approprié à leurs besoins ou à leurs répugnances; ne décourager aucune espérance vraie; s'intéresser à la fois aux choses du temps et aux choses de l'éternité; porter hardiment le christianisme au grand jour des sociétés modernes, accoutumer celles-ci à la pleine lumière du christianisme, et, par cette union harmonieuse de toutes les forces vives de la terre et du ciel, arriver à remplir à la lettre la belle formule qui répond à tous les besoins du monde comme à toute l'action historique de l'Eglise : transformer sans détruire.

(1) Mme Swetchine. *Pensées*.

Digitized by Google

Tous les esprits ne sont pas propres à cette tâche : il y faut un don particulier que le génie et la sainteté même ne remplacent pas. Mais tout a sa place dans l'admirable ordonnance du travail de Dieu sur la terre ; et les esprits les moins semblables y concourent à la même œuvre par les voies les plus diverses. Les uns ont la vie cachée ; les autres travaillent au grand jour. Ceux-ci laissent après eux une éclatante lumière qui éclaire le monde pendant des siècles ; ceux-là un parfum secret qui attire quelques âmes sur leurs traces. Les uns, absorbés et bientôt transfigurés dans leur foi, ont perdu une grande partie de leur vie individuelle ; étrangers à la terre et à tous les intérêts qui divisent les hommes, l'œil fixé sur le séjour des choses qui ne changent plus, ils passent en silence, et on lit dans leurs regards une paix qui n'est pas de ce monde. Ils semblent s'être endormis un jour, comme saint Jean, sur la poitrine du Christ, pour ne se réveiller que dans l'éternité. Ils sont dans une société comme les témoins du monde invisible ; ils apparaissent aux âmes fatiguées comme un idéal de force et de beauté morale dont la vue relève et soutient. Instruments choisis de salut pour quelques-uns, ils ont peu de prise sur les masses, et ce n'est pas vers eux que se tournera le monde dans un jour de crise. Tourmenté de lueurs opposées et d'aspirations diverses, le monde, à certaines heures, a besoin de voix plus retentissantes, plus humaines aussi. Il faut qu'il sente, dans celui qui lui parle au nom de Dieu, quelque chose de son souffle et de sa vie ; il faut qu'il y ait dans sa voix des attendrissements que le monde connaisse, des souffrances qu'il partage, des aspirations qui soient les siennes, des souvenirs qui touchent son cœur, et des larmes amies qui aillent solliciter ses larmes. Il faut que l'homme ne soit pas mort dans le messager de la vérité ; que sa parole soit fière et libre ; que tous les échos de la terre jettent un son connu dans son cœur affermi et purifié par le ciel. Les hommes en qui ces conditions se rencontrent, en qui ce mélange du divin et de l'humain est arrivé à son plus haut terme, acquièrent une grande puissance sur le monde ; leur parole pénètre en souveraine, elle entraîne, elle émeut, elle règne. A l'origine du christianisme, ils ont leur représen-

Digitized by Google

tant dans saint Paul, comme les premiers dans saint Jean. Qui fut plus vivant que saint Paul? Qui fut plus fier et plus libre que lui? Bien loin que l'homme soit étouffé dans l'apôtre, sa parole inspirée reste toujours profondément humaine. Nous retrouvons en lui nos souffrances et presque notre faiblesse. Il a des accents d'une tendresse infinie ; il a les paroles de l'humilité la plus fière qui fut jamais. Ce caractère fait le charme suprême de saint Paul. Dès qu'on s'est élevé à le comprendre, on ne le lit plus sans attendrissement. Dans cette grande voix, nous reconnaissons un accent qui est le nôtre, et à qui rien de l'homme n'est étranger. Notre cœur s'ouvre, et la parole de Dieu entre à la suite de la parole de l'homme. Le mot qui nous eût laissé froid nous remue, et « c'est notre faiblesse même, comme l'a dit Lacordaire, qui est ici le char où nous montons vers Dieu. »

J'ai nommé Lacordaire, et il me semble que je n'ai pas cessé de parler de lui. Choisi de Dieu pour être l'apôtre de ce siècle, il réunissait à une intelligence parfaite des conditions de l'apostolat chrétien au temps où nous vivons, toutes les qualités qui peuvent donner à un homme l'autorité et la persuasion. Il était de cette race d'apôtres qui, depuis saint Paul, ont pu convaincre l'homme parce qu'ils lui ont parlé avec un cœur où l'homme était resté vivant, et qui ont pu donner à leur parole l'autorité souveraine, parce que le même cœur avait Dieu pour règle et pour maître. Il posséda au plus haut degré ce mélange du divin et de l'humain qui fait la force et le charme de la parole évangélique ; pendant que l'enseignement tombe d'en haut et s'impose, ce qu'il y a d'humain s'insinue dans les cœurs, les émeut, les travaille, et creuse en eux ces mille interstices qui donneront passage à la vérité.

I.

Le P. Lacordaire, par sa naissance et par ses idées, appartenait dès le commencement à la société moderne. Issu d'une famille plébéienne, la liberté, escortée de tous les souvenirs classiques, avait de bonne heure séduit son intelligence. Il était encore au collége au moment où la France, humiliée et vaincue au dehors, renaissait

Digitized by Google

au dedans, confiante dans les promesses de la Charte et dans l'avenir de sa jeune liberté ; il avait partagé les nobles illusions et les généreuses ardeurs de tous les esprits à ce moment unique de notre histoire. Mais en même temps qu'il devenait libéral, il avait cessé d'être chrétien ; la foi de son enfance n'avait pu supporter l'épreuve, alors redoutable, de l'éducation publique. Ses études terminées, Lacordaire se fit recevoir avocat, et vint bientôt à Paris. Il eut quelques succès, et s'éprit vite de la parole et de la gloire. Il avait même des accès d'orgueil naïf : « Je me suis imaginé quelquefois, disait-il, » que Dieu m'avait appelé par mon nom avant que je fusse né. — Je » me suis convaincu que le sénat romain n'aurait pas été capable » de m'effrayer. » Mais, du milieu même de cette gloire naissante, après avoir vu Châteaubriand et entendu les flatteuses prédictions de Berryer, il tombait souvent dans une tristesse découragée qui annonçait le retour de Dieu. Il se trouvait « seul, découragé, solitaire, » au milieu de trois cent mille hommes. » — « J'ai peu d'attache- » ment pour l'existence, écrivait-il ; mon imagination me l'a usée. » Je suis rassasié de tout sans avoir rien connu. Si l'on savait » comme je deviens triste ! J'aime la tristesse, je vis beaucoup avec » elle. — Où est l'âme qui comprendra la mienne, et qui ne s'éton- » nera pas que le seul mot de Grande-Grèce me fasse frémir et » pleurer? On me croit insensible. On ne distingue pas assez en » moi l'être réel et l'être fictif, ce que je suis et ce que je veux être. » Je ne sais pas, comme Sterne, pleurer devant des témoins ; j'ai » honte des larmes. Nul homme n'a plus d'énergie que moi, nul » homme n'est plus faible que moi, nul homme n'est plus audacieux, » nul homme n'est plus timide. — Je travaille, écrivait-il encore, j'ai » de l'avenir devant moi. Ils me prédisent tous un bel avenir, et cepen- » dant je suis quelquefois fatigué de la vie. J'éprouve chaque jour » que tout est vain ; je ne veux pas laisser mon cœur dans ce tas de » boue. »

Tel était Lacordaire à vingt ans ; et il me semble que l'on peut reconnaître dans ces paroles déjà éloquentes, échappées aux confidences de l'amitié, l'homme tel que les années achèveront de le dessiner, avec sa mélancolie et sa grandeur. Il y a là, dans l'inévi-

Digitized by Google

table conflit entre les aspirations généreuses du jeune homme et l'incertitude de l'avenir, entre la hauteur naturelle d'une âme qui se sent et l'inexpérience des premiers pas, entre les premières fiertés et les premières souffrances, un spectacle très digne du regard des hommes. Heureux ceux qui passent ces années fécondes dans un milieu actif et vivant, intelligent et passionné pour les grandes choses! C'est alors que les premières séductions de la vie publique s'emparent du jeune homme, que l'éloquence monte peu à peu de son cœur sur ses lèvres, qu'il se sent et qu'il se nomme; il apprend à dédaigner les frivoles agitations d'une vie sans but. Il porte son cœur plus haut et vers un autre idéal; et dans un élan trop souvent fugitif, mais que Dieu fait quelquefois durable, il voues on âme tout entière à la vérité. Lacordaire était sur le chemin de cette dernière conclusion. Déjà disposé à la religion par le vide de son âme, il y fut définitivement ramené par une série de reflexions dont nous parlerons plus loin. A vingt et un ans, il était redevenu chrétien; à vingt-deux ans, touché d'une grâce plus forte, il entrait au séminaire de Saint-Sulpice.

C'est l'honneur et l'attrait de la vérité, qu'elle respecte tout ce qu'il y a de vivant dans les âmes, et n'asservit aucune de leurs puissances. Elle développe et transforme, mais sans enchaîner ni détruire. Je ne sais rien de plus touchant que ce respect de Dieu pour l'âme de l'homme, cette délicatesse et ces ménagements que j'oserai appeler maternels et divins tout à la fois. Ah! ne prêtons pas à la vérité des allures étroites, une marche violente et sans pitié : elle n'affaiblit pas, mais elle fortifie ; elle ne ferme pas l'âme, mais elle la laisse ouverte à toutes les brises généreuses, et ne lui donne qu'une sensibilité plus grande, une plénitude plus sonore pour répondre et vibrer à leur souffle. Loin de restreindre la liberté humaine, elle la dilate et l'agrandit en épurant le regard ; selon cette merveilleuse parole de l'Evangile : « *Veritas liberabit vos.* » Dès le premier jour de sa conversion, Lacordaire comprit cette conduite de Dieu, et s'y soumit avec intelligence et respect de lui-même. Il ne se crut obligé de sacrifier aucune des idées généreuses qui depuis l'enfance avaient été le plus cher amour de sa vie. Il ne craignit pas de rester

Digitized by Google

libéral, à une époque où la liberté tenait en défiance presque tout ce qui portait le nom de chrétien ; il le resta sans arrogance et sans affectation d'une vaine singularité, mais parce qu'il ne voyait rien dans le Christianisme qui fût hostile à la liberté. D'un regard sûr et prévoyant, le jeune prêtre avait reconnu ce que presque personne encore ne soupçonnait autour de lui, la possibilité, la légitimité d'une alliance entre la liberté et la religion ; et sans s'arrêter à ce que sa position avait d'étrange tout d'abord, sentant ce qu'elle renfermait de vérité et de germes que le temps développerait, il s'était assis avec calme sur ce terrain nouveau, qui devait être celui de l'avenir. Chose rare chez un converti, il passa, sans secousse et sans ruines intérieures, des lueurs incertaines à la bienfaisante et pleine lumière. Au sortir de ce second baptême, en lui l'homme n'était pas détruit, il n'y avait que le chrétien de plus.

Le P. Lacordaire (il en avait acquis le droit) se montra toute sa vie très difficile en matière de conversion ; dès qu'il n'y trouvait pas cette dignité et cette réserve, il y refusait son estime. « L'homme converti *qui n'a pas pitié*, écrivait-il, est à mes yeux une vile créature ; c'est comme si le centurion du calvaire, en reconnaissant Jésus-Christ, s'était fait bourreau au lieu de se frapper la poitrine. »

II.

Depuis sa conversion, Lacordaire, devenu prêtre, avait vécu plusieurs années dans l'attente, cherchant sa voie, lisant beaucoup et songeant à se faire misssionnaire. Ce ne fut qu'en 1830 qu'il connut M. de Lamennais. Les ouvertures du célèbre écrivain lui révélèrent le rôle pour lequel il était fait. L'abbé de Lammennais, parti d'un pôle opposé, était arrivé aux mêmes conclusions que Lacordaire ; il voulait arracher la cause catholique à cette solidarité compromettante avec le pouvoir absolu, qui semblait son histoire depuis deux siècles ; il voulait d'un autre côté lui faire reprendre, au grand soleil de tous, cette place légitime que les passions irreligieuses persistaient à lui dénier. Le journal l'*Avenir* fut fondé dans ce but, et l'abbé Lacor-

Digitized by Google

daire devint un des rédacteurs, avec MM. de Lamennais, de Montalembert, Gerbet, de Coux.

Le programme du nouveau journal était simple et vrai : placer l'Église sur le terrain du droit commun, et réclamer sa part oubliée dans la liberté promise à tous. C'est alors que commença à se former, parmi les catholiques, ce faisceau de cœurs généreux et de nobles intelligences, ardent à réclamer et à conquérir la liberté de conscience, la liberté des ordres monastiques, la liberté de l'enseignement, tous ces droits essentiels dont nous jouissons maintenant, sans songer au prix de quels efforts, de quelles luttes et de quelles sueurs ils furent obtenus. Il faut lire les discours et les écrits du temps, et les récits encore enflammés de ceux qui en furent les témoins et les acteurs, pour connaître tout ce qui se remuait alors de vie et de jeunesse, tout ce qu'il y avait d'idéal et de nobles espérances dans ce qu'un poète a appelé :

Le bataillon sacré des âmes de vingt ans.

C'est à ce moment que le procès de l'Ecole libre amenait devant la Cour des Pairs Lacordaire et Montalembert, tous deux jeunes, tous deux obscurs, et que pour la première fois retentissaient avec éclat et la voix qui allait réveiller les échos de Notre-Dame, et cette autre voix que les assemblées politiques allaient entendre pendant vingt ans, toujours haute et fière, toujours fidèle au droit et à l'honneur. Pour nous, qui n'avons pas connu ces nobles luttes et qui ne pouvons remonter jusqu'à ces enthousiasmes qu'à l'aide de souvenirs qui ne sont pas les nôtres, qu'il nous soit permis de nous y reporter quelquefois par la pensée, et, puisant dans les enseignements du passé l'estime du présent et l'espérance de l'avenir, de rallumer la foi de nos âmes au flambeau de ces jours qui ne sont plus ! « Si cruel » que soit le temps, écrivait Lacordaire un mois après son apparition devant la Cours des Pairs, il n'ôtera rien aux délices de l'année » qui vient de passer ; elle sera éternellement dans mon cœur comme » une vierge qui vient de mourir. »

Mais au milieu de cet énivrement du combat, la juste mesure était

Digitized by Google

souvent dépassée, non-seulement dans le langage, mais même dans les idées. Commencé sous l'empire d'une idée juste, le journal l'*Avenir* n'avait pas tardé à la pousser jusqu'aux conséquences extrêmes. Sous prétexte d'affranchir entièrement l'église du pouvoir civil, on poussait à la rupture des concordats, à la suppression du traitement du clergé, à l'abandon des temples de l'Etat; la nomination des évêques par le Gouvernement était hautement qualifiée d'oppression. En même temps on tendait la main à toutes les causes libérales; on acclamait presque sans distinction tous les peuples en travail de leur liberté. Toutes les libertés étaient demandées à la fois, d'un effort généreux et prématuré. Les esprits modérés ne voyaient pas sans inquiétude l'exagération et l'enthousiasme se mêler de plus en plus à une inspiration juste dans son principe. Cette agitation entretenue au nom de la foi choquait d'ailleurs beaucoup d'idées reçues; tout l'ancien clergé, tout ce qui avait conservé la tradition calme et l'esprit modéré de la vieille église de France, s'y montrait instinctivement hostile. On s'effrayait surtout de voir ce mouvement religieux coïncider avec le mouvement révolutionnaire qui, d'un bout de l'Europe à l'autre, faisait trembler les trônes et tenait les peuples en suspens; on craignait qu'après avoir rompu l'alliance entre les idées religieuses et le pouvoir absolu, les nouveaux défenseurs du catholicisme ne vinssent à rechercher d'autres alliances également contre nature, plus compromettantes encore à bien des yeux. L'épiscopat entier gardait une attitude réservée et défiante.

Les rédacteurs de l'*Avenir* eux-mêmes commençaient à regarder devant eux avec inquiétude. Où s'arrêteraient-ils? Où les mènerait la logique de leurs idées? Ce fut le moment le plus critique de la vie de Lacordaire. Jeune, plein de convictions enthousiastes servies par une éloquence brûlante, déjà énivré par la poussière de la lutte, il était à craindre qu'il ne sût pas contenir sa force, et que son âme, jetée au milieu du feu sans avoir été bien trempée, ne vint à s'égarer dans la voie fausse qui commençait à s'ouvrir. La cause de la liberté religieuse elle-même, si belle et si sacrée, pouvait être gravement compromise, grâce au zèleintempérant et juvénile de ses défenseurs.

Digitized by Google

Mais Dieu ne fait rien à demi ; et c'est à ce moment qu'il imposa à ceux-ci cette grande tentation du respect, contre laquelle le plus illustre d'entre eux se brisa. Je n'ai pas à raconter ici cette chute lamentable. Dans ce séjour à Rome, où Lamennais rongeait son frein, en provoquant par une attitude presque révoltée la condamnation de ses doctrines, Lacordaire avait senti l'apaisement se faire dans son âme ; au spectacle de la ville éternelle, dans la paix des ruines et la tristesse sereine des horizons, son langage et sa pensée avaient pris une gravité nouvelle ; et quand il revenait au foyer commun, c'était pour y faire entendre une parole modérée qui n'était ni goûtée ni comprise. — D'un regard sûr, Lacordaire avait mesuré la profondeur de l'abîme : « Si M. de Lamennais exécute son nouveau plan, écrivait-il, il n'y a rien dans le langage d'assez triste pour dire ce qui arrivera (1). »

Cependant, à la réception de la fameuse encyclique de 1832, la soumission, tant de la part de Lamennais que de celle de ses disciples, fut d'abord pleine et sans réserve. Mais bientôt Lacordaire, qui s'était retiré à la campagne avec M. de Lamennais, reconnut, sous l'obéissance apparente, la profonde blessure de ce grand esprit dévoré par l'orgueil. Il voyait la différence de leurs vues augmenter de jour en jour : lui, fils soumis de l'Eglise, calme dans l'obéissance, Lamennais, écrasé par sa soumission, et secouant le joug léger et simple comme une chaîne maudite. Une chute définitive devenait imminente ; Lacordaire dut rompre le dernier lien, et il quitta Lamennais pour toujours, en laissant derrière lui une lettre où se trouvaient ces paroles :

« Je quitterai La Chesnaie ce soir. Je la quitte pour un motif
» d'honneur, ayant la conviction que désormais ma vie vous serait inu-
» tile, à cause de la différence de nos pensées sur l'Eglise et la société,
» Sans renoncer à mes idées libérales, je comprends et je crois que
» l'Eglise a eu de profondes raisons, dans la corruption des partis, pour
» refuser d'aller aussi vite que nous l'aurions voulu... Vous ne sau-

(1) Lettre du 22 avril 1832.

Digitized by Google

» rez jamais que dans le ciel combien j'ai souffert depuis un an par
» la seule crainte de vous causer de la peine. Je n'ai regardé que
» vous dans toutes mes hésitations, mes perplexités, mes retours,
» et, quelque dure que puisse être un jour mon existence, aucun
» chagrin du cœur n'égalera jamais ceux que j'ai ressentis dans cette
» occasion..... Je ne sais pas encore ce que je deviendrai, si je
» passerai aux Etats-Unis ou si je resterai en France, et dans quelle
» position. Quelque part que je sois, vous aurez des preuves de mon
» respect et de l'attachement que je vous conserverai toujours,
» et je vous prie d'agréer cette expression qui part d'un cœur
» déchiré (1). »

Il est bien vrai, on ne prend pas de telles résolutions sans que le cœur ne se déchire. Sans parler de la solitude à laquelle il se condamnait, de l'abandon de ses meilleurs amis, de tous les jugements auxquels il s'exposait, jugements malveillants et absolus, dont l'opinion est prodigue envers ceux qui abandonnent une cause condamnée par la conscience, sa foi elle-même était tentée par le point le plus délicat. Les nobles idées dont le triomphe lui était apparu comme le but de tous ses efforts et le prix de sa vie, il fallait les abandonner à Dieu pour un temps : et qu'en ferait la Providence ? Lui permettrait-elle un jour d'en voir le réveil ? Toutes ces tentations durent passer devant lui, et disputer à la conscience cette belle victoire. Mais Dieu lui avait préparé ces luttes, et la lui avait ménagée, cette victoire, pour donner à son caractère la dernière trempe. Sorti victorieux de cette épreuve, il est fort désormais; il est prêt à l'œuvre qui l'attend et qu'il ignore : il a acquis par l'obéissance, au prix d'un sacrifice dont lui seul a pu mesurer la profondeur, la plus grande de toutes les sciences, la science du respect.

Hélas! ce respect qui achève les âmes, que d'âmes le mettent en oubli ! « En être capable, a dit Joubert, est aujourd'hui presque aussi difficile qu'en être digne. » J'oserai dire que c'est plus difficile encore. Bien peu d'hommes ont acquis ce contrepoids intérieur qui arrête la pensée et le style à la limite qu'il ne faut pas franchir;

(2) Lettre à M. de Lamennais, 11 décembre 1832.

Digitized by Google

cette réserve et cette sûreté dans la conduite de la vie, qui est la plus rare de toutes les vertus ; ce tact délicat dans l'art d'écrire, qui, lui aussi, est souvent une vertu. Et pourtant il n'est pas, dans la vie d'un peuple et dans la vie d'une âme, une question plus grande que celle-là. Les siècles où le respect domine, sont les grands siècles de l'histoire; c'est aussi à ce point que tend toute l'éducation intérieure : elle est achevée quand l'âme s'est élevée à l'habitude du respect. Lacordaire (et je ne crains pas d'insister sur ce trait, au risque d'étonner plus d'un observateur superficiel), Lacordaire en eut de bonne heure le sentiment profond. Il ne fut pas seulement respectueux envers cette grande autorité morale dont un homme de génie outrageait à ses côtés la faiblesse divine ; il le fut encore envers lui-même, au jour de cette conversion sagement modérée, qui fut le premier acte de sa vie chrétienne; il le fut dans cette soumission même dont nous venons de parler, qui, pour être sans réserve, ne fut pas sans dignité et sans mesure. Quand il eut à traiter avec les âmes blessées par l'erreur, il y porta cette force délicate que donne le respect. L'erreur, surtout, de ceux qu'il avait aimés, il en gardait au fond de l'âme un souvenir triste et doux ; forcé parfois de la combattre, il eût mieux aimé mourir que de l'insulter. Jamais, ni dans ses écrits publics, ni dans ses correspondances intimes, M. de Lamennais n'eut de lui autre chose qu'une compassion tendre et une espérance persévérante. Quoique séparés par un abîme, Lacordaire ne sut pas l'oublier, et dans les plus beaux moments de sa vie, il avait des retours touchants vers son ancien maître. Lors du premier succès de sa parole au collége Stanislas, incertain jusque-là de sa vocation et de son avenir, il vit tout-à-coup son rôle se dessiner et sa vie lui apparaître dans sa véritable voie. « Ah! s'écria-t-il, si l'abbé de Lamennais » avait voulu, quel rôle lui restait! Il était au plus beau moment de » sa gloire, et je n'ai jamais compris qu'un homme de cette trempe » ne connût pas le prix de ce que Dieu lui laissait. Le rôle religieux » qu'il abandonne est si beau, si facile à remplir, tellement supérieur » à tous les autres, qu'en trois mois, à Paris, je viens de remuer » plus de cœurs et d'intelligences que je n'aurais pu le faire dans les » quinze années de la Restauration (1). »

(1) 17 avril 1834.

Digitized by Google

C'est que son heure était venue et qu'il avait su l'attendre. Depuis la condamnation de l'*Avenir* jusqu'au jour où il fut appelé à monter dans la chaire de Stanislas, et de là, dans celle de Notre-Dame, Lacordaire avait vécu dans le silence d'une studieuse retraite, attendant et apprenant à attendre. C'est encore une grande science que celle-là ; c'est elle qui enseigne à l'âme à croire et à goûter la Providence, et à replier ses aîles inquiètes jusqu'à l'heure où soufflera le vent de Dieu. Il est rare qu'un homme, pour peu qu'il aît quelque noblesse dans les vues et quelque hauteur dans les espérances, ne passe pas par une heure triste et terne, où, le voile n'étant pas encore levé, la vie apparaît sans issue, l'avenir sans clarté. C'est la tentation très délicate qui attend au début de la vie beaucoup de jeunes âmes : un grand nombre y succombent, et, manquant de foi devant la première obscurité, se condamnent à une existence vulgaire que ne soulèvera plus aucun élan. D'autres en triomphent, par cette foi à la Providence qui est le grand ressort de la vie chrétienne. Ils croient qu'une main attentive et pleine d'amour préside à leurs déstinées, et que, pour peu qu'ils sachent la laisser agir sans mettre volontairement obstacle à la direction qu'elle imprime, elle les amènera au jour marqué dans leur véritable voie, quelles que soient les ténèbres présentes. « Un homme a toujours son heure, dit Lacordaire : *il suffit* » *qu'il l'attende et qu'il ne fasse rien contre la Providence.* C'est par cette croyance qu'il était soutenu ; c'est elle qui lui faisait prendre en patience les jours obscurs, et goûter avec délices la solitude où le monde l'oubliait. Toute sa vie, il s'attacha à la Providence avec une foi de fondateur et d'apôtre. Au moment où il songeait à rétablir en France l'ordre de Saint-Dominique, quand tous les obstacles humains semblaient tournés contre lui : « Ma seule res- » source, dit-il, était dans l'audace des premiers chrétiens, et dans » une inébranlable foi à la toute-puissance de Dieu. » Il disait de lui-même, se mettant entre la main divine, et ne se considérant que comme un instrument : « Dieu fait les hommes singuliers pour les » positions singulières ; il s'embarrasse peu de leur peu de valeur » absolue, et il les brise quand leurs inconvénients sont devenus

Digitized by Google

» plus grands que leurs avantages. — Le temps est nécessaire à tout » écrivait-il après avoir établi presque du même coup les conférences de Notre-Dame et l'ordre des Frères Prêcheurs ; « *il suffit* » *d'être prêt à tout, et de ne jamais anticiper sur l'heure marquée par* » *la Providence.* » Et jetant sur l'ensemble de sa vie le regard de l'homme mûr qui y voit Dieu justifié de tout point, il ajoutait : « C'est » Dieu qui fait les hommes quand il veut s'en servir, et qui leur donne » juste ce qu'il faut, par une suite d'événements imprévus dont la » liaison ne se découvre qu'à la longue. En repassant ma vie » tout entière, je la trouve convergeant vers le point où je suis, de » quelque côté que je la regarde. «

III.

Tout en effet préparait en lui le prédicateur de Notre-Dame, et sa vie entière n'avait été qu'un merveilleux acheminement à cette grande œuvre. C'est ici le lieu de nous arrêter à l'ordre de réflexions qui le remena lui-même au christianisme, lors de cette première jeunesse dont nous avons parlé ; nous y trouverons l'explication, et, au besoin, la justification de la marche qu'il fit suivre aux auditeurs de ses conférences. Personne n'ignore que Lacordaire ne fut pas un prédicateur à la manière de Bossuet, entrant hardiment dans le fond du dogme chrétien et y faisant entrer avec lui ses auditeurs ; il semblait, au contraire, se complaire à errer aux alentours, à leur en montrer de loin les grandes perspectives, et à les conduire à la porte du sanctuaire, sans y pénétrer avec eux. Cette méthode nouvelle étonnait les esprits timides, enchaînés aux traditions ; plusieurs s'en scandalisaient, et ne la trouvaient pas assez chrétienne. Si j'avais à établir un parallèle entre la prédication qu'on pourrait appeler classique, celle des Bossuet et des Bourdaloue, et l'enseignement d'un genre différent inauguré par le P. Lacordaire, j'avoue que mes préférences seraient toutes en faveur des vieux maîtres de l'éloquence et de la foi. Cependant, il est permis de se le demander, à l'époque où Lacordaire occupait la chaire de Notre-Dame (pour ne parler que

Digitized by Google

du passé), beaucoup d'âmes eussent-elles compris Bossuet, si Bossuet était revenu parmi nous ? Hélas, on doit en douter. Il n'y avait ni assez de fixité dans les intelligences, ni assez de calme et d'unité dans les idées, ni assez de science, il faut l'avouer, pour que le langage austère, l'enseignement profond et précis du grand docteur, eût eu quelque chance d'être entendu et goûté. Ce qu'il faut à ces époques agitées, au lendemain d'une révolution qui a remué toutes les bases morales et ébranlé toutes les croyances, c'est moins un enseignement direct, que la parole amie du précurseur, se bornant à préparer les voies. Il aplanit les sentiers, creuse les routes au fond des cœurs, et laisse venir la vérité. Ce fut là, à peu de chose près, le rôle du P. Lacordaire. Lui-même s'en est expliqué dans une page que je dois citer :

« On a demandé quel était le but pratique de ces conférences. » Quel est, a-t-on dit, le but de cette parole singulière, moitié reli- » gieuse et moitié philosophique, qui affirme et qui débat, et qui » semble se jouer aux confins du ciel et de la terre ? Son but, son » but unique, quoique souvent il ait été atteint par delà, c'est de » *préparer les âmes à la foi*, parce que la foi est le principe de l'espé- » rance, de la charité et du salut, et que ce principe, affaibli en » France par soixante ans d'une littérature corruptrice, aspire à y » renaître, et ne demande que l'ébranlement d'une parole amie, » d'une parole qui supplie plus qu'elle ne condamne, qui épargne » plus qu'elle ne frappe, *qui entrouvre l'horizon plus qu'elle ne le* » *déchire*, qui traite enfin avec l'intelligence et lui ménage la lumière » comme on ménage la vie à un être malade tendrement aimé. »

Si nous voulons entrer dans le détail, et juger de plus près la méthode suivie par Lacordaire dans ses conférences, nous remarquerons que ce fut précisément celle que lui-même avait suivie pour revenir au christianisme. Il fit remonter à ses auditeurs la même voie qu'il avait parcourue solitaire, lorsqu'à vingt ans il cherchait la foi. Si cette voie n'était pas la plus directe, c'était au moins la plus appropriée à son esprit et à son temps. La génération à laquelle appartenait Lacordaire, née sur des ruines et obligée de réédifier, avait porté

Digitized by Google

presque toute son attention à l'étude des grandes questions sociales. Trop d'évènements avaient mis à nu la base même des sociétés, pour que l'effort des esprits sérieux ne se tournât pas de ce côté. Lacordaire était plus disposé que tout autre à s'y porter avec ardeur. Tout jeune, et presque sur les bancs, il avait agité tous ces problèmes, dans l'inexpérience et le premier enthousiasme. Il avait un certain penchant aux théories et à la généralisation, qui faisait dire à son professeur de droit qu'il aimait trop la métaphysique. Je ne sais si Lacordaire fut jamais un grand métaphysicien, mais, à coup sûr, il devint un puissant généralisateur, doué d'un coup d'œil à la fois aventureux et sûr. Aux esprits de cette trempe les grandes questions sociales offrent un champ vaste, où ils aiment à se développer. Mais pour quiconque aborde cette étude, s'il est sérieux et de bonne foi, le grand fait de l'apparition du christianisme, et de la transformation des sociétés par lui, se présente tout d'abord. Il est difficile d'y échapper, et impossible d'en sortir sans laisser quelque aveu en faveur du christianisme. Lacordaire n'y échappa pas, et son aveu fut plein et sincère. En 1824, étant encore avocat, il écrivait à un ami :

« Je suis arrivé aux croyances catholiques par mes croyances » sociales, et aujourd'hui rien ne me paraît mieux démontré que » cette conséquence : La société est nécessaire, donc la religion » chrétienne est divine ; car elle est le moyen d'amener la société à » sa perfection, en prenant l'homme avec toutes ses faiblesses, et » l'ordre social avec toutes ses conditions. »

Ces quelques lignes renferment (sauf les détails) tout le plan, ou du moins toute l'idée fondamentale des conférences. Si nous y voyons aujourd'hui un magnifique lieu commun, n'est-ce pas la gloire du P. Lacordaire d'avoir contribué pour la plus grande part à créer ce lieu commun ? Ce que nous appelons ainsi n'est guère qu'une vérité tellement prouvée qu'elle est devenue vulgaire, ce qui est une heureuse fortune pour une vérité. Mais au temps où cette démonstration fut essayée dans la chaire de Notre-Dame, elle était encore assez originale et assez neuve. N'y avait-il pas une certaine hardiesse à

Digitized by Google

venir dire à la foule incrédule qui formait la grande majorité de l'auditoire, à cette assemblée tout imbue encore des traditions du dernier siècle : Vous ne vivez que de christianisme; vos lois, vos institutions, tout cela est chrétien; la civilisation dont vous êtes justement fiers et que vous appelez la civilisation moderne, elle a dix-huit siècles, elle est née au Calvaire; vous êtes l'œuvre de l'Evangile; vous pouvez nier votre origine, vous ne la changerez pas. — A tant d'hommes qui, dans ce temps-là, s'appelaient de bonne foi les fils de Voltaire, il venait dire : Vous êtes les fils de la Bible. — A une société qui croyait ne vivre que d'elle-même, et avait rejeté loin d'elle tous les liens et toute la vie du passé, il disait, comme autrefois Jean-Baptiste : Il y a quelqu'un au milieu de vous que vous ne connaissez pas; *medius vestrûm stetit quem vos nescitis*. — Il y avait dans ce langage, alors nouveau et presque inouï, quelque chose qui étonnait et forçait à réfléchir. Ce n'était plus la timidité des prédicateurs du XVIIIe siècle, qui, voyant le dogme en défaveur auprès des esprits cultivés, avaient la politesse de leur prêcher la morale; mais une revendication hardie de l'empire des âmes, au nom d'une religion qui n'avait pas abdiqué. Beaucoup d'esprits, qui croyaient de bonne foi le christianisme mort depuis longtemps, s'étonnaient de l'entendre affirmer très hautement et très éloquemment sa vie; et non-seulement sa vie, mais sa victoire; non-seulement sa victoire, mais son règne, sa présence partout, dans cette société même dont ils faisaient partie, et dont il se prétendait le père et le soutien; que dis-je? en eux-mêmes, dans quelque coin de leur âme qu'ils lui croyaient fermée depuis longtemps. Stupéfaits de tant de hardiesse, ils regardaient en eux; et combien d'incrédules, ramenés de la sorte à leur propre cœur, ont tressailli en se trouvant encore chrétiens! C'était là le grand triomphe du P. Lacordaire. Il excellait à réveiller ce christianisme latent, à lui donner conscience de lui-même. S'adressant non-seulement aux âmes de ceux qui l'entendaient, mais à la société tout entière vers laquelle il était envoyé, il disait, en définissant lui-même sa mission :

« Quand le christianisme frappe à la porte de votre âme, ah! ne

Digitized by Google

» croyez pas que ce soit un étranger qui vous demande l'hospitalité.
» Non, il revient dans une famille qui est la sienne, dans une maison
» qu'il a bâtie ; il sait le coin de votre cœur où il a laissé sa trace.
» Ainsi, quand, loin dans la vie, vous retrouvez un ami des anciens
» jours, et que vous le conduisez dans la maison, dans le jardin dont
» vous avez hérité de vos pères, il se rappelle que vous fîtes telle chose
» ensemble, que là vous eûtes une même pensée, qu'ici vous vous
» disiez de ces paroles que l'homme n'oublie jamais, et qu'il emporte
» jusqu'au tombeau. Il en est bien autrement encore du christianisme.
» Ah ! c'est celui-là qui est l'ami d'enfance, l'ami premier. Avant
» même que cet habitacle temporaire de votre corps fût achevé, un
» germe était semé dans votre intelligence. La sagesse éternelle,
» qui, dès le commencement, se joua dans la création, toucha votre
» âme, et, de ses doigts sacrés, elle y creusa doucement d'ineffa-
» çables sillons. Et quand nous venons pour la récolte, nous les amis
» de l'époux, les envoyés de l'envoyé, ce qui fait notre force auprès
» de vous, c'est que nous savons mettre la main aux endroits fertiles
» de votre nature, c'est que nous savons retrouver les traces déjà
» immémoriales en vous, mais dont le secret nous a été conté. Nous
» vous disons : « Reconnaissez celui que vous connaissez déjà, rece-
» vez celui que vous avez reçu (1). »

Le P. Lacordaire était donc, auprès des hommes de son temps, un précurseur plutôt qu'un instructeur direct. J'insiste sur ce point, car là me paraît le secret de son rôle, et l'explication des jugements divers que l'on a portés sur lui. Mais il est rare que les hommes auxquels Dieu réserve un tel rôle, n'aient pas dans leur personne même quelque chose de singulier qui attire et captive le regard. « Il faut
» que tout soit parlant et résonnant en eux, dit Bossuet dans son ser-
» mon sur Jean-Baptiste : *totum se vocalem debet verbi nuntius*
» *exhibere.* » Le P. Lacordaire remplissait merveilleusement cette condition ; en lui tout parlait, sa personne, son attitude, sa vie, ses opinions (dirais-je son costume ?) tout en lui était une voix. A sa seule

(1) Conférences de Notre-Dame, année 1836.

Digitized by Google

présence bien des préjugés tombaient, bien des malentendus se dissipaient d'eux-mêmes. Etiez-vous libéral ? il l'était autant que vous ; il l'avait été toute sa vie ; le premier, il avait placé la parole évangélique à la hauteur d'une liberté ; son froc blanc qui attirait de loin le regard, c'était une liberté reconquise ; lui-même, il n'a pas craint de le dire, lui-même était une liberté, la personnification la plus pure de la liberté retrempée dans les eaux du baptême et rajeunie par la foi. — Redoutiez-vous, dans le catholicisme, une règle étroite et jalouse, une sorte d'autorité inflexible et bornée, retenant l'esprit captif comme un oiseau sous les mailles ? Il fallait entendre ce prédicateur autorisé par l'Eglise, dont la parole hardie semblait se complaire aux sujets les plus ardus ou les plus délicats, et dont le vol téméraire, pareil à celui de l'aigle, ne craignait pas de cotoyer des abîmes, ou de s'élever au-dessus d'eux à des hauteurs d'où il semblait défier le vertige. — Craigniez-vous, dans la religion, la mort du cœur et des nobles amours ? C'était encore lui qu'il fallait entendre, lorsqu'il célébrait en termes magnifiques la gloire et la patrie ; ou lorsqu'il venait à parler des passions humaines, de l'amitié et de l'amour, de ces sentiments impétueux qui emportent tout l'homme, et n'ont d'autre maître que la vertu. Au feu de sa parole, vous reconnaissiez bientôt que si tout était purifié, rien n'était éteint dans son âme ; *castigati, sed non mortificati*, dit saint Paul ; et si vous rencontriez dans l'auditoire quelqu'un de ses amis, lui seul pouvait vous dire combien ce moine austère savait aimer. — Enfin, étonné de tant de hardiesse, demandiez-vous si tout cela était vraiment chrétien ; si ce prêtre était vraiment le fils soumis de l'église, si cette âme ardente savait se contenir dans la limite de l'obéissance ? On vous répondait qu'un jour Rome avait parlé contre ses opinions les plus chères, et qu'il n'avait pas hésité, qu'il avait renoncé à tout pour se soumettre : on pouvait vous dire encore qu'au sortir de la chaire où vous l'aviez applaudi, il allait se réfugier dans une cellule du son couvent, jeûnant et priant comme le plus humble, et se relevant la nuit pour chanter matines. Alors beaucoup d'hommes venus avec des préjugés, regardant de nouveau ce moine singulier, se disaient qu'après tout

Digitized by Google

le catholicisme n'était peut-être pas ce qu'ils avaient pensé; qu'il fallait qu'il fût bien vaste pour renfermer et réduire à l'unité tant de contrastes; que peut-être ne contenait-il rien qui fût contraire à la dignité humaine, à la liberté et à l'honneur; qu'il n'était pas vrai qu'il proscrivît la parole et réprouvât l'éloquence; et qu'enfin puisqu'un homme comme Lacordaire parlait en son nom et se trouvait à l'aise dans son sein, il fallait qu'il y eût là quelque chose de beau et de grand que leurs maîtres ne leur avaient pas dit, et qu'eux-mêmes n'avaient pas soupçonné. On ne saurait dire combien d'esprits cette seule attitude du P. Lacordaire ramena à la foi, en renversant la plus terrible barrière, les préjugés. Ils comprenaient que le prédicateur de l'Évangile était de leur temps aussi bien qu'eux; ils reconnaissaient dans sa voix et leur accent et le ton de leurs âmes; et cependant, y reconnaissant également l'accent de la vieille foi, toujours le même depuis des siècles, ils commençaient à comprendre qu'il n'existe pas d'abîme infranchissable entre le passé et le présent, entre les idées nouvelles et les anciennes croyances, et que le christianisme est toujours jeune, parce qu'il est toujours éternel. Cette prédication extérieure, cet enseignement du dehors fut une des grandes forces, et, si j'ose ainsi parler, le caractère providentiel du P. Lacordaire. Oui, vraiment, il était une voix; et, quelle qu'ait été l'éloquence de sa parole, sa vie elle-même fut plus éloquente que tous ses discours, et plus victorieuse que tous ses arguments.

P. Allard.

(*La suite à une prochaine livraison.*)

Digitized by Google

Mme SWETCHINE.

JOURNAL DE SA CONVERSION, MÉDITATIONS ET PRIÈRES,

PUBLIÉS PAR M. LE COMTE DE FALLOUX (1).

Grâce au zèle religieux et à la piété toute filiale de M. de Falloux, le nom de Mme Swetchine a désormais acquis dans le monde catholique cette renommée tranquille et pure qui sied à la femme chrétienne, dont les traits semblent devoir être placés dans un demi-jour de pudeur et de modestie, alors même que la double auréole du talent et de la sainteté brille sur son front. L'on sait aujourd'hui qu'élevée à la cour de Russie, dans la pratique de la religion grecque, elle dut à son amour sincère de la vérité, autant qu'à l'influence du célèbre comte de Maistre, le bonheur de se convertir au catholicisme ; qu'elle vint ensuite se fixer à Paris, où la grâce de son accueil, le charme de son esprit, la sûreté de ses relations lui créèrent dans les hautes classes de la société un ascendant d'autant plus irrésistible qu'il n'était nullement cherché. Pendant quarante années, le salon de Mme Swetchine fut un centre où vint se rallier l'aristocratie de l'intelligence ; ce fut plus : ce fut un sanctuaire où toutes les opinions, toutes les nuances honnêtes de la pensée vinrent se retremper dans la source unique et immortelle du beau et du vrai. Sa tolérance, qui procédait à la fois d'un esprit large et d'un caractère aimable, se sentait à l'aise au milieu de tous les contrastes politiques qui l'entouraient, et semblait réconcilier en sa personne les tendances absolues de Joseph de Maistre avec les idées libérales de M. de Tocqueville. Mais autant elle était facile sur le terrain du dogme politique,

(1) 1363. Paris, chez Didier et Cie et A. Vaton.

Digitized by Google

autant elle était inébranlable sur celui du dogme religieux, réservant ainsi toute sa force de résistance en faveur de la vérité nécessaire et absolue. Fondre toutes les opinions humaines dans une seule foi divine, tel fut le but constant de ses efforts et de la ligne de conduite dont elle ne se départit jamais. Elle vit passer successivement devant elle plusieurs générations d'hommes illustres, se remplaçant les uns les autres et se transmettant tour à tour, selon la belle expression de Lucrèce (1), le flambeau de la vie, c'est-à-dire l'héritage des grandes idées qui forment le patrimoine de l'humanité; elle sut, avec un art dont la foi et la piété ont seules le secret, ramener ces aspirations à leur véritable objet, en y mêlant le souffle des immortelles espérances. A voir cette Récamier catholique s'assimiler tout ce qu'il y avait de bon et de vrai dans les doctrines politiques et sociales qui se partagent le monde des intelligences, en dégager le principe divin, et le rattacher au christianisme comme à sa source et à son origine, on eût dit la Religion elle-même allant au devant de nobles esprits qui ne la connaissient pas, et qui s'étonnaient de trouver une mère, là où il ne croyaient rencontrer qu'une étrangère, une indifférente, ou même une ennemie.

Telle a été Mme Swetchine pendant sa longue carrière, telle elle revit dans le portrait qu'en a tracé le pinceau délicat et dévoué de M. de Falloux. Elle nous a été révélée d'abord par le récit de sa vie (2), puis, d'une manière plus spéciale, par la publication de sa correspondance (3). Mais il est une expression de l'âme plus intime et plus profonde encore : ce sont ses pensées, ses aspirations, ses élans vers tout ce qu'elle aime; ce sont ces mouvements rapides et passionnés qui volent comme la flèche et frappent comme la foudre ; c'est surtout le travail que l'âme opère sur elle-même, soit qu'au sein de l'erreur et des ténèbres du doute, elle cherche de bonne foi la vérité, soit qu'après l'avoir conquise et désormais en possession de cet inestimable trésor, elle s'efforce de le faire fructi-

(1) *Vitaï lampada tradunt.* Lucr.

(2) *Mme Swetchine, sa vie et ses œuvres,* 2 vol. in-8.

(3) *Lettres de Mme Swetchine,* 2 vol. in-8.

Digitized by Google

fier par la pratique de sa croyance, par la méditation, par la prière. Si, en effet, la conversation et le commerce épistolaire sont les effusions de l'âme au dehors, la pensée intime, le cri du cœur, c'est le parfum même de l'âme, ou plutôt c'est l'âme elle-même *dans sa dernière division* (1) et dans les plus secrets replis de son essence. Ce dernier trait manquait à la physionomie de Mme Swetchine ; aujourd'hui la nouvelle publication de M. de Falloux nous la fait connaître tout entière. Ce n'est plus elle racontée par l'admiration de son historien ; ce n'est même plus elle se racontant aux autres et s'épanchant dans le sein de l'amitié ; c'est elle-même se parlant à elle-même, se ramenant en soi, se réfugiant pour ainsi dire aux profondeurs de son être, et, dans cette mystérieuse solitude, n'admettant que la compagnie et l'entretien de son Dieu.

Le livre dont nous nous empressons d'annoncer l'apparition à nos lecteurs renferme deux parties bien distinctes : l'une, intitulée *de la Vérité du Christianisme*, comprend, selon les expressions de M. de Falloux lui-même, « tout ce qui, tenant à la controverse religieuse, exprime le doute ou y répond ; » l'autre, qui a pour titre *de la Piété dans le Christianisme*, embrasse « tout ce qui appartient à la possession pleine et paisible de la vérité, » les méditations et les prières. Nous ne nous occuperons ici que de la première partie de l'ouvrage, et spécialement du morceau le plus important, intitulé : *Journal de la Conversion.*

Il y a deux sortes de conversions : il est des âmes privilégiées que Dieu appelle à lui par une illumination soudaine, par un entraînement irrésistible, par un miracle ; tel le persécuteur du christianisme naissant, terrassé sur le chemin de Damas, se relève apôtre de Jésus-Christ et prédicateur de l'Evangile ; mais le plus souvent la grâce frappe doucement à la porte du cœur, et ne présente aux regards de l'intelligence qu'une lumière progressive, mesurée avec des ménagements admirables. C'est qu'en effet la sagesse divine est la première à respecter les lois qu'elle a posées ; elle a fait l'homme aimant, libre et raisonnable ; elle veut que le cœur se donne, que la volonté se

(1) *Usque ad divisionem animæ ac spiritus.* (Saint Paul, épître aux Hébeuxr.

Digitized by Google

rende, que l'intelligence se soumette; elle convoque l'homme tout entier à la conquête qu'elle ambitionne, elle l'appelle à y concourir, elle l'attend avec patience, et, s'il est permis de détourner un peu le sens d'une belle expression des livres saints, elle a besoin de croire à l'âme humaine : *et credat animæ illius* (Eccles.) Or, dans les conditions d'existence sociale où l'homme se trouve placé, il ne saurait percevoir d'un seul coup-d'œil la vérité tout entière ; pour arriver à dissiper le nuage qui le dérobe à ses regards, il lui faut lutter contre l'intérêt qui l'attache, contre les passions qui l'asservissent, contre les préventions qui l'égarent, contre la routine qui l'endort, contre des souvenirs qui le séduisent, contre une éducation qui le domine, contre l'orgueil qui l'endurcit, contre la société qui le calomnie, en un mot, contre tout et surtout contre lui-même. Que de vaines tentatives d'indépendance avant d'avoir pu soulever tant soit peu les fers qui l'oppressent! que de chutes après les premiers pas ! que de regards en arrière ! que de fâcheux retours ! et en même temps que d'incertitudes et de perplexités! Quelle sueur de l'intelligence et quelles larmes du cœur avant d'avoir conquis la victoire et le repos!

C'est là l'impression que nous fait éprouver la lecture de ces pages, où la vaillante athlète a retracé ses combats; nous y trouvons tout l'intérêt qui s'attache à l'histoire d'une âme, et surtout d'une belle âme, faite pour la vérité et ne reculant devant aucun sacrifice pour l'acquérir. Nul n'a su mieux peindre que Mme Swetchine la pénible alternative d'un *partage entre la religion où l'on aurait voulu naître*, et *celle où l'on craint de mourir, quoiqu'on désire y vivre*, et la dure nécessité de *rompre l'harmonie entre les chants qui ont consacré son enfance et ceux qui endormiront ses dernières douleurs*. Aussi n'est-il pas d'effort qu'elle n'ait tenté, c'est elle-même qui l'avoue, pour se tranquilliser dans son culte et pour s'y rattacher de bonne foi. Tantôt, cherchant à ramener à son opinion ce qui s'en écarte, elle force ou atténue le sens du texte sacré pour se le rendre favorable ; tantôt, prise d'une fausse pitié et d'un point d'honneur mal entendu, elle se remontre à elle-même qu'abandonner la communion

Digitized by Google

grecque dans la faiblesse et le dénûment moral où elle se trouve, serait une lâcheté. Ou bien elle se demande si l'amour ardent qu'elle éprouve pour sa religion et l'attraction puissante qui l'entraîne vers une autre ne prouvent pas que la séparation des deux églises n'existe qu'aux yeux des hommes, tandis qu'elles n'auraient cessé de se confondre aux yeux de Dieu, dans le sein duquel elles retrouveraient un lien invisible. « Mon Dieu! » s'écrie-t-elle encore, « combien j'af-
» fronterais plus aisément mes répugnances et mes regrets, si
» votre voix qui parle au fond de mon cœur me maintenait invaria-
» blement dans la route où je suis entraînée comme si je ne résistais
» pas, et où je recule souvent sans prévoir où ni comment je serai
» arrêtée!... Saint Paul, ajoutait-elle, a parlé de l'asservis-
» sement des femmes chargées de péchés et agitées de différents
» désirs qui tendent toujours et n'arrivent jamais à la connaissance
» de la vérité. Mon Dieu, combien ce passage s'applique naturelle-
» ment à l'état où je suis! Si saint Paul m'avait eu en vue, il n'aurait
» pas autrement dit. »

Mais en même temps elle ne perdait pas courage dans la voie difficile où elle était entrée; elle avait placé son entreprise sous la protection de la prière, de l'humilité, de la bonne foi et de la résolution généreuse, qu'elle avait formée dès le principe, de ne *résister à sa conviction et à sa conscience ni par faiblesse ni par orgueil.* Elle se livra tout d'abord à des recherches froides, sèches, aux faits dépouillés de tout prestige, s'*abandonnant tout au plus à l'entraînement du syllogisme.* Bientôt elle comprit que les grands caractères de la vraie religion ne pouvaient appartenir qu'à l'Eglise romaine; elle remarqua la complète et absolue stérilité dont l'Eglise d'Orient est frappée depuis sa séparation; elle vit que cette église n'offrait aucun tribunal qui pût trancher une difficulté théologique par une décision souveraine et acceptée de tous; elle reconnut la nécessité d'une autorité centrale et infaillible, chargée de redresser toujours l'erreur, « puisque l'esprit humain ne se lasse pas de la produire. » *Je ne sais à quoi cela tient*, disait-elle, *mais cette idée du catholicisme est étrangement pénétrante!* Déjà, en effet, les objections de détail disparais-

Digitized by Google

saient et se fondaient en quelque sorte devant la perception de plus en plus lumineuse du plan divin, et la conviction débordait de son intelligence. Mais, c'est elle qui nous l'apprend, elle était *convaincue* longtemps avant d'être *persuadée;* observation juste et profonde, qui nous révèle que la véritable conversion a ses racines dans le cœur, et qu'il y a encore un abîme entre l'adhésion que l'intelligence subjuguée donne à la vérité, et l'acte de foi, de confiance filiale, qui jette l'âme entre les bras de Dieu.

Nous ne saurions mieux terminer cette rapide analyse des impressions de Mme Swetchine, qu'en citant ces belles paroles que nous appellerons volontiers le suave et modeste *Te Deum* de sa victoire :

« Sans doute, le bonheur de trouver une croyance en parfait ac-
» cord avec les besoins de mon intelligence et de mon âme a été
» chèrement acheté ; j'ai beaucoup souffert, et qui peut prévoir ce
» que je souffrirai encore ! Mais, loin de regretter mes pénibles ef-
» forts pour arriver à la vérité, ni les sacrifices qu'elle a exigés, je
» ne voudrais pas aujourd'hui avoir toujours reposé dans son sein,
» je suis trop heureuse de m'y jeter! Ma foi est pour moi ce que
» Benjamin était pour Rachel, l'enfant de ma douleur, et qui doute
» que les déchirements de Rachel n'aient accru sa tendresse ? Mon
» Dieu, je me jette à vos pieds à corps et âme perdus ; apprenez-moi
» à vous fléchir ! »

P. Vavasseur.

Digitized by Google

VOYAGE ARCHÉOLOGIQUE

ET LITURGIQUE

EN NORMANDIE

Par l'abbé BERTIN (1718)

(SUITE.)

Il reste à faire mention de l'abbaye de St Ouen qui est la plus grande et la plus belle église de Rouen, après la Cathédrale. Elle est a peu près aussi longue, en y comprennant l'enfoncement d'une chapelle qui achève le chevet de l'église, mais elle a beaucoup moins de largeur. J'ai remarqué ci devant que les Bénédictins de la Congrégation de St Maur ont été transférés ici, après la ruine de leur ancien monastère du Mont Ste Catherine. La longueur de la susdite église est de 175 de mes pas, ce qui revient à environ 69 toises. La longueur de la croisée d'un fond à l'autre est de 55 de mes pas, ce qui fait 19 à 20 toises (1). Il y a à chacune des trois portes une belle rose de vitres colorées, et derrière le chœur une allée tournante. La nef a dix arcades, avec une galerie au dessus ; le chœur en a trois avec cinq pour le pourtour du cancel, lesquelles ont aussi une galerie au dessus. Les galeries sont peu larges, mais elles sont éclairées par des vitres qui les ferment au dehors. Chaque bras de la croisée a des arcades avec leurs galeries au dessus, et sur le milieu de cette croisée, il y a un clocher fermé au dessous par la voûte, mais percé en dehors à jour dans toute sa hauteur,

(1) Ces dimensions sont à peu près celles que l'on trouve partout. — Voir Farin, 5e *partie*.

Digitized by Google

avec des ornements gothiques. Il diminue en flèche et finit par un couronnement octogone entre quatre tourelles. C'est dans cette tour, terminée par une pointe, que sont les cloches. Il y a dans le chœur 28 chaises hautes, de symétrie uniforme et d'une menuiserie agréable bien travaillée (1). Le jubé est compris dans le chœur, et les stalles ou hautes chaises commencent sous la moitié de sa largeur. L'autel a une suspension avec un dais inutile au dessus, la voûte de l'église étant suffisante. Ce même autel a un retable simple et médiocre en hauteur, mais qui cache pourtant un autre autel, qui est derrière. Tous les piliers de la nef ont chacun deux figures de pierre assez bien faites. Ceux du chœur, qui forment le cancel, n'en ont qu'une. A la première chapelle de l'aile collatérale du chœur (2), côté évangile, il y a un horloge qui marque le cours du soleil et de la lune et les heures, les minutes, les mois, les semaines. En sonnant les heures, elle fait entendre une strophe de quelque hymne. J'ai oublié de dire que le rétable du maitre autel porte les statues de St Pierre et de St Paul, qui étoient ci devant les patrons de l'église. De plus cet autel a deux courtines ou rideaux qui ferment ses côtés, et quatre piliers qui les soutiennen te tqui portent chacun un ange, comme à la Cathédrale. L'allée tournante du chœur a des chapelles, mais la nef n'en a point, excepté c. ép., laquelle joint la croisée. Il y a deux autels sous la partie du jubé qui fait face à la nef.

Le grand portail est demeuré imparfait, les deux grosses tours étant restées à la seule hauteur de la voûte de l'église, laquelle voûte n'a que 100 pieds d'élévation. L'église au reste n'est pas moins agréable par le dehors que par le dedans.

Dans le bras de la croisée c. év. il y a un escalier pour monter au dortoir, et au pied de cet escalier une porte pour entrer dans le cloitre, dont l'allée, qui commence à cette porte, avait il n'y a pas longtemps des siéges

(1) Les détails qui suivent sont précieux pour nous retracer l'aspect de Saint-Ouen, au commencement du XVIIIe siècle, si différent de celui qu'il offre de nos jours. — Voir sur l'hist. de l'abbaye de Saint-Ouen, Dom Pommeraye; Gilbert, *Description historique*; Le Prévost, *Précis analytique de l'Académie de Rouen*, 1816.

(2) C'est aujourd'hui la chapelle des fonts baptismaux.

Digitized by Google

ou bancs de menuiserie garnis de pupitres pour porter les livres qui étoient gardés dans un enfoncement de la muraille présentement bouché (1). On voit d'ailleurs sur ces fenêtres, qui donnent sur le préau, des pupitres de pierre qui sont restés en cette situation que le lecteur, tournant le dos au préau, étoit assis sur le rebord de pierre ayant devant lui son pupitre éclairé par le jour qui venoit du préau. Il y avoit trois de ces pupitres à chaque arcade de fenêtre, et il s'en trouve douze qui sont restés dans cette allée du cloître. Quant à l'enfoncement susdit, qui a été bouché, il servoit ci devant de bibliothèque, et les cloitres étoient fermés de vitres, parce qu'alors les moines demeuroient tout le jour dans les cloitres ou dans l'église, et n'en sortoient que pour aller au refectoire et au dortoir, lequel pourtant n'étoit pas partagé en chambres ou cellules, mais une salle commune qui contenoit tous les lits.

Le réfectoire a huit arcades dans sa longueur; il est large à proportion et voûté de pierre avec un rang de fenêtres de chaque coté, où les vitraux sont colorés dans leurs bordures. Au pilier de la porte d'entrée on lit en dedans : « Ce réfectoire a été bâti vers l'an MCCXL par l'abbé Hugues de Courmoulins (2). » Il a de hauteur XLV pieds, de largeur XXXVIII, de longueur CXXXII, c'est à dire 22 de mes pas en largeur et de longueur 55 pas.

La maison abbatiale est à coté de la porte du monastère, et a été bâtie par le cardinal Antoine Bohier, abbé de St Ouen et archevêque de Bourges (3).

(1) Farin dit qu'ils ont subsisté jusqu'en 1695; on voit cependant, plus bas, qu'ils ne furent pas tous détruits.

(2) Après l'incendie de 1238, qui consuma tous les bâtiments de l'abbaye avec la majeure partie de la ville.

(3) Dortoir, réfectoire, maison abbatiale, rien de ce que décrit Bertin n'existe plus. Les bâtiments actuels, où est l'Hôtel-de-Ville, sont du milieu du XVIIIe siècle. Defrance en fut l'architecte. La maison abbatiale occupait l'extrémité Nord de la place actuelle de Saint-Ouen, et elle a été démolie en 1816. — Bohier fut abbé de Saint-Ouen de 1491 à 1515.

Digitized by Google

En entrant dans le chapitre, on trouve deux tombes plates de pierre et sur chacune une figure de femme gravée ; sur celle de droite on lit : « Cy gist » Nicole qui fut fame Raoul le Borgeis qui trespassa l'an de grace » MCCLXXIX au mois de mai. Pries pour Diex. Pries pour elle. » Sur l'autre on lit : « Ici gist Avisa qui fut fame Jehan de Bon Ordre qui trespassa » l'an de grâce MCCIIII^xx I, au mois de novembre. Dex aie merci a son » ame. » (1).... Croit que pour paver le chapitre on a apporté ces deux tombes d'ailleurs.

Dans une salle ou parloir qui communique du cloître au jardin, on lit sur un tableau qui y est attaché : « *Monasterii primordia* (2). — *Monasterium Sancti Audoeni B. Petro apostolorum principi primitùs sacratum fuit. Verum sepulto ibidem S. Audoeno pontifice, commune sortitum est nomen SS. Petri et Audoeni. — Tandem sub uno S. Audoeni nomine innotuit. Ejus originem ad Clotarii primi Francorum regis annum XXIV, qui ferè ad annum Christi incidit* (3), *refert Fridegodus et Johannes* (4), *cognomine Marc d'Argent, abbas, Caroli Valesiorum comitis consiliorum particeps superbæ, quæ nunc exstat, basilicæ, initium dedit et intra XXXVII annos quibus vixit, stupendum hoc opus ad transversam usque crucem perduxit. Absolverunt ecclesiæ crucem, coronam et navis partem dimidiam decem qui Johanni successerunt abbates, inter quos Guillelmus IV* (5), *cardinalis, præter cætera, elegantissimo Odeo*

(1) Ces deux épitaphes sont données, en abrégé, par Farin, qui paraît avoir raison de mettre *Anice* au lieu d'*Avisa*.

(2) Nous n'avons par rencontré ce résumé de l'histoire de l'Abbaye dans D. Pommeraye.

(3) Il doit manquer ici V^cXXXV (535), date présumée de la fondation, et qui correspond à la 24e année du règne de Clotaire Ier, qui monta sur le trône en 511. — Fridégode vivait dans le Xe siècle, et c'est à tort qu'on lui attribue une *Vie de saint Ouen*.

(4) Jean III Roussel, surnommé Marc d'Argent, abbé de 1302 à 1339, jeta les fondements de la Basilique en 1318. Ces 37 ans marquent la durée de sa dignité, et non de sa vie, comme le dit ce résumé historique de l'Abbaye de Saint-Ouen.

(5) Guillaume d'Estouteville, le premier des abbés commendataires de Saint-Ouen, mort en 1482, donna des sommes considérables pour construire le jubé.

Digitized by Google

templum decoravit. Cardinalis autem Boherii (1) *curâ et impensis, absolutâ ecclesiæ nave, interiorem illius faciem aggressus est Innocentius cardinalis Cibo* (2), *hactenùs incompletam. Godefridus rothomagensis episcopus, anno* 1126 (3) *consecrationis impendit beneficium, dedicationis celebritatem auxit corporis S. Audoeni et cœterorum pignorum translatio, quæ in novam basilicam transportata sunt. Anno* 1562, *Calvinistæ sacrarium depopulati sunt et accensa in ipsomet templo erasis monachorum stallis ingenti pyra sacras reliquias combusserunt. Congregationis S. Mauri patres anno* 1660 *locum subeunt* (4)... *Abbatis et Monachorum privilegium est, electum recens Archiepiscopum, ubi primum ab inauguratione metropolitanam urbem ingreditur, solemni apparatu deducere ad cathedralem ecclesiam, et offerre canonicis, ejusdem funus, ubi diem extremum clauserit, in Sancti Audoeni Basilicam eodem quo supra, sed lugubri, relaturis. Guillelmus IV d'Estouteville S. R. E. Cardinalis et rothomagensis Archiepiscopus, multis ecclesiam ditat sacris vestibus, ingentem pecuniæ vim largitur tum ad odeum construendum, tum ad absolvendam ecclesiæ fabricam. Obiit Romæ anno* 1482 (*primus hìc recensetur inter commendatorios abbates*)... *Emmanuel Theodosius a Turre Arverniæ, Cardinalis Bullonius, anno* 1667, *abbatiale munus* (*commendatarium*) *iniit* (5). »

Dans l'église paroissiale de St André, (6) qui a son maître autel appliqué

(1) Antoine Bohier, abbé de 1491 à 1515.

(2) Innocent Cibo, neveu du pape, qui résigna en 1545.

(3) Le 17 octobre.

(4) Sous Emmanuel Joseph de Vignerod, l'abbaye de Saint-Ouen fut unie à la congrégation de Saint-Maur, et les religieux réformés en prirent possession le 29 juin 1660.

(5) Emmanuel Théodose de La Tour d'Auvergne. — Le tableau, placé derrière la chaire à prêcher de Saint-Ouen, retrace un fait de la vie de ce cardinal-abbé. Il a été peint à Rome en 1699, par Pierre Léger de Rouen. Le sujet en est l'ouverture de la *Porte Sainte*, qui a lieu tous les 25 ans à Rome.

(6) Comme il est immédiatement question de Saint-Vincent, ce doit être Saint-André-en-Ville, appelée aussi Saint-André-de-la-Porte-Aux-Fèves, rue aux Ours, sur le parcours de la rue de l'Impératrice.

Digitized by Google

au mur du chevet qui finit en demi cercle, sur la porte de la petite armoire où se conservoit le viatique, le nom de IHS y reste encore peint en lettres gothiques, et audessous de cette petite armoire le même nom s'y voit peint de même vis à vis, qui est côté ép. Il y a aussi une piscine à St Vincent. Il y avait aussi c. év., au pilier proche le maître autel, une armoire pour les hosties consacrées ; mais elle ne paroit plus, parce qu'on a lambrissé tout le mur. C'est un valet de l'église qui m'a dit que le vuide de l'armoire est sous ce lambris.

L'abbaye St Amand est un monastère de religieuses bénédictines, qui sortoient autrefois pour assister aux processions des Rogations, à la suite du clergé, et de même à l'enterrement des abbés et des prieurs de l'abbaye de St Ouen.

Le mercredi des cendres, l'archevêque en officiant donnoit dans la cathédrale des cendres à tous ceux du clergé. Mais il ne paroit point dans les anciens livres qu'ils en prissent eux mêmes et qu'ils en reçussent. La même chose se fait à St Agnand d'Orléans et à la cathédrale de Vienne en Dauphiné.

Je me suis informé à Rouen de ce qui pouvoit concerner la personne et les emplois qu'y a eus feu M. Le Tourneux, auteur de l'*Année chrétienne*, livre d'édification qui est entre les mains de toutes les personnes dévotes, et j'ai appris que cet ecclésiastique étoit natif à Rouen, de la paroisse de St Vivien; qu'il est né de parens pauvres qui gagnoient leur vie à travailler à journée; qu'ayant été fait prestre à 22 ans, il fut peu de temps après à l'église St Etienne des Tonneliers, où il fut vicaire environ sept ans; après quoi, il vint à Paris où il s'abstint, pendant quelque temps, de dire la messe pour réparer sa précipitation avec laquelle s'étoit faite son ordination. Il demeura inconnu chez Mme Caillot que je connoissois, et delà il fut loger au collége des Grassins. Il prêcha ensuite avec beaucoup d'applaudissement. Je l'ai entendu plusieurs fois pendant le carême qu'il prêcha à St Benoît. Il fut connu de M. Colbert, ministre d'Etat, qui en parla avec estime à son fils, coadjuteur à Rouen (1), et le porta à le consulter en quelques ren-

(1) Jacques-Nicolas Colbert, d'abord coadjuteur de François Rouxel de Medavy, en 1681, et ensuite son successeur dans l'archevêché, en 1691.

Digitized by Google

contres. Il vint un jour à Versailles, y étant mandé par le marquis de Seignelay, secrétaire d'état et je dinai alors avec lui chez M. de Colbert à la surintendance. On croit que ce fut M. de Colbert qui lui fit donner le prieuré de Villiers. Il arriva ensuite que le P. du Breuil de l'Oratoire, aiant fait venir à St Denis en France quelques livres qui n'avoient point de priviléges, on trouva dans le ballot des lettres adressées à M. Le Tourneux. Le bruit s'en répandit et alla jusqu'à M. de Harlay, archevêque de Paris, qui, cédant aux instances des ennemis de ce prédicateur, retira les pouvoirs qu'il lui avoit accordés, et l'obligea de se retirer à son prieuré, dans le diocèse de Soissons. Il revint enfin à Paris et y mourut en 1686, âgé de 46 ans. Il se distingua fort dès son enfance par la facilité de son esprit et apprit le latin en peu de temps. Il s'appelloit Nicolas en son nom de baptême (1).

Le quay est remarquable à Rouen par la beauté et par la quantité de navires qu'on y voit. La statue de Jeanne d'Arc, Pucelle d'Orléans, y est dans la place du marché aux Veaux, au dessus d'une fontaine, dans un petit ouvrage d'architecture fort usé (2). Il paraît qu'à Rouen on a été curieux de faire aux églises de belles tours ou clochers. Il y en a un assez beau à St Martin du bout vers le pont. Il est quarré et finit en flèche (3). Presque tous les autels, qui sont demeurés dans leur ancien état, sans nouveaux ornements, ont des piscines, c. ép. Il y en a à St Maclou, et son clocher, posé

(1) Il mourut le 28 novembre, grand ami de tout Port-Royal, et surtout de M. Du Fossé, qui en parle longuement dans ses *Mémoires*, aussi bien que la *Nouvelle histoire abrégée de l'Abbaye de Port-Royal*, où il a un article spécial dans les *Vies choisies*. Sa réputation, comme prédicateur, ne fut pas moins grande à Rouen qu'à Paris.

(2) Cet édicule pyramidal, construit vers l'an 1530, remplaça une croix primitivement élevée sur le lieu où fut brûlée Jeanne d'Arc. Dès 1628, il était déjà endommagé, et on le démolit en 1754. — Voir un dessin dans le 2e vol. de l'*Histoire du duché de Normandie*, par Goube, et un article sur la *Restauration de la Fontaine de Jeanne d'Arc*, dans la *Revue de la Normandie*, 1862, par M. Pottier.

(3) *Saint-Martin-du-Pont*, ou de la *Roquette*; la cour Martin, rue Grand-Pont, en marque la place.

Digitized by Google

sur la croisée de l'église, est un des plus beaux en architecture gothique comme tous les autres (1).

Le même jour jeudi 4, je soupai chez Mme Brinon avec Mme de Graville et M. du Mesnil, qui avoit été précepteur de M. l'abbé Brinon.

Le vendredi 5e, M. de Brinon, conseiller au Parlement (2), vint à mon hôtellerie, où il ne me trouva pas, m'étant allé promener auprès de N. D. de Bonnes Nouvelles, après avoir donné à diner à Mme de Graville dans mon auberge de l'Abbaye Royale.

Le samedi 6, j'allai visiter l'église St Etienne des Tonneliers et celle de de St Maclou et aussi celle de St Laurent (3). Elle étoit fort parée, parce que depuis les fêtes retranchées (4), dont est celle de St Laurent, l'usage est de les solenniser le dimanche qui est le plus proche du jour de leur échéance. Elle devoit donc être solennisée le lendemain dans cette église, et, pour cela, il étoit jeûne ce jour là samedi, qui en étoit la veille. Comme je vis plusieurs personnes communier après la messe, je demandai à un prêtre dans la sacritie d'où venoit que ces personnes n'attendoient pas au lendemain dimanche. Il me demanda ce que j'y trouvois à redire. Je lui répondis que c'estoit un jour de jeûne, destiné à se préparer à la feste du lendemain. Il se moqua de ma réponse et me rembarra fort. Je vis ce jour là l'église St Jean (5) où, proche du maître autel c. év. il y a un petit ou-

(1) Terminé en 1520 et démoli, après deux ouragans, en 1736 et en 1796. Il y a un modèle de ce clocher au *Musée des Antiquités* et à la *Bibliothèque* de Rouen. Dans une *Vue de Rouen*, par Silvestre, on a une esquisse de l'autre.

(2) Nicolas-Louis de Brinon, sieur de Fomanville, nommé en 1696.

(3) Supprimée à la Révolution comme paroisse, elle subsiste encore comme atelier d'un carrossier, et l'ouverture de la rue de l'Hôtel-de-Ville, en la démasquant, en a mis au jour toute l'élégance.

(4) En novembre 1666, Louis XIV, à l'instigation de Colbert, avait supprimé dix-sept fêtes. — Voir le *Journal de d'Olivier d'Ormesson*, t. 2e, p. 477.

(5) La partie de ses murs, qui avait été enclavée dans le passage Saint-Jean, vient d'être abattue pour élargir la place du Neuf-Marché, dont elle occupait l'angle sud-ouest. Voir une *Notice* de M. de la Quérière, 1860, qui ne donne point ces détails.

Digitized by Google

vrage d'architecture gothique en pierre avec une cavité fermée par une petite porte de bois, percée à jour. C'est où l'on met présentement l'huile de la lampe. Il me parut que c'étoit auparavant l'armoire du viatique, ce qu'un ancien prêtre de la paroisse me témoigna être probable, à cause de quelques ornements appliqués autour de cette armoirie. J'ai vu aussi l'église St Georges, où il y a, dans un enfoncement du mur, c. év., une figure grande et de plein relief d'un cavalier monté sur un fort cheval qui terrasse une bête monstrueuse (1).

(1) Sur la place de la Pucelle, à usage d'écurie. Cette collégiale, fondée sous le nom de l'église du *SaintSépulcre*, aété appelée depuis *Saint-Georges*, à cause de l'image de ce saint, qui étaitde grandeur naturelle. — Voir une *Notice* de M. de la Quérière.

Digitized by Google

UN PREMIER MOT

SUR

L'EXPOSITION DES BEAUX-ARTS

A PARIS.

En attendant un compte-rendu très complet de cette exposition par un des collaborateurs spéciaux de la *Revue*, nous pensons qu'il peut être agréable au lecteur d'en avoir une idée première, et comme le reflet de cette impression générale qui ne tarde pas à saisir le public. Le Jury s'étant montré sévère cette année, et ayant éliminé la grande masse des toiles médiocres ou fades qui encombrent ordinairement les galeries et fatiguent les regards, on a pu obtenir ainsi un ensemble satisfaisant et d'un intérêt soutenu. Mais il est infiniment regrettable, disons-le hautement, que ce même Jury qui a voulu peser sérieusement la valeur artistique des œuvres qui lui étaient soumises, n'ait pas eu la même élévation de vue pour apprécier leur valeur morale. Des toiles trop nombreuses livrent effrontément aux regards du public toutes les licencieuses nudités des nymphes bacchantes, baigneuses ou autres dévergondées, par lesquelles de trop nombreux artistes spéculent sur les passions, en profanant la noble mission des arts.

On fait ainsi de nos expositions un spectacle indigne des peuples chrétiens, et où celui qui a le sentiment du devoir et le respect de la dignité humaine refusera bientôt de conduire sa femme et ses enfants. Réellement on rougit de tout ce qu'on ne peut cacher aux chastes regards d'un adolescent ou d'une jeune fille, et de ce qui blesse non moins grossièrement l'œil de l'honnête homme. Nous réclamons énergiquement à cet égard contre les facilités ou les faiblesses d'un Jury d'artistes parfois trop blasés, et nous demandons que ces expositions artistiques faites pour tous, restent destinées à former le goût, mais non à le corrompre. L'artiste, pas plus que le médecin, n'a le droit, sous prétexte d'études, de faire du scandale, et l'atelier, comme l'amphithéâtre, ne peut se soustraire à une impérieuse discrétion. Qu'on y pense ! depuis des années la magistrature est unanime à déplorer

Digitized by Google

l'extraordinaire accroissement des attentats contre la pudeur : or, comme il n'y a pas d'effet sans cause, il est assez évident que le dévergondage des arts et de la littérature, si habiles à séduire les esprits et les cœurs, est peut-être un des plus puissants excitateurs de ces crimes avilissants.

Et l'art, que gagne-il à ces exhibitions inconvenantes? il se matérialise, s'abaisse et s'énerve dans un travail abject. L'artiste qui se complaît à ces sources impures ne souille pas impunément son pinceau ni sa pensée; car en agitant tout le bourbier des viles passions, il en infecte son intelligence, la dégrade, et pour jamais la ferme aux inspirations du génie. « Une loi sévère qui se mêle à toutes les pensées de l'art, dit de Maistre, lui rend le plus grand service en s'opposant à la corruption, qui détruit à la fin le beau de toutes les classes, comme un ulcère malin qui ronge la vie (1). »

Aussi cette exposition prouve-t-elle encore que les talents supérieurs sont toujours ceux qui font d'une noble pensée le guide et l'inspiration de leur mâle travail. Le public, en effet, se presse devant le merveilleux portrait en pied de l'Empereur, par H. Flandrin, le grand peintre chrétien de Saint-Vincent-de-Paul et de Saint-Germain-des-Prés; il contemple avidement les deux toiles si pathétiques et si animées de Protais *Avant et Après le combat ;* et les tableaux de Bellangé, *Un jour de revue sous l'Empire*, et l'*Episode de la Retraite de Russie.* Citons encore *Une messe sous la Terreur,* de Muller, et l'admirable *Sainte famille,* de Carl Muller; *La Visite du vieil Ami,* de Compte Calix, je crois, délicieuse scène d'intérieur; les marines de Gudin, les paysages si lumineux ou si gracieux de Barry et de Benouville; les fleurs de Maisiat; enfin les pierres, cristaux et ivoires de Blaise-Desgoffes, que l'on croirait taillés et sculptés sur la toile. L'article spécial, qui sera donné prochainement pourra mettre en lumière d'autres talents non moins remarquables et non moins élevés : nous avons dit assez pour affirmer encore avec de Maistre : que le beau dans tous les genres imaginables est ce qui plaît à la vertu éclairée.

ADOLPHE ARCHIER.

(1) De Maistre, *Philosophie de Bacon*, t. 2, ch. 7.

Digitized by Google

CHRONIQUE NORMANDE.

DÉCOUVERTES DE MONNAIES ET AUTRES MONUMENTS ANTIQUES DANS LA SEINE-INFÉRIEURE. — Depuis notre dernier numéro, nous avons encore connu plusieurs découvertes numismatiques opérées dans notre département.

TIÉTREVILLE. — La première et la plus importante, ce nous semble, est un statère gaulois en or, du poids de 7 grammes, trouvé à Tiétreville, près Valmont. Tiétreville est connu des archéologues par l'important cimetière gallo-romain qui y fut fouillé en 1842. La pièce d'or dont nous parlons présente d'un côté la tête laurée d'Apollon, et de l'autre le cheval national avec une grappe de raisin. Cette monnaie, qui peut remonter au IIe ou au IIIe siècle avant l'ère chrétienne, a été acquise par M. Pimont, antiquaire de Valmont, qui a bien voulu nous en donner connaissance.

MANNEVILLE-ÈS-PLAINS. — Dans le courant d'avril dernier, un domestique de ferme, en hersant une terre à Manneville-ès-Plains, a trouvé un bel *aureus* de Vespasien, pesant 7 grammes, et d'une conservation parfaite. Cette belle pièce a été acquise par M. Delaporte, propriétaire à Fécamp, chez lequel nous l'avons vue tout récemment.

FÉCAMP. — Dans un récent voyage fait à Fécamp, nous avons appris d'un jeune ouvrier de cette ville, dont l'intelligence et le goût sont fort remarquables pour sa condition, que depuis quelques semaines il avait été fait dans la vallée plusieurs découvertes de monnaies romaines. La première est un moyen bronze de Néron, trouvé auprès du cimetière actuel ; la seconde est un petit bronze de Claude-le-Gothique, recueilli dans la *rue des Jardins* ; la troisième, enfin, est un Antonin en argent, provenant de la *rue Charles Le Borgne*. A Fécamp, le quartier dit des *Jardins de la rue de Mer*, s'est toujours montré assez fertile en antiquités romaines.

EU. — Dans notre dernier numéro, nous avons parlé de la découverte faite à Eu, au triége du *Bois-l'Abbé*, d'un millier de monnaies romaines en argent à bas titre et du IIIe siècle. Depuis ce moment, nous avons eu sur cette trouvaille des renseignements précis qui nous permettent de classer plus exactement les pièces. Sur 1,040 qui ont été examinées, 996 ont pu être reconnues et rangées comme suit : Trébonien-Galle, 5 ; — Volusien, 5 ; Valérien, 50 ; — Gallien, 184 ; — Salonine, 55 ; — Solonin, 18 ; Postume, 669. — Le reste était fruste.

ARQUES ET ARCHELLES. — Enfin, dans une fouille que, par la bienveillance de M. le Sénateur-Préfet, nous venons de pratiquer à Archelles, près Arques, à quelques pas du *Champ-de-Bataille*, nous avons rencontré, au milieu des débris d'un important édifice antique, construit en pierre de

Digitized by Google

Saint-Leu, 10 monnaies romaines en bronze et en argent. Quelques-unes étaient frustes, mais celles qui ont pu être reconnues étaient de Trajan (98-117), de Septime-Sevère (197-211), de Valérien (260-67), et enfin un très beau Postume père (267-70). — Dans cette même exploration, nous avons recueilli une balance romaine en bronze, très complète, avec ses crochets, ses poids et contre-poids en plomb, et son fléau encore très bien marqué. Nous nous sommes empressé de communiquer cette belle pièce à la Commission des Antiquités, dans sa dernière séance, et de la remettre entre les mains de M. le Conservateur du Musée départemental des Antiquités.

Notre savant confrère et collaborateur, M. Pottier, voudra bien communiquer aux lecteurs de la *Revue* une note sur ce rare et précieux objet. Elle trouvera place dans le prochain numéro.

DÉMOLITION DE LA VIEILLE ÉGLISE DE GODERVILLE. — Depuis deux ou trois années, le bourg de Goderville jouit d'une admirable église construite en style roman par M. Barthélemy, de Rouen, l'un des plus habiles architectes de notre pays et de notre époque. Il nous sera peut-être donné un jour de décrire ce petit chef-d'œuvre, que nous ne voulons qu'indiquer ici à l'attention et à l'estime de nos lecteurs. Le mois qui vient de s'écouler a vu disparaître la vieille et pauvre église, où prièrent pendant six siècles au moins de nombreuses générations. La tour du clocher, qui disparaît la dernière, remontait au moins au XIIIe siècle. Parmi les débris du vieux temple, on a recueilli un certain nombre de pierres sculptées que j'ai pu examiner à la mairie. J'y ai reconnu des fragments de bas-reliefs de pierre travaillés, peints et dorés dans le style du XVe siècle. parmi ces morceaux mutilés, il m'a été possible de distinguer une *Annonciation* et une *Apparition du Sauveur à sainte Madeleine*. Personne ne s'étonnera de rencontrer ici le *Noli me tangere*, puisque l'illustre pénitente de l'Evangile était devenue la patronne de Goderville.

Les déblais pratiqués dans le chœur ont fait découvrir une sépulture chrétienne que je suis tenté d'attribuer au XIVe siècle, par la nature et la forme des vases à charbon qui en ont été tirés, et dont les débris sont conservés par les soins de M. le Maire de Goderville.

BÉNÉDICTION DE L'ÉGLISE DE COLLEVILLE. — Le 13 mai 1863, S. G. Mgr l'archevêque de Rouen a bénit solennellement l'église nouvellement reconstruite à Colleville, près Valmont. A cette pieuse cérémonie assistait, outre un clergé nombreux, M. Henri Barbet, président du Conseil général ; M. Crosnier, conseiller de préfecture ; M. le Sous-Préfet d'Yvetot et M. Leber, maire de la commune et le principal auteur de cette restauration, disons mieux, de

Digitized by Google

cette reconstruction de l'église. L'édifice est propre, onvenable et approprié aux besoins du culte et au chiffre de la population. Le clocher, construit en grande partie avec de la pierre tuffeuse, est surmonté d'une jolie flèche d'ardoise. Cette partie du monument est élégante et gracieuse.

Tout en rendant aux autorités locales un hommage bien mérité, il nous sera permis de regretter qu'un plan d'ensemble, conçu à l'avance, n'ait pas permis une construction en style roman, si facile dans une vallée où le tuf abonde. Les fondations de l'église elle-même semblaient réclamer cette fleur d'architecture antique, qui se fût si heureusement épanouie sur la cendre des Francs, car personne n'ignore que sous les fondements de l'église actuelle de Colleville on a rencontré des cercueils de pierre et des sépultures des temps mérovingiens.

L'abbé Cochet.

BULLETIN MUSICAL. — REVUE DE L'ANNÉE MUSICALE A ROUEN. — Les nouveautés musicales ont été rares, cette année, au théâtre de Rouen. La prolongation des débuts, occasionnée par la non-réussite de plusieurs artistes, en donnant un embarras réel à la direction, n'a pu la mettre en possession d'un personnel complet que fort tardivement pour les intérêts de l'art et les plaisirs du public. Pourtant, la reprise de plusieurs ouvrages montés avec soin, interprétés par des artistes d'une valeur réelle, nous a valu des représentations suivies et qui ont été accueillies par la faveur marquée des dilettanti : A M. Ismael, à Mme Galli-Marié, revient une large part de succès, l'un par sa belle et puissante voix si artistement conduite, et sa verve toujours chaleureuse et vraie ; l'autre par son talent sympathique et pur et son jeu dramatique et élevé. Parmi les œuvres nombreuses, où les qualités éminentes de ces deux artistes se sont fait remarquer, on peut citer : *Rigoletto*, la *Bohémienne*, *Hernani*, *Lalla-Rouk*, sans compter une quantité de romances et chansonnettes que M. Ismael détaille avec un charme infini de grâce et d'esprit. Nous serions bien ingrats d'oublier Mlle Erambert, en qui l'art des vocalises se personnifie avec une rare perfection, et à qui la création du rôle de Lalla-Rouk, ce foyer de suaves mélodies, fait le plus grand honneur ; et Mlle Lambert, dont les consciencieux efforts ont servi avec succès à l'interprétation des rôles importants du répertoire

La plupart de ces artistes nous quittent, les uns pour la province, les autres pour faire admirer leurs brillantes qualités sur la scène parisienne qui ne dédaigne pas, — et il faut dire qu'il y a à cela une certaine nécessité, vu la grande pénurie d'interprètes, — d'emprunter aux théâtres secondaires leurs meilleurs artistes. Léon Achard en est une preuve, lui qui, l'idole des Lyonnais, est devenu celle du public de la capitale. Cela tient à ce que le goût musical tend insensiblement à s'étendre, et s'épure en se généra-

Digitized by Google

lisant, et à ce que la province, studieuse, grandissant aussi dans le domaine de l'art, porte une juste avidité dans les connaissances humaines. L'instruction, alors, plus solide, plus sérieuse, mieux soutenue, en servant à former de meilleurs juges, peut aussi contribuer à développer le talent avec bonheur et provoquer l'inspiration. Cette étincelle divine n'est pas, il est vrai, l'heureux partage de tous, mais elle tend chaque jour à cesser d'être le privilége exclusif de la nouvelle Athènes. En effet, déjà de timides essais, partant de la province, commencent à se produire avec quelque succès. C'est que le sentiment du beau et le désir de la perfection doivent naturellement se révéler chaque jour davantage. Mais d'où vient que ces œuvres, quelque mérite quelles sachent réunir d'ailleurs, n'aient pour la plupart qu'une existence éphemère et quelquefois incertaine? Cet état de choses est-il impossible à modifier? Non. Mais il est difficile qu'il en soit autrement, soit que les directeurs n'obtiennent des villes qu'une subvention médiocre, ou qu'ils recherchent plutôt un gain assuré que le succès et la Propagation de l'art musical, soit que les mutations successives qui s'opèrent constamment dans les compagnies d'artistes occupant les premières scènes de Lyon, Bordeaux, Rouen et Marseille, permettent peu cette perfection que Paris seul peut offrir au public. La faculté de faire compter cent représentations à des ouvrages joués ou chantés par les mêmes artistes, devant une majorité d'étrangers qui se renouvelle sans cesse, sera toujours un avantage refusé aux ressources d'une province qui vit de sa population, et se trouve chargée d'alimenter ses plaisirs par la nouveauté et le changement.

Nous allons plus loin, et c'est encore un des inconvénients à ajouter à la difficulté que nous signalions tout à l'heure: les artistes eux-mêmes, les plus aimés, du talent le plus incontestable, sont obligés souvent, après un certain temps, afin de préserver leur réputation, de se soustraire à la lassitude d'un public qui deviendrait trop facilement injuste, après le plus grand enthousiasme. A Paris, on vieillit impunément; une ingénue, une grande coquette, n'ayant jamais quitté l'Eden enchanté, peuvent facilement compter une carrière de quelque vingt ou trente ans au théâtre. Les secours de l'art, la magie d'un talent consacré, enveloppent leur personne d'un respect et d'une convenance auxquels la courtoisie parisienne, au détriment même du désir de la nouveauté, ne se soustraira jamais.

X***.

EXPOSITION DE LA SOCIÉTÉ D'HORTICULTURE DE LA SEINE-INFÉRIEURE. — La société d'Horticulture a ouvert, le jeudi 14 mai, dans le jardin de l'Hôtel-de-Ville, une exposition de produits horticoles. Sous la direction de M. Morel, notre jardin public avait subi une heureuse transformation ; des

Digitized by Google

corbeilles, des gazons dessinés avec goût, formaient un cadre gracieux, très propre à faire valoir les précieuses collections exposées. Trois tentes élégantes offraient leur abri aux plus frileuses et aux plus délicates. Nous ne relèverons pas tout ce qu'il nous a été donné d'admirer; citons seulement les objets les plus saillants : les éblouissantes *azalées* de MM. Wood et Langlois, qui ont mérité les suffrages des dames patronesses, les *roses* de M. Collin, que les horticulteurs étrangers nous enviaient par dessus tout, les beaux et nombreux *rhododendrons* de M. Wood, auquel on doit aussi quelques corbeilles florales multicolores, où le contraste des couleurs est si habilement mis à profit. Le jury lui a attribué la médaille de S. M. l'Impératrice.

Les *palmiers*, les *cicadées*, ces patriciens du règne végétal, étaient représentés par un groupe de plantes, sorties des serres de M. le marquis de Pommereux. On remarquait autour du bassin une plante rare, l'*agave yuccæfolia*, dont la hampe, haute de près de trois mètres, était sur le point de s'épanouir. C'est, à notre connaissance, la seconde floraison que l'on signale en France. Cette plante appartient à l'abbé Gaillard, horticulteur passionné, dont on connaît la belle collection de plantes grasses.

Nous allions oublier en si aimable compagnie les sérieux et utiles produits de l'horticulture maraîchère. Nos *primeuristes* avaient exposé des *melons* et des *raisins* en parfaite maturité. L'ordre des saisons est interrompu, et pour notre satisfaction et nos plaisirs, l'art horticole fait des prodiges. Des *fraises* bien séduisantes ont recueilli aussi plus d'un éloge et fait beaucoup d'envieux.

Les industries qui se rattachent à l'horticulture étaient largement représentées. Tous les engins de la gymnastique, des jeux de jardin, des tentes élégantes, des siéges de toute espèce, des aquariums de salon et mille objets, créés par la fantaisie, ont été exposés par M. Delesques et justement récompensés par le jury.

Nous ne pouvons passer sous silence les délicieuses soirées organisées par les soins de la Société d'horticulture. La musique et les fleurs réunissaient leurs séductions. Les musiciens avaient été établis, sous une tente, dans une île gracieuse, créée au milieu du bassin, et, le soir, quand le jardin resplendissait de mille feux, quand l'orchestre livrait à la brise ses bruyantes symphonies, ou l'Orphéon ses chœurs harmonieux, la fête avait un aspect féerique et enchanteur.

On doit des félicitations à la Société d'horticulture pour avoir su joindre l'agréable à l'utile, et pour l'attrait qu'elle a donné à cette solennité.

A. Malbranche.

Le musée céramique de Rouen. — Le Comité de l'Exposition d'Art et d'Archéologie, faite à Rouen en 1861, s'est réuni, le 15 de ce mois, à

Digitized by Google

l'hôtel de la Recette générale, chez son président, M. le comte Ad. de Germiny.

Il a été communiqué aux membres présents une lettre de M. le Maire de Rouen proposant la fondation d'un *Musée céramique* local, au moyen de l'achat de la belle collection formée par M. André Pottier; à la charge par le Comité d'affecter à cette acquisition les ressources laissées disponibles par l'exposition de 1861. Cette somme étant manifestement insuffisante, et ne s'élevant qu'à 6,000 francs environ, il restera au compte de la ville une certaine contribution, qui sera déterminée par une commission spéciale, choisie, à cet effet, par l'administration municipale. Nous n'avons pas besoin de dire que cette combinaison, qui réunit si bien toutes les convenances, a été immédiatement acceptée, à l'unanimité, par les membres du Comité.

Nous aurons donc à revenir, à l'occasion, sur cette question; et nous tiendrons nos lecteurs au courant des pas qu'elle aura faits. Contentons-nous seulement aujourd'hui de constater le bienveillant appui que M. le Maire de Rouen et son honorable représentant, M. Gueroult adjoint, ont prêté au Comité de l'Exposition de 1861, et remercions-les, au nom de tous, de leur concours excellent et favorable.

GUSTAVE GOUELLAIN.

SOCIÉTÉ DES BIBLIOPHILES NORMANDS. — Le jeudi 7 mai, la Société des Bibliophiles normands a tenu sa première réunion dans une des salles de la Bibliothèque publique de Rouen. On sait qu'elle doit se réunir en assemblée générale tous les six mois, et que, dans ces séances semestrielles, elle fixe les réimpressions à exécuter dans le semestre. Le 7 mai, elle a voté la réimpression: 1° du *Discours des causes pour lesquelles le sieur de Civille, gentilhomme de Normandie, se dit avoir été mort, enterré et ressuscité*, 1606; 2° des *Ordonnances contre la peste, faites par la Cour de l'Echiquier en* 1512; 3° de *l'Entrée de la reine et Mgr Dauphin, lieutenant général du roi et gouverneur en ce pays de Normandie, à Rouen en* 1531; 4° de *l'Entrée de Louis XIV à Rouen en* 1650; 5° de *la Relation des funérailles du cardinal Georges d'Amboise en* 1510; 6° *la Fricassée crotestyllonnée, etc...* 1604. La réimpression de ces ouvrages a été spécialement placée sous la direction de M. le marquis de Blosseville pour le premier, de M. André Pottier pour le second et le troisième; de M. Edouard Frère pour le quatrième et le cinquième; de M. Eugène de Beaurepaire pour le sixième. Toutes ces réimpressions seront tirées à cinquante exemplaires, et achevées dans le semestre.

La Société des Bibliophiles normands a de plus définitivement constitué son bureau de la manière suivante: Président, M. André Pottier; vice-président, M. l'abbé Colas; secrétaire, M. Ch. de Beaurepaire; secrétaire-adjoint, M. Paul Baudry; trésorier, M. Lormier, avocat; archiviste M. Ed. Frère.

Digitized by Google

BIBLIOGRAPHIE.

MADELON, par M. Edmond About, 1 vol in-8°. — Paris, Hachette.

« Madeleine, dite Madelon, dite Bordeaux, dite Schottish, dite Blondine, dite Refait, dite Mme Poteau, dite Mme de Tosty, dite Mme Love, dite Mme de Fleurus, née à Bordeaux entre 1810 et 1815, de père et mère inconnus; recueillie par la femme Lenoit, cardeuse de matelas, qui paraît avoir spéculé sur elle de très bonne heure; engagée comme figurante au Grand-Théâtre de cette ville, condamnée à six mois d'emprisonnement, le 11 janvier 1833, pour vol d'une montre dans la loge d'un artiste; arrivée à Paris en 1834, après le suicide du jeune M..., son amant; bientôt célèbre dans les bals de la rive gauche; tombe dans une profonde misère. Inscrite le 22 août 1836, détenue six semaines pour infraction aux règlements; recueillie par le sieur Poteau, marchand de nouveautés, rue Saint-Denis, qu'elle entraîne à la banqueroute; lancée par le baron napolitain Tosti, mort en duel; enrichie par le banquier écossais M. Love; en dernier lieu, après une suite innombrable d'aventures, protégée par M. le marquis de G...; fort dangereuse, douée d'un physique agréable et de charmes singulièrement attachants, a causé la perte de plusieurs fils de famille. Joue gros jeu; ne donne pas à jouer chez elle; possède un riche mobilier. Son domicile actuel, rue Louis-le-Grand. »

Voilà, d'après une note de police recueillie par l'auteur, l'héroïne dont il fait cadeau à la littérature française, et dont un amant dégoûté, le prince d'Armagne, enrichit, au début du roman, la paisible sous-préfecture de Frauenbourg, en Alsace. Le prince d'Armagne paraît avoir eu d'abord d'excellentes intentions: en mariant Madelon au plus méchant usurier de tous les juifs, le faire ruiner par elle, et la faire assassiner par lui. Personne ne s'en serait plaint à Frauenbourg ni à Paris. Mais ce joli couple, au lieu de finir ainsi de la bonne manière dès les premières pages, prolonge heureusement son existence pendant les six cent sept premières, et survit à la six cent huitième et dernière.

La cérémonie nuptiale s'accomplit, suivant les mœurs les plus touchantes. La chaste fiancée persuade à son honorable époux de manger le repas de noces au Moulin-Rouge. On s'y rend. Au dessert, elle déchire sa robe, et sort pour la faire raccommoder. L'atelier de couture est un cabinet voisin où elle trouve, comme ils en étaient convenus, ses principaux amants, en train de se griser. Avant de retourner avec la noce, elle passe avec ces messieurs une heure de recueillement, que l'auteur met à profit pour faire une étude de haut goût sur les garçons de restaurant. Il ne faut pas perdre son temps.

Digitized by Google

Puis, le roman continue. Pendant ses six cent huit pages dont la composition a demandé trois ans, le mari de la courtisane, tout en parvenant aux honneurs de la mairie et du Conseil général, trouble le régime des eaux du bassin de la Frau, et pour conclure une vaste opération sur des tourbières avec un député non-opposant, inonde et ravage une partie de l'arrondissement. Ce qui lui sourit le plus dans cette inondation, c'est la ruine de la famille de Guernet, les seuls honnêtes gens qui se soient égarés par là. De son côté, la femme de l'usurier se livre successivement ou en même temps au sous-préfet, au secrétaire-général, au préfet et au député non-opposant, qui concèdent ou font concéder à son mari l'exploitation de la tourbière et le syndicat de la Frau. Vers la fin, elle enlève le baron Hubert de Guernet à sa brave petite femme et à ses beaux petits enfants, et lui enseigne la vie à grandes guides tout autour de la roulette de Baden-Baden. Ajoutez à ces aventures des considérations non moins aventureuses, sur les avantages des exploitations agricoles par des sociétés d'actionnaires; et vous avez sous les narines le véritable parfum de cette odorante histoire. Elle ne sera lue sans danger que par les gens qui depuis longtemps font usage du tabac, ou se sont mis, comme le notaire, autre héros du même auteur, un de ces nez d'Auvergnat sur lesquels M. About avait bien raison de faire des études l'année dernière. Madelon est dédiée à M. Henry Didier, député de l'Ariége, non-opposant.

Je ne sais pas si je me trompe, mais j'aimais mieux *les Mariages de Paris*, et même *le Cas de M. Guérin*. Ce n'est pas faire le délicat.

Je ne veux pas dire autre chose de ce triste voyage à travers le monde des filles publiques et des saltimbanques, où il est maintenant établi que pas un auteur à la mode ne se dispensera de conduire ses lecteurs. Quand la critique a de gros mots sur les lèvres, elle fait mieux de s'abstenir. Les honnêtes gens penseront avec moi que le silence est quelquefois l'expression la plus digne de la réprobation et du dégoût.

H. Frère.

NORMANDIE SCANDINAVE ou *Glossaire des Éléments scandinaves du Patois normand*, par Edouard Le Héricher. — Avranches, Tribouillard, 1861, 117 pages in-12.

Ce compte-rendu ne passera point à coup sûr pour une réclame, car nous sommes tellement en retard avec l'auteur qu'au moment où nous prenons la plume, on nous assure que le livre est à-peu-près épuisé. Mais si le compte-rendu vient trop tard pour le libraire, il pourra encore profiter aux philologues qui s'occupent de l'étude des origines des dialectes français. M. Le Héricher est en effet un vétéran de la philologie normande : il y a déjà un bon nombre d'années qu'il donnait une large place à l'étude des an-

Digitized by Google

tiques locutions dans son curieux livre de l'*Avranchin monumental et historique*. Très versé dans l'étude de la langue anglaise et des idiômes du nord, le savant professeur de rhétorique du collége d'Avranches était mieux préparé qu'un autre pour recueillir et analyser les vieux mots dont fourmille encore le langage des côtes basses-normandes. Avranches, Cherbourg, Jersey, voilà la contrée où M. Le Héricher a cueilli le bouquet philologique, *sertum philologicum*, que nous voulons effeuiller aujourd'hui devant les lecteurs de cette Revue pour en mieux montrer la composition variée. Il a eu surtout le bonheur de pouvoir explorer à fond la Hague, contrée voisine de Cherbourg, où les noms des familles et des paroisses ont conservé une physionomie scandinave, et où les habitants, passant leur vie sur les grèves de la mer ou dans les landes arides, parlent un langage énergique, aspiré comme l'anglais, *chuintant* comme le suédois et les idiômes de la Germanie.

Mais je n'ai pas à décrire ici la Hague, cette presqu'île du Cotentin, où finit la Normandie, car avant son glossaire et en tête du volume, M. Le Héricher a placé, en forme d'introduction, un article étendu, intitulé *Cherbourg*. Au premier abord, cette description, empreinte de politique laudative, semble un hors-d'œuvre, mais passons... quelques pages plus loin, l'auteur, laissant les appréciations contemporaines, revient à l'étude des antiquités; alors ses peintures des sites sauvages de la Hague et de ses caps battus par la mer, sont vraiment à leur place dans un livre qui a pour premier titre *Normandie scandinave*, car, ainsi que le remarque justetement l'écrivain, le nom même du pays, la *Hague*, était une digne introduction à des recherches spécialement philologiques.

Après ce chapitre sur Cherbourg et la Hague, introduction où l'auteur « ondoyant et divers, » pour lui appliquer cette citation que lui-même emprunte à Montaigne, parle de tout un peu, mais en homme qui sait beaucoup, arrive le *Glossaire du patois normand dérivé des langues scandinaves*.

Les langues scandinaves. Il y a une école de philologues qui voient du scandinave partout, de même que les *Celtomanes* arrangent tous les mots pour arriver à leur trouver une origine celtique. M. Duméril, par exemple, dans son *Dictionnaire du patois normand*, s'est évertué à forger des étymologies islandaises. Nous avons combattu cette tendance dans une *Histoire du langage en Normandie*, que nous comptons mettre au jour, si Dieu nous prête vie, et où nous croyons avoir démontré combien peu il reste de racines scandinaves dans le langage normand. Nous féliciterons donc M. Le Héricher d'avoir été très réservé dans son inventaire des origines scandinaves de ce patois. Son glossaire, en effet, ne comprend que 225 mots environ. Mais nous croyons que c'est encore beaucoup. Il en est qui ont pu être ap-

Digitized by Google

portés par les Francs ou par les Saxons, aussi bien que par les Normands, car les Francs et les Saxons parlaient des dialectes germaniques congénères des idiômes scandinaves.

Il y a d'ailleurs dans ce glossaire des mots qui ne sont point d'origine germanique. Ainsi l'auteur reconnaît lui-même que si *Bec*, dans le sens de ruisseau, *rivulus*, est de provenance teutonique, *Bec*, dans le sens de cap, ou de bec d'oiseau, dérive du celtique. Et puis beaucoup de ces mots ne sont pas particuliers à la Normandie, par exemple : *baile*, *barbacane*, termes de fortification ; *batel* et *bateau*, *bome et bomerie*, et divers autres termes de marine *besoigne*, *coq*, *croc*, *équipage*, *estamper*, *gardin* et *jardin*, *canif*, *haie*, *hardi*, *machacre* et *massacre*, *sovent* et *souvent*, *toupet*, sont des mots entrés dans le fond commun de la langue française depuis trop longtemps pour qu'on puisse en faire exclusivement honneur aux Normands. Nous effacerons encore de la liste dressée par M. Le Héricher certaines expressions d'origine par trop contemporaine, fabriquées de nos jours dans l'argot de Paris, tels que *blague* pour menterie, *calé* pour riche, *colle* pour mensonge, et *pion*, pour surveillant de collége, expression universitaire, née aux environs de la révolution de Juillet, mais à laquelle M. Le Héricher découvre une origine gothique. Notre auteur imagine que *blague* vient peut-être de l'islandais *black*, vent léger : pour nous c'est un mot accrédité seulement depuis la vogue du cigare et de la pipe, et cette métaphore nous semble dérivée du nom très vulgaire du sac à tabac, auquel nous trouverons prosaïquement une origine prussienne on alsacienne dans l'allemand *balg*, peau de petite bête. Tous ces termes de caserne et de faubourg étaient ignorés de nos paysans normands il y a peu d'années encore, et il faut les laisser dans des glossaires spéciaux tels que le curieux livre de M. Lorédan Larchey, les *Excentricités de la langue française en* 1860, mais non les enregistrer dans l'inventaire du pur patois normand.

Le glossaire de M. Le Héricher comprend aussi toute une série d'antiques expressions qui ne sont plus usitées dans la langue parlée, et dont le peuple a perdu la signification, mais que l'on retrouve sous forme de racines et de désinences dans les noms d'hommes et de lieux. Tels sont : *belt*, *beuf*, *boll*, *dale*, *elf*, *ey*, *flieur*, *hou*, *kirk*, *nès*, *tourp*. C'est parmi ces débris de la langue germanique que l'on peut le plus sûrement retrouver des traces du langage apporté par les normands.

Mais une chose qui nous étonne, c'est que M. Le Héricher, ainsi que les auteurs de glossaires normands qui l'on précédé, n'ait point enregistré deux mots qui sont à nos yeux des mots essentiellement normands et scandinaves, *acre* et *haro*. Cela tient sans doute à ce que ces vocables figurent dans les dictionnaires français. Cependant l'*acre*, mesure de la terre, est particu-

Digitized by Google

lière à la Normandie ; elle est inconnue dans le reste de la France, et la race normande a porté cette mesure dans tous les pays où elle a pénétré. C'est ainsi que l'*acre* est encore la mesure de superficie en Angleterre et aux Etats-Unis.

Il est encore un mot, très usité à Avranches et à Valognes et aussi au Havre, mais incompris dans le reste de la Normandie, que M. Le Héricher n'a pas recueilli dans son glossaire. C'est le mot *chasse*, dans le sens de rue de faubourg, de chemin bordé d'arbres, d'avenue. Je fus extrêmement frappé de voir ce mot, inconnu à mes oreilles et à mes yeux, très normands cependant, inscrit en toutes lettres au coin de certaines ruelles à Avranches. A Caen ce mot n'est déjà plus usité, et il y est remplacé par le mot *venelle*. Au Havre on dit une *chasse* de pommiers, une *chasse* d'ormes, pour indiquer une avenue. Cette expression est si chère aux habitants de l'Avranchin, de la Hague et du Cotentin qu'un de nos poètes normands contemporains, M. le comte César de Pont-Gibaud, l'a employée, pour donner plus de couleur locale à l'une de ses dernières productions, *Alleaume et Valognes*, où il dit :

> Que mainte horrible *chasse* en ses deux bords accrue,
> Et rechargée à fond, — prendra le nom de rue.

Il est vrai que le poète satyrique a mis en note au pied de sa page cette définition mordante : « En langage du pays, on désigne sous le nom de *chasse* une voie d'accession où l'on court le risque d'enfoncer jusqu'aux oreilles. » — M. Duméril dans son *Dictionnaire du patois normand*, prétend que ce mot *chasse*, dans le sens de petit chemin, est dérivé par métaphore du mot français *chasse*, comme *venelle* le serait de *venatio*. Pour nous, nous proposerions à ce mot une origine germanique ou scandinave. *Chasse* est en effet presque le même mot que l'allemand *gasse*, qui veut dire une petite rue, et *venelle* dérive mieux à nos yeux de *venire* que de *venari*. L'allemand *gasse* a pour congénère l'islandais *gata*, voie, allée étroite, chemin frayé, ce qui est tout-à-fait le sens du bas-normand *chasse*.

Nous continuerons ces discussions philologiques lorsque nous rendrons compte de l'ouvrage considérable que M. Le Héricher vient de publier en trois volumes in-8° sous le titre de *Histoire et Glossaire du normand, de l'anglais et de la langue française*, œuvre de longue haleine et de sérieuse érudition, où l'auteur passe en revue près de cinquante mille mots.

RIMES INÉDITES EN PATOIS PERCHERON, recueillies et publiées (avec traduction française) par Ach. Genty. — Alençon, Poulet-Malassis, 1861, in-16, papier vergé.

LES ŒUVRES POÉTIQUES EN PATOIS PERCHERON DE PIERRE GENTY, maréchal-ferrant (1770-1821), précédés d'un ESSAI SUR LA PARENTÉ DES LANGUES, par Ach. Genty. — Alençon, imprimerie de Broise, 1863, in-16, avec portrait photographié.

Digitized by Google

M. Achille Genty, déjà auteur de nombreux ouvrages, attache en ce moment son nom à une collection de petits volumes in-16, tirés sur divers papiers, et dont le format est le même que celui de la collection de réimpressions gothiques de Sylvestre et des rarissimes plaquettes que M. Trébutien publie à Caen. Nous nous bornons aujourd'hui à examiner dans la *Collection Achille Genty* les deux volumes qui ont rapport à la philologie normande. Nous pensons, en effet, avec MM. Fallot, Duméril, etc., que le patois percheron est une variété du patois normand, une transition toute naturelle sur la frontière de la Normandie. Ce n'est pas l'avis de M. Genty, selon lequel « l'idiôme percheron est de tous nos idiômes provinciaux celui qui rappelle le moins imparfaitement notre langue primitive, la belle langue française des XIIIe et XIVe siècles. » M. Genty ajoute que le patois percheron est de plus « celui, ou l'un de ceux, qui ont le plus contribué à la formation de la langue française. »

Notre opinion, opposée à celle de M. Genty, est donc que le percheron est un sous-dialecte de frontière du dialecte normand, caractérisé par une prononciation locale. Nous donnerons pour raison que les curieuses pièces publiées par M. Genty n'offrent pas de mots nouveaux, ni même de formes grammaticales absolument étrangères au normand. Ce qui donne à ces petits poèmes une physionomie étrange, c'est l'orthographe très réaliste adoptée par leur éditeur. L'élément étymologique disparaît absolument sous un assemblage de lettres purement destiné à figurer la prononciation. La manière d'écrire les patois soulève de grosses questions que nous ne voulons pas aborder ici. Bornons-nous à constater que le français lui-même prend un aspect fort excentrique lorsqu'il est transcrit avec le système orthographique du manceau Pelletier et des autres précurseurs de M. de Marle.

Mais si nous rattachons le patois percheron au dialecte normand, cela nous permet de recommander aux amateurs de philologie neustrienne les curieuses publications de M. Genty. Elles méritent d'être jointes aux livrets si recherchés qui contiennent *la littérature* du patois purin, parlé à Rouen. Les cinq morceaux de poésie percheronne réunis dans le volume des *Rimes inédites* ont été recueillis dans le canton de Tourouvre, contrée où l'*idiôme* percheron s'est le mieux conservé. L'éditeur déclare dans sa préface n'avoir pas cru devoir ajouter à ces morceaux les scènes ou tableaux percherons de l'abbé J. Fret, le Molière du Perche, auteur d'un almanach (*le Diseur de Vérités*), dont la collection commence à être recueillie par les bibliophiles. L'abbé Fret, dit M. Genty, a reproduit admirablement les mœurs du Perche, mais il n'en a pas suffisamment respecté l'idiôme. « L'abbé Fret, toujours suivant notre auteur, écrivait le percheron en manchettes. »

Digitized by Google

Or, M. Genty, ancien avocat à Mortagne, est percheron dans l'âme. Tourouvre, Bellesmes! pour lui, rien n'est au-dessus de ces petites villes du Perche. Avec quel enthousiasme il écrit: « On est en France affligé d'une manie déplorable ; on ne croit pas à la beauté de la France. Le beau, on ne croit le rencontrer qu'en Italie, en Espagne, en Suisse. — La France est le résumé du globe. Le résumé de la France est le Perche. — Humble avis aux touristes. »

M. Genty est tellement percheron qu'il a découvert dans les traditions de sa chère contrée, l'histoire d'un *roi* du Perche, tandis que dans les livres il n'a trouvé trace que de comtes du Perche. Combien l'histoire est mal faite! Mais que M. Genty et tous ces compatriotes y prennent garde, les gens d'Yvetot vont être jaloux de la royauté de « Jan tras, ray dé Peurchrons » (Jean III, roi des Percherons). La Charte constitutionnelle de ce roi du « timps d'outfoas » se trouve toute entière dans ce refrain de la légende, empreinte d'une naïveté comique :

Saoutomm's tertous !
F'somm's bin lé fous !
Din c' monn' y faout rire,
Bin faî, z-et bin dire.
Boivomm's à p'tits coups ;
Mas boivomm's toujous;
Y rost'ra co d'boun citr' éprès nous.

Quant aux *Œuvres poétiques en patois percheron de Pierre Genty*, maréchal ferrant à Armentières, près de Verneuil, dans le département de l'Eure, et grand père de M. Achille Genty, elles sont également un curieux spécimen du langage rustique parlé entre Mortagne, Dreux et Verneuil. Pierre Genty, dont le portrait se trouve en tête du volume, ferrait les chevaux à *Emeinquier* (Armentières), où il forgeait à la fois des fers et des vers, idée qu'il a exprimée dans son épitaphe :

Se j'on fourgeai dê faî, çao qu'étion pou le jvaoux;
Et j'n'on jémais fourgeai qu' dé vaî pou l's hommes.

Si j'ai forgé des fers, c'était pour les chevaux ;
Je n'ai jamais forgé que des vers pour les hommes.

Comme il le dit ailleurs, Pierre Genty n'était pas le maréchal des poètes, mais il était le poète des maréchaux :

J'étain pâ l'maricha dé poète,
Ma j'étain le poèt dé marichaoux.

Ceux de nos lecteurs qui voudront en savoir plus long sur ce rimeur

Digitized by Google

rural n'ont qu'à lire la notice biographique qui précède ses chants. Vraiment l'ombre du bonhomme doit tressaillir, si elle aperçoit dans l'autre monde ses poésies en lettres moulées, tirées à 200 exemplaires sur raisin, à 100 sur papier vergé, à 45 sur vélin, et pour comble de recherche, à 10 sur papier de Chine, le tout avec un frontispice égayé de lettres rouges !

PETIT DICTIONNAIRE DU PATOIS NORMAND EN USAGE DANS L'ARRONDISSEMENT DE PONT-AUDEMER, par L.-F. Vasnier. — Rouen, Lebrument, 1862, in-8 de IV et 72 pages.

Puisque nous sommes sur le compte de la philologie normande, signalons l'apparition de cet ouvrage posthume publié par M. Canel, l'un des amis de l'auteur. C'est un petit livre à joindre aux dictionnaires normands de MM. Duméril, Dubois, Decorde, etc. Le patois usité aux environs de Pont-Audemer ressemble tout-à-fait à celui de Lisieux, ce qui ne surprendra pas, puisque Pont-Audemer était du diocèse de Lisieux. C'est du pur normand, sans influence de frontière, mais émaillé de proverbes passablement grivois.

Frédéric Pluquet, dans ses *Contes populaires du Bessin*, avait traduit en patois de Bayeux la parabole de l'enfant prodigue ; M. Vasnier l'a racontée à son tour en patois de Pont-Audemer ; et comme le maréchal d'Armentières, Pierre Genty, en a fait autant pour l'idiôme percheron, nous terminerons en reproduisant quelques alinéas de ces trois versions curieuses à comparer.

Patois des campagnes du Bessin (Pluquet).

« Un home aveit deux éfans, dont l' pu ptiot dit à sen père : « Men père, bayez mei la part du bien qui m'rvient ; » et le père leux en fit le partage.

« Daus treis jouors apreus, le pu jeune des deux éfans ayant ramassé sen cas s'nallit fère un viage dans les poués étrangiers, où y mougit tout sen cas en lequeries et en bombances.....

Pont-Audemer (Vasnier).

« Un père avait deux effants ; l'cadet li dit ment cha : — Man père, baillez mai ce qui deit m'erveni d'vot' bien. Et le bonhomme déguenassit s'n'ergent et leux sépartagit san de quoi.

« Après que le pus jeune eut hallé à san père le pus qu'il put, il s'ensauvit dans un endreit oyoù qu'il mâquit tout ce qu'il avait, dans des dépotayers et des much'-tan-pot, avec un tas de braudées, de quaimands et autres genées.....

Lao Porobol ed l'éfaon pordigue (Pierre Genty).

« 11. N-ein hom i n-aouion déex éfaon.

Digitized by Google

« 12. El pu june i dit ao saon peire : Maon peire (qu-i dit), bâlé-mai c'qui dovion m'rovni d'vout bieein. — L' baon-hom ieû pertégit saon bieein.

« 13. Quoq teimps éprés, l'pu june ramarit tou c'qui n'auion et foutit l' camp dain n-ein pa-is du Guâ'be, iou qu'i maingit tout' e-s'n-éfére ein godailles. »

On voit que si les patois s'en vont, en revanche ils n'ont jamais plus occupé les curieux. De toutes parts on imprime des singularités en ce genre, et bientôt on ne pourra plus repéter cette plainte d'un auteur brayon, recueillie par M. l'abbé Decorde (1) : *Ch'est pat à dire que j'soyomes pus enchifrénés q' d'autes, mais j'manquons d'éditeux.*

Raymond Bordeaux.

NOUVEAUX LUNDIS de C.-H. Sainte-Beuve, de l'Académie française. — Paris, Michel Lévy, 1863. t. I.

Ce premier volume contient des aperçus littéraires, parfois un peu mélangés de politique, sur les auteurs contemporains. La correspondance de Lamennais, les mémoires de M. Guizot, Béranger, Hipp. Rigault, Mme de Swetchine, etc... passent tour à tour sous la plume émérite de M. Sainte-Beuve. Nos yeux se sont naturellement portés sur les chapitres consacrés à MM. de Laprade, Louis Veuillot et Prevost-Paradol.

M. de Laprade n'est pas le plus ménagé des trois, et à propos de ses *Questions d'Art et de Morale*, M. Sainte-Beuve se livre à une critique générale que la position actuelle de cet écrivain conseillait peut-être d'éviter.

M. Louis Veuillot est beaucoup mieux traité. *Ses Mélanges historiques, politiques et littéraires* ouvrent, il est vrai, çà et là, la porte à des théories religieuses où M. Sainte-Beuve prend assez chaudement le parti des adverversaires de M. Louis Veuillot; et l'on peut bien en conclure que selon lui, Sainte-Beuve, l'incrédulité ou l'indifférence ne sont point si condamnables, puisque la science la plus consommée, la critique historique la plus sérieuse, la philosophie la plus profonde y conduisent naturellement. Mais surtout ce qu'il ne peut admettre, c'est la pensée de créer un journal catholique. A quoi bon cela, et comment les misérables questions qu'il est forcé d'aborder journellement, se concilient-elles avec la sublimité de la pensée religieuse? Que de temps à autre un orateur religieux intervienne dans les questions brûlantes qu'agite un corps délibérant, pour y jeter le poids de sa parole, M. Sainte-Beuve l'admettrait bien; mais que sur des événements insignifiants, à l'occasion d'un premier-Paris, ou d'un fait divers, le journalisme religieux se croie forcé d'intervenir, voilà ce qu'il ne conçoit pas. Mais en vérité, lorsque tous les jours les événements les plus

(1) *Dictionnaire du patois du pays de Bray*, page 19.

Digitized by Google

simples se trouvent travestis, que l'interprétation de certains actes est si singulièrement faussée par certaines feuilles publiques, il pourra sembler nécessaire que la presse religieuse apprenne à ceux dont elle porte le drapeau, quelle est la portée réelle, quel est le sens vrai de ces événements et de ces actes. Si la presse est une nécessité, ce que n'ai point à démontrer, elle ne peut avoir de sens et de portée qu'autant que toutes les opinions auront droit d'emprunter sa voix. N'est-ce pas le seul moyen d'empêcher l'erreur de se propager? Au reste M. Sainte-Beuve ne méconnaît pas l'incontestable talent de polémiste de M. Veuillot, et il en trace ce portrait qu'il est curieux de noter.

« Il y a deux Veuillot: celui qui est debout, grave, triste, imposant » d'attitude, d'un beau front, parlant d'or sur les grands sujets, prêchant » aux autres le respect qu'il a lui-même si peu, prompt à en remontrer aux » gouvernements sur le principe de l'autorité, et quand il se fâche, le » faisant au nom d'une autorité supérieure, et pour ainsi dire, exerçant » les justices de Dieu. — Je ne nie point la part de sentiments sérieux qui » sont d'accord en lui avec cet air-là.

« Et il y a l'autre Veuillot, celui qui s'amuse, qui, assis dans la tribune » des journalistes, ou étendu dans son fauteuil, lorgnant et lar- » dant son monde, se tord de rire, a le *rictus* des savants de Molière, exerce » les justices du bon sens ou les avanies de la passion, et mord à belles » dents à même du prochain.

« Je pourrais ajouter, si ce n'était une digression, qu'il y en a un troi- » sième, celui qu'on rencontre par hasard dans le monde, doux, poli, non » tranchant, modeste dans son langage, d'un coup d'œil et d'un ton de voix » affectueux, presque caressant ; il est impossible de l'avoir rencontré quel- » quefois et d'avoir causé avec lui sans avoir reconnu dans cet ogre tant » détesté, et qui a tout fait pour l'être, l'homme doué de bien des qualités » civiles et sociales. »

Mais c'est surtout pour M. Prevost-Paradol, à propos de ses *Essais de politique et de littérature*, que M. Sainte-Beuve est d'une amabilité excessive. « Ce secrétaire général des anciens partis, » comme il l'appelle quelque part, lui tient sans doute fort au cœur, car il n'est point de gracieuseté qu'il ne lui fasse. Il rappelle ses succès auprès de l'Académie française et de l'Académie des sciences morales et politiques, sa vie de Swift, ses appréciations littéraires d'un style si pur et si remarqué. Il se plaint bien un peu d'une finesse dont tout le premier il aurait eu à souffrir ; mais ce qu'il ne peut lui passer, c'est son affection pour le gouvernement représentatif, et il n'est pas d'argumentation qu'il n'essaie pour lui en démontrer l'inanité et lui conseiller d'y renoncer. Il cherche à lui prouver que ce régime, d'ori-

Digitized by Google

gine étrangère, qui cependant n'a pas régné en France sans un certain éclat, pendant la première moitié de ce siècle, n'est point compatible avec les mœurs de la nation; que d'ailleurs lui, M. Prevost-Paradol, s'il eût vécu trente ans plus tôt n'eût probablement pu y trouver à se faire la position qu'il ambitionne, et il le prouve par des hypothèses auxquelles M. Prevost-Paradol s'estimera sans doute heureux d'échapper, en se félicitant d'être né trente ans plus tard. M. Sainte-Beuve prévoit bien qu'on peut lui objecter qu'il s'agit ici de principes, non de convenance; à cela il a une réponse prête; c'est que nos convictions se mettent toujours d'accord avec nos vocations, nos désirs, encore un peu il ajoute presque notre intérêt. Tout le monde ne sera pas sans doute de cet avis, et l'on pourrait citer plus d'un exemple du contraire. Mais il y aurait bien mauvaise grâce à le reprocher à M. Sainte-Beuve, car il avoue qu'il juge ainsi d'après lui et que « sa religion politique n'a pas résisté à l'expérience. » On dit que M. Prevost-Paradol entre en ce moment dans la vie électorale. Si le scrutin lui était propice, il serait curieux de voir quel serait sur ses convictions le résultat de l'expérience.

R. D'ESTAINTOT.

NOTIONS ELÉMENTAIRES SUR LES CONSEILS DE PRÉFECTURE : *Compétence, Procédure*, par M. E. DUCÔTÉ, avocat à la Cour Impériale de Rouen. — 1 vol. in-8°. Rouen, chez E. Cagniard, 1863.

Sous ce titre modeste et sous un mince volume, notre confrère M. E. Ducété a su réunir bien des renseignements utiles et de précieuses indications. Il serait superflu de faire remarquer à quel degré sa publication possède le mérite de l'à-propos. Le décret du 30 décembre 1862, *portant qu'à l'avenir les audiences des Conseils de Préfecture seront publiques*, bien qu'il répondît à un besoin depuis longtemps signalé par l'opinion, a néanmoins surpris tout le monde et tant soit peu pris les intéressés au dépourvu. Je n'étonnerai personne en disant que plus d'un homme spécial, plus d'un praticien n'avait qu'une idée imparfaite et quelque peu confuse des attributions et du mode de procéder d'une juridiction qui opérait dans le silence et l'ombre, et dont les décisions, comme celles de l'oracle, s'élaboraient à la faveur d'une obscurité mystérieuse et discrète. C'était avec une sorte de tremblement religieux que les justiciables approchaient de cette nouvelle caverne de la sybille, tenant humblement à la main leurs pétitions, requêtes et mémoires; et ce n'était pas sans une anxieuse émotion qu'ils se résignaient à s'en dessaisir, pour les voir affronter seuls et sans guide les périls et les hasards d'une odyssée administrative. Ces témoins muets de leurs droits arrivaient-ils à bon port? Rencontraient-ils un accueil hospitalier sur ces lointains

Digitized by Google

rivages, que leur imagination timorée peuplait volontiers d'êtres fantastiques, étrangers à la nature humaine et d'un commerce nullement sûr? Du jour au lendemain, le décret du 30 décembre modifia cet état de choses; il ouvrit toutes grandes portes et fenêtres, et le prétoire, inondé soudain de la pleine lumière du grand jour, se vit envahir par la foule tumultueuse des plaideurs, impatients de faire connaissance avec leurs juges, ravis de la connaissance faite, proclamant qu'ils gagnaient fort à être vus de près, et riant de bon cœur de leurs naïves terreurs de la veille; mais aussi, quelque peu embarrassés de ce tête-à-tête inattendu et ne sachant trop quelle contenance garder; quelques-uns même n'osant franchir ce seuil hier encore sacré. M. E. Ducôté, avec un empressement dont on ne saurait trop le louer, est venu au secours de leur inexpérience, et c'est plaisir de le voir à l'œuvre : il les prend par la main, les introduit dans la maison, leur enseigne la manière de s'y comporter; bref, il leur en fait les honneurs avec tant d'aisance et de naturel, qu'on voit bien qu'il en connaît tous les détours et qu'il s'y sent un peu chez lui et comme en famille.

Le travail de M. E. Ducôté se divise naturellement en deux parties, l'une consacrée à la *Compétence*, l'autre à la *Procédure*.

Les principaux éléments de la première partie (lui-même nous en prévient avec une modeste franchise) lui ont été fournis par un très remarquable rapport de M. Boulatignier, délibéré et adopté en Conseil d'Etat, le 9 avril 1851. A sa suite, il nous donne l'énumération des matières contentieuses que la loi du 28 pluviôse an VIII et les lois subséquentes ont soumises à la juridiction des Conseils de Préfecture. Il va de soi que M. Ducôté n'accompagne cette énumération d'aucun commentaire : autrement il se serait condamné à faire un traité complet des matières administratives, ce qui n'entrait pas dans son cadre. Il est seulement amené à se poser la très délicate question de savoir si, dans l'ordre des juridictions administratives, le Conseil de Préfecture constitue la juridiction de droit commun, et avec M. Macarel il la résout affirmativement. Nous lui demanderons la permission de nous ranger à l'avis contraire, qui est celui de M. Boulatignier. Si le Conseil de Préfecture était la juridiction de droit commun en matière de contentieux administratif, pourquoi la loi de pluviôse an VIII, pourquoi les lois innombrables qui l'ont complétée, auraient-elles eu soin de spécifier successivement les matières qui seraient de son ressort? Notre opinion est d'ailleurs conforme à la jurisprudence maintenant constante du Conseil d'Etat et la question n'a plus qu'un intérêt théorique.

M. E. Ducôté traite ensuite de la *Procédure*, et sous ce titre il passe successivement en revue la composition des Conseils, le mode d'introduire les instances, l'instruction des instances, les arrêtés des Conseils de Préfecture,

Digitized by Google

les voies de recours contre leurs décisions, enfin, quelques procédures particulières. Chacun sait combien nos lois offrent d'insuffisantes ressources pour régler toutes ces questions, et la jurisprudence a dû suppléer à leur silence. Chacune des solutions que donne M. E. Ducôté s'appuie sur de nombreuses et solides décisions du Conseil d'Etat.

Le moment ne peut d'ailleurs être éloigné où la législation sur la matière sera régularisée par un travail d'ensemble qui devient chaque jour plus nécessaire. Provisoirement on consultera avec profit et on sera heureux d'avoir pour guide à travers le dédale obscur de la procédure administrative, des manuels substantiels, clairs et précis comme celui de M. E. Ducôté.

RAOUL LECŒUR.

ARCHÉOLOGIE CÉRAMIQUE ET SÉPULCRALE ou l'*Art de classer les Sépultures anciennes à l'aide de la Céramique*, par M. l'abbé COCHET, inspecteur des monuments historiques et religieux de la Seine-Inférieure. — Lyon, aux bureaux de la *France littéraire*, brochure in-4° de 20 p., 1863.

Il y a trois ans à peine, notre attention fut au plus haut point attirée par l'annonce de l'*Archéologie céramique*, œuvre nouvelle et originale du savant auteur de la *Normandie souterraine* et du *Tombeau de Childéric*. Les antécédents historiques et littéraires de M. l'abbé Cochet nous avaient bien disposé en faveur de son livre, et ce fut avec une véritable avidité que nous lûmes cet abrégé profond et concis, autant que lumineux, des recherches et des travaux de celui qui devait devenir notre maître et notre ami. A ce moment où nous n'avions eu que ces rapports créés par les relations ordinaires du monde, il eût été plus facile à celui qui écrit ces lignes de dire toutes ses impressions et toute la vérité. Il nous faut aujourd'hui prendre garde, plus que jamais, de louer de travers le respectable directeur de cette *Revue*, notre collaborateur très excellent, et faire en sorte, par bienveillance, de ne point le traiter comme l'ours de Lafontaine faisait pour son ami l'amateur de jardins. Nous avons besoin de dire beaucoup de bien, et il faut pourtant éviter l'excès qui consisterait à servir à notre lecteur un article gros d'admiratifs et bourré d'épithètes sonnantes. Le mieux est de suivre, d'aussi près que possible, le texte élégant de l'*Archéologie céramique* et de dresser, aussi rapidement que le comporte la brièveté d'un compte-rendu, l'*index* chronologique de ce travail, qui résume une vie d'investigations patientes et de labeurs considérables. L'auteur part de ce principe que : « partout où l'homme a séjourné dans le monde on trouvera les débris d'un » vase, » et que « la poterie funèbre est la médaille de l'humanité sur la » terre. » En effet, dans toutes les religions cette coutume se retrouve. Les

Digitized by Google

Egyptiens, les Etrusques, les Grecs nous ont révélé de cette manière un des points les plus curieux de leur vie domestique. Les Celtes, les Gaulois, les Romains, qui nous touchent de plus près, puisque leur histoire se confond avec celle de notre sol, n'ont pas manqué non plus d'imiter cette pratique, dont nous voyons subsister encore aujourd'hui les restes au fond de l'une des plus pieuses provinces de notre France civilisée, le Morvan, quand la guerre renversait les fresques et les marbres, que les statues volaient en éclats sous la main stupide du barbare, que le fer et la flamme se coalisaient pour anéantir jusqu'au souvenir des merveilles idéales de l'art antique et de Rome païenne. Les métropoles gardaient le dépôt sacré de la tombe et les monuments du respect et de la religion des peuples. Aujourd'hui, nos musées, nos collections particulières recueillent jusqu'au moindre fragment de pierre ou de vase et ce sont les cimetières qui ont fait presque toujours le fond des plus admirables galeries. Nous allons de la période celtique au XVIIIe siècle, — ou au moins jusqu'à la fin du XVIIe (1688), — à l'aide de ces documents durables et tangibles, et nous les voyons passer sous nos yeux, figurés et décrits avec un rare bonheur par M. l'abbé Cochet, en feuilletant page à page cette description pittoresque de la sépulture de nos aïeux.

Voici d'abord les vases en terre provenant de tombes celtiques : l'art a dit adieu aux potiers de ces temps. La matière et la forme se valent. L'aspect est rude au toucher, autant que repoussant au regard. Le sable et le silex broyés sont mélangés à la pâte, et les parois presque droits n'offrent que rarement des indices de stries ou d'ornementations grossières dessinées à la pointe.

Aux trois premiers siècles, la céramique raffinée règne en souveraine. Chaque sépulture est un petit musée. Rome impériale étend jusqu'aux limites de nos forêts Gauloises la domination suprême de son génie, et inspire des souvenirs de l'art grec ces humbles fabricants gallo-romains, qui, plusieurs siècles avant Gutenberg, impriment en caractère leur nom, tantôt latin, tantôt barbare, sous le vase funèbre ou la coupe du festin. La fantaisie se donne libre carrière. Les formes sont infinies et toujours gracieuses. C'est l'époque où se font ces délicates petites urnes dont la panse offre des rentrures symétriques ou des perles à la molette. La terre est grise, noire, ou rouge et recouverte d'un beau vernis toujours siliceux.

Le IVe siècle rend à la dépouille humaine son premier berceau, — à la poussière ce qui est à la poussière. On ne brûle plus, comme aux trois siècles précédents, on inhume; mais ce n'est pas sans couvrir le mort « des pieds à la tête » d'une foule de vases singuliers et de formes diverses. Comment reconnaître le tombeau ouvert à cette période ? Par les objets de

Digitized by Google

terre ou de verre qu'il contient et qu'il nous révèle. Il y a déjà quelqu'engourdissement dans les formes, une sorte de gaucherie dans l'exécution, quelque chose de lourd et de pesant enfin, sous l'imitation de ce qui s'est produit pendant l'époque précédente. C'est la transition du monde païen à l'idée chrétienne, et l'acheminement régulier et progressif de la famille humaine dans ces espaces nouveaux où la conduit Dieu.

Les Francs vont remplacer, suivant la loi providentielle, ces orgueilleux dominateurs qui ont eu l'Europe et dont le règne est passé. Le soldat sera mis en terre avec ses armes, dans son habit de guerre; la femme, avec ses toilettes préférées et ses bracelets. Mais toujours le vase funéraire accompagnera ces ornements de la vie. Pendant la longue période qui s'étend du VIe au Xe siècle, il n'y a pas une sépulture qui se présente sans cette relique traditionnelle. Le caractère particulier des productions de l'époque franque est une certaine raideur jointe à une remarquable régularité. Sur le contour des pièces s'alignent, en creux, des treillis ou des damiers on de simples entrecroisements de barres transversales. L'époque mérovingienne a donné des quantités de ces spécimens à notre explorateur infatigable, et les Musées de Normandie renferment assez de ces monuments pour qu'il ne soit pas utile d'en faire ici plus ample description. Placés aux pieds du défunt, ils étaient destinés à contenir l'eau bénite qui avait servi aux dernières ablutions.

A partir du IXe jusqu'au XIIIe siècle, nous ne constatons pas de différence, ni d'oubli, dans la pieuse coutume. La nature des vases se modifie suivant les habitudes et le goût de l'époque ; nous retombons dans une grossièreté de fabrication qui étonne, et dans une monotonie de formes, où il devient presque impossssible de déterminer des points de repère et des délimitations artistiques indiscutables. Le XIIIe siècle, élégant dans sa simplicité naïve, va nous rendre des modèles un peu plus satisfaisants. Les écuelles fines en grès et les gobelets de même matière pour l'eau sainte appartiennent à cet âge de transition, où la *lancette* remplace la lourdeur du *cintre* romain. C'est à ce moment qu'une nouvelle application du vase de terre aux cérémonies funèbres se manifeste pour la première fois. On perce de trous la panse arrondie, on l'emplit de charbons incandescents, et la fumée des aromates s'élève de ce trépied dégénéré, mais qui n'est point sans charmes.

Jusqu'au XVIIIe siècle, ces usages subsistent, mais la poterie est dans une telle décadence que l'on ne sait à quel siècle précisément attribuer les échantillons informes que l'on rencontre depuis le XIVe siècle jusqu'à cette époque. Disons cependant que ceux qui offrent des traces de vernis vert ou jaune ne remontent pas au-delà du XIVe siècle, du moins dans la presque généralité des cas : L'âge d'une poterie étant chose délicate par excellence,

Digitized by Google

et pouvant, dans presque toutes les circonstances, donner lieu à controverses et à discussions.

Maintenant, nous en avons la certitude, en se reportant au livre que nous venons d'analyser, le plus inexpérimenté, s'il découvre quelque part un ou plusieurs de ses vases antiques, ne tombera plus dans l'erreur de cet auteur du siècle dernier, qui imprimait en toutes lettres : « Dans une pro-» vince de Silésie, aux environs du village de Mosel, est une petite mon-» tagne d'où on tire des pots qui y croissent naturellement. » — Si la superstition et l'ignorance disparaissent graduellement de notre monde lettré, c'est à des ouvrages tels que celui de M. l'abbé Cochet qu'est dû cet honorable résultat. L'*Archéologie céramique* n'est pas un in-folio où toute recherche devient une peine, c'est un abrégé méthodique et concis d'une science agréable mise à la portée de tous. A ce titre, le livre de M. l'abbé Cochet est d'une utilité incontestable, et la nouvelle édition que vient d'en donner le directeur de la *France littéraire*, n'est pas seulement une bonne affaire pour l'éditeur, c'est encore une bonne action.

Gustave Gouellain.

Digitized by Google

LES ÉVÉNEMENTS DU MOIS.

Rouen, le 26 mai 1863.

Le titre que nous donnons aux entretiens mensuels inaugurés aujourd'hui dans la *Revue*, n'est-il pas bien ambitieux ? Etrangers par nécessité aux luttes ardentes de la politique et de l'économie sociale, confinés étroitement dans la région calme et sereine des idées, nous sera-t-il encore possible d'enregistrer dans notre modeste chronique, de ces faits graves et décisifs, qui sollicitent l'attention universelle, passionnent l'opinion publique, en un mot, s'élèvent à la hauteur d'un événement ? Les esprits superficiels et légers, que les soins extérieurs et bruyants, que les agitations fiévreuses et factices ont seules le don d'émouvoir, ne le penseront point assurément; mais ceux à qui les choses de la raison, de l'imagination et du cœur sont chères avant tout, loin de s'étonner de notre tentative, nous sauront gré de l'avoir faite. Si peu qu'on ait été mêlé à l'épreuve de la vie, on en arrive à reléguer au second plan tout ce qui en elle est éphémère et passager, pour se réfugier sur le sol ferme et sûr de ce qui ne saurait ni changer ni périr ; on recherche volontiers ces hauteurs tranquilles où, bien au-dessus des conflits d'ici-bas, résident les idées immortelles du vrai, du beau et du bien : elles offrent une retraite sûre, et à ceux que la lutte a brisés, et à ceux à qui elle est interdite. Pour les organisations complètes qui savent faire à chaque chose la part qui lui sied, un événement, ce n'est plus seulement une révolution, une bataille, une lutte électorale, c'est encore et surtout un livre qui voit le jour, un système qui se formule, une découverte dont s'enrichit la science, une idée enfin qui s'épanouit au soleil de l'intelligence humaine. Grâce au ciel, elles sont nombreuses encore ces nouvelles pacifiques qui vont si doucement caresser le cœur du chrétien, du penseur, du savant, de l'artiste. Une conférence du P. Gratry, un volume des Mémoires de M. Guizot, un portrait d'Hippolyte Flandrin, un chef-d'œuvre de Gluck ou de Mozart remis en lumière, une théorie nouvelle, que leur faut-il de plus ?

Digitized by Google

Pour eux, voilà des événements, et non sans raison, ils estiment qu'il convient de se préoccuper d'événements de cette sorte.

Il faudrait plaindre ceux que de pareils soucis laisseraient froids, et qui traverseraient la vie indifférents à toutes les émotions paisibles qui en font la gloire et le charme. Réjouissons-nous de ce que notre repos, volontaire ou forcé, puisse au moins n'être pas sans quelque profit et quelque dignité. Ayons toujours présent à l'esprit le grand siècle de notre histoire : alors, aucune part des affaires publiques, absorbées par une omnipotence jalouse, n'était laissée au pays, et néanmoins un état social aussi défectueux pouvait abriter encore des existences comme celles des Corneille, des Bossuet, des Pascal, des Poussin. De tels hommes, sans sortir de la vie intellectuelle et morale, et sans connaître d'autres émotions que celles de la religion, de la philosophie et de l'art, faisaient à la nature humaine l'honneur que l'on sait.

Est-il besoin de dire qu'il ne s'agit point ici d'une chronique locale ? Peu importe où se produisent des faits de la nature de ceux que nous rechercherons. De même que les grands hommes n'ont pas de patrie et appartiennent à l'humanité, en sorte que toute intelligence d'élite trouve en eux des frères ; de même les faits dont je parle ne sont pas particuliers au lieu qui les voit se manifester ; intéressant l'univers entier, ils dépassent vite les limites étroites de leur berceau : les différences de latitude ne leur enlèvent rien de leur actualité, et partout où il y a une intelligence et un cœur d'homme, il convient que leur retentissement aille l'exciter et l'émouvoir.

C'est en effet leur caractère propre d'éveiller partout les mêmes idées et les mêmes sentiments : ils servent aux intelligences de point de ralliement, ils sont comme le trait d'union, qui leur permet à un moment donné de s'associer et de se fondre dans une pensée commune de répulsion ou de sympathie. Trop de passions et d'intérêts nous divisent et nous condamnent à un isolement qui n'est pas dans notre nature ; nous avons besoin de nous rapprocher les uns des autres, de vivre de la même vie, de respirer le même air : l'atmosphère des idées générales constitue précisément cet air vivifiant que toutes les âmes sont appelées à respirer en commun, le milieu naturel où il leur est donné de se rencontrer dans la paix et l'harmonie.

Telles sont quelques-unes des pensées qui nous préoccupent au moment où nous inaugurons cette chronique mensuelle. Nous nous proposons un but sérieux. Qu'on y regarde de près, et l'on s'assure vite que les faits dont nous parlons constituent vraiment la vie du monde et forment les éléments directs du progrès dans sa conception la plus élevée ; ce sont comme les battements qui accusent la vie dans le cœur de la société : il est donc intéressant et instructif de les observer et de les noter avec une attentive sympathie.

Digitized by Google

I.

Hélas! n'y a-t-il pas un optimisme exagéré dans les lignes qui précèdent, et le premier épisode dont nous ayons à parler ne nous rappelle-t-il pas avec une trop complète évidence combien, même sur le terrain abstrait des idées, les passions brûlantes peuvent diviser les esprits et les engager dans une lutte irritante? Le silence et l'oubli commencent à se faire autour de la dernière élection académique, et de l'agitation tumultueuse qu'elle a soulevée dans tous les rangs de la presse et de l'opinion, il ne reste plus que quelques agaceries oiseuses des petits journaux qui s'obstinent à s'égayer parfois encore sur un thème maintenant usé. Nous venons un peu tard pour parler sur le fond même du litige, et d'ailleurs nous aurions quelque répugnance à réveiller une querelle qui, grâce à la modération louable et sensée des intéressés, fait mine de vouloir définitivement s'éteindre; nous voulons seulement relever, en la déplorant, une tendance de l'opinion qui s'est manifestée dans cette circonstance avec une énergie singulière, je veux dire cette disposition de la majeure partie des esprits de ce temps à se porter tout d'abord et comme par un attrait instinctif vers ce qui se produit avec les dehors de l'erreur, à s'en faire les prôneurs, à soutenir de leur sympathie, de leur parole, de leur plume, ceux qui représentent quelque doctrine condamnée par la raison des sages, et à s'en rendre ainsi les complices. Comment expliquer autrement que, du jour au lendemain, M. Littré ait trouvé tant d'amis et tant d'avocats dont l'enthousiasme n'avait d'égal que leur dédain pour son rival, aujourd'hui son vainqueur? Il est bien certain que cet engoûment sans mesure, comme ce mépris affecté, étaient également injustifiables.

A l'origine, la question se présentait dans des termes bien simples: M. de Carné d'une part, M. Littré de l'autre, convoitaient le fauteuil laissé vacant par la mort de M. Biot; cette compétition n'offrait rien que de naturel et de normal, il n'y avait dans cette double candidature rien qui sortît de l'ordinaire et qui dût émouvoir beaucoup l'opinion. Etait-ce donc une recommandation spéciale pour M. Littré de s'être montré l'adepte attardé des folles rêveries de M. Comte?

Pour dire toute notre pensée, les titres littéraires de M. de Carné étaient supérieurs à ceux de M. Littré, et justifiaient pleinement d'avance la faveur de l'Académie. On doit à M. de Carné des travaux historiques du mérite le plus distingué, soit pour l'ampleur et la sûreté des vues, soit pour la fermeté correcte du style. Si j'avais même une critique à adresser au style de M. de Carné, ce serait d'être trop académique, bien que dans ces der-

Digitized by Google

nières années, il ait acquis un tour un peu plus libre et un peu plus dégagé ; en tout cas, je ne crois pas qu'un tel défaut, si c'en est un, soit un obstacle pour entrer à l'Académie. Tout ce qu'il y a chez nous de lecteurs sérieux, connaît les *Etudes sur l'Histoire du Gouvernement représentatif en France* et les *Etudes sur les fondateurs de l'unité française ;* M. de Carné a également donné à la *Revue des Deux-Mondes* et au *Correspondant* de nombreux articles justement goûtés du public. Je ne fais d'ailleurs que citer au hasard parmi les productions de cette plume laborieuse et féconde. M. de Carné avait sa place marquée d'avance à l'Académie, et déjà, lors de plusieurs élections précédentes, son nom avait été prononcé.

La candidature de M. Littré était plus jeune, et les titres qu'il invoquait étaient d'un autre ordre; son nom éveillait plutôt des idées scientifiques et philosophiques que des idées littéraires. M. Littré a débuté par la médecine, qui l'a conduit à la philologie médicale, qui l'a conduit elle-même à la philologie en général. C'est assurément l'un des plus savants hommes qui soient : on estime ses traductions des *Œuvres d'Hippocrate* et de la *Vie de Jésus* du docteur Srauss. Il sait le grec, le sanscrit, l'arabe et je ne sais combien d'autres idiômes tant morts que vivants. Des études de cette sorte désignaient M. Littré à l'Académie des Inscriptions qui lui ouvrit en effet ses portes dès 1839. Quant au style de M. Littré, il est terne, lourd, indigeste, d'allures germaniques plutôt que françaises. M. Littré pousse jusqu'à la manie l'amour du barbarisme technique ; il s'est fait à son usage personnel toute une langue du pédantisme le plus grotesque, et maint lecteur attend avec impatience la publication complète de son *Dictionnaire étymologique de la langue française*, pour comprendre quelques unes des définitions du *Dictionnaire médical* de Nysten complètement refondu et matérialisé par lui. Il n'est pas permis d'apprécier encore cette œuvre gigantesque, dont quelques livraisons à peine ont paru ; il est vrai que les mauvaises langues en débitent déjà des choses assez étranges ; un œil indiscret (l'œil d'un ami, bien entendu) y a découvert telles expressions empruntées, savez-vous à qui ?.... à M. Paul de Kock et à M. Lambert Thiboust, dont M. Littré ne craint pas de citer les noms en toutes lettres. Mais ce sont là des bagatelles ; quelques défaillances sont permises dans le cours d'un tel travail, et pour notre part, nous préférons admirer et louer bien sincèrement la patience et le courage vraiment héroïques qu'il suppose. — Enfin, M. Littré se distingue par une parfaite indépendance de caractère, mais cela ne lui donnait aucun avantage sur M. de Carné.

Tels étaient à peu près les titres respectifs des deux candidats. Toutes nos préférences, nous l'avouons sans peine, étaient pour M. de Carné; mais nous concevons qu'à la rigueur on pût être d'un avis différent. Les chances se fai-

Digitized by Google

saient donc à peu près équilibre lorsque le fameux *Avertissement* de Mgr Dupanloup vint tout-à-coup jeter dans la balance un élément nouveau.

La brochure de Mgr Dupanloup, malgré son puissant à-propos, était plus qu'une œuvre de circonstance. Depuis deux années entières, il préparait un travail qui mît en pleine lumière et signalât à l'attention des esprits honnêtes et sensés, les attaques dirigées, non-seulement contre la religion, mais contre la raison, par quelques publicistes contemporains, notamment MM. Littré, Renan, Taine et A. Maury; attaques d'autant plus dangereuses, qu'elles émanent « non d'obscurs dissertateurs, sans prétention et sans influence, mais d'écrivains qui tous, avec des talents et des styles divers, ont une position littéraire considérable et une ardeur de propagande peu commune. » Il ne s'agissait donc pas pour lui d'empêcher M. Littré d'arriver à l'Académie, comme quelques-uns le lui ont légèrement reproché : son but était plus élevé, son inspiration plus large. Mais il ajoutait loyalement que s'il en avait eu le pouvoir, il en aurait usé : « Parce que, disait-il, j'estime très haut l'Académie, parce que je la considère comme un lieu élevé, d'où les doctrines tombent avec plus de retentissement, parce que je ne puis aimer que le prosélytisme de l'erreur, et de telles erreurs, reçoive cette consécration et s'élève si haut... L'Académie est trop honorée en Europe pour que ceux qui la respectent puissent, sans une profonde douleur, voir l'athéisme y entrer de plain-pied. » Pour nous, loin que Mgr Dupanloup ait fait une action peu généreuse en publiant son livre dans un pareil moment, nous estimons qu'il a rempli son devoir d'évêque avec un rare courage. Il n'est pas donné à tous de savoir dédaigner à ce point les délicatesses et les susceptibilités jalouses d'un temps aussi pointilleux que le nôtre. C'est un grand trait ajouté à cette belle vie, qui se placera à côté des plus belles qui aient honoré l'Eglise.

L'*Avertissement* était toute une révélation. Le public savait bien que M. Littré, médecin, linguiste, philologue, et même, dit-on, poète, quoique poète inédit, était avec cela philosophe ; on savait encore que sa philosophie était quelque peu hardie et se rattachait, plus ou moins directement, aux doctrines positivistes de M. Comte ; mais comme peu de personnes avaient lu les ouvrages philosophiques de M. Littré, quoique beaucoup en parlassent, comme M. Comte a passablement vieilli, et que, le ridicule aidant, il ne reste plus de ses théories qu'un assez vague souvenir, on ne se faisait qu'une idée imparfaite de ce que pouvait être la philosophie de M. Littré. L'*Avertissement* éclaircissait tous les doutes et dissipait tous les malentendus. M. Littré y apparaissait tel qu'il est, c'est-à-dire, non-seulement adepte, mais apôtre, mais coryphée de la religion positiviste, puisque cela s'appelle une religion. A quoi bon redire ce qu'était la religion positiviste et ce

Digitized by Google

qu'était son fondadeur? Il nous a toujours répugné de nous arrêter à certains sujets pénibles. « Il y a des vérités, universelles, éternelles, qui sont le fond de la raison, la base des lois morales, la vie de toute société. Nécessaires à toute âme, nécessaires à tout peuple, elles font la lumière, la consolation et la force du genre humain. Invisibles et cachées dans l'intelligence et la conscience humaine, ce sont elles qui portent tout. Ebranler ces assises profondes, c'est tout ébranler dans les âmes. » Hélas! le positivisme, dont le nom seul est une amère dérision, ébranle et ruine ces vérités fondamendales, et implique leur négation.

L'*Avertissement*, au moyen de citations précises, étendues, nombreuses, concordantes, éclairait la situation d'un jour impitoyable. Pouvait-on, par exemple, avoir des doutes sur le matérialisme de M. Littré, lorsqu'on lisait des professions de foi aussi nettes que ce qui suit: On rencontre « dans les doctrines spiritualistes, la *supposition d'esprits*, c'est-à-dire *d'êtres immatériels*, liés ou non liés à la matière... Il est évident aujourd'hui que l'admission de ces esprits est *une hypothèse*, dont l'office commence à être pleinement rempli par la conception positive du monde et de l'homme. » — « Toute idée métaphysique sur les causes premières, sur l'essence du phénomène de la vie, *toute idée d'entité* se trouve et doit être tout-à-fait éloignée. » Pouvait-on formuler plus crûment l'athéisme? « La philosophie positive met hors de cause les *théologies* qui, sous la forme de fétichisme, de polythéisme et de *monothéisme*, supposent une action surnaturelle, et les *métaphysiques*, qui vont chercher par-delà les phénomènes, leur point d'appui dans des hypothèses. L'esprit positif a successivement fermé toutes les issues à l'esprit théologique et métaphysique. » — « L'idée d'un être théologique quelconque... c'est, comme le disait Laplace, une hypothèse désormais inutile. »

Arrêtons-nous: nous serions entraînés trop loin, si nous voulions, avec l'*Avertissement*, « remuer toutes ces insultes au bon sens, à la raison, à la vérité, à l'âme, à Dieu, à Jésus-Christ, à l'espérance de la vie future, aux plus chères et aux plus nobles aspirations de l'humanité. »

Tel apparaissait M. Littré, philosophe.

C'est alors que se manifesta dans l'opinion ce mouvement étrange que nous signalions tout d'abord. Le nom de M. Littré entouré de cette auréole malsaine du positivisme, acquit soudain une immense popularité. L'on pourrait comprendre à la rigueur que se préoccupant uniquement du point de vue littéraire et laissant de côté le point de vue philosophique, l'opinion ne se fût pas laissée impressionner par l'*Avertissement*, et que M. Littré eût ainsi conservé les sympathies et les voix qui lui étaient antérieurement acquises; mais que l'intervention de l'élément philosophique dans la ques-

Digitized by Google

tion ait provoqué de la part d'un certain public et d'une certaine presse un redoublement d'enthousiasme bruyant et de tendresse démonstrative pour le nom de M. Littré, voilà ce qui nous a profondément surpris et surtout affligé. Il y a certainement là un symptôme et un signe du temps, et nous n'avions que trop raison de dire que l'opinion avait une tendance à se rendre gratuitement complice des plus démoralisantes divagations des esprits dévoyés?

Cette complicité extérieure implique-t-elle l'adhésion intime de la raison et du cœur? Nous éprouvons encore le besoin de ne le pas croire. En tout cas, une dernière pudeur empêche de le proclamer. A cet égard nous avons assisté un débat bien instructif entre le *Siècle* et l'*Union*. L'*Union* posait au *Siècle* la question suivante : Il est démontré que les doctrines de M. Littré détruisent toute religion, toute vérité, toute moralité; vous défendez M. Littré avec une énergie et une persistance inouïes; les doctrines de M. Littré sont-elles donc les vôtres? Le *Siècle* plusieurs jours durant tenta d'éluder la question; enfin, poussé dans ses derniers retranchements, il répondit sur un ton badin qui ne lui est pas familier, qu'il n'avait point à faire de profession de foi, mais que l'*Union* le faisait bien rire en s'imaginant que les doctrines de M. Littré détruisissent le sens moral. Hélas! oui, elles tuent le sens moral! Mais par bonheur, il n'est pas permis de porter atteinte au sens moral sans atteindre du même coup le sens commun : c'est ce qui rend de pareilles doctrines peu dangereuses pour une nation sensée comme la nation française.

Quelques jours plus tard, M. Havin, prenant je ne sais plus quels engagements électoraux, promettait de s'y montrer fidèle « jusqu'à ce que la mort l'appelât à de nouveaux devoirs. » Cette phrase ambiguë impliquait-elle la croyance à la métempsycose? Ce serait un progrès sur M. Littré qui prêche l'anéantissement total de l'individu par la mort. Ce ne seraient pas les doctrines de M. Comte, mais celles de M. Pierre Leroux qui règneraient au *Siècle*.

II.

D'ailleurs, c'est avec une sécurité parfaite que nous assistons à ces disputes de l'intelligence; pour nous, l'issue n'en est pas douteuse; nous avons foi dans la vérité, nous savons que tout l'art des sophistes ne peut rien contre elle. Les affirmations audacieuses, les négations plus téméraires encore, les arguties puériles et les clameurs impudentes perdent leur temps; à la hauteur où sont placés les principes éternels sur lesquels s'appuie la raison humaine, aucune agression ne saurait les atteindre. Il est seulement bien triste de voir tant d'intelligences s'abimer dans un irrémé-

Digitized by Google

diable naufrage ! N'espérons pas voir changer cet état de choses : il dérive de notre nature déchue. Admirons plutôt et bénissons la Providence, qui permet que les insultes les plus outrageantes dirigées contre la vérité soient l'occasion de ses plus glorieux triomphes. L'attaque des sophistes, en provoquant les intelligences droites à une nécessaire réponse, les empêche de s'endormir dans la mollesse et l'engourdissement d'une victoire paisible et incontestée ; elle prévient l'apathie et l'indifférence, elle excite le courage, elle entretient le feu sacré. La lutte nous est bonne, elle développe et aiguise nos forces. Oui, c'est au sein de la mêlée des opinions et des doctrines que la vérité a obtenu les plus brillants hommages. Quelques-unes des œuvres capitales de la théologie et de philosophie ne sont pas autre chose que d'énergiques revendications de la raison contre le mensonge et l'erreur ; saint Augustin et Bossuet sont avant tout des controversistes. Les meilleurs esprits et les plus nobles cœurs de tous les temps ont été merveilleusement sensibles à ce coup de fouet de la contradiction qui réveille, qui excite, qui électrise ; à ce froissement subit des choses fausses ou mauvaises, qui soulève l'âme tout entière dans un transport indigné, et lui inspire cette sainte colère, source non-seulement des beaux vers, comme dit le poète, mais encore des belles actions, non-seulement de l'éloquence, mais de la vertu.

Ces esprits et ces cœurs-là ne font pas défaut aujourd'hui ; dans la presse, dans la chaire évangélique, partout, nous reconnaissons de ces intrépides champions de la vérité, toujours sur la brèche, toujours vigilants et prêts à défendre la bonne cause. Pour ne parler que de la chaire, combien de noms sympathiques se pressent sous notre plume et sollicitent un légitime hommage ! L'hiver se termine à peine et avec lui prennent fin, non-seulement les plaisirs bruyants et faciles, mais aussi ces fêtes austères de l'intelligence, ces grandes prédications du carême, qui, même au temps où nous sommes, maintiennent la chaire française à un niveau qui n'est pas indigne d'elle. Le P. Félix à Notre-Dame, l'abbé Mermillod à Sainte-Clotilde, et hier encore à Orléans où il faisait le panégyrique de Jeanne-d'Arc, le P. Gratry à Saint-Etienne-du-Mont, n'ont cessé de réunir autour d'eux de ces auditoires graves et recueillis dont la vue seule réconforte et rassure, parce qu'elle démontre qu'au sein d'une époque indifférente et futile, il se rencontre encore bien des cœurs épris de la vérité et qui, pour elle, savent dédaigner les frivolités dont le vulgaire se contente.

Constatons surtout l'impression profonde produite à Saint-Etienne-du-Mont par les conférences du P. Gratry. L'éminent oratorien est assurément l'une des physionomies les plus intéressantes et les plus originales du temps présent, et nous le croyons appelé à exercer dans l'avenir une in-

Digitized by Google

fluence dont on ne peut encore se rendre un compte exact. Son enseignement n'est pas de ceux qui s'adressent à la foule, mais il dépose de profonds et vivaces souvenirs dans l'auditoire d'élite qui se groupe avidement autour de sa chaire. Les lecteurs de l'excellente *Revue d'Economie chrétienne*, qui recueille ces brillantes et chaleureuses improvisations, en ont comme un écho lointain, dont le charme est encore bien vif et l'effet bien saisissant. Malgré l'insuffisance et les infidélités d'un compte-rendu qui n'est pas dans toutes ses parties une reproduction sténographique, on sent encore circuler à travers ces pages décolorées je ne sais quel souffle ardent qui s'empare de l'âme, l'exalte, la soulève et l'emporte vers les régions lumineuses et chaudes de la vérité, de la justice et de l'amour, où se complaît la pensée de l'orateur.

C'est d'ailleurs le trait dominant de la physionomie du P. Gratry. Je ne sais si quelqu'un possède au même degré l'élan contagieux, la chaleur communicative, l'accent ému qui va droit au cœur, le traverse de part en part et y allume la flamme dévorante du dévoûment et du sacrifice. Son approche est décisive; un entretien de cinq minutes avec lui retourne un homme. Tout à l'heure cet homme était froid, sceptique, indifférent, désabusé; maintenant, le voilà plein de foi, aimant l'humanité, croyant à son avenir, désireux de la servir et se sentant capable de le faire avec honneur. Le P. Gratry est surtout un ami bien précieux pour cette foule de jeunes gens qui viennent à Paris se préparer à l'épreuve de la vie et attendre le secret de leur destinée. Ses entretiens intimes, ses conférences, ses livres, leur apprennent l'amour compatissant d'une société qui veut être aimée, malgré ses faiblesses, et cette charité féconde que rien ne décourage, ni le scepticisme étroit, ni la mollesse égoïste, ni les lâches défections de tant de cœurs mal trempés. Et c'est ainsi que se forme actuellement toute une génération d'âmes jeunes, aimantes et fières, qui, je l'espère, se révéleront un jour au monde et lui apprendront de quel côté sont ses vrais amis. Parmi ces jeunes gens devenus des hommes, plus d'un, repassant dans sa mémoire cette époque décisive de sa vie, se souviendra de telle conversation au fond d'une cellule de l'Oratoire, de telle conférence de la rue du Regard ou de Saint-Etienne-du-Mont, de telle page des *Sources*, de la *Connaissance de l'âme*, de la *Philosophie du Credo*, de telle parole enfin qui lui traversa le cœur comme un glaive et y laissa une trace ineffaçable.

Le secret de cette force communicative est bien simple : le P. Gratry est très convaincu et très pénétré. Voyez-le dans sa chaire : tout d'abord l'effort maladif et fiévreux de sa parole révèle une âme oppressée d'enthousiasme et d'amour; son œil ardent semble fixer les horizons prochains de l'idéal splendide qu'il a rêvé et dont il entrevoit déjà la réalisation. Il voit, il sent

Digitized by Google

le monde dans une période de transition ; la crise aura un dénoûment heureux, nous marchons vers un avenir de paix, de justice et d'amour ; une ère nouvelle, un siècle meilleur va s'ouvrir pour le monde ; ce temps approche et il dépend de nous d'en avancer l'heure, telle est la préoccupation constante et un peu uniforme de sa pensée. « J'affirme, s'écriait-il cet hiver, j'affirme que, si nous le voulons bien, nous sommes à l'entrée d'un siècle magnifique ! « Que seulement quelques âmes de bonne volonté s'associent dans un généreux effort et l'on atteindra le but. » S'il y avait aujourd'hui dans le monde douze hommes voyant clairement, voulant absolument ce que Dieu veut, ce qu'il veut aujourd'hui, et si ces hommes avec une foi pleine, sans hésiter, prêchaient et poursuivaient ce but jusqu'à la mort, ces hommes seraient les ouvriers de ce qu'il faut appeler l'ère nouvelle. Ils transporteraient les montagnes qui arrêtent le passage de ce siècle vers un siècle meilleur. » Et ailleurs : « J'ai toujours sous mes yeux, dans mon lieu de travail et plus encore dans ma pensée, l'image du globe, et j'essaie de soulever ce globe par l'intensité de ma foi. Je pense que je le soulève en effet, lui tout entier, et non pas seulement les montagnes. »

Comment se réalisera l'avénement de ce nouvel âge d'or ? Par l'Evangile. Et l'Evangile, comment reprendra-t-il possession de tant d'âmes qui l'ont renié ? Par la philosophie, par la science ; non par la science étroite, individuelle, par la science séparée ; mais par la science pleine, totale, par la science comparée. Notre siècle a constitué *les sciences*, c'est sa gloire; une chose reste à faire, la plus importante, constituer la *science*. Qu'un ferme esprit, ayant compris l'harmonie intime de toutes les sciences spéciales, groupe, par une puissante synthèse, tous les faits acquis et en donne la formule générale, et le monde possèdera une lumière qui jusqu'ici lui a manqué et qui dissipera les dernières ténèbres. Lui-même entre dans cette idée et il faut convenir que ses démonstrations théologiques et métaphysiques aux quelles concourent successivement la physiologie, la géométrie et l'algèbre, entraînent et subjuguent l'esprit par leur ampleur saisissante et neuve.

D'ailleurs, cela suffit : la vérité pour asseoir son règne n'a pas besoin d'autres armes. «Il faut la science, la parole lumineuse, la supériorité morale et intellectuelle, la force de la raison ; voilà ce que je veux contre les pernicieux et mortels ennemis de la justice et de la vérité. » Il n'appelle aucune contrainte à son secours ; la violence et la force lui répugnent profondément ; il y voit les pires adversaires du bon droit, les alliées inséparables de l'injustice et de l'iniquité triomphantes ; les causes immédiates de toutes les souffrances qui font pleurer les hommes et de tous les crimes qui déshonorent l'histoire. Ce sentiment tire à cette âme aimante et tendre des accents irrités, qui ont fait dire très finement à M. de Mazade, dans la

Digitized by Google

Revue des Deux-Mondes, que le P. Gratry avait « les colères de la douceur. » Son livre de *la Paix* n'est autre chose que l'effusion poétique d'une âme qu'a blessée le spectacle de la force et de l'iniquité conspirant contre le droit faible et désarmé et s'acharnant à le faire périr.

Le P. Gratry n'est pas un orateur dans le sens vulgaire du mot. Son organe bref, saccadé, un peu voilé, ne saurait remplir la nef d'une cathédrale ni dominer un vaste auditoire. D'ailleurs sa parole passe au-dessus du niveau moyen qu'atteint l'intelligence des foules. Mais qu'il monte dans la petite chaire de l'Oratoire, en sorte que ses auditeurs non-seulement puissent recueillir le son de sa voix, mais encore soient sous le feu pénétrant de son regard et ressentent le frémissement communicatif de toute sa personne; que, suivant le vol un peu capricieux de son inspiration, il effleure tour à tour la théologie, la métaphysique, les arts, la morale, l'économie sociale et la politique; qu'il ait des vues larges et profondes comme Maine de Biran, ou des aperçus ingénieux et fins comme Joubert; que sa pensée, servie par une imagination délicate et brillante, s'échappe en méditations pleines d'une poésie mélodieuse qui fait songer à Platon, ou qu'elle se formule en un langage géométriqne et précis qui trahit l'ancien élève de l'Ecole polytechnique, j'en appelle à tous ceux qui l'ont entendu, l'impression est profonde et l'entraînement irrésistible.

III.

Laissons les académiciens, les philosophes, les journalistes, les prédicateurs; fuyons les bruits et la poussière des villes et prenons la clef des champs. Aussi bien les premiers sourires du printemps ont des séductions auxquelles il est malaisé de résister, et inspirent aux tempéraments les moins bucoliques d'impérieuses tentations de villégiature. Heureux ceux à qui il est permis d'y succomber et d'aller saluer la nature parée de ses premières fleurs et de ses premières feuilles et toute radieuse d'éclat et de fraîcheur! Heureux, surtout, ceux qui peuvent lui demander une hospitalité suivie, et vivre de longs mois, seuls avec leurs pensées, leurs livres, parfois un rare ami qui passe, au fond d'un frais vallon, sur la lisière embaumée d'un bois, non loin de quelque plage ignorée! *O fortunatos nimium!* voilà bien le cri du citadin blasé qui, tout-à-coup, a soif de joies paisibles et d'émotions calmes.

La villégiature n'est pas seulement une mode, c'est avant tout un besoin. L'existence fiévreuse des villes ébranle et fatigue l'organisation par je ne sais quelle surexcitation factice du système nerveux; la vie tranquille des

Digitized by Google

champs, l'air pur et sain des prés et des bois procure une détente salutaire. Les spectacles harmonieux et simples de la nature reposent notre imagination et notre cœur obsédés par les préoccupations et les soucis; notre pensée, exténuée par les méditations et les veilles, puise au sein d'un religieux recueillement une énergie nouvelle et un nouveau ressort. La partie morale de notre être éprouve surtout un soulagement soudain et profond. Comment aussi ne pas se sentir meilleur en face de cette belle nature, telle sous nos yeux qu'elle est sortie des mains de Dieu, toujours fidèle à la loi de sa création, symbole perpétuel de paix, d'ordre et d'amour? Alors les hommes sont loin; on oublie volontiers leurs passions, leurs petitesses, leurs divisions; on ne les entrevoit plus qu'à travers les énergies aimantes de son cœur retrempé; on se dit qu'après tout, si les hommes le voulaient bien, s'ils s'attachaient fermement et uniquement à ce qui est bon et vrai, s'ils aimaient Dieu et s'ils pratiquaient la vertu, la vie pourrait être encore grande, heureuse et belle; on prend en pitié les esprits étroits et les cœurs gâtés qui ne comprennent pas cela; on ressent une compassion tendre pour tout ce qui, sur la terre, souffre, gémit et pleure, une sympathie universelle pour l'humanité absente, un pressant désir de travailler pour elle, de la servir, de lui consacrer ses jours, ses veilles, ses pensées, son bras et sa plume; on prend à témoin le ciel souriant que, désormais, on ne gaspillera plus sa sève et sa vie comme l'hiver passé.

Cette heureuse disposition de l'âme ne garde pas longtemps ce tour enthousiaste et un peu lyrique; trop souvent elle s'évanouit au sein des molles et inintelligentes douceurs du *farniente;* mais parfois aussi elle arrive à trouver une direction efficace et pratique. Ce bien qu'on a rêvé, on le peut faire autour de soi; ces hommes qu'on veut servir, pourquoi les aller chercher au loin? Les voilà près d'ici, dans le champ prochain, dans la forêt voisine, la sueur au front, hâlés par le soleil, courbés sous le rude labeur des champs. Avec un peu de tact et de sensibilité d'âme, on peut devenir l'ami, le conseiller, l'appui de ces pauvres villageois; on peut les éclairer, les soutenir, les aider à s'élever quelque peu et à connaître la dignité de la vie. Qu'on les aime, qu'on aime leur vie, leurs travaux, qu'on aime et qu'on respecte cette terre qu'ils arrosent de leurs sueurs, et l'on acquerra sur eux un plein empire.

Ce n'est point un beau rêve que je forme, ce n'est point une idylle que j'écris, je parle de réalités quotidiennes. Plus d'un homme d'intelligence et de cœur, possesseur du sol, entre maintenant dans ces vues et comprend qu'il y a un apostolat de la propriété. Il revient à cette terre, trop longtemps dédaignée; il l'aime, il la couve de ses regards, il la travaille de ses mains; il va de ses champs à ses pâturages, il étudie les espèces, il compare les mé-

Digitized by Google

thodes, il ne dédaigne pas les modestes lauriers que décernent les comices. Le retour des classes éclairées vers l'agriculture, avec toutes les conséquences morales qu'il contient en germe, est un des symptômes actuels dont il faut le plus se féliciter et se réjouir.

RAOUL LECŒUR.

ROUEN. — IMP. E. CAGNIARD.

Digitized by Google

Digitized by Google

LE PÈRE LACORDAIRE.

(SUITE.)

IV.

J'éprouve à rentrer dans l'étude de la vie privée du P. Lacordaire, après le récit de ses premiers combats et de ses premières victoires, quelque chose de ce charme que lui-même éprouvait, quand, brisé par la lutte, par les contradictions, par les fatigues de l'apostolat, il revenait au milieu de ses frères, sous ses chers ombrages de Flavigny ou sous les cloîtres solennels de Sorèze, se reposer et se recueillir. Ah ! il était bien là tout entier ; avec sa vie toujours active et militante, que la solitude ne pouvait éteindre, mais aussi avec sa vie intime et charmante, pleine de simplicité, de tendresse, d'éloquence partie du cœur et allant au cœur, tel enfin que nous le révèlent ses lettres. Le P. Lacordaire fut un vrai moine ; il avait cet élan des cœurs enflammés, et cette naïveté des grandes âmes, qui s'allient si bien dans la vie du cloître. Cette retraite convenait également et au tempérament de son esprit et aux circonstances de sa vie : et l'on pourrait dire de lui, dans un autre sens, ce que Fontenelle disait de Malebranche : que la nature et la grâce l'y appelaient également.

Lacordaire avait eu, sinon le malheur, du moins la position extrêmement difficile qu'entraîne avec elle la possession d'un nom déjà célèbre, à l'âge où la plupart des hommes commencent à peine à se

Digitized by Google

faire connaître. Avant trente ans, il se vit à la tête d'une gloire pleine de périls. L'éclat un peu orageux de sa renommée, la position singulièrement indépendante que son caractère et les événements lui avaient faite, le souvenir de M. de Lamennais, ce qu'il y avait eu de militant dans sa vie publique, ce qu'il y avait, dans toute son attitude, de nouveau, d'étrange même aux yeux de quelques uns, tout lui créait une place à part au milieu du clergé français. Le flot des événements l'y avait porté de lui-même ; il lui était impossible d'en descendre, et très difficile d'y rester. Il y a peu de place pour un prêtre en dehors des cadres savamment et divinement organisés de la hiérarchie ecclésiastique : toute position indépendante y devient plus ou moins une position fausse. D'un autre côté, Lacordaire n'avait aucun goût, et, il est permis de le croire, aucune aptitude pour la tâche régulière et si souvent ingrate du ministère paroissial. Il l'a lui-même avoué plus d'une fois ; cette vie mêlée au monde, ce mélange de l'œuvre de Dieu à faire et des intérêts humains à ménager, cette lutte obscure et de tous les jours contre les mauvais vouloirs, les oppositions mesquines, les obstacles extérieurs, toutes ces étroites limites apportées à une action immense, répugnaient à sa nature ardente et libre. On sait tout ce qui se rencontre d'héroïsme ignoré dans ces modestes existences sacerdotales que Dieu voit à défaut des hommes ; et il n'entre pas plus dans ma pensée que dans celle du P. Lacordaire de passer à côté d'elles avec indifférence ou dédain. Mais il est des caractères qui ont besoin pour vivre du grand air et de la liberté ; qui ne peuvent se soumettre au joug des choses extérieures, et qui brisent tous les cadres dans lesquels ils se trouvent placés. Pour vivre au milieu des obstacles et des liens de toute sorte, ils n'ont pas assez de vertu, peut-être, ou plutôt leur vertu est différente et faite pour un autre horizon. « Comme la barbarie, dit M. Villemain, l'extrême civilisation a ses froissements, ses dégoûts, ses périls, qui fatiguent certaines âmes, et pour leur rendre la paix, la pleine possession d'elles-mêmes, les renvoient au désert... » C'est ce désert qu'alla chercher Lacordaire, au plus beau moment de sa renommée. Chose étrange ! le cloître fut dans tous les temps l'asile

Digitized by Google

de la liberté. Ce ne sont pas seulement les âmes sans ressort, lassées de tout sans avoir vécu, qui viennent lui demander l'ombre et la paix ; mais bien souvent des âmes trop vigoureuses et trop vivantes pour ne pas étouffer dans l'atmosphère factice des sociétés humaines, et qui viennent chercher un peu d'air du côté de Dieu ; des caractères que l'indépendance seule a nourris, et qui fuient l'esclavage forcé du monde pour un esclavage volontaire, seul asile de leur liberté jalouse.

Je ne prétends pas dire assurément que, même aux âmes de cette trempe, il soit possible de passer, sans un sacrifice, de la pleine liberté au moins apparente à une entière servitude extérieure, quand même cette liberté leur paraîtrait renfermer la servitude, et cette servitude la liberté. « Tandis qu'il ne m'en avait rien coûté de quitter le monde » pour le sacerdoce, écrit le P. Lacordaire, il m'en coûta tout d'a- » jouter au sacerdoce le poids de la vie religieuse. » Mais une fois le sacrifice fait, comme il se sent à sa place ! Comme il respire librement sous sa robe de moine ! — « J'ai un asile invulnérable, écrit- » il ; personne ne peut plus ni me donner ni m'ôter, ni même croire » qu'il me donne et qu'il m'ôte... » Cependant tout n'était pas fait ; l'âge du P. Lacordaire, sa situation, un nom qui oblige, et ce feu intérieur qui pousse en avant, tout lui défendait de s'ensevelir pour toujours au fond d'un cloître italien, et de dérober aux travaux de l'église une âme faite pour agir, déjà habituée aux combats et aux victoires, et que venait solliciter d'elle-même une nouvelle conquête. Moine, c'était beaucoup pour lui, mais ce n'était pas assez pour nous, et pour la cause de la liberté religieuse ; il fallait encore relever parmi nous ces débris sacrés que le vent des révolutions avait balayés de notre sol, et conquérir quelques parcelles de la terre de France pour ces moines qui l'avaient défrichée et civilisée tout entière. Il fallait, au cœur d'une nation égoïste et centralisée, rétablir cette aristocratie du dévoûment et de la prière, et venir, au nom de la liberté, planter en face de tous la bannière de la libre obéissance.— « Je me persuadai donc, écrit-il, en me promenant dans Rome et » en priant Dieu dans ses basiliques, que le plus grand service à

Digitized by Google

» rendre à la chrétienté au temps où nous vivons, était de faire
» quelque chose pour la résurrection des ordres religieux. Mais cette
» persuasion, tout en ayant pour moi la clarté même de l'Evangile,
» me laissait indécis et tremblant quand je venais à considérer le peu
» que j'étais pour un si grand ouvrage. Ma foi, grâce à Dieu, était
» profonde ; j'aimais Jésus-Christ et son église par-dessus toutes les
» choses créées... J'avais aimé la gloire avant d'aimer Dieu, et rien
» autre chose. Cependant, en descendant en moi, je n'y trouvai rien
» qui me parût répondre à l'idée d'un fondateur ou d'un restaurateur
» d'ordre. Dès que je regardais ces colosses de la piété et de la force
» chrétienne, mon âme tombait sous moi comme un cavalier sous son
» cheval. Je demeurais par terre, découragé et meurtri. L'idée seule
» de sacrifier ma liberté à une règle et à des supérieurs m'épouvan-
» tait. Fils d'un siècle qui ne sait guère obéir, l'indépendance avait
» été ma couche et mon guide. Comment pourrais-je me transformer
» subitement en un cœur docile, et ne plus chercher que dans
» l'obéissance la lumière de mes actes ?.... »

Mais les vrais obstacles n'étaient pas là ; quelque grande que fût sa défiance de lui-même et sa répugnance à se plier à une règle, la grâce de Dieu parlait, et elle était assez forte pour triompher à la fois de son humilité et de son orgueil. Des difficultés bien plus redoutables se dressaient au dehors. La France de 1830 avait bien écrit la liberté religieuse dans un article de la charte ; mais cet article avait pour correctif tout un arsenal de lois illibérales et surannées, qu'il suffisait du caprice d'un ministre pour tirer de la poudre et résusciter tout armées. Toute restauration d'un ordre religieux, et surtout d'un ordre aussi impopulaire que celui de Saint-Dominique, avait contre elle le sentiment public, le pouvoir et jusqu'à un certain point la loi ; elle avait pour elle un article de la charte et la liberté. Avec cette arme et sur ce terrain le succès était possible. C'était aux intéressés à vivifier une lettre morte, à lutter avec la force et la modération du droit, et à remporter sur les résistances de l'opinion et la malveillance du pouvoir, une de ces belles victoires de la justice et de la raison, qui honorent également celui qui cède et ceux qui triomphent. C'est

Digitized by Google

ainsi que ne craignit pas d'agir le P. Lacordaire ; son attitude à la fois intrépide et modérée en imposa même aux plus malveillants : décidé à la lutte, sans la désirer, mais sans la craindre, il mit son droit d'association sous la sauvegarde du droit de propriété, et parcourut librement la France, établissant des couvents, recrutant des frères, prêchant à Paris et dans les provinces, et portant partout sans empêchement le costume traditionnel de son ordre. Cette calme revendication d'une liberté, dans un pays libre et sous un gouvernement libéral, devait réussir, et elle réussit, à l'honneur du citoyen généreux qui ne craignit pas de l'entreprendre, et des gouvernants qui surent la respecter.

V.

C'est sous l'habit de saint Dominique qu'il prêcha la plupart de ses conférences, s'enracinant chaque jour plus avant, et conquérant chaque année une plus grande place dans l'opinion. La Révolution de 1848 respecta ces saintes assemblées; elle passa près d'elles sans les toucher, sans mettre une émotion plus passionnée dans la parole de l'orateur, qui, au contraire, ne fut jamais plus grave, plus mesurée, plus austère. Deux fois seulement il fit allusion aux événements qui s'accomplissaient au dehors :

« Monseigneur (1), dit-il dans sa première conférence, l'église et
» la patrie vous remercient ensemble de l'exemple que vous nous
» avez donné à tous, dans ces jours de grande et mémorable émotion.
» Vous nous avez appelés dans cette métropole, le lendemain d'une
» révolution où tout semblait avoir péri; nous sommes venus, nous
» voici tranquilles sous ces voûtes séculaires, nous apprenons
» d'elles à ne rien craindre pour la religion et pour la France; toutes
» les deux poursuivront leur carrière sous la main de Dieu qui les
» protège; toutes les deux vous rendent grâce d'avoir cru à leur
» indissoluble alliance, et d'avoir discerné des choses qui passent

(1) Mgr Affre, archevêque de Paris.

Digitized by Google

» celles qui demeurent et s'affermissent par la mobilité même dès
» événements. »

Plus loin, dans la même conférence, ayant à parler de l'existence de Dieu, il laissa échapper cet élan :

« Grâce à Dieu, nous croyons en Dieu, et si je doutais de votre
» foi, vous vous lèveriez pour me repousser du milieu de vous ; les
» portes de cette métropole s'ouvriraient d'elles-mêmes sur moi, et
» le peuple n'aurait besoin que d'un regard pour me confondre, lui
» qui tout à l'heure, au milieu même de l'énivrement de sa force,
» après avoir renversé plusieurs générations de rois, portait dans
» ses mains soumises, et comme associée à son triomphe, l'image
» du fils de Dieu fait homme... »

Et comme l'assemblée frémissante éclatait en applaudissements, l'orateur, comprimant d'un geste son triomphe :

« N'applaudissons pas, Messieurs, la parole de Dieu ; écoutons-la... »

Certes, voilà l'éloquence, le trait vif et perçant qui jaillit de toute une situation, et traverse l'âme comme un éclair. Ce même peuple qui venait de porter la croix à travers l'émeute et qui applaudissait un moine dans une cathédrale, était bien celui qui, dix-sept ans plus tôt, avait brisé les croix, pillé une église, saccagé l'archevêché de Paris, menacé l'archevêque lui-même. De 1831 à 1848 le contraste était frappant ; et l'on comprend que beaucoup d'esprits honnêtes, séduits par cette nouvelle disposition de la multitude, aient pris pour le fond des choses ce qui n'était qu'un heureux accident de la superficie. Le P. Lacordaire fut de ceux-là, avec Ozanam, avec beaucoup de catholiques, avec une partie du clergé. Ils crurent de bonne foi à la révolution nouvelle ; ils y virent la confirmation décisive de leurs principes, le terme assuré de leurs efforts, le triomphe de l'évangile, l'avénement de la démocratie chrétienne. Ils oublièrent que si une révolution peut être juste, il faut pour la justifier autre chose qu'un caprice populaire ; et que ni la pureté des intentions, ni la modération des actes, ni la haute droiture de quelques hommes, ne peuvent remplacer cette considération morale sans laquelle rien n'est

Digitized by Google

légitime ni fécond. Règle inexorable dont la révolution de février porta la peine. Vicieuse dans son principe, elle fut nulle dans ses conséquences ; effet sans cause, elle demeura une cause sans effet. Pour avoir cru servir la liberté en violant le droit, elle compromit la liberté, et tomba elle-même après un règne éphémère ; ne laissant, dans les esprits équitables, d'autre souvenir que celui de beaucoup de nobles inspirations, de beaucoup d'intentions honnêtes, de très peu d'esprit politique, et d'une impuissance radicale à rien fonder, parce qu'elle-même n'avait été fondée sur rien.

Ce vice moral, le P. Lacordaire eut le tort de l'oublier. « Assurément, dit M. de Montalembert, il ne professait pas, comme quelques-uns de nos modernes réformateurs, la souveraineté du but; mais quand ce but lui semblait légitime, glorieux, nécessaire et populaire, il était trop porté à excuser l'injustice et la violence des actes qui y faisaient aboutir. » Erreur grave et dangereux exemple. Rien ne fausse la conscience publique comme ces approbations irréfléchies accordées par de nobles cœurs aux surprises de la force et aux violations du droit.

Mais, s'il se trompa quelquefois, il porta dans toute sa conduite cette réserve et cette prudence qui étaient la marque distinctive de son esprit, beaucoup plus net et plus pratique qu'on ne pense, et qui furent, dans toutes les circonstances délicates de sa vie, les fidèles gardiennes de sa conscience et de son honneur. Quand d'autres les soupçonnaient à peine, il avait reconnu le péril et l'erreur, « par une de ces merveilleuses intuitions dont il eut plus que personne le secret... et alors, avec la précision énergique qui le caractérisait en tout, il s'arrêtait court et tournait bride (1). » C'est ainsi que nous l'avons vu se séparer de Lamennais avant même quece malheureux génie eût levé l'étendard de la révolte. Tel il quittait la tribune de l'assemblée législative, parce qu'il avait compris que sa place n'était pas là. Deux ans plus tard, il descendait de la chaire de Notre-Dame, non pas, nous aimons à le dire, sur un ordre émané du pouvoir, mais de lui-même, par crainte des élans de sa parole, et parce qu'il voulait

(1) M. de Montalembert.

Digitized by Google

rester maître de sa pensée jusqu'au bout. Le P. Lacordaire avait, comme le lui disait M. Guizot, l'intelligence et le courage des points d'arrêt nécessaires ; et cela, parce qu'il savait garder, au sein des plus grandes agitations extérieures, dans le feu même des luttes politiques, cette modération intérieure, cette sérénité chrétienne dont aucun souffle du dehors ne vient ternir le clair miroir, et qui permet à l'âme de voir constamment la vérité. Là était le vrai fond de sa pensée, et la marque de son influence intime. Ah ! sachons comprendre enfin le secret de ces grandes âmes : sachons voir plus loin que les tumultes du dehors, que les mouvements et les bruits de la vie ; poussons jusqu'au sanctuaire intime où elles habitent face à face avec leur Dieu, où elles puisent la paix inaltérable et la calme hauteur de leurs pensées. Au mois de décembre 1851, au moment où tombait la forme politique que Lacordaire avait aimée, quand on le croyait blessé, haineux et révolté, voilà ce qu'il écrivait à l'un de ses jeunes disciples, voilà le vrai fond de son âme :

« Mon cher ami, on m'a montré hier une lettre de vous qui m'a » causé de la peine et de l'inquiétude. Je ne l'ai pas trouvée assez » chrétienne, assez calme... Vous n'êtes déjà plus en ce monde que » pour vous préparer à lui enseigner les voies du christianisme, qui, » tout en naturalisant la justice ici-bas, y a naturalisé aussi la douceur et la paix. Je vous prie donc, mon petit enfant, de mettre » plus de sagesse et de réserve dans vos pensées, afin de demeurer » parfaitement maître de vous. Il est probable que votre vie se passera au milieu des vicissitudes publiques les plus diverses : vous » n'y demeurerez pas étranger ; mais vous les supporterez avec courage, faisant à chaque fois dans la mesure de vos forces et de » vos devoirs. Un bon citoyen, lorsqu'il aime Dieu et sa patrie, fait » tout ce qu'il peut, rien que ce qu'il peut ; il est prudent sans être » lâche, et, comme il est désintéressé, il se trompe rarement sur ce » qu'il doit. »

Digitized by Google

VI.

Tel était le langage de ce paternel génie. Resté jeune par le cœur, il avait gardé aux jeunes gens un amour de prédilection ; et quand la vie publique se ferma pour lui, quand la chaire chrétienne demeura veuve de la voix éloquente qui l'avait réveillée, il se tourna vers eux par un mouvement naturel. Ils avaient eu les prémices de son apostolat dans l'étroite chapelle de Stanislas ; à Notre-Dame, c'était encore pour eux qu'il avait parlé ; toute sa vie il leur avait réservé la meilleure part de son âme. Il la leur donna tout entière à Sorèze. Exclu du présent, il se fit de l'éducation, qui prépare l'avenir, la plus noble retraite et le plus sûr devoir. Cette dernière tâche convenait à sa vie et la complétait. Restituer à l'ordre religieux son influence active sur la société moderne, tant par l'éducation que par la prédication ; pratiquer lui-même cette liberté d'enseignement pour laquelle il avait combattu ; recueillir toutes les traditions du passé pour les allier, au cœur de la jeunesse, avec les aspirations et les besoins de l'avenir, et consommer ainsi, sur ce terrain nouveau, le plus modeste mais le plus fécond, le légitime accord qu'il avait prêché toute sa vie, telle fut la nouvelle préoccupation du P. Lacordaire. Il s'y livra avec cette ardeur qu'il portait en toutes choses, et que les mécomptes de sa foi politique n'avaient pu ralentir, parce qu'elle tenait à une foi plus haute. Tel est le privilége des vies chrétiennes : brisées par un coup de la fortune, elles se renouent par la continuité d'une même pensée sur laquelle la fortune n'a point de prise.

Sorèze est le dernier asile de cette belle vie, le cadre plus restreint où elle s'éclaire et se résume, et où l'homme apparaît tout entier. Le P. Lacordaire n'est nulle part plus grand et plus aimable ; à aucune époque il ne touche de plus près à la sainteté et au génie. Il a enfin reçu de Dieu ce qui lui avait manqué toute sa vie, ces « ailes du repos » qui seules peuvent emporter l'âme dans les hautes régions de la pensée ; sa parole se dégage de ce qu'on peut appeler les ombres de l'éloquence, tout en demeurant aussi éloquente

Digitized by Google

que jamais ; sa doctrine se marque d'une plus forte empreinte, et, sous l'orateur et le chrétien, le philosophe se dessine de plus en plus. Les conférences de Toulouse, plus encore que celles de Notre-Dame, nous avaient déjà révélé l'ampleur et la sûreté de sa pensée. Ses discours et ses écrits datés de Sorèze, et surtout ses trois admirables *Lettres à un jeune homme sur la vie chrétienne*, achèvent de nous le montrer sous ce vrai jour. « Son éclat voilait sa solidité, » a-t-on dit avec autant de grâce que de raison. On peut ajouter qu'à mesure que sa pensée s'agrandit par l'expérience et par l'étude, l'éclat se purifie pour ainsi dire, et la solidité se marque davantage. Le P. Lacordaire apparaît ce qu'il est réellement, un digne frère des grands orateurs chrétiens, de ces fermes génies qui présentent au souffle de l'éloquence une âme trempée dans la vérité, et appuyée sur une base qui va toujours en s'élargissant. Depuis le jour où, jeune encore, il parla pour la première fois à Notre-Dame, rien de hasardé dans sa doctrine ; et, quelle qu'aît été la nouveauté et la hardiesse de la forme, une pensée, tout d'abord, plutôt timide que téméraire. Chaque année les lignes de sa philosophie s'accusent davantage, le tissu doctrinal de son discours se serre et s'étend. L'indécision disparaît. Le vol de l'intelligence devient plus hardi et la parole plus soutenue. Les conférences de Toulouse nous le montrent à son apogée pour la doctrine et pour l'éloquence. Le travail solitaire de Sorèze, la fréquentation quotidienne des idées, le devoir de donner à tant de jeunes intelligences, dont il était devenu le père, un ferme roc où asseoir leurs convictions et appuyer leur conscience, achèvent de tenir sa pensée sur les hautes cîmes du monde intelligible. Le grand orateur est vraiment devenu un philosophe, mais un philosophe éloquent ; et nous pourrions citer telles pages de la *première Lettre à un jeune homme* qui rappellent Malebranche par l'élévation de la pensée, tout en le dépassant peut-être par la beauté du langage.

Ces *trois Lettres à un jeune homme* sont la première pierre d'un monument que la mort ne lui permit pas d'achever. Elles restent le testament de son génie et de son cœur, l'ardent appel du moine vieilli dans l'amour de Jésus-Christ à toutes les jeunes âmes que le

Digitized by Google

premier spectacle du monde émeut et attriste, et qui, se retournant dans la noblesse inquiète de leur pensée, cherchent un Maître qui soit digne d'elles. Il semble que ces pages inimitables aient reçu le le don d'aimer, et il n'en est pas qui fassent mieux aimer celui qui les a écrites.

Mais c'est surtout dans ses lettres intimes que le P. Lacordaire se montre et se donne tout entier. Comme les grands moralistes chrétiens, comme tous ceux qui ont longtemps vécu en eux-mêmes aux pieds de la vérité, il sait tous les chemins du cœur, et il parle admirablement des sentiments mêmes qu'il n'a jamais éprouvés. Il excelle à découvrir la source d'une misère et d'une souffrance morale; il apporte le remède juste et la consolation opportune, avec la sûreté du directeur, mais aussi avec cette touche délicate et passionnée qui lui était particulière. Directeur, oui, vraiment, il le fut : non pas peut-être avec tout ce que ce mot comportait au XVIIe siècle, le détail minutieux et ferme, la précision dans la nuance, la science consommée des voies de Dieu, qui caractérisent un Condren ou un Bossuet; mais avec quelque chose de plus approprié à l'esprit d'une époque où personne (pas même les âmes) n'aime à se sentir conduit; avec quelque chose de plus large, de plus humain et de plus chaleureux, sans être cependant moins chrétien. Il ne disait pas : aimez Dieu ainsi; il disait plutôt : aimons Dieu ensemble, et il le disait avec des paroles où respirait la présence affectueuse de Dieu. Jésus-Christ était au fond de toutes les pensées de ce vrai prêtre; en lui s'était formé le centre de cette vie si pleine de sève, le lieu sonore où tout venait retentir et réveiller un écho surnaturel : « Je ne sais si vous êtes » comme moi, écrivait le P. Lacordaire, mais je ne puis plus aimer » quelqu'un sans que l'âme se glisse derrière le cœur, et que Jésus- » Christ soit de moitié entre nous... L'amitié n'est-elle pas le don » complet de soi-même, et quand Jésus-Christ est devenu nous-mê- » mes, pouvons-nous nous donner réellement sans donner celui qui » n'est plus qu'un avec nous ? » Paroles admirables! à la fois la définition précise et l'idéal le plus élevé de l'amitié et de l'amour chrétiens; ces deux sentiments qui font la noblesse de notre nature, que la grâce

Digitized by Google

respecte et ne détruit pas, mais qu'elle purifie, qu'elle dilate et qu'elle divinise.

Le P. Lacordaire n'avait pas peur de l'amour; ce qu'il redoutait par-dessus tout, c'était l'égoïsme. Il voyait dans cette passion exclusive et basse l'ennemi de tout ce que Dieu a mis de vivant, de pur et de sacré dans le cœur de l'homme. Là était pour lui l'origine de toutes les tyrannies, la source de toutes les hontes. Si quelqu'un venait à lui, flottant entre Dieu et le mal, hésitant entre la paix fière de la vertu et le charme amer des tentations coupables, il voyait avec effroi l'égoïsme monter dans cette âme : il lui opposait l'amour. Il ne disait pas : Brise ton cœur, éteins en toi toute flamme vive; il disait au contraire: Dilate ton cœur, aspire à l'amour, sache aimer. Il lui opposait l'amour de Jésus-Christ d'abord; puis cet autre sentiment dont il avait le culte, l'amitié; quelquefois même il descendait plus loin, avec la grave chasteté de son langage, et, voulant réveiller dans sa source la pureté des âmes troublées qui venaient à à lui, il faisait passer sous leurs regards quelqu'un de ces amours bénis que Dieu garde à tout homme, cachés dans un pli de l'avenir, et lui jetant de loin leur parfum. Il se préoccupait, par tous les moyens possibles, d'allumer au cœur de ceux qui lui étaient confiés ce qu'il regardait comme le plus sûr préservatif de toute vertu, cette flamme du dévoûment et du sacrifice *sans laquelle tout homme n'est qu'un misérable, quel que soit son rang*. Il écrivait à l'un de ses jeunes amis :

« Je voudrais savoir si vous êtes aimant, si vous connaissez le
» prix d'une autre âme, et si l'affection est votre penchant principal,
» .....Chez toutes les grandes et nobles âmes c'est là la passion. Je
» souhaite que ce soit aussi la vôtre, non qu'elle n'ait de grands
» écueils, car où n'y a-t-il pas d'écueils ? mais parce qu'une fois
» qu'on y a échappé, on goûte la seule vraie consolation d'ici-bas,
» Le véritable amour est pur, il est dans le cœur et non dans les sens.
» Les sens s'éteignent, s'avilissent, et il n'y a rien de si loin de
» l'amour qu'un débauché. Plus le cœur est pur, plus l'amour de
» Dieu le purifie et l'élève, et plus il est capable d'aimer vraiment

Digitized by Google

» et solidement. Je suis sûr, mon cher ami, que vous vous maintien-
» drez toujours dans l'horizon serein où l'attachement aux créatures
» est sanctifié par l'attachement à Dieu, et que vous ne vous laisserez
« pas séduire par des affections molles, dont la fin est la satisfaction
» des sens, fugitives comme la fumée, amères comme elle. »

Eloquent et délicat à parler des affections humaines, il ne l'était pas moins quand une confidence douloureuse l'appelait à panser quelqu'une des terribles blessures qu'elles laissent après elles en se retirant :

« Dieu vous a donné une rude part dans les maux de cette vie ;
» il vous a frappé comme à loisir, moins en enfant qu'on châtie qu'en
» victime qu'on immole, et toutefois vous ne remarquez pas assez
» l'attrait qu'il vous a donné pour lui. S'il veut votre âme tout entière,
» faut-il s'étonner qu'il lui ôte tout ce qui pourrait l'enchaîner? C'est
» un Dieu jaloux, dit l'Ecriture. Ces caresses que vous rêvez, cet
» amour doux et légitime qui coulerait comme un baume de votre
» cœur épris, ces choses ineffables de l'affection pure, qu'il est
» donné aux hommes de goûter en passant, tout cela, pourquoi votre
» Sauveur n'en n'aurait-il pas peur, s'il veut que vous l'aimiez uni-
» quement? *Nous avons été broyés pour être mêlés*, disait M. de
» Maistre des peuples de l'Europe. Quand Dieu vous broye sous les
» verges, n'est-ce pas pour que votre sang se mêle au sien, le sien
» répandu si longtemps d'avance sous des coups plus durs encore et
» plus humiliants? N'est-ce pas pour que vous ne cherchiez pas
» d'autre tête que la tête sanglante de votre Sauveur, pas d'autres
» yeux que ses yeux, pas d'autres lèvres que ses lèvres, pas d'autres
» épaules où vous reposer que ses épaules sillonnées par les fouets,
» pas d'autres mains et d'autres pieds à baiser que ses pieds et ses
» mains percés de clous pour votre amour; pas d'autres plaies à soi-
» gner doucement que ses plaies divines et toujours saignantes?
» Ah! mon ami, l'amour n'est-il pas toujours l'amour? Vous vous
» plaignez de n'être pas aimé, et Dieu vous a mis au fond du cœur
» un amour chaste, immense, invincible; vous voudriez y mêler
» d'autres amours profanes, et Dieu, qui ne le veut pas peut-être,

Digitized by Google

» vous frappe et vous blesse ; il vous crucifie pour vous faire aimer
» davantage et imiter le crucifix.... J'ignore ses desseins particuliers
» sur vous, mais je sais que son dessein sur tous les hommes est
» d'être aimé d'eux, et que toute sa providence est dirigée dans ce
» but. »

Tel était l'admirable langage du P. Lacordaire, soit qu'il eût à munir une jeune âme pour le combat de la vie, soit qu'il eût à relever quelqu'un des blessés de ce combat.

C'est dans cette direction multiple, par entretiens ou par lettres, que s'écoulait la plus grande partie de la vie du P. Lacordaire à Sorèze. Le gouvernement de la province dominicaine de France occupait le reste de son temps. Il avait rétabli la vie monastique dans toute sa première dignité. Les populations environnantes considéraient, comme au temps des anciens bénédictins, l'abbaye de Sorèze leur centre naturel. Lui-même, si charitable, si accessible aux petits, était honoré de tous comme un roi : *Abion un rey, l'aben perdut.* Il est curieux de voir le P. Lacordaire, que l'on est habitué à considérer comme un démocrate d'instinct et de tendances, comprendre avec tant d'intelligence la mission de la grande propriété, et en remplir tous les devoirs avec une dignité si naturelle. C'était une de ses premières préoccupations : il s'efforçait d'en inspirer l'amour à la jeunesse nombreuse et choisie qui l'entourait à Sorrèze, et de préparer, autant qu'il était en lui, cette aristocratie morale fondée sur une propriété respectée, qui n'a d'autres priviléges que le dévoûment, qui reste le sûr boulevard de la liberté, le rempart de la moralité et de la religion, et dont un grand peuple ne peut pas plus se passer que de lumières et de vertu. « La propriété, disait-il, est
» la sauvegarde de tous nos droits et de tous nos devoirs, et à ceux
» qui en sont investis, elle est sans doute le plus grand avantage
» que la société puisse attribuer à ses membres, mais aussi une
» fonction, un ministère, un sacerdoce, et par conséquent une res-
» ponsabilité. C'est sur eux que repose la paix et la grandeur de la
» patrie, la sainteté du foyer domestique, l'honneur des traditions
» généreuses, la sécurité de tous dans leurs immunités naturelles et

Digitized by Google

» civiles, la liberté de nos âmes, et par-dessus tous ces biens, comme
» leur couronnement naturel, l'immortelle intégrité du lien qui nous
» unit à Dieu. Les anciens avaient inventé un dieu pour le placer
» aux bornes de leurs champs et y jouer à la fois le rôle de gardien
» et de consécrateur : c'était une idolâtrie, mais une idolâtrie qui
» contenait une ombre de la vérité. Le champ d'un homme, si petit
» qu'il soit, ce champ où il a versé ses sueurs après celles de ses
» pères, où le travail l'a préservé de la mollesse et du vice, où il a
» semé et recueilli le pain de sa femme et de ses enfants, ce champ
» est sacré, et quoiqu'il ne soit qu'un peu de terre, il touche à Dieu
» par la vertu ; non pas seulement la vertu qui le cultive et le rend
» fécond, mais la vertu plus vaste qui rejaillit de ses sillons fertilisés
» jusqu'au cœur d'une nation tout entière et fait d'elle une société
» d'hommes libres, craignant Dieu et servant la justice (1). »

C'est au milieu de ce noble enseignement et de ces graves préoccupations, que l'Académie française choisit le P. Lacordaire pour occuper la place laissée vacante par la mort de M. de Tocqueville.

M. de Tocqueville était digne d'un tel successeur. Démocrate par réflexion plutôt que par goût, esprit froid et âme ardente ; l'historien le plus profond de notre siècle, le politique le plus pénétrant, l'un des caractères les plus élevés, ferme chrétien, libéral inflexible, admirable écrivain, que lui manquait-il que d'être loué par le défenseur le plus éloquent des principes qui avaient été sa vie, et d'être célébré comme le Montesquieu de notre âge par celui qui en était le Bossuet ? Aucun éloge n'était mieux placé dans la bouche du P. Lacordaire, et ne pouvait contribuer davantage à donner à sa réception à l'Académie française le caractère qu'il y voyait lui-même et que nous aimons à y voir après lui, celui d'une réconciliation définitive entre le christianisme et la société moderne. Celle-ci a fait le premier pas, elle est venue chercher Lacordaire dans sa retraite ; elle a couronné en lui, au sein de la plus illustre assemblée littéraire, non-seulement le grand orateur et le grand écrivain, mais le chrétien resté fidèle aux

(1) *Discours sur le Droit et le Devoir de la propriété*, prononcé à Sorèze le 21 août 1858.

Digitized by Google

convictions de sa jeunesse, l'homme de Dieu et de la vraie liberté. Enlevé à la terre après cet achèvement de toute sa vie, il vient d'être loué par une voix de même signification que la sienne (1); et les applaudissements qui ont salué cette voix prouvent que le public le plus fin et le plus choisi de la terre avait compris cette signification et ne l'avait pas repoussée. Puisse cette alliance durer! puissions-nous tous comprendre qu'elle est sacrée, que là est l'avenir religieux de notre pays, et que la France, que Dieu a faite catholique, et qui s'est faite libérale (ah! nous le croyons, avec l'aide de Dieu), n'y laissera pas porter une main sacrilége.

VII.

Après la glorieuse séance de l'Académie, le P. Lacordaire rentra à Sorèze pour n'en plus sortir. Sa santé, depuis longtemps compromise, s'altérait de plus en plus. Il revint dangereusement malade. « Maintenant-je suis avec vous *ad convivendum et ad commoriendum*, » dit-il en mettant le pied dans l'école. Il disait trop vrai : Sorèze devait être pour lui le lieu béni où le cœur pousse sa dernière racine et fleurit à l'ombre jusqu'à la mort. Ceux qui ont eu le bonheur de l'entourer jusqu'à la fin ont raconté la beauté sereine de ces derniers jours : sa vie réglée, à laquelle il ne changea rien tant qu'il le put, ses méditations du matin, ses heures du soir consacrées à réfléchir ou à prier; ses promenades dans le parc de Sorèze en compagnie de ses religieux, remplies par de longues causeries entrecoupées de longs silences. L'après-midi, il travaillait, ou il recevait dans sa chambre quelqu'un de ses jeunes élèves, agenouillé devant lui, les mains sur ses genoux et le front sur son cœur, et là, dans cette posture charmante, il lui parlait de Dieu, de l'âme, de l'humilité et de la pénitence. Tout l'occupait encore : les événements du dehors qu'il suivait avec une attention passionnée, les malheurs de l'Eglise, le gouvernement de son ordre, l'amitié, les sollicitudes de l'éducation.

(1) Le prince Albert de Broglie.

Digitized by Google

Aussi vivant que jamais, il voyait, d'un regard calme, sa vie sous la main de Dieu s'en aller lentement à l'éternité ; occupé à rassembler ses souvenirs, il dictait ses *Mémoires sur le rétablissement en France de l'ordre des Frères prêcheurs*, suprême éclat d'un génie prêt à s'éteindre, premier chapitre de l'histoire monastique des temps modernes. *Crucifions-nous à notre plume*, avait-il écrit ; jusque sur son lit de douleur il resta fidèle à cette croix. Quand il était las de dicter, il se faisait lire quelques pages des *Martyrs* de Châteaubriand, qu'il ne pouvait entendre sans pleurer ; il semblait qu'une dernière brise de la jeunesse passât alors sur ce front dépouillé, déjà penché vers la tombe. Cependant son état empirait ; ses amis, ses frères selon la grâce, accouraient autour de lui pour l'embrasser une dernière fois, recevoir ses conseils et sa bénédiction suprême ; il y avait à Sorèze comme un pélerinage de piété filiale. Les prières montaient au ciel pour lui, les vies s'offraient en échange de la sienne. Toute la France avait les yeux fixés sur ce lit de douleur : *spectaculum factus angelis et hominibus*. Bientôt il ne resta plus d'espérance. Toute l'école se rassembla autour de l'illustre malade ; il la bénit lentement, baisant chaque enfant au front, et disant à chacun : « Adieu, un tel, adieu, mon ami, c'est pour la dernière fois, soyons toujours sage. » A partir de ce jour, 10 novembre, jusqu'au 21, jour de sa mort, il entra dans un recueillement suprême : il ne disait plus rien, que quelques paroles comme celle-ci, à quelqu'un qui lui demandait s'il pouvait encore prier Dieu : « Non, mon ami, mais je le regarde. » Il tenait les yeux fixés sur un crucifix. « Tout ce grand feu d'imagination et d'enthousiasme semblait éteint, sauf la flamme du regard, ou plutôt tout brûlait encore, mais recouvert par un grand et solennel silence (1). » Que se passa-t-il dans ce silence de dix jours ? Dieu seul le sait : sans doute plus d'un sacrifice, plus d'une muette prière pour l'avenir de l'église, de la France, de la jeunesse, de la liberté, de toutes les saintes choses qu'il avait aimées pendant sa vie : et qui sait combien ces prières de l'heure suprême pèsent dans la balance de Dieu ? Qui sait tout ce que renferme ce dernier recueillement ? Cette

(1) M. de Montalembert.

Digitized by Google

vie qui avait tant parlé, tant donné d'elle-même, se taît tout-à-coup en face de la mort : elle se rassemble sous la main de Dieu, elle se dépouille et se revêt. Le rayon divin perce le voile dans lequel elle s'enveloppe, le jour grandit, la foi enfante la vue : « Mon Dieu, ouvrez-moi, ouvrez-moi ! » C'est le cri des saints : ce furent les dernières paroles du P. Lacordaire. — Qu'ajouterons-nous à ce tableau ? à la présence de vingt mille chrétiens réunis spontanément à Sorèze pour faire au plus grand chrétien de notre âge « de si magnifiques et si populaires obsèques ? » Les paroles se taisent, mais les souvenirs se pressent, empreints d'une grandeur touchante et d'une espérance immortelle ; les vieux cloîtres de Sorèze s'éclairent d'une lumière éclatante et douce, derniers rayons d'un soleil qui se couche, et qui promet une autre aurore.

Ah ! cette aurore du jour éternel, il la voit, nous n'en doutons pas. Mais il en est une autre qu'il avait attendue sur la terre, celle de la vérité et de la justice. « Nous ne mourrons pas, disait-il, sans » voir une autre génération d'hommes ; Dieu nous donnera au » moins une lueur crépusculaire des hommes futurs. » Hélas ! il est mort sans cette joie, soutenu cependant par une ferme espérance, parce qu'il croyait en Dieu et au triomphe des choses éternelles, parce qu'il croyait à la Providence qui se sert des hommes pour un but, et qui (toute sa vie en rend témoignage), s'était manifestement servie de lui : car, si nous sommes des serviteurs inutiles, l'œuvre que Dieu fait par nous ne l'est pas ; nous mourons, et elle vit, et elle renferme un germe de vie. Ce germe grandit sous un soleil que nous ne voyons plus, et, au jour de la moisson, il se trouve d'autres ouvriers pour la recueillir. Le P. Lacordaire a semé, et il est mort ; il est mort en demandant à Dieu ces ouvriers. Ah ! nous en avons l'espérance, ce cri de son cœur a été entendu. La puissante prière de sa longue agonie est montée jusqu'au ciel : elle redescendra en vertu sur le monde. Dieu lui suscitera des fils dans lesquels il se reconnaîtra. Quand le chêne vigoureux a été coupé par le pied, il sort de ses racines des rejetons plus jeunes et plus verts, nourris de la même

Digitized by Google

sève, issus de la même souche, produit et couronne du vieux chêne tombé.

Ah ! ceux-là, quels qu'ils soient, auxquels Dieu réserve une telle destinée, qu'ils tiennent leurs regards fixés sur ce génie principal, comme parle Bossuet. Ils apprendront à imiter son caractère et à continuer son œuvre. Il a conquis le terrain : à eux d'y rebâtir l'édifice de la foi et de la science, d'y rétablir ces larges assises qui défient le temps et qui portent la vérité pendant des siècles. Aux efforts d'une critique incrédule, toujours jeune parce qu'elle se détruit sans cesse elle-même et renaît de ses tentatives avortées, ils opposeront le bouclier d'une science qui se possède, s'appuie sur la tradition et sur la conscience, est écrite à chaque ligne du cœur humain, vit et fait vivre. A l'abaissement des âmes, ils opposeront cette dignité du caractère, dont le P. Lacordaire fut un grand maître. Ils apprendront de lui à « avoir une vie ; » car personne, dans notre siècle, n'a poussé aussi loin l'art de construire une belle vie, ferme et harmonieuse, pure dans l'ensemble et nette dans les détails, une de ces vies que Mme de Sévigné appelle *droites comme des lignes*. Ils puiseront dans ce grand exemple l'amour de Dieu et des hommes, la force de la volonté, l'ardeur du sacrifice, le sentiment fier et fin de l'honneur, le respect de la gloire, et la grande humilité, celle qui n'est pas dans les mots, mais dans la vérité du cœur. Ils apprendront à porter haut leur âme ; à l'établir sur des sommets où ne puissent atteindre les flots soulevés de l'égoïsme et des lâches défaillances ; à s'y faire un asile inviolable aux séductions, aux menaces, à l'empire de la force, aux sourires mêmes de la fortune :

> ..... Unde procul starent iræque, minæque
> Regnaque, et a justis Fortuna recederet aris.

Répondant par toute leur vie aux préjugés sans cesse renaissants auxquels le P. Lacordaire a si bien répondu par la sienne, ils diront après lui : Non, le catholicisme n'est l'ennemi d'aucune des nobles choses qui élèvent l'homme, d'aucune des douces choses qui l'atten-

Digitized by Google

drissent et le rendent meilleur : religion universelle, il est ouvert à tout rayon de beauté, il a toujours une fibre prête à tressaillir à toute brise qui vient des régions de la Vérité et de la Justice. Le vrai chrétien est humble parce qu'il tient tout de Dieu ; il est fier parce qu'il porte dans son cœur, comme un dépôt, la dignité humaine et la dignité divine unies par un lien indissoluble. A ceux qui lui présentent la bassesse comme une vertu, et l'anéantissement de tout l'homme comme un devoir, il répond par la pitié ; il passe en protestant par sa vie entière, et en répétant, d'une voix éclatante comme la vertu, la parole du poète, modifiée, mais non changée ; cette parole qui résume toute la vie du P. Lacordaire :

Christianus sum, humani nihil a me alienum puto.

P. Allard.

Digitized by Google

BALANCE ROMAINE

DÉCOUVERTE A ARCHELLES

EN MAI 1863.

Le 8 du mois dernier, M. l'abbé Cochet, en pratiquant des fouilles à Archelles, hameau dépendant du bourg d'Arques (Seine-Inférieure), au milieu des substructions d'un édifice d'origine romaine, parmi lesquelles il rencontra diverses médailles de Postume et de quelques autres empereurs du IIe et du IIIe siècle, a mis au jour un curieux ustensile en bronze, d'une conservation presque parfaite; c'est une balance d'usage domestique, pourvue de tous ses appendices, ce qui en rend l'étude fort intéressante. M. l'abbé Cochet nous ayant prié de décrire et d'interpréter ce petit instrument, nous allons essayer d'en faire comprendre la forme et l'usage, malgré le désavantage de toute description de ce genre, lorsqu'elle n'est pas accompagnée de la figuration de l'objet.

La balance dont il s'agit est de l'espèce de celles appelées *Romaine* et vulgairement *Peson* ou *Crochet*. L'usage de cette espèce de balance domestique paraît avoir été très répandu chez les Grecs et les Romains qui la nommaient *Statera* ou *Trutina*, réservant le nom de *Libra* à la balance à deux plateaux, dont l'invention, ainsi que le remarque Caylus, a certainement précédé celle de la statère.

Ce qui dut contribuer à rendre l'emploi de cette dernière si fréquent dans l'antiquité, comme il le fut d'ailleurs encore au moyen-âge et jusqu'au siècle dernier, surtout dans l'usage domestique et pour les denrées de première nécessité, c'est la commodité et le volume extrêmement portatif de cet ustensile, qui porte avec lui son unique poids, et avec lequel on peut cependant peser des fardeaux assez lourds, puisqu'on en voit qui, avec une

Digitized by Google

échelle graduée de 10 centimètres de longueur au plus, grâce au déplacement qu'on peut faire subir au point de suspension, et aux différences dans la longueur du levier qui en résultent, suffisent pour équilibrer un poids qu'on peut faire varier de 1 à 12 kil. Cette puissance suffit évidemment dans l'usage ordinaire; tandis qu'une balance à deux plateaux, capable de fournir les mêmes pesées, indépendamment de son développement et de son poids qui ne permettent pas d'en faire un ustensile portatif, exige un assortiment de poids variés, pour se prêter à toutes les conditions de fractionnement, ce qui en limite l'emploi aux commerçants et aux vendeurs en détail. Il est vrai que, comme compensation à tant d'avantages, la *Romaine*, sous sa forme de meuble de poche, était fort peu précise, surtout pour les quantités *maxima* de son échelle graduée. En effet, comme on ne pouvait obtenir de fortes pesées qu'en fixant le point de suspension du levier très près de l'extrémité où s'attachait le fardeau, les moindres déplacements du contrepoids destiné à faire équilibre entraînaient de fortes différences de poids, qui ne permettaient guère de tenir compte des fractions. Aussi Caylus (*Rec. d'Antiq.* t. IV, p. 308), qui avait consulté à cet égard des gens compétents, déclare-t-il que les balances à deux plateaux, même les plus négligées dans leur fabrication, étaient encore préférables à la plus parfaite des romaines, et que, en conséquence, celles-ci n'étaient employées que pour les marchandises de peu de valeur. Cette appréciation toutefois doit être modifiée suivant les conditions de la construction de ce genre de balances, car si l'on donne au levier une longueur un peu considérable, qui permette, eu égard à une légèreté plus grande du poids courant qu'il supporte, de multiplier les divisions, ainsi que le font les chinois qui construisent de cette manière de véritables balances de précision, il est possible d'obtenir une sensibilité extrême qui accuse les fractions les plus minimes de poids. Mais, lorsqu'il s'agit de romaines à levier d'autant plus court qu'on voulait les rendre plus portatives, telles que toutes celles qui nous sont venues de l'antiquité, il est juste de dire, avec Caylus, que ce sont des instruments fort inexacts et qu'il y a des points où elles ne varient pas sensiblement, à quelques onces de plus ou de moins.

L'intérêt que présente la petite romaine dont nous nous occupons, c'est que, nonobstant quelques dégradations, elle est complète et pourvue de tous ses appendices, de sorte qu'on peut facilement induire l'usage particulier auquel elle servait, et la limite de poids qu'elle était susceptible d'atteindre.

Tout le monde sait à peu près quel est le système de ce genre de balances. La pièce principale est un fleau tronqué (*Scapus*), suspendu, non pas par le milieu, comme celui de la balance à deux plateaux, mais vers l'une de ses extrémités. C'est à l'extrémité du bras tronqué que l'on sus-

Digitized by Google

pend, au moyen d'un plateau ou d'un crochet, le fardeau, c'est-à-dire l'objet dont on veut déterminer le poids. L'autre bras, de longueur variable, mais toujours considérablement plus long que le bras opposé, porte gravée, sur l'une de ses faces, une série de divisions, indiquant, à mesure qu'elles s'éloignent du centre, une progression déterminée de poids que l'instrument est susceptible d'accuser à l'aide d'un contrepoids (*æquipondium*), suspendu par un anneau qui glisse le long de ces divisons (*puncta*). Le complément de l'instrument est un crochet ou poignée (*ansa*), pour le tenir soulevé, de manière à rencontrer et à constater l'équilibre des deux extrémités du fléau. L'usage d'une languette mobile (*examen*), jouant librement dans une châsse (*agina*), semblable en tout à celle qui surmonte nos balances à deux plateaux, n'était pas inconnu aux anciens qui l'appliquaient même aux romaines portatives, mais cet appendice manque le plus souvent. Enfin un plateau (*lanx* ou *lancula*) ou un crochet (*uncus*), servait à soutenir les objets à peser.

Ce qu'on pourrait appeler la *capacité* de cet instrument, c'est-à-dire l'étendue de sa puissance appliquée à la détermination du poids des objets, variait suivant sa constrution et surtout avec la longueur proportionnelle des deux parties du levier. Réduit à des dimensions portatives, l'instrument eût été très limité dans son usage, à cause du peu d'étendue de l'échelle graduée, si les anciens n'eussent imaginé et pratiqué avec beaucoup d'intelligence un moyen à l'aide duquel on arrive à décupler et à centupler même le puissance de l'instrument. Ce moyen consiste à faire varier la longueur proportionnelle des deux bras du levier, en changeant le point d'attache de la prise ou anse de suspension. On conçoit en effet que, plus on rapproche ce point d'attache de l'extrémité à laquelle est suspendu le fardeau à peser, plus la puissance du contrepoids placé sur le bras opposé augmente ; c'est absolument comme si l'on allongeait ce bras dans une proportion notable, ou, en d'autres termes, comme si l'on changeait d'instrument.

Les anciens imaginèrent donc, et ce système a été généralement suivi depuis, de pourvoir l'instrument de *deux* et même quelquefois de *trois* anses de suspension, placées à des distances de plus en plus rapprochées de l'extrémité du bras tronqué du levier, et correspondant à autant d'échelles graduées, inscrites sur le bras opposé. Pour éviter toute confusion dans l'usage de ces échelles et de ces crochets, au lieu de placer ces derniers à la suite les uns des autres, on les disposait toujours en sens opposé; ce qui fait que, pour changer la puissance de l'instrument, on le retournait sans dessus dessous. Il y avait donc ce qu'on a depuis appelé le *côté du faible*, c'est-à-dire servant à peser les objets légers, et le *côté du fort* pour les objets plus lourds. Quelques balances antiques ont même *trois* côtés et *trois*

Digitized by Google

échelles, ce qui porte leur puissance aussi loin que le permet la solidité de l'instrument.

Faisons maintenant l'application de ces données générales à la balance decouverte par M. l'abbé Cochet. Elle est, comme nous l'avons dit, pourvue de tous ses appendices ou accessoires, ce qui permet de justifier l'explication par l'expérience même, et ses échelles graduées sont, en outre, parfaitement visibles.

La pièce principale ou fléau est une tige carrée de 20 centimètres de longueur, divisée inégalement en deux parties principales; un long bras de levier et un bras plus court, bras dont la longneur varie, suivant le point d'attache de l'anse de suspension; de sorte que, dans notre balance, du *côté du faible*, le long bras a 14 centimètres de longueur, et le bras court 6 centimètres, et, du *côté du fort*, le long bras a 17 centimètres et le bras opposé 3 centimètres seulement. L'échelle graduée occupe, sur l'un comme sur l'autre côté, une longueur de 13 centimètres. Les deux anses de suspension sont des crochets formés d'une languette aplatie. Le long de l'échelle graduée, court, à l'aide d'un anneau qui l'embrasse et d'une chaînette, le contrepoids, consistant en une capsule globulaire en bronze remplie de plomb. Ce contrepoids représente la livre romaine; il équivaut, à une fraction minime près, à douze de nos anciennes onces, et l'on sait que la livre romaine était partagée en *douze* onces.

A l'extrémité opposée du levier est suspendu, au moyen de chainettes, ce qui doit tenir lieu de plateau, ce sont ici deux grands crochets, à pointe très aiguë, en forme de hameçon; leur disposition les rend aptes à s'enfoncer facilement dans une matière pénétrable telle que la viande, et nous ne doutons pas que ce ne soit là l'usage auquel la balance est destinée; c'est un ustensile à peser de la viande, et sa puissance extrême, qui est de douze livres, terme moyen de la consommation de ménage, justifie cette appréciation.

Nous devons parler ici d'un accessoire particulier, qui n'a été rencontré jusqu'à présent, que je sache, que sur cet instrument; c'est un contrepoids accessoire, à travers lequel passe la chaînette qui porte les deux crochets dont nous venons de parler; il est globulaire comme son pendant; mais la capsule de bronze qui le constitue s'étant déchirée, le plomb qui la remplissait en est en partie sorti, de sorte qu'il est impossible de vérifier son poids; il est toutefois facile d'établir que ce poids devait être de quatre onces, c'est-à-dire du tiers de la livre romaine. Le but de cet appendice était de maintenir en équilibre le contrepoids principal, lorsque celui-ci était placé au point de départ de l'échelle du côté du faible, c'est-à-dire à zéro de poids.

Digitized by Google

Nous avons dit que la puissance de cet instrument était de douze livres environ, poids romain, c'est-à-dire de cent quarante quatre de nos anciennes onces, et nous allons le démontrer. L'échelle graduée, du côté faible, porte quatre divisions principales, les trois premières, subdivisées en douze fractions chacune, par des points, et la dernière subdivisée seulement en six fractions. Ce côté servait à peser des objets dont le poids ne pouvait être inférieur à une once, ni supérieur à trois livres six onces ; c'est en effet ce que nous avons vérifié, après avoir restitué au petit contrepoids brisé la portion de poids qui lui manque ; en effet, la balance chargée de deux livres, ancien poids de marc, c'est-à-dire de trente-deux onces, est exactement un équilibre au point qui indique, sur l'échelle graduée, trois livres, poids romain, c'est-à-dire trente-six onces. On voit par là que si l'on ajoute au petit contrepoids les quatre onces qu'il a perdues, on ramènera les trente-six onces au terme de trente-deux, c'est-à-dire à la réalité du poids suspendu.

L'échelle graduée, du côté du fort, porte *neuf* divisions, subdivisées chacune en deux parties égales par un point. Ces divisions et subdivisions indiquent les livres et les demi-livres. La première division, à son point de départ, correspond au dernier terme de l'échelle précédente ou à peu près, c'est-à-dire qu'elle sert à indiquer un poids de *trois* livres ; la lettre numérale V, gravée après la deuxième division indique le nombre de *cinq* livres, comme la lettre X, placée après la septième, marque le nombre *dix* ; il est facile de vérifier, en chargeant l'instrument, l'exactitude de ces indications ; enfin l'échelle s'arrête à onze livres et demie, la neuvième division, à même laquelle on a pris le bouton qui arrête l'anneau du contrepoids, n'ayant pas l'étendue nécessaire pour atteindre le poids exact de *douze* livres.

Tel est ce curieux instrument, digne à tous égards de prendre place dans les collections de notre Musée départemental, auprès de quelques autres du même genre, mais bien moins complets que lui, qui ont été trouvés à Cailly et ailleurs.

André Pottier.

Digitized by Google

SIMPLES NOTES

SUR

LES ANCIENS THÉATRES

DE ROUEN,

DU XVIe AU XVIIIe SIÈCLE INCLUSIVEMENT.

(SUITE.)

Revenons maintenant au théâtre, car il va entrer dans une nouvelle phase. Nous trouvons enfin un directeur sérieux qui saura garder longtemps la direction et, par une administration sage et éclairée, établir un théâtre permanent en y apportant de nombreuses améliorations.

Bernault (François) avait obtenu le privilége du théâtre de Rouen dans le courant de l'année 1755. Après que les bâtiments eurent été visités par l'expert de la ville et que le propriétaire y eut fait faire les travaux de consolidation reconnus indispensables, aussi bien que les changements et les améliorations que Bernault avait exigés, celui-ci s'installa; ces travaux avaient demandé beaucoup de temps et l'on arriva jusqu'à la fin de l'année 1756. Nous ne pouvons indiquer précisément à quel jour la troupe Bernault fit la réouverture du théâtre, mais nous pensons qu'elle coïncida avec la rentrée du Parlement; c'est-à-dire vers le 11 ou le 12 novembre.

Dès le commencement de décembre, Bernault avait annoncé que le 29 il ferait jouer l'*Orphelin de la Chine*. Or, cette pièce n'avait jamais été jouée à Rouen, et sa mise en scène exigeait des dépenses extraordinaires.

Depuis plus de 40 ans, le prix des places avait toujours été le même, sauf les cas extraordinaires où, par circonstance, le lieutenant-général de police avait permis de l'augmenter, comme, par exemple, cela avait eu lieu

Digitized by Google

pour Dubuisson en 1740. Ces prix étaient donc restés : à 4 liv. 16 sols pour le balcon et le théâtre ; — à 3 liv. pour les premières loges ; — à 30 sols pour les secondes et à 20 sols pour le parterre.

Bernault croyant que ces prix ne lui permettraient pas de rentrer dans ses frais, avait mis sur ses affiches qu'il priait le public de trouver bon que le prix des places fût augmenté. Mais il avait oublié de demander au lieutenant-général de police l'autorisation pour ce nécessaire ; c'est pourquoi, le 22 décembre, une ordonnance de police lui enjoignit *de faire représenter l'Orphelin de la Chine* sans augmentation du prix des places, et pour avoir affiché son intention à cet égard, le condamna à 6 liv. d'amende envers le Roi.

Bernault se le tint pour dit : mais il ne jugea pas nécessaire de faire pour cela de nouvelles affiches, puisque l'ordonnance de police était affichée ; il se contenta de défendre à son buraliste de rien exiger au-dessus des prix ordinaires. Alors il se produisit quelque chose qui prouve combien Bernault était devenu sympathique au public ; on voulut à toute force payer l'augmentation. Le buraliste, ne sachant à qui obéir, renvoya le public au directeur, et celui-ci eut à subir un assaut de générosité dans lequel, à la fin, il se laissa vaincre, tout en protestant contre la violence qui lui était faite. Il fut obligé de recevoir, à son domicile, les sommes qu'on lui apportait en disant : « nous nous reprocherions toujours de n'avoir pas payé une augmentation » si bien justifiée par les dépenses extraordinaires que vous avez faites. (1) » Pour éviter le renouvellement de ces luttes dangereuses pour lui, et aussi pour se mettre à couvert devant le lieutenant-général de police, il fit *ajouter sur les affiches que les anciens billets seraient seuls reçus et sans aucune augmentation de prix.*

Tout ceci s'était passé le 28 décembre, veille de la représentation annoncée pour le 29, et l'empressement du public à prendre ses billets si longtemps à l'avance, aussi bien que son entêtement à payer l'augmentation, prouvent à quel degré l'enthousiasme était monté.

Cependant, le lendemain 29, le marquis de Puiségur, qui commandait la garnison de Rouen, ayant appris ce qui s'était passé, d'une part, entre le

(1) Police du Baillage, 28 décembre 1756.

Digitized by Google

lieutenant-général de police et Bernault et, d'autre part, entre Bernault et le public, fit appeler le directeur à son hôtel et lui dit : « que, pour la tran-
» quillité publique au théâtre et pour la représentation qui devait y être
» donnée le soir, il jugeait nécessaire qu'il n'y eût qu'un prix, le prix de
» l'augmentation *désirée par le public*, et qu'il allait en donner la consigne
» écrite à ses soldats et la faire afficher. »

En effet, à 2 heures trois quarts, des sentinelles étaient placées à la porte et aux bureaux du théâtre ; et trois affiches signées : *de Puiségur*, portaient « défense aux officiers et aux sentinelles de laisser entrer personne sans
» payer le prix d'augmentation, *suivant l'usage pratiqué en cette ville en*
» *pareil cas.* »

A quatre heures, les bureaux étaient assaillis de demandes de billets. d'un côté Bernault défendait de recevoir l'augmentation ; de l'autre côté, se tenait un grenadier de France qui ne laissait entrer que ceux qui la payaient.

Au milieu d'un pareil conflit, Bernault se trouvait bien embarrassé, mais il en riait sous cape néanmoins, puisque, en définitive, c'était à son profit que la lutte devait tourner ; cependant, en homme prudent qu'il était, il fit savoir au commissaire de police la violence qui lui était faite, puis il courut au greffier du Bailliage et y passa la déclaration des faits qu'on vient de lire, en ajoutant qu'il était prêt à faire de l'augmentation ainsi reçue malgré lui, tel usage qu'il plairait à justice d'ordonner.

Enfin, après tant de vicissitudes, l'heure de lever le rideau arriva. Est-il besoin de dire que le théâtre était plein ; on n'y avait jamais vu tant de monde. Les balcons, les loges, le parterre étaient littéralement encombrés, on s'y était entassé comme on avait pu. Aussi quels bravos, quels trépignements enthousiastes éclatèrent de toutes parts au lever du rideau, quand on vit ces décors resplendissants que Bernault avait fait faire tout exprès pour représenter convenablement l'*Orphelin de la Chine*. Il était bien heureux, le pauvre directeur, et bien dédommagé du mal qu'il s'était donné pour atteindre ce résultat ; aussi jugeant de l'avenir par le présent, il bâtissait déjà de superbes châteaux en Espagne, châteaux qu'un malheur public vint tout-à-coup

Digitized by Google

renverser, ou tout au moins compromettre, en interrompant brusquement toute espèce de réprésentation.

Nous voulons parler de l'attentat qui fut commis sur la personne de Louis XV. Cette tentative avait, en effet, tellement affecté le pays que jusqu'au moment où le roi entra en convalescence, la France avait été pour ainsi dire couverte de deuil. Mais aussitôt qu'on eut appris que la blessure n'était que légère et que tout danger pour la vie du prince avait disparu, partout on voulut témoigner sa joie, et Bernault n'eut garde d'être le dernier.

Dès le 11 janvier il demanda la permission de rouvrir le théâtre, qui était fermé depuis huit jours, et de donner une seconde représentation de l'*Orphelin de la Chine*. A l'appui de sa demande il présentait un mémoire des dépenses qu'il avait été obligé de faire pour la mise en cène de cette pièce ; dépenses qui s'étaient élevées à la somme de 1,325 liv. 11 sols.

En considération de ces dépenses et du dommage que la fermeture du théâtre lui avait causé, il demandait en outre au lieutenant-général de police, qu'à titre d'indemnité, il lui fût permis d'augmenter *d'un tiers* le prix des places et de retirer du greffe, où il l'avait déposée, le 30 décembre, la somme de 257 liv. 10 sols provenant de l'augmentation qu'on l'avait forcé de recevoir les 28 et 29 dudit mois.

Toutes ces demandes ayant été favorablement accueillies, Bernault toucha les 257 liv. 10 sols, augmenta le prix des places d'un tiers et donna la seconde représentation de l'*Orphelin de la Chine*, le 14 janvier.

Ce soir-là, à la fin du spectacle, Bernault annonça au public que le surlendemain, qui était dimanche, il donnerait au théâtre un grand bal en signe de réjouissance de la convalescence du Roi.

Mais, dès le lendemain, une sentence de police vint lui apprendre qu'il n'était permis à quiconque de se réjouir sans l'ordre ou au moins sans la permission du lieutenant-général, car elle défendait formellement d'annoncer, d'afficher ni donner aucun bal « sans la permission du siége de » police et spécialement sous le prétexte de la convalescence du Roi, jus- » qu'à ce que cette convalescence ait été annoncée et qu'actions de grâces » soient rendues à Dieu et le *Te Deum* chanté. »

Digitized by Google

Cependant, à la fin il fut permis de se réjouir, et Bernault n'eut garde d'y manquer, car nous voyons que, jusqu'au 7 avril, il ne donna pas moins de sept bals (1).

Nous ne suivrons point Bernault dans sa carrière dramatique sur le théâtre de Rouen ; mais nous devons à son honneur de dire qu'il fut le premier administrateur sérieux qui ait su se maintenir au jeu de paume des Deux-Maures et qui y ait apporté les notables améliorations dont il avait besoin. Nous aurions pu nous étendre plus longuement sur sa direction, si nous n'avions craint de répéter ce qui a déjà été imprimé dans l'*Histoire des Théâtres de Rouen.* Bernault termina sa direction par la tragédie d'*Almanzor* qui fut jouée le 2 juillet 1771 (2). Ajoutons seulement que deux sentences de police nous apprennent : 1° que le 14 décembre 1762, au moment où l'on allait commencer la représentation du *Médisant*, une querelle s'éleva au parterre et suspendit pendant quelques instants la séance, et 2° que le vendredi, 28 octobre 1763, on jouait le *Magnifique* et *Cithère assiégée*, et que la foule étant grande au parterre, plusieurs jeunes gens qui faisaient *des flots* furent arrêtés, conduits en prison et condamnés chacun en 50 liv. d'amende.

E. Gosselin.

(1) Police du Bailliage, 7 avril 1757.

(2) Police du Bailliage, 2 juillet 1771.

(*La suite à une prochaine livraison.*)

Digitized by Google

QUELQUES MOTS

SUR LA

MUSIQUE RELIGIEUSE

A propos du Concert donné à Sotteville le 28 mai 1863.

La Société académique de Musique sacrée établie en décembre 1861 à Paris, pour continuer la fondation de Choron reprise par le prince de la Moskowa, et populariser les œuvres des maîtres de l'art religieux, a prouvé par le concert qu'elle a donné dans l'église neuve de Sotteville, comme elle l'avait fait à Paris dans la salle Herz avec un éclatant succès, qu'elle était à la hauteur de sa noble et utile mission.

Le programme avait été composé avec autant d'intelligence que de soin. Il embrassait les plus beaux siècles de la musique religieuse et comprenait les différentes écoles qui ont tour à tour illustré ses annales. A ce point de vue, c'était un enseignement historique, dont les esprits délicats ont dû recueillir avec profit les hautes et attrayantes leçons.

D'abord l'Ecole flamande, qui brilla sans rivale aux XIVe et XVe siècles, et qui donna des maîtres même à l'Italie, avant que le divin Palestrina eût fondé et immortalisé l'Ecole nationale. Elle était représentée par Orlando de Lassus (1520), dont on a chanté un madrigal intitulé les *Vendanges*, avec une remarquable finesse de détails et d'exécution.

Le génie inépuisable d'Orlando, qui laissa plus de deux mille deux cents œuvres achevées, réussissait dans les genres les plus divers, et l'artiste qui écrivit de joyeux madrigaux au nombre de sept cent soixante-cinq, est le même qui a composé ces psaumes de la pénitence et ces lamentations qui arrachaient à Charles IX, torturé par les remords, des larmes de repentir.

L'Ecole italienne du XVIe siècle avait en Palestrina (1524) son naturel et

Digitized by Google

glorieux interprète. On a pu admirer dans le *Sicut cervus*, chœur sans accompagnement, ce large et symbolique langage qui convient si bien à la prière chrétienne, ces longues ondulations de contre-point fugué qui, combinées avec une rare entente de voix tour à tour timides, suppliantes, à peine accentuées, puis s'enhardissant, se dilatant, éclatant en des effets grandioses quoique contenus dans les limites de la plus austère simplicité, produisent cette impression profonde que laisse dans les cœurs, depuis trois siècles, la musique idéale de la chapelle Sixtine. « Cette musique, disait Mme Swetchine, fait rêver avec Pythagore à l'harmonie des corps célestes et à toutes les merveilles qu'on leur attribue dans les premiers âges du monde. C'est vraiment sublime, et le sublime du langage des anges. »

On a chanté de Carissimi (1582), l'un des continuateurs de l'œuvre de Palestrina, le *Gaudeamus*, chœur à quatre voix. Ce morceau aux allures vives et pleines de joie est d'une exécution difficile, lorsqu'on veut lui conserver le caractère religieux dont il est réellement empreint; la Société académique s'en est tirée avec le plus grand honneur.

Nous passons avec Lulli (1633), qui, outre ses opéras, a écrit un bon nombre de compositions religieuses de mérite, dans la manière italienne modifiée par le genre français. Lulli, quoique né à Florence, est français d'esprit, de tendance et de goût. Son chœur si pittoresque de l'*Hiver*, interprété avec un bonheur infini par la Société, a produit dans l'assemblée l'effet le plus curieux. On sentait déjà le froid s'emparer des voûtes si jeunes et si vivantes pourtant de cette église nouvellement achevée. Nous faisions à cette occasion une remarque que nous avons vérifiée en maintes circonstances. C'est que les anciens, aussi bien en musique qu'en littérature, savaient produire avec les moyens les plus simples et les plus naturels, de grands effets, de ces effets qu'on demande de nos jours avec tant de labeur aux expédients dramatiques. Nous nous remettions en mémoire cette phrase de Châteaubriand qu'on peut appliquer à la musique: « Le descriptif des grands écrivains de l'antiquité est sans apprêt et surtout sans longueurs. Une image, une épithète leur suffit et le tableau est complet. »

Deux fragments de deux oratorios d'Haëndel (1684), qui a excellé en ce genre de compositions, marquent les progrès accomplis depuis un siècle et demi (de 1524 à 1684) dans la musique. L'orchestre à cette époque est entré dans le chœur, avec ses puissantes ressources. C'est toute une révolution, dont le génie du maître Saxon (on devrait dire Anglo-Saxon, car Haëndel passa sa vie en Angleterre, et a eu les honneurs de la sépulture à Westminster), a tiré un parti remarquable. C'est maintenant l'Ecole allemande avec ses modulations riches et inattendues et ses effets grandioses.

Digitized by Google

Ces deux chœurs ont été dits avec entrain et chaleur. Il était beau d'entendre cette masse d'exécutants faire ressortir avec la plus grande netteté, le vigoureux dessein du maître, dont on pouvait suivre les larges et savants développements.

Marcello (1626) nous introduit dans l'école vénitienne. Les deux psaumes, dont l'un (*Quemadmodum*) chanté par deux voix de femme avec une rare perfection, ont révélé le souple talent et l'originalité expressive du maître italien.

Comme Venise, Naples eut son heure, et le célèbre Jommelli (1714) y fit école. Son *Libera* est une des plus vastes et des plus chrétiennes compositions qu'on puisse entendre. Les accents de la douleur y revêtent je ne sais quelle forte et sévère piété, qui élève l'âme et la transfigure. Ce chœur a été l'un des beaux succès de la Société : la fugue qui revient plusieurs fois et qui présente des difficultés vocales très sérieuses, a été rendue avec toute la correction et le sentiment possible.

Salut maintenant à la belle et rayonnante Ecole allemande, qui a produit Haydn et Mozart. Haydn (1732) avait dans le programme une place d'honneur. Et comment l'oublier dans un concert de musique sacrée, ce pur, ce suave, ce chaste génie, dont la foi embellit les chants et console la vie ? — Quelle calme et sereine piété il avait, ce digne artiste ! Il considérait, nous dit Tonnelé, Dieu comme un bon père, et l'aimait avec l'abandon d'un enfant. « Quand on lui demandait pourquoi sa musique religieuse était toujours si joyeuse et confiante, il répondait qu'il concevait Dieu surtout comme un être infiniment grand et infiniment bon, et que cette dernière pensée lui donnait tant de confiance et de joie, qu'il mettrait en tempo allegro jusqu'au Miserere. » Aussi c'est là le cachet de sa mélodie, elle est simple, elle est transparente, elle est douce, et c'est sans doute à elle que Joubert pensait lorsqu'il disait : « La mélodie consiste en une certaine fluidité de sons coulants et doux comme le miel d'où elle a tiré son nom. » Les deux chœurs avec orchestre que la Société a chantés de ce maître (fragment du *Stabat Mater* et la *Seconde parole de N.-S. sur la croix*), ont été interprétés magistralement. Le second surtout a été enlevé avec une brillante et solennelle expression de prière, de confiance et de foi.

La musique russe, si peu connue parmi nous et si digne pourtant d'attention, avait pour représentant l'élève favori de Galuppi, l'aimable Bortniansky (1751) dont le *Tantum ergo*, chœur sans accompagnement, a fait ressortir le style simple et persuasif, et cette entente si rare et si exquise des harmonies vocales où ce compositeur excelle. C'est du reste, on le sait, un des mérites de la musique russe, qui revêt par là un caractère de touchante mélodie et de douceur rêveuse, qu'on ne saurait mieux comparer qu'à

Digitized by Google

la clarté affaiblie des dernières heures du jour. Ces sons qui vont en s'éteignant, cette mélodie qui se prolonge en s'amoindrissant jusqu'au murmure, entourent l'âme d'une atmosphère flottante qui l'assoupit et la fait rêver.

Nous avions à nos côtés un ecclésiastique allemand qui a connu parfaitement, dans sa verte et paisible vieillesse, le compositeur dont on a chanté avec tant de perfection le quatuor du psaume LX. Ayblinger s'est fait en Bavière, et dans Munich, l'Athènes de l'Allemagne, une réputation immense qui commence à percer parmi nous, et qui le devra, en quelque chose du moins, à la Société académique, qui a compris admirablement son talent. Nous ne saurions dire la joie de ce bon prêtre en entendant l'œuvre de son compatriote et ami, si fidèlement rendue. — Il y avait pourtant un spectacle qui nous a plus ému encore, et que nous n'oublierons jamais. Pendant que cette solennité musicale dévoilait les chefs-d'œuvre des siècles disparus, un pauvre aveugle était seul dans l'angle d'un pilier, écoutant avec un ravissement indicible. Nous regardions souvent sa pâle figure qui reflétait ses impressions et, par moments, s'illuminait d'un éclat radieux. Ses pauvres yeux éteints paraissaient s'animer, ses lèvres frémissaient, et ne reprenaient leur calme habituel et leur triste sourire, qu'avec les dernières notes du morceau.

C'est par Mendelssohn (1809), l'une des gloires musicales de la première moitié de ce siècle, que nous terminerons notre compte-rendu. « C'est, a dit Tonnelé, avant tout un génie éclectique, et cette remarque est d'une grande justesse. Il y a dans ses œuvres du Bach, de l'Haydn, du Mozart, du Weber. — C'est l'école allemande mitigée, fondue en quelque sorte.— » Le fragment de l'Oratorio de *Paulus* a marché avec beaucoup d'ensemble et d'expression. Qu'elle était touchante cette prière au Dieu de miséricorde, répétée par le chœur avec une pieuse confiance :

Seigneur, qui vois nos larmes,
Toi seul dissiperas nos alarmes.

Et combien la fugue qui reprenait la modulation principale, lui donnait de charme et de force ! C'est le chœur qui nous a le plus vivement ému, et nous ne savons rien qui traduise mieux les sentiments de prière et de résignation dont l'âme a besoin dans les épreuves de la vie.

En somme, ce concert, qui a fait revivre tant de pages immortelles, est un événement artistique qui marquera dans nos annales, et qui ne sera pas sans influence sur le goût et les études musicales dans notre pays. C'est toujours un spectacle consolant que de voir des hommes réunis pour goûter et applaudir le beau : il est permis d'en attendre des résultats efficaces, sinon immédiatement, du moins à l'heure propice.

Digitized by Google

Il y a encore un enseignement excellent à tirer de cette solennité musicale : c'est que le génie, où qu'il se produise, est partout également admirable ; il n'est pas exclusif, il n'appartient pas seulement à une école, à un artiste, à une nation : il souffle où Dieu veut, et lorsqu'il vient à s'emparer d'un homme, fût-il allemand, russe ou flamand, il lui donne des accents impérissables, que tous les siècles, comme tous les pays, pourront redire avec le même enthousiasme et les mêmes sympathies. La remarque a son importance. Il est des hommes qui ne jurent que par une école, qui n'admettent qu'un nom et qui relèguent les autres au second plan, quelquefois même (où ne va pas l'esprit de parti !) dans l'inférieur et le vulgaire. On le sait, divers dans ses manifestations et souvent inégal dans ses allures, le génie participe de l'influence des lieux, des temps et des mœurs, et il faudrait avoir bien peu de sens critique pour ne pas démêler ces éléments multiples qui forment, et si je puis dire, qui achèvent, en se combinant, son originalité ; mais quel qu'il soit, il a toujours des côtés merveilleusement admirables qui saisissent les esprits délicats, si étrangers soient-ils de langue et de nation. Ah ! c'est que le beau est de tous les temps : il s'adresse à toutes les âmes, il parle seul cet idiôme universel dont les cœurs exquis portent en eux les mystérieux et divins éléments !

Nous ne saurions terminer cet article sans rendre de nouveaux hommages au talent élevé autant que sérieux de M. Charles Vervoitte. Il est l'un des hommes qui, au moment où l'indifférence la plus complète régnait en France, à l'endroit de la musique classique, et notamment à l'endroit de la musique religieuse, n'ont pas désespéré de l'art, et ont continué à en maintenir haut et ferme le noble drapeau. Sans se soucier des fantaisies du jour et des préférences de la vogue, ils ont persévéré dans les saines traditions, au risque de se savoir en petit nombre et oubliés de la foule ; ils attendaient avec confiance le jour de la vérité, le jour du goût qui, par la grâce de Dieu, finit toujours par poindre en ce beau pays de France. Laissant passer les succès éphémères et les enthousiasmes de surprise, ils travaillaient, ces hommes de conviction, souvent sans autre consolation que celle qui naît dans l'intime de l'âme, des hautes pensées et des œuvres supérieures, mais jamais sans espérance. Le jour du triomphe arrive, nous en avons salué déjà la radieuse aurore ; il ira grandissant, nous le croyons fermement, et il mettra de plus en plus en lumière le talent et l'action de ces hommes d'élite, dont M. Vervoitte partagea longtemps les travaux, et dont il est maintenant le digne et, on peut le dire après la séance du 28 mai, le glorieux successeur.

L'abbé Julien Loth.

Digitized by Google

VOYAGE ARCHÉOLOGIQUE

ET LITURGIQUE

EN NORMANDIE

Par l'abbé BERTIN (1718)

(SUITE.)

---

§ 4 — DÉPART DE ROUEN ET RETOUR A PALAISEAU.

Le dimanche 7 août, départ de Rouen, à 6 heures du matin, après avoir ouï la messe de St Laurent. On sort par la porte Cauchoise, où est la paroisse S. Gervais et où St Mellon, archevêque de Rouen, est enterré dans une crypte devant le Crucifix de la porte du chœur (1). C'est là qu'étoit l'ancien cimetière de la ville. Ensuite on monte sur la montagne, on passe devant l'abbaye de Mont aux Malades. O. S. Aug. de la réforme de Ste Génevieve (2), de là au Tronquet (3), à Bondeville †, à Malaunay † où coule un ruisseau le long du chemin, et où l'on voit S. Maurice à droite (4), puis une montagne couverte d'un beau bois de charmes, après quoi on trouve le château de Madame, les Cambres, Bautot † (5), Varneville (6), dr. avec une

(1) Il fut déposé en 311, et la crypte et le tombeau existent encore. — Voir Thieury, *Saint-Gervais de Rouen.*

(2) C'était un *Prieuré*, dont les chanoines réguliers de Sainte-Geneviève prirent possession le dimanche 17 novembre 1669, à la suite d'une réforme. Son premier prieur Nicolas siégeait en 1150.

(3) Hameau du Mont-aux-Malades.

(4) Sur la route de Malaunay à Monville.

(5) L'auberge des *Cambres* est encore bien connue au haut de la côte de Malaunay.

(6) *Beautot*, sur les cartes.

(7) Varneville-lès-Grès.

Digitized by Google

maison, beau jardin et belles avenues, dont le seigneur est M. de Varneville, conseiller au Parlement de Rouen. Enfin on arrive à Tostes, où il n'y a qu'une hôtellerie passable.

De Tostes à Bonnetot, après quoi on détourne à la deuxième route, à dr., puis Carcuit (1) et une lieue de plaine, ensuite à Longueville avec château et prieuré de Bénédictins de Clugny, qui n'y sont que depuis peu d'années (2). L'église qui est bonne encore pour le bâtiment, est en mauvais état pour la propreté ; elle a des bas côtés qui finissent à l'autel. La nef a six arcades jusqu'à la croisée, qui en a deux, et qui porte le clocher sur le milieu. Le chœur contient une grande arcade sous laquelle il y a dix-neuf hautes chaises, y compris celles qui font face au maître autel; puis des petites arcades pour le cancel, après l'autel qui est isolé. Il y a une véritable abside, dont la voûte en demie coupole est de pierre, aussi bien que celle du cancel. La nef et la croisée n'ont qu'une voûte lambrissée qui a plus de hauteur que celle du chœur. Au milieu du cancel, entr'autres tombes plates, il y a, c. ép. celle d'un cavalier en relief couché sur le dos avec son écu sur la cuisse gauche, et les mains jointes et aiant un chien sous les pieds. On lit sur la tombe : « Cy gist monsieur Robert Maillard, chevalier seigneur de Lamberville qui trespassa l'an MCCCXLIIII, le XVIe jour de septembre. Priez por li (3). » Une autre c. év. où les mains et le visage sont de marbre blanc. On lit : « Chi gist damoiselle Isabelle d'Auge (4), niepche Guill. de Moranville, vicomte de Longueville pour le temps qui trespassa l'an de grâce MCCCXXXIX, le samedi avant la S. Benet. Prions Dieu pour l'ame

(1) Carcuit est un hameau de Gonneville-les-Hameaux.

(2) Ceux qu'y trouva Bertin peut être, car la fondation de ce prieuré, occupé par des bénédictins de Cluny, remonte à la fin du XIe siècle. — Les détails qui suivent sont d'autant plus curieux qu'il ne reste plus rien de l'église ni du cloître de ce prieuré, traversé par le chemin de Rouen à Dieppe, qui y a établi une de ses gares.

(3) Cette pierre est au *Musée des Antiquités de Rouen*; dans la *Neustria pia*, il y a *Richard*.

(4) L'abbé Bertin nous donne entière l'épitaphe dont M. l'abbé Cochet regrettait de n'avoir lu qu'une faible partie sur la porte d'un pharmacien de Longueville. — V. l'article *Longueville* dans les *Eglises de l'arrondissement de Dieppe*, p. 253.

Digitized by Google

deli, Amen (1). » Au bas de l'église, c. év. il y a contre le mur, où commence le bas côté, un massif de pierre élevé de deux pieds et trois figures aussi de pierre, couchées sur le dos. Les deux qui sont les plus près du mur sont d'un homme et d'une femme, à coté l'une et de l'autre, avec un coussin à chacun sous leur tête. La femme a les mains croisées sur la poitrine avec deux lezards à contre sens sous ses pieds ; le mari a les mains jointes et un animal à peu près de même sous les pieds. La troisième figure est ensuite avec les mains jointes et un coussin sous la tête, mais l'extrémité des pieds est brisée (2). On n'y voit point d'inscription et l'on croit que ce sont les fils des fondateurs. On commençait à reblanchir l'église. On commence aussi à rétablir le cloitre par les piliers de l'enceinte du préau. En descendant de l'église dans ce cloitre, c. ép., on trouve à main droite, dans un enfoncement du mur, deux figures de pierre, l'une et l'autre debout. Celle qui est dans l'encognure de l'enfoncement, c. év. tient sur sa main g. une petite église et représente, en habit long et manteau, un homme qui a un lion sous les pieds, vis à vis la figure d'une femme qui a les mains jointes et sur sa tête une petite couronne, ornée de fleurons de roses, et sous ses pieds elle a un animal qui paroit un singe. Elle a de plus une ceinture d'où pend sa bourse du côté dr. et une guimpe qui lui couvre la gorge depuis le menton ; elle s'appelloit Agnès sœur d'Ancel de Libemont (3). L'autre figure est de Gautier Giffard, qui mourut en Angleterre en 1102. Son épitaphe, copiée dans un manuscrit porte :

Stemma Giffardorum Galterius ingenuorum,
Quæ meruit vivus busta sepultus habet,
Templi fundator primus (4) et ædificator,
Hoc velut in proprio conditus est tumulo.

(1) C'est d'*Eu*, *de Ango*, qu'il faut lire.

(2) Nulle part on ne rencontre la description de ces tombes, qui ont disparu à la Révolution.

(3) Dans l'ouvrage de M. l'abbé Cochet, *Eglises de l'arrondissement de Dieppe*, elle est appelée de *Ribemont*, et, faute de source, l'auteur n'a pu donner que son nom et sa qualité de femme de Gautier Giffard. Avec ces détails, on peut reconstruire le tombeau de tous les deux. La *Neustria pia* donne l'inscription latine qui suit. Les détails y manquent également.

(4) Il y a *præsentis* dans la *Neustria pia*, mot nécessaire pour faire le vers.

Digitized by Google

Qui se magnificum patrjæque probavit amicum,
Dux virtute potens et pietate nitens
Religiosorum sed prœcipue monachorum
Cultor multimodè profuit ecclesiæ.
Mille verò à Christo centumque duobus et annis
Abiit è vita quindecimo Julii (1).

Il y a encore quatre ou cinq moines anciens en ce monastère (2). Au reste Longueville est un ancien comté érigé depuis en duché (3).

Le dimanche susdit j'attendis à Tostes les deux sœurs jusqu'au soir et je couchai. J'en partis le lundi 8e à 5 heures du matin. Je dînai à Longueville chez les moines Bénédictins. Le P. Prieur et deux autres Pères me conduisirent sur la hauteur pour me bien mettre dans le chemin. Je laissai le chemin d'Arques à dr. qui est le plus long (4). Puis je passai à la Chaussée †; à Tourville † le long et à g. de Romesnil † à Janval (5), et enfin à Dieppe où j'arrivai le soir et je logeai au Grand Cerf (6), vis à vis la Halle, chez M. Lainé.

(1) On a eu l'intention de faire deux vers latins, ce qui résulte de la terminaison du premier, et de la tournure qui commence le second; mais il y a trois fautes de quantité. — Dans Toussaint Duplessis on trouve : *Longueville-la-Giffard.*

(2) Nous présumons qu'il y avait plus de monde au prieuré de Longueville, et qu'il s'agit simplement ici de ceux qui occupaient les cinq offices claustraux, *le prieur, le cellerier, le sacristain, le chantre, l'aumônier.* Les autres moines, comme il le dit plus haut, n'auraient été que « depuis peu d'années » dans le prieuré. — V. Toussaint Duplessis, *Description de la Haute-Normandie*, t. Ier, p. 561.

(3) Il portait le titre de comté, lorsque Guillaume partit pour la conquête de l'Angleterre (1066). Le roi Charles V le donna en 1364 au connétable Duguesclin. Olivier Duguesclin, son frère, le vendit en 1391 à Charles VI. Charles VII le donna en 1443 au fameux Jean d'Orléans, comte de Dunois, fils naturel de Louis de France, duc d'Orléans, tige de la dernière maison de Longueville. Enfin, Louis XII l'érigea, au mois de mai 1505, en *duché-non-pairie*, en faveur de François d'Orléans, comte de Dunois, de Tancarville et de Montgommery.

(4) Il faisait en effet un coude pour aller par Torcy et la Chapelle.

(5) Rouxmesnil et Janval, aux portes de Dieppe. — L'ancien chemin de Rouen traversait Janval pour descendre au faubourg de la Barre.

(6) L'auberge du Grand-Cerf existe encore rue *de la Halle*, et elle n'a pas changé de de nom.

Digitized by Google

Mardi 9e d'août, je rencontrai à neuf heures, dans les rues, les deux sœurs qui étoient arrivées la veille au soir assez tard, et qui m'avoient cherché aux hôtelleries du roi d'Angleterre (1) et de la Côte de Baleine (2). Nous allâmes sur le champ au Parc faire ouvrir des huitres à l'écaille, et après ce déjeuner nous allâmes nous promener en chalouppe jusqu'à midi et demi, au long de la rade. Nous dinasmes ensemble à leur hôtellerie de la Côte de Baleine, et nous passâmes l'après midi à la manufacture du tabac (3), à celle du sucre, et à nous promener sur le bord de la mer qui étoit dans son reflux nous donna le moyen d'entrer à pied sec dans le parc des huîtres. Nous soupâmes de bonne heure à la même hôtellerie de la Côte de Baleine, où je couchai. En arrivant à Dieppe, on descend le long de la hauteur où est situé le château ou citadelle. L'entrée du port est entre deux jetées ou digues qui regardent le N. O. (4). Il y a dans cette ville deux paroisses, savoir: S. Jaque, qui a une grosse tour grande et belle, et S. Remi dont l'église est moins grande et assez belle. M. de Ventabren (5), qui a pris soin de rétablir Dieppe depuis le bombardement, n'y étoit point; il logeoit à l'Archevêché (6), proche la vicomté.

Départ de Dieppe, le mercredi 10 d'août, qui est le jour de la fête de S. Laurent en d'autres diocèses. Les deux sœurs étoient dans une chaise roulante à deux personnes, dans laquelle elles étoient venues, et moi pour les

(1) L'hôtel *du Roi d'Angleterre* subsiste encore sur le quai Henry IV sous le nom d'hôtel Victoria.

(2) L'hôtel *de la côte de Baleine* était situé à la *Vase*, aujourd'hui la *Bourse*.

(3) Supprimée pendant longtemps, elle est actuellement en pleine activité, dans la rue Duquesne, autrefois rue Sailly.

(4) A travers deux rochers, où la mer mugissante
Vient briser en courroux son onde blanchissante,
Dieppe aux yeux du héros offre son heureux port.
Voltaire. *Henriade*, ch. Ier.

(5) Ingénieur qui rebâtit Dieppe, après l'affreux bombardement de 1694. Par une singulière inadvertance, il avait oublié, dans ses nouvelles constructions, la place de l'escalier. Les Dieppois, ratifiant les critiques de Vauban, l'avaient surnommé M. *de Gâte-Ville*.

(6) On appelait l'Archevêché à Dieppe, la maison où descendaient les archevêques de Rouen, seigneurs et comtes de Dieppe. C'est aujourd'hui le n° 35, quai *Henry IV*.

Digitized by Google

accompagner je montai sur un cheval de renvoi. Nous primes le chemin de la poste des lettres, et après Jonval nous laissâmes à dr. le chemin de Tostes, puis nous passâmes à Tourville, à la Chaussée †, entrant dans le village et passant devant l'église, et ensuite à Ste Foy †, de là à Belle Mare ayant Pestot † à g. et Cropus † à dr. (1). Enfin à la Rouge Maison (2), où nous dinasmes à dix heures assez bien. Entre la Chaussée et Ste Foy on passe assez près de la maison des ducs de Longueville, différente du château qui est dans le Bourg. Cette maison est bâtie de briques avec une face grande et belle, un beau bois et de belles avenues, dont la principale est de sapins. Nous partimes de la Rouge Maison à deux heures. On passe à Bras Cuil †, à Bour le Hart † et à Fontaine le Bourg †, puis à la Meutte, à Neauville † (3), à Boisguillaume, après quoi on arrive à Rouen, par le faubourg des Récollets (4) et des Carmes (5), où est la porte Bouvreuil. Fontaine le Bourg est situé sur la petite riviere d'Aubette qui vient de Cailli (6).

Le jeudi 11e, départ de Rouen pour Paris. Les deux sœurs allèrent ensemble dans une voiture. Je sortis par le mont S. Catherine, rencontrant hors la ville, sur la chaussée ou chemin pavé, l'église S. Paul, paroisse de ce dehors de la ville, puis la petite chapelle S. Catherine, qui n'est plus qu'une grange, puis le Menil † puis Franeville † ensuite Bau (7) † et après quoi La Neuville, village long d'une demie lieue. De là en descendant la montagne, on rencontre l'ermitage S. Clothilde ; après cela Pont S. Pierre

(1) Ce parcours indique une route qui ne figure plus sur les cartes. *Pestot* est pour *Pelletot*. Pelletot est une section du Câtelier.

(2) La Rouge-Maison est une auberge et un hameau de Bracquetuit.

(3) Bracquetuit. — Bosc-le-Hard. — La Muette. — Isneauville.

(4) Les Récollets, établis à Rouen en 1621, étaient dans la rue du Champ-des-Oiseaux, à main droite en montant. Leurs bâtiments ont été occupés, pendant quelque temps, par les Sœurs de la Providence, et sont aujourd'hui un établissement d'Hytrothérapie, dirigé par le docteur Bottentuit.

(5) Les *Carmes-Déchaussés*, qu'il ne faut pas confondre avec les *Grands-Carmes*, avaient leur établissement presque en face. Leur église est devenue la *succursale de Saint-Romain*.

(6) C'est une erreur. Il est sur la rivière de Cailly. L'Aubette a sa source à l'ouest de Rouen, et passe par Saint-Léger et Darnétal.

(7) Le Mesnil-Esnard, — Franqueville et Boos.

Digitized by Google

où après avoir monté la montagne, on rencontre un bois taillis ; puis Amfreville les Champs †, ensuite une plaine, puis Ouville †, puis Queverville. Enfin après avoir passé au long et à la gauche du Noyers on descend à Andely le Grand, où sont les hôtelleries. J'y arrivai à six heures et j'allai loger à la Rose, où je trouvai les deux sœurs. Cette hôtellerie est proche l'église collégiale qui a le nom de S. Clothilde, et qui est bien grande et bien bâtie. Son portail d'architecture gothique est entre deux tours, qui sont deux clochers outre lesquels il y en a encore un sur le milieu de la croisée. La nef a sept arcades et le chœur quatre. Après quoi il finit par un mur quarré, où finissent aussi de part et d'autre les bas côtés. L'autel néanmoins n'est pas appliqué contre ce mur quarré, mais il laisse un espace derrière, pour entrer dans une chapelle hors d'œuvre au fond du chevet. Dans le chœur on trouve un tombeau de pierre élevé de trois pieds, avec la figure en plein relief, d'un évêque, et un autre, aussi de pierre, vis-à-vis, c. ép. élevé de quatre pieds, avec deux figures en plein relief, homme et femme couchés sur le dos, lesquelles ont un coussin sous la tête, et chacune un chien sous les pieds et de même sans inscription. De plus, à l'endroit du cancel, sur la clôture de pierre qui ferme le chœur, c. ép, il y a encore sans inscription trois figures de pierre en plein relief, sur la même ligne et l'une derrière l'autre. La première est d'un seigneur, la seconde d'une dame et la troisième d'un jeune enfant. Quant au tombeau du c. ép., où l'on a dit qu'il y a deux figures couchées sur le dos, il a de plus dans ses deux faces, dont l'une est vers le chœur et l'autre vers l'aile, au bas côté, des filles et petits garçons, qui paroissent être les enfants des deux deffunts. L'écusson est d'azur à trois fers de pique d'or. On lit près de là, même c. ép., sur une pierre noire détachée de sa place et appuyée contre les hautes chaises, ces pitoyables vers :

Sous cette tombe endort après la mort
Messire Jehan Picard chevalier fort,
En son vivant seigneur de Radeval
Villiers, l'Ouraille, homme dextre à cheval.

Digitized by Google

Du Roy François conseiller, et d'hostel
Maistre ordinaire, en honneur immortel
Bailli, vicomte à Falaise et Gisors ;
Puis de ce monde il fut soudain mis hors,
Par Atropoz, suivant les dures lois,
L'an qui couroit mil cinq cens vingt et trois,
Le jour seizième au mois juillet nommé,
Hors qu'il soit mort en bruit et renommée.
Auprès de luy madame Geneviefve
De Basset, sienne épouse après luy vefve,
Prins son repos droict au huitième jour
D'aout mil cinq cens trente huit, sans séjour.
Jouxte les quels Anthoine Picard
Leur fils aisné mort....
L'un après l'autre et met tout en ung rien ;
C'est le chemin à tous humains commun.
Par le décès du père il fut vicomte
De Falaise, lorsqu'on nombroit en compte
L'an mil cinq cens trente cinq en décembre
Jour vingt et cinq. Chacun d'eux était membre
Du corps mystique en l'église de Dieu,
Tous inhumés ensemble en ce lieu.
Priez à Dieu qu'en l'éternelle gloire,
Leurs âmes soient des morts après mémoire.
Jésus mourut. Tout meurt, et tout mourra ;
Forte est la mort quand il faut que tout meurre,
Rien que bienfait à l'homme ne demeure ;
Tout vifs mourront que nul ne demourra.

Les quatre derniers vers n'estant pas écrits en caractères gothiques comme les précédents paroissent y avoir été ajoutés (1).

(1) Il ne reste point de traces de cette inscription dans la collégiale des Andelys. On y trouve cependant quelques pierres du tombeau de la famille Picard, détruit à la Révolution, avec un fragment d'armoiries. Cette famille était fameuse pour avoir fait construire aux Andelys la *Grande-Maison*, transportée en Angleterre, au commence-

Digitized by Google

Outre la collégiale, il y a à Andely la paroisse N. D. Cette ville du Vexin normand est sur la porte de la rivière du Gambon qui à demie lieue entre dans la Seine. La chapelle hors d'œuvre, qui est hors de l'église, a le nom de S. Clothilde (1). La porte collatérale, côté ép., est d'une architecture moderne, moins délicate que le reste du bâtiment, qui est d'architecture gothique. Il y a au dehors, c. év., une chapelle isolée et en rotonde, c'est à dire bâtie en rond. Elle a une abside, mais on y a mis l'autel au fond, au lieu que s'il étoit à l'entrée de cette abside, ce serait une église de l'ancienne forme et d'une construction régulière.

Le Vendredi douzième d'août, départ d'Andely pour Vernon. On ne compte d'Andely jusque là que quatre lieues; mais elles sont assez grandes pour en valoir cinq. L'église collégiale, qui a le nom de N. D., est belle et grande avec des allées tournantes et une croisée. Il y a des galeries au dessous des vitres. Le chœur a cinq arcades, la nef six, on trouve dans cette nef, à la cinquième arcade, un tombeau de pierre élevé de trois pieds, sur lequel est gravé la figure d'un seigneur qui a une levrette sous les pieds. On lit autour de la tombe :

Vernonis princeps, urbs cui cognomina fecit,
Tristia te hoc saxo busta, Guielme, tegunt.
Qui dùm saxa paras hujus fundator et ædis,
Funere Parca ferox ultima fila secat.
Mille super centum bis senis jungito lustris,
Flectit iter piscis dùm Boreas medium (2).

ment de ce siècle, et reproduite dans *Architectural Antiquities of Normandy*, par Cotman. Il n'en n'est pas question non plus dans les ouvrages qui s'occupent des Andelys, *Neustria pia, Gallia christiana, Millin, Turner, Cotman, La Rochefoucauld-Liancourt*; ce qui nous fait croire qu'elle est complètement inconnue.

(1) Elle était dans le cimetière, non moins fameuse que la fontaine du même nom, où l'on va encore en pélerinage, le 2 juin, veille de la fête de Sainte-Clotilde.

(2) Millin, *Antiquités nationales*, t. III, p. 17, article *Vernon*, donne cette épitaphe sans citer les deux derniers vers, qui fixent à 1060, au milieu de février, la date de la mort de Guillaume de Vernon, fondateur de la collégiale, en 1052. — On y trouve aussi la gravure du tombeau décrit par Bertin bien longtemps avant que Ducarel (1754) et Millin (1791) en eussent parlé.

Digitized by Google

Les armoiries qui sont aux deux coins au-dessus de la teste font voir un sautoir et le visage et les mains sont de marbre blanc. A la face du même tombeau, qui regarde le bas de l'église, on lit :

Cy repose Guillaume de Vernon
Digne de nom, prince et gubernateur
De ce lieu cy, dont a pris son surnom,
Par droit canon des siens vrai zélateur,
Du collège de céans fundateur
Et collateur des prébendes et cure,
Des biens qu'ils ont principal donateur,
Conservateur de toutes leurs droiture....

Je n'eus pas le temps de lever et de copier le reste (1).

Le pont sur lequel on passoit la rivière est ruiné depuis longtemps ; mais on en a rétabli une partie pour les gens de pied ; le reste se passe dans un bateau qu'on trouve en arrivant d'Andely. Nous dinames à la Galère, proche le rivage d'Andely † (2) ;nous étions venus à Andely étant entrés dans un bois, nous en sortimes en descendant dans le vallon de Pressigny le Val où est une chapelle de S. Geneviève. C'est un hameau de la dépendance de l'Ile †. On entre ensuite dans la grande vallée où coule la rivière de Seyne. Puis passant à la gauche de Pressigny l'Orgueilleux (3) on arrive à Vernon. Là nous primes un bateau en payant quatre sols par tête et nous passasmes à Bonnières, puis à Rouleboise (4), où l'on change de bateau, ou bien on prend une galiotte pour Poissy. Nous arrivasmes sur le soir à six heures en ce lieu

(1) *Le reste* se compose de ces deux vers, que Millin a donnés :

Autres grands biens selon Dieu et nature
Aumonés a perpétuellement.

C'est une sorte de paraphrase de l'épitaphe latine citée plus haut ; seulement le français en est un peu rajeuni, comme on peut s'en convaincre en lisant la première traduction citée également dans *les Antiquités nationales* de Millin.

(2) Du Grand-Andely au Petit-Andely.

(3) Pressaigny. — L'Isle.

(4) C'est-à-dire, à Rolleboise.

Digitized by Google

et nous nous y promenasmes sur les bords de la Seine. Puis, après avoir soupé, je me laissai persuader de nous embarquer dans la galiotte qui est une voiture commune et publique à dix heures du soir, le même vendredi.

Le samedi 13 août nous passasmes à Mantes, à minuit. On descend du bateau pour passer le pont, et l'on marche sur le rivage, côté de Limai, qui est comme un faubourg de cette ville, frontière du Vexin français et où mourut Philippe II Auguste en 1223. De là on passe vis à vis d'Epône, qui est c. dr. (1), puis on arrive à Meulan c. g., puis à Vaux † même c. et ensuite Triel de l'autre côté du rivage, qui est c. dr. Il y a Médan †, puis Villaine où est une belle maison seigneuriale, appartenant au président Gilbert, ensuite nous arrivasmes à Poissy, à neuf heures du matin, et nous y quittâmes cette pitoyable galiotte. J'exprimai le mécontentement qu'elle m'avoit causé dans une douzaine de vers que voici :

Dans la galiotte ou la galeire,
Image de toute misère,
Où j'entrai le treiziesme d'août,
Je sentis un très mauvais goût.
Mes yeux, mon nez et mes oreilles
Souffrirent gênes non pareilles,
De Rouboise jusqu'à Poissi.
Alors donc, en étant sorti,
Me sauvant comme d'un naufrage,
Je fis serment, foy d'homme sage,
Je protestai dans ce moment,
De n'y rentrer de mon vivant (2).

(1) Epone est sur la *rive gauche*, et Meulan sur la *rive droite*, aussi bien que Vaux et Triel.

(2) Les plaintes de l'abbé Bertin ont été celles de tous ceux qui ont voyagé par ces galiotes, que Rouen a bien connues autrefois, quand elles desservaient la Bouille et Elbeuf, avant les bateaux à vapeur.

Il est probable que c'est le seul échantillon poétique de ce brave abbé, aussi indigné contre la galiote de Rolleboise, qu'Horace contre les bateliers du bourg d'Appius, dans son fameux *Voyage de Rome à Brindes* (Sat. V); seulement l'un est poète et l'autre ne l'est guère. Mais, comme l'a dit Juvénal :

Si natura negat, facit indignatio versum.

(Sat. 1er, v. 79).

Digitized by Google

L'église du prieuré des religieuses de Poissy de l'ordre de S. Dominique étoit fermée, étant demeurée en cet état depuis un orage qui avoit rompu une partie de la voûte, il y a quelques années (1), et ruiné toutes les vitres. Ce même jour treize, nous arrivâmes à S. Germain en Laie à onze heures, après avoir traversé la forêt, depuis Poissy jusques là, et nous allasmes nous promener dans le jardin et sur la terrasse. Comme il étoit jour de jeûne, à cause de la fête de l'Assomption, qui arrivoit le lundi, nous prismes seulement chacun un verre d'eau chez M. de Maupin, que nous allasmes voir à l'ancien hôtel de Seignelai. Puis nous allasmes à Versailles, où nous dinasmes à quatre heures, chez Bonhomme, à la Belle Image, dans la place qui est devant la paroisse. Nous partismes de là, à cinq heures, pour Palaiseau (2) où nous arrivasmes à huit heures et demie du soir. J'y trouvai mon frère et ma sœur.

L'abbé Bertin.

Ainsi se termina ce voyage de l'abbé Bertin, où l'archéologie, la liturgie et l'épigraphie ont tant à récolter. Cet ancien conseiller au Parlement de Paris, vers 1700, ayant visité plusieurs fois la Normandie, était très apte à en apprécier toutes les beautés. Le voyage entier dura une quinzaine de jours, du 31 juillet 1718 au 13 du mois d'août suivant, et s'accomplit à pied, à cheval, en voiture et par eau. Pendant dix jours au moins, il parcourut la Normandie, et les détails qu'il nous donne sur notre province sont d'autant plus curieux, qu'il les puise sur les lieux mêmes, que plusieurs des monuments religieux dont il parle ont disparu, et qu'on chercherait vainement ailleurs les descriptions ou les épitaphes que l'abbé Bertin a consignées dans le récit de son voyage. Gaillon, les Deux-Amants, Rouen, Longueville, les Andelys, Vernon ont retrouvé, grâce à lui, certains détails intéressant une portion tout-à-fait ignorée ou mal connue de leur histoire religieuse. C'est à ce titre que l'abbé Bertin nous a paru digne d'attirer l'attention des lecteurs de la *Revue*.

De Bouis.

(1) Vers 1707, « Le tonnerre avait enfoncé la voûte du chœur et mis le feu à l'église. La fonte ou plomb qui la couvrait empêcha tout secours, en sorte que ce dommage fut extrêmement grand, et à l'église qui est magnifique et aux lieux qui en sont voisins. » *Mémoires de Saint-Simon*, petite édit. Charpentier, t. III, p. 380.

(2) A peu de distance de Lonjumeau (Seine-et-Oise), arrond. de Versailles.

Digitized by Google

LA VOLIÈRE DE MON ONCLE.

Mon oncle Lubin (je l'appelle ainsi pour lui garder le secret qu'il m'aurait probablement demandé, s'il avait prévu que j'écrirais cette partie de son histoire), mon bon oncle Lubin était un homme de vieille souche et de bonnes mœurs, très droit et assez sensé, avec des prédispositions à la singularité. Facile à prendre avec une chatterie (ne lisez pas chatière), un joli mot, une politesse faite à propos, il était difficile à garder et surtout à rompre aux usages de ce qu'on appelle le monde. Sa résistance quelquefois ironique à certaines conventions acceptées par le public était encore, il me semble, une preuve de sagacité et d'honnêteté, puisque, ne pouvant briller parmi ses égaux en éducation et en intelligence, il se refusait à y jouer ce sot rôle de comparse auquel se condamnent certaines gens, dans la même position. C'est que mon oncle, on l'a déjà pressenti, avait le tort social d'être pauvre, ou à peu près; malgré cela je l'ai connu plus fier que le grand Mogol; le premier moutardier du Pape, s'il lui avait été présenté, aurait eu à faire preuve de goût avant d'être admis à admirer sa volière.

Car mon oncle avait une volière, luxe inouï de son modeste ménage de garçon; une belle volière à barreaux verts, montée sur un socle de briques, fermée en treillages de fils de fer, et munie de tous les appendices qui constituent ordinairement ce meuble ornithologique.

Digitized by Google

Cette volière, placée au milieu d'un frais gazon, était donc couverte d'un toît de paille tressée, qu'une couche de coaltar préservait de l'humidité ; meublée à l'intérieur de cageots abrités, de tourniquets, de bâtons et de nids spéciaux; elle contenait bien, année moyenne, une trentaine d'oiseaux gazouillants et remuants.

Or, comme la volière de mon oncle était son plus cher luxe, sa dépense principale, qu'il y rattachait une infinité d'aperçus économiques et même philosophiques, on conçoit qu'il fût devenu un peu avare des joies qu'elle lui procurait, et qu'il ne consentît à les faire partager qu'aux personnes préparées à cette faveur par la notoriété de leur goût, la sûreté de leur caractère et leur parfaite honorabilité.

Pour nous, marmots qui l'allions visiter à sa fête, le premier jour de l'an et une ou deux autres fois durant l'année, c'était une grande affaire que la station obligée auprès de cette volière. Mon oncle, arrivé d'ailleurs à l'âge où toute passion s'adoucit et compose avec le sentiment de la conservation, n'avait guère d'autre amour apparent que celui de ses oiseaux, en exceptant, bien entendu, l'affection générale et souvent trop spéculative que tout chrétien porte à ses semblables. Peut-être même n'avait-il ressenti jamais les atteintes de cette maladie morale pourtant si commune, dont l'effet singulier est de multiplier les pulsations du cœur le plus ferme à l'approche d'un de ces jolis oiseaux humains, qu'on appelle des femmes.

Toujours est-il qu'à cinquante ans, ses cheveux étaient restés blonds, soyeux et abondants ; que son front ni ses mains n'avaient de rides, et que ses yeux, à l'expression grave et douce, avaient conservé une lucidité et un éclat que beaucoup de jeunes gens de ce temps perdent au lendemain de la virilité.

« — Voyez-vous, petits, nous disait-il en étendant la main vers
» le but de notre convoitise, toute la société, toute la morale, toute
» la philosophie sont renfermées là dedans, pour qui sait y voir
» clair. Remarquez la réunion de ces individus venus de tous les
» points de notre Europe, et même, pour quelques-uns, de plus loin
» encore. Ils sont tous différents d'origine, de langage, d'habit,

Digitized by Google

» d'instincts. La nécessité les a cependant rendus sociables. Ils se
» nourrissent à la même table, d'un aliment peu varié. Qu'un rayon
» de soleil apparaisse, ils chantent. Les approches du soir inter-
» rompent leurs ébats. Ils se couchent et s'appesantissent pêle-mêle
» sur les mêmes juchoirs, qu'un seul toît protège contre l'intem-
» périe et contre les chats.

« Eh bien ! à les voir ainsi rassemblés dans le même lieu, plume
» contre plume, vous croyez peut-être qu'ils ont fini par contracter
» des habitudes et pendre un caractère uniformes. Détrompez-vous,
» il y a là, comme dans le monde, des rivalités, des amours, des
» haines, des passions de toute sorte, les vices même n'y sont pas
» étrangers. Celui-ci est vaniteux, celui-là jaloux; un tel se sert
» deshonnêtement du nid de son voisin; le plus fort veut faire la loi
» au plus faible, qui ruse pour s'assurer la nourriture et le cou-
» cher. Cet autre est brutal et de mauvaise compagnie. Ils rêvent,
» l'un à la lutte, l'autre à la gourmandise, un troisième à la domi-
» nation, quelques-uns à l'amour, qui tient un peu de tout cela. En
» chacun d'eux sont restés et resteront intacts la tendance primitive
» et particulière, l'instinct, le type de la race, le ressouvenir des
» amours, des passions, des luttes que les ancêtres ont eus ou
» souffertes. L'esclavage même le plus doux ne peut qu'affaiblir
» momentanément ces tendances. Rendez-leur la liberté, quelques-
» uns en mourront, mais tous reprendront vite, avec l'indépen-
» dance, le sentiment de l'origine, la règle providentielle de leur
» essence..... »

Et nous écoutions, alors, de longs récits sur les mœurs de chaque espèce, le degré d'affectuosité de celui-ci ou d'égoïsme de celui-là.

Mais il les chérissait tous et c'était pour lui une douleur véritable que la mort d'un de ces jolis hôtes emplumés.

Avec quelle sollicitude n'éloignait-il pas tout danger, toute cause de trouble de ce petit monde ! Que l'un des hôtes de la volière se fût pris la patte dans un treillage et vint en pleurant lui montrer sa foulure, vite il s'occupait de soustraire le blessé aux coups de bec de ses voisins, ordinaire résultat de ces maladresses; que certaine fe-

Digitized by Google

melle fût apercue transportant d'un air affairé quelque brin de mousse ou de mouron séché, aussitôt il s'ingéniait à former et à placer convenablement le nid de la couvée ainsi promise. Les petits venaient-ils à bien, c'étaient des sourires presque paternels, des exclamations, des joies à nulles autres semblables. Bref, les oiseaux de la volière de mon oncle avaient en lui une seconde Providence. Aussi paraissaient-ils, en retour, l'aimer à leur manière. Du moins mon oncle en était-il tout-à-fait persuadé, et les coups de bec qu'il essuyait parfois, en échange d'une caresse intempestive, étaient bénévolement mis par lui sur le compte d'une affectueuse familiarité.

J'ai gardé trace dans ma mémoire de quelques unes de ces physionomies d'oiseaux qui donnaient aux entretiens avunculaires une variété intarissable.

La première fois qu'il m'en souvienne, c'était au mois d'avril. Les lilas promettaient une floraison prochaine. De beaux *ribes* formaient buisson autour de la volière avec un sorbier élancé, un faux-ébénier à l'écorce lisse, et quelques glycines tordues amoureusement dans leurs rameaux. Les oiseaux, tenus pendant l'hiver dans des cages intérieures et protégés par la chaleur des appartements, venaient de reprendre possession de leur habitation d'été. Il y avait là, sans compter la famille très prolifère des *serins* de toutes races, jaunes d'or, jaunes blancs, panachés et huppés, un charmant *bouvreuil* et sa femme, dont par parenthèse les amours délicats et mystérieux m'ont inspiré mes premiers vers; un beau *verdier* célibataire, pris tout jeune en pleine campagne et qui, gras et potelé l'hiver à ce point de nous induire en convoitise gastronomique, maigrissait tous les ans lorsque les beaux jours venaient lui rappeler les bonheurs — et les misères, hélas! — des vastes horizons de blés murs ondoyants sous le soleil et la brise; il y avait un *martin des bois* ou *casse-noix*, plusieurs *mésanges* bleues, un couple de *chardonnerets* bavards; quoi encore? Deux tarins, male et femelle, une *fauvette* de Tartarie, des *linots*, un *pinson des Ardennes*, — l'oiseau couleuvre, etc., etc.

Je vois encore l'ordonnance générale du petit kiosque : les nids d'osier dans les coins, en hauteur; des juchoirs formés avec goût

Digitized by Google

au moyen de branches irrégulières de thuyas morts; deux mangeoires recouvertes de leur toît peint en vert-tendre et sur lesquelles on jetait encore, vers le midi, par surcroît de sollicitude, quelque fraîche ramée aux fines graines; à terre, sur le sable-gravier nettoyé avec soin chaque matin, brillait un de ces vases plats, en porcelaine blanche, quadrangulaires et de forme ancienne dont s'honorent aujourd'hui les dressoirs de quelques rares collectionneurs. Cette porcelaine de *vieux-Rouen* servait de baignoire pour tout le peuple. C'était, tout-à-la-fois, la piscine aux ablutions et la fontaine inépuisable. Tout en haut, sous le toît, suspendue à l'aide d'un fil de fer, se balançait au moindre contact la carapace énorme d'une de ces belles tortues étoilées que l'on pêche à l'embouchure de l'Amazone. La tortue avait été placée là pour servir de nid supplémentaire à quiconque rechercherait les émotions du trapèze et la sécurité du huis-clos. Mais c'était une maison si commode, que tout le monde voulait s'y loger à la fois et que jamais aucun nid n'avait pu y acquérir la forme et l'usage définitifs. Cette Posada si vivement convoitée par les jeunes et les étourdis, avait fini par n'être fréquentée temporairement que par les brigands, c'est-à-dire les plus forts.

Il en est de même ailleurs. Ce qui est le plus en vue est généralement désiré : A l'entour de cette jouissance chacun s'empresse; tous se heurtent, se jalousent, se blessent, et, en définitive, personne n'y arrive que désenchanté ou malheureux. Tandis que le moindre réduit mystérieux, caché sous l'obscur buisson, est assuré de contenir son nid paisible, où la couvée se forme, d'où le chant d'allégresse s'élève et où l'on meurt en paix après avoir vécu sans trouble.

Toutefois la volière ne portait pas naturellement à ces rapprochements suspects de misanthropie. Au contraire, il y règnait une gaîté perpétuelle, un mouvement varié et charmant; et, si l'on entrait dans l'examen des détails, il y avait même ample moisson à un intérêt soutenu, parfois comique.

Au premier rang de ceux qui provoquaient cette impression, figurait le casse-noix. Levé le premier, mais aussi le premier couché

Digitized by Google

dès que le développement des ombres annonçait le déclin du jour, il ne cessait de décrire dans toutes les parties de la volière des paraboles variées, à ce point que son vol devenait éblouissant quand on cherchait à le suivre pendant cinq minutes; son goût était de se suspendre à tous les coins du treillage, d'où il observait avec des marques d'intérêt les évolutions des autres oiseaux; il jouait, il mangeait ainsi renversé. Autre singularité (1), le casse-noix n'avalait son grain de chenevis ou de mil, qu'après l'avoir placé dans quelque cavité, créée ou agrandie par lui à cet effet, et l'avoir broyé à grands coups de bec; chacun de ces coups, hors de proportion avec la force apparente de l'animal, produit un bruit semblable à celui que fait, du doigt, un visiteur s'annonçant à une porte. Souvent, quand la cage était dans un appartement, il est arrivé qu'à ce toc-toc régulier et très marqué, les gens du dedans répondaient : « Entrez ! » A la longue on s'y fit, et le toc-toc du martin casse-noix n'occasionna plus d'erreur, tout en restant un sujet d'amusement. Cet oiseau original avait choisi, pour son repos, certain nid auquel il demeura fidèle, quoique une petite mésange bleue, de celles qu'on appelle *nonnettes* (2), qui avait eu la même idée, voulût le partager avec lui..... en tout bien tout honneur. Je les ai vus, l'un et l'autre, logeant côte à côte et faisant bon ménage, et ce n'était pas le plus gros qui causait le plus d'embarras et prenait le plus de place.

Que dire du Bouvreuil, sinon qu'il possédait, au milieu de la tribu, les priviléges de l'être qui passe partout, qui prend le meilleur lot à table, au bain, dans les jeux et auquel on pardonne tout. Pour lui, indifférent à ce qui se passait à l'entour, si ce n'est aux mouvements de sa femelle, gracieuse et digne, il semblait accepter toute cette condescendance comme une chose due. Seulement, dans les temps doux, lorsqu'une petite pluie avait rafraîchi l'atmosphère, le matin avant l'ardent soleil, ou vers le soir au moment du crépuscule, il

(1) Habituelle à l'espèce, sans doute, mais nous n'avons jamais pu nous en assurer, notre casse-noix étant le seul que nous ayons observé.

(2) A cause d'une espèce de capuchon que dessine sur la tête la couleur des plumes.

Digitized by Google

payait sa dette en chantant. Aux premières notes tout le monde ailé faisait silence. Il chantait d'un ton bas et dans un mode simple dont le charme se doublait du contraste et d'une solitude imprévue. Sa voix ressemblait aux sons veloutés et purs de la flûte du berger qui accompagne, en rêvant, la marche des moutons rentrant au bercail.

Mélodie aimable d'un petit oiseau des bocages transporté dans la société, que de fois n'êtes-vous pas venue, depuis, me rappeler d'heureux jours!...

Les mésanges étaient comparables, dans leurs mouvements désordonnés et leur activité effrontée, à la chûte fréquente de petits aérolithes bleus disparaissant aussitôt qu'entrevus. Rien n'était plus gracieux que la présence de ces espèces de perles vivantes sur le bord blanc de la baignoire. Mais il fallait prendre garde! Les mésanges sont si menues que la moindre solution de continuité dans un des anneaux du treillage ou l'une des portes de service suffisait pour leur donner l'idée de la fuite. Mon oncle, malgré toutes ses précautions, en perdit beaucoup ainsi :

« Où sont-elles allées, les malheureuses, disait-il tristement? Où » trouveront-elles ces soins assidus, cette eau abondante et renou- » velée, ce mil choisi, ces mousses printanières et cette sécurité » précieuse qui fait le bonheur et prolonge la vie? Hélas! quelque » affreux chat de gouttière les surprendra durant le sommeil, et ce » printemps qui les excite à l'indépendance, est peut-être le der- » nier qu'elles pourront saluer de leurs chants. »

Le verdier, modeste et presque muet dans l'esclavage, ne s'animait qu'aux approches de l'été lorsque les émanations des seigles et des blés de la campagne voisine arrivaient jusqu'à lui. Pauvre verdet! La liberté lui eût semblé alors sans doute le plus grand des biens; mais, qui sait? après avoir longtemps vécu sous les verroux, peut-être n'était-il plus apte aux ébats des vastes horizons, aux arômes pénétrants du vent qui poudroie et de la prairie qui verdoie. Peut-être aussi ceux de sa race l'eussent-ils méconnu. Tout compte fait, je crois qu'il était plus heureux en cage, où, d'ailleurs, il se

Digitized by Google

portait bien, indifférent aux choses de l'imagination, du mariage et du monde. Je me figure que si les verdiers étaient susceptibles de prendre du ventre, celui-ci aurait engraissé. Que de parias dont l'histoire dédaigne le passage sur cette terre de passions et de larmes, mais qui ont, du moins, l'heur de mener doucement une vie silencieuse et inutile!

L'oiseau auquel je me suis particulièrement attaché pendant quelque temps, était un petit tarin jaune et vert, à gorgerette lavée de pourpre, au bec pointu, au caractère familier. Je l'aimais tant que j'avais obtenu la permission de lui procurer une épouse..... C'était beaucoup hasarder dans l'intérêt du maintien de nos bonnes relations personnelles; mais l'enfance ne doute de rien !.... J'allai donc bravement au marché aux oiseaux, et pour quelques décimes j'en fus quitte. *Madame* était une petite créature toute mignonne, et grise avec des stries délicates sur le bord des ailes. J'ignore si le tarin et elle s'étaient connus autrefois, mais aussitôt qu'elle fut entrée dans la volière, la communauté s'établit entre les deux époux à ce point qu'ils ne se quittèrent plus. Ce qui m'avait porté d'affection vers le tarin, c'était sa gentillesse confiante. Dès que j'approchais de la volière, l'appelant et le sifflant, il se montrait empressé de voler au treillage le plus près possible de ma figure; là, perché sur un bout de branche, il me répondait en me faisant mille grâces. Sa femelle l'accompagnait, mais plus timide elle restait un peu en arrière.....

C'est aux serins que mon oncle attachait le plus le prix et le plus d'espérances. Ils étaient, il est vrai, à peu près les seuls qui se reproduisissent régulièrement. J'ai vu d'eux jusqu'à dix belles couvées par an. J'admirais les jolis œufs d'un bleu pâle et nacré, que chaque femelle couvait, au nombre de quatre ou cinq, et qui, au bout de trois semaines, donnaient passage..... à de vilaines petites bêtes écorchées, chenilles informes, sans plumes et sans grâce aucune. Mais cette fâcheuse impression disparaissait bientôt; plume à plume et jour à jour, la petite chenille aux yeux bouffis, au corps grotesque, aux pattes rudimentaires, devenait un oiseau frais et

Digitized by Google

propre, vif et gracieux. L'éducation les poliçait encore. Enfin, le mois était à peine écoulé, que les enfants ne se distinguaient plus guère de père et mère, pour leur élégance et leur éclat.

En me rappelant les joies nombreuses, les sensations douces et pures que m'ont fait éprouver les habitants un peu gâtés mais vraiment intéressants de la volière de mon oncle, je m'étonne de ce goût presque insurmontable qu'ont en général les enfants pour la destruction des nids et des couvées. Je crois que si chacun de nos petits maraudeurs pouvait, comme je l'ai fait, assister à la naissance, au développement, aux mille incidents de l'existence d'une de ces peuplades tenues en domesticité élégante, il perdrait la funeste disposition qui l'entraîne, il en aurait honte. La juste loi qui frappe aujourd'hui tout dénicheur — non breveté, — serait alors d'une exécution plus facile. Alors aussi que d'accidents évités, combien de haut-de-chausses épargnés, que de sujets de moins de punitions maternelles!

Mais aussi, l'école buissonnière, ce premier et suprême plaisir de l'enfance, perdrait son principal charme, et puisque la passion est nécessaire, dit-on, à l'enfant comme à l'homme pour le développement des facultés morales et physiques, où trouver, dans l'âge qu'on appelle tendre, quoiqu'il soit souvent brutal, un exutoire équivalent pour l'activité naturelle des générations en herbe?.....

Telles sont les réflexions qui me sont venues tout à l'heure en retrouvant dans un coin les débris abandonnés de la volière de mon oncle Lubin.

J.-A. De Lérue.

Digitized by Google

BIBLIOGRAPHIE.

TRISTIA, *Histoire des Misères et des Fléaux de la Chasse en France*, par A. TOUSSENEL. — Paris, E. DENTU, 1863, 1 vol. in-12.

Tristia. — Sous ce titre lamentable emprunté aux souvenirs de la poésie antique, M. Toussenel annonce au public une histoire des misères et des fléaux de la chasse en France. Bien surpris sont les lecteurs qui, sur la foi de cette promesse, ouvrent le livre pour pleurer avec l'auteur les misères de la caille et les infortunes de la perdrix ; ils ne tardent pas à s'apercevoir que la chasse et les petits oiseaux ne sont qu'un prétexte ingénieux pour propager la doctrine phalanstérienne des harmonies de l'avenir.

Il ne manque pas d'esprits qui n'ont jamais pénétré les profondeurs mystérieuses de la destinée du lapin ; ce sont *les vulgaires*, *les attardés* et les *vieux*. Mais les voyants, qui marchent à la lueur du flambeau de l'*analogie passionnelle*, savent bien les horizons immenses qui s'étendent devant le fusil du chasseur. M. Toussenel est de ceux-là et il a soin, à la première page de son livre, de faire sa profession de foi devant le lecteur étonné et de lui apprendre, dans ce style si plein de lumineuses clartés dont la plupart des écrivains de la même école ont l'heureux privilége, qu'il ne verra pas seulement le tableau des disgrâces imméritées de la bécassine et de la gelinotte, mais encore « l'histoire de la succession des diverses phases sociales par » lesquelles il est nécessaire que l'humanité passe et le droit de chasse » aussi. Puis le jeu de la série des sept fléaux limbiques, tournant sur leur » double pivot. Le sujet plonge par ses racines aux plus obscures profon- » deurs des décombres du passé et touche par sa cime à la sphère radieuse » d'harmonie. »

Comme si ce pompeux programme ne suffisait pas pour expliquer toutes les digressions imaginables, l'auteur nous fait encore savoir qu'il ne s'est fait aucun scrupule de traiter, en passant, tous les grands problèmes reli-

Digitized by Google

gieux, politiques et autres que le courant de la discussion a fait naître sous sa plume. Tant de choses, en effet, dans le passé et dans le présent gênent le développement des harmonies futures qu'il faut bien permettre à leur révélateur de briser çà et là quelques lances en leur honneur !

M. Toussenel se met à l'œuvre, et il nous présente le plus risible assemblage des questions les plus hétérogènes. La bécassine est pour lui l'occasion d'une dissertation complète sur la protection de l'industrie et le sucre de betteraves. Le lièvre l'amène tout naturellement à nous parler de Bossuet et de la Révocation de l'édit de Nantes. Dans un livre spécial, on aimerait à recueillir les leçons du chasseur et du naturaliste sur le lièvre, le lapin, le cerf et tous les « représentants de la mammiférie. » Dix lignes ne sont pas consacrées à ce sujet. Mais qui pourrait vraiment s'en plaindre, quand, par une compensation toute logique, l'auteur veut bien nous communiquer, en passant, ses réflexions sur l'émancipation de la femme, sur les corporations religieuses, sur le pouvoir temporel et sur bien d'autres sujets au milieu desquels il faut se garder d'oublier l'assurance contre l'incendie !

Abandonnant complètement sa plume aux divagations de sa pensée, M. Toussenel se laisse aller aux colères les plus inexplicables et les plus comiques. Il malmène Louis XIV qu'il désigne sans façon sous le nom de *Tartufe*. Bossuet n'est pour lui que le « pleureur éloquent des défunts de première classe, le prince des orateurs mitrés, mais non chrétiens. » Perrault lui-même, le naïf conteur qui a charmé notre enfance, reçoit l'épithète d'*affreux renard subtil*, et G. Doré, l'artiste habile qui tout récemment a prêté son concours au dernier éditeur de Perrault, est traité de haut pour avoir consenti à illustrer le petit Chaperon-Rouge et le Petit-Poucet.

Mais c'est surtout contre ce qui porte de nos jours un nom chrétien que M. Toussenel se laisse emporter à de véritables fureurs. Il serait difficile d'imaginer de plus singulières attaques. Le long chapitre qui a pour titre : *Un Déluge d'Aspics*, parait être, à ce point de vue, le morceau capital de l'ouvrage ; nous ne pouvons qu'en résumer la pensée.

Depuis quelques années la France serait envahie par une pluie de vipères, désolation des chasseurs et des moissonneurs. Le mal existe-t-il ? Nous l'ignorons et nous sommes tentés de soupçonner l'auteur de l'avoir au moins singulièrement exagéré pour se donner le plaisir de signaler le remède qu'il a inventé.

Vous voulez sauver le pays des morsures de l'aspic ! Que ne consultez-vous l'*Analogie passionnelle!* C'est l'analogie passionnelle en effet qui connaît : « les rapports animiques entre l'homme et la bête ; elle sait le mot de » l'énigme et elle n'est pas plus empêchée d'assigner au fléau sa véritable » cause que de lui dire : Tu n'iras pas plus loin. » M. Toussenel va nous

Digitized by Google

faire connaître ce secret, mais il éprouve tout d'abord un scrupule. On va peut-être penser qu'il met l'analogie passionnelle au service des misérables passions du jour. Telle n'est pas sa pensée et il ne cède, croyons-le bien, qu'au sentiment le plus impérieux du devoir.

Les serpents envahissent nos campagnes! Le serpent! c'est l'emblême de la superstition. Détruisez la superstition et vous détruirez en même temps la vipère. La superstition, nous n'avons pas besoin de le dire, c'est pour l'auteur tout ce qui représente le christianisme, c'est la voix du pape et celle des évêques.

La vipère et la superstition ont toujours marché de front. C'est là le principe qui doit éclairer l'histoire. M. Toussenel développe sérieusement cette pensée, il l'élève à la hauteur d'un système historique et en cherche gravement la confirmation dans le moyen-âge et dans les temps les plus modernes. S'il avait pu éprouver quelques doutes, l'expérience des dernières années les aurait fait disparaître. Voyez plutôt! Quel enseignement pour le monde que les événements de l'année 1860! Cette année-là, les questions religieuses les plus graves occupent les esprits. Le pouvoir temporel se défend, il livre bataille, les évêques élèvent la voix dans leurs mandements, le monde catholique envoie à Rome le denier de saint Pierre! Aussi quel débordement de vipères! Nous ne l'avions pas remarqué, mais M. Toussenel le sait bien, lui qui a vu mordre trois chiens le 18 septembre, précisément le jour de la bataille de Castelfidardo. Le 4 octobre de la même année, un accident de la même nature lui est arrivé et il s'écrie avec l'accent de la conviction : « Ils ont dû formuler à Rome quelque énergique *Nolumus* ce jour-là! »

Nous sommes bien loin de la chasse et de ses misères, mais il faut reconnaître que M. Toussenel ne pouvait mieux choisir le titre de son ouvrage. *Tristia!* Tristes choses en effet que de pareilles puérilités! Tristes choses choses que ces violences dont le bon sens seul peut heureusement faire justice!

M. Toussenel a bien expié du reste toutes les extravagances avec lesquelles il a gâté les tableaux pleins de grâce qu'il sait faire, quand il veut bien oublier son rôle de révélateur de l'analogie passionnelle. Personne ne l'a pris au sérieux. Nous ferons de même et nous dirons avec M. Caro, dans quelques pages d'une très fine critique sur l'ornithologie passionnelle, que la librairie a son calendrier, et que les livres de M. Toussenel sont une excellente lecture de mardi-gras. L'auteur de *Tristia* n'est pas lui-même sans s'apercevoir de l'oubli dans lequel il est tombé sur les questions qui ont été le charme et l'occupation de toute sa vie. Il se plaint, lui, « le père infortuné de quatre gros volumes sur la matière, » lui qui a passé

Digitized by Google

vingt ans à étudier les mœurs des oiseaux de France, il se plaint que sa voix n'ait pas été entendue et que son nom n'ait même pas été prononcé dans le rapport remarquable de M. Bonjean devant le Sénat sur la grosse question des petits oiseaux.

Faut-il s'en étonner? Non. L'analogie passionnelle a tué chez M. Toussenel le naturaliste et fait oublier des pages charmantes qui auraient pu faire pardonner bien des témérités, si l'on pouvait jamais faire grâce à ce qui offense la vérité et le sens commun.

A. Homais.

LA LIGUE EN NORMANDIE, 1588-1594, *avec de nombreux documents inédits*, par le vicomte Robert d'Estaintot. — Rouen, Lebrument, 1862 (1).

Il y a quelques années, l'Académie de Caen proposait comme sujet de prix l'*Histoire du Parlement royaliste*, *de* 1589 *à* 1594. On conçoit le choix d'un pareil sujet. Ce n'est pas, en effet, un médiocre honneur pour cette ville d'être restée invariablement fidèle à la même cause et d'avoir, pendant cinq années, offert un abri aux magistrats que la Ligue avait exilés de la capitale de la Normandie. Ce sujet cependant présentait un écueil : il était difficile de n'être pas tenté, à chaque instant, de sortir des limites étroites imposées par le programme, et de ne point entreprendre l'histoire de la province entière pendant le Ligue. M. d'Estaintot n'a pas su résister à cette tentation. Riche de matériaux inédits, ayant étudié à fond les chroniques qui traitent de nos discordes religieuses, il voulut faire plus et mieux qu'on ne lui demandait, et, s'écartant de la ligne indiquée, il manqua le prix qui fut remporté par son concurrent, M. Jules Lair, avocat à Paris.

Cependant les juges du concours avaient distingué les mérites du travail de M. d'Estaintot : ils lui accordèrent une mention conçue dans les termes les plus honorables, et qu'il a, avec juste raison, considérée comme un précieux encouragement et comme une haute recommandation. Nous sommes loin de regretter que l'un des deux concurrents ne se soit pas astreint au cadre tracé par l'Académie de Caen. Au lieu de deux livres relatifs au même sujet, entre lesquels il nous faudrait choisir, nous en possédons deux, remarquables à titres divers, et que doivent favorablement accueillir les amis de notre ancienne histoire. D'ailleurs, le travail de M. d'Estaintot n'est plus l'œuvre que l'Académie de Caen a été appelée à juger. L'auteur a employé plusieurs années à remanier son travail primitif,

(1) L'auteur a completé son œuvre par l'addition de deux tables faites avec le plus grand soin, et qui facilitent les recherches en offrant au lecteur la double liste des localités et des personnages cités dans le volume.

Digitized by Google

à en modifier la forme et les développements, à l'enrichir de nombreux documents originaux dont des recherches persévérantes lui ont valu la découverte, et c'est ainsi transformé qu'il l'a soumis à l'épreuve de la publicité.

« Nous serions largement récompensé, » dit l'auteur dans son introduction, « si l'on jugeait que nous avons réussi à mettre en lumière une des » pages les plus curieuses de notre histoire provinciale. »

Tout concourt en effet à répandre sur cette époque l'intérêt le plus vif: la grandeur des questions qui s'agitent alors, l'importance et la variété des événements qui se succèdent.

C'est déjà un mérite pour un auteur de choisir un sujet d'étude qui soit de nature à intéresser les esprits, et qui leur procure un spectacle grand et instructif. M. d'Estaintot n'a rien négligé pour ne pas rester au-dessous de sa tâche et l'on ne saurait trop louer la patience avec laquelle il a recueilli les matériaux de son histoire, et le soin avec lequel il les a groupés et mis en ordre. Les chapitres consacrés au siége de Rouen nous paraissent particulièrement dignes de remarque. En général, le style est clair et approprié au sujet. Peut-être cependant l'auteur ne s'est-il pas assez affranchi du plan primitif imposé par l'Academie de Caen. Peut-être même pourrait-on lui faire le reproche d'avoir trop multiplié les citations, et d'avoir subi trop volontiers l'influence des documents qu'il s'agit de mettre en œuvre. Ce sont, du reste, hâtons-nous de le dire, de légères imperfections qui n'enlèvent rien à l'estime que nous avons pour son remarquable ouvrage. Il serait à souhaiter que nous eussions, pour toutes les époques de notre histoire, des travaux basés sur des recherches aussi consciencieuses et aussi sérieusement écrites.

Nous ne croyons pouvoir mieux faire, pour terminer ce compte-rendu rapide, que de transcrire la dernière page du livre de M. d'Estaintot. Elle résume son histoire et fait parfaitement connaître en quel esprit sage et éclairé cette histoire a été conçue:

« Ce n'est pas sans regret que nous arrivons au terme de cette histoire » de cinq années; elle présente un attrait dont on ne peut se défendre. » C'est le tableau d'une lutte ardente où chaque parti invoque un grand » principe : celui-ci, l'unité religieuse; celui-là, la légitimité dynastique » et l'indépendance nationale ; et, pour le faire triompher, tous les » moyens de conviction sont tentés: ici, les armes; là, les proclamations » et les pamphlets; ailleurs, l'appel qui tombe de la chaire. Les esprits » s'émeuvent, les convictions se forment, les individualités agissent. La » France est animée d'une activité incroyable, que l'on peut comparer à » celle qui la passionna deux siècles plus tard. Mais ici l'histoire nous

Digitized by Google

» fournit une grande leçon, elle nous montre la victoire aux mains des » esprits modérés ; c'est à eux qu'appartient la gloire d'avoir hâté les des- » tinées de la France vers le but providentiel que Dieu lui marquait.

« Au moment où la mort de Henri III semblait laisser tomber la couronne » aux mains du plus audacieux, que serait devenu le droit de Henri IV, » s'il n'avait eu pour s'appuyer que ses protestants ? Que serait devenue la » possibilité de sa conversion ? La situation fut alors sauvée par les catho- » liques sincères qui, suivant l'exemple de Montpensier, de Longueville et » d'Aumont, se groupèrent autour d'Henri IV, héritier de la couronne, et » lui garantirent leur appui sous la promesse qu'il leur fit de se convertir.

« Ce n'était pas assez : pendant quatre années, ils acceptèrent les délais » qu'il lui plut successivement de fixer, ôtant ainsi par leur longanimité » toute couleur de violence. Ils firent Henri IV victorieux, et c'est au roi » victorieux qu'ils adressèrent de si vives instances qu'il lui fallut se rendre, » non pas comme à des ennemis imposant la condition d'un traité, mais » comme à des sujets fidèles dont il comblait les vœux.

« Ajoutons que leur attitude était essentiellement patriotique, qu'elle » sauvait la France du morcellement dont la menaçait l'influence espagnole, » en même temps qu'elle la protégeait contre l'excès de la prépondérance » anglaise.

« Aussi quand, Henri IV une fois converti, on a vu tomber toutes les » barrières qui le séparaient d'un peuple avide de la paix et heureux de » voir catholique l'héritier du trône de saint Louis, on peut bien rendre à » ceux qui lui avaient préparé ce triomphe, ce témoignage que c'est à eux » qu'il était dû.

« Mais ils firent plus, ils travaillèrent pour la postérité. Lorsque pendant » quatre ans le même drapeau eut couvert deux religions jusque-là enne- » mies, des cœurs soumis à un culte différent et dévoués au même prin- » cipe politique, il fallut bien convenir qu'entre protestants et catholiques » il était un autre moyen d'accommodement que la guerre ; que la violence » était sans action sur les esprits, et que sur ce terrain on ne devait lutter » qu'avec les armes de la pensée. Cette heureuse conséquence, elle appar- » tient encore aux catholiques royaux. Que grâces leur en soient rendues ! » La France du XVIe siècle leur dut Henri IV converti ; nous, leurs descen- » dants, nous leur devons la liberté de conscience ! »

CH. DE ROB. DE BEAUREPAIRE.

Digitized by Google

CHRONIQUE NORMANDE.

TRIDUUM EN L'HONNEUR DES MARTYRS DU JAPON. — On se rappelle la grande fête catholique de l'année dernière à Rome, le 8 juin, et l'immense concours des évêques et des fidèles de toutes les contrées du monde dans la Ville Eternelle, se pressant autour du souverain Pontife à l'occasion de la canonisation solennelle des martyrs du Japon. Une image de ces belles cérémonies vient de se reproduire à Rouen dans un *Triduum* consacré à la vénération particulière de trois de ces martyrs, Paul Miki, Jean de Goto et Jacques Kisaï, membres de la Compagnie de Jésus, crucifiés pour leur foi en 1597.

Mgr de Bonnechose, archevêque de Rouen, s'inspirant des grands souvenirs de Rome, avait voulu que ce *Triduum* fût célébré dans sa cathédrale, comme un glorieux anniversaire. Déjà, dans les annales du diocèse de Rouen, on avait gardé le souvenir de fêtes analogues : ainsi, nous trouvons dans un extrait des délibérations quotidiennes du chapitre, qu'en 1622, le 29 mai, Mgr l'Archevêque de Rouen, le chapitre, le clergé des paroisses et des monastères, Mgr le duc de Longueville, gouverneur de Normandie, Mgr le premier président, les cinq présidents à mortier et les conseillers de la Cour, réunis à la cathédrale, se rendaient en procession, au milieu d'un peuple immense, à la chapelle des PP. Jésuites, pour y célébrer la canonisation de saint Ignace de Loyola et de saint François-Xavier. Même solennité avait lieu en 1672, pour la canonisation de saint François de Borgia, le clergé et la ville entière s'associant d'un même cœur à ces belles fêtes. Et c'est là le spectacle que nous avons revu les 1er, 2 et 3 juin à l'occasion des martys du Japon.

La cathédrale était revêtue d'une décoration triomphale ; d'anciennes tapisseries ornaient la grande nef, les deux autels de Sainte-Cécile et du Vœu étaient drapés de velours et de soie frangée d'or, une immense bannière tombant de la voûte jusque sur le jubé représentait le martyre des trois japonais, et au fond du sanctuaire, un autre tableau montrait le Christ accueillant au Ciel

Digitized by Google

les nouveaux Saints. Une foule considérable n'a cessé, pendant ces trois jours, de venir vénérer les reliques des martyrs, exposées sur l'autel de Sainte-Cécile, et entendre les différents prédicateurs qui, deux fois par jour, ajoutaient par leur éloquence à la grandeur de ces magnifiques cérémonies.

Le 1er juin, jour de l'ouverture du *Triduum*, le P. Stanislas, franciscain, prêchait avec une onction toute apostolique sur la croix et sur les inévitables souffrances de la vie, montrant les douces et merveilleuses consolations qui sortaient de cette croix et de ces souffrances généreusement acceptées. Le soir, devant un immense auditoire, il faisait à grands traits l'histoire de cette persécution du Japon, qui rappelle, par la cruauté des bourreaux et par la constance des martyrs, les premiers siècles du christianisme.

Le mardi, deuxième jour de la fête, le matin, le P. Franciosi, de la Compagnie de Jésus, démontrait l'irrésistible puissance des martyrs à déterminer toutes les convictions : celles de la jeunesse, comme celles de l'âge mûr et de la vieillesse ; il y avait parmi les nouveaux martyrs trois onfants de onze, treize et quinze ans ! Jean de Goto avait dix-neuf ans, Paul Miki, trente-trois ans, Jacques Kisaï, soixante-quatre ans. Qui pourrait donc alléguer l'excuse de l'âge pour décliner les œuvres et les mérites de la foi ! Le soir de ce même jour, M. l'abbé Duquesnay, curé de Saint-Laurent de Paris, au milieu du même concours de fidèles, venait rappeler, avec les accents d'un éloquent enthousiasme, les impressions de son pèlerinage à Rome, l'année dernière, au 8 juin, jour de la solennelle canonisation des martyrs du Japon. Puis il félicitait chaleureusement la ville de Rouen de s'identifier si étroitement avec ces grands souvenirs de la Ville sainte, et de rendre un si juste hommage aux trois martyrs membres de la Compagnie de Jésus, parce que plusieurs de leurs frères étaient devenus membres adoptifs de cette cité, qui connaissait et appréciait leur zèle et leur dévoûment.

Enfin, le troisième jour, le P. Félix, de la Compagnie de Jésus, l'illustre prédicateur des conférences de Notre-Dame de Paris, présentait à l'imitation de tous ceux qui ont à souffrir ici-bas dans leur âme ou dans leur corps, le courage, la douceur et la joie des martyrs : trois nobles pensées qui, sous l'éclair de cette parole enflammée, rayonnèrent d'un admirable éclat. Cette grande fête catholique se terminait le soir au milieu d'une affluence énorme ; et de nouveau le P. Félix captivait et remuait ce vaste auditoire, qui ne semblait plus avoir qu'un même cœur sous ses brûlantes paroles. L'éminent prédicateur attestait la divinité de Jésus-Christ par les martyrs. Non-seulement le martyre avait eu le signe merveilleux de l'universalité dans l'espace, mais il avait eu la marque surnaturelle aussi de la durée dans le temps ; depuis

Digitized by Google

plus de dix-huit siècles, une suite non-interrompue de martyrs confessait Jésus-Christ; aujourd'hui encore on mourait pour lui sur les plages lointaines de la Cochinchine, de la Corée ou du Japon. Il y a plus: le martyre n'était pas seulement de tous les lieux et de tous les temps, il appartenait à toutes les classes, à toutes les races, à toutes les physionomies de l'humanité chrétienne; chez l'homme, les idées passent, les ambitions meurent, les passions s'éteignent; seule, l'idée, l'ambition, la passion du martyre vit et se perpétue pour démontrer invinciblement la divinité de Jésus-Christ. Il nous serait impossible de peindre l'effet de ces grandes pensées et de ces éloquentes paroles; cette noble voix fut réellement l'expression insigne et vivante du triomphe chrétien. Grâce à Dieu, la foi est toujours féconde autant qu'immortelle; notre siècle en a des preuves magnifiques et qui se révèlent chaque jour avec d'inimitables accents. Qui saura mettre en œuvre ces forces chrétiennes et vraiment sociales, mettra fin aux luttes stériles qui nous agitent depuis si longtemps! En attendant, l'Eglise prépare toujours laborieusement le terrain pour l'avenir. Heureux ceux qui recueilleront la divine moisson!

SÉANCE PUBLIQUE DE LA SOCIÉTÉ D'ÉMULATION. — La Société libre d'Emulation a tenu le 7 juin sa séance publique annuelle à l'Hôtel-de-Ville.

M. Gaignœux, président, a ouvert la séance par un discours plein de dignité et de modestie sur le présent et l'avenir de cette Société. Puis M. le docteur Dumesnil, vice-président, et MM. E. Ducastel, Dubreuil et A. Lévy, ont donné lecture de rapports fort intéressants tant sur les cours publics institués par la Société que sur les récompenses à accorder à l'industrie.

Une spirituelle poésie de M. Léon Vivet, intitulée : l'*Habit râpé*, a vivement excité la sympathie du public. Enfin la séance s'est terminée par la lecture d'un remarquable rapport de M. R. d'Estaintot sur les récompenses pour bons et loyaux services, fondées par M. Dumanoir, et que sont venus recevoir, au bruit d'unanimes applaudissements, deux octogénaires, l'un ouvrier modèle depuis soixante-dix ans, l'autre domestique dévouée jusqu'à l'héroïsme à des maîtres malheureux.

Nous nous félicitons de pouvoir offrir à nos lecteurs le texte entier du rapport de M. R. d'Estaintot. Le voici dans son entier :

« Messieurs,

La Société d'Emulation vous a convoqués pour entendre proclamer le nom des deux lauréats qu'elle a jugés dignes des prix Dumanoir, et j'ai pour

Digitized by Google

mission de vous faire connaître les mérites exceptionnels qu'elle a cru devoir consacrer par ses suffrages.

Ai-je besoin de justifier tout d'abord la pensée moralisatrice qui nous porte à décerner ces récompenses ? Me faut-il répondre à l'impression que j'ai vue parfois se produire dans de semblables circonstances, et qui repousse ou dédaigne comme inutiles ces médailles, ces distinctions à qui l'on reproche de ne tirer la vertu de l'osbscurité que pour lui faire perdre l'un de ses mérites les plus précieux, son parfum de réserve et d'exquise modestie ?

S'il le fallait, Messieurs, vous-mêmes auriez déjà fait la réponse. Sans doute il est de ces sacrifices intimes, de ces abnégations héroïques que Dieu seul connaît, et que lui seul récompense. C'est un secret à débattre entre la conscience humaine et la justice divine, et nul œil humain ne peut le sonder. Pour ceux-là pas de récompense, ou plutôt, si la pensée religieuse les féconde, une récompense bien au-delà de notre sphère.

Mais si, dans les actes de la vie journalière, il se rencontre des hommes qui, pénétrés de ce feu sacré de l'amour du prochain, se sacrifient pour les autres ; s'il en est encore que, dans les relations quotidiennes de leur humble existence, distinguent leurs vertus civiles, ceux-là, certes, la société a le droit de les prendre par la main et de les donner en exemple à la foule, en lui disant : voilà ce qu'a fait l'un des tiens, pourquoi ne ferais-tu pas comme lui ? Ce n'est plus là usurper les droits imprescriptibles de Dieu qui regardent surtout la vie future, ce n'est point porter atteinte aux délicatesses de la conscience, mais c'est faire appel à l'un des ressorts les plus actifs des actions humaines, l'émulation, pour fondre dans une majestueuse harmonie ces rapports quotidiens entre les hommes, qui font l'unité et la grandeur de la société civile. A ce point de vue, les prix que nous distribuons ont leur raison d'être : ils concourent à la moralisation des masses. C'est ce qui explique leur accroissement, leurs succès, et c'est la pensée qui les fit créer, qui vous réunit aujourd'hui, Messieurs, heureux d'y applaudir.

Les deux lauréats, dont nous allons vous entretenir, sont deux vieillards; tous deux octogénaires, ils ne semblent avoir atteint cette limite avancée de la vie, que pour rendre plus saisissant l'exemple qu'ils nous donnent.

Le premier, Pierre Désiré GRENET, est né à Bolbec le 3 juin 1781. Dès l'âge de 12 ans, en 1793, il est entré comme ouvrier indienneur dans la fabrique de M. François Keittinger, fondée quelques années auparavant. Ses salaires, jusqu'à vingt ans, varièrent de 0 fr. 40 c. à 1 fr. 25 c. ; à partir de vingt ans, de 1 fr. 50 c. à 2 fr. 50 c.

Il connut d'abord d'heureux jours. A trente ans, il avait réalisé assez d'économies pour acheter un terrain, et y construire un logement destiné

Digitized by Google

à abriter la famille naissante que son mariage venait de fonder ; et déjà cependant une partie de ses salaires était consacrée à adoucir les derniers jours de son vieux père, qu'il conserva chez lui pendant dix ans, et qui mourut en 1829 à l'âge de 78 ans.

Quelques années après, en 1834, Grenet quittait Bolbec, et suivait l'établissement Keittinger que ses patrons venaient de transporter à Lescure.

C'est à partir de ce moment que commencent pour cet homme les épreuves sérieuses. Sa femme est atteinte d'une longue et douloureuse maladie. Il lui prodigue soins affectueux, adoucissements de toute nature : ses efforts sont inutiles, il la perd en 1844. Elle laissait quatre enfants ; il en voit trois successivement frappés par la mort, le premier à deux ans, le second à quatre, et une fille déjà élevée, à l'âge de dix-neuf ans.

Un fils seul lui reste qui, marié deux fois, perd ses deux premières femmes, et lors de son troisième mariage, c'est l'aïeul encore, c'est Grenet qui se charge de leurs enfants. Il les soigne, les élève, leur fait apprendre un état, et c'est lui, pauvre vieillard, qui aurait tant besoin peut-être de prévoir l'avenir, qui, prodigue de ses salaires, les consacre en entier à l'éducation de ses petits enfants.

Aujourd'hui Grenet travaille encore dans la maison Keittinger : il a quatre-vingt-deux ans d'âge, et soixante-dix ans de services comme ouvrier, et ses maîtres proclament que « c'est un exemple de dévoûment, de probité et « d'exactitude irréprochable, un modèle des plus modestes vertus. »

Voilà toute sa vie. Pour un observateur superficiel, elle passerait peut-être inaperçue ; mais pour vous, Messieurs, quel spectacle rempli d'enseignements que l'existence de cet ouvrier qui s'immole à ses devoirs de famille, et leur consacre le produit de ses rudes labeurs !

Lorsque son père tombe à sa charge, va-t-il solliciter, pour amoindrir ce fardeau imprévu, les secours de la charité publique ? Non ; mais il travaille davantage. Quand les épreuves s'aggravent, que la maladie s'asseoit à son foyer avec son hideux cortége, que sa femme et ses enfants sont atteints, Grenet perd-il courage et est-il assez faible pour demander à l'ivresse l'abrutissement et l'oubli ? Non, il prolonge les heures de travail. Ses journées se passent à l'atelier, ses nuits au chevet d'une mourante, mais il croit, il espère, et le cœur froissé, mais toujours digne, il se résigne en attendant des jours meilleurs.

Plus tard, c'est lui encore qui devient la providence de ses petits enfants, qui les instruit à l'aide de ces leçons vivantes, que pas un d'eux n'oubliera, j'en suis convaincu.

Tel est l'homme de la famille ; mais l'ouvrier, combien sa vie ne nous révèle-t-elle pas encore de sens moral et d'attachement au devoir ! Retracez-

Digitized by Google

vous par la pensée, Messieurs, cette carrière commencée en 1793. Quels sont de notre histoire les mauvais jours qu'il n'a pas connus? Et dans ces révolutions successives où l'appel aux mauvaises passions n'était certes pas épargné, cet homme n'a jamais failli. Il avait compris que, dans la société, chacun a son rôle assigné d'avance, et que, pour le bien remplir, il faut pour chaque des vertus spéciales. Sans doute il y a des destinées brillantes, il en est d'autres d'obscures, mais pour toutes, les devoirs moraux sont les mêmes, et l'honnête homme, quel que soit le rang où il se trouve placé, a droit à nos sympathies, que dis-je! à nos respects. Plus le niveau social s'abaisse, plus le respect doit grandir; quand tous les efforts tendent non pas à obtenir des succès de vanité ou des augmentations de bien-être, mais à conquérir le nécessaire, quel courage ne faut-il pas, quelle vertu, pour ne céder ni au découragement ni à l'envie?

Aussi est-ce un grand bonheur pour nous, Messieurs, d'avoir à proclamer les mérites de cet ouvrier octogénaire, dont les services, sous les mêmes maîtres, comprennent l'espace de soixante-dix ans.

Ces longs services ne font pas moins l'éloge des chefs de ces grands établissements, chez lesquels le sentiment du devoir n'est pas moins héréditaire que le talent. Et ces antiques maisons commerciales, qui doivent leur naissance au travail intelligent secondé par la persévérance, qui, pendant plusieurs générations, comme la maison Keittinger, ne font que croître et grandir, noble et salutaire exemple aux cités industrielles qu'elles honorent! ces maisons ont droit à nos applaudissements; aussi quand une Compagnie, telle que la nôtre, les rencontre sur son chemin, elle se doit à elle-même de ne point passer outre avant de les avoir signalées.

Mais l'ouvrier! voué dès sa naissance aux plus dures épreuves, l'ouvrier, chez qui l'intelligence et le cœur n'ont pour se développer que les moments perdus du travail, l'ouvrier qui n'a guères à comprendre le devoir que par les privations qu'il lui impose, combien pour lui l'éloge doit-il être absolu et l'admiration sans limites?

Aussi, à Pierre-Désiré GRENET, à ce laborieux ouvrier, que vous connaissez maintenant, la Société décerne-t-elle le prix Dumanoir, de 500 fr.

Il nous reste maintenant à apprécier un autre ordre de mérites. C'est dans la domesticité que nous devons chercher notre second lauréat. M. Dumanoir avait compris qu'il y avait dans cet état social un problême dont la solution importait à l'avenir des sociétés.

L'observateur qui l'examine de près, et qui, pour s'éclairer, veut y jeter la sonde de l'histoire, est étonné des transformations successives qu'il a déjà subies.

L'ancien monde ne connut que l'esclavage; le domestique d'alors était

Digitized by Google

livré aux caprices du maître, et l'on se sent frémir quand la satyre d'un Juvénal ou la plume d'un Tacite nous initie aux caprices sanguinaires des matrones romaines. Ce que la raison n'avait pu faire alors, le Christianisme l'accomplit, il affranchit l'homme en proclamant l'égalité des âmes, il élargit en faveur des parias de la veille les portes de la vie future.

Mais on peut dire que ce fut surtout au moyen-âge que la domesticité dut sa grandeur. Ces services domestiques que la féodalité imposait même aux privilégiés d'alors envers leur suzerain, cessèrent de devenir humiliants pour les vassaux, et bientôt les liens invincibles, créés par la vie commune au foyer du castel isolé, les services réciproques que multipliait la participation à des dangers communs, créèrent entre le maître et le domestique une sorte de fraternité dont les événements de la fin du siècle dernier fourniraient encore plus d'un touchant exemple.

Aujourd'hui ces anciennes mœurs sont en partie oubliées. Le code civil a précisé les droits et les devoirs, la domesticité n'est plus qu'un contrat de louage d'ouvrage, débattu à prix d'argent. Les droits sont donc fixes et arrêtés, mais les lacunes n'en paraissent que plus sensibles. L'argent peut-il donc tout payer? S'il fallait ne voir se produire entre le maître et le domestique que ces rapports passagers, formés ou rompus au gré de l'intérêt, la vie de famille se trouverait atteinte dans un de ses germes les plus essentiels. Soyons plus sages, et recueillons pieusement les traditions du passé. Disons aux maîtres : pour cette femme qui lors de vos maladies vous a prodigué les soins les plus touchants, pour celles dont les yeux se sont creusés dans les veilles, en entourant vos enfants au berceau d'une sollicitude presque maternelle, non, pour celles-là, l'argent ne vous acquitte pas; vous leur devez un peu de votre cœur, qu'elles entrent aussi dans la famille. Elles ont protégé son berceau, c'est pour elles un droit acquis, que des fautes graves peuvent seules leur faire perdre.

Et vous, domestiques, qui trop souvent, pour une minime question d'argent, vous séparez de vos maîtres, parfois le lendemain du jour où leur bienveillance s'est montrée plus entière, ne croyez pas être quittes avec eux, parce que le contrat civil est rempli; descendez en vos cœurs, et jugez vous-mêmes, si vous pouvez échapper au reproche d'ingratitude que vous fait votre conscience.

Heureusement, Messieurs, ici comme ailleurs, on peut citer des exemples d'abnégation, et nous sommes là pour les enregistrer et y applaudir. Combien n'en eussions-nous pas davantage, si ceux qui les connaissent songeaient à nous les signaler, et pourquoi faut-il le plus souvent que, malgré nos appels incessants à la publicité, ce soit le hasard, secondé comme aujourd'hui, par le zèle éclairé d'un de nos plus actifs collègues, qui nous les fasse découvrir?

Digitized by Google

Et cependant quelle vie plus méritante que celle de MARIE-CATHERINE-MARGUERITE BLONDEL.

Née à Saint-Valery-en-Caux, le 27 janvier 1781, elle entre à l'âge de quinze ans au service de la famille Angot. Son chef, Jacques Angot, alors riche armateur de Saint-Valery, était à la tête d'une maison prospère, et la jeune servante semblait destinée à jouir de toutes les douceurs que la richesse assure aux domestiques des maisons aisées. Tout-à-coup, Mme Angot, atteinte d'un mal rapide, y succombe, le 10 mars 1804, laissant à son mari six enfants dont les deux derniers, jumeaux, n'avaient que six mois. Catherine Blondel accepte sans hésiter ce surcroît de fatigues, et se dévoue à ces pauvres orphelins, qu'avant de fermer les yeux, leur mère avait confiés à ses soins.

Bientôt la gêne arrive, des opérations moins heureuses, des sinistres maritimes accélèrent la ruine de l'armateur, le vide se fait autour de lui, lui-même meurt le 10 mars 1834, et auprès de ces enfants il ne reste qu'un cœur ami, celui de Catherine Blondel. Par combien de sacrifices depuis trente ans n'avait-elle pas acquis ce titre et prouvé son dévoûment? Renoncer à ses gages c'était peu, elle avait travaillé même pour subvenir aux besoins de ceux qui furent ses maîtres; et le peu qu'elle gagnait pendant le jour était grossi du prix de ses veilles, si grand était son désir que rien ne manquait à ces chers enfants dont elle était la mère et l'unique appui. Son abnégation n'eut pas de limites. Au fruit de ses labeurs quotidiens, elle ajoute le modeste héritage que lui laissent ses parents. Rien ne la rebute : parmi ces enfants, il en est une dont la maladie a paralysé l'intelligence ; ce sera celle qu'elle entourera des soins les plus complaisants, et jusqu'aux derniers instants de la pauvre idiote, c'est-à-dire jusqu'à l'année dernière, elle lui prodiguera les preuves de l'attachement le plus désintéressé.

Voilà quelle a été la vie de cette femme; aujourd'hui encore elle habite, dans une position voisine de l'indigence, avec Mlle Louise Angot, dernière survivante des six enfants auxquels elle a servi de mère, et qui la sert à son tour. Mais le jour de la récompense est venu. Honneur à cette vieille servante qui, au jour où ses maîtres ont été frappés dans leur fortune, n'a voulu se souvenir que d'une chose, c'est qu'elle avait mangé leur pain, et qui s'est crue tenue, résolution sublime qui ne pouvait partir que d'un cœur d'élite, de leur tout sacrifier, sa vie passée, ses gages, sa petite fortune, d'engager même son avenir, de renoncer à l'aisance que ses bras vigoureux lui auraient assurée pour ses vieux jours, et, de se faire ainsi pauvre volontaire, afin d'accomplir ce qu'elle regardait comme un devoir.

Oui, Catherine Blondel, vous avez eu raison d'en agir ainsi. Tous, nous

Digitized by Google

applaudissons à la résolution que vous avez prise. Elle vous grandit plus aux yeux de ceux qui la connaissent que n'importe quel succès dont la fortune eût pu couronner vos efforts. Que d'autres fassent brûler leur encens devant les triomphes de la richesse ou les prodiges du savoir-faire ; pour nous, au nom de la Société qui nous a fait l'honneur de nous prendre pour organe, nous proclamons que jamais plus noble dévoûment que le vôtre n'honora les annales de la famille. Venez donc, Catherine Blondel, montez sur cette enceinte pour y recevoir la récompense que la Compagnie vous décerne au nom du généreux Dumanoir. Puissiez-vous longtemps encore jouir du respect dont vos concitoyens vous entourent; mais quand l'heure dernière aura sonné pour vous, ne craignez rien ; une vie comme la vôtre peut attendre avec calme le jugement suprême ! »

Pour tous les articles non signés.

J. Rivage.

Digitized by Google

LES ÉVÉNEMENTS DU MOIS.

Rouen, le 25 juin 1863.

I.

C'est sous l'impression d'une pénible pensée que nous commençons aujourd'hui notre entretien mensuel ; le malheur a encore une fois visité notre grand poète : Mme de Lamartine n'est plus ! A celui qui depuis si longtemps nous apparaît doublement sacré par l'infortune et par le génie, une suprême douleur était réservée, de beaucoup la plus profonde et la plus amère, puisqu'avec la compagnie de cette noble et pieuse femme il perd la consolation de ses premières douleurs et le baume de ses anciennes blessures. Ce qu'a été Mme de Lamartine pour la société dont elle était l'ornement, pour les cœurs d'élite qui l'ont connue et admirée, pour l'amitié qui trouva chez elle un commerce si doux et si dévoué, pour les pauvres dont elle fut la providence humble et cachée, nous n'essaierons pas de le redire après tant de voix et tant de larmes qui l'ont si bien dit. Ce qu'elle a été pour M. de Lamartine, on ne l'a peut-être pas dit assez ; peut-être aussi ne l'a-t-on pas assez compris.

Rôle en effet délicat et mystérieux, que celui de cette pure et digne compagne de l'homme célèbre dont le nom fait désormais partie de la littérature et de l'histoire de notre pays ! Absorbée en apparence plutôt qu'éclairée par le reflet de sa gloire, Mme de Lamartine semble s'effacer presque tout entière à ses côtés, comme à l'ombre d'un voisinage trop puissant. Et cependant il est impossible que M. de Lamartine, tel que la muse nous l'a fait, n'ait pas ressenti l'influence de cette vertu, de cette grâce, de cet amour dont le discret et suave parfum embaumait sa couronne de poète, et se glissait dans les plus intimes replis de son existence. Il avait trente ans, l'âge de l'épanouissement du génie poétique, l'âge du *Cid* et d'*Andromaque ;* les premières *Méditations* venaient de paraître, sa renommée avait la fraîcheur et la pureté de l'aurore, lorsqu'un lien sacré vint l'unir à la fille du major Birch,

Digitized by Google

de la noble maison de Churchill. Elle lui apportait un enthousiasme ardent, une admiration sincère et intelligente ; elle l'aimait pour sa gloire et pour lui-même ; elle le comprenait : en fallait-il davantage pour lui donner sur l'esprit du poète ces droits qu'une grande âme laisse souvent prendre à un grand cœur ? Puis leur affection s'augmenta comme leur bonheur par la naissance d'une fille, de cette charmante Julia, dont le père plus encore que le poète a dit :

C'était de mes beaux jours la plus pure pensée
Que Dieu d'un vœu d'amour me permit d'animer,
Pour que dans ce beau corps mon âme retracée
Pût se réfléchir et s'aimer !

Hélas ! cette *fleur* devait orner trop peu de temps l'*Eden de leur vie ;* bientôt le Ciel qui la leur avait donnée la ravit à leur tendresse, comme s'il eût voulu river à jamais ces deux cœurs l'un à l'autre sous la double étreinte de l'ivresse la plus douce et de la plus poignante douleur.

Mais, nous l'avons dit, ce ne sont pas tant les événements de la vie de M. de Lamartine, que le caractère même de son talent et la trempe particulière de son esprit qui viennent justifier notre pensée. Toute âme de poète, si élevée et si sublime qu'elle soit d'ailleurs, rappelle toujours par un côté la naïve faiblesse de l'enfant et la délicatesse de la femme ; chez Lamartine, nature essentiellement nerveuse et sensible, cette loi se fait sentir plus que chez tout autre, et, par une conséquence naturelle, il n'est point une phase de son existence littéraire à laquelle l'influence légitime de la femme n'ait dû présider. On sait son culte pour sa mère ; il a proclamé lui-même qu'elle avait été « la plus grande, la plus douce et la plus permanente occupation de sa pensée. » C'est à elle que la France doit non pas seulement l'homme, mais le poète, et celui-ci lui en a rendu sur sa tombe le magnifique et filial témoignage :

Là dort dans son espoir celle dont le sourire
Cherchait encor mes yeux à l'heure où tout expire,
Ce cœur, source du mien, ce sein qui m'a conçu,
Ce sein qui m'allaita de lait et de tendresses,
Ces bras qui n'ont été qu'un berceau de caresses,
Ces lèvres dont j'ai tout reçu !

N'est-il pas permis de penser que Mme de Lamartine qui, par un touchant et symbolique privilége, ferma les yeux de la mère du poète et recueillit *son dernier souffle* avec *son dernier adieu*, a été providentiellement appelée à poursuivre auprès de lui l'œuvre maternelle si heureusement commencée ; qu'elle fut le second ange gardien de son génie, en continuant de placer

Digitized by Google

sous ses yeux le spectacle vivant de la dignité morale ; et qu'au milieu des agitations et des incertitudes d'une vie aussi accidentée, parmi des séductions pleines de périls et des situations où ne manqua pas le vertige, il dut à cette influence bénie autant qu'au souvenir de sa mère; l'honneur de conserver toujours dans ses écrits ce qu'il a appelé lui-même avec tant de bonheur *cette pureté de sentiments, cette chevalerie de probité, cette fleur de délicatesse, cette légimité des traditions qu'on appelle la noblesse*, et ce culte du bon goût, ce respect des souvenirs, ce sens chrétien, qui ramènent tôt ou tard à la vérité.

En voyant Mme de Lamartine descendre la première dans la tombe, il nous est impossible de ne pas jeter un triste regard sur cette vieillesse solitaire qui s'avance au milieu des douleurs et des ruines jusqu'au terme du commun voyage. Certes, ce n'est pas là ce qu'avait rêvé l'auteur des *Méditations*, lorsque, dans tout l'éclat de la jeunesse, pensant à son dernier jour et songeant sans doute à celle qui lui est trop tôt ravie, il s'écriait :

. . . . Ah! puisse alors sur ma funèbre couche,
Triste et calme à la fois, comme un ange éploré,
Une figure en deuil recueillir sur ma bouche
L'héritage sacré !

Cette consolation n'attend plus son agonie ; mais il lui reste au moins ce *dernier confident de l'âme qui s'envole*, ce *souvenir*, cette *espérance*, cette prière sublime que sa noble compagne est allée porter à Dieu, comme les prémices d'une âme si chère et le gage d'une ineffable réunion :

Je chercherai la place où sa bouche expirante
Exhala sur tes pieds l'irrévocable adieu,
Et son âme viendra guider mon âme errante
Au sein du même Dieu !

Oh ! comme alors il saluera ce *libérateur céleste !* Comme ce *divin messager* que sa jeunesse contemplait avec amour et qui lui inspira ses premiers accents, viendra *d'un jour plus pur inonder sa paupière*, puisqu'il ne saurait désormais lui apparaître que sous les traits chéris de celle qu'il a perdue !

Telle est à nos yeux la véritable physionomie de Mme de Lamartine; puisse le dernier trait de cette vie si pure et si chrétienne se retrouver dans le dernier soupir du chantre du *Crucifix* et de la *Résurrection!...*

Et cependant elle repose, gardée par la vénération de tous, sous les frais ombrages de ce *doux Milly*, qui ne saurait cesser d'appartenir à Lamartine, non plus que Mantoue à Virgile et au Dante Florence. C'est là qu'elle est réunie au père et à la mère du grand poète, là qu'elle a retrouvé sa chère Julia ; car s'il n'est plus donné à cette famille d'y respirer avec l'air natal

Digitized by Google

les souvenirs de l'enfance, elle n'a pas aliéné le droit d'y reposer du dernier sommeil

Jusqu'au jour où, des morts perçant la voûte sombre,
Une voix dans le ciel les appelant sept fois,
Ensemble éveillera ceux qui dorment à l'ombre
De l'éternelle croix !

II.

Vraiment les poètes de notre siècle ne sont pas heureux ; en cela ils ressemblent assez aux poètes de tous les âges, et aussi, disons-le simplement, au commun des hommes. Le nom de M. de Lamartine rappelle naturellement à notre pensée celui d'un autre grand poète qui répond au sien tout à la fois comme une antithèse et comme un écho. Chose étrange ! frères par le génie, opposés par le talent, personnifiant l'un la noblesse, la grâce et cet heureux mélange d'aspirations nouvelles et de traditions antiques qui donne à son langage une inimitable beauté ; l'autre, l'audace dans l'expression, la richesse dans le rhythme, la révolution dans les idées et dans la langue ;— il semble que la fortune, après leur avoir distribué des dons si divers, ait pris à tâche de leur imposer aussi une part égale, mais différente, des misères de ce monde, que l'on peut résumer dans ces deux mots : Exil et solitude. Lamartine est frappé dans ses affections les plus intimes, mais il lui reste la patrie. Victor Hugo voit auprès de lui ses enfants et la compagne dévouée de sa vie, mais il lui faut dévorer le pain amer de l'étranger. Un trait de ressemblance les rapproche, le sentiment et l'amour de la famille qui a grandi dans leur cœur sous la double influence des plus vives jouissances et des plus cruelles épreuves, mais la physionomie générale et définitive de leur existence diffère autant que leur génie.

La gloire littéraire de M. Hugo, pour être aussi brillante de celle de M. de Lamartine, n'est pas à beaucoup près aussi pure ; dans le roman comme sur le théâtre, en prose comme en poésie, il a trop souvent porté sur l'arche sacrée une main téméraire ; il eût été à désirer que les tristesses de l'exil eussent réveillé en lui des accents plus généreux et plus dignes, et que l'infortune, cette grande muse du génie, eût de nouveau fait vibrer sous son souffle inspirateur la lyre qui chanta le berceau de Moïse et les funérailles de Louis XVIII.

Loin de là : les *Contemplations* et la *Légende des Siècles*, malgré des beautés de premier ordre, et plus récemment encore le roman des *Misérables*, sont venus marquer les dernières limites d'une lamentable décadence dans un talent si vigoureux et si fortement trempé pour le mal comme pour le bien.

Digitized by Google

On dirait les coups d'ailes puissants encore, mais effrayants et sinistres, de l'aigle blessé qui s'abat dans la plaine, et rien ne fait mieux mesurer le triste voyage de cette vaste intelligence, partie des régions sereines de l'amour et de la foi, pour venir s'abîmer dans le triste chaos où se confondent avec des croyances ébranlées et des aspirations parfois généreuses mais mal définies, les fatales et dangereuses suggestions de la révolte et de l'orgueil.

Il reste au moins un amour à M. Hugo, celui de la célébrité ; un culte, celui de sa propre renommée. Ses publications, coup sur coup répétées, semblent avoir pour objet de le rendre aussi présent que pas un de nous sur la terre de France; le fait est que si l'oubli se joignait au bannissement, ce serait un second exil cent fois plus intolérable au cœur du poète que le premier. Mais M. Victor Hugo ne se laisse pas exiler ainsi de la mémoire et de l'esprit de ses contemporains, et il rentre en France aussi souvent que la muse lui donne un bel et bon sauf-conduit, bien et dument vérifié à la bibliothèque impériale. Il faut avouer que, dans ces circonstances, il y rentre en vainqueur et en magicien qui veut faire illusion sur son absence. Le moyen, en effet, de se croire séparé par l'océan d'un homme dont le nom fait acte continuel de présence aux vitrines de tous les libraires et s'affiche sur tous les murs avec une si majestueuse ampleur! Jadis les écrivains d'une certaine classe vivaient à Paris et se faisaient imprimer en Hollande; aujourd'hui les rôles sont renversés : ils vivent en Hollande, et se font imprimer à Paris.

Il y a quelques jours à peine, M. Hugo vient de faire encore une petite apparition en France sous la forme de deux gros volumes où il est *raconté* tout au long *par un témoin de sa vie*, qui l'a connu dès les Feuillantines et l'a suivi jusqu'à Guernesey. Nous n'examinerons pas jusqu'à quel point ce *témoin* se distingue de M. Victor Hugo lui-même, ni s'il se trouve placé dans des conditions parfaites d'indépendance et d'impartialité vis-à-vis de celui sur le compte duquel il vient ainsi *déposer* en public ; aussi bien n'est-ce point une plaidoirie que l'on a prétendu faire, mais un récit intime, affectueux, dont le célèbre écrivain est le centre et le héros. Victor Hugo partout! Victor Hugo toujours ! Certes une pareille préoccupation se comprend chez une mère, chez une femme ou chez une fille; parfois même le livre fait fortune plus encore à cause de l'auteur qu'à cause du sujet, et ce ne serait pas une petite habileté à celui qui aurait ainsi voulu se *raconter* lui-même que d'avoir placé son panégyrique sous la protection de l'accueil favorable et sympathique qu'un sentiment de délicatesse et de courtoisie assure toujours en France à l'œuvre d'une femme.

Ces mémoires de Victor Hugo (car ce livre n'est point autre chose), peu-

Digitized by Google

vent renfermer des anecdotes piquantes, offrir des détails intéressants, retracer de gracieuses scènes d'intérieur; mais, en réalité, nous font-ils mieux connaître l'homme que le poète lui-même ne l'a *raconté* (c'est l'expression consacrée) dans ses plus fraîches et ses plus touchantes productions? Il est permis d'en douter. Avez-vous lu par exemple dans *les Rayons et les Ombres* « ce qui se passait aux Feuillantines vers 1813 : »

J'eus dans ma blonde enfance, hélas! trop éphémère,
Trois maîtres : — Un jardin, un vieux prêtre et ma mère. —
Le jardin était grand, profond, mystérieux.....
Plein de bourdonnements et de confuses voix ;
Au milieu, presque un champ ; dans le fond, presque un bois.
Le prêtre, tout nourri de Tacite et d'Homère,
Etait un doux vieillard. Ma mère — était ma mère !
Ainsi je grandissais sous ce triple rayon.....

Mais l'enfant a fait place au jeune homme; le poète lyrique, le poète dramatique s'est révélé; quelles clameurs autour de ses œuvres! les écoles littéraires, les opinions politiques sont aux prises; Victor Hugo nous avait déjà dépeint ces luttes ardentes où le succès s'emportait d'assaut et de haute main :

Quand le peuple au théâtre écoute ma pensée,
J'y cours, et là, courbé vers la foule pressée,
L'étudiant de près,
Sur mon drame touffu dont le branchage plie
J'entends tomber ses pleurs comme la large pluie
Aux feuilles des forêts !
Mais quel labeur aussi ! que de flots ! quelle écume ! etc.

Certes, un classique n'aurait pu trouver un trait plus piquant pour caractériser le nouveau drame que de le comparer, comme le fait ici le chef du romantisme lui-même, à un arbre touffu, pliant sous le poids d'une luxuriante végétation.

Le livre qui vient de paraître nous rend compte aussi des pourparlers diplomatiques qui s'échangèrent entre la cour et le jeune auteur à l'occasion de *Marion Delorme*; son récit est-il plus intéressant que cette scène si dramatique des *Rayons et des Ombres*, où le poète a raconté son entrevue avec Charles X? Il ne se contente pas de défendre son œuvre, il veut encore plaider devant le roi la cause de la liberté :

Pour des regards distraits la France était sereine,
Mais dans ce ciel troublé d'un peu de brume à peine,
Où tout semblait azur, où rien n'agitait l'air,
Lui, rêveur, il voyait par instants un éclair. —

Charles dix souriant répondit : — O poète !

Digitized by Google

C'était le *tragediante* de Pie VII à Fontainebleau, mais le monarque avait affaire à des adversaires plus redoutables encore que celui du pontife.

Nous ne nions pas que *Victor Hugo raconté par un témoin de sa vie* ne puisse avoir des charmes pour certains lecteurs, et nous avouons même que dans ce siècle, où il n'est point si petit bourgeois qui ne se donne le plaisir d'offrir au public sa simple histoire avec son portrait ou sa photographie en tête du volume, l'auteur des *Odes et Ballades* pourra bien n'être ni le plus ridicule ni le plus ennuyeux de tous ceux qui ont cédé à cette tentation. Mais j'ai peur que ce coup d'œil rétrospectif sur les jours de l'enfance et sur les espérances qu'elle donnait ne décèle un génie qui n'est point arrivé à la plénitude de la virilité, et qui n'a pas complètement réalisé les promesses de ses premières années; je crains que cette rage de parler de soi et de faire ainsi son éloge ne révèle pas seulement une faiblesse de caractère, mais une infirmité d'esprit; j'appréhende que cet empressement à se détailler ainsi devant la postérité ne provienne d'une crainte secrète de n'y point passer tout entier. Voyez les grands hommes du dix-septième siècle! Se sont-ils jamais complu dans ces retours sur eux-mêmes? Ce n'était pas sur des anecdotes de leur vie, mais sur leurs œuvres qu'ils avaient fondé l'espoir de leur immortalité. Assez riches de leur propre fonds pour négliger ce superflu, ils laissaient aux compilateurs le soin de recueillir dans les *Ana* ce qu'ils auraient regardé comme un bagage inutile ou comme les scories de leur gloire. Le génie se présentait alors aux regards de la postérité avec une assurance digne et modeste, et l'homme fait était assez sûr de sa valeur pour n'avoir pas besoin d'ajouter à sa taille celle du jeune homme ou de l'enfant.

Parmi ces héros du vieux temps, il en est un dont ma plume accueille ici le nom à un double titre, d'abord parce qu'il vient à l'appui de ma thèse, et ensuite parce qu'à Rouen, au mois de juin, il ne serait pas permis de l'oublier. Il y a 257 ans, le 6 de ce mois, naissait dans une rue obscure de cette ville l'auteur du *Cid* et de *Polyeucte*. Ce n'est plus un événement, mais c'est toujours pour nous Rouennais et pour la France un glorieux anniversaire. Or, quel homme a jamais allié plus de simplicité à plus de génie? Ce dernier des romains, a dit M. de Latour, vivait d'ordinaire comme un humble bourgeois de Rouen. On connaît son existence calme et retirée, son union avec son frère, la douce intimité de leurs deux ménages, et il n'est pourtant point d'âme que la muse tragique ait touchée d'un souffle plus puissant. Génie ardent et fécond, mais réglé par la vertu, inspiré par l'honneur, il a consacré dans des types immortels tous les sentiments généreux, le triomphe du devoir chevaleresque dans le *Cid*, du patriotisme dans *Horace*, de la clémence dans *Cinna*, de la foi religieuse dans *Polyeucte*, et toujours il a soumis au devoir la passion frémissante et vaincue.

Digitized by Google

Le caractère élevé de ce génie, et l'influence qu'il exerce sur les âmes fortement trempées, nous paraissent avoir été dignement interprétés par M. Louis Ratisbonne dans une scène dramatique qu'il destinait à célébrer l'anniversaire du 6 juin. Si la singularité de cette composition et la teinte un peu lugubre que l'auteur y a répandue n'ont pas permis à la Comédie française de la recevoir et de la représenter en l'honneur de Corneille, au moins son auteur peut-il être assuré que sa pièce a été reçue et applaudie par tous les cœurs généreux qui ne se scandalisent pas de quelque désinvolture dans la forme et qui admettent volontiers cet hommage enthousiaste et romantique à la muse sévère de notre grand poète :

..... Chaque fois qu'un cœur se déchire lui-même,
Qu'il immole au devoir tout, même ce qu'il aime,
Et, plus fort que les sens, de soi-même est vainqueur,
C'est Corneille vivant qui chante dans ce cœur !
Chaque fois qu'un œil fier s'allume à l'injustice,
Chaque fois qu'un héros s'élance au sacrifice,
Brûlant d'un feu divin par la terre étouffé,
Corneille est applaudi, Corneille a triomphé !

M. de Laprade avait déjà exprimé la même pensée sous une forme plus pure et plus académique, mais aussi noble et non moins touchante dans un remarquable morceau intitulé : *Un entretien avec Corneille*. On aime à le voir, à l'une de ces heures de lutte douloureuse et de découragement secret où l'âme est près de succomber, se relever à la voix du *maître* :

J'allais de page en page, aspirant au travers
La moëlle de lion qu'on suce dans tes vers ;
J'évoquais, j'écoutais ces âmes surhumaines
Faites d'après ton âme et bien plus que romaines.

III.

Puisque nous sommes arrivés en plein dix-septième siècle, reposons-nous quelque temps encore à son ombre tutélaire ; M. Paul Lacroix nous en fait un devoir : malheur à nous si, après avoir vénéré la simplicité de Corneille, nous n'allions pas faire notre cour à la charmante bonhomie de Lafontaine. Le savant bibliothécaire de l'arsenal vient d'offrir au public vingt-sept fables et un volume entier d'épigrammes et de chansons que leur auteur avait essayé de dérober à la postérité, mais qui n'ont pu tromper les regards investigateurs de M. Lacroix. Décidément le trésor est de bonne prise,

Et ce champ ne se peut tellement moissonner
Que les derniers venus n'y trouvent à glaner.

Digitized by Google

Le vent est aux découvertes : n'a-t-on pas retrouvé dernièrement une comédie de Molière et une épitre de Boileau ? Depuis le succès de Clotilde de Surville, il est toujours permis de se méfier des nouveautés ; mais M. Paul Lacroix connaît si bien son Lafontaine, il a si sûrement suivi sa piste et flairé son parfum jusque dans la poudre des manuscrits, il est si consciencieusement heureux de sa trouvaille, qu'on ne saurait concevoir aucune inquiétude sur la légitimité de ce butin, cueilli *parmi le thym et la rosée*. D'ailleurs n'est-ce pas Lafontaine qui a dit : *à l'œuvre on connaît l'artisan?* M. Lacroix ne redoute pas ce *criterium* pour les fables qu'il vient d'exhumer ; écoutez plutôt le rossignol et le moineau se disputant les faveurs de la fauvette. Ah! disait le rossignol à la belle :

Je serai, disait-il, toujours tendre et fidèle
Si vous voulez me rendre heureux.
De mes douces chansons vous savez l'harmonie :
Elles ont mérité les suffrages des dieux ;
Désormais je les sacrifie
A chanter vos beautés, votre nom en tous lieux ;
Les échos de ce bois le rediront sans cesse,
Et j'aurai tant de soin de le rendre éclatant
Que votre cœur enfin sera content
De voir l'excès de ma tendresse.
— Et moi, dit le moineau, je vous aimerai tant!.....
A ces mots le procès fut jugé dans l'instant :
En faveur de l'oiseau qui porte gorge noire
On renvoya l'oiseau chantant.

Est-ce bien là le ton de Lafontaine? Il faut le croire avec son savant éditeur, quoiqu'on ne puisse s'empêcher, à la lecture de ces vers, d'y reconnaître plutôt le genre de Florian. Après tout, c'est peut-être ce Lafontaine-là qui a inspiré son élégant disciple ; et d'ailleurs ce petit morceau ne respire-il pas la fine tendresse et la molle négligence du grand fabuliste? Un peu trop de négligence, peut-être ; mais c'était sans doute un premier jet que le poète avait ensuite oublié pour la *Cigale et la Fourmi* ou tout autre chef-d'œuvre; il avait compté sans ces terribles bibliophiles! Si Lafontaine revenait au monde, je ne sais de quel air il prendrait cette indiscrétion de M. Lacroix qui force aussi sa pauvre muse à se montrer en public sans avoir fini sa toilette ; il est vrai que ce point ne le préoccupait guère de son vivant, le digne homme ; il n'est donc pas à craindre que le repos de sa tombe en soit troublé. D'ailleurs, ces vers ne font-ils pas en même temps son éloge, puisqu'on l'y voit donner la préférence au cœur sur l'esprit? Comment donc M. de Lamartine a-t-il pu laisser égarer son goût d'ordinaire si droit et si pur, au point d'appeler le Lafontaine des fables

Digitized by Google

l'ingénieux corrupteur de la morale et de l'âme, et de le traiter comme *un enfant qui n'est poète qu'un peu plus qu'Esope.* Selon lui, la prédilection pour Lafontaine n'est fondée que sur une communauté de vices, sur le vice des vices, la légèreté qui se moque de tout. L'on comprend que la poésie élevée et mélancolique de l'auteur des *Méditations* ne saurait s'accommoder parfaitement de la naïveté malicieuse, de la gaieté toute gauloise du *fablier.* Mais la touchante histoire des *Deux Pigeons*, le tableau des *Animaux malades de la peste*, le discours du *Vieillard aux trois jeunes gens*, l'amour de *Philémon et Beaucis* et tant d'autres morceaux empreints d'une sensibilité si exquise, ne devaient-ils pas trouver grâce auprès de l'illustre critique?

Tel n'est point à l'endroit de Lafontaine le sentiment d'un écrivain célèbre dans la presse, aussi gaulois d'allures que M. de Lamartine l'est peu, et qui, dans une remarquable étude sur la poésie française, s'exprime ainsi : « A beaucoup de belles choses, si pittoresques, si sonores, si poétiques au moment qu'elles parurent, si délabrées quelques années après, comparez les constructions des français par excellence, Molière, Lafontaine, même Boileau : rien n'a bougé. »

A ce style énergique et précis, à cette image originale et saisissante, nos lecteurs auront sans doute reconnu la *manière* de M. Louis Veuillot. Et, en effet, cette prose dont nous venons de citer quelques lignes, n'est rien moins que la préface d'un ouvrage en vers qu'il vient de publier. Des vers de Veuillot et, qui plus est, des satires ! Voilà un véritable événement, soit pour le fond, soit surtout pour la forme. Après avoir longtemps et vaillamment combattu avec l'arme légère du journalisme, après avoir couvert sa retraite à l'aide de la machine un peu moins commode de la brochure, le voilà qui s'est réfugié dans la poésie comme dans une forteresse inexpugnable. Nous n'étonnerons pas beaucoup nos lecteurs en leur disant que ces vers sont méchants ; une œuvre satirique, et de M. Louis Veuillot, ne saurait être fort anodine. — Nous les étonnerons peut-être davantage en leur affirmant qu'ils sont bons ; et, en effet, s'il faut avouer que M. Veuillot manie mieux la prose que le vers, d'autre part on ne saurait méconnaître qu'il possède un véritable talent de versification, propre surtout à la satire, genre auquel son astre l'a visiblement prédestiné. Voulez-vous connaître sa verve satirique en prose? lisez l'*Honnête Femme* et les *Libres Penseurs.* Voulez-vous lui voir prendre en main le fouet de Boileau, armé d'hémistiches amers et de lanières impitoyables? parcourez le livre rimé par cet habile prosateur. Vous y trouverez tout d'abord l'éloge de la prose et de la poésie, que je vous recommande. La prose, c'est son arme naturelle, c'est son véritable instrument ; aussi comme il sait bien la définir et la dépeindre :

Digitized by Google

O prose ! mâle outil et bon aux fortes mains !
Quand l'esprit veut marcher, tu lui fais des chemins ;....
Grave dans le combat, légère dans la joûte,
Tu vas droit à ton but, et tu n'as pas besoin
De lâcher de la corde au mot qui fuit trop loin.
Ton métal est à toi.....
Dans les nobles desseins dont l'âme est occupée,
Les vers sont le clairon, mais la prose est l'épée.

Il faut lire toute cette tirade dans le texte même ; elle est d'une beauté sévère et digne du sujet. Comme on le voit, la prose se venge noblement des infidélités de son adorateur ; elle lui inspire de beaux vers, et y trouve encore son compte, puisque toute cette poésie s'en vient lui rendre hommage comme une humble vassale à sa suzeraine.

Mais le ton change, écoutez ; n'est-ce pas un vrai poète qui prend son vol :

Vive la rime en ses bons jours !
Voilà de vivantes amours,
  Voilà des charmes ;
Voilà des airs fiers ou malins,
Et des accents de rire pleins
  Et pleins de larmes !
Viens, peintre, voici des couleurs,
Viens, amoureux, voici des fleurs,
  Prends les plus belles !
Tu brûles, cœur audacieux,
Tu brûles de voler aux cieux,
  Voici des ailes !

Maintenant si vous voulez rire, lisez *un poème épique*, le *Poète Lanterne*, le sonnet *A une éplorée*, le *Château ridicule*, et bien d'autres morceaux qui, sans être irréprochables dans leur ensemble, offrent à foison des pensées nobles ou hardies, des traits étincelants de verve comique et des vers marqués au bon coin de la vieille poésie. Citons seulement le dernier trait des stances à *Anacréon*, ce type du vieillard amoureux :

Le cœur est toujours jeune, et peut toujours saigner, a dit l'auteur d'*Hernani*. Voici comment M. Veuillot lui répond :

De ton savant psaltérion
Les grâces enfin sont postiches ;
Le moindre petit Arion
Te soufflera ta Marion
En lui rimant des acrostiches.....

Digitized by Google

Rentre en toi-même, cœur geignant
Où l'amour illégal fourmille;
Car le spectacle est répugnant
De voir Cupidon étreignant
Silène père de famille.

IV.

Encore un trait qui a manqué aux satires de M. Veuillot! Un anonyme, dont les initiales semblaient tout d'abord trahir une célébrité féminine qui les a démenties, vient de publier une brochure pour persuader à MM. de l'Académie française qu'il leur faut désormais écarter le préjugé barbare, et surtout peu galant, qui exclut les femmes de leur docte compagnie. Je suppose que nos immortels ne manqueront pas de répondre que la langue française, pas plus que la couronne de France, ne saurait tomber en quenouille, et je suis convaincu qu'ils sauront maintenir énergiquement cette seconde loi salique, écrite *ès cœur* de tout bon académicien. Il comprennent trop bien qu'une fois les dames à l'Académie, c'en serait fait de leur fameux dictionnaire; il est sage d'ailleurs de ne pas mettre le devoir aux prises avec la galanterie, et de s'épargner l'embarras d'avoir à choisir entre *Elle et Lui* ou *Lui et Elle.*

Terminons par quelque chose de plus sérieux; nous voulons parler du discours prononcé récemment, dans l'église Sainte-Clotilde, en faveur des pauvres malades Polonais, par M. l'abbé Mermillod (1).

Vous connaissez déjà, sans doute, l'abbé Mermillod, le pieux et éloquent recteur de l'église catholique de Genève. Rouen a déjà eu le bonheur de le posséder plusieurs fois; mais si vous n'avez jamais entendu cette parole entraînante et sympathique, représentez-vous une jeune et sainte figure, tenant le milieu entre François de Sales et Louis de Gonzague, une physionomie empreinte de recueillement et de douceur, reflétant tout ensemble l'amour de Dieu et celui des hommes; une voix plus pénétrante que vigoureuse, faite pour parcourir tous les degrés de l'échelle mystérieuse qui va de Dieu à l'âme humaine en avertissements paternels, en appels miséricordieux, et qui de l'âme retourne à Dieu en prière et en actions de grâces; une élocution facile et brillante, un merveilleux talent d'improvisation; une imagination heureuse, une onction pleine de charmes au service d'une âme d'apôtre; un cœur de feu sur des lèvres d'or, une lave ardente qui coule entre deux rives bordées de fleurs. Voilà l'orateur, et quel était le sujet? — Nul ne pouvait convenir davantage à cette âme profondément chevaleresque et

(1) Chez Regis Buffet, successeur de Périsse, 38, rue Saint-Sulpice, se vend 1 fr. au profit des pauvres Polonais.

Digitized by Google

sacerdotale : La catholique et chevaleresque Pologne ! — Aussi avec quel bonheur a-t-il fait entendre à nos oreilles émues l'écho de ces accents sublimes et prophétiques par lesquels Bossuet dépeignant à grands traits, dans l'oraison funèbre de la princesse Palatine, l'invasion Suédoise du XVIIe siècle, retraçait avec la puissance et la précision du génie, non-seulement la situation de la Pologne à son époque, mais en quelque sorte l'avenir de cette illustre et malheureuse nation.

Le cœur de l'abbé Mermillod a paru s'élever en cette circonstance à la hauteur du génie de Bossuet; c'est avec un véritable attendrissement que son auditoire a recueilli ces paroles inspirées par la mansuétude et le tact divin de la charité catholique : « Prêtre avant tout, s'est-il écrié, je ne veux ni ne dois multiplier les haines ; mon but principal est d'apaiser, s'il est possible, des luttes sanglantes, et d'embaumer une fois encore les douleurs de ce monde dans les parfums de la charité..... » Enfin, dans une admirable péroraison, il a montré aux Polonais, l'histoire en main, où étaient leurs vrais amis et leurs défenseurs ; il les a adjurés de conserver avec la foi une vie pure et sacrifiée ; « n'oubliez pas, leur a-t-il dit, que vous attendez une Jeanne d'Arc ; cette libératrice, je la connais, vous la connaissez comme moi ; il n'y en a qu'une pour vous, c'est l'église catholique ! »

Puisse ne pas sembler trop vide d'événements et de réflexions utiles, ce mois où il nous a été donné de faire tour à tour comparaître devant nos lecteurs les deux grands poètes de notre époque, de leur montrer de loin dans Lafontaine et Corneille la grâce et la sublimité du grand siècle, de sourire avec un disciple de Boileau, de rire un peu des prétentions qu'osent élever en l'absence de Molière nos Philamintes modernes, et de répandre sur le sort d'un grand peuple des pleurs qui ne sont pas sans espérance !

P. VAVASSEUR.

ROUEN. — IMP. E. CAGNIARD.

Digitized by Google

ESSAI SUR L'ÉCOLE FRANÇAISE

A PROPOS DU

SALON DE 1863.

Le *Salon* de 1863 est déjà bien loin de nous; les œuvres exposées ont subi la triple appréciation du public, de la presse et du jury des récompenses; chacun, par soi-même ou par les yeux de son critique de confiance, a depuis longtemps fait connaissance avec les galeries des Champs-Élysées, et par ce temps avide d'émotions sans cesse renouvelées, et où les actualités deviennent si promptement des vieilleries, nous comprenons qu'une Revue ordinaire du *Salon*, dans le genre de celles qu'ont publiées toutes les feuilles périodiques, serait aujourd'hui dénuée d'à-propos et partant d'intérêt. Aussi, sommes-nous préoccupé d'une idée moins spéciale et nous proposons-nous un plan plus vaste : nous voudrions, à propos de l'exposition de cette année, étudier dans ses grandes lignes, la tendance générale de l'art en France.

M. Thiers dit, dans son Etude sur le Salon de 1822 : « qu'il arrive aux peuples, comme aux peintres et aux individus, de se passionner exclusivement pour un genre ou un style; que c'est là ce qui opère la direction d'une époque. » Il serait plus vrai de renverser la proposition et de dire : qu'il arrive aux peintres de se passionner exclusivement pour le genre et le style approprié aux besoins et aux goûts de l'époque où ils vivent. L'histoire de l'art se lie à l'histoire des peuples; écrire l'une, c'est écrire l'autre. — L'Ecole française plus que toute autre en est une preuve. Elle s'est toujours identifiée aux mœurs et aux usages des temps; elle a été le miroir fidèle dans

Digitized by Google

lequel s'est constamment reflété l'état de notre pays à toutes les époques. Il est aussi utile qu'intéressant d'en suivre les diverses variations.

L'Ecole française ne date réellement que du XVIe siècle (nous ne parlons pas, bien entendu, des admirables miniatures que nous a léguées le moyen-âge et qui appartiennent à un autre ordre d'idées). Quelques essais timides et incertains ont lieu, il est vrai, au XVe siècle ; Paris possède les *Imaigiers*, et l'un deux, Jacquemin Gringonneur, invente les cartes à jouer, pour distraire la folie du roi. Mais si l'on en excepte un vieux tableau retrouvé à Versailles, appelé la *Famille de Jean Juvénal*, et attribué à ce dernier peintre, ce sont en général des ébauches inachevées, des dessins incorrects, d'un coloris pâle et terne ; ce sont, en un mot, les productions premières d'un art dans l'enfance et qu'il nous est impossible d'apprécier. L'Italie cependant, depuis un siècle, nous a devancés dans cette voie ; les Léonard de Vinci, les Corrège, les Titien, les Raphaël, les Michel-Ange ont paru ; l'art est à son apogée dans ce pays privilégié, lorsqu'un rayon de sa splendeur pénètre jusqu'en France. Il nous fallut les expéditions de Charles VIII, de Louis XII, de François Ier, pour nous faire sortir de l'état de torpeur et d'engourdissement dans lequel nous étions plongés. Frappé d'admiration à l'aspect des monuments et des œuvres d'art qu'il rencontrait à chaque pas en parcourant la péninsule italienne, le vainqueur de Marignan, jaloux de la supériorité d'un pays voisin, appela à sa cour les maîtres italiens et leur offrit une royale hospitalité. La France s'éveille enfin et l'école de Fontainebleau se fonde. Timide à ses débuts, fidèle aux leçons qu'elle reçoit, attachée aux traditions, pleine de respect pour ses maîtres, elle copie leurs œuvres, elle accepte leur style et leur genre ; elle est sans originalité, elle n'a pas d'individualité propre.

Jean Cousin, François Clouet, Toussaint Dubreuil sont les premiers qui s'élèvent à la hauteur de leurs maîtres ; mais eux aussi restent italiens par le choix des sujets, par l'expression des figures, la touche de la peinture, et contents des leçons que leur donnent Primatice, Rosso, Nicolo del Abbate, aucun ne songe à quitter la

Digitized by Google

France pour aller étudier l'art à sa source même. Un seul, Martin Fréminet, caractère plus indépendant et moins souple, passa de longues années en Italie. Mais disciple inhabile et maladroit du divin Michel-Ange, il en exagère les qualités ; son anatomie est fausse, son dessin sec et dur, son coloris sombre et terne. Il est toujours préoccupé de montrer la force musculaire, de peindre des raccourcis, d'accomplir des tours de force, qui conviennent mieux à la statuaire qu'à la peinture.

L'École française à peine éclose est menacée d'une décadence prématurée ; mais heureusement Nicolas Poussin l'arrête sur cette pente fatale. A cette époque s'opérait, en France, dans la pensée, une rénovation générale ; dans les sciences, dans la philosophie, dans la littérature, partout le libre examen se substituait à l'empire exclusif de la tradition. Descartes, répudiant toutes les théories antérieures, tous les principes admis, se fait à lui-même, par le raisonnement et la logique, un nouveau système de philosophie. Notre littérature, longtemps à la remorque des Romains et des Espagnols, avec Ronsard et Rotrou, veut sortir enfin des langes dans lesquels elle est emprisonnée. Corneille, en s'inspirant des œuvres de l'antiquité et de l'Espagne, crée un genre de tragédie neuf et original, que l'on a vainement tenté de surpasser depuis. Dans les arts, sans parler de Simon Vouet le digne élève des Carraches, et de Jacques Callot qui n'a laissé que très peu d'ouvrages en peinture, mais cependant marque sa place par ses nombreuses gravures où se révèle une intarissable imagination, on trouve l'immortel Poussin. Génie profond et réfléchi autant que libre et indépendant, il ne veut plus suivre servilement les routes tracées, accepter aveuglement les usages reçus; il veut créer. Abandonnant l'Académie de France qui veut, tyrannique et impérieuse, courber tous les talents sous son joug, imposer à tous son style et ses principes, et substituer à l'inspiration personnelle qui seule enfante des chefs-d'œuvre, les règles absolues d'une tradition uniforme, Poussin se retire en Italie pour y étudier, dans le repos et la solitude, toutes les écoles qui s'y sont succédé. Il ne copie personne, il n'imite aucun maître, il ne suit aucune école. Mais quoique

Digitized by Google

enflammé d'un amour ardent pour la vérité, ils comprend qu'il doit consulter ce que les siècles antérieurs ont produit, leur demander des enseignements et s'inspirer de leurs exemples. Pour rendre notre pensée en un mot, il a combiné l'étude de la nature avec les traditions du passé. Aussi s'est-il élevé à une hauteur jusqu'alors inconnue; ses compositions ont plus d'ordre et de méthode que celles des peintres italiens; et, s'il est moins idéal qu'eux, il est plus noble et plus sévère.

A côté de lui et vivant en dehors des influences de la cour, nous ne devons point oublier Claude Gelée le Lorrain et Lesueur. Tous deux se sont inspirés de la manière noble et élevée du chef de l'Ecole française, l'un dans ses admirables paysages, où nous trouvons réunies l'étude de la nature et la vérité de la composition; l'autre, dans cette série de tableaux qu'on appelle la *Vie de saint Bruno*, œuvre empreinte d'un profond ascétisme et cependant d'une touchante sensibilité.

Louis XIV arrive : le grand siècle commence. C'est encore la grandeur, la noblesse, qui sont la préoccupation des peintres de l'époque; mais cette grandeur, cette noblesse sont comprises autrement. On les entrevoit sous un seul aspect; il faut que la majesté du Roi se reflète dans toutes les productions du siècle. Dans les lettres, Boileau et Racine, dans l'éloquence de la chaire, Massillon et Fléchier, dans les arts, Lebrun et Jouvenet. Et encore cette grandeur même est mal comprise, elle est factice et boursouflée; cette noblesse devient pompeuse et uniforme. Aux grandes scènes empruntées de la Bible, à l'histoire de Rome et d'Athènes, au Déluge, à la Prédication de saint Paul, aux Bergers d'Arcadie, à la Vie de saint Bruno, succèdent l'histoire d'Alexandre, la Pêche miraculeuse, la famille de Darius. Nous arrivons aux apothéoses de Louis XIV par Charles Lebrun, peintre courtisan, flattant son maître dans tous ses tableaux, aux décorations de théâtre, aux peintures d'apparat de Jouvenet, et déjà nous sommes à Coypel, le peintre d'histoire qui habille les romains en culottes courtes, et les grecs en habit de soie.

Bientôt les splendeurs du début du règne de Louis XIV sont pas-

Digitized by Google

sées : les victoires ont fait place aux revers, la majesté royale s'est éclipsée, Mme de Maintenon a remplacé la reine. On sent que l'ancien régime se fatigue. Deux courants différents se forment dans la pensée et aussi dans la peinture. L'un, poussé par un souffle nouveau d'indépendance et de libre examen, réagit contre l'esprit de la vieille royauté, mais confond dans ses attaques sans discernement les abus les moins justifiables et les plus respectables traditions. L'autre, avec les esprits légers et frivoles, réagit contre l'austérité des mœurs au profit de la licence.

En peinture deux écoles différentes se fondent ; dans l'une on abandonne ces tableaux d'apparat, ces peintures de convention, ces sujets toujours pompeux, et on sent qu'il faut en revenir à la vérité, à la nature. Greuze, avec ses ravissantes têtes de jeunes filles où se peint la beauté naïve et gracieuse, avec ses scènes de famille, véritables drames villageois où brillent la vérité et l'innocence ; Jean-Baptiste Santerre, avec la grâce et le délicatesse qu'il a mises dans ses trop rares tableaux ; Joseph Vernet, avec ses consciencieuses marines et ses paysages si vrais et si naturels, essaient de tenir tête au courant qui emporte le siècle, et survivent seuls au milieu de la décadence générale. L'école rivale a de nombreux adeptes. Suivant les goûts de la cour, s'inspirant des idées licencieuses de la Régence et du règne de Louis XV, Lancret, Boucher et ses élèves, ne traitent plus que des sujets où règne la pastorale. On se souvient de la nature, mais pour l'approprier aux goûts, aux désirs de l'époque ; on ne rêve que champs, bocages, bergers et bergères habillés de soie et de satin, conduisant des moutons couronnés de fleurs, ou se se livrant à des danses sans retenue. Comme l'a très bien dit M. Viardot, Boucher et ses disciples abaissent la peinture jusqu'à n'en faire plus que des trumeaux et des dessus de portes avec le même unique et perpétuel sujet :

Des bergers figurant quelques danses légères,
Ou, tout le jour, assis aux pieds de leurs bergères,
Et couronnés de fleurs, au son du chalumeau,
Le soir, à pas comptés, regagnant le hameau.

Digitized by Google

Pour relever l'art de cette profonde décadence, il faut une catastrophe. Les idées ont marché ; le peuple s'est réveillé sous les inspirations des écrivains et des libres penseurs ; on veut une réforme. Mais hélas ! on dépasse le but, et la Révolution éclate. On anéantit tout ce qui existe, on fait table rase de toutes les institutions, on supprime les croyances religieuses, et franchissant d'un seul bond toutes les époques intermédiaires, la réaction nous fait retourner aux républiques de l'antiquité, d'Athènes et de Rome. On serait remonté plus près encore du berceau de l'humanité, si les peuples plus anciens avaient laissé plus de traces de leur histoire et de leurs constitutions. On recommençait, a dit M. Thiers, à vanter les anciens, non par zèle classique, mais par un sentiment tout hostile, parce qu'il n'avaient pas imité, et que l'imitation à cette époque d'indépendance semblait une servilité.

L'art se laissa entraîner par les mêmes idées. Vien, il est vrai, esprit sage et modéré, voulut faire pour la peinture ce que Turgot avait vainement essayé pour la politique, empêcher un retour complet à des temps dont les nécessités sociales et les besoins, comme les goûts et les aspirations, n'étaient plus en rapport avec les besoins de la France de 1790. Mais sa voix ne fut pas écoutée. Louis David, ardent et bouillant républicain, veut aussi retremper l'art aux sources de la plus lointaine antiquité ; il ne s'arrête pas à Lesueur, à Poussin, ni même à Léonard et à Raphaël, à ces époques où la peinture a été à son apogée ; il remonte aux antiquités grecques et romaines. Mais nous ne possédons pas d'œuvres des peintres grecs ou romains? toutes leurs productions ont péri et disparu? Qu'importe ! David étudiera les plâtres anciens, il copiera des bas-reliefs ; la statuaire sera son guide. Evidemment c'était puiser aux sources du beau, et cette étude des œuvres de Phidias, œuvres d'un goût exquis, d'une simplicité éclatante, d'une grandeur vraie, devait arrêter la décadence de l'art en France ; mais il faut étudier l'art antique et ne point le copier ; l'étude des chefs-d'œuvre ne doit pas dispenser de l'étude de la nature. C'est ce que ne comprirent point David et ses disciples. Au lieu d'emprunter à la Grèce seulement la pureté des lignes, l'exac-

Digitized by Google

titude du dessin, la grandeur de la composition, ils copièrent les mouvements et les attitudes; de là naquit une extrême raideur et une grande monotonie. Aussi, quelques uns des tableaux de cette école ressemblent-ils à des bas-reliefs, et dans tous remarquons-nous trop de prétention dramatique, une anatomie exagérée, un dessin trop académique. David confondit les règles de la statuaire avec celles de la peinture.

L'Empire succédant à la Convention, c'est l'histoire intervertie, c'est César qui remplace Brutus. Sous la république, l'élan, l'enthousiasme, l'énergie d'un peuple en proie à la fièvre ardente de la liberté sans bornes, se traduisent dans les pages éloquentes de David; c'est le serment du Jeu-de-Paume, c'est Léonidas aux Thermopyles, ce sont les Sabines. Avec l'Empereur apparaît la gloire d'une grande nation personnifiée dans un grand homme. Gros, le digne élève de David, abandonne la Grèce et Rome, et les peuples anciens, il peint les grands événements du jour, et il raconte sur la toile les victoires de Bonaparte. Si Gros est plus éloquent que David, si ses pages sont plus émouvantes, c'est que sans abandonner la pureté de la ligne et du dessin, sans renier la composition, il a su ajouter à ses tableaux ce qui manquait à son maître, le mouvement et la couleur. Il lui a été donné d'être grandiose et même sublime sans cesser d'être vrai et naturel. La France, guidée par le génie de Napoléon, au lieu de s'ingénier à reconstituer par des fictions les républiques anciennes, abandonne ses utopies, et en se donnant un gouvernement approprié à ses besoins et à sa nature, reprend enfin dans l'Europe la place immense qui lui appartient. De même la peinture, au lieu de s'égarer dans l'étude exclusive de la statuaire antique, ramenée par Gros au culte du réel et du vrai qu'elle n'aurait jamais dû délaisser, enfante les chefs-d'œuvre d'Eylau, d'Aboukir et de Jaffa, qui resteront toujours les poèmes vivants et animés de l'époque la plus héroïque de notre histoire.

L'œuvre d'émancipation si bien commencée par le peintre de l'Empire, devait être achevée sous la Restauration. Napoléon est tombé et Louis XVIII règne sur la France. La tribune, longtemps muette,

Digitized by Google

retentit de nouveau ; la littérature reprend ses franches allures ; il y a un immense réveil de la pensée. Besoin d'expansion intellectuelle, réaction contre les aspirations grecques et romaines, retour aux idées et aux traditions religieuses et nationales, recherche de la vérité en dehors des anciennes conventions, études de psychologie spiritualiste, tels ont été les caractères principaux de mouvement qui se produisit à la Restauration, et qu'on a appelé le mouvement romantique. Dans sa préface de Cromwell, Victor Hugo en a développé les conséquences extrêmes.

Mais si le Romantisme eut ses fougueux partisans, ses admirateurs fanatiques, il souleva aussi d'ardentes répulsions. La génération qui nous a précédés se rappelle encore les tempêtes que firent naître les premières représentations du *Roi s'amuse* et d'*Hernani*. On se passionne pour une idée, et la furie française trouve dans l'arène théâtrale un nouveau champ de bataille. C'est que le mouvement nouveau n'avait pas su s'arrêter aux bornes du bon goût et des convenances ; oublieux de cette sage sobriété qui avait empreint d'un caractère ineffaçable les œuvres du grand siècle, on s'était jeté avec frénésie dans les excès d'une imagination déréglée. Toutes les excentricités avaient cours. Deux écoles rivales se fondèrent, l'école classique, fidèle aux traditions et au passé, avec Ancelot et Lebrun ; l'école romantique, avec Victor Hugo et Alfred de Musset. Mais entre les deux, se place une école intermédiaire qui a cherché à concilier le respect de la forme avec la liberté de la pensée ; c'est Châteaubriand, c'est Lamartine, c'est Casimir Delavigne.

En peinture le même mouvement se produisit. Le signal de l'indépendance donné par Géricault dans son admirable tableau du *Naufrage de la Méduse*, qu'on peut appeler le chef-d'œuvre de l'art moderne, fut entendu de tous. Mais ici nous laissons la parole à Gustave Planche qui a su, mieux que nous ne pourrions le faire, indiquer, dans son Salon de 1834, les trois courants différents qui se partagent l'art français : « Trois principes bien distincts, nous dit-il, sont en présence dans l'école française : la rénovation, la conciliation et l'invention ; c'est-à-dire que les esprits se divisent en trois camps séparés : l'un, qui veille

Digitized by Google

nuit et jour pour reconquérir la pureté idéale des maîtres du seizième siècle de l'Italie ; l'autre, qui hésite entre le présent et le passé, et voudrait réconcilier toutes les écoles de l'Europe dans une manière sobre et inoffensive ; le troisième enfin, qui prend le passé pour ce qu'il vaut, pour un enseignement, et qui veut le continuer en fondant lui-même un avenir nouveau. Le chef du premier camp, c'est M. Ingres; le chef du second, c'est M. Delaroche; le commandement du troisième se partage glorieusement entre MM. Delacroix et Decamps. »

Cette division elle-même, vraie au moment où Gustave Planche l'écrivait, ne l'est peut-être plus aujourd'hui. Si en effet, à côté de Guérin et de Gérard, ces derniers élèves de David qui cherchent partout le dessin académique et la pose théâtrale; si à côté de M. Ingres, l'admirateur passionné de Raphaël et de Léonard, nous voyons apparaître Eugène Delacroix, Decamps, Couture, disciples de l'école romantique; le camp de la conciliation a maintenant réuni sous sa bannière presque tous les peintres modernes. Où classer ailleurs, en effet, Prudhon avec ses sujets si naturels et si élégants? Girodet avec ses gracieuses compositions tirées d'*Atala* ou de la mythologie? Léopold Robert avec son coloris ardent et sa manière correcte et châtiée? Ary Scheffer qui traduit dans ses œuvres la morale de l'Evangile et la philosophie de la religion? Dans quel autre camp peut-on ranger Désiré Court et ses sévères compositions, Horace Vernet et ses batailles, Couder, Giraud, Gleyre, Meissonnier, Cabat, Troyon, Rosa Bonheur et bien d'autres peintres dignes de louanges?

La période de la Restauration a été pour les arts et pour la plupart des formes de la pensée, une des phases brillantes, la plus brillante peut-être de notre histoire. De même que certains astres scintillent longtemps après s'être évanouis, quelques-uns de ses rayons nous éclairent encore. Cependant les temps ont bien changé. A cette époque la foi religieuse, littéraire, politique, artistique, vivait dans les âmes. Aujourd'hui d'autres aspirations lui ont succédé! Mais quelles sont ces tendances? Voilà ce qu'il importe de dire brièvement.

Digitized by Google

Le progrès est le but de tous les hommes et de toutes les sociétés. La manière de le chercher seule diffère. Tantôt on le poursuit en dehors de ce monde, au-delà de la vie, dans les régions inconnues du vrai et du beau éternels. Tantôt, moins ambitieux, on se borne à le demander au monde extérieur, et quand on a procuré une jouissance aux sens, une satisfaction à l'égoïsme, on s'écrie : *Eurèka*. Les temps et les nations ont donc, à leurs heures, cette triste philosophie, qui sait se contenter de peu. Je suis tenté de nous croire, en ce sens, philosophes.

Renouveler les grands siècles de Périclès ou de Léon X ; cela n'est pas donné à tous les imitateurs, car pour s'inspirer des maîtres il faut les comprendre. Innover, bien innover s'entend, est, hélas ! le propre du génie. Mais concilier, c'est-à-dire, prendre à droite et à gauche, pour parodier le mot du Corrège : « Et moi aussi je suis peintre, » cela n'est pas aussi difficile. S'il est vrai de dire que les écoles de la rénovation et de l'innovation ont fait place à celle de la conciliation, il serait en outre facile de démontrer que les écoles ou plutôt les groupes de peinture qui se sont formés dans ces derniers temps, sont tous plus ou moins préoccupés de quelque vérité peu élevée, de cette vérité que les penseurs qualifient dédaigneusement de réalité. Suivant qu'il sacrifient moins à ce goût général, et se montrent moins oublieux du rôle élevé de l'humanité dans le monde et du rôle sublime de l'art dans l'humanité, on leur donne des noms divers.

L'élégante école neo-grecque inaugurée par M. Gleyre, en puisant à des sources pures, s'est défendue en partie contre les envahissements du matérialisme. M. Gleyre est un franc spiritualiste. Mais M. Gérome, son disciple, s'attarde parfois aux détails du cadre où l'homme s'agite et souvent, tout philosophe qu'il est, il trahit une ironie sceptique ou montre qu'il préfère les doctrines d'Alcibiade à celles de Platon. La grande peinture classique et religieuse n'a plus que de rares fidèles, mais lepaysage, s'il descend à des erreurs inconnues jusqu'alors, offre pourtant les signes d'un avenir fécond sinon très glorieux. Lors même que les excellents portraitistes que nous possédons

Digitized by Google

aujourd'hui seraient remplacés, je ne sais s'il faudrait nous réjouir ou nous affliger de nous connaître des talents victorieux de l'une des grandes difficultés de la peinture, qui ne s'emploieraient pas à des œuvres plus en lumière et plus assurées d'être immortelles. Comme avec le temps et les développements de la civilisation, les aspects de l'existence se multiplient et sont finement observés, on peut prévoir que les tableaux de genre où se traduisent les mœurs et les événements d'une époque, gagneront encore en nombre et en mérite.

M'étant proposé de faire, non une revue du *Salon* dans ses détails, mais un tableau de l'art français sous ses plus larges aspects, je me bornerai à choisir dans chacun des groupes que je viens d'indiquer les noms qui en réunissent les caractères les plus saillants.

MM. Gérome, Hamon et Glaize, sans être égaux par le talent, appartiennent à la même école, celle de M. Gleyre. M. Gérome a renoncé cette année aux petits épisodes antiques, mais sans aborder les grands sujets modernes. Et pourtant, son esprit cultivé, sa science artistique, l'appellent à la grande peinture. Est-ce parce que ses contemporains ne le comprennent plus, qu'un véritable artiste doit déserter la cause de l'idéal? Loin de là, c'est aux riches de prêter aux pauvres, et aux artistes supérieurs de lutter contre le mauvais goût. Je ne dis pas qu'il soit facile de revenir aux grandes traditions italiennes quand on n'a guère à peindre que des toiles microscopiques destinées aux compartiments étroits que la civilisation nous a faits ; mais M. Gérome peut autre chose que de la peinture flamande. Lors même qu'il s'en tiendrait à ce genre moyen, estimons-nous heureux de retrouver, dans les limites d'un cadre étroit ou d'un sujet épisodique, le respect de la composition et du modelé savant. Si l'école néo-grecque ne peut nous consoler de Raphaël ou de M. Ingres, il faut lui rendre cette justice, que plus encore que toute autre, elle fait preuve de goût et de pensée.

On a cru ou plutôt on a dit que le beau idéal, la forme épurée servant à élever les âmes, avaient retrouvé un défenseur dans M. Puvis de Chavannes. Il faut en effet rendre hommage à ses intentions, mais attendre pour le juger que ses moyens d'exécution soient perfectionnés, et l'expression de sa pensée moins laborieuse.

Digitized by Google

C'est tout au moins la peinture religieuse qui devrait rester classique, et chercher le beau dans un ensemble de belles lignes, une expression profonde, et une harmonie sévère des couleurs. Le *Salvator mundi* de M. Dumas rappelle le *Christ au Jardin des Oliviers* de Paul Delaroche. L'abattement est profond, et l'appel suprême du Fils à son Père est bien rendu. Mais pourquoi ces draperies si rigides et les formes grêles du Sauveur? Les maîtres ont soumis, mais sans jamais la supprimer, la forme humaine du Rédempteur à sa nature divine. Les toiles de M. Schopin, où se déroulent les épisodes du martyre de saint Saturnin, offrent des qualités de composition. Les expressions sont heureuses, mais moins vraies que sentimentales et dramatiques. En revanche, le coloris et le dessin des draperies laissent à désirer.

Le grand paysage offre plus que tout autre genre des œuvres qui protestent contre l'abaissement des esprits, et le triomphe de la facture habile mais vulgaire. MM. Paul Flandrin et Desgoffes voudraient bien faire exprimer par la nature, au moyen des lignes majestueuses et des plans largement indiqués, l'idée du beau ; ils voudraient bien, comme on l'a dit de Claude Lorrain, donner des leçons à la nature ; mais chez l'un une touche molle, chez l'autre la couleur criarde, gâtent le mérite de leur bonne pensée. M. Paul Saint-Martin se tient entre ces deux défauts. Je suppose que, dans son *Baptême de J.-C.*, il a reproduit fidèlement le Jourdain et la vallée où il coule. En tout cas, on lui sait gré de n'avoir pas placé la scène qu'il représente dans un milieu qui déroute les souvenirs et affaiblit l'émotion. Les murailles de rochers entre lesquelles roule le torrent ont une véritable grandeur, les arbres du second plan sont bien massés, bien qu'on regrette de les voir former un rideau compact qui ne laisse pas s'étendre la vue. Je sais bien que l'attention doit être concentrée sur la scène du premier plan ; mais Poussin, sans la distraire, eût trouvé moyen d'ouvrir de plus larges perspectives.

Le chef-d'œuvre du paysage spiritualiste à l'exposition, c'est sans conteste l'*Orphée* de M. Français. Ces deux vers de Virgile en ont fourni le sujet :

Digitized by Google

Te dulcis conjux.....
Te, veniente die, te decedente, canebat.

La lune et les étoiles répandent dans les cieux et dans les éclaircies des bois une lumière indécise et pâlissante. Un léger zéphir glisse et bruit dans les masses d'un abondant feuillage. La tombe blanche d'Eurydice se dessine sur les ombres de la verdure qui l'environne. Au premier plan, Orphée succombant à sa douleur s'appuie contre le tronc robuste d'un laurier, et laisse tomber sa lyre sur un gazon verdoyant et fleuri. Toutes les parties de cette scène sont rendues avec cette touchante vérité qui vient du cœur plus que de la main. Jusqu'aux ombres transparentes et silencieuses du soir, jusqu'au scintillement des étoiles dans un ciel pur et profond, jusqu'à ces fleurs ou ces arbres qui chantent, indifférents à la douleur de l'homme, l'hymne éternel de la nature, tout concourt à l'impression que ce magnifique tableau produit. Il faut ne pas avoir connu les larmes ou ne pas les comprendre, pour ne pas se sentir ému.

Ce n'est pas une admiration d'école pour Poussin ou le Lorrain qui me dicte ces éloges à M. Français. En effet, ni dans le sentiment, ni dans la disposition des lignes, ni dans les procédés d'exécution, il n'a le moindre rapport avec ces maîtres du paysage ; mais s'il n'a pas senti comme eux les beautés de la nature, il l'a comme eux rendue d'une manière élevée, et l'a dégagée de ses aspects exclusivement matériels et vulgaires.

Entre l'école essentiellement réaliste et l'école idéaliste, on pourrait placer quelques artistes de talent, tels que MM. Lapito, Tournemine, Daubigny, Flers, qui s'attachent sinon à modifier, à combiner les éléments de la nature, du moins à n'en reproduire que les aperçus riants ou gracieux. Ainsi, on peut concevoir un tableau qui élève l'âme plus au-dessus des sensations de la vie, que la *Vallée de Lillebonne* de M. Lapito ; mais certes, le petit paysage normand présente l'image d'une abondance et d'un bonheur facile qui ne laisse pas de causer une agréable impression. Devant les toiles de M. Tournemine où le soleil d'Orient répand des rayons si dorés sur

Digitized by Google

les costumes multicolores, sur les maisons blanches et sur les flamants roses, on se prend à songer que l'Orient a dû en effet être le berceau enchanté du premier homme, puisqu'il offre encore tant d'attraits à ses enfants déchus.

Je ne parlerai de l'école réaliste que pour exprimer mon regret de ne pas la comprendre. Dans les toiles de M. Corot, dit-on, on devine une poésie intime et mystérieuse, des brouillards du matin, des mousses humides, des papillons qui voltigent, des insectes qui bruissent et bourdonnent, la fête en un mot de la nature. C'est possible; mais toutes ces choses charmantes, à la séduction desquelles je me garderais de résister, je les trouve sous-entendues peut-être, mais non, certes, exprimées.

Entre M. Corot, qui peint dans les nuages, et M. Courbet, qui n'est pas assez vaporeux, se place M. Blin, artiste consciencieux. Sur ses toiles les paysans bretons seraient tentés, je suis sûr, de récolter des herbes marines, ou les normands de cultiver des céréales. Quant à M. Courbet, si jamais il renouvelle l'aventure du statuaire amoureux de son œuvre, il aura du même coup confirmé la fable si piquante du hibou et de ses petits.

On a besoin quand on est descendu à ces aberrations de revenir à un grand artiste. Comme on n'a pas à choisir, on va droit à M. Flandrin. Je suis assez porté à croire qu'on ne fait pas un beau portrait du premier visage venu. Il faut à l'artiste un regard qui reflète une âme et un front qui couvre une pensée. M. Flandrin, après avoir prouvé qu'il excelle à saisir sur les traits délicats d'une jeune femme les sentiments fugitifs et les douces pensées, montre aujourd'hui qu'il ne succombe pas devant l'expression d'un regard projeté sur les horizons lointains de l'avenir et d'une ferme intelligence qui recueille toutes les ressources de son expérience, toutes les énergies de sa nature pour porter et créer de grandes destinées.

Si je vantais dans le portrait de l'Empereur l'admirable exécution qui se tient aussi loin de la négligence que de la sécheresse, et résout le problême difficile de fondre plusieurs nuances de la même couleur dans une parfaite harmonie, je ne ferais que signaler des mérites qui,

Digitized by Google

depuis longtemps, ont fait un maître de M. Hip. Flandrin. Mais je puis dire, sans banalité, que mieux que tout autre artiste, il a su rendre apparent sous l'image du souverain le mode même de son gouvernement. Le portrait de Louis XIII nous représente bien un monarque en tutelle; ceux de Louis XIV et de Napoléon, personnifient la majesté ou le génie dans le despotisme. Dans le portrait de Louis-Philippe on devine, à bien des intentions, la bourgeoisie faite roi. Ce que M. Hip. Flandrin a voulu rendre et ce qu'il a exprimé avec cette puissance d'idéalisation qui n'appartient qu'aux maîtres, c'est l'esprit politique impassible, la préoccupation nouvelle et sincère du soulagement des infortunes et de l'avenir social, chez un homme lui-même éprouvé longtemps par le sort. Je ne crois pas me laisser entraîner à l'exagération, en disant qu'on peut, sans effort, lire ces choses dans le puissant modelé du front, dans l'expression pensive du regard, dans l'attitude calme où se trahit un peu de lassitude. Jadis les princes, enivrés de leur grandeur, semblaient vouloir en éblouir leurs sujets; M. Hip. Flandrin a vraiment créé le type d'un souverain oubliant l'éclat du trône et ne songeant qu'à sa grande mission.

MM. Dubufe, Pérignon et Cabanel ont donné trois portraits de femme qui, sans se ressembler par le style, sont des œuvres également distinguées. Si M. Cabanel s'en était tenu au portrait proprement dit, sans déshabiller un joli modèle sous prétexte de représenter la déesse de la beauté; il n'y aurait aucune réserve à faire à son égard; mais il est un des artistes qui ont engagé cette année une lutte de composition absente et d'attractions malsaines. Sa Vénus, modelée comme une bonne académie, conçue à un point de vue allégorique que la mythologie ne saurait justifier, est au moins, disons-le, d'un coloris pâle qui, sans faire rêver d'une déesse, atténue son expression trop humaine. La Vénus de M. Baudry est également une étude, d'un sentiment aussi animé, d'un coloris plus vivant et plus vrai, et à laquelle l'aréopage d'Athènes aurait seul la faiblesse coupable d'accorder des circonstances atténuantes.

Les tableaux de genre sont nombreux et je crois devoir y com-

Digitized by Google

prendre, malgré leurs titres, les grandes toiles de bataille. M. Yvon aurait beau protester, je ne puis admettre qu'un épisode si ardent, si héroïque qu'il soit, vaille pour mon patriotisme et même pour l'imagination désintéressée d'un étranger, les grandes pages que les historiens de la guerre d'Italie réservent aux peintres d'histoire à venir. M. Eugène Bellangé a davantage le tempérament d'un futur peintre d'histoire dans son beau tableau qui représente un fait d'armes de Solférino : il a très bien éclairé ses petits groupes, ils se massent chacun à leur plan et se battent avec une véritable furie française, sans que pourtant les hommes s'en aillent par morceaux sous prétexte de mêlée. La couleur est en harmonie avec l'action ; elle est chaude, ardente. M. Eugène Bellangé est plus que le fils, il se montre l'héritier de M. Hip. Bellangé, dont la succession ne sera pourtant pas facile à recueillir. Par bonheur elle n'est pas non plus vacante, et M. Bellangé père expose cette année trois tableaux d'aspects très différents mais tous trois charmants. La *Revue* a le mérite de la difficulté vaincue et le défaut d'un sujet froid. L'épisode de la retraite de Russie est très touchant et très bien peint ; mais je dirai que là encore, il était trop dans les exigences du sujet, de paralyser le mouvement et de dissimuler les formes humaines. Aussi est-ce le plus petit des trois tableaux, le *Combat des rues*, où je retrouve le mieux M. Bellangé avec ses agencements pittoresques de lignes et ses soldats si vivants, je pourrais dire si savants.

Passer de MM. Bellangé à M. Protais, c'est passer de la lutte sanglante aux moments qui la précèdent ou qui la suivent. Ici les sentiments, l'émotion, l'espérance, le regret, remplacent l'enivrement de la bataille. De même que M. Protais produit une impression moins vive, mais plus profonde, sa couleur est moins animée et son dessin plus pur. Ici l'action se passe au-dedans, dans les âmes, et les expressions dominent au point peut-être de trop individualiser chacun des soldats. Mais l'effort de la pensée est trop méritoire pour qu'on le condamne. On ne le critique que lorsqu'il tourne au mélodrame comme dans le tableau, remarquable d'ailleurs, de M. Müller. La scène est dans un tripot, où s'agitent non plus des sentiments nobles ou tou-

Digitized by Google

chants, mais la honteuse passion du jeu. Qu'elle laisse sur les visages des rides profondes et des pâleurs livides ; qu'elle arrache à ses victimes des sourires impitoyables ou des convulsions désespérées, ce n'est pas ce que je nie. Mais le sujet de mes regrets, c'est qu'on dépense un riche coloris et une imagination incontestable à des sujets qui attristent les bons et n'agissent pas sur les mauvais. Malgré que le spectacle de l'ivresse prévint, dit-on, ses ravages chez les jeunes Spartiates, est-il bon, est-il sage, de montrer à l'homme le spectacle de l'homme dégradé ? Le contact seul des mauvaises pensées suffit à salir les âmes.

J'aurai rendu justice à M. Aug. Bonheur si je dis que sa sœur signerait ses tableaux, mais après leur avoir donné le relief qui leur manque. M. Hébert a exposé une toile où figurent une jeune fille charmante et diaphane et un jeune homme qui semble très gravement malade et cependant très épris. Il faut reconnaître que cette composition n'attire pas seulement les personnes atteintes de sentimentalité ; chacun lui accorde une grâce exquise, une disposition habile jusqu'à l'excès, et des parties, comme les bras et le buste de la jeune italienne, très bien exécutées.

J'en suis à me demander si la toile de M. Jalabert, qui représente le *Christ marchant sur la mer*, est un paysage ou un tableau d'histoire. Pour trancher la question, j'en fais un tableau de genre. Le paysage, c'est-à-dire le ciel et la mer, est bien peint, mais relégué dans une profonde obscurité sur laquelle se détache la lumineuse apparition du Sauveur. D'un autre côté, les disciples dans leur barque ont le visage tourné vers leur maître, et leur frayeur n'est exprimée que par leurs attitudes. Qu'est-ce qu'un tableau d'histoire où les sentiments humains ne se traduisent que par de vagues silhouettes ?

M. Bouguereau a exposé un tableau d'histoire où la vérité manque absolument, et un tableau de genre où son pinceau s'est montré plus habile, mais un peu trop sincère. Une bacchante très précoce, car elle paraît quinze ans, joue avec une chèvre qui semble en baudruche peinte. Prendre le visage déluré d'un jeune garçon quelconque, et modeler dans la perfection les formes vivantes d'une enfant qui n'as-

Digitized by Google

pire à devenir ni déesse, ni princesse, voilà le procédé de M. Bouguereau pour faire une bacchante. Mais les ombres si bien étendues, les extrémités si parfaites, attestent que M. Bouguereau fait en ce moment de fortes études pour se préparer à peindre quelque belle composition. Il faut attendre. Les œuvres fortement et largement conçues sont si rares que nous n'avons pas eu, pour abréger, à nous priver d'en citer beaucoup. Mais le Salon est moins pauvre en créations ingénieuses. Nommer M. Knaus, c'est donner la palme à qui de droit, et faire preuve d'hospitalité envers un artiste étranger. Les intentions fines répandues sur chaque visage ont le défaut de diviser l'attention; mais il faut ajouter aussi que les tableaux de M. Knaus ne manquent pas d'unité, et que, dans le *Saltimbanque* surtout, la distribution de la lumière produit d'heureux effets.

Les faits dans les arts sont une conclusion. Il suffit de visiter un jour le Salon français du Louvre ou le Luxembourg, et de parcourir le lendemain l'exposition, pour se convaincre que les voies d'un passé brillant sont abandonnées, et que les horizons d'un avenir nouveau ne sont pas encore entrevus.

Le romantisme, en proclamant la liberté, a, dans la plupart des formes de la pensée, amené la licence. La dernière génération dont nous avons les œuvres et dont nous voyons encore parmi nous quelques nobles débris, à défaut du génie qui invente, a eu la sagesse qui sauve des égarements. Tout en s'inspirant de sentiments modernes et divers, Gros, Gérard, Girodet, Guérin se sont souvenus des exemples que le passé nous a légués. Paul Delaroche et Ary Scheffer, même en poursuivant des expressions plus nouvelles, ne se sont pas cependant affranchis de la tradition. M. Ingres plus que tout autre s'efforce de renouveler un grand siècle, qui pourra dans l'avenir trouver son pendant, mais n'aura jamais son semblable. Et de cela je suis le dernier à me plaindre. Il est peu de personnes qui ne partageront mon avis, quand je l'aurai expliqué. Un état social nouveau fait à l'art des conditions nouvelles. Le génie des Raphaël, des Michel-Ange, des Poussin, ne trouverait plus parmi nous à déployer ses ailes! Q'importe une défaillance des sociétés libres, si, tout pesé,

Digitized by Google

l'humanité s'élève. L'art veut des faveurs qui lui fassent des loisirs; mais si l'on songe que ces faveurs, il ne les a guère reçues que de souverains absolus, tels que Périclès, Auguste, Léon X, Louis XIV, on désespère, mais sans le regretter, de voir jamais le grand art de Phidias et de Raphaël reprendre son éclat.

A notre époque où l'activité devient souvent de la fièvre, où le moindre mouvement se change en commotion, les grands artistes, qui ne savent pas vivre dans l'agitation des intérêts, trouveront chaque jour de plus rares asiles. La pensive Allemagne a gardé mieux que nous, mais pour combien de temps encore? le dépôt des grandes traditions et des préoccupations désintéressées. L'Angleterre se console avec d'autres richesses de sa pauvreté artistique. En viendrons-nous aussi à ce point d'indifférence pour des vérités que, récemment encore, nous avons tant aimées? Je ne saurais le dire; mais je crois trop de ressources au génie français, je lui crois trop d'élan vers l'idéal, dont tour à tour il adore quelque forme nouvelle, pour craindre de sa part une longue stérilité. L'école idéaliste ne saurait plus lui convenir; elle s'attarde trop longtemps aux spéculations de l'intelligence, pour satisfaire le besoin d'activité qui caractérise notre temps et notre pays; mais l'école réaliste, sans âme, sans but, est encore moins le fait d'un peuple intelligent, et qui disperse ses goûts et ses aspirations plutôt qu'il n'en manque.

Que sera donc l'école de l'avenir? L'abstraction pure a fait son temps; la morale, sous des noms divers, liberté, philanthropie, démocratie, charité, tend à faire le sien. L'histoire de la philosophie nous montre les égarements de la raison; les mauvaises passions, à leur tour, nous ont fait et nous feront, toucher d'autres écueils. Mais un peuple dont les passions ne sont pas éteintes et chez lequel les nobles passions dominent, est capable de comprendre le beau moral, cette forme du beau que le christianisme a sauvée de l'oubli des hommes et nous transmet épurée par les épreuves. Si, comme il est permis de l'espérer, l'art vient à puiser une nouvelle jeunesse à la source des émotions généreuses, la France, la première des nations à les ressentir, brillera d'un éclat artistique sans égal.

FRANCK.

Digitized by Google

SIMPLES NOTES

SUR

LES ANCIENS THÉATRES

DE ROUEN,

DU XVIe AU XVIIIe SIÈCLE INCLUSIVEMENT.

(FIN.)

A Bernault succéda Chevillard, dont nous ne dirons rien non plus parce que, devenu l'un des propriétaires de la nouvelle salle du théâtre de Rouen, tout ce qui le concerne a été dit dans l'histoire déjà citée ; cependant, avant de terminer cette notice, nous croyons devoir parler de quelques faits que, l'auteur anonyme dont s'agit paraît avoir ignorés.

Ainsi, le 28 avril 1770, une sentence de police avait défendu de mettre plus de 400 personnes au parterre, et comme, en 1773, Chevillard avait contrevenu à cette sentence qui avait été rendue contre Bernault, il fut rappelé à son exécution par une nouvelle sentence du 23 avril 1773 qui le condamnait à 50 liv. d'amende par contravention, avec restitution au profit des hospices des sommes qui seraient perçues sur chaque personne au-dessus de 400 ; et pour éviter la confusion, cette sentence ordonnait que les billets seraient changés chaque jour ; et, en cas de trouble au spectacle, elle chargeait les commissaires de police d'y mettre ordre.

La nouvelle salle devant être inaugurée le 29 juin 1776, le lieutenant-général de police rendit, aux dates des 26 et 28 juin, deux ordonnances, la première, en reconnaissant, d'après les experts, que l'état de la nouvelle salle ne laisserait rien à désirer après que des réservoirs d'eau auraient été

Digitized by Google

établis, fixait les prix des places ainsi : les premières et orchestre à 3 liv.— les secondes loges et galeries à 30 sols, — les troisièmes loges 20 sols, — les quatrièmes à 12 sols, et le parterre à 15 sols.

C'était, comme on le voit, une assez forte diminution sur les prix anciens.

La seconde ordonnance tendait à prévenir tout encombrement de voitures aux abords du théâtre. Elle ordonnait aux cochers de prendre la file par la rue de la Savonnerie jusqu'à la place de la Basse-Vieille-Tour et sur le quai de Luxembourg.

Cette première année théâtrale devait être close à la fin de la quatrième semaine du carême de 1777 ; mais, afin de la prolonger, Chevillard eut l'idée de profiter des vacances des théâtres de Paris pour appeler à Rouen les bons acteurs de la capitale et donner des représentations pendant la semaine de la Passion. Puis, prévoyant que cet expédient, qui lui avait été suggeré par le public, l'entraînait à des dépenses considérables, en demandant l'autorisation de donner des représentations durant la semaine de la Passion, il demanda aussi la permission d'augmenter le prix des places d'un tiers en sus.

Ces deux permissions lui ayant été accordées, il commença dès le samedi de la quatrième semaine, c'est à dire le 15 mars.

C'était l'introduction d'un usage nouveau qui devait se continuer et se continua en effet tous les ans à pareille époque pendant plusieurs années.

Des plaintes de toute nature s'étaient produites contre Chevillard pendant cette première année, à l'occasion des abus et des désordres qui se commettaient à l'intérieur. Déjà une cabale s'était formée contre le directeur. Pour remédier au mal, le lieutenant-général de police, au moment où l'année théâtrale allait finir, et le 13 mars 1777, rendit l'ordonnance suivante :

« Malgré les précautions prises, au mois de juin dernier, pour maintenir » le bon ordre dans l'intérieur de la salle des spectacles, il se trouve encore » des objets qui n'ont pas été réglés.

« En conséquence, il est dit : 1° que défenses sont faites au directeur du » spectacle et à ses préposés d'y faire garder ou souffrir qu'il soit gardé » aucune place pour qui que ce soit dans le parquet, les loges et les ga-

Digitized by Google

» leries ; 2° défenses à lui faites et à ses préposés de délivrer plus de 480 » billets de parterre, de souffrir, sous quelque prétexte que ce soit, qu'il » entre un plus grand nombre de personnes, lesquels billets de parterre le » directeur et ses préposés seront tenus de changer tous les jours ; 3° dé- » fenses sont faites aux mêmes de faire ouvrir la salle et d'y recevoir et » placer ceux qui se présenteront avant quatre heures de relevée, et cepen- » dant l'ouverture des bureaux pour la distribution des billets pourra être » faite dès deux heures; 4° il est enjoint aux préposés du directeur, à l'ou- » vreuse des loges, de les ouvrir sans aucune distinction à tous ceux et celles » qui les en requerront, à l'exception néanmoins des loges qui seront » louées et dont le directeur sera tenu de nous faire parvenir la note signée » de lui tous les jours de spectacle avant deux heures de relevée; 5° dé- » fenses sont faites à *tous domestiques et autres qui ne peuvent entrer* au spec- » tacle, de rester dans le pérystile de la comédie, et leur enjoint de se » placer au dehors et au-devant des portes d'entrée, sans y causer d'em- » barras. »

Et l'année suivante, le 27 avril 1778, intervint encore une ordonnance de police ainsi conçue :

« Malgré les réglements faits pour rétablir l'ordre dans la salle des spectacles pendant les représentations, il est des personnes qui ne s'y présentent que pour troubler la tranquillité qui y doit régner, soit en faisant tapage, soit en sifflant les acteurs et actrices qu'elles n'adoptent point, soit en faisant des demandes auxquelles le directeur ne peut adhérer. Telle a été la scène qui s'est passée à la dernière représentation. Et comme le procureur du Roi est informé que nombre de personnes ont formé le projet d'interrompre le spectacle qui doit commencer demain, jusqu'à ce que le directeur ait acquiescé à leur demande :

« Défenses sont faites à toutes personnes de troubler le spectacle sous » quelque prétexte que ce soit, à peine de 100 liv. d'amende et de prison. »

Nous n'avons donné ces ordonnances de police que pour montrer le dégré d'organisation auquel était parvenu le théâtre depuis l'inauguration de la nouvelle salle ; et il faut convenir que s'il était urgent d'organiser une

Digitized by Google

bonne police à l'intérieur pour réprimer les abus et les désordres, il n'était pas moins nécessaire de prendre des mesures contre les filoux qui s'y donnaient rendez-vous ; car dans la seule soirée du 1er février de cette année 1778, il fut constaté : qu'une tabatière en or avait été prise dans la poche d'un sieur de Boiscertain ; que le sieur Leblanc avait été volé de sa montre en argent damasquinée en or ; qu'on avait volé au sieur Bernay, maréchal des logis du régiment royal étranger, une montre en argent ciselé ; qu'une tabatière capucine en écaille cerclée d'argent avait été prise dans la poche du sieur Youry, libraire ; que la montre en or d'un sieur Sautelet lui avait été enlevée ainsi qu'une autre montre en or à un sieur Barré. Ce n'était pas trop mal pour une seule soirée, et si toutes se ressemblaient, il faut avouer que le théâtre avait bien ses inconvénients.

Avec l'année 1778, la direction de Chevillard prit fin.

Le 14 janvier 1779, le sieur Honoré Bourdon de Neuville et la demoiselle Marguerite Brunet de Montansier, obtinrent du duc d'Harcourt le *privilége exclusif* des spectacles de la Haute et Basse-Normandie ; et puisque nous avons déjà donné le texte de plusieurs actes, nous allons encore publier celui-ci, malgré son étendue.

« Nous François-Henry duc d'Harcourt, comte de Lillebonne, marquis de Beuvron et de Miremont, seigneur du duché de Roumois, baron de Beaufou et de Saint-Aubin-le-Bizay, grand bailli de Rouen, lieutenant-général des armées du Roi, gouverneur et son lieutenant général en la province de Normandie.

« Sur le bon et louable rapport qui nous a été fait des sieur honoré Bourdon de Neuville et demoiselle Marguerite Brunet de Montansier, de leur intelligence, capacité et expérience et bonne conduite dans la direction des spectacles dont il ont été et sont chargés, et dans la pratique du théâtre qu'ils ont exercée pendant nombre d'années.

« A ces causes, leur avons donné et accordé et par le présent leur donnons » et accordons le prévilége exclusif des spectacles de la Haute et Basse- » Normandie (1), à l'effet de représenter et de faire représenter dans les

(1) Si, comme on la dit, Suain l'avait obtenu avant eux, il y aurait ici ces mots :

Digitized by Google

» villes de l'étendue de notre Gouvernement, les tragédies, comédies fran-
» çaises et italiennes, opéras sérieux, comiques et bouffons, et généralement
» tous les spectacles publics à huisclos, comme aussi de donner des bals et
» redoutes dans les temps usités, en se conformant aux ordonnances et ré-
» glements de police ; lequel privilége nous entendons que lesdits sieur de
» Neuville et demoiselle de Montansier fassent valoir par eux mêmes con-
» jointement ou séparément, ou par préposés quant ou spectacle de Rouen,
» et par concession ou autrement dans les autres villes de notre gouver-
» nement ; et qu'ils jouissent seuls et exclusivement à tous autres dudit
» privilége et des prérogatives y attachées, pendant le cours de neuf
» années consécutives, à commencer de Pâques de l'année présente 1779
» jusqu'à Pâques de l'année 1788, à la charge par les dits sieur de Neuville
» et demoiselle de Montansier *de tenir un spectacle permanent dans la ville de*
» *Rouen pendant toute l'année* aux jours accoutumés, *à moins qu'ils ne nous jus-*
» *tifiassent que la dépense excèderait la recette et qu'ils ne pourraient le continuer*
» *sans en éprouver une perte réelle ;* auquel cas nous leur permettrions de le
» suspendre et à la charge par eux de satisfaire le public tant de la dite
» ville de Rouen que de celle de Caen et des autres villes où il y aurait
» spectacle, parce qu'autrement nous leur retirerions le dit privilége que
» nous ne leur avons accordé qu'à cette condition, leur recommandant
» expressément de ne rien négliger pour faire un service satisfaisant. Man-
» dons et ordonnons, etc., ... leur accordons, en outre, le privilége
» exclusif du Café de la Comédie de Rouen.

« En foi de quoi nous avons à ces présentes, signées de notre main, fait
» apposter le sceau de nos armes et icelles contresigner par notre premier
» secrétaire. — Fait à Paris, le 14 janvier 1779.

« *Signé :* Le duc DE HARCOURT. »

Peu de jours après l'obtention de ce privilége, le 4 février, devant les notaires de Paris, la demoiselle de Montansier cédait son privilége à Bourdon de Neuville et, le 20 du même mois, ce dernier la faisait enregistrer

Que tenait et exerçait; or ces mots n'y étant pas, nous en concluons que de Neuville et la demoiselle de Montansier sont les premiers qui aient obtenu *ce privilége général* pour la Normandie.

Digitized by Google

au Bailliage de Rouen ; ce même jour il obtenait du lieutenant-général de police une sentence portant :

« Nous avons permis audit Bourdon de Neuville de tenir le spectacle à Rouen, à commencer le lendemain de la Quasimodo. . . . à la charge de ne donner aucunes pièces et représentations qui soient contre le respect dû à la religion, aux bonnes mœurs et qui soient contre la décence et l'honnêteté publiques, et parce que nulle pièce ne sera donnée qu'elle n'ait été comprise *dans le répertoire qui nous sera remis tous les mois et de nous arrêté.* Et dans le cas de pièces nouvelles, elles ne pourront être données *qu'elles n'aient été examinées par le censeur que sera par nous indiqué* pour ensuite *être permises et données au public s'il y échoit.* »

Jusqu'à Bourdon de Neuville, aucun directeur du théâtre de Rouen n'avait été en position d'avoir un régisseur ; mais de Neuville ayant, sans compter les divers théâtres de la province, à s'occuper encore avec la d^lle^ de Montansier, qui devint son épouse, des nombreux théâtres de Paris et de Versailles dont elle avait la direction, de Neuville, disons-nous, se donna un régisseur; ce fut à un sieur Caumont qu'il confia ce poste important et périlleux.

On se souvient que, depuis 1777, il était d'usage de prolonger l'année théâtrale en donnant des représentations durant la semaine de la Passion, avec le concours des acteurs de Paris, et de tiercer le prix des places pour couvrir les frais extraordinaires que ces acteurs occasionnaient.

Bientôt on étendit la mesure du tiercement, et chaque fois qu'un acteur de Paris, un peu connu, montait sur le théâtre de Rouen, le prix des places était augmenté.

Dès le 23 juin 1780, le régisseur Caumont avait su obtenir du lieutenant-général une sentence qui consacrait ce principe.

Cependant, en 1782, à l'occasion de l'arrivée à Rouen de la d^lle^ Sainval, l'aînée, le tiercement demandé par Caumont fut refusé obstinément ; en vain le régisseur fit valoir que le public désirait ardemment d'entendre cette actrice, et que celle-ci n'avait consenti à jouer que parce qu'elle percevrait le tiercement à son profit, rien ne put fléchir le lieutenant-général de police, le même pourtant qui avait rendu la sentence de 1780 ; il fallut donc

Digitized by Google

recourir au Parlement, et le 6 février, le Procureur général de Belbeuf accorda la permission de tiercer les prix, à la condition que la d^lle^ Sainval donnerait douze représentations, et qu'en outre, elle en donnerait deux de plus, qui seraient au profit des hospices.

La d^lle^ Sainval accepta ces conditions.

Depuis 1776, qu'était devenue l'ancienne salle des spectacles, le vieux jeu de paume des Deux-Maures si rudement ébranlé par la construction du nouveau théâtre? Il végétait; car il n'avait point été complètement abandonné, comme on pourrait le croire; son propriétaire, le sieur Haillet de Couronne, mettait tous ses efforts à en tirer le meilleur parti possible : dès 1777, il tenta de lutter contre le nouveau théâtre en essayant de raffraîchir le sien par quelques badigeonnages, et par certains travaux au moyen desquels il doubla le nombre des places des loges en supprimant les corridors et les dégagements intérieurs qui étaient déjà trop étroits; puis il y appela, le plus souvent qu'il en put trouver l'occasion, des comédiens ambulants, des physiciens, des acrobates; il y donna même des bals; Chevillard lui-même, et Bourdon de Neuville, ensuite, ne dédaignèrent pas, dans certaines circonstances, d'y donner des représentations.

Pourtant il vint un moment où tout cela devait finir; l'influence du sieur Haillet de Couronne, en sa qualité de lieutenant-général criminel, avait bien pu, quelques années durant, étouffer les plaintes ou les neutraliser; mais elle n'était pas assez forte pour lutter contre une coalition.

Au mois d'octobre 1781, les propriétaires adjacents de l'ancienne comédie, d'une part, les maire et échevins de la ville, d'une seconde part, et les propriétaires en commun de la nouvelle salle des spectacles, d'une troisième part, attaquèrent tous à la fois le sieur Haillet de Couronne pour l'obliger à fermer son vieux jeu de paume; les voisins disaient : « qu'à peine délivrés » par l'établissement de la nouvelle salle, des alarmes continuelles que leur » causait la fréquentation de l'ancienne, ils ne pouvaient voir les tentatives » du dit sieur Haillet de rétablir cet ancien bâtiment à usage de spectacle » sans dénoncer cet abus à la Cour. » — Les propriétaires du nouveau théâtre faisaient valoir leur privilége et le préjudice qui résulterait pour

Digitized by Google

eux d'un retour du public à l'ancienne salle, puisque ce retour diminuerait la valeur locative de leur immeuble ; et enfin, les maire et échevins déclaraient que la construction de la nouvelle salle ayant eu lieu sur leur demande et par suite des plaintes du public contre les incommodités de l'ancienne, ils intervenaient dans le débat pour donner adjonction à la demande des propriétaires du nouveau théâtre auxquels ils devaient garantie.

A tant d'adversaires, le sieur Haillet de Couronne répondait magistralement : « qu'il voudrait bien savoir si les frayeurs de ses voisins, *parmi* » *lesquels se trouvait le sieur Defontenay*, *échevin de la ville de Rouen*, sont » des raisons suffisantes pour interdire à un propriétaire l'usage de sa pro- » priété *qui n'a point varié depuis un siècle*, et où il n'arriva jamais d'incen- » die? Et si Messieurs de l'hôtel-de-Ville ont le droit d'intervenir *aux frais* » *de la commune* dans un procès entre particuliers qui n'intéresse point cette » commune. »

L'affaire se présenta dans cet état devant la chambre des requêtes du Palais et, après deux jours de plaidoiries, Thouret plaidant pour les propriétaires du nouveau théâtre, cette Cour rendit une sentence, le 6 mai 1782, qui donnait gain de cause au sieur Haillet de Couronne.

Est-il besoin de dire que cette sentence fut frappée d'appel, et que bientôt toutes les parties se retrouvèrent devant le Parlement ; mais là, les choses changèrent de face; d'abord un premier arrêt, faisant droit à la demande des adversaires du sieur Haillet, ordonna que l'ancien théâtre serait vu et examiné sur tous les points signalés, c'est-à-dire au point de vue de la solidité, et des dangers d'incendie qu'il pouvait présenter : cet arrêt est du 22 mars 1784; il y avait deux ans que l'on échangeait des actes de procédure et, Dieu sait combien il y en eut! il faut lire cet arrêt d'un bout à l'autre pour s'en rendre compte; que d'incidents, que de conclusions et que de mémoires imprimés surtout, car chacun en publia deux ou trois en réplique et duplique.

Un fait assez curieux dans ce procès, c'est que Bourdon de Neuville, qui n'y figurait pas, y avait cependant un *intérêt commun* avec le sieur de Couronne, qui lui contresignifiait les actes de procédure avec cette mention : *pour par lui prendre tel parti qu'il avisera bien* ; mais de Neuville prit celui de

Digitized by Google

ne se mêler en rien au procès et de laisser faire ; il avait un bail avec le sieur de Couronne, mais il y tenait peu, bien qu'il donnât de temps à autre des représentations dans l'ancienne salle et que, au cours même du procès, les propriétaires du nouveau théâtre se crurent obligés de lui rappeler que ces représentations dépréciaient la valeur de leur immeuble et quelles étaient contraires aux stipulations du bail.

Enfin l'expertise ordonnée le 22 mars 1784 ayant de tout point justifié les craintes et les demandes tant des voisins, que des propriétaires du nouveau théâtre et des maire et échevins, le Parlement rendit, à la date du 18 juin 1784, un arrêt qui défendait au sieur Haillet de Couronne et à tous autres de donner, ni souffrir qu'il soit donné aucuns grands spectacles, bals et feux d'artifice dans l'ancienne salle de la comédie, jusqu'à ce qu'il eût fait faire toutes les réparations indiquées par les experts.

Cet arrêt porta un coup décisif à l'ancienne salle; car son propriétaire n'ayant point jugé dans son intérêt d'y faire les travaux indiqués, se contenta d'y recevoir des physiciens et des acrobates jusqu'à ce que l'occasion se présentât d'en tirer un meilleur parti ; cependant, en 1787, une petite troupe de comédiens ayant pour chef un sieur Chiarigny, y joua encore la comédie le 10 juin, en vertu d'un privilége accordé par le duc d'Harcourt; il y eut même entre Chiarigny et la d^lle^ de Montansier un procès que cette dernière perdit; elle avait, en vertu de son privilége, fait saisir la recette de Chiarigny, qui se montait à 71 liv., mais elle dut la rendre.

Ainsi se termina l'existence du jeu de paume des Deux-Maures où, depuis plus d'un siècle et demi, nos aïeux, de temps à autre, allèrent se délasser de leurs rudes travaux; dans cette vieille salle et sur ces vieux siéges, d'illustres personnages ne dédaignèrent pas de venir s'amuser; notre grand Corneille, lui-même, dans sa jeunesse, s'y vint sans doute asseoir quelquefois; on dit que Molière y joua la comédie ; à tous ces titres donc il était juste de lui consacrer quelques pages, après avoir montré la première troupe d'acteurs s'installant au *Port de Salut* en 1556, et nous être efforcé de suivre celles qui, plus tard, vinrent jouer la Comédie tantôt au jeu de paume *des Braques*, tantôt à celui des *Deux-Maures*.

E. Gosselin.

Digitized by Google

ETUDE SUR LES FAIENCES FRANÇAISES.

La Faïence, les Faïenciers et les Émailleurs de Nevers, par L. du Broc de Ségange. — Nevers, I.-M. Fay, 1863, grand in-4° de 300 pages, avec 22 planches tirées à part (1).

Nous nous empressons de signaler aux amateurs d'objets d'art et de curiosité la belle publication de M. du Broc de Ségange, secrétaire général de la Préfecture de la Nièvre. Sous ce titre : *La Faïence, les Faïenciers et les Emailleurs de Nevers*, M. du Broc de Ségange a compris et réuni tous les faits qui se rattachent à l'histoire de l'art nivernais, depuis l'année 1578, quand Henri III délivre au premier fabricant, Dominique de Conrade, ses lettres de naturalisation, jusqu'à l'époque de la renaissance actuelle, que semblent ressusciter les efforts persévérants de MM. Chantrier et Lhuillier, peintres de grande valeur.

Tout ce qui intéresse la noble industrie, qui a fait jadis l'orgueil de la cité, reparaît dans le livre du savant conservateur des Musées de la ville de Nevers, appuyé de preuves solides, enrichi de détails précieux et d'aperçus nouveaux. Les *origines* sont élucidées avec un soin patient et une science approfondie, et les questions si délicates des primitives manifestations de l'art naissant traitées avec une sûreté d'analyse qui dénote des travaux consciencieux et des investigations complètes. Le monde des archives et des documents écrits n'a plus de secrets à nous livrer ; et véritablement nous pouvons dire que l'ouvrage de M. du Broc de Ségange est le résumé fidèle de toutes les pièces, lettres-patentes, registres des paroisses, etc., où un détail de

(1) A Rouen, chez A. Lebrument, libraire, 55, quai Napoléon. — Prix, 25 fr. l'exemplaire.

Digitized by Google

quelque importance se trouvait dissimulé sous la poussière des années.

Ce qu'il a fallu de persévérance pour mener à bien cette vaste étude à travers tant d'espaces ignorés, nous laissons à nos lecteurs le soin de l'apprécier : contentons-nous du rôle modeste qui nous est départi d'annoncer, à tous ceux qu'attire et que passionne même ce qui se rattache à cette branche originale et fertile de l'art français, la nouvelle d'une publication aussi considérable par l'érudition qu'élégante et distinguée par la forme.

Voilà comment chaque jour qui passe apporte le fruit de son labeur à la somme des connaissances humaines. Hier, c'était l'histoire de la faïence de Moustiers que nous signalions à cette place ; aujourd'hui, c'est le tour de Nevers ; demain peut-être, nous aurons à parler à notre lecteur de cette monographie de la faïence de Rouen, un des monuments artistiques du siècle, que prépare dans le silence et dans l'étude, notre honorable collaborateur, M. André Pottier, le conservateur zélé de la Bibliothèque publique et du Musée d'Antiquités de notre ville. A l'aide de tous ces renseignements, coordonnés par des mains laborieuses et exposés avec l'ordre qui convient, nous pourrons bientôt posséder le complet historique de « l'art de terre, » comme disait Palissy, et le moins expérimenté ne sera plus, avec de tels guides, embarrassé pour établir une base à ses appréciations, ou se retrouver dans cette infinie variété des productions particulières à chacun des centres manufacturiers de la France céramique.

De tels ouvrages ne sont pas recommandables seulement parce qu'ils nous font pénétrer dans la connaissance intime des merveilles d'autrefois ; ils nous font prévoir une réhabilitation industrielle des magnificences du passé, et les modèles dont ils retracent les formes pures et les couleurs habilement fondues ne seront-ils pas copiés et reproduits par nos ouvriers contemporains? Nous nous associons complètement à l'idée émise par M. du Broc de Ségange sur l'avenir d'une pareille entreprise, quand il déclare, en s'appuyant sur des tentatives faites récemment, qu'il y aurait dans cette affaire les éléments d'une excellente spéculation. Il faut tout attendre

Digitized by Google

du génie industriel moderne qui a créé les chemins de fer, les grandes usines, les canaux et les télégraphes; il est permis d'espérer que, dans cette sphère moins ambitieuse, il trouvera un jour convenance à se manifester dignement. Pourquoi Nevers ne verrait-il pas se rallumer les fourneaux éteints des Conrade? Pourquoi Rouen ne songerait-il point à ressaisir la tradition interrompue du secret des Poterat? Nous savons qu'à Paris les essais d'imitation de nos anciennes faïences sont poursuivis par des praticiens habiles ; pourquoi la province ne viendrait-elle pas s'associer à ce mouvement qui peut transfigurer l'industrie actuelle et lui rendre l'importance et l'éclat qu'elle possédait autrefois?

Les collections publiques auront ce résultat, dans un prochain avenir, de stimuler, au spectacle du beau, les céramistes modernes, et de les engager à se reporter à cette simplicité des premiers temps où règne la plus sublime expression de l'art, c'est-à-dire la sobriété des ornements et la sévérité de la forme. Il est certain que des musées spéciaux, comme celui de Nevers, et comme celui qui va être fondé à Rouen, rendent très admissible l'espérance de résurrection, si habilement entrevue et proclamée par M. du Broc de Ségange.

L'ouvrage se subdivise en douze chapitres, qui forment chacun un tout complet, et dont nous allons essayer de donner l'analyse rapide, en engageant nos lecteurs à se reporter, pour plus de détails, à la source originale, infiniment plus intéressante et moins aride que notre compte-rendu.

Les chapitre Ier, IIe et IIIe, sont consacrés à une *Etude générale et sommaire sur les Arts céramiques*, où l'auteur, avant d'aborder son œuvre, contemple de haut l'espace qu'il veut embrasser. Puis viennent des renseignements techniques que nous recommandons d'une manière toute spéciale aux praticiens ou aux manufacturiers ; la préparation des diverses terres, la première et la deuxième cuisson, l'émail, la couverte, etc., d'où ressort cet enseignement que les fabrications de l'Italie centrale et de Savone n'ont aucun rapport avec celle des céramistes nivernais.

L'Importation de la Faïence à Nevers est exposée dans le IVe chapi-

Digitized by Google

tre. Les Conrade, gentilshommes italiens, originaires d'Albissola (près Savone), sont les véritables initiateurs de l'art nouveau, sous le patronage éclairé des Gonzague et de la noblesse du duché. Pendant plus de trente années, le grand secret reste la propriété de leur famille, et ce n'est qu'en 1632 que la seconde manufacture s'ouvre, sous la direction de Barthélemy Bourcier, ancien ouvrier des Conrade. En 1652, il est créé deux nouvelles fabriques et c'est alors que paraît sur la scène industrielle le nom italien de Custode qui sera porté par toute une suite de faïenciers illustres. A ce moment, l'art est à son apogée ; s'il ne s'est pas encore débarrassé des entraves de l'imitation italienne, il est du moins assez fort déjà pour rayonner avec une puissance considérable jusque dans les centres relativement éloignés. Les artistes nivernais vont porter, par exemple, leur influence, leur faire et leurs procédés, à Rouen, où les appelle le possesseur d'un privilége royal, Nicolas Poirel, et c'est à l'un d'eux qu'est dû certainement cet échantillon fort curieux, décrit et dessiné dans son livre par M. du Broc de Ségange, et qui, avec un extérieur purement italien, porte au revers cette inscription explicative : « *Faict à Rouen*, 1647. » Ce plat, qui nous appartient et qui figurait à l'exposition de Rouen, en 1861, avait attiré l'attention de nos maîtres en science céramique, MM. Riocreux et André Pottier, et M. Alfred Darcel en avait fait aussi l'objet d'une mention spéciale dans la brochure qu'il avait consacrée à l'examen de cette exposition (1).

Nevers en était donc déjà venu à pouvoir étendre au dehors l'influence de ses procédés. Les fabriques rivalisaient ; le nombre des tourneurs et des peintres était immense par rapport au reste de la population. Il faut lire au Ve chapitre cette suite considérable des manufacturiers, des artistes et des ouvriers nivernais, pour se rendre bien compte de l'importance que possédait alors l'industrie inaugurée par les efforts de Dominique de Conrade. A ceux qui trouveront que ces *généalogies* de simples et obscurs artisans sont longues et fastidieuses, nous pourrions répondre que c'est une noblesse respectable

(1) *L'Exposition d'art et d'archéologie*, par Alfred Darcel. — Rouen, 1861, brochure in-8°.

Digitized by Google

que celle qui vient du travail et qui s'acquiert à force d'abnégation, de patience et de courage. M. du Broc de Ségange, en reconstituant ces fastes populaires, a fait preuve en même temps d'érudition et de bon goût : plus d'une famille riche et puissante du Nevers actuel est sortie de ces origines modestes, et tel qui n'a point de titre aujourd'hui peut évoquer les droits de ses ancêtres et réclamer pour soi une part de l'estime qui environne tous ces noms de valeureux et intelligents ouvriers de l'art et de la pensée.

Mais si tous ces renseignements précis, tous ces détails ont leur valeur historique et une importance archéologique qui leur est propre, n'oublions pas que la *Classification* des manifestations diverses de la fabrication est le point délicat et tout-à-fait séduisant du livre. Nous entrons au chapitre VIe dans le vif de cette question que l'auteur achève de traiter à fond et avec le soin qu'elle comporte dans les chapitres VIIe et VIIIe. Voici ce qui ressort sommairement de l'étude que nous avons faite de chacun de ces chapitres.

Il y eut à Nevers cinq genres ou *cinq périodes* qui correspondent aux phases diverses que subit la fabrication.

1° — Les Conrade ouvrent, par l'*imitation italienne*, la première période, qui va de 1600 environ à 1630. C'est à leur influence et à leur direction que nous devons les plats splendides, aux couleurs éclatantes, retraçant des scènes mythologiques, et qui rappellent à s'y méprendre les produits d'Albissola. Les statues émaillées de *vierges* et de *saints* appartiennent aussi à cette période qui va prendre fin avec l'invasion du goût persan.

2° — Vers 1640, commence l'usage des *bleus* dits *de Perse*. Les pièces appartenant à la *période persane* (1640 à 1680), sont trempées dans le bleu intense, et sur ce fond d'outremer se détachent des personnages, des oiseaux, des arbres et des feuillages d'un blanc éclatant, rehaussé quelquefois de jaune ou d'or. Ou bien aussi, au lieu du bleu, c'est un fond jaune orangé qui sert à appliquer des dessins blancs, de la même façon que dans le cas précédent. Ajoutons que ces derniers spécimens, sur fond jaune, sont de la plus extrême rareté. — A cette seconde époque appartiennent *l'imitation chinoise*

Digitized by Google

ou *japonaise* (1700), en camaïeu bleu, qui se reconnaît facilement, et le *genre franco-nivernais*, qui a une originalité véritable. C'est le genre par excellence, parce que c'est le genre tout français. Rien ne reste des fables italiennes et des allégories mythologiques; le peintre s'inspire des peintures du temps (scènes religieuses ou domestiques), et pendant trois quarts de siècle, de 1700 à 1780, il va, dans cette route nouvelle, suivre les influences qu'apportent avec elles les modifications du style et les caprices de la mode. L'un des signes caractéristiques des faïences de cette époque, c'est de présenter autour des figures un trait violet qui les cerne, et qui parfois, sous la main d'habiles artistes, donne aux personnages un relief et une vigueur qui n'ont rien à envier à la période des Conrade.

3° — A la troisième période de Nevers se rattachent les *copies du genre de Rouen* et celles du genre de Moustiers. Les fabriques faisaient entre elles un échange continuel d'ouvriers, et c'est pourquoi nous retrouvons, dans des faïences nivernaises de cette époque, des types particuliers, tels que le *quadrillé*, inauguré à Rouen par Guillibaud, et les arabesques menues, caractéristiques de Moustiers. — On fit également quelques essais dans le genre *rocaille*; mais ils sont à Nevers assez peu réussis pour présenter un intérêt moindre encore que l'ornementation *au cornet* si vulgaire à Rouen, vers 1760.

4° — Mais au milieu de ces splendeurs de la faïence, l'invention de la porcelaine dure vint mêler un élément nouveau. Les expériences d'essai avaient été favorisées par l'électeur de Saxe, qui eut la gloire de fonder à Meissen la première manufacture, et c'est l'*imitation de Saxe* qui, adaptée à la faïence, va nous donner quantité de monuments d'un aspect assez pauvre. Ce genre, à Nevers, précède la décadence, et c'est celui que nous estimons le moins. Il laisse découvertes de trop larges portions du fond blanc. Les fleurs en bouquets se perdent maladroitement au coin des assiettes vides, et ce qui était recherché, pour faire valoir le lustre de l'émail dans la porcelaine, devient un insurmontable écueil pour la faïence. A part un bel épi de toiture, conservé au Musée de Nevers, ce genre n'a signalé son existence que par des productions d'une véritable infériorité.

Digitized by Google

5° — Nous sommes arrivés enfin à cette cinquième époque, que M. du Broc de Ségange appelle la *décadence* de l'art. C'est la période républicaine. La politique intervient pour la première fois dans l'ornementation des assiettes, et les grandes dates de la Révolution brillent au milieu d'emblêmes très variés. Ce ne sera pas là le chapitre le moins curieux de l'histoire de la céramique nivernaise, et le travail qui réunira tous les monuments de cette nature pour les fondre en une monographie spéciale ne peut manquer d'attrait ni d'originalité. Le spirituel auteur du *Violon de faïence* et de beaucoup d'autres nouvelles qui sont dans toutes les mémoires, M. Champfleury, possède une collection presque complète de ces manifestations de l'art populaire ; il a eu l'extrême amabilité de nous la faire visiter dans tous ses détails, et de nous ouvrir sur ces images symboliques, une quantité d'ingénieux aperçus. Nul mieux que M. Champfleury ne peut écrire l'histoire qu'il raconte si bien, et nous nous joignons aux instances de M. du Broc de Ségange pour lui demander le livre qui sera le résumé de tant d'observations curieuses, et qui complètera parfaitement le travail considérable que nous parcourons.

Au chapitre IXe sont traitées les questions suivantes : Quel fut le *nombre des manufactures* en activité à la fois ? Quels sont les motifs qui ont amené pour ces établissements une décadence presque complète ? Enfin quels sont, à l'heure qu'il est, les quelques établissements qui ont subsisté ? Une partie du chapitre IXe répond aux deux premières de ces questions ; le chapitre X^e^ est consacré à l'examen de l'*état actuel* de la fabrication nivernaise.

L'avant-dernier chapitre du volume comprend l'histoire des *Emailleurs* qui vinrent s'établir à Nevers, en 1577, sous le patronage de Louis de Gonzague, et qui fabriquèrent, *à la lampe*, toutes ces petites figurines de saints, de vierges, etc., dont on rencontre de fréquents spécimens dans les collections particulières.

Les *pièces justificatives* sont rejetées en *appendice*, et nous présentent, entre autres documents fort curieux, une note sur la fabrique d'Aprey ; le poème de Pierre de Frasnay, *la Faïence ;* un mémoire de fayance (*sic*) aux armes de Mlle de Valois ; deux contrats de ma-

Digitized by Google

riage et un testament, extraits des papiers de la famille Buchet, véritable tribu de céramistes, et portant les dates de 1659, 1664 et 1672.

Telle est sommairement la marche de l'ouvrage de M. du Broc de Ségange. Tout s'enchaîne et se lie avec une entente parfaite du sujet, que viennent rehausser encore l'éclat de la forme, le luxe des illustrations et le charme du récit.

Nous ne pouvons faire passer sous les yeux de notre lecteur les 21 planches, presque toutes coloriées, qui accompagnent si bien les 300 pages de texte grand in-4° du beau livre, sorti des presses de M. I.-M. Fay, et nous le regrettons assurément; car les meilleures pièces appartenant à l'art nivernais ont pris place dans cet album magnifique, d'où s'échappe comme un reflet de leur antique splendeur. Ces échantillons, tirés soit du musée de Nevers, soit des collections particulières, ont été reproduites avec un rare talent par M. Moreau de Charny, amateur distingué et photographe habile, et exécutées ensuite en chromo-lithographie dans les ateliers et sous la direction de MM. Desrosiers, à Moulins, et P. Bégat, à Nevers.

Nous félicitons sincèrement tous ces auxiliaires de M. du Broc de Ségange, qui ont mis au service de son expérience leurs talents spéciaux, et dont le concours est venu contribuer à l'édification d'un monument digne d'un passé de gloire, et d'où sortira peut-être un avenir aussi beau que le passé.

GUSTAVE GOUELLAIN.

Digitized by Google

LA VIE DE JÉSUS

PAR

M. ERNEST RENAN.

> J'exigerais de ceux qui vont contre le train commun et les grandes règles, qu'ils sussent plus que les autres, qu'ils eussent des raisons claires et des arguments qui emportent conviction.
>
> LA BRUYÈRE, Caract., ch. XVI, *Des Esprits forts.*

I.

Peu de livres ont su se faire aussi universellement et aussi impatiemment attendre que le nouvel ouvrage de M. Renan. Le sujet, l'auteur, les préoccupations inquiètes de l'époque, tout conspirait à tenir l'attention publique en éveil. Les esprits hostiles à toute donnée chrétienne l'épiaient comme une bonne fortune, pensant y trouver, les uns, une confirmation et un appui dans un éloignement sincère et de bonne foi, mais qui n'est pas toujours sans hésitation et sans trouble; les autres, une arme pour leur antagonisme inintelligent et partial. De leur côté, les amis de la vérité religieuse ne pouvaient contenir quelque appréhension. Non qu'ils tremblassent pour la cause même qui leur est chère. Mais tant d'intelligences de ce temps manquent d'assiette! Les séductions du sophisme y trouvent un si facile accès! Elles sont si promptes à la défection! Bref, désir ou crainte, personne n'était indifférent.

L'événement n'a justifié ni ces craintes, ni ces espérances, et

Digitized by Google

M. Renan a trompé l'attente de l'opinion. On prévoyait une œuvre considérable, grosse de science, d'érudition et de polémique ; il a fait une œuvre légère, création d'une imagination pleine de fantaisie, pourquoi ne pas le dire ? un roman ; roman dans le goût du jour, il est vrai, c'est-à-dire, relevé çà et là par cette pointe amère de controverse qui en fait une thèse. Nous avions le roman historique, le roman scientifique, naguère encore Mme Sand nous a donné le roman soi-disant religieux ; il nous manquait le roman exégétique : M. Renan vient d'en faire hommage, je ne dirai pas à la science, mais à la littérature contemporaine, et *Mlle la Quintinie* a reçu son complément.

Je ne sais si c'est là le dernier mot de la critique française, dont M. Renan vise à devenir l'organe officiel ; mais pour peu que la *Vie de Jésus* franchisse le Rhin ou même la Manche, nos voisins auront peine à comprendre qu'une publication aussi frivole sur un sujet si grave ait usurpé une telle place dans l'opinion de notre pays, et ils ne sauront lequel il convient le plus d'admirer, ou la témérité de l'écrivain comptant sur l'approbation complaisante du public, ou la légèreté d'une certaine portion du public justifiant par son attitude la confiance présomptueuse de l'écrivain.

A mon sens, il n'y a que deux manières d'écrire la vie de Jésus. Traduire littéralement l'Evangile, c'est la plus simple et de beaucoup la meilleure. Mais si l'on se sent la force ou si l'on s'arroge le droit de procéder par la voie difficile et périlleuse de la discussion et du commentaire, alors il faut se souvenir d'une chose : c'est que toute croyance religieuse mise à part, il n'est point de sujet plus grand, plus saint, plus digne de vénération et de respect. C'est avec une sorte de tremblement religieux qu'il convient de l'aborder. Aucun soin n'est superflu. Ne plaignez point votre temps. Réunir les matériaux, vérifier les textes, sonder les origines, comparer les systèmes, déduire des conclusions mûries, tout cela ne sera pas l'œuvre d'un jour. Il y faudra des années, il y faudrait la vie. La patience n'est ici que de la conscience. L'Allemagne, dans la personne de quelques-uns de ses incomparables érudits, offrait à M. Renan plus d'un modèle de

Digitized by Google

cette application tenace et vaillante. A n'en pas douter, il a lu la *Vie de Notre-Seigneur Jésus-Christ* du docteur Sepp. Strauss lui-même, dans un autre ordre d'idées, n'a pas méconnu quelques-uns des devoirs essentiels qui incombent à l'historien de Jésus. Son livre suppose un travail effrayant. Hélas ! labeur stérile ! veilles perdues ! Mais aussi, hommage légitime rendu à l'importance d'un sujet unique, et témoignage nécessaire de respect envers le public que ce sujet intéresse si puissamment !

M. Renan ne paraît pas avoir marché sur ces brisées. Qu'on lise plutôt son *Introduction* ! M. Renan nous le raconte lui-même avec une aisance parfaite : pendant le cours de l'exploration phénicienne, dont le gouvernement lui avait confié la direction pour le consoler des mésaventures que l'on sait, ayant dû monter à Ghazir, dans le Liban, pour prendre un peu de repos, il fixa en traits rapides l'image qui lui était apparue dans ses courses à travers les ravissants paysages de Galilée. De retour en France, il contrôla et vérifia dans les détails cette ébauche écrite à la hâte, dans une cabane maronite, avec cinq ou six volumes autour de lui ; c'est-à-dire que, moyennant l'addition de notes, la plupart assez peu significatives, et surtout d'une introduction où il expose son but et sa méthode, il chercha à donner à son livre un relief scientifique qui lui manquait par trop à son gré ! Des impressions de voyages revues, corrigées, annotées et enrichies d'une introduction, voilà la *Vie de Jésus !*

Il est clair que de la meilleure foi du monde, M. Renan s'est fait illusion sur ce qu'il pouvait. Hélas ! c'est un peu notre faute à tous, et l'opinion a plus d'un reproche à se faire à son endroit. Combien l'a-t-elle flatté, caressé, choyé !... Homme heureux ! Rien ne lui a manqué.... pas même une apparence de persécution. C'est ainsi que chez nous, en vingt-quatre heures, on devient un personnage, et qu'alors, le vertige vous prenant et vous aveuglant, on croit tout facile et l'on se croit tout permis.

« Esprit très délicat, philologue distingué, penseur ingénieux, surtout artiste consommé, M. Renan porte en toutes choses, sur ses qualités comme sur ses défauts, le cachet de son époque. Penseur, il a

Digitized by Google

l'indécision de la pensée moderne, flottant au hasard, faute de base assurée. Artiste, il pousse le culte de l'art jusqu'à cette nuance raffinée que n'ont pas connue les grandes époques si franches de forme comme de fond. Il est de la race des derniers grecs, descendants toujours gracieux mais subtils et tourmentés de Platon et de Phidias; comme eux, son esprit a cette pente qui va de l'artiste au sophiste. Il aiguise sa pensée jusqu'à une pointe insaisissable; il fuit le raisonnement et les grandes lignes; la logique lui fait peur pour son rêve; l'esprit des hommes lui paraît trop grossier pour le saisir; il faut un auditoire féminin à cette pensée féminine, à cette critique vaporeuse et nerveuse : « J'ai toujours remarqué qu'*une certaine philosophie raffinée* est mieux comprise par les femmes que par les hommes, et si j'avais à choisir un auditoire pour exposer ce que je regarde comme le résultat le plus élevé de la science et de la réflexion, je l'aimerais mieux composé de femmes que d'hommes élevés selon la méthode de Rollin et de Port-Royal. » Aussi, comme cet aimable critique des dames les connaît bien, et sait faire sa cour à la vérité : « La vérité est comme ces femmes capricieuses que l'on perd, dit-on, pour les trop aimer : un certain air d'indifférence réussit mieux avec elles. » « Il aime mieux une erreur distinguée qu'une vérité triviale. » M. Renan est tout entier dans ce mot de M. Sainte-Beuve, qui ne l'en goûte pas moins. A cet esprit indécis et charmant, la raison d'art paraît la règle suprême de la vérité, la poésie son expression, et l'imagination l'instrument qui la découvre. Il donne une muse à la critique. »

Ce portrait que j'emprunte à une plume amie ne déplairait pas trop à M. Renan; mais tout cela n'est pas assez. Esprit charmant, il pouvait faire un livre charmant, il l'a fait; esprit faux, il devait faire un livre faux, il l'a fait encore; mais absolument dénué de côtés austères, il n'était pas appelé à reprendre en sous-œuvre le récit évangélique. Si comme il semble le dire, il pense avoir écrit un « cinquième évangile, » il est manifestement le jouet d'une illusion dont il serait désirable qu'il se dissuadât. Prendre place à côté de l'*Itinéraire de Paris à Jérusalem* ou du *Voyage en Orient*, c'est tout

Digitized by Google

ce que la *Vie de Jésus* peut prétendre, et plusieurs trouveront que c'est trop encore.

Voilà le livre. Qui donc jetait le cri d'alarme et appelait déjà la justice du pays au secours de la vérité? Étrange idée, vraiment! Nous eussions déploré ce procès, d'abord sans doute comme une atteinte portée à nos plus chers principes qui sont de défendre la vérité avec les seules armes de la liberté; mais nous l'eussions encore regretté comme une déplorable tactique. Il eût infailliblement donné au livre de M. Renan une importance qu'il ne comporte pas et lui eût attiré une faveur dont il n'est pas digne. Je me persuade que ce mot de procès n'a pu être jeté que par les amis de M. Renan, qui seul avait intérêt à le voir relever.

II.

Ce livre veut néanmoins qu'on s'occupe de lui. Sans valeur en soi, il est précieux comme symptôme et comme révélation de l'état présent de l'incrédulité parmi nous. On l'y voit à l'œuvre, cette critique si chatouilleuse lorsqu'elle nous juge. Elle affirme ne procéder que de la science et ses créations personnelles sont pleines de fantaisie. Elle fait de vains efforts pour s'accorder avec elle-même; ses jugements de la veille sont détruits par ses jugements du lendemain, ses oracles d'hier contredits par ses oracles d'aujourd'hui; tandis que les croyances contre lesquelles sont accumulés ces communs efforts, demeurent impassibles et identiques à elles-mêmes en présence de ces transformations sans fin.

Ce qui résulte le plus clairement de la *Vie de Jésus* de M. Renan, c'est la réfutation de la *Vie de Jésus* du docteur Strauss. M. Renan restitue la puissante personnalité historique de Jésus, que Strauss avait tenté d'écraser sous le fardeau pesant de son érudition. C'est un pas considérable fait en arrière pour rentrer dans la voie de la vérité, et, chose frappante! ce pas, M. Renan l'a fait malgré lui et poussé par l'évidence de l'histoire. Lui-même l'a confessé avec une loyale franchise dont il faut lui conserver tout l'honneur.

Digitized by Google

Le docteur Strauss n'a point nié l'existence de Jésus, mais il l'a dépouillé de toute importance historique, ce qui revient au même. Les diverses circonstances de sa vie remplacées par des abstractions et des mythes, sa personnalité ne conserve vraiment rien de concret, et il devient presque impossible d'en discerner les lignes fugitives à travers les nuages hégéliens dont elle se trouve circonvenue. Cette conception vaporeuse devait séduire l'esprit un peu vague de M. Renan, et il songea d'abord à acclimater parmi nous cette idée germanique. Mais le génie français, précis avant tout, l'emporta.

M. Renan nous fait assister lui-même à ce travail de sa pensée : « Quand je conçus pour la première fois une histoire des origines du christianisme, nous dit-il, ce que je voulais faire, c'était bien en effet une histoire de doctrines, où les hommes n'auraient eu presque aucune part. Jésus eût à peine été nommé ; on se fût surtout attaché à montrer comment les idées qui se sont produites sous son nom germèrent et couvrirent le monde. Mais j'ai compris depuis que l'histoire n'est pas un simple jeu d'abstractions, que les hommes y sont plus que les doctrines... Les doctrines de la Résurrection et du Verbe auraient pu se développer durant des siècles sans produire ce fait fécond, unique, grandiose, qui s'appelle le christianisme. Ce fait est l'œuvre de Jésus... Faire l'histoire de Jésus... c'est faire l'histoire des origines du christianisme... (1). » A cet égard, M. Renan doit beaucoup à sa mission scientifique : « L'accord frappant du texte et des lieux, la merveilleuse harmonie de l'idéal évangélique avec le paysage qui lui servit de cadre, furent pour moi comme une révélation. » « Toute cette histoire qui, à distance, semble flotter dans les nuages d'un monde sans réalité, prit ainsi un corps, une solidité qui m'étonnèrent. Et désormais à travers les récits de Matthieu et de Marc, au lieu d'un être abstrait qu'on dirait n'avoir jamais existé, je vis une admirable figure humaine vivre, se mouvoir (2). » C'est ainsi que, songeant d'abord à tracer une histoire abstraite des origines de la religion chrétienne, M. Renan a été conduit à écrire un livre

(1) *Introd.*, p. LIV, *passim.*

(2) *Introd.*, p. LIII, *passim.*

Digitized by Google

« rempli tout entier par la personne sublime du fondateur (1). » Je ne sais s'il peut être donné à la raison humaine de contempler un plus fortifiant spectacle, que cette irrésistible victoire de la vérité sur ses ennemis. Elle les étreint, leur arrache, quoi qu'ils en aient, des aveux hors de prix. Elle s'impose à l'esprit le plus prévenu et le force à répudier la chimère qu'il avait caressée.

Mais ce n'est pas seulement la réalité de la personne de Jésus qui reprend son existence dans le livre de M. Renan, c'est encore son importance historique. Jésus-Christ n'est point un événement isolé dans l'histoire. « Avant lui tout y mène ; après lui, tout en découle, » a dit M. de Broglie. Il est la clef de voûte de l'histoire et M. Renan confesse que « l'histoire entière est incompréhensible sans lui (2). » Qu'on relise les pages du *Discours sur l'histoire universelle* où Bossuet, avec cette puissance de synthèse qui n'appartient qu'au génie, met si vivement en relief ce rayonnement saisissant des forces de l'histoire autour d'un point central ! M. Renan n'a pu soustraire sa vue à l'évidence éclatante de ce point lumineux. Lui aussi nous montre le monde dans l'attente, il rappelle les prophéties d'Isaïe (3) qui bien entendu sont pour lui des pressentiments ; « le tendre et clairvoyant Virgile que la naissance d'un enfant jette dans des rêves de palingénésie universelle ; » la littérature sibylline, où chaque jour l'humanité inquiète exprime ses immortelles espérances, et il conclut par cet aveu : « On sent une puissante incubation, proche de quelque chose d'inconnu (4). » Puis cette chose inconnue se révèle, « l'événement capital de l'histoire du monde se produit, et une personne supérieure... crée l'objet et pose le point de départ de la loi future de l'humanité (5). »

Il importait de prendre acte de ces reconnaissances qui sont la condamnation de la doctrine naturaliste de celui qui les passe. Qu'ar-

(1) *Introd.*, p. III.
(2) *Vie de Jésus*, introd., p. LIX.
(3) *Vie de Jésus*, p. 50.
(4) *Introd.*, p. XVII et XVIII, *passim*.
(5) *Introd.*, p. I et II, *passim*.

Digitized by Google

rivé à ce point on recule encore devant la proclamation de la divinité de Jésus, c'est pour nous un phénomène inexplicable. Est-ce que ce rôle assigné à sa personne est un rôle humain? Est-ce qu'il s'adapte aux proportions terrestres? Faites de Jésus un sage unique, un moraliste supérieur, une personne sublime, un individu qui fait faire à son espèce le plus grand pas vers le divin (1), le problème n'est pas résolu. Jamais un de nous ne remplira ce cadre gigantesque de l'histoire universelle. La terre a produit des sages, des fondateurs de religions; ils s'appellent Socrate, Zoroastre, Mahomet; leur nom rayonne sur une contrée, il éclaire une époque, mais il ne va pas au-delà; d'étroites limites de temps et d'espace enserrent leur renommée éphémère et locale. Celui dont nous parlons a l'univers pour patrie et il règne sur les siècles. Le monde soupirait après sa venue, il préside encore à son destin présent et l'avenir n'espère qu'en lui. Rayez de l'histoire Socrate, Zoroastre, Mahomet et même Çakia-Mouni, le préféré de M. Renan, il n'y aura qu'un grand homme de moins; supprimez Notre-Seigneur Jésus-Christ, vous arrachez le cœur de l'humanité.

III.

Mais l'inconséquence et la contradiction n'ont jamais fait peur à M. Renan, et il va nous en offrir de nouveaux et nombreux exemples.

Lorsqu'il eut conçu l'idée de sa *Vie de Jésus*, il dut éprouver un sensible embarras. Où en trouverait-il les éléments? Les simples lisent la vie de Jésus dans les Evangiles, mais M. Renan n'avait moralement pas le droit d'y recourir ayant, en 1849, écrit ceci dans la *Liberté de penser* : « A peine peut-être, en exprimant de tous les Evangiles ce qu'ils contiennent de réel, obtiendrait-on une page d'histoire de Jésus! (2) » M. Renan n'est plus aujourd'hui de cet avis,

(1) *Vie de Jésus*, p. 457.

(2) *Liberté de penser*. Historiens critiques de Jésus, 15 avril 1849.

Digitized by Google

et en nous indiquant les sources où il a puisé, il met bravement les Evangiles au premier rang. Il cite après, les apocryphes de l'Ancien Testament, les ouvrages de Philon, ceux de Josèphe et le Talmud; mais ces derniers documents ne lui ont guère servi qu'à titre de renseignements généraux, et les Evangiles demeurent la base réelle et sérieuse sur laquelle il asseoit son récit. Il leur en emprunte le fond et la plupart des détails. Les annotations innombrables qui hérissent toutes ses pages et leur donnent tout d'abord un aspect scientifique sont, pour la plupart, des renvois purs et simples aux Ecritures, et l'on pourrait dire, en modifiant légèrement la phrase citée plus haut : « A peine certainement, en supprimant de la *Vie de Jésus* ce qu'elle contient d'emprunts faits aux Evangiles, en resterait-il une seule page. »

Quel travail s'est donc opéré dans la pensée de M. Renan, et quelle est aujourd'hui son opinion sur les Evangiles? On est stupéfait de le voir écrire des professions de foi comme celle-ci : « En somme, j'admets comme authentiques les quatre Evangiles canoniques. Tous, selon moi, remontent au premier siècle, et ils sont à peu près des auteurs auxquels on les attribue (1). » Que faut-il de plus? Il ajoute il est vrai que : leur « valeur historique est fort diverse, » mais l'authenticité des Evangiles concédée, il est facile de répondre à toutes les objections concernant leur véracité. Strauss n'en disconvient pas, et il reconnaît que le témoignage des Evangélistes, s'il était authentique, donnerait une grande puissance aux arguments des orthodoxes (2). Mais il ne faut pas se hâter de triompher. Les concessions de M. Renan cachent des piéges. Qu'est-ce qu'un livre *à peu près* de l'auteur à qui on l'attribue? Qu'est-ce qu'une authenticité approximative? Si je disais à M. Renan que sa méthode de discuter est à peu près loyale, quelle opinion aurait-il de mon urbanité?

Les détails d'ailleurs très sommaires et très superficiels dans lesquels M. Renan entre à cet égard, sans préciser beaucoup sa pensée,

(1) *Vie de Jésus*, Introd., p. XXXVII.

(2) Strauss, *Vie de Jésus*, § 13, t. 1, p. 69 de la traduction de M. Littré.

Digitized by Google

suffisent à nous prouver qu'en effet il ne croit nullement à l'authenticité des Evangiles, telle, du moins, que nous l'entendons, et telle que nous la revendiquons pour nos livres saints.

Les systèmes sur la formation des Evangiles sont innombrables. Chaque critique rationaliste a le sien, et l'Allemagne, qui semble avoir le monopole de ces sortes d'élucubrations, en voit éclore chaque jour de nouveaux. Ils ne parviennent guère jusqu'en France, où nous n'aimons ni l'érudition pesante, ni les nébuleuses rêveries, mais ils ont déteint sur M. Renan, et l'on retrouve quelque chose de chacun d'eux dans sa théorie éclectique.

C'est une idée assez accréditée en Allemagne que celle d'un évangile primitif, d'un proto-évangile, qui aurait servi de point de départ aux rédactions actuelles des trois Evangiles synoptiques. Eicchorn a le premier réussi à donner quelque faveur à cette hypothèse purement gratuite. D'après lui, une courte narration de la vie de Jésus aurait été écrite, dès le temps de saint Etienne, en langue araméenne ou syro-chaldaïque. Les altérations subies par ce texte primitif donnèrent lieu à plusieurs versions, à des *recensions* diverses qui, traduites par Matthieu, Marc et Luc, ont formé nos Evangiles canoniques. Marsh perfectionna l'hypothèse. Selon lui, l'évangile primitif aurait été traduit en grec ; il donne le nombre des *recensions* araméennes, les classe, indique quelle part elles ont eu chacune dans la rédaction des Evangiles. On dirait qu'il en a le texte sous les yeux, et je me persuade que vraiment il le pense. Il se hasarde en cent autres hypothèses secondaires. Eicchorn voyant la marche prospère de son hypothèse, la reprit et la remania. Gratz renchérit encore et augmenta de plusieurs conjectures nouvelles cette série de conjectures déjà bien recommandable. Tant de fantaisie discrédita l'hypothèse de Eicchorn, et bientôt elle se vit universellement abandonnée. Mais ce fut pour reparaître peu de temps après avec une légère modification. Gieseler fut non l'inventeur, mais le propagateur habile de cette nouvelle théorie qui substituait à l'évangile primitif écrit un proto-évangile oral. Credner et d'autres encore développèrent très longuement l'hypothèse de cet évangile oral

Digitized by Google

qui, lui aussi, était en langue syro-chaldaïque. Ewald a récemment tenté de combiner toutes ces hypothèses et d'en former une théorie générale. L'espace nous manque pour en faire l'exposition. Cela eût certainement égayé nos lecteurs. Ewald, poussant l'audace de l'affirmation jusqu'à un degré peut-être unique, entre dans une précision de détails qui étonne lorsqu'on songe qu'il n'avait sous les yeux aucun document, aucun texte, aucun monument scientifique quel qu'il soit, et que ses conjectures seules le guidaient (1).

La lecture d'Ewald a laissé plus d'un souvenir dans l'esprit de M. Renan. Sans professer la théorie du proto-évangile, il s'en rapproche par plus d'un point. Les synoptiques, d'après lui, ont passé par des phases diverses et l'une de ces phases est ce qu'il appelle l'état documentaire (2). Saint Matthieu, sous le titre de *Logia* (*Discours*), et saint Marc sous la dénomination de *Lechthenta è Prachthenta* (*Propos et Actions*) firent chacun de leur côté une première relation maintenant perdue des principales circonstances de la vie du Maître, et de ses paroles les plus saillantes. Ils amalgamèrent ensuite ces deux rédactions primitives sans aucun effort de composition, et ce « simple mélange » nous a donné les Evangiles actuels de saint Matthieu et de saint Marc. Postérieurement, saint Luc qui était un « harmoniste » reprenant à son tour ces documents originaires en fit une « composition réfléchie, » c'est l'Evangile qui porte son nom.

Sur quelle base scientifique M. Renan appuie-t-il cette théorie ? Il se contente de se référer d'une façon générale aux « beaux travaux dont cette question a été l'objet depuis trente ans » et grâce auxquels « un problème qu'on eût jugé autrefois inabordable est arrivé à *une solution qui laisse place encore à bien des incertitudes*, mais qui suffit pleinement aux besoins de l'histoire (3). » On le voit, c'est

(1) Voir pour plus de détails, notamment : *Introduction historique et critique aux livres du Nouveau Testament* par Reithmayr, Hug, Tholuck, etc., *traduite et annotée par* H. de Valroger, de l'Oratoire. 2 vol. in-8°, Paris, Lecoffre. Le savant oratorien se réfère lui-même à l'*Introduction d'*Adalb. Maier (*Einleitung in die schriften des Neuen Testaments*).

(2) *Vie de Jésus*, Introd., p. XLII.

(3) *Vie de Jésus*, Introd. p. XIV.

Digitized by Google

toujours la théorie de l'à-peu-près. Mais à côté des « beaux travaux » auxquels M. Renan fait allusion sans les nommer, il en est de non moins remarquables qui n'ont pas résolu le « problème » de la même façon. Hug, Feilmoser, Scholz, Guericke, Maïer et bien d'autres, sans parler des travaux fondamentaux de Lardner (1) et de Norton (2), ont renversé d'avance le fragile échafaudage de l'exégèse de M. Renan. Naguère encore parmi nous, M. Wallon (3) a publié sur ces matières un traité fort savant et fort complet, quoique d'une facile lecture. Lorsqu'on vient le dernier, il semble qu'on devrait tenir compte de ce que l'on a derrière soi. Peut-être que tous ces « beaux travaux » de la critique chrétienne valaient au moins un mot de réfutation.

C'est au moyen d'une interprétation abusive d'un texte de Papias (4), que M. Renan établit l'existence des *Logia* de saint Matthieu comme œuvre distincte de son Evangile actuel. Papias ne dit point que saint Matthieu avait d'abord écrit seulement des discours, il indique que les discours dominaient dans sa rédaction, ce qui s'applique exactement au texte actuel. Le mot *Logia* a d'ailleurs si peu, dans l'espèce, le sens spécial que M. Renan lui attribue, que les Pères des premiers siècles l'emploient souvent pour désigner non seulement l'Evangile de saint Matthieu, mais les Evangiles en général. C'est pourtant sur cette vaine hypothèse qu'est assis tout le système de M. Renan (5)!

(1) Lardner. *Credibility of the Gospel*, 1838.

(2) Norton, *The evidences of the genuineness of the Gospel*, 2e édit., Cambridge, 1846.

(3) H. Wallon, de l'Institut, *De la croyance due à l'Evangile*, un vol. in-8°, Paris, 1858.

(4) Dans Eusèbe, *Hist. eccles.* III, 39.

(5) M. Renan se garde bien de nous prévenir que d'innombrables travaux ont depuis longtemps mis en pleine lumière la parfaite authenticité de l'Evangile de saint Mathieu et réfuté la théorie des *Logia*. Citons entre autres : Olshausen, *Apostolica ev. Matth. origo*, Erlanger, 1837. — Roërdam, *De origine ev. can. maxim. Matth.*, Copenhague, 1839. — Muller, *de l'Authenticité des premiers chapitres de saint Mathieu*, Trèves, 1836. — Thiess, *de Integritate ev. Matth.*, Helmst, 1782.

Digitized by Google

On pourrait relever une foule de détails de ce genre. M. Renan ne veut pas que saint Luc ait su l'hébreu. « Il ignore totalement l'hébreu (1). » Chacun sait pourtant que le texte grec de saint Luc est rempli d'hébraïsmes, à telles enseignes que plusieurs critiques, notamment Heumann et Lardner, n'ont pu se décider à croire à son origine grecque. M. Renan corrobore son affirmation par une note renvoyant simultanément à un passge de saint Luc et de saint Matthieu (2). Voici la démonstration convaincante qu'on y trouve : saint Luc donne le nom hébreu de Jésus, sans en indiquer la signification, comme l'avait fait saint Matthieu : donc il ne connaît pas cette signification ! donc il ignore totalement l'hébreu ! Telle est la logique de M. Renan. Ailleurs il avance que saint Luc écrivit son Evangile après la prise de Jérusalem (3). La preuve ? Une petite note renvoie au texte. On s'y reporte et on y trouve le Sauveur prédisant la ruine de Jérusalem ! M. Renan fait ainsi d'une pierre deux coups : il établit sa thèse et il supprime les prophéties. Eh bien ! son livre est plein de raisonnements de cette sorte. Une affirmation précise, catégorique, faisant mine de s'appuyer sur une annotation solide, et si l'on va au fond, le néant.

Le lecteur a droit de se plaindre hautement d'un pareil procédé, car c'est sa bonne foi qu'on surprend. Combien qui n'auront ni le goût, ni la pensée, ni le loisir de vérifier les autorités imaginaires auxquelles M. Renan semble se référer ! J'avoue qu'en ce qui me concerne, je n'ai point eu le courage de le faire jusqu'au bout. J'avais d'abord entrepris ce travail de la meilleure foi du monde, mais me trouvant à tout moment pris à des piéges de ce genre, ma patience et ma fierté se sont rebutées et je ne n'ai pu supporter de me voir jouer davantage.

Cette théorie sur les Evangiles serait beaucoup trop claire et trop précise pour M. Renan. Il la complète par des affirmations nouvelles qui réussissent parfaitement à en obcurcir la netteté. Ce sont Matthieu,

(1) *Vie de Jésus*, introd. p. XL
(2) Luc, I. 31 ; Matt. I. 21.
(3) *Vie de Jésus*, introd. p. XVII.

Digitized by Google

Marc, Luc qui ont écrit les Evangiles ; oui, mais ils ont trouvé d'actifs collaborateurs dans le génie populaire et dans l'imagination des foules, qui, embellissant la donnée première et brodant sur le thème primitif, ont procuré aux derniers rédacteurs une foule d'éléments nouveaux et de détails pleins de richesse et de charme, qui n'avaient d'autres racines que dans l'amour ardent et l'enthousiasme exalté des peuples pour le héros divin dont la mémoire grandissait chaque jour. « La plus belle chose du monde est ainsi sortie d'une élaboration obscure et complètement populaire (1). » Ces derniers mots n'ont vraiment aucun sens, rapprochés des précédentes déclarations de M. Renan, concernant l'authenticité des Evangiles.

Nous n'avons point encore parlé de l'Evangile de saint Jean, nous étant astreint à suivre la marche même de M. Renan, qui n'y arrive qu'en dernier lieu et d'assez mauvaise grâce. L'Evangile de saint Jean a un grand tort aux yeux des rationalistes. Ils se refusent à voir la divinité de Jésus proclamée dans les synoptiques, mais ils sont contraints de reconnaître que saint Jean est formel à cet égard. L'école de Tubingue, pour en finir, nie carrément son authenticité. Mais c'est là une thèse si difficile à soutenir qu'Ewald lui-même ne peut s'empêcher de protester contre les prétentions de Baur, et ce qu'il appelle ses grossières bévues et ses impudentes objections (2). « Œuvre étonnante sous cent rapports, simple et claire pour tout esprit droit, l'Evangile de saint Jean a été composé *certainement* par le disciple intime du Christ... (3) Cela est incontestable... (4) *Il n'y a qu'un fou qui pût en douter*... (5) Le quatrième Evangile se défend lui-même parfaitement... On peut affirmer qu'il n'y a pas dans toute l'antiquité un ouvrage dont l'authenticité soit aussi certaine (5). » M. Renan, comme toujours, louvoie. Il a les doutes les plus sérieux.

(1) *Vie de Jésus*. Introd., p. XXII.
(2) *Zehntes Jahrbuch.*, 1859-1860, p. 114. Cité par le P. de Valroger.
(3) *Drittes Jahrb.*, s. 151, id.
(4) *Ibid.*, p. 170, id.
(5) *Zehntes Jahrb.*, 1859-1860, s. 99, id.
(6) *Ibid.*, id.

Digitized by Google

Cette marche qui n'est pas celle des synoptiques, ces longs discours, ces dissertations dogmatiques, ces leçons de métaphysique abstraite, que sais-je? Tout cela l'incommode. Il n'ose voir là l'œuvre d'un pêcheur galiléen. Il l'attribuerait plutôt à cette grande école d'Asie-Mineure, dont, il est vrai, Jean est certainement le chef. Mais en somme cet Evangile n'est pas postérieur au premier siècle; il nous représente une version de la vie du maître digne d'être prise en considération et souvent d'être préférée. Puis M. Renan se ravise et sans y prendre garde, il restitue son œuvre à saint Jean. Seulement Jean ne lui inspire aucune sympathie. Le mobile le plus misérable le fait écrire. C'est un vieillard quinteux qui ne peut pardonner à ses collègues de l'avoir si rarement nommé dans leurs récits. Il tient à reprendre son rôle, il entre dans de menus détails, il insiste pour montrer qu'il était là dans telle circonstance et qu'il y a fait une assez bonne figure. Les trois ou quatre pages (1) où M. Renan expose ses idées sur saint Jean sont un chef-œuvre de mobilité d'esprit. Je ne sais jamais si sa pensée a eu au même degré de ces replis et de ces ondes qui la rendent insaisissable. Saint Jean, d'après M. Renan, est-il ou n'est-il pas l'auteur de l'Evangile qui porte son nom? Je mets qui que ce soit au défi de le décider avec certitude.

Je suis surpris que M. Renan n'ait pas mieux apprécié l'Evangile de saint Jean, lequel devait tout au moins trouver grâce aux yeux d'un artiste comme lui. Qu'il soit peu sensible à son importance théologique, je le comprends; mais comment trouver dans cette importance même la base d'une objection? Quoi d'étonnant, si l'ordre du récit, si les préoccupations de l'écrivain ne rappellent pas les synoptiques? Pourquoi saint Jean, venant après tous les autres, referait-il ce qui déjà, a été fait et si bien? Les actions, la vie extérieure de Jésus sont dans le cœur de tous, grâce aux synoptiques. Nul ne les conteste. Tout au plus quelques lacunes sont-elles à combler. Mais la pureté de sa doctrine s'altère; les gnostiques ont porté une première atteinte à la simplicité de la foi; il faut couper court à ces défaillances en marquant

(1) *Vie de Jésus.* Introd., p. XXIV et suiv.

Digitized by Google

nettement le côté dogmatique et doctrinal de la mission de Jésus. Matthieu, Marc, Luc, ont fait le récit extérieur de son passage, Jean fera l'évangile *intérieur*, comme dit admirablement Clément d'Alexandrie. N'est-ce pas là le charme et le prix particulier de son œuvre? Comme il entre avant dans la doctrine du Verbe incarné! Il définit dans un style où l'on ne sait ce qu'il faut le plus admirer, la sublimité de l'éloquence, la vie profonde de l'expression, ou la tendresse ineffable du langage, la divinité de Jésus-Christ, son union avec la nature humaine et toutes les conséquences qui en découlent. Aussi bien, n'était-il point comme d'avance prédestiné à remplir cette tâche? Il a reposé sur le cœur de Jésus, il a recueilli son dernier soupir, c'est à lui que le Maître mourant a confié sa mère, mémorial vivant de la science divine. Disciple de l'amour, il sait descendre jusqu'aux plus profonds secrets de l'amour; fils du tonnerre, comme l'avait surnommé Jésus, il monte dans les régions où se forme la foudre et où la lumière éblouit; il a le regard de l'aigle dans l'infini.

Tels sont les documents sur lesquels s'appuie le livre de M. Renan. On voit maintenant quelle valeur il leur attribue. Sachant ce qu'il pense de leur authenticité, on prévoit ce qu'il estimera de leur véracité. Ils sont à peu près vrais comme ils sont à peu près authentiques, c'est-à-dire qu'ils contiennent un mélange de vérités et d'erreurs. Ils ont un fond historique rehaussé de détails légendaires. « Ce sont des biographies légendaires (1). » C'est le mot qui traduit définitivement sa pensée.

M. Renan entreprend courageusement de dégager l'histoire de la légende. Tâche délicate assurément! De quelles règles se servira-t-il? Puisqu'il prétend faire une œuvre vraiment scientifique, qu'il prenne garde que nous sommes en droit de lui demander une méthode rigoureuse, indiscutable, et qui nous mène à des résultats certains. Autrement son travail serait superflu. Il ne ferait que substituer une légende à une autre, et légende pour légende on préférerait toujours la sublime légende évangélique qui tout au moins a pour elle le prestige des siècles. Hélas! il est plus facile de

(1) *Vie de Jésus.* Introd., p. XL IV.

Digitized by Google

tracer ce programme que de le remplir. M. Renan écrivait naguère : « L'école critique est encore à attendre qu'on la prenne en flagrant délit de faiblesse ; » il ne pourrait plus l'écrire aujourd'hui. L'école critique dans la personne de M. Renan a déserté la voie scientifique pour se lancer résolument et de propos délibéré en pleine fantaisie et en pleine hypothèse ; elle a rejeté son scalpel pour prendre la baguette divinatoire. Newton disait : *Hypotheses non fingo !* M. Renan est d'une autre école, et il élève la conjecture à la hauteur d'une méthode ! Lisons plutôt : « Dans un tel effort pour faire revivre les hautes âmes du passé, une part de divination et de conjecture doit être permise.... La raison d'art en pareil sujet est un bon guide ; le tact exquis d'un Gœthe trouverait à s'y appliquer.... Dans les histoires du genre de celle-ci, le grand signe qu'on tient le vrai est d'avoir réussi à combiner les textes d'une façon qui constitue un récit logique, vraisemblable, où rien ne détonne.... Ce qu'il faut rechercher, ce n'est pas la petite certitude des minuties, c'est la justesse du sentiment général et la vérité de la couleur (1). » Assez. Après une pareille profession de principes, il faudrait avoir une foi robuste dans la puissance divinatoire d'un de ses semblables pour chercher dans la *Vie de Jésus* autre chose qu'un délassement littéraire. Je me figure malaisément de quelle sorte de tempérament il conviendrait d'être doué, pour préférer l'inspiration conjecturale de M. Renan à la divine inspiration des Evangélistes.

Tout le monde, d'ailleurs, ne trouvera pas que M. Renan se soit montré pleinement docile au « guide » qu'il s'était choisi. Son récit en plus d'un point est illogique et invraisemblable, et plus d'un trait y « détonne » énormément. Ces fautes d'harmonies, ces dissonnances en quelque sorte musicales, surprennent de la part de ce « dilettante » consommé, comme l'appelle son admirateur M. Edmond Scherer. Au moins faut-il lui rendre cette justice qu'il a usé largement du droit qu'il s'était réservé de recourir à l'hypothèse. Des pages entières sont pleines uniquement de conjectures. Parfois l'auteur affirme purement et simplement comme s'il s'agissait d'un axiome.

(1) *Vie de Jésus.* Introd. p. LV et LVI, *passim.*

Digitized by Google

D'autres fois il entoure ses affirmations d'un luxe de formules dubitatives qui témoigne du peu de créance que lui-même leur accorde. A chaque ligne on rencontre des locutions comme celles-ci : *peut-être, sans doute, il est douteux que, autant que nous pouvons nous le figurer, il n'est pas probable, on peut supposer que,* etc., etc. Ces atténuations continuelles de l'expression donnent du vague à la pensée. L'auteur n'est pas sur un terrain fixe, et l'on sent qu'il se défie de lui-même et de ses lecteurs. Les Evangélistes dans leur simplicité ferme et mâle n'ont pas de ces inquiétudes-là, et je le crois bien !

On ne s'attend pas à trouver ici une réfutation détaillée des erreurs sans nombre dont fourmille la fantaisiste création de M. Renan (1). D'autres entreprendront cette tâche vraiment trop facile. Pour nous, continuons de signaler les généralités du sujet.

IV.

Pourquoi M. Renan n'est-il pas des nôtres et quelle est la raison de son dissentiment ? Tant de germes de vérités se cachent sous ce chaos confus d'erreurs, de contradictions, de sophismes, qu'on éprouve encore le besoin de se le demander. S'il ne se jette pas aux pieds de Jésus pour l'adorer, il s'incline devant lui comme devant l'expression sublime d'une sagesse unique ; s'il n'ajoute pas une foi pleine et entière aux Evangiles, il y voit « la plus belle chose du

(1) Indiquons seulement comme exemple de la légèreté impardonnable de la critique de M. Renan, la note 4 de la page 19, relative au recensement de Quirinius et l'un des rares endroits où il s'abaisse à discuter. M. Renan examine en vingt-cinq lignes une question sur laquelle on a écrit des volumes et la tranche par des raisons cent fois réfutées. Voir notamment : Tholuck, *Glaubwurdigkeit der ev. Geschichte*, p. 175-196, cité par le P. de Valroger, *Introd. hist. et crit.*, etc., II, p. 180. — Wallon, *De la Croyance due à l'Evangile*, p. 296 et suiv. L'éminent professeur cite fréquemment : M. Ph. E. Huschke, *Ueber den zur zeit der Geburt Jesu Christi gehaltenen Census*, Breslau, 1840.

Digitized by Google

monde » et en somme les retient presque tout entiers dans son livre. Encore un pas et M. Renan serait des nôtres, cela éclate. Hélas ! ce pas est un abîme et d'un mot il nous en fait sonder toute la profondeur. « Que les évangiles soient en partie légendaires, c'est ce qui est évident, puisqu'ils sont pleins de miracles et de surnaturel (1). »

En quoi cela est-il évident? Ne le demandez point: la critique refusera de vous répondre. C'est sa prétention de poser la négation du miracle et du surnaturel comme un axiome fondamental et tout effort pour l'amener à une discussion sur ce point, demeurera stérile. Plutôt que de s'aventurer sur un terrain qui ne tarderait guère à lui manquer, elle préfère se retrancher derrière cette sèche négation et déserter une lutte qui serait sa perte. La question du surnaturel « est résolue avec une entière certitude;... la discussion d'une pareille question n'est pas scientifique ; *ou pour mieux dire, la science indépendante la suppose antérieurement résolue* (2). » C'est M. Renan lui-même qui nous fait cette révélation hors de prix. Ainsi toute la « science indépendante » repose sur une supposition ! N'importe, on élève cette supposition à la hauteur d'une certitude. Le mot d'ordre à cet égard est donné sur toute la ligne. Le miracle est impossible ! Le surnaturel est une conception mystique ! A quoi bon discuter? Celui qui le tenterait, qu'on lui ferme la bouche. Le miracle et le surnaturel impliquent contradiction comme le mouvement perpétuel et la quadrature du cercle.

Voici l'arrêt. On ne le motive pas. Nous avons le droit de nous en plaindre. Il faut nous faire toucher du doigt la contradiction. Les géomètres nous disent pourquoi le mouvement perpétuel et la quadrature du cercle sont des chimères après lesquelles un cerveau malade peut seul courir. Il n'y a que les axiomes qu'on soit dispensé de démontrer, parce qu'ils se démontrent eux-mêmes, étant évidents. Ici, il n'y a pas évidence. On voudrait bien le dire, mais on en sent l'impossibilité, et on en est réduit à se référer à une démonstration antérieure hypothétique. En effet, l'évidence, c'est la lumière. Or,

(1) *Vie de Jésus.* Introd., p. xv.

(1) *Etudes d'histoire religieuse.* Préface, p. xi.

Digitized by Google

cette lumière, les plus purs et les plus clairvoyants génies dont l'humanité s'honore ne l'auraient point perçue ! Tout ce qu'il y a de métaphysiciens dignes de ce nom auraient adhéré à une proposition contradictoire ! Pourquoi donc nous refuse-t-on cette démonstration nécessaire ? Et si, prenant alors l'offensive, nous posons la thèse du surnaturel, et si nous convions nos adversaires à venir la discuter avec nous, pourquoi se dérobent-ils ? Est-ce un procédé scientifique et critique ? Quoique ils en disent, les voilà de nouveau pris en flagrant délit de faiblesse. Ah ! c'est qu'ils pressentent bien quelle serait l'issue fatale de débat. Eh bien ! ils n'y échapperont pas, et s'ils fuient le débat contradictoire, on les condamnera par défaut !

Une question bien posée est à moitié résolue. Généralement la question du miracle et du surnaturel se pose mal. On en fait une seule et il en faudrait faire deux. Miracle et surnaturel correspondent à deux idées distinctes ; dans beaucoup d'esprits ils n'en éveillent qu'une.

Mais cette distinction qui est essentielle n'a pas une grande importance aux yeux des rationalistes qui englobent le surnaturel et le miraculeux dans une réprobation commune. L'un et l'autre supposent un Dieu personnel et libre, et c'est à ce Dieu là qu'ils en veulent. Ils disent donc indifféremment miracle ou surnaturel, et plus souvent miracle, parce que le miracle s'adresse aux yeux et éveille dans l'esprit une notion plus claire.

Comment une intelligence droite peut-elle se refuser à admettre la possibilité du miracle ? Où y voir le principe d'une contradiction ? En quoi est-il surprenant que l'auteur de l'univers ait juridiction pleine et entière sur son œuvre, et qu'il puisse se pencher sur elle pour en régler la marche à son gré, comme il s'est penché sur le néant pour l'en faire sortir ? Miracle et création sont deux idées corrélatives. L'un et l'autre sont l'exercice d'une même force et d'une même volonté. Or, comment ne pas croire à la création ? Le monde où nous vivons s'explique-t-il autrement ? L'affirmation de la création, n'est-ce pas à cela que tendent toutes nos découvertes, confirmant d'ailleurs les données élémentaires de la philosophie ? La création sera le dernier mot des sciences cosmologiques, comme elle est le premier mot

Digitized by Google

de la Genèse. Donc le miracle est une conception rationelle. On parle d'évidence, voilà l'évidence. Voyez ce que pensait là-dessus J.-J. Rousseau : « Dieu peut-il faire des miracles, c'est-à-dire déroger aux lois qu'il a lui-même établies ? Cette question sérieusement traitée serait impie si elle n'était absurde. Ce serait faire trop d'honneur à celui qui la résoudrait négativement que de le punir, il suffirait de l'enfermer (1). » Voilà le cri du bon sens dans une bouche pourtant non suspecte, et il faut que notre temps soit dénué comme il l'est des notions métaphysiques et ontologiques les plus simples, pour qu'il soit besoin d'agiter de pareilles questions. Il n'est pas moralement possible de cesser de croire au miracle sans cesser du même coup de croire à la création, à la providence, à Dieu lui-même, j'entends à un Dieu libre et personnel, non au Dieu nominal et confus du panthéisme. La croyance au miracle détruite dans une âme, bien d'autres ruines s'y amoncellent. On a écrit là-dessus une page navrante : « Quand je sens vaciller en moi la foi au miracle, je vois aussi l'image de mon Dieu s'affaiblir à mes regards ; il cesse peu à peu d'être pour moi le Dieu libre, le Dieu personnel, le Dieu vivant, le Dieu avec lequel l'âme converse comme avec un maître et un ami. Et ce saint dialogue interrompu, que nous reste-il ? Combien la vie paraît triste alors et désenchantée !... En cessant de croire au miracle, l'âme se trouve avoir perdu le secret de sa vie divine ; elle est désormais sollicitée par l'abîme ; une chute toujours plus rapide l'entraîne loin de Dieu et des saints anges ; elle perd tour à tour, piété, droiture, génie ; bientôt elle git à terre, oui, et parfois dans la boue ! » Qui a écrit cela ? Encore M. Renan (2), qui décidément est l'enfant terrible de la critique. On comprend que ramenée à ces termes, la question de la croyance au surnaturel et aux miracles ne soit plus une simple question de théologie ou de métaphysique, mais qu'elle engage directement les intérêts moraux et sociaux les plus sacrés ; on comprend que les théologiens (3), les philosophes, les publicistes (4), l'abordent et la

(1) *Lettres de la Montagne,* édit. de 1793, t. XIII, p. 104.

(2) Cité par le P. Matignon. *Etudes de Théol., de Phil. et d'Hist.* 1863.

(3) Voir notamment : le P. Matignon, *La question du Surnaturel.*

(4) Guizot, *l'Eglise et la Société chrétienne* en 1861, chap. IV.

Digitized by Google

discutent. Cette question vitale est aujourd'hui posée, et bon gré mal gré, il faudra que les rationalistes se résignent à suivre leurs adversaires sur le terrain d'une discussion scientifique.

Quoi qu'il en soit, M. Renan ne croit pas aux miracles. Je ne suis pas bien sûr de comprendre le sens exact d'une distinction qu'il fait à cet égard. « Ce n'est pas, dit-il, au nom de telle ou telle philosophie, c'est au nom d'une constante expérience que nous bannissons le miracle de l'histoire. Nous ne disons pas : « Le miracle est impossible ; » nous disons : « Il n'y a pas eu jusqu'ici de miracle constaté. » Y a-t-il une concession cachée sous cette distinction subtile ? On voudrait le croire. Mais pourquoi se flatter ? La vraie pensée de M. Renan est trop clairement exprimée ailleurs pour qu'on puisse conserver la moindre illusion. Il astreint d'ailleurs la constatation du miracle à des conditions qui sont vraiment la destruction de toute certitude historique. Mais pourquoi descendre dans toutes ces particularités ? Ce qui importe présentement, c'est de savoir que M. Renan ne croit pas aux miracles évangéliques. Ils disparaissent complètement dans son récit ou y figurent travestis par le plus pénible effort.

Qu'on ne s'imagine pas que ce soit une chose fort aisée, lorsqu'on a lu l'Evangile, qu'on l'a goûté, qu'on a admiré et aimé la personne du Sauveur comme l'a fait M. Renan, que de dire en fermant le livre : Tout cela est admirable et j'y crois, moins ce qui est miraculeux et surnaturel ! Dans l'Evangile tout se tient. Les personnes, les doctrines, les faits, même les faits miraculeux, forment un merveilleux ensemble dont on ne peut rien détacher. Qu'est-ce que Jésus-Christ sans la multiplication des pains, sans la Cène, sans la résurrection de Lazare, sans sa propre résurrection ?... Comment aussi ramener ces inexplicables merveilles à des faits simples et communs ? Tout l'esprit du monde y doit échouer.

Celui de M. Renan y échoue pleinement et son attitude vis-à-vis des miracles de Jésus porte avec elle un enseignement qui devrait frapper les esprits les plus prévenus.

Que Jésus ait fait des miracles, ou tout au moins des actions

Digitized by Google

extraordinaires qu'il donnait comme telles, c'est ce qui n'est plus historiquement contestable. Indépendamment des Evangiles, tous les documents historiques de l'époque qui traitent de sa personne en font foi. Josèphe est formel : « Vers ce temps, parut Jésus, homme sage, si toutefois on peut l'appeler homme, car il fit des choses surprenantes. (1) » Le Talmud lui-même en contient d'irrécusables preuves (2). Les premiers adversaires du christianisme, à une époque où les miracles de Jésus étaient encore dans la mémoire de tous et où ceux qui en avaient été les témoins vivaient encore, ne songèrent point à les contester. Celse, qui vivait environ cinquante ans après la mort de saint Jean et habitait la Syrie et la Palestine, ne les nie point; seulement il les travestit, y voit des jongleries et les compare aux œuvres des magiciens (3). Julien les explique par les connaissances du Sauveur en médecine.

Nous insisterions davantage si nous n'avions encore ici les aveux de M. Renan. Tout en ayant l'air de s'en excuser auprès d'une certaine portion de ses lecteurs, il reconnaît que ce serait manquer à la bonne méthode historique, que d'écouter trop ses répugnances et de supprimer de l'histoire de Jésus, des faits qui, aux yeux de ses contemporains, furent placés sur le premier plan (4). Voilà qui est bien. Mais quel caractère convient-il d'attribuer à ces faits extraordinaires qui occupent une si « grande place dans sa vie ? » Ce sont des miracles ou ce sont des tours d'escamotage comme le veut Celse ; ce sont les œuvres d'un Dieu ou les machinations d'un imposteur. Il n'y a pas de milieu.

C'est ici que M. Renan se trouve dans une cruelle perplexité. Il simule une assurance qu'il n'a pas, lorsque il affirme que « la critique

(1) *Antiq. Jud.*, XVIII, III, 3.

(2) Bullet, *Histoire de l'établissement du christianisme tirée des seuls auteurs juifs et païens.* — Talmud de Jérusalem, traité *Avoda Zarah*, fol 46, 4. — Talmud de Babylone, traité *Sanhédrin*, fol. 43, 1, etc.

(3) Origène, *Contr. cels.*, I, p. 54.

(4) *Vie de Jésus*, p. 265, 266.

Digitized by Google

n'éprouve devant ces phénomènes historiques aucun embarras (1). » Que signifie alors tout ce chapitre (2) plein de contrainte, où M. Renan, admirateur très pénétré de Jésus, parce qu'il s'obstine à nier le miracle, se voit fatalement entraîné à lui jeter au visage l'accusation d'imposture ? Il ne peut s'y résigner ; il recule tant qu'il peut devant cette extrémité impie. Le pur, le saint, le divin Jésus, un fourbe, quelle folie ! Le moraliste sublime et la montagne, parodiant honteusement la toute puissance divine dont il se dit mensongèrement investi, quelle horreur ! Et pourtant il faut en venir là ; c'est un dilemne irréductible. Miracle ou jonglerie, choisissez !

M. Renan voudrait bien ne pas choisir. Il élimine le miracle, mais s'il pouvait éliminer aussi l'imposture ! Un pareil blasphème ne sortira point de sa bouche attique. Il s'évertue à trouver un moyen terme. Il n'a pas trop de toute sa souplesse d'esprit et encore n'en vient-il pas à bout. D'une voix mielleuse, il plaide les circonstances atténuantes. Si Jésus fut thaumaturge et exorciste, il le fut malgré lui. Il fallait bien sacrifier quelque peu au goût d'un temps passionné pour la théurgie. « Les miracles de Jésus furent une violence que lui fit son siècle, une concession que lui arracha la nécessité passagère. » Encore ne les faisait-il qu'en secret et après s'être fait longtemps prier. Mais l'avidité populaire finissait par l'emporter. Il suivait d'ailleurs l'exemple que lui donnaient tous les fondateurs de religions. Sans doute, ses principes en souffraient, « mais il faut se rappeler... que toute idée perd quelque chose de sa pureté dès qu'elle aspire à se réaliser. On ne réussit jamais sans que la délicatesse de l'âme éprouve quelques froissements. Telle est la faiblesse de l'esprit humain que les meilleures causes ne sont gagnées d'ordinaire que par de mauvaises raisons. » Tout ce verbiage est pitoyable et ne va pas au fait. Il n'y a pas à s'en dédire, M. Renan est dans une impasse. Il s'en tire tout-à-coup par cette lumineuse exclamation : « Jésus se fût obstinément refusé à faire des prodiges

(1) *Vie de Jésus*, p. 258.
(2) *Vie de Jésus*, chap. XVI.

Digitized by Google

que la foule en eût créé pour lui ; le plus grand des miracles eût été qu'il n'en fit pas ! (I) »

Eh bien ! Non. Le bon sens populaire n'acceptera pas ces jeux d'esprit, et la conscience publique ne voudra pas de ces accommodements. Il n'y a pas de circonstances atténuantes pour l'imposture. La sublimité du but ne justifie point l'indignité du moyen. Ne transigeons pas avec ces taciles théories. Elles vont bien, je le sais, à notre molle indifférence, mais elles marchent droit aussi à la destruction de toute moralité et à la perturbation de tout ordre social. Que M. Renan descende au fond de sa conscience, il devra reconnaître qu'un faux principe l'a entraîné à défendre un insoutenable paradoxe, et je le dis hautement, un de ces paradoxes qui blessent plus que le sens commun.

C'est par là que se révèle la faiblesse de tous les systèmes rationalistes qui font de Jésus un homme s'élevant par sa sagesse et sa vertu aux confins de la divinité. Homme, il n'a pu faire de miracles ; saint, il n'a pu jouer la plus infâme comédie. Or, Jésus a fait l'un ou l'autre. L'évangile qui ne nous montre point l'homme devenant Dieu, mais Dieu fait homme, est à l'abri de cet implacable dilemne. Le Dieu fait homme a pu faire des miracles et il en a fait.

Si l'on éprouve, au sortir de toutes ces tristesses, le besoin de s'égayer quelque peu, on fera bien de parcourir les explications ingénieuses que M. Renan donne des principaux miracles de Jésus-Christ. A cet égard, le rationalisme de tous les lieux et de tous les temps, depuis Celse et Porphyre, jusqu'aux fameux *Essays and Reviews*, lui offrait de nombreux exemples et il n'avait qu'à choisir. C'est ce qu'il a fait. Il n'a pas tout pris, mais je ne vois pas qu'il ait beaucoup inventé. Il s'est généralement abstenu des gloses plus que puériles que maint docteur germanique affectionne, mais qui n'obtiendraient en France qu'un succès d'hilarité. Il ne prétend pas avec Paulus, que les anges qui apparurent aux bergers, la nuit de Noël, fussent des feux follets, à moins que ce ne fussent des messagers portant des torches. Il n'avance point, à la suite de Venturini, que la tentation

(1) *Vie de Jésus*, chap. XVI, *passim*.

Digitized by Google

dans le désert ait été l'œuvre de quelque pharisien rusé, déguisé, j'imagine, en démon. A la vue de Jésus parlant à la tempête, il ne s'écrie point avec Strauss ; « Qu'est-ce que cela auprès de la boussole et des bateaux à vapeur ! » Mais en revanche, il est tout-à fait d'accord avec Julien, ce bel esprit païen avec lequel il a tant d'affinité, pour voir dans les guérisons et aussi dans les exorcismes de Jésus, l'effet d'un simple traitement médical. Mais comme ce traitement est simple ! « Qui oserait dire, risque M. Renan, que dans beaucoup de cas et en dehors des lésions tout-à-fait caractérisées, le contact d'une personne exquise ne vaut pas les ressources de la pharmacie (1)? » L'Evangile dit fort simplement de Marie-Madeleine, que Jésus avait chassé d'elle sept démons. Voici maintenant la glose de notre ingénieux scholiaste : « Maria de Magdala... avait été possédée de sept démons, c'est-à-dire qu'elle avait été affectée de maladies nerveuses et en apparence inexplicables. Jésus, par sa beauté pure et douce, calma cette organisation troublée (2). » Mais Jésus ne guérissait pas seulement les malades, il ressuscitait les morts. Sa beauté pure et douce a-t-elle suffi pour faire sortir Lazare de son tombeau ? Ici M. Renan est moins à l'aise. Il s'en tire pourtant moyennant deux ou trois explications différentes et plus pénibles l'une que l'autre. Mais ceci demande d'assez longs ambages, et nous devons à notre grand regret, nous contenter de renvoyer au texte (3).

Mais voici peut-être le chef-d'œuvre du genre. S'il est un fait constant et pourtant inexplicable, c'est la rapide et universelle propagation de l'Evangile. « La conversion du monde est le grand miracle du christianisme, » a fort bien dit M. de Sacy (4). Celse, qui connaissait le monde païen, avant que cette diffusion fût totalement accomplie, la déclarait impossible pour tout homme de bon sens, et reprochait aux chrétiens de joindre « à leurs autres folies, la prétention absurde de voir un jour leur superstition devenir la foi générale du monde. »

(1) *Vie de Jésus*, p. 260.
(2) *Vie de Jésus*. p. 15,
(3) *Vie de Jésus*, p. 360 et suiv.
(2) *Variétés littéraires*, II, Gibbon, Strauss et Salvador, p. 44.

Digitized by Google

Bayle, après la réalisation de cette impossibilité, ne pouvait s'empêcher d'y voir une raison bien forte en faveur de la divinité de la religion. « L'évangile prêché par des gens sans nom, sans étude, sans éloquence, cruellement persécutez et destituez de tous les apuis humains, ne laissa pas de s'établir en peu de tems par toute la terre. C'est un fait que personne ne peut nier et qui prouve clairement que la religion est l'œuvre de Dieu (1). » Bossuet a là-dessus une page merveilleuse qu'il faut lire (2). M. Renan, très discret sur cette grande révolution dont il traitera sans doute avec plus de détails et aussi plus d'à-propos dans les volumes subséquents qu'il nous promet, en touche pourtant un mot à l'occasion des premières prédications des apôtres. Rien ne vaudrait une citation : « Ils allaient de ville en ville, recevant l'hospitalité, ou pour mieux dire, la prenant d'eux-mêmes, suivant l'usage. L'hôte en Orient a beaucoup d'autorité ; il est supérieur au maître de la maison ; celui-ci a en lui la plus grande confiance. Cette prédication du foyer est excellente pour la propagation des doctrines nouvelles. On communique le trésor caché ; on paie ainsi ce que l'on reçoit ; la politesse et les bons rapports y aidant, la maison est touchée, convertie. Otez l'hospitalité orientale, la propagation du christianisme serait impossible à expliquer (3). » On est cependant tenté d'opposer quelques objections timides à cette victorieuse explication. L'Orient ne s'est pas seul converti ; toutes les contrées du globe ont vu « les pieds de ces hommes qu'on voit venir du haut des montagnes, apporter la paix, annoncer les biens éternels (4). » Saint Pierre et saint Paul n'eurent pas à se louer de la politesse de Rome qui les crucifia. Que penser aussi de l'hospitalité chinoise, annamite, ou de celle du roi de Dahomey ? Ailleurs, M. Renan estime Jésus fort heureux de n'avoir point été entravé par la police, car la moindre de nos lois sur l'exercice illégal de la médecine, aurait suffi pour couper court à sa carrière ! M. Renan en est-il bien sûr ?

(1) *Diction. hist. et crit.*, Art. Mahomet, remarque O.
(2) Panégyrique de saint André.
(3) *Vie de Jésus*, p. 293.
(4) Fénélon.

Digitized by Google

Nos lois ne pèchent pas par excès de tendresse pour la philanthropie médicale non brevetée, et pourtant je les crois sans force contre ceux qui ressuscitent les morts, même sans diplôme.

V.

Je me suis arrêté jusqu'ici seulement à quelques-unes des idées essentielles qui se dégagent du livre de M. Renan. Si je voulais m'arrêter aux détails, combien je pourrais en relever de nombreux et d'étranges !

Par exemple, la *Vie de Jésus* ne serait pas de son temps, si quelque paradoxe équivoque n'y poussait parfois sa pointe. Il ne m'est pas donné de comprendre quelle utilité M. Renan trouve à faire (quoique timidement et comme s'il en avait honte) l'apologie de Judas, de « ce malheureux Juda de Kerioth » qui trahit son maître par un baiser. Lorsque la conscience publique a rendu un arrêt, et que les siècles l'ont ratifié, il faut des raisons bien fortes pour revenir en arrière. Peu de personnes songeront à se dire avec M. Renan, qu'il y a peut-être dans le fait de Judas « plus de maladresse que de perversité. »

A mesure que j'avance, un scrupule me gagne. Pourquoi cet examen ? N'est-ce point prendre trop au sérieux un livre qui positivement n'est pas sérieux ? A quoi bon relever telle concession, tel aveu qu'il contient ? Les aveux ont-ils quelque valeur dans la bouche de M. Renan ? ont-ils un sens déterminé ? Peut-on se rencontrer avec lui sur un terrain où les idées soient communes, où le langage soit un truchement fidèle entre les intelligences ?

J'en ai douté bien des fois en lisant la *Vie de Jésus*. Souvent j'ai dû me souvenir de ce trait d'une exquisse saisissante que Mgr Dupanloup a faite de M. Renan : « Chez lui, les mots perdent vite leur signification naturelle et prennent des sens raffinés qui faussent les notions reçues, et déroutent les esprits inattentifs. Il parle comme vous et ne pense pas comme vous. Les formules où il se complaît cachent des

Digitized by Google

piéges : aussi, grâce à la légèreté des esprits et au déclin des études philosophiques en France, il a réussi à faire illusion (1). »

Rien n'est plus vrai. Ainsi, le ton du livre est religieux. Il est plein du nom de Dieu. On y rencontre à chaque page des élévations d'un mysticisme exalté. Les journaux sympathiques à M. Renan ont beaucoup insisté sur ce caractère de la *Vie de Jésus*, et M. Sainte-Beuve a fortement conseillé aux lecteurs du *Constitutionnel* d'y faire désormais leur lecture spirituelle. M. Renan croit donc en Dieu, bien qu'il ait écrit qu'à cet égard, « aucune formule philosophique ou théologique ne pouvait revendiquer la certitude (2), » et que « si l'humanité n'était qu'intelligente, elle serait athée ! (3) » Il a donc une religion, ce qui après tout ne lui est pas fort difficile, puisque, selon lui, « la religion est un problème que l'esprit crée en s'y appliquant, et que la vraie et la bonne religion est pour chacun celle qu'il croit et qu'il aime ! (4) » Hélas ! franchissez les apparences, dégagez le livre du nébuleux mysticisme qui l'imprègne, allez au fond de la réalité, vous trouverez le panthéisme le mieux caractérisé, rien autre chose. C'est ainsi que M. Renan trouve ingénieux de prêter à Jésus ces idées qui n'ont jamais appartenu qu'à lui-même : « L'idée que Jésus se fait de l'homme, n'est pas cette idée humble qu'un froid déisme a introduite. Dans sa poétique conception de la nature, un seul souffle pénètre l'univers : le souffle de l'homme est celui de Dieu; Dieu habite en l'homme, vit par l'homme, de même que l'homme habite en Dieu, vit par Dieu. L'idéalisme transcendant de Jésus ne lui permit jamais d'avoir une notion bien claire de sa propre personnalité...(5)» Ailleurs, parlant de l'immortalité de l'âme, *dogme déiste en contradiction avec la physiologie*, il dit : « Qui sait si le dernier terme du progrès, dans des millions de siècles, n'amènera pas la conscience absolue de l'univers, et dans cette conscience, le réveil de tout ce qui a vécu (6). »

(1) *Avertissement à la jeunesse et aux pères de famille, etc.*, p. 15.

(1) *Etudes*, XVII.

(2) *Revue des Deux-Mondes*, 15 janv. 1860, p. 388.

(3) *Revue des Deux-Mondes*, octobre 1860, p. 795.

(4) *Vie de Jésus*, p. 244.

(5) *Vie de Jésus*, p. 288.

Digitized by Google

Hégel n'eût pas dit autrement. Toute la religion de M. Renan se réduit ouvertement au panthéisme dont on a si bien dit que c'est l'athéisme plus un mensonge.

J'ai à peine indiqué le charme littéraire de la *Vie de Jésus*. En une matière si grave, les questions de forme n'ont vraiment qu'une importance de second ordre. S'il le faut, je conviendrai que la touche en est délicate et le coloris plein de fraîcheur. La mise en scène trahit la main d'un artiste gracieux et un peu recherché, mais ayant peu l'intelligence des grands côtés de son sujet. Les imaginations jeunes et tendres goûteront ses descriptions de Nazareth (1), du lac de Tibériade (2), et de la Galilée surtout (3). M. Renan a parcouru en fin observateur ce « pays très vert, très ombragé, très souriant, le vrai pays du cantique des cantiques et des chansons du bien-aimé, » comme il l'appelle en commettant une grosse erreur géographique. » Il s'est penché sur les fleurs et en a respiré le parfum. Il détaille, je pense à l'intention des lectrices tant désirées qu'il ne perd jamais complètement de vue, toute une faune mignonne qui vous fait rêver d'îles fortunées, pleines de colibris et d'oiseaux-mouches. Ce ne sont que tourterelles sveltes et vives, merles bleus si légers qu'ils posent sur une herbe sans la faire plier, alouettes huppées, petites tortues de ruisseaux, dont l'œil est vif et doux, cigognes à l'air pudique et grave, dépouillant toute timidité. Tout cela est fort joli, trop joli même et nullement biblique. Ce charmant pays de Galilée respire l'abandon, la douceur, la tendresse, le bien-être, la gaîté. Ajoutons que le vin y est délicieux.

Voici le fond du tableau ; c'est dans ce milieu enivrant que Jésus se meut, et c'est de la sorte que « toute l'histoire du christianisme naissant est devenue une immense pastorale » ... sous la plume romantique de M. Renan. Ce milieu, paraît-il, convenait à la nature douce et tendre de Jésus. Parfois il allait à Jérusalem, mais il souffrait dans cette ville de pharisiens, qu'un paysage trop âpre environnait. « Le Dieu qu'il trouvait là n'était pas le sien. C'était tout

(1) *Vie de Jésus*, p.
(2) *Vie de Jésus*, p. 139 et suiv.
(3) *Vie de Jésus*, p. 64 et suiv.

Digitized by Google

au plus le Dieu de Job, sévère et terrible, qui ne rend raison à personne. Parfois, c'était Satan qui venait le tenter. Il retournait alors dans sa chère Galilée et retrouvait son Père céleste, au milieu des vertes collines et des claires fontaines, parmi les troupes d'enfants et de femmes qui, l'âme joyeuse et le cantique des anges dans le cœur, attendaient le salut d'Israël (1) »

Voilà M. Renan repris de sa manie panthéistique. Quelle est donc cette molle et terne figure du Christ se perdant au sein d'une contemplation vague de la nature ? Cette nature elle-même est-elle digne de la figure qu'elle doit encadrer ? Pour moi, j'y vois de l'apprêt et de la mignardise. Je n'en trouve point les lignes assez austères, ni les horizons assez solennels. Ces perspectives souriantes s'harmonisent mal avec le Calvaire. Le mystère de la Rédemption ramené à une pastorale ne saurait m'agréer.

Prenez l'Evangile et comparez. Cette expérience est désastreuse pour le livre de M. Renan. Lisez quelques pages de la *Vie de Jésus*, choisissez les plus parfaites, ne luttez pas trop contre le charme qui voudra vous saisir ; puis ouvrez l'Evangile, parcourez-en quelques versets et du premier coup vous sonderez la profondeur de l'abîme qui sépare l'œuvre de Dieu de l'œuvre de l'homme. Là point d'effort, point d'apprêt, point d'artifice. Et pourtant quelle merveille ! Quelles grandes et sobres lignes ! Quel harmonieux rapport entre toutes les parties ! Le Dieu ne disparaît pas devant l'homme, ni l'homme devant la nature. Cela va droit au cœur, saisit, enchante et persuade. Que voulez-vous ? Ce livre est vrai. Il n'y a pas à s'en défendre, le doigt de Dieu est là.

Admirable démonstration de la divinité de Jésus ! On ne peut lui enlever un seul des traits que l'Evangile lui prête, sans effacer l'image tout entière. Sa divinité déniée, que reste-t-il ? Une silhouette incolore, sans relief, sans consistance, sans chaleur, sans mouvement et sans vie. Ceci est décisif : oubliez l'Evangile, oubliez l'histoire, supposez que, pour apprendre à connaître Jésus, vous soyez réduit au livre de M. Renan. Que verrez-vous ? qu'apprendrez-vous ?

(1) *Vie de Jésus*. p. 70.

Digitized by Google

Soupçonnerez-vous seulement que cette sorte de Promeneur Solitaire galiléen constitue la plus puissante personnalité historique que la terre ait connue? qu'il est le pivot des destinées humaines? le centre de toutes les affections et de toutes les haines du monde? M. Renan vous le dira, c'est vrai, mais ne trouvant aucune proportion entre l'effet et la cause, votre bon sens croira à une mystification. Et vous aurez raison. Le bon sens, lui aussi, est un bon guide. J'en atteste tous les esprits sensés et libres : si le livre de M. Renan a le don de passionner un pays indifférent comme le nôtre à ces luttes de la pensée, c'est qu'il touche à quelque chose de vital et de fondamental pour la société. Si Jésus n'était qu'un de nous, une main téméraire aurait pu remuer la poussière de sa mémoire, sans provoquer à une protestation unanime et ardente, évêques, philosophes, publicistes, et jusqu'à cette plume novice, indigne de tracer seulement les lettres de son nom adorable!

La *Vie de Jésus* aura au moins ce résultat heureux : elle nous fera relire l'Evangile. En France, nous ne lisons point assez nos divines Ecritures. Mme de Maintenon, enfant, dévorait le livre de Job. Nous n'en sommes plus là. Cette forte moelle n'agrée plus à nos estomacs blasés. C'est un grand malheur. Mais nous y reviendrons, et sans qu'il s'en doute, M. Renan y aura peut-être travaillé.

Il se pourra que nous lui devions autre chose encore. Plusieurs parmi nous comprendront que c'est une des nécessités présentes de se livrer avec ardeur à ces grandes études exégétiques dont nos adversaires croient trop souvent posséder le monopole. Quel préjugé ridicule voudrait, sous prétexte de je ne sais quelle prétendue prudence, nous interdire ces sortes d'investigations? On calomnie l'Eglise lorsqu'on lui reproche de faire le silence et l'ombre autour de nos livres saints. C'est avec la vraie science qu'il faut combattre la fausse science. L'Eglise l'a toujours compris. Elle n'oublie point cette terrible imprécation du prophète Osée : « *Quia tu scientiam repulisti, repellam te, ne sacerdotio fungaris mihi!* (1) » Rome étudie

(1) Osée, IV, 6.

Digitized by Google

avec ardeur le texte sacré (1). L'Allemagne chrétienne tient vaillamment tête à l'Allemagne rationaliste. Quant à nous, je ne sais si nous ne suivons pas d'un peu loin ces excellents exemples. Ces patientes études ne s'adaptent peut-être pas à notre caractère primesautier. Pourquoi nous flatter ? La science généralement nous manque. Sans doute de brillantes individualités tranchent sur la masse. Les publications antérieures de M. Renan, en provoquant de vives et catégoriques réponses, lui ont appris qu'il trouverait d'intrépides et rudes jouteurs toujours prêts à entrer en lice avec lui. Mais le don d'initiative n'a point été départi dans une mesure assez large à ces organisations trop exceptionnelles, et leur action demeure presque nulle. Le grand nombre (je parle des gens instruits) ne s'élève pas au-dessus d'une convenable médiocrité. Qu'il y en a dont tout le bagage historique, philosophique et même théologique, se compose de quelques notions éparses et confuses, souvenirs indigestes et incohérents d'une lecture distraite des revues et des journaux ! A la longue, nous sentirons le vide de cette éducation superficielle et le besoin de remonter aux sources. Alors un livre comme la *Vie de Jésus* sera classé du premier coup, et l'opinion sera préservée de surprises comme celle dont elle subit aujourd'hui l'humiliation.

C'est l'impression finale que laisse le livre de M. Renan. Il n'inquiète guère pour le présent et il permet d'espérer beaucoup pour

(1) Indiquons au hasard quelques-uns des principaux travaux relatifs aux Ecritures, publiés dans ces dernières années, seulement par des théologiens romains : P. Patrizzi, *De Evangeliis libri tres*, 2 vol. in-4, Fribourg en Brisgau, 1853. — G. A. Nickes, *De Estherae libro*, etc., 2 vol. in-8. Romæ, typis de propagandâ fide, 1856-1858. — A. Maï, *Vetus et novum testamentum ex antiquissimo codice Vaticano*, 5 vol. in-fol. Leipsick, 1857. — Vercellone, *Variæ lectiones Vulgatæ bibliorum editionis*, 1 vol. in-4°, etc., Romæ, 1860. — Id. *Biblia sacra Vulgatæ editionis Sexti V et Clementis VIII, Pontif. maxx. jussu recognita atque edita*, Romæ, typis de propagandâ fide, 1861, in-4. — Id. *Sulla genuina edizione della Bibbia Volgata, e su quella publicatasi in Torino da Giacinto Marietti*, etc. — *Studdi fatti in Roma e mezzi usati per corregere la Bibbia Volgata*, Romæ, 1860. — Id. *Dell' antichissimo Codice vaticano della Bibbia greca*. Romæ, 1859, etc., etc.

Digitized by Google

l'avenir. Somme toute, la *Vie de Jésus* pourrait bien ne point avancer les affaires de ceux que nous combattons. Le dirai-je? eux-mêmes en ont comme un pressentiment secret qui les tourmente. Il est fort remarquable que leur admiration s'est montrée beaucoup plus expressive avant sa publication qu'après. Ils le comprennent à merveille : le bon sens national finira par percer à jour le néant de telles œuvres. Leur science se déconsidère par les redites et les contradictions auxquelles elle est condamnée. Elle se perd par les aveux qu'elle n'est plus maîtresse de retenir. L'un d'eux, le plus acharné peut-être et le plus tenace, sous une apparence flegmatique, et l'un des patriarches de la sophistique contemporaine, en déposant la *Vie de Jésus* qu'il venait de lire, a laissé échapper ce cri de découragement que l'histoire devrait recueillir et que je regrette de ne pouvoir citer dans sa rude énergie : « Avec son livre, Renan nous retarde de quarante ans ! »

RAOUL LECŒUR.

Digitized by Google

BIBLIOGRAPHIE.

CAMPAGNE DE HENRI IV AU PAYS DE CAUX (25 avril, 15 mai 1592), d'après les chroniqueurs et plusieurs documents inédits, par l'abbé SOMMÉNIL, directeur de la maîtrise de la Métropole, ancien professeur au Petit-Séminaire. — Rouen, Fleury, libraire-éditeur, 1863.

Nous désirons que les lecteurs de la *Revue* n'aient pas besoin de notre article, pour connaître l'existence et apprécier le mérite du petit ouvrage dont nous allons parler: mais, en tout état de cause, nous croyons qu'une mention lui est due dans un recueil comme celui-ci. La *Revue Normande* ne répondrait, en effet, ni à son titre, ni à son but, si elle passait sous silence un travail dû à une plume normande, et un travail qui met en lumière un point de notre histoire locale, intimement lié à des événements de l'histoire nationale.

Les campagnes du duc de Parme en France pendant les guerres de la Ligue sont mentionnées dans toutes nos histoires; dans la première (1590), le célèbre capitaine débloqua et ravitailla Paris réduit par la famine aux plus terribles extrémités; dans la seconde, il fit lever le siége de Rouen, et sut, par une retraite fort admirée, échapper à Henri IV au moment où ce dernier croyait le tenir enfermé dans Caudebec. Mais si tout le monde connait la substance de ces événements, bien peu de personnes en savent les détails; au point de vue de l'histoire générale de la France, cela n'importe guère, mais il n'en est pas de même pour l'histoire locale; plus le champ est restreint, mieux il doit être cultivé :

. . . . . *Laudato ingentia rura,*
Exiguum colito.

Or, je le demande, qui donc connaissait bien jusqu'à présent « la courte, » mais brillante campagne que fit le Roi de Navarre au pays de Caux, en » avril et mai 1592 ? » qui aurait pu nous en donner l'histoire exacte, sur-

Digitized by Google

tout au point de vue de la chronologie et de la topographie? Quel historien aurait été en état de nous indiquer le point précis où Farnèse construisit ce fameux pont de bateaux dont tout le monde a parlé et que personne n'a bien connu? Des auteurs ont cru se montrer généreux envers le public, en l'avertissant charitablement que ce pont fut jeté entre Rouen et Caudebec! mais bien des lecteurs ne s'accommodent point volontiers d'une telle largeur dans les indications. Qu'ils se consolent; voici un petit ouvrage qui, tout à l'encontre de certains gros livres, tient plus qu'il ne promet, et va nous faire le récit complet, méthodique et intéressant de cette campagne, dont le plateau d'Yvetot et les vallées qui l'environnent furent, au XVIe siècle, le théâtre animé.

Pour composer cette page d'histoire, M. l'abbé Somménil a fait d'abord comme tous les auteurs consciencieux; il a consulté tous les documents écrits, et même certaines pièces inédites de la correspondance de Henri IV qui paraissent dans son livre pour la première fois. Quoique ces lettres n'aient aucune importance historique, et que leur date seule ait été de quelque secours à l'auteur, nous les mentionnons cependant, pour la satisfaction des amateurs et des bibliophiles, qui les retrouveront dans une collection spéciale de documents inédits, qu'un érudit de notre ville doit livrer prochainement, dit-on, au public studieux. Mais en dehors de ces témoins rangés dans nos bibliothèques où enfouis dans nos chartriers, il y en a d'autres qui, dans une attitude imposante et muette, attendent, depuis bientôt trois siècles, qu'un curieux et patient investigateur vienne les interroger! Nous voulons parler des « fortifications et des tranchées, œuvres « des deux partis, précieux témoignages du sol. » Elles sont restées jusqu'à ce jour, échelonnées depuis Valliquerville jusqu'à Caudebec; les traditions populaires nous en ont fidèlement, quoique confusément, indiqué l'origine; il fallait que l'historien vînt restituer à chacun de ces monumenis sa véritable étiquette, si l'on veut bien nous passer cette expression; l'étude des lieux et des textes mutuellement contrôlés a éclairé les obscurités, concilié les contradictions, constaté définitivement les inexactitudes.

Désormais, nous pouvons suivre, jour par jour, les mouvements des ligueurs et des royaux, depuis le 22 avril jusqu'au 16 mai 1592; nous pouvons, à la suite de M. l'abbé Somménil, pénétrer dans ces camps retranchés dont chacun marque une sanglante étape dans la marche des deux armées. Enfin, nous pouvons fixer avec précision la point où Farnèse opéra la retraite par laquelle il étonna et dépita son impétueux adversaire. C'est environ à un kilomètre en amont de Caudebec, au pied du hameau de Retival que fut établi le pont de bateaux sur lequel s'échappa silencieusement l'armée Espagnole. A notre avis, les indications de l'auteur sont si

Digitized by Google

bien appuyées, qu'on peut les regarder comme le dernier mot sur ces détails d'histoire locale ; tout le monde n'y attachera peut-être pas autant d'importance que celui qui écrit ces lignes, car les souvenirs du sol natal n'ont pas la même puissance sur des étrangers, mais tout le monde appréciera la conscience avec laquelle l'auteur a fait ses recherches, son exactitude dans l'exposition, sa précision dans les détails. Je ne veux point omettre non plus certains accessoires, toujours prisés des lecteurs sérieux, et qui révèlent l'homme pratique, cherchant avant tout à être bien compris; ainsi l'auteur a eu l'attention de dresser une carte où sont indiqués avec soin tous les points stratégiques ; il a présenté aussi en une seule page un résumé chronologique de toute la campagne. Voilà pour ce qui regarde le fond de l'ouvrage ; ajoutons maintenant que l'auteur a su en relever encore le mérite, par une érudition variée et de bon aloi. On trouvera dans cet opuscule d'une centaine de pages des notes fort intéressantes pour l'histoire et l'archéologie ; indiquons au moins la note sur un « *tumulus* à triple » cône, peut-être unique en son genre, situé à l'origine de la vallée de » Rençon, » et sur lequel M. Somménil appelle l'attention des archéologues qui, jusqu'à présent, semblent l'avoir oublié.

Nous pourrions nous arrêter ici, mais nous devons avouer que, dans un ouvrage historique, nous demandons autre chose que la partie descriptive. Nous aimons les appréciations réclamées par la nature des faits et le besoin du lecteur, et nous les voulons par là même conformes à la vérité historique, sans mélange de préjugés et de concessions timides. Plus d'un ouvrage historique laisse malheureusement à désirer sous ce rapport, et nous entendons par là plus d'un ouvrage honnête dû à la plume d'un chrétien, sinon à une plume chrétienne. Or, le sujet traité par M. Somménil étant un épisode des guerres de la Ligue, il était impossible que l'occasion ne se présentât pas d'apprécier ce mouvement encore si méconnu. Nous avons vu avec bonheur que, sans sortir de son sujet, et en gardant une impartialité et une modération exemplaires, l'auteur a su être franchement équitable envers l'élan religieux et patriotique d'un grand peuple qui a eu la gloire unique non-seulement de conserver sa foi menacée, mais de plus d'y ramener son roi ; admirable exception à la loi de l'histoire qui nous montre ordinairement, et notamment à cette époque, les peuples imitant la défection des rois et des grands. Si nous avions tout à la fois plus de loisir et plus d'espace, nous insisterions sur quelques points mal appréciés que M. Somménil éclaire d'un jour plus complet, sinon par ses propres réflexions, du moins par des faits trop peu connus, et dont un lecteur intelligent saura tirer des enseignements utiles.

Souvent les érudits font bon marché de la forme ; ce petit ouvrage nous a

Digitized by Google

paru, au contraire, écrit avec soin, et, bien que la nature du sujet s'y prêtât peu, quelques passages révèlent de la couleur et du sentiment dans l'écrivain. On devine, du reste, à une certaine allure timide, l'érudit modeste qui affronte pour la première fois ce grand jour de la publicité. Nous ne redoutons pas, pour notre ancien et bien estimable collègue, le résultat de cette tentative, mais nous faisons des vœux pour qu'il n'en reste pas là; nous savons que, depuis longues années, il amasse lentement d'utiles matériaux pour un travail intéressant; qu'il les mette en œuvre et qu'il nous dote d'une monographie qui enrichira l'histoire locale, et lui assurera à lui-même une place parmi les représentants solides et consciencieux de l'érudition normande.

L'abbé DELALONDE.
Professeur à la Faculté de Théologie.

LE COTON, par M. Louis REYBAUD, de l'Institut. — in-8°, Paris, Michel Lévy, 1863.

Il vient de paraître chez Michel Lévy un livre considérable qui intéresse à plus d'un titre la principale industrie de nos districts manufacturiers. Ce livre forme une nouvelle série des Etudes entreprises par M. Louis Reybaud. de l'Institut, sur le *Régime des manufactures*. L'opportunité ne pouvait être plus grande pour tracer l'histoire du coton, et faire apprécier l'influence que la fabrication de ce textile a prise, et doit continuer d'avoir sur le mouvement progressif du travail dans les diverses contrées de l'Europe, où sa rareté accidentelle a les plus fâcheux effets. Inspiré dans les régions les plus hautes et les plus sereines de l'économie publique, ce beau travail aborde avec netteté les questions les plus délicates. Il s'appuie sur les faits officiellement constatés et établit avec détail, entre l'organisation manufacturière anglaise et allemande, et celle des diverses régions cotonnières de notre pays, des comparaisons qui ne sont pas toujours à notre avantage, mais dont la franchise porte, du moins, en elle, le germe d'améliorations et de progrès qu'un déguisement plus flatteur aurait le danger de reculer encore.

C'est là qu'il faut voir, avec M. L. Reybaud, de quelle manière ingénieuse, à l'aide de quels tâtonnements séculaires, au prix de quels sacrifices, chaque contrée, chaque race a prêté son génie particulier aux transformations des modes successifs de filature, de tissage, d'impression du coton. Nos manufacturiers eux-mêmes trouveraient d'utiles enseignements, des données précieuses dans ces tableaux savants et exacts des forces, des progrès, des grandeurs et des mécomptes de cette industrie. L'auteur a vu partout à l'œuvre le patron et l'ouvrier : s'il pèse l'action de chacun d'eux dans l'œuvre commune, sa balance est juste, sa parole bienveillante, ses conclusions ne font

Digitized by Google

que gagner à rester sobres et mesurées, comme il convient dans une matière où de patriotiques rivalités s'éveillent chaque jour. Est-il nécessaire d'ajouter que, sous la plume brillante et féconde de l'honorable auteur de tant de livres humoristiques, marchant de pair avec les études philosophiques et économiques les plus savantes, ce traité du *coton* a revêtu une forme attachante qui en fait un guide aussi aimable pour l'instruction des gens du monde, qu'il est sûr pour l'éducation manufacturière de tous les praticiens.

En regrettant que les limites de cette *Revue* ne permettent pas de citer ici quelques-unes des pages de la nouvelle œuvre de M. L. Reybaud, qu'il nous soit permis du moins de la ranger, avec tous ceux qui la connaissent, dans la classe des publications supérieures qui constituent, de loin en loin, les meilleurs jalons du progrès.

J. A. DE LÉRUE.

ROME ET PIE IX, *quelques Souvenirs*, par l'abbé P. G., du diocèse de Rouen — Paris, Ch. DOUNIOL. — Rouen, FLEURY, libraire.

Le pélerinage de Rome en 1862 empruntait un caractère tout particulier à la grande fête religieuse, dont un écho venait dernièrement frapper nos oreilles, et aux sentiments de sympathie et de dévoûment qu'éveillait dans tous les cœurs chrétiens la situation si difficile du chef de l'Eglise. Témoin des pompeuses merveilles de la ville éternelle et de l'enthousiasme que le monde catholique apportait au saint Père comme un hommage et comme une consolation, un jeune prêtre du diocèse de Rouen a heureusement retracé le tableau de toutes ces scènes émouvantes qui se sont succédé depuis le départ de Marseille jusqu'à la dernière bénédiction du Pontife et aux adieux de tant de pélerins réunis à ses pieds. L'auteur de ce rapide et très complet opuscule a su rendre avec une noble et touchante fidélité les impressions d'un si beau voyage, et son livre sera lu avec intérêt, aussi bien par ses compagnons de route qui seront heureux d'y retrouver leurs propres souvenirs, que par tous ceux qui aiment à juger un événement ou une situation par les sentiments de ceux qui en ont été les témoins.

Nous ne citerons de cet opuscule qu'un charmant morceau poétique qui s'y trouve heureusement enchâssé. C'est une remarquable traduction du magnifique début de l'ode *justum ac tenacem* où le grand lyrique de l'ancienne Rome a fièrement tracé le portrait du juste, si bien réalisé de nos jours par la courageuse inflexibilité du vicaire de J.-C.

Ferme en tous ses conseils, fort de Dieu son soutien,
Le juste d'un pas droit suit le sentier du bien.
Ni les flots en courroux d'un peuple fratricide.
Ni l'aspect du tyran sanguinaire, et cupide.

Digitized by Google

Rien n'ébranle son cœur. En vain les aquilons
Déchaîneront sur lui leurs plus noirs bataillons;
En vain brille l'éclair, en vain la foudre gronde:
Il a placé son âme au-dessus de ce monde;
Si le globe à ses pieds croulait avec fracas,
Il en verrait la chute et ne tremblerait pas.

Cette traduction est d'autant meilleure qu'elle joint au mérite de la fidélité celui d'avoir su, sous l'inspiration d'une pensée chrétienne, transformer sans les altérer, les traits énergiques dont le poète païen a composé ce sublime portrait. Ainsi le juste de l'antiquité n'appuie sa vertu que sur lui-même, et il se fait gloire de ne pas redouter la puissance de la divinité : *Nec fulminantis magna Jovis manus.* Le juste du traducteur chrétien est en même temps plus modeste et plus grand : il est *fort de Dieu son soutien; il a placé son âme au-dessus de ce monde;* ce dernier trait qui manque à l'original, n'eût certes pas déparé ces vers fameux :

Si fractus illabatur orbis,
Impavidum ferient ruinæ.

Ainsi le paganisme avait conçu la force et l'immobilité dans la justice; mais la vraie religion pouvait seule en révéler la source et la véritable base. Le psalmiste l'avait dit avant Horace : *Deus noster refugium et virtus... propterea non timebimus dum turbabitur terra, et transferentur montes in cor maris.*

Nous devons remercier l'auteur de *Rome et Pie IX* d'avoir appliqué ce beau passage d'Horace au courageux pontif qui résume si bien en lui toute la fermeté de l'antique et de la nouvelle Rome, et qui, lorsque la révolution le chassait naguère de ses états, pouvait dire à tant de titres avec un autre poète des grandes âmes :

Rome n'est plus dans Rome; elle est toute où je suis.

P. Vavasseur.

LE GOUVERNEMENT DE NORMANDIE AU XVIIe ET AU XVIIIe SIÈCLE, *Documents tirés des archives du château d'Harcourt*, par M. C. Hippeau, professeur à la faculté des lettres de Caen. — A Rouen, Lebrument, libraire.

Nous n'annonçons aujourd'hui que le premier volume de cette longue et intéressante publication. Celui-ci traite de la guerre et de la marine, et emprunte par conséquent à la position géographique de la province un intérêt particulier. Les autres envisageront successivement les administrations municipales, les finances, le commerce, les travaux publics, l'in-

Digitized by Google

dustrie, les arts et métiers, les affaires religieuses, le parlement, la noblesse, les assemblées. Cinq volumes seront occupés par les documents que M. Hippeau recueille dans les archives complaisantes du château d'Harcourt. Le savant auteur remercie les Conseils généraux des cinq départements normands d'avoir assuré leurs concours à cette entreprise. Ne faut-il pas autant les en complimenter?

Nous ne voulons pas, dans le trop petit espace que nous réserverait la *Revue bibliographique* de ce numéro de la *Revue*, commencer l'analyse d'une œuvre aussi capitale. Introduire nos lecteurs à la légère dans ces avenues nouvelles de l'histoire Normande, ce ne serait guère moins compromettre leur dignité que celle de l'homme intelligent et dévoué dont l'existence lui est maintenant consacrée. Nous ne pouvons pas nous défendre d'un sentiment voisin de l'admiration pour cette foi de l'ouvrier dans son œuvre, et pour cette persévérance du savant, qui commence sans trembler, et qui finira sans faiblir, des publications de cette mesure. Or, l'admiration doit être respectueuse, et ne s'exprimer que lorsqu'elle en a la place. Voilà pourquoi les lecteurs de la *Revue* sont priés de vouloir bien laisser passer ce numéro avec cette annonce que remplacera prochainement *un article étendu*.

H. Frère.

Digitized by Google

CHRONIQUE NORMANDE.

HACHETTE DILUVIENNE TROUVÉE A ARQUES.— Chacun sait tout le bruit que fait en Europe depuis quatre années la question de l'homme fossile et de ses œuvres. Cette question, née sur les bords de la Somme, paraît se rapprocher de nous. Déjà elle a été constatée à Paris dans le bassin de la Seine aux sablières de Vaugirard. Le musée de Rouen possède deux hachettes provenant du banc alluvial de Sotteville, exploité par l'industrie du bâtiment. Enfin le mois dernier, deux jeunes gens de Dieppe, les fils de M. J. Hardy, célèbre ornithologiste, ont extrait d'une colline d'Arques, appelée la *côte de Gruchet*, un silex taillé qui a toute la physionomie des hachettes diluviennes de la Somme et de la Seine. Cette pièce curieuse a été rencontrée dans un terrain appelé autrefois *diluvium*, et auquel plusieurs géologues donnent à présent le nom de *terrain de transport*. Nous nous contentons d'enregistrer le fait de la vallée de la Dieppe, et d'attirer sur lui l'attention publique. M. Boucher de Perthes nous a toujours écrit que ces silex taillés se retrouvaient partout : nous croyons toutefois qu'il serait prématuré de tirer des conséquences du fait isolé que nous signalons ici.

MONNAIES ET HACHES GAULOISES. — Nous rappellerons, pour mémoire, qu'un dépôt de toutes petites monnaies gauloises en bronze a été trouvé il y a plusieurs années à Saint-André-sur-Cailly (canton de Clères.) Cinquante de ces pièces ont été acquises par M. l'abbé Jacquemet, curé de Limésy, chez lequel nous les avons vues. Toutes ou presque toutes présentent d'un côté une tête barbare, et de l'autre un sanglier hérissé ayant sous lui une roue. Chacun sait que le sanglier était cher aux gaulois, et qu'il figure sur leurs monnaies comme sur leurs étendards; il était pour eux ce qu'était le lys pour la France féodale, ce qu'est l'aigle pour la France impériale.

Une arme bien connue de nos pères, c'était la hache en silex répandue avec profusion non-seulement sur le sol de la Gaule, mais sur celui de

Digitized by Google

l'ancien monde tout entier. Cette hache diffère de beaucoup de la hachette diluvienne dont nous parlions tout-à-l'heure, qui n'est qu'une ébauche grossière, un essai d'outil. Les haches, dites gauloises ou celtiques, dont nous avons à parler aujourd'hui, sont lisses et polies comme du marbre préparé avec un silex choisi et probablement amolli par le feu ; elles ont été passées à la meule et elles coupent parfois comme un instrument tranchant.

Deux haches de ce genre ont été recueillies ces jours derniers dans la *Motte du Charron*, à Grandcourt, près Londinières, et nous ont été offertes, par M. Dergny, le pieux historiographe des cloches du pays de Bray. Deux autres casse-têtes de la même famille ont été recueillis à Pavilly, en 1861, et un troisième a été rencontré en 1859, sur la nouvelle route qui conduit de Limésy à Motteville. Ces trois dernières productions ornent l'intéressante collection de M. l'abbé Jacquemet.

ANTIQUITÉS ROMAINES TROUVÉES A SAINT-JEAN-DE-FOLLEVILLE, A SAINT-MARTIN-L'ORTIER ET A ARCHELLES PRÈS ARQUES. — La confection d'une route nouvelle destinée à longer les bords de la Seine depuis Lillebonne jusqu'à Harfleur, a fait reconnaître à Saint-Jean-de-Folleville, des constructions romaines arrasées. Ces substructions étaient, comme toujours, accompagnées de tuiles à rebord, de poteries et de monnaies celtiques. Saint-Jean-de-Folleville dut être un faubourg de la cité des Calétes, car le nombre de monuments découverts sur son territoire depuis quelques années seulement est fort considérable. Nous nous contenterons d'indiquer ici les vases de bronze recueillis en 1838, la villa du *Champ aux tuiles*, fouillée en 1842, et les jolis vases de verre, les fibules d'émail et les miroirs de bronze de 1859.

A Saint-Martin-l'Ortier (canton de Neufchâtel), nous connaissions une église dans laquelle figurent des matériaux antiques; mais notre confrère, M. l'abbé Decorde, curé de Bures, a fait mieux cette année, il a découvert dans cette petite localité une habitation ancienne. Cette demeure antique se trouve dans la cour d'une ferme appelée la *Ferme des murailles*, nom très significatif. Dans les fouilles qu'il a pratiquées aux frais de la Société française d'archéologie, notre zélé confrère a reconnu l'existence de canaux en terre cuite, de piliers de briques, de tuiles à rebords et de maçonneries courant dans tous les sens. Nous espérons qu'il donnera un jour lui-même la description de sa découverte, que nous nous contentons aujourd'hui d'enregistrer.

Nous avons déjà entretenu les lecteurs de la *Revue*, des fouilles archéologiques, que la bonté de M. le Sénateur Préfet nous a permis d'exécuter à

Digitized by Google

Archelles près Arques, pendant les mois d'avril, mai et juin. Là nous avons rencontré les restes d'une importante construction antique placée au-dessous de la forêt et à quelques pas du *Champ de bataille d'Arques*. L'édifice dont les substructions ne nous ont pas apparu, paraît avoir été composé de murs de bauge avec base en silex Mais la pierre de taille a dû jouer un rôle dans certaines parties, car depuis quelques années ce lieu était devenu une carrière de pierre, et les matériaux antiques ont suffi pour appareiller une petite maison moderne. Mais toutes ces pierres étaient taillées et avaient fait partie d'un appareil. Quelques-unes possédaient encore non seulement leurs trous de scellement, mais le plomb qui les avait remplis. Une trentaine d'entre elles avaient figuré comme colonnes noyées à la façade d'un édifice. Ainsi qu'à Sainte-Marguerite, les colonnes d'Archelles étaient en tuf de nos vallées.

Mais en dehors des colonnes, toutes les autres pierres taillées venaient de Vergelé, de Saint-Leu et des environs de Paris. Quelques-unes de ces pierres, apportées de si loin, avaient conservé leurs sculptures, qui consistaient en moulures en feuilles d'eau et même en ces feuillages squamés ou imbriqués si communs dans les monuments du temps de Constantin.

Jusqu'à présent, il nous a été impossible de dire quelle fut la destination d'un édifice assez important pour avoir des colonnes, des corniches et des frontons. Nous ne serions pas trop surpris quand cette construction, si bien placée au confluent ou plutôt à la jonction de trois rivières, aurait eu une destination religieuse. Un autel et une *cella* dédiée à quelqu'une des divinités antiques s'explique parfaitement dans le voisinage des eaux et des forêts.

Ce qui nous fait penser à un temple, c'est ce grand nombre de monnaies de bronze recueillies dans cette fouille. Sur un espace relativement petit (6 m. sur 5), nous n'en avons pas trouvé moins de 60 allant de Domitien à Valérien le jeune. Nous y avons reconnu 3 Domitien, 5 Adrien, 1 Sabine, 7 Trajan, 2 Antonin, 2 Faustine mère, 2 Marc-Aurèle, 2 Faustine jeune, 1 Lucius-Vérus, 2 Commode, 1 Alexandre Sévère, 1 Septime-Sévère, 1 Gallien, 20 Postume et 1 Valérien.

En dehors des monnaies, nous avons encore constaté la présence d'une foule de débris de poteries de toute sorte, de tuiles à rebords, d'ossements humains, d'un hameçon en bronze et surtout d'une belle balance romaine en bronze, dont notre savant confrère, M. Pottier, a bien voulu donner une excellente description dans cette *Revue*.

DÉCOUVERTE D'UN CACHET D'OCULISTE ROMAIN DANS LES GRANDS TRAVAUX DE ROUEN. — La terre qui, depuis trois ans, s'est montrée la plus archéologique parmi nous, c'est le sol du vieux Rouen, l'antique *Rotomagus*, cité

Digitized by Google

des Vélocasses et métropole de la seconde lyonnaise. Ce sol profond, labouré par de grands travaux de reconstruction et de régénération, n'a cessé de montrer dans ses entrailles et sur tous les points des débris de toute espèce.

La civilisation romaine, représentée sur divers points par des voies perrées et par de puissantes murailles, a livré à M. Thaurin, son infatigable explorateur, des vases sans nombre dont plusieurs montrent encore les noms de leurs fabricants. Une collection entière, formée par les soins de M. Thaurin, conserve les richesses de la cité antique. M. Thaurin remplit à Rouen le rôle que s'est donné à Paris M. Arthur Forgeais dans les grands travaux de la capitale, et tous tous deux me semblent avoir rendu un vrai service à la ville qu'ils habitent.

Le plus curieux objet recueilli cette année par M. Thaurin est un cachet d'oculiste en schiste jaune et assez bien conservé. C'est le troisième, à ma connaissance, qui ait été rencontré dans la Sèine-Inférieure; les deux premiers ont apparu à Lillebonne lors des fouilles opérées par M. Rever (1).

CERCUEILS FRANCS TROUVÉS A MANNEVILLE-SUR-RILLE (arrondissement de Pont-Audemer). — M. Canel, antiquaire distingué de Pont-Audemer et bien connu par une excellente description de cet arrondissement, qui date déjà de trente années, a bien voulu nous apprendre que d'anciennes sépultures venaient d'être trouvées à Manneville-sur-Rille. Ces sépultures, rencontrées en défrichant une terre inculte, consistaient en cercueils de pierre presque tous orientés la tête à l'ouest, les pieds au levant. Quelques-unes de ces sépultures étaient intactes, mais un bon nombre avaient été violées suivant un usage assez général aux temps barbares. Les seuls objets recueillis dans les cercueils sont des boucles et des couteaux de fer. Chose surprenante, il ne s'y est rencontré aucun fragment de poterie. Toutefois, la présence des boucles et des couteaux nous porte à attribuer, avec toute la vraisemblance possible, ces sarcophages aux temps mérovingiens.

CIMETIÈRE MÉROVINGIEN DE VEULES. — Un cimetière franc, probablement aussi de la période mérovingienne, s'est montré récemment sur les collines qui encaissent le bourg de Veules (canton de Saint-Valery-en-Caux). Depuis un certain nombre d'années, les chaufourniers, qui exploitent les bancs de calcaire qui bordent la route impériale, n° 25, juste en face de la *Chapelle du Val*, rencontraient des squelettes humains logés dans des fosses de craie. Une dernière découverte leur ouvrit les yeux : le défunt portait avec lui un vase et de belles plaques de ceinturon en fer damasquiné. Appelé sur les lieux pour examiner cette découverte, je pratiquai des sondages qui m'assurèrent de l'existence d'un cimetière franc. Je constatai la présence de

(1) Rever, *Mémoire sur les ruines de Lillebonne*, p. 72, 78.

Digitized by Google

squelettes humains sur une longueur de plus de 150 mètres, et je mis à jour plusieurs fosses contenant des vases et des boucles de ceinturon.

Ce cimetière prouve l'existence du bourg de Veules aux temps mérovingiens, existence déjà soupçonnée par les numismates, qui avaient essayé de lui attribuer quelques tiers de sol d'or.

PLAQUES DE CEINTURON EN BRONZE TROUVÉES A GRANDCOURT ET A DAMPIERRE-EN-BRAY. — Il est toujours utile pour l'histoire locale d'enregistrer toutes les découvertes, surtout celles qui, portant le caractère bien marqué d'une époque, indiquent à elles seules toute une civilisation. De ce nombre sont des plaques de ceinturon en bronze ciselé, trouvées l'une cette année à Grandcourt (canton de Londinières), l'autre à Dampierre-en-Bray (canton de Gournay). Ces deux pièces, remarquables par leur forme, ont le caractère bien tranché de la période franque; elles prouvent donc l'existence des localités aux temps germaniques, tout aussi bien qu'un texte de Grégoire de Tours ou une ligne des diplômes.

Un renseignement particulier qui ressort de la découverte de Dampierre, c'est que la plaque de ceinturon ayant été recueillie dans le cimetière qui entoure l'église, elle prouve que celui-ci servait déjà de lieu de sépulture sous les enfants de Clovis. Cette affectation funéraire ne saurait être contestée, puisque les plaques sortent assurément d'inhumations. Il est toujours intéressant d'enregistrer les faits qui constatent l'origine ancienne de nos églises et de nos cimetières.

L'abbé COCHET.

LE MUSÉE CÉRAMIQUE DE ROUEN. — La question du *Musée céramique* vient d'entrer, du domaine des théories, dans la sphère de la réalité: comme nous le faisions pressentir dans notre dernière note, il ne pouvait y avoir divergence d'opinions sur une fondation si honorable pour la cité. Aussi, le Conseil municipal de Rouen a-t-il voulu sanctionner, par une approbation unanime et complète, les conclusions du rapport présenté sur l'achat de l'intéressante collection de M. André Pottier.

Pour arriver à déterminer la valeur de cette imposante masse d'objets d'art et en fixer le prix, M. le maire de Rouen avait nommé une commission composée de MM. Albert de Bellegarde, Billiard, l'abbé Colas, P. Delaunay, G. Gouellain. Après un examen minutieux de chacune des douze cents pièces de ce majestueux ensemble, le chiffre de 25,430 fr. est venu donner la somme totale des estimations de la commission. C'est de ce chiffre qu'il convient de déduire les 6,000 fr. laissés disponibles par l'exposition d'objets d'art faite au Palais-de-Justice en 1861, et dont le comité d'organisation fait l'abandon en faveur de la caisse municipale.

Digitized by Google

Pour donner à la création nouvelle l'ampleur et le lustre dont elle est digne, l'administration a voté, en plus, une somme de 6,000 fr., pour l'appropriation d'une galerie inoccupée du Musée d'antiquités; et 500 fr. par année pour l'entretien et l'augmentation de la collection céramique.

Rien ne semble plus à désirer maintenant, et il ne nous reste qu'à consigner ici notre respectueuse gratitude à l'adresse de M. le maire de Rouen et de M. Gueroult, adjoint, dont le concours a été si puissant dans l'accomplissement de l'œuvre entreprise. Une dernier vœu que nous ferons pourtant, c'est de voir le nom de notre estimable bibliothécaire attaché à la dénomination de la galerie qui va s'ouvrir. N'est-ce pas la meilleure et la plus juste récompense du désintéressement dont il a fait preuve? Et n'est-ce pas d'heureux augure de placer le jeune musée sous son patronage respectable?

GUSTAVE GOUELLAIN.

COURSES DE ROUEN. — Il est trop tard pour parler d'une manière complète des courses de Rouen. Ceux de nos lecteurs que les émotions du steeple-chase ne laissent pas indifférents savent déjà tout l'intérêt qu'a présenté la journée du 19 juillet. Si nous pensons devoir encore appeler l'attention publique sur cette brillante fête, c'est seulement pour constater que les courses de chevaux prennent de plus en plus droit de cité dans la vieille capitale de la Normandie et pour adresser à la société des courses les remerciments qui lui sont dus pour son intelligente initiative et les félicitations auxquelles elle a droit pour le succès qu'elle a obtenu.

L'organisation de courses si complète, au milieu d'une affluence énorme de spectateurs, n'est pas en effet chose facile. Préparer un vaste hippodrome, y maintenir un ordre parfait, prendre toutes les mesures pour prévenir ou atténuer les accidents, lutter contre les difficultés du terrain, et à la place d'un sol poudreux continuellement labouré par les manœuvres de la cavalerie, établir une piste convenable sur une longueur d'environ 1,500 mètres, c'est une tâche immense devant laquelle on n'a point reculé et qu'on a remplie avec un rare bonheur.

Huit courses se sont succédé : celles au trot qui, suivant nous, sont les plus utiles et les plus dignes d'encouragement, ont offert un spectacle plein d'intérêt. *Bayadère*, à MM. Montfort et Tiercelin, qui a successivement gagné le prix du chemin de fer et celui de la ville de Rouen, *Thérence* et *Vesta*, à M. le marquis de Croix, sont de magnifiques trotteuses; mais l'épreuve qui a le plus sollicité l'attention est celle où l'on a vu *Espérance*, à M. le marquis de Croix, entrer en lutte avec un trotteur américain, *Express*, appartenant à M. Crepet, de Rouen. Le bruit avait couru qu'*Espérance* ne paraîtrait pas à cause d'un accident à la suite duquel elle avait été

Digitized by Google

blessée et qui avait failli enlever aux hippodromes français l'un de leur plus vaillants favoris. Ce n'était heureusement qu'une fausse alerte. *Espérance* n'a jamais été plus belle : rendant cinquante secondes à ses concurrents par suite de ses succès antérieurs, elle est arrivée deuxième, laissant le premier prix à son concurrent le plus redoutable, *Express*, mais le battant en fait de trente-six secondes dans un trajet de 4,500 mètres.

Nous ne parlons qu'en passant d'une très belle course plate au galop, dans laquelle on a pu voir *Débutant*, à M. Revelle, arrivant premier, une seconde seulement avant *Echantillon*, à M. Forcinal, et n'obtenant ce succès qu'à l'aide de l'énergie de son jockey, qui l'a ramené avec une remarquable habileté au moment où il tentait de se dérober quelques mètres avant le but.

Les steeple-chase ont eu le privilége de passionner la foule ; ils présentent, en effet, des dangers en présence desquels il serait difficile de rester froid.

Le premier, gagné par *Jason* et *Y Mastrillo*, à MM. Forcinal, a été signalé par un fâcheux accident. Enoch, qui montait *Lady Love*, est tombé en franchissant un obstacle, et l'immobilité dans laquelle il est resté quelque temps a fait craindre un malheur plus grave que celui dont il a été victime, qui n'aura d'autres conséquences que de le condamner quelques semaines à un repos absolu.

Le dernier steeple a été accueilli avec un enthousiasme véritable. Neuf chevaux se sont mis en ligne. Au signal donné, ils s'élancent et on peut à peine les suivre au milieu du nuage de poussière qu'ils soulèvent. Le célèbre Lamplugh, qui montait *Maritana*, à M. le baron de la Motte, est renversé avec son cheval ; on le ramène à l'ambulance et l'on constate une fracture de l'avant-bras droit. Après le premier tour d'hippodrome, les chevaux se présentent devant la rivière creusée en face des tribunes ; *Crinoline*, montée par M. le vicomte Arthur Talon, s'abat et lance au loin son cavalier, qui se relève et se remet en selle avec fermeté. Au second tour, trois chevaux manquent en même temps le saut de la rivière ; mais, par un bonheur providentiel, cette triple chute n'est suivie d'aucun accident. Enfin *Auricula* arrive premier, suivi à une certaine distance par *Orthos* et *Hazard*.

Les chutes qui se sont produites n'ont heureusement pas de gravité sérieuse, et aucun pénible souvenir ne viendra attrister cette magnifique journée.

A. Homais.

ACADÉMIE DE ROUEN. — RÉCEPTION DE M. ROBERT D'ESTAINTOT. — Dans sa séance du vendredi 10 juillet, l'Académie des Sciences, Belles-Lettres et

Digitized by Google

Arts de Rouen, a reçu au nombre de ses membres résidants M. Robert d'Estaintot, et a écouté le discours prononcé par le récipiendaire.

A cette occasion, l'Académie avait un peu entr'ouvert le huis-clos habituel de ses séances, et un certain nombre de personnes choisies assistaient à cette intéressante réunion.

M. d'Estaintot avait pris pour sujet de son discours une étude sur les garanties accordées au droit de la défense, tel que l'avait compris et organisé l'ancienne législation française. Après avoir tracé un tableau vif et brillant de l'histoire de notre pays, et l'avoir rattaché par une habile et heureuse transition au sujet spécial qu'il s'était proposé de traiter, il a fait avec la plus grande lucidité l'historique du droit de la défense sous les deux premières races de nos rois, puis il a montré combien ce droit s'était trouvé restreint sous le régime de la procédure par enquête qui, graduellement développée dans les ordonnances de mars 1498, d'août 1536 et 1539, atteignit son apogée dans l'ordonnance de 1670. Ensuite, après avoir flétri les excès de la Convention, qui foulant aux pieds toute justice, avait refusé des défenseurs aux accusés politiques, il est arrivé à l'époque actuelle, où notre code d'instruction criminelle, empruntant aux législations précédentes leurs plus sûres garanties, a restauré sur leurs vraies bases les droits de la défense. Enfin, il s'est demandé s'il n'y aurait pas encore des lacunes à combler dans la législation nouvelle, et il a réclamé en particulier une organisation plus large de la mise en liberté sous caution et une communication moins restreinte de l'accusé avec son défenseur. M. d'Estaintot a su répandre dans ce travail sérieux et habilement condensé, des réflexions souvent ingénieuses, parfois éloquentes, qui l'ont fait écouter avec le plus vif intérêt. Il a terminé ainsi :

« Aujourd'hui, grâce à Dieu, les droits sacrés de la défense sont reconnus; « les libertés de discussion du défenseur, respectées. Félicitez-vous-en, « Messieurs; ces immunités que la défense revendique, ne sont que le corol- « laire d'une présomption légale, trop souvent vraie, qui veut croire à l'in- « nocence des accusés jusqu'au moment de leur condamnation. Ne craignez « rien tant qu'elles seront conservées; de mauvais jours peuvent venir; « les révolutions qui ne respectent rien, peuvent menacer bien des droits « légitimes, peut-être bien des vies; mais tant que le prétoire sera ouvert, « tant que la défense sera libre, on trouvera dans notre ordre des hommes « disposés à en revendiquer le périlleux honneur, et toujours, je l'espère, « leur parole généreuse rencontrera dans l'opinion publique un appui « assez ferme pour faire reculer un pouvoir oppresseur ! »

M. le docteur Duclos, président de l'Académie, a fait au récipiendaire une courte et spirituelle réponse, pleine d'aperçus ingénieux, et respirant sur-

Digitized by Google

tout une généreuse sollicitude pour la situation difficile dans laquelle se trouvent placés les jeunes prévenus et les individus acquittés par la justice.

INSTITUT. — SÉANCE PUBLIQUE DE L'ACADÉMIE DES INSCRIPTIONS ET BELLES-LETTRES. — RÉCOMPENSES ACCORDÉES A DES AUTEURS NORMANDS. — L'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres a tenu, le 31, sa séance publique annuelle. Parmi les six mentions très honorables qu'elle a décernées, l'une est venue récompenser M. l'abbé Lebeurier, archiviste du département de l'Eure, pour son *Rôle de l'arrière-baon du bailliage d'Evreux en* 1562, avec une *Introduction sur l'histoire et l'origine du baon et arrière-baon*, et son *Etude historique sur la commune d'Acquigny avant* 1790; l'autre, M. Ernest Semichon, pour l'*Histoire de la ville d'Aumale jusqu'à nos jours.*

Au nombre des auteurs dont les ouvrages ont mérité les six mentions honorables accordées par l'Académie, figurent M. le vicomte Robert d'Estaintot, pour l'ouvrage intitulé : *La Ligue en Normandie*, 1588-1594; M. le comte Henry de la Ferrière-Percy, pour l'ouvrage intitulé : *Marguerite d'Angoulême, son livre de dépenses*, 1540-1549 ; *Etude sur ses dernières années ;* et M. Lemétayer-Masselin, pour sa *Collection des dalles tumulaires de la Normandie.*

ASSOCIATION NORMANDE. — CONGRÈS ARCHÉOLOGIQUE A BERNAY. — Le jeudi 2 juillet, la ville de Bernay était en liesse; quand nous arrivâmes le matin, nous fûmes frappés de l'air affairé des habitants et de la décoration pittoresque de la ville. Les bois voisins avaient été dépouillés, et près de 3,000 arbres verts avaient transformé les rues en avenues improvisées ; à chaque pas des guirlandes, des couronnes, des lustres, des arcs de verdure et de fleurs, des faisceaux de drapeaux donnaient à la petite cité un aspect original, et témoignaient hautement de la satisfaction et de l'enthousiasme de la population ; sur les places et les carrefours, de petits squares en miniature, des corbeilles de fleurs, des jets d'eau prouvaient les progrès que le goût de l'horticulture a fait dans les mœurs. On ne pouvait mieux fêter l'arrivée du chef du mouvement scientifique en Normandie. C'est qu'en effet l'Association normande, ayant à sa tête son respectable et savant directeur, M. de Caumont, le fondateur et l'initiateur de ces Congrès qui sont si communs et si appréciés aujourd'hui, venait tenir à Bernay ses assises annuelles. Depuis trente ans, l'Association se rend successivement dans les villes de la Normandie pour étudier leurs besoins, porter de bons conseils, distribuer des encouragements, et réveiller ou stimuler la vie

Digitized by Google

morale et scientifique qui se traduit par des efforts, des améliorations, des progrès.

Le premier acte de l'Association normande a été un hommage rendu à la mémoire de M. Auguste Le Prévost. A cette occasion, des députations de plusieurs sociétés savantes auxquelles avait appartenu M. Le Prévost s'étaient rendues à Bernay. Le cortége s'est transporté devant la maison où est né notre illustre compatriote. Plusieurs discours ont été prononcés : par M. de Caumont, au nom de l'Association normande ; par M. Pottier, au nom de l'Académie de Rouen ; par M. de la Querrière, pour la Société d'Emulation de la même ville.

Voici un extrait du discours prononcé par M. de Caumont :

Messieurs,

« L'Association normande ouvre sa session de 1863 par un acte de justice et de reconnaissance, par la consécration d'un souvenir à la mémoire d'un citoyen dont la vie tout entière a été consacrée à l'étude, aux fonctions les plus honorables, et qui a rendu à son pays d'incontestables services.

« M. Auguste Le Prévost était un de ces hommes dont les villes doivent être fières quand elles ont pu les produire, et Bernay s'associera tout entier à l'hommage que nous rendons aujourd'hui à l'un de ses fils, une des illustrations de la France académique.

« Ce fut dans cette maison que naquit M. Auguste Le Prévost, le 3 juin 1787. Après avoir terminé ses études, il fut nommé sous-préfet à Rouen sous le premier Empire. En 1814, il rentra dans la vie privée et se livra tout entier aux études scientifiques, littéraires et archéologiques »

Après avoir retracé rapidement les principaux faits de la carrière de M. Le Prévost et les titres qui le recommandent à la vénération des savants, M. de Caumont a terminé ainsi :

« M. Le Prévost était décentralisateur. Il voulait comme nous, le libre développement de la vie morale, intellectuelle, industrielle du pays : aussi fut-il un des premiers à acclamer l'Association normande quand elle fut créée et un des sept délégués chargés de discuter à Caen (en juillet 1832), le règlement qui devait régir la compagnie. L'Association le considère donc comme un des sept membres qui l'ont constituée.

« A ce titre, Messieurs, il appartenait à l'Association normande de consacrer dans cette ville, où elle vient siéger aujourd'hui, un souvenir à la mé-

Digitized by Google

moire de notre illustre confrère. Elle est heureuse de lui rendre un témoignage public de sa haute estime, de sa gratitude, en signalant aux populations la maison qui a vu naître cet homme distingué.

« Au nom du Dieu tout-puissant qui répartit selon sa volonté, le mérite, l'intelligence et le talent,

« Au nom de l'Association normande, organe de la population éclairée des cinq départements qui composent notre grande région,

« Au nom de l'Institut des provinces de France,

« Nous consacrons ce monument à la mémoire de M. Auguste Le Prévost, ancien député, un des fondateurs de l'Association normande, membre de l'Institut de France, officier de la Légion-d'Honneur. »

Aussitôt après cette allocution, le voile qui cachait l'inscription placée sur la façade de la maison est tombé aux acclamations de la foule, et l'on a pu lire, sur une plaque de marbre noir, les lignes suivantes :

DANS CETTE MAISON NAQUIT,

LE 3 JUIN 1787,

AUGUSTE LE PREVOST,

MEMBRE DE L'INSTITUT DE FRANCE,

OFFICIER DE LA LÉGION-D'HONNEUR,

UN DES FONDATEURS DE L'ASSOCIATION

NORMANDE.

Erigé par l'Association normande le 2 juillet 1863.

Après cette cérémonie, le cortége s'est rendu à l'Hôtel-de-Ville, et le Congrès a ouvert ses séances dans la salle d'audience du tribunal civil, sous la présidence de M. Focet, maire de Bernay. On remarquait au bureau ou dans l'assemblée M. le prince Albert de Broglie, membre de l'Académie française, M. A. Passy, M. de Blosseville, M. de Glanville, M. le comte Dauger, M. Prétavoine, maire de Louviers, M. le comte d'Epremesnil, M. de Portbail, M. le comte d'Estaintot, M. A. Pottier et beaucoup d'autres notabilités, agronomes, industriels, archéologues, venus de différents points de la Normandie. Nous n'entrerons pas dans le détail des lectures et des discussions variées qui ont eu lieu pendant ces trois jours, à l'occasion des enquêtes agricole, industrielle et morale. Le Congrès a agité toutes les questions qui touchent aux intérêts et à la prospérité du pays. Il constate le progrès réalisé, et fait voir quels perfectionnements pourraient être apportés aux institutions qui préparent l'amélioration morale des masses, aux procédés de culture souvent encore sans autres guides que la routine

Digitized by Google

et le hasard, à l'outillage et aux opérations de l'industrie. Nous dirons seulement que d'excellents rapports ont été faits par MM. le comte Dauger, Marie, le docteur Margerie et Lottin de Laval. M. le comte Dauger, qui avait parlé, entre autres choses, du croisement du mérinos de la brûlante Espagne avec le disley de l'humide Angleterre, a terminé par une péroraison chaleureuse dont nous demandons la permission de citer quelques passages.

« Nous ne pouvons pas, nous ne devons même pas tous cultiver nos champs; mais l'un de nos premiers devoirs comme l'une de nos plus pures jouissances est d'y résider, de nous efforcer autant qu'il dépend de nous d'y faire sentir le bienfait de notre présence; de nous tenir au courant de toutes les améliorations, de tous les progrès matériels de notre époque, de les favoriser, de les encourager, chacun selon la mesure de nos forces, de les pratiquer même un peu au besoin. N'est-ce pas là notre mission providentielle? N'est-ce pas en prêchant d'exemple que nous pouvons contribuer efficacement peut-être à retenir dans nos campagnes les populations rurales sur lesquelles les grandes villes exercent de plus en plus une fascination si énervante et si corruptrice pour elles, si désastreuse pour l'agriculture? L'une des principales garanties de la société est assurément dans l'association étroite de la propriété et de l'agriculture qui ne peuvent pas toujours s'identifier dans les mêmes personnes; on en trouvera une autre non moins puissante dans l'union et le concours réciproque de l'agriculture et de l'industrie si bien représentées l'une et l'autre au milieu de nous. Ces trois sœurs, propriété, agriculture, industrie, si bien faites pour se prêter un mutuel appui, ont été placées trop souvent dans un antagonisme contre nature. L'harmonie de ces grands membres du corps social n'est-elle pas l'ordre même établi par la Providence, et n'assure-t-elle pas le salut et le repos de la société, tout comme l'harmonie des organes assure la santé de l'homme? Si les révolutions qui en sont les maladies ne sont alors que la perturbation de cet ordre, n'est-ce pas le meilleur moyen d'y mettre un terme?

« C'est ainsi, Messieurs, que nous travaillerons au but de l'Association normande, à la pensée qui a présidé à sa fondation, et qui nous la fait surtout aimer. Telle a été celle de ses fondateurs, de celui dont nous venons d'honorer la mémoire comme de l'éminent directeur qu'elle espère conserver à sa tête de bien longues années encore; c'est dans ce but qu'ils se sont efforcés depuis trente ans de réunir de tous les points de l'horizon politique, scientifique et social, tous les hommes distingués de notre noble province pour en former un puissant faisceau de lumières. Les premiers peut-être, ils nous ont appris à être des enfants reconnaissants et respectueux envers les les œuvres de nos pères, tout en étant des hommes intelligents de l'avenir.

Digitized by Google

à honorer les monuments du passé comme les progrès de notre époque. A côté de la charrue, de la machine agricole, de l'usine, ils ont su faire respecter l'ogive et la croix. A leur exemple, Messieurs, nous n'oublierons pas que si, comme les individus qui la composent, la société a un *corps* figuré par ses intérêts matériels, auquel il faut s'efforcer d'assurer le bien-être, qu'il est légitime de chercher à parer et à embellir, elle a aussi comme eux une *âme* représentée par ses vieilles traditions et ses antiques croyances qu'il faut avant tout sauver! »

La Société française d'Archéologie a tenu le soir une séance sous la présidence de M. Antoine Passy, membre de l'Institut. Nous relèverons seulement deux points dans cette discussion, dont la vivacité avait peine à se maintenir dans des formes courtoises. C'est d'abord la réparation inintelligente, déplorable même, dont sont l'objet beaucoup d'anciennes églises. Sans égard pour le caractère du monument, sans connaissance des exigences du style, nos architectes modernes badigeonnent, grattent, restaurent, remplacent, et, sous prétexte d'embellissement et de conservation, défigurent, déflorent des constructions caractéristiques d'une époque, qui deviennent de plus en plus rares. Bien qu'il se fasse un cours d'archéologie dans les séminaires, MM. les curés doivent être innocentés de ces anachronismes ; ils ne sont pas seuls maîtres dans la commune quand ils le sont un peu. L'assemblée a fait retomber la responsabilité de ces travaux malheureux sur les architectes qui sont consultés et qui autorisent les travaux. C'est chez eux, pour prévenir de semblables énormités, qu'il importe de développer l'instruction architecturale, le bon goût et l'intelligence des anciens édifices.

En second lieu, M. de Glanville a fait connaître un singulier privilége de la commune d'Aclou, voisine de Bernay, qui relevait du Prieuré de Saint-Lô de Rouen, Le curé avait le droit d'aller à Brionne, le dimanche des Rameaux, faire la cérémonie de l'*Attollite portas* et de se présenter à certain jour, accompagné de son chien, faucon au poing, à la cure de Boisney, et de s'y faire donner à manger pour lui et sa suite.

Les archéologues ont eu, de plus, l'occasion d'admirer une belle exposition d'objets d'art antiques, organisée en peu de temps, et qui réunissait bon nombre de curiosités. Notre savant bibliothécaire, M. Pottier, a fait sur cette collection un rapport remarquable que nous aurions été heureux de pouvoir reproduire. Il ne nous appartient pas de parler de ces intéressants produits d'un autre âge; mais un de nos collaborateurs, qui les a visités, voudra bien, j'espère, nous faire part de ses impressions.

Plusieurs excursions ont été organisées aux environs de Bernay. Le vendredi matin, le Congrès s'est rendu chez M. le prince de Broglie pour

Digitized by Google

visiter la chapelle du château, récemment décorée par M. Savinien Petit (1), d'après les peintures murales découvertes dans les catacombes, vastes et mystérieux monuments, sanctifiés par les martyrs, dont l'histoire n'est pas encore faite et où chaque jour on retrouve de nouvelles raretés. Une riche publication, faite dans ces dernières années, a fait connaître et conservé ces trésors artistiques. M. Savinien Petit s'en est heureusement inspiré pour l'ornementation de la chapelle de Broglie; le choix des sujets, l'harmonie des groupes, la pureté du dessin, la sobriété de la couleur nous ont paru, à nous, étranger à l'art, en faire une œuvre ravissante. Le pavage est une superbe mosaïque qui reproduit exactement une de celles que l'on a retrouvées dans les catacombes, si nous ne nous trompons, au lieu dit *Cimetière Sainte-Hélène*. La bibliothèque du château, très bien ornée, contient 12,000 volumes. On nous y a fait remarquer plusieurs ouvrages qui ont appartenu à Mme de Staël, et annotés par elle, et un Tacite qui a appartenu à Mirabeau. La famille de Broglie se rattache, par les liens du sang à Mme de Staël, et beaucoup de portraits de famille fort curieux existent dans le château. Celui-ci, en forme d'équerre, d'une architecture simple, peu élevé, est très long et domine la modeste vallée de la Charentonne. Un parc immense, dessiné par Gosse, déploie sur la colline ses bois touffus, ses grandes allées ombreuses et solitaires, ses pelouses verdoyantes. M. Albert de Broglie nous a fait les honneurs de cette noble résidence avec la plus exquise amabilité.

Une autre excursion a eu lieu chez M. le comte d'Epremesnil, membre de la Société d'acclimatation, à Fontaine-la-Soret, près la Rivière-Thibouville. Il a restauré cette magnifique propriété, abandonnée depuis quelques années, et où les démolisseurs avaient déjà porté la hache. On supputait la valeur des plombs, quand M. d'Epremesnil s'en rendit acquéreur. Grâce à lui, elle a été sauvée d'une destruction imminente. C'est qu'il est bien peu de fortunes qui puissent payer ces demeures somptueuses, d'un entretien coûteux, et dont la spéculation avide anéantit tous les ans quelques spécimens. Ainsi ont passé Navarre et la Mailleraie, royales demeures que nous montrions avec fierté! Le château de Fontaine est heureusement situé sur les bords de cette belle vallée de la Risle, si riche, si animée, depuis l'ancienne ville de Beaumont, qui montre encore les arceaux pittoresques de son antique Prieuré, jusqu'à Brionne, dont le vieux donjon est encore debout. C'est certainement un des sites les plus curieux à visiter aux environs de Bernay. Qui n'admirerait la limpidité et l'abondance des eaux qui se divisent à l'envi et semblent quitter à regret ces fertiles prairies, les

(1) Et non pas *Savigny*, comme plusieurs journaux l'ont imprimé.

Digitized by Google

nombreuses usines disséminées dans la vallée, mais surtout la ramification éminemment industrielle qui, de Serquigny, remonte avec la Charentonne jusqu'à Bernay, la coquette église de Beaumontel, le village pittoresque de la Rivière-Thibouville! De chaque côté des bois immenses et la forêt de Beaumont forment un cadre délicieux à cette riante vallée, jadis paisible et ignorée, lorsque dans notre jeunesse nous venions y passer nos vacances. Avant nous, le pied d'un botaniste avait-il jamais visité ces prairies communales où croissent plusieurs plantes intéressantes? Aujourd'hui l'industrie y a déployé ses tentes et l'emplit de ses bruits; de jolies routes la parcourent, la vapeur y fatigue déjà les échos de ses sifflements, et cent ouvriers y préparent la nouvelle voie ferrée qui va bientôt relier ensemble les deux capitales de la Normandie. Pardonnez-nous ces émotions et ces souvenirs d'enfance, et revenons au château de Fontaine.

M. d'Epremesnil possède chez lui plusieurs espèces étrangères de volatiles et de quadrupèdes que l'Association a visités avec intérêt, ainsi que des appareils de pisciculture. Cultivateur lui-même, il donne l'exemple de l'amélioration des procédés et de l'emploi des machines agricoles perfectionnées. Une turbine, bien installée, élève l'eau à des réservoirs qui servent à l'approvisionnement du château, à l'irrigation de terrains élevés, et met en jeu toute une machinerie agricole. On doit citer aussi une porcherie remarquable par sa propreté et sa simplicité. Ce sont là d'utiles et honorables exemples. Félicitons ceux qui savent faire un si noble emploi de leur fortune. Dans le beau parc de Fontaine, M. d'Epremesnil a créé des accidents de terrain, des rochers, un lac, de l'effet le plus pittoresque. Le château est considérable et très heureusement situé à mi-côte. On remarque dans les parterres deux des plus beaux cèdres que nous ayons vus et qui doivent remonter presque à l'introduction de ce bel arbre en France.

Un concours de bestiaux et de produits agricoles terminait cette brillante session. Le dimanche, dans une séance solennelle, présidée par M. le préfet de l'Eure, des récompenses ont été décernées non-seulement pour les travaux agricoles, mais aussi pour les œuvres scientifiques et artistiques. Nous citerons entre autres lauréats M. Savinien Petit, pour les peintures décoratives exécutées au château de Broglie, MM. Duhamel et Marette, d'Evreux, pour les deux grandes verrières de l'église de Sainte-Croix-de-Bernay; M. Lecerf, avoué à Caen, pour un livre remarquable sur les *Iles de l'archipel normand*.

Le soir un banquet, auquel assistaient deux cents convives, a eu lieu dans l'ancienne église abbatiale, décorée de tentures et de drapeaux. Une cordialité affectueuse et un entrain de bonne compagnie n'ont cessé de régner

Digitized by Google

dans ce repas, où des toasts nombreux ont été l'occasion de nobles, généreuses et sympathiques manifestations. Ensuite une fête brillante, offerte par M. et Mme Em. Focet, dans leur belle propriété de Menneval, réunissait pour la dernière fois les hôtes de la ville de Bernay, qui conserveront les plus agréables souvenirs de leur visite et la plus vive gratitude pour l'accueil empressé et enthousiaste qui leur a été fait.

A. Malbranche.

Pour tous les articles non signés,

J. Rivage.

ROUEN. — IMP. E. CAGNIARD.

Digitized by Google

LES ÉVÉNEMENTS DU MOIS.

Rouen, le 25 juillet 1863.

I.

N'est-ce pas demander à nos lecteurs un sacrifice trop pénible que de distraire leur attention du récit de nos succès au Mexique, ou de leur parler d'autre chose que des efforts héroïques que fait la Pologne pour reconquérir son indépendance et le droit de conserver intacte la foi de ses pères? Cependant, au risque de voir peu goûter nos efforts, nous allons essayer d'entraîner leurs esprits vers les pacifiques hauteurs de la science pure. C'est M. le ministre de l'intruction publique qui nous y convie. Il inaugure son avénement au pouvoir en réhabilitant la philosophie, qui désormais, dans les écoles du gouvernement, va remplacer la classe de logique. Nous ne saurions que joindre nos félicitations à celles que cette mesure a déjà reçues; mais il n'est pas moins à propos de signaler son importance; c'est plus qu'un changement de mots, c'est une modification de principes.

Sans doute, la logique est une science utile; les différentes matières qu'elle embrasse, les régles précises qu'elle apporte aux principales opérations de l'intelligence, sont de nature à développer le jugement et à guider sa marche dans la recherche du vrai. Mais l'âme humaine n'a-t-elle donc pas un but plus élevé et plus digne de son existence immortelle? C'est quelque chose de pouvoir diriger l'exercice des facultés intellectuelles; c'est plus encore de tracer à l'homme, dans la morale, des règles pour l'accomplissement des devoirs que chaque position sociale lui impose. Mais l'âme! quel sera son aliment spécial dans ce chaos des intérêts matériels qui absorbent l'activité de la plupart des hommes? Il lui faut être enseignée sur les grands problèmes antérieurs à sa création, sur

Digitized by Google

les questions que soulève son avenir, sur celles mêmes qui président à son existence. Il lui faut pénétrer dans les mystères de cette vie intérieure que la réflexion lui révèle et qui se résume dans l'étude des grandes facultés de l'être intelligent. Il y a là tous les éléments d'une vie à part dont les notions les plus essentielles sont la conscience du moi, le libre arbitre, la conception des vérités éternelles, l'idée de Dieu et des relations nécessaires qui unissent le moi, centre de toutes nos connaissances, à Dieu, cause suprême et principe de toutes les existences. Voilà le but essentiel de la philosophie : « Elle consiste, suivant la belle définition de Bossuet, à rap- » peler l'esprit à soi-même pour l'élever ensuite comme par un degré sûr » jusqu'à Dieu. » Il est vrai qu'elle ne comble pas toutes les lacunes ; à côté des solutions qu'elle présente, s'offrent des abimes dont les secrets lui échappent. Mais, quand une fois la raison est préparée par l'étude des questions importantes dont la philosophie possède la clé, elle s'incline plus volontiers devant les révélations mystérieuses de la religion.

Tout le monde applaudit en voyant une science aussi nécessaire reprendre dans le programme des cours professés par l'Etat une place qu'elle eut dû toujours conserver. Il ne faut pas méconnaître cependant ce qu'un pareil enseignement offre de dangers. C'est précisément parce qu'il touche aux questions vitales de l'existence humaine, parce qu'il a une influence décisive sur la conduite de ceux qui l'étudient, et que la vérité ne s'y déduit pas avec la rigueur mathématique des sciences positives, qu'il a besoin de ne s'écarter jamais d'un programme dont les solutions, arrêtées d'avance, soient de nature à rassurer les craintes des esprits sérieux et chrétiens. Lorsque le professeur aborde les questions palpitantes du libre arbitre, de l'immortalité de l'âme, de l'existence de Dieu, s'il pouvait, suivant sa fantaisie, faire passer dans son cours des doctrines ou des arguments réprouvés par la saine raison, l'intelligence des enfants pourrait être à jamais faussée. Tantôt il les plongerait dans les aberrations du fatalisme ; tantôt, à propos de l'existence de Dieu, que faudrait-il pour que, des sentiers lumineux du vrai, il les jetât dans les ténèbres du panthéisme et de l'athéisme ! S'il importe peu de savoir quels sont les sentiments religieux de celui qui professe les mathématiques ou la rhétorique, il importe beaucoup de connaître si ces sentiments existent chez le professeur de philosophie. D'avance, au nom de la famille comme dans l'intérêt de tout gouvernement sensé, on doit proscrire des chaires publiques les leçons qui ne concorderaient pas avec les convictions professées en matière de religion par la majorité du pays.

Mais nous savons que le monopole en matière d'éducation a encore plus d'un apôtre ; quel avantage de faire l'État dispensateur unique et souverain de l'éducation, pour ces partis qui, se flattant d'arriver au pouvoir par sur-

Digitized by Google

prise, voudraient se réserver cet excellent moyen de façonner à leur guise une nation qui jusqu'ici ne les comprend guères. Aussi voyez combien ils se préoccupent du meilleur moyen d'éclairer les jeunes intelligences. L'un propose de supprimer la philosophie comme science abstraite, et la remplace par l'histoire de la philosophie. Est-ce donc dans l'espoir que l'esprit de l'élève, livré sans guide et sans boussole à l'examen de toutes les erreurs, arrive par découragement à ne voir la vérité nulle part? Pour rejeter un pareil système, ne suffit-il pas d'observer que l'histoire de la philosophie n'est possible que pour celui dans l'esprit duquel se trouve déjà fixé un type sûr, pierre de touche à l'aide de laquelle il contrôle ces variétés sans cesse renaissantes des erreurs humaines.

D'autres vont plus loin qui se vantent d'être les maîtres en fait de progrès et de liberté, et s'apercevant qu'une de leurs formules va tourner contre eux, ils protestent contre la loi de 1850, qui a organisé d'une manière si heureuse la liberté d'enseignement. Son grand crime à leurs yeux, c'est, au dire du *Siècle*, qu'elle a permis un développement anormal de « l'instruction cléricale. » Quoi, tel aurait été l'effet de la concurrence, et tant d'efforts contraires n'auraient pu l'empêcher? Mais ce développement inquiétant, à qui le reprochez-vous? Ceux qui l'ont favorisé par leurs adhésions n'en étaient-ils pas les maîtres? Et peut-on entendre sans sourire ces protestations contre l'influence qui « du haut de la chaire ou dans les mystères du confessionnal, » ce sont vos mots, lutte contre le développement de vos prétendues idées de progrès? Quelle puissance a donc conduit au pied des chaires ces auditeurs spontanés, ou dans les confessionnaux ces pénitents trop nombreux selon vous? Quelle force les y retient? Est-ce la violence, ou n'est-ce pas seulement le pouvoir divin de la persuasion conquérant un assentiment volontaire? Prenez garde de montrer le bout de l'oreille, quand pour réagir contre ces tendances que vous êtes impuissants à combattre par les mêmes moyens, vous vous oubliez jusqu'à dire « l'Université n'est pas suffisamment armée. » Ce sont bien là vos façons d'agir; quand l'adresse ne suffit pas, vous invoquez la force; vraiment, des défenseurs comme vous tueraient la liberté, si elle ne rangeait pas sous sa bannière des dévoûments plus désintéressés.

M. le Ministre de l'instruction publique a plus largement compris les devoirs de l'enseignement, et le rôle de la science; nous ne pouvons faire mieux que de rappeler les paroles qu'il adressait au conseil de l'instruction pupour préciser le sens et la portée d'un cours de philosophie :

« Nos écoles étaient découronnées, et notre enseignement ressemblait à « une route embarrassée d'épines qui menait du désert au vide de l'âme. « Vous avez voulu remplir ce vide, en y plaçant dans toute leur grandeur « et magnificence les vérités morales qui sont le fond commun de l'huma-

Digitized by Google

« nité.... Ces vérités, la religion les présente sous la forme qui lui est « propre. Il est bon, il est nécessaire que la raison elle aussi les enseigne, « afin qu'aucun esprit n'y échappe.... Ne craignez pas, Messieurs, que cet « enseignement ébranle ou ruine la foi de personne. Si le professeur dans « sa chaire est institué par l'Etat, et à ce titre, ne doit, sous peine de « déchéance, rien dire contre la loi que la société s'est donnée; il est aussi « choisi par le père de famille qui lui confie son enfant, et sa parole n'a « pas le droit de détruire les leçons du foyer domestique. Même dans les « limites de son enseignement, il doit toujours à ses élèves la vérité qui « éclaire mais qui calme, non la passion qui aveugle et irrite.... » (1).

II.

Nos lecteurs ignorent peut-être encore que les derniers jours du mois dernier ont été signalés par la publication d'une œuvre philosophique, hautement recommandée par une certaine coterie : la *Vie de Jésus* de M. Renan; et déjà, s'il faut en croire la couverture, les deux premières éditions sont épuisées. La troisième s'enlève, au moins on le dit, mais comme c'est surtout l'affaire de l'éditeur, lui seul sait mieux que personne à quoi s'en tenir. Quel bonheur ce serait pour l'humanité, si les consolantes leçons que cet ouvrage contient étaient accueillies avec la foi béate qui doit s'attacher à des révélations de cette importance? Quel avantage, si M. Renan avait le succès inespéré d'inspirer aux autres la conviction timide qui anime son livre. Ce Jésus, que son mielleux langage qualifie *d'homme charmant* et *délicieux*, tout le monde le traiterait de fourbe et d'imposteur, qui n'a pu croire lui-même à la vérité de ce qu'il disait; et que resterait-il à faire, sinon de renverser avec ses prêtres la religion sortie d'un si odieux mensonge. Mort au catholicisme! guerre à ses apôtres! et revenons à toutes les douceurs de la religion naturelle, à celle de Platon, par exemple. Rétrogradons de dix-huit siècles : comme l'humanité y aura gagné! et les gouvernements, et les familles! Singulier spectacle, en vérité, que celui de l'acharnement que l'on déploie contre une religion dont les principes ont fait la grandeur de toutes les sociétés modernes, et à qui l'on ne peut reprocher qu'un crime, celui d'exiger de l'homme la pratique de vertus trop austères.

Mais aussi quelle simplicité M. Renan suppose chez ses lecteurs! Sans doute ils n'iront pas vérifier les citations, et il espère bien qu'ayant à choisir entre le récit des évangélistes et ses affirmations basées sur je ne sais quels textes du Talmud, ils n'hésiteront pas. Si pourtant quelques-uns sont plus

(1) *Moniteur* du 21 juillet.

Digitized by Google

exigeants, ne trouveront-ils pas singulière la prétention de M. Renan de décreter que le Sauveur du monde n'a pas pu naître à Bethléem? Qu'en 1863, il se flatte de le faire croire, cela ne m'étonnerait pas; mais si cela était vrai, pourquoi donc l'empereur Adrien, lui qui était né quarante-trois ans après la mort de Jésus-Christ, lorsqu'il voulut profaner son berceau, fit-il élever à Bethléem le temple d'Adonis? C'est probablement parce qu'il n'avait pas lu M. Renan.

Que dire encore de cette autre découverte de M. Renan, de faire de son Jésus un disciple des Ebionites, « ces bons sectaires, » comme il les appelle quelque part. Il n'y a cela qu'un petit malheur, c'est que les Ebionites sont une branche corrompue du christianisme naissant, et non pas le christianisme un rameau de l'Ebionisme; et pour s'en convaincre, on peut ouvrir le premier dictionnaire historique venu, celui de MM. Dézobry et Bachelet, par exemple; on y lira que les Ebionites ont eu pour chef Ebion, disciple de Cérinthe, hérésiarque du premier siècle, qui fut chassé par les apôtres de l'église de Jérusalem.

Encore s'il n'y avait que cela! mais le tout est un peu dans ce genre : un tissu d'erreurs ramassées de tous côtés, sans grand effort d'érudition, nouvelles pour la génération d'aujourd'hui qui les ignore, anciennes pour l'église qui en a vingt fois triomphé. La réponse est partout, mais qui voudra la chercher? Quant aux textes du Talmud cités avec tant de complaisance, voici cent cinquante ans qu'un savant hébraïste Wagenseil les avait réunis, mais c'était pour en montrer le peu de valeur.

Ce qu'il y a de plus curieux, c'est tout le mal que l'on se donne pour faire de ce livre un événement philosophique de haute portée. La réclame prend toutes les formes. Hier c'étaient des bruits de persécution; la vente allait être arrêtée, l'auteur poursuivi; il n'est pas besoin de dire que personne n'y songeait; aujourd'hui ce sont les docteurs du catholicisme qui se réunissent tous pour conjurer l'ennemi; leurs noms sont donnés; le lendemain ils sont démentis; le catholicisme croit pouvoir respirer encore, mais c'est toujours un moyen de parler de la *Vie de Jésus;* le tout marche de pair avec les trois éditions.

Parmi ces différents modes d'appel à la publicité, l'un des plus originaux à coup sûr est celui-ci dont tout l'honneur revient au *Mémorial de Lille.* Dans une requête chaleureuse, dictée par un dévoûment vigoureux à l'intérêt public, il se rend l'interprète des pères de famille qui ont bien voulu le faire confident de l'amertume de leur cœur, et il dénonce l'aumônier du lycée. Pourquoi, grand Dieu! quel crime a-t-il commis? Il a donné à ses jeunes élèves « l'envie de lire le livre de M. Renan, *par le mal qu'il leur en a dit.* » Quels charmants élèves que ceux de ce lycée, et que j'aime leur

Digitized by Google

docilité ! Il eut fallu sans doute leur recommander cet estimable ouvrage pour les en dégoûter. Ce qu'il y a de plus curieux, c'est que ce pauvre aumônier malmené si rudement pour avoir fait son devoir, explique dans toute son innocence que, s'il en a parlé aux élèves, c'est que plusieurs l'avaient interrogé sur la valeur du livre. Eh bien ! ce sont précisément ces bons conseils qui les ont perdus. En vérité, on ne sait ce que l'on doit le plus admirer ou des bonnes dispositions du lycée, ou de la candeur des pères de famille, ou de la bonhomie du *Mémorial de Lille !*

La publication de M. Renan paraît n'être pas la seule. Il y a quelque temps l'*Opinion nationale* était heureuse de voir apparaître comme inspirés par la même pensée, *Mademoiselle la Quintinie*, de George Sand, contrepartie fort ennuyeuse de *Sybille*, et les *Evangiles*, de M. d'Eichtal. La religiosité dont ces divers ouvrages sont inspirés pénétrait ce journal d'une telle émotion qu'il s'écriait avec une componction touchante : « Le moment nous semble donc mal choisi par un certain parti pour accuser notre époque de ne s'adonner qu'au culte de la matière. Tandis que ceux qui ont charge d'âmes, les évêques et jusqu'aux simples desservants ne songent qu'à bâtir, et remplissent nos villes de quêtes et de loteries, ceux qu'on appelle impies se livrent à l'étude des grands problèmes qui intéressent la conscience humaine. »

Ce qu'il y a de plus fâcheux pour ces pauvres théologiens-là, c'est que personne ne leur rend justice. De son côté, le *Siècle* est enchanté de révéler au monde un nouveau réformateur plus redoutable encore que les précédents ; c'est le fils d'un petit bourgeois de la ville de Newport dans le comté de Rhode-Island, le docteur Channing. Mais celui-là, on convient bien que sa doctrine n'offre rien de nouveau, c'est tout simplement « la grande hérésie d'Arius rajeunie et renouvelée. » Seulement, quels regrets l'on exprime que cette formule antique n'ait pas triomphé plus tôt !

Tristes souhaits, en vérité, et que l'histoire ne justifie guère ! Si l'on veut, en effet, se rendre compte de la lutte que le catholicisme eut à soutenir contre cette hérésie, qui faillit presque conquérir le monde à un christianisme dont la divinité de Jésus-Christ était bannie ; si l'on cherche la raison des progrès que l'arianisme fit sous Constance et sous ses successeurs, on devine qu'il y avait sous cette apparence de querelle dogmatique un autre principe engagé que celui de la religion : c'était celui de l'indépendance des consciences. Les constitutions païennes concentraient jadis dans la personne de l'empereur le double pouvoir de prince et de pontif ; le christianisme avait brisé cette alliance, et les Ariens, pour se concilier les faveurs impériales, promettaient au chef de l'Etat cette soumission aveugle qu'il ne rencontrait plus chez les évêques orthodoxes. On

Digitized by Google

voit assez par là quel était le drapeau que portait alors l'église catholique, c'est celui qu'elle défend encore.

Au *Siècle* seul de regretter que le monde ne soit pas devenu arien. A lui seul de s'applaudir des prétendues conquêtes que l'hérésie qu'il patronne ferait sur les frontières du catholicisme! Mais à tous les sincères défenseurs de la dignité de l'âme humaine de protester contre les tendances d'une hérésie si hautement condamnée, et dont la dernière conséquence serait aujourd'hui, comme au IVe siècle, de donner à l'Etat, sur les consciences, un droit de regard dont l'Eglise a fait à jamais justice!

III.

Le grand événement littéraire de ce mois, c'est la séance publique annuelle de l'Académie française. Tout se réunit pour qu'elle fixe nos regards : la célébrité des orateurs, la distinction des talents, la grandeur des mérites sur lesquels l'attention publique se trouve appelée.

Nous n'avons pas la prétention de résumer exactement le rapport de M. Villemain sur le concours de 1863, et le discours de M. Saint-Marc Girardin sur les prix de vertu. Je crois seulement à propos de rappeler les distinctions que l'Académie vient d'accorder aux publications les plus utiles aux mœurs.

Parmi les ouvrages en prose, *la Philosophie du bonheur*, de M. Paul Janet, dont l'heureuse conclusion ne voit que dans la pratique du bien la seule chance de bonheur personnel, et dans le bien généralement pratiqué, les sources du bonheur social; — le *Journal et les Lettres* de Mlle Eugénie de Guérin, publication posthume, poème d'une existence tout entière dévouée à la famille, où se trouve empreinte la physionomie d'une âme forte, généreuse et tendre, et dont M. Villemain a pu dire que c'était moins « un livre à juger qu'une image sainte à honorer. » — La *Psychologie de saint Augustin*, de M. Ferraz, œuvre d'analyse savante et de sagacité, non moins remarquable par la doctrine que par l'expression. — L'*Etude sur Malebranche*, de l'abbé Blampignon, « essai tenté par un jeune prêtre, d'une discussion libre sur les hardiesses d'un pieux penseur. » — *Turgot, sa vie et sa doctrine*, par M. Mastier. — *Don Carlos et Philippe II*, par M. Charles de Mouy, réhabilitation partielle d'un souverain, dont la conduite a le triste privilége « de rendre contre lui toute calomnie vraisemblable. »

Parmi les œuvres poétiques, les *Psaumes d'après l'hébreu*, de M. de la Jugie, et le *Théâtre complet de Térence*, de M. le marquis de Belloy, tels sont les ouvrages que l'Académie a jugés dignes de ses hautes récompenses. Le

Digitized by Google

grand prix Gobert a été maintenu à M. Camille Rousset, pour son *Histoire de Louvois*. Le second prix a été attribué aux deux volumes de M. Caboche, *Les Mémoires de l'histoire de France*, qui, sous une forme piquante et instructive, présentent à travers trois grands siècles l'étude attentive de nos Mémoires français.

Le prix Bordin a été la récompense des études de M. Béchard sur le *Droit municipal dans l'antiquité* et le *Droit municipal dans le moyen-âge*. Enfin le prix Lambert, fondé en faveur d'un homme de lettres digne d'une marque d'intérêt, a été décerné à M. Laluyé, auteur de plusieurs ouvrages dramatiques, « aussi purs de bienséance morale que de langage, » et le prix Halphen, à l'*Histoire du royaume mérovingien d'Austrasie*, de feu M. Huguenin, livre « où l'ardeur des recherches originales a jeté parfois beaucoup d'intérêt et de coloris, » et qui fait regretter la mort de ce jeune professeur, consumé par une diversité de travaux opiniâtres.

Nous ne voulons pas nous étendre sur le concours d'éloquence. Il avait pour sujet: une *Etude littéraire sur le génie et les écrits du cardinal de Retz*, et a été partagé entre M. Topin, receveur de l'enregistrement à Aigues-Mortes, et M. J. Michon, que sa jeunesse, son nom et ses études variées semblent destiner à ce libre culte de la pensée, qui « demande chaque jour plus » de connaissances réunies et de forces appliquées. » Mais nous regretterions de ne pas dire un mot du prix de poésie dont quelques fragments sont venus jusqu'à nous. Il s'agissait de peindre à grands traits le rôle de la *France dans l'extrême Orient*. Ce que l'Académie voulait avant tout, c'était « un » épisode dans la gloire militaire de la France, une influence lointaine » plutôt qu'une grande lutte entre de grands états civilisés. » Les extraits que nous donnons vont permettre d'apprécier si cette pensée a été bien comprise. L'auteur, M. le vicomte Henri de Bornier, bibliothécaire de l'Arsenal, déjà couronné pour son travail sur l'*Isthme de Suez*, a spécialisé le sujet du concours dans la lutte engagée avec la Chine et personnifié l'influence française dans les types qui la résument le mieux : le *missionnaire*, le *commerçant* et le *soldat :*

Celui qui partira le premier, c'est le prêtre;
Son courage, lui-même, il l'ignore peut-être :
On lui dit : Pars, il part, sans prendre d'autres soins,
Son bréviaire à la main, libre, simple, tranquille,
Et les oisifs, tandis qu'il traverse la ville,
Disent en ricanant : « C'est un soldat de moins ! »
C'est un soldat de plus ! Qu'un faux sage le raille ;
Mais vous, qu'ont vus grandir tout nos champs de bataille.

Digitized by Google

Je vous atteste ici, héros armés par nous,
Vous dont la gloire sait comprendre toute gloire.
Répondez ! n'est-ce pas que la soutane noire
Cache des cœurs vaillants à vous rendre jaloux ?
L'apôtre part aussi pour des guerres lointaines,
Sans avoir comme vous les bannières hautaines,
Sans la pompe guerrière, enivrement du cœur,
Sans le regard du chef, qui déjà récompense,
Sans l'appel du clairon dans la mêlée immense,
Sans l'orgueil de mourir sous le drapeau vainqueur !. .

Il faut s'interrompre, car on citerait tout : à peine le missionnaire est-il débarqué sur le sol ennemi, que s'offre l'histoire de ses luttes trop tôt suivies du martyre.

Le rôle du soldat n'est pas moins largement tracé, lui aussi est un apôtre, et partout où paraît le drapeau porté par sa main vaillante, se relève la croix, signe auguste, symbole d'avenir et d'espoir :

..... Et l'évêque, adorant la croix que l'on redresse,
Bénit parmi les cris et les chants d'allégresse
La France qui lui rend son Dieu.

Toute la pensée de l'auteur est dans ces derniers vers, où se trouve retracé le rôle glorieux de la France :

Ce que nous t'apportons, sombre et muette Asie,
C'est notre foi, chez toi ravivant son flambeau,
L'esprit de liberté, la mâle poésie,
Nos sciences, un art plus puissant et plus beau,
La dignité par qui le faible se redresse,
La fermeté du cœur que la vertu défend ;
Ce que nous t'apportons, c'est l'esprit de tendresse,
Le respect de la femme et l'amour de l'enfant !

Regardez donc ! Dieu se dévoile ;
Il vous parle, écoutez sa voix ;
Debout, peuples ! Voici l'étoile,
Comme vos mages autrefois !
Hâtez-vous, tandis qu'elle brille !
Rentrez dans la grande famille,
Dieu vous rouvre tous les chemins.
En marche, esclaves de la veille,
Et louez Dieu qui vous réveille
Et vous délivre par nos mains !

C'était la moitié de la tâche de l'Académie, restaient encore les prix

Digitized by Google

de vertu; loin de nous la prétention de redire le spirituel discours de M. Saint-Marc Girardin; c'est dans l'original qu'il faut chercher les impressions que développe son aimable causerie. Les prix de vertu, leur utilité, les genres divers de mérite qu'il s'agit de récompenser et les difficultés que l'on éprouve à réunir, pour la distribution de ces récompenses nationales, les éléments d'appréciation nécessaires, tout cela est rendu avec une délicatesse de touche que rien n'égale. Notons seulement le passage où l'honorable directeur, insistait pour qu'il parvînt à l'Académie autre chose que les demandes instruites par voie administrative. « Nous serions heureux » que le public, s'associant à nos scrupules et à nos souhaits, nous envoyât » beaucoup de témoignages, beaucoup d'informations, sans leur donner » dès le commencement l'autorité de la forme administrative... Les pré- » sentations qui se font par la voie des autorités sont très bien faites, mais » pourquoi nos concitoyens ne s'habitueraient-ils pas à nous faire aussi les » leurs? Nous demandons au public son assistance et sa coopération, non » pour exclure les présentations administratives, mais pour avoir à choisir » entre un plus grand nombre de candidats, et pour que les candidats ar- » rivent de tous les points de l'horizon moral que nous devons embrasser. »

Au reste, s'il était permis de déduire une pensée générale des éloges accordés par l'illustre compagnie aux lauréats des prix Montyon, ce serait un hommage rendu à tout ce que les individualités exercent d'influence. Les pouvoirs privés qui se créent dans la société « par la vitalité inévitable de la foi et de la charité chrétiennes, » constituent un élément dont il importe de tenir compte lorsque l'on veut apprécier les forces qui concourent au progrès moral des sociétés. Et nous ne pouvons mieux faire que de laisser nos lecteurs sous la consolante impression que nous ont causée ces paroles de M. Saint-Marc Girardin :

« Je suis persuadé que les pouvoirs individuels qui ont la véritable gran- « deur, celle de l'âme, ont une part considérable dans la vie de la so- « ciété française. Nous n'avons pas seulement besoin d'être administrés et « gouvernés, nous avons aussi besoin d'être soutenus, consolés, édifiés; « nous avons besoin d'être encouragés au bien, d'être désenchantés du mal, « et c'est l'office mystérieux de tous ces pouvoirs salutaires répandus çà et « là dans la société, en dehors de toute organisation et de toute hiérarchie « administrative. Ce qu'ils font de bien, ce qu'ils préviennent de mal, doit « compter parmi les moyens de salut de la société, parmi les causes de sa « vie, et quand, avertis de l'existence d'un de ces pouvoirs, l'Académie leur « décerne, au nom de M. de Montyon, une de ces récompenses qui sont em- « ployées à continuer le bien commencé, nous sommes convaincus que nous « ne faisons en cela qu'exprimer la juste reconnaissance du pays. »

Robert D'ESTAINTOT.

Digitized by Google

Digitized by Google

LA PHILOSOPHIE

DANS SES RAPPORTS AVEC LES QUESTIONS

D'ALIÉNATION MENTALE.

MESSIEURS,

Entre les infirmités de toute nature dont notre pauvre espèce est affligée, il n'en est aucune qui nous affecte d'une tristesse plus noire, d'une mélancolie plus profonde que l'aliénation mentale. Quel douloureux spectacle que celui de l'homme, ce roi de la création, découronné, dégradé, tombé si bas, qu'il n'a pas même la conscience de sa chute !

Aussi quelle reconnaissance l'humanité ne doit-elle pas aux esprits d'élite qui, comme le docteur Pinel et ses continuateurs, ont, de nos jours, engagé l'étude et le traitement de cette cruelle maladie dans des voies où l'art, qui avait si longtemps désespéré de s'en rendre maître, a déjà obtenu et semble de plus en plus pouvoir se promettre les plus heureux succès !

Mais ce n'est pas assez d'admirer, de bénir les hommes supérieurs qui se dévouent au soulagement de nos misères, il nous faut encore,

(1) Cette intéressante étude a été lue le 10 juin dernier, par M. Charma, à la séance publique de l'Académie des sciences, belles-lettres et arts de Caen.

Digitized by Google

dans la mesure de nos forces, leur venir en aide et mettre au service de leurs hautes et fécondes pensées le peu que nous pouvons. C'est, Messieurs, dans l'espoir, que vous trouverez peut-être présomptueux, d'ouvrir, sur la grave question, dont je viens vous entretenir un moment, un avis qui pourrait n'être pas inutile, que je vous présenterai quelques réflexions qui me paraissent fondées, que je soumets, dans tous les cas, à votre appréciation.

I.

Permettez-moi d'abord de me demander, de vous demander à vous-mêmes, si nous avons, jusqu'à ce jour, assez nettement séparé l'une de l'autre les deux classes de modifications que nous offre l'aliénation mentale et renfermé assez rigoureusement chacune des deux sciences auxquelles en revient l'étude dans l'enceinte qui lui est propre et de laquelle elle ne doit pas sortir.

L'aliénation mentale est un phénomène psychologique à la fois et physiologique ; elle atteint la vie dans les deux systèmes de fonctions qui tiennent les unes à notre organisation matérielle, les autres à notre organisation intellectuelle et morale ; il y a là des faits que se doivent partager les deux sciences distinctes dont l'une fouille et dissèque le corps, dont l'autre sonde et analyse l'âme ; si l'une d'entre elles les réclame tous et se les approprie, s'emparant de ce qui touche à l'âme et de ce qui regarde le corps, cette science-là, que ce soit la physiologie qui n'a droit que sur le corps, ou la psychologie qui n'a droit que sur l'âme, usurpe, accapare, prend le bien et la chose d'autrui, à son grand préjudice d'ailleurs non moins qu'à celui de la science, sa sœur, qu'elle dépouille. La philosophie n'a rien ici à se reprocher ; elle s'en est toujours, depuis qu'elle a bien nettement reconnu son domaine, scrupuleusement tenue à ce qui lui est logiquement assigné. Nous n'en saurions dire autant de la médecine qui s'oublie quelquefois jusqu'à prétendre, avec le docteur Trélat entre autres, que l'étude de l'intelligence lui appartient « dans sa normalité, dans ses anomalies, sous tous ses aspects. » Nous invitons la

Digitized by Google

physiologie, dont le royaume est assez vaste, à respecter nos limites comme nous respectons les siennes ; laissons à Hippocrate ce qui appartient à Hippocrate, à Platon ce qui appartient à Platon !

Nous voudrions donc qu'il fût reconnu et convenu que la folie est une question aussi psychologique pour le moins que physiologique ; nous voudrions que l'étude en fût remise, pour toute la partie psychologique à la science dont, à ce point de vue, elle relève nécessairement, c'est-à-dire à la psychologie ; nous voudrions que le psychologue fût mis officiellement, administrativement en rapport avec les aliénés ; qu'un psychologue enfin fût attaché aux établissements où ils sont recueillis pour y étudier sous toutes ses formes le mal que la société est si intéressée à bien connaître. Ne semble-t-il pas étrange en effet, que nous reconnaissions une science appelée *psychologie*, et que lorsqu'il s'agit pour nous de nous renseigner sur une classe de faits essentiellement psychologiques, au lieu de mettre à contribution un psychologue, nous ayons recours à quelque physiologiste qui, quelle que soit son aptitude, ne peut pas prétendre à s'acquitter de cette tâche, accessoire pour lui et supplémentaire, comme s'en acquitterait le savant qui en ferait son affaire spéciale et en quelque sorte son métier.

II.

A ce premier vœu que je viens d'exprimer, je prendrai la liberté d'en ajouter un autre qui n'en est que le complément en quelque sorte obligé. Je dis que la science de l'aliénation mentale ne sera bien faite, pour ce qui concerne son élément psychologique, que lorsqu'on substituera pour cette étude spéciale le psychologue au physiologiste, le philosophe au médecin ; c'est déjà, quoiqu'à mes yeux rien ne soit plus simple, plus vrai, plus évident, un assez gros paradoxe ; qu'allez-vous penser d'une conséquence bien autrement paradoxale que je voudrais vous amener à tirer avec moi du principe que tout-à-l'heure j'essayais d'établir et que je ne désespérerais pas de vous faire admettre, si je pouvais donner ici à ma pensée tous les développements qu'elle comporte, si je pouvais réunir autour d'elle toutes les considérations qui l'appuient ?

Digitized by Google

L'aliénation mentale, si mon pemier vœu est exaucé, est donc, en tant que mentale, confiée, pour l'étude que nous avons à en faire, à la science à laquelle sa nature la renvoie ; c'est le philosophe, ce n'est plus le médecin qui en constate les caractères, en enregistre les prodromes, les phases diverses, les terminaisons heureuses ou funestes, qui, en un mot, en sait et en écrit l'histoire. Mais la science théorique, ici comme partout, appelle à sa suite, si elle ne veut pas rester stérile, les sciences pratiques dont elle n'est que la condition nécessaire ; à celui-là qui connaît le mal incombe le devoir de le prévenir, autant que la chose est possible, et s'il n'a pu le faire, d'en tenter la guérison ; l'aliénation mentale connue, deux arts apparaissent qui s'y appliquent : un art préventif, une hygiène, et un art curatif, une thérapeutique. Qu'on ne vienne pas nous dire que cette hygiène et cette thérapeutique morales, que nous voyons sortir de l'étude des phénomènes moraux attachés à la folie, ne sont que des chimères ! Tous les médecins aliénistes en reconnaissent l'incontestable réalité et les bienfaisants effets ; il est tel de leurs malades que les bains tièdes, les douches, les saignées ont laissé dans l'état où ils l'avaient pris et qui s'est tout-à-coup trouvé rétabli par un ingénieux artifice, par un mot placé à propos, par une influence toute spirituelle exercée sur son intelligence et sa volonté. Esquirol vous dira quel prix il attache « au traitement moral, soit qu'on ait à prévenir l'explosion d'un accès, soit qu'on ait à soigner la maladie dans son cours, soit qu'on ait à confirmer la convalescence. » Il faut voir avec quelle candeur le docteur Pinel, qui ne craint pas de rendre justice à qui de droit, sentant assez, en homme supérieur qu'il est, que sa part dans le bien qui se fait autour de lui sera toujours assez belle, reconnaît tout ce qu'il doit, tout ce que doivent ses malades à une femme chargée de les surveiller et qui, ayant acquis une connaissance profonde de leurs dispositions intérieures, avait fini par exercer sur eux un empire extraordinaire. Serait-ce donc, Messieurs, être trop exigeant que de demander qu'on remplace à la Salpétrière cette dame Pussin, qui n'est rien moins qu'un psychologue, mais un psychologue de rencontre et d'instinct, par un psychologue de profession, possé-

Digitized by Google

dant tous les secrets du métier et ayant de longue main appris à s'en servir ? Le traitement physiologique n'en reste pas moins, bien entendu, aux mains habiles qui seules savent l'administrer ; nous ne réclamons pour notre philosophie que le traitement moral. Laissons, Messieurs, laissons à Hippocrate ce qui appartient à Hippocrate ; mais restituons à Platon ce qui appartient à Platon !

III.

Puisque vous avez bien voulu, Messieurs, entendre déjà les deux souhaits que je viens de formuler devant vous, veuillez m'accorder encore un moment d'attention pour en entendre un troisième qui me paraît faire corps avec les deux premiers et qui ne s'en doit point séparer.

Ce n'est pas seulement la médecine et la philosophie qui ont, chacune à leur point de vue, affaire à l'aliénation mentale. Il est une de nos institutions sociales les plus considérables qui, elle aussi, la rencontre dans ses voies et qui est très intéressée à la connaître, ou du moins à la reconnaître à de sûrs indices, appelée qu'elle est parfois à la juger. Un acte qui matériellement tombe sous la main de la justice, un meurtre par exemple, est déféré aux tribunaux. Une question à son propos se soulève. L'agent, quand il a frappé sa victime, était-il dans son bon sens ? S'est-il librement déterminé ? Peut-il être considéré comme responsable de son acte ? Ou bien ne faut-il voir en lui que l'instrument passif et aveugle d'une force par laquelle il a été irrésistiblement entraîné et qui, en égarant son intelligence, en violentant sa volonté, lui a enlevé la libre disposition de lui-même ? Indécis, inquiet en présence d'un fait dont le caractère ne lui est pas suffisamment révélé, le juge hésite ; il ne s'en fie pas à ce qu'il a pu apprendre accidentellement, sans l'avoir expressément étudié, de l'état sur lequel il aura à se prononcer ; il invoque, pour en aider son inexpérience, l'expérience des hommes qu'une étude spéciale des phénomènes qu'il s'agit d'apprécier, aura familiarisés avec eux ; en d'autres termes, il appelle des experts, comme il en appelle toutes

Digitized by Google

les fois qu'une question se produit qui exige, pour être résolue, des connaissances dont il n'a pas dû, avant de monter sur son siége, faire nécessairement provision. Que la médecine ici élève donc la voix ! Qu'elle mette en relief, si elle a pu les saisir, les quelques symptômes physiologiques qui détermineront d'une manière telle quelle l'état mental de l'accusé, et le caractère fatal ou libre de son acte ! Mais c'est surtout au psychologue qu'en pareille occurrence des renseignements précis seront utilement demandés ; c'est surtout, par des indices puisés dans les dispositions morales de l'agent, que l'enquête faite à son propos éclairera de toute la lumière qu'elle comporte la situation obscure qu'il s'agit de bien voir pour la bien qualifier.

N'est-ce pas ainsi, d'ailleurs, que les choses se passent ? Ouvrez au hasard les comptes-rendus des débats où la science vient donner aux Assises des éclaircissemements de ce genre ? Est-ce un médecin, à proprement parler, que la justice entend ? N'est-ce pas un philosophe ? On entretient le tribunal de la *faiblesse d'esprit* de l'accusé, de la *légèreté de son caractère*, de *l'énergie de ses passions*, de *ses mauvaises habitudes*, de *son orgueil démesuré*, de *sa soif excessive de célébrité*, de *sa susceptibilité maladive*, des *idées fausses dont depuis longtemps il est empoisonné ;* partout de la psychologie, de la physiologie nulle part !

Et nous sommes loin de nous en plaindre ! La société comprend bien que c'est là surtout qu'elle trouvera ce qu'elle cherche. Mais alors qu'elle aille donc tout droit à la science spéciale qui seule peut répondre avec toute la précision désirable aux questions qu'elle se pose ! Vous voulez un renseignement géologique : le demandez-vous à l'astronome ? Vous voulez un document astronomique : est-ce au géologue que vous vous adressez ? Puisqu'il s'agit ici d'un éclaircissement plus spécialement psychologique, consultez donc avant tout le psychologue ! Encore une fois laissons à Hippocrate ce qui appartient à Hippocrate, à Platon ce qui appartient à Platon !

A. Charma.

Digitized by Google

LES BARBIERS

ET

LES CHIRURGIENS

EN NORMANDIE AVANT 1792

ET

DOCUMENTS SUR L'ANATOMIE.

Etienne Pasquier, dans ses recherches sur la France, en parlan des barbiers, semble demander pardon à ses lecteurs d'avoir songé à traiter pour eux un sujet si modeste, et il s'en excuse en disant que, puisqu'il a intitulé son livre : *Recherches*, toute institution, si minime qu'elle soit, doit appeler ses investigations.

Ce que disait Pasquier, au commencement du XVIIe siècle, il pourrait, à plus forte raison, le dire au milieu du XIXe, puisqu'alors les corporations dont il parlait étaient pleines de vie et qu'aujourd'hui toutes ont disparu en tant que corporations.

C'est aussi parce qu'elles ne sont plus et qu'il ne reste d'elles qu'un souvenir confus et une idée généralement inexacte, que nous voulons essayer de faire revivre un instant l'une d'elles, afin de dissiper une erreur commune, à savoir : celle qui tend à faire croire que les barbiers, les barbiers-chirurgiens et les chirurgiens, ne composaient qu'une seule et même corporation.

Pour bien saisir les caractères qui distinguèrent toujours ces branches diverses d'une société un peu confuse, il est nécessaire

Digitized by Google

d'étudier son origine et de rechercher quels furent les premiers éléments de sa constitution ; mais il n'est point indispensable pour cela de remonter bien haut dans l'antiquité.

On sait généralement que, jusqu'en 1163, en Europe, l'exercice de la médecine et de la chirurgie fut presque exclusivement l'un des priviléges des ecclésiastiques ; tous les médecins étaient clercs. Mais, en 1163, le concile de Tours, en rappelant les doctrines de l'Eglise, qui défendent à ses ministres de verser le sang, interdit à tous ceux qui étaient engagés dans les saints ordres l'exercice de la chirurgie.

A partir de cette époque, la chirurgie tomba dans le cahos le plus complet. Elle devint le domaine de l'ignorance et du charlatanisme ; on vit partout surgir les empiriques, les renoueurs et les rebouteurs. Heureusement ce désordre n'eut qu'un temps, et grâce aux efforts constants de l'Italie, la chirurgie trouva d'illustres professeurs pour l'enseigner et pour en propager la pratique.

Paris ne reste pas, non plus, longtemps inactif, et vers la fin du règne de saint Louis nous y voyons apparaître Jean Pitard, dont le nom devait bientôt devenir célèbre. Autour de lui se groupèrent quelques hommes sérieux, et dès 1311 ils obtinrent de Philippe-le-Bel un édit qui marque pour ainsi dire le berceau de la corporation des chirurgiens, puisque Jean Pitard y est nommé maître chirurgien du roi ; en avril 1352, le roi Jean se choisit deux chirurgiens jurés : Pierre Fromond et Robert de Langres. Et le 25 février 1355, un arrêt du Parlement de Paris nous les montre déjà si bien constitués en corps, que les chirurgiens de la *ville de Paris* soutiennent un procès contre les deux chirurgiens du roi (1).

Notons en passant que les chirurgiens font remonter leur origine à saint Louis, quoiqu'ils ne possèdent aucun titre à l'appui de cette prétention, et qu'il serait bien plus exact d'en attribuer l'honneur à Philippe-le-Bel, puisque c'est ce dernier qui, par son édit de 1311, trace le mode et pose les conditions de réception à la maîtrise ; qu'il

(1) E. Pasquier, *Recherches*, p. 860.

Digitized by Google

charge Jean Pitard des examens ; en un mot, qu'il fonde en même temps le collége des chirurgiens et l'enseignement de cet art.

Il nous paraît inutile de rien ajouter sur l'origine du collége des chirurgiens, puisque le seul but de cette notice est de constater cette origine et de montrer les nuances qui distinguaient les chirurgiens de *robe longue* d'avec les barbiers-chirurgiens.

Mais il faut faire ici une remarque très importante et qui met à néant l'erreur presque générale que nous essayons de combattre ; c'est que *depuis leur fondation jusqu'en* 1603, les chirurgiens *n'exercèrent jamais le métier de barbier* pour lequel, au contraire, ils affectaient un profond mépris et qu'ils caractérisaient par une sorte de jeu de mots en disant que *la barberie estait* BARBARIE *non compatible* avec leur profession (1).

Ce point capital étant un fait incontestable qui résulte aussi bien des édits de 1311 et 1352 que de l'arrêt du Parlement de Paris cité plus haut, il reste maintenant à examiner par quels moyens les barbiers ont pu parvenir à la chirurgie, sauf à revenir plus tard sur les chirurgiens, mais seulement au point de vue des études anatomiques.

Comme les anciens ne se faisaient pas couper les cheveux et que longtemps on porta la barbe longue, les barbiers étaient désignés sous le nom de tondeurs ; leur profession consistait alors à tondre les cheveux et la barbe et à soigner les ongles. A Rome, cependant, sous les premiers empereurs, ils furent véritablement barbiers, puisque les dix ou douze premiers portaient la barbe rase et que beaucoup de Romains les imitèrent : les barbiers tenaient le plus souvent leur boutique en plein vent. sur les carrefours et au coin des rues ; c'était le rendez-vous habituel des oisifs. En France, la destinée des barbiers fut bien différente, car, dès le XIIIe siècle, ils formèrent une corporation, et dans le XIVe, ils eurent pour chef le premier barbier du roi (2).

(1) E. Pasquier, p. 868.
(2) Bachelet, *Dictionnaire des Sciences.*

Digitized by Google

Comment les barbiers devinrent-ils chirurgiens? c'est ce que la suite va nous apprendre.

Mais il faut remarquer qu'ils n'étaient que *barbiers*.

Depuis que le concile de Tours avait interdit aux ecclésiastiques médecins l'exercice de la chirurgie, cet art, nous l'avons déjà dit, était tombé entre les mains des charlatans. Bientôt, cependant, le corps des chirurgiens s'était formé, et l'on sait de quelle haine l'Université le poursuivit durant plusieurs siècles.

Or, ce fut précisément cette haine et cette jalousie des médecins contre les chirurgiens qui profitèrent aux barbiers.

En effet, n'ayant plus le droit ne saigner ni de pratiquer les autres opérations, au lieu d'appeler à eux ceux qui paraissaient vouloir se livrer sérieusement à l'étude de la chirurgie, ils s'adressèrent aux barbiers parce que ceux-ci ayant déjà l'habitude de manier le *raiseur* leur semblaient plus aptes que d'autres à les seconder. Ils leur faisaient pratiquer, sous leurs yeux, les saignées, les opérations et les pansements qu'ils ordonnaient à leurs malades. Et comme les barbiers comprenaient tout l'avantage qu'ils pourraient retirer plus tard de la situation, ils ne négligèrent rien pour s'assurer de plus en plus la bienveillance de leurs protecteurs.

Une fois qu'ils eurent en main le phlébotome ou la lancette, ils aspirèrent au scalpel et à tout ce qui appartient à la chirurgie.

Dès l'an 1372, Charles V leur permit de panser les clous, bosses et plaies ouvertes non mortelles.

En 1425, un arrêt du Parlement maintint ce droit à leur profit, en ajoutant *qu'ils ne pourraient aller plus avant en la chirurgie, à moins d'être examinés et reçus maîtres audit art par les chirurgiens.*

Mais l'Université, continuant de faire pièce aux chirurgiens, soutenait si bien les barbiers, que ceux-ci osèrent lui demander et furent assez favorisés pour obtenir, en 1493, la permission *d'acheter un corps exposé au gibet pour en faire faire, devant eux, l'anatomie* par un docteur en médecine.

Si les barbiers de Paris profitaient à ce point des inimitiés d'entre les médecins et les chirurgiens, on comprend facilement que ceux de la province devaient également en ressentir les effets.

Digitized by Google

Aussi, en Normandie, et spécialement à Rouen, dès la fin du XIVe siècle, nous trouvons les *barbiers phlébotomites ;* c'est-à-dire, en possession du droit de seigner, de soigner clous et bosses, et de poser le premier appareil sur un blessé.

Les statuts qu'ils obtinrent le 18 décembre 1407 ne laissent aucun doute à cet égard.

Arrêtés et jurés devant Jean de la Tuile, bailly de Rouen en 1407, ratifiés et sanctionnés postérieurement par lettres patentes du mois de mars 1412 et de novembre 1424, ces statuts (1) décident que nul maître et ouvrier ne pourra être reçu à tenir *ouvreur* s'il n'est jugé suffisant et capable par les maîtres barbiers, et il ne sera jugé tel qu'après qu'il aura été reconnu que seul, sans le concours ni conseil d'aucun maître ou compagnon, et sous la surveillance des trois gardes en charge, il aura fabriqué trois fers de lancettes en vingt-quatre jours, c'est-à-dire que, pour cette fabrication, il devra passer, à ses frais, huit jours en l'hôtel de *chacun* desdits trois gardes *sans en sortir*. Après quoi les trois gardes appelleront douze compagnons des plus suffisants, et si, après leur examen, les trois lancettes sont jugées bonnes et suffisantes pour seigner toute veine, tant de bras que de pied, il sera juré maître et ouvrier dudit métier et science.

Chaque maître barbier et ses serviteurs pourront étancher toute personne blessée à sang et poser le premier appareil.

Voilà, pour les barbiers de Rouen, la première porte légalement entr'ouverte à leurs empiètements sur la chirurgie. On verra qu'ils surent en profiter.

Un point capital de leur institution nous sembte avoir dû tout d'abord les y encourager : les chirurgiens avaient pour patron saint Côme, saint Damien et saint Lambert ; et les barbiers, par les statuts dont nous venons de parler, sont placés sous le même patronage, à peu près, c'est-à-dire qu'ils n'ont pour protecteurs au ciel que saint Côme et saint Damien, tandis que les chirurgiens ont, de plus, saint Lambert; mais ce n'était là qu'une différence trop légère pour empêcher les barbiers de se dire de la même communauté.

(1) *Archives de la Seine-Inférieure*, manuscrit du XVe siècle sur parchemin.

Digitized by Google

Au reste, comme le dit finement Etienne Pasquier « si les chirur-
» giens n'avaient autre plus grande ambition en leurs âmes que d'être
» estimés enfants de l'Université de Paris, les barbiers ne désiraient
» rien plus que d'être incorporés au collége des chirurgiens. » Et
ce fut ainsi, continue cet auteur « que depuis qu'on ne se faisait plus
» tondre, ains raire la barbe, le raiseur estant nécessaire aux bar-
» biers, ils s'apprivoisèrent du médecin en pratiquant les seignées
» qu'il ordonnait, puis enjambèrent petit à petit sur l'état de chi-
» rurgie. (1) »

Bientôt ces deux corporations, ces deux sœurs consanguines se rapprochèrent davantage encore ; l'intérêt commun les y convia.

Depuis longtemps affluaient à Rouen de faux compagnons de la chirurgie et de la barberie; sans avoir été reçus à la maîtrise de l'une ou de l'autre corporation, ils s'établissaient dans des chambres et y recevaient les pratiques au grand préjudice des maîtres.

Dans ces circonstances, les chirurgiens et les *barbiers-phlébotomites*, menacés au même degré, s'entendirent pour appeler devant le bailli les *ouvriers compagnons non jurés et vagabonds*.

C'était en 1500 (1), et déjà les chirurgiens subissaient la pression des barbiers, puisqu'ils laissent prendre à ces derniers la qualité de barbiers-phlébotomites, et qu'eux-mêmes prennent celle de *chirurgiens*-BARBIERS; c'était là une immense concession contre laquelle ils luttèrent souvent dans la suite.

Quoi qu'il en soit, voici quels étaient leurs griefs contre les vagabonds :

Ils font, disaient-ils, ou font faire par leurs femmes, enfants et serviteurs, les barbes de ceux qui veulent y aller ; ils les attirent par leurs persuasions déceptives; ils disent qu'ils sont meilleurs barbiers et ont la main *plus légère ;* ils entreprennent la phlébotomie et la chirurgie ; s'entremettent à seigner des bras et du pied en l'eau; appliquent des médicaments aux plaies, soignent même des maladies qu'ils ne connaissent pas, telle que la maladie de *présent vigente*, communément nommée la gorre ou grosse vérole, qu'ils traitent

(1) *Arch. de la Seine-Infér.*, manuscrit du XVIe siècle.

Digitized by Google

par les sueurs et par des breuvages si peu opportuns « *que beaucoup sont déjà péris et morts en leurs mains* (1). »

Mais les compagnons répondaient d'abord « *que de droit naturel il était permis à chacun de travailler pour vivre.* (C'était presque le droit au travail !) et ils ajoutaient : « Parce que nous n'avons pas le moyen de payer pour nous faire recevoir à la maîtrise, faudra-t-il nous abstenir de travailler et de fournir à nos femmes et à nos enfants ce qui leur est nécessaire ; faudra-t-il repousser ceux qui viennent à nous ; mais alors ce serait traiter les bourgeois de Rouen comme des *Banniers*, et les forcer d'aller se faire soigner par des gens qui leur répugnent, parce qu'ils pensent des malades affectés de mal contagieux, et qu'ils ne veulent pas qu'après avoir touché aux plaies ils viennent leur toucher le visage. (1) »

Cependant, malgré ces raisons, dont plusieurs étaient bonnes, il faut en convenir, si les compagnons vagabonds perdirent leur procès, les chirurgiens nous semblent, en même temps, avoir perdu beaucoup de leurs avantages. Les voilà tellement unis aux barbiers qu'ils accolent cette dernière qualification à celle de chirurgien, et ils font beaucoup plus encore puisqu'ils ne rougissent pas de *faire le poil ;* ce fut là leur plus grand tort.

En 1550, on les retrouve tombés plus bas encore : A la naissance du duc d'Angoulême, un nommé Robert Videlin, simple compagnon *barbier*, avait obtenu de la reine de France (2) des lettres de maîtrise, mais lorsqu'il voulut les faire enregistrer au bailliage de Rouen, les maîtres *barbiers-phlébotomites* et les maîtres *barbiers-chirurgiens* s'y opposèrent en soutenant : « que l'état de *chirurgie était si privilégié* et si connexe, qu'il ne fallait *séparer la barberie d'avec la phlébotomie et la chirurgie,* parce que les maîtres barbiers ayant en leurs boutiques des bassins pendus, le public pouvait s'y tromper et entrer indifféremment chez les uns ou chez les autres.

(1) Cette maladie, rapportée en France, dit-on, par les soldats de Christophe Colomb qui l'avaient prise à Naples lorsqu'ils y débarquèrent en 1495, sévissait déjà cruellement à Rouen en 1500.

(2) Catherine de Médicis, femme de Henri II.

Digitized by Google

Heureusement pour la chirurgie, que le bailli vit la chose de plus haut, car il décida que l'impétrant serait reçu maître du métier de simple barbier (1), en ajoutant que la distinction était toujours facile, puisque, si les barbiers avaient des bassins pour enseigne, les chirurgiens avaient des boîtes et des bassins.

Pour mettre le comble à la confusion, un arrêt du Parlement de Paris donna en, 1603, à ceux de la capitale, le titre de barbiers-chirurgiens; puis, au mois d'août 1613, des lettres-patentes du roi réunirent les chirurgiens et les barbiers en un même corps.

En vain les chirurgiens tentèrent-ils, en 1614, de répudier les barbiers et de vouloir rétablir entre eux et ces derniers la ligne qui n'aurait jamais dû être franchie ; l'arrêt du Parlement de Paris, du 23 janvier de ladite année, intervenu sur leur requête, resta comme lettre morte. Le chirurgien rasait, le barbier saignait et faisait de l'anatomie, en un mot si la différence existait encore dans les mots, elle n'était plus dans les faits.

Est-ce à dire qu'il n'existait plus de chirurgiens véritablement dignes de porter cette qualification ; gardons-nous de le penser ; et si le collége des chirurgiens ne put obtenir son agrégation à l'Université, l'histoire a du moins enregistré de grands noms dans la chirurgie ; du XVIe siècle au milieu du XVIIIe, ne voyons-nous pas briller des hommes célèbres comme Guillaume Vavasseur, Rodolphe Lefort, Mathurin et Jean de Lanoue, Thierry de Hery, Tagant, puis le grand Ambroise Paré, Pigray, son disciple et son ami, Jacques Demarque, Barthélemi Cabrol et tant d'autres, parmi lesquels il est impossible d'oublier celui qui fit faire à la chirurgie, dans la ville de Rouen, un pas immense et dont il sera parlé plus loin (2). Nous devons même insister sur ce point, c'est qu'à Rouen, en dehors des chirurgiens-barbiers, il existait une communauté de vrais chirurgiens, que nous retrouverons bientôt en parlant de l'anatomie, et qui, fidèles à leur origine, s'ils rasaient quelquefois, répudiaient cependant énergiquement la qualification de barbiers.

(1) Arch. de la Seine-Inf. *Fond. des chirurg.*
(2) Lecat.

Digitized by Google

Nous avons essayé de montrer comment les barbiers étaient devenus chirurgiens.

Pour terminer sur ce point, ajoutons qu'en 1659, un édit du mois de décembre essaya d'abattre l'orgueil des barbiers en ordonnant la formation en corps des barbiers-baigneurs-étuvistes et perruquiers; qu'un autre édit de mars 1674 ordonna que lesdits barbiers-baigneurs-étuvistes et perruquiers seraient établis en maîtrise, et qu'ils porteraient pour enseigne les quatre dénominations ci-dessus, et qu'en outre il leur défendit « *d'exercer la chirurgie en aucune manière que ce soit.* » Malheureusement cet édit ajoute : *N'entendant empêcher les maîtres chirurgiens-barbiers ni leurs garçons et apprentis de faire le poil et la barbe.* »

Ce ne fut que beaucoup plus tard, en 1756, que Louis XV défendit aux chirurgiens de se livrer à toute autre profession qu'à celle de la chirurgie, et, par suite, leur accorda les priviléges dont jouissaient les arts libéraux.

Après ce coup d'œil sur les évolutions des barbiers et des chirurgiens, essayons de dire quelques mots sur les études d'anatomie pratique à Rouen.

L'anatomie théorique remonte aux temps les plus anciens de la Grèce et de Rome ; l'Angleterre et l'Allemagne ont fourni des savants en ce genre ; les Italiens surtout s'y sont distingués et l'ont professée en France ; mais la démonstration pratique sur le corps humain est beaucoup plus moderne et ne commença en France que dans le courant du XIVe siècle.

M. Achille Chereau, dans un travail tout récent (1), fournit sur cette matière un document fort curieux, et révèle à la science chirurgicale le nom jusqu'ici resté inconnu d'un de ses adeptes les plus fervents : c'est Henri de Mondeville, chirurgien du XIVe siècle et enfant de la Normandie ; il a laissé un traité de chirurgie fort savant, et c'est ce traité que M. Chéreau vient de publier ; on y voit que Mondeville n'a jamais disséqué un cadavre humain, et l'on y ad-

(1) *Mémoires de la Société des Antiquaires de Normandie*, 25e liv., page 15.

Digitized by Google

mire les efforts tentés par l'auteur pour suppléer par la théorie à la pratique, dont il sent toute l'importance. Ainsi Mondeville joint à ses descriptions anatomiques des dessins, des planches, des miniatures propres à parler aux yeux et à fixer davantage dans l'esprit des élèves les explications du maître.

Cependant ces dessins et ces miniatures ne sont point la pratique, et ce ne fut que durant le xve siècle que les chirurgiens français s'en occupèrent et en firent des démonstrations devant leurs élèves. Alors la jalousie des médecins paralysa les efforts tentés par les chirurgiens ; difficilement on se procurait des cadavres, et pourtant on a vu que l'Université, en 1493, avait permis aux barbiers d'étudier l'anatomie sur le corps d'un supplicié qu'ils *avaient acheté*. Donc les chirurgiens de Paris étudiaient l'anatomie pratique.

Le xvie siècle, en France, fut marqué par deux hommes célèbres : Rondelet, qui ouvrit son amphithéâtre à Montpellier en 1556, et Ambroise Paré, dont les travaux lui méritèrent le titre de Père de la chirurgie.

Malheureusement, malgré les efforts de ces deux savants et de quelques autres, le progrès de la science s'arrêta devant nos discordes civiles, et le découragement qui suivit s'étendit jusque vers le milieu du xviie siècle. C'est donc cette dernière époque qu'il faut surtout interroger.

On conçoit que si, à Paris et à Montpellier, les études s'arrêtèrent malgré les éléments qui semblaient devoir en assurer le progrès ou en maintenir le niveau, à Rouen la décadence fut complète. En effet, depuis 1523 cette ville, théâtre d'émotions populaires presque continuelles et l'un des foyers les plus ardents de la Ligue depuis sa formation, avait vu rapidement s'éteindre son commerce et son industrie ; il en fut de même pour la chirurgie ; la peste, d'ailleurs, durant tout ce siècle, encombra de ses victimes tous les hôpitaux, à tel point que médecins et chirurgiens n'y pouvant suffire, on dut avoir recours à des étrangers.

Dans un pareil état de choses, est-il étonnant que l'étude de l'anatomie ait été oubliée.

Digitized by Google

Ce ne fut que longtemps après le retour de l'ordre, qu'elle fut reprise à Rouen, mais dans des conditions peu favorables pour en assurer le développement.

Point de collége de médecins ; des chirurgiens qui faisaient le poil et des barbiers qui faisaient de la chirurgie ; tous se jalousant et se faisant la guerre pour des riens, mais personne ne songeant à faire progresser sa science ou son art au profit de la chose publique ; l'anatomie pratique était peu recherchée.

Cependant en 1605, les médecins de Rouen se constituèrent en collége ; les anciennes rivalités des chirurgiens se réveillèrent, et avec elles l'émulation se ranima. Les médecins élevèrent alors la prétention qu'eux seuls avaient le droit de démontrer l'anatomie (1). C'en fut assez pour provoquer les chirurgiens à la pratiquer devant leurs élèves. Dans les deux camps on s'évertua à se procurer dès cadavres, et ce fut à qui arriverait le premier auprès du lieutenant-général criminel ou du Parlement pour en obtenir le corps des suppliciés. Bientôt même l'engouement devint tel, que des excès regrettables, des scandales, des profanations de sépulture s'ensuivirent. La justice criminelle ne pouvait plus suffire à l'avidité des maîtres et des élèves tant en médecine qu'en chirurgie.

Un arrêt du conseil privé du roi, en date du 14 mars 1644, obtenu par les chirurgiens de Lyon, avait surtout surexcité ceux de Rouen : cet arrêt décidait que tout élève devrait justifier de quatre années d'apprentissage ; que l'examen serait composé de douze actes d'assemblée, dont les quatre premiers porteraient sur la *connaissance du corps humain et de toutes ses parties,* les quatre autres sur les maladies et les quatre derniers sur les opérations chirurgicales (2).

Dès que cet arrêt fut connu à Rouen, les chirurgiens ne se donnèrent plus de repos qu'ils n'en eussent obtenu un semblable ; mais cela demanda trois ans, et jusque-là ils s'y préparèrent par des études plus sérieuses et plus approfondies.

Avant d'aller plus loin et pour faire apprécier l'importance de la

(1) Avenel. *Histoire des Médecins de Rouen.*

(2) *Archives du Parlement de Normandie.* Reg. rapp., 1647.

Digitized by Google

communauté des *chirurgiens*, nous donnons ici la liste incomplète des membres de cette corporation, telle que nous la trouvons dans une sentence du bailliage du 14 octobre 1631 (1) :

Nous l'avons dit, cette liste est incomplète ; elle ne présente que les membres ayant assisté devant le bailli à la réception d'un maître chirurgien, et nous la donnons seulement à titre de renseignement.

Donc l'étude de l'anatomie pratique étant devenue la grande passion du moment, comme toutes les passions elle eut ses excès, ainsi qu'on va le voir par le fait suivant.

Adrien Duboc, élève en chirurgie, ayant appris qu'un nommé Abraham Lavoine devait être pendu sur la place du Vieux-Marché, le 14 janvier 1647, s'était pourvu dès le matin de ce jour auprès du lieutenant-général criminel et en avait obtenu la permission de se faire délivrer le corps après l'exécution.

En conséquence et conformément à l'usage établi en pareil cas, après avoir notifié son permis à l'exécuteur des arrêts criminels, il se rendit à cinq heures du soir, vers la tombée de la nuit, au pied de l'échafaud, pour assister aux derniers moment du supplicié et recevoir ses restes.

Mais au moment où le malheureux venait d'être hissé, et alors que son corps se balançait dans l'espace en se livrant aux horribles convulsions de l'agonie, une bande de *trente-cinq* compagnons *chirurgiens*, tous armés d'épées et de pistolets, déboucha tout à coup par la rue de la Prison, et se ruant contre l'échafaud, bouscula l'exécuteur et ses aides, coupa la corde à coup de sabres, s'empara du cadavre du pauvre Lavoine, *non encore mort* (2), et l'entraîna *en la*

(1) Me Jacques Hellot, premier chirurgien et lieutenant du premier barbier du roi.
Jean-Charles Lempereur.
Nicolas Lempereur.
Mathieu Voreul.
Jean Bouttefeu.
Paul Lecœur.
Jacques Menu.
Charles Gueroult l'aîné.
Adrien Coubert.
Jean Legris.
Claude Boueste.
Arthur Heurtaut et
Noël Thiron.

(2) Sentence du lieutenant général criminel du 19 janvier 1647, contenant tous les détails de cette affaire.

Digitized by Google

chambre des chirurgiens, située rue Sénécaux, dans une dependance de la commanderie Saint-Antoine.

Cet audacieux coup de main avait été si promptement exécuté, que ni le bourreau et ses aides, ni l'élève Duboc qui attendait la délivrance du corps, ni la foule du peuple qui assistait, comme d'usage, à ce lugubre spectacle, n'avaient eu le temps de se reconnaître et de s'y opposer. Il y eût, après cela, grande émotion parmi les assistants ; bien des horions furent distribués ; les femmes y perdirent leurs écharpes et leurs coiffes, les hommes y laissèrent leurs chapeaux, mais les hardis compagnons ne firent qu'en rire en disant : *nous nous moquons du lieutenant général et nous n'avons que faire de son autorisation pour nous procurer des cadavres* (I).

Ce fut à trois mois de là, en mars 1647, que les chirurgiens rouennais obtinrent l'arrêt du conseil qui les assimilait à ceux de Lyon et obligeait les élèves à subir les douze actes des examens.

Cependant l'anatomie pratique faisait peu de progrès ; quelques maîtres plus zélés voulaient bien, quand l'occasion s'en présentait, faire des démonstrations devant leurs élèves, mais cela arrivait si rarement, et si peu d'élèves en pouvaient profiter, qu'à la fin les compagnons en portèrent plainte au roi ; ils sollicitèrent des règlements pour obliger les maîtres à ouvrir des cours réguliers.

De leur côté, les maîtres exposèrent que depuis longtemps ils s'efforçaient à faire des démonstrations, mais que les élèves s'en faisaient un jeu et n'y assistaient point.

De part et d'autre enfin, l'autorité se trouva sollicitée de réglementer la matière.

Longtemps on attendit ces règlements, et comme toujours, ce fut Paris qui les reçut le premier. Par un édit de 1671, Louis XIV ordonna que des cours publics d'anatomie seraient donnés dans la capitale par le célèbre chirurgien Dionis.

Mais la province attendit vingt ans encore l'ordonnance que depuis quarante ans elle sollicitait.

Enfin, au mois de février 1692, fut rendue une ordonnance qui, bien exécutée, devait faire entrer la chirurgie des provinces dans

(1) Procès-verbal du 14 janvier 1647, bailliage de Rouen.

Digitized by Google

une voie de véritable progrès. Elle réglementait tout le corps chirurgical, créait deux chirurgiens royaux dans chacune des villes principales du royaume, et entre autres choses leur enjoignait de *faire tous les ans des cours publics d'anatomie et d'opérations chirurgicales sur le cadavre humain.*

Jamais ordonnance ne fut accueillie avec plus de joie et n'éveilla plus d'émulation. A peine enregistrée au Parlement et au Bailliage de Rouen, les maîtres chirurgiens s'empressèrent de se procurer des cadavres et d'ouvrir de nouveau des cours que les élèves envahirent en foule.

Mais ce beau zèle dura peu. Au bout de deux ou trois ans, l'ordonnance fut oubliée et les cours n'eurent plus lieu.

A qui la faute? à l'autorité sans doute, car elle aurait dû veiller à l'exécution des lois et obliger les maîtres à donner des cours et les élèves à les suivre, puisque l'obligation était telle pour tous.

Cependant, si l'on en croit les élèves en chirurgie, toute la faute devait retomber sur leurs maîtres, dont ils accusaient le mauvais vouloir.

On se traîna ainsi jusqu'en 1718, mais au commencement de cette année les élèves, perdant patience, s'adressèrent au lieutenant général de police et lui exposèrent que, durant quelques années, les maîtres avaient fait de temps à autres des démonstrations anatomiques auxquelles les élèves s'étaient toujours empressés d'assister; mais que depuis longtemps, quoique des corps de suppliciés aient été maintes fois mis à leur disposition, ils étaient restés dans leur ancienne apathie. Et ils concluaient qu'à défaut des maîtres, il leur fût permis de faire eux-mêmes l'anatomie à leurs dépens.

Avant de faire droit à cette demande, le lieutenant général de police voulut entendre les maîtres chirurgiens. Ceux-ci se défendirent en soutenant qu'ils désiraient autant que leurs élèves la réouverture des cours; mais que depuis longtemps, et malgré leurs efforts, il leur avait été impossible d'obtenir les corps nécessaires. Que, dernièrement, la Cour des Comptes leur avait promis le cadavre d'un individu qu'elle venait de condamner, mais que cette délivrance

Digitized by Google

n'avait pu avoir lieu parce que *leait cadavre avait demandé à être enterré* (1).

C'était toujours, comme on le voit, la rareté des cadavres qui rendait les cours impossibles, et cette rareté tenait à ce que presque *tous les cadavres demandaient à être enterrés,* Car, dans ce temps-là, la volonté d'un mourant, *même supplicié,* était respectée. A plus forte raison, en était-il de même à l'égard des pauvres qui mouraient à l'hospice.

Cependant, malgré ces excuses des maîtres chirurgiens, la sentence leur enjoignit de se conformer strictement à l'ordonnance de 1692, et en cas de refus ou de négligence de leur part, permit aux élèves de faire toutes diligences nécessaires pour assurer la régularité des cours.

Ces cours eurent lieu en effet; les cadavres ne manquèrent plus, mais, par une contradiction bizarre et par un esprit de mutinerie si fréquent parmi les élèves en général, les cours ne furent pas suivis. Pendant deux ans les chirurgiens les ouvrirent à des époques régulières, les élèves n'y vinrent pas ou ne s'y présentèrent qu'en très petit nombre. Promesses, menaces, rien n'y pouvant faire et, par suite, l'avenir de la chirurgie se trouvant compromis, les maîtres gardes convoquèrent la communauté pour en délibérer.

Réunie, le 14 mars 1720, l'assemblée considérant que depuis vingt-cinq ans les chirurgiens ayant fait autant de cours publics qu'il leur a été possible, les élèves ne les ont pas suivis, soit parce que ce travail les a rebutés, soit parce qu'aucune récompense n'a été promise à ceux qui s'y seraient distingués;

« Décide qu'à l'avenir les récipiendaires à la maîtrise de chirurgie » seront tenus, pendant leur chef-d'œuvre, de faire l'anatomie et » les principales opérations sur le corps humain..... et pour faciliter » cet utile et nécessaire établissement, les maîtres chirurgiens » s'obligent *de faire tous les ans gratis en public* les cours d'ananomie » et d'opérations de chirurgie (2). »

(1) Sent. du lieut. gén. de police du 18 janvier 1718.

(2) *Arrêt du Parlement*, du 20 mars 1720.

Digitized by Google

A partir de ce moment, en effet, des cours publics eurent lieu régulièrement tous les ans.

Durant seizé années, s'inspirant des grands maîtres qui professaient à Paris, nos chirurgiens rouennais s'efforcèrent de tenir leur promesses et parvinrent ainsi à s'attacher leurs élèves.

Mais 1736 arriva. Lecat vint s'établir à Rouen ; il annonça ses cours de démonstration et bientôt on ne parla plus que de lui. La jalousie lui suscita des obstacles de toute nature ; les médecins et les chirurgiens se liguèrent contre lui ; les échevins même, d'abord, hésitèrent à lui permettre d'établir un amphithéâtre et d'ouvrir des cours publics d'anatomie. Il parvint cependant à briser toutes les entraves qu'on lui opposait, les échevins lui tendirent la main et bientôt il publia l'ouverture de ses cours par des affiches dans lesquelles il prit le titre de professeur et même celui de docteur !

La colère des médecins et des chirurgiens était déjà grande, mais ce fut bien pis quand on apprit que Lecat avait donné sa première démonstration en costume de docteur et qu'il se proposait de continuer ainsi.

Alors les médecins essayèrent de renouveler l'ancienne prétention qu'à eux seuls appartenait le droit de démontrer l'anatomie et d'en donner au moins l'autorisation aux chirurgiens. Mais leur protestation resta sans écho et fut étouffée sous l'enthousiasme des élèves.

Quant à Lecat, son succès fut prodigieux. Toutes les classes de la société se portaient à ses cours et bientôt il devint l'objet de la sympathie et de l'admiration de tous. Chacun voulut lui donner des preuves de ses sentiments ; les particuliers, aussi bien que les corps constitués et le roi lui-même, rivalisèrent pour apporter au jeune savant leur tribut de reconnaissance ou de sympathie.

Le Parlement, si réservé d'ordinaire, voulant donner à Lecat un encouragement et un témoignage d'estime, se réunit en assemblée générale et décida qu'un cadeau de *deux mille livres* lui serait offert au nom de la cour (1).

(1) *Reg. secret du Parlement*, 26 mars 1738.

Digitized by Google

La cour des comptes et des aides et le chapitre délibérèrent une pareille manifestation.

Et dans la même année, par des patentes qui furent enregistrées au Parlement le 24 décembre 1738, le roi, voulant récompenser les services que Lecat rendait chaque jour à la science et au public, lui décerna des lettres de noblesse.

Personne n'ignore à Rouen que l'amphithéâtre de Lecat était situé à la porte Bouvreuil ; mais je crois qu'un petit détail à cet égard ne sera point déplacé ici : Un établissement de ce genre était peu agréable pour les habitants du quartier, tant à cause de la mauvaise odeur qu'il répandait dans le voisinage, que des résidus qui s'en échappaient souvent. Ainsi, il n'était pas rare de trouver dans la rue Bouvreuil, le long du ruisseau ou ailleurs, des morceaux de cadavre, un pied, un bras, une jambe, entraînés avec l'eau que l'on répandait pour laver le laboratoire. On s'en plaignait souvent à Lecat, mais soit qu'il fit peu de cas de ces plaintes, soit qu'il fût mal secondé par ses employés, les choses allant de mal en pis, les habitants de Bouvreuil assignèrent Lecat devant le lieutenant général de police. Il s'y rendit le 30 décembre 1739, et plaida sa cause lui-même. Il ne nia point les inconvénients signalés, mais il en accusa la ville, parce que, propriétaire de l'amphithéâtre, c'était à elle de faire les dépenses nécessaires pour le mettre dans de bonnes conditions ; que, quant à lui, il ne pouvait empêcher les chats d'y venir prendre et d'emporter des morceaux de membres comme ils ont déjà fait ; ni forcer les porteurs à venir malgré eux lui apporter de l'eau. Il indiqua qu'en prenant un filet d'eau dans le tuyau qui passe sous l'amphithéâtre et en faisant griller les fenêtres, tous les inconvénients signalés disparaîtraient.

Enfin, pour terminer l'affaire, le lieutenant général enjoignit à Lecat de veiller personnellement à son amphithéâtre, et de faire en sorte que de telles plaintes ne se renouvelassent de la part des habitants (1).

Nous nous sommes peut-être occupé trop longtemps de Lecat,

(1) Sent. de la police du Bailliage, 30 décembre 1739.

Digitized by Google

mais en parlant de l'anatomie, pouvions-nous l'oublier et ne pas dire un mot de son amphithéâtre?

Maintenant donc, les études anatomiques étaient fortement poussées, mais l'abus n'était pas loin. En effet, jamais les violations de sépulture n'avaient été si fréquentes qu'elles l'étaient devenues depuis 1720. On avait beau surveiller les cimetières, ces sortes de profanations se renouvelaient sans cesse, et, depuis quelques années surtout, on avait remarqué que ceux de Saint-Godard et de Saint-Laurent étaient plus souvent exploités que les autres.

A coup sûr ces profanations ne se commettaient pas au profit de l'amphithéâtre, puisque Lecat avait autant de sujets qu'il lui en fallait, et, d'ailleurs, elles avaient lieu bien avant son arrivée.

Qui donc se livrait à ces actes coupables, et dans quel intérêt étaient-ils commis? c'était-là ce qu'il fallait découvrir.

Enfin, dans les premiers mois de l'année 1740, on remarqua des allées et venues mystérieuses et fréquentes chez un nommé Jeanson, cordonnier, demeurant dans la rue Saint-Laurent; on se souvint que plusieurs fois cet individu avait été poursuivi pour exercice clandestin de la chirurgie, et bientôt aussi on apprit qu'il possédait chez lui un véritable amphithéâtre, que venaient visiter mystérieusement ses amis privilégiés.

Sur ces données, la justice se saisit de l'affaire, et le 14 mai 1740, un commissaire enquêteur se transporta au domicile de Jeanson, et il constata que cet individu, qui habitait seul la maison, y avait organisé un véritable magasin de squelettes. Deux pièces lui servaient d'atelier de dissection. Tous ces squelettes étaient suspendus par le crâne au plafond, au moyen d'une corde ou d'un fil de fer; ils étaient tous fort bien montés, et la plupart étaient recouverts d'un vernis de *couleur naturelle*. La commission constata en outre que tout cela *était très puant et causait beaucoup d'infection*, parce que le cœur, le poumon, la rate, le foie et la vessie étaient restés dans plusieurs squelettes, *lesquels, ainsi que leurs viscères, étaient peints en* couleur naturelle et couverts de vernis. Il y avait encore dans un grenier un squelette de jeune fille dont les muscles étaient

Digitized by Google

préparés, desséchés et mis en couleur, et *les vaisseaux étaient injectés en couleur rouge et en bleu* (1).

Jeanson, interrogé sur ces faits, ne chercha point à se défendre. Il répondit par une dissertation sur l'anatomie ; prétendit qu'il obtenait l'excoriation des corps en trois jours, et que personne n'était plus habile que lui. Il déclara qu'il se livrait au *commerce des squelettes* qu'il fabriquait, et qu'au fur et à mesure qu'ils étaient terminés il les emballait dans des caisses et les expédiait en Angleterre !

La justice mit fin à cette criminelle industrie en incarcérant Jeanson.

Et maintenant il nous reste à clore cette notice déjà trop longue, et dans laquelle, cependant, nous aurions pu faire entrer beaucoup de faits si nous n'avions craint d'ennuyer.

Nous aurons atteint le but que nous nous étions proposé si nous avons établi que les chirurgiens, les barbiers-chirurgiens et les barbiers, composèrent toujours trois communautés distinctes, et que la communauté des barbiers-chirurgiens ne parvint à s'établir qu'en profitant de la jalousie des médecins contre les chirurgiens, et, comme le dit Etienne Pasquier, en enjambant petit à petit sur la chirurgie. Quant à l'anatomie, nous n'en avons parlé qu'à titre de renseignement historique.

E. Gosselin.

(1) Enquête du 14 mai 1740.

Digitized by Google

L'HIVER A LA VILLE.

ÉPITRE.

Depuis que, pour les champs abandonnant la ville,
Vous vivez retiré dans ce séjour tranquille,
Vous voulez, cher Ariste, être instruit par ma voix
De ce que font ici vos amis d'autrefois,
Et des yeux et du cœur suivant de loin leur trace,
Vous demandez pour eux comment l'hiver se passe.
Je viens donc aujourd'hui répondre à ce désir
Et je vais, avec vous, essayer de saisir
Les traits les plus saillants de ce tableau mobile.
L'œuvre demanderait un peintre plus habile ;
Pour se voir accueillir avec quelque faveur
Mon récit a besoin d'un indulgent lecteur.
Puisse-t-il vous distraire en votre solitude :
Ce n'est point un tableau, mais une simple étude.

Vous savez qu'en janvier, suivant l'usage admis,
On doit une visite au moins à ses amis.
En ville, ce plaisir n'est point exempt de peines :
Les amis, dans ce mois, s'y comptent par centaines.
Tel que vous rencontrez peut-être une fois l'an,
A qui l'on rend à peine un salut en passant,

Digitized by Google

Par cette attention inaugurant l'année,
Dépose à votre seuil une carte *cornée*,
Témoignant, par ce signe assez souvent trompeur,
Que de venir lui-même il vous a fait l'honneur.
Près de gens si polis on ne peut être en reste :
Il faut donc, encor bien que tout bas on proteste,
Aller, pour obéir à la loi du bon ton,
Distribuer partout des carrés de carton,
Où brillent imprimés vos noms et votre titre.
Mais le progrès aussi s'est fait sur ce chapitre,
Et la Poste aujourd'hui, complaisant messager,
De vos civilités consent à se charger.

Quelques-uns cependant, plus désireux de plaire,
Ont recours à cet art inventé par Daguerre.
Sous le pli cacheté que le facteur remet
Ils vous adresseront une carte-portrait.
L'épreuve, par malheur, n'est pas toujours fidèle,
L'objectif ne sait point embellir le modèle,
Ses portraits sont souvent perdus dans un fond noir :
Mais c'est un souvenir qu'on aime à recevoir.
D'albums faits avec art et dorés sur les tranches,
Ils viennent tour à tour orner les pages blanches ;
C'est pour les visiteurs une distraction
Et l'on en fait partout ample collection.

L'hiver, dont les rigueurs sont aux champs déplorées,
Est ici la saison des bals et des soirées.
Tous les ans j'entends dire avec anxiété :
« Notre vieux carnaval a perdu sa gaieté ;
« La mode maintenant en est abandonnée,
« Il ne se donne point de fêtes cette année ! »
Et pourtant, chaque année, à l'appel du plaisir
Je vois de tous côtés les salons se rouvrir.

Digitized by Google

Tantôt on aimera, dans le sein des familles,
A faire, sans apprêt, danser les jeunes filles;
Tantôt sur une carte un simple mot jeté
Vous engage à venir, le soir, prendre le thé.
Peut-être ajoute-t-on : « C'est sans cérémonie. »
N'en croyez qu'à demi l'hôte qui vous convie;
Le thé n'est qu'un prétexte et, sans crainte d'erreur,
Comptez qu'en vous souvent on réclame un danseur.
Tantôt obéissant au devoir que l'usage
Impose, chaque hiver, à tout grand personnage,
Le Député, le Maire ou bien le Général,
Pour imprimer l'élan, offriront un grand bal.
Les Lundis du Préfet sont donnés à la danse;
Enfin l'on a toujours un bal de bienfaisance
Où, sans exception, chacun est invité
A venir, pour vingt francs, danser par charité.

Mais comme au goût du jour il faut que tout s'arrange,
Terpsichore a subi la loi du libre-échange.
Déjà, sans respecter la prohibition,
Les Lanciers nous étaient arrivés d'Albion;
La réforme avec eux s'est chez nous introduite;
La danse maintenant se fait cosmopolite;
On ne voit que schottish, redowa, mazurka,
Et le quadrille fuit chassé par la polka.

Le dirai-je pourtant, historien fidèle,
Le jeu chez nos danseurs étouffe un peu le zèle.
Autour du tapis vert que couvrent les paris,
L'Ecarté retiendra vingt joueurs réunis.
Il faut que du logis le maître se dérange
Pour y venir chercher des danseurs de rechange,
Heureux, lorsque finit l'éternel cotillon,
Quand les lustres pâlis s'éteignent au salon,

Digitized by Google

S'il ne doit point encor, pour comble de disgrâce,
Les sommer poliment d'abandonner la place.

Le Carême, il est vrai, dans son austérité,
Vient mettre à nos grands bals un terme respecté.
On voit dès qu'apparaît ce temps de pénitence
Le monde officiel renoncer à la danse,
Et par tous les salons cet exemple imité
Fait qu'on ne danse plus.... qu'en petit comité.
Mais un autre plaisir est admis par l'usage ;
Si l'on danse un peu moins, l'on dîne davantage.
Les dîners, en effet, sont bien reçus toujours ;
Et l'on peut, sans péché, même durant ces jours
Où l'Eglise pourtant nous prêche l'abstinence,
D'un repas d'apparat étaler l'abondance.

Heureux qui, par ce temps de démolitions
Où l'on vit dans nos murs tomber tant de maisons,
A su se conserver un logis assez vaste
Pour pouvoir, aux grands jours qui veulent plus de faste,
Réunir, pour solder ses dettes de tout l'an,
Le ban de ses amis avec l'arrière-ban.
Dans un espace étroit souvent on vous entasse ;
Aux toilettes du jour il faut beaucoup de place,
De sorte que chacun, *l'un sur l'autre porté,*
Doit faire un tour à gauche et manger de côté.
Mais vous n'attendez point sans doute que j'expose
Comment de ces repas le menu se compose.
Sur la table, au début, figure le dessert :
Mais on place avec soin près de chaque couvert
Une liste imprimée, à la forme élégante,
Où se lit du dîner la carte appétissante.
Le plus souvent, d'ailleurs, à peu de chose près
C'est la même ordonnance avec les mêmes mets.

Digitized by Google

Le classique turbot, la truffe parfumée,
Le gibier, au temps même où la chasse est fermée,
Les sorbets, les primeurs, le pâté de Strasbourg
Chez chaque amphytrion figurent tour à tour.
Le Champagne frappé qui circule à la ronde
Seul dispute le prix aux vins de la Gironde;
Le Bourgogne trop chaud ne se boit presque plus.
Avec lui maintenant sont aussi disparus
Ces vieux couplets gaulois, ces romances légères
Qu'au dessert, en buvant, on chantait chez nos pères.

Le dîner le plus long est bien vite achevé;
Au salon le café se prend au pied levé :
Puis, laissant, sans souci des lois de l'étiquette,
Les dames discourir de bals ou de toilette,
Dans une pièce à part les hommes vont fumer.
C'est la mode : au cigare il faut s'accoutumer;
C'est une mine d'or pour l'Etat qui le livre,
Et qui vit sans fumer semble indigne de vivre.
Je le veux et pourtant, à vous le dire net,
C'est donner aux salons des airs d'estaminet.
Du tabac la fumée âcre et nauséabonde
N'a pas le charme heureux de plaire à tout le monde
Et le bon goût voudrait qu'en rentrant au boudoir
On n'y rapportât point le parfum du fumoir.

Hélas ! tous ces plaisirs ne vont point sans dépense :
L'hiver au citadin coûte plus qu'on ne pense.
Bénissez la retraite, ami, qui vous permet,
Sans grever lourdement un trop mince budget,
Au milieu des douceurs d'une abondante vie,
De faire, au bout de l'an, plus d'une économie.
Ici, c'est autre chose, et de toute façon
On nous met chaque jour à contribution.

Digitized by Google

Sans parler de l'impôt, que sous le nom d'étrenne,
Janvier, cher aux enfants, tous les ans nous ramène,
Croyez-vous que l'on soit libre de refuser
L'offrande qu'à l'envi viennent vous imposer
Avec leurs douces voix d'adorables quêteuses
Qui pour l'amour de Dieu se font solliciteuses?
Avec quel art charmant sait-on parlementer
Pour vous faire, en dépit de vous-même, accepter
Des billets détachés de mainte loterie?
Heureux si, pour payer cette galanterie,
Le sort vous départit, bien faible indemnité,
Quelque objet sans valeur et sans utilité!

Cependant le temps fuit et la saison se passe,
Des plaisirs de l'hiver à la fin on se lasse.
Dès qu'on voit revenir les beaux jours du printemps
On quitte la cité pour retourner aux champs.
Ce cercle assez restreint qu'on appelle le monde
Va porter en vingt lieux sa course vagabonde
Jusqu'au jour, où rentrant, par l'automne chassé.
Il recommencera ce qu'il fit l'an passé.

A. Decorde.

Digitized by Google

RESTAURATION DE L'ÉGLISE

DE

VARENGEVILLE-SUR-MER.

Il est peu de personnes dans la Seine-Inférieure qui, ayant été à Dieppe, n'aient visité l'église de Varengeville-sur-Mer : mais si chacun a admiré la place vraiment merveilleuse qu'elle occupe, personne n'a oublié qu'elle ne présentait plus, à l'œil attristé du voyageur, qu'un amas de pierres et de silex flétris par le temps et demeurés sans honneur comme sans vie.

Aussi, malgré la position ravissante de cette église, malgré sa construction par la main des saints, malgré les pieuses légendes qui entourent son berceau, plusieurs songeaient-ils à la transporter des bords de la mer au milieu des habitations des hommes. On voulait avoir Dieu près de soi, sans doute afin de se rapprocher de Dieu.

Mais au jour donné, les élus du peuple, consultés sur ce point, furent effrayés de la dépense, et d'un commun accord, ils résolurent de conserver sur ses rochers la vieille église bâtie par saint Valery, l'apôtre de ces contrées.

Cette décision prise, les âmes pieuses de la paroisse, conduites par M. le curé, se sont mises à l'œuvre. Un plan de restauration fut arrêté et immédiatement mis à exécution. Rarement effet suivit plus promptement la volonté humaine. Il y a un an que la résolution a été prise, et aujourd'hui l'œuvre est achevée. L'église est entièrement rajeunie, à l'intérieur s'entend, car, au dehors, on n'a fait que la consolider.

Mais pour qui n'a pas vu l'église de Varengeville depuis un an, elle n'est plus reconnaissable : on dirait qu'une baguette magique l'a touchée pour la transformer et la transfigurer.

L'œuvre entreprise est considérable. Ailleurs elle eut exigé des années :

Digitized by Google

ici elle n'a demandé que des jours. Ajoutons que M. le curé a présidé à toutes ces restaurations, et nous n'aurons fait que rendre justice à l'organisateur et presque au conducteur de l'œuvre.

Nous ne saurions dire combien nous avons été agréablement surpris en entrant dernièrement dans cette église, lorsque, le travail terminé, M. le curé nous invita à le visiter. Nous avions entendu parler de l'entreprise ; des projets nous avaient été soumis, des conseils nous avaient été demandés ; nous avions tout approuvé, tout encouragé. Mais l'œuvre a dépassé notre attente, surtout nous étions loin de penser qu'à quelques mois de là nous n'aurions plus qu'à faire l'éloge d'une transformation complète et irréprochable. Presque partout on procède par campagnes, et nous sommes heureux quand nous pouvons louer, dans une église, la restauration d'une chapelle, la transformation du chœur ou de la nef. Mais ici tout a marché de front. Chœur, nef, transepts, collatéral et chapelles, voûtes, colonnes, fenêtres, vitraux et peintures, tout a été retouché, repris, réparé, et le plus souvent fait à neuf, dans le style de l'époque. Essayons de donner, par quelques détails, une idée de ce qui s'est passé à Varengeville.

La nef est de deux époques : au nord c'est une vieille muraille sans caractère marqué, mais humide et froide comme un tombeau. Cette maçonnerie a été recouverte par un galandage qui laisse circuler l'air, et à la surface duquel on a imité, à l'aide d'un carrelage rouge, l'appareil du XVIe siècle, qui est celui de l'église. C'est dans ce mur que sont encastrées trois inscriptions des XVIe et XVIIe siècles, pages curieuses de l'histoire de la paroisse qui sont ici groupées, grâce au zèle de M. le curé. Ces trois pierres parlent à la génération présente et lui racontent la foi, la piété, les usages et jusqu'au costume de ses pères.

Le mur méridional de l'église, ainsi que les trois colonnes qui séparent les deux nefs, est en grès du cap d'Ailly, grès dont les bancs servirent, au XVIe siècle, à construire ou à réparer presque toutes les églises de ces contrées. L'exploitation fut telle, que le vallon où abordaient les barques des *carriers* s'appelle encore aujourd'hui le *port des Moutiers* ou des *Eglises*.

Partout ailleurs (nous ne craignons de le dire, car c'est à regret que nous en convenons) ce grès eut été recouvert d'une triple couche de badigeon jaune ou eut été replâtré en blanc, au grand applaudisssement de la fabrique et des paroissiens. Ici, au contraire, les conducteurs de l'œuvre ont eu une inspiration dont nous ne saurions assez les louer. Ils ont fait repiquer le grès des murs et des colonnes, et cette pierre rebelle, d'une pâte dure et d'une teinte désagréable à l'œil, a repris sous le marteau sa sève et sa blancheur naturelles. Elle paraît pleine de fraîcheur et de jeunesse ; elle semble sortir vivante de la main des tailleurs du XVIe siècle. Nous ne saurions assez

Digitized by Google

remercier M. le curé de Varengeville d'avoir donné un si bon exemple de goût ecclésiologique. Puisse-t-il trouver des imitateurs. Nous recommandons le procédé à nos confrères des arrondissements de Dieppe et d'Yvetot, où le grès domine dans la plupart des églises.

On nous assure que l'on va restaurer l'église de Cany, et qu'une somme considérable doit être consacrée à cet utile travail. M. Desmarest, nous dit-on, est chargé de cette œuvre, ce qui nous laisse sans crainte pour son succès. Toutefois nous nous permettrons de recommander à notre savant architecte départemental le système de repiquage du grès. Dans un temple aussi vaste que celui de Cany, ce genre de travail devra produire le meilleur effet.

A Varengeville, un escalier de dix marches forme l'entrée principale de l'église. Cet escalier était un vrai casse-cou dont les pierres grossières, mal assises et disjointes, formaient un danger permanent pour les fidèles. C'était un écueil à éviter à l'égal des roches d'Ailly. De cette horreur d'escalier M. le curé a pu faire un ornement. Il a su joindre, au poli du grès, l'harmonie des assises et la grâce des lignes; en un mot cet escalier est parfait dans son genre.

La partie la plus monumentale et la mieux caractérisée de l'église de Varengeville, c'est le clocher, corps carré du XIIIe siècle, tapissé de colonnettes et formé de quatre belles ogives, restes de bras de croix modifiés par le temps. Ces colonnes, naguères encrassées d'ocre ou de chaux, ont été repiquées à vif, et elles sont aujourd'hui aussi fraîches et aussi belles que si elles sortaient du ciseau des contemporains de saint Louis. Nous les voyons comme au temps où Me Silvestre, recteur de Warungierville, recevait la besace et le bâton des mains d'Eudes Rigaud pour un pèlerinage à la Terre-Sainte (1260).

Après les restaurations du passé, parlons des embellissements du présent. La nef, le collatéral et les chapelles de cette église n'offraient à l'œil que d'affreux lambris de planches de sapin successivement saturées des couleurs les plus fausses et les plus impossibles. Tout cela a disparu et une vaste concamération en a pris la place. Quatre grandes voûtes en briques de plâtre, arcaturées dans le style du XVIe siècle, recouvrent à présent la nef et son collatéral. Les deux transepts ont également reçu des voûtes nouvelles, si bien qu'il n'est plus un point de l'église où l'œil, en s'élevant, ne rencontre un ciel digne de la maison de Dieu. M. Dupont a conduit et M. Fégueur a exécuté ce travail des voûtes qui n'était pas sans difficulté.

Quatre des fenêtres terminales avaient perdu leurs meneaux, trois d'entre elles étaient bloquées, comme on le pratiquait si communément au siècle dernier. Toutes avaient perdu leurs verrières. Grâce à la générosité de

Digitized by Google

quelques pieux chrétiens, non-seulement les fenêtres revivent, mais elles sont garnies de verrières d'un brillant effet.

Dans la chapelle méridionale, c'est une charmante grisaille, l'une des plus jolies qui soient sorties de l'atelier de M. Lusson, qui pourtant excelle en ce genre. Les trois autres fenêtres sont des sujets appropriés aux mystères et aux autels. A la chapelle de la Sainte-Vierge, c'est dans un ovale de fleurs le triomphe de Marie qu'entourent des anges adorateurs.

Dans la chapelle de Saint-Valery on voit, dominant une mosaïque de fleurs, le pieux abbé de Leuconaüs, le missionnaire de nos rivages et le patron de cette basilique des rochers. Enfin au chevet et pour couronner l'église, sont deux scènes de la Passion et du Calvaire. L'une est la *Condamnation du Sauveur par Pilate,* l'autre est sa *Mort sur la Croix.* Au bas du premier sujet on lit : *Innocens ego sum a sanguine justi hujus.* Au bas de Jésus mourant sont ces paroles adressées aux augustes témoins de son agonie : *Mulier ecce filius tuus : deindè dicit discipulo : ecce mater tua.* Cette double scène de la douleur est couronnée par une *Résurrection* qu'entoure ce chant de joie si souvent répété par l'Eglise : *Gloria patri et filio et spiritui sancto.*

Après avoir félicité M. Lusson, qui sait restaurer nne église, d'avoir donné à ces verrières le caractère du XVIe siècle, passons à la peinture décorative des murs. C'est là la partie la plus neuve de cette église. C'est un nouvel et heureux pas fait dans une voie que nous considérons un peu comme l'avenir de nos maisons de prières. La peinture murale est le complément nécessaire de la vitrerie de couleur. L'une ne se conçoit pas sans l'autre. Comme notre époque s'est vivement éprise pour la verrerie coloriée, nous ne doutons pas que la peinture décorative des murs ne suive naturellement et nécessairement le jour peint et colorié des fenêtres. Ce progrès sera l'affaire du temps et de l'éducation publique. Mais ceux qui auront devancé l'heure auront toujours droit à nos éloges.

A Varengeville, la peinture a été appliquée sobrement, mais avec un goût remarquable. On sent qu'une intelligence cultivée a présidé et qu'une main exercée a tenu le pinceau. Quelques murs ont reçu des décorations : mais c'est aux voûtes surtout que l'on s'est attaché. Règle générale : on s'est tenu dans le sanctuaire et dans les lieux les plus vénérés. Aussi la voûte du clocher, qui sert de chœur, a été peinte en bleu de ciel avec des étoiles d'or. Les seuls arceaux présentent une variété de couleurs. Pareille décoration a été appliquée aux voûtes des deux chapelles, simplement étoilées comme le chœur. Mais le sanctuaire, témoin du Sacrifice et dépositaire de l'Eucharistie, a été privilégié. Un fond bleu devait recouvrir cette voûte comme les autres, mais à cause de son auguste destination, les étoiles ont été ca-

Digitized by Google

chées d'un *velum* lilas avec quatre-feuilles amaranthe. Ce *velum* peint est une heureuse réminiscence de ces anciens voiles qui couvraient autrefois nos sanctuaires, qui fermaient parmi nous le Saint des Saints et qui adombraient nos mystères sacrés, aujourd'hui pleinement à découvert. Partout les voiles se déchirent. On veut tout voir et à tout prix.

Cette tendance de notre époque que nous ne savons plus combattre qu'en peinture, est peut-être un des traits les plus caractéristiques de la disparition du moyen-âge et de la perte de nos traditions. Nous voulons voir, tandis que nos pères voilaient les mystères, les sacrifices, les prêtres, les autels et les tabernacles. On les voile encore en Orient, et nous occidentaux, nous latins, nous les voulons sans voiles. Ainsi soit-il, s'il le faut: mais qu'on nous permette de donner une larme aux coutumes de nos ancêtres.

Une plus grande variété a été accordée aux murailles, et c'est sur l'une d'elles que nous trouverons le chef-d'œuvre de la restauration de notre église.

Dans la chapelle de la Sainte-Vierge, c'est une draperie amaranthe étoilée de croix d'or; dans la chapelle de Saint-Valery, c'est un fond chamois semé de quatre-feuilles amaranthe. Mais le chevet du chœur est d'un azur admirable tout lozangé d'or. Les lozanges encadrent un fond noir que relèvent des fleurs de lys d'or. Ce morceau, merveilleusement peint, est une imitation du banc royal de saint Louis à la Sainte-Chapelle. Nous le prédisons à M. le curé de Varengeville, chacun de ses confrères enviera, pour son église, cette ravissante peinture. Heureux si ce désir, parfaitement motivé par la beauté du sujet, peut amener plusieurs d'entre eux à imiter les décorations qu'ils admirent! Pourquoi donc ne feraient-ils pas ce qu'un de leurs collègues a si bien fait? Il ne faut pour cela que du zèle et de la bonne volonté. Les ressources suivent toujours une volonté durable et forte.

Nous sommes arrivé au terme de notre course, et nous craignons un peu d'avoir fatigué le lecteur. Il nous resterait pourtant encore à parler d'un remarquable Chemin de Croix, dont cette église va s'enrichir prochainement et dont cinq tableaux tapissent déjà les murs renouvelés. Cette série de toiles, aussi artistiques que religieuses, aura ceci d'intéressant, qu'elle sortira de l'atelier et de la main d'un pieux fidèle de cette paroisse. Heureux village qui possède ainsi des âmes charitables et chrétiennes! Mais nous ne saurions tout dire aujourd'hui, et puis

Qui ne sut se borner ne sut jamais écrire.

Employons le peu de lignes dont nous pouvons disposer à louer le pasteur de la paroisse, qui a été l'âme de ces restaurations. M. l'abbé Lecarpentier,

Digitized by Google

qui déjà avait exercé son zèle dans l'antique abbaye de Graville, a continué ici sa mission de restaurateur d'églises. Il s'est montré une fois de plus le digne membre de cette famille sacerdotale, née de nos jours et qui sera l'honneur de ce diocèse. En tête de cette légion de réparateurs de nos temples ébranlés par les révolutions et par trois siècles d'oubli, il faut placer M. l'abbé Godefroy, curé et créateur de Bonsecours. Après lui marchent d'un pas apostolique et portant leurs églises dans leurs mains, MM. Bolot, curé d'Oissel; Anias, curé d'Héricourt-en-Caux; Thomassin, curé de Vauville-les-Baons; Andrieu, curé de Saint-Aubin-Routot; Beaupel, curé de Saint-Vincent-de-Paul; Thomas, curé de Tôtes; Longuet, curé de Buchy; Fleury, curé de Sotteville-lès-Rouen : *Déficiet me tempus enarrantem.*

D'autres, beaucoup plus nombreux, ont soutenu la maison de Dieu et ont réparé les ruines du temps et des hommes. Dans cette seconde catégorie, qu'il nous soit permis de citer, pour le seul arrondissement de Dieppe, MM. les curés du Tréport, d'Auffay, de Bacqueville, d'Envermeu et de Longueville. M. le curé de Varengeville, nous n'hésitons pas de le dire, s'est placé dans cette pléïade de bâtisseurs et de restaurateurs d'églises, qui continue parmi nous l'œuvre de saint Romain et de saint Valery, les fondateurs du Christianisme dans nos campagnes et sur nos rivages.

L'abbé Cochet.

Digitized by Google

MÉLANGES.

Une Rectification au GALLIA CHRISTIANA.

Dans le temps même, il y a environ deux ans, où un archevêque visitait l'Avranchin, nous rencontrions un document qui rattachait un de ses prédécesseurs à ce pays et rectifiait une assez grave erreur du *Gallia christiana*. Il s'agit d'un archevêque du xve siècle, Raoul Roussel, d'abord chanoine trésorier et maître des requêtes, que le *Gallia* fait originaire de Vernon : « *Eccl. Rothomagensis cononicus ac thesaurarius Radulfus, libellorum supplicum magister ex oppido Vernone in Normannia oriundus* » Un document publié par la *Bibliothèque historique*, dirigée par M. Louis Paris, nous donne la propre déclaration qu'il était de Villedieu, près Sauchevreuil, localité renommée par son industrie dans sa poêlerie et alors par sa Commanderie de l'ordre des Hospitaliers de Saint-Jean-de-Jérusalem, aujourd'hui dans l'arrondissement d'Avranches (1). Ce document est un Pouillé, du diocèse de Rouen, fait par Raoul Roussel en 1431, qui appartient à la bibliothèque impériale, f. lat. n° 5197. Il est précédé

(1) Ce nom de Roussel est sans doute très commun en Normandie et en Angleterre, mais le prénom de Raoul paraît particulier aux hommes distingués de cette localité; ainsi, au XIIIe siècle, Radulfe de Villedieu, abbé du Mont-Saint-Michel, bâtit l'admirable cloître de ce monastère, vers le temps où Odon Rigault visitait cette localité et écrivait sur son journal « *Venimus ad Villam Dei de saltu capre.* » Aujourd'hui Saut-Chevreuil forme une commune séparée. Cette fréquence du nom de Raoul avait peut-être sa raison d'être dans le fait suivant : en 1183, Raoul de Grisey donna à la commanderie de Villedieu son corps et ses biens. Le don fut fait dans la chapelle Saint-Blaise de cette Commanderie, devant le frère Bernard, alors gardien de cet hôpital. (V. notre *Avranchin hist. et monumental*, t. II, p. 715).

Digitized by Google

d'une notice explicative, très détaillée, qui donne une bonne idée de son contenu et semble y avoir choisi les côtés les plus caractéristiques. Voici du reste cette analyse dans toute son étendue :

« C'est un manuscrit de 27 feuilles en vélin, petit in-folio gothique, intitulé dans la bibliothèque du père Le Long : *Eglises paroissiales de l'archevêché de Rouen*, et simplement sur le livre même : *Diocèse de Rouen*. Il était indiqué page 360 du catalogue de M. de Cangé, et en était le 36e ms. La préface, qui occupe les quatre premières pages, est en latin, ainsi que l'épilogue qui est très court, mais très instructif, sur l'âge et l'auteur de cette collection. On apprend, dans le préambule, que chaque paroisse du diocèse de Rouen était redevable à l'église métropolitaine d'une certaine somme, et qu'elle devait l'y apporter en procession chaque année ; que cependant, pour obvier aux inconvénients de cette manière d'acquitter cette dette modique, mais rigoureusement exigée, les curés pourront s'en charger en venant au synode et la payer en monnoye dont la valeur est exprimée relativement à ses différences locales. Cet usage se pratique encore aujourd'hui par les dits curés le mardi avant la Pentecôte. L'auteur remonte ensuite à l'origine de ce tribut ecclésiastique, et en fixe l'époque à la tenue d'un concile de l'Islebonne, dont il fait valoir l'autorité sur ce point. Comme il était trésorier du Chapitre de Rouen, il avait caractère pour établir ses principes, et les faire adopter de tous ses taillables. Au reste, il n'a fait que rassembler ce qui était dans d'anciennes chartres du Chapitre, et son dessein, en dressant l'état de ces paroisses et de leur débet, a été d'être utile à ses successeurs dans la place qu'il occupait, en leur facilitant la perception des dits deniers. Une autre particularité dont on doit également lui savoir gré, c'est d'avoir consigné à la fin de son recueil, ses noms et qualités, sans oublier le lieu de sa naissance, qui était Villedieu, près Sauchevreuil, au diocèse de Coutances; ce qui aidera à réformer son article dans le *Gallia christiana*, où il est dit expressément qu'il était de Vernon. Il devint ensuite archevêque de Rouen, et c'est à ce titre qu'il se trouve dans ce grand ouvrage, dont les auteurs ne paraissent pas avoir connu celui-ci. Ce n'est pas, au reste, qu'il soit de nature à faire la réputation de l'écrivain. Ce n'est guère qu'une nomenclature très sèche de toutes les paroisses du diocèse par archidiaconés et doyennés, avec leur taxe à chaque ligne. Mais ce qui lui donne un autre prix que l'ancienneté, c'est la manière dont sont écrits certains noms bien différents de l'orthographe et de la prononciation actuelles : ce qui ne contribue pas peu à en fixer la véritable étymologie. D'autres sont entièrement inintelligibles, soit parce que les églises ont été supprimées ou réunies à d'autres,

Digitized by Google

soit parce qu'elles sont en effet connues sous une autre dénomination. On observe encore, en suivant cette énumération, que l'ordre alphabétique, annoncé et promis dans l'avertissement, n'est pas fort exactement gardé, ou parce que le copiste, ayant oublié quelques noms, a mieux aimé les insérer peu après dans le texte, que de les mettre en marge, ou parce qu'il aura eu l'ordre de suivre la topographie du canton autant qu'il était possible. A la fin de chaque doyenné est la somme totale de son revenu pour le trésorier. Mais le calcul semble avoir été fait après coup, ainsi que celui des cures qui est chiffré vis-à-vis de l'autre. Le frontispice de ce Pouillé est orné, à la cinquième page, d'une miniature où sont représentés seize chanoines de l'église de Rouen, tous à genoux devant la sainte-Vierge assise sur un pliant, et tenant l'enfant Jésus, dont ils reçoivent la bénédiction. Le doyen tient à sa main un rouleau sur lequel est écrit le commencement de l'antienne *Sub tuum presidium confugimus sancta Dei genitrix*. Le trésorier, qui est le troisième suppliant et l'auteur de cet utile recueil, est désigné par une petite clé, qu'il semble porter en pal: J.-A. Guiot, *Victorinus et Rothomagœus.* »

Edouard Le Héricher.

Correspondant du Ministère de l'Instruction publique.

Notice historique sur la rue de Miromesnil, à Paris.

Dans un moment où presque tous les quartiers de la capitale de la France subissent une nouvelle transformation par suite des embellissements entrepris par l'édilité parisienne, il nous a paru intéressant et curieux tout à la fois de consigner dans cette note, à titre de documents historiques, quelques lignes au sujet d'une des rues de l'ancien faubourg Saint-Honoré, dont le nom rappelle le souvenir d'un homme de bien, qui, par ses vertus et son mérite, honora le Parlement de Normandie, et remplit avec un noble dévoûment une des premières dignités de l'État.

Nous voulons parler de la rue de Miromesnil, établie sous le règne de Louis XVI. La première partie de cette nouvelle voie, comprise entre la rue du Faubourg-Saint-Honoré et la grande rue Verte, fut percée en vertu des lettres-patentes du 18 juillet 1776, sur des terrains appartenant à M. Camus, avocat au Parlement de Paris. Ces lettres-patentes ordonnent que la nouvelle rue aurait une largeur de 30 pieds (10 mètres) et prendrait le nom de *Miromesnil*. Ce percement fut immédiatement effectué ; toutefois, il n'existait, en 1770, qu'une seule maison dans cette rue, dont la direction dut être modifiée plus tard.

La deuxième partie, comprise entre la grande rue Verte et celle Dela-

Digitized by Google

borde (autrefois des Grésillons), fut ouverte par MM. de Senneville, fermier-général, Aubert, garde des diamants de la Couronne, et de Lettre, entrepreneur de bâtiments, qui étaient, en 1770, propriétaires de vastes terrains situés entre la rue Verte et le chemin de Monceau. Ces trois personnes exposèrent à Sa Majesté : — « Que les terrains dont il s'agit étant devenus, par l'extension successive de la ville, propres à former des habitations aussi commodes qu'agréables, et que la pureté de l'air, la promenade des Champs-Élysées et le nouveau percement de la rue de Miromesnil faisant désirer à un grand nombre de citoyens l'ouverture d'une nouvelle rue, en continuité de ladite rue, à travers lesdits terrains, pour y construire de nouveaux hôtels et de nouvelles habitations, ils se seraient volontiers portés à proposer ladite nouvelle rue en face et en continuité de celle de Miromesnil; mais que, n'étant pas propriétaires d'un terrain et bâtiment qui se trouve au débouché qui serait nécessaire sur la rue Verte, ils n'ont pu surmonter les difficultés qui leur sont opposées; qu'ils se trouvent forcés de proposer que le débouché de la nouvelle rue soit établi à trente-cinq pieds ou environ de celui de ladite rue de Miromesnil, sur ladite rue Verte, du côté du levant, sauf à rectifier par la suite, si le cas y échet, l'alignement de ladite rue de Miromesnil, dans la disposition figurée au plan qu'ils ont fait présenter, ce qu'ils ne peuvent faire sans en avoir obtenu l'autorisation. » — Des lettres-patentes furent rendues à ce sujet. Elles sont datées de Versailles, le 17 novembre 1778, et portent : « Article 1er. Il sera ouvert, aux frais des sieurs de Senneville, Aubert et de Lettre, une rue de trente pieds de large, nommée *Guyot*, à prendre de la rue Verte, et continuée à travers les terrains qui leur appartiennent jusqu'au chemin de Monsseaux, en l'étendue de 280 toises ou environ, dont le milieu du débouché sur la rue Verte sera placé à 35 pieds du milieu du débouché de la rue de Miromesnil sur la même rue, et dont la direction sera prise de manière que, la prolongeant jusqu'à la rue du Faubourg-Saint-Honoré, elle arrive au milieu de l'ouverture de ladite rue de Miromesnil. — Article 2e. Autorisons lesdits sieurs de Senneville, Aubert et de Lettre, à traiter avec les propriétaires des terrains le long de la rue de Miromesnil, dans laquelle un seule maison est bâtie, pour opérer le changement des alignements de ladite rue, de manière que la dirigeant en continuité de ladite nouvelle rue, elle débouche à la même ouverture sur la rue du Faubourg-Saint-Honoré, etc... » Les sieurs de Senneville et autres s'entendirent avec les propriétaires de la rue de Miromesnil pour le changement de direction de la partie ouverte en 1776, et procès-verbal des nouveaux alignements fut dressé par le bureau de la ville le 21 juin 1779. Le nom de rue Guyot, affecté à cette deuxième partie, et dont l'inscription

Digitized by Google

ne fut point posée, avait été donné en l'honneur de Michel-Pierre Guyot, avocat en Parlement, conseiller du Roi, commissaire au Châtelet, alors échevin de la ville de Paris. Guyot occupa cette dernière fonction depuis le 16 août 1777 jusqu'au 16 août 1779.

La troisième partie, comprise entre les rues Delaborde et de la Bienfaisance, fut ouverte en 1813 lors de la construction de l'abattoir du Roule, sur l'emplacement des terrains appartenant à la ville de Paris, et provenant de divers particuliers. La largeur assignée à ce percement est de 20 mètres, et il existe sur le côté droit une plantation de deux rangées d'arbres. Enfin, la quatrième partie, entre la rue de la Bienfaisance et de Valois-Monceaux, a été continuée les années suivantes. Une décision ministérielle, à la date du 15 messidor an XII, signée Chaptal, et une ordonnance royale du 27 septembre 1836, ont maintenu la largeur à 30 pieds (10 mètres) assignée à ces deux dernières parties de la rue de Miromesnil. (*Dictionnaire Administratif et Historique des Rues de Paris et de ses Monuments*, par *Félix Lazare*, *sous-chef*, *secrétaire-rédacteur de la Commission des Alignements*, et *Louis Lazare*, *attaché aux Archives de la ville de Paris*, in-quarto avec plan et figures, etc.; 1844.)

Ce fut pour honorer des services éminents rendus à l'Etat que l'on donna, à cette nouvelle rue du Faubourg-Saint-Honoré, le nom de Miromesnil. M. de Miromesnil, au mois de février 1771, protesta contre l'édit de Louis XV à la tête du Parlement de Rouen, par une remontrance au Roi, au sujet de la dissolution des Parlements du Royaume ; cette protestation fut signée par tous les conseillers et le procureur général, qui était alors le marquis Jean-Pierre-Prosper Godart de Belbeuf (1). Louis XVI, à son avénement au trône, s'environna de personnes probes et éclairées, le choix de ses ministres fut généralement approuvé, et au nombre de ces derniers, M. Armand-Thomas Hue de Miromesnil fut appelé par le Roi, le 24 août 1774, au poste de garde des sceaux. Comme Turgot et Necker, M. de Miromesnil était de ceux qui désiraient la liberté et le bonheur public, en conseillant de sages et utiles réformes.

On donna en 1793, à la rue de Miromesnil, le nom de *Rue des Patriotes* ;

(1) M. Jean-Pierre-Prosper Godart, marquis de Belbeuf, devint procureur-général au Parlement de Normandie en 1765. Il exerça cette fonction jusqu'à la suppression des Parlements en 1790. Il est mort au mois d'avril 1811. Il a fait construire lui-même, sans architecte, le magnifique château de Belbeuf, qui, par son admirable position et le parc deux ou trois fois séculaire qui l'environne, peut passer, sans contredit, pour le plus beau de la Normandie. (*Histoire des grands Panetiers de Normandie*. Paris, Dumolin, libraire, in-8°.

Digitized by Google

en 1795, on la désigna sous le nom du *Citoyen Miroménil*, ensuite son ancienne dénomination lui fut rendue, moins l'orthographe du nom *patronimique* de *Miromesnil*. Comme nous l'avons fait remarquer également dans une Notice historique sur le Prieuré de *Grand-Mont*-lès-Rouen, qui a été publiée dans la Revue de Normandie du 31 décembre dernier, depuis la fondation du monastère de Notre-Dame-du-Parc, par Henry II, duc de Normandie et roi d'Angleterre, les religieux de cette maison furent appelés les *bons-hommes de Grand-Mont*, à cause du chef-lieu de l'ordre établi à Grand-Mont, bourg situé dans le diocèse de Limoges. Dans tous les anciens titres que nous avons eu occasion de consulter, tous portent écrit : *Grand-Mont*. La véritable dénomination de ce prieuré a toujours existé depuis sa fondation, tant dans les anciennes chartes comme dans la tradition. Dans les paroisses voisines, particulièrement à La Mi-Voie, près Rouen, il existe encore des *Aveux* ou *Echanges* avec les particuliers portant pour *suscription* : Prieuré de *Grand-Mont*, et c'est par erreur qu'on a désigné, depuis quelques années seulement, la rue et l'avenue qui conduisent aux anciens bâtiments du prieuré, devenue aujourd'hui le magasin à poudre, sous le nom de *Grammont* (1).

De même qu'à Paris c'est ainsi, qu'à partir de 1793, plusieurs dénominations historiques des rues et carrefours de notre vieux Rouen ont été défigurées et altérées par l'ignorance ou le vandalisme des autorités de l'époque. Vers 1822 à 1823, l'administration municipale de Rouen donnait elle-même l'exemple de cette barbare transformation, en faisant inscrire à tort sur les poteaux peints et ornés des armes de la ville (2) et placés sur les voies environnant le magasin à poudre, rue de *Grammont*, avenue de *Grammont*. C'est par cela même que cette erreur s'est reproduite jusqu'à ce jour. Pareillement pour la rue de *Grandmont*, dont on a fait *Grammont*, on ne sait pourquoi ; on a laissé également inscrire à Paris, par erreur, *Miroménil* pour Miromesnil. Il existe, dans le seul département de la Seine-Inférieure, huit à dix localités qui portent le nom de *Mesnil*, tels que le Mesnil-Esnard, le Mesnil-Raoult, le Mesnil-sous-Jumiéges, le Mesnil-Mauger, etc., etc. Dans le canton d'Offranville, on compte plusieurs villages et hameaux dont le mot *Mesnil* sert de terminaison : *Ambrumesnil*, *Aubermesnil*, *Colmesnil*, *Roux-Mesnil*, *Miromesnil* et *Tous-les-Mesnils*, etc.,

(1) *Dictionnaire des Rues et Places de Rouen*, par P. Périaux. Rouen, in-8°, 1819.

(2) Les armes de Rouen portent : sur un champ d'azur un mouton d'argent, avec une bannière, surmonté de trois fleurs de lis d'or sur une bande de gueules. On a supprimé ces dernières depuis 1830, et on leur a substitué *trois abeilles*, ce qui n'est pas tres-héraldique.

Digitized by Google

Tous ces noms sont particuliers à la haute Normandie principalement, et comme le remarque très bien M. Auguste Le Prevost, dans ses savantes recherches sur l'étymologie et la signification des noms de chacun de nos villages, on ne rencontre le mot Mesnil que dans la Normandie, une partie du Perche et de l'Ile-de-France ; le *Mesnil-l'Estrée*, près Dreux, et le Mesnil-Aubry, près d'Ecouen, c'est-à-dire à l'ouest et au nord-ouest de Paris. M. A. Le Prevost ajoute : on prononce *Ménil*, mais on écrit *Mesnil*.

Aujourd'hui, on restitue comme il convient les inscriptions particulières à nos rues et à nos monuments : la *Salamandre* de François Ier, le *Soleil* de Louis XIV, les *Fleurs de Lis*, les Devises et les Chiffres des anciens rois de France, sont entièrement restaurés et redorés sur les murs du vieux Louvre, de Versailles et de Fontainebleau. C'est l'application du décret conservateur de la Convention nationale du 3 brumaire an II (24 octobre 1793), trop souvent méconnu jusqu'ici, qui défend de détruire, de mutiler et altérer les monuments des arts et les inscriptions, sous prétexte d'en faire disparaître les signes de la féodalité. » Ce respect pour les monuments écrits et architectoniques, nous le retrouvons parfaitement exprimé dans nos lois pénales, et cela peut donner à réfléchir à tous ceux qui, par ignorance ou mauvais goût, sont tentés encore tous les jours de porter une main impie sur nos édifices publics, et de détruire les inscriptions qui leur sont adhérentes.

D'après les considérations que nous venons d'émettre, ne serait-il pas convenable de restituer, à la rue de Miromesnil, à Paris, comme à celle de Grand-Mont à Rouen, leur véritable orthographe. Nous avons lieu d'espérer que le Comité impérial des travaux historiques s'associera au vœu que nous exprimons ici, afin d'obtenir des autorités compétentes cette rectification.

Il n'est pas hors de propos d'ajouter que le nom de Miromesnil est celui d'une ancienne terre seigneuriale située dans le département de la Seine-Inférieure, à quelques kilomètres de Dieppe. Sur un des coteaux qui dominent la verdoyante vallée de la Scie, et proche la station de Saint-Aubin, est le beau château de Miromesnil, splendide construction du temps de Louis XIII, où mourut le vertueux marquis de Miromesnil, cet ancien garde des sceaux de Louis XVI, comme nous l'avons dit plus haut. « Là, » dit M. Vitet, le savant historien de Dieppe et de ses environs, « vous trouvez les proportions de Versailles avec la végétation de la Normandie. » Pour perpétuer la mémoire de M. de Miromesnil, il n'existe qu'une modeste inscription placée dernièrement, dans l'église de Tourville-sur-Arques, par les soins de M. l'abbé Cochet, inspecteur des monuments historiques, religieux et civils de la Seine-Inférieure. « Une célébrité » dit

Digitized by Google

notre ami et honorable collègue, dans la *Revue de la Normandie* du 31 décembre 1862, « qui appartient à la France entière, dormait obscurément « dans l'église de Tourville-sur-Arques (canton d'Offranville), et gisaient » là, oubliés sous les dalles d'une simple église de village, les restes du » marquis Armand-Thomas Hue de Miromesnil, premier président du Par- » lement de Normandie et garde des sceaux sous Louis XVI. Cet excellent » ministre du meilleur des rois, après avoir souffert persécution pour le » bien de l'Etat et son souverain, était venu mourir le 6 juillet 1796 dans » son château de Miromesnil, qu'il avait autrefois entouré de ses bienfaits. » La reconnaissance publique l'avait inhumé, sans pompe il est vrai, mais » non sans courage, dans le chœur de l'église, alors fermée et sans culte. » Depuis soixante-six ans il reposait, sans que rien ne rappelât son illustre » et bienfaisante mémoire. Grâce à la bienveillance de M. le Sénateur- » Préfet, j'ai pu placer sur un marbre, qui rappellera à la postérité et à » notre pays, le passage et la dépouille de l'un des hommes qui ont le plus » honoré la France et la Normandie au XVIIIe siècle. »

ANDRÉ DURAND,

Correspondant du Ministère de l'Instruction publique pour les travaux historiques, et membre de la Commission départementale des Antiquités de la Seine-Inférieure.

Digitized by Google

BIBLIOGRAPHIE.

MÉMOIRES ET NOTES DE M. AUGUSTE LE PREVOST, pour servir à l'histoire du département de l'Eure.

Il existe de nos jours une tendance très prononcée à étudier l'histoire, non plus seulement dans ce qui a trait à la vie générale d'une nation, d'une province, mais dans ce qui concerne les moindres individualités de ces grands corps, les villes, les églises, les monastères et les communes. C'est un vaste champ ouvert à l'activité des recherches, où beaucoup peuvent s'essayer sans présomption, et avec profit, tandis qu'il n'est donné qu'à un petit nombre de privilégiés de pouvoir exposer dans leur ensemble les faits qui se rapportent à l'histoire d'une grande étendue de territoire et d'une large période de temps. Les notices qui grossissent les recueils de nos sociétés savantes et éclosent sur tous les points de la France ne prouvent pas toujours, il est vrai, en faveur de l'érudition de leurs auteurs; on peut justement y reprendre l'abondance et la superfluité des détails, un désir immodéré de se produire et de laisser un nom et une œuvre à la postérité. Il faut reconnaître, cependant, qu'elles attestent et développent en même temps l'amour du pays, et qu'elles servent, en définitive, très efficacement à la science historique, en lui livrant par milliers des documents qu'un seul homme, avec tout le génie et toute la patience qu'on voudra lui supposer, n'aurait pu songer à recueillir, et entre lesquels une critique éclairée et judicieuse saura démêler plus tard les éléments de travaux d'un intérêt plus général et plus élevé.

Un des hommes qui ont le plus contribué à accréditer le goût de ces études spéciales, à révéler le charme de l'histoire, jusqu'alors trop négligée, de l'obscure commune et de l'humble clocher fut, assurément, M. Auguste Le Prevost, ancien président de l'Académie de Rouen, et plus tard membre de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres.

Digitized by Google

La liste de ses ouvrages est longue à parcourir. Elle présente des mémoires de la nature la plus variée, constamment écrits dans un style plein de mesure et de bon goût, et remarquables à un haut degré par l'étendue de l'érudition et par la sagacité de la critique. Ils rendent un éclatant témoignage à l'ardeur infatigable et à la portée d'esprit de cet homme éminent. Et cependant, hâtons-nous de le dire, si l'on ne jugeait de son mérite que par les œuvres qu'il a laissées, on ne s'en formerait pas une idée complète. Il faut avant tout lui tenir compte de l'influence qu'il a exercée par sa direction, par ses conseils, sur le mouvement historique qui s'est accompli en France, et plus particulièrement en Normandie depuis un demi siècle environ. L'un des premiers, il s'intéressa à notre archéologie nationale, en étudia les lois, en fit sentir les beautés et les avantages, en évitant soigneusement cette exagération de louange, écueil des meilleures causes, où d'autres sont tombés après lui. Plus que personne peut-être, il comprit et signala l'importance des documents de toute nature que les archives départementales ont recueillis comme les épaves de l'ancien régime et qui furent trop longtemps l'objet d'un injuste dédain. Et, comme les efforts individuels ne produisent rien de véritablement grand, qu'il n'y a de force durable que dans l'association, il fut naturellement amené à prendre une part active à l'établissement de sociétés qui se sont proposé pour but la protection des monuments de l'ancienne architecture, l'étude de nos antiquités sous leurs différents aspects, et dont l'utilité est clairement attestée par tant d'édifices religieux conservés, restaurés, construits d'après des types élégants, même au sein des plus modestes bourgades, par tant de publications consciencieuses qui ont enrichi et enrichissent chaque jour le domaine de l'histoire. Il est juste de reconnaître que M. Le Prevost seconda ce mouvement, qui sera une des gloires de notre époque, autant par la bonté de son cœur que par les ressources de son esprit. Bien qu'il connût toute la valeur du temps, et qu'il eût pu l'employer de la manière la plus fructueuse pour son renom littéraire, on le vit constamment s'oublier lui-même pour aider les autres dans leurs travaux, et prodiguer à tous ceux que la réputation de son affabilité encourageait à s'adresser à lui, les trésors d'une érudition acquise par de longues veilles. On rencontre peu d'exemples d'un pareil désintéressement. M. Le Prevost en trouva la récompense, la plus douce qu'il pût désirer, dans les affections sincères et nombreuses qu'il excita et que sa perte est loin d'avoir éteintes. L'amitié a pris soin de ses œuvres que la maladie et plus encore peut-être une complaisance extrême ne lui avait point permis de terminer. Déjà, il y a plusieurs années, lorsqu'une infirmité cruelle, qui n'enleva rien à sa sérénité, l'empêchait de mener à fin sa remarquable édition de l'*Histoire* d'Orderic Vital, un ami, devenu son collègue à l'Institut à un âge où il est

Digitized by Google

à peine permis de rêver pareil honneur, s'empressait de lui offrir son concours, et livrait bientôt à la publicité, avec le cinquième volume de cette précieuse chronique, une introduction qui ne laisse rien à désirer. Un témoignage plus touchant encore de généreuse sympathie était réservé à la mémoire de M. Le Prevost.

Depuis longues années, il recueillait sur toutes les communes du département de l'Eure, auquel il appartenait par sa famille et par sa naissance, des notes qui devaient servir à la rédaction d'un dictionnaire analogue à celui que M. Graves, son ami, avait publié pour le département de l'Oise, dictionnaire topographique, historique, archéologique, et où les sciences naturelles devaient aussi trouver leur place. Un premier fascicule contenant les communes comprises, suivant l'ordre alphabétique, entre Acquigny et Beaumont-le-Roger, avait paru en 1857. Mais tandis que tous ceux qui s'intéressent, en Normandie, aux sérieux travaux, réclamaient la continuation de cet important ouvrage, M. Le Prevost, aussi sévère pour lui qu'il l'était peu pour les autres, en était presque à regretter de l'avoir entrepris. Il se proposait pour type son *Histoire de Saint-Martin-du-Tilleul*, dont il avait su faire un véritable petit chef-d'œuvre, et, à vrai dire, il lui eût été difficile, en s'y consacrant en entier, d'arriver pour toutes les communes à un ensemble de faits aussi attachant et aussi parfaitement ordonné. Une cécité presque absolue vint, peu d'années après, lui enlever tout espoir de terminer son travail, même en le restreignant aux proportions qu'il avait données aux premières notices. Mais ce que l'état de sa santé l'empêcha de faire, des amis dévoués l'ont entrepris pour lui et en son nom. Les nombreuses notes qu'il avait recueillies et rédigées furent libéralement abandonnées par ses héritiers à la société de l'Eure et remises par elle aux mains de M. Louis Passy, un des élèves les plus distingués de l'école des Chartes, et de M. Léopold Delisle, dont le nom est si bien connu par ses savantes études sur la condition de la classe agricole et l'état de l'agriculture en Normandie au moyen-âge. L'un et l'autre acceptèrent, sans souci de leurs propres travaux, la tâche pénible et délicate de coordonner les matériaux laissés par leur ancien maître, et de compléter les lacunes qu'on y remarquait. Par leurs soins, et grâce au concours de M. Siméon Luce, auxiliaire de l'Institut, un premier volume vient de paraître. Il s'étend jusqu'à la lettre D exclusivement. On doit y signaler, à cause de leur étendue et du soin particulier avec lequel ils ont été traités, les articles qui concernent les Andelys, Beaumont-le-Roger, le Bec-Hellouin et Bernay, la ville natale de l'auteur. Chacune de ces notices contient de judicieuses observations sur l'étymologie des noms de lieu, les plus anciens textes où le nom de la localité se trouve cité, des fragments de chartes et d'aveux,

Digitized by Google

des renseignements sur le droit de patronage, sur les fiefs, sur les principales familles, et, en dernier lieu, la liste des hameaux, écarts et lieux dits. A ce sujet, nous devons rappeler que M. Le Prevost a, l'un des premiers, signalé l'importance de semblables nomenclatures, et que son dictionnaire des anciens noms de lieu de l'Eure est comme le point de départ des travaux plus développés et plus complets que S. Exc. le ministre de l'instruction publique désire voir exécuter, d'après un plan uniforme, pour tous les départements de l'Empire.

Malgré les imperfections, ou pour parler plus justement, les omissions inévitables dans une publication aussi étendue, on peut, sans la moindre hésitation, souscrire au jugement qu'en ont porté les deux savants éditeurs.

« Les notes pour servir à la topographie et à l'histoire des communes du département de l'Eure serviront utilement la gloire de Le Prevost; elles demeureront comme l'exemple d'une pensée patriotique, d'une grande tâche et d'un immense labeur; elles contribueront à rendre à notre département les titres dispersés ou perdus de son histoire locale, et, en écartant la fatigue ou l'ennui des premières recherches, elles offriront une base naturelle à des travaux définitifs. »

Le volume est précédé : 1° d'une notice historique et archéologique sur le département de l'Eure, notice qui conserve son importance, nonobstant quelques erreurs que M. Le Prevost avait d'ailleurs reconnues, et les découvertes récentes qui ne pouvaient y être mentionnées; 2° de la liste de ses ouvrages relatifs à l'histoire, à la topographie, à la littérature, à l'agriculture, aux sciences naturelles, publiés de 1813 à 1815; 3° d'une excellente biographie due à la plume de M. Antoine Passy, qu'une grande conformité d egoûts et d'études mettait plus que personne en état d'apprécier convenablement le caractère et le mérite des travaux de M. Le Prevost.

En terminant ce compte-rendu, pourrions-nous, sans une condescendance qui paraîtrait excessive pour sa modestie, taire qu'une respectable amie a assuré la plus grande partie des frais de cette édition, à laquelle s'est empressé de contribuer le conseil général de l'Eure. C'est à elle, c'est à son pieux souvenir, à sa générosité que les œuvres posthumes de M. Le Prevost doivent leur publication. C'est donc à elle que doit principalement s'adresser notre reconnaissance.

Ch. de B.

CONDORCET, SA VIE ET SES ŒUVRES, par M. A. Charma, professeur de philosophie à la Faculté des Lettres de Caen. — Caen, Hardel, 1863. In-8° de 82 pages.

Restituer aux travaux littéraires et philosophiques de Condorcet la part

Digitized by Google

qui leur revient, suivre les événemens de la fin du siècle dernier, en pénétrer l'esprit dans une des existences marquantes qui les ont traversées, tel est le but que s'est proposé M. Charma en écrivant après M. Arago la vie de Condorcet.

A ces différents points de vue, la tâche ne manquait pas de difficulté.

Le goût littéraire de Condorcet, sa moralité artistique peuvent être jugés par l'appréciation qu'il fit de *la Pucelle*, où il voit « un ouvrage destiné à donner des leçons de raison et de sagesse sous le voile de la volupté et de la folie, » et dont il ose dire « que le mélange de dévotion, de libertinage et de férocité guerrière qui s'y étale est l'image naïve des mœurs du temps. »

Ses écrits mathématiques ne manquèrent pas de réputation ; on ne voit pas toutefois que sa fameuse théorie « de l'application du calcul aux sciences « morales et politiques » ait fait jusqu'ici beaucoup de progrès. Cette sorte d'application de la statistique aux prévisions qu'il est permis de former sur les déterminations des agens libres avec lesquels on se trouve en rapport, n'était point de nature à remplacer la connaissance que donne seule l'étude approfondie du cœur humain.

Son plus grand honneur fut, en économie politique, d'avoir été l'un des disciples de Turgot et d'avoir défendu la même cause dans quelques écrits oubliés.

Mais ses doctrines philosophiques sont des plus désolantes : au lieu de la certitude, le probabilisme ; la question de l'existence de Dieu laissée sans solution ; l'origine de nos idées intellectuelles, même les plus abstraites, ramenée aux sensations ; l'idée éternelle du beau réduite aux proportions de l'agréable ; les préceptes moraux, qu'il préconise cependant, rattachés à une origine purement sensible, et notre liberté en cette matière ne consistant plus qu'à nous décider vers ce qui sera un plaisir plus grand ou une moindre peine. C'est Condorcet qui ne voulait pas que l'on condamnât les incrédules ; « leur morale, disait-il, a pour règle l'utilité publique, « pour motifs l'intérêt que nous avons à être bons, et l'aversion naturelle « que nous sentons tous en nous à faire souffrir nos semblables. » Singuliers mobiles, en vérité, et dont on put alors constater la valeur chez les coreligionnaires de Condorcet.

Ailleurs ce philosophe ne veut pas que l'on s'informe des convictions religieuses, pas même de ceux « auxquels on se propose de confier les intérêts « les plus sérieux et les plus chers ; » et pour ajouter un dernier trait à ce résumé de ses idées philosophiques, il ne croit pas à une seconde vie. Aussi M. Charma s'écrie-t-il : « La vie ne saurait rien édifier de solide sur le « sable mouvant qu'il lui donne pour fondement. Où peut nous conduire « une doctrine qui ne cherche que les satisfactions de la sensibilité, qui ne

Digitized by Google

« redoute le crime que parce qu'il est suivi des souffrances qu'engendre le « remords ? Viennent des heures où la vertu se présentera avec un front « sévère, où elle nous imposera des travaux sans salaire, des sacrifices « sans compensation. Nous fuirons alors devant la souffrance ; de deux « maux nous prendrons le moindre, et nous aurons dans le chaton de notre « bague de quoi faire face aux éventualités. »

En politique, ce sont toujours les mêmes défauts ; des principes vagues au lieu de règles précises ; les droits du peuple, jamais ses devoirs ; la souveraineté de la volonté du peuple, sans la restriction de la justice et de la raison ; l'égalité partout : dans les conditions et les instruments du travail, dans la richesse, dans l'instruction, dans l'éducation ; et comme l'on sent bien que la nature sera plus forte que toutes ces prescriptions, le vague espoir que l'éducation supprimera les inégalités naturelles ; la croyance absurde à je ne sais quelle perfectibilité indéfinie, entraînant comme certaine une prolongation de l'existence qui nous vaudra une quasi-immortalité.

Telles sont les doctrines : la vie politique a-t-elle de quoi racheter ces erreurs ?

Condorcet, après avoir longtemps marqué dans les rangs des encyclopédistes, dut sans doute, à la place qu'il y avait tenue, l'honneur d'être envoyé à l'Assemblée législative. Il y parvint à la présidence. A peine y est-il installé, qu'il signale son entrée en fonctions par une lettre au roi, où se fait remarquer l'absence du titre de Majesté, refusé pour la première fois par un sujet à son roi, et ce sujet était l'ex-marquis de Condorcet. C'est encore lui qui, pour fêter l'anniversaire de l'abolition des distinctions nobiliaires, faisait voter, le 19 juin 1792, que tous les titres généalogiques conservés dans les dépôts publics seraient livrés aux flammes, et qui ouvrait ainsi la voie à ces auto-da-fé déplorables vers lesquels la fureur populaire n'était que trop portée, et qui ont privé notre histoire de tant de documents précieux. C'est encore Condorcet, qui, après les déplorables scènes du 10 août, résumait comme rapporteur les motifs qui déterminaient la législature à proclamer la déchéance du roi et la convocation de la Convention.

Au moment du procès de Louis XVI, après avoir demandé que ce prince fût renvoyé devant les tribunaux ordinaires, il n'eut pas ensuite le courage de se récuser ; et si, fidèle à la fadeur de ses principes philosophiques, qui lui interdisaient de verser le sang et l'avaient fait s'abstenir de la chasse, il ne vota pas la mort, il eut bien la faiblesse, lui le philosophe, lui qui ne se reconnaissait pas le pouvoir de juger, lui qui avouait qu'aucun texte légal n'était applicable à l'auguste accusé, de voter sa condamnation à la plus grave des peines, hormis la mort, *ad omnia citra mortem*, c'est-à-dire aux travaux forcés à perpétuité. Quelle humanité et quelle justice !

Digitized by Google

Si plus tard il proteste contre la tyrannie de Robespierre et de Marat ; si, décrété d'accusation et condamné à mort, il quitte sa retraite le jour où sa présence peut mettre la vie de sa bienfaitrice en danger, il n'a pas la fermeté d'affronter ses juges, et pour échapper à des tourments qui l'effraient, il cherche un refuge dans ce qu'il croit le néant, et se donne la mort par le poison.

Voilà quel est l'ensemble de la vie et des travaux de Condorcet. Quelle qu'ait été la variété de ses connaissances et l'étendue de ses conceptions, il n'est à vrai dire demeuré qu'un vulgarisateur, et M. Charma, qui me paraît le juger d'ailleurs avec une certaine indulgence, est forcé de reconnaître que ses efforts ont plus tendu à fausser l'esprit public qu'à l'éclairer : « Son « scepticisme religieux, son aversion hautement déclarée pour les ministres « du culte, son antipathie, à partir de 1792, pour certaines formes de « gouvernement, pour la monarchie, par exemple... n'ont fait que trop de « prosélytes : à tous ces différents points de vue, il n'a pas peu contribué à « fausser l'esprit public. »

Un tel homme pouvait-il être prophète ? et devons-nous faire à ses rêveries politiques l'honneur de croire qu'elles avaient percé les ténèbres de l'avenir ? Il nous est impossible de l'admettre. Pour nous, Condorcet ne saurait être la personnification, même affaiblie, du grand mouvement national qui a fondé les assises de l'époque actuelle. Il en représente les jugements prévenus, les passions haineuses et les faiblesses ; il a trempé dans les excès qui le souillèrent, et il lui sert peu d'en avoir été la victime pour se justifier d'y avoir si longtemps donné la main.

Cependant, de telles biographies sont utiles ; écrites avec le soin, la netteté, l'abondance de documents justificatifs et la loyauté parfaite qui distinguent l'étude de M. Charma, elles permettent de percer à jour les petitesses de ces existences politiques, à l'apothéose desquelles l'histoire a servi trop longtemps de prétexte. Nous eussions préféré peut-être un jugement plus sévère sur certains actes de Condorcet ; mais tel qu'il est, ce livre est un livre de bonne foi : il sera toujours lu avec intérêt et accueilli avec faveur.

R. D'E.

MES VACANCES EN SUISSE ET EN SAVOIE, par l'abbé A. Lamurée, curé de Longueil, près Dieppe. — 1 vol. in-8°, Paris, chez Maillet, libraire-éditeur, 1863.

Après tant d'ouvrages publiés sur la Suisse, le livre de M. l'abbé Lamurée se lit encore avec intérêt et même avec plaisir. C'est que l'auteur n'est point le copiste plus ou moins déguisé, plus ou moins servile de ses

Digitized by Google

devanciers; c'est qu'il est original, et qu'il a le talent de présenter sous un point de vue complètement neuf des choses tant de fois dites et redites.

Son but n'est pas de donner une description complète de la Suisse et de la Savoie : il se contente (réserve que bien des voyageurs auraient dû s'imposer), de nous promener à travers les lieux qu'il a réellement parcourus. Mais s'il n'a pas vu tout, M. l'abbé Lamurée a du moins visité les points les plus curieux, les plus remarquables de ces pittoresques pays, le Mont-Blanc, le Saint-Bernard, le Rigi, la vallée de Chamouni, les lacs de Brientz, de Lucerne, de Constance, des Quatre-Cantons, Bâle, Berne, Genève, Sion, Morat, Fribourg, Glaris, etc., matière assez ample pour faire un livre plein d'intérêt et de variété.

Observateur attentif, M. l'abbé Lamurée porte dans ses descriptions topographiques une exactitude rigoureuse, et sait éviter les exagérations enthousiastes; homme de goût, il sème son récit de citations ingénieuses empruntées à nos grands poètes et à ceux de l'antiquité qui lui sont également familiers, ainsi que des naïves légendes qui se rattachent aux contrées qu'il parcourt.

Prêtre, il insiste avec prédilection sur l'histoire ecclésiastique et les monuments religieux, monuments moins splendides et moins nombreux, il est est vrai, que ceux du pays privilégié que nous habitons, mais encore dignes d'un haut intérêt par leur mérite architectural autant que par les souvenirs qu'ils rappellent.

Qu'on ne pense pas cependant que l'histoire civile du pays, et la description des mœurs de ses habitants aient été négligées par l'auteur. Il leur a donné dans son ouvrage la juste part qui leur revient : il a parfaitement compris que c'est là surtout ce qui distingue d'une froide statistique un livre de voyages, où tout doit être non-seulement vrai, mais encore vivant.

Aussi, en vous introduisant dans une localité de quelque importance, a-t-il soin de vous en esquisser l'histoire à grands traits. Le lecteur, en y pénétrant à sa suite, peut ainsi comparer le présent au passé, et s'expliquer bien des choses inintelligibles ou dénuées d'intérêt pour quiconque n'est pas éclairé par l'histoire.

En un mot, l'histoire et la littérature répandent sans cesse sur les descriptions et le récit de M. Lamurée, une variété, un intérêt qu'on chercherait vainement dans beaucoup d'ouvrages du même genre.

Mais surtout ce dont nous devons remercier l'auteur, c'est la direction morale qu'il a su donner à son œuvre. Ce n'est point en naturaliste, en géologue, en botaniste, qu'il a parcouru la Suisse et la Savoie, c'est en prêtre, c'est en artiste chrétien. En présence des merveilles de la création, il ne perd jamais de vue le Créateur, et la douce admiration, les pures et

Digitized by Google

suaves émotions qu'il éprouve et qu'il nous communique, ne sont que la glorification de la puissance, de la sagesse et de la bonté de Dieu.

L'auteur possède de précieuses qualités de style, la convenance, l'élégance et le naturel ; jamais il n'est, sous ces rapports, au-dessous de son sujet. Nous lui reprocherons néanmoins de viser quelquefois à la période, et de faire un trop fréquent usage des grandes figures de rhétorique. A part ce léger défaut dans la forme, l'ouvrage de M. l'abbé Lamurée est non-seulement un livre agréable, mais encore, ce qui vaut beaucoup mieux, un livre éminemment utile.

J. Rivage.

VIE DE RICHARD LENOIR, par Julien Travers, brochure in-8°. — Paris, Dezobry, Ferdinand Taudau et C°, rue des Ecoles, 78. — Mai 1863.

Il n'est plus permis désormais d'ignorer le nom trop longtemps oublié de Richard Lenoir.

Si la Normandie occupe le premier rang parmi les provinces industrielles de la France, c'est à lui qu'elle le doit ; si la France est aujourd'hui affranchie du lourd tribut qu'elle payait, avant le premier empire, à l'industrie anglaise, c'est encore à cet homme étonnant que nous en sommes redevables.

Sorti des rangs les plus humbles de la société, Richard Lenoir, sans éducation première, dépourvu de toute instruction, parvint à la fortune la plus brillante, au plus haut degré d'influence, par la seule puissance d'une incroyable énergie, d'une admirable rectitude de jugement, d'une intelligence commerciale et industrielle presque fabuleuse.

On est effrayé d'abord, quand on le contemple, dès son plus jeune âge, possédé de ce hideux démon de la spéculation, qui dessèche les cœurs et matérialise les âmes ; mais on est bientôt consolé en voyant ce *parvenu* ne perdre jamais de vue sa modeste origine, soutenir sa famille, entourer de soins son vieux père et faire de ses trésors un noble usage. Belle leçon pour beaucoup de gens de notre temps et de notre pays !

Enfin on aime à voir ce cœur, que l'on n'eût cru sensible qu'à l'appât de l'or, battre aussi sous l'impulsion des grands sentiments du patriotisme, de l'honneur et de la religion.

Ruiné par la chute de l'empire, Richard Lenoir meurt dans l'indigence ; et, parmi la multitude de ceux qu'il a comblés de biens, il se rencontre à peine quelques amis reconnaissants qui tentent, hélas ! inutilement, de lui venir en aide dans ses derniers jours, par une souscription nationale ouverte en sa faveur.

Les péripéties de cette vie étonnante ont été retracées avec un vrai talent

Digitized by Google

par M. Julien Travers, et nous affirmons, sans hésiter, que la biographie qu'il vient de livrer au public est le travail le plus complet, le plus consciencieux et le plus intéressant qui ait paru jusqu'à ce jour sur Richard Lenoir.

J. Rivage.

Digitized by Google

CHRONIQUE NORMANDE.

ACADÉMIE DES INSCRIPTIONS ET BELLES-LETTRES. — *Rapport fait par M. Alfred Maury, au nom de la Commission des Antiquités de la France.*

Nous avons indiqué dans notre dernier numéro les auteurs normands auxquels l'Académie des Inscriptions avait décerné des mentions honorables. Le *Moniteur* du 1er août nous donne le rapport entier présenté à l'Institut par M. Alfred Maury. Nous en détachons les passages qui concernent les ouvrages que nous avons cités. Ils sont le plus éloquent commentaire des récompenses décernées.

« M. l'abbé Lebeurier, que la Commission a placé après M. Forgeais dans l'ordre des mentions très honorables, est aussi un de ces hommes qui savent tirer, des détails les plus minutieux, des faits les plus particuliers, des enseignements précieux et des explications fécondes. Il nous a adressé deux opuscules, l'un intitulé : *Rôle des taxes de l'arrière-ban du bailliage d'Evreux en* 1562, et l'autre : *Notice historique sur la commune d'Acquigny avant* 1790. Ce qui fait l'intérêt du premier de ces opuscules, c'est une introduction qui en occupe plus du tiers, excellent morceau où sont traitées, avec clarté, et souvent d'après des documents inédits, les principales questions que soulève l'historique du ban et de l'arrière-ban. Les notes jointes au rôle de 1562 sont remarquables par l'exactitude et le complet des recherches touchant la géographie féodale d'un bailliage étendu. Nous avons déjà eu l'occasion, dans des rapports précédents, de rappeler l'importance et l'intérêt qu'offre l'histoire de la plus chétive localité, quand elle est étudiée dans les moindres détails, quand on prend soin d'y suivre, siècle par siècle, le développement des institutions civiles et religieuses. M. l'abbé

Digitized by Google

Lebeurier nous en fournit une nouvelle preuve par sa notice sur Acquigny. Il a analysé avec un soin extrême l'organisation féodale. Les observations qu'il présente sur la division et la hiérarchie des fiefs, donnent à son opuscule une valeur qu'on n'aurait point attendue d'une pareille monographie. Les pièces justificatives, dont plusieurs datent du XIIe siècle, sont nombreuses, heureusement choisies et correctement publiées, bien qu'en certain cas l'éditeur n'ait eu sous les yeux que des textes fort défectueux.

« ..... La sixième et dernière mention très honorable est accordée à M. Semichon, pour son second volume de l'*Histoire d'Aumale*, dont le premier volume a été, dans un précédent concours, l'objet de pareils encouragements. Dans ce second volume, l'auteur est entré davantage dans son sujet. Il s'était d'abord occupé de faits généraux; il pénètre maintenant dans les détails. Comme il a tiré de son introduction ce que cette histoire fournissait sur l'organisation municipale et la vie du moyen âge de plus plus neuf et de plus curieux, le second volume ne peut avoir la même importance que le premier, et le lecteur trouve naturellement bien des faits que l'introduction lui a déjà appris. Cependant, le tome II de l'*Histoire d'Aumale*, enrichi d'une foule de pièces inédites, n'en présente pas moins les qualités précieuses que nous vous signalions l'an dernier, et il a un droit égal à votre estime.

« La Commission avait à faire un choix entre d'assez nombreux ouvrages, sur lesquels les Commissaires particuliers avaient appelé son attention et qui leur paraissaient dignes d'une mention honorable. Nous avons voulu, Messieurs, nous montrer aujourd'hui plus avares de ces distinctions dont l'Académie craint qu'on ne prodigue le nombre, jalouse qu'elle est de leur conserver toute leur valeur. Après le plus sévère examen, six ouvrages seulement nous ont semblé de nature à pouvoir obtenir cette récompense. Nous n'avons point établi d'ordre entre eux, la diversité des mérites rendant le classement trop délicat, et nous n'enregistrons ici leurs auteurs que par ordre alphabétique.

« Le livre de M. le vicomte Robert d'Estaintot, intitulé : *la Ligue en Normandie*, doit son origine à un concours ouvert par l'Académie de Caen sur l'histoire du parlement royaliste qui siégea dans cette ville de 1589 à 1594. L'auteur obtint une mention honorable, mais n'eut pas le prix, qui fût remporté par M. Lair, dont l'ouvrage a paru en 1861. Nous n'avons point à nous prononcer sur les mérites comparatifs des deux concurrents. Le lauréat de l'Académie de Caen n'a point sollicité le jugement de notre commission. Mais, sans émettre le moindre doute sur le bien jugé de l'Académie caennaise, nous n'en constatons pas moins toute la valeur du travail de M. le vicomte Robert d'Estaintot, dont est extrait le livre adressé

Digitized by Google

par lui à notre concours. L'auteur s'attache à nous faire connaître le caractère qu'eut la ligue en Normandie, alors que le Parlement fut transféré à Caen après la journée des barricades de Rouen, le 15 février 1589. Pièces en main, et M. d'Estaintot en a recueilli les plus curieuses, il nous raconte l'histoire de trois années de ce qu'on pourrait appeler la France en Normandie, car c'était dans cette province que se décidaient alors nos destinées. C'est là que s'étaient surtout concentrées les forces de la Ligue contre le nouveau monarque réduit à conquérir son royaume. La lutte des deux partis était vive et la guerre civile en permanence; le fanatisme des ligueurs très excité et la soumission difficile. Pendant le court espace de temps dont M. d'Estaintot nous trace l'histoire, les événements sont si nombreux, ils prennent dans chaque localité un tel caractère d'intérêt que son livre suffit à peine pour les raconter. L'originalité des documents employés, le mouvement du style, le piquant des détails font de cet ouvrage une œuvre vraiment historique; et s'il n'a pas fallu pour le composer autant d'érudition que l'exigeaient d'autres travaux récompensés par vous, s'il a demandé des déchiffrements moins pénibles et des investigations moins prolongées, il accuse en revanche un talent de mise en œuvre qui fait mieux jouir le public lettré des résultats obtenus et leur assure des fruits plus durables.

« M. le comte de la Ferrière-Percy nous a adressé un livre intitulé : *Marguerite d'Angoulême, son Livre de dépenses; Étude sur ses dernières années.* C'est la continuation d'une suite de publications intéressantes dont quelques-unes ont déjà obtenu vos encouragements. Cet antiquaire, après avoir réuni précédemment tous les documents qu'il avait à sa disposition sur la biographie de la sœur de François Ier, fut assez heureux pour rencontrer dans ses archives privées le manuscrit original du livre des dépenses de cette princesse, que tenait Jean de Frotté, contrôleur de ses finances. Il a tiré un heureux parti de ce registre domestique, qui ne comprend malheureusement qu'une période de neuf années (1540-1549), et il a éclairé par des pièces authentiques et des lettres originales qu'il donne en appendice les faits que le livre de Jean de Frotté nous révèle. Je ne puis que vous renvoyer à ce qui a été dit du journal de la comtesse de Sanzay, dans le rapport de 1861, pour l'appréciation de ce que la vie privée d'une princesse au XVIe siècle nous apprend sur l'état des mœurs du temps. Mais M. de la Ferrière-Percy, sous ce faste officiel dont il relève les témoignages contemporains, sait retrouver la femme, et prend aussi soin de la faire connaître. Il nous montre dans la reine de Navarre la personne du monde la plus simple, cherchant ses vraies jouissances dans l'amour de sa fille, dans un dévoûment sans bornes au roi son frère, et surtout dans la société intime des gens de lettres, qu'elle attire à sa petite cour, pensionne et rémunère de son mieux.

Digitized by Google

« ..... La *Collection des Dalles tumulaires de la Normandie*, reproduite par la photographie, et que nous devons à M. Lemétayer-Masselin, bien que malheureusement trop peu nombreuse, puisqu'elle ne comprend que six dalles et des fragments de quatre autres tombes, n'en est pas moins une publication fort utile pour la connaissance du costume au moyen-âge. Les notices jointes à ces planches sont rédigées avec soin. Des pièces inédites, découvertes par l'auteur, ajoutent à leur prix. La Commission tient à encourager l'heureuse idée de M. Lemétayer-Masselin, de faire servir l'art de la photographie à la reproduction de ces curieux monuments funéraires que notre pied foule souvent sans s'arrêter aux intéressants détails de costumes et d'attributs que le ciseau y a consignés.... »

SÉANCE PUBLIQUE DE L'ACADÉMIE DE ROUEN. — L'Académie de Rouen a tenu sa séance publique le 6 de ce mois dans la grande salle de l'Hôtel-de-Ville, au milieu du concours empressé des principaux dignitaires du département et de nombreuses notabilités.

La première partie du programme de la séance se composait de la réception d'un nouveau membre de l'Académie, M. Henri Frère. Dans un discours plein d'aperçus ingénieux et de réflexions éloquentes, le jeune récipiendaire a fait la biographie du célèbre historien Eudes de Mezerai, l'une des illustrations de la Normandie à laquelle il doit la naissance. Après cette lecture, écoutée avec un vif intérêt, M. le docteur Duclos, président de l'Académie, a pris la parole ; il a examiné à un point de vue plus critique et moins favorable le caractère et le rôle de Mezerai, puis il a heureusement profité de la dissemblance qui se remarque entre l'historien et ses deux frères, le chirurgien Charles d'Honay et le vénérable abbé Eudes, fondateur de la congrégation des *Eudistes*, pour réfuter la doctrine de l'égalité originaire entre les intelligences et les tempéraments.

En l'absence de M. Méreaux, M. Hellis a donné lecture du rapport composé par cet honorable académicien sur les médailles d'honneur décernées aux meilleurs travaux artistiques dûs à des auteurs nés ou domiciliés en Normandie. Les artistes qui ont été l'objet de cette distinction flatteuse sont M. Brevière de Rouen, le créateur et le premier initiateur de la nouvelle gravure sur bois en France ; M. Leharivel-Durocher, né à Chanu (Orne), le sculpteur inspiré par la grâce mélancolique et par la pensée religieuse ; enfin M. Dautresme, né à Elbeuf, l'habile compositeur musical, l'auteur de *Sous les Charmilles* et du *Bon Temps*, dont la muse harmonieuse nous promet encore une nouvelle cantate qui doit être exécutée à la solennité du Concours des Orphéons, le 6 septembre prochain.

Digitized by Google

Des récompenses accordées aux beaux-arts, le programme, par une transition pleine de délicatesse et de goût, passait à la glorification de la vertu. M. l'abbé Picard, chargé du rapport sur le prix Dumanoir, a raconté dans un langage éloquent et auquel le caractère du rapporteur donnait une autorité toute particulière, le dévoûment de la dame Rose Vasseur, veuve Pannier, qui, malgré sa grande pauvreté, avait sauvé d'une mort certaine et honorablement élevé un malheureux enfant abandonné de ses parents. Cette charitable femme est venue, accompagnée de son fils d'adoption, recevoir, au milieu des applaudissements et de l'attendrissement de tous, le prix qu'elle avait si dignement gagné.

La séance s'est terminée par la lecture d'une charmante pièce de vers de M. Decorde, intitulée : l'*Hiver à la Ville*, que nous sommes heureux de pouvoir reproduire en entier dans la présente livraison. (Voir plus haut, page 546).

Digitized by Google

LES ÉVÉNEMENTS DU MOIS.

Rouen, le 25 août 1863.

I.

Au moment où ces pages se présenteront à nos lecteurs, quelques-uns parmi eux seront placés sous l'influence des préoccupations ordinaires de la chasse. Aussi croyons-nous devoir commencer cet entretien par un mot sur ce sujet, que son actualité signale à notre examen.

Encore quelques jours, et sur toute la France aura sonné l'heure de cette grande scène de destruction qu'on appelle l'ouverture de la chasse. De nombreuses victimes auront payé de leur sang la sécurité dont elles ont joui pendant les beaux jours d'un trop court printemps, et bien des infortunés auront adressé le *morituri te salutant* au soleil qu'ils auront contemplé pour la dernière fois.

De récentes mesures viennent d'accorder un peu de protection aux victimes de ces néfastes journées, et c'est avec une véritable satisfaction qu'elles ont été accueillies.

Les ouvertures successives de la chasse dans chaque département étaient devenues l'une des causes les plus sérieuses de la destruction du gibier. Certains chasseurs, qui avaient jeté la désolation dans les plaines et, en un jour, épuisé les ressources et les plaisirs de toute une année, allaient, le lendemain, recommencer les mêmes massacres dans un département voisin. On réclamait depuis longtemps la fixation d'une époque d'ouverture unique, mais c'était une chose impossible pour toute la France, si l'on voulait tenir compte des nécessités de l'agriculture et des légitimes impatiences des chasseurs. M. le ministre de l'intérieur a pris un terme moyen en partageant le pays en trois zônes pour chacune desquelles l'ouverture se fera le même jour.

Digitized by Google

Cette innovation n'est pas seulement un remède à un mal certain, elle est en outre un avertissement contre les dangers qui menacent la chasse en France. Nos campagnes sont tellement dépeuplées des hôtes charmants qui en faisaient l'ornement qu'il est bien permis de solliciter, au moins pour un temps, un peu de pitié pour ceux qu'a épargnés la mort. Nous ne sommes pas assurément de ces gens-là qui pensent que l'homme

..... sur les animaux
Se fait un chimérique empire,

et notre intention n'est pas d'arracher à leur destinée tous les êtres qu'une certaine école a appelés nos *frères inférieurs;* mais, au nom de la prudence et de la conservation d'un des plus nobles plaisirs, on peut demander qu'on résiste à des ardeurs exagérées. Bien insouciant de l'avenir est celui qui ne peut retenir, dans certains cas, un coup de fusil malencontreux ! celui qui tue la perdrix qui rallie sa famille et qui ne respecte pas la mère qui vient abriter ses petits à l'ombre des arbres de sa demeure !

C'est un cri d'alarme qui a inspiré les mesures qui viennent d'être prises. Il faut l'entendre, sinon dans quelques années on enviera partout le poste à feu où le chasseur marseillais attend en vain un oiseau qui ne vient pas, et les contrées les plus giboyeuses de la France n'offriront plus d'autres plaisirs que ceux que l'on peut, dès à présent, goûter dans la plaine Saint-Denis.

II.

De plus graves sujets viennent se présenter à notre attention. Le mois qui finit est le mois des distributions de prix et des discours.

Parmi ces discours, il en est un qui, par les révélations imprévues qu'il contient, a pris l'importance d'un véritable événement. C'est celui que M. le Ministre de l'Instruction publique a prononcé, le 11 août dernier, à la Sorbonne, à l'occasion de la distribution des prix du concours général. M. le Ministre paraît devoir associer son nom à de graves réformes dans l'enseignement. Déjà depuis son avénement à ses hautes fonctions, un décret a rétabli dans les lycées l'étude de la philosophie, et a ainsi rendu aux humanités le complément nécessaire qu'elles n'auraient jamais dû perdre. Ce n'était qu'un premier pas dans la voie des réformes, car M. le Ministre, en faisant savoir qu'un projet de loi relatif à l'organisation d'un enseignement secondaire professionnel allait être prochainement soumis au Conseil d'Etat et au Corps législatif, a annoncé que la bifurcation était supprimée

Digitized by Google

et que l'enseignement historique serait donné aux élèves de philosophie depuis 1789 jusqu'à nos jours.

Rien dans les paroles de M. le ministre ne peut faire connaître quelle sera la nature et le plan de l'enseignement professionnel, dont le projet s'élabore en ce moment. Mais la suppression de la bifurcation est une décision qui n'a pas besoin d'être autrement éclairée, pour qu'on puisse, dès à présent, en comprendre toute la portée.

On se rappelle que le 12 mars 1852, un décret mémorable avait organisé un nouveau plan d'études. Ce plan, abandonnant les traditions depuis longtemps établies, par suite desquelles l'instruction complète donnée à tous les jeunes gens se terminait par le baccalauréat ès-lettres, établissait dans l'enseignement une séparation à la fin de la classe de quatrième. A partir de ce moment, deux chemins s'ouvraient devant les enfants : l'un conduisant au baccalauréat-ès-lettres par la section des lettres, et l'autre au baccalauréat ès-sciences par la section des sciences. Ce programme n'était pas l'application d'une idée nouvelle, il n'était que la réalisation d'une pensée du premier Consul, car il existait au Prytanée français, décrété en 1800, deux sections distinctes, l'une pour les enfants qui devaient suivre la carrière militaire, et l'autre pour ceux qui se destinaient aux emplois civils. Le décret de 1812 souleva une certaine opposition, et bien que le plan qu'il consacrait eût été organisé avec une remarquable intelligence pour équilibrer dans chaque section la proportion des connaissances scientifiques et littéraires, il n'a pas cessé d'être l'objet de vives attaques, dont certaines sont même parties du sein de l'Université. Enfin, après plus de dix années d'une expérience qui n'a pas été heureuse, la bifurcation va disparaître, et l'enseignement revenir aux saines doctrines dont M. le Ministre de l'Instruction publique se rend en ce moment l'organe.

Le décret de 1852 s'était inspiré d'idées trop pratiques. Cédant aux influences d'une époque qui veut tout faire avec rapidité et qui, par suite d'un aveuglement fatal, déplore quelquefois les longues années que l'éducation demande aux enfants, le décret avait eu la pensée, par le système qu'il inaugurait de former des hommes qui, dans les diverses carrières qu'ils devaient suivre, pourraient obtenir plus tôt des résultats utiles.

« Le caractère propre du plan d'études est la recherche de *l'utile*, disait « M. Bersot en 1857, dans ses *Lettres sur l'Enseignement*. On a considéré les « spécialités dans lesquelles les hommes se partagent, et on veut fournir à « toutes ces spécialités. Au lieu donc de viser à une perfection générale de « l'esprit, on ne vise qu'à une perfection particulière, on forme le parfait « écolier de l'école navale, de l'école forestière, de l'école de Saint-Cyr, de « l'école polytechnique, de l'école normale. »

Digitized by Google

C'était se méprendre sur le but de l'éducation. Avant de créer des aptitudes spéciales, il faut créer des aptitudes générales ; avant de former des magistrats, des avocats, des médecins, des militaires, il faut former des hommes. Tel était le but de l'ancien plan d'études qui conservait pour toutes les carrières supérieures, aussi bien dans les sciences que dans les lettres, l'obligation de l'enseignement des *humanités*, mot admirable, parce qu'il est la meilleure définition du but et de l'étendue de l'instruction secondaire. Et certes, quand on veut bien réfléchir à ce magnifique objet de l'éducation, on n'est plus tenté de regretter les années qu'y consacrent l'enfance et la jeunesse, quand ces années sont sérieusement occupées, sous la direction d'un enseignement chrétien, à l'exercice de la pensée et au développement des plus nobles facultés, au milieu d'un commerce de tous les jours avec les plus grands génies de l'humanité.

Le système de la bifurcation avait du reste d'autres inconvénients. Il supposait, dit encore M. Bersot, des élèves d'une espèce supérieure. C'était au sortir de la quatrième, c'est-à-dire, à peu près à treize ans, qu'il fallait que la vocation d'un enfant se décidât. Un choix intelligent était-il possible? L'enfant, à cet âge, est sans expérience de la vie, et les secrètes inspirations qui le poussent vers une carrière ne sont que de fugitives impressions que le lendemain verra disparaître. La famille est elle-même impuissante à le guider de ses conseils. Quand les facultés d'un jeune homme ont été complètement développées, quand le temps est venu de prendre un grand parti qui décidera de l'avenir, on sait quelles sont encore les hésitations d'un père ! A quels soucis, à quels embarras une délibération si grave ne devait-elle pas exposer les familles, quand elles se trouvaient en face de la nécessité d'une solution prématurée !

Les résultats fâcheux de l'organisation de 1852 étaient acquis déjà depuis longtemps. M. Théry, dans son *Histoire de l'Éducation en France*, constate « qu'on se plaignit de vocations hâtives, imaginaires ; de l'affaiblissement des études littéraires, que l'engoûment d'un système nouveau rejetait au second plan. » Cet affaiblissement des études littéraires était encore une conséquence de la bifurcation ; on voulait débarrasser les classes des lettres d'un certain nombre d'écoliers inutiles et ennuyés ; le résultat qu'on espérait alla au-delà du but qu'on s'était proposé, car la section des lettres fut, jusqu'à un certain point, abandonnée. A treize ans, en effet, les carrières qu'ouvrent les études scientifiques sont celles qui offrent les plus grands attraits. Plus d'un enfant de cet âge subit la fascination de l'état militaire, et plus d'un, pour nous servir d'une expression de M. Drouyn de Lhuys à la distribution des prix du lycée Louis-le-Grand, plus d'un espère « trouver au fond de son pupitre un bâton de maréchal. »

Digitized by Google

C'est un malheur public quand les études littéraires déjà si déchues de leur antique splendeur voient encore abaisser leur niveau. « Sans la » grandeur cultivée des esprits, disait M. Guizot à la tribune française, » il n'y a, pour les peuples, point de prépondérance durable, et les esprits » ne deviennent grands qu'en se formant, dès l'enfance, à goûter les chefs- » d'œuvre, à recueillir les trésors du passé. » M. le ministre de l'instruction publique partage ces vues élevées sur l'enseignement, la réforme qu'il vient d'annoncer en est une preuve éclatante.

Le programme des études historiques pour les élèves de philosophie vient aussi de recevoir une modification qui n'est pas sans gravité. L'étude de l'histoire ne s'arrêtera pas seulement à 1789 ou même à 1815, elle sera prolongée jusqu'à nos jours. On avait jusqu'alors pensé que l'histoire avait besoin pour apprécier les hommes et les choses du calme que le temps apporte avec lui. Les contemporains ne sont pas bons juges des événements auxquels ils ont été mêlés, et trop souvent l'histoire des derniers temps n'a été que l'histoire des partis et des passions politiques. Il y a, au point de vue de la vérité absolue, un double danger dans ces études. Les inspirations libres et individuelles de chaque professeur nous semblent autant à craindre que les indications précises d'un programme officiel, mais la sagesse de M. le ministre de l'instruction publique saura, nous n'en doutons pas, éviter ce double écueil.

III.

Chaque année l'Institut réunit dans une assemblée générale les cinq académies et rappelle ainsi l'unité de pensée qui a présidé à sa fondation. C'est le 14 août dernier que cette réunion a eu lieu ; elle présentait un intérêt particulier, car c'était ce jour-là que devait être décerné le grand prix biennal fondé par l'Empereur pour récompenser l'œuvre ou la découverte qui aurait le plus honoré la France. L'Académie française avait, il y a deux ans, reçu la mission de proposer à l'Institut le choix qu'elle avait fait, et on se souvient que ce choix tomba sur l'illustre historien du Consulat et de l'Empire. M. Thiers fit de cette précieuse distinction le plus noble usage en consacrant à la fondation d'un nouveau prix les revenus accumulés de la somme de 20,000 fr. dont il fit l'abandon à cette intention éminemment généreuse et utile.

M. Paulin Pàris, qui présidait l'assemblée, après avoir, dans un discours d'ouverture, développé la pensée que l'Institut devait sa grandeur aux élections libres qu'il lui appartenait de faire de ses membres, a proclamé

Digitized by Google

le nom de M. Oppert pour prendre place sur la liste de ces lauréats exceptionnels. M. Oppert est un des orientalistes les plus distingués, l'honneur dont il est l'objet est la juste récompense de travaux patients qui l'ont amené à la lecture et à l'interprétation de caractères cunéiformes dont l'explication avait été jusqu'alors un insoluble problème.

Un prix de linguistique, fondé par M. de Volney, a été ensuite décerné à M. A. Picot.

Après plusieurs lectures, sur *la chute de Richard II*, par M. Wallon, sur *Etienne Pasquier*, par M. Baudrillart, et sur *l'assainissement des lieux habités*, par le général Morin, M. Viennet a terminé la séance par la récitation de plusieurs fables.

C'est vraiment une bien heureuse carrière que celle de M. Viennet. Après avoir eu l'existence politique et littéraire la plus orageuse, il a renfermé depuis 1848 presque toute l'activité de son esprit dans le genre ingénieux de la fable, et il possède, à l'âge de quatre-vingt-cinq ans, toute la fraîcheur d'inspiration de la jeunesse jointe à la finesse d'observation, privilége de sa verte vieillesse. Le peu d'étendue d'un des morceaux dont il a donné lecture nous permet de le citer d'une manière complète :

Le Lion, le Chien et les Renards.

D'un lion de l'Atlas, héritier de son père
On célébrait l'avènement;
Et ses heureux sujets, comme font d'ordinaire
Tous les bons peuples de la terre,
Etaient dans le ravissement.
On distinguait surtout dans la suite royale
Des renards fort bruyants qui lassaient les échos
De leurs vivats, de leurs bravos.
Leur fol enthousiasme était même un scandale.
Mais de leur bruyante gaîté
Leur nouveau maître était flatté.
Il souriait à leurs gambades,
Y voyait des preuves d'amour,
Et leur envoyait en retour
Les plus amicales œillades.
Un chien suivait en paix, heureux à sa façon,
De son contentement faisait peu d'étalage,
Et des renards parfois condamnait le tapage;
Mais il ne rencontrait dans les yeux du lion
Que du dépit et de la rage.
Vous devinez que, grâce au bon plaisir,

Digitized by Google

Chaque jour des renards vit croître la fortune
Mais tout ce qui commence est sujet à finir,
Et les rois sont soumis à cette loi commune.
J'abrège mon histoire et cours au dénoûment :
Par le plomb d'un chasseur blessé mortellement,
Mon lion à la nuit dut une heure de vie,
Et put dans les forêts cacher son agonie.
Qui le suivit? les renards? Non, vraiment.
Ils allaient étourdir de leur brillant hommage
Le futur possesseur du royal héritage.
C'était le chien, qu'à son dernier moment
Mon lion rougissait d'avoir pu méconnaître.
« Pardonne, disait-il, à ton injuste maître;
» Je te jure, si j'en reviens,
» Que tu seras comblé de faveurs et de biens. »
L'aurait-il fait s'il eût vécu? Peut-être.
Mais le bon chien n'y pensait pas :
Il répondait en léchant la blessure :
« L'amitié qu'on affiche avec tant de fracas
Pour les grands et les potentats,
N'est ni sincère ni bien sûre. »

IV.

Le jour même où l'Institut était assemblé, un de ses membres mourait, emporté par une maladie de poitrine, dont on était loin de soupçonner la gravité. Eugène Delacroix succombait à soixante-cinq ans, et la France perdait en lui un de ses plus grands peintres et un écrivain distingué. Ce n'est point ici le lieu d'écrire la biographie du grand artiste ou de nous livrer à une étude de ses œuvres, pour laquelle nous avouons notre incompétence. Mais au moment où tous les souvenirs se reportent vers cette carrière si féconde et si combattue qui vient de finir, nous ne pouvons nous dispenser de rappeler en quelques mots ce que fut celui qu'on a appelé, non sans raison, le Victor Hugo de la peinture.

E. Delacroix entra, en 1817, dans l'atelier de Guérin. Il avait dix-huit ans et sentait en lui une de ces irrésistibles vocations qu'il eut le bonheur de ne pas voir contrariée par sa famille. Les arts, comme toutes les expressions de la pensée humaine, ont leur histoire. La révolution littéraire qui devait créer l'école romantique commençait déjà à marquer son apparition dans la peinture ; elle avait déjà même pénétré dans l'atelier du classique Guérin, et elle combattait ses traditions avec ses propres élèves. Géricault, l'un d'eux, donna le premier signal de l'attaque en exposant, en 1819, *le*

Digitized by Google

Naufrage de la Méduse. Quand on se place, au Louvre, en face des *Sabines* de David, et que l'on se retourne subitement vers l'œuvre capitale de Géricault, on comprend quel coup de théâtre a dû produire cette peinture pleine de vie et de couleur sur des contemporains accoutumés aux lignes pures, mais froides, de l'école classique, et maintenant encore la comparaison de ces deux toiles est le meilleur moyen de caractériser les tendances des deux écoles au début de la lutte.

Deux scènes également pathétiques, quoique dans des situations différentes, attirent l'attention. Le tableau de David présente une composition savante, une correction de dessin remarquable et des types qui rappellent toute la pureté de l'art antique ; mais c'est en vain qu'on demande à cette toile théâtrale l'émotion que doit inspirer l'artiste. Si, au contraire, on porte les yeux derrière soi, quel contraste ? De lourdes vagues ballottent un radeau disjoint sur lequel quelques malheureux défendent encore un reste de vie contre les horreurs de la faim. Le peintre n'a reculé devant aucune des conséquences de la vérité de son sujet ; il ne s'est préoccupé ni des convenances académiques, ni des modèles antiques ; il s'est inspiré de la nature et de la plus saisissante réalité. Cette scène douloureuse est éclairée par un rayon d'espoir, car on aperçoit à l'horizon la voile libératrice. Les *Sabines* nous avaient laissés insensibles, et voici que nous ne pouvons détourner nos yeux fascinés par ce magnifique tableau. On a dit : c'est le cœur qui fait l'éloquence, *pectus est quod facit disertos ;* on peut dire aussi : c'est le cœur qui fait la peinture, et c'est le cœur qui doit aussi servir à la juger.

C'est à ce moment critique de l'histoire de l'art, qu'Eugène Delacroix a commencé sa carrière.

Entre l'école académique et l'école naissante qui venait d'inaugurer d'une manière si hardie ses principes nouveaux, Eugène Delacroix n'hésita pas, et, soutenu par une énergie que rien n'a pu abattre, il se jeta avec une singulière ardeur à la suite de Géricault. En 1822, à vingt-six ans, il exposait son premier tableau, *Dante et Virgile*. Cette toile était accueillie avec les sentiments exagérés que l'on rencontre toujours aux époques de luttes passionnées ; chez les unes c'était de l'enthousiasme, chez les autres de la pitié. Cependant les juges sérieux y reconnaissaient, malgré l'exagération de la couleur et les négligences du dessin, d'incontestables qualités. M. Thiers qui, pour le bonheur d'Eugène Delacroix, devait conserver au pouvoir la même appréciation, écrivait dans le *Constitutionnel :* « Je ne sais » quel souvenir des grands artistes me saisit à l'aspect de ce tableau ; j'y » retrouve cette puissance sauvage, ardente, mais naturelle, qui cède sans » effort à son entraînement. » Le second tableau d'Eugène Delacroix, ex-

Digitized by Google

posé en 1824, à une époque où la mort de Géricault l'avait placé à la tête de l'école nouvelle, fut une manifestation plus éclatante encore. S'inspirant d'une des scènes les plus dramatiques de l'histoire contemporaine, le peintre, dans le *Massacre de Scio*, avait représenté, avec toute l'énergie de son talent, les actes barbares dont l'indignation de l'Europe accusait les Turcs. Le premier tableau avait laissé le public un peu froid, le second le transporta. La lutte fut engagée définitivement, et le jury ferma au novateur, qui lui paraissait trop téméraire, la porte des expositions.

E. Delacroix était un de ces hommes qu'on peut ne pas accepter, mais qui s'imposent. En 1837, il exposait au profit des Grecs la *Mort du Doge' Marino Faliero*. Maintenant que nous ne sommes plus accoutumés à l'ardeur de ces luttes dans les arts ou dans la littérature, nous comprenons difficilement les colères et les dédains que soulevaient ces combats pacifiques de la pensée, et c'est seulement par le témoignage de la presse contemporaine qu'on peut juger de la vivacité des passions que notre artiste rencontrait sur son passage.

« M. Delacroix, écrivait M. Vitet en 1837, à l'occasion de *Marino Foliero*, « semble destiné à devenir la pierre de scandale de toutes les expositions. « Soit courage et dévoûment de sa part, soit imprudence ou mauvaise for- « tune, c'est sur sa tête que s'amassent tous les anathèmes des antagonistes « de la nouvelle école, tandis qu'à l'ombre, pour ainsi dire, de l'indignation « qu'il excite, on voit ses jeunes confrères obtenir grâce et jouir tranquil- « lement des éloges de leurs admirateurs. A peine les esprits ont-ils eu le « temps de se calmer et d'oublier leur rancune contre son *Massacre de Scio*, « que déjà le voici qui s'aventure à braver de nouveau la révolte par un « second coup d'audace qui, en vérité, ne le cède guère au premier..... « Que c'est mauvais, entendrez-vous dire, quelle croûte ! quelle ignorance ! « Quelques-uns prononceront en soupirant les mots de vandalisme et de « perte du goût ! D'autres iront jusqu'à la fureur et se hâteront de détourner « les yeux. De loin en loin, seulement, viendront quelques amateurs cons- « ciencieux, au regard attentif et sans prévention ; ceux-là s'arrêteront. »

M. Vitet terminait ainsi :

« Que M. Delacroix y prenne donc garde : il est temps qu'il nous « montre sérieusement ce qu'il peut faire. Son avenir sera beau, nous en « avons la confiance. Mais il faut qu'il se gouverne ; il faut qu'il soumette « sa verve vagabonde à une règle, à une discipline, s'il veut donner un « éclatant démenti aux pronostics de ses détracteurs et justifier l'espoir de « ses amis. »

Ces dernières paroles de M. Vitet sont significatives. Plus d'une fois les amis du peintre lui ont donné les mêmes conseils, mais E. Delacroix n'a

Digitized by Google

jamais consenti à soumettre cette *verve vagabonde*, et c'est ce qui a fait l'originalité de sa puissante organisation. Pendant quarante années il est resté fidèle et volontairement fidèle à la même pensée, combattant avec conviction pour ce qu'il regardait comme la vérité dans l'art. Après avoir vu son génie contesté pendant plus de trente années, il a eu le bonheur de rallier à lui l'opinion publique, qui, tout en regrettant l'indiscipline de son pinceau, n'hésitait plus à lui reconnaître des qualités supérieures. L'exposition générale de 1855 a hâté ce résultat. Delacroix n'a pu réunir son œuvre dans son entier, mais ce qu'il a présenté a suffi pour lui concilier une faveur que chacune de ses toiles prise isolément n'avait pu lui assurer. Il fut, à la suite de l'exposition, élevé à la dignité de commandeur de la Légion-d'Honneur et reçut une grande médaille. Enfin, l'Institut lui ouvrit ses portes en 1857; il fut admis en remplacement de Paul Delaroche.

Il est difficile de se rendre compte de la part de l'imitation dans un génie dont l'originalité est le caractère. Cependant les juges les plus compétents pensent qu'il s'est souvent inspiré de Rubens et de Paul Veronèse. E. Delacroix a été surtout un inventeur, toutes ses compositions présentent l'intérêt dramatique le mieux entendu. Il a introduit dans la peinture un coloris d'une richesse remarquable, mais il est à regretter qu'il n'ait pas assez cherché la mesure dans les tons et qu'il ait négligé de s'astreindre à plus de pureté dans le dessin.

Il reste de lui un nombre considérable de tableaux dont l'énumération serait sans intérêt. Tous les sujets ont passé sous son pinceau; il a interrogé en même temps la nature et l'histoire. Dante, Shakspeare, Gœthe, Byron lui ont fourni leurs poètiques inspirations, et on lui a donné avec raison le nom de peintre cosmopolite. Parmi les sujets que l'histoire des derniers temps lui a offerts, il faut rappeler le tableau qu'il a exposé, en 1861 : la *Liberté guidant le peuple sur les barricades*. On prétend que la pensée de cette toile célèbre ou il a déployé toute l'énergie de son talent lui est venue à la lecture de l'iambe d'Auguste Barbier :

C'est que la liberté n'est pas une comtesse
Du noble faubourg Saint-Germain, etc.

On raconte que Géricault disait en parlant du radeau de la *Méduse* : « Cela, de la grande peinture ! Mais c'est un tableau de chevalet ! Ah ! la » peinture ! c'est la peinture avec des baquets de couleur et sur des mu- » railles de cent pieds ! » Il ne devait pas être donné au peintre qui parlait de son art avec tant d'enthousiasme de réaliser ses conceptions grandioses. E. Delacroix, son ami, fut plus heureux. Une salle de la chambre des pairs, une autre de la chambre des députés, le plafond de la galerie d'Apollon, le

Digitized by Google

salon de la Paix de l'Hotel-de-Ville, les murailles de Saint-Sulpice et d'autres travaux encore ont montré les qualités supérieurs de l'artiste en face de compositions étendues.

Tel a été E. Delacroix, autant que peut le faire connaître une esquisse incomplète. Il faut ajouter que c'était un écrivain distingué. Depuis 1837, il a donné à la *Revue des Deux-Mondes* des études sur Michel-Ange, Prud'hon, Gros et Charlet. Il a publié dans le même recueil, les 15 juillet 1854 et 15 juin 1857, deux essais sur le beau et les variations du beau. Il est extraordinaire de reconnaître dans ce génie si ardent et si indépendant un écrivain plein d'une mesure qui fait contraste avec la fougue de sa peinture, et un admirateur sincère et intelligent de l'antiquité.

V.

La libre Belgique vient d'offrir au monde un grand spectacle. Quatre mille catholiques se sont assemblés dans la ville de Malines pour délibérer sur les besoins et les intérêts de la religion. En vain on tenterait d'ôter à cette manifestation son caractère religieux et libéral, car tout s'est passé au grand jour de la publicité, et la parole des orateurs qui ont apporté à cette fête de la vérité l'éclat de leur nom et de leur talent, a déjà trouvé, par la presse, un écho dans toute l'Europe.

Ce ne sont pas des questions dépourvues d'intérêt ou d'actualité, que celles dont le congrès a pensé devoir s'occuper. Les rapports de l'Eglise et de l'Etat, la liberté des cultes, la liberté de l'enseignement, le rôle de la presse catholique, l'observation du dimanche, l'organisation de la charité, la situation du protestantisme, les douleurs et les espérances de l'Italie, le martyre de la Pologne, tels sont, au milieu d'un plus grand nombre, les sujets qui, pendant plusieurs jours, ont tenu les esprits éveillés sous l'influence d'orateurs tels que M. de Montalembert et le cardinal Wiseman.

Le temps nous manque pour parler d'une manière complète de ces solennelles journées, qui ne sauraient être l'objet d'une appréciation légère. Nous n'avons cependant pas cru devoir clore cet entretien sans signaler à nos lecteurs un fait d'une telle gravité, et sans en indiquer la signification.

Cette réunion a d'abord été un acte de foi. Quatre mille catholiques, prosternés dans l'Eglise de Saint-Rombaut, sont venus, avec l'approbation et la bénédiction du Saint-Siége, affirmer leurs convictions, et c'est là une protestation bien éloquente contre les attaques impuissantes qui espéraient détruire le dogme fondamental du christianisme. Mais cette réunion est aussi un acte d'alliance avec les principes sainement entendus de la société moderne. Qui pourrait prétendre, comme on l'a

Digitized by Google

trop souvent fait pour les besoins d'une argumentation hostile, que le catholicisme est inconciliable avec l'état actuel de nos sociétés, et qu'il est ramené vers l'ancien régime par les conditions de son existence! Le catholicisme n'est-il pas la religion universelle, n'est-il pas de tous les temps et de tous les lieux, et n'a-t-il pas survécu assez longtemps depuis dix-huit siècles à tous les régimes et à tous les systèmes de gouvernement, pour qu'on puisse comprendre qu'il n'est inféodé à aucune forme sociale? Il est temps qu'il n'y ait plus de doutes sur un point si grave, et le Congrès de Malines aura contribué à les dissiper par les applaudissements unanimes avec lesquels il a accueilli le magnifique discours de M. de Montalembert, sur *l'Eglise libre dans l'Etat libre.*

« Pour appliquer ces remèdes souverains dont les catholiques sont déposi-
» taires, a dit l'illustre orateur, pour exercer sur la société moderne l'action
» qui leur appartient, il leur faut autant de bonne foi que d'abnégation.
» Il faut surtout que les malentendus invétérés soient éclaircis et dissipés.
» Il ne faut plus qu'on puisse nous soupçonner de ne pas accepter les condi-
» tions d'une époque militante, ni de sacrifier les nécessités urgentes du
» temps actuel à des chimères, à des regrets, même les plus naturels et les
» plus honorables, ni surtout de vouloir ramener le monde à un passé
» éteint sans retour.

» Aucune précaution n'est superflue pour rassurer la susceptibilité de
» l'opinion à cet endroit. On a toujours et partout les yeux ouverts sur notre
» conduite, sur nos écrits, sur nos discours, et dès que nous donnons un
» prétexte quelconque à croire que des doctrines hostiles à la société mo-
» derne sont au fond de notre cœur, nos ennemis s'emparent de ce prétexte,
» si frivole qu'il soit, pour l'exploiter contre l'Eglise et contre la vérité
» catholique, pour justifier leurs préventions, leurs violences et leurs
» iniquités.

Nous nous associons aux applaudissements du congrès de Malines et nous saluons la liberté d'association grâce à laquelle une manifestation si éclatante a pu réjouir le monde catholique. Chaque jour cette liberté fait son chemin, et le temps viendra où elle donnera à la religion et à la civilisation de nobles et pacifiques conquêtes.

A. Homais.

Rouen. Imprimerie E. CAGNIARD.

Digitized by Google

LE PARTAGE

DE

LA POLOGNE

AU XVIIIe SIÈCLE.

Il y a, dans l'histoire, de ces pages néfastes qui ont le privilége de susciter d'ardentes et invincibles sympathies, jusqu'au jour d'une providentielle et glorieuse réparation. L'odieux partage de la Pologne, accompli par la duplicité et un lâche abus de la force, il n'y a pas encore un siècle, est manifestement un de ces faits monstrueux qui pèsent sur la conscience des peuples chrétiens et qui ne peuvent, grâce à Dieu, trouver une place paisible et légitime dans l'ordre européen. Et puisque cette douloureuse question demeure toujours ouverte, sans nous occuper ici des moyens de la résoudre, il nous paraît aussi utile qu'intéressant de rappeler comment s'est réalisé, vers la fin du XVIIIe siècle, cet attentat politique, et pourquoi il ne se peut ni pardonner, ni oublier.

Une circonstance remarquable et qui détermine bien l'inique caractère de cette grande spoliation ,c'est que la première pensée en vint à Pierre Ier (Pierre-le-Grand!) au milieu même d'une longue alliance avec la Pologne et d'une guerre commune pour repousser

Digitized by Google

les aventureuses agressions de Charles XII. Après la victoire de Pultawa sur le héros suédois, Pierre Ier, maître désormais chez lui, voulut bien aider au rétablissement de son allié, l'ancien roi de Pologne, en chassant le roi Stanislas Leszinski, imposé d'abord par Charles XII vainqueur. Mais en même temps, et ce service une fois rendu, il jugeait convenable de laisser indéfiniment les troupes russes camper en Pologne, d'où elles ne sortirent, après une douzaine d'années, que forcément rappelées par une nouvelle guerre contre les Turcs, et non sans garder l'espoir d'un prochain retour. Pierre-le-Grand, qui avait tout fait pour inoculer la civilisation européenne aux Russes encore barbares, désirait aussi les rapprocher de plus en plus de cette séduisante Europe, où il lui paraissait beau de jouer un rôle et d'établir une décisive prépondérance. Il atteignait ce but en absorbant la Pologne et en se constituant ainsi le formidable voisin de la trop confiante Allemagne. Mais ce grand ambitieux, qui n'était pas un grand sage, mourut plutôt qu'il ne pensait des suites de ses débauches, et il y eut un temps d'arrêt dans les envahissements moscovites.

La vacance du trône de Pologne après la mort d'Auguste II, en 1733, ramena immédiatement une armée russe de soixante mille hommes qui ravagea le pays, expulsa Stanislas Leszinski, candidat de la France (il était devenu beau-père de Louis XV), et cette fois véritablement l'élu du pays; et imposa le choix de l'électeur de Saxe, fils du dernier roi, qui régna lui-même sous le nom d'Auguste III. Notons encore que les Russes accomplissaient cette invasion sous le titre de fidèles alliés, conformément au traité d'alliance conclu avec Pierre Ier.

Auguste III, qui arrivait au trône sous ce lourd patronage, ne fut donc, durant un règne de trente années, que le docile instrument de la politique russe. Celle-ci continuait son œuvre par les moyens les plus insidieux : elle établissait d'abord un évêque schismatique en Lithuanie, dans le but de fomenter les divisions religieuses en groupant autour de lui les dissidents, de quelque secte qu'ils fussent, pour en former un parti contre l'unité et l'esprit catholiques qui domi-

Digitized by Google

naient dans toutes les provinces polonaises. Nous verrons avec quel succès on sut faire manœuvrer plus tard cette machine de guerre. Catherine II était devenue impératrice de Russie : c'était une princesse aussi hardie qu'ambitieuse, et qui brûlait du désir de faire parler d'elle en Europe, n'importe à quel prix. Elle songea donc aussi à protéger de plus en plus la Pologne, de manière à ce que rien ne s'y pût faire désormais sans sa permission. Elle commença par s'emparer de la Courlande, province unie à la Pologne, sous le prétexte que le roi Auguste III ayant fait nommer son fils Charles duc de Courlande, avait attenté aux priviléges de cette province : ce qui lui donnait évidemment le droit léonin de se l'adjuger.

Cependant les Polonais ne comprenaient que trop bien où allaient les conduire cette alliance et ce protectorat moscovites, et ils aspiraient à se montrer maîtres chez eux. S'ils n'avaient pu jusque-là s'opposer aux premières entreprises des czars, c'est qu'ils avaient été en quelque sorte paralysés par la faiblesse ou la connivence de leurs gouvernements, qui avaient eu, entre autres choses, la coupable condescendance de s'engager envers la Russie à ne pas entretenir plus de vingt-quatre mille hommes sous les armes. Mais l'énergie naturelle à ces populations aguerries ne les laissait pas encore sans ressources ; et bien qu'une politique malheureuse eût porté atteinte, vers la fin du xve siècle, aux droits des paysans qui jusque-là avaient eu la faculté de posséder la terre et d'y vivre librement : cependant, grâce à l'esprit de concorde et de fraternité chrétienne que le catholicisme développe si merveilleusement partout où il guide les intelligences, l'union régnait entre les diverses classes du pays ; et le noble qui résidait habituellement sur ses terres y vivait familièrement avec ses tenanciers, chassant ensemble dans les vastes forêts, et chantant tous d'un même cœur et avec le même entrain ces refrains patriotiques qui attestaient l'ardent amour d'une même patrie (1).

De grands obstacles, néanmoins, s'opposaient aux efforts des âmes courageuses qui travaillaient secrètement à l'indépendance de

(1) *La Pologne*, p. 244, par Ch. Forster.

Digitized by Google

la Pologne. Le roi et le gouvernement officiel étant livrés à la Russie, il devenait d'abord presque impossible de se concerter avec ensemble. Aussi d'une part, les partisans des vieux priviléges, ayant les Potocki à leur tête, voulaient-ils maintenir ces franchises exagérées de la noblesse qui, pourtant, par la royauté élective et le *liberum veto*, livraient la Pologne à l'anarchie : sauf, il est vrai, à remédier, à ce dernier mal par une concentration plus forte de l'oligarchie dans un grand conseil qui eût bridé la royauté ; tandis qu'un autre parti, sous la conduite des Czartoriski, préparait l'établissement de la monarchie héréditaire avec des institutions plus régulières et plus véritablement nationales. Les Russes, de leur côté, surveillaient particulièrement les nobles qu'on appelait les républicains, et parmi lesquels se trouvaient surtout les hommes d'action; d'autant plus que les Czartoriski et leurs amis, mêlés au gouvernement par les charges qu'ils occupaient, se conduisaient avec la plus grande circonspection, désirant atteindre leur but par des réformes légales, sans rien heurter ni précipiter pour endormir la vigilance de leurs ennemis ; ils avaient même la singulière prétention de faire servir les Russes à leurs desseins, en paraissant briguer leur appui et en les faisant temporairement, mais très inconsidérément, intervenir contre des adversaires non moins dévoués à la commune patrie.

L'esprit politique qui se perd si souvent en se croyant tout permis, fit commettre une autre faute non moins grave aux partisans de la monarchie héréditaire. Un neveu des Czartoriski, Stanislas Poniatowski, jeune homme de belle figure et doué de cet esprit brillant qui séduit aisément la foule, mais au fond génie médiocre, faible caractère et de mœurs relâchées, avait été élevé par sa mère et une partie de sa famille comme un candidat possible au trône de Pologne. Or, comme on avait besoin, le cas échéant, de l'appui de la Russie, on avait fait donner une mission diplomatique au gracieux jeune homme pour Saint-Pétersbourg, en supposant qu'il saurait y faire son chemin. Catherine II n'était encore, en ce moment, que grande duchesse : Poniatowski, dirigé et audacieusement soutenu par l'ambassadeur d'Angleterre qui devinait le génie et l'avenir de cette

Digitized by Google

princesse, lui fit une cour assidue et ne tarda pas à se compromettre avec elle aux yeux de tous. Le grand-duc offensé exigea le rappel du trop galant diplomate. Or ce fut sur le succès de cette déloyale intrigue que les Czartoriski s'appuyèrent désormais pour donner à la Pologne un roi de leur choix, espérant il est vrai en faire l'instrument de leurs sérieuses réformes ; mais oubliant qu'en toute chose, les moyens doivent être à la hauteur du but, qu'une solide grandeur ne peut s'affermir sur la bassesse, et qu'un prince frivole et sans mœurs ne sera jamais le sauveur de la patrie.

On commençait cependant à s'agiter dans toutes les provinces et à saisir toutes les occasions de revendiquer l'indépendance de la Pologne. Des luttes ardentes avaient éclaté en Lithuanie à propos de l'élection des juges de la province. Catherine II, qui ne perdait pas de vue ses projets de spoliation, fit alors entendre sa voix : « Elle déclarait qu'elle avait appris avec un sensible déplaisir les violences commises à Vilna pour l'établissement du tribunal; et que si tout ne rentrait pas dans l'ordre légal elle se verrait forcée d'employer, pour cet objet, la puissance que Dieu lui avait confiée, et les droits de son empire pour l'avantage et le bonheur de tous les peuples..... Que les lois et la liberté de la Pologne étant opprimées, et les amis de la Russie éloignés de toutes les grâces, parce qu'ils soutenaient cette liberté, la Russie devait les protéger, et en sa qualité de garante du gouvernement de la république, ne pas permettre qu'on changeât rien à la constitution. »

Ainsi la situation se dessinait nettement et c'était l'impératrice qui désormais prétendait gouverner la Pologne. Elle appuyait du reste sa proclamation en faisant approcher ses troupes des frontières. De son côté, le roi de Prusse, Frédéric II, non moins jaloux de s'arrondir, ravageait et pillait les provinces polonaises qui lui étaient limitrophes. Le péril était imminent : le roi de Pologne Auguste III, n'osant ni ne voulant engager une lutte avec ses dangereux protecteurs, ne trouva rien de mieux que d'abandonner le royaume et de se retirer dans ses états d'Allemagne. Mais les Polonais ne perdirent pas courage et coururent de toutes parts aux armes. Catherine II

Digitized by Google

craignant encore de soulever contre elle les autres cours de l'Europe, hésita, et s'en tint aux menaces. Les conjonctures d'ailleurs paraissaient la servir, car en ce moment même Auguste III mourait à Dresde, le 5 octobre 1763; et le moins qu'elle pût faire, semblait-il, c'était de donner, de sa main, un roi à la Pologne. Alors les troupes russes, comme si elles eussent usé d'un droit reconnu, appelées d'ailleurs par l'ambitieux Poniatowski et ses aveugles amis, pénétrèrent en Lithuanie et vinrent bientôt s'établir aux portes de Varsovie pour y préparer *la liberté et la sincérité* de l'élection.

Mais de toutes parts aussi accoururent les courageux défenseurs de l'indépendance, ayant à leur tête l'intrépide général Mokranowski, le vieux comte Malachowski, maréchal de la diète, le prince Radzivil de Lithuanie, et au premier rang le grand-général comte Branicki, que le vœu public, s'il eût été libre, aurait spontanément désigné pour le trône. Ces hommes dévoués pressèrent énergiquement l'archevêque-primat, chef de la république, de réclamer l'éloignement des troupes étrangères, et en conséquence deux sénateurs furent envoyés à l'ambassadeur russe Keyserling pour lui demander des explications. L'astucieux diplomate répondit : — Que l'impératrice agissait en bonne voisine, comme celui qui, voyant porter des barils de poudre dans la maison de son voisin, tâche de l'empêcher, dans la crainte que le feu n'y prenne et que lui-même n'en souffre. — Mais c'est précisément parce que notre patrie se trouve en de graves difficultés, répondit l'un des sénateurs, qu'elle ne peut en aucune manière inquiéter l'empire de Russie : et l'on ne voyait pas pourquoi l'impératrice prenait tant d'intérêt à leurs affaires? — Ah! répliqua audacieusement le Russe, il y a longtemps qu'il aurait fallu faire cette demande : aujourd'hui il n'est plus temps.

Il n'était même plus temps de combattre avec quelque espoir de succès : les autres puissances demeuraient presque indifférentes ou ne donnaient aucun secours effectif ou sérieux. Varsovie était entourée par l'armée russe : cinq cents grenadiers gardaient l'hôtel de l'ambassadeur, la cavalerie couvrait les places publiques, et toutes les issues du château où se réunissaient les nonces et les sénateurs

Digitized by Google

étaient occupées par des troupes ennemies. Aussi le 7 mai 1764, jour où s'ouvrait la diète, la plupart des sénateurs et des nonces s'abstinrent-ils de s'y présenter : la réunion ne se composait guère que des partisans de Poniatowski. Cependant le général Mokranowski, et le vieux comte Malachowski, maréchal de la diète, s'y rendirent; mais au lieu de prendre place et d'ouvrir la séance en levant le bâton, insigne de sa dignité, qu'il tenait en main, le maréchal s'avança au milieu de l'assemblée, s'y arrêta debout, le bâton renversé. Mokranowski alors, élevant la voix, déclara au nom de vingt-deux sénateurs et de quarante-cinq nonces, qu'il était impossible de délibérer sur les affaires publiques : « Voici leur manifeste, dit-il en le déployant : Je vous prie de ne pas lever le bâton puisque les troupes russes sont dans le royaume et nous entourent. J'arrête l'activité de la diète. »

Un effroyable tumulte éclate alors dans l'assemblée : les soldats et les créatures des Russes brandissent leurs armes et se précipitent vers Mokranowski pour le contraindre à se rétracter, tandis que les partisans de Poniatowski, redoutant un crime qui les eût déshonorés, entourent le général, le protègent contre la soldatesque en s'efforçant de le ramener à leur sentiment. Mais celui-ci montrant avec mépris la cocarde qui les distingue, leur dit : « Quoi, Messieurs, vous êtes députés de votre patrie et vous arborez la livrée d'une famille ! »

Cependant un moment de calme se fait, et le maréchal Malachowski élevant la voix, prononce ces courageuses paroles : « Messieurs, puisque la liberté n'existe plus parmi nous, j'emporte ce bâton, et je ne le lèverai que lorsque la république sera délivrée de ses maux (1). Les cris et les menaces éclatent alors avec une fureur nouvelle : mais Mokranowski, d'une voix formidable, s'écrie : « Vous ne pouvez ouvrir la diète en présence des Russes et de tant de soldats qui prennent ici la place de nos frères ! » La soldatesque alors se précipite, sabre en main, sur l'intrépide député, et les efforts de ceux qui veulent le protéger devenant inutiles, on lui crie : « Mokranowski, rétractez-vous, nous ne sommes plus les maîtres,

(1) *Histoire des Révolutions de Pologne*, Rulhière, t. II, chap. 32.

Digitized by Google

vous allez périr ! » Mais lui, se croisant les bras, avec un regard intrépide, répond : « Frappez, je mourrai libre du moins et pour la liberté ! »

Ce regard et cet accent résolus arrêtent pour ainsi dire les armes levées sur la tête de l'héroïque député, et ceux qui l'entourent en profitent pour ramener un peu d'ordre dans l'assemblée, mais en suppliant alors le maréchal de la diète de rendre le bâton de sa dignité puisqu'il ne veut pas le lever. Ce vieillard de quatre-vingts ans leur répondit avec une invincible fermeté. « Vous me couperez le le poing ou vous m'arracherez la vie ; mais je suis maréchal élu par un peuple libre, je ne puis être destitué que par un peuple libre. Je veux sortir ! »

Malgré les efforts de ceux qui veulent le retenir dans l'assemblée, Mokranowski couvre le noble président de son corps et parvient à le conduire hors de la salle en s'écriant : « Messieurs, respectez un vieillard ! S'il vous faut une victime, me voici ! » Ils purent ainsi traverser les rangs des troupes russes confondues de tant d'héroïsme et apprendre à tous que la diète était légalement rompue.

Mais les partisans de Poniatowski, soutenus par les Russes, nommèrent un autre maréchal, et ouvrirent la diète où ils tentèrent de réaliser quelques-unes des réformes préparées par les Czartoriski. Et ceux-là même qui venaient de violer les antiques prérogatives de leur constitution, au moment où on en faisait un si noble usage pour le salut de la patrie, voulurent proposer l'abolition du *liberum veto*, de ce droit extraordinaire qui donnait à un seul le pouvoir de s'opposer à la proposition ou à l'adoption d'une loi : aussitôt les ambassadeurs de Prusse et de Russie, qui tout à l'heure s'opposaient par la violence à l'exercice de ce droit, déclarèrent que leurs cours ne permettaient sur ce point aucune réforme. C'était, en effet, une arme à deux tranchants, mais plus facile encore à placer et à diriger dans une main corrompue. Enfin, pour désarmer toutes les résistances qui s'organisaient et luttaient inégalement dans les provinces, Poniatowski fut élu roi de Pologne sous le nom de Stanislas-Auguste, et bien qu'on ne pressentît que trop clairement ce qu'on pouvait

Digitized by Google

attendre d'une créature de la Russie, le prestige de la royauté, nationale encore de nom, ramena une apparence de paix dans le royaume.

Cette même année 1764, un traité secret était signé par le roi de Prusse et Catherine II : les deux souverains s'engageaient décidément à unir leurs efforts pour empêcher toute espèce de réforme dans la constitution polonaise, qu'ils exploitaient si astucieusement pour étendre leur domination (1). En conséquence, un nouvel ambassadeur russe, le comte Repnin, était étroitement attaché au gouvernement du nouveau roi de Pologne, et lui dictait impérieusement toutes les décisions arrêtées par les souverains protecteurs. De la sorte demeurèrent paralysés les espérances et les projets du parti monarchique dirigé par les Czartoryski : tout ce qui touchait à l'organisation de l'armée et des finances, à l'unité des lois et du pouvoir, fut invariablement interdit par cette politique aussi machiavélique que brutale.

Mais ce n'était pas assez d'énerver les forces de la nation polonaise, il fallait surtout les diviser de plus en plus pour les absorber dans une prochaine spoliation. Ce fut alors qu'avec une hypocrisie nouvelle, Catherine et son compère Frédéric II, affichèrent une sollicitude profonde pour les droits des sectes dissidentes en Pologne, et ces deux souverains, qui refusaient l'ombre même d'un droit politique ou civil aux catholiques de leurs royaumes, et qui, particulièrement en Russie, les tenaient hors la loi, se déclarèrent bruyamment les protecteurs des dissidents en Pologne, réclamant pour eux le partage égal (non pas des droits, ils les avaient), mais de toutes les fonctions publiques. En effet, nulle part ailleurs la tolérance n'avait été plus large qu'en Pologne : les dissidents luthériens et autres y jouissaient pleinement de la liberté de leur culte, de tous les droits civils, honneurs et emplois ; une seule exception existait relativement aux charges politiques, qu'ils ne pouvaient remplir, parce que, disait-on, dans un pays si catholique, où il suffisait d'une

(1) Martens, *Recueil des principaux traités; et Vicissitudes de l'église catholique des deux rites en Pologne*, t. 1er.

Digitized by Google

seule voix pour repousser un projet de loi quelconque, c'eût été faire entrer en permanence l'esprit de division, en admettant les dissidents aux grands emplois de l'état. Il ne faut pas oublier que cette interdiction remontait à une époque où les passions religieuses étaient aussi vives que brûlantes, et qu'au moment même où Catherine II, si despotique chez elle, revendiquait, en Pologne, l'égalité absolue pour les dissidents; les Polonais eux-mêmes s'efforçaient les premiers d'abolir le *liberum veto*, d'élargir et de développer leur constitution pour réunir toutes les classes de la nation dans un même dévoûment à la patrie, et que c'était précisément la Russie et la Prusse qui employaient jusqu'à la violence pour les retenir et les garrotter sous les entraves de lois devenues impossibles. Jamais l'histoire n'a montré ailleurs une hypocrisie plus sanglante et plus odieuse.

Il n'y avait donc qu'un nouvel artifice et une machine de guerre dans ce zèle étrange pour les sectes dissidentes en Pologne! Nous avons dit que, sous le règne précédent, la Russie avait déjà profité de son influence, en introduisant en Lithuanie un évêque schismatique gréco-russe pour y travailler à son profit. Depuis lors, Catherine avait imposé au triste roi de Pologne la nomination de Podoski, prêtre intrigant et de mœurs équivoques, comme évêque-primat du royaume. Or, aujourd'hui elle exigeait que cet évêque gréco-russe, sa créature, eût place au sénat avec les évêques latins. Pouvait-elle dévoiler plus clairement ses venimeuses intentions si mal dissimulées dans ses libérâtres proclamations. Aussi n'y eut-il qu'un cri d'opposition dans le sénat polonais, et le roi lui-même dut paraître contraire aux projets de la Russie, tandis qu'un des plus généreux défenseurs de l'indépendance nationale, Gaëtan Soltyk, évêque de Cracovie, faisait entendre ce noble et chrétien langage : « .... Je déclare très solennellement que je ne me joins et ne donne les mains qu'à tout ce qui concerne la défense des lois et des immunités de la patrie, altérées par le malheur des temps; qu'en conséquence, je ne veux point favoriser les prétentions trop étendues des dissidents, ne pouvant le faire sans compromettre mon caractère, scandaliser la chré-

Digitized by Google

tienté, violer mes devoirs les plus sacrés, porter atteinte aux prérogatives de la religion catholique, et renverser entièrement tant de lois qui font la sûreté de cette religion. Mais, si leurs demandes sont fondées sur l'équité, je m'engage à les proposer et à les soutenir, non seulement comme sénateur, mais encore en qualité de pasteur et d'évêque, croyant en cette qualité devoir cet exemple à la république et au monde chrétien ; et je me persuade que mes concitoyens confédérés n'exigeront pas de moi une accession plus solennelle et plus régulière que celle que je viens de faire pour le bien commun de la patrie. »

Mais en même temps il montrait énergiquement quelle imprudence et quelle honte c'étaient aux dissidents de réclamer des secours hostiles à leur pays, et proposait de punir sévèrement ceux qui réclameraient à l'avenir la protection de l'étranger. Le sénat fut unanime pour applaudir et adopter la proposition du courageux évêque. Catherine, dépitée, fit paraître une proclamation où, malgré le plus mielleux langage, elle appelait les dissidents aux armes pour la défense de leurs droits ; tandis que des émissaires tentaient de soulever les paysans dans les campagnes.

Les dissidents se confédérèrent, en effet, avec une certaine hésitation cependant ; plusieurs d'entre eux sentant bien la lâcheté du rôle que leur faisait jouer la Russie. Mais les évêques et les plus courageux des sénateurs ayant à leur tête l'héroïque Soltyk, évêque de Cracovie, et l'éminent et savant Zaluski, évêque de Kiew, opposèrent une résistance aussi éloquente que patriotique, encouragés aussi dans leurs efforts par le nonce du pape, qui les exhortait, au nom du Saint-Siége et de l'Eglise, à défendre leurs droits religieux, fondements assurés de leurs droits politiques.

Aussi l'évêque de Cracovie, Soltyk, se résolut-il à tout braver pour relever le courage de ses concitoyens : sachant bien quel sort l'attendait, il fit son testament au milieu même de la diète réunie à Varsovie, léguant tous ses biens personnels à la patrie ; puis se levant, il prit la parole pour dévoiler une dernière fois les odieux projets de Catherine. La Russie demandait la conclusion d'un traité de paix, d'après

Digitized by Google

lequel tous les intérêts politiques et religieux seraient réglés entre elle et la Pologne, et cela par un comité spécial de membres de la diète, présidée par Repnin. Les résolutions prises et arrêtées dans ce comité, tant pour les affaires de l'Eglise que pour celles de l'Etat, devaient avoir force de loi et devenir des lois fondamentales dont la Russie garantirait l'exécution. Soltyk fit sentir toute la perfidie que cachait cette proposition : « Et d'abord pour ce qui concerne la conclusion d'un traité de paix, le mot seul indique qu'elle ne peut avoir lieu lorsque déjà il en existe qui n'ont pas été rompus, et qu'un traité ne se fait que pour former des alliances ou pour mettre fin à une guerre. Eh bien! la Pologne n'est pas en guerre avec la Russie ; dans aucune de ses explications, Catherine n'a parlé d'alliance ; il ne s'agit que de la restauration des droits des dissidents, et pour cela il n'y a pas besoin d'un traité de paix. D'ailleurs, si une commission devait être formée pour régler les affaires des dissidents, elle ne pourrait être revêtue d'un pouvoir illimité, ni présidée par un envoyé russe ; elle devrait se composer d'hommes honnêtes et respectables qui auraient bien mérité de la confiance de la patrie, et toutes les résolutions devraient être soumises à l'approbation de la diète. »

L'évêque de Kiew, Zaluski, lut ensuite à l'assemblée deux brefs du pape Clément XIII exhortant les Polonais à tous les sacrifices pour les croyances et les institutions de leur pays, et les félicitant de ce qu'ils avaient fait pour la défense de leur foi : « Quel spectacle magnifique, disait le saint Père, offrit cette foule d'hommes si étroitement unis par la pensée, qu'ils ne paraissaient faire qu'un seul corps, et que ni la jalousie, ni les menaces d'un ennemi puissant n'ont pu les diviser! La religion seule peut produire de semblables merveilles. C'est en elle que réside la plus grande force, dès que ceux qui la reconnaissent sont unis par les liens d'une piété véritable. » Ces paroles furent accueillies avec d'unanimes acclamations : et malgré les malheurs de la Pologne, elles restèrent comme prophétiques : car c'est bien à la fermeté de leur foi que les polonais ont dû de rester un peuple inaccessible aux caresses comme aux tortures de ses tyrans, et toujours en mesure de revendiquer sa nationalité.

Digitized by Google

L'ambassadeur russe frémissant de rage donna l'ordre d'arrêter les deux évêques de Cracovie et de Kiew : Soltyk soupait chez son vieil ami le comte Mniszech, maréchal de la cour ; entendant le tumulte des armes autour de l'hôtel et le fracas des portes qu'on enfonçait comme en pays ennemi, il jeta rapidement au feu des papiers d'état qu'il portait sur lui en prévision de ce qui arrivait, puis il dit avec un accent de dignité à l'officier qui se présentait l'épée à la main : — Me connaissez-vous ? Savez-vous que je suis prince, sénateur et prêtre ? — J'ai ordre de vous emmener prisonnier, répondit laconiniquement le Russe. — Eh bien, reprit alors l'évêque, avec autant de calme que de douceur, je regrette de ne pouvoir vous offrir une tabatière d'or que je destinais à celui qui devait m'arrêter ; mais je pensais que ce serait chez moi qu'on viendrait me prendre. » Embrassant alors le maréchal Mniszech qui demeurait suffoqué d'indignation et de colère, il suivit tranquillement les soldats.

L'évêque de Kiew, Zaluski, était à genoux dans sa chambre, un crucifix dans les mains, lorsque les Russes entrèrent : il continua de prier, offrant sa vie à Dieu pour le salut de la Pologne, bénissant ses domestiques qui l'entouraient, pardonnant à ses ennemis, et gaiement, sans chaussures, il prit la route de l'exil. Les deux évêques furent transportés dans le camp russe, puis en Lithuanie, au milieu de toutes les privations et des plus odieux traitements. A Vilna, cependant, Catherine leur fit offrir la liberté s'ils voulaient adhérer à ses projets; ils refusèrent avec une égale fermeté : et on ne tarda pas à leur faire prendre la route de la Sibérie. « Depuis, dit Rulhière, on montrait, avec un attendrissement mêlé de respect, les misérables chaumières qui, sur les routes de Pologne, servirent de prison à ces illustres victimes. » Repnin alors ne demanda ni plus ni moins aux sénateurs que de signer un traité par lequel tout pouvoir législatif en Pologne passait entre les mains de la Russie : toujours, était-il dit avec une hypocrite effronterie, afin que nulle atteinte ne fût portée aux libertés et priviléges de la république. Mais tandis que l'ambassadeur russe trouvait à grand peine quelques âmes pusillanimes pour adhérer à ce nouvel avertissement, la confédération de Bar se formait, au com-

Digitized by Google

mencement de 1768, et la Pologne courait aux armes. Durant trois à quatre ans une foule de combats se livrèrent tant en Lithuanie qu'en Pologne, et le nom de Casimir Pulawski s'illustra par des prodiges d'habileté et de valeur.

En même temps, un des grands citoyens de Pologne, Krasinski, évêque de Kaminiec, après avoir tenté tous les moyens pour unir toutes les provinces polonaises dans un même élan, parcourait toute l'Europe, se montrant tour-à-tour à Dresde, à Vienne et à Versailles, pour y faire comprendre les conséquences désastreuses de l'abandon de la Pologne. Quelques français seulement, commandés par Dumouriez et indirectement envoyés par la France, partagèrent leur courageuse défense. Mais c'était faire trop peu pour un peuple depuis longtemps affaibli, et accablé par toutes les forces de la Russie et bientôt de la Prusse. La Turquie, qui s'effrayait des conquêtes croissantes des czars, intervint plus activement dans la lutte ; mais puissance déjà décrépite, elle ne mit en ligne que des armées indisciplinées qui se firent bientôt battre et disperser. Chose lamentable ! le roi de Pologne Stanislas-Auguste s'était honteusement réuni aux Russes et les aidait à asservir la commune patrie. Les polonais, justement indignés, prononcèrent sa déchéance : ils firent même une tentative pour l'enlever qui avorta après un commencement de succès. Cependant les Russes ayant forcé les Turcs à la retraite concentrèrent toutes leurs troupes en Pologne, dévastèrent les provinces et commirent des atrocités inouies : ils pendaient ensemble un noble, un moine, un juif et un chien, clouant à la potence cette dérisoire inscription : C'est tout un ! Désormais, c'était la force ouverte et brutale qui allait achever l'œuvre de la plus longue et de la plus insigne fourberie que l'histoire eût jamais eu à flétrir. Nous avons essayé d'en démêler et d'en exposer toute la trame au lecteur : notre intention n'est pas d'entrer dans le récit des faits de guerre qui nous entraîneraient trop loin. Ajoutons seulement que Frédéric II, jaloux de s'assurer une part de la Pologne, payait, depuis plusieurs années, un subside à la Russie, et, après avoir longtemps bloqué et pressuré les provinces polonaises qui confinaient à ses états, y faisait entrer ses troupes

Digitized by Google

vers la fin de 1772, tandis que l'Autriche, après de longues hésitations révèlant la loyauté naturelle de la reine Marie-Thérèse, finalement entraînée par la cauteleuse diplomatie du premier ministre Kaunitz, et l'étroite ambition du jeune empereur Joseph II, se décidait enfin à entrer en ligue et à peser de tout son poids sur l'infortunée Pologne dont elle acceptait un lambeau. Ce premier partage, en étreignant la Pologne dans un cercle de fer, lui enlevait environ 6,500 lieues carrées et six millions d'habitants, en lui laissant encore une capitale et une ombre de roi.

Mais alors commence à se manifester cette indomptable persévérance avec laquelle, même sous le joug et sous le sabre, la Pologne devait troubler perpétuellement la paix de ses oppresseurs. Un moment soutenus par l'ambition de la Prusse qui jalousait la trop grande influence de la Russie, les Polonais et leur roi lui-même profitent de cette heureuse circonstance pour élaborer et adopter unanimement la célèbre constitution du 3 mai 1791, qui abolissait le *liberum veto* et instituait une monarchie héréditaire, dont la couronne devait revenir, après la mort de Stanislas-Auguste, à la famille des électeurs de Saxe. La Russie ne pouvait tolérer cette heureuse réforme; elle fomenta de nouvelles divisions et fit entrer ses troupes sur le territoire polonais, en s'entendant de nouveau avec la Prusse à laquelle elle promettait quelques lambeaux de plus de leur commune victime. Une courte guerre s'engagea où brillèrent pour la première fois deux hommes illustres, Joseph Poniatowski, neveu de Stanislas-Auguste, et Thadée Kosciusko; mais bientôt désavoués par le pusillanime monarque, qui se jetait de nouveau dans les bras des Russes en leur livrant toutes les munitions de guerre, les héroïques défenseurs de la Pologne furent contraints de s'exiler, tandis qu'au commencement de 1793 s'accomplissait un second partage plus complet, mais qui n'achevait pas entièrement l'œuvre de la spoliation. Trois à quatre millions de Polonais, groupés autour de Varsovie avec le pauvre Stanislas-Auguste à leur tête, représentaient encore une apparence de royaume de Pologne.

Il n'y en avait plus pour longtemps. La Russie étendait sa main

Digitized by Google

brutale sur les restes encore palpitants de cette grande nation afin d'y comprimer le dernier germe de vie : sa police et ses baïonnettes dominaient là même où en droit subsistaient encore un roi et un royaume indépendants. Les Polonais ne purent soutenir un si odieux régime et ils se soulevèrent encore à Cracovie d'abord, et ensuite à Varsovie. Kosciusko rappelé fit en vain des prodiges de valeur, ainsi que le chevaleresque Joseph Poniatowski : les armées russes et prussiennes réunies les accablaient de leur nombre : et frappé d'un coup de lance et d'un coup de sabre, l'intrépide Kosciusko tombait sur le champ de bataille de Macieovice et demeurait prisonnier, en s'écriant : *Finis Poloniæ* ! C'était en effet le chute définitive de cette grande nation : Stanislas-Auguste abdiquait et Catherine II régnait à Varsovie.

Mais si le royaume était tombé, la nationalité subsistait : cimentée par mille ans d'une glorieuse existence, par des mœurs chevaleresques et libres, par d'immenses services généreusement rendus à toute la chrétienté, elle avait des bases trop profondes et trop solides pour n'espérer pas de se rétablir et de se relever un jour. Cette invincible espérance fit éclater d'époque en époque ces sublimes tressaillements qui, de nos jours, ramenèrent ce cri dans toutes les consciences : Non ! la Pologne n'est pas morte ; non ! la Pologne ne périra pas ! Témoignage magnifique et décisif contre ces historiens fatalistes et bornés, toujours prets à applaudir au succès de la force et à reconnaître la légalité des faits accomplis. La Pologne avait été déloyalement vaincue, enchaînée, martyrisée : et cependant invinciblement attachée à la justice de sa cause et de son droit, elle a fait mainte et mainte fois pâlir ses bourreaux, en réclamant, sous les flots toujours inépuisables de son sang, sa libre et antique nationalité : et en repoussant ainsi une odieuse prescription elle pénétrait tous les peuples de l'Europe de cette noble conviction : que la Pologne doit inévitablement renaître et revivre dans l'honneur et la force de son glorieux passé. Il est donc bien vrai que si la violence a ses mornes victoires, la justice du droit est immortelle, que et l'avenir lui appartient.

ADOLPHE ARCHIER.

Digitized by Google

Mme DE MAINTENON

ET

L'ÉDUCATION AU DIX-SEPTIÈME SIÈCLE[1].

I.

Nous connaissons aujourd'hui Mme de Maintenon. La magnifique histoire de M. le duc de Noailles, l'excellente édition, malheureusement encore incomplète, que M. Théophile Lavallée nous a donnée de ses principaux écrits, nous l'ont montrée sous son vrai jour. Il ne reste rien ou presque rien des jugements plus que sévères de Saint-Simon, si servilement copiés par la plupart des historiens qui l'ont suivi : la réhabilitation est complète ou peu s'en faut.

Ces réhabilitations historiques sont, d'ailleurs, dans le goût de notre temps. Il est à peine croyable combien ce siècle sceptique et

(1) *Histoire de Mme de Maintenon et des principaux événements du règne de Louis XIV*, par M. le duc de Noailles, de l'Académie française, 4 vol. in-8°; Paris, 1849, 2e édit.— *Histoire de la maison royale de Saint-Cyr* (1686-1793), par Théophile Lavallée : Paris, Furne, 1853. — *Lettres sur l'Éducation des Filles*, par Mme de Maintenon, publiées pour la première fois d'après les manuscrits et copies authentiques, avec un commentaire et des notes, par M. Th. Lavallée, 1 vol. in-12; Paris, Charpentier, 1854. — *Lettres historiques et édifiantes adressées aux Dames de Saint-Louis*, par Mme de Maintenon, id., 2 vol. in-12; Paris, Charpentier, 1856. — *Entretiens sur l'Éducation des Filles*, par Mme de Maintenon, id., 1 vol. in-12; Paris, Charpentier, 1855. — *Conseils aux Demoiselles*, par Mme de Maintenon, id., 2 vol. in-12; Paris, Charpentier, 1857.

Digitized by Google

désabusé a vu se produire d'admirations rétrospectives, d'enthousiasmes posthumes. En ceci comme en tout, il y a eu abus. La passion de la justice et de la vérité n'a pas seule guidé les historiens dans ce travail réparateur : l'amour de la nouveauté, du paradoxe, parfois du scandale ; le dégoût et la satiété des types actuels, qui fait qu'on se rejette avec complaisance vers les figures même les plus grimaçantes du passé, qu'on oublie leurs taches les plus visibles, qu'on leur découvre des mérites ignorés ; la défense d'une idée, même vraie, d'une cause, même juste, entraînant à celle des hommes en qui elles se sont particulièrement incarnées et qui les ont compromises plus que servies par leur concours ; bref, les mobiles les plus divers ont tour à tour inspiré les apologies les plus inattendues. Tibère, Alexandre VI, Dubois, ont naguère trouvé chez nous d'énergiques défenseurs. L'esprit humain est ainsi fait : dans ses mouvements même les plus légitimes, il se laisse aisément emporter aux extrémités et sait rarement garder la mesure. Mais ces inévitables exagérations mises à l'écart, il n'en est pas moins vrai que bien des injustices ont été réparées, bien des décisions sans fondement révisées à la faveur d'un jour plus vrai, bien des préjugés détruits quoique profondément enracinés, bien des préventions dissipées quoique séculaires. C'est le caractère propre de notre temps d'avoir substitué dans les études historiques les habitudes impartiales de l'examen et de la critique à l'esprit de fantaisie et de système, et ce sera peut-être sa meilleure recommandation auprès de la postérité.

Le XVIIe siècle notamment a beaucoup gagné à ce travail de restitution. Grâce à la découverte de documents ignorés, de pièces inédites, grâce à la publication plus exacte et plus complète des mémoires et des correspondances du temps, grâce surtout à de patientes et consciencieuses investigations, nous voyons chaque jour quelqu'une des figures qui l'ont illustré, se dégager des couleurs de convention et des voiles mensongers dont l'avait affublée la mauvaise foi des uns, l'ignorance des autres. Toutes, successivement, elles nous apparaissent dans leur simplicité et leur vérité natives, elles revivent avec leurs proportions et leurs allures propres, elles reconquièrent

Digitized by Google

cette auréole de majesté grande et sereine qui n'est qu'à elles et qui rend si désavantageuse, sinon impossible, toute comparaison. Oui, les voilà bien ces grands ministres, ces grands poètes, ces grands évêques, ces grands capitaines, ces grandes et nobles femmes! Oui, voilà bien le grand siècle! C'est son nom, il le mérite, il le gardera.

Est-ce à dire qu'il faille renier le nôtre? n'avoir pour lui que mépris et dédain? condamner les idées, maudire les œuvres du présent? s'abîmer dans le regret stérile d'un passé qui n'est plus? Le Ciel nous préserve d'une pareille aberration! La marche de l'humanité est en avant. Tout effort rétrograde l'entrave gratuitement et la compromet sans profit. Sans doute, demandons au passé les enseignements de son expérience, mais que ce soit pour nous élancer, mieux équipés et plus forts, dans les bras que nous tend l'avenir. Si nous nous approchons des tombeaux, que ce soit pour y puiser les leçons que la mort donne à la vie!

Ah! si nous étions de purs esprits, vivant dans le domaine des abstractions et des idées; si la religion, la philosophie, la poésie, l'art, étaient tout en ce monde; si Dieu avait permis que dès cette terre nous pussions ne vivre que par la partie supérieure de notre être, par la raison et par le cœur, je le dis sans hésiter, il faudrait déplorer à jamais de n'avoir point été les contemporains de Bossuet, de Corneille, de Pascal, de Mme de Sévigné, et, puisqu'à elle sont consacrées ces humbles pages, de Mme de Maintenon. Mais il n'en va pas ainsi: nous sommes condamnés à descendre à tout moment des hauteurs lumineuses et sereines de la vie morale et individuelle dans les régions obscures et troublées de la vie extérieure et publique; à côté du chrétien, du penseur, du poète, de l'artiste, il y a le citoyen, avec ses exigences impérieuses, ses droits imprescriptibles, sa conscience qui ne veut point être violentée, sa liberté à laquelle nul ne peut porter atteinte. Les idées de vérité et de beauté sont complétées par l'idée de justice qui n'en est que l'expression sociale. Là est le côté défectueux du XVIIe siècle: il n'a pas su dégager des fâcheux malentendus où elles étaient encore engagées, les notions fondamentales de droit, de justice, de liberté individuelle,

Digitized by Google

de garanties sociales, auxquelles nous attachons maintenant, trop souvent sans les bien comprendre, une importance presque exclusive.

Il est également puéril de l'en défendre et de l'en accuser. La révocation de l'édit de Nantes, les dragonnades, Port-Royal rasé répondent à ceux qui nient; ceux qui s'engagent dans d'amères récriminations oublient que l'infirmité humaine ne peut progresser que par lentes étapes, et que la société est un sol ingrat peu propice au développement rapide des idées vraies.

Ce siècle, qui fut celui de la métaphysique, fut absolu en tout; il aima l'ordre, la précision, la régularité jusqu'à l'excès; il ignora les transactions, les palliatifs, les moyens termes dont la nature humaine a besoin et auxquels nous devions arriver plus tard; il les redoutait comme engendrant la confusion et le désordre: conciliation et contradiction étaient pour lui synonymes. Il lui fallait en tout une harmonie forte et inflexible. La volonté royale fut le diapason normal auquel, par un consentement unanime, devaient être ramenées toutes les vibrations religieuses, intellectuelles et morales du pays; les dissonances produites par quelque effort individuel et indépendant constituaient un crime de lèse-majesté et en conséquence menaient droit à la Bastille, sinon en place de Grève.

Il faut d'ailleurs en convenir : jamais époque ne se prêta mieux aux invasions du despotisme. Le despotisme s'établit toujours par réaction contre l'anarchie et la licence, la nature humaine oscillant longtemps d'un extrême à l'autre avant de se reposer à ce juste milieu où gît la vérité. Or, il suffit de jeter un coup-d'œil sur l'histoire pour comprendre quel affreux chaos offrait notre pays à la fin du XVIe siècle. La confusion, le désordre, la désorganisation étaient partout : dans les idées, dans les mœurs, dans l'administration. Les dissensions et les guerres civiles et religieuses avaient tout précipité dans un inextricable pêle-mêle. Le pays était las. Il était sous l'empire d'un pressant besoin d'ordre et de tranquillité. Cette heure est délicate et périlleuse pour les nations; elles sont si hâtives de voir satisfait ce besoin de régularité qui s'empare d'elles comme une

Digitized by Google

fièvre, qu'elles ne marchandent pas avec celui qui leur en apporte la promesse : elles se livrent elles-mêmes à lui. Le despotisme de tous les temps trouve en partie son explication sinon son excuse dans la complicité morale du pays auquel il s'impose. Le pouvoir absolu châtie les défaillances des nations qui désespèrent d'elles-mêmes ; elles se couchent dans le lit qu'elles se sont elles-mêmes préparé. La Réforme, la Ligue, la Fronde, ont contribué pour beaucoup à engendrer Richelieu et Louis XIV. Ajoutez qu'ici les complices, ce n'était pas seulement ce flot méprisable des âmes faibles et vulgaires toujours prêtes à se serrer autour du bras qui garantit leur sécurité ; c'étaient les plus grands caractères et les plus mâles génies qui furent jamais, travaillant en commun à la réalisation d'un idéal social plein de grandeur. La séduction était grande pour le souverain et l'illusion permise à tous. Possédant un merveilleux faisceau de vérités métaphysiques et religieuses, épris jusqu'au transport de cette vérité qu'ils avaient si brillamment arrachée aux périls d'un imminent naufrage, convaincus qu'elle avait droit à une domination exclusive et que la tranquillité universelle était au prix de cet empire, ils allèrent droit au but et firent à l'erreur une guerre impitoyable. Ils n'inventèrent pas l'intolérance, qui est de tous les temps, ils y eurent recours comme à une arme légitime et nécessaire, qui surtout alors était dans les idées et aussi dans la pratique de tous les partis sans exception. Il n'appartient donc à aucune croyance en particulier de se plaindre si elle en a souffert ; elle a eu le sort qu'elle-même réservait à ses rivales si elle en eût triomphé. Le préjugé était commun à tous, et c'est seulement au nom de la vérité générale qu'il est permis de s'élever contre lui. Sans doute l'intelligence humaine ne peut transiger avec l'erreur, mais il ne faut pas confondre dans le même anathème l'erreur et celui qui en est la victime infortunée. La fragilité humaine nécessite des ménagements et des égards indispensables. L'Evangile lui-même nous enseigne qu'il ne faut point arracher l'ivraie pour la jeter au feu, de peur d'arracher en même temps le bon grain. C'est folie à la justice humaine, faillible même dans le domaine des choses

Digitized by Google

extérieures, de vouloir soumettre jusqu'aux profondeurs secrètes de la conscience à son aveugle empire. Laissons faire son œuvre au Dieu qui sonde les reins et les cœurs ; sa justice sera peut-être moins sévère que la nôtre, parce qu'elle sera plus éclairée.

Sachons donc reconnaître les erreurs d'un siècle qui demeure si grand ; félicitons-nous loyalement de vivre à une époque où l'invasion des consciences par la force soulèverait une réprobation universelle. Mais aussi faisons la part du temps, des mœurs, des circonstances ; prenons garde de tomber dans la déclamation ; ne nous enorgueillissons point avec excès de nos conquêtes : elles ne sont ni assez complètes ni assez bien établies. Il reste beaucoup à faire pour introduire définitivement dans les lois et surtout dans les mœurs un plein respect de la conscience et du droit d'autrui. Certaine démocratie centralisatrice, dans son amour de l'égalité à tout prix, même au sein de la servitude, si elle est commune, ferait volontiers bon marché de l'indépendance et de la dignité humaines. Bien des générations se succèderont, bien des livres seront écrits, bien du sang, hélas ! sera versé, avant que la justice, la liberté, l'honneur, aient établi sur le monde un règne sans contestation et sans partage. N'est-ce même point une utopie que de rêver un pareil avénement ? Oui, si nous nous montrons indifférents, paresseux, égoïstes, si nous désertons la lutte, si nous laissons le champ libre aux méchants et aux hypocrites. Non, si par notre zèle, notre dévoûment, notre persévérance, nous nous prêtons à l'action de la Providence, si nous entrons résolûment dans l'infatigable examen de toutes les questions économiques et morales de la solution desquelles dépend l'avenir des sociétés ; si nous travaillons de toute notre force à reconstituer les bases régulières sur lesquelles elles s'appuient, la famille surtout, ce foyer fécond où s'alimente la moralité humaine, où s'inspirent tous les sentiments de noblesse, de dévoûment et d'amour, qui sont les seuls liens solides entre les hommes. Ah ! je le crois : une grande mission est désormais réservée à la famille, et dans la famille, à la femme qui en est l'âme.

La femme a joué un grand rôle au XVIIe siècle, elle peut en jouer

Digitized by Google

un décisif dans l'avenir et exercer sur les destinées du monde une toute puissante influence. Je ne parle point de cette influence extérieure qu'il est donné à plusieurs créatures d'élite d'étendre sur un pays, sur une génération tout entière, par l'ascendant du talent et de la vertu; je parle de cette influence intérieure et secrète, qui s'exerce à l'ombre du foyer, dans l'intimité de la vie domestique, au sein des relations quotidiennes de la famille et de la société. C'est à ce point de vue qu'une véritable mission est réservée à la femme. L'acceptera-t-elle? Voudra-t-elle s'en montrer digne? Espérons-le, puisqu'il faut absolument espérer tout ce qui est bon, juste, bienfaisant et salutaire pour l'humanité. Mais il faut convenir que cette espérance ne repose pas sur l'observation des faits actuels. La femme a bien à faire pour arrêter la famille, le monde, sur la pente où ils glissent. Il faut qu'elle se réforme elle-même la première, qu'elle change ses habitudes, ses idées, ses mœurs; qu'elle rougisse de la fièvre de frivolité qui la consume, qu'elle secoue la mollesse qui l'énerve, qu'elle se montre ferme, résolue, courageuse, en un mot *forte*. Oui, la force, voilà ce que n'a pas la femme moderne, voilà ce qu'il lui faut. La force sied si bien à la femme! Grâce et force, *fortitudo et decor*, voilà les deux éléments dont l'harmonieuse intelligence constitue la vraie beauté. Il appartient à la femme moderne d'apparaître belle comme Judith, en assumant comme elle le rôle de libératrice.

II.

Le nom de Mme de Maintenon provoque naturellement ces réflexions. Mme de Maintenon comprenait merveilleusement la mission sociale de la femme, elle croyait à sa bienfaisante influence (et elle avait le droit d'y croire en ayant fait elle-même l'expérience la plus noble), elle voulait, en un mot, l'amélioration de la société par la femme, et pour cela elle cherchait à améliorer la femme elle-

Digitized by Google

même par l'éducation. Elle a consacré la meilleure partie de sa vie à cette tâche délicate, elle y a mis tout son talent, tout son esprit, tout son cœur, et maintenant que nous savons ce qu'elle a fait, que nous possédons ce qu'elle a écrit, que nous connaissons ses désirs et ses principes, nous pouvons bien dire que personne mieux qu'elle n'est entré dans toutes les profondeurs et toutes les délicatesses de ce capital sujet, et qu'il y aurait peu de chose à changer à ses règles d'éducation pour en composer une méthode aussi parfaite que le peut être une œuvre humaine.

La renommée de Mme de Maintenon a subi une étrange fortune. Ce n'est que d'hier que l'histoire a jeté sur elle un regard clairvoyant et impartial et l'a vengée des jugements sévères, disons mieux, des calomnies dont elle a été l'objet. Pendant longtemps nous avons eu une Mme de Maintenon toute de convention, ambitieuse, hypocrite, raide, guindée, morose, assombrissant systématiquement le déclin d'un règne si brillamment, si gaiement, si heureusement inauguré, et plaçant la jeune cour dans la démoralisante alternative, ou de feindre, ou de déplaire à un roi qui n'aimait pas qu'on lui déplût et entendait entraîner tout le monde dans l'austérité de sa pénitence. Toute cette fantasmagorie calomnieuse a disparu devant la réalité. Mais comment une injustice aussi criante a-t-elle pu trouver crédit pendant près de deux siècles? Saint-Simon donna le ton; les écrivains de seconde main qui suivirent, firent écho, sans examen, sans contrôle. C'est une grande tentation pour la médiocrité que de se mettre à la remorque d'un puissant génie et à l'abri d'une imposante autorité. Mais Saint-Simon lui-même comment s'est-il trompé? Comment une âme d'élite comme la sienne a-t-elle pris le change sur une organisation aussi noble, aussi honnête, que celle de Mme de Maintenon? Saint-Simon n'a pas connu Mme de Maintenon; à peine l'a-t-il entrevue dans les dernières années du grand règne. Ce n'est pas un témoin qui dépose, c'est un rapporteur prévenu des bruits malveillants qui remplissaient une cour envieuse.

Faut-il pour cela lui jeter à la face le reproche de diffamation et de calomnie? faut-il en prendre occasion peur battre en brèche son

Digitized by Google

autorité si respectable, lui dénier toute bonne foi, toute probité historique? Dieu nous préserve d'un pareil excès où sont tombés quelques-uns des apologistes de Mme de Maintenon. Que Saint-Simon ait été peu goûté par Mme de Maintenon, qu'il en ait conçu quelque mauvaise humeur, que sous l'empire de cette mauvaise humeur il ait forcé la nuance et rendu trop vivement ce qu'il sentait, je le veux, je le crois. Que voulez-vous? Saint-Simon est homme, quoique *le plus solidement honnête homme* qui puisse être. Mais de là à inventer froidement, crûment, de propos délibéré, il y a des abîmes. Défendons, admirons, aimons Mme de Maintenon; ne lui sacrifions pas tout ce qui l'entoure. Quelle est cette étrange manie des biographes de s'enfermer dans une admiration exclusive, d'immoler à leur héros, à leur héroïne, tout ce qui ne chante pas sa louange? Saint-Simon n'a pas compris Mme de Maintenon, c'est vrai; mais Mme de Maintenon a-t-elle donc compris Saint-Simon? Et pourtant c'était une nature d'homme qui méritait bien qu'on en fît cas. Dieu merci, je me sens une capacité d'admiration assez vaste pour embrasser dans une sympathie commune les noms, les caractères, les talents les plus divers; mais si j'étais condamné à rejeter loin de mon cœur tout ce qui me touche dans ce grand siècle, pour concentrer tous mes sentiments sur un seul objet, sur un héros unique, je crois que Saint-Simon serait ce héros-là. Il n'en est pas dans la compagnie duquel il y ait plus à gagner. La chose essentielle pour des êtres vivant en société, c'est l'honnêteté, la loyauté, la dignité, la fierté: Saint-Simon ne le cède à personne pour ces qualités premières de la vie commune. Le grand siècle eut de grandes hontes, de grandes bassesses: Saint-Simon les a toutes détestées, flétries, dénoncées à l'indignation vengeresse de la postérité. La morale et l'honneur furent outragés à l'envi par ces libertins et ces courtisans; il nous est donné de comprendre, en lisant quelques-unes des pages les plus délicates de ses mémoires, et surtout son testament, combien il maintint dans sa maison l'honneur et le charme des mœurs domestiques, compromises par tant de souillures; sa mâle indépendance qui sut affronter jusqu'au mécontentement du roi, venge là

Digitized by Google

dignité humaine de la servilité impie d'un la Feuillade. — Mais il était lâche ! Il écrivait dans l'ombre ! — Reproche étrange ! La loi de sûreté générale devrait pourtant nous donner une idée de ce qu'était la lettre de cachet. Oui, Saint-Simon est ardent, passionné, et sa passion le rend parfois injuste. Mais c'est la passion du vrai qui l'entraîne, même lorsqu'elle l'égare. Généralement, au moins, il n'est pas volontairement partial. Sans pitié pour le vice, pour la bassesse, pour la platitude, il sympathise chaleureusement avec ce qui est honnête et bon, où que cela soit.

Il faut le dire encore : Saint-Simon était peut-être l'homme du monde le moins fait pour goûter Mme de Maintenon. Leurs âmes ne se touchaient par aucun point. Saint-Simon, homme de cour, politique, diplomate, quoiqu'il connût prodigieusement les dernières profondeurs du cœur humain, était tout extérieur ; Mme de Maintenons, sans cesse préoccupée de correspondances, d'avis, de conseils, de ce que Saint-Simon appelait sa « maladie des directions, » était toute intérieure. Saint-Simon avait jusqu'à la manie l'amour de l'ouverture et de la franchise dans l'attitude, dans l'allure ; la moindre réserve lui paraissait volontiers hypocrisie et calcul ; or, Mme de Maintenon pèche de ce côté ; le premier abord n'est pas favorable. Elle paraît contrainte, elle manque d'élan, de spontanéité. L'abandon n'est pas son fait. Elle se possède admirablement elle-même, elle est toujours maîtresse de sa parole et de sa pensée, elle contient son attitude par une présence d'esprit et un sang-froid qui ne se démentent jamais. Il n'en fallait pas plus pour prévenir Saint-Simon. Mais, je le répète, c'est une apparence première, une écorce superficielle qu'il faut franchir. Malheureusement Saint-Simon fut dans des conditions défavorables pour le faire ; il ne fréquenta pas Mme de Maintenon, et, soit qu'il se tînt à l'écart, soit qu'il y fût tenu, il ne l'entrevit guère qu'à travers le mauvais vouloir d'une cabale envieuse, et il ne put soupçonner tout ce qu'il y avait de grâce, de charme et de vertu, sous cette apparence froide, sévère et réservée qu'avait donnée à Mme de Maintenon l'habitude de longues souffrances, et qui s'accrut encore à la cour par son application à tenir

Digitized by Google

dignement la plus singulière position qui fut jamais. Cette position, d'ailleurs, était peut-être aux yeux de Saint-Simon le plus grand tort de Mme de Maintenon, et les préjugés aristocratiques du duc et pair pardonnaient malaisément à la veuve de Scarron d'y être parvenue.

Arrêtons-nous donc un moment à contempler cette noble figure qui clôt si dignement l'admirable galerie des femmes du XVIIe siècle. Elle a sa place parmi les plus vertueuses, Tallemant, c'est tout dire, l'épargna; parmi les plus aimables et les plus spirituelles, Mme de Sévigné, qui s'y connaissait, goûtait fort sa compagnie; parmi les plus sérieuses et les plus sages, Bossuet qui ne s'engouait pas aisément, en faisait grand cas. C'est même là qu'il faut voir le trait dominant de sa physionomie. Elle n'a point pour nous l'éclat triomphant et le charme séducteur de plus d'une femme illustre de ce temps; mais plus qu'aucune autre elle se montre pleine de bon sens et de maturité, à l'abri de l'entraînement et de la fantaisie, en un mot parfaitement raisonnable, et son royal époux la jugeait bien lorsqu'il l'appelait « Votre Solidité. »

Quelque charme que puisse avoir cette étude, je ne l'entreprendrais point si je ne pensais y puiser un sérieux enseignement. Mais Mme de Maintenon, je l'ai dit, représente une idée, l'éducation de la femme, et à ce titre, elle nous intéresse vivement. Cette idée domine, absorbe presque sa vie; c'est de ce côté que nous tournerons toute notre application. Nous passerons rapidement sur les phases diverses de sa destinée, sa difficile enfance, son étrange mariage avec Scarron, son entrée, son progrès à la cour, sa place de gouvernante des enfants de Mme de Montespan, sa situation unique entre Mme de Montespan et la reine, son empire sur le roi, ses efforts pour le convertir, enfin, ce prodigieux couronnement de toute sa fortune, cette « transparente énigme, » comme l'appelle Saint-Simon, énigme dont tout le monde comprenait le mot sans que personne osât le prononcer. La prison de Niort, la Martinique, le couvent des Ursulines, la rue des Tournelles, la rue de Vaugirard, Versailles même, ne nous arrêteront guère; nous aurons hâte d'arriver à cet aimable Saint-Cyr, à cette retraite chérie où elle eût voulu enfermer sa vie entière, où du moins elle venait

Digitized by Google

rafraîchir presque chaque heure du jour, son esprit et son cœur peu faits pour les tumultes bruyants et les agitations fiévreuses de la cour.

> .....C'est là que fuyant l'orgueil du diadême,
> Lasse de vains honneurs et me cherchant moi-même,
> Aux pieds de l'Eternel je viens m'humilier,
> Et goûter le plaisir de me faire oublier.

C'est là surtout, et c'est ce qui nous y attire à sa suite, c'est là que nous l'observerons, au sein des préoccupations et des sollicitudes vraiment maternelles de son cœur et de sa pensée, dirigeant, instruisant, formant toute une génération de jeunes filles, qui sortant de ses mains, iront porter au foyer domestique l'alliance harmonieuse et toute nouvelle des fortes vertus qui font l'honneur de la vie, et de cette instruction à la fois brillante et solide qui en fait le charme.

Ainsi, l'éducation de la femme, ce qu'elle était avant Mme de Maintenon, ce que Mme de Maintenon a fait pour elle, voilà ce qui nous préoccupe en ce moment, et ce qui nous dirigeait dans nos périgrinations à travers les personnes et les choses du grand siècle. C'est ainsi que nous sommes aujourd'hui condamnés à étudier l'histoire. Il faut que les recherches historiques soient dirigées dans le sens de l'utilité présente, que l'enseignement sorte lumineux du tableau, que l'idée résulte de fait avec puissance. Nous sommes dans un siècle étrange ; une inquiétude secrète de l'avenir est au fond de toutes les âmes ; partout c'est une recherche active des idées à la lueur desquelles nous pourrons nous y guider; les théories, les thèses, les systèmes ont seuls du prix à nos yeux ; tout est critique et lutte ; la polémique sous toutes les formes, religieuse, philosophique, sociale, absorbe toutes les forces intellectuelles et morales du temps présent. Au sein de préoccupations de cette sorte, où trouver ce regard paisible qu'on arrête avec complaisance sur les poétiques vestiges du passé ? Nous voudrions, oui, contempler, admirer à notre aise toutes ces belles figures expirées, si belles par elles-mêmes, plus belles encore peut-être par le prestige des ans, comme ces toiles que le temps a illustrées d'un reflet doré ; nous voudrions en reproduire

Digitized by Google

les traits charmants, en esquisser les fins contours, les délicats profils; nous voudrions faire des portraits — et il nous faut faire des leçons.

III.

L'existence tout entière de Mme de Maintenon devait la préparer au délicat ministère de ses dernières années. Quelle expérience lui a manqué? Elle a connu toutes les extrémités de la vie. Née dans une prison, elle mourut veuve du grand roi.

Elle naquit le 27 novembre 1635 dans la conciergerie de Niort, où son père, Constant d'Aubigné, était alors détenu pour crime de fausse monnaie. C'était un triste sire que ce Constant d'Aubigné! Par bonheur Mme de Maintenon avait d'autres ancêtres, et son aïeul n'était autre que ce fameux Théodore-Agrippa d'Aubigné, ce héros d'une « rude probité, » assurément l'une des figures les plus caractéristiques et les plus accentuées du XVIe siècle, si riche pourtant en physionomies de cette sorte. Lui-même, à la fin de ses curieux mémoires, nous apprend ce que valait son fils Constant, et nous raconte, sans que l'amour-propre paternel lui suggère aucune réticence, ce qu'il nomme « un fâcheux détail de sa famille. »

Aussi l'enfance de Françoise d'Aubigné fut-elle triste. Son père n'était guère digne de ce nom. Sa mère « était une personne sévère, peu communicative, qui embrassait à peine ses enfants. » Il n'est pas surprenant que sa physionomie ait de bonne heure contracté une certaine expression grave dont elle ne se défit plus.

Constant d'Aubigné ayant été gracié, s'en alla chercher fortune à la Martinique, où il emmena sa femme et sa toute jeune fille. Un voile mystérieux couvre volontiers le berceau des personnes qu'attend une destinée extraordinaire, et je ne sais quelle sorte de légende s'attacha plus tard à ce lointain voyage.

Sa mère prit le plus grand soin de sa première éducation, qu'elle dirigea conformément au tour austère de son esprit. Elle lui apprit

Digitized by Google

à lire dans Plutarque, lui faisait rendre compte de ses lectures et l'exerçait à de petites compositions, usages que nous retrouverons plus tard à Saint-Cyr.

Constant d'Aubigné étant mort, sa veuve revint en France, dénuée de toutes ressources. Pendant qu'elle courait après les derniers débris de sa fortune et cherchait à les sauver par de ruineux procès, Mlle d'Aubigné demeura confiée aux soins de sa tante, Mme de Villette, qui accueillit la pauvre orpheline à bras ouverts et lui prodigua tous les témoignages d'une tendresse et d'un dévoûment sans bornes. Calviniste zélée, Mme de Villette éleva sa jeune protégée dans la religion dont son aïeul avait été l'un des plus glorieux défenseurs.

Elle avait seulement onze ans lorsqu'une révolution subite et profonde s'opéra dans sa vie. Une autre parente de Mme d'Aubigné, Mme de Neuillant, se prévalant de ce que Mlle d'Aubigné était née de parents catholiques, obtint un ordre de la cour pour la retirer des mains de Mme de Villette, et se mit à travailler activement à sa conversion. Peut-être Mme de Maintenon ne se souvint-elle pas assez plus tard de ce que cette mesure arbitraire lui fit alors souffrir.

Les efforts de Mme de Neuillant ne furent couronnés d'aucun succès. Elle avait compté sans la rare fermeté de cette enfant, et son attachement inébranlable à une foi qu'elle personnifiait dans la bonne et dévouée Mme de Villette. La douceur et la sévérité furent en vain mises à contribution. A bout de ressources, Mme de Neuillant, espérant vaincre son opiniâtreté par les humiliations, la mit parmi ses domestiques et lui fit garder les dindons. Mme de Maintenon écrivait plus tard : « Je commandais dans la basse-cour et c'est par là que mon règne a commencé. » Tout fut inutile. Lasse de tant d'efforts superflus, Mme de Neuillant mit son indocile élève aux Ursulines de Niort, et comme elle se lassa aussi de payer sa pension, les religieuses rendirent l'enfant à sa mère.

Celle-ci parvint à la faire entrer aux Ursulines de la rue Saint-Jacques, où, après une longue résistance de sa part, on obtint enfin son abjuration. Les menaces, les promesses qu'on employa d'abord

Digitized by Google

n'y furent pour rien ; bien loin de là, elles ne firent qu'en retarder le moment. Ce fut l'œuvre d'une maîtresse « pleine d'esprit et de raison » à laquelle Mme de Maintenon s'est plu elle-même à en reporter tout le mérite :

« .... Elle ne me faisait aucun reproche, me laissait libre dans l'exercice de ma religion, ne me forçait point à aller faire mes prières dans l'oratoire commun, où il y avait plusieurs images, non plus que d'aller à la messe, et me proposait elle-même de manger de la viande les vendredis et les samedis ; mais en même temps, *elle me faisait instruire à fond* de la religion catholique, et elle le fit avec tant de soin, me gouverna avec tant de douceur, qu'au bout de quelque temps, *je fis mon abjuration avec une entière liberté.* »

A quatorze ans, Mlle d'Aubigné quitte les Ursulines de la rue Saint-Jacques et retourne à Niort. Pendant quelque temps sa vie est obscure et difficile. Nous la retrouvons parfois à Paris chez Mme de Neuillant. Mais elle ne demeurera pas longtemps sous cette tutelle jalouse : un événement étrange va lui procurer l'indépendance dont son tempérament a besoin.

Mme de Neuillant avait un voisin chez lequel elle se rendait volontiers avec tout Paris que la mode y conduisait alors, et qui n'était autre que le poète Scarron. C'est un curieux et nouveau spectacle que celui de ces grands seigneurs, si pleins de morgue, de ces belles et nobles dames, venant en compagnie des beaux esprits faire cercle autour d'un pauvre écrivain, de naissance roturière, infirme, perclus de tous ses membres, tellement disgracieux et contrefait, que voulant placer son portrait en tête de ses œuvres, il ne trouva rien de mieux que de se faire représenter de dos, non pas, disait-il dans une de ses préfaces, « pour tourner le derrière à la compagnie, mais seulement à cause que le convexe de mon dos est plus propre à recevoir une inscription que le convexe de mon estomac qui est tout couvert de ma tête pendante. » C'est que malgré de cruelles et presque continuelles souffrances, Scarron possédait l'esprit le plus vif, le plus caustique, le plus constamment jovial qui puisse être. Il devait railler la mort jusque sur sa couche funèbre ! Tout ce qui

Digitized by Google

était jeune, enjoué, folâtre, venait s'animer au contact de son franc rire gaulois. Les contemporains avaient, d'ailleurs, la plus haute idée de ses mérites littéraires. Aussi les beaux esprits du jour se donnaient-ils rendez-vous chez lui. Ménage, Pélisson, Scudéry, Marigny, Segrais, Saint-Pavin, Charleval, Faret, Saint-Amand y tenaient leurs assises. Les grands seigneurs et les hommes de la meilleure compagnie y affluaient. C'étaient, par exemple, les trois Villarceaux, le maréchal d'Albret, le duc de Vivonne, le marquis de Sévigné, le comte de Grammont, Mortemart, Coligny, la Sablière, le coadjuteur de Retz, M. de Servien. En femmes, on y voyait : la duchesse de Lesdiguières, la marquise de Villarceaux, la duchesse d'Aiguillon, MM^mes de Fiesque, de Brienne, d'Estissac, MM^lles d'Hautefort, du Lude, de Saint-Mégrin, parfois Mme de Sévigné, et enfin, pour donner le ton..... Marion Delorme et Ninon de Lenclos. Le bel esprit et la galanterie s'y donnaient la main.

Spectacle curieux et nouveau, ai-je dit, et qui accuse une transformation profonde dans les mœurs. Jusqu'ici, l'homme de lettres est un satellite du grand seigneur, presque son valet. C'est ainsi que nous voyons que le duc de Longueville aurait *arrêté* Chapelain s'il n'eût été aux gages du duc de Noailles. Avec l'hôtel de Rambouillet, la réaction commence. La personnalité de l'écrivain se dégage, il traite de pair à pair avec les grands. Voiture surtout prend ce ton. Mais Scarron va plus loin : le premier il ouvre un salon dont ils briguent l'entrée comme une faveur. Le préjugé de la naissance s'oublie en faveur du bel esprit. Sans doute, la révolution n'est pas encore complète ; Voltaire, longtemps après, sera fustigé par les laquais du chevalier de Rohan, qui refusera de lui donner satisfaction. Surtout, l'esprit solliciteur et mendiant que l'homme de lettres a contracté pendant cette longue et avilissante sujétion, tiendra bon ; Scarron reçoit l'aumône des grands seigneurs qu'il régale. Faut-il s'en étonner ? Même aujourd'hui ne reste-t-il plus quelque trace de cet esprit-là ?

C'est au milieu de ce salon brillant, mais fort mêlé, que Mme de Neuillant apparut un jour, escortée d'une petite provinciale, qui

Digitized by Google

tout embarrassée de sa robe trop courte, perdit contenance et se mit à pleurer à la vue d'une si belle compagnie. Mais la compagnie tout entière fut charmée de la timidité, de la grâce, de la beauté de la petite provinciale. Scarron surtout en fut fort touché. C'était Mlle d'Aubigné, qui cette fois ne fit qu'apparaître dans ce salon auquel elle devait un jour commander.

Après un dernier et court séjour à Niort, elle revint définitivement à Paris, où Mme de Neuillant commença à la produire dans le meilleur monde. Sa grâce incomparable, rehaussée encore par sa sagesse et sa maturité précoces, lui conquirent tous les suffrages. Dès lors nous voyons plus d'un adorateur soupirer après la *belle Indienne* comme on l'appellait universellement, et entre tous, mais sans plus de succès que les autres, son maître, le chevalier de Méré, bel esprit fat, suffisant, qui se croyait plus d'esprit que Voiture et traitait Pascal en petit garçon.

Veut-on savoir ce qu'était alors Mlle d'Aubigné. Qu'on lise le portrait qu'en a tracé Mlle de Scudéry dans son roman de la *Clélie :*

« Elle était grande et de belle taille, mais de cette grandeur qui n'épouvante point et qui sert seulement à la bonne mine. Elle avait le teint fort uni et fort beau, les cheveux d'un châtain-clair et très agréable, le nez très bien fait, la bouche bien taillée, l'air noble, doux, enjoué, modeste, et pour rendre sa beauté plus parfaite et plus éclatante, les plus beaux yeux du monde. Ils étaient noirs, brillants, doux, passionnés, pleins d'esprit; leur éclat avait ce je ne sais quoi qu'on ne saurait exprimer. La mélancolie douce y paraissait quelquefois avec tous les charmes qui la suivent, et l'enjouement s'y faisait voir à son tour avec tous les attraits que la joie peut inspirer. Son esprit était fait exprès pour sa beauté, grand, doux, agréable, bien tourné. Elle parlait juste et naturellement, de bonne grâce et sans affectation. Elle savait le monde et mille choses dont elle ne se souciait pas de faire vanité. Elle ne faisait pas la belle, quoiqu'elle eût mille appas inévitables; de sorte que, joignant les charmes de sa vertu à ceux de sa beauté et de son esprit, on pouvait dire qu'elle méritait toute l'admiration qu'on eut pour elle. »

Au moment où Mlle de Scudéry traçait ce séduisant portrait, Mlle d'Aubigné était devenue Mme Scarron. Cet étrange mariage eut de

Digitized by Google

quoi surprendre et Scarron convint qu'il faisait là une « bien grande licence poétique. » Mais de graves raisons la déterminèrent à accepter une proposition aussi inattendue. Jeune, belle, pauvre comme elle l'était, sans parents, sans amis, Scarron lui fit comprendre qu'elle devait opter entre la sécurité du cloître ou les agitations d'un monde pour elle plein de périls si elle ne se mariait point. Mlle d'Aubigné, qui se souvenait trop de l'accueil des Ursulines de la rue Saint-Jacques, se sentait peu de goût pour la vie religieuse. Elle accepta le pis-aller que Scarron lui offrait : elle l'épousa. « J'ai mieux aimé l'épouser qu'un couvent, » répondait-elle à ceux qui la blâmaient de sa détermination.

Au jour du contrat, Scarron, interpellé par le notaire sur les apports de sa future épouse, répondit qu'elle apportait : « quatre louis de rente, deux grands yeux fort mutins, un très beau corsage, une paire de belles mains, et beaucoup d'esprit. »

Il lui en fallait beaucoup en effet pour occuper convenablement la singulière position qui soudain lui était faite. Mais il semble qu'elle eut le sens des situations difficiles. Elle se fit tout d'abord, au milieu de cette maison aux allures tant soit peu équivoques, une place respectée, dont aucun entraînement, aucun oubli, aucune faiblesse ne purent la faire déchoir. Elle prit fort au sérieux ses nouveaux devoirs et entoura « son pauvre estropié » de tous les soins et de toutes les assiduités imaginables. Elle dirigea sa maison avec tant de sagesse, de tact et de prudence, que si elle ne parvint pas à en modifier essentiellement le ton, et à lui imprimer un cachet d'austérité qui n'était pas dans les aptitudes du maître, elle en corrigea au moins les licences exagérées et sut faire que les convenances ne fussent pas tout-à-fait séparées de l'enjouement et du plaisir.

Et pourtant que de séductions pour la pauvre enfant, ainsi jetée dans un pareil milieu ! Si jeune, si belle, adulée par ce qu'il y avait « de mieux fait » à la cour et à la ville, quels périls de toutes les heures ! Remarquez qu'elle aussi n'était point austère par tempérament ; elle ne fuyait point l'approche du plaisir ; sa grande amie, après MM^mes^ de Montchevreuil et Fouquet, était Ninon de Lenclos

Digitized by Google

elle-même. L'imprudente ! elle jouait avec le feu, convenons-en. Et pourtant elle ne s'y brûla point. Les contemporains, Tallemant en tête, rendent à la vertu de Mme Scarron un unanime témoignage.

Quel frein la maîtrisait donc sur cette pente terriblement glissante ? La religion d'abord. « Elle craignait trop Dieu, » disait Ninon. Ensuite et surtout, je le crois (car alors la religion n'était point une gardienne suffisante de la vertu des femmes), son amour-propre, sa fierté, je ne sais quel pressentiment secret d'une plus haute destinée, qui lui interdisait de succomber à des tentations vulgaires. Elle-même nous rend compte avec une précision pleine de franchise de cette disposition de son âme :

« Les femmes m'aimaient parce que j'étais douce dans la société et que je m'occupais plus des autres que de moi. Les hommes me suivaient parce j'avais encore les grâces de la jeunesse. J'ai vu de tout, mais toujours en tout honneur : c'était une amitié d'estime et générale. Je ne voulais point être aimée en particulier de qui que soit ; je voulais l'être de tout le monde, faire dire du bien de moi, faire un beau personnage et avoir l'approbation des honnêtes gens : c'était là mon idole... Il n'y a rien que je n'eusse été capable de faire et de souffrir pour faire dire du bien de moi. Je me contraignais beaucoup ; mais cela ne me coûtait rien, pourvu que j'eusse une belle réputation : c'était ma folie. Je ne me souciais pas des richesses, j'étais élevée de cent piques au-dessus de l'intérêt ; mais je voulais de l'honneur ! »

Le « pauvre estropié, » dont le mariage avait donné tant de besogne aux méchantes langues du temps, n'eut donc qu'à se féliciter de l'amitié, du dévoûment, de la fidélité de Mme Scarron. Quelque temps avant de mourir il disait à Segrais : « Je mourrai bientôt, je le sais bien ; le seul regret que j'aurai en mourant, c'est de ne pas laisser de bien à ma femme, qui a infiniment de mérite et de qui j'ai tous les sujets imaginables de me louer. » Et cette fois, chose rare, il ne plaisantait pas. Sur son lit de mort, il disait à Mme Scarron elle-même : « Je vous laisse sans bien ; la vertu n'en donne pas ; cependant soyez toujours vertueuse. »

Scarron se trompait. Sans qu'il en coûtât rien à sa vertu, Mme Scarron devait atteindre une situation dont Mme de Sévigné

Digitized by Google

dirait avec cette admiration un peu bourgeoise qui se retrouve assez souvent sous sa plume aristocratique : « La place de Mme de Maintenon est unique ; il n'y en a point, il n'y en aura jamais de semblable. » En effet, quelques jours auparavant, Mme Scarron, perdue dans la foule, assistait à l'entrée dans Paris du roi Louis XIV, accompagné de l'infante d'Espagne, qu'il venait d'épouser, et sous l'impression de ce spectacle, elle écrivait à Mme de Villarceaux que « la reine devait être bien contente du mari qu'elle avait choisi. » C'était le plus bel homme de son temps, nous dit Saint-Simon. Mais qui pouvait prévoir qu'elle succéderait à celle dont elle enviait un peu l'heureux sort, elle si mal lotie ! et que le jeune monarque qu'elle venait d'admirer dans la splendeur et le triomphe de sa jeunesse et de sa majesté, serait un jour son mari !

Scarron mort, sa veuve se trouva dans une situation plus critique que jamais. Grâce à l'intervention de ses amis, elle obtint de la reine Anne d'Autriche une pension de 2,500 livres, et, retirée, d'abord aux Hospitalières de la place Royale, puis à son ancien couvent de la rue Saint-Jacques, elle administra ce modeste avoir avec tant d'ordre et de prudence qu'elle put toujours faire bonne figure au milieu de ses anciennes relations. En effet, elle ne cessa de voir la meilleure compagnie. Elle se plaisait surtout aux hôtels d'Albret et de Richelieu, où elle était adulée. Elle y rencontrait chaque jour MMmes de Sévigné, de la Fayette, de Coulanges, la princesse des Ursins, la marquise de Montchevreuil, Mme de Montespan « dont alors les sentiments étaient sages et la conduite réglée » et « avec qui elle avait bien des rapports par l'esprit et les charmes de la conversation. »

C'est l'époque la plus calomniée de sa vie. Une phrase brutale de Saint-Simon est le seul fondement de ces accusations. Son amitié avec Villarceaux a surtout été incriminée. Si elle eût présenté quelque chose d'équivoque, Mme de Villarceaux, la femme la plus jalouse de son temps, ne serait pas demeurée l'amie intime de Mme Scarron. Il faudrait, d'ailleurs, bien peu connaître cette époque du XVIIe siècle pour ignorer que rien n'y est familier comme ces

Digitized by Google

sortes de commerces de politesse et de galanterie, où l'honneur et la vertu sont saufs. Ce qui est décisif, ce sont les témoignages unanimes d'estime et de respect que lui donnent les contemporains. Elle eut toujours dans sa personne quelque chose de digne et de majestueux qui mettait en déroute les pensées frivoles. Un jeune homme disait : « S'il me fallait manquer de respect à la reine ou à elle, j'aimerais mieux le faire à l'égard de la reine. » — « Je l'ai cent fois, dit l'intendant Basville, ramenée dans mon carosse des hôtels d'Albret et de Richelieu dans la rue Saint-Jacques, où elle demeurait. J'étais pénétré pour elle du même respect que j'aurais eu pour la reine ; son regard seul en inspirait et nous étions tous surpris qu'on pût allier tant de vertu, de pauvreté et de charme. » Elle-même, dans les lignes suivantes, répond à ses calomniateurs : « Ceux qui me déchirent ne m'ont point connue ; ceux qui m'ont connue savent que j'ai vécu sans reproche avec ce monde aimable qu'il est si difficile de voir sans danger. »

En effet, Dieu sait si les adorateurs lui manquaient ! Nommons seulement de Barillon, le cardinal d'Estrées, de Guilleragues. Mais les théories platoniques de l'hôtel de Rambouillet triomphaient.

Cette vie douce, tranquille, sans fatigue, mais sans grandeur, ne convenait point à cette âme d'élite. Elle en sentait le vide, elle avait besoin d'un plus substantiel aliment. Elle succombait à la mélancolie, au découragement. Elle voulait fuir ce monde qui n'avait pour elle que des sourires. Un moment elle songea sérieusement à la vie religieuse à laquelle elle avait autrefois préféré le difforme Scarron. Elle prit pour confesseur un prêtre humble et austère, mais d'un grand sens, quoique un peu étroit, l'abbé Gobelin, qui la retint dans le monde, mais la dirigea dans une voie plus mortifiée. Elle se retira dans la rue des Tournelles, vit moins de monde, eut des pensées plus graves. Job et les *Maximes* furent ses seules lectures. Elle vécut de la sorte jusqu'au jour où, sur la recommandation de son amie, Mme de Montespan, Louvois lui proposa l'éducation des enfants qu'elle avait donnés au roi.

Le sang de d'Aubigné se révolta d'abord à cette offre ; elle ne

Digitized by Google

savait pas que les enfants fussent au roi. Lorsqu'elle le sut, sur l'avis de son confesseur, elle accepta. Tout ceci peut nous sembler fort étrange et l'est en effet. Mais comme le fait observer finement M. Th. Lavallée, « on éprouvait alors à l'égard du Jupiter de Versailles un sentiment un peu semblable à celui qu'éprouvaient les anciens à l'égard des désordres de leurs dieux. » D'ailleurs, Mme Colbert, Mme de la Sablière n'avaient-elles point gardé les enfants de Mme de la Vallière ?

Ce fut par « cet honneur fort singulier » comme elle l'a dit elle-même, qu'elle entra dans la voie des grandeurs qui l'attendaient et que peu de temps auparavant, chose bizarre ! lui avait prédites un architecte nommé Barbet.

RAOUL LECŒUR.

La suite au prochain numéro.

Digitized by Google

MÉLANGES.

Peinture murale à Notre-Dame-du-Pollet de Dieppe,

Par M. Mélicourt Lefèvre.

Le vaste et magnifique travail dont nous allons essayer de donner une idée au lecteur est l'œuvre d'un artiste normand, M. Mélicourt Lefèvre, de Dieppe; et nous pouvons dire qu'il nous assure deux résultats dont nous aurons également à nous féliciter : il relève un monument important par ses proportions, mais d'une architecture froide et malheureuse. Désormais la partie principale de cet édifice, le sanctuaire, brille de l'éclat d'une œuvre belle et magistrale qui le revêt complètement, et qui attire le double suffrage des fidèles et du public. En même temps, nous sommes heureux de le proclamer, le nom d'un véritable artiste prend rang dans la pléiade des hommes distingués de la Normandie. C'est donc un devoir pour nous de n'être pas les derniers à signaler une œuvre si considérable et à appeler, sur l'artiste qui l'a conçue et réalisée, l'attention et l'estime que lui accordent déjà les nombreux étrangers qui affluent dans la ville de Dieppe.

L'église de Notre-Dame-du-Pollet est de construction encore récente et son complet achèvement ne remonte pas à plus d'une douzaine d'années : on ne s'explique guère comment, au milieu du mouvement archéologique et architectural si animé et si fécond depuis une période beaucoup plus étendue, on a pu être si froidement inspiré dans les formes artistiques de cette construction. L'édifice, vaste du moins, est construit en briques et pierres, d'un style extérieurement nul, bien que gréco-romain dans ses lignes, et intérieurement lisse et nû, tout en rappelant l'ensemble de la basilique romaine primitive. Mais enfin les proportions de cet intérieur étant grandes et élevées, il restait un parti à prendre pour rendre la vie monumentale à cette église, c'était, conformément aux antiques traditions de

Digitized by Google

l'art religieux, de la décorer de peintures murales, et pour cela de grandes murailles nues s'offraient de toutes parts, paraissant réclamer instamment la pieuse aumône d'un vêtement.

L'administration religieuse de cette paroisse comprit vite son devoir à cet égard, et bien qu'avec de modestes ressources, elle décida d'abord la décoration du sanctuaire, et en confia l'exécution à M. Mélicourt, peintre très estimé déjà, non-seulement par ses portraits si sérieusement étudiés, mais aussi par quelques trop rares tableaux et peintures décoratives qui le révélaient suffisamment aux hommes de goût. Il s'agissait donc de peindre une abside en demi-coupole de 14 mètres de hauteur sur une circonférence de 12 mètres, ce qui donnait environ, avec déduction de bordures, plus d'une centaine de mètres de superficie à décorer. On avait choisi pour sujet de cet immense tableau l'Assomption et le Couronnement de la sainte Vierge, patronne de l'église.

Décrivons d'abord l'ensemble de cette grande composition telle que l'artiste l'a réalisée. En bas et sur les premières lignes, le tombeau de la sainte Vierge vide et entr'ouvert, au milieu d'une perspective profonde d'arêtes ondulées de montagnes, et à l'horizon la silhouette des murs et des monuments de Jérusalem. Au-dessus et formant le plan principal, la Vierge enveloppée d'un manteau d'azur, le visage et les bras tendus vers son divin fils, entourée d'anges qui lui forment cortége dans les attitudes de la vénération la plus recueillie ou de la plus pieuse allégresse; tandis que, au-dessous de la nuée qui porte ce groupe, un ange, aux ailes déployées, plane entre ciel et terre, répandant des fleurs sur le tombeau délaissé. Dans les profondeurs de l'espace éthéré, d'autres groupes d'anges chantent ou font résonner sur les harpes les gloires de Marie. Plus haut, à gauche et dans un troisième plan, Jésus, le divin Sauveur, avec une pure et souriante expression de tendresse, s'incline vers sa mère bien-aimée. Près de lui, des petits anges font flotter dans leurs bras une longue banderolle avec ces mots : *Veni coronaberis!* D'autres anges enfants apportent la couronne que le divin fils va placer sur la tête de la bienheureuse Vierge, et d'autres agitent les palmes du triomphe. Enfin, au sommet de cette vaste et admirable scène, le Père céleste, le sceptre en main, aux traits graves et doux, et l'Esprit-Saint, sous forme de colombe, s'épanchant avec mille rayonnements, semblent aussi s'incliner avec un même amour vers la sublime créature à la fois épouse, mère et fille de l'inséparable et adorable Trinité.

Maintenant que l'on a pu comprendre au moins les pensées dominantes et les dispositions principales de cette religieuse composition, on se demandera dans quel style ou d'après quelle école de peinture M. Mélicourt a traité ce vaste sujet. Sans entrer dans les distinctions de manières, on peut dire

Digitized by Google

que sous un aspect général il n'y a que deux genres dans l'art religieux : l'école purement chrétienne et théologique, qui depuis Angelico de Fiesole jusqu'à Overbeck et ses admirables disciples, s'est toujours inspirée des dogmes, des traditions et du symbolisme liturgique et doctrinal du catholicisme, en produisant des œuvres d'une pureté et d'une sublimité qui entraînent l'homme de la terre au ciel. (Nous ne disons rien de trop, et l'on connaît le mot de Michel-Ange devant les peintures de Fra Angelico : « Il faut que cet homme-là ait vu ses figures dans le ciel ! ») L'autre école, académique et classique qui, avec des manières diverses, réunit Raphaël, Léonard de Vinci, Titien, Murillo, Poussin, Mignard même, Scheffer et P. Delaroche, si l'on veut, en alliant les libres conceptions de l'esprit avec un sentiment sérieux et profond de foi chrétienne.

Malgré les chefs-d'œuvre de ces derniers et si grands artistes, le type et l'idéal de l'art religieux se trouvent certainement dans la première de ces deux écoles que j'appelle théologique. Et nous pouvons affirmer que, pour l'artiste qui voudra pieusement et intimement s'unir à toutes les élévations contemplatives comme à toutes les sollicitudes morales de l'Eglise, là est la source pure de l'art chrétien fermement appuyé sur les dogmes et les rites sublimes du catholicisme, admirablement protégé par son incorruptible morale et soulevé par lui jusqu'aux divines inspirations. Mais de même que dans une autre expression de l'art, la musique religieuse par exemple, l'Eglise ayant son chant liturgique, ses hymnes, ses cantiques toujours empreints de la pureté et de la grandeur des paroles sacrées, ne repousse cependant pas les inspirations de la musique profane, si la dégageant des allures théâtrales et mondaines, on la ramène à un rhythme moins léger, plus grave et d'une religieuse expression, de même aussi, la peinture peut être sérieusement chrétienne avec des données plus artistiques que doctrinales, si elle respecte toutes les pieuses convenances en exprimant de son mieux les sublimités de la foi. C'est que le catholicisme, quand il a préservé les principes essentiels du dogme et de la morale, laisse à l'homme la plus large et la plus noble liberté : il attire sans doute à lui les intelligences par l'attrait de ses incomparables beautés, mais il laisse venir par toutes routes, approcher à tous les degrés de force ou de foi, et il accepte de tous les cœurs comme de toutes les formes du génie humain les hommages au grand Dieu qu'il nous révèle si magnifiquement.

Nous devions présenter ces explications pour bien caractériser l'œuvre de M. Mélicourt qui se rattache, par sa conception et son style, à l'école des maîtres classiques italiens et français. En effet, M. Mélicourt ne s'est pas attaqué aux idées dogmatiques de son sujet, ni à ses formes liturgiques et traditionnelles : il s'est placé dans les données générales de l'art, combi-

Digitized by Google

nant ses pensées et les formes dont il les revêtait d'après ses études habituelles et les inspirations d'un esprit sérieusement chrétien. Quels sont, dans ces conditions, la valeur et l'effet de son vaste travail ? L'effet, nous n'hésitons pas à le dire et nous ne faisons que répéter les exclamations du public, est aussi heureux que saisissant. Dès qu'on entre dans l'église, à plus de deux cents pieds de distance, le regard est déjà captivé, et à mesure qu'on approche, on apprécie avec une satisfaction croissante tous les détails de ce bel ensemble : les lignes sombres de la terre où l'on aperçoit le tombeau ouvert et vide de la sainte Vierge, détachent vigoureusement les lumineux horizons des espaces célestes qui s'entr'ouvrent ; la divine Mère, toute pénétrée du bonheur et de la gloire qu'elle entrevoit en haut, domine avec une touchante majesté au milieu de ce groupe si remarquable des anges qui l'entourent et la vénèrent en montant à tire-d'aîle vers le ciel, où paraissent distinctes et dans un même mouvement d'ineffable amour les trois adorables personnes de l'indivisible et sainte Trinité. Toute la composition est dans une harmonie parfaite d'expression et d'effet, et l'accord des divers groupes dans une juste et très heureuse proportion.

La valeur de l'exécution répond à la grandeur du sujet : les attitudes, les ajustements, le coloris, les expressions, sont d'un goût simple et grand, en même temps que d'une grâce suave, qui conviennent admirablement à ces natures sublimes. Il y a huit à dix figures d'anges dans le groupe principal qui expriment avec les plus heureux mouvements l'admiration qui les pénètre autour de la reine immaculée. L'ange qui plane au-dessous en jetant des fleurs sur le tombeau terrestre est du plus large et du plus noble effet ; le visage et l'attitude de la Vierge attirent justement les regards et révèlent avec une pénétrante expression les grandes émotions de son cœur maternel. La divine personne du Sauveur Jésus, ce type de toutes les perfections, est traitée avec un rare bonheur, et l'artiste s'est élevé très haut dans la reproduction de cette si belle, si pure et si auguste physionomie, qui contraste heureusement avec la sublime tête du Père céleste largement et noblement dessinée. Notre critique se bornerait à contester les formes trop grasses et trop humaines des anges enfants, d'ailleurs tous convenables. Nous savons bien que Raphël, Murillo et d'autres grands maîtres ont fait de même et parfois plus librement ; mais l'art chrétien s'inspire ici d'une pureté et d'un type supérieur aux conditions terrestres, et c'est la recherche de cet idéal qui élève l'artiste au-dessus de lui-même. Nous croyons que M. Mélicourt, qui a répandu une expression si religieuse sur tout l'ensemble de son beau travail, marchera plus complètement encore dans cette haute direction, où brille aujourd'hui d'un si pur éclat le talent de l'éminent Flandrin.

Digitized by Google

Cette grande composition qui décore le sanctuaire de Notre-Dame-du-Pollet, à Dieppe, est exécutée à la peinture à la cire qui n'a pas chez nous les inconvénients de la fresque, parce qu'elle est moins impressionnable et plus résistante à l'humidité, en même temps qu'elle permet d'obtenir les tons chauds et vigoureux de la peinture à l'huile, avec un effet général plus amorti, plus doux, et très bien adapté aux convenances des monuments religieux. M. Mélicourt a donc très heureusement réalisé une œuvre grande, forte, chrétienne, que l'on admire déjà et que l'on admirera de plus en plus, parce qu'il y a là autre chose qu'une improvisation ou une ébauche hardie, mais un travail sérieux, puissant, achevé, et qui satisfait également l'esprit et le cœur. Nous avons entendu dire qu'il avait aussi obtenu les suffrages du chef si éclairé et si attentif de notre département : c'est à lui, en effet, qu'il appartient d'appeler sur un mérite si distingué et sur une œuvre si remarquable les plus légitimes encouragements. Ne laissons pas oublier. dans un pays qu'il honore, un artiste que Paris pourrait bien nous envier.

ADOLPHE ARCHIER.

M. Alfred Maury à l'Institut archéologique de la Grande-Bretagne.

« L'intérêt que présentent ordinairement les séances de l'Institut archéologique de la Grande-Bretagne s'est trouvé rehaussé cette année, à Rochester, par la présence de M. Alfred Maury, bibliothécaire de l'empereur Napoléon. Ce savant, envoyé par son souverain pour entendre le mémoire du docteur Guest, sur le débarquement de César en Angleterre, arriva malheureusement trop tard pour cette intéressante lecture. Il eut néanmoins une longue entrevue avec le docteur Guest, et de là il se rendit avec un petit nombre d'archéologues chez M. C. Roach Smith, à Strood.

Le dimanche, ils firent une charmante excursion au château de Leeds, à l'abbaye de la Bataille, et enfin à Maidstone, où contrairement à ce qui se pratique ailleurs, le maire et la corporation municipale leur offrirent une collation.

Le lundi, ces mêmes savants et quelques membres de l'Institut se disposaient à visiter Dartford et les antiquités de ses environs, tandis que d'autres, conduits par M. Roach Smith, furent inspecter les anciens restes bretons de Coldrum. »

(*The Kent Herald*, du 6 août 1863.)

Digitized by Google

BIBLIOGRAPHIE.

LETTRES DU R. P. LACORDAIRE A Mme LA COMTESSE EUDOXIE DE LA TOUR DU PIN, publiées par Mme de ***. — Paris, Douniol. 1863

« On ne le connaîtra bien que par ses lettres, » a dit sur son lit de mort Mme Swetchine, l'amie la plus dévouée et la plus clairvoyante du P. Lacordaire. Cette prédiction se réalise tous les jours; à mesure que l'amitié ouvre ses trésors, et livre à notre respectueuse impatience quelques parties de la volumineuse correspondance du R. P. Lacordaire, à mesure que cette âme, qui se donnait peu en public, nous apparaît dans la grâce et la force de sa vie intime, notre admiration devient plus intelligente, et nous commençons à mettre à sa véritable place ce grand chrétien. M. de Montalembert, le premier, avec l'autorité de toute sa vie et l'accent pénétrant de son amitié, a tracé de l'illustre dominicain un portrait dont rien n'égale la vérité fidèle et vivante. M. l'abbé Perreyve, en recueillant d'une main pieuse les reliques du plus cher apostolat du P. Lacordaire, l'apostolat de la jeunesse, a élevé à cette sainte mémoire un touchant et magnifique monument. Nous voulons rendre compte aujourd'hui d'une publication plus modeste, mais encore très précieuse, celle des lettres du R. P. Lacordaire à Mme la comtesse de la Tour du Pin.

Mme la comtesse de la Tour du Pin partagea avec Mme Swetchine l'honneur d'être l'amie et le conseil du P. Lacordaire. « Elle était depuis vingt ans, écrivait-il à la personne distinguée qui publie ces lettres, une des forces de ma vie par l'élévation de son esprit, sa sympathie avec le mien, et l'admirable dévoûment qui la remplissait. » — « Nos deux intelligences se touchent comme deux pierres polies, écrivait-il à Mme de la Tour du Pin elle-même; ..... *votre piété si profonde n'ôte rien à la liberté et à la lucidité de vos jugements, et j'admire en vous l'alliance des dons surnaturels avec une*

Digitized by Google

nature vraie. » Telle était la femme à laquelle sont adressées les lettres que renferme ce volume; l'âme du P. Lacordaire s'y montre tout entière, avec sa richesse et sa vie, mais avec des traits d'une réserve, d'un calme et d'une grâce voilée qu'il n'a nulle part au même degré. On voit qu'il parle à une femme, et le mélange de la gravité sacerdotale et d'une amitié délicate prête à ces lettres une physionomie rare et charmante, qui n'altère en rien leur couleur, leur mouvement et leur vérité.

Cette correspondance est un précieux document. Dans ces lettres, très simples et à peine éloquentes, nous apercevons, comme au travers d'une eau limpide, la belle âme du P. Lacordaire; il se peint tel qu'il se découvre, et se donne tel qu'il est; il est impossible d'être plus simple et plus sincère. En même temps, obligé de répondre à cette sollicitude délicate que les femmes les plus distinguées apportent dans leurs amitiés les plus saintes, il donne sur l'état de son âme, et sur toutes les situations qu'il a traversées, des détails très circonstanciés et très précis.

Mme de la Tour du Pin s'effrayait de l'optimisme persévérant du P. Lacordaire; elle le lui reprochait souvent, et il se défend avec beaucoup de grâce de ce reproche. Cet optimisme n'était pas celui des natures faibles qui se laissent emporter par le courant sans gouverner, mais celui d'une âme fermement trempée, attachée à la Providence par une foi inébranlable. Cette foi, toutes ses lettres l'expriment: « Priez bien pour moi, écrit-il » en 1838, au moment où il songe à rétablir en France l'ordre de saint » Dominique; priez bien pour moi, car me voilà une rude affaire sur les » bras. Mais, toute difficile qu'elle est, comme elle est désintéressée, et » qu'elle n'a d'autre but que Dieu, je suis persuadé que sa providence ne » nous manquera pas. Je vois bien ce qui me manque pour une si grande » œuvre; toutefois je trouve aussi en moi des éléments convenables, et si » j'examine bien mon état intérieur et toute ma vie, je me persuade d'avoir » été prédestiné à cette œuvre, sans laquelle je ne trouverais pas la solution » de tout ce qui m'est arrivé. » En 1852, parlant de la même œuvre, il écrivait ces lignes admirables: « Sans doute, l'avenir est incertain; mais » que ferait-on ici-bas si l'on attendait pour agir un siècle de stabilité? » Tout dans le monde est bâti sur la poussière et sur un volcan; *mais Dieu* » *est par dessous*, et donne aux œuvres qu'il inspire la perpétuité, même » au milieu des secousses et des ruines... Dieu est la grande force, il se » plait à fonder sur un sable mouvant, pour donner aux hommes la preuve » que c'est lui qui fait, et non pas eux. Je suis d'ailleurs toujours résigné » d'avance à périr quand je fais quelque chose, et ma consolation est de » penser que, même en périssant, je serais tranquille parce que j'aurais » fait mon devoir et travaillé pour le bien. »

Digitized by Google

Cette foi en la Providence, il la porte dans son appréciation de l'histoire et des situations politiques. Peut-être même l'entraîne-t-elle quelquefois trop loin, et lui fait-elle espérer trop vite. Mais qu'il a de beaux accents! que son espérance est éloquente et généreuse! qu'elle est plus vraie et plus chrétienne que n'eût été une condamnation absolue et une reprobation sans pitié! « Pour moi, dit le P. Lacordaire, *j'estime que nous devons à un temps* » *malade une infinie douceur*... Heureux, s'écrie-t-il dans une autre lettre, » heureux ceux qui ne désespéreront pas, et qui, selon leurs forces et leur » temps, travailleront avec patience à ce siècle futur où la civilisation chré- » tienne s'étendra sur les cinq parties du monde et y établira le règne d'une » liberté sincère sous une autorité respectée! Ce siècle est loin, mais il » viendra. Je ne croirai jamais que Dieu se soit fait homme, soit mort ici-bas, » et nous ait laissé l'Evangile, pour aboutir au triste spectacle que pré- » sente le monde depuis dix-huit cents ans.

« Nous n'avons vu que l'ébauche, notre postérité verra la statue. Le tra- » vail est long parce que le but est grand, et que deux forces, la Provi- » dence divine et la liberté humaine, y concourent dans d'égales proportions. » Ne vous lassez donc point. Si vous aviez assisté aux misères des temps » antérieurs, vous pardonneriez beaucoup aux vôtres. De grands biens, » inconnus de vos pères, nous sont assurés; une paix presque constante, » une douceur dans les lois et dans les mœurs, une régularité dans l'admi- « nistration, une égalité qui aurait passé pour chimérique, un rapproche- » ment inouï des peuples. N'est-ce là rien? *Je vis porté dans une espérance* » *qui arrête mes mépris;* je compatis et je pardonne beaucoup, l'œil fixé sur » un avenir qui remplit mon âme. »

Telle est la profondeur et la douceur de regard du P. Lacordaire, en face de son temps et de l'histoire. Il juge avec supériorité, parce qu'il juge avec cette indépendance devenue si rare de notre temps où chacun aliène sa liberté morale entre les mains d'un parti, et se laisse dominer par des idées arrêtées d'avance. Le P. Lacordaire n'appartenait à aucun de ces petits centres de pensée, soit politiques, soit religieux; profondément catholique, ardemment dévoué à l'église, il ne se prêtait aux haines et aux déclamations d'aucune école; fermement libéral, il n'était d'aucun parti: il restait inébranlable dans la fière solitude de sa conscience et de sa raison. C'était là sa force, et c'était aussi sa faiblesse; sa force, car il n'est rien tel qu'une attitude digne pour briser les obstacles et conquérir l'estime des hommes; sa faiblesse, parce qu'aucun parti ne le soutenait, ne l'enveloppait dans l'infaillibilité commune, et ne le portait au succès et à la gloire sur ce flot d'adulation convenue qui prend sa source dans la passion ou dans l'intérêt du moment, et qui tarit au premier rayon de justice et de vérité. Pour lui, il n'avait aucun de ces appuis vulgaires:

Digitized by Google

« Je serai toujours, disait-il, un pauvre homme seul, battu des vents, » recueillant les joies et les difficultés de la solitude. Toutes les énigmes » de ma carrière sont là ; je n'ai jamais eu un parti pour moi, parce que je » n'ai jamais été à un parti..... Il ne faut pas vous étonner, madame, de » n'être d'accord avec personne sur les grandes questions de notre temps : » c'est le sort des esprits qui ne sont pas à la remorque des intérêts et des » partis. Dès que l'intelligence s'élève au-dessus des passions qui forment » les partis et des avantages qui subjuguent les convictions, l'on se trouve » dans une région solitaire où n'habitent que Dieu, la conscience et la rai- » son, trois hôtes assez nobles de race et qui peuvent consoler de vivre » dans un désert. »

Je m'arrête, car je ne veux pas, par de trop complètes citations de ces belles lettres, ôter l'envie de les lire tout entières, et je n'ai voulu que faire connaître, un peu tardivement, cette utile publication. Elle sera reçue avec reconnaissance par tous les amis du P. Lacordaire et en général par tous ceux qui ont quelque goût pour la virilité morale et chrétienne ; ils aimeront à respirer le parfum de cette belle âme, pur et fortifiant comme l'air des montagnes ; ils verront avec admiration ce grand caractère s'élever au-dessus des intérêts et des partis, jusqu'à la région sereine et permanente où les principes seuls habitent, et où Dieu règne, pareil à ces sommets élevés qui percent les nuages, et baignent dans l'azur leurs âmes couronnées de neiges.

PAUL ALLARD.

Album de la Toscane pittoresque et monumental.

Dans sa livraison du mois d'avril dernier, la *Revue de la Normandie*, en publiant le bref que sa Sainteté le Pape Pie IX, avait adressé au riche promoteur de tant d'ouvrages scientifiques et artistiques, a eu occasion de parler particulièrement de l'*Album de la Toscane*, dont M. le prince Anatole Demidoff a généreusement offert un exemplaire à la bibliothèque publique de la ville de Rouen. La première partie de cette œuvre importante, comprenant l'*Ile d'Elbe* (vues pittoresques et souvenirs historiques), dessins faits d'après nature par M. André Durand, et lithographiés par l'auteur avec collaboration de M. Eug. Cicéri, est en vente chez les éditeurs, à Paris. On peut souscrire dès aujourd'hui, pour tout l'ouvrage ou l'*Ile d'Elbe* séparément : à Rouen, chez MM. Lebrument, libraire, quai Napoléon ; E. Brunet, rue de l'Hôpital; E. Gagniard, imprimeur-libraire, rue Percière ; à la Librairie nouvelle, rue des Carmes ; et à Dieppe, à la librairie de M. Marais.

Digitized by Google

CHRONIQUE NORMANDE.

LES ORPHÉONS A ROUEN. — Depuis quelque temps, notre ville a été consécutivement le théâtre d'une suite de fêtes populaires et de démonstrations artistiques. Au nombre de ces dernières, nous pouvons rappeler une précédente réunion d'Orphéonistes dont la bienfaisance était le but et dont un premier succès a été le résultat. Le dimanche 6 septembre dernier, une solennité plus imposante encore que les précédentes appelait dans nos murs un nombre considérable de sociétés chorales et instrumentales. Elles accouraient à Rouen pour concourir ensemble et pour se livrer à un véritable tournoi musical.

Les préparatifs faits à cette occasion témoignent, de la part des éminents fonctionnaires auxquels la direction en fut confiée, une intelligence et un bon goût auxquels tous les assistants se sont plu à rendre hommage, tout en se demandant quels eussent été les apprêts et les embellissements si la pluie du matin ne fût venue empêcher qu'on y mît la dernière main. Non seulement l'administration, mais encore les particuliers, l'une en élevant par places des arcs-de-triomphe, les autres en pavoisant leurs maisons de fleurs et de drapeaux, de guirlandes et de bannières, avaient fait assaut de zèle et d'hospitalité.

L'arrivée des Orphéons n'a pas été célébrée avec moins d'empressement.

Dès le matin, le canon de la garde nationale annonçait que l'examen du concours pour la lecture à première vue allait commencer. Ce concours avait lieu dans la salle des Consuls. Cette première épreuve terminée, le cortége des Orphéons, composé de ceux qui venaient de concourir, ralliés aux musiques militaires et symphoniques arrivées pendant la nuit, se dirigea vers la place Saint-Ouen, escorté sur son parcours par le 16e de ligne et précédé

Digitized by Google

par les tambours de la garde nationale et de la garnison. Cette masse imposante, ainsi que la foule considérable qui, haletante de joie à la perspective des plaisirs qui l'attendaient, n'avait cessé de suivre le cortége, dut bientôt se diviser et se rendre dans les divers endroits préparés pour les concours.

Des hommes éminents composaient les jurys ; nous pouvons citer MM. Clapisson, Elwart, Adrien Boïeldieu, Delaporte, Pasdeloup, Weirig, directeur de la société la *Renaissance;* et, parmi nos compatriotes normands, M. Dautresme, dont l'Orphéon rouennais, hors de concours, interpréta sous la direction de son chef, M. Noury, un fort joli chœur capable de faire justement apprécier le talent de son auteur, auquel une des scènes de la capitale à déjà donné sa consécration. Nous mentionnons ce fait et nous demandons à nos lecteurs la permission d'insister, car, par le temps qui court, la possibilité pour un compositeur d'arriver à se faire jouer, quelque mérite qu'il ait d'ailleurs lui et son œuvre, est un fait devenu tellement proverbial et une faveur si rare, qu'on ne saurait trop féliciter celui qui en a été l'heureux objet.

Mais revenons à notre solennité.

Quand les diverses épreuves furent terminées, le cortége revint, dans le même appareil, sur la place Saint-Ouen où devait se faire la distribution des récompenses en présence de l'édilité rouennaise et de quelques assistants privilégiés.

Quel spectacle imposant c'était, et réellement bien digne d'une grande cité, que cette réunion de je ne sais combien d'individus groupés par corporations, bannières en tête et entonnant ensemble ces chants patriotiques qui font vibrer tous les cœurs! On n'était plus homme, on était français par le cœur, musicien par l'âme. Les grands noms auxquels notre cité normande a donné naissance étaient dans toutes bouches; le buste de Boïeldieu couronné trônait au milieu de la salle de l'Hôtel-de-Ville où un bouquet était offert aux membres du jury. A ce propos, nous ne devons pas passer sous silence deux scènes touchantes qui eurent lieu vers la fin de ce repas auquel présidait déjà une aménité parfaite.

La musique du 16e, qui se tenait dans le jardin de Saint-Ouen, exécuta tout-à-coup l'ouverture de la *Dame Blanche*. C'était un heureux à-propos et un digne hommage rendu à la mémoire et au génie du père dans la personne du fils. M. Adrien Boïeldieu se leva alors au milieu d'une émotion aussi généralement partagée que facile à comprendre et remercia l'honorable assistance de la douce surprise qui lui avait été ménagée.

Ensuite, après plusieurs toasts portés suivant l'usage, M. de la Bedollière, sur une révélation gracieusement indiscrète d'un des membres du

Digitized by Google

banquet, se vit contraint de se lever et de chanter séance tenante quelques couplets dont le principal mérite consiste dans l'esprit d'à-propos et d'improvisation qui les a inspirés. Les voici :

Ce matin les cieux étaient tristes.
Un déluge en est descendu:
Et pourtant que d'orphéonistes
A votre appel ont répondu !
Ces enfants de la mélodie,
Franchissant le mont et le val.
Voulaient revoir la Normandie :
C'est le pays du joyeux festival.

A Rouen, charmante demeure,
Sans retour, qui peut dire adieu ?
Vous applaudissiez tout-à-l'heure
La musique de Boïeldieu ;
Le père de la tragédie
A rêvé sur ses vieux remparts.
On veut revoir la Normandie,
Car c'est toujours le pays des beaux-arts.

La grande ville industrielle.
Rouen, si riche d'ateliers.
Quand des crises pèsent sur elle.
Sait protéger ses cotonniers ;
Jamais le pauvre n'y mendie
Par un malheur immérité.
On veut revoir la Normandie.
C'est le pays de la fraternité.

Cette magnifique journée,
Qu'anima maint brillant concert.
Avec succès est couronnée
Par le banquet que l'on nous sert.
Chaque citoyen s'étudie
A faire honneur à l'invité ;
Nous reviendrons en Normandie.
C'est le pays de l'hospitalité.

L'aimable accueil que vous nous faites
Méritait qu'on le célébrât.
J'ai pris pour la chanson des fêtes
Un air de Frédéric Bérat.
C'est à lui que je la dédie,
Heureux qui peut, en ce séjour,
Dire aussi de la Normandie :
C'est le pays qui m'a donné le jour !

Digitized by Google

Ce qu'ont été ces différents concours, nous n'avons pu l'apprécier séparément ; seulement, ce que nous avons pu juger, c'est l'effet général. Eh bien, l'ensemble de ces exécutions, soit chorales, soit instrumentales, tout en ayant pu laisser à désirer sous plusieurs rapports aux yeux de quelques connaisseurs, a néanmoins paru généralement satisfaisant. Pour nous, s'il nous est permis d'émettre un avis, cette perfection individuelle, incontestablement désirable, et qui concourrait bien davantage au succès de l'ensemble et ferait le résultat beaucoup plus satisfaisant, — à l'instar, par exemple, des concerts du Conservatoire dont chaque exécutant est un artiste de talent, élève d'un grand maître, — cette perfection, pensons-nous, serait difficilement exigible de la part d'orphéonistes recrutés pour la plupart dans la classe des artisans, rarement dans une autre sphère. De plus, il est évident que ces institutions bien guidées et favorisées comme elles le sont ne pourront que s'améliorer et progresser. Enfin, à en juger par les associations qui ont remporté des prix et qui appartiennent toutes à de petites localités, telles que l'*Union d'Epinay*, l'*Orphéon de Louviers*, la *Société Chorale d'Amiens*, la *Société chorale de Batignolles*, la *Société chorale Beauvaisienne*, la *Musique civile d'Ezy*, la *Musique d'Yvetot*, la *Musique de Beaumont-sur-Oise*, etc...., nous sommes conduits à constater que l'art musical se repand de plus en plus, même dans les campagnes. Il n'est pas en effet de petite ville ou de petit bourg qui n'ait aujourd'hui, son Orphéon, sa Musique, sa Fanfare.

L'art musical, en se généralisant de la sorte, épure le goût, électrise les esprits en faisant sympathiser les cœurs, améliore et polit les mœurs, et rapproche les hommes les uns des autres, d'après la maxime du chansonnier populaire,

> Les cœurs sont bien près de s'entendre
> Quand les voix ont fraternisé.
>
> (BÉRANGER.)

L'harmonie étend insensiblement son élément civilisateur dans l'âme de chacun ; de plus, elle peut devenir une occupation et une occupation sérieuse, honnête et délicate pour celui qui veut l'approfondir, et la personnaliser dans l'instrument. Quand elle n'aurait enfin pour résultat populaire que de publier jusque dans les dernières classes les chefs-d'œuvre de nos célébrités musicales, de créer des associations cordiales et fraternelles, et d'en provoquer la réunion, nous croyons pouvoir affirmer qu'elle mériterait encore tous les éloges qu'on en peut faire et les nombreux encouragements dont elle est l'objet.

SÉPULTURES CHRÉTIENNES DU MOYEN-AGE TROUVÉES A JUMIÉGES EN 1863. — Au printemps de cette année, on a tracé dans le bourg de Jumiéges le

Digitized by Google

chemin de grande communication n° , qui va de Duclair à Bourg-Achard.

En traversant le cimetière de cette très ancienne paroisse, on a trouvé un certain nombre de cercueils en moëllon faits de plusieurs pièces, et possédant pour la tête une entaille circulaire. Ces cercueils remontent selon toutes les vraisemblances au XIe et au XIIe siècle.

Il a été également rencontré et recueilli bon nombre de vases à charbon que j'attribue, par leur forme et leur vernis, au XIVe et au XVe siècle. Deux de ces derniers sont des pichets décorés de pastillages, de lentilles et de pointes d'une grande élégance. Ils ont été recueillis par M. Lepel-Cointel, dont ils sont allés enrichir la précieuse collection gémétique. M. le docteur Gueroult, de Caudebec, qui a suivi les travaux de terrassement, a recueilli les restes de 5 ou 6 vases funéraires des mêmes époques. L'un deux est un pichet semblable aux précédents; les autres sont des vases blancs en terre fine, décorés de raies sanguines. Parmi les différents débris, nous avons pu reconnaitre un fond de terrine en grès pour l'eau bénite.

VENTE DE L'ABBAYE DE SAINT-WANDRILLE. — Depuis plusieurs années, on avait affiché la vente de tout ce qui reste de l'abbaye de Saint-Wandrille. Les amis des arts et des antiquités s'inquiétaient du résultat de cette annonce plusieurs fois répétée dans les journaux du département. Les personnes pieuses se préoccupaient surtout de la destination à donner aux restes vénérés de l'un des plus saints et des plus illustres monastères de la chrétienté. Toutefois, l'affaire était restée sans suite et sans dénouement, lorsque, tout-à-coup, on apprit la vente immédiate de la moitié de Fontenelle, par suite de la mort de M. Augustin Lenoir. La seconde partie a été également cédée au nouvel acquéreur, par son propriétaire, M. Pinel, ancien magistrat. On élève le prix total de l'acquisition à la somme approximative de cent et quelques mille francs. L'abbaye avait été vendue 90,000 liv., le 17 juin 1792, à M. Cyprien Lenoir, qui démolit la grande basilique. Il reste encore aujourd'hui le cloître, le réfectoire et les bâtiments claustraux, la chapelle de Saint-Saturnin, et le transept nord de l'église abbatiale. Ces admirables débris de la civilisation chrétienne, qu'aucun français n'a voulu acheter, sont passés entre les mains de lord Stakpool, irlandais catholique, qui habite Paris depuis plusieurs années, et dont les sympathies sont toutes françaises. On assure que cette acquisition a été faite dans les meilleurs intentions du monde, et que le nouveau propriétaire ne reculera devant aucun sacrifice pour conserver et pour maintenir ce que les années et les révolutions ont épargné. Réjouis-toi donc, Fontenelle, du fond de ta tombe, et reconnais dans le bienfait qui t'arrive aujourd'hui la protection des quarante saints qui sont autrefois sortis detes murs.

L'abbé COCHET.

Digitized by Google

ACADÉMIE DE ROUEN. — L'Académie des sciences, belles-lettres et arts de Rouen, distribuera, en 1864, les prix suivants : 1° Prix de 2,000 fr. à l'auteur du meilleur mémoire sur l'*Histoire du Commerce maritime de Rouen, depuis le commencement du seizième siècle jusqu'au commencement du dix-neuvième ;* ce travail devra faire suite au remarquable ouvrage de M. de Fréville, couronné par l'Académie, et publié avec les soins de la compagnie en 1858 ; 2° prix de 750 fr. à l'auteur du meilleur mémoire suivant: *Histoire du Barreau de Rouen au dix-huitième siècle, et Appréciation du rôle qu'il a joué pendant la Révolution de* 1789.

En 1865, prix de 500 fr. à l'auteur de la meilleure *Comédie, inédite, en vers*, et en 1866, un prix de 500 fr. au meilleur *tableau dont le sujet sera puisé dans l'Histoire de Normandie.* Les ouvrages envoyés resteront la propriété de leurs auteurs, mais le lauréat devra remettre une esquisse de son œuvre à l'Académie.

Chaque ouvrage manuscrit portera en tête une devise qui sera répétée sur un billet cacheté, contenant le nom et le domicile de l'auteur. Pour les tableaux, la désignation du sujet remplacera la devise. Les billets ne seront ouverts que dans le cas où le prix serait remporté.

Les académiciens résidants sont seuls exclus du concours. Les ouvrages envoyés devront être adressés, francs de port, avant le 1er mai de l'année où le concours est ouvert (terme de rigueur), soit à M. A. Lévy, soit à M. A. Decorde, secrétaires de l'Académie.

Extrait du règlement de l'Académie : « Les manuscrits envoyés au concours appartiennent à l'Académie, sauf la faculté laissée aux auteurs d'en faire prendre des copies à leurs frais.

MUSÉE INDUSTRIEL DE ROUEN. — Le Conseil général de la Seine-Inférieure vient de voter une somme de 1,000 fr. pour subvenir au Musée industriel. Les collections de cette utile institution s'augmentant tous les jours, les fonds destinés au classement et à l'emplacement des nouvelles acquisitions ou des dons nouveaux, doivent être proportionnellement augmentés. Le Conseil général a donc bien fait d'ajouter cette petite somme à son budget, dont le total est d'ailleurs assez gros pour que ce chiffre chétif s'y glisse sans effort.

ÉTABLISSEMENTS CHARITABLES DU CALVADOS. — La crise cotonnière qui pèse sur quelques-unes des principales localités de ce département, a accru dans une proportion malheureusement bien forte le nombre des indigents habituellement secourus par les institutions de bienfaisance ; et ces mêmes éta-

Digitized by Google

blissements charitables, sur certains points, ne peuvent que très difficilement aujourd'hui soulager toutes les misères. En conséquence, la somme pour *secours en aliments dans les cas d'extrême misère ou de disette locale*, a été élevée de 2 à 3,000 fr., par le Conseil général du Calvados. Il existe dans le département seize sociétés de secours mutuels autorisées, qui comptent 900 membres honoraires et 1,600 membres participants. Elles avaient, au 31 décembre dernier, un avoir disponible de plus de 41,000 fr., et elles possédaient, à leurs comptes de fonds de retraites, une somme à peu près équivalente.

Pour tous les articles non signés,

J. Rivage.

Digitized by Google

LES ÉVÉNEMENTS DU MOIS.

Rouen, le 25 septembre 1863.

I.

Les événements, dont la *Revue* a entrepris d'entretenir, chaque mois, ses lecteurs, se passent dans un monde que la saison présente vient disperser périodiquement tous les ans. La politique elle-même prend ses vacances. Nul ne reprochera donc à la littérature, à l'art et à la science d'avoir les leurs. La vie idéale, où se meuvent leurs apôtres, se suspend, quelques semaines, comme la vie réelle, où s'agitent les serviteurs de l'administration et les messagers de la diplomatie. Littérateurs, artistes, savants, tous s'enfuient sous les ombrages des champs aimés, ou sur les rives changeantes de la mer, ou vers les spectacles inconnus des pays étrangers, pour rafraîchir leur intelligence à des sources nouvelles. Ils emportent, avec eux, les modestes annales, dont nous nous efforçons de donner à nos lecteurs une chronique exacte et sincère. Aussi, les pages consacrées par nos dispositions habituelles à cette revue spéciale, commencent, aujourd'hui, par solliciter l'indulgence de ceux qui les parcourront. L'espoir qu'elles rencontreront seulement ce regard distrait que les yeux jettent à toutes choses pendant les douces flâneries de l'automne, rassure un peu celui qui les écrit.

En pouvait-il être autrement, et les petits, comme les grands, ne s'empressent-ils pas d'aller saluer, loin de chez eux, le soleil de septembre ? Cette fois, l'historien a partagé les vacances de l'histoire. Il a rencontré à Bade, M. Méry et Mme Arnould-Plessy ; à Fribourg, M. Plocque ; à Heidelberg, M. Victor Hugo ; à Francfort, les souverains ; à Spa, M. Meyerbeer ; à Malines, MM. de Montalembert et de Broglie, les illustrations les plus diverses, les gloires les plus pures et les réputations de tout genre. Quel singulier voyage c'était ce mois-ci que celui dont Bade était la première étape, et Malines la dernière ! Que de plaisirs à Bade, que d'austérités à Malines ! Mais que de tristesses dans la ville des plaisirs, et que de joies dans la ville des austérités ! Bade est comme certains hommes qu'on rencontre dans la vie. Dieu leur a tout prodigué, talent, force, richesse, beauté.

Digitized by Google

Il a mis la grâce sur leur visage, et, sur leur front, l'étoile du génie. Il a tout donné à sa créature, comme pour se réfléchir et se célébrer en elle. Ceux-là désertent le plus vite, et se souillent les premiers. Ils nient Dieu avec le raisonnement qu'ils ont reçu de son infinie bonté. Ils l'outragent de toute la force, de toute l'éloquence qu'il a mise sur leurs lèvres, car l'éloquence s'exerce quelquefois au blasphème. Bientôt le reflet s'éteint, et l'étoile détachée remonte aux cieux. A Bade, j'ai rêvé de ces apostasies. Nul pays n'est plus beau, nul n'est plus corrompu. Dieu lui a donné l'incomparable beauté de la Forêt-Noire qui suspend, sur la tête de la petite ville, les panaches voloutés de sa puissante verdure. De hautes montagnes l'environnent, et lui jettent, dans un torrent sans colère, l'eau de leurs sources sonores. Autour d'elle circule un air pur et frais, tout parfumé de la vive haleine des sapins. C'est là le Bade du bon Dieu. Le Bade de M. Bénazet n'est pas le même. Avec ses salons de danse et de jeu, sa roulette et son théâtre, l'entrepreneur parisien à défloré ce paradis, et brouillé la toile que le créateur avait signée. Aujourd'hui le chemin de fer dépose, aux pieds de la Forêt-Noire, toute l'écume du mauvais monde de l'Europe, avec les tourbillons de sa fumée. De larges blessures, faites au flanc de la montagne, ouvrent aux carrosses des célébrités féminines mille chemins divers. Là, dans les rues, sur les trottoirs, sur les promenades, des nuées de courtisanes, revêtues des plus riches costumes, étalent avec leur toilette impudique et leurs audacieuses affections, toutes les misères du siècle. Ce qui désole le plus en elles, c'est leur incontestable royauté, et dans leur royauté, son éclat. Les honnêtes femmes se rangent pour les laisser passer. Les braves gens tremblent devant elles. Le peuple suit leur voiture, comme il suivait autrefois celle de la reine ; et plus d'un œil vertueux s'est arrêté sur elles, avec moins de dédain que de curiosité. On n'écoute plus, dans la forêt, le vent répéter ses notes douces et graves. La musique des danses nouvelles a remplacé ses majestueux concerts. On ne regarde plus, au ciel, l'astre argenté des nuits. Les feux multipliés du gaz enveloppent, dans leurs flots scintillants, les couples enivrés des valseurs et les folies de ce lugubre carnaval.

Les villes réfléchies et sérieuses de la Haute-Germanie préparent utilement la transition de Bade à Malines. Heidelberg avec son riant paysage, ses ruines pittoresques et sa population savante, Fancfort avec son vieil Hôtel-de-Ville et ses rues laborieuses, Mayence, du haut de son vaste dôme, et Cologne, du haut de ses tours légendaires, marquaient bien au voyageur qui se rendait dans le siége du congrès catholique, la route de la pieuse cité dont les murs l'abritaient. Là, plus de chants qui détonent, où de fausses joies mettent de faux accents, plus de honteux costumes, ni d'ostentations audacieuses, plus de fêtes empoisonnées, plus de jeux meurtriers. Malines

Digitized by Google

montrait enfin, au regard de l'honnête homme et du chrétien qui la cherchaient, sa tour de Saint-Rombaud, au pied de laquelle quatre mille catholiques chantaient fraternellement les joyeux cantiques des âmes libres et croyantes.

II.

Le congrès catholique de Malines a été ouvert le 18 août, et clos le 22. Il n'appartient donc pas au mois dont je parle, et c'est à la *Revue* du mois d'août qu'il a été donné d'en signaler l'importance et l'opportunité. Celui de nos collaborateurs qui s'est chargé de ce travail l'a accompli de manière à ne pas me permettre de l'entreprendre après lui. Je ne peux que le féliciter d'avoir aussi nettement deviné, à la distance qui le séparait de ce foyer nouveau, l'éclat de sa lumière. Les ennemis de nos croyances en ont été éblouis; beaucoup en ont été aveuglés. Ils veulent que dans cette assemblée, où les malheurs du Saint Père, l'instruction des enfants, la foi, la charité, l'espérance, où la religion en un mot, mais sous ses vues les plus hautes et les plus larges, a été le sujet exclusif des discours et des délibérations, l'hypocrisie catholique ait ourdi des complots contre la sécurité des empires et des bonnes gens de Béranger. Les séances auraient été pleines de machinations politiques, et lors de mon passage à Bruxelles, au commencement de ce mois, j'ai trouvé les journaux et les orateurs du parti soi-disant libéral, affirmant, sans sourire, devant la Belgique tout entière, que le véritable but du congrès avait été l'élection de M. Dumortier à la chambre des représentants par le collége électoral de Tournay. Aussi, quand M. le ministre Rogier, concurrent de ce candidat, a été élu contre lui, ils ont célébré bruyamment leur victoire, et se sont écriés, en logiciens persévérants, que la coalition de Malines avait avorté, et que les œuvres catholiques étaient désormais condamnées à l'impuissance. Je l'avoue, cet échantillon de l'intelligence déployée par les confrères belges du *Siècle* ne m'a pas donné l'envie de la mesurer très haut, et je plains de tout mon cœur les esprits candides qui s'abonnent à de pareils raisonnements. Ainsi, quatre mille hypocrites se sont réunis de tous les pays de l'Europe, et ont tenu, à Malines, des séances publiques, où les plus hauts personnages et les plus célèbres orateurs ont pris une part très active, pour que M. Dumortier l'emporte, à Tournay, sur M. Rogier! M. de Montalembert, S. Em. le cardinal Wiseman, M. le ministre Deschamps, M. le premier président de la cour de cassation, M. le sénateur Dellafaille y tiennent à ce point! Quelle bouffonnerie! Et n'avais-je pas raison de le dire, la lumière tombée du flambeau catholique dans les mains puissantes qui viennent de l'agiter a jeté, dans les rangs de

Digitized by Google

ses ennemis, un aveuglement qui peut seul expliquer leur trouble et leurs divagations.

Le congrès de Malines a eu deux caractères que le catholicisme imprime à tout ce qui naît de lui ; il a été universel et libéral.

Il a été universel. Ses membres venaient de la Russie, du Portugal, de l'Angleterre, de l'Italie, de la Hollande et de la France. Il y en avait dont l'âge avait blanchi les cheveux, et d'autres dont il avait à peine bruni le visage, comme toute cette belle jeunesse envoyée par l'Université de Louvain. Les uns occupaient, chez les premières nations du monde, les fonctions les plus considérables, les autres les plus modestes. A côté d'orateurs dont la parole a partout retenti, des chrétiens moins exercés, étrangers à la science du langage, triomphaient pour la première fois d'une timidité touchante, pour venir, du fond de leur cœur, affirmer et adorer le Christ. Tous les pays, tous les âges, toutes les intelligences, tous les cœurs étaient représentés dans ce congrès universel.

Il faut donc prendre pour la voix du catholicisme entier celle de cette assemblée, et admettre enfin que, si elle a été franchement libérale, le catholicisme l'est avec elle. Arrière maintenant, pour les dernières dupes qui se prenaient encore au piége, ce vieil appareil de la religion hypocrite et tyrannique, ce fantôme usé du prêtre mystérieux et despote, ces menaces dérisoires du pouvoir occulte des sacristies. Non seulement le clergé laisse les personnes libres, mais il laisse libres aussi les Etats, les gouvernements, les cultes étrangers. M. de Montalembert l'a dit avec sa mâle énergie, et la grande âme du P. Lacordaire l'aurait dit avec lui : « Donnons la liberté là où nous sommes les maîtres, pour qu'on nous la donne, là où nous sommes les esclaves. » Après lui, chacun l'a répété. *L'Eglise libre dans l'Etat libre*, aujourd'hui, c'est une devise ; il faut que, demain, ce soit un fait. Le catholique s'efforce d'éclairer son frère ; mais il n'appuie pas ses efforts par tous les moyens. Il va au-devant des conversions, mais il s'arrête devant les barrières que pose la liberté des aggrégations et des individus. Encore une fois, les serviteurs du Christ n'ont pas d'autre arme que la croix, et si cette arme remporte tant de victoires, c'est le triomphe de la grâce, non celui de la force. Voilà le programme de tous les discours prononcés à Malines, et j'ose dire que s'il reste, dans le clergé, quelques esprits mal inspirés, dans lesquels le souffle de ces larges doctrines n'a pas pu pénétrer, les échos de la cathédrale de Saint-Rombaud ne leur renverront pas en vain ce grand cri du catholicisme moderne : « Liberté pour tous, liberté pour nous et contre nous !

Les détracteurs politiques de ce congrès, qui l'a été si peu, ne réfléchissent même pas qu'il s'est tenu, en Belgique, sous un roi protestant. C'est sous le sceptre de Léopold que les catholiques se sont assemblés.

Digitized by Google

L'hommage qu'ils ont ainsi rendu à leurs déclarations était de nature à frapper les moins attentifs, et, comme si cette preuve n'avait pas été assez éclatante, tous ont hautement exprimé, pour ce monarque libéral, leur reconnaissance et leur admiration. Dans Léopold, leur foi pouvait plaindre le protestant; mais tous acclamaient le roi dont la sagesse laisse librement se succéder, sous le regard du Tout-Puissant, les flots mobiles de l'humanité, qui passe avec ses doctrines et ses docteurs.

III.

Le congrès des catholiques a été suivi de beaucoup d'autres. Bordeaux et Chambéry ont eu leur congrès scientifique; Berlin, son congrès de jurisconsultes; Francfort, son congrès de souverains; Rouen va avoir son congrès pomologique et son congrès médical. Enfin, un nouveau congrès catholique se tient, maintenant même, à Francfort.

Pour ne pas sortir de la Belgique qui a voulu et a su donner, en douze jours, de si beaux exemples de la fécondité des associations intellectuelles, je ne mentionne avec un peu d'insistance que le congrès scientifique de Gand, ouvert le 14 septembre et clos le 18. L'année dernière, à pareille époque, l'installation du congrès international pour la propagation des sciences sociales s'était faite à Bruxelles, avec un succès qui assurait une longue durée à ses réunions annuelles. C'est la même association que la ville de Gand vient de réunir dans ses murs, derrière lesquels se pressait déjà une foule considérable, venue pour saluer la statue de Van-Artwelde, et assister aux fêtes de son inauguration. Ainsi que l'indique le nom du congrès, il admet les citoyens de tous les pays et un grand nombre de Français s'y étaient rendus, quelques-uns peut-être pour montrer qu'ils ne parlent pas mal, beaucoup pour promener en Belgique une semaine de vacances, quelques autres pour apporter leur contingent sincère et convaincu à un de ces grands mouvements d'idées qu'on ne devrait provoquer jamais sans fruit. Parmi eux se faisaient remarquer MM. Jules Simon, le comte d'Haussonville, Garnier-Pagès, Pascal Duprat, Wolowski, Louis Ulbach, Laurent Pichat, le vicomte de Caumont, Emile de Girardin, Desmarets, Foucher de Careil, Lavertujon, etc..... Dans leurs rangs se confondaient plusieurs membres du congrès de Malines, et notamment, M. Ducpétiaux, qui en avait été l'organisateur et le secrétaire général. La législation comparée, l'éducation et l'instruction, l'art et la littérature, la bienfaisance et l'hygiène publique, enfin l'économie politique divisaient les travailleurs en cinq sections. Le matin, chaque section travaillait à part, et sans public. C'était l'heure des avis utiles et des discussions sérieuses, plutôt que des beaux discours, pour lesquels il faut les auditoires des après-midi. Dans la

Digitized by Google

seconde moitié de la journée, il y avait séance publique de chacune des sections, à tour de rôle. Là, se donnaient les tournois et les fêtes de l'éloquence.

Devant les grandes assemblées, l'orateur ne se fait écouter qu'à la condition de traiter des questions très hautes et très larges, et s'il descend des sommets, on ne l'entend plus, on ne le voit même plus. Le nombre des questions de ce genre, lorsque les actualités politiques ou religieuses n'en amènent pas de particulières, est très restreint. On tourne autour de quelques problèmes fondamentaux sur lesquels, le plus souvent, les nécessités pratiques imposent une solution que la théorie désavoue, et, du bout de leur aile, les générations effleurent ainsi, sans cesse, le sable des mêmes arènes. C'est un peu comme les dix ou douze antiques que nous avons tous copiés au collége, dans l'école de dessin, et que les petits recommencent après les grands, sans que ni modèles ni copistes se découragent, et sans que la France possède un grand artiste de plus. Il ne fallait demander, ni au congrès international de traiter des difficultés techniques, ni à ses orateurs d'apporter des arguments nouveaux aux thèses traditionnelles que permettaient seules la diversité et l'étendue d'un tel auditoire. *L'intervention de l'Etat dans l'enseignement*, *la peine de mort*, *la détention préventive*, voilà les sujets auxquels se sont le plus énergiquement attachés les efforts des avocats et l'attention des juges. Ou bien, on discutait cette question proposée par M. Alexandre Weill : — *Faut-il pour qu'un homme ait une influence salutaire sur son époque, fût-il un homme de génie, que sa vie soit à la hauteur de ses œuvres?* M. Ulbach a vigoureusement soutenu la négative. Je regrette de voir non seulement qu'il l'a soutenue, mais qu'une demoiselle trop indulgente, Mlle Royer, l'a soutenue avec lui, et que la galanterie de la tribune l'a pour ainsi dire forcé à approuver de pareilles conclusions. Cette pauvre demoiselle a tout à fait jeté son bonnet par-dessus les moulins. M. Pelletan, qui parlait après elle, s'est bien gardé de le lui rapporter. Ils ont plaidé tous deux, avec le même feu, la thèse de la liberté dans la morale, comme on a la liberté de conscience, ou la liberté de la presse. A ce moment-là, et à partir de ce moment-là, le vertige s'est emparé du congrès. Les colères comiques contre les *robes noires* ont commencé, et un jeune médecin a déclaré qu'il ne voulait plus de *crèches* pour les enfants pauvres, parce que ce nom seul indique une origine catholique.

Toutes les fois qu'un orateur cherchait à sortir des généralités éloquentes ou spirituelles, pour entrer dans des détails spéciaux et dans le vif de questions précises, il rencontrait les murmures et l'impatience de l'assemblée. Un petit nombre seulement, et dans les premières séances, ont été assez habiles pour faire traverser les orages des grandes réunions à quelques discours instructifs, pleins de bonnes vérités. Ici encore, toutes n'étaient pas con-

Digitized by Google

testées et, devant l'assentiment unanime de l'humanité, ne paraissaient pas exiger le secours d'une démonstration auxiliaire; mais, dans tous les cas, il ne faut pas se plaindre que l'attention publique soit, de temps en temps, reportée, même dans les régions les plus connues du monde philosophique et sagement penseur. Il est des fleurs fanées que la main du passant dépose quelquefois sur la tombe d'un héros; Dieu sait les faire germer sous le sol rebattu, et qui peut dire si leurs feuilles ne reverdiront pas au printemps?

IV.

Les diverses questions, qui se rattachent à l'enseignement public, ne préoccupent pas seulement le congrès de Gand. La *Revue* du mois précédent n'a pas manqué de signaler une mesure importante que S. Exc. le ministre de l'instruction publique paraissait avoir arrêtée, en supprimant le système de la bifurcation dans les études. Il est aujourd'hui du devoir de la *Revue* de se rectifier et d'avouer son erreur. Elle s'est trompée avec tout le monde. Un décret du 3 septembre est venu couper court à des applaudissements prématurés, en déclarant que l'enseignement commun des lycées impériaux n'était repris que pour la classe de troisième. Les deux sections d'enseignement littéraire et d'enseignement scientifique, instituées par l'art. 3 du décret originaire, continueront à partir de la classe de seconde. Est-ce une rétractation définitive? ou n'est-ce qu'une disposition transitoire, dont le but serait de faciliter le passage d'un régime à un autre, sans blesser les droits acquis? J'incline et j'aime à penser que M. Duruy a eu surtout en vue cette transition. Mais est-ce un bon procédé que celui-là? Trois générations de plus vont être sacrifiées à une méthode reconnue mauvaise. Il me semble qu'il aurait appartenu à la haute intelligence du ministre sur lequel l'Université fonde tant d'espérances, de trouver un remède qui sauvât tous ses jeunes malades, et n'en abandonnât pas les deux tiers au mal qu'il a lui-même signalé.

M. Duruy ne s'étonnera pas qu'on attende beaucoup de lui; ses débuts au ministère promettent beaucoup. Le rapport qu'il a présenté à l'Empereur, le 9 septembre, et qui a été suivi d'un décret conforme, nous apprend qu'à peine arrivé au pouvoir, il s'est préoccupé du sort des instituteurs publics. Le traitement des directeurs des écoles normales primaires variera maintenant entre 2,400 et 3,600 fr., au lieu de 2,000 à 3,000 fr. Celui des maîtres-adjoints s'élèvera de 1,200 à 2,000 fr. au lieu de 1,000 à 1,800 fr. Une somme de 600 fr., fournie moitié par la commune et moitié par l'Etat, sera consacrée à l'achat d'un mobilier dont les communes resteront propriétaires, mais dont l'instituteur aura la jouissance. Cette heureuse innovation lui permettra d'éviter les difficultés insurmontables dans lesquelles le jetait

Digitized by Google

la pauvreté, quand, à la sortie de l'école, il fallait qu'il meublât sa maison, ou quand, changeant de résidence, il était obligé de pourvoir aux frais d'un déménagement.

V.

L'article 15 du décret du 17 février 1852 est ainsi conçu : « La publication ou la reproduction de nouvelles fausses, de pièces fabriquées, falsifiées ou mensongèrement attribuées à des tiers, sera punie d'une amende de 50 à 1,000 fr. Si la publication ou reproduction est faite de mauvaise foi, ou si elle est de nature à troubler la paix publique, la peine sera d'un mois à un an d'emprisonnement et d'une amende de 500 à 1,000 fr. Le maximum de la peine sera appliqué, si la publication ou reproduction est tout à la fois de nature à troubler la paix publique et faite de mauvaise foi. »

Ainsi, en dehors de toute intention méchante et de toute mauvaise foi, non seulement la publication originale, mais encore la reproduction d'une nouvelle fausse, est punie par le décret de 1852. De là, cette question capitale : Qu'est-ce qu'une nouvelle fausse ? Est-ce l'annonce de tout fait nouveau qui se trouve n'être pas vrai ? Le parquet du tribunal de Marseille n'hésite pas à soutenir cette thèse, et en a dernièrement requis l'application contre le *Sémaphore de Marseille*, qui annonçait, le 24 juillet, les nouvelles suivantes : 1° ordre a été donné à l'escadre de la Méditerranée de se tenir prête à partir pour Odessa ; 2° l'Empereur des Français a écrit une lettre autographe à l'Empereur de Russie. Bien entendu, je ne me préoccupe pas de la question au point de vue de ces nouvelles, qu'on peut, jusqu'à un certain point, considérer d'un ordre politique ; je ne la signale que dans l'ordre exclusivement scientifique, artistique ou littéraire où la formule illimitée du décret peut un jour la placer. Je suppose que la *Revue de Normandie* annonce le mois prochain : — l'Empereur vient de décider avec M. Plon qu'il ne publierait pas cette année son *Histoire des Gaules*, — ou bien — une pièce emblématique a été ajoutée à l'écu de M. le duc de Persigny, qui vient d'obtenir cette faveur à l'occasion de son élévation dans l'ordre nobiliaire. — Ces nouvelles, que la *Revue* croirait vraies, seraient fausses. Se placerait-elle sous le coup du décret de 1852 ? Oui, s'il faut entendre par *fausse nouvelle* ce que les traducteurs et les grammairiens entendraient certainement par cette expression. Non, si nous croyons le rédacteur du décret juste et raisonnable, et n'introduisant pas dans le système pénal des mesures aussi inutiles qu'elles seraient iniques.

C'est ce qu'a jugé le tribunal de Marseille, contrairement aux réquisitions du ministère public, et il a déposé sa doctrine dans un jugement remarquable, dont voici la partie principale :

Digitized by Google

« Attendu que, dans tout le reste de l'article, il ne s'agit que de bruits vagues, de rumeurs répandues dans les salons, à la bourse ou dans les théâtres, qui sont présentés comme des *on dit* que le correspondant du journal déclare ne pouvoir vérifier, et qui sont tellement inconsistants et sans portée, qu'on ne peut leur trouver même l'apparence d'une fausse nouvelle, et qu'il en est de même des prétendus dissentiments qui auraient existé dans le conseil des ministres, et qui sont relatés pour mémoire par l'auteur de l'article, qui prend soin de déclarer d'abord que le conseil s'est réuni à Saint-Cloud, mais qu'il ignore ce qui s'y est passé ;

» Attendu, quant aux deux paragraphes sus-indiqués, qu'en les analysant avec attention, leur apparence défectueuse disparaît ; qu'en effet, le décret sur la presse n'a point donné la définition de la fausse nouvelle qu'il voulait atteindre, même lorsqu'elle n'était pas de nature à troubler la paix publique et qu'elle n'était pas publiée de mauvaise foi ; que c'est aux tribunaux à apprécier si les faits incriminés présentent les caractères d'une fausse nouvelle ;

» Attendu que, pour qu'il y ait lieu à l'application de la loi, il faut que le journal ait publié ou reproduit l'annonce d'un fait défini, précis, d'une nature certaine, qu'il présente à ses lecteurs comme existant, et dont la non-existence ressorte d'une manière incontestable de faits publics et certains : ainsi, l'annonce de la prise d'une ville, d'une victoire ou d'une défaite, du départ d'une armée ou d'une escadre, et autres faits de cette nature, qui sont ou ne sont pas, d'une manière certaine, absolue et indépendante de toute discussion. »

Le jugement se continue ainsi avec la même logique et la même fermeté. Il mérite, à tous égards, de prendre sa place parmi les événements du mois. Il la prendra peut-être parmi ceux de l'année, parmi ceux du siècle. Le caractère du magistrat apparaît ici avec une telle franchise que chacun apprécie, dans son œuvre, autant le monument de son indépendance que la solution équitable d'une difficulté juridique. Ces raisonnements et d'autres que nous ne citons pas, s'éclairent à des reflets qui ne sont pas seulement ceux de ses lumières. La conscience est un flambeau avec lequel la magistrature peut dissiper bien des obscurités. Il n'est pas permis de douter qu'elle néglige quelquefois de s'en servir. Dans tous les temps, quand le niveau des âmes s'est abaissé, elle l'a tenu au milieu d'elle à sa hauteur première. Elle est chargée de rendre la justice : quelquefois, le sentiment public l'a chargée de la créer.

VI.

Cette haute intelligence de la mission réservée au magistrat peut choquer les esprits étroits. Mais elle rencontre les sympathies des nobles cœurs, et

Digitized by Google

a reçu, ce mois-ci, une satisfaction nouvelle. M. Saudbreuil, nommé récemment procureur-général à la cour d'Amiens, avait, lors de son installation, comme avocat-général à la cour d'Aix, prononcé un discours, où traitant de l'unité du régime judiciaire en Italie, il félicitait, sans restrictions, le gouvernement de Turin de ses efforts unitaires. Dans la séance solennelle tenue, le 9 septembre, par la cour d'Amiens, pour l'installation du nouveau procureur-général, M. le premier président de Thorigny, dut, selon l'usage, adresser une allocution au chef du parquet. Mais il ne crut pas pouvoir revenir, avec lui, sur l'œuvre de l'unité Italienne, sans signaler les injustices et les témérités avec lesquelles le roi Victor-Emmanuel ne craindrait pas de la compléter. La question de l'appropriation de Rome s'est alors présentée sur ses lèvres, et il l'a traitée, comme un magistrat peut traiter une question de vol. L'auditoire catholique, et j'ajoute, tout ce qu'il y avait, dans la salle des audiences solennelles, d'esprits justes et droits, ont applaudi à la sagesse avec laquelle M. le premier président a relevé, dans un langage toujours digne, les restrictions qu'il faut apporter aux vœux de M. le procureur-général. Ce fut là une véritable fête, à laquelle la citation suivante fera participer nos lecteurs : « Mais, monsieur le procureur général, pour ne rien omettre des difficultés de la question que vous avez si résolûment posée, ajoutons à ce que vous venez de retracer avec tant d'élévation, qu'un de ces douze hommes obscurs, parti du fond de la Judée, a dirigé ses pas vers la capitale des Césars, qu'il y est entré et y a semé la nouvelle doctrine en l'arrosant de son sang; que cette doctrine de vie a constitué là, peu à peu, son foyer, d'où elle a rayonné sur le monde; et que, gardiens fidèles de son engagement, les successeurs du premier apôtre de la loi nouvelle y ont acquis, avec le temps, une autorité morale et civilisatrice, qui a étendu son influence vivifiante sur les peuples les plus barbares et jusqu'aux extrémités de la terre. Rappelons enfin que le plus grand peut-être de nos rois, voulant appuyer cette autorité salutaire du prestige extérieur de l'indépendance et de la liberté, l'investit du gouvernement de Rome et des provinces qui l'entourent, et que plus de dix siècles ont sanctionné cette puissance.

« Qui pourrait aujourd'hui la suppléer? et quel autre pouvoir oserait poser le pied dans ce centre dix fois séculaire de la catholicité, sans y être accablé de la majesté des souvenirs qui s'y rencontrent de toutes parts, sans y être bientôt en proie au doute de lui-même et comme environné d'écueils et de tempêtes ?... » — Si la grande cause de Rome était jugée par la cour d'Amiens, le Saint-Père aurait peut-être contre lui les conclusions du ministère public, mais il gagnerait son procès; et j'aime à penser que ce n'est pas la seule cour française devant laquelle il le gagnerait.

Digitized by Google

VII.

Malheureusement, la mort de M. le comte Alfred de Vigny n'est pas une fausse nouvelle, et celui qui l'annonce n'est que trop sûr de l'impunité! Le chantre d'*Eloa* est allé rejoindre le chantre des *Nuits* dans cette large tombe, où sont déjà couchés tant de chefs du mouvement romantique. Rien n'égale l'éclat de la renaissance que les premières années de la Restauration ouvrirent à la littérature française, si ce n'est peut-être l'aveuglement avec lequel le temps a décapité la brillante pléiade qui portait son berceau. Il y a si peu d'années encore, elle s'élançait vers le ciel, ardente, fière, toute pleine de ses émotions généreuses, et c'était à qui, parmi ces jeunes croyants, dont les cheveux blonds inondaient les épaules, s'élèverait jusqu'aux nouveaux dieux, du vol le plus hardi. Combien sont tombés, sans même avoir vu l'idole! Et de ceux qui l'ont vue et tenue dans leur étreinte, combien sont morts du baiser même qu'elle leur avait donné! Hier, Delacroix, plein d'un avenir égal à son passé, mourait pour l'avoir trop aimée, et le premier peintre de l'école romantique précédait de quelques heures, dans la tombe, un de ses premiers poètes.

Alfred de Vigny prit une grande part à l'inauguration du romantisme. Après avoir commandé une compagnie dans les mousquetaires rouges, il donna sa démission, en 1828, et prit la plume. A la grâce tendre et réfléchie de son talent, nul n'aurait deviné qu'une main si douce et si fine s'était appuyée pendant quinze ans sur le pommeau d'une épée. Cependant, loin que le poids de son casque eut rétréci sa pensée, il semble qu'elle s'est élargie au soleil des camps. Il avait employé les loisirs de la vie de soldat à en approfondir les problèmes. Son plus beau livre lui a été inspiré par ses souvenirs militaires; et c'est le capitaine qui a dicté à l'écrivain : —*Grandeur et servitude militaire.*—*Cinq-Mars* et *Stello* sont certainement au-dessous. Les vers d'*Héléna*, *Moïse*, *Eloa* ne valent pas sa prose. On y trouve comme un parfum lointain, mais fade encore, de la poésie de Baour-Lormian.

M. Alfred de Vigny a légué la propriété de tous ses écrits à M. Louis Ratisbonne, qui se trouve ainsi chargé de la publication des œuvres posthumes laissées par son ami. M. Ratisbonne ne remplira cette mission qu'avec l'intelligence et la discrétion auxquelles on doit s'attendre de sa part. Il ne livrera pas au public, d'une main téméraire et profane, tous les rêves inachevés du poète, et saura garder, sous le voile pudique des amitiés suprêmes, le secret des pensées à peine écloses encore au foyer tremblant dont la flamme s'éteignait. C'est d'ailleurs la volonté formelle-

Digitized by Google

ment exprimée par le testateur. M. de Vigny avait sans doute souffert, pour autrui, de voir l'imprudence avec laquelle la spéculation jette aujourd'hui, dans les entreprises de la librairie commerciale, tout ce que les morts illustres laissent de plus cher et de plus intime. Il n'a pas voulu que sa mémoire en souffrît à son tour. M. Ratisbonne publiera seulement, sous le titre de *Poèmes philosophiques*, un recueil de poésies auxquelles l'auteur d'*Eloa* a mis la dernière main avant de mourir, et dont une mince partie avait paru dans la *Revue des Deux-Mondes*.

VIII.

Pendant que les maîtres de la littérature et de l'art disparaissent de la scène qu'ils ont illustrée, la génération qui s'élève fait ses efforts pour y monter. Au moment où j'écris ces pages, les concours viennent d'appeler successivement au palais des Beaux-Arts les jeunes peintres, les jeunes sculpteurs, les jeunes graveurs. Le grand prix d'architecture a été également disputé. Les concurrents devaient s'exercer sur un sujet qui les a trouvés bien préparés, car depuis deux ans, il varie très peu. L'année dernière, c'était une villa pour un souverain. En 1861, un palais et ses dépendances pour le gouverneur de l'Algérie. Cette année, c'est l'escalier principal du palais d'un souverain. Je conviens que le sujet est grave, et sans contredire ceux qui penseraient opportun d'appeler les efforts des jeunes architectes sur des constructions d'un intérêt plus général, je m'explique parfaitement, que l'on se préoccupe des habitations des grands, pendant l'hiver et pendant l'été. Seulement, j'aime à penser qu'aux palais de 1861 et de 1862, les concurrents avaient fait un escalier pour accéder au premier étage, et que le souverain, dans sa villa, le maréchal Pélissier, dans son palais, n'étaient pas forcés de monter par les fenêtres. L'escalier n'était-il pas satisfaisant? L'ordre de le recommencer tout spécialement, et dans sa solitude technique, au concours de 1863, laisse supposer quelqu'imperfection dans les premiers modèles.

Pour ne pas mal interpréter les vues des auteurs du sujet, je cite les principales dispositions du programme : « Cet escalier doit se présenter sous les dehors les plus imposants et les plus somptueux. Conçu dans de larges proportions, il offrira l'alliance de la magnificence et de la majesté. Au rez-de-chaussée, il sera précédé d'un vestibule, précédé lui-même d'une descente à couvert sous laquelle cinq voitures au moins pourraient à la fois laisser descendre les invités; à proximité, serait située une grande salle basse où se tiendrait la livrée. » On voit qu'il s'agit de quelque chose de très beau. Huit concurrents ont exposé. Les souverains qui font bâtir cette

Digitized by Google

année vont avoir du choix. Les villes qui édifient des hôpitaux ou des établissements publics en auront moins.

Le mercredi 23, à dix heures du matin, le palais des Beaux-Arts s'est ouvert au public pour l'exposition des œuvres des dix jeunes peintres, entrés en loges pour y disputer les grands prix de peinture historique. Le jugement académique sera prononcé samedi, après l'élection du successeur d'Horace Vernet à l'Académie.

Dimanche prochain 27, ouvrira pour huit jours, au même palais, l'exposition des ouvrages envoyés de Rome par les pensionnaires de la France à la villa Médicis, ainsi que celle de tous les ouvrages qui auront remporté les grands prix aux grands cours terminés de l'école des Beaux-Arts de Paris.

Le sujet proposé pour le concours de peinture de cette année n'était ni le portrait d'un souverain, ni celui du gouverneur de l'Algérie. C'était une page de l'histoire sainte. — Joseph se faisant reconnaître par ses frères — l'une des plus émouvantes de l'Ancien Testament. Si l'observateur se reporte aux chapitres de la Genèse, où se déroule l'histoire de Jacob et de ses fils, il y découvre un sujet de drame autant que de tableau. Chacun des traits de cet admirable récit, où la simplicité biblique laisse voir les sentiments dans leur nudité primitive, concourt à en rendre le dénouement plus pathétique et plus poignant.

L'exposition fermant aujourd'hui même, la plupart des critiques, dont la plume est assez autorisée pour que nos lecteurs désirent avoir le résumé de leurs appréciations, n'ont pu s'en faire les premiers juges. J'emprunte seulement à M. Charles Clément, du *Journal des Débats*, dont l'article paraît surtout favorable à M. Girard et à M. Monchablon, cette impression générale : « Ce concours, remarquable à bien des égards, présente les mêmes caractères généraux que nous avons signalés dans les expositions du même genre. Les peintres, les sculpteurs, les architectes, les graveurs, qui prétendent au grand prix de Rome méritent, à peu de chose près, les mêmes louanges et les mêmes critiques. Les uns et les autres ont une instruction solide, sérieuse, complète, et bien des maîtres qui ont fait des chefs-d'œuvre connaissaient moins bien qu'eux la technique de leur art. Mais ce qui manque aux élèves de nos écoles, c'est l'originalité, l'invention, l'audace. Ils s'appliquent à suivre les modèles consacrés, au lieu d'exprimer simplement, naïvement, leurs pensées et leurs sentiments. »

HENRI FRÈRE.

Rouen. — Imp E. Cagniard.

Digitized by Google

Digitized by Google

Mme DE MAINTENON

ET

L'ÉDUCATION AU DIX-SEPTIÈME SIÈCLE[1].

(SUITE.)

La conduite de Mme de Maintenon dans cette circonstance ne fut-elle point entachée de calcul, d'ambition, comme on le lui a si souvent et si amèrement reproché? Il me paraît malaisé de le nier. Mais ceci veut une explication. Elle comprit bien qu'elle s'engageait dans la voie de la fortune, peut-être des grandeurs, et elle accepta cette perspective. Mais je n'hésite pas à proclamer que son calcul n'eut rien de personnel, son ambition rien d'intéressé. Un mobile supérieur la fit agir. Elle entrevit (plus tard ce vague pressentiment prit la forme d'une conviction très nette et très arrêtée), qu'au sein de cette cour frivole, près de ce roi oublieux de ses devoirs, il y avait place pour une parole grave et un vertueux exemple; il lui parut qu'un vœu spécial de la Providence la destinait à cette mission, qu'elle y avait été préparée par toute sa vie, où tout était extraordinaire et en dehors des règles communes. Elle hésita néanmoins, tant le fardeau lui paraissait lourd! Mais lorsqu'elle eut médité, prié, lorsqu'elle eut reçu les avis, presque les ordres de son directeur, elle accepta, sans empressement, mais sans faiblesse, comme on fait d'un grand devoir.

Volontiers nous prenons une opinion fausse de l'ambition. L'ambition est de plusieurs sortes. Il est une ambition vulgaire, person-

(1) Voir la livraison de septembre.

Digitized by Google

nelle, égoïste, ramenant tout à soi, et qui, pour se satisfaire, foulerait l'univers aux pieds. C'est, hélas ! la plus commune ; nous la voyons chaque jour à l'œuvre ; elle est la cause de tous nos maux. Mais il est une autre ambition, noble, généreuse, désintéressée, désireuse des premiers postes, non pour leur éclat, mais en vue du bien public, auquel ils permettent de plus efficacement concourir. Cette ambition-là est rare, trop rare. C'est un des vices les plus fâcheux du temps présent que ce qui reste d'honnêtes gens en soit à peu près totalement dépourvu. Ils se défient d'eux-mêmes, ils redoutent d'être en évidence, ils fuient la responsabilité. Je veux que cette attitude ne procède d'aucune apathie, d'aucune indifférence, mais uniquement de la modestie : c'est une modestie mal entendue. S'agit-il donc de la satisfaction stérile d'un vain orgueil ? Il s'agit de se dévouer, de se sacrifier : la charité sauve l'humilité. Ne craignez point les pointes de l'amour-propre ; les aiguillons de l'envie feront équilibre. Il serait plaisant que, par modestie, aucun soldat ne voulût être le premier sur la brèche. Plaignons-nous ensuite que la barque des affaires humaines soit mal gouvernée ; — que ne sommes-nous à la barre ?

Donc, l'ambition est légitime et sainte à une double condition : que le but qu'on se propose soit noble et désintéressé ; qu'on ne se fasse point une illusion présomptueuse sur les forces dont on est doué pour l'atteindre. Mme de Maintenon fut ambitieuse de cette façon-là, j'en conviens et je l'en loue. Après cela, ces belles aspirations ne furent-elles point, à certaines heures, mêlées de visées plus terrestres ? J'en conviens encore. Où donc est la perfection, ici-bas ? A qui appartient-il de demander à notre pauvre nature déchue plus qu'elle ne peut ? Il me suffit que jamais Mme de Maintenon n'ait sacrifié le devoir à l'intérêt, et si avec cela, elle a fait une brillante fortune, cela prouve simplement la justesse de cette maxime qu'elle affectionnait : « Il n'y a rien de plus habile qu'une conduite irréprochable. » M. Cousin parle avec une injuste sévérité de ce qu'il appelle les « calculs sans fin de sa prudence mondaine, et les scrupules tardifs d'une piété qui vient toujours à l'appui de sa

Digitized by Google

fortune (1). » Plût à Dieu que toutes les habiles gens le fussent à la façon de Mme de Maintenon !

Il lui fallut un grand courage et une grande persévérance pour surmonter les premiers dégoûts de sa nouvelle situation. L'existence irrégulière des enfants de Mme de Montespan et du roi devait demeurer fort secrète : de là mille assujétissements pénibles et rebutants pour leur gourvernante. Il vaut mieux la laisser nous le raconter elle-même :

« . . . . . Je montais à l'échelle pour faire l'ouvrage des tapissiers et des ouvriers, parce qu'il ne fallait pas qu'ils entrassent. Les nourrices ne mettaient la main à rien de peur d'être fatiguées et que leur lait ne fût moins bon. J'allais souvent de l'une à l'autre à pied, déguisée, portant sous mon bras du linge, de la viande, et je passais quelquefois les nuits chez un de ces enfants malades, dans une petite maison hors de Paris. Je rentrais chez moi le matin par une porte de derrière, et, après m'être habillée, je montais en carosse par celle de devant, pour aller à l'hôtel d'Albret ou de Richelieu, afin que ma société ordinaire ne sût pas seulement que j'avais un secret à garder. On le sut; de peur qu'on ne le pénétrât, je me faisais saigner pour m'empêcher de rougir. »

Plus tard (1672) on réunit tous les enfants dans une grande maison à l'extrémité de la rue de Vaugirard, et Mme Scarron fut plus que jamais esclave de sa singulière fonction. Elle disparut complètement du monde et s'enferma avec les enfants à l'éducation desquels elle se consacra tout entière. Mme de Coulanges écrit alors à Mme de Sévigné : « Pour Mme Scarron, c'est une chose étonnante que sa vie. Aucun mortel, sans exception, n'a de commerce avec elle. » Et plus tard : « Mme Scarron ne paraît point; j'en suis très fâchée, je n'ai rien cette année de tout ce que j'aime. L'abbé Testu et moi nous sommes contraints de nous aimer. »

Rien ne fut comparable à l'affection, à la tendresse, au dévoûment de Mme Scarron pour ces enfants qui pourtant n'étaient pas les siens ; rien, sinon peut-être l'indifférence de Mme de Montespan.

(1) *La Jeunesse de Mme de Longueville*, par M. Victor Cousin. 4e édit. Paris, Didier. Introduction, p. 33.

Digitized by Google

Mme Scarron fut leur vraie mère. Son cœur ressentit pour eux toutes les vivacités, toutes les profondeurs, toutes les angoisses de l'amour maternel. M. Sainte-Beuve, dans une étude récente sur Mme Swetchine, cette femme admirable, qui, elle aussi, fut privée des joies et des souffrances de la maternité, et qui pourtant en connut toutes les sollicitudes morales, s'écrie : « Ce que c'est pourtant que d'avoir un cœur et des entrailles, et de n'avoir ni amant, ni enfant ! » Profanation des plus doux et des plus nobles mystères de l'âme humaine ! Intelligence grossière de ses plus admirables puissances ! Nous rabaissons, nous matérialisons l'amour maternel, nous le ravalons au niveau d'un instinct, en estimant qu'il ne peut avoir son siége que dans le sang. Il ne s'agit pas d'un instinct, mais d'un sentiment; il réside, non dans les entrailles, mais dans le cœur. Qui donc, de Mme Scarron ou de Mme de Montespan, eut pour ces enfants un amour de mère? Qui donc passa des nuits et des nuits encore au chevet de ces petits malades? Qui versa des larmes si abondantes et si amères sur la mort de Mlle de Nantes? Mme Scarron; — que la Beaumelle nous dépeint surprise un jour par le roi, « soutenant d'une main le duc du Maine qui avait la fièvre, Mlle de Nantes qu'elle berçait de l'autre, et le comte de Vexin qui dormait sur ses genoux. »

Ce fut peut-être ce jour-là que le roi laissa échapper cette parole : « Elle sait bien aimer; il y aurait du plaisir à être aimé d'elle. »

Ce mot dut surprendre ceux qui l'entendirent, car il accusait un changement complet dans les sentiments du roi à l'égard de Mme Scarron. Il l'avait rencontrée d'abord, chez Mme d'Heudicourt, dans l'appartement de laquelle, à Versailles, on lui amenait parfois, en grand secret, ses enfants; puis dans la maison de Vaugirard, où il faisait de mystérieuses visites. Tout d'abord elle lui avait franchement déplu. Il se défiait de son esprit pénétrant et froid. « Il me craignait sur le pied de bel esprit, » a dit Mme de Maintenon. En effet, si Louis XIV aimait le génie qui concourait à la splendeur de son règne et en célébrait les merveilles, il abhorrait l'esprit qui savait en discerner les côtés faibles et au besoin les critiquer. Et pourtant il s'accoutuma peu à peu à la compagnie de cette personne qui

Digitized by Google

mariait si bien toutes les séductions de la grâce aux charmes d'un esprit sage et mûr. Il y trouvait un contraste piquant avec ce qui l'entourait, et peu à peu son cœur en était touché. Son inclination naissante s'aiguisait par le spectacle nouveau d'une résistance qu'il était si peu accoutumé à rencontrer. Louis XIV n'était pas de l'école de l'hôtel de Rambouillet, et sa passion prenait vite un accent qui savait tout emporter. Pour la première fois, peut-être, son ardeur vint se briser contre une inflexible vertu.

L'épreuve devint délicate pour Mme Scarron, lorsque les enfants ayant été légitimés et *déclarés*, et la nécessité du secret ayant cessé du même coup, elle vint s'établir avec eux à la cour, dans l'appartement même de la favorite (mars 1674). Nous la voyons encore hésiter avant de faire ce nouveau pas. L'intervention de l'abbé Gobelin fut nécessaire. « Je haïssais la cour, disait-elle plus tard à Mme de Glapion, et n'ai jamais désiré d'y être; » — « mais il lui parut si visiblement que la Providence l'y avait conduite, qu'elle ne douta pas, quand elle se vit en faveur, que Dieu n'eût des desseins particuliers sur elle par rapport au roi. » Mme Scarron avait alors quarante ans; elle était dans tout l'éclat de sa grâce et de sa beauté, et d'un commerce que tous enviaient. « Mme Scarron soupe ici tous les soirs, écrit à cette époque Mme de Sévigné; sa compagnie est délicieuse... C'est un plaisir de l'entendre raisonner... Elle est habillée modestement et magnifiquement... Elle est aimable, belle, bonne et négligée. » Et Saint-Simon lui-même ne peut s'empêcher de lui payer son tribut d'éloges : « Elle avait beaucoup d'esprit, une grâce incomparable à tout, un air d'aisance et toutefois de retenue et de respect, un langage doux, juste, en bons termes, et naturellement éloquent et court. » Ce fut peu de temps après son entrée à la cour que le roi lui ayant fait présent de la terre de Maintenon, pour la récompenser de ses soins assidus auprès de ses enfants, elle ne fut plus appelée d'un autre nom. Le roi en donna le premier l'exemple.

Il nous faut renoncer à dire en détail ce que fut la vie de Mme de Maintenon à partir de ce moment jusqu'à la mort de la reine (1683). Sa faveur alla grandissant, sans qu'il en coutât rien à ses austères prin-

Digitized by Google

cipes. Les mémoires et les correspondances relatent de temps à autre quelque trait où paraît la passion croissante du roi. Le 20 mai 1675, Mme de Maintenon écrit à l'abbé Gobelin, de Barèges, où elle avait accompagné le duc du Maine malade : «... Et vous aussi, vous m'avez abandonné! Je ne reçois de lettres que d'un seul homme, et si on continue, on me persuadera qu'il ne faut faire fond que sur des gens dont l'amitié est plus vive que vous ne voulez. » — Un jour, il y eut grand émoi parmi les courtisans. Le roi demanda à Mme de Maintenon quel était l'opéra qu'elle préférait. — « *Atys*, répondit-elle. Le roi reprit : « *Atys* est bien heureux. »

Il est rarement donné au moraliste d'assister à un plus curieux spectacle que celui de l'attitude réciproque de Mme de Maintenon et de Mme de Montespan, pendant ces longues et critiques années. Tout d'abord, ce fut entre elles une amitié très vive, mais traversée par de si violents orages, que plus d'une fois Mme de Maintenon songea très sérieusement à fuir loin d'une cour dont l'orgueilleuse maîtresse lui rendait le séjour insupportable. Peu s'en fallut qu'elle ne fît « quelque imprudente échappée » et qu'elle ne s'enfuît jusqu'en Amérique. Les prières de l'abbé Gobelin et de l'évêque de Chartres purent seules la retenir. L'éducation des enfants servait ordinairement de prétexte à ces querelles domestiques, et l'autorité du roi fut souvent nécessaire pour rétablir la paix troublée. Cela n'empêchait pas Mme de Maintenon d'écrire plus tard : « Nous étions les meilleures amies du monde. » Mais les meilleures amies du monde sont très capables de se détester le plus cordialement du monde, et c'est ce qui ne manqua pas d'arriver lorsqu'à des signes non équivoques Mme de Montespan eût compris qu'elle avait auprès d'elle une rivale, et que celle dont elle avait fait la faveur, ferait sa perte. Elle tenait encore le roi dans ses liens, mais elle sentait bien qu'elle ne le tenait plus tout entier ; elle pressentait le jour où il s'en déprendrait. Ses fureurs devinrent telles, que le roi dut ordonner qu'à l'avenir Mme de Maintenon ne rendrait compte qu'à lui-même de l'éducation de ses enfants, et finalement, pour la soustraire à la dépendance de la favorite en titre, il la nomma dame d'atours de la Dauphine.

Digitized by Google

Assurément, ce fut une rivale d'un genre assez rare que Mme de Maintenon. Si elle s'efforça de tirer le roi des liens où il était engagé, ce ne fut point pour hériter de cette criminelle succession. Elle n'ambitionnait qu'une chose : « faire rentrer peu à peu la piété dans le cœur du roi, » le ramener à son devoir, le jeter affectueux et repentant aux pieds de la reine, qui, au sein d'une résignation douce et timide, attendait la fin de ses cruelles humiliations. Elle sut faire tourner à cette œuvre difficile et si méritoire de sa part, le penchant chaque jour plus marqué du roi pour elle ; elle imposa silence aux premiers transports de sa passion, et n'accepta qu'une amitié grave, assise sur l'estime et le respect. Louis XIV eut quelque peine à en venir là ; mais à la longue, il apprit à connaître et à goûter cette forme nouvelle de l'affection, que la dissipation effrénée de ses premières amours ne lui avait pas permis de soupçonner. Le 21 juin 1680, Mme de Sévigné écrit : « Nul autre ami n'a tant de soin et d'attention que le roi n'en a pour elle, et ce que j'ai dit bien des fois, elle lui fait connaître un pays tout nouveau, je veux dire le commerce de l'amitié et de la conversation, sans chicane et sans contrainte ; il en paraît charmé. »

Il fallut des années à Mme de Maintenon pour mener à bonne fin la délicate et singulière entreprise qu'elle s'était imposée. Elle eut pour complices Montauzier, Bossuet, Bourdaloue, tout ce qu'il y avait d'honnête et d'estimable à la cour. Dans un débat récent, une certaine presse s'est plu à répéter que le clergé avait montré une condescendance sans limites pour les faiblesses du roi, et que jamais une parole de blâme n'était tombée d'une bouche épiscopale. Quelle ignorance ou quelle mauvaise foi ! Bossuet (pour ne citer que le principal) ne laissa échapper aucune occasion de faire entendre au roi le plus austère langage. Il lui écrivit des lettres vraiment sublimes de simplicité, d'audace chrétienne. Comment ne pas citer ces simples lignes ? On verra si c'est le ton d'un courtisan ou celui d'un évêque :

« Vos peuples s'attendent, Sire, à vous voir pratiquer plus que jamais ces lois que l'Ecriture vous donne. La haute profession que Votre Majesté a

Digitized by Google

faite de changer dans sa vie ce qui déplaisait à Dieu, les a remplis de consolation ; elle leur persuade que Votre Majesté, se donnant à Dieu, se rendra plus que jamais attentive à l'obligation très étroite qu'il vous impose de veiller à leur misère. »

Toutes ces exhortations produisirent enfin leur fruit. Le roi rompit avec Mme de Montespan. Cette première rupture, il est vrai, ne fut pas définitive; elle fut suivie de retours passagers, suivis eux-mêmes de ruptures nouvelles. Puis, un caprice éphémère jeta le roi dans les bras de la belle Mme de Fontanges, cette frêle créature qu'une heure de passion brisa. Ce fut le coup de grâce. Le grand combat était livré, le devoir avait vaincu.

La reine ne se méprit point sur l'origine d'un si grand changement. Citons à cet égard un curieux passage des mémoires de Languet de Gergy, lequel dit en parlant du roi :

« Il eut alors pour son épouse des attentions, des égards, des manières tendres, auxquelles elle n'était pas accoutumée et qui la rendaient plus heureuse qu'elle n'avait jamais été ; elle en fut touchée jusqu'aux larmes et elle disait avec une espèce de transport : Dieu a suscité Mme de Maintenon pour me rendre le cœur du roi. Elle lui en témoigna sa reconnaissance et marqua ouvertement à toute la cour l'estime qu'elle faisait d'elle. »

Que veut-on encore après un pareil témoignage ? Les préventions les plus invétérées contre Mme de Maintenon peuvent-elles équitablement tenir devant lui ? Elle se montra vraiment digne de la mission providentielle dont elle se croyait, dont la reine la crut investie. Elle rendit à la vieille monarchie française, au pays tout entier, le plus signalé service, en préservant le déclin du grand règne des hontes qui menaçaient de l'avilir. Louis XIV était encore dans toute la fougue de ses passions, il s'était habitué à ne connaître aucun frein, aucune règle ; n'eût été cette bienfaisante influence, il marchait vers son tombeau, traînant honteusement dans la fange sa vieillesse libertine. Quelle page lamentable dans l'histoire de notre pays, si, aux désastres de toutes sortes qui assombrissent les dernières années du règne de Louis XIV, s'étaient jointes les turpitudes anticipées de la Régence !

Digitized by Google

La reine ne jouit pas longtemps de son tardif bonheur; elle expira le 30 juillet 1683. « Voilà le premier chagrin qu'elle m'ait causé, » dit le roi. Hélas! que de larmes elle avait versées à cause de lui, l'infortunée!

Cette mort menaça de détruire l'œuvre de Mme de Maintenon. Quel caractère aurait désormais sa grande intimité avec le roi? De quel œil le monde verrait-il ces longs entretiens auxquels le roi s'était accoutumé, et qui étaient devenus comme une nécessité de sa vie? Il est bien certain que le roi, toujours prêt à retomber dans ses faiblesses, et qui d'ailleurs se sentait libre, eût volontiers triomphé des scrupules de Mme de Maintenon et qu'il le tenta. Plusieurs épiaient ce dénouement dans une attente pleine de malignité. Mais tous oubliaient « son éloignement pour ces sortes de commerce et l'éloignement qu'elle aurait voulu en inspirer au roi. » Le roi le comprit enfin, et comme, à son insu, il en était venu à ne se pouvoir passer d'elle; comme, après tant d'années livrées en proie à de brûlantes passions, à de fièvreux transports, il sentait enfin le besoin de se reposer au sein d'une affection pure et calme; comme il ne trouvait nulle part ailleurs autant de dévoûment, de sagesse, de discrétion, il résolut d'associer à sa vie celle qui en doublait le prix à ses yeux : il l'épousa.

A quel moment précis se place cet événement, dont l'existence n'est pas historiquement contestable? A la fin de l'année 1684 ou dans les premiers mois de la suivante. Le soin qu'on prit de ne donner à ce mariage aucun caractère officiel ne permet pas une plus grande précision. Les convenances du cœur ne sont pas toujours d'accord avec celles de la politique, et il paraît que l'honneur du trône aurait grandement souffert si le roi y eût fait asseoir auprès de lui, la femme vertueuse et distinguée qu'il avait préférée entre toutes les autres. Le temps n'était pas encore fort éloigné où une misérable question d'étiquette avait causé la mort cruelle d'un roi d'Espagne. Quelques personnes se scandalisèrent d'un état sur lequel on pouvait prendre le change; on tint même un conseil à cet égard; mais on passa outre en considérant qu'il n'était personne qui ne sût le mot de l'énigme. Ce fut l'avis du scrupuleux Arnauld.

La fortune, cette fois encore, trouva Mme de Maintenon indiffé-

Digitized by Google

rente et maîtresse d'elle-même. Elle n'eut aucun effort à faire pour s'élever à la hauteur de sa nouvelle position, elle n'en fit aucun pour s'élever au-dessus. Rien n'est comparable au tact et à la mesure qu'elle déploya. Epouse dans son particulier avec le roi, elle n'oublia jamais, au dehors, qu'elle n'était point la reine. Saint-Simon rend hommage à sa simplicité et à sa modestie digne et réservée :

« Je l'ai vue à Fontainebleau en grand habit chez la reine d'Angleterre, cédant absolument sa place, et se reculant partout pour les femmes titrées, pour les femmes même d'une qualité distinguée, polie, affable, parlant comme une personne qui ne prétend rien, mais qui en imposait beaucoup. »

L'une des grandes préoccupations de Mme de Maintenon fut la conversion du roi ; il lui semblait que la grande fortune qu'elle avait faite, n'avait d'autre but que de lui permettre d'y travailler, et elle s'y livra avec une ardeur infatigable, mais pleine de discrétion. Elle avait obtenu un résultat énorme en ramenant la régularité dans les mœurs du roi ; mais elle ne put guère aller au-delà. Sa dévotion consista toujours en pratiques extérieures ; il ne put s'élever jusqu'à cette piété du dedans, la seule vraie parce qu'elle seule procède de la charité. Il lui faut des âmes vierges ou tout au moins qui n'aient point été totalement flétries par l'abus invétéré des grossières jouissances. Louis XIV n'en était plus là et la partie morale de son âme avait reçu une irrémédiable atteinte. Mme de Maintenon ne se fit jamais illusion sur l'insuccès de ses efforts. Elle écrivait un jour touchant le roi : « L'ignorance est extrême... Il croit expier ses fautes quand il est inexorable sur celles des autres. »

Ce ne fut pas sa seule épreuve. Elle se trouva assujétie à une tyrannie de tous les instants. Louis XIV était égoïste et despote ; Mme de Maintenon eut mille fois étrangement à souffrir des caprices et des exigences sans pitié d'une volonté qui ne connaissait qu'elle-même. Bien portante, malade, il fallait être ici ou là, monter en carrosse, s'habiller, entendre des ministres discourir. Car le roi avait pris l'habitude inflexible de venir travailler chaque soir dans sa chambre avec ses ministres. Qu'elle eût la migraine ou la fièvre, les

Digitized by Google

choses allaient leur train ; elle dans son lit, avec cent bougies qui lui brûlaient les yeux, et les fenêtres grandes ouvertes, parce que le roi avait besoin de beaucoup d'air. Et dans les derniers temps que d'ingrats efforts pour distraire ce vieux roi qui n'était plus « amusable ! »

Elle s'occupa peu d'affaires, quoique le contraire traîne partout. Elle n'en avait pas le goût, et le peu dont elle se soit mêlé, prouve qu'elle n'en avait pas l'aptitude. En ceci, au moins, elle fut vraiment femme. Les femmes (qu'elles ne s'en plaignent point, de plus doux et plus saints devoirs leur sont réservés !) ne sont point organisées pour la politique. Sauf peut-être Mme de Staël, je n'en excepte point les plus distinguées. Mme Swetchine, malgré sa pénétration presque universelle, bat la campagne toutes les fois qu'elle s'en mêle. La femme possède une grande finesse, mais qui porte sur les détails plus que sur l'ensemble, une imagination puissante, une merveilleuse sensibilité : tout cela, isolé, est fort nuisible en politique. La vraie politique est avant tout une science d'abstraction qui ne voit que les principes ; la femme n'a nul souci des principes et ne tient compte que des personnes. Il faut que son cœur se révèle partout ; s'il s'agit de grands dévoûments, de fidélités chevaleresques, les femmes sont au premier rang ; elles feront d'admirables vendéennes. Mais il ne paraît pas qu'il soit dans leurs aptitudes de s'élever beaucoup au-dessus de la politique de sentiment.

Toute l'influence gouvernementale de Mme de Maintenon porta sur des affaires d'église et de conscience. Je n'oserais dire qu'elle s'y soit montrée fort apte. Le clergé pourtant, par ses membres les plus éminents, ne cessa de lui témoigner une considération et une confiance sans bornes. Le pape lui-même ne dédaigna pas de correspondre avec elle. Quant à la révocation de l'édit de Nantes, qui, grâce aux préjugés, est encore, et peut-être pour longtemps, inséparable du nom de Mme de Maintenon, il est mathématiquement démontré (Voltaire lui-même l'avait proclamé), qu'elle n'y eut aucune part. Elle l'approuva sans aucun doute, avec Bossuet, avec tous les docteurs, avec tous les catholiques de l'époque, mais elle n'eut

Digitized by Google

aucune initiative dans cette regrettable mesure, dont il est souverainement injuste de charger sa mémoire.

Non, ce n'étaient point des préoccupations de cette sorte qui remplissaient vraiement la vie de Mme de Maintenon. La part faite à ses devoirs envers le roi, elle se consacrait tout entière à une œuvre tranquille et chère, vers laquelle la ramenaient toutes les aptitudes de son intelligence et toutes les tendresses de son cœur. Si l'on veut bien connaître, bien juger Mme de Maintenon, ce n'est pas à Versailles qu'il faut l'aller chercher, mais à Saint-Cyr. C'est là qu'elle est vraiment elle-même et qu'elle se révèle dans la plénitude de son grave mérite et de sa haute raison. Pour ma part j'ai bien tardé à l'y rejoindre; j'en ai trop dit peut-être, peut-être point assez (il faudrait des volumes pour effacer une calomnie), et je sens trop, qu'entraîné par le charme du récit, je n'ai point su me soustraire au double péril d'être trop prolixe ou trop bref. Ces longs préliminaires auront au moins un avantage: ils feront comprendre que Mme de Maintenon, éprouvée par tant de vicissitudes, mêlée à tant de personnes et de choses, initiée à toutes les faiblesses, à toutes les grandeurs de son temps, fut merveilleusement préparée à la mission éducatrice à laquelle elle se consacra, et qui réclamait avant tout la connaissance délicate et profonde du cœur humain. Saint-Cyr est une des grandes choses du grand règne, et cette chose est l'œuvre propre de Mme de Maintenon; sa longue expérience lui fit toucher du doigt que l'éducation de la femme, telle qu'elle était comprise, malgré de grands et beaux côtés, reposait sur une base insuffisante et qu'il fallait à tout prix élargir; seule, sans aucun précédent, sans aucun modèle, elle trouva le remède et sut l'appliquer. Une expérience de près de deux siècles a sanctionné ses vues. Que de courage, j'allais dire que d'audace, il lui fallut! La routine, alors comme aujourd'hui, était une puissance fort respectée. Elle sut la mépriser et elle fit bien.

Digitized by Google

IV.

Mais quelle était donc cette éducation dont Mme de Maintenon devait si bien découvrir les défectuosités et y pourvoir ? Il faut bien que nous le sachions pour comprendre ensuite la puissante originalité de son œuvre. Pour bien apprécier le remède, il faut savoir quel fut le mal.

S'il est vrai que l'éducation fasse les mœurs, les mœurs aussi font l'éducation. Il serait donc opportun de représenter d'abord quelles étaient les idées, les mœurs du temps où se produisit cette innovation hardie. Mais quelle entreprise ! Il ne peut me venir à la pensée de seulement la tenter. Mon pinceau n'est point assez sûr, ni ma palette assez riche. Le grand siècle veut un grand peintre. A défaut d'un tableau, même d'une esquisse, efforçons-nous de réunir quelques traits essentiels, qui, s'ils ne donnent pas la physionomie complète du sujet, l'indiqueront suffisamment.

Deux courants d'idées traversent le XVIIe siècle, deux tendances rivales s'y disputent les âmes; d'une part, le courant que j'appellerai païen, faute de mieux, entraînant dans son fièvreux tourbillon toute une génération amie du plaisir jusqu'à la licence, qui ne rêve que joie, galanterie, aventures passionnées, fêtes de toutes les heures, jouissances de toutes les sortes, et y puise comme dans un Léthé malfaisant l'oubli de tous les devoirs austères de la vie ; d'autre part, le courant religieux, où plus d'une âme va se purifier de ses souillures, où d'autres aussi, que ces souillures n'ont point atteintes, vont s'abreuver comme à la source unique de la vérité, de la beauté, de la dignité morale. La lutte violente de ces deux courants opposés, si conforme d'ailleurs à la nature elle-même, où les extrêmes se touchent, où les contraires se donnent la main, où le bien et le mal, la vertu et le vice, les aspirations nobles qui élèvent vers le ciel, les instincts vils qui abaissent vers la terre, sont associés par un lien indissoluble; en un mot, ce contraste vivant et perpétuel constitue l'originalité puissante et vraie du XVIIe siècle.

Digitized by Google

C'est de la Renaissance, — je veux dire de la Renaissance dévoyée et s'écartant faute de direction et de mesure de son inspiration originaire, — que date la première de ces tendances ; c'est au moins à partir de cette époque qu'elle prend les allures d'une tendance générale. Non, assurément, que les désordres et les scandales qui se produisirent alors avec une fureur si prodigieuse, n'eussent d'antécédents dans l'histoire. L'esprit humain et surtout le cœur humain ne se modifient guère en descendant le cours des âges ; les passions et les écarts attachés à notre nature déchue ne varient point comme des accidents dérivant de causes transitoires ; les faiblesses d'aujourd'hui ne rappellent que trop les faiblesses d'hier. S'il faut les déplorer et les maudire, l'âme humaine trouvera toujours le même accent, et les psaumes émus où David, il y a vingt siècles, exhalait son repentir et sa douleur, seront, jusqu'à la fin des temps, le cri déchirant que poussera l'humanité sous l'aiguillon de son immortelle blessure. Le christianisme lui-même n'a pas complètement fermé cette blessure-là ; mais il semblait au moins qu'en anéantissant le paganisme antique, il avait pour jamais relevé le monde de l'humiliation sans limite où celui-ci l'avait plongé. En effet, si la lutte de l'âme humaine, se débattant contre ses passions, a toujours existé, elle a eu des phases diverses. Jusqu'au Calvaire où la chair fut crucifiée, la chair régna. Sans doute, même alors, il y avait une morale ; la morale, elle aussi, est immortelle. Mais à côté de cette morale naturelle et philosophique, qui, au moins à l'état latent, subsiste, même au sein des aberrations les plus profondes, comme un feu qui couve sous la cendre, il y avait la morale du polythéisme, qui, divinisant toutes les passions, même les plus basses, que dis-je ? tous les appétits, même les plus vils, leur consacrant des prêtres et des autels, ne voyait plus dans l'immoralité un fait péniblement supporté et vaillamment combattu, mais l'élevait à la hauteur d'une théorie, d'un système, d'une religion, d'un culte. L'Evangile ne triompha pas complètement du fait, mais il noya la théorie dans le sang de ses martyrs ; il remit la société dans sa voie normale, et rendit à l'âme humaine sa dignité en lui rendant sa suprématie. Les premiers siècles chrétiens,

Digitized by Google

le moyen-âge tout entier, nous offrent le spectale de l'âme humaine délivrée, et cherchant à s'élancer jusqu'au ciel par un essor sublime. Les cathédrales sont l'hymne muet de la délivrance, et la svelte ogive le symbole de cet élan triomphant. Oui, le paganisme est bien vaincu ; mais le moyen-âge ne veut pas qu'il sorte de son tombeau : que le croissant se montre à l'horizon, il y verra le signe menaçant de sa résurrection ; la chrétienté tout entière se lèvera et fera les croisades. Pour lui point de trève, jusqu'à ce que Lépante l'ait découronné pour toujours.

Il faut le dire : avec la Renaissance coïncida un déplorable retour du cœur humain vers la morale facile de l'antiquité, qui souvent a fait perdre de vue, à certains écrivains, le sens vrai de ce grand mouvement et la légitimité de son origine. On s'est placé à des points de vue très différents pour opposer l'un à l'autre le moyen-âge et la Renaissance. Maintenant que nous connaissons le moyen-âge, puisqu'il a trouvé des apologistes en trouvant des historiens, nous savons ce qu'il a fait pour l'âme humaine, quelles nobles inspirations l'ont traversé de leur souffle, quels germes de progrès il a semés pour l'avenir. Nous savons ce qu'il faut penser de cette fausse théorie, imaginée par le XVIIIe siècle et récemment reprise par M. Michelet (au risque de contredire ses premiers écrits), théorie d'après laquelle le moyen-âge serait une époque ténébreuse et barbare, sans inspiration et sans génie, formant un contraste absolu avec la Renaissance, dans laquelle il faudrait voir le produit d'une puissante et salutaire réaction. En fait, la transition est insensible entre le moyen-âge et la Renaissance. Le moyen-âge eut ses savants et ses artistes comme la Renaissance eut les siens ; les premiers n'ont fait que préparer la voie aux seconds. La Renaissance, dans son principe, est simplement l'épanouissement lumineux et l'éclosion féconde des germes sans nombre qui se préparaient depuis plusieurs siècles. Le christianisme, ayant définitivement assis son empire sur le monde, répudie pour un temps les austérités saintes de la lutte et du combat, et goûte la paix glorieuse de la victoire et du triomphe. De là cette application universelle et passionnée, aux lettres, aux

Digitized by Google

sciences, aux arts, ces nobles travaux de la paix. De là aussi cette remarquable transformation qui s'opère dans toutes les productions de l'intelligence, dans l'art surtout. Les évolutions de l'art correspondent aux évolutions successives de la pensée humaine. Au moyen-âge, le christianisme hait la terre, qu'il considère comme un lieu d'exil, de périls, d'épreuves ; il se tourne tout entier du côté du ciel ; il voudrait s'abstraire d'un monde qui lui pèse. L'art exprime bien cette constante préoccupation. Il dédaigne la forme humaine et n'en retient que ce qu'il faut pour supporter ses mystiques conceptions. Mais lorsque le christianisme eût imposé au monde son amicale victoire, et que des forces jusqu'alors hostiles se furent harmonisées en un pacifique concert, on comprit mieux que les choses extérieures, que la forme humaine notamment, font partie de l'œuvre divine, que l'on pouvait idéaliser sans détruire, et l'on n'hésita plus à emprunter à l'antiquité ses inimitables modèles, que l'on vivifia seulement d'un souffle chrétien.

Mais, hélas ! nons ne savons user de rien avec mesure, et l'usage nous mène presque fatalement à l'abus. La science a des enivrements qui donnent le vertige ; l'art, des séductions où la vertu s'énerve. La Renaissance fut la plus lamentable démonstration de ces tristes vérités. Son inspiration première fut vite faussée au contact des passions. Le goût de la beauté sous toutes ses formes se compliqua d'un amour effréné du plaisir ; toutes les élégances et tous les raffinements de l'art se mirent au service de toutes les passions et de toutes les convoitises. Si Léon X bâtissait Saint-Pierre de Rome (cette justification splendide de la Renaissance), combien de souverains, grands ou petits, de ducs, de seigneurs, en France, en Allemagne, partout, prenant à leurs gages quelque artiste italien, élevaient de charmants palais, de gracieuses résidences, où d'ardentes passions allaient, non pas se cacher, mais chercher, au sein d'une nature transformée par les enchantements de l'art, des enivrements et des joies sans scrupule et sans fin. J'ai bien peur que la Renaissance n'ait élevé plus de temples à la galanterie qu'à la religion. Eldorados, jardins d'Armide, décamérons, concerts, danses,

Digitized by Google

ballets, mascarades, vers galants, que sais-je? voilà où aboutit un art qui déroge. Ah! tout, dans cette fête de la vie, est aimable, riant, flatteur, et empreint d'un suprême vernis d'élégance; mais, prenez garde! le cœur se laisse envahir tout entier par de si vives séductions; au sein de toutes ces mollesses, la notion sérieuse de la destinée s'oublie, la vertu s'énerve, la délicatesse s'émousse, l'austérité féconde déserte les âmes et les laisse vouées à la stérilité des cultes faciles.

Ce ne sont pas seulement les cœurs, mais les esprits qui sont atteints; ce n'est pas seulement la vertu, c'est la vérité qui souffre. La science et le devoir sont intimement liés; les blessures de l'un sont les plaies de l'autre. Aussi, voit-on la licence des idées accompagner la licence des mœurs. La vie de joie et de plaisir ne s'accommode guère des graves études et des méditations austères par lesquelles l'esprit humain a besoin d'être contenu, et sans lesquelles il se laisse promptement aller, d'abord au vague et à l'indécision, puis à l'erreur et au dévergondage. On en vint à cette extrémité. Le flambeau théologique lui-même sembla ne plus projeter qu'une fumeuse et vacillante lueur; le clergé se laissa aller au torrent qu'il aurait dû dompter. Le luxe et la richesse, ces conséquences trop souvent périlleuses de la domination et de la puissance, envahirent la vie de maint pasteur, et l'on comprend que plus d'une susceptibilité se soit éveillée à la vue de ces palais somptueux où tel cardinal romain habitait en compagnie de tout un peuple de statues mythologiques, « à qui la grâce seule, dit M. Albert de Broglie, tenait lieu de vêtement. »

Une réforme était nécessaire. Elle était appelée par ce qu'il restait d'âmes pures et préservées. Pourquoi ne point en convenir? Bossuet, au début de son *Histoire des Variations*, le confesse avec cette mâle et loyale franchise qui ne coûte jamais aux vrais amis de la vérité, parce qu'ils savent que la vérité ne saurait être compromise par les faiblesses passagères de quelques-uns de ceux qui en sont les représentants naturels.

En partie au moins, Luther sort de là. — « Elle est venue, dit

Digitized by Google

Bossuet, cette secte, sous la conduite de Luther, et en prenant le titre de Réforme, elle s'est vantée d'avoir accompli *les vœux de toute la chrétienté, puisque la réformation était désirée par les docteurs et les prélats catholiques.* » Mais ce qui procède de la charité réforme seul, ce qui procède de l'orgueil ne produit que des ruines. L'austérité de la vie légitime seule l'austérité de la prédication. Si vous prétendez à prêcher l'Evangile, appelez-vous saint Paul. Le moine séducteur de Catherine de Bohren et auteur des *Joyeux propos*, n'avait pas reçu mission d'apôtre. Qu'arriva-t-il ? Il anathématisait la cour de Rome et produisait Henri VIII et Elisabeth. Le remède se trouva donc pire que le mal et il l'aggrava. Un abîme sans fond fut creusé, où s'engloutit ce qui restait encore des vieilles croyances et des vieilles mœurs. A côté des passions qui énervent et qui humilient, se déchaînèrent les passions qui font couler le sang et qui tuent. Les rivalités, les haines, armèrent les uns contre les autres les enfants d'une même patrie, et l'histoire enregistra cette heure à jamais néfaste où, au nom de la religion qui est amour et paix, la guerre et ses horreurs attristèrent et déshonorèrent la face de l'Europe. Je ne sais pas de plus désolant spectacle que celui qu'offre l'histoire de cette époque ; on se sent ramené en pleine barbarie ; on détourne la tête avec dégoût de ce chaos sanglant, et l'on se demande comment l'humanité peut résister à de pareilles crises et sortir victorieuse de telles épreuves.

Encore si toutes les hontes, toutes les souillures, toutes les frivolités coupables étaient demeurées au fond de cet océan de sang ! Il n'en fut rien. Le dévergondage survécut à tant de ruines et le déréglement des mœurs, je parle de ce déréglement cynique, officiel, qui s'avoue et s'affiche, et insulte gratuitement à la vertu et à la pudeur publiques, fit longtemps encore rougir les fronts honnêtes. La puissante rénovation religieuse qui vint plus tard et à laquelle nous allons maintenant assister, n'en triompha pas. Elle se fit sa place auprès de lui, elle le contint, mais il lutta avec une invincible énergie. Au temps de Bossuet et de Fénelon, l'adultère déshonora publiquement la couche de saint Louis ! Mais à quoi bon insister ?

Digitized by Google

Chacun ne connaît que trop ces tristes choses; qu'il nous suffise d'indiquer ces généralités, sans entrer dans aucun détail. Nous n'avons aucun goût pour les chroniques scandaleuses dont ce temps abonde; Brantôme et Tallemant sont avant tout une lecture triste.

Mais quelles consolations si l'on considère l'autre côté du tableau! Comment ne pas bénir l'attentive providence qui permet que parmi nous le bien soit toujours en proportion des maux, et semble sortir de leur excès même? Il n'est pas une erreur, une faiblesse, une honte de ce temps, qui n'ait trouvé sa compensation, et au-delà, dans une expansion plus généreuse de la vérité, de l'austérité, de la vertu. La religion, elle aussi, eut sa renaissance, et je ne sais si, à aucune autre époque de l'histoire de l'Eglise, on vit une manifestation plus riche, plus variée, plus vivante, des incomparables ressources dont elle dispose pour le bien et le salut du monde. « Le vœu des docteurs et des prélats catholiques » fut enfin exaucé. La réforme (la vraie) eut lieu. Le clergé revint à son antique régularité; les ordres religieux se retrempèrent dans l'esprit de leur institution première; quelques-uns, par d'opportunes modifications, furent mis plus en harmonie avec les besoins particuliers de l'époque; il s'en créa de nouveaux dans le but d'y répondre directement. Les illustrations se pressent dans le sein de l'église; on voit rivaliser la science, la vertu, le zèle apostolique. C'est l'époque des saint Pie V, des saint Ignace, des saint Charles Borromée, des saint Philippe de Néri, des saint François-Xavier, des sainte Thérèse. César de Bus institue les Pères de la doctrine chrétienne (1592), Pierre de Bérulle l'Oratoire (1611), saint Vincent-de-Paul, les Prêtres de la Mission (1625). Les bénédictins de Saint-Maur (1627) entreprennent leurs gigantesques travaux. Les séminaires se multiplient et préparent une génération nouvelle de prêtres savants, zélés, exemplaires. Le clergé n'entre pas seul dans la voie; la société, dans ce qu'elle a de plus distingué, y pénètre à sa suite. Le voisinage du protestantisme se trouve être un stimulant efficace. Les relations de la famille, de la société, mettent sans cesse en regard huguenots et catholiques; de là, même chez les

Digitized by Google

laïques, des habitudes de controverses fréquentes, par lesquelles insensiblement on est ramené à la science, gardienne des mœurs. « Tout était missionnaires, magistrats, gouverneurs de provinces, simples particuliers (1) » D'ailleurs, ce retour à la foi, à la piété, à la dévotion, est merveilleusement aidé par l'apparition d'un livre tout providentiel, tant il s'adresse juste à une époque troublée où tant d'aigres blessures appellent une baume rafraîchissant; livre merveilleux, vraiment évangélique, tout d'amour, de paix, de conciliation, — je veux dire l'*Introduction à la vie dévote*.

Les femmes ont une part exceptionnelle dans ce grand mouvement. Quelques-unes, les plus intrépides, divorcent avec le monde au sein du monde même, n'y demeurant que pour être à portée de toutes ses souffrances et de toutes ses larmes. Saint Vincent-de-Paul institue les Filles de la Charité. Le plus grand nombre cherche loin de lui, dans la solitude et l'abnégation du cloître, la paix et la dignité qui ne sont plus que là. Les couvents de femmes cloîtrées prennent alors un essor presque incroyable. Qui pourrait s'en étonner? La femme recèle dans le fond de son être des délicatesses suprêmes qui s'éveillent à l'approche du péril, et l'avertissent qu'il faut fuir. Nos agitations et nos luttes l'obsèdent; nos désordres, alors même qu'elle en est complice, ne la conquièrent point tout entière. Elle ne saurait se passer de paix, de religion, d'amour (dans la grande acception du mot). C'est son unique vie et le couvent est tout cela. Elle proteste ainsi contre nos folies; c'est sa manière d'émigrer à l'intérieur. Les asiles à la fin du XVIe siècle et au commencement du suivant s'ouvrent en foule pour recevoir l'intéressante fugitive. Ne parlons que de notre pays. Les Ursulines, instituées en 1537 par Angèle de Brescia, soumises en 1572 à la règle de saint Augustin et à la clôture, sont introduites en France en 1596 par la mère Françoise de Bermond, et s'y répandent rapidement; avant 1789, elles y possèdent plus de trois cents couvents. Les filles de Sainte-Thérèse y pénètrent en 1612, et avant la fin du siècle on y compte soixante-trois maisons de Carmélites. Qui ne connaît enfin le prodigieux succès de la Visitation (1610)?

(1) Mme de Sévigné.

Digitized by Google

Et quelles sont ces jeunes filles, ces femmes, qui par milliers se précipitent dans les cloîtres ? Y sont-elles poussées par le dénûment, l'obscurité, le dépit d'une ambition déçue, d'un rêve brisé, pauvres victimes de la destinée, pour qui le siècle n'a point eu de sourires, le sort point de faveurs ? Bien loin de là : le monde n'a rien de plus brillant, de plus noble, de plus favorisé de tous les dons de la fortune ! Elles sont venues là en vertu d'une libre préférence. Elles pouvaient commander au monde, s'enivrer de ses adulations, orner ses fêtes, marcher de plaisir en plaisir, de triomphe en triomphe : spontanément elles ont choisi l'humilité, la pauvreté, l'oubli. A la Visitation, nous trouvons Mme de Chantal, sa sainte fondatrice, et Mme de Montmorency ; aux Ursulines, Mme de Bermond, la comtesse de Sainte-Beuve, Mlle de Belloy de Morangle ; aux Carmélites, Mlle de Fontaines (mère Madeleine de Saint-Joseph), la marquise de Bréauté (mère Marie-de-Jésus), Mlle Lancri de Bains (mère Marie-Madeleine), Mlle de Bellefonds (mère Agnès-de-Jésus-Maria), sans parler de Mme Séguier d'Autry, de Mme de la Rochefoucauld de Chandenier, de Mme de Brienne, de la comtesse de Bary, de Mlle de Fieubet, enfin de Christine de Foix de la Vallette d'Epernon, qui eût pu épouser Casimir, roi de Pologne. Je cite au hasard, et j'en omets des plus distingués. C'est la fleur du siècle.

Mais à part l'éclat extérieur que la présence de tant de personnes d'élite donne à ces monastères, ils se distinguent par les mérites les plus sérieux. L'éloge que Mademoiselle donne dans ses *Mémoires* au couvent des Carmélites de la rue d'Enfer pourrait s'appliquer à presque tous les autres : « C'est une grande maison, un bon air, une nombreuse communauté remplie de quantité de filles de qualité et d'esprit, qui ont quitté le monde qu'elles connaissaient et qu'elles méprisaient. Or, c'est ce qui fait les bonnes religieuses. »

On y rencontre une régularité parfaite, une piété grave, éclairée. Ce sont d'ardents foyers d'où la vertu rayonne à travers les égarements du grand siècle. Ils entretiennent avec le monde des relations quotidiennes. Les dames les plus qualifiées, mais aussi les plus emportées par le tourbillon, en connaissent le chemin. Au sein des plus

Digitized by Google

tumultueuses agitations, elles aiment à en franchir le seuil et à venir se retremper, se rafraîchir au contact de ces âmes pures qui n'ont pas osé affronter les mêmes périls, ou, qui les ayant bravés un jour, ont eu hâte de s'y soustraire. Telle princesse, élevée là, y possède un petit appartement où volontiers elle vient chercher quelques heures de recueillement. Plusieurs aussi, naufragées de la vie, abordent à ce port de salut et y ensevelissent leur obscure pénitence. Bossuet introduira Mme de La Vallière au Carmel.

Telle est, au XVIIe siècle, la double voie qui s'ouvre pour les jeunes âmes à leur entrée dans la vie ; tel est le grand combat qui leur est offert. Comment y sont-elles préparées ? Prenons garde que nous sommes ici dans le vif de notre sujet.

Eh bien ! il ne faut pas hésiter à répondre qu'avec de grands côtés, des intentions excellentes, l'éducation de la jeune fille à cette époque n'est pas organisée en vue d'aussi délicates conjonctures. Par aversion d'un monde en effet trop souvent méprisable, on a élevé entre elle et lui une barrière infranchissable ; on ne lui a pas dit quels devoirs elle y rencontrerait, quels périls accompagneraient chacun de ses pas, ou plutôt, si on le lui a dit, c'était en vue de lui inspirer la crainte et le dégoût du monde, non pour lui donner les moyens de se conduire à travers ses voies difficiles. On a négligé d'enrichir son esprit des connaissances variées qui, en le développant, lui auraient procuré une vue plus large de son rôle et inspiré le besoin d'un aliment plus substantiel que les vaines satisfactions de la frivolité. On ne songe point qu'un jour la barrière tombera soudain, qu'une brusque transition saisira cette âme inexpérimentée, que son étonnement sera grand à la vue de tant de choses inconnues, et qu'enfin la surprise des sens suit de près la surprise des yeux et du cœur.

C'est presque toujours au couvent que se fait l'éducation de la jeune fille ; les exceptions à cette règle sont très rares ; d'ailleurs, celles qui demeurent au sein de la famille, ont avec les communautés des accointances très suivies, et positivement un même esprit anime l'éducation de la jeune génération tout entière.

Digitized by Google

Or, il n'y a pas deux méthodes ; Ursulines, Visitandines, Carmélites, Bernardines, toutes enfin suivent le même programme, et ce programme peut se résumer en deux mots : ardente piété, profonde ignorance.

Avant d'aller plus loin, j'éprouve le besoin de faire une déclaration. Comme nous vivons dans un temps où l'équivoque est de mise et où les interprétations charitables ne font jamais défaut, il est bon d'aller soi-même au-devant de toute ambiguité. Je dirai donc nettement ma pensée sur les couvents en général et sur les couvents de femmes en particulier ; grâce à cette précaution, j'espère qu'on ne me fera pas étendre à un grand principe une critique purement rétrospective et portant uniquement sur une situation particulière, qui depuis près de deux siècles a cessé complétement d'exister.

Nos libéraux modernes sont bien eux-mêmes lorsqu'ils s'en prennent au couvent, car c'est une liberté : la liberté d'association. J'entends de tous les côtés réclamer la liberté d'association sous toutes les formes, liberté d'association des bras, des capitaux, de tout enfin. C'est fort bien ; je ne m'en plains pas et je souhaite de tout mon cœur que des vœux si légitimes trouvent enfin leur accomplissement. Mais prenez garde que le couvent est aussi une association, l'association des âmes, de la vie tout entière. La *communauté* (je ne dis pas le communisme), est la forme la plus élevée de l'association. Respectons donc sa liberté. Voilà pour le droit.

En fait, il faut être bien ingrat pour oublier, ou bien ami du lieu commun pour se plaire à rappeler tout ce dont notre pays est redevable à ces associations désintéressées, dont l'effort collectif, qui n'est diminué par aucune convoitise individuelle, sous une forme ou sous une autre, s'applique tout entier au bien public. Les couvents n'eussent-ils fait qu'offrir, aux heures de crise, un asile à la science, à la vertu, à l'honneur, bannis d'un monde tourmenté, ce ne serait pas peu.

Enfin, moyennant certaines conditions qu'on pressent et que je dirai, je crois que les couvents de femmes, non seulement sont très capables de dispenser sagement l'éducation, mais encore que, dans la situation économique de notre temps et de notre société, aucune sorte d'institution ne peut rivaliser avec eux.

Digitized by Google

Après cette sorte de profession de foi que je crois assez nette, je me sens tout-à-fait à l'aise pour dire en quoi l'éducation des couvents au XVIIe siècle était défectueuse.

Son principal défaut consistait dans l'excès d'une qualité. Elle était profondément religieuse, ce qui est un bien inappréciable ; elle l'était sans discernement, ce qui est un mal très sérieux. De chaque pensionnaire on s'efforçait de faire une sainte, et l'on faisait bien ; mais on oubliait que la perfection résulte avant tout de l'accomplissement des devoirs propres à chaque état de vie, et que, autres sont les devoirs d'une religieuse cloîtrée, autres ceux d'une épouse, d'une mère de famille, d'une maîtresse de maison. On lui enseignait à fond la doctrine chrétienne, on la stimulait dans les voies de la spiritualité ; mais on la prévenait contre le monde, on prenait soin de détacher son jeune cœur des aspirations qui la ramenaient sans cesse vers le milieu où la Providence l'appelait à vivre. Ingrate besogne, car on marchait contre la nature ! Cet ascétisme de serre chaude entretenait l'âme en une apparente langueur où couvaient secrètement de prochains orages. Au lieu d'imprimer une direction à ces milles puissances mystérieuses qui fermentent dans un jeune cœur, on les enchaînait ; mais un jour les chaînes se briseront soudain, et alors il n'y aura plus de frein parce qu'il n'y a pas eu de règle.

Si l'éducation du cœur était fautive, celle de l'esprit était nulle. Tandis que l'instruction des jeunes gens était l'objet des soins les plus attentifs (c'est l'époque des florissants colléges des Jésuites, alors sans rivaux pour les *humanités*), on n'éprouvait aucun scrupule à laisser la jeune fille dans l'ignorance de toutes choses. Une femme qui sache l'orthographe est une rareté au XVIIe. L'enseignement du calcul ne se rencontre que dans les maisons les plus raffinées. Quand à une culture littéraire quelconque, c'est absolument un mythe. Au sortir du couvent, la fille de qualité apprendra à danser et à jouer du luth, ce sera tout. Quel vice énorme ! La femme insignifiante et nulle sera une épouse méprisée, et la femme méprisée sera une épouse infidèle. Demandez à Tallemant des Réaux.

Digitized by Google

Et pourtant, soyons justes, tout n'était pas perdu. Cette forte éducation religieuse, qui ne pouvait suppléer d'incontestables lacunes, etqui même allait au-delà de son but propre, donnait à toute la vie une base inébranlable sur laquelle la femme, après ses plus grandes et ses plus longues erreurs, était toute surprise de se retrouver. Elle emportait du cloître de graves et fortes impressions qui la suivaient au sein de ses folies, souvent lui revenaient comme la voix du remords, et demeuraient en elle comme un gage assuré de régénération et de salut. La vie morale, avec ses tentations, ses combats, ses défaites déplorées, ses revanches bénies, était créée dans son âme pour toujours. C'était beaucoup, et pourtant ce n'était pas assez.

Ainsi, une direction religieuse peut-être indiscrète et une négligence absolue de tout le reste, voilà le fond de l'éducation de la femme au XVIIe siècle. Je me suis plu à suivre de près et en quelque sorte à prendre sur le fait, le travail de l'éducation dans les différents ordres; partout j'ai vainement cherché des pensionnaires, je n'ai trouvé que des novices.

Il semble, au premier abord, que les Ursulines devraient faire exception. En effet, une bulle du pape Paul V, du 13 juin 1612, veut qu'aux trois vœux ordinaires elles joignent celui d'intruire les jeunes filles. Mais instruire à cette époque, c'est enseigner le cathéchisme, lequel certainement renferme la science vraie, mais la science de l'éternité; or, le temps, où nous sommes engagés par un dessein de la Providence, a sa science aussi, présentement très nécessaire. L'idée n'en était pas moins heureuse et pratique. Le protestantisme avait dû ses conquêtes à l'ignorance des masses. L'Eglise voulait, en répandant l'instruction religieuse dans toutes les classes de la population, réparer le mal causé et en prévenir le retour. Ne pouvant tout faire, on allait au plus pressé. Quoi qu'il en soit, c'est en effet « le Cathéchisme et la Doctrine chrétienne » que les Ursulines, à peine installées à Paris, enseignent à leurs jeunes élèves qui ne sont autres que « la fille et la nièce de M. de Marillac, depuis Garde des Sceaux et Auteur du Code-Michaut..., les

Digitized by Google

filles du Marquis d'Urfé et du Baron de Vieux-Pont, celles du Baron de l'Esigny, de M. Gelée, Lieutenant Criminel, et autres (1). »

A la Visitation, même esprit d'exclusion. Tout d'abord même on y refuse les jeunes filles comme étant, dit sainte Chantal, « chose de grande distraction. » Puis saint François de Sales leur entrouvre la porte, mais seulement à quelques-unes en qui on soupçonne une vocation religieuse et qu'on reçoit « en pension et attente. » Cette mesure même rencontre des objections; il y répond de la sorte: « Est-il mieux qu'en notre jardin il y ait des épines pour y avoir des roses, ou de n'avoir pas de roses pour n'avoir pas d'épines? » Il est impossible de voir dans cette « pension et attente » autre chose qu'une phase préliminaire de noviciat. Si ces enfants ne portent point l'habit religieux, saint François de Sales recommande qu'on leur en procure « un fort simple, et une petite écharpe qu'elles tiennent sur la tête, en sorte qu'elles ressemblent à des religieuses. » On les appelle les « sœurs du petit habit. » Mais au moins la direction imprimée à ces petites « colombes » n'est suspecte d'aucune exagération indiscrète. Sainte Chantal livrée à elle-même, je ne sais ce qui serait advenu; mais saint François-de-Sales est là qui veille, et, chose étrange, c'est la suavité du prêtre qui tempère l'austérité de la femme. Finalement la douceur l'emporte et sainte Chantal elle-même ordonne ainsi la direction à donner à ses pensionnaires: « Elles seront conduites et stylées ès-choses spirituelles fort suavement, selon leur petite portée, par une sœur bien douce et bien discrète. » C'est le seul mot qu'elle ait écrit touchant l'éducation des jeunes filles. Une autre règle écrite de son temps dit: « Premièrement, elles aimeront Notre-Seigneur de tout leur cœur, faisant toutes choses pour l'amour de lui; — elles observeront bien fidèlement leurs petites règles, *gaîment et de bon cœur*. » Tout l'esprit de

(1) *Histoire de l'Ordre de Sainte-Ursule, depuis sa fondation jusqu'à nos jours*; à Paris, chez Nyon, libraire, rue Saint-Jean-de-Beauvais; et à Orléans, chez Charles Jacob, imprimeur-libraire, rue Saint-Sauveur. — M.DCC.LXXVI. Avec approbation et privilége du roi. — 2 vol. in-4°, t. Ier, p. 161.

Digitized by Google

la Visitation est là. Il se perpétuera de génération en génération, et lorsque les « sœurs du petit habit » auront été remplacées par de véritables écolières, que la « pension et attente » aura fait place au pensionnat, qu'on aura emprunté à Saint-Cyr ses traditions et ses méthodes, il pourra produire d'excellents fruits de grâce raisonnable et simple, et de vertu aimable et pratique, pourvu qu'on se garde bien de toute mignardise et de cette langueur affadissante d'où le quiétisme est sorti (1).

De la Visitation à Port-Royal, le saut est rude. Port-Royal, dans sa forme dernière, c'est l'austérité sans mesure et sans rémission. C'est l'exagération de l'esprit du Carmel comme le quiétisme est l'exagération de l'esprit de la Visitation (Mme Guyon lisait asidûment Mme Chantal et l'évêque de Genève.) J'ai sous les yeux le *Règlement pour les enfants de Port-Royal*, composé en 1657 par la sœur Sainte-Euphémie (Jacqueline Pascal) (2) ; on ne peut s'empêcher d'y reconnaître une touche supérieure, des prescriptions d'une haute sagesse, en un mot une œuvre éminemment recommandable. Il est très certain qu'un pareil programme fidèlement exécuté doit produire d'excellentes religieuses (surtout d'excellentes religieuses jansénistes), mais, malgré toutes les précautions prises, il ne peut que rebuter des femmes qui se destinent au monde. Les enfants se lèvent à quatre heures (au moins les plus grandes), vont à prime, à complies, etc. « Elles sont toutes debout pendant toutes les primes et les complies. » On est presque continuellement en des prières entrecoupées de méditations et « de bonnes poses. » En fait de travail, à part l'instruction religieuse et le travail manuel, nous ne trouvons guère que l'écriture et apprendre à chanter en notes. Les récréations sont l'objet de dispositions minutieuses. Les

(1) *Histoire de sainte Chantal et des Origines de la Visitation*, par l'abbé Em. Bougaud, aumônier de la Visitation de Dijon. — Paris, Lecoffre, 2 vol. in-8°, t. II, *passim*.

(2) Imprimé en 1665, à la suite des *Constitutions du monastère de Port-Royal*, et publié de nouveau par M. V. Cousin, *Jacqueline Pascal*. — Paris, Didier, 1 vol. in-8°, 4e édit. Appendice, n° 2, p. 360.

Digitized by Google

petites joueront au volant, aux osselets; mais les grandes feront mieux de travailler, et pour cela dese réserver quelque ouvrage « auquel elles aient affection, » par exemple « faire des gants d'estame, » et il paraît qu'elles y étaient « fort âpres. » — « Elles ne doivent rien dire de ce qu'elles auraient appris au parloir.... » Mais comme il est juste de donner un aliment à la curiosité si naturelle à ce sexe et à cet âge, « on leur fait quelquefois part de quelques nouvelles que l'on sait, et qui sont indifférentes, comme la vêture de quelques sœurs, ou le contenu de quelque billet que l'on aurait mis au chœur, pour recommander aux prières quelque personne ou quelque affaire de piété, ou chose semblable, afin de leur ôter le désir d'en apprendre par des voies illicites. » Les jours de fête, une distraction spéciale leur est réservée : « Depuis une heure jusqu'à deux, les plus grandes apprennent.... l'arithmétique. » Mais comment ne pas s'incliner au passage devant un précepte comme celui-ci : « Il faut traiter les enfants fort civilement, *et ne leur parler qu'avec respect.* » A la bonne heure ! voilà la vraie, la grande éducation, « œuvre d'autorité et de respect, » a si bien dit Mgr Dupanloup. Sur la vocation, le *Règlement* contient des pages d'une extrême délicatesse et, si j'ose dire, d'une grande probité. La sœur Sainte-Euphémie ne veut pas entreprendre sur la liberté des enfants, mais on sent bien de quel côté sont ses sympathies et ses désirs. « Nous ne devons pas les prévenir touchant la religion, surtout dans le général, ni leur témoigner tout ce que nous croyons du peu de personnes qui se sauvent dans le monde; c'est assez de leur témoigner qu'il y a beaucoup de difficulté à s'y sauver.... » Mais « on doit leur parler souvent du plaisir et de la satisfaction qu'il y a d'être tout à Dieu.... Si elles entrent d'elles-mêmes en discours sur le sujet de la religion, pour en dire leurs sentiments, on peut bien se servir de l'occasion pour leur dire quelque chose du bonheur d'une bonne religieuse qui vit vraiment suivant sa vocation..., leur faire entendre que la vie religieuse n'est point une charge, mais un des plus grands dons de Dieu, etc., etc. » J'imagine que la sœur Sainte-Euphémie, peut-être à son insu, était entraînée à appuyer de préférence sur ces derniers points. Comment

Digitized by Google

n'aurait-elle point ambitionné de préserver toutes ses chères enfants de la contagion du siècle ? Elle n'était pas impunément la sœur de Pascal, et elle était sa sœur autant par l'âme et les idées que par le sang. Or, voyez ce que Pascal pensait du mariage :

« C'est se rendre coupable d'un des plus grands crimes en engageant un enfant de son âge, de son innocence et même de sa piété, à la plus périlleuse et *la plus basse des conditions du christianisme.... Les maris*, quoique riches et sages suivant le monde, *sont en vérité de vrais païens devant Dieu*, de sorte que, engager un enfant à un homme du commun, c'est une espèce d'homicide et comme un déicide en leurs personnes. »

Ici, le fanatisme janséniste s'emporte à blasphémer un sacrement institué de Dieu !

Quel malheur que cette plaie du jansénisme ait envahi Port-Royal ? A part cela, quels hommes, et aussi quelles femmes ! Ecoutez ce fier langage, vraiment digne d'être mis au service d'une meilleure cause :

« Je sais bien qu'on dit que ce n'est pas à des filles à défendre la vérité ; quoiqu'on pût dire, par une triste rencontre du temps et du renversement où nous sommes, que, puisque les évêques ont des courages de filles, les filles doivent avoir des courages d'évêques. Mais si ce n'est pas à nous à défendre la vérité, c'est à nous à mourir pour la vérité. »

C'est Jacqueline Pascal qui parle ainsi.

Royer-Collard a eu raison de dire : « Qui ne connaît pas Port-Royal ne connaît pas l'humanité, » et M. Cousin : « Port-Royal est peut-être le lieu du monde qui a renfermé dans le plus petit espace le plus de vertu et de génie, tant d'hommes admirables et de femmes dignes d'eux (1). »

Si l'on veut prendre sur le vif le vice de toutes ces éducations, qu'on étudie la vie de Mme de Longueville. C'est un drame vivant où toutes les grandeurs et toutes les faiblesses du siècle sont exprimées

(1) Cousin, *Jacqueline Pascal. — Port-Royal*, par C.-A. Sainte-Beuve, 2e édit. Paris, Hachette, 1860, 4 vol. in-8°.

Digitized by Google

avec une singulière et saisissante énergie. Elle fut élevée comme externe (le mot existe déjà) aux Carmélites de la rue d'Enfer. Elle n'y devint pas très savante, ne le fut jamais et d'ailleurs ne s'en piquait point. Toutes ses pensées d'enfant et de jeune fille furent tournées du côté de la religion. La Princesse, sa mère, protectrice très zélée des Carmélites, avait fait bâtir à ses frais dans les jardins du couvent un petit bâtiment où elle pût loger et y faisait de longs séjours. Anne de Bourbon était associée aux retraites maternelles, et la mère et la fille se livraient ensemble aux exercices d'une piété fervente, mais non exempte de quelque exaltation. La Princesse observait strictement les règles, et à force de contention, son imagination était frappée ; « quelquefois, se voyant seule dans sa chambre avec les deux religieuses qui lui tenaient compagnie, elle avouait qu'elle avait peur et que le soir elle les prenait pour des fantômes, parce qu'elles ne lui parlaient que par signes et pour les choses absolument nécessaires (1). » Anne de Bourbon prit goût à cette vie et voulut se faire carmélite. Son père s'y opposa vivement, et pour ébranler sa vocation naissante, exigea qu'elle vît le monde. Il semblait qu'Anne de Bourbon, nourrie dans une piété si ardente et qui n'avait de goût que pour les exercices spirituels, triompherait aisément de cette épreuve. Hélas! la première fois qu'elle fût au bal, tout ce bel échafaudage croula ! Qu'on lise dans Villefore le naïf récit de cette affligeante catastrophe. La Princesse, qui savait allier le profane et le sacré, la cour et le couvent, aurait voulu que sa fille l'imitât. Usant de son autorité, elle lui signifia trois jours à l'avance qu'elle devrait l'accompagner au bal et qu'elle eût à s'y préparer.

« Sonpremier mouvement fut d'aller dire cette nouvelle à ses bonnes amies les Carmélites, qui en furent très affligées et très embarrassées à lui répondre, car elle exigeoit leur avis pour savoir comment elle se conduiroit dans une conjoncture si difficile. On tint dans les formes un conseil où présidèrent en habits de religieuses deux excellentes vertus, la Pénitence

(1) V. Cousin, *la Jeunesse de Mme de Longueville*, p. 110.

Digitized by Google

et la Prudence, et il y fut résolu que Mlle de Bourbon, avant que d'aller à l'assaut, s'armeroit sous ses habillements d'une petite cuirasse vulgairement appelée un cilice, et qu'ensuite elle se prêteroit de bonne foi à toutes les parures qu'on lui destinoit. Dès que l'on eût son agrément on étudia tout ce qui pouvoit le plus animer ses grâces naturelles, et l'on n'oublia rien pour orner une beauté plus brillante par son propre éclat que par toutes les pierreries dont elle fut chargée. Les Carmélites lui avaient fort recommandé de se tenir sur ses gardes, mais sa confiance en elle-même la séduisit. A son entrée dans le bal et tant qu'elle y demeura, toute l'assistance n'eut plus des yeux que pour elle. Les admirateurs s'attroupèrent et lui prodiguèrent à l'envi ces louanges déliées, faciles à s'insinuer dans un amour-propre qui ne fait que de naître et qui ne se défie de rien. Au sortir du bal, elle sentit son cœur agité de sentiments inconnus : ce ne fut plus la même personne. »

En effet, à partir de cette heure, Anne de Bourbon est vouée à l'erreur et à la folie ; jusqu'au jour où, jeune et belle encore, elle reviendra s'enfermer aux Carmélites dans une retraite austère et y rendre à Dieu son âme purifiée par le repentir et la pénitence.

Il me semble que ce frappant exemple fait toucher du doigt le mérite et le vice de l'éducation au XVIIe siècle. Le couvent prenait la jeune fille au monde, et il la lui rendait mal équipée pour la grande bataille de la vie. On y voit cet éblouissement de la première heure, où la jeune fille, désemparée soudain, se laisse entraîner à d'inévitables chûtes ; mais on y voit aussi ce fonds de religion qui ne l'abandonne jamais, et qui finalement la sauve. Là est l'explication de ces magnifiques élans de foi et de vertu au sein des plus scandaleux écarts. Peu sont tout-à-fait pures, mais peu sont tout-à-fait perverties. Ces âmes vivent, et le spectacle de leurs efforts est palpitant comme un combat. Elles sont faibles, mais elles luttent bravement. « Je suis la faiblesse même ! » s'écriait Mme de La Vallière. Dans ce cri, c'est l'humanité qui se révèle, et l'on se prend à espérer. L'homme est un roseau, mais un roseau pensant ; ce qui fait sa grandeur, c'est de connaître sa petitesse ; connaître sa faiblesse fait aussi sa force. Les plus compromises conservent quelques scrupules ; Mme de Montespan jeûne en carême ; et comme la duchesse d'Uzès lui en exprime son étonnement,

Digitized by Google

— « Eh quoi ! madame, lui répond Mme de Montespan, parce que je fais un mal, faut-il faire tous les autres ? » Louis XIV lui-même, très endurci pourtant, entend la voix sourde de sa conscience. « Le roi, dit Mme de Caylus, avait un fonds de religion qui paraissait même dans ses plus grands désordres avec les femmes, car il n'eut jamais que cette faiblesse. Les grandes fêtes lui causaient des remords, également troublé de ne pas faire ses dévotions et de les faire mal. » Remarquez que tout cela est profondément sincère. Le sens moral vit tout entier ; on ne connaît pas cette « immoralité froide, la seule, a dit Mme Swetchine, qui empêche qu'on se retrouve. » Vienne la Régence, vienne la Dubarry, viennent les voluptés faciles qui n'ont plus l'excuse de la passion ; l'hypocrisie marchera de front avec elles, et le duc d'Orléans, ayant passé les derniers jours de la semaine sainte « moins même qu'équivoquement, » fera ses pâques en grande pompe à Sainte-Eustache, malgré les supplications de Saint-Simon consterné. Assurément, je ne fais pas cette comparaison pour justifier ce qui ne saurait l'être ; le crime du scandale est en raison de la hauteur dont il tombe, et il ne faut pas que la compassion dégénère en complaisance ; mais, en vérité, certaines récriminations amères contre les erreurs et les faiblesses de cette grande époque, sont par trop malséantes à la nôtre. Valons-nous donc mieux ? Je crois que nous valons moins. L'immoralité, pour être obscure et vulgaire et même, ce qui est pis, pour se parer de je ne sais quel vernis philosophique, n'en est pas plus estimable, et je suis tenté d'absoudre le siècle de Louis XIV, lorsque je vois que son historien le plus indigné n'est autre que l'auteur de *la Sorcière*.

J'ai cité des noms propres, mais ce ne sont pas des exceptions, ce sont des exemples. Le mouvement est général. Il le devient surtout au moment où Mme de Maintenon, en tirant le roi du désordre, fait cesser la mortelle contagion de ce puissant exemple. Elle-même écrit à M. d'Aubigné, son frère (28 septembre 1683) :

« Je crois que la reine (morte en juillet) a demandé à Dieu la conversion de toute la cour. Celle du roi est admirable, et celles qui en paraissaient les

Digitized by Google

plus éloignées ne sortent pas des églises. Mme de Montchevreuil, Mmes de Chevreuse et de Beauvilliers, la princesse d'Harcourt et, en un mot, toutes nos dévotes n'y sont pas plus souvent que Mmes de Montespan, de Thianges, la comtesse de Grammont, la duchesse du Lude et Mme de Soubise. Les simples dimanches sont comme autrefois les jours de Pâques. »

Mme de Sévigné, dans une lettre du 5 janvier 1674, nous donne d'assez piquants détails sur la conversion de cette dame de Thianges, conversion durable, à en juger par la différence des dates :

« Elle ne met plus de rouge et cache sa gorge ; vous aurez de la peine à la reconnaître avec ce déguisement, mais rien n'est plus vrai. Elle est souvent avec Mme de Longueville (une autre convertie), et tout-à-fait dans *le bel air de la dévotion*. J'étais l'autre jour à côté d'elle à dîner ; un laquais lui présente un grand verre de vin de liqueur ; elle me dit : Madame, ce garçon ne sait donc pas que je suis dévote. Cela nous fit rire. Du reste, elle parla fort naturellement de ses bonnes intentions et de son changement. Elle prend garde à ce qu'elle dit du prochain, et quand il lui échappe quelque chose, elle s'arrête court et fait un cri en détestant la mauvaise habitude. »

On peut le pressentir par ces lignes : tout n'est pas également grave et sincère dans ce changement universel ; la frivolité féminine se glisse là comme partout ; il y a un bel air de la dévotion ; on se convertit pour être à la mode. Un mot exprime cela : on est *touché*. Peu s'en faut que ce ne soit aussi la mode de se mettre au couvent ; il est vrai que plusieurs s'arrêtent prudemment au seuil. Il n'est même pas absolûment nécessaire pour cela d'avoir été une grande pécheresse. Mme de Sablé se retire à Port-Royal de Paris ; mais la vie qu'elle y mène, quoique très pieuse, n'a rien de janséniste. Elle habite un petit corps de logis séparé du monastère, voit la meilleure compagnie et se ménage une existence délicate et raffinée, où la dévotion, la politique, le bel esprit, la friandise et les elixirs pour les vapeurs jouent un rôle à peu près égal, réalisant ainsi un agréable mélange de la dévotion et des confitures (1).

Mais ne craignez pas que les fantaisies mesquines de la mode pré-

(1) *Mme de Sablé*, par M. V. Cousin, 2e édit. Paris, Didier, 1 vol. in-8o.

Digitized by Google

valent sur l'élan généreux de la vertu. Les esprits clairvoyants sauront bien démêler le vrai du faux; La Bruyère observe dans l'ombre.

Je crois avoir, par tout ce qui précède, suffisamment indiqué le fort et le faible de l'éducation de la femme au XVIIe siècle. Je pourrais donc m'en tenir là, si je n'éprouvais le besoin de prévenir une objection. Si cette éducation est si défectueuse, comment a-t-elle produit des fruits si merveilleux? Car il se trouve qu'aucune autre époque de notre histoire n'a vu groupées en un faisceau tant de femmes de tant de mérite. Quel siècle possède une couronne de noms comme ceux-ci: Mme de Chantal, Angélique Arnauld, Jacqueline Pascal, Mme de Longueville, la grande Mademoiselle, la Palatine, Henriette d'Angleterre, Mme de Sévigné, Mme de Lafayette, enfin Mme de Maintenon! Quelles grâces, quelles vertus, quelle science, quel talent, quel génie! C'est l'éternel honneur de la société française.

L'objection est spécieuse et brillante, mais sans portée. Ce qu'elles sont, ces femmes admirables ne le doivent pas à l'éducation. Avant tout, elles le doivent à elles-mêmes, je veux dire au privilége de leur naissance, à la richesse intime de leur nature. « Dans un grand siècle tout est grand, » a dit M. Cousin, et c'est pour cela qu'il est grand. Si les ministres, les généraux, les évêques, le souverain lui-même dépassent la mesure commune, les femmes sont à leur taille. Celui qui découvrira la loi mystérieuse qui préside à la marche des nations, et qui fait qu'après s'être avancées par un progrès continu jusqu'à un point culminant de leur destinée, elles produisent un brillant effort, résultante de toutes leurs puissances accumulées, pour redescendre après les degrés obscurs de l'épuisement et de la décadence; celui-là vous dira peut-être pourquoi Jacqueline Pascal, Mme de Sévigné, Mme de Maintenon ne sont pas nos contemporaines. Aussi bien, avez-vous jamais rencontré dans votre chemin Corneille, Molière, La Fontaine, Pascal?

Regardez de près, vous verrez que ces femmes illustres se distinguent surtout par des dons spontanés et que l'éducation ne saurait

Digitized by Google

procurer. Je gage qu'un premier prix de style épistolaire, même *aux Oiseaux*, ne rappelle qu'imparfaitement Mme de Sévigné. Et Mme de Longueville, qui lui a donné ce feu, cette vie, cette grâce native et rude qui sent son cheval indompté? Sont-ce les « fantômes » de la rue d'Enfer? Non, la main du maître n'apparaît pas en sa personne. Elle a tout pris de son propre fonds. On naît avec le don de converser: c'est une causeuse accomplie; d'écrire des lettres: il lui en échappe que Mme de Sévigné signerait. Mais on apprend l'orthographe, et la sienne ferait peur même à M. de Mannory.

Les quelques femmes lettrées qu'on peut citer, loin d'ébranler ma démonstration, la confirment. Elles ont puisé leur science à des sources exceptionnelles et non ouvertes à toutes; elles n'en sont point redevables à l'organisation générale de l'éducation. Ce n'est pas aux Ursulines que Mme de Maintenon a appris le latin, l'italien, l'espagnol; son maître fut Scarron. Mme de Sévigné, qui sait aussi le latin, a reçu les leçons de l'abbé de Coulanges, de Chapelain, de Ménage. Mme de La Fayette eut également ce dernier pour professeur. C'est donc simplement à la fréquentation des beaux-esprits du jour qu'un nombre très restreint de femmes exceptionnellement douées, ont dû d'acquérir des connaissances, qui, sans être fort étendues, ont suffi pour leur permettre de trancher sur l'obscurité de la masse. C'est et ce ne peut être qu'une exception; il ne saurait appartenir à la première venue d'avoir un académicien pour précepteur. Ajoutons que, la plupart du temps, cet enseignement de salon est fort superficiel. Je me défie bien du latin de MMmes de Maintenon et de Sévigné, lequel était probablement ce qu'on pourrait appeler un latin de société. Dans les relations entre le maître et l'élève, il entre plus de civilité que de pédagogie. Volontiers même elles prennent un tour galant. La langue qu'on étudie de préférence, c'est l'italien, la langue du sonnet amoureux et du galant madrigal. Pétrarque trouve d'expressifs commentateurs. Le moyen d'éviter cela! L'élève est jeune et belle, le maître spirituel et empressé; que faut-il encore? Nous savons que Ménage coquetta passablement avec Marie de Rabutin-Chantal (Mme de Sévigné), davantage avec

Digitized by Google

Mme de La Fayette (en tout bien tout honneur). Mme de Maintenon, alors Mlle d'Aubigné, rencontra également, nous l'avons vu, un adorateur dans son précepteur le chevalier de Méré; mais le malheureux perdit sa peine. Mlle d'Aubigné écrit un jour à une de ses amies: « Je suis plus flattée de vos louanges que de celles de M. de M***...» Si Méré avait vu cette lettre, ces trois mystérieuses étoiles lui auraient paru briller d'un éclat bien lugubre. Il ne se faisait d'ailleurs aucune illusion et il écrivait, au moins naïvement, à Mme de Lesdiguières, touchant son élève: « ... Ce qui me fâche d'elle, je vous l'avoue, c'est qu'elle s'attache trop à son devoir malgré tous ceux qui tâchent de l'en corriger...» Sans mentir, voilà bien un étrange mentor, aurait dit Voiture.

L'hôtel de Rambouillet était le centre de ces éducations à demi littéraires, à demi mondaines. L'hôtel de Rambouillet a ce caractère qu'il est une première protestation contre les langes routiniers où est enserrée l'intelligence de la femme. A partir de ce moment, la question se pose; Mlle de Scudéry la discute avec cet accent de pédantisme pédagogique si maussade chez la femme, et qui fait de l'auteur de la *Clélie*, l'aïeule littéraire de Mme de Genlis, titre modeste à l'admiration de la postérité. Manquerai-je de respect envers l'hôtel de Rambouillet, devant lequel c'est maintenant l'usage de s'incliner très bas, si je dis qu'il ne pouvait pas rendre de plus mauvais service à la grande cause de l'émancipation intellectuelle de la femme, que de la prendre sous sa protection. Il courait risque de la voir ranger au nombre des inventions tout-à-fait galantes, mais tout-à-fait ridicules auxquelles il se complaisait. Et de fait, c'est ce qui eut lieu. Que l'hôtel de Rambouillet ait contribué à épurer les mœurs, à répandre le goût de la littérature, le goût de la société, le goût des délicatesses de l'esprit, je le veux; mais j'ai peur qu'il n'ait mal servi le goût proprement dit, ou (comme on le disait naguère d'une chose également très précieuse), le goût *sans épithète*. La vieille rudesse gauloise valait mieux que l'afféterie italienne qu'à grand tort il importa chez nous. Sans Port-Royal, qui fait contre-poids avec ses Pascal, ses Nicolle, ses Arnauld, je crois que la langue française,

Digitized by Google

dont le génie consiste en une précision simple et mâle, pour prendre le style du lieu, serait devenue du dernier alambiqué. On a fait beaucoup d'honneur à l'hôtel de Rambouillet d'avoir accueilli Corneille. Sans lui, Corneille eût encore été Corneille. Que lui doit-il donc? Peut-être une certaine pointe de subtilité raffinée qui parfois le dépare. Il est un homme qui n'y a pas mis les pieds, c'est Molière, et c'est fort heureux, car nous n'aurions point *les Femmes savantes* et *les Précieuses ridicules*.

Mais une idée juste n'est point perdue pour un premier échec qu'elle rencontre en chemin. Des mains non moins délicates, mais plus pratiques que celles des Précieuses, devaient reprendre leur entreprise en sous-œuvre. Les Précieuses avaient la grâce, l'esprit, le brillant; Mme de Maintenon possédait ces qualités, mais elle avait de plus l'expérience, la maturité, le jugement, le bon sens, la raison, et c'est ce qu'il fallait. Ce que l'hôtel de Rambouillet n'avait pu faire, Saint-Cyr le fit. Essayons donc de lui dérober son secret. Nous avons déblayé le terrain, nous avons préparé la voie; maintenant, rien ne nous arrête plus, entrons. Croyez-m'en, il fait bon dans ce lieu. C'est le séjour de la paix, de la grâce, de la pudeur; oublions un moment notre monde troublé, maussade, perverti, et reposons-nous quelque peu. Est-il un endroit plus charmant? Voyez ces beaux bâtiments que Mansart a faits, et ces jardins royaux que Le Nôtre dessina! Je ne m'étonne point qu'une enfant, entrant à Saint-Cyr, se soit écriée: « C'est le paradis! » Aussi bien, ne sont-ce point les anges qui l'habitent? Voyez plutôt: c'est la douce, la modeste, la pieuse Mme de Loubert; Mme de Fontaines, belle, distinguée, pleine de droiture et d'élévation, d'une piété simple, d'une fermeté douce; Mme de Saint-Aubin, instruite, éloquente, consumée avant l'âge par le feu intérieur; Mme de Veilhan, régulière, zélée, austère, mais d'une dévotion un peu bizarre avec une pointe de curiosité inquiète; Mme de la Maisonfort, « la plus aimable sainte du monde; » enfin, la fleur, la perle de Saint-Cyr, l'angélique, la souriante, la noble Mme de Glapion, avec ses longs yeux bleus pleins de flamme, et son

Digitized by Google

teint uni et un peu pâle où se reflètent ses rêveries intérieures, car, par moments « elle avale à longs traits les objets mélancoliques; » celle enfin qui joua Mardochée dans *Esther* et dont Racine disait: « J'ai trouvé un Mardochée dont la voix va jusqu'au cœur. » Mais ne suis-je point un bien profane introducteur? Si nous allions mettre en fuite l'essaim timide! Allons!... Elles ne sont point farouches plus qu'il ne faut. Elles ont accoutumé de voir, non loin de là, Versailles et sa foule brillante. La figure majestueuse du grand roi, encadrée de sa perruque monumentale, ne leur fait même pas peur. Une après-dinée, il vint les surprendre, alors qu'elles étaient au chœur. Les règles défendaient bien d'avoir la vue distraite et de regarder à droite et à gauche, qui entrait, qui sortait. Mais la petite Mlle de Braye n'y tenant plus, disposa ses coiffes de telle façon, que, sans être vue, elle voyait, contemplait tout à son aise le grand roi dans sa tribune, suivant gravement le *Te Deum* que ces voix pures chantaient en son honneur. A la fin le roi découvrit ce petit manége, et comme ces gentillesses-là ne sont faites pour déplaire à personne, même à un monarque, surtout quand il s'appelle Louis XIV, il n'oublia point Mlle de Braye, et plus tard lui fit un sort.

RAOUL LECŒUR.

(La fin à la prochaine livraison.)

Digitized by Google

LES CENT ANS

DE LA

GRAND'MÈRE.

(Manuscrit découvert dans les papiers d'un maire de village.)

I. — Silhouette de la grand'mère.

De retour au nid natal, après un demi-siècle de travaux ingrats, — si l'on peut qualifier ainsi des labeurs qui, pour être plus ou moins rémunérateurs, ne cessent pas d'être le devoir commun de tous les hommes, — me voici confiné, à soixante-dix ans, dans les cent pieds carrés d'un patrimoine rustique.

C'est peu, et c'est beaucoup quand on en a longtemps rêvé la possession.

Il y a là des choses inestimables : le grand lit de l'aïeul, son fusil de chasse à pierre, suspendu à un beau bois de dix-cors qui a été l'occasion de récits perpétuels, toujours les mêmes et toujours variés ; certain portrait enfumé qui remonte au XVIe siècle et que, par respect, on hésite, chaque jour anniversaire, à rajeunir par la dorure ; de très vieux meubles, bahut, table, dressoir, chaises de merisier et de noyer, dont un brocanteur donnerait à peine dix louis ; mais qui, placés là où ils sont, accompagnés de la crémaillère à trois branches, du garde-feu en fer tordu, des petites fenêtres *à guillotine* gardant encore les premiers essais de la verrerie de la Vigogne,

Digitized by Google

entretenus surtout avec grand soin par la bonne Madelon, sont gais à l'œil du vieillard et n'offrent plus, à leur âge, ces aspérités dangereuses qui accrochaient ma chevelure et mon fourreau de toile, quand j'étais petit enfant.

N'oublions pas la huche au pain dont les interstices ont été bouchés avec de l'étain; la grande boîte au sel, revêtue de belles fleurs jaunes indélébiles, qui sert de siége au petit vacher dans l'angle de la haute cheminée; et, surtout, la grande, longue, noire et imposante horloge à poids, dont le toc-toc éternel a accompagné depuis deux siècles, de son battement monotone, les joies, les tendresses et le sommeil de quatre ou cinq générations.

Et quand, à travers la vitre, un rayon de soleil glisse sur toutes ces charmantes vieilleries, sur le coucou qui chante, sur le bahut qui grince, sur la faïence bleue de Rouen et sur la dinanderie de cuivre poli; quand la modeste table du dîner est mise devant le foyer brûlant; quand les mules de Madelon résonnent, alertes encore, sur les petits carreaux si usés, si usés! et quand mon chien, sachant l'heure, vient fourrer son museau roux sous mon siége, d'où pleuvent caresses et reliefs; enfin lorsque, satisfait de la journée, j'attends l'heure où les paupières se ferment lentement sous la fatigue et la rêverie, alors ce modeste intérieur devient pour moi le cadre de mille ressouvenirs dont je ne redoute pas d'emporter l'image dans le sommeil prochain.

La pensée qui me revient trouver le plus souvent, c'est celle de ma bonne grand'mère, qui a vécu cent un ans, moins quelques mois, et qui était, comme on dit chez nous, la doyenne du pays, ce dont elle se montrait justement fière. . . . . .

Il m'a toujours semblé, en effet, qu'une longévité exceptionnelle était le signe mystérieux de quelque bénédiction divine. La volonté suprême qui l'accorde a peut-être pour but de renouer ainsi, par des liens vivants successifs, la chaîne des traditions, à l'abri des erreurs et des mensonges de ceux qui écrivent l'histoire. Dans tous les cas il suffit, pour expliquer le respect particulier qui nous incline devant les vieillards, de penser que, selon toute apparence, ils seront

Digitized by Google

appelés à connaître avant nous ces grands mystères qui sont de l'autre côté de la vie. . . . . .

La digne femme, dans un si long espace de temps, n'avait eu qu'un mari, n'avait connu que l'église et les sentiers de son village, et, en élevant ses enfants dans l'amour de Dieu et de la terre natale, ne s'était jamais laissé entraîner, en filant à son rouet le lin récolté sur sa terre, à aucune de ces aspirations excentriques qui font les gens parfois célèbres et presque toujours malheureux.

Elle n'était pas sans lettres. L'abbesse d'un monastère voisin lui avait inculqué, enfant, des notions générales de l'histoire et du monde. La lecture de la *Vie des Saints*, de quelques autres livres de piété et de morale; son mariage avec un homme instruit quoique fort simple de mœurs, lui avaient permis de maintenir en elle et d'élever successivement le niveau de cette éducation ébauchée. Quant aux sciences, que nulle femme de haut rang n'abordait alors, ma grand'mère à plus forte raison n'en avait-elle aucune idée. Mais elle avait su, bien douée comme elle l'était, acquérir avec le temps, la science qui, dans un milieu modeste, peut les suppléer toutes, l'expérience raisonnée des idées et des choses.

A cent ans, elle filait encore, entendait bien, parlait mieux, marchait sans appui et voyait juste. Je peux en rendre témoignage :

Les quelques belles chemises de toile, précieusement gardées pour les jours fériés, où je vais m'asseoir dans le chœur de notre église, à distance respectueuse de M. le curé, ces belles chemises que l'usage, hélas! rend plus transparentes de jour en jour, c'est la grand'mère qui en a filé le tissu de ses mains centenaires.

Quand je dis qu'elle entendait, il fallait parler un peu haut, sans doute, et j'ai toujours pensé qu'elle *voyait* les paroles plutôt qu'elle n'en percevait le son — en scrutant le geste et la physionomie. Mais elle entendait assurément la cloche de l'*Angelus*, puisqu'elle était toujours la première à commencer la salutation angélique, à genoux sur ce petit prie-dieu de tapisserie, qui était surmonté d'un beau rameau de buis bénit; elle entendait le chien qui annonçait le mendiant ou l'étranger; elle entendait le grand vent qui, à l'automne,

Digitized by Google

faisait plier les branches d'un noyer, géant du verger, planté précisément le jour de son mariage.

Elle parlait bien, mais peu. Un bon sourire tout ridé, aux plis bienveillants, servait d'accent aux quelques paroles qu'elle nous disait, toujours fort sages et à propos.

Elle n'aimait pas que plusieurs personnes parlassent à la fois — ce qui n'est pas rare à la campagne et même à la ville — prétendant que c'était des idées perdues et qu'il fallait en être ménager parce que c'était le bien de Dieu.

La grand'mère n'était pas, pourtant, exempte d'émotion: Elle eût vite quitté chapelet, fuseau ou prière pour relever avec empressement l'un de nous, tombé par accident, et pour essuyer nos larmes d'une main maternelle, avec l'appoint d'une câlinerie ou d'un sucre d'orge.

Elle voyait juste; car dans le cercle restreint de son petit empire — c'était une vraie reine, la grand'mère, et une reine absolue! — Elle avait tant vu de jours, tant réfléchi et tant aimé!

Elle nous invitait souvent à la consulter, et nous le faisions avec fruit. D'abord elle nous regardait fixement pour savoir peut-être si nous étions disposés à suivre son avis, puis, sa conviction établie, ce qui ne tardait guère, la grand'mère se prononçait. — « Petit, » nous disait-elle — à soixante ans, pour elle nous étions toujours petits, malgré nos cheveux argentés et nos prétendus honneurs. — « Petit, » ceci me rappelle qu'en 17... pareille chose arriva à *un tel*. Eh » bien! voici ce qu'il fit. » Alors venait la narration.

— « Bon, grand'mère; mais vous, qu'auriez-vous fait, et que devons nous faire?

— « Eh! tête de linotte, puisque j'ai retenu cela et que je vous le » dis, c'est que c'était bien... Bavards, les enfants, bavards! »

Nul n'était plus fin qu'elle pour découvrir un de ces petits mensonges que les enfants commettent, souvent sans intérêt, uniquement pour parler et pour *tâter* l'infaillibilité des grands parents. La sienne, sous ce rapport, était tellement notoire que nous cessions bientôt d'être tentés de la prendre en défaut.

Digitized by Google

— « Des deux larrons, — nous disait-elle, — qui accompagnent » Jésus en croix, tous deux étaient des méchants; mais l'un d'eux » seulement était menteur incorrigible; voilà pourquoi Notre-Sei- » gneur regarda l'autre en mourant, et lui pardonna. »

Par cet échantillon de son style on peut apprécier sa méthode d'enseignement et de réprimande pour nos jeunes indépendances.

Un jour que j'étais allé la voir, en faisant deux lieues par un fâcheux temps au risque de rompre les jambes de mon cheval dans les molles fondrières de la forêt, j'avais été reçu comme un benjamin, — notez que chacun de nous se vantait tour à tour d'être le benjamin de la grand'mère : preuve de la perfection de sa balance maternelle. — Je m'en retournais, tout fier de cette bonne soirée passée à ses genoux. Déjà j'étais avec Busquet (mon cheval) à cent pas de la maison et je m'étais arrêté pour laisser passer une charrette de verrier, lorsque j'entendis, au milieu de la bise, une petite voix claire et pointue qui appelait :

— « Hé ! petit ! attends donc.

— « C'est singulier, on dirait la voix de grand'mère... » Je fais volte face. C'était-elle, en effet, qui, sans se hâter venait à moi en me faisant signe d'arrêter. Je descendis vivement de cheval :

— « Eh quoi ! maman, c'est vous ! Quelle imprudence, par ce mauvais temps... Qu'avez-vous ?

— « Oh ! rien, petit. Mais il est nuit, fais attention à la grande » mare qu'on a étanchée ce matin. Busquet pourrait s'y tromper et » cheoir avec toi... J'avais oublié de te le dire.....

— « Chère grand'mère... vous êtes bien bonne ; merci... mais » comment espériez-vous me rattrapper ?

— « Et la grande charrette de la Ramée ? est-ce que je ne sais pas » qu'elle barre le chemin tous les jours à cette heure !... »

J'étais émerveillé. A cent ans, tant de bon sens et de logique ! et sans le moindre grain d'amour-propre. Ah ! nous sommes dégénérés !

J'embrassai bien doucement et bien filialement les joues ridées de la grand'mère ; j'attendis qu'elle fût rentrée chez elle, au bras de Madelon, qui était accourue en grondant..... et, après avoir évité

Digitized by Google

la grande mare dont le déplacement m'avait échappé à l'arrivée, je repris lentement ma route en me disant de ces choses qui vous paraîtraient de purs enfantillages, venant d'un barbon comme moi, mais qui me faisaient du bien au cœur, parce qu'elles descendaient des sources éternelles, la piété et l'amour. . . . . .

Comment suis-je arrivé à vous entretenir ainsi de ma bonne grand'mère ? C'est bien simple : Je suis assis auprès de son foyer, dans son propre fauteuil; j'ai devant moi le petit guéridon de noyer lustré où elle démêlait, de ses petites mains si maigres et si blanches, les laines de son tricot ; tout ce qu'elle aimait m'entoure encore, — du moins ce que l'immuable loi humaine n'a pas emporté ; — le portrait de son aïeul, les joujoux brisés de ses petits-fils, — singulière garniture d'étagère qui fait rire mes voisins quand ils me viennent visiter et qui fait pleurer Madelon à certains jours ; — son chat angora aveugle ; son chien paralytique, — les vrais maîtres de l'âtre ; enfin cette bonne Madelon qui, pour un empire, n'eût pas quitté l'antique maison, bien généreuse déjà qu'elle est de m'y laisser régner — constitutionnellement.

II. — Portrait physique et moral de Madelon.

Madelon, c'est encore un portrait à faire ; et, puisque notre coucou n'a pas encore sonné neuf heures, j'ai le temps de vous l'esquisser.

Madelon, — qui s'en douterait aujourd'hui ? a été autrefois, avant la Révolution, une superbe paysanne, haute en couleurs, forte d'épaules avec de grands yeux noirs qui donnaient des ailes aux amours de village, rien qu'à les regarder passer ; une fille robuste et franche et fortement charpentée, dont les pieds eussent chaussé, sans anachronisme, des bottes de capitaine de gendarmerie avec la culotte de peau qui les surmonte ordinairement.

De plus, Madelon a été en 1793, — comment écrire cela sans rire ? — Déesse de la liberté ! Hé ! mon Dieu, oui. Toutefois, ne

Digitized by Google

vous hâtez pas de juger son moral sur cette enseigne un peu compromettante. Vous en seriez fâché après avoir lu son histoire.

Cette histoire n'a qu'un incident : au village on a bien rarement l'occasion d'être célèbre; et quand cela arrive, le héros ou l'héroïne retombe bien vite dans les limbes qui l'environnaient auparavant. Quoi qu'il en soit, voici le fait :

Le village de R.... est aujourd'hui un beau bourg. Il possède une mairie avec perron, une maison d'école à préau et à stalles; une place publique ornée de sycomores alignés à la Le Nôtre, un jeu de paume et de boules, une salle de danse avec café, billard, etc. Mais, en ce temps là, ce n'était qu'un village de 500 habitants, aux maisons rustiques, couvertes en chaume, à l'exception de l'antique église romane et d'une ou deux maisons de maître un peu plus confortables que le commun des autres logements.

La commune venait de recevoir, sans l'avoir désirée, la visite d'un personnage à panaches, à chapeau à claque et à queue de morue (*desinit in piscem*), un quidam qui avait dû être, à Rouen, quelque chose comme clerc de tabellion ou rédacteur d'almanachs, et qui, parce qu'il avait, à cette époque, le tort de s'appeler *Pierre Gentilhomme*, tenait à effacer publiquement cette malencontreuse tache héréditaire. Dans ce but, il était venu à R...., muni des pouvoirs des commissaires du district, jurant d'introduire dans notre simple pays le règne de la fraternité et de tout ce qui s'ensuit.

Un ouvrier lattier, que l'on désignait par le sobriquet de *Bouibou* (on n'a jamais pu savoir pourquoi) — bonhomme un peu timbré de naissance, aussi, fut investi par notre personnage, des fonctions municipales, les seules qui fussent de mise alors ; l'église, dépouillée de ses beaux épis de plomb fleurdelysés, de ses gouttières, et de ses pierres tombales en marbre noir, dont les inscriptions gothiques peu lisibles étaient doublement suspectes, l'église un peu écorchée çà et là au profit de certaines constructions civiles dont l'utilité avait été décrétée, était devenue un lieu de réunion où de pauvres gens, auxquels Dieu a pardonné parce qu'ils étaient affolés par l'esprit de révolte, péroraient chaque jour, sous la présidence du citoyen Pierre

Digitized by Google

(devenu Petrus) au grand préjudice de la huche qui nourrit et de l'outil qui moralise. Il y eût des harangues qui classèrent notre village à un rang élevé dans l'éloquence révolutionnaire ; puis, comme il faut une conséquence aux sottises comme aux actions sensées, on finit par dresser une liste de suspects qui n'attendait plus que quelques compléments pour être expédiée au chef-lieu. Sur cette liste et au premier rang figurait avec honneur mon pauvre vieux grand'père, bien qu'à cette époque la goutte le tînt cloué sur son fauteuil.

On disait (nous savons que c'était pure imagination) que les prisons de Rouen s'ouvraient chaque jour à la suite de ces proscriptions ; que, même, certaine machine ingénieuse non moins que philanthropique, se chargeait de développer le sentiment national et de raccourcir..... les listes; à moins que les familles de suspects ne donnassent bien vite des gages de civisme à la Révolution.

Nous avons recherché ce que pouvaient être ces gages. Voici en quoi ils consistaient dans notre village. Le citoyen Pierre et ses acolytes n'aimaient pas aller à pied. Celui-ci leur prêtait son cabriolet attelé. Ils aimaient la bonne chère, les vins vieux et les lits moëlleux : celui-là avait l'honneur de leur donner gratis les moyens de satisfaire ces goûts distingués. Saluer très bas sur le passage du citoyen, crier avec lui : vive quelque chose ; l'appeler et lui faire fête dans l'intimité du foyer, au risque des accidents que la réputation d'Almaviva du personnage pouvait entraîner, toutes ces lâchetés et bien d'autres étaient les témoignages ordinaires du respect pour un régime qui se vantait d'être fondé sur l'indépendance et l'honnêteté publiques.

Il y avait néanmoins un grand trouble dans l'air. On s'abordait mystérieusement à l'abri des haies ; le ménétrier mourait de faim à côté de son gai violon des dimanches. Les gens auxquels la disette avait laissé quelque aisance ne faisaient plus, par prudence, que de petites fournées de pain et de minimes achats. Les mères de famille, dont les maris ne travaillaient plus, avaient les yeux rouges ; les jeunes filles, obligées de travailler aux champs à défaut de leurs promis que la République avait enrôlés, n'avaient pas de moindres motifs pour justifier leur tristesse chronique. Un malaise général

Digitized by Google

planait sur la contrée ; il semblait que quelque oiseau de mort étendit ses aîles sombres sur les toîts rustiques depuis que le citoyen Pierre était venu s'installer au presbytère, et lançait du haut de cette position ses proclamations humanitaires.

La grand'mère, seule, ne semblait pas s'inquiéter, bien qu'on pût croire qu'elle ne se faisait pas illusion sur les effets probables de ces menées. Sa sérénité était restée intacte. Il semblait que tous ceux qui avaient à se plaindre y puisassent la résignation et je ne sais quelle confiance latente. Quelques-uns y retrempaient de temps en temps des velléités de résistance, qui se traduisaient plutôt par des paroles que par des actes. Dans ces circontances, Madelon se répandait en colères éclatantes, en invectives auxquelles le patois du pays prêtait une couleur plus tranchée ; et il fallait que la grand'mère intervînt pour mettre une sourdine à de dangereuses explosions.

Ce qui indignait le plus la belle Madelon, c'était l'outrecuidance du citoyen Pierre, qui avait cherché en mainte occasion à lui faire une cour sommaire, et ne cessait, malgré la signification très claire de mainte rebuffade, de la poursuivre de ses galantes protestations. Peut-être ce goût accidentel était-il, au surplus, devenu chez notre Don Juan, plus qu'une simple fantaisie. La résistance produit de ces effets-là. Toujours est-il que les œillades, les soupirs à l'adresse de Madelon avaient, malgré tout, persisté, et que celle-ci avait fort à faire d'y échapper. C'est à ce point que maître Pierre y perdait parfois sa dignité d'emprunt, et risquait, aux yeux de certains, de compromettre ce caractère d'autorité qu'il lui était cependant si utile de conserver dans son poste.

Amour, tu perdis Troie.

Nous allons voir l'effet que produisit sa présence dans le cœur inflammable du tribun de R***.

Madelon cependant réfléchissait, écoutait, vaquait comme à l'ordinaire à ses occupations rustiques, et tout en tenant à distance maître Pierre, qu'on apercevait souvent sur ses talons, ne poussait pas la cruauté vis-à-vis de son soupirant jusqu'à la révolte ouverte. Avec la finesse naturelle chez les femmes, qu'elles portent une jupe de boura-

Digitized by Google

can ou une robe de pou-de-soie, elle avait fini par comprendre que la distinction très marquée dont on l'honorait pouvait devenir à son profit et à celui de ses maîtres une sorte de garantie contre des persécutions futures, alors possibles, il est vrai, mais encore inapparentes.

Que devint-elle, lorsqu'un jour, en ramenant ses vaches de l'abreuvoir, elle entendit, dans l'ombre, certains acolytes qui, devisant entre eux de mesures récemment adoptées pour l'*épuration* de la commune, concluaient par de terribles paroles....

— C'est comme je te le dis, citoyen, la liste est faite. Le citoyen représentant a voulu marquer le prochain *décadi* par un acte de vigueur. Il était temps, vois-tu. On commençait déjà à l'accuser de tiédeur.

— Eh bien, qu'a-t-il fait pour cela?

— Ce qu'il a fait? D'abord, on va faire comme à Neufchâtel, comme à Rouen, une déesse de la Raison, qui sera portée en triomphe par les sans-culottes, et puis montera sur l'autel où elle chantera la *Marseillaise*....

— Bon, et après?

— Après? On enverra au district le récit de la fête et on y joindra la liste des suspects qui est déjà faite...

— Ah! ah! et... y a-t-il beaucoup de noms?

— Mais oui, pas mal. Vincent, le gros marchand de bois, un avare qui ne fait rien pour la nation; Sucquet, le bouvier, un fiérot, qui doit avoir quelque part un sac d'écus caché: et avant tout ce vieux ci-devant de B***.... oh! celui-là, son compte est bon....

Les interlocuteurs s'éloignèrent en continuant leur aimable conversation.

En entendant prononcer le nom de son maître, de ce vieillard chez qui elle était née et dans la maison duquel elle avait été élevée, Madelon resta un moment comme pétrifiée. « Le sang ne lui fit qu'un tour. » Ce sont ses expressions; mais cette stupéfaction ne dura pas longtemps. Un sourire qui ne promettait rien de bon illumina sa figure, en même temps que son poing fermé, dirigé dans le vide, traduisait ce sourire avec une énergie parlante.

Digitized by Google

— Ah ! ils veulent mettre mon maître en prison ! Ah ! c'est ainsi qu'ils entendent fêter dimanche leur *decadi*. Eh bien ! nous allons voir !

Ceci, bien entendu, était dit mentalement pendant que la grande fille s'empressait de rentrer ses bêtes à l'étable ; elle en prit la clé dans sa poche, monta rapidement à sa chambre, s'attifa de son mieux, et sans communiquer avec personne, se dirigea vivement vers le presbytère, où, ainsi que nous l'avons dit, le citoyen Petrus avait élu domicile. Il était seul; Madelon d'un air naïf et doux, qu'elle avait eu le temps de composer, le salua respectueusement.

A la vue de la vierge rustique, celui-ci réprima un mouvement de triomphe qu'il avait bien quelque raison de ressentir. Il n'est pas impossible, en effet, que le Petrus, vivement désireux des bonnes grâces de Madelon, ne se fût diplomatiquement porté à certaine manœuvre d'intimidation dans l'espoir d'amener à sa portée la belle fille dont il avait, au su de la commune, inutilement jusques-là sollicité l'attention.

Toutefois, composant sa physionomie, « — Ah ! te voilà, la belle enfant, lui dit-il, qu'y a-t-il pour ton service ?

— Mon Dieu ! Monsieur Pierre, je veux dire citoyen Petrus; voilà la chose. Crousel, le lattier, a dit que vous..... que tu.... enfin qu'on allait dimanche fêter sainte République. Une drôle de sainte tout de même ; faites excuses. Pardinne, que je me sommes dit, c'est point de refus; y a dreit un an que nous chômons de saints.

— Oui, mais c'est une sainte qu'on cherche, qu'il a dit, dit-il ?

— Pourquoi donc faire, Seigneur Jésus.—Pardon excuse, citoyen, que j'lui avons dit. — Pour de rire, peut-être...

— Du tout, pour de vrai, qu'il a dit, dit-il. — Une sainte en vie, pas une en bois ou en pierre comme celles de l'église qui sont en sequesse à la mairerie, une vraie brave fille, quoi, enfin queuqu'une qui voudrait bien monter sur une.... chose, avec un pied.... de schal et une couronne de quêne en papier. Bon donc ! que j'me sommes dit, not' maître, qu'est un brave homme, voudrait p'être ben me permettre que j'fussiômes déesse, pisque j'avons l'âge; ca f'roit un

Digitized by Google

fameux honneur pour la maison ; et, ma fine, j'sommes venue vous trouver.... pour voir.

— Tu consentirais donc à figurer dans notre fête. — Tout de même, monsieur Pierre, c'est-à-dire citoyen...

— Eh ! mais, ma belle enfant, tu as raison, c'est une véritable bonne fortune. Nulle mieux que toi ne représenterait dignement ici la déesse de la Liberté. Ainsi c'est chose convenue. Mais, j'y pense, ajouta l'aimable tribun en entourant galamment de son bras la forte taille de Madelon, il convient de te préparer à cette solennité patriotique.... Il faut....

— Quoi donc, citoyen, — dit en minaudant la brune fille avec un regard qui promettait beaucoup, tandis que d'un mouvement rapide elle établissait une respectueuse solution de continuité entre son corsage et son interlocuteur.

— Quoi ? mais un apprentissage de ce que tu auras à dire et à faire pendant la fête....

— C'est pardinne vrai ! Que d'esprit qu'vous avez donc ! mais comment faire, j'sommes ben occupée à la maison...

— Eh bien ! tu viendras ici....

— Oh ! que nenni ! J'sommes une fille sage, citoyen Petrus, et je n'voulons point me compromettre avec.... avec un bel homme comme vous.

Bref, Petrus, charmé de la tournure que prenaient ses espérances, convint de revoir Madelon le lendemain, vers l'heure de la seconde tirée des vaches, au moment où la future déesse porterait sa fraîche provision de la journée dans un vieux bâtiment à usage de laiterie, situé à l'extrémité de l'enclos où s'élevait l'habitation de son maître. Ce rendez-vous convenu :

— Surtout, dit le tribun, pas un mot jusque-là, je tiens à surprendre agréablement la commune.

— Et moi donc, monsieur Pierre ! Soyez tranquille. Je s'rons muette comme une trombe. J'avons bien trop d'envie d'être déesse.... allez ! et pisque vous le vouloit ben....

— Oui, ma chère Madelon, tu seras déesse, tout ce que tu vou-

Digitized by Google

dras.... et, pour ma part, c'est-à-dire au nom de la République, — reprit-il d'un ton grave qui jurait avec la joie répandue sur son jaune et sec visage : — Je te remercie du bon concours qu'une belle fille comme toi vient nous prêter.

— C'est ça, j'prêtons, objecta mentalement Madelon, mais pour donner.... ça n'sera pas pour un gringalet comme toi.

On se sépara dans ces termes ; et probablement Morphée eut grand peine, cette nuit-là, à lutter, dans le cerveau fiévreux du fier mais amoureux Petrus, contre l'influence toute-puissante de l'image éveillée et mutine de sa récente conquête.

Le lendemain, c'était *septidi*. On n'avait pas de temps à perdre pour préparer la cérémonie patriotique du *décadi*, qui devait, par sa solennité, témoigner du zèle du représentant du district dans la commune de R***.

Petrus y tenait d'autant plus que, déjà, certaines rumeurs s'étaient fait jour à son sujet. On l'accusait de tiédeur, de mollesse ; on le suspectait de se plonger dans les délices de Capoue. De là à une accusation plus grave, il n'y avait, à cette époque de fraternité, que l'épaisseur d'une plume de dénonciateur. Mais pourquoi chercher dans la raison politique l'origine des flatteuses sensations qui portaient dans l'âme de Petrus leur influence rajeunissante ? Il suffit de dire que le pauvre hère, bien logé, bien nourri, confortablement vêtu sans bourse délier, et respecté de tous, — du moins en apparence, — était en voie d'oublier les misères de toute sorte de sa pénible carrière de scribe, et qu'il cherchait à épaissir, autour de son bien-être présent, le rideau qui commençait à lui cacher son indignité et sa détresse passées.

Ce n'était pourtant pas un sot. Sans son malencontreux penchant pour les yeux noirs, la chevelure crinale et l'éclat juvénile de toute la personne de la belle virago, il y eût eu en lui assez d'étoffe, assez d'imagination pour éteindre les doutes fâcheux dont son civisme de fraîche date était devenu l'objet en haut lieu.

L'offre de la Madelon, de cette fière beauté qui passait à bon droit dans le village pour une vertu rigide, — quoique sans garantie

Digitized by Google

du gouvernement, — venait à point pour assurer la réalisation de ses projets politiques, car il n'avait guère en effet compté jusque-là. pour la manifestation du *décadi*, que sur la complaisance rétribuée de quelque grosse rougeaude recrutée dans les rangs les plus infimes de la classe moutonnière.

La conquête de Madelon, à son point de vue personnel, avait un prix inestimable. En la voyant s'humaniser à ce point, il supposait bien que cette initiative inespérée cachait une pensée de dévoûment, une intention naïve de sauvegarde au sujet de la proscription qui menaçait le vieux B***. Mais, en somme, le résultat devait profiter aux penchants du tribun, et son hésitation, s'il en eut, ne pouvait tenir contre l'entraînement de la passion. Eût-il été cent fois plus madré, il suffisait que notre Brutus fût amoureux pour qu'il s'engageât avec confiance dans une aussi douce aventure. Ce que l'on désire ardemment finit par paraître tout naturel, et l'on ne s'aperçoit de la présence de l'obstacle qu'après qu'on s'y est heurté.

Aussi maître Petrus fut-il, le lendemain, exact au rendez-vous.

Il était à son poste, au fond du clos, blotti derrière une haie, une heure avant le moment fixé. Vêtu avec une recherche relative, rasé de frais, rajeuni par l'espérance, il comptait les minutes. Son pauvre vieux cœur, plus dilaté qu'on ne l'eût cru possible chez cet homme à l'aspect farouche, battait la chamade dans la solitude. Bientôt Petrus aperçut la déité qui causait tout ce ravage. Elle accourait à lui. La futée avait fort bien remarqué, de loin, les transes de son amoureux suranné. Mais son air essoufflé, la préoccupation qu'elle semblait avoir d'être surprise donnaient à sa démarche l'air le plus naturel, et le plus franc.

— Mon Dieu, citoyen, n'restons point là. On va venir. Il y a du monde à la maison. J'arrivons pour vous dire de vous en aller.

— Quoi! délicieuse Madelon, vous quitter? déjà? y pensez-vous?.... et d'ailleurs, votre répétition.... pas possible de la remettre....

— Hé! j'savons ben; c'est là c'qui m'chiffonnions. Comment faire? y faut que j'rentrions tout de suite... mais tout d'suite. P't-êtr-

Digitized by Google

ben que j'pourrons vous voir dans queuques instants — mais vous n'pouvez rester là... ah ! tenez, y a un moyen... faites l'tour de la haie. Vous vous mettrez dans la laiterie ; gnia que moi qui y allions... et puis j'irons drès que je pourrons m'échapper.

Ainsi fut fait. Petrus, conduit par Madelon, se dirigea mystérieusement vers le vieux bâtiment dont j'ai parlé. Elle l'y fit entrer, l'y laissa, non sans avoir eu à repousser une seconde fois de trop brûlantes manifestations, et s'échappa d'un pied leste, après avoir eu soin de fermer, d'un double tour de clé, la solide serrure de la laiterie.

III. — L'Insurrection.

Madelon, on l'a deviné, avait son projet qui n'était rien moins qu'érotique. Une heure ne s'était pas écoulée, elle avait tant et si bien joué des jambes et de la langue, aidée en cela par une demi-douzaine de commères non moins bien affilées, que toute la commune *savait* que le citoyen représentant, inutilement cherché à la mairie, au club, partout, avait formellement disparu.

Les uns prétendaient l'avoir *entr'aperçu* dès le point du jour, se sauvant à toutes jambes du côté des bois ; d'autres allaient plus loin : ils avaient *vu* des gens de mauvaise mine, des suppôts du chef-lieu, sans doute, emmener Petrus, les menottes aux mains, la corde au cou.

Un loustic, renchérissant sur ce thème, et qui arrivait de Rouen, affirmait que la révolution était finie ; que le district avait donné sa démission, enfin, que l'on était en pleine réaction, et que ceux qui voulaient sagement sauver leur peau feraient bien de rompre au plus tôt avec les exagérations du Pouvoir déchu.

A peine née, la rumeur s'était propagée ; la crainte des uns, la joie des autres, l'enthousiasme des bonnes femmes s'étendait comme une traînée de poudre. Le bedeau osa reparaître sur la place. Crousel, le lattier, qui avait converti la sacristie en grenier à fourrage, proposa le premier d'aller en procession réinstaller saint Christophe et

Digitized by Google

saint Pierre à leur ancienne place, aux côtés du débris d'autel que l'église possédait encore. Des mères de familles, accourues avec leurs petits enfants sur les bras, demandèrent, en pleurant de joie, la permission de faire avertir incontinent M. le Curé — qui, paraît-il, n'était pas loin....

— Prenez garde! leur dit tout bas Madelon, qui s'était glissée dans les groupes, n'allons pas trop vite. Qui vous dit que le citoyen Petrus n'est point caché dans l'voisinage, n'attendant que l'moment pour nous faire repentir....

— Eh bien! quand cela serait, dirent les plus braves. Nous sommes ici cinq cents, nous avons des bras et du courage, morbleu! Qui nous empêche de diré son fait à cet intrigant....

— Un imbécile, un bravache, qui fait le joli cœur avec nos femmes et nos filles, — remarqua un grand gaillard qui semblait s'être constitué l'aide de camp de Madelon.

— Un mange-tout — dit le mercier, qui s'fait héberger à nos dépens, sans nous donner tant seulement un grand merci....

— Qu'est-ce que nous craignons, après tout? Il faut qu'nous soyômes aussi bêtes qu'nous l'sommés pour nous laisser gruger par ce va-nu-pieds, ce fainéant....

— Oui, oui, à bas Petrus, à bas la République!

Ce fut un hourra général; le maire lui-même, le citoyen *Bouiboui* — qui avait été le premier à ôter sa cocarde, les syndics, les gens du club, les meneurs de la veille, suivaient le torrent et criaient même plus haut que les autres:

— A bas Petrus!

Madelon allait d'un groupe à l'autre, se multipliant, échauffant les tièdes, ranimant les peureux, soutenant et excitant les plus exaltés. En peu d'instants il n'y eut qu'une voix pour proscrire à tout jamais Petrus, son système d'impôt forcé, ses proclamations et le reste.

Mais Madelon tenait à rendre son œuvre durable. Par une sorte d'intuition qui dirige les esprits honnêtes, si incultes qu'ils soient, elle sentait que ce beau mouvement devait avoir une prompte sanction sous peine de dégénérer en inutile commérage.

Digitized by Google

— Mes enfants, dit-elle — s'élevant ainsi d'un seul coup au rang de chef de parti — c'n'est pas tout d'détester l'sort qu'on nous fait, d'protester contre l'enlèvement d'nos promis, pauv' chers garçons qui sont allés s'faire tuer à l'armée de la guerre ; c'n'est pas tout de dire qu'nous n'voulons plus donner à des étrangers d'un aut' pays l'pus clair d'nos récoltes et d'not' argent. — J'voulons comme vous r'avoir not' bon vieux curé qu'on a chassé comme un malfaiteux ; r'mettre les choses à leu place et à leu honneur dans not'église, danser su' le mai le dimanche ; enfin des fins, rentrer dans tous nos droits....

— Oui, oui, nous le voulons tous! Et le premier qui caponnera!...

— Bien, très bien, montrez qu'vous êtes de braves gens.... mais c'est pas tout. Vous êtes la commune; y faut qu'la commune tout entière s'prononce. V'là Dupré, l'maître d'école, qui n'demande pas mieux qu' de vous faire un papier qu' j'enverrons drès annui (aujourd'hui) au district. N'est-ce pas, père Dupré ? ..

— Certes, mam'selle Madelon, tout à vot' service....

— Très bien ! mais soyez malin, papa Dupré. N'allez pas marquer (écrire) à ces messieurs qui n'nous connaissiômes point, qu'nous r'voulons le bon Dieu, le roi et M. le curé.... Vous nous feriez p't'être fourrer d'dans, comprins not'maître.... Pas d'ça Lisette. Disons, c'qui est aussi la vérité.... qu'le citoyen Petrus a disparu, la veille de la fête de *sainte République*, voire que j'nous apprêtions à c'te grand' fête, à telle fin que la citoyenne Madelon, qui appartient au citoyen B*** — un chaud républicain j'nous en vantions — était venue d'elle-même s'offrir pour faire la déesse de la Raison....

Ici un immense éclat de rire interrompit la Jeanne d'Arc de R***.

— Taisez-vous donc, braillards ! pisque c'est la vérité vraie....

De nouveaux témoignages d'incrédulité lui prouvèrent que cette idée saugrenue lui paraissait une très bonne plaisanterie.

— Eh bien oui, la vérité, affirma-t-elle sérieusement ; et, leur racontant en peu de mots son aventure, telle que je l'ai décrite :

— Ajoutons, dit-elle, que le citoyen Petrus est une bête qui fait du tort à la République, est-ce pas encore vrai ?

Digitized by Google

— Oui ! Oui !

— Et croyez-moi, c'papier f'ra d'l'effet là-bas, quand M. Crousel, un pur, l'portera avec deux de ses amis.

Ce programme fut jugé admirable. On l'exécuta séance tenante. Aussitôt les zélés du club, devenus tout dévoués à l'opinion générale, partaient pour Neufchâtel, où les commissaires du district étaient alors les citoyens P***, M*** et S***. Le lendemain avant midi ils étaient de retour. Ainsi que l'avait prévu Madelon, les citoyens commissaires n'avaient eu aucun doute. La révocation de maître Pétrus, prononcée d'emblée, la nomination du citoyen Crousel, comme syndic républicain, accordées au vœu unanime des généreux patriotes de R***, avaient mis sans retard le sceau du succès à l'entraînante manœuvre de Madelon.

Je laisse à penser ce qu'était pendant ce temps la position du citoyen commissaire. Il avait assez patiemment attendu pendant une heure ou deux le retour de la jeune postulante. Mais il vint un moment où, malgré l'obscurité du lieu, Pétrus sentit que le soir était venu à la voix éloquente de son estomac. L'heure du dîner, cette heure bénie qu'il saluait chaque jour, était depuis longtemps passée. Petrus se dit que quelque obstacle avait retardé Madelon ; puis il craignit, ce qui était plus grave, la découverte de leurs intelligences. Enfin, la plainte de plus en plus vive de l'estomac aidant à la clarté des idées, il en vint à supposer quelque ruse. Les antécédents hardis, les airs naguère encore si méprisants de Madelon pour sa personne, lui revinrent en mémoire...

— La coquine me trompait, dit-il. Voici la pleine nuit. Je meurs de faim et je n'y vois goutte, ah ! par Jupiter ! elle me le paiera... quand je serai hors d'ici...

Oui, mais c'était là le difficile. Malgré les efforts du prisonnier, la porte, seule issue qui pût livrer passage à un homme, résista bel et bien ; elle était en bon chêne et hermétiquement close. Pas moyen de la forcer : un bœuf y aurait renoncé. Petrus s'assit par terre, accablé, — honteux comme un renard qu'une poule aurait pris. —

La faim ne quittait pas sa proie. En tâtant autour de lui pour s'o-

Digitized by Google

rienter, il mit la main dans une masse liquide. C'était le contenu d'un des vastes récipients de la laiterie.

Depuis longtemps sans doute, Petrus n'avait songé à recourir pour l'usage ordinaire à cet aliment des bergers de Théocrite et de Virgile. Mais il n'y avait pas à choisir; il dut se contenter de cette réfection et se plier malgré lui à la sobriété des premiers âges. C'est ainsi qu'en allant d'une jatte à l'autre, en tournant et furetant en tous sens dans l'étroite cellule, il passa les longues heures de la nuit et de la matinée du lendemain.

Enfin, un bruit se fit à la porte, la serrure fut ouverte, et Petrus, furieux, écumant, — c'est le mot, — s'élança, les poings fermés, dans la cour, certain, croyait-il, de terrifier par sa seule présence, les effrontés qui s'étaient joués de lui.

La foule compacte qui envahissait le verger l'accueillit par un fou rire : c'est que notre représentant avait, en effet, la plus grotesque physionomie : toute sa personne, de la tête aux pieds, n'était qu'un vaste fromage. Dans l'obscurité, en se heurtant çà et là aux murs blanchis à la chaux, en répandant sur ses habits des portions abondantes de son festin du soir, il s'était rendu méconnaissable à ce point d'ajouter au ridicule de sa situation, le ridicule de sa tenue.

Quand les bruyants et irrespectueux éclats de la cohue furent un peu calmés, le nouveau maire s'avança, ceint de l'écharpe officielle, coiffé du chapeau à claque, et, de l'air le plus digne qu'il put emprunter à ses souvenirs, lut à haute voix l'arrêté du Directoire qui l'investissait, lui Crousel, des fonctions municipales.

Petrus, atterré, ne trouvait aucune expression pour traduire son désappointement. Il finit pourtant par faire un appel à ses fidèles, invoquant son autorité passée, le bien qu'il avait, disait-il, tenté de faire. Vains efforts. Personne n'eut pitié. On se borna à rire et à lui tourner le dos.

Une heure après, muni d'un léger paquet de ses hardes, qu'il avait fait en hâte au presbytère, le fier et arrogant tribun de la veille prenait tristement à pied le chemin du roi, je veux dire la grande route conduisant à Neufchâtel. Sa honte était rendue plus intense

Digitized by Google

par une escorte hurlante d'enfants et de femmes, voire même d'hommes, qui l'accompagnaient en chantant des refrains ironiques, et semblait disposé à ne pas le quitter qu'il n'eût dépassé le territoire de la commune.

En passant devant la maison de mon aïeul, il fit, de son poing fermé, un geste énergique, à l'adresse de l'agent invisible, quoique réel, de sa mésaventure : Madelon, en fille prudente, s'était éclipsée après le triomphe.

La grand'mère, par hasard, se trouvait sur sa porte. En apercevant l'ennemi commun dans un si triste équipage, elle ne put se défendre d'un mouvement de pitié. Elle fit un pas, et sa présence, comme toujours, suffit pour en imposer aux plus turbulents, qui s'arrêtèrent.

S'approchant avec dignité de Petrus :

— Monsieur, lui dit-elle, nous n'avons pas de haine contre vous. La commune oubliera le désordre que votre mission y a apporté. Vous avez voulu proscrire; vous êtes proscrit à votre tour : c'est la loi de Dieu. Mais consolez-vous. Ici, vous n'auriez pas réussi à nous faire méconnaître et haïr tout ce que nous aimons. Et maintenant, enfants, ajouta-t-elle, soyez bons et braves gens jusqu'au bout. Il est malheureux, laissez-le s'éloigner, libre et tranquille. Allons.... Je vous en prie....

Instantanément, cette petite allocution, la plus longue peut-être que la grand'mère eût de sa vie prononcée, calma l'excitation assez bénigne, du reste, des braillards et des gamins. Petrus devint maître de ses actions et de sa conduite. Alors, la grand'mère, s'approchant de lui plus encore, lui dit tout bas:

— Avant de quitter R***, voulez-vous me prouver que vous ne gardez pas trop de ressentiment contre nous.... Peut-être n'avez-vous pas eu le temps de déjeûner.... Acceptez à la maison quelque chose... l'hospitalité d'un foyer où l'on ne veut de mal à personne...

Petrus refusa et passa outre. Mais il n'est pas impossible qu'en présence de cette délicate sollicitude, qui s'élevait, dans les circonstances, à la hauteur du pardon chrétien, le cœur du tribun ne se sentît, au fond, quelque peu touché.

Digitized by Google

Telle est, en effet, l'influence des beaux sentiments, l'action pénétrante des âmes nobles sur les natures les plus aigries et les plus dévoyées. C'est une rosée qui, pour ne tomber que la nuit et mystérieusement, n'en fait pas moins sentir son bienfait sur les grèves arides.

Depuis ce temps, nul dans la commune de R*** n'entendit plus parler du citoyen Petrus. Peut-être, faisant une nouvelle peau, a-t-il repris son nom de Pierre Gentilhomme, et a-t-il ainsi rencontré une meilleure fortune. La révolution s'achevait, d'ailleurs ; un nouveau régime allait bientôt rendre l'ordre aux communes troublées ; le temps des proscriptions ne devait plus revenir ; et la grand'mère, qui eut le bon goût de ne jamais féliciter Madelon sur une manœuvre qui avait profité à tous, mais qui peut-être lui avait répugné dans sa forme, la bonne grand'mère ne fit jamais allusion aux dangers auxquels la commune de R*** avait échappé, grâce à la présence d'esprit et à l'énergie d'une fausse déesse de la Raison.

Pour copie conforme :

De Lérue.

Digitized by Google

MÉLANGES.

LE CONGRÈS MÉDICO-CHIRURGICAL DE ROUEN.

Notre ville a eu l'honneur d'être le siége du premier congrès médical de France, dont les séances ont occupé quatre jours, du 30 septembre au 3 octobre.

Je n'ai nullement ici la prétention de faire l'examen de ce congrès au point de vue médical ; une appréciation de cette nature n'appartient qu'à un recueil spécial, et chacun pourra la trouver dans l'*Union Médicale* (de Paris), ou la *Gazette hebdomadaire de Médecine et de Chirurgie*, ou mieux encore on pourra consulter le bulletin du congrès qui sera publié prochainement. S'il était indispensable, pour montrer les avantages de cette réunion, d'analyser tous les travaux qui s'y sont produits, je déclinerais l'honneur du panégyrique pour ne pas courir le risque de devenir ennuyeux narrateur. Pour le plaisir d'apprendre au lecteur que la science et l'art sont en mesure de lui redresser les yeux quand la nature en défaut les a mis de travers, je ne voudrais pas lui faire subir la technologie d'un traité sur le strabisme. Qu'il soit donc bien entendu que si je ne parle pas de ce qui a été fait et dit au congrès, ce n'est pas parce qu'il n'y a rien été fait ni dit d'important, mais pour échapper au reproche de n'avoir écrit que pour des médecins.

Qu'est-ce qu'un congrès ? Une assemblée d'hommes qui se réunissent spontanément, à un moment donné, pour traiter certaines questions d'intérêt commun, quelle que soit d'ailleurs la nature de ces questions ; l'idée de congrès renferme en outre, et c'est peut-être même là sa meilleure caractéristique, une idée de généralité. La réunion des savants d'une ville, quelque nombreuse qu'elle soit, ne constituerait pas un congrès, mais une réunion à laquelle seraient conviés tous les savants de la France mériterait ce nom.

De tout temps il y a eu de grands corps chargés d'élucider en commun les questions d'un certain ordre, de leur donner en quelque sorte la sanction de l'autorité ; telles sont les Académies dont le personnel se recrute parmi les hommes les plus recommandables par leur savoir et leur expé-

Digitized by Google

rience, et dont l'entrée est un titre de distinction qui ne se confère qu'à un petit nombre d'élus. Instituées gardiennes de l'orthodoxie, ne prononçant leurs jugements qu'après mures réflexions et longues discussions, les académies ne peuvent satisfaire toutes les impatiences des esprits ardents ; en outre, que de points de détail trop peu importants par eux-mêmes pour être recueillis et discutés par ces corps savants ! — A côté des académies officielles se sont fondées d'autres sociétés dans le but de travailler en commun, de faire fructifier le travail de chacun au profit de tous, et ces sociétés se sont multipliées à l'infini, se sont spécialisées de manière à constituer un vaste réseau où se trouvent comprises toutes les branches des sciences. Nous avons vu de nos jours naître et s'élever rapidement au plus haut degré de prospérité les sociétés de Chirurgie, de Biologie, d'Anthropologie et tant d'autres encore, où la science s'élabore avec un éclat et une activité que ne pourraient égaler les efforts individuels. Plus la science grandira, plus elle aura besoin de cette solidarité étroite entre ses divers représentants, de cette union intime qui fait un faisceau de toutes les aptitudes diverses, et il est certain que l'esprit d'association scientifique est appelé à se développer dans de larges proportions.

L'exemple de Paris a entraîné la province, et partout on voit surgir de nouvelles sociétés qui s'efforcent de réaliser dans leur sphère le progrès qu'elles constatent sur un théâtre plus grand.

Mais toutes les mailles de ce réseau sont des cercles plus ou moins circonscrits ; si l'isolement individuel s'efface, il persiste entre les sociétés, s'il y a entre elles échange d'idées, ce n'est que dans des proportions très limitées, et cet échange se fait à distance. Les sociétés établies dans la capitale peuvent se développer isolément, parce qu'elles trouvent dans le milieu où elles vivent un aliment incessant à leur activité, mais les sociétés de province, plus ou moins restreintes dans leur mode d'action et leurs éléments, ne peuvent prendre pour la plupart que peu d'essor. Insuffisantes à rompre l'apathie, et à offrir des compensations à un travail sérieux et soutenu, elles vivent dans un état d'étiolement perpétuel. Que leur manque-t-il donc ? Ce je ne sais quoi qui tient toujours l'esprit continuellement en éveil, et fait sortir des faits qu'on a tous les jours sous les yeux l'étincelle qui crée la lumière, ce que j'appellerais volontiers l'atmosphère scientifique.

Les congrès sont, à mon sens, destinés à donner aux sociétés de province cette vie qui leur manque, en les reliant toutes entre elles par des rapprochements, temporaires il est vrai, mais dont les souvenirs et les effets sont durables. N'ayant qu'une existence passagère, le congrès n'est pas tenu d'avoir des statuts, ou, si l'on juge convenable de le réglementer, ces règlements peuvent être modifiés chaque fois qu'il se renouvelle, c'est une orga-

Digitized by Google

nisation essentiellement mobile, susceptible de se prêter à toutes les exigences de temps, de lieu, appelée à se perfectionner d'autant plus facilement qu'elle a plus de liberté d'action.

La science y gagnera en ce que bien des travaux remarquables s'y produiront, que la modestie de leurs auteurs aurait laissés inconnus sans cette circonstance, en ce que l'attention se trouvera éveillée sur telle ou telle question incomplétement résolue. Ajoutons que la connaissance des hommes semble ajouter à la valeur de leurs travaux; on apporte, en effet, plus d'attention à la lecture des œuvres dont on connaît les auteurs, il semble qu'elles revêtent ainsi un caractère de personnification qui en relève le mérite. Quels que soient les avantages de la presse au point de vue de la diffusion des lumières, elle ne remplacera jamais complètement les communications directes entre savants. Une idée se grave mieux dans l'esprit, prend plus de relief, quand on a recueille de la bouche même de son promoteur, que lorsqu'on la puise dans un livre ou dans un journal.

Grâces au zèle infatigable de M. de Caumont, le congrès est maintenant entré dans nos mœurs scientifiques; mais jusqu'alors, il ne s'était encore que peu spécialisé en France; les différentes branches des sciences avaient, il est vrai, eu leur part plus ou moins large dans les réunions générales des congrès scientifiques, mais il était facile de prévoir que le moment arriverait bientôt où quelques-unes ne trouveraient plus cette part suffisante. La société de médecine de Rouen a pensé que le temps était venu de faire un appel à tout le corps médical de la France, et immédiatement de nombreuses adhésions, venues de toutes parts, lui ont prouvé que la réalisation de l'idée était possible; et pourtant où pareil projet peut-il être plus difficile d'exécution que dans le corps médical, immobilisé, pour ainsi dire, par tant d'intérêts qui tiennent l'homme attaché à ceux dont il a mission de soulager les souffrances? Ces difficultés ont été surmontées et nous avons vu des médecins des villes les plus éloignées mettre à profit le peu de loisirs que leur laissaient leurs nombreuses occupations pour venir nous apporter le tribut de leurs connaissances et de leur expérience. La rapidité avec laquelle le congrès a été conçu et organisé prouverait à elle seule combien il a rencontré de sympathies, et quels succès sont réservés à cette institution nouvelle.

Quelques critiques ont reproché au congrès de Rouen de n'avoir pas trouvé d'écho dans les hautes sphères de la science médicale; c'est une erreur, les hommes les plus recommandables par leur position et leur savoir ont encouragé l'idée, et même l'ont appuyée de leur présence. La jeunesse ardente et laborieuse de Paris, qui fait la science et la propage avec tant de générosité, est accourue avec empressement. Un seul reproche pourrait être adressé au congrès, celui d'avoir réuni trop de matériaux pour la courte durée dans

Digitized by Google

laquelle on fut forcé de le restreindre. Mais on a facilement compris qu'une première tentative devait laisser le plus de liberté possible, et que commencer par faire un choix, eût été s'exposer à décourager un certain nombre d'adhérents. Sans doute, un tel choix sera possible et devra se faire à l'avenir, mais nous croyons cependant qu'il faudra n'apporter dans la réglementation des congrès que la mesure strictement nécessaire pour ménager des moments précieux, et garantir le respect dû au caractère de ces réunions, du contact possible d'individualités trop peu soucieuses de ce respect.

Dr L. Duménil.

CONGRÈS POMOLOGIQUE DE FRANCE.

Huitième session tenue à Rouen, du 30 septembre au 4 octobre.

Les temps sont aux congrès ; avant notre époque on ne connaissait point ces réunions scientifiques qui s'épanouissent inopinément sur tous les points de la France. Le goût des voyages, l'instruction et l'agrément qui résultent de ces périgrinations avaient préparé les esprits, mais les chemins de fer par la rapidité, la commodité des transports et la modicité des prix, n'ont pas été sans influence sur ces assemblées qu'ils ont rendues possibles. Le congrès scientifique réunissait à Chambéry, cette année, plus de trois cents membres; et nous avons vu cent cinquante botanistes, l'an dernier, suivre M. le professeur Chatin au Mont-Blanc. Les savants s'agitent, se déplacent, travaillent en vue des congrès et, en vertu du proverbe que l'on n'est pas prophète dans son pays, ils espèrent et obtiennent souvent dans ces réunions cosmopolites les plus grands succès. Nous avons pour notre part assisté à quatre cette année. Si la science en général ne profite pas toujours de ces solennités, les individus en retirent certainement des avantages par les relations agréables qui se créent, par l'échange de connaissances qui se fait, par l'enseignement que portent avec eux les voyages.

Rouen a joui en même temps de deux congrès. Pendant que le congrès pomologique siégeait au palais des Consuls, le congrès médical s'assemblait au local des sociétés savantes. On dit que plus de cinq cents médecins ont pris part à cette réunion nouvelle dans son espèce, mais dont ce premier essai peut faire bien augurer de l'avenir.

Le congrès pomologique, né à Lyon en 1856, a successivement tenu ses séances à Bordeaux, à Montpellier, à Orléans et dans plusieurs villes de France. Il tenait à Rouen cette année sa huitième session. Le but qu'il s'est proposé

Digitized by Google

ne manque pas d'intérêt. Les horticulteurs sont un peu embarrassés de leurs richesses. Des quatre ou cinq cents variétés qui sont aujourd'hui dans le commerce, on ne sait exactement ni le nom, ni la qualité. Le congrès s'est proposé d'éclaircir la nomenclature si obscure et si compliquée, et de nous fixer sur le mérite ou les défauts des fruits. Etudiés, comparés, dégustés, ils sont l'objet d'un examen sérieux par des pomologues distingués.

Si, comme le pensent certains arboriculteurs, nos anciennes variétés sont malades par un dépérissement sénile, il y a nécessité de rechercher des remplaçants vigoureux dans des obtensions nouvelles. La greffe, en effet, le seul moyen de multiplier les variétés, continue une existence déjà ancienne, à laquelle un jeune sujet prête une vigueur momentanée, mais à la semence seule appartient le privilége de donner naissance à de nouvelles vies, douées de la force et de l'avenir de la jeunesse. Aussi c'est aux semis que les horticulteurs patients (car l'expérience est longue et incertaine), demandent de nouvelles richesses. Le congrès a pour mission de les juger et de les enregistrer définitivement, s'ils le méritent, sur la liste des espèces à cultiver.

A l'occasion de la session du congrès pomologique, la Société d'Horticulture avait organisé une exposition spéciale de fruits à laquelle elle avait convié tous les amis de l'arboriculture. Son appel a été entendu, et jamais, dans ce genre, Rouen n'avait vu d'exposition plus complète. On pouvait y voir, à côté de la moisson de nos vergers normands, les magnifiques produits des horticulteurs belges et allemands, les treilles parfumées des crus les plus renommés de la Bourgogne, et les fruits des pressoirs du Maine. On ne se lassait pas d'admirer ces beaux raisins dont le jus fermenté s'appelle Nuits, Volney, Clos-Vougeot. A cette vue le palais des gourmets a dû frémir de plaisir. On regrettait davantage la parcimonie avec laquelle le soleil dispense à nos vignes sa féconde chaleur. Mais, à chaque pays sa gloire, la Normandie n'a rien à envier aux autres contrées; elle peut montrer avec orgueil ses campagnes où ondulent les vagues dorées de ses moissons. On s'émerveillait devant ces grappes vermeilles, translucides, parfumées, des exposants de la Champagne, de la Bourgogne et de la Provence. M. Charmeux, de Thomery (Seine-et-Marne), a exposé des raisins énormes: Le *Chasselas Napoléon*, le *Frankental*, le *Diamant Traube*, sont de véritables colosses du genre. La Société de Marseille avait envoyé une nouvelle variété obtenue par le semis, offrant des grains gros, à peau coriace et pouvant vraisemblablement résister aux premiers froids de nos automnes. A cet égard la Société avait fort judicieusement établi un concours pour les raisins de table cultivés à l'air libre dans le Nord-Ouest de la France. M. Dupont, d'Alençon, a obtenu le prix pour ses beaux raisins mûris sous le soleil normand.

Digitized by Google

La culture du pommier fournit à nos populations industrieuses une boisson salutaire et donne lieu à d'importantes transactions. A ces titres, l'étude des fruits de pressoir méritait d'occuper le congrès, aussi une section a été affectée à cet examen. Ces fruits occupaient une grande place dans l'exposition, puisqu'ils comptaient 2,549 numéros, présentés par trente exposants. Il y avait là de nombreux matériaux pour l'instruction de nos cultivateurs. La Société d'Horticulture de Rouen, qui a, la première, entrepris l'étude des fruits de pressoir, trouvera dans ces collections conservées de précieux documents pour poursuivre ces études. La Société du Calvados, qui travaille d'après le même plan, avait exposé une belle collection et apporté des documents qui seront très utiles. Toute la région du Nord-Ouest de la France est appelée, sous la direction de la Société de Rouen, à concourir à un travail commun, dont le résultat sera de connaître les meilleures variétés. Jusqu'alors une routine aveugle préside à la culture du pommier; il n'est pas douteux que des fruits de choix, traités par des procédés de pressurage que l'on tend à perfectionner, ne donnent des produits supérieurs à ces breuvages, clairets, acides, débilitants, rencontrés trop souvent au lieu des cidres généreux qui feront l'honneur et le profit de nos cultivateurs.

Dès à présent, le principe d'une sorte de congrès régional pour l'étude des fruits de pressoir est adopté; il se tiendrait alternativement dans les centres principaux de la région. Caen est, pour l'an prochain, le lieu déjà choisi pour une première visite.

Les fruits à noyau étaient peu nombreux, mais les pommes et les poires de table offraient de nombreux et magnifiques spécimens. Quel volume! quel éclat! Mais, nous dira-t-on, quelle saveur? Il est vrai qu'il ne faut pas s'en fier à l'apparence, *nimium ne crede colori*. Dans la société, la noblesse et la beauté des traits du visage ne sont pas toujours unis aux qualités de l'esprit et du cœur. Ces fruits énormes n'ont pas souvent le privilége d'une chair fine, fondante, parfumée. Beaucoup de ces monstruosités sont des *trompe-friand* (1). Cependant, il faut convenir que quelques-uns réunissent un goût exquis à des formes parfaites.

La Belgique, ce pays classique de l'horticulture, avait envoyé des collections de fruits admirables qu'aucune autre ne surpassait. L'Allemagne est très riche en pommes de table, que nous avons connues par cette voie, avec leurs noms impossibles à prononcer pour un larynx français, mais qu'importe si le palais est satisfait? Nous avons beaucoup à prendre de ce pays à ce point de vue. Cependant nos horticulteurs français ont présenté aussi d'admirables produits de leurs jardins. Les collections de Caen, d'Eure-et-

(1) Nom d'une pomme à cidre de belle apparence.

Digitized by Google

Loir; celles de MM. Collette, Mauduit, de Rouen; Mail, d'Yvetot; Auber, du Mans, nous ont fait voir avec quelle habileté nos tailleurs d'arbres conduisent leurs élèves et les beaux produits qu'ils en obtiennent. La production, la production! n'est-ce pas le but final, sérieux, seul important? Les plus beaux espaliers, d'une symétrie irréprochable, dont le compas a réglé tous les développements, me touchent peu, si je n'y vois en abondance les fruits que j'aime, qui orneront ma table, et pour l'obtention desquels, en définitive, j'ai fait les frais de mon espalier.

L'exposition a été close par une séance solennelle, à laquelle assistaient beaucoup des notabilités de la ville. Des récompenses ont été données aux collections les plus méritantes de cette exposition, qui laissera les meilleurs souvenirs à tous ceux qui s'intéressent à l'arboriculture.

MALBRANCHE.

Digitized by Google

BIBLIOGRAPHIE.

MÉMOIRE SUR LE SERVICE MÉDICO-CHIRURGICAL DE LA CONSTRUCTION DU CHEMIN DE FER DE LISIEUX A HONFLEUR, SECTION DE PONT-L'ÉVÊQUE A QUETTEVILLE, par le docteur P. F. DE LAMOTTE. — Pont-l'Evêque, typ. Delahays, in-8°, 1863.

On s'est beaucoup occupé en France, depuis plusieurs années, de tout ce qui peut contribuer à l'amélioration de la classe ouvrière. L'Etat d'une part et l'industrie privée de l'autre, s'inspirant de ce qui se passe dans des pays voisins, ont fait chacun de leur côté les plus louables efforts pour atteindre le même but.

En même temps que l'on voyait se fonder au centre même de Paris des établissements destinés à fournir aux ouvriers des aliments sains et abondants à bas prix, les grands industriels de la province faisaient bâtir, généreusement, à leurs frais, de vastes cités ouvrières, qui devaient offrir à leurs ouvriers un abri salubre et peu onéreux.

Moyennant une retenue minime sur les salaires, nous avons vu organiser des caisses de secours mutuels destinées à fournir aux ouvriers d'un même établissement, malades, les secours de la science, les remèdes, une indemnité quotidienne pendant le cours de la maladie, etc....

La science elle-même, se mettant à la portée des masses, vulgarise, dans des cours publics faits le dimanche, les préceptes élémentaires de l'hygiène et des sciences qui s'y rattachent.

Toutes ces institutions philanthropiques et humanitaires, qui s'adressent surtout aux ouvriers sédentaires, ont été accueillies, avec tout l'empressement qu'elles méritaient de la part de ces derniers, et s'étendent maintenant de jour en jour au grand contentement des classes dont elles sont appelées à améliorer le sort.

Digitized by Google

Mais il paraît que, pour les ouvriers qui ne sont pas, pour ainsi dire, liés au sol et que la nature des travaux — tels que la construction des voies ferrées — n'amène que temporairement dans un pays, il n'en est plus de même.

Ceci paraît du moins ressortir d'un excellent mémoire que vient de publier un de nos confrères les plus distingués, M. le docteur de Lamotte, qui a été chargé du service médico-chirurgical dans les ateliers de construction du chemin de fer de Lisieux à Honfleur, section de Pont-l'Evêque à Quetteville.

Ce mémoire comporte une période de six années, de 1856 à 1862, pendant laquelle le nombre des ouvriers occupés chaque jour a atteint le chiffre moyen de 619. Ces ouvriers étaient surtout des terrassiers, des maçons, des charpentiers, des briquetiers, des mécaniciens, des charretiers, etc., etc.

Généralement, si nous en jugeons par ce qui se passe sous nos yeux dans les campagnes, cette classe d'ouvriers, par le genre même de son travail tout manuel, par l'habitude qu'elle a de supporter les intempéries du climat, fournit un faible contingent de maladies. Pourquoi n'en est-il pas de même dans les ateliers des chemins de fer? Pourquoi, pendant une période de temps relativement restreinte, la maladie a-t-elle fait tant de ravages parmi les ouvriers employés aux travaux de cette ligne?

L'auteur du mémoire nous le dit: de ces ouvriers, les uns se font terrassiers pour employer la seule aptitude (la force physique) dont ils peuvent disposer, bien qu'ayant un état que *des incidents les ont forcés d'abandonner;* les autres, accoutumés à un travail exigeant un faible déploiement de forces, dans des espaces clos, bien abrités et souvent même assis, ne trouvant plus d'ouvrage, pour une cause ou une autre, viennent demander à un travail pénible et au-dessus de leurs forces, le pain qu'il ne gagnent plus par suite de la fermeture des établissements où ils étaient employés.

Aussi le chiffre des malades s'est-il élevé en six années à 2,204. Sur ce nombre, 75 ont été dirigés sur l'hôpital d'Honfleur, dont 7 seulement pour cas de fracture.

En répartissant ces 2,204 malades sur les six années qu'a duré le travail, nous trouvons par chaque année un chiffre de 367 malades; chiffre énorme, si l'on considère qu'il représente plus de la moitié de la population flottante des ouvriers. Ce qui surprend le plus le médecin, c'est que, sur ce grand nombre de cas de maladies, les tableaux que M. le docteur de Lamotte a dressés à la fin de son mémoire, ne présentent que trente-six cas de fractures (sans désignation du membre), trois cent trente-neuf contusions plus ou moins légères, deux cent cinquante plaies simples ou par arrachement, cas qui devraient être beaucoup plus fréquents dans des travaux de ce genre.

Digitized by Google

De quelles maladies étaient donc atteints les autres ouvriers? Chose triste à dire, la plupart des autres maladies reconnaissaient pour causes : l'insalubrité du logement, la mauvaise qualité des vivres, l'insuffisance des vêtements, l'abus de l'eau-de-vie et des liqueurs fortes, l'entassement d'un grand nombre d'ouvriers dans des bouges infects, la promiscuité des sexes et toutes ses conséquences. Les uns avaient peine à trouver, — dans des cantines, moyennant 6 fr. par mois, — *à se coucher sans draps, sur des rayons superposés*, où l'air était insuffisant et malsain.

C'étaient les heureux. D'autres, les derniers arrivés, étaient obligés de se contenter *d'un poulailler ou d'une étable vides de la veille et transformés pour la circonstance en logement par le simple grabat*, dont on se contentait de les *garnir*.

Des familles entières habitaient des *cahuttes d'un seul compartiment, construites à l'aide de terre et de branchages*. Ce triste spectacle a souvent frappé les yeux de l'auteur pendant ses tournées médicales, et il ne peut cacher l'impression pénible qu'il ressentit en faisant une visite chez une famille Morel, qui habitait une cahutte de ce genre, située dans le ravin du Vieux-Bourg, au pied d'un remblai de 32 mètres d'élévation. Nous ne pouvons mieux faire que de citer ce passage pour faire apprécier toute la grandeur de cette désolation :

« Vers le 15 décembre 1858, je fus mandé en toute hâte pour aller, au « milieu de la nuit, assister dans cette masure qui m'était inconnue, une « pauvre femme prise des douleurs de l'enfantement; bien qu'ayant gardé « mon guide pour ne pas perdre de temps, j'arrivai trop tard; la femme « avait mis au monde, avec le seul aide d'une voisine ignorante et en pré- « sence de cinq autres de ses enfants, deux jumeaux morts-nés, que je me « fis représenter; ils étaient sur une table, en contact avec des aliments « non préparés; et comme au point de vue scientifique je désirais examiner « les enveloppes fœtales, elles me furent apportées dans un récipient en fer « battu, le seul qui journellement servait dans cette cabane à la cuisson « des légumes.

« Cependant une Providence veille sur ces infortunes, sur ces accouche- « ments qui font frémir celui qui se rend compte des accidents qui surgissent « si souvent pendant et après l'accomplissement de ce grand acte de la « nature.

« L'exemple que je viens de citer n'est pas unique; chez un trop grand « nombre d'ouvriers, de même que chez Morel, on ne trouve ni linge, ni « feu, ni nourriture, ni soins. »

Suivent quelques détails sur les cantines dont nous avons déjà parlé.

Digitized by Google

Là, une vingtaine d'ouvriers étaient enfermés pour passer la nuit dans un espace de 25 mètres cubes. Si l'on veut bien se rappeler que 6 mètres cubes d'air, au moins, sont nécessaires pour la respiration, par personne et par heure, l'on se demande comment faisaient les malheureux pour ne pas être étouffés dans un espace clos aussi restreint, pendant les huit ou dix heures de sommeil qu'ils y prenaient.

« Il faut être descendu dans ces réduits d'où il se dégage des miasmes « pestilentiels, où une chandelle peut à peine brûler, pour se faire une idée « de la manière dont les hommes sont traités, et rien ne saurait donner « l'idée de ces infectes tavernes, où, grâce à la nature des travaux en plein « air, la fièvre typhoïde dont j'ai cependant traité quelques cas très graves, « cède le pas à la bronchite, à la pneumonie, aux névralgies, aux rhuma- « tismes; où les embarras gastriques, par leur permanence, accusent la « mauvaise nourriture qu'on y débite avec parcimonie en échange de beau- « coup d'argent; où les liquides falsifiés et corrosifs se vendent à l'envi; « où l'eau de la mare voisine, journellement employée au lavage des « guenilles, sert ensuite, par une ébullition enfumée, à la préparation des « aliments; où les maladies se succèdent sans interruption; où la syphilis « enfin s'observe à tous les degrés, aussi fréquente qu'autrefois à Paris dans « l'obscur quartier de la Cité.

« La cantine est ordinairement tenue par des ouvriers mariés ou vivant « en état de concubinage, et qui avec un mince capital montent ces éta- « blissements où l'homme s'étiole, se dégrade, s'abrutit; où chaque jour de « paie, l'ivresse justifie des actes de violence dont les exemples se multi- « plient à l'infini, et ces luttes féroces dans lesquelles les furibonds ne « mesurent ni la grosseur ni le poids de l'instrument dont ils frappent jus- « qu'à la mort parfois leur victime. »

« Le salaire de l'ouvrier terrassier varie en moyenne de 75 à 80 fr. par « mois et le règlement de son compte mensuel de cantine, objet toujours « renaissant de discussions qu'engendrent des soupçons réciproques, se « règle le plus souvent dans les pensions par 65 fr., pour un mois, y compris « les folles dépenses.

« Cette somme réglée, l'ouvrier reste encore possesseur de 10 à 15 fr., « les excès recommencent et ne rendent le malheureux au travail que « lorsque le cantinier, maître à son tour de la faible somme dont il pouvait « disposer, congédie le client, devenu désormais inutile à son exploitation. « Et combien de fois ai-je rencontré sur les routes et sur les chemins ces « hommes endormis ou frappés de stupeur par l'ivresse, la tête nue et la « poitrine découverte, surpris par le froid de la nuit! »

Digitized by Google

Ainsi, voilà des ouvriers qui gagnent un salaire relativement élevé et suffisant pour leur assurer bon gîte et bonne nourriture, auxquels il ne reste rien sur leur paie pour l'entretien de leurs vêtements, de leur linge et surtout de leurs chaussures. — Il parait que le mauvais état des chaussures, soit qu'elles fussent mal confectionnées, trop humides, trop sèches, mal graissées enfin, — entre pour 3 p. 100 dans les causes des plaies et des contusions observées.

L'auteur du mémoire entre dans quelques détails au sujet des décès par cause violente. En effet, il est impossible, dans les travaux de ce genre, qu'il n'y ait pas des accidents entraînant la mort sur le coup. On est étonné de n'en trouver que treize cas, et encore doit-on les attribuer à l'imprudence des malheureuses victimes. L'ingénieur en chef et M. Jeanne, entrepreneur, — auquel le docteur de Lamotte rend cette justice d'avoir toujours employé des engins et des instruments de travail à toute épreuve, — avaient établi une surveillance active sur toute la ligne des travaux, et les accidents mortels que l'on a eu à déplorer, auraient pu être évités par ceux-là même qui en furent atteints, s'ils n'avaient pas négligé les précautions indiquées en pareils cas. Pour n'en citer qu'un exemple : *Contrairement au règlement, un homme a l'imprudence de bourrer une mine avec une tige en fer au lieu de se servir d'un bourroir en cuivre, le seul dont l'emploi soit permis sur les travaux ;* la mine éclata, et le malheureux paya de sa vie sa désobéissance aux règlements.

Il paraît que le seul travail qui présente un danger réel est le *lançage* des wagons chargés de terre ; cette opération a causé la mort de quatre ouvriers.

On sait que dans cette opération, le cheval, attelé sur le milieu du wagon, au moyen d'un palonnier à déclic, est lancé au galop entre les deux rails ; le conducteur court à côté de lui sur la voie ou sur le rail lui-même ; lorsqu'il juge qu'une impulsion suffisante est donnée, il tire sur une corde fixée d'une part au déclic et de l'autre à la bride, de façon que le cheval se trouve dételé et entraîné hors la voie, du même coup. Le wagon, par la seule force de la vitesse acquise, continue la marche jusqu'à un endroit où il est arrêté brusquement par une poutre placée en travers des rails ; un mouvement de bascule le dégage alors de la terre qu'il portait.

Dans cet exercice, très souvent répété dans la journée, si le sol est détrempé par la pluie, on comprend que le *lançeur* peut glisser, et tomber sur les rails sur lesquels les roues du wagon le coupent net. Le docteur de Lamotte propose de remédier à ces accidents par un moyen fort ingénieux.

« La modification à apporter à ce système meurtrier serait bien simple, « j'en ai fait l'essai. Il s'agirait simplement d'accrocher le palonnier à l'angle « du wagon ; l'homme ne pouvant alors faire la manœuvre qu'en dehors de

Digitized by Google

« la voie serait à l'abri de tout danger. Ce changement ne ferait perdre « que peu de puissance à la traction, puisque les essieux, d'après le mode « actuel, ne pouvant éprouver aucune déviation sous le plancher du wagon, « les roues ne ressentiraient qu'un effet en diagonale insignifiant. »

L'auteur recherche ensuite dans quelles limites il serait possible d'améliorer la position des ouvriers, et de leur imposer, pour ainsi dire, une existence plus hygiénique; il se demande si les compagnies de chemins de fer, avant d'embaucher les ouvriers, ne devraient pas leur en assurer les moyens par la construction de maisons bien aérées, l'établissement de cantines, tenues par des gens honnêtes, où ils trouveraient des aliments sains à prix modérés; des magasins où ils pourraient se pourvoir de linge et de chaussures, le tout à bas prix.

Nous ne partageons pas entièrement la manière de voir du docteur de Lamotte, sur la question de savoir à qui doivent incomber les précautions à prendre pour améliorer le sort des ouvriers, qu'il attribue aux compagnies.

Il nous semble que ces dernières sont tout à fait en dehors de ces charges. Elles mettent en adjudication la construction d'un chemin de fer de tel endroit à tel autre; l'entrepreneur embauche des ouvriers — et non la compagnie; il les fait travailler à ses risques et périls, et devrait être chargé d'en avoir soin et de leur fournir tout ce que réclame pour eux le docteur de Lamotte. Si l'auteur a voulu dire que le cahier des charges devrait imposer aux entrepreneurs adjudicataires des travaux — en outre du service médical — toutes les améliorations hygiéniques qu'il conseille? Rien de mieux. Mais, encore une fois, les compagnies ne peuvent pas entrer dans des détails qui ne les regardent pas.

Qu'il nous soit permis de faire encore une légère observation à propos de la retenue faite sur le salaire des ouvriers, pour subvenir à leurs dépenses de maladies, et aux frais de chômage qu'elles entraînent. Nous voyons que cette retenue était de 3 p. 100, et a suffi à peine pour couvrir les frais du service médical; dans nos grands établissements métallurgiques — ou le genre d'occupation des ouvriers les expose peut-être plus que dans les ateliers de construction de chemins de fer — elle est seulement de 2 p. 100, et suffit amplement à tous les besoins. Cette retenue de 3 p. 100 nous semble donc trop élevée, appliquée au seul service médical.

Le mémoire se termine par un dessin représentant l'élévation et le plan d'une construction en bois, à l'usage des ouvriers, dont le prix de revient dressé par un entrepreneur de Pont-l'Evêque serait de 14,562 fr. 90 c. C'est le modèle d'une des maisons que l'auteur du mémoire voudrait qu'on élevât sur le tracé des lignes de chemins de fer en construction, et qui seraient mises à la disposition des ouvriers moyennant un prix minime de location.

Digitized by Google

Dans la partie médicale du mémoire, rien n'est oublié, et les améliorations que le docteur de Lamotte propose d'introduire dans l'existence des ouvriers, sont le résultat d'une étude approfondie et bien entendue de l'hygiène de la classe ouvrière.

En somme, le mémoire du docteur de Lamotte est un travail consciencieux et fort bien fait, dans lequel pourront puiser avec fruit ceux qui emploient de grandes masses d'ouvriers nomades.

Dr Douvre.

HISTOIRE DE LA VILLE DES ANDELYS ET DE SES DÉPENDANCES, PAR BROSSARD DE RUVILLE, *ornée de dessins sur bois, par MM. C. Colin, Cousin (Charles), Cuisinier, d'Aubigny, Deroy père et fils, Gagniet, Hadol, Langlois (Polyclès), Lix et Thorigny (Félix), gravés par MM. Gérard, Plon (Auguste) Roch et Spiro.*

L'*Histoire des Andelys* formera deux splendides volumes, grand in-8° jésus, de 400 pages chacun, et sera illustrée d'au moins 100 gravures sur bois dans le texte et de 12 grands dessins imprimés à part.

L'ouvrage sera publié en 50 livraisons. Il en paraît deux par mois; depuis le 1er mai 1863, 14 livraisons sont parues.

Le prix de la livraison est de 50 centimes et de 60 centimes par la poste. En payant d'avance 25 livraisons, on recevra l'ouvrage *franco*.

La liste des souscripteurs sera imprimée à la fin du second volume.

On souscrit aux Andelys, chez M. Delcroix, libraire, Grande-Rue, n° 64.

BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE DE LA NORMANDIE.

Sous ce titre, et à partir de ce numéro, la *Revue* donne l'énumération aussi complète que possible des ouvrages parus dans le mois, et se rattachant à la Normandie par le nom de leur auteur, ou le sujet dont ils traitent. Elle rappelle, à cette occasion, qu'un examen complet dans la *Bibliographie*, et non pas seulement une indication de titre dans le *Bulletin bibliographique* est consacré aux ouvrages dont elle reçoit un exemplaire.

BARINS (RABAN DE). *Vie, voyages et aventures de l'amiral Dumont-Durville.* — Nouvelle édit.; Paris, Debailly, 1863, in-18 de 108 p.

BEAUREPAIRE (EUGÈNE DE ROBILLARD DE). *Les Manuscrits du docteur Cousin.* — Avranches, imp. H. Tribouillard, 1863, in-8° de 31 p.

L'abbé Louis-Pierre Cousin, docteur en Sorbonne, savant et antiquaire, curé de Saint-Gervais d'Avranches, né le 5 février 1705, au Jardin-Olive, situé au village de la Hétière, en la paroisse du Luoz, est mort de privations et de misère dans un cachot du Mont-Saint-Michel, le 26 septembre 1794.

Digitized by Google

Il a laissé de nombreux manuscrits (30 vol. environ, in-4° et in-f°), consistant en conférences ecclésiastiques et cas réservés dans le diocèse d'Avranches, prônes et sermons, copies, extraits, abrégés, formant autant d'articles où il est parlé d'Avranches, de ce qui y a rapport. Vingt-et-un volumes de ces miscellanées se trouvent dans la bibliothèque de cette ville.

BRÉDIF. *Ségrais, sa vie et ses œuvres, par M. Brédif, ancien élève de l'école normale.* — Paris, DURAND, 1863, in-8° de 334 p.

CANEL. *Armorial des villes et corporations de la Normandie*, comprenant la province, les municipalités, les évêchés et chapitres, les abbayes.... avec des recherches sur les étendarts de Normandie, etc., 2e édit. aug. et ornée de blasons. — Rouen, LEBRUMENT (imp. HÉRISSON, à Évreux), 1863, in-8° de 446 p. — Ouvrage tiré à 250 exemplaires sur papier vergé, façon de Hollande.

CAUMONT (ALDRICK). *Nantissement et vente des navires. Application des warrants à la propriété maritime.* — Le Havre, imp. LEPELLETIER, 1863, in-8° de 31 p.

CHAMBRE DE COMMERCE DU HAVRE. *Compte-rendu des Travaux de la Chambre. Extrait des procès-verbeaux, Lettres, Mémoires*, année 1862. — Le Havre, imp. COSTEY frères, 1863, in-8° de 132 p.

COCHET (L'ABBÉ). *Etudes de Sépultures chrétiennes faites de* 1858 *à* 1860, *dans les cimetières de Roux-Mesnil et d'Etran, près Dieppe.* — Caen, imp. HARDEL, 1863, in-4° de 25 p. — Extrait du 25e vol. des *Mémoires de la Société des Antiquaires de Normandie.*

DARCEL (ALFRED). *Les Artistes normands au Salon de* 1863. — Rouen, imp. BRIÈRE, 1863, in-18 de 36 p.

ESSARS (DES). *Notice biographique sur M. Auguste Février, par M. Des Essars, doyen des conseillers de la Cour impériale, membre titulaire de l'Académie.* — Caen, imp. HARDEL, 1863, in-8° de 18 p. — Extrait des *Mémoires de l'Académie des sciences, arts et belles-lettres de Caen.*

FROMENTIN (ALEX.). *Notre-Dame-de-Bonsecours, pèlerinage artistique et religieux*, 2e édit. revue et très augmentée. — Rouen, imp. CAGNIARD, 1863, in-18 de 100 p.

MARGRY (PIERRE). *Origines transatlantiques. Belain d'Esnambuc et les Normands aux Antilles, d'après des documents nouvellement retrouvés.* — Paris, A. FAURE, 1863, grand in-8° de IV et 102 p., plus 2 planches (vue du chêne d'Allouville et armoiries des d'Esnambuc) et un tableau généalogique établissant les descendants d'Adrienne Belain, sœur de Belain d'Esnambuc, fondateur de la puissance française aux Antilles, vers 1626, sous la protection du cardinal de Richelieu.

MAUNOURY (A.-F), professeur au petit-séminaire de Séez. *Thomas Morus,*

Digitized by Google

tragédie. — Tours, imp. MAME; Paris, veuve POUSSIELGUE-RUSAND, 1863, grand in-18 de VI et de 84 p.

MÉNANT (JOACHIM). *Deuxième rapport à S. Ex. le ministre d'Etat sur les inscriptions assyriennes du British Museum.* — Caen, imp. HARDEL, 1863, in-4° de 24 p.; Paris, librairie DUPRAT.

SAINT-HERMEL (LE VICOMTE DE). *Épisode de la conquête d'Angleterre par les Normands.* — Cherbourg, imp. FEUARDENT, 1863, in-16 de 234 p.

SAUVAGE (MICHEL) *Simples choses, poésies.* — Rouen, imp. BRIÈRE et FILS, 1863, in-16 de 26 p.

Digitized by Google

CHRONIQUE NORMANDE.

LE JARDIN DE SOLFÉRINO, A ROUEN. — Depuis quelques années, le goût des fleurs et des jardins a fait d'immenses progrès. Paris, à qui suffisait, il y a trente ans, un marché aux fleurs, en compte aujourd'hui une demi-douzaine où l'abondance et le choix des plantes ne laissent rien à désirer. Jamais on ne vendit plus de bouquets et plus artistement confectionnés. Jamais on ne vit construire davantage de serres, ces chauds abris où une verdure perpétuelle éternise des jouissances passagères sous nos climats tempérés. De larges boulevards traversent, ombragent, égayent, assainissent cet océan de pierres qui s'appelle la capitale ; comme des îles de verdure, les jardins et les squares y montrent çà et là leurs frais abris. Il n'est point de fêtes sans que les fleurs n'y étalent leurs festons gracieux. Le sexe qui se pare leur emprunte leur élégance et leur grâce. L'art fait des prodiges pour imiter leurs formes, leurs coloris et fixer leurs attraits éphémères.

Les anciens avaient au plus haut dégré cet amour, cette volupté des fleurs. Les jardins de Salomon et de Sémiramis firent des merveilles que nous n'avons point encore surpassées. Les romains, dans leurs festins, dépensaient des sommes fabuleuses pour se procurer les fleurs les plus rares. Les poètes de ce temps-là avaient peint d'un mot les jouissances que procurent les fleurs. « C'est, disaient-ils, la fête de la vue, la joie de l'odorat. » Aujourd'hui ce goût se réveille et s'étend à toutes les classes de la société. L'ouvrier n'a-t-il pas sous sa fenêtre l'œillet et la giroflée classiques, la rose à cent feuilles dont aucune autre n'a fait oublier le parfum et la forme ravissante, le bengale qui fleurit jusqu'aux gelées, la julienne et le pois de senteur. Il n'est point de petit rentier qui n'ait son gazon et sa rocaille. Combien d'amateurs pourraient vous faire admirer les ponpons de leur reine-marguerites, le velours de leurs pensées, l'irréprochable coloris de leurs tulipes ou la régularité parfaite de la fleur de Dahl. Douces et pures

Digitized by Google

jouissances qui n'ont point coûté de larmes et ne laissent point de regrets !

Les villes reflètent ce goût des particuliers et créent dans leur sein des squares et des jardins. Rouen, qui possédait déjà son jardin des plantes, le beau parc de Trianon, mais trop éloigné du centre de la ville, le jardin de Saint-Ouen, déjà heureusement modifié par les expositions de la Société d'Horticulture, Rouen, par une transformation surprenante, vient de s'enrichir d'un nouveau jardin. Par la grandeur et les accidens de terrain qu'il comporte, c'est plus qu'un square, c'est un jardin et un très agréable jardin, sorti comme par enchantement des débris de l'un des plus vilains quartiers de la vieille cité. On se rappelle encore la Renelle avec ses tanneries trop odorantes, ses rues étroites et sans soleil, ses maisons délabrées, ses allées sombres, ses cours intérieures humides. Encore quelques années, et on ne croira plus à ces tristes et insalubres demeures que remplacent aujourd'hui un air pur, de frais gazons, des fleurs ravissantes. Les étrangers qui n'ont pas vu Rouen depuis seulement deux ans, ne se reconnaissent plus au milieu de ces larges voies, de ces marchés agrandis, de ces hôtels splendides, de tous ces embellissements qui seront l'honneur de notre édilité.

Le nouveau jardin de Solférino, puisqu'on l'a baptisé d'un nom de victoire, doit seul nous occuper. Sa contenance est d'un peu moins d'un hectare ; sa forme carrée, avec une pente douce du nord au midi. D'autres, plus experts, diront si la combinaison des courbes des allées, la distribution des massifs, la pente des terrains, la symétrie des plantations ne s'écartent point des règles de l'art et satisfont au goût le plus épuré. Pour nous, nous voulons laisser le champ libre à nos simples et favorables impressions.

Rien n'est impossible à l'art à notre époque, et les citoyens ont des exigences de roi. On raconte d'un illustre monarque qu'il voulut un jour une avenue et, très peu de temps après, le caprice souverain était royalement satisfait; sur un terrain naguère nu et brûlant, une avenue magnifique ombrageait la cour du grand roi. Les sujets ont maintenant de ces caprices et le talent de nos horticulteurs est en mesure de les satisfaire. L'homme qui n'a que peu de temps à passer sur la terre, est pressé de jouir; malgré les ressources et la fécondité de la nature, l'arbre lui semble croître bien lentement au gré de ses désirs. Aussi, dès cette année, notre jardin naissant avait la physionomie d'un adulte et pouvait nous offrir un ombrage presque suffisant. En effet, trente ou quarante marronniers, âgés de vingt à vingt-cinq ans, y ont été transportés à grande peine du Jardin-des-Plantes, au moyen d'appareils spéciaux, très ingénieux, venus de Paris pour la circonstance. Mais ces arbres, arrachés violemment du sol qui les nourrissait depuis si longtemps et où ils croyaient mourir, ont beaucoup souffert de cette opéra-

Digitized by Google

tion et surtout de la sécheresse exceptionnelle de l'été. Aussi que de soins ne leur a-t-on pas prodigués pour assurer leur reprise? N'ont-ils pas l'air de pauvres malades à voir leur tronc entouré de mousse et de bandelettes de toile, leur collerette métallique, les mixtures fertilisantes qu'on n'épargne pas à leurs racines, la maigreur de leur feuillage? Espérons que le prochain printemps va leur rendre toute l'abondance et la fraîcheur de leur verte parure.

La partie principale du jardin est un bassin semi circulaire, en forme de croissant, heureusement situé dans la dépression d'une immense pièce de gazon. La courbe intérieure est escarpée par des roches assez naturellement disposées et des interstices desquelles s'échappent quelques filets d'eau qu'il serait peut-être téméraire de qualifier du titre de cascade. Ces roches viennent d'Incarville, entre Saint-Pierre et Louviers. Quelques plantes aquatiques, parmi lesquelles nous avons remarqué le *Thalia dealbata*, dissimulent le pied du rocher. Sur les bords, de verts *Thuya*, des Saules-Pleureurs qui inclinent leurs branches jusqu'à la surface de l'eau, contrastent avec les Argousiers (*Hippophæ*) au feuillage argenté, et quelques Peupliers d'Italie qui cherchent les cieux.

Les gazons, vrais tapis de verdure, sont d'une propreté, d'une régularité irréprochables, mais leur uniformité serait monotone et fatigante, si des massifs et des corbeilles de fleurs n'y apportaient çà et là une agréable diversion. Nous avons remarqué trois corbeilles d'un effet admirable par la beauté du feuillage et le contraste des couleurs. La première, située au midi, en face la rue Percière, est composée au centre de *Balisiers gigantesques*, entourés de la variété *discolore*; puis le noir feuillage des *Perilla*, encadrant des touffes blanches de *matricaire* et une bordure de *Pelargonium Tom Pouce*. La deuxième, sur la grande pièce de gazon, a le centre fait de la Sauge éclatante (*Salvia splendens*), puis des *Chrysanthèmes frutescents*, de *Pelargonium*, et enfin, en bordure, sur une double ligne, la *Cinéraire maritime* mêle son feuillage argenté au pourpre brillant du *Coleus de Verschaffelt*. La troisième, moins brillante, ne manque pas d'originalité; elle est composée tout entière de *Pelargonium Tom Pouce* divers, à fleurs rouges, roses, ou à feuilles panachées, au milieu desquels sont espacés des *Colocasia esculenta*.

On peut voir sur les gazons quelques végétaux méritans, remarquables par leur port élégant ou original, ou par leur nouveauté. Nous citerons seulement le végétal (*Didymopanax papyrifera*) avec la moëlle duquel les industrieux chinois préparent le papier dit de Chine, de forts pieds de *Cedrus Deodora*, de *Sequoia gigantea*, et d'*Abies Pinsapo*. Trois *Araucaria imbricata* réunis forment un groupe étrange d'un bon effet. La belle graminée des

Digitized by Google

Pampas (*Gynerium*) est représentée par un jeune sujet situé près du bassin.

Les massifs plantés de Magnolia, de Tamarix, de Troënes du Japon, de Cotoneaster, de Sumacs, de Mahonia, d'Hortensia et de cent autres végétaux, ne jouiront de toute leur beauté que l'an prochain, quand ils se seront accoutumés à leur nouvelle station et se seront remis des fatigues de la transplantation.

En résumé, admirablement situé, presqu'au centre de la ville, varié dans ses aspects, gracieusement dessiné, le jardin de Solférino nous offre une commode et charmante promenade. Il fait honneur à l'habileté de M. Beaucantin qui l'a créé si rapidement, et est une des plus heureuses combinaisons du plan de régénération qui s'exécute aujourd'hui dans la ville de Rouen.

MALBRANCHE.

Digitized by Google

LES ÉVÉNEMENTS DU MOIS.

Rouen, le 25 octobre 1863.

I.

Hélas! l'inégalité des conditions sera-t-elle toujours le partage non seulement de l'humanité, mais des différents mois qui forment, en se succédant les uns aux autres, l'année de la *Revue de la Normandie?* Parmi les mois, comme parmi les hommes, il y a des riches et des pauvres. Ici les événements affluent; ils semblent, pour ainsi dire, sortir de terre, et offrent une abondante moisson à l'heureux annaliste chargé de les réunir en un faisceau de gerbes dorées pour le plus grand plaisir de ses lecteurs. Là, au contraire, ce n'est qu'indigence et stérilité; le sol dénudé paraît avoir perdu sa vigueur première, et les ronces ont remplacé les fleurs et les fruits. Telle est notamment la physionomie physique et morale de ce triste mois d'octobre, où le réverbère commence à faire concurrence au soleil, où le chaume est le dernier reste des guérets, où ce n'est plus l'été, où ce n'est point encore un bon et franc hiver. En vain le narrateur mensuel, ouvrant de grands yeux, regarde-t-il à l'horizon pour voir venir les événements. Il n'a même pas la consolation d'apercevoir, sous ce ciel brumeux et sombre, le soleil qui poudroie ni l'herbe verdoyante, et n'a guère d'autre spectacle que celui de la chute des feuilles, ce qui n'est pas d'un bon augure pour le pauvre écrivain qui s'en va livrer au vent de la critique et de la publicité l'un de ces écrits éphémères et périodiques dont la destinée rappelle trop souvent celle de leurs homonymes végétales. Pourtant, ne désespérons pas de l'avenir; un point noir se dessine au bout de notre lorgnette : à côté des feuilles qui tombent, voici les ballons qui montent!

Il en est un surtout qui a eu le privilége de monopoliser depuis quelque temps toute l'attention du bon peuple de Paris, et de s'élever à toutes les

Digitized by Google

hauteurs, voire même à celle d'un événement. Ses compagnons aériens n'étaient que les humbles satellites et les courtisans de son audace. Pour lui, étalant avec orgueil son cube de 6,000 mètres de gaz, il s'est élancé comme un géant dans sa voie : *Exultavit ut gigas ad currendam viam.* Hier, cet aigle de taffetas gommé s'en allait faire visite à l'antique séjour de l'aigle de Meaux; mais ce n'était là pour ainsi dire qu'un ballon d'essai; aujourd'hui le voilà qui recueille toutes ses forces et prend son essor pour de lointains climats. D'un bond, il est à Beauvais, puis à Cambray, puis à la frontière qu'il dépasse en véritable contrebandier, narguant la douane stupéfaite et déconcertée. Bientôt le voilà en Flandre et en Belgique; que n'est-il descendu dans ces heureuses contrées? Peut-être y serait-il tombé en pleine *kermesse*, et c'eut été un géant tout monté pour les cavalcades féeriques de ces bons flamands. Hélas! sa chute n'a pas été aussi heureuse, et c'est dans un piteux état que le Hanovre nous a renvoyé nos infortunés aéronautes.

Ces deux ascensions si hardies feront-elles avancer d'une manière notable le grand problème de la navigation aérienne? La science de la direction des ballons est-elle une chimère atmosphérique, ou doit-elle un jour changer les destinées de la locomotion? Mme la princesse de la Tour-d'Auvergne croit à l'avenir de l'aérostat; certes, ce n'est pas nous qui nous permettrons de la contredire; nous n'avons nullement envie de contester la compétence de la crinoline à l'endroit du ballon; et d'ailleurs, nous sommes trop désireux de voir s'élargir de plus en plus l'horizon des découvertes modernes pour oser traiter de propos en l'air les discussions intéressantes, quoique parfois un peu vives, récemment échangées à ce sujet entre tous les Christophe Colomb et les Américc Vespuce de l'hélicoptère qui se disputent la gloire d'une invention dont les preuves ne sont pas encore suffisamment faites. Il est vrai que l'on vient de créer pour cette nouvelle science une expression nouvelle, l'*aviation*. Quand le mot est trouvé, la chose ne doit pas être loin.

Quoi qu'il en soit, il n'est personne qui ne rende hommage à l'audace vraiment extraordinaire des passagers du *Géant*. Le premier navigateur, s'écriait Horace, devait être cuirassé d'un triple airain; qu'aurait-il dit de ces intrépides marins de l'air qui n'ont pas craint de confier une fragile nacelle à un élément cent fois plus dangereux que l'onde, et qui ont accompli leur voyage aérien dans des conditions toutes nouvelles? Jusqu'ici, en effet, les aérostats, légers ornements de nos fêtes, étaient chargés d'élever pendant le jour les yeux et l'esprit du public à la hauteur qui doit distinguer une solennité nationale; le soir, ils rentraient prudemment au logis et se couchaient en même temps que le soleil pour faire place au feu d'artifice.

Digitized by Google

Mais voici un ballon qui a pris sa mission au sérieux et qui a poursuivi son but jusque dans l'obscurité des plus profondes ténèbres. Passer la nuit, non pas dans les nuages de la rêverie qui enveloppent volontiers l'alcôve tranquille du bourgeois, mais dans de vrais nuages, bien humides, bien froids, dont la température glaciale vous transperce jusqu'aux os ; songer que l'on a laissé son lit à quelques milliers de mètres au-dessous de soi et se sentir balancé sur un immense abime dans un gigantesque hamac, c'est là un fait aérostatique jusqu'ici sans exemple, et qui donne à l'expédition du *Géant* un caractère tout particulier.

Certes une pareille nuit méritait un meilleur lendemain; mais au départ, quelle gaîté et quel enthousiasme ! Quelle scène magique à leurs pieds et sur leurs têtes ! Quelle gloire pour Nadar, l'un des princes de la photographie, de s'élancer, comme un nouveau Prométhée, vers ces régions éthérées où la limpidité de la lumière n'est affaiblie par aucun nuage, et d'en rapporter à la terre le plus pur rayon de soleil qui jamais ait fixé sur l'iode l'image de la beauté ! Et puis, sentir se mouvoir et bourdonner au-dessous de soi non seulement la terre et l'onde, mais les empires et les royaumes, tous les intérêts humains, toutes les passions, toute la diplomatie, toute la politique, en un mot l'humanité tout entière ! Je m'imagine qu'à ces hauteurs sublimes nos hardis navigateurs ont pu jeter sur le monde ce regard d'ensemble, dont Bossuet semble avoir eu seul jusqu'ici le secret. Et qu'ont-ils dû voir alors ? l'Europe et l'univers entier morcelés par des guerres ou des jalousies intestines ; ici le colosse Russe étreignant d'une main la Pologne indomptée et frémissante, et de l'autre s'efforçant de conjurer la colère de la France indignée ; plus loin la Prusse constitutionnelle se déchirant elle-même, tandis que l'heureuse Autriche s'avance triomphalement sur les flots courbés de la mer au devant du sceptre d'or de Montézuma ; les Etats-Unis victimes de la division ; l'Italie, victime de l'unité ; la Grèce, regardant un roi s'en aller et voyant venir l'autre ; la Belgique, calme et prospère comme le royaume de Salente, et tous les savants courant à ses congrès par terre et par eau... quel spectacle digne de la photographie ! Mais où l'imagination m'entraîne-t-elle ? Il n'est point, je le crains bien, de ballons politiques à l'usage des chroniqueurs de la quinzaine ou du mois ; l'invention en serait fort commode, mais elle offrirait encore certains dangers. Un regard indiscret, une ouverture imprudente, une saillie téméraire pourraient compromettre un aérostat de ce genre, et s'il venait à échouer, ce ne serait pas toujours en Hanovre qu'il effectuerait sa descente.

Digitized by Google

II.

La *Revue des Deux-Mondes* a quelquefois le privilége d'exciter notre intérêt, rarement celui de nous édifier. Voici néanmoins, dans la dernière livraison de ce recueil, un véritable sujet d'édification et de consolation pour les cœurs pieux et pour les bonnes âmes. Qui le croirait? M. Renan se convertit; mieux que cela: M. Renan se fait ermite. — Ermite? me direz-vous? Serait-il déjà si vieux? — Non; ce n'est pas qu'il ait vieilli; tout nous porte à croire, au contraire, qu'il n'a jamais été si jeune; mais pour être ermite, bien et dûment ermite, il l'est aujourd'hui, soyez en sûr; si vous en doutez, donnez-vous seulement la peine de parcourir les vingt premières lignes de son nouvel article sur les *Sciences naturelles et les Sciences historiques* auquel la grande *Revue* fait les honneurs de sa livraison.

M. Renan nous a envoyé cela des bords de la mer où il était allé chercher un refuge et un rafraîchissement contre les émotions de toute sorte que lui a values son dernier ouvrage; à peine a-t-il touché le sol de la fidèle et croyante Armorique, il semble qu'une révolution se soit opérée comme par enchantement dans son esprit; au moins son costume officiel a-t-il subi la plus complète métamorphose. Cette robe de professeur, déjà fort usée sans avoir fait beaucoup de service, ce manteau doctoral taillé dans les plis d'une soutane, ces palmes qu'il avait cueillies sur les bords du Jourdain et dont sa tête était couverte, il a rejeté tout ce bagage importun; rasé comme un anachorète, frais comme un botaniste, le front couronné du gui sacré, revêtu d'un nouveau costume qui tient le milieu entre la tunique du druide et le vêtement encore moins compliqué du baigneur, il se promène sur le rivage, et exhale à peu près en ces termes sa pénitence et ses regrets:

« Dieux bons! Dieux immortels! Comment me suis-je laissé entraîner à heurter de front des préjugés et des opinions respectables? Où l'horreur du lieu commun m'a-t-elle conduit? Quel fruit ai-je recueilli de tout ce beau travail, en dehors des quelques billets de banque dont mon éditeur a payé mon encre et mon papier? Rien, sinon des avanies sans nombre; des réfutations où je suis tantôt mené rudement, tantôt plaisamment traité; la suspension de mon cours indéfiniment prolongée, et, pour comble de bénédiction, les anathèmes épiscopaux!!! Mais ce ne sont pas seulement les chrétiens qui m'attaquent; il faut que les juifs eux-mêmes me tombent sur les bras; il faut que mes chers Allemands viennent saper les bases de mon exégèse! Décidément ce rôle était trop fort pour moi, et je ne suis pas taillé pour soutenir contre le témoignage du monde entier l'honneur de la science historique moderne. Mais il me reste au moins le grand

Digitized by Google

livre de la nature, qu'il me sera loisible de parcourir tout à mon aise. Les sciences naturelles, voilà mon fait! Que ne les ai-je étudiées plus tôt, au lieu de perdre mon temps et celui de mes professeurs au séminaire de Saint-Sulpice! Eh bien, il n'est jamais trop tard pour apprendre. Botanique, agriculture, géologie, zoologie, consolez-moi de mes infortunes littéraires et philosophiques! Vertes campagnes, ouvrez-moi votre sein! C'est bien le cas de m'écrier avec Rabelais qui, certes, avait à peu près profité comme moi de son temps de séminaire: « Oh! que trois et quatre fois heureux sont « ceux qui plantent choux! ô Parques, que ne me filâtes-vous pour planteur « de choux! ô que petit est le nombre de ceux à qui Jupiter a telle faveur « porté, qu'il les a destinés à planter choux! car ils ont toujours en terre un « pied; l'autre n'est pas loin. Dispute de félicité et bien souverain qui voudra, « mais quiconque plante choux est présentement par mon décret déclaré « bienheureux, etc. etc. »

Beatus ille qui procul negotiis,
Ut prisca gens mortalium,
Paterna rura bobus exercet suis,
Solutus omni fœnore.

Certes, on aurait pu croire qu'après avoir ainsi paraphrasé sur un ton bucolique et pastoral des textes aussi pacifiques, notre auteur s'en irait tranquillement à travers champs et prairies cueillir des simples ou garder des moutons. Il n'en est point ainsi; en homme qui a le sentiment de l'antiquité classique, il a voulu traduire son Horace jusqu'au bout: *hæc ubi locutus fœnerator Alphius...* Vous connaissez le trait final? L'usurier, après avoir loué la vie des champs, n'en revient pas moins à son comptoir. Et M. Renan le botaniste, M. Renan le géologue, M. Renan le zoologue, reste toujours M. Renan le sophiste. S'il s'occupe de zoologie, c'est pour transporter ses idées du domaine de l'histoire dans le domaine zoologique. Ainsi, quel que soit le théâtre, le spectateur n'y perdra rien; ce n'est qu'une question de mise en scène.

Le progrès, dit M. Renan, est la loi de l'histoire; le progrès sera donc aussi la loi du monde matériel, la loi de la zoologie. — Comme on le voit, le procédé est très simple et le raisonnement fort commode. Mais, sera-t-on tenté d'objecter, le monde matériel est régi par des lois fixes et immuables; les différentes espèces ne sauraient être modifiées dans leur essence, et tous les efforts de nos congrès et de nos comices agricoles ne tendent qu'à les améliorer. Chaque espèce se renouvelle par elle-même; l'aigle, fils de l'aigle, n'engendre pas la colombe; l'oiseau ne s'unit point au serpent, ni le tigre à l'agneau:

Digitized by Google

. . . . . non ut
Serpentes avibus geminentur, tigribus agni.

Voilà ce que dit le bon sens; écoutez ce qu'enseigne à son tour M. Renan :

« Les zoologistes qui, selon l'expression de la scolastique, voient tout *in* « *esse* au lieu de tout voir *in fieri*, nient, je le sais, les modifications sécu- « laires des espèces. Pour eux, chaque type animal, constitué une fois pour « toutes, se continue avec une sorte d'inflexibilité à travers les âges. Quoi « de moins philosophique? Rien n'est stable dans la nature. Tout y est « dans un perpétuel développement.... Un jour viendra où la zoologie sera « historique, et ne se bornera pas à décrire l'état actuel d'une faune, mais « cherchera à découvrir comment cette faune est arrivée à l'état où nous « la voyons. » Et plus loin : « la période obscure de l'histoire de notre pla- « nète durant laquelle l'homme *se fit* ne nous est donc pas complètement « interdite. »

Nous pourrions demander ici à M. Renan ce qu'il entend par ces mots : l'*homme se fit*, s'il veut dire que l'homme s'est fait et développé lui-même, ou qu'il a été fait, et dans ce dernier cas, de quel agent extérieur il tire son origine. Mais nous ne voulons pas embarrasser notre adversaire; nous savons d'ailleurs qu'il trouvera facilement la réponse à cette question dans son catéchisme, s'il daigne y recourir. Nous ferons seulement remarquer que cette théorie du développement indéfini des espèces, cent fois réfutée par une science sérieuse, est trop évidemment renouvelée de Fourrier et de Pierre Leroux, pour ne pas exciter une seconde fois cet immense éclat de rire dont le bon sens français saluait, il y a quelques années, la prétention de certains naturalistes de voir tôt ou tard s'ajouter au corps de l'homme l'ornement d'un appendice aussi gênant que peu nécessaire. Certes, si quelque chose était de nature à donner à cette hilarité des proportions homériques, ce serait la demi-prophétie que hazarde M. Renan avec une hésitation qui décèle la plus honorable candeur, lorsqu'il s'écrie : « Qui « sait si un jour les espèces naturelles ne seront pas les restes d'un « monde vieilli et incommode, que l'on gardera curieusement dans les « musées? » Ah! qu'elle sera *curieuse* alors, la momie de M. Renan qui aura prédit ces belles choses, et avec quels honneurs les singes ou les centaures qui représenteront dans ces derniers temps la race humaine perfectionnée devront-ils la déposer dans leur panthéon!

Un autre caractère tout particulier de l'utopie de notre savant, c'est son admiration, sa sympathie, son culte pour le soleil. Ne lui parlez pas de la terre! Fi donc, ce petit morceau de boue! cette éclaboussure du soleil! Ce n'est que la *planète Terre*. Il semble s'écrier avec un pieux élan : *Quàm sordet*

Digitized by Google

tellus, cum SOLEM *aspicio!* Quand on regarde le soleil avec tant d'amour et de fixité, l'on peut facilement se croire un aigle ; aussi cet héliotrope d'un nouveau genre se livre-t-il au délire d'un fougueux dithyrambe où l'on ne voit que soleil, rayons de soleil, foyer du soleil, etc., tout vient du soleil, tout y aboutit; le soleil est l'orient et l'occident de l'univers. « La plante est du soleil emmagasiné ; la locomotive marche par l'effet du soleil endormi dans les couches de charbon de terre ; le cheval tire sa force des végétaux produits eux-mêmes par le soleil ; » ce qui me rappelle le trait de ce soldat qui se vantait d'avoir été chercher le feu qui avait servi à allumer la mèche qui avait fait partir le boulet qui avait tué un général anglais.

Une fois lancé sur cette pente, le poète ne s'arrête pas en si beau chemin : « en réalité, s'écrie-t-il, *au point où nous sommes parvenus dans notre raisonnement!* l'histoire du monde, c'est l'histoire du soleil. » On peut dire qu'à ce compte les vrais historiographes de l'univers seraient les auvergnats qui montrent la lanterne magique. Je crains bien que M. Renan ne soit, lui aussi, qu'un entrepreneur de ce genre de spectacle, et, ce qui est plus grave, qu'il ait oublié d'éclairer sa lanterne. Il est vraiment fâcheux que ce soit à propos du soleil que sa lucidité ait subi une aussi forte éclipse. Mais voici le bouquet de ce feu d'artifice où les soleils jouent un si grand rôle :

« Ne parlons donc plus de la *planète Terre;* c'est un atome.... Avant que « la religion fût arrivée à proclamer que Dieu doit être mis dans l'absolu « et l'idéal, c'est-à-dire hors du monde, un seul culte fut raisonnable et « scientifique, ce fut le culte du soleil ! »

Ainsi le culte du soleil ou l'athéisme pratique, voilà les deux pôles de la pensée religieuse, telle que la conçoit M. Renan. Les adorateurs du soleil sont les précurseurs logiques des libres penseurs ; à ce compte, Héliogabale, prêtre du dieu lumineux, est un des ancêtres de M. Renan. Or, comme il n'est guère probable qu'on se remette à adorer le soleil en pleine lumière du XIXe siècle, il ne reste plus que l'athéisme. Est-ce là le but où tend notre adversaire ?

En attendant, il continue à encenser le soleil : *le soleil est notre mère patrie, et le Dieu particulier de notre planète!* Le Dieu ! enfin voilà le grand mot lâché ! De par M. Renan, le soleil est fait Dieu ; je me demande en vérité pourquoi notre auteur laisse encore à cet astre son nom vulgaire et prosaïque ; que ne l'appelle-t-il plutôt Osiris, Phébus, Apollon ? Ce serait un retour à cette vieille mythologie si chère au cœur de M. Renan, et qui lui paraît révéler chez ses sectateurs un génie si fécond et si brillant. Au reste, il y a déjà quelques années que l'on pouvait voir poindre à l'horizon l'aurore de ces sentiments idolâtriques que le soleil a allumés dans le cœur de l'illustre

Digitized by Google

écrivain. Si quelqu'un lui eût dit alors : « M. Renan, prenez garde ; on ne sait où les passions peuvent mener ; il ne faut pas jouer avec le feu, ni surtout avec celui du soleil ; aujourd'hui vous recherchez sa douce chaleur, demain vous la célébrerez en poète, après-demain vous l'adorerez ; » — M. Renan, tout le premier, se fût moqué de la prédiction, et pourtant voilà où l'a conduit sa connaissance profonde des sciences naturelles ! à se mettre, en quelque sorte, à genoux devant le soleil, pour renouveler en son honneur et bientôt aussi sans doute en l'honneur de l'astre des nuits ces pieux cantiques que la jeunesse romaine redisait aux fêtes séculaires :

Phœbe, sylvarumque potens Diana,
Lucidum cœli decus, ô colendi
Semper et culti, etc.

Ombres illustres de Newton, de Copernic, voire même de Ptolémée, que direz-vous de cette canonisation du soleil, et de ce décret qui l'érige à partir de ce jour en *mère-patrie* de l'humanité ? N'en déplaise à notre auteur, ce titre féminin de *mère-patrie* s'appliquerait mieux à la lune, qui serait d'ailleurs un logement plus convenable pour de pareilles rêveries. Otez Dieu du monde, et, selon la belle expression de Bossuet, tout devient Dieu et l'esprit humain se forge des absurdités dont il ne sait même plus rougir. O cité divine, sanctuaire de toute gloire et de toute vérité, qui planez dans une lumière inaccessible, loin des yeux et de la pensée des hommes, voilà qu'un homme d'esprit prétend vous colloquer dans la région solaire ! Que diront nos descendants de ce matériel et grossier spiritualisme ! Ce ne sera donc plus sur l'aile de la prière que l'âme s'élèvera vers son Dieu ; ce ne sera plus par la méditation qu'elle tentera d'entrevoir et de pénétrer ses splendeurs infinies ! Non ! mais on évaluera en kilomètres la distance qui le sépare de l'homme, on le contemplera à l'aide d'un télescope, si même on ne cherche pas à l'aller joindre au moyen du ballon Nadar !

Vous n'êtes pas sérieux, me dira mon lecteur ; — et comment l'être en présence de pareilles aberrations ? La raison fronce d'abord le sourcil pour se donner un air de matrone offensée ; mais elle a beau se mordre les lèvres ; elle perd bientôt contenance, et finit par éclater de rire au nez du sophisme. Quand M. Renan nous énumère toutes les périodes par lesquelles il fait passer la planète Terre : la période atomique, la période moléculaire, la période solaire, la période planétaire, la période zoologique, la période de l'humanité inconsciente, et enfin la période historique, nous ne saurions nous empêcher de lui demander en grâce d'abréger ses périodes, et d'en garder encore quelques-unes pour l'avenir. Il est vrai que de ce côté il n'est

Digitized by Google

point en reste, et l'avenir nous promet des transformations non moins merveilleuses que celles du passé. « Qui sait si l'homme *ou tout autre être intelli-* « *gent* (je serais curieux de connaître cette nouvelle espèce) n'arrivera pas « à découvrir la loi de la vie? Qui sait si, maître du secret de la matière, « un chimiste *prédestiné* (oui assurément!) ne transformera pas toute chose? « Qui sait si un biologiste ne modifiera pas les conditions de la vie? » Si jamais on érigeait une chaire de biologie au collége de France, je demande que, pour consoler M. Renan de ses infortunes professorales, il soit spécialement chargé de ce cours, trop innocent, ce me semble, pour devenir jamais susceptible de troubler l'ordre public. Ce n'est pas tout: *Qui sait si la science infinie n'amènera pas le pouvoir infini?* Et notre philosophe d'ajouter naïvement: « L'être qui aurait une telle science et un tel pouvoir serait « maître de l'univers. »

Comme on le voit, M. Renan n'a oublié qu'un point dans sa cosmogonie et dans sa synthèse de la création, c'est le créateur. Comment ce monde, inconscient ou conscient, s'est-il formé? Il ne nous l'apprend pas. Deux éléments, nous dit-il, le temps et la tendance au progrès expliquent l'univers. Et cependant l'illustre professeur sent bien qu'il faut un Dieu; il est trop éclairé pour ne pas comprendre que le culte du soleil est trop insuffisant pour le siècle des lumières. Mais quel est le dieu de M. Renan, ou plutôt quel *sera* ce dieu? car c'est un dieu futur, *in fieri*, un jeune dieu plein d'avenir, qui se forme lentement, par couches superposées, et qui ne sera parfait que lorsque l'humanité, qui renferme dans son sein les éléments de ce dieu, sera arrivée à la plénitude de la perfection. Il a le temps d'attendre!

Jusque-là, je vois bien une lampe au centre du monde, mais je n'y vois pas de Dieu. M. Renan cherche à s'en passer, en plaçant au couronnement de son œuvre la région des vérités mathématiques pures, logiques et métaphysiques. « Par elles nous plongeons dans un monde qui n'a ni commen- « cement ni fin, *ni raison d'exister.* » Ni raison d'exister! On ne s'attendait guère à cette conclusion, lorsqu'il s'agit des vérités absolues et nécessaires qui doivent nécessairement s'objectiver dans une Intelligence Infinie. M. Renan a beau faire; l'existence des principes éternels et absolus qu'il admet l'entraîne forcément à reconnaître un Dieu dès à présent vivant et parfait; et après avoir dit: « Dieu sera plutôt qu'il n'est, « il ajoute: « Dieu « est le lieu de l'idéal, le principe vivant du bien, du beau et du vrai. En- « visagé de la sorte, Dieu est pleinement et sans réserve; il est éternel et « immuable sans progrès, ni *devenir.* »

En vérité, je ne sais si cela tient à ce que le soleil est ici en cause, mais on marche avec l'illustre professeur d'éblouissements en éblouissements. Il

Digitized by Google

y a pour M. Renan le Dieu présent, le Dieu en voie de formation, sans compter le Dieu du passé, le Dieu de sa jeunesse, le Dieu qu'il a quitté. Sont-ce donc trois dieux? Non, nous répondra-t-il intrépidement, ce sont trois formules qui ne font qu'un seul et même Dieu. Mon esprit ne saurait admettre cette trinité, et j'avoue que le catéchisme de M. Renan est trop fort pour moi. Si Dieu est, que devient tout l'échafaudage cosmogonique bâti par M. Renan sur l'idée du développement successif de Dieu? Et s'il est à faire, comment notre savant cherche-t-il à glisser subrepticement le dogme de son existence actuelle au milieu des négations dont il l'entoure? Que M. Renan se prononce et qu'il choisisse entre ces propositions contradictoires; quant à moi, quels que soient les tours d'expression et les illusions de langage dont puisse disposer cet insaisissable Protée de la philologie, je craindrais fort que si Dieu était à faire, le monde en général et M. Renan en particulier ne fussent à faire aussi. Au fond, notre Protée le sait peut-être bien lui-même: *Scis, Proteu, scis ipse!* Mais toutes ses prédilections sont pour le dieu futur dont le soleil est l'emblême et le précurseur. « Ce dieu n'a pas d'existence personnelle; il vit dans l'uni-« vers; il se connaît moins dans la plante que dans l'animal; dans l'homme « de génie que dans Socrate, dans Socrate que dans Bouddha, dans Boud-« dha que dans le Christ. » Il n'a donc d'existence que dans l'intelligence humaine! A leur tour les hommes, après leur mort, vivent en Dieu : idée noble et profondément chrétienne, mais dont M. Renan dénature la signification réelle, en ne l'appliquant qu'à je ne sais quelle existence impersonnelle et tout extérieure qui se prolonge seulement dans les œuvres et dans le souvenir de celui qui n'est plus. Ce n'est là, à tout prendre, que le culte de la postérité, qui n'est que l'emblême et la preuve de l'immortalité de l'âme; notre auteur abandonne ici la réalité pour une ombre vaine; il était logique qu'il fît l'homme à l'image de son Dieu, et qu'après s'être contenté d'un dieu tel quel, vaguement et obscurément dessiné, il ne vît dans notre âme qu'une sorte de molécule qui se perd dans l'abîme du Grand Tout.

Qui est plus vivant que Jésus, s'écrie-t-il? N'est-il pas plus aimé qu'à l'heure où il vivait? — Cet aveu aurait dû entraîner M. Renan plus loin; il aurait dû se dire que si Jésus-Christ est aimé, c'est qu'il vit réellement d'une vie nouvelle sans doute, mais qui n'est ni moins véritable, ni moins personnelle que sa vie terrestre; il aurait dû se rappeler les dogmes chrétiens de l'immortalité et de la résurrection qui font de la vie humaine une étape dans l'existence de l'homme, et qui associent son avenir à l'éternité de son Dieu. C'est à ce point de vue seulement qu'il est vrai de dire que l'homme est en voie de formation. *Oportet corruptibile hoc induere incorruptionem, et mortale hoc induere immortalitatem.... ut sit Deus omnia in omnibus.*

Digitized by Google

Voilà le vrai panthéisme, le panthéisme sublime qui élève l'homme jusqu'à Dieu, sans lui faire perdre cette personnalité de nature, qui est une conséquence nécessaire de la personnalité de Dieu. Quant au panthéisme hégélien, plein de chimère et d'orgueil, qui tend à absorber Dieu dans l'homme, et à plonger l'humanité dans le matérialisme et dans le néant, sous prétexte de la déifier, il est profondément antipathique à la justesse de l'esprit français, et nous regrettons de voir M. Renan se traîner péniblement à la remorque de ces théories allemandes, qui n'auront jamais, grâce à Dieu, droit de cité dans notre pays. Sans doute il est bon d'avoir horreur du lieu commun; mais on doit savoir joindre à cette sainte horreur le culte et la pratique du sens commun. Il faut, en vérité, que l'amour de la conjecture et de l'utopie soit bien enraciné chez M. Renan pour le pousser ainsi à forger des hypothèses contre lesquelles, il le reconnaît lui-même avec une bonne grâce qui est presque de l'habileté, la science proteste avec énergie! Vraiment ces aberrations *à priori* ne témoignent pas de sa part beaucoup de respect pour la méthode expérimentale, ce grand flambeau des sciences naturelles, et quoi qu'il puisse dire pour s'en défendre, il me paraît à cet égard légèrement entaché des principes de la scolastique. Je crois donc légitime de conclure de tout ceci que M. Renan peut être un grand docteur *in fieri*, mais que, quant à présent, il est fort à craindre que ses succès dans les sciences naturelles le consolent peu de ses revers historiques.

III.

La *Revue de la Normandie* a déjà payé son tribut de regrets à la mémoire de M. Alfred de Vigny, cet illustre auteur de *Servitude et Grandeur militaires*, dont la vie honorable vient de se terminer par une mort édifiante et chrétienne. M. Alfred de Vigny était avant tout un littérateur, et c'est dans la sphère de la littérature idéale et pour ainsi dire désintéressée qu'il faut se placer pour bien apprécier son œuvre. Ouvrez, par exemple, son roman de *Cinq-Mars;* c'est l'application d'un système qui tend à substituer dans le domaine de l'histoire l'idéal au positif; la théorie pourra vous sembler vicieuse en elle-même; vous pourrez aller jusqu'à dire qu'elle procède d'un génie incomplet, trop positif pour peupler l'idéal sans le secours de l'histoire, trop idéaliste pour s'inspirer uniquement des puissantes leçons que présentent les annales du monde, et n'ayant en réalité produit qu'un genre bâtard où l'histoire et le roman s'affaiblissent l'un l'autre; entrant dans le détail de l'œuvre, vous aurez le droit de reprocher à l'auteur des appréciations inexactes, un jugement étroit sur Richelieu, une mise en scène quelquefois chargée, quelquefois mesquine; mais dans le détail aussi

Digitized by Google

que de beautés poétiques ! quels ravissants tableaux ! quelles riches couleurs ! Le siége de Perpignan, la lecture chez Marion Delorme, la narration si contenue de la mort du malheureux Cinq-Mars, l'entretien entre Corneille et Milton, et tant d'autres morceaux de premier ordre, assurent à M. de Vigny un rang distingué sinon parmi les penseurs et les chefs d'école, au moins parmi les artistes convaincus et les brillants capitaines qui marchent à la conquête du vrai et du beau.

Tout académicien laisse, en quittant la terre, une place fort enviée et qui se trouve bientôt remplie, sinon par un héritier légitime, au moins par un successeur. A qui sera dévolu l'héritage de M. de Vigny ? On a mis en avant plusieurs noms, parmi lesquels je remarque ceux du P. Grätry et de MM. Jules Janin et Joseph Autran.

Les deux premiers sont l'un et l'autre assez connus, quoiqu'à des titres fort différents, pour qu'il nous suffise de les nommer. La réputation de M. Autran n'a pas autant d'éclat ; toutefois ses poésies lui ont déjà créé une certaine popularité qui ne peut que grandir. Il appartient à l'école de M. de Laprade, avec un peu moins d'élévation pour le fonds et un peu plus de simplicité dans la forme. Comme l'auteur de *Psyché*, il aime passionnément la campagne, et c'est sur les hauts lieux qu'il sacrifie à la Muse. Son talent souple et gracieux se plait à effeuiller en détail les charmes et les impressions de la vie champêtre ; un voyage à travers les prairies, la maison du pâtre, la source, l'odeur des foins, le retour au hameau, tels sont les thêmes modestes qu'il a l'art d'associer à l'expression des sentiments les plus purs et aux plus nobles aspirations. Parfois aussi, tout un drame touchant se déroule à nos yeux attendris ; c'est *Blanche de Reillane*, c'est *Gertrude* ou bien encore *Victoire Aubier*, dont M. Raoul de Navery a tiré un délicieux roman : *Avocats et Paysans*.

On pourrait reprocher à M. Autran de mêler à son amour ardent pour la campagne trop de haine pour les laideurs et les perversités de la grande ville. Est-ce affaire de tempérament ? Est-ce orgueil marseillais ? Quoi qu'il en soit, il faut espérer que ce sentiment exagéré ne tiendra pas devant les circonstances présentes, et que l'aspect de Paris, vu du pont des Arts et du Palais-Mazarin, aura encore quelques charmes pour le poète de Marseille.

P. Vavasseur.

Rouen. Imprimerie E. CAGNIARD.

Digitized by Google

Digitized by Google

NOTE

SUR DES

INSCRIPTIONS TUMULAIRES

De Moines de la Congrégation de Saint-Maur,

Autrefois à Jumiéges et à présent dispersées

A DUCLAIR, A VATTEVILLE ET A CAUDEBEC-EN-CAUX.

Dans une tournée archéologique que j'ai eu l'occasion de faire sur les bords de la Seine, en septembre 1862, on a signalé à mon attention un lot de pierres plates, restes d'un ancien dallage que l'on assure provenir de l'abbaye de Jumiéges. Ces pavés sont groupés en tas dans un jardin voisin de l'église de Duclair et ils appartiennent à Mlle Piard, parente de M. Delahaye, conseiller honoraire à la Cour impériale de Rouen. Grâce à la bienveillance de cet ancien magistrat, j'ai pu examiner ces pierres et reconnaître que six d'entre elles contenaient des inscriptions.

Ces inscriptions sont, tantôt en latin, tantôt en français; mais toujours elles affectent la plus grande simplicité et un laconisme désespérant. Elles ne contiennent qu'une date, le jour, le mois et l'année, rien de plus. Cette date, nous ne saurions en douter, est celle d'un décès. Ces pierres durent appartenir à des religieux de l'abbaye de Jumiéges, mais aux réformés de la congrégation de Saint-Maur.

Les bénédictins des deux derniers siècles étaient inhumés dans le cloître qui était pavé avec des dalles ayant environ 1 mètre de lon-

Digitized by Google

gueur sur 50 à 60 c. de largeur. Leur inscription était placée en tête de la dalle, où elle occupe une surface d'environ 20 c. en carré.

Voici les six inscriptions que j'ai lues à Duclair. Je ferai ensuite sur elles quelques observations, soit générales, soit particulières.

N° 1. 2 SEPTEMBRE
1661.
—

N° 2. 11 JANVIER
1681.
—

N° 3. 27 OCTO.
1685.

N° 4. 14 DECEMB.
1688.
—

N° 5. 19 AP.
1737.
—

N° 6. 2 IVLII
1739.
—

J'ajoute de suite quatre autres insciptions semblables, venant également de Jumiéges, et que j'ai rencontrées la même année à Caudebec-en-Caux. Les trois premières sont chez M. Cufel, blanchisseur, *route d'Yvetot*, *n°* 19; la quatrième est chez M. Drouet père, ancien tanneur, *rue Neuve*, *près la place de la Planquette*.

N° 7. 2 DÉCEMBRE
1652.
—

Digitized by Google

N° 8. 6 SEPTEMBRE
1713.

—

N° 9. 10 AVGVST
1718.

—

N° 10. DIE 17
FEBRVARII
1716.

—

Par un heureux hasard, j'ai pu retrouver dans le nécrologe de l'abbaye de Jumiéges les noms de toutes les personnes inhumées sous ces dalles, et dont les initiales même ne nous étaient pas données. Ce nécrologe monastique est conservé à Jumiéges dans la bibliothèque de M. Lepel-Cointel, l'heureux et intelligent propriétaire de ces admirables ruines. Cette liste mortuaire, rédigée en partie double, en latin et en français, par les religieux de la congrégation de Saint-Maur, a été fort heureusement ajoutée à une *Histoire manuscrite de l'abbaye royale de Saint-Pierre de Jumiéges,* écrite en 1762, par deux bénédictins de cette célèbre maison. Ce précieux manuscrit avait été relié au siècle dernier et il formait le tome 27 d'une collection intitulée *Mélanges,* qui se gardait à la bibliothèque du monastère gémétique (1). Par un rare bonheur, cette histoire n'a pas été perdue à la Révolution, et par une fortune plus grande encore, dont nous ne saurions assez nous féliciter, elle est tombée entre les mains de l'honorable et zélé conservateur des ruines. Le pauvre livre semble s'être attaché comme un lierre aux débris de son berceau.

(1) Deux autres volumes, format également in-4°, provenant de cette collection de *Mélanges*, se voient à la bibliothèque du grand séminaire de Rouen. Si notre mémoire est fidèle, ce sont les tomes XVIII et XIX. M. le curé de Jumiéges en possède aussi quelques-uns.

Digitized by Google

Ayant eu l'avantage de passer quelques jours à Jumiéges, j'ai pu, à l'ombre de l'hospitalité antique, qu'exerce si bien le moderne héritier de saint Philbert, consulter le nécrologe de la congrégation et retrouver, à l'aide des dates, les noms de ceux dont la piété monastique avait voulu garder le secret.

Ce nécrologe va de 1624 à 1766 seulement. Après cette époque, l'état civil des religieux est confié au curé de Jumiéges, et leur acte mortuaire est transcrit sur les registres paroissiaux. Pourquoi cela? Nous l'ignorons, mais nous aimons à croire que cette mesure est due à une exigence de l'autorité civile, dans l'intérêt des familles et des successions.

Par ce nécrologe, nous apprenons que l'usage de placer des inscriptions donnant la date du décès, n'a point commencé à Jumiéges ni probablement ailleurs, avec la réforme de Saint-Maur, introduite en 1624. Cette pieuse coutume n'apparaît pour la première fois qu'en 1652. Nous ignorons à quelle époque elle finit. Il est probable qu'elle aura duré jusqu'à la Révolution de 1789; mais la dernière inscription de Jumiéges qui nous soit connue, s'arrête à 1762; toutefois nous avons lieu de penser qu'à Saint-Wandrille l'usage se perpétua au moins jusqu'en 1781.

La langue française fut employée tout d'abord et elle paraît avoir persisté jusqu'aux premières années du XVIIIe siècle. La première inscription latine date de 1716, et la dernière inscription française de 1713. Néanmoins nous retrouvons à Jumiéges deux inscriptions françaises en 1747 et en 1762. L'inscription de Saint-Wandrille, qui porte la date de 1781, est entièrement latine. Les inscriptions tumulaires de Pénitents de Saint-Valery-en-Caux (1) et d'Ingouville, près le Havre (2), avaient la plus grande analogie avec celles de Jumiéges, et elles étaient en latin. Les Mendiants, moins éclairés que le Bénédictins en apparence, avaient pourtant adopté la langue de l'Eglise dès le XVIIe siècle (1667), et ils l'ont conservée jusqu'à la fin du XVIIIe (1787). Nous avons lieu de penser que les Capucins avaient

(1) *Les Églises de l'arrondissement d'Yvetot*, 1re édit. t. II, p. 27.
(2) *Les Églises de l'arrondissement du Havre*, t. I, p. 46.

Digitized by Google

aussi adopté l'usage des Pénitents, leurs confrères. On nous en signale un exemple chez ceux du Val, dans un faubourg de Chartres (1). Les Dominicaines de Rouen, connues sous le nom d'*Emmurées*, ont constamment employé la langue française sur les 32 pierres tumulaires qu'elles nous ont laissées de 1668 à 1789.

Toutefois les enfants de Saint-François inscrivaient sur la petite pierre commémorative les noms de religion de leurs frères, tandis que les fils de Saint-Benoît gardaient envers leurs pères le silence le plus absolu. Cependant, en 1762, une des inscriptions de Jumiéges nous offre les initiales du défunt. Cette pierre sert à présent à paver la cuisine d'une ferme nommée le *Câtelier*, à Vatteville-la-Rue, et elle présente la légende suivante :

No 11.

1 DÉCEMBRE
1762
D. J. C.

Hauteur, 43 c.

Largeur, 63 c.

Une seconde pierre de Jumiéges, mais sans initiales, se trouve encore dans la cuisine du Câtelier de Vatteville. On lit sur elle :

No 12.

13
AVRIL
1747
✠

Hauteur, 72 c.

Largeur, 89 c.

La pierre qui porte des initiales est celle de dom Joseph Cochet ; l'autre appartient à dom Nicolas Boulanger. Nicolas Boulanger, mort à vingt ans, le 13 avril 1747, avait été inhumé le même jour dans le cloître, du côté de la porte du monastère. Joseph Cochet, né à la Bassée en Artois, était décédé à trente ans, le 1er décembre 1762,

(1) *Revue archéologique*, 1re série, XVIe année, p. 365-66.

Digitized by Google

et avait été inhumé le lendemain dans le cloître du côté de l'église.

Une autre différence que nous devons signaler entre les pierres Bénédictines et les pierres Franciscaines, différence qui est toute à l'avantage de la modestie des premiers, c'est que l'inscription des fils de saint Benoît était écrite sur le pavé même que l'on foulait chaque jour aux pieds, tandis que les légendes des enfants de Saint-François étaient encastrées dans le mur du cloître, où nous les avons lues au Havre et à Saint-Valery. Si, comme vertu, nous devons admirer plus les premiers, comme conservateur de monuments, nous devons préférer les seconds.

Arrivons maintenant au nécrologe et donnons avec lui les noms des religieux dont les pierres se sont trouvées échouées à Duclair et à Caudebec.

Le n° 1er appartient au frère André Hourdoul, novice de chœur, enterré au cloître, du côté du chapitre « au lieu où est écrit sur une pierre : 2 SEPT. 1661. »

Le n° 2 regarde dom Nicolas Hébert, prêtre profès, inhumé dans le cloître, du côté de la porte du monastère « sous une pierre où est la marque : 11 JANVIER 1681. »

Le n° 3 recouvrait le corps de frère Sébastien Angot, convers, mort aveugle et paralytique, et inhumé dans le cloître, du côté de la cour, « là où il y a sur une pierre : 27 OCTOBRE 1685. »

Le n° 4 indiquait la tombe de dom Lanfranc Câtelier, prêtre profès et cellerier du monastère, dont le nécrologe fait ainsi l'oraison funèbre : « Tandis (*sic*) que l'abbaye de Jumiéges subsistera, les religieux qui habiteront ce sanctuaire auront toujours sujet de regretter la perte qu'ils ont faite dans la personne de dom Lanfranc Câtelier, prestre, religieux de la congrégation de Saint-Maur, profès et cellerier de ce monastère, tant à cause des grands services qu'il a rendus et qu'il étoit en disposition de lui rendre. Sa mort, qui arriva le 14 du mois de décembre de l'année 1688, fut attribuée par les méchants à un principe fatal, et par les gens de bien à un cheval ombrageux qu'il montoit, et qui le tua en le jetant par terre, un mardy après midi, à la sortie du bourg de Duclair, où il avoit coutume d'aller pour les affaires du

Digitized by Google

monastère, après avoir offert à Dieu le Saint Sacrifice de la Messe et reçu la bénédiction de son supérieur. Il avait toutes les qualités que notre bienheureux père (saint Benoît) demande d'un cellerier, et Il les possédoit éminemment. C'est à ses soins que l'abbaye est redevable de la réédification de la voûte de la nef de l'église et de plusieurs autres réparations. Il est enterré dans le cloître, du côté de la cour, à l'endroit où est gravé sur une pierre : 14 DÉCEMBRE 1688. »

Le n° 5 appartenait à dom François Leconte, prêtre profès, mort le jour du Vendredi-Saint de l'année 1737 et inhumé dans le cloître, la tête du côté de la grande église « sous un pavé où est marqué : 19 AP (RILIS) 1737. »

Sous le n° 6 reposait Jacques Caumont, d'Evreux, commis de la congrégation de Saint-Maur, mort à Jumiéges à l'âge de 51 ans et « inhumé le 3 juillet 1737, au bout de l'allée du cloître, du côté du chapitre, vers le réfectoire, là où il y a sur le pavé : 2 JULII 1739. »

Le n° 7, qui est le plus ancien de tous, est la dalle de « dom Etienne Anfré, diacre, mort en édification. » C'est tout ce que nous apprend le nécrologe de cet âge d'or de la congrégation.

Le n° 8 formait la tombe de dom Louis de Pollart, religieux profès et dépositaire du monastère, mort à l'âge de 42 ans. Il fut « inhumé dans le cloître, du côté du chapitre, où est écrit sur une pierre : 6 SEPTEMBRE 1713. »

Le n° 9 conservait la mémoire de Nicolas Hommeil, clerc, religieux profès de la congrégation, mort pulmonique à l'âge de 22 ans, après avoir reçu les sacrements avec édification. Il avait été « enterré dans le cloître, du côté du chapitre, là où est marqué sur un pavé : 10 AUGUSTI 1718. »

Enfin le n° 10 recouvrait dom Guillaume Fieffé, prêtre, religieux profès de la congrégation, mort à l'âge de 69 ans. Il passa les 18 dernières à l'infirmerie, et pendant les 18 derniers mois de sa vie il y célébrait même la messe. « Enfin, ajoute le nécrologe, son hydropisie étant montée tout d'un coup, et une fluxion qu'il avoit dans la tête lui étant descendue sur la poitrine, il perdit connaissance, on n'eut que le temps de lui administrer l'extrême-onction. » Ceci arriva le 17

Digitized by Google

février 1716 et le lendemain le corps fut inhumé dans le cloître, du côté du chapitre, « sous une pierre où est marqué : DIE 17 FEBRUARII 1716. »

Voilà l'explication de toutes ces pierres de Duclair, de Caudebec et de Vatteville. Il y a lieu de s'étonner qu'après la terrible Révolution, qui a semé ainsi sur tous les rivages du grand fleuve les débris de nos monastères, on puisse encore, après trois quarts de siècle, reconnaître jusqu'aux moindres épaves et faire parler des pierres qui semblaient muettes pour l'éternité. Ces dalles vénérables, naguères consacrées par la prière et par la mort, sont aujourd'hui vouées à des usages vulgaires et profanées pour les plus infimes besoins de la société. Souhaitons pour elles qu'elles rentrent un jour sous le toît hospitalier du musée gémétique ou de notre collection départementale.

L'abbé COCHET.

Digitized by Google

CHRYSALIDE ET PAPILLON.

Lorsque l'enfant paraît, le cercle de famille
Applaudit à grands cris; son doux regard qui brille
Fait briller tous les yeux.

V. H.

I.

— « Oh mère !... mère ! regarde donc la vilaine chose que j'ai trouvée ;... dis, la vois-tu ?... »

Et de loin, et bien ému, et le bras allongé, le tout jeune enfant montrait comme une petite boule de couleur sombre et qui remuait un peu sur une grande feuille étendue dans sa main.

— « Oh mère !... mère ! qu'est-ce là ?

« Dans la terre, je l'ai trouvé....

« Je l'ai touché avec ma main !... »

D'abord la tendre mère a tressailli.... Quelle horrible découverte a pu mettre son cher fils en un pareil émoi ?

Mais quand elle a vu, et quand le double baiser de leurs lèvres a dissipé leur trouble :

— « Enfant, dit-elle, ce que tu tiens-là n'est point une vilaine chose,.. bien au contraire, car, sous cette enveloppe de pauvre apparence, dort un des plus beaux insectes du bon Dieu, un papillon superbe. »

— « Oh ! là dedans un papillon !... mère, il faut l'ouvrir. »

— « Garde-t'en bien, enfant, dit la mère en souriant; quand

Digitized by Google

l'heure sera venue, ton petit prisonnier saura se délivrer tout seul. En ce moment, tu le blesserais,... tu le ferais mourir!... Mais sur cette feuille conserve-le jusqu'à ce soir, jusqu'à demain peut-être, et alors tu le verras tout fier et brillant fendre cette dure écorce, et monter vers le ciel sur de grandes et belles ailes d'or.

Et quoiqu'il fût bien jeune, mais parce que le papillon tardait trop à se montrer, l'enfant doutait à la parole maternelle, et il disait au fond de lui-même : — « Mère doit se tromper ;.. comment cela serait-il un papilon?... je ne vois ni les ailes ni les couleurs!... »

« Un papillon est si beau.... et cette chose est si vilaine!... »

Car l'enfant ne savait pas que les plus belles fleurs tirent leurs plus doux parfums, et leur brillante parure de la corruption des fumiers!

Que d'une source troublée peut sourdre une onde limpide et pure.

Comme aussi, l'enfant ne savait pas que les plus belles fleurs ne tardent guère à se corrompre en pourriture!...

Que des sources les plus pures et les plus transparentes s'échappent des ruisseaux troublés, des amas d'eau fangeuse!...

L'enfant ne savait pas qu'une amère réalité succède trop souvent aux plus belles espérances, à nos rêves dorés; que trop souvent aussi de déplorables inconstances et de tristes faiblesses couronnent les résolutions les plus nobles et les mieux ancrées!...

Ah! qu'est-ce donc que de nous?...

L'enfant ne soupçonnait rien à tout cela; mais, sans expérience, son cœur simple croyait que les plus belles choses le sont toujours, et qu'une vilaine chose est toujours vilaine.

Enfant, tu verras bien, car voici que le soir approche.

II.

Certes, parmi tant de petits rois de la nature qui, chaque jour, ouvrent leurs yeux à la lumière de vie, bon nombre, en dépit de leurs cris amers, triste début de leur royauté chancelante, attirent moins d'attention que notre pauvre papillon chétif!

Digitized by Google

Une famille admirable à voir est là tout entière pressée à l'entour d'une table rustique, sur un frais gazon vert, à l'ombre des lilas odorants, et le doux crépuscule les baigne tous de sa tendre et calme lumière.

Les voici tous attentifs et gardant leur souffle.

Le vieil aïeul est là, souriant et serein, et la vieille aïeule est là, bavarde et empressée.

Le père est là.... son corps du moins.... mais guère, ou point son âme. Artiste infatigable, il vient de suspendre l'aimable trace de ses pinceaux. Travailleur de tous les jours, il songe alors à la journée qui s'achève.... Mais à l'heure même du repos, ses esprits encore tourmentés par les soucis d'aujourd'hui sont déjà sollicités par ceux du lendemain !...

Pauvre père ! toi qui portes ainsi le poids de deux journées !...

L'heureuse mère est là. Elle promène son regard pensif de la chrysalide inerte à son cher fils triomphant, car c'est lui qui a trouvé l'insecte, c'est lui !... c'est lui-même !

Ses belles joues fleuries sont enflammées de bonheur et de désir. A tout moment il croit entendre le petit hôte heurter à la coquille pour quitter son étroit logis, et s'élancer vainqueur dans le grand univers ! A tout tremblement il croit que l'insecte libre va déjà s'envoler !...

III.

Heureux enfant.... voici l'heure ! Sans effort le papillon si désiré brise le toit de sa frêle prison.

Voici sa petite tête bien armée,... voici une paire de fines et souples antennes bronzées,.. voici les grandes ailes d'or promises par la mère !...

— « Oh ! mère, s'écrie l'enfant, mère, comment le savais-tu ?

« Comment là dedans les voyais-tu ?... »

Et le papillon tend ses ailes transparentes pour les délier,... d'abord une aile,... et puis une aile,... encore une aile.... encore

Digitized by Google

une aile ! Comme il déroule avec grâce ses anneaux mobiles, et comme il est bien pris dans son fin corselet ! Il étire sa trompe flexible, et déjà comme un insecte d'expérience, il la replie et la redresse, la frotte et la polit contre ses fortes mandibules.

L'enfant est tout enivré. De bonheur il agite follement jambes et bras. Le cou tendu, l'œil avide et fixe, il crie sans cesse :

— « C'est à moi ! c'est à moi ! »

Et doucement, tout doucement, le petit travailleur achève son aimable équipement, tirant d'on ne sait où son armure complète, ses grâces parfaites et le coloris enchanteur de ses ailes légères.

Plus troublé sans nul doute est le voyageur quand il touche un rivage inconnu,... l'homme du Nord, aux régions du Midi,... l'homme d'Occident à l'Orient magique....

Plus troublée la gracieuse jeune fille tout à coup parée de la robe nuptiale et de la blanche couronne odorante, aimable diadême de sa royauté nouvelle.

Plus troublé, le guerrier, quand pour la première fois il revêt son armure de combat.

Mais pour la chrysalide transformée, nul trouble, nulle hâte. Ses yeux de papillon auraient-ils donc reconnu dans ces visages attentifs à le contempler des visages qu'avait vu la nymphe ou la chenille ?...

En vérité.... en vérité.... la robe seule est changée, le petit esprit est identique, qui en douterait ?

Cependant le jeune enfant demeure grandement surpris en face de tant de mystère ! et toujours, et toujours il dit :

— « Oh mère ! comment le savais-tu ?... »

Alors ses grands yeux brillants se fixaient en plein jusqu'au fond des yeux limpides et lumineux de la mère, comme pour y ravir d'autres secrets précieux.

IV.

Et la mère souriant légèrement, et couvrant de larges baisers enivrants les grands yeux scrutateurs de son cher trésor, lui parla ainsi :

Digitized by Google

— « Quand tu seras bien grand, pourvu que tu sois sage, enfant, tu sauras qu'il n'y a pas que ces yeux-là qui voient. Pour d'autres visions plus belles que toutes les plus belles vues de la terre, le Créateur nous a donné d'autres yeux à l'abri du toucher des hommes.

« Oh ! combien cet œil voilé chez les enfants comme toi, sera réjoui d'apercevoir la belle lumière.

« Avec cet œil-là, j'ai lu au fond de toi que tu as douté de la parole de ta mère, quand je t'ai dit tantôt : Il y a là des ailes ! »

L'enfant confus s'empresse de cacher dans le sein maternel ses belles joues rosées, tout à coup rougies de honte ! car il reconnaît qu'il a mal fait....

Et dans tout mal il y a du sang !... les petites fautes empourprent les joues, les plus prands crimes souillent les mains d'un sang irréparable.

— « Maintenant, dit la mère, quand tu trouveras une chrysalide, n'est-ce pas que tu diras tout seul, — il y a là des aîles !

« Et de même, bientôt, tu découvriras au-dedans de toi, et tout autour de toi ce que tu ne vois pas encore, ton âme et les âmes de tout ce qui vit.

« Tu verras, tu sentiras comme tu vois le visage de ton bien aimé père, comme tu sens les caresses de ta mère, la volonté des hommes, l'intelligence, l'amour, la force et la vie, car l'âme est tout cela.

« Et si ton papillon, s'élançant dans les airs, tout gracieux et paré de mille couleurs harmonieuses, t'a paru bien beau comparé à la vilaine chrysalide qui le cachait, combien plus encore, quand l'écorce sera brisée, te paraîtra sublime l'esprit captif dégagé de l'enveloppe infirme qui arrête son essor. »

V.

Après que la mère eut dit, elle promena un long regard d'indicible caresse à l'entour des siens, paraissant leur quêter je ne sais quel assentiment, et comme pour s'assurer en les comptant, qu'elle n'était pas seule dans le monde infini où sa pensée venait de s'élancer.

Digitized by Google

Et le père dit à son tour :

— « Ce spectacle qui t'étonne et t'intéresse, enfant, n'est point rare dans le monde. En tous lieux et dans tous les temps, tout se transforme dans la nature ainsi que tu viens de le voir. Mais si le changement est favorable pour le chétif insecte, hier triste chenille, tantôt humble chrysalide inerte, maintenant papillon superbe et léger, combien pour nous, plus sévère est la nature.

« Le papillon n'a rien à regretter des épaves qu'il abandonne à à chacune de ses transformations, mais, pour l'homme, il s'en faut bien !

« Il voit presque tout son passé, que le temps lui ravit sans pitié, s'en aller à la dérive sur ses larmes, comme une carêne de navire emportée sur la grande mer.

« Car derrière lui, presque tout est regrettable, et les biens nouveaux qu'il acquiert ne sauraient le consoler ! »

Puis la vieille aïeule dit :

— « Si tu ne l'avais vu, tu ne voudrais pas croire que ta vilaine chrysalide aît pu se changer en un si beau papillon. Comprends-tu mieux ?... crois-tu du moins que ta vieille mère-grand aît eu quelque jeunesse, et les grâces de la jeunesse ?...

« Dis-moi, enfant, dans mes pauvres yeux ternis, sur mon pauvre front ridé, saurais-tu retrouver les yeux vifs et brillants de ta tendre mère ?... son beau front poli comme les perles, et dans mes cheveux blancs, ses cheveux noirs ?... »

Et l'enfant attentif et surpris regardait tour-à-tour ses vieux parents et ses parents !

Mais en vain cherchait-il un je ne sais quoi que le temps n'avait pas épargné, car aussi différente est la vieillesse de l'âge mur que le papillon de la chrysalide !...

Puis la mère reprit :

— « Dis-moi, enfant, dans les yeux vigilants et sur le front pensif de ton bien-aimé père, saurais-tu reconnaître l'œil distrait, le front insoucieux de ton grand frère ?... »

Et l'enfant attentif et surpris regardait tour-à-tour ses parents et son grand frère.

Digitized by Google

Mais en vain cherchait-il ! car tout ce qu'il y avait de rêverie et de pensée chez son frère plus grand, donnait je ne sais quelle aimable flamme à son jeune visage, loin d'y imprimer comme aux lèvres, aux joues, aux bords des yeux, au front du père, les tristes plis de l'âge mûr...

Car aussi divers est l'âge mûr de la jeunesse que la chrysalide du papillon.

Puis le grand frère, qui pour lors avait pour ainsi dire quelque barbe au menton, raisonnant à son tour, parla ainsi :

— « Voilà bien de quoi demeurer tout surpris ! pour une chrysalide qui se change en un papillon vulgaire ! Cela se voit tous les jours, et rien de plus simple ! Et que serait-ce s'il vous était donné d'assister à nos expériences de physique, de mécanique et de chimie ! Voilà bien d'autres merveilles ! encore ces phénomènes ne nous surprennent-ils plus, et s'expliquent très bien... »

Heureuse assurance de ces jeunes savants imberbes que rien n'étonne plus, et pour qui la nature est sans voiles et sans mystères, que ne durez-vous toujours ?... Mais hélas, combien rapide est le passage dans le cercle lumineux de la science et de la vérité ! A peine l'enfant s'est-il éloigné du pôle obscur, où n'ayant encore rien discerné, il a vécu sans trouble, qu'il aborde au sombre pôle, ou parmi les ténèbres et la confusion, l'homme ne retrouvant plus que l'immensité de son néant, regrette à jamais un éclair !.. une heure !... une ombre !.. un cri !... un souffle !... un parfum !

— « Oh ! oh ! s'exclame le père après avoir considéré la noble figure grave de son jeune savant, et le candide visage rose et blanc, les adorables joues rebondies de son cher benjamin, ses bras nus et potelés, le bel écheveau blond de sa gracieuse chevelure, toute l'aimable confiance de cette petite créature simple et heureuse... oh ! oh ! décidément, la jeunesse ressemble moins à l'enfance que la chrysalide au papillon. »

Et toujours l'enfant surpris promenait son doux regard de l'un à l'autre des siens, et se taisait...

Ainsi nous avançons d'étapes en étapes, chargeant toujours notre bagage de quelque nouveau fardeau de plus en plus lourd !

Digitized by Google

Heureux le papillon aux ailes légères. Ses transformations sont enviables, mais pour nous quel charme dans le progrès des ans, et dans les métamorphoses que le temps nous fait subir?...

VI.

Et pendant que chacun, suivant les âges, s'abandonnant à une calme rêverie, roulait mille idées différentes, regrets, souvenirs, espérances folâtres ou sereines,... le joli papillon cessa de voltiger sur les lilas voisins, et d'en sucer les fleurs.

Et tous oubliant leurs pensées diverses le suivirent des yeux aux sublimes régions où il allait, et tous commencèrent à songer à l'unisson à mesure qu'il montait.

Et alors, mais alors seulement que le charmant insecte, après mille et mille retours capricieux, disparaissait dans l'espace infini, leurs pensées qui s'élançaient vers les hauteurs devenaient identiques.

De même, chaque beau soir, l'adorable scintillement d'une brillante étoile sollicite mille regards qui, venus des quatre coins du vaste horizon, se confondent en ce tout petit point de l'espace.

Et tous disent : « Que cette étoile est belle ! »

Mais hélas, parmi tant d'êtres dont les pensées sans nombre se perdent dans cette commune admiration, combien sont divisés entre eux sur les choses d'ici-bas!

Car tant que nos yeux sont tournés en bas, nous agitons des idées discordantes de celles de nos frères, mais nous savons qu'il y a un lieu où toute pensée se rencontre uniforme et harmonique, où tout est sympathie.

GEORGES LECŒUR.

Digitized by Google

ÉTUDE SUR LA HOUILLE.

A une époque où l'intime union de la science et de l'industrie enfante de si grands prodiges, il y a peut-être opportunité à parler du passé, du présent et de l'avenir d'une matière première qui est devenue l'agent fondamental de notre production industrielle et économique, et sur laquelle aussi la sagacité des savants s'est exercée avec tant de succès pour le progrès général.

Loin de moi cependant la pensée de vouloir traiter cet important sujet sur toutes ses faces. Ma dissertation, pour ainsi dire, exclusivement scientifique, ne peut être ici que l'œuvre d'un professeur qui aime son art et qui se plaît à en raconter les utiles ressources.

Les Allemands ont désigné par un vieux mot saxon : *hulla*, une matière noire, brillante, qu'ils employaient comme combustible. Les Français la connaissent sous le nom de charbon de terre pour rappeler à la fois sa nature et son origine. Le nom plus moderne de houille nous vient donc des Saxons.

Le charbon de terre n'est pas, comme on l'a cru à une certaine époque, une production minérale, bien qu'il se rencontre le plus souvent au milieu de fortes assises de pierres appelées grès rouges, et que ses gisements appartiennent, comme disent les géologues, à

Digitized by Google

l'époque de transition, c'est-à-dire à l'un des âges les plus reculés du monde antédiluvien. C'est, au contraire, une matière d'origine végétale qui contient les mêmes principes que le bois de nos forêts et l'herbe de nos marécages ; seulement elle les renferme en proportions un peu différentes à cause des conditions particulières d'humidité et de chaleur dans lesquelles elle s'est trouvée. Quand de nos jours le bois se pourrit dans l'eau, hors du contact de l'air, il éprouve une altération chimique assez analogue. La houille est donc du bois qui a éprouvé une sorte de pourriture.

De nombreuses preuves viennent à l'appui de cette manière de voir.

D'abord l'origine végétale du charbon fossile n'est pas seulement déduite de sa composition chimique, elle est confirmée par sa structure physique. On retrouve au milieu d'immenses assises de charbon de terre, des fragments importants de houille qui ont conservé la forme des plantes dont ils étaient la propre substance avant qu'un cataclysme ne vînt les modifier si profondément. La forme primitive de ces végétaux fossiles ensevelis est parfois si bien conservée, que les botanistes peuvent, après un intervalle de temps de plusieurs milliers de siècles (1), signaler avec certitude les genres et les espèces auxquels ont appartenu des plantes dont aucun représentant identique ne se rencontre aujourd'hui sur le globe. La flore de cet ancien monde était peu variée et ne comprenait guère que des plantes d'une organisation inférieure. Les fleurs aux doux parfums, les fruits savoureux étaient inconnus : il n'y avait qu'une abondante verdure où les fougères disputaient le sol aux lycopodes et aux sigillariées. Mais ces espèces végétales présentaient un développement prodigieux. Les fougères de l'époque actuelle ne sont que des herbes ; dans l'ancien monde, c'étaient des arbres plus hauts que nos bouleaux.

(1) En comparant la végétation de l'époque houillère à celle de notre époque, M. Elie de Beaumont a trouvé qu'en un siècle il ne pourrait se former qu'une couche de houille de 0 mètre 15 d'épaisseur. Ce qui assignerait une durée de mille ans à la formation d'une assise de houille de 15 mètres de hauteur. Les couches de grès ou de schistes ont mis autant de temps à se développer.

Digitized by Google

Nos lycopodes sont le plus souvent des plantes rampantes qui n'atteignent pas un mètre de hauteur. Dans les forêts antédiluviennes les lycopodiacées portaient des feuilles d'un demi-mètre de long, le diamètre de leur tronc dépassait parfois un mètre et leur élévation générale 30 mètres. Quoi de plus étonnant que cette immense verdure silencieuse qui couvrait la terre d'un pôle à l'autre et qu'aucun oiseau n'animait de ses chants joyeux, car, à l'exception de quelques reptiles de petite dimension et de quelques insectes, ces vastes solitudes étaient inhabitées. L'Océan seul recelait une nombreuse population de poissons et d'êtres inférieurs.

Alors pour quels besoins, pour quelles pensées surtout se développait cette luxuriante végétation? Nul ne saurait le dire et la science restera longtemps impuissante à pénétrer un pareil mystère. Ce n'est que beaucoup plus tard, dans les étages supérieurs du globe, qu'apparaîtront d'abord les mammifères, puis ensuite les oiseaux, animaux à respiration aérienne et complète. Ce n'est que beaucoup plus tard encore, après une longue série de siècles, que l'homme enfin, prenant possession de son royaume et y règnant par l'intelligence, apportera pour la première fois sur la terre, avec la notion de Dieu, le sentiment de l'affection, de la joie et de la douleur.

Voilà ce que la chimie, la botanique et la géologie nous enseignent sur la nature et l'origine de la houille.

L'emploi du charbon de terre pour le chauffage, ou comme agent de réduction dans les travaux métallurgiques, remonte à une bien plus haute antiquité qu'on ne le croit généralement. Un contemporain d'Alexandre-le-Grand, Tyrtanne, célèbre philosophe et orateur grec, plus connu toutefois sous le nom de Théophraste, qui veut dire parler comme un Dieu, raconte que, de son temps, vers l'an 326 avant Jésus-Christ, les forgerons et les fondeurs de la Grèce faisaient une importante consommation de charbons fossiles expédiés de la Ligurie et de l'Elide. Suivant Wallis, auteur d'une histoire du Northumberland, les gisements houillers du nord de l'Angleterre furent exploités par les Romains alors qu'ils étaient en possession de cette île. On commença à ouvrir les mines du pays de Liége dès

Digitized by Google

le XIe siècle ; mais ce ne fut que sous Henri III, en 1272, que l'exploitation des gîtes carbonifères de Newcastle eut lieu régulièrement. On possède en outre à Saint-Etienne des documents inédits qui établissent que la houille y était employée dès le XIIIe siècle. Cependant l'usage ne s'en répandit en France que vers l'année 1680.

Depuis cette époque, l'emploi de la houille n'a fait que croître d'une manière prodigieuse ; de nos jours il est devenu presque général à Paris dans les maisons particulières, et depuis longtemps déjà le chauffage au bois est abandonné dans la ville de Londres. Pour les besoins des ateliers de construction, des fabriques de produits chimiques, de quelques hauts fourneaux, des usines où la vapeur est la seule force motrice appliquée, partout enfin, dans la grande comme dans la petite industrie, la houille est recherchée comme le combustible par excellence. Mais telle est l'impulsion donnée au mouvement industriel par les travaux des savants du XVIIIe siècle, qu'on songea bientôt à utiliser séparément dans le charbon de terre, la matière qui brûle avec une flamme brillante de celle dont la combustion produit surtout de la chaleur. De là l'invention de l'éclairage au gaz. Au lieu d'enflammer la houille à l'air libre, on la calcinera dans des vases presque fermés, ses principes plus ou moins volatilisables, goudron et gaz, chassés par la chaleur, trouveront facilement une issue dans des tuyaux disposés pour les recevoir, et le coke, le résidu solide de cette opération, privé seulement des matières bitumineuses et du gaz qui donnaient de l'éclat à la flamme du charbon, sera une houille appauvrie, brûlant sans fumée, mais très propre à la production de hautes températures. Une pareille conception n'a pas tardé à porter ses fruits. Les appareils à huile distribués dans la ville et ses faubourgs, et surtout les réverbères qui semblaient inventés bien plus pour faire apprécier l'intensité des ténèbres, que pour les dissiper, ont cessé d'être usités dans ce qu'on appelait aussi l'éclairage public. Grâce au gaz, nos villes populeuses ont pris le soir un aspect séduisant, qui invite à la promenade, et qui procure à l'habitant attardé une sécurité dont il était autrefois privé. Quel éclat aussi le nouvel éclairage n'ajoute-t-il pas à nos fêtes et à nos théâtres ? Enfin pour les compa-

Digitized by Google

gnies qui l'exploitent, il est devenu la source d'immenses bénéfices. Des documents officiels établissent en effet, que la seule ville de Londres a fait construire pour son usage dix-huit usines à gaz, qui sont actuellement exploitées par onze compagnies occupant 14,000 ouvriers. Le capital de ces compagnies s'élève à 70 millions de francs, et produit annuellement un bénéfice de 11 millions.

A Paris, on estime qu'il y a chaque soir en hiver 130,000 becs d'allumés et qu'il s'y consomme par an 50,000,000,000 de litres de gaz fourni, par 200,000,000 de kilogrammes de houille. Les conduites souterraines qui distribuent le gaz dans la capitale de la France présentent une longueur de 120 lieues. En admettant, ce qui n'a rien d'exagéré, que la production du gaz dans les autres provinces de l'Empire ne s'élève qu'au double de celle de Paris, et qu'il en soit de même des villes industrielles réunies de Manchester, de Liverpool, de Birmingham, etc., par rapport à Londres; en admettant, en outre, que l'affaire soit aussi bonne en France qu'en Angleterre, on trouve que cette récente industrie procure à ceux qui l'exploitent, dans les deux royaumes réunis, un gain annuel de plus de 66,000,000 de francs. Que doit-il être chez les autres nations de l'Europe et de l'Amérique!

Mais quelle part prélève sur ces énormes bénéfices l'homme qui, le premier, a conçu l'idée de tirer de la houille un gaz éclairant et qui le premier, s'est livré à des essais pénibles et coûteux qui ont amené la réalisation d'une aussi vaste entreprise. Dans quelle limite participent à cette prospérité industrielle surprenante, les héritiers de son nom? Enfin! quels hommages a rendus à sa mémoire, la civilisation qui profite de tous ses labeurs? Quelques mots sur l'histoire de l'inventeur et de l'invention vont nous l'apprendre.

En l'an VII, un ingénieur des ponts et chaussées de Paris, habile chimiste, se livra à l'étude du gaz produit par la combustion du bois. Cet ingénieur était Philippe Lebon, connu dans le monde et dans sa famille sous le nom de Lebon d'Humbersin. Il était né à Brachay, département de la Haute-Marne, le 29 mai 1767.

Un jour, il remplit une fiole de verre d'une certaine quantité de

Digitized by Google

sciure de bois, et la plaçant sur des charbons ardents, il étudia la fumée produite par cette incomplète calcination. Il vit que cette fumée s'enflammait au contact d'une autre flamme en jetant une vive et grande lumière. Dès ses premiers essais il aperçut dans une même opération la carbonisation de tous les corps combustibles, la production de l'acide pyroligneux, du goudron et de la flamme qui pouvait servir aux usages de la vie en chauffant et en éclairant. C'était toute une révolution dans l'industrie, aussi son esprit s'exaltait jusqu'à l'enthousiasme, et l'on se rappelle encore dans le village où se fit l'invention, le délire de sa joie. « *Mes amis*, disait-il aux paysans, *je vous éclairerai, je vous chaufferai de Paris à Brachay.* » Et les bonnes gens haussaient les épaules en disant : *Il est fou.* Cette folie était tout simplement du génie.

Après divers perfectionnements, l'ingénieur Lebon transporta ses appareils dans l'hôtel Seignelay à Paris, rue Saint-Dominique-Saint-Germain, et leur donna le nom de thermo-lampes (qui échauffent et qui éclairent). Il établit dans ce local des ateliers pour leur construction, distribua la lumière et la chaleur dans les grands appartements, dans les cours, et dans de vastes jardins décorés de milliers de jets de lumière sous la forme de gerbes, de rosaces et de fleurs. Des ingénieurs distingués lui adressèrent des lettres de félicitations sur sa belle découverte, et un rapport officiel fait au ministre de la marine par le général Saint-Haouen déclare que les résultats avantageux qu'ont donnés les expériences du thermo-lampe du citoyen Lebon ont comblé et même surpassé les espérances des amis des sciences et des arts.

Outre le gaz d'éclairage, la carbonisation du bois donnait d'autres produits, tels que des goudrons sur la vente desquels on pouvait, dès cette époque, prélever des bénéfices qui auraient suffi à assurer le succès de la découverte. C'est dans cette intention que Philippe Lebon sollicita l'adjudication d'une portion de pins de la forêt de Rouvray, près du Havre, afin de fabriquer du goudron. La concession lui fut accordée le 9 fructidor, an XI, à la condition d'en fabriquer cinq quintaux par jour, et la délivrance eut lieu le 1er vendémiaire an XII.

Digitized by Google

Il se mit à l'œuvre immédiatement, associé avec des Anglais que la paix d'Amiens du 6 germinal an x avait attirés en France, et que la rupture du 2 pluviôse an xi n'avait pas encore forcés de retourner en Angleterre. Ses appareils, consacrés uniquement à la distillation, avaient été établis sur les lieux, dans de très vastes dimensions, et ils livraient des quantités notables de goudron à la marine. Ils furent visités à deux reprises par les princes russes Galitzin et Dolgorowki. Après leur seconde visite, ils proposèrent à Lebon, au nom de leur gouvernement, de transporter en Russie son invention et ses procédés, en le laissant maître de fixer les conditions. C'était une fortune assurée ; mais son patriotisme lui fit refuser ces offres brillantes. Il répondit que sa découverte appartenait à son pays qui, seul, devait profiter du fruit de ses labeurs.

Malheureusement il n'était pas donné à cet homme de bien, à ce savant distingué, de recueillir le prix de ses travaux. Il était installé au Havre, près de Rouvray, avec sa femme et son fils, lorsqu'à la fin de novembre 1814 il fut appelé à Paris comme ingénieur, pour assister aux cérémonies du sacre. Il y était seul, au comble du bonheur de ses succès et entouré de puissants encouragements, lorsqu'une mort subite vint l'enlever à la science et à sa famille, à l'âge de trente-six ans. Le jour même du couronnement de l'empereur, le 2 décembre 1804, on trouva son corps dans les Champs-Elysées frappé de treize coups de couteau par une main qui est restée inconnue.

Lebon laissait une veuve avec un fils mineur et sans fortune, car son patrimoine avait été compromis et presque anéanti par des essais et des expériences de six années.

Un associé infidèle fit même disparaître les bénéfices déjà obtenus sur l'exploitation de la forêt de Rouvray, de telle sorte que l'opération fut abandonnée.

Après plusieurs tentatives tout aussi désastreuses, Mme Lebon se serait trouvée dans une profonde misère, si le gouvernement de l'empereur, qui n'avait cessé de s'intéresser à la belle découverte du gaz à l'éclairage, ne lui avait accordé une pension viagère de 1200 fr.

Digitized by Google

Mais les Anglais qui, à différentes reprises, s'étaient associés aux essais industriels de notre célèbre ingénieur, s'emparèrent bientôt de ses travaux et les exploitèrent à leur profit. Ils allèrent même plus tard jusqu'à nier à notre infortuné compatriote le mérite de son invention et à faire graver sur le tombeau d'un des leurs, le nommé Windsor, qu'il était l'inventeur de l'éclairage par le gaz hydrogène. Cette épitaphe mensongère peut se lire encore aujourd'hui au cimetière du Père-Lachaise, à Paris, et Philippe Lebon n'a pas même un tombeau !

Telle est le plus souvent la destinée des inventeurs et des hommes de génie. Ils sacrifient à la science leur fortune, leur existence et l'avenir de leurs familles, et lorsque le Ciel leur a donné une de ces pensées fécondes qui enrichissent leur pays, on leur dispute jusqu'à leur gloire ; ils meurent dans l'indigence et leurs enfants peuvent à peine ressaisir l'héritage d'honneur qu'ils ont laissé.

C'est ce qui est arrivé à Philippe Lebon. Sa fortune entière a disparu dans les essais faits pour arriver à sa découverte, le mystère de sa mort n'a pas été pénétré, et son fils, élevé à un rang militaire honorable, est mort laissant à ses deux filles une glorieuse pauvreté ; c'est un martyr de plus à compter parmi ceux qui ont enrichi leur pays de leurs inventions.

Du moins, qu'il nous soit permis de revendiquer pour sa mémoire un stérile honneur. Notre pays même est intéressé à ne pas l'abandonner; car si nous devons à la patrie notre intelligence et notre vie, la patrie est solidaire de la gloire de ses enfants (1).

On a vu précédemment qu'on retirait de la houille par la distillation trois produits distincts : des gaz hydrocarbonés, du goudron et du coke. Chacun de ces produits présente une valeur industrielle différente et assez variable. Dans certains cas, par exemple, le gaz est le produit principal de l'opération, les autres substances sont accessoires. Dans d'autres cas, au contraire, le gaz et le goudron sont absolument perdus, le coke seul est recherché. Cette dernière manière de procéder est suivie à l'égard de la houille qu'on destine

(1) Gaudry, *Notice sur l'invention de l'éclairage par le gaz hydrogène carboné.*

Digitized by Google

aux hauts-fourneaux et au service des locomotives. On la calcine dans des fours spéciaux, et, à l'exception du coke, les autres matières ne sont point recueillies. Or, dans ces derniers temps, un savant, peut-être aussi incrédule que Jean-Jacques Rousseau, qui ne devait croire à la chimie qu'autant qu'elle recomposerait la farine après l'avoir réduite en ses éléments, un savant, dis-je, tenta d'accomplir la synthèse de l'esprit de vin que l'analyse avait transformé en eau et en gaz de l'éclairage. L'expérience réussit pleinement, et M. Berthelot, de Paris, put, en 1862, présenter au jury de l'exposition de Londres, un litre de trois-six dont les matières premières avaient été tirées de la houille et de la Seine. L'industrie s'est vite emparée de cette conquête scientifique ; elle prépare en ce moment les éléments d'une société pour l'exploitation de ce curieux procédé dont le succès, d'ailleurs, paraît basé sur l'utilisation des produits gazeux perdus dans la fabrication du coke destiné aux chemins de fer.

La plus grande légèreté du gaz de l'éclairage comparée à celle de l'air lui donne une force ascensionnelle qui la fait employer depuis plusieurs années pour gonfler les ballons. Il n'est pas impossible que cette application ne conduise tôt ou tard à la solution du grand problème de l'époque : la navigation aérienne. Ainsi d'ailleurs le veut le progrès.

Au commencement de ce siècle, c'était un succès surprenant pour tout le monde, que le passage des Alpes par l'armée française, car au temps de la splendeur de Carthage, l'entreprise avait été bien plus périlleuse par les mercenaires et les éléphants que conduisait Annibal. En 1863, il suffira au contraire de réunir une cinquantaine de milliers de francs et de percer le mont Cenis, pour franchir en quelques minutes, et dans un agréable repos, les obstacles que nos pères ont mis pour franchir tant d'heures, tant d'efforts et de fatigues. A ces avantages du présent sur le passé, la locomotion aérienne est destinée, demain peut-être, à en substituer d'autres non moins précieux. A elle seule appartiendra le pouvoir de simplifier davantage encore les distances et de détourner surtout vers d'autres bienfaits, l'énorme

Digitized by Google

capital absorbé par les travaux d'art des voies ferrées. L'histoire des aérostats justifie cette espérance.

On sait que ce fut à Annonay, le 5 juin 1783, que les frères Montgolfier firent leur première expérience sur les ballons à air dilaté par la chaleur. Cinq mois plus tard, Pilatre de Rosier et le marquis d'Arlandes osaient déjà s'élever pendant quelques heures dans une nacelle suspendue à l'un de ces ballons faits d'étoffe en toile doublée de papier. Quatre-vingts ans plus tard, nous assistons à l'ascension du *Géant* monté par neuf intrépides voyageurs qu'il transporte en 19 heures de Paris à Nienbourg, dans le royaume du Hanovre. Enfin aujourd'hui même, on discute sur la possibilité de construire un navire aérien de 350 mètres de long dont la force ascensionnelle serait de 20,000,000 de kil., c'est-à-dire trois fois supérieure à celle nécessaire pour enlever une escadre formée de six corvettes semblables à la *Bayonnaise* qui est armée de 32 canons, et dont le poids, avec son chargement, son artillerie et ses munitions, atteint environ un million de kil. En réduisant au tiers les dimensions de ce navire, on pourrait encore lui faire transporter partout plus de 400,000 kil. de marchandises. Or, le bateau à vapeur le plus rapide met plus de trois semaines pour se rendre de Liverpool à Rio-Janeiro au Brésil. Le même trajet pourrait au contraire être accompli en moins de six jours par le navire aérien que le vent du nord ou du nord-ouest, qui règne dans ces parages les trois quarts de l'année, pousserait vivement vers les tropiques où il trouverait les vents alisés qui le transporteraient à sa destination. Mais la puissance qu'on lui a empruntée utilement pour les besoins des arts, est celle que lui communique son mélange intime avec l'air atmosphérique quand il vient à être enflammé par l'électricité. La machine Lenoir, fondée sur ce principe, fait, depuis son origine, le service des ateliers où s'impriment, dans notre ville, le *Nouvelliste* et le *Journal de Rouen*. Hâtons-nous d'ajouter cependant, toujours à la gloire de notre infortuné compatriote Lebon, mais sans vouloir diminuer le mérite de M. Lenoir, que cette heureuse et récente application du gaz de la houille n'avait pas échappé à sa pénétrante sagacité, et qu'il l'avait

Digitized by Google

devinée un demi-siècle avant que l'habile constructeur de la nouvelle machine ne l'ait réalisée.

Dans le certificat d'additions à son brevet du 25 août 1801, Lebon, après avoir insisté sur la nature des produits de la combustion du gaz de ses thermo-lampes, et surtout sur la force expansive et motrice de ceux qui sont gazeux, décrit des appareils pour recueillir cette force expansive, et il ajoute cette phrase significative : *J'ai supposé l'inflammation du gaz une fois commencée; on sait que, par l'étincelle électrique, on peut la déterminer dans des vaisseaux fermés.*

Après le coke, l'hydrogène bicarboné n'est pas le seul produit utile que la houille fournisse à l'industrie. On en retire diverses huiles noires à odeur fétide et qui, sous le nom de goudron, ont eu pendant longtemps des applications assez limitées. En nature, le goudron sert à rendre imperméables les toiles et les matières employées au calfatage des navires, à préserver les cordages d'une trop grande destruction par l'eau. A différentes époques aussi, on a signalé les propriétés thérapeutiques du goudron. De nos jours même, quelques médecins l'ordonnent aux personnes affectées de maladie de poitrine, et il y a à peine deux ans, la curiosité du monde médical de Paris a été vivement excitée par l'annonce de MM. Demeaux et Corne, sur les remarquables propriétés antiseptiques d'un mélange de goudron et de plâtre. Un pareil mélange employé sec ou délayé dans l'huile, comme l'ont confirmé depuis un grand nombre de chirurgiens distingués, produit des résultats merveilleux dans le traitement des plaies suppurantes et infectes, surtout des plaies d'armes à feu. Il en hâte la cicatrisation, détruit de la manière la plus utile pour l'hygiène des hôpitaux, l'odeur souvent repoussante que ces affections morbides répandent autour du malade.

Soumis comme la houille elle-même à la distillation, le goudron donne principalement : du brai gras qui reste dans l'appareil, et des huiles volatiles qui distillent à des températures différentes. Quelques-unes d'entre elles ont une densité plus faible que l'eau : ce sont les *huiles légères* du goudron ; d'autres pèsent davantage, ce sont les *huiles lourdes*. Chacun de ces produits a reçu un grand nombre d'applications.

Digitized by Google

Les huiles ont été, surtout dans ces derniers temps, l'objet de recherches fort suivies de la part des chimistes. On les a trouvées formées de plus de quinze substances différentes. Parmi les nouvelles matières, il faut citer en première ligne la naphtaline et la benzine. Cette dernière est depuis un certain nombre d'années déjà l'objet d'une consommation importante dans la fabrication de la quinine, dans le nettoyage et le dégraissage des peaux, des gants et des étoffes, dans la préparation des pâtes à base de caoutchouc et de gutta-percha employées dans diverses industries. On l'a également préconisée pour préserver les grains contre la voracité des insectes et pour combattre avantageusement la gale du mouton. Mais cette benzine et cette naphtaline, tirées d'abord d'une matière aussi impure que le goudron, ont fourni à MM. Hoffmann, Perkin, de Londres, et à M. Verguin, de Lyon, les éléments de métamorphoses qui tiennent vraiment de la magie. Successivement transformées à l'aide de réactifs fort simples en produits de plus en plus différents de la matière première, elles ont servi à composer des couleurs artificielles, violettes, rouges, jaunes et bleues du plus grand éclat. Ni la fraîcheur et la richesse de nos plantes exotiques aux couleurs les plus variées, ni les reflets d'azur et empourprés de nos insectes, ne dépassent en beauté, en richesse et en fraîcheur les nouvelles matières colorantes extraites de la houille. Ici, l'art a égalé la nature. Avidement recherchés par nos teinturiers et nos imprimeurs sur étoffes, l'acide picrique, la rosaniline et ses composés, le violet d'aniline, la fuchsine, le violet impérial, le bleu de Lyon, plus connus des dames françaises sous les noms de couleurs magenta, solférino, bleu mexico, sont devenus, grâce à l'habileté des fabricants MM. Renard frères, le point de départ de ventes et d'achats considérables. Le commerce de la garance, celui de la cochenille en ont été gravement atteints dans leurs intérêts. Le moyen d'appliquer ces couleurs sur les étoffes constitue à lui seul une révolution dans l'art de teindre, puisque toutes les préparations préliminaires exigées par les matières colorantes extraites des végétaux et des animaux sont supprimées. On s'en fera mieux une idée par cet exemple : 100 kil. de

Digitized by Google

laine qui se teignent en rouge plein, nuance garance, avec 60 kil. de paluds et 10 journées de travail, peuvent être teints en une heure en rouge plein, nuance fuschine, avec 1 kil. du nouveau principe colorant tiré du goudron.

Il faut quelques secondes et une vingtaine de grammes d'acide picrique pour teindre en beau jaune 1 kil. de laine. Avec la gaude, on doit consacrer encore à la teinture 25 fois plus de temps et 60 fois plus de substance tinctoriale.

Des fruits et des fleurs, la chimie n'a pas seulement imité le coloris, elle a pu dans certains cas en reproduire le parfum. Sous le nom d'essence de mirbane, le commerce de la parfumerie consomme une énorme quantité de nitro-benzine, destinée à remplacer dans *les délices des boudoirs, les elixirs hygiéniques, les savons supérieurs* et autres produits analogues, la véritable essence d'amandes amères qu'on oublie toujours d'y mettre. Les gourmets qui sont un peu savants, reconnaissent dans le vieux fromage de Roquefort des traces d'éther caprylique découvert par M. Bouis. Avec l'acétate d'oxyde d'amyle, extrait du charbon de terre, on donne une excellente odeur de poires aux compotes préparées avec des fruits de qualité inférieure ; et le plus souvent un sorbet est à l'ananas, quand il a été arrosé d'éther butyrique ; il est aux pommes, quand il contient du valériate d'oxide d'amyle. Il en est de même des vins. D'après M. le professeur de chimie de Reims, on imite le bouquet du bon vin de Bouzy avec un mélange d'éther œnanthique, d'éther valéro-amylique, d'éther butyrique et d'alcool. Ces pratiques, on le comprend, ne justifient que trop bien la réserve des chimistes à s'associer parfois aux éloges que des convives plus heureux adressent à leur amphytrion ; car, trop souvent, les mets et les liqueurs tant vantés doivent encore leur succès à un subtil déguisement de la houille.

Enfin, dans la fabrication du gaz de l'éclairage par la calcination de la houille, on retire des produits ammoniacaux volatils dont la présence dans le gaz offre de graves inconvénients. En les recueillant par des moyens convenables d'épuration, on transforme ces substances solubles en une source de bien-être, de richesse agricole et de pros-

Digitized by Google

périté industrielle. Le sulfate d'ammoniaque livré à la consommation provient, en effet, en grande partie, des usines à gaz ; il sert à la fabrication de l'alun ammoniacal employé par les indienneurs pour la préparation de quelques-uns de leurs mordants les plus précieux. Les agriculteurs instruits en font usage comme engrais. A la dose de 100 à 200 kil. par hectare, on l'a vu parfois doubler une récolte d'avoine. Ses effets ne sont pas moins surprenants sur les prairies artificielles. L'ammoniaque est même devenue récemment une source économique de froid. Grâce aux efforts réunis de M. Carré, l'ingénieux inventeur du nouveau procédé de fabrication de la glace artificielle, et de MM. Mignon et Henri Rouart, les habiles constructeurs de ces appareils, l'industrie dispose maintenant de machines qui peuvent chacune fournir d'une manière continue, en douze heures de travail, près de 200 kil. de glace. Aussi verrons-nous bientôt nos établissements publics, les théâtres surtout, se monter pendant l'été d'appareils *frigorifères* destinés à rafraîchir des salles toujours désertes à cette époque de l'année. Un devis dressé pour les besoins du Cirque, à Paris, porte à 30,000 fr. les frais d'installation. La dépense pour l'entretien de la fraîcheur dans l'intérieur du théâtre, alors qu'on étoufferait sur l'asphalte du boulevard, est estimée à 40 f. par jour. Dans l'Amérique du Sud, dans les Indes, en Afrique, de semblables appareils sont appelés à rendre de bien plus grands services encore. Un avenir prochain nous présentera donc un contraste bien singulier entre l'emploi de la houille, comme source de chaleur dans les pays froids, et comme source de fraîcheur dans les régions tropicales.

En France, l'application du froid industriel opèrera une grande révolution dans l'industrie des produits chimiques les plus importants. La soude, dont nous avons été tributaires de l'étranger jusqu'en 1804, avant la belle découverte de Leblanc, cet autre martyr de la science appliquée ; la potasse que nous tirons encore aujourd'hui à grands frais d'Amérique et de Russie, qui brûlent leurs forêts pour nous la fournir, commencent à être extraites toutes les deux de l'Océan, qui en est une source inépuisable.

Digitized by Google

En refroidissant au-dessous de 0 degré l'onde amère déjà concentrée par une évaporation préalable, elle dépose la plus grande partie de ses sels de soude et de potasse, de telle sorte que la compagnie Merle, chargée de l'exploitation du procédé Balard perfectionné, pourra bientôt fournir chaque année à la consommation, en opérant seulement sur 10,000 hectares de marais salants :

40,000,000 kil. de sulfate de soude,
120,000,000 kil. de chlorure de sodium ou sel marin,
Et 10,000,000 kil. de chlorure de potassium.

Par cet immense progrès accompli, les alcalis minéraux (potasse et soude) qui sont la base de plusieurs industries importantes, baisseront nécessairement de prix, et la France exportera au lieu d'en importer.

Cette facile transformation du charbon fossile en produits différents, applicables à des produits si divers, n'est pas un des caractères les moins curieux de son histoire. Il faut y voir encore la tendance marquée de la science à ouvrir de nouveaux horizons à l'activité de l'industrie. Aucun document n'établit mieux cette influence, que celui qui nous est fourni par le relevé de la production du charbon de terre en France. En 1789, époque où chez nous, Lavoisier jetait les bases de la chimie qui devait nous apprendre plus tard à extraire de la mer la soude artificielle, des schistes pyriteux enfouis dans le sol, l'acide sulfurique, etc., la production houillère de la France était annuellement de 250,000,000 de kil., aujourd'hui elle est de 6,000,000,000 de kil., c'est-à-dire vingt-quatre fois plus grande, et elle ne représente que les deux tiers de la consommation totale de notre pays. Nous sommes donc tributaires de l'étranger pour 2,000,000,000 de kil. de combustible minéral, représentant par an, rendus à Paris, une valeur d'environ 64,000,000 de francs.

Si l'on ajoute à la production française, celle des bassins houilliers de la Belgique, de la Prusse, de l'Autriche, des Etats-Unis d'Amérique et surtout de l'Angleterre, qui est par elle seule dix fois plus grande que la production des mines de la France, on arrive au total important de 96,400,000,000 de kil., équivalant aux besoins industriels que

Digitized by Google

les découvertes scientifiques ont fait naître, et auxquels la civilisation, sous peine de mort, doit pourvoir chaque année. Cet amas de houille s'échange dans les mines contre un capital de 867 millions de francs dont la valeur triple et quintuple encore par les transports.

On se fera une idée de l'essor que donne au mouvement commercial cette gigantesque exploitation, quand on saura que, dans le seul mois d'octobre de l'année 1852, il est entré à Londres 788 vaisseaux chargés de charbon de terre extrait seulement des bassins du Nord des îles britanniques. On a même vu, une fois, sortir à une seule marée de l'embouchure de la Tyne, en Angleterre, 300 navires de houille qui se dispersèrent ensuite sur l'Océan dans toutes les directions. Telle est asssi la puissance donnée par les mineurs aux appareils d'extraction, qu'un seul puits peut envoyer par jour, à sa surface, six mille hectolitres de charbon fossile retirés de 300 à 400 mètres de profondeur.

L'industrie des peuples de l'antiquité a pu trouver dans le combustible des forêts une ressource en harmonie avec ses nécessités, surtout à une époque où de vastes étendues de terrains boisés occupaient la surface de notre continent. Les historiens de Rome nous montrent, en effet, la Gaule et certaines contrées du nord de l'Europe couvertes de forêts impénétrables, à l'abri desquelles nos aïeux même ont opposé une si vive résistance à la marche des légions de César. Mais, de nos jours, cette ressource nous fait défaut comme produit combustible. Bien plus, elle nous menace d'une pénurie en bois de construction. Il est temps que le fer vienne, comme la houille, combler le déficit que cause dans nos chantiers le déboisement successif de l'Europe.

Cependant cet accroissement considérable de la consommation du charbon de terre a ému ceux qui, en Angleterre, président à la distribution de cette richesse nationale. Des craintes sérieuses surgirent également dans notre pays, à la suite des relevés officiels de la production française. Ces relevés établissaient que, depuis cinquante ans, l'extraction du charbon fossile avait doublé tous les treize ou quatorze ans. En supposant une même progression pendant une nou-

Digitized by Google

velle période de cinquante années, à partir de 1845, on arriverait en 1895 au chiffre énorme de 60,000,000,000 de kil., c'est-à-dire à la production actuelle de l'Angleterre. Nos voisins d'outre-Manche n'ont pas hésité à interpréter ces documents comme l'expression d'une concurrence sérieuse à leur industrie houillère, dans le cas où les produits de leurs mines resteraient stationnaires, ou comme le signal d'un prochain épuisement de leur sol, si la progression observée en France devait suivre la même loi en Angleterre. Ces inquiétudes se changèrent même en une véritable panique, comme c'est assez l'habitude chez nos alliés, lorsque diverses enquêtes parurent établir une durée très limitée aux gîtes carbonifères des îles britanniques. Sous l'impression de l'opinion publique, vivement surexcitée par ces résultats, le Parlement vota des lois contre l'exportation du charbon de terre, et ce ne fut que plus tard, à la suite de nouvelles données scientifiques plus rassurantes, que ces lois restrictives furent rapportées. Néanmoins, deux géologues anglais, du plus grand mérite, MM. Sedgwick et Buckland, n'ont assigné qu'une durée de quatre siècles aux riches mines du bassin de Newcastle. M. Backerwell est arrivé, de son côté, à un résultat à peu près semblable sur la production du charbon dans le pays de Galles (1). Mais doit-on sérieusement s'en montrer plus rassuré sur l'avenir de l'industrie houillère, cette base de toutes les autres industries ?

Reportons-nous, en effet, quatre siècles en arrière, en 1463 par exemple, et voyons ce que nous serions aujourd'hui si nos aïeux du temps de Louis XI avaient eu à se préoccuper, comme nous, de l'épuisement des mines de houille. A quelle force emprunteraient maintenant leur vitesse, ces bateaux transatlantiques qui portent dans l'extrême Orient les produits de nos manufactures ? Quel morne repos remplacerait ce mouvement incessant des trains de marchandises sillonnant en tous sens le continent, avec la rapidité de l'éclair ; les uns marchant vers le nord, les autres courant au midi. Et ce progrès,

(1) Il est vrai que d'autres ingénieurs ont adopté des conclusions différentes. Mais l'autorité des auteurs que je viens de citer, et surtout la réputation européenne de Buckland, m'inspirent plus de confiance.

Digitized by Google

cette activité, cette richesse que la houille développe autour d'elle, que deviendraient-ils ? Qu'on interroge les annales de l'industrie, et l'on verra que l'invention des machines à vapeur et des chemins de fer, ces puissants auxiliaires de l'homme, est contemporaine de la grande exploitation des gîtes carbonifères. Les premières pompes à feu (1) ont été employées au dessèchement des galeries envahies par les eaux et à l'assainissement de leur atmosphère viciée par le grisou. C'est encore à de pareils travaux que sont employées de nos jours les plus puissantes machines à épuisement connues, celles qui ont une force de plus de 600 chevaux. Les premiers rails-way et les premiers wagons ont été construits pour le service des mines. Enfin, le progrès de la métallurgie du fer s'est développé parallèlement à celui de l'industrie houillère, et aujourd'hui encore, les pays producteurs du charbon fossile sont ceux où l'industrie des fers est la plus avancée. C'est d'ailleurs un fait bien connu des économistes, que les riches mines d'or de la Californie sont loin de peser autant dans la balance de la production que les gîtes carbonifères de la Belgique, de la France et de l'Angleterre. Le commerce d'un métal précieux ne représente guère qu'une valeur isolée ; c'est à peine si le prix du kilogramme d'or ou d'argent double facilement par l'échange et les formes commerciales les plus travaillées ; tandis que la production de la houille, nous venons de le voir, vivifie tout autour d'elle. C'est elle qui crée par centaines des usines de toute espèce ; c'est elle qui developpe les voies de communication. Qui peut assigner une limite à la valeur d'une tonne de charbon fossile valant 8 fr. sur le carreau des mines et se trouvant décuplée par les transports et par les métamorphoses que la science industrielle lui fait subir. Une tonne de

(1) D'après M. Emile Cartier, ce serait là l'origine du nom de *pompe à feu* employé si communément aujourd'hui à Rouen et dans ses environs, pour désigner une machine à vapeur. On dit, en effet, *pompe à feu* à vendre, *pompe à feu* à louer. Cette expression est vicieuse, en ce sens qu'aucune des machines à vendre ou à louer ne sert à *pomper* de l'eau ou à aspirer de l'air. Les pompes à feu sont bien des machines à vapeur, mais la réciprocité n'est pas exacte.

Digitized by Google

houille, c'est en outre le travail de dix chevaux-vapeur pendant une journée, dans une de nos manufactures.

Eh bien ! c'est la source de tant de richesses incalculables qui est destinée à se tarir un jour !

Qu'on apprécie par les souffrances actuelles que répand autour de nous la crise cotonnière, l'étendue des maux qu'auront à supporter toutes les populations laborieuses de l'Europe à l'époque de l'épuisement des mines de houille ! Oui, c'en est fait de l'industrie, si d'ici à la fatale échéance, le génie scientifique n'a point découvert d'autres moteurs, s'il n'a pu dompter la foudre ou asservir la puissance du feu central.

C'est donc à tous les chercheurs de l'inconnu, aux promoteurs du progrès : aux savants, aux inventeurs, aux administrateurs éclairés et aux publicistes que sont de nouveau confiées les destinées de cet avenir si plein d'orages.

A l'œuvre donc tous ceux qui pensent; à l'œuvre tous ceux qui cherchent; à l'œuvre encore tous ceux qui s'imposent la noble mission de propager par leurs paroles et leurs écrits, la vérité scientifique. Semblables aux semences que le vent disperse, les idées se multiplient parfois très vite loin du centre qui les émet. Et c'est toujours servir la grande cause de la civilisation que de provoquer la fertilité chez les esprits demeurés inféconds. Tel est partout le rôle de l'enseignement public.

A l'œuvre enfin, tous ceux qui ont confiance dans les fruits que promet aux âges futurs l'alliance indissoluble de la science et de l'industrie, car un poète l'a dit :

> Croire tout découvert, est une erreur profonde,
> C'est prendre l'horizon pour les bornes du monde.

A. Houzeau,

Professeur de Chimie à l'École des Sciences appliquées de Rouen.

Digitized by Google

LE MASCARET.

Rupti sunt omnes fontes, abyssi magnæ
GENÈSE.

Les vapeurs du matin, au souffle de la brise,
Comme un vol d'oiseaux blancs, s'élèvent dans les cieux;
Une douce lumière encor pâle, indécise,
Prélude aux feux ardents d'un soleil radieux.

Le fleuve à l'horizon étend ses eaux profondes,
Et sous les rayons d'or semble un miroir vermeil.
Dans l'ombre et le silence, étendu sous ses ondes,
Tout un peuple de morts dort l'éternel sommeil.

Hélas! nous souvient-il que les flots sont perfides
Lorsqu'en des lieux charmants ils promènent leur cours?
Le ciel est enivrant, les ondes sont limpides :
C'est un beau jour! et l'homme a si peu de beaux jours.

Le pêcheur matinal, dans sa barque fidèle,
Relève ses filets pleins d'un butin vivant;
Le promeneur oisif détache sa nacelle
Et doucement bercé s'abandonne au courant.

Digitized by Google

Cependant un esquif à la marche légère,
Comme un oiseau des mers passe effleurant les eaux ;
Deux voix, l'une plus douce et l'autre plus austère,
D'accents harmonieux ont frappé les échos :

« O temps, suspends ton vol, et vous, heures propices.
« Suspendez votre cours !
« Laissez-nous savourer les rapides délices
« Des plus beaux de nos jours !

« Assez de malheureux ici-bas vous implorent :
« Coulez, coulez pour eux !
« Prenez avec leurs jours les soins qui les dévorent ;
« Oubliez les heureux ! (1) »

Soudain un bruit étrange a troublé l'atmosphère,
Et le chant amoureux se change en cri d'effroi ;
On dirait un torrent qui roule, ou le tonnerre,
Ou le volcan éteint qui retrouve sa voix.

Mais l'orage lointain se rapproche, il s'avance,
Un seul détour encor le dérobe au regard,
Bientôt il apparaît, large, écumant, immense,
C'est l'Océan qui gronde ! où fuir ? — Il est trop tard.

Parfois, entre les bords le flot se précipite,
Montagne d'eau glisssant, comme un traître, sans bruit.
Si le fleuve à son tour se relève et s'irrite,
Il le dompte, et superbe il s'avance sur lui.

(1) *Le Lac*, Lamartine.

Digitized by Google

Sur le front du géant une couronne blanche
Se forme, et sur ses flancs roule en flots écumeux;
Cortége destructeur, mugissante avalanche,
Cent vagues après lui se dressent vers les cieux.

Malheur! malheur à vous dont la voix attendrie
Disait au temps cruel : « Passez, oubliez-nous! »
Oh! ne saviez-vous pas que des biens de la vie,
De jeunesse et d'amour le trépas est jaloux!

On put voir sous le choc la nacelle fragile
Tournoyer, disparaître et reparaître encor,
Puis s'abîmer au fond de ce tombeau mobile,
Le seul où nul vivant ne vient troubler la mort.

Adieu! Souvenons-nous! Un funèbre silence
Se répand où grondait l'immense voix de Dieu.
Hélas! ainsi l'oubli succède à l'existence,
Le souvenir à peine est plus long que l'adieu.

Des saules inclinés les images plaintives,
Le zéphir qui gémit à travers les cyprès;
La vague qui murmure en mourant sur les rives,
A ceux qui ne sont plus donnent-ils des regrets?

Non! la nature est sourde à la douleur humaine,
Et se plaît à mêler son sourire à nos pleurs.
Consolez-vous! nous dit le grillon dans la plaine,
L'oiseau dans les forêts, l'insecte sur les fleurs.

FRANCK.

Digitized by Google

MÉLANGES.

CANAL MARITIME DE PARIS A DIEPPE.

(Projet dressé en 1780.)

La récente publicité que l'on a dernièrement donnée à un projet destiné à relier Paris à la mer par un canal aboutissant à Dieppe, nous a semblé donner quelque actualité à un petit in-4° de douze pages, sorti des presses de Moutard, hôtel de Cluny, rue des Mathurins, et intitulé : « *Extrait des registres du conseil d'Etat du* 28 *mars* 1780. » On y relate la requête présentée au roi « par la dame Marie-Marguerite-Eléonor Strich, marquise de Crécy, « et Louis-François Jourdain de Rocheplate, écuyer, » pour l'établissement d'un « canal de navigation depuis Dieppe jusqu'à la rivière d'Oise, au-« dessous de Creil. » On n'y manquait pas de faire ressortir son utilité extrême pour la Normandie et la Picardie, à qui il devait amener les denrées qui leur manquaient, et pour la capitale elle-même, qui pouvait ainsi correspondre directement avec la Hollande, Hambourg, la Baltique et le nord de l'Amérique.

Le canal devait être construit dans l'espace de quatre ans et s'étendre depuis Dieppe jusqu'à la rivière d'Oise, au-dessous de Creil, sur une largeur de trente pieds et six pieds de profondeur, sans comprendre les talus, et les pétitionnaires demandaient à être autorisés à prendre « pour la longueur « et largeur dudit canal et de ses écluses, l'eau nécessaire dans les rivières « et les ruisseaux voisins, même de se servir du courant des rivières qui « se trouveront sur son passage, ainsi que des levées, moulins, magasins, « étangs, réservoirs et retenues d'eau, » dont le besoin pourrait se faire sentir.

L'énumération des avantages particuliers sollicités par les concession-

Digitized by Google

naires est trop loin de nos mœurs actuelles pour ne pas mériter d'être citée : le nom *de Crécy*, donné au canal en mémoire des services du marquis de ce nom, l'érection de ce fief et de ses bords à six toises de distance de chaque côté « en fief relevant directement de Sa Majesté, à cause de sa tour du Louvre, « en foi et hommage et sous le service d'un éperon d'or chaque année, le jour « de la fête de saint Louis, avec droit de haute, moyenne et basse justice; » le droit de faire exercer cette haute justice par des officiers spéciaux, jouissant des mêmes droits que ceux établis sur le canal de Briare, et pouvant juger, par provision et nonobstant l'appel, jusqu'à la somme de vingt livres, tant pour l'intérêt des parties que pour les amendes; l'affranchissement de tous droits de mutation, franc-fief, franc-aleu, supplément, dixième, vingtième, huitième, denier de biens ecclésiastiques et laïques, communes et communaux, et autres taxes et droits quelconques. Nous ne parlons pas du mode suivi pour l'expropriation des terrains traversés par le canal, et de la fixation de l'indemnité à laquelle elle donnait lieu. Les éclusiers, gardes, commis et employés du canal devaient obtenir des priviléges importants, analogues à ceux des employés aux fermes royales. Les pétitionnaires sollicitaient pour eux-mêmes « dans l'étendue dudit canal et aux en- « virons, dans l'étendue de trois lieues de distance, à l'exception des « lieux clos de murs et haies vives, la faculté de prendre les maté- « riaux de construction et entretien nécessaires, tels que pierre, cail- « loux, sable, glaisés, en indemnisant les propriétaires et fermiers, » et, en outre, le don perpétuel et irrévocable de tous les terrains vains et vagues, fossés, friches, abîmes, ouvrages abandonnés, châteaux ruinés, « ainsi que leurs matériaux et emplacements qui se trouvent appartenir à « Sa Majesté dans le cours du canal et à la distance d'une lieue. » Ils réclamaient encore l'affranchissement de la mouvance entière et justice de quelque seigneur que ce fût, avec l'abandon de tous droits de lots et ventes, quint, requint, amortissement, nouveaux acquêts, pour l'affranchissement desquels les frais de construction et entretien du canal seraient tenus pour finance suffisante.

Voici l'arrêt du conseil d'Etat qui intervint sur cette requête :

« Sa Majesté a permis et permet à la dame marquise de Crécy et au « sieur de Rocheplate de faire, à leurs frais, un canal de navigation commu- « niquant de la rivière d'Arques au point des communes de la ville « d'Arques pour joindre à la rivière d'Oise au lieu de Pressy, en passant « par Neufchâtel, Gournay et Beauvais, ainsi que les réservoirs, écluses « et tous autres ouvrages qui seront jugés nécessaires.... après qu'ils y « auront été approuvés, ainsi que le tarif des droits à percevoir sur ledit « canal, dans les formes ordinaires; autorise, en conséquence, Sa Majesté,

Digitized by Google

« la dame marquise de Crécy et le sieur de Rocheplate à acquérir tous les « terrains et héritages, seigneuries ou portions d'icelles qui seront jugés « nécessaires pour lesdits canal et ouvrages, en indemnisant préalablement « les propriétaires et seigneurs desdits terrains suivant l'estimation qui en « sera faite de gré à gré ou à dire d'experts qui seront nommés par les « deux intendants et commissaires départis dans les généralités de Paris « et Rouen, chacun pour les terrains dépendant de leur généralité ; veut et « entend Sa Majesté que la dame marquise de Crécy, le sieur de Rocheplate « et leurs associés, après qu'ils auront été connus et approuvés par Sa Majesté, « jouissent et usent dudit canal et droits sur icelui, ainsi que leurs hoirs, « successeurs ou ayant cause, en pleine propriété et seigneurie incommu- « table avec tous droits de haute, moyenne et basse justice sur icelui, à « compter du jour que ledit canal aura été mis en bon état de navigation, « ce qu'ils seront tenus de faire dans le terme et espace de six ans, à « compter du jour du présent arrêt ; et faute par lesdits concessionnaires « d'y avoir satisfait, ils demeureront déchus du présent privilége ; ordonne « pareillement Sa Majesté que ledit canal et ses dépendances seront « exempts de tous droits de mutation et de toutes taxes et droits quelcon- « ques, même des impositions royales, pendant le terme de quinze ans, « ainsi que les éclusiers, gardes, commis et employés, qui seront exempts, « pendant ledit temps, de toutes impositions et charges publiques, à la « charge néanmoins que lesdits gardes et employés ne feront aucun autre « état ou commerce. Fait au conseil d'Etat du roi, tenu à Versailles le 28 « mars 1780. »

E.

RÉCITS DU MOYEN-AGE.

LE PÈLERIN. — LA FÉE. — LA SORCIÈRE. — LA CAVERNE.
LA CLOCHE DES REVENANTS. — L'ASTROLOGIE ; ISTRASOF ; DUBRAVIUS. — LE DIABLE ET LA MORT. — LE POÈTE VIRGILE.

Les récits du moyen-âge ont un grand charme. Si nos devanciers des trois derniers siècles trouvaient tant de plaisir à citer les faits mythologiques, nous n'en devons pas trouver moins à rappeler ce merveilleux d'une période qu'on a dédaignée pendant longtemps. Que de mystères ! Que de choses dont nous ne saurions nous rendre compte avec nos idées nouvelles, mais que le moyen-âge jugeait parfaitement admissibles, parce qu'il croyait à l'existence d'une puissance occulte. Grâce aux souvenirs du moyen-âge, les recoins les plus obscurs de nos hameaux deviennent remarquables, et des personnages intéressants animent leur solitude.

Digitized by Google

C'est un vieux pélerin, homme fervent et rempli d'humilité chrétienne, cheminant les pieds nus, le bourdon à la main, ne redoutant pas les brigands, d'abord parce qu'il est pauvre, en second lieu, parce que les brigands craindraient les vengeances d'en haut, s'ils attaquaient un voyageur des saints lieux. Il venait de gravir une montagne et se trouvait au détour d'un bois, lorsque deux habitants de l'enfer, deux démons, armés de cornes, et fesant entendre d'aigres sifflements, se présentèrent devant lui. Ces êtres méchants aiment surtout à jouer des tours au pauvre pélerin : tantôt ils lui barrent le sentier ; tantôt leur haleine empestée dessèche le gazon sur lequel l'homme saint doit se coucher pour passer la nuit.

C'est la fée de la montagne. Elle réside dans une forteresse abandonnée, au milieu des ruines et des broussailles. Le soir, elle traverse les campagnes avec la rapidité de l'éclair. Quelquefois elle prend la figure d'une pauvre femme, et vient s'asseoir aux foyers hospitaliers : elle y paie son écot et témoigne aux hôtes sa reconnaissance en donnant aux enfants des hochets d'or et d'argent, à la jeune fille, un amant selon ses rêves, en transformant le bonnet du bûcheron en une couronne baronniale, et sa cabane en un palais magnifique.

C'est une sorcière maudite, qui chaque semaine se rend aux assemblés nocturnes, en chevauchant sur un manche à balai, pour rendre ses hommages à un bouc fétide, placé sur un boisseau. L'herbe meurt auprès de sa cabane ; on n'y voit guère d'autre végétation que celle de la verveine, employée dans des mystères coupables. Des chouettes font leurs nids sous son toit de chaume. Des reptiles, des crapauds, des lézards rampent dans un marais voisin. Quelques fioles, des amulettes, un grimoire, deux ou trois chaises délabrées, une table pareille à celle de Philémon et de Baucis, un misérable grabat, composent tout son mobilier. Oh ! combien d'amants ont vomi des imprécations contre la sorcière ! Oh ! combien d'épouses délaissées auraient voulu mettre en pièces la vieille femme aux joues ridées, aux yeux perçants et sinistres ! Elle a semé les calomnies les plus odieuses ; elle a tué dans les entrailles maternelles le fruit d'un chaste et légitime amour.

Voyez-vous cette caverne dont chacun tremble d'approcher, lorsque les ombres du soir viennent à descendre... Alors, on entend sortir de la caverne des hurlements affreux : le voyageur s'éloigne rapidement et se recommande au Ciel ; une frayeur mortelle a glacé tout son être : car ces cris lugubres n'ont rien d'humain, et sont cent fois plus effrayants que les rugissements du tigre et de l'hyène dans les vastes forêts du désert. Ceux qui sont entrés dans la caverne y ont vu des choses terribles, des tombeaux entrouverts, des squelettes secouant leurs chaines, une fournaise ardente. Les imprudents, s'ils ne se sont pas enfuis assez vite, ont disparu pour toujours, les spectres

Digitized by Google

se sont élancés sur eux, et les ont précipités dans un gouffre enflammé. Les oiseaux, les quadrupèdes n'osent passer la nuit auprès de cette caverne d'épouvante.

« Si j'étais poète, » dit l'auteur du *Génie du Christianisme*, « je ne dédai-« gnerais pas de dépeindre cette cloche agitée par les fantômes dans la vieille « chapelle de la forêt. » Eh ! quels sont ces fantômes qui, pendant les ténèbres, à l'heure redoutable de minuit, répandent l'alarme dans le pays, troublent le sommeil du pâtre, égarent le voyageur? Ils sont l'objet des entretiens pendant les longues veillées d'hiver : les villageois serrés autour de la bûche de Noël, prêtent une oreille attentive : mais cela les effraie plus que le tocsin du meurtre et de l'incendie. C'est peut-être un châtelain mort depuis longtemps, l'effroi du pays, le tyran de ses vassaux. Il agite l'airain sacré, qui servit tant de fois de signal à ses exécutions barbares ; ce grand coupable, bourrelé par les remords de sa conscience et portant l'enfer dans son sein, vient reconnaître dans le silence du tombeau ses anciennes victimes, et souille de sa présence le temple vénéré. Si les pierres du temple pouvaient parler, elles expliqueraient beaucoup de mystères nocturnes, ces hurlements des damnés plus effrayants que ceux des loups, ces profanations commises par les suppôts du diable.... Mais les glas deviennent plus doux et leur son est mélodieux. C'est peut-être une jeune vierge, que sa fraîcheur et ses dix-huit printemps n'ont pu sauver des coups de la mort, et qui dort depuis quelques mois sous les arceaux du temple rustique, auprès de la fenêtre frangée de lierres et de ravenelles, au pied de la madone sainte et de ce même autel où son fiancé devait la conduire bientôt : elle sort quelquefois, pendant la nuit, de sa couche d'argile, et, couverte de son linceul blanc, s'approche de la cloche, afin de rappeler son souvenir à ses compagnes.

Le moyen-âge croyait à l'astrologie, science céleste, a dit Walter Scott, et non seulement parce qu'elle s'attache à lire sur le front des astres les destinées humaines, mais parce que celui qui la pratique la croit émanée d'une intelligence supérieure à la nôtre. Ses maîtres ne menaient pas la vie commune. Ainsi l'arabe Istrasof n'avait pas vu le soleil depuis quarante ans. Né dans les hautes montagnes de l'Arabie, Istrasof était destiné, suivant l'ordre naturel, à jouir de tout l'éclat de cet astre ; mais, voulant ouvrir les yeux de son esprit à la lumière intellectuelle, il ferma les yeux de son corps à la lumière matérielle : semblable à ces oiseaux nocturnes dont l'antiquité faisait les emblèmes de la sagesse, il ne voulut voir à la voûte des cieux que la lune et les étoiles. Ainsi Dubravius, cet homme puissant qui rompait les chaînes de la mort et rappelait sur le globe des âmes qui, depuis quelques jours, erraient dans les espaces de l'autre monde

Digitized by Google

Dubravius, à la voix duquel le trépas abandonnait ses victimes, et la vie rentrait dans des membres glacés, alla jusque dans l'Egypte, la mère des sciences occultes, pour y entendre les oracles du cheik Ebo-Ali.

Le diable et la mort jouaient un grand rôle au moyen-âge. Le diable et la mort avaient beau jeu, quand, de tous côtés, dans les châteaux aussi bien que dans les chaumières, on parlait de sortiléges et d'apparitions fantastiques, quand des hommes bardés de fer traversaient les campagnes en provoquant au combat leurs adversaires, et que les châtelains faisaient creuser de profondes oubliettes, pour assouvir leurs vengeances. On rencontre donc fréquemment sur les vitraux et sur les sculptures qui nous ont été légués par nos pères, le diable et la mort.

Le diable, même après le moyen-âge, exerce le pinceau des artistes les plus habiles, des Téniers, des Callot, des Raphaël, des Michel-Ange, des Jean Cousin, des Rubens. On sait que Jérôme de Bos, peintre du quinzième siècle, natif de Bois-le-Duc, et l'un des premiers qui ait fait usage de la peinture à l'huile, avait choisi pour sa spécialité l'enfer et le diable. L'imagination du Dante s'est exercée à doter les suppôts de ce prince des ténèbres des noms tous plus caractéristiques les uns que les autres. *Arracheur de dents*, *Fourbe*, *Chien hargneux*, *Barbe en désordre*, *Passion effrénée*, *Mordu par le Dragon*, *Sanglier aux longues défenses*, *Chien mordant et déchirant*, *Rouge de colère*, voilà les noms qui équivalent en français aux noms italiens *Scarmiglione*, *Alichino*, *Caguazzo*, *Barbarriccia*, *Libicocco*, *Dragnignazzo*, *Ciriato*, *Sannuto*, *Grafficano*, *Rabicante*; chacun de ces noms prête aux développements et caractérise bien son personnage. On rencontre encore le diable à chaque pas, sinon en Europe, du moins dans les autres parties du globe, aussi bien au Japon que sur les côtes de Guinée, aussi bien à Ceylan qu'aux Philippines et aux Maldives. Si l'on parle souvent des œuvres merveilleuses du diable, on ne parle pas moins souvent de la manière dont il exige son paiement. Son nom se trouve jusque dans l'histoire naturelle ; il existe un diable des bois, un oiseau diable, un diable de mer, et même un assez innocent insecte flétri du nom de diable, ou tout au moins de celui de diablotin.

Dans l'enfance du Théâtre-Français, quand on faisait monter les bienheureux sur la scène, on y faisait monter aussi les diables. Les représentations avaient lieu dans les cimetières des églises, aux principales fêtes de l'année : on se proposait un but moral, d'effrayer les pécheurs endurcis et de les amener à repentance. Quelquefois les suppôts de l'enfer étaient représentés par quatre personnages, qui faisaient un vacarme effrayant, hurlaient en vrais damnés, jetaient des flammes par la bouche, brandissaient des torches, et donnaient à ce qui les entourait la couleur de l'incendie. De là cette expression *diable à quatre*, dont on a fait un surnom, hélas! pour le meilleur des princes :

Digitized by Google

Vive Henri Quatre !
Vive ce roi vaillant !
Ce diable à quatre
A le triple talent
De boire et de battre.
Et d'être vert-galant (1).

Au commencement du XVIe siècle, Eloy d'Armenal, maître des enfants de chœur de Béthune, publiait en format in-folio un volume de diableries. Un antiquaire a voulu que beaucoup de figures bizarres qu'on rencontre dans les temples fussent autant de réminiscences des mystères (2) : on aurait donné à des figurines sculptées sur les boiseries des stalles, l'aspect et le costume des diables qu'on avait vus sur la scène quelques jours auparavant. Mais les quatre diables réunis au XVe siècle ne faisaient pas autant de bruit que le seul diable de Vauvert en faisait au XIIIe. Un vieux palais, construit par le roi Robert, puis abandonné par ses successeurs, était, nous disent d'anciennes chroniques, occupé par des revenants : on y voyait des spectres traînant de lourdes chaînes ; on y entendait des hurlements à mourir de frayeur ; un monstre vert, muni d'une longue barbe blanche, moitié homme, moitié serpent, apparaissait pendant la nuit, et menaçait d'assommer les passants avec une lourde massue. On se le rappelait au temps du joyeux curé de Meudon : « Car cest Anglois, disait-il, est ung aultre diable de Vauvert. » Le souvenir s'en retrouve encore dans une des rues de Paris.

Assez sur le diable : parlons maintenant de la mort. Chez les anciens Grecs on la nommait rarement, de peur d'appeler des idées tristes. Homère et Hésiode l'ont dépeinte chacun à sa manière. Il y a quelque chose de flamand dans la touche du poète de Tibur, quand il la montre heurtant du même pied les chaumières du pauvre et les palais des rois :

Pallida mors œquo pulsat pede pauperum tabernas
Regumque turres (3).

Quand Malherbe imite ce passage d'Horace, la mort, dans son ode à Du Perrier, n'affecte pas de dédain ; elle demeure seulement impassible et se bouche les oreilles ; en pénétrant jusque dans les profondeurs du Louvre, malgré la garde nombreuse qui veille auprès des rois de France ; elle les

(1) Couplet de la *Partie de chasse d'Henri IV.*
(2) *Stalles de la cathédrale de Rouen,* par H. Langlois.
(3) Ode 4 du premier livre.

Digitized by Google

fait ses prisonniers, mais en conservant une noble attitude, comme un conquérant qui vient d'entrer par la brèche avec une troupe de vainqueurs.

La mort a des rigueurs à nulle autre pareilles;
On a beau la prier :
La cruelle qu'elle est se bouche les oreilles
Et nous laisse crier.
Le pauvre en sa cabane, où le chaume le couvre,
Est sujet à ses lois,
Et la garde qui veille aux barrières du Louvre
N'en défend pas nos rois.

Depuis deux cents ans, ces vers sont dans la mémoire de tous les hommes de goût, et conservent toujours leur jeunesse et leur sublimité.

De même que le poète de Sulmone, dans ses *Métamorphoses*, a décrit magnifiquement le palais du soleil, deux poètes du XVIIe siècle ont décrit le temple de la Mort. Le premier occupe un rang fort honorable dans la littérature anglaise : c'est Jean Scheffield, duc de Buckingham, le favori de Guillaume III et de la reine Marie. « Au centre d'une vallée, dit-il, « s'élève un temple fameux, vieux comme le monde, auquel il donne des « lois. Sa forme est circulaire, et quatre portes d'un métal solide admettent « la foule des humains, qui, soumis à l'ordre des destinées, viennent y cher- « cher l'asile commun du tombeau, jeunes, vieux, rois, esclaves. La « vieillesse et les maladies qui affligent le plus l'humanité, sentinelles « inflexibles, veillent à ces portes fatales : leurs vêtements lugubres res- « semblent aux tentures qui tapissent les murs sacrés de cette obscure de- « meure. Des cierges de poix-résine, exhalant des nuages de fumée, re- « doublent les ténèbres. Dans ce royaume de la Nuit règne un monstre « aveugle, inexorable, tyran cruel : son nom, c'est la Mort. » — Le second poète, Philippe Habert, a composé un *Temple de la Mort* qui renferme de beaux vers. On a été jusqu'à dire que ce poème plaisait à tous les vivants; il plaisait tant, ajoutait-on, à la Mort elle-même, qu'elle trancha les jours de l'auteur à la fleur de son âge, de peur qu'il n'eût la pensée d'élever un aussi beau temple en l'honneur de la Vie.

Mais le moyen-âge avait recours à d'autres fictions pour rappeler aux individus et aux populations la pensée de la mort. Il aimait les danses macabres. On en rencontrait partout, et dans les églises, et dans les cimetières, et sur les vitraux, et sur les miniatures des missels, et jusque sur les gardes d'épée des chevaliers, qui parfois avaient la fantaisie de se revêtir d'armures noires, et de s'intituler chevaliers de la mort. L'émule de Saintrailles et de La Hire s'élançait au combat avec un redoublement d'ardeur,

Digitized by Google

quand il posait son large gantelet de fer sur un emblème aussi redoutable. « Il se disait] «Mais, en touchant à la mort, je donne à ma main une sorte « de consécration ; elle devient l'instrument de cette grande dévastatrice, et » les humains vont tomber sous ses coups, comme la moisson sous la faulx « du moissonneur. » Mais un jour le chevalier devenait la victime de celle qui l'avait armé : quelquefois, il tombait renversé sur l'arène avant d'avoir employé cette puissance dont il était dépositaire.

Entrons dans un de ces lieux de sépulture, où l'on a médité tant de fois sur le néant des choses terrestres, sur la promptitude avec laquelle se brisent les liens les plus doux, où tant de veuves, d'orphelins, de mères, de sœurs, ont versé d'abondantes larmes. Voyons à chaque colonne un personnage qu'un squelette décharné saisit et précipite dans la tombe. C'est un guerrier revêtu de son armure ; intrépide au milieu des hasards, ainsi que les Roland, les Zerbin, les Roger, mille fois il avait échappé aux plus grands périls : or, il advint qu'un jour, en pleine paix, au sein du foyer domestique, et quand le guerrier se croit le plus en assurance, la terrible mort l'entraîne. Considérons ce monarque puissant, cet homme vêtu d'étoffes précieuses, ce mendiant, ce grand dignitaire ecclésiastique, cette jeune fille dans la saison des ris et des amours ; tous prennent part au branle de la mort, tous frémissent en sentant sa main glaciale ; tous sont arrachés à leurs palais, à leurs domaines, à leurs chaumières, à leurs fonctions, à leurs rêves d'avenir. La danse macabre, c'est l'une des créations le plus affreusement bizarres que nous ait légué le moyen-âge : les antiquaires ont bien raison de recueillir soigneusement ses débris. On peut rêver longtemps auprès de ces figurines pourvues d'une signification si frappante, et, dans les longues nuits d'hiver, en pensant aux nombreuses générations qui dorment d'un profond sommeil, on croit entendre des chants lugubres, on tressaille en s'imaginant voir des rondes de fantômes sur un sol jonché d'ossements. Parmi ces fantômes, on distingue des diables, qui ne sont plus là des constructeurs de ponts, ni des créateurs de choses admirables, mais des ménétriers, dont les instruments s'harmonisent avec la voix rauque de la mort. Leurs symphonies lugubres retentissent pendant de longues heures. La ronde de la mort ressemble à la ronde du sabbat : on ne peut la voir que pendant les ténèbres. Le chantre des larves, des dragons, des vampires et des gnômes termine l'une de ses ballades par ces quatre vers.

L'aube pâle a blanchi les arches colossales.
Il fuit, l'essaim confus des démons dispersés;
Et les morts, rendormis sous le pavé des salles,
Sur leurs chevets poudreux posent leurs fronts glacés (1).

(1) *Odes et Ballades*, par M. Victor Hugo.

Digitized by Google

Certains récits du moyen-âge sont noirs à faire trembler : si vous les entendez entre onze heures et minuit, vous avez le cauchemar à deux ou trois heures du matin; vous vous éveillez en sursaut, vous portez des regards inquiets dans tous les recoins de votre chambre, pour voir si quelque spectre ne lève pas un bras menaçant. D'autres récits sont amusants et d'une gaîté folle : nos pères les aimaient ; ils n'avaient pas tort, car la gaîté, c'est une excellente chose ; les apparitions fantastiques ont leur charme, quand elles sont pourvues de couleurs riantes. Pourquoi les personnages de l'autre monde ne seraient-ils pas quelquefois couronnés de roses, et pourquoi les diables ne seraient-ils pas quelquefois aimables ? Voyez ces lutins qui voltigent auprès de cette fenêtre : la jeune fille l'ouvre, mais en hésitant, et dans l'appréhension que ce ne soit un oiseau de sinistre présage, et trouve au milieu des pots de violettes et de giroflées, un joli petit sylphe, dont la figure est délicate et vermeille, dont les yeux sont doux et les aîles diaphanes.

Or, ce n'était pas entre onze heures et minuit, mais au lever de l'aurore, dans le beau mois de juin, qu'un grave précepteur, assis avec ses jeunes élèves à l'ombre d'un chêne, leur racontait le fait suivant.

« Ce Virgile, disait le mentor, ce poète mélancolique, dont nous avons tant de fois admiré les beaux vers, fit un jour une plaisante découverte. Le chantre d'Alexis, de Corydon et du pieux Enée prenait plaisir, dès son enfance, à méditer le long des bosquets d'aubépines et dans les allées obscures, à voir le disque blanc de la lune, et ses reflets dans un lac paisible. C'était un rêveur de profession ; il chérissait la solitude préférablement à tout. Un jour donc, pendant que ses camarades prenaient leurs joyeux ébats, sautaient par-dessus les fossés, escaladaient les murs, dérobaient les fruits des jardins, Virgile gravit une des hauteurs voisines. A mesure que le jeune Andésien s'élevait, il voyait un immense tableau se dérouler sous ses yeux, et le Mincius tourner, comme un serpent d'azur, dans l'émeraude des prairies. Il n'entendait déjà plus les voix de ses condisciples ; l'inspiration approchait ; il pouvait dire : *Deus ecce Deus !...* Apercevant une ouverture dans le flanc de la montagne, il y pénètre, et s'enfonce dans la profondeur d'une caverne ; il distingue une clarté. Chez les poètes, l'amour du merveilleux est une passion qui domine tout autre sentiment : Virgile avance toujours, sans éprouver la moindre frayeur ; puis il se trouve au milieu d'une lumière purpurine. Grande était sa surprise de ne découvrir aucune lampe, aucun flambeau d'où cette lumière pût venir ; elle fut encore plus grande quand il entendit une voix appeler distinctement Virgile. A ce moment, dit-on, malgré sa passion pour le merveilleux, la frayeur fit un peu battre le cœur de l'enfant d'Apollon, qui se voyait seul, dans le fond d'un

Digitized by Google

souterrain, loin de ses amis.... Au bout de quelques minutes, la même voix prononce distinctement ces paroles : « Virgile, ne vois-tu pas une petite planche devant tes pieds? » Il y avait effectivement une petite planche qui paraissait fixée dans le sol avec quatre clous ; des caractères étrusques, écrits en noir, formaient ces mots : « Enlève cette planche, afin que je puisse sortir. »

— « Et qui es-tu donc? » dit Virgile.

— « Hélas ! je suis un diable enfermé sous cette planche, pour une légère « espiéglerie que j'ai commise. Je dois demeurer dans cette prison jusqu'à « la fin du monde, à moins qu'une main humaine ne veuille bien soulever « la planche qui me ferme l'issue. Ah ! Virgile, si tu me rendais ce service, « tu en serais bien récompensé ! Je t'enseignerais tous les secrets de la « nécromantie, toutes ces merveilles de l'autre monde, dont les habitants « de la terre ne peuvent avoir la moindre idée. Tu deviendrais en un instant « plus docte que tous tes condisciples ensemble et que votre maître. Voilà, « certes, d'admirables choses que tu obtiendrais à bon marché. »

« Virgile voulut profiter de l'occasion favorable. Cependant, craignant un piége, il mit la condition indispensable de connaître les ouvrages dans lesquels de si précieuses connaissances étaient déposées. L'habitant du noir séjour lui dit de regarder dans un angle de la grotte. Là se trouvaient des livres de nécromancie, car les hommes les plus versés dans les sciences occultes venaient jadis dans cette grotte, et de fort loin ; la clarté qui brillait de leur temps au milieu des ténèbres, surpassait de dix fois celle que Virgile voyait pour le moment. Après avoir constaté la présence des livres dans l'angle indiqué, il lève la planche. O surprise ! Il voit un petit trou pareil à celui d'une taupe ; puis une figure d'une taille d'environ 14 ou 15 centimètres, s'élance avec la rapidité de l'éclair. Si Virgile fût venu seize siècles plus tard, les minces proportions du diable ne l'auraient pas étonné, puisque dom Léandro Pérez en vit sortir un d'une bouteille de verre. Mais on ne connaissait point encore l'histoire d'Asmodée, sa détention dans une fiole. Virgile ne pouvait concevoir qu'un être aussi puissant pût sortir d'une ouverture aussi petite. »

— « C'est, » lui dit le démon, « que nous avons la faculté de nous « allonger, de nous rapetisser, de prendre toutes les formes. »

— « Mais te serait-il facile de rentrer par la petite ouverture d'où tu es « sorti ? »

— « Juge toi-même de notre élasticité..... »

« Puis le petit diable s'enfonce dans la prison, où depuis tant de siècles il avait gémi. Le poète replace habilement la petite planche sur l'ouverture, trouve moyen de la fixer solidement : la captivité recommence et durera

Digitized by Google

probablement jusqu'au dernier jour du monde. Virgile eut les livres à sa disposition, et devint très savant dans la magie noire.

« Cette historiette peut apprendre les avantages qui résultent de la présence d'esprit. »

Personne n'oserait révoquer en doute l'autorité du grave précepteur, qui s'appuyait sur celle du moyen-âge.

Léon de Duranville.

Digitized by Google

BIBLIOGRAPHIE.

LA CHARITÉ CHRÉTIENNE ET SES ŒUVRES, par Mgr l'évêque d'Orléans. — Se vend au profit des ouvriers cotonniers sans ouvrage. — Grand in-8°. — Paris, Douniol, 1863.

L'une des plaies les plus profondes de la société, est assurément la misère. Elle attire le regard de tous ceux qu'intéresse le sort de l'humanité. Le philosophe, l'économiste l'envisagent tour à tour et proposent, comme remède, les solutions que la raison ou une connaissance approfondie des sources de la richesse leur permettent de recueillir. Mais, hâtons-nous de le dire, ce n'est pas à cette porte que la société doit frapper. Les causes de la misère sont complexes. Elles ne dépendent pas seulement d'une distribution défectueuse des forces productives; elles sont surtout la conséquence du mauvais usage que l'homme fait de sa liberté. Quelles garanties la société peut-elle inventer pour le préserver contre ses propres écarts? C'est ici que le problème devient insoluble. Donner à qui ne mérite pas, donner à qui parfois repousse la main qui s'étend vers lui, et au secours destiné à prolonger les jours d'une créature souvent avilie, ajouter cette manne céleste d'une bonne parole, destinée à raviver la flamme éteinte de la vie intellectuelle. Ce triomphe n'appartient qu'à la religion! Elle donne le nom d'aumône au secours qu'elle fait ainsi tomber dans la main du pauvre.

De combien de déclamations l'aumône n'a-t-elle pas été le prétexte! N'a-t-on pas été jusqu'à dire qu'elle avait pour conséquence de dégrader celui dont elle était destinée à adoucir le dénûment? Il est de ces mots de guerre qu'on retrouve toujours dans certaines bouches; c'est une tactique adroite

Digitized by Google

pour frapper ses adversaires que de les atteindre aux sources mêmes du bien qu'ils tâchent de faire ; c'est avec cette armée que l'on a combattu le catholicisme, et quand une fois on a lu, bien proclamé que l'aumône était avilissante pour celui qui la recevait, on a complété la pensée, en insinuant qu'elle était un moyen de la part de celui qui la faisait.

Ce sont là des écueils au milieu desquels il semble que la charité privée doive sombrer. Mais, grâce à Dieu, il s'élève encore en sa faveur plus d'une protestation chaleureuse, et il y a quelques jours à peine, la voix autorisée de M. l'avocat général Bardon venait, en audience solennelle, affirmer ses droits et ses conditions d'existence. Sa liberté d'abord, et comme moyen de décupler ses effets, l'association, telles étaient en résumé les deux grands principes dont il revendiquait pour elle l'appui tutélaire. Peut-être faut-il regretter que, dans ce plaidoyer énergique en faveur de la charité, l'orateur se soit trop soigneusement abstenu de faire appel au sentiment religieux, seul capable de la vivifier ; peut-être s'est-il un peu mépris, lorsqu'il conseillait à la charité privée de s'inspirer des conseils éclairés, des documents fournis par l'Etat. La charité tient à ne s'inspirer que d'elle-même ; elle est d'ailleurs trop modeste pour faire deviner ses largesses. Mais, quoi qu'il en soit de ces légères critiques, on est toujours heureux de voir les principes qui sont la sauvegarde des sociétés défendus par ceux-là même qui sont chargés de faire appliquer la loi.

Au reste, les lacunes que pouvait offrir le discours de M. Bardon se trouvent largement remplies par l'ouvrage que Mgr l'évêque d'Orléans vient de publier *sur la charité chrétienne et ses œuvres*. Ce serait déjà en faveur de ce livre une recommandation bien puissante dans notre pays, si rudement atteint par la crise industrielle, que d'être l'aumône du prélat en faveur des ouvriers cotonniers, mais nous pouvons ajouter que jamais l'éloquence d'une plume convaincue ne fut mise au service d'une plus noble cause.

Montrer d'abord quelle est la doctrine de l'église catholique sur la charité ; faire surtout saisir que c'est à son divin fondateur qu'est due cette vertu, nouvelle pour l'humanité ; rappeler sur quels principes simples et puissants elle repose, puis esquisser son histoire aux trois principales époques du monde chrétien, voilà quel a été le but que s'est proposé Mgr Dupanloup.

C'est, en effet, un point sur lequel l'attention ne saurait trop spécialement se porter, que celle du mépris de l'antiquité païenne pour les infirmités ou les misères auxquelles nous réservons aujourd'hui le tribut mérité de nos sympathies et de nos tendresses.

La vieillesse était-elle respectée à Rome, où un maître avare envoyait ses vieux esclaves dans l'île d'Esculape, pour n'avoir plus à les soigner ; était-elle

Digitized by Google

respectée par un Caton, quand il donnait le conseil de se débarrasser des serviteurs dont l'âge rendait les occupations improductives?

Et les enfants? Qui donc protégeait leur faiblesse au sortir du sein de leur mère, contre les caprices de la volonté paternelle? Leur débilité était pour eux un arrêt de mort, à Sparte comme à Athènes, à Athènes comme à Rome, et la loi des XII tables faisait un devoir aux pères de les vouer au trépas.

La femme? Quelle loi en avait fait la compagne du mari? Et le pauvre, l'artisan? de quelle considération jouissait-il dans une société qui n'avait réservé ses droits et ses faveurs qu'aux puissants de la terre.

Mais les esclaves? comment, pendant les périodes séculaires où se développa la civilisation de l'Egypte, de la Grèce et de Rome, ne s'est-il pas élevé en leur faveur une voix qui réclamât les droits imprescriptibles inhérents à la dignité de la nature humaine. Loin de là, tous se sont réunis, les grands, les philosophes, les sages, pour approuver et soutenir la nécessité de l'esclavage; ni Platon, ni Aristote, ni Xénophon, ni Cicéron, ni Sénèque, n'ont pris en main la cause de l'esclave. L'humanité au moins avait-elle adouci son sort? Ouvrez l'histoire, et voyez-le dans Plaute, frappé sans motifs comme une bête de somme. Voyez-le dans Sénèque puni pour un éternument, une toux, car les faits involontaires eux-mêmes sont atteints. Rappelez-vous Vedius Pollio, l'ami d'Auguste, jetant ses esclaves aux murènes de son vivier, et pensez quelle était leur vie. Pour eux pas de famille, le droit civil ne reconnaît par leurs alliances; pas d'actions en justice, pas de déposition possible, pas de serment croyable: on n'ajoute foi qu'aux aveux dictés par la torture. Telle est l'antiquité; un dernier trait manquerait au tableau qu'en trace Mgr Dupanloup, s'il ne parlait des gladiateurs; car il ne faut pas oublier qu'un peuple s'est trouvé qui, par plaisir, s'est repu du spectacle du sang humain versé; un peuple pour les jouissances duquel dix mille hommes s'entr'égorgèrent sous Trajan, dans l'espace de cent vingt-trois jours; et que ce peuple eut des grands hommes, dont nous faisons suivre les noms du titre de sage, un Cicéron, un Sénèque, pour vanter ce spectacle comme un exemple propre à affermir le courage et à faire mépriser la mort.

Où donc étaient alors cachés ces principes d'égalité et de fraternité qui sont aujourd'hui le pivot des sociétés modernes? Qui donc eût été assez insensé pour élever la voix et dire à un sénateur romain que son esclave était son égal, qu'il était son frère? Qui donc eut rêvé une pareille transformation dans les idées et dans les mœurs? Personne; pas un philosophe n'y songea. Et cette révolution, la plus considérable à coup sûr de celles qui ont métamorphosé le monde, un Dieu seul pouvait la concevoir et l'accomplir. Par lui, par sa parole féconde, l'humanité s'est transformée, il n'a eu que deux mots à dire: vous êtes tous enfants de Dieu, vous êtes tous mes frères, et la société a été renouvelée par sa base.

Digitized by Google

Mgr l'évêque d'Orléans a raison de le dire : « Le voilà ce précepte sacré qui décide tout... La cause en est grande et simple comme toutes les causes que Dieu pose. C'est le dogme de la paternité divine et de la fraternité humaine en Jésus-Christ. »

Il y a quelque chose de plus admirable encore : c'est à la boutique de l'artisan que le fils de Dieu fait homme va demander un abri, et c'est pour donner un éclatant démenti à la sagesse païenne, qu'il se fait ouvrier.

Ce n'était pas encore assez; pour effacer le dernier des outrages infligés par la société antique à l'humanité, il devait mourir de la mort de l'esclave!

Par lui, l'enfance est grandie, la femme s'élève de toute l'indissolubilité du lien conjugal proclamée.—Toutes les distinctions sociales s'effacent, il n'y a plus de différence de sexe ni d'âge ; une égalité souveraine place au même niveau toutes les créatures humaines, le riche et le pauvre, l'homme et la femme, le vieillard et l'enfant; tous, aux yeux de Dieu et de la religion qu'il institue, ce sont des hommes, c'est même quelque chose de plus, ce sont des âmes.

On comprend dès-lors, et Mgr Dupanloup le fait saisir à merveille, tout ce que la charité catholique allait puiser d'énergie dans une telle assimilation. Des âmes, des sœurs à secourir ou à sauver, en fallait-il davantage pour inspirer et rendre presque faciles les plus héroïques sacrifices?

La société, où de tels principes allaient se développer, portait en elle des germes qui devaient la renouveler jusque dans ses entrailles, et Mgr Dupanloup a pu dire justement de la charité et de son naissant empire : « Qu'elle « était la mère bienfaisante du siècle présent, mais qu'elle était surtout la « reine immortelle du siècle futur. »

Nous voudrions pouvoir suivre Mgr l'évêque d'Orléans, dans le tableau qu'il trace de l'histoire de la charité à trois époques principales.

Aux temps apostoliques, la mission de soulager les pauvres devient un ministère sacré, *le Diaconat*; il est rempli si généreusement que les aumônes des chrétiens franchissent les barrières que pouvait élever l'attachement aux dieux du paganisme, et qu'elles forcent Julien l'Apostat à s'écrier : « N'est-ce donc pas assez que les chrétiens nourrissent leurs pauvres, faut-il que nous leur laissions la gloire de soulager les nôtres? » « Mais chose « étrange, ajoute Mgr Dupanloup, jalousant les œuvres chrétiennes, du moins « il n'y mettait aucun obstacle. Il ne lui vint pas dans la pensée de faire « des lois pour entraver l'exercice de la miséricorde. Il interdisait la science « aux chrétiens, mais il laissait libre la charité (1). »

Bientôt les périodes historiques se déroulent; Rome tombe, le catholi-

(1) P. 122.

Digitized by Google

cisme grandit sur ses ruines ; des peuples nouveaux sont conquis à la foi : aux caractères amollis du Bas-Empire succèdent les natures indomptées des Germains et des Slaves. L'Eglise les pénètre, elle en fait des chrétiens. » Ce fut là son plus beau triomphe. Elle s'empara de ces mâles courages, « de ces hommes à demi barbares et en fit des héros ; elle leur offrit dans « de vastes et généreuses entreprises un aliment dont leur ardeur ne se « pouvait passer, et tournant leur force en vertu, leur candeur sauvage en « foi sublime, leur ambition effrénée en divine espérance, leur audace en « dévoûment de charité, elle se sentit assez puissante pour créer, avec ces « infatigables guerroyeurs, l'armée de la sainte fraternité chrétienne (1). »

C'est à cette expansion d'une vertu sublime que l'on fut redevable de la fondation de ces ordres hospitaliers et militaires du Temple, de Malte, d'Alcantara, de Calatrava, des chevaliers Teutoniques ; c'est au développement du sentiment de la charité, que les cloîtres durent leur fondation, pour offrir au monde l'un des plus magnifiques exemples de la fraternité chrétienne. C'est encore au moyen-âge qu'il faut reporter l'origine des frères du bien mourir, frères infirmiers, frères enterreurs, et de tant d'autres associations dont chacune semble avoir pour spécialité le soulagement d'une misère humaine.

Le moyen-âge fait place aux temps modernes, les sociétés se transforment ; le catholicisme se maintient à la hauteur des besoins sociaux dont il est le tuteur. La charité prend une forme nouvelle, et saint Vincent-de-Paul en devient le nouvel apôtre. Disons-le avec Mgr Dupanloup : « Dieu savait bien ce qu'il faisait quand il donnait saint Vincent-de-Paul au monde. On était à la veille d'une époque qu'allaient tourmenter et honorer en même temps l'activité fiévreuse du travail intellectuel et matériel, le besoin d'enseignement pour les masses, le développement et les progrès de la puissance populaire, et surtout les grands mouvements de la vie industrielle. Voilà pourquoi Dieu prépara et fit pour les temps qui devaient venir un saint Vincent-de-Paul, c'est-à-dire un prêtre pauvre, actif, populaire, ami des ouvriers, uniquement occupé des besoins du peuple, et père de ces sœurs de charité, sa plus belle création, bienfaitrices infatigables des artisans, des malades, des enfants, des soldats, des pauvres; Dieu a fait manifestement cet ordre admirable à l'image de ce saint et à l'usage de ce siècle.

Aussi, chose étonnante ! c'est encore au nom de saint Vincent-de-Paul aujourd'hui que toutes les plus belles œuvres se fondent, se dilatent, se perpétuent ? C'est en son nom que les prédicateurs évangéliques attendrissent les âmes, et les décident aux plus généreuses largesses ! C'est en son

(1) P. 132.

Digitized by Google

nom et comme recueillis sous son aile, que naguère mille orphelins, victimes d'un terrible fléau, ont vécu ! C'est en son nom que cent mille enfants délaissés, que la multitude des malades, que les pauvres, que les vieillards reçoivent encore, à Paris, les soins les plus constants de la plus tendre charité (1) ! »

C'est qu'en effet cette personnalité puissante réagit encore sur notre siècle et y éclate en œuvres nombreuses et variées, qui prennent l'artisan pour ainsi dire à son berceau et l'accompagnent jusqu'au dernier jour de sa vie : Les crèches, les asiles, l'œuvre du patronage des apprentis, des écoles du soir, de la Sainte Famille, et cette dernière enfin, dont l'expression si heureuse et si touchante, n'a pu être inspirée que par la plus tendre fraternité chrétienne, l'œuvre des funérailles du pauvre.

Ce ne sont là que des rameaux qui tous se rattachent à leur tronc principal, la société de saint Vincent-de-Paul. Mgr Dupanloup, qui s'en était fait déjà l'éloquent défenseur, n'oublie pas d'en rappeler les commencements et les progrès inespérés. C'est bien en elle qu'il faut reconnaître l'inspiration de la charité catholique, si modeste dans ses allures, si puissante dans ses résultats ; mais elle a pris ici dans son organisation et dans son principe tout laïque, je ne sais quoi qui en fait plus particulièrement une création de notre siècle.

N'est-elle pas appelée d'ailleurs à être l'instrument le plus actif de l'harmonie à établir entre le pauvre qui souffre et le riche possède ; et de tous les moyens tentés pour réconcilier avec son sort l'ouvrier qui féconde nos grandes industries, instrument de fortune, qui presque jamais ne parvient même à la médiocrité, en est-il un seul qui offre des garanties aussi sures, et une puissance aussi étendue ? C'est que cette Société dispose d'un levier qu'on ne trouve nulle part ailleurs : la foi ; c'est qu'à des esprits ulcérés par les privations et les souffrances, elle apporte un baume réparateur : la croyance à une vie future, ou les inégalités et les privations d'ici-bas seront les titres les plus surs à une récompense éternelle.

Un coup d'œil sur *les Misérables* ; la démonstration de tout ce qu'un pareil tableau des misères sociales offre de vain et de trompeur, surtout lorsqu'il n'est accompagné d'aucune solution pratique ; l'indication de la source sacrée où la société doit la trouver, telles sont les dernières pages de cette apologie éloquente de la charité.

Si nous voulons la résumer, nous dirons qu'elle fait saisir d'un coup d'œil l'origine toute catholique de cette vertu sublime ; qu'à tous les esprits non prévenus elle montre qu'elle est, au milieu des complications sociales qui nous menacent, la seule voie de salut.

(1) p. 151.

Digitized by Google

Que la parole de Mgr l'évêque d'Orléans soit entendue ; que sa conviction fasse des prosélytes, que la liberté de la charité soit proclamée, et surtout qu'elle conserve toujours son caractère purement privé. Tous les hommes indépendants doivent se réunir pour proscrire l'ingérence de l'Etat dans une pareille mission, autrement « ce serait mettre une combinaison financière effroyablement menaçante pour la liberté à la place de la vertu personnelle et des devoirs de famille (1). »

R. D'ESTAINTOT.

LES MANUSCRITS DU DOCTEUR COUSIN, par M. EUGÈNE DE BEAUREPAIRE. — Avranches, 1863.

Sous ce titre, M. Eugène de Beaurepaire, qui sait si bien allier les études attrayantes de la littérature et de l'histoire avec celles plus sérieuses de la jurisprudence, vient de publier un charmant opuscule que nous avons annoncé dans notre dernier numéro et sur lequel il nous paraît opportun de nous arrêter un peu plus longuement.

Le héros choisi par notre auteur, Louis-Pierre Cousin, naquit en 1705 dans un village du département de la Manche, d'une famille qui appartenait à la roture aisée et qui compta parmi ses plus illustres représentants le précepteur des enfants du duc de Saint-Simon.

Devenu docteur en Sorbonne et curé de Saint-Gervais d'Avranches, il se distingua, dès le début de sa carrière ecclésiastique, par la piété la plus solide, l'orthodoxie la plus ferme, la science la plus profonde, s'occupant constamment et avec zèle d'œuvres pieuses, de discussions théologiques, de recherches archéologiques et locales. L'âge ne put refroidir l'activité infatigable qu'il portait dans tous ses travaux, et il ne renonça à ceux-ci que lorsque la révolution française ayant éclaté, il dut, fidèle au passé de sa vie, refuser le serment et mourir de privations et de misère en 1794, c'est-à-dire à l'âge de 90 ans, dans un cachot du Mont-Saint-Michel, où le fanatisme d'un patriote alla jusqu'à priver de leur bréviaire lui et trois cents autres prêtres qui partageaient la même captivité.

Dans un siècle comme le nôtre, où les occupations incessantes d'un laborieux ministère empêchent trop souvent le clergé de se livrer comme il le voudrait aux études scientifiques et historiques, toujours si favorables à la défense d'une religion qui ne craint rien tant que les demi-savants et les historiens superficiels, on comprendra difficilement qu'un homme ait pu

(1) p. 17.

Digitized by Google

suffire à la rédaction et à la compilation des nombreux ouvrages dont M. de Beaurepaire nous donne la liste.

Et cependant, outre les matières purement ecclésiastiques et théologiques, qui forment une partie de cette volumineuse collection, et dont les recueils sont aujourd'hui disséminés entre les mains de différentes personnes, la bibliothèque publique d'Avranches possède vingt-un volumes manuscrits in-folio, dans lesquels le docteur Cousin passe des plus graves sujets religieux, philosophiques et littéraires aux événements simples et à l'ordre du jour, aux détails géographiques et politiques, voire même aux formules médicales ou culinaires, empruntées aux ouvrages les plus connus de son temps. L'écrivain acquiert une véritable valeur et un intérêt tout spécial lorsqu'il raconte les faits anciens ou contemporains se rapportant au diocèse d'Avranches ; et l'examen sommaire auquel se livre M. de Beaurepaire nous initie au genre de mérite qui résulte de ces annales, ouvertes en 1746 et qui se continuent jusqu'à la fin de l'année 1781.

A côté de l'histoire proprement dite, vient se placer l'étude des monuments, et l'on peut dire, en toute vérité, que l'abbé Cousin s'est fait, à cet égard, le précurseur de la science archéologique de l'Avranchin. Sans doute, ses assertions ne peuvent pas être constamment prises à la lettre, et il serait malaisé, par exemple, d'admettre sans contrôle l'existence de ce vitrail du VIIe siècle, dont il se plaît à nous transcrire la description d'après un procès-verbal du XIVe, évidemment apocryphe. La peinture sur verre ne prétend pas à une si haute antiquité. Quoi qu'il en soit, et en faisant la part du temps dans lequel il écrivait, l'ancien curé de Saint-Gervais d'Avranches s'est acquis des titres sérieux à la reconnaissance des amis des arts, puisque, à une époque où les merveilleuses constructions du moyen-âge étaient dédaigneusement traitées de *gothiques*, il en avait déjà compris l'importance et tracé des monographies avec un talent et une érudition que ne renieraient pas beaucoup de nos ecclésiologues modernes.

P. B

BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE DE LA NORMANDIE.

Le nouvel Almanach de la Normandie ou le moderne Mathieu Laensberg, pour 1864. — Rouen, MÉGARD, 1863, in-32 de 160 p.

Almanach de l'Agriculteur praticien, pour 1864. 8e année. — Evreux, imp. HERISSEY, 1863 (Paris, lib. Goin), in-8° de 108 p., avec fig.

Digitized by Google

Almanach de la Manche, astronomique, prophétique, historique, etc., 1864, 1re année. — Coutances, imp. SALETTES, 1863, in-18 de 144 p.

Almanach du pays de Bray, Annuaire de l'année bissextile 1864, 13e année. — Neufchâtel, imp. DUVAL, 1863, in-8° de 180 p.

L'Astrologue normand, ou le gros Mathieu Laensberg pour l'année 1864. — Rouen, imp. MÉGARD, 1863, in-32 de 192 p.

L'Astrologue rouennais pour 1864, 32e année. — Rouen, imp. MÉGARD, 1863, in-32 de 256 p.

Cadeau des Muses, ou Almanach universel. Etrennes utiles..., 1864, par BRÉE L'AINÉ. — Caen, imp. de POISSON (Paris, lib. Pagnerre), 1863, in-32 de 127 p. et planches.

Le nouveau Mathieu de Normandie pour l'année 1864. — Rouen, imp. MÉGARD, 1863, in-32 de 118 p.

BARDET. *Essai de topographie médicale sur Bernay et sa banlieue*, par ADOLPHE BARDET, docteur en médecine. — Caen, imp. HARDEL, 1863, in-8° de 28 p. (Ext. de *l'Annuaire normand*, 1864.)

BATAILLARD (CH.) *De l'inutilité des fontaines publiques de Paris.* — Caen, imp. POISSON, 1863, in-8° de 7 p. (Ext. du journal la *Quinzaine*).

BÉNARD (né en Normandie). *Nouveau manuel de philosophie*, rédigé conformément au programme du 8 septembre 1863, suivi d'une analyse des auteurs prescrits. etc., par CH. BÉNARD, professeur de philosophie au lycée Charlemagne. — Paris, TANDON ET Ce, 1863, in-18 jésus de 240 p.

BERTHAULD, avocat, professeur à la faculté de droit de Caen. *Cours de Code pénal et de législation icrimnelle.* — Paris, COSSE ET MARCHAL, 1863, in-8°.

BOUCLON (ADOLPHE DE). *Les Saints du diocèse d'Evreux. Saint Nicaise, apôtre du Vexin, premier évêque de Rouen, martyrisé à Ecos.* — Evreux, imp. HÉRISSEY, lib. Leclerc, 1863, in-8° de 94 p.

BRÉBISSON (DE). *Photographie. Collodion sec instantané*, détails complets sur ce procédé. — Falaise, imp. TROLONGE-LEVAVASSEUR, 1863, in-8° de 93 p.

BRIERRE DE BOISMONT (le dr, né à Rouen). *De la responsabilité légale des aliénés*, lu à l'académie des sciences dans la séance du 3 août 1863. — Paris, BAILLIERE ET FILS, 1863, in-8° de 77 p.

Catalogue de la collection des sceaux-matrices de M. EUGÈNE HUCHER. — Caen. imp. HARDEL, 1863, in-8° de 23 p. (Ext. du *Bulletin monumental* publié par M. de Caumont).

COLLARD (A.). *Lettres normandes. La religion des libres penseurs.* — Caen, imp. GOUSSIAUME DE LAPORTE, lib. Le Gost-Clérisse, 1863, grand in-18 de 118 p., 1re partie.

DÉZOBRY ET BACHELET. *Dictionnaire général de biographie et d'histiore. etc.* 3e édit., revue. — Paris, TANDON ET Ce, 1863, 2 vol. grand in-8°.

Digitized by Google

DIDIER. *La Cathédrale de Coutances et l'Architecture ogivale.* Mémoire lu dans la séance du 21 août 1863 de la Société d'agriculture, d'archéologie et d'histoire naturelle, par E. DIDIER, architecte. — Saint-Lô, imp. ELIE FILS, 1863, in-8° de 24 p.

DOLÉ. *Le père des pauvres, ou Vie de Pierre-François Bazin*, premier curé de Sainte-Anne de Vire et chanoine honoraire de Bayeux, par l'abbé J. C. Dolé. 9e édit. — Tours, imp. MAME, 1863, in-12 de 191 p. et grav. (*Bibliothèque de la jeunesse chrétienne*).

DOUBLET. *Lettres à M. Vacherot sur la métaphysique,* par Pierre Doublet, professeur de logique, 3e lettre. — Argentan, imp. BARBIER, 1863, in-8° de 22 p.

DUFRÉNOY ET VAVASSEUR. *Traité pratique et formulaire général du notariat de France et d'Algérie,* suivant une méthode nouvelle, 1er vol. — Evreux, imp. HÉRISSEY, 1863, grand in-8° de 386 p.

ENAULT (LOUIS) (né à Caen). *Le Mariage impromptu*, comédie — Paris, 1863, in-8° de 60 p. (publié par le *Souvenir*).

FLAUBERT (GUSTAVE). *Salammbô*, 5e édit. — Paris, MICHEL LÉVY, 1863, grand in-8°.

GUÉRIN (EUGÉNIE DE), journal et lettres publiés avec l'assentiment de sa famille, par G. S. TRÉBUTIEN, conservateur adjoint de la bibliothèque de Caen. 7e édit. — Paris, DIDIER ET Ce, 1863, in-18 jésus de XI et 500 p., et nouv. édit. in-8°.

NICOLAS (AUGUSTE). *Etude sur Eugénie de Guérin.* — Paris, DIDIER ET Ce. 1863, in-18 jésus de 69 p.

Histoire de Jean de Paris, suivi des terribles et merveilleuses aventures de Robert-le-Diable, d'après d'anciens manuscrits. — Paris, RENAULT ET Ce, 1863, in-18 de 108 p. (*Bibliothèque populaire*).

LAVOLLEY (GASTON). *Aurélien.* — Caen, imp. GOUSSIAUME DE LAPORTE, et Paris, lib. HETZEL, 1863, in-18 jésus de 362 p. (*Collection Hetzel.*)

LEBOUCHER (l'abbé). *Quintuple exposition graduée des vérités de la religion au moyen de laquelle, prenant l'intelligence dans l'état de l'ignorance la plus complète, on la conduit par le simple exposé des faits religieux à une connaissance approfondie des vérités chrétiennes et des fondements de la foi.* 3e édit. — Caen, imp. Ve PAGNY, 1863, in-12 de 18 et 453 p. (lib. CHÉNEL.)

LEBOUCHER. *Recherches expérimentales sur la détermination du Champ de la Vision*, par M. LEBOUCHER, professeur. — Caen, imp. de HARDEL. 1863, in-4° de 27 p. et planches (Ext. du 20e vol. des *mém. de la Soc. linn. de Norm.*)

LEHÉRICHER (Édouard). *Philologie topographique de la Normandie.* — Caen, imp. HARDEL, 1863; in-1° de 51 p. (Ext. du 20e vol. des *Mém. de la Soc. des Antiq. de Norm.*)

Digitized by Google

LELANDAIS (l'abbé). *L'abbé Desroches, curé-doyen d'Isigny*, notice. — Avranches, imp. HAMBIS, 1863; in-8° de 18 p. et port. (Extrait du *Keepsake Avranchais.*)

LEVERRIER (né à Saint-Lô). *Annales de l'Observatoire Imp. de Paris.* Observations. t. 18; 1862. — Paris, MALLET-BACHELIER, 1863; in-4° de 8 et 371 p.

MALHERBE. *Œuvres poétiques de Malherbe*, réimprimées sur la nouvelle édition publiée par M. Lud. Lalanne, dans la *Collection des grands écrivains de la France.* — Paris, L. HACHETTE et c^e^. (Imp. LAHURE), 1863; in-18 jésus, de 388 p.

MARGERIE (le d^r^ A.-H.) *Considérations médicales et hygiéniques relatives à la ville de Bernay.* Rapport au congrès de l'Association normande, tenu à Bernay en 1863. — Caen, imp. HARDEL, 1863; in-8° de 15 p. (Ext. de l'*Ann. norm.*, 1864.

MARIE. *Rapport sur les Institutions d'instruction publique de l'arrondissement de Bernay*, présenté à l'Association normande, par M. Victor Marie, avocat, délégué cantonal. — Caen, imp. HARDEL, 1863; in-8° de 16 p. (Ext. de *l'Ann. norm.*, 1864.

MARTIN (né à Bellesme, Orne.) *Les Superstitions dangereuses pour la science et les doctrines qui les restreignent ou qui les favorisent*, par TH. HENRI MARTIN, doyen de la faculté de Rennes. — Paris, imp. P. DUPONT, 1863; in-8° de 81 p.

MEUNIER. *Grammaire française à l'usage des écoles primaires élémentaires*, par Louis-Arsène MEUNIER, ancien directeur d'école normale, 3e édit. — Évreux, imp. HÉRISSEY, 1863; in-12 de 72 p.

MICHU (Claude). *Du Déluge aux Napoléons* (en vers). — Havre, imp. LEPELLETIER, 1863, in-4° de 8 p.

MORIÈRE. *Note sur le grès de Sainte-Opportune et sur la formation liasique dans le département de l'Orne.* — Caen, imp. HARDEL, 1363; in-8° de 25 p. (Ext. des *Mém. de l'Acad. de Caen.*)

MORIÈRE. *Rapport sur quelques exploitations agricoles du Calvados.* — Caen, imp. HARDEL, 1863; in-8° de 24 p. (Ext. de l'*Ann. norm.*, 1864.)

Notice sur le Chêne-Chapelle d'Allouville-Bellefosse, suivie d'une notice historique sur Pierre Blain d'Esnambuc, fondateur de la puissance française aux Antilles. — Bolbec, imp. VALIN, 1863; in-8° de 74 p. et planche.

OLIVIER. *Note sur la position des Ingénieurs du Calvados en* 1793, par OLIVIER, ingénieur en chef. — Caen, imp. HARDEL, 1863, in-8° de 11 p. (Ext. des *Mém. de l'Acad. de Caen.*)

PELLETIER (ÉMILE). *Elégies sur la Mort de M. Joseph-Gustave Massiot*, avoca à Mortagne. — Mortagne, imp. DAUPLEY FRÈRES, 1863, in-8° de 7 p.

Digitized by Google

PETIT (L.) *Histoire et Description de l'église N.-D. de Bonsecours*, 2e édit. — Rouen, imp. GIROUX ET RENAUX, 1863, in-32 de 48 p.

PIERRE (ISIDORE). *Recherches expérimentales sur le poids de la graine de colza qui a été mouillée.* — Caen, imp. POISSON, 1863, in-8° de 36 p.

PONTAUMONT (DE). *Histoire de la ville de Carentan et de ses Notables*, d'après les monuments paléographiques, par M. de Pontaumont, officier supérieur de l'inspection de la marine. — Cherbourg, imp. FEUARDENT, 1863, in-8° de 459 p.

POUCHET (F.-A.). — *Nouvelles expériences sur la génération spontanée et la résistance vitale.* — Paris, VICTOR MASSON ET FILS, 1863, gr. in-8° avec fig. dans le texte et une pl. col.

POUCHET (GEORGES). *Précis d'Histologie humaine*, d'après les travaux de l'Ecole française. — Paris, VICTOR MASSON ET FILS, 1863, in-8° de VII et 379 p. avec 89 fig. dans le texte.

Revue aux Antilles (la), vaudeville en un acte, mêlé de couplets. — Caen, imp. POISSON, 1863, in-8° de 40 p.

ROCQUEMONT. *Méthode complète et infaillible pour arriver promptement à la perfection des écritures commerciales et administratives.* — Paris, F. ROCQUEMONT, calligraphe-compositeur. — Rouen, imp. LECOINTE FRÈRES, 1863, in-8° oblong de 73 p. et 2 pl., 18e édit.

ROCQUEMONT, *Traité de Calligraphie en tous genres*, augm. de quelques notes en matière d'expertise d'écriture, par F. ROCQUEMONT, calligraphe, expert et graveur, 18e édit. — Rouen, imp. LECOINTE, 1863, in-8° obl. de 80 p.

SAINT-GERMAIN (DE, né à Rouen). *La Légende de l'Épingle*, suivie de la *Feuille de Coudrier*, édit. illustrée, ornée de 12 grav., et précédée d'une préface inédite. — Paris, TH. LEFÈVRE, 1863, gr. in-8° de 320 p.

SIMONIN (Ernest). *Le Songe d'un Zouave*, épisode de la campagne d'Italie (en vers). — Rouen, imp. GIROUX et RENAUX, 1863; in-8° de 14 p.

THOMAS EX CHARMIS. *Thomæ ex Charmis, ord. capucin. Theologia universa quo ad partem dogmaticam adaucta annotationibus et additionibus nec non tractatu de Divina ac supernaturali revelatione....*, seconda editio. t. VI. — Caen, imp. POISSON, 1863; in-8° jésus, de 600 p.

THURET (né à Saint-Pierre-sur-Dives, Calvados). *Hymnes et Impressions poétiques*, par Robert-Étienne THURET, membre-associé de l'Acad. de Caen. — Mezières, imp. DEVIN, 1863; in-8° de 138 p.

Toquades d'un Toqué (les), par L. P. (du Havre); *Journal de l'arrondissement du Havre.* — Le Havre, imp. MIGNOT, 1863; in-8° de 48 p.

VACQUERIE (Auguste). *Jean Baudry.* — Paris, PAGNERRE, 1863; in-8° de 12 p. (Théâtre-Français, première représentation, 19 octobre 1863.)

(M. Vacquerie est un ancien élève du collége de Rouen.)

Digitized by Google

CHRONIQUE NORMANDE.

VENTE ABEL VAUTIER. — M. Abel Vautier, député au Corps Législatif, membre du Conseil général du Calvados, membre de la Chambre de commerce de Caen et de plusieurs sociétés savantes, est mort à Paris le 19 février 1863. Il a laissé un précieux cabinet d'antiquités, de tableaux, d'objets d'histoire naturelle et une bibliothèque nombreuse renfermant de grands livres à gravures, des éditions rares ou reliées en maroquin, de curieux manuscrits anciens et modernes. La vente de cette bibliothèque a eu lieu à Caen du 16 au 22 novembre. Parmi les livres choisis dans toutes les classes des sciences et des lettres dont elle se composait et qui formaient un ensemble de 1563 articles, plus de 400 appartenaient, à divers titres, à l'histoire de la Normandie. Si les *Historiens normands* de Duchesne, les ouvrages publiés en Danemark et en Angleterre, les recueils des diverses sociétés savantes de la Normandie, faisaient défaut, on y remarquait un assez grand nombre d'ouvrages provenant de la bibliothèque de M. l'abbé De la Rue et annotés par ce savant historien de la ville de Caen. Parmi les livres d'heures ou manuscrits imprimés sur vélin, nous avons pu admirer un de ces derniers dont la date remonte à 1537, et qui, imprimé pour Jean Le Marchant, libraire à Rouen, devant le portail de Saint-Maclou, très probablement par Nicolas Leroux, est enrichi d'un grand nombre de gravures sur bois. Les initiales I. M., placées au bas de la plupart de ces planches, donneraient à penser que Le Marchant était tout à la fois libraire et graveur. L'heureux possesseur de ce volume est un membre de la *Société des Bibliophiles normands*, qui consacre ses studieux loisirs à former une bibliothèque des plus intéressantes en livres rares, curieux et utiles.

La vente de M. Vautier avait attiré des libraires de Paris, de Rouen et du Havre, de sorte que ce concours de libraires auquel se sont joints des amateurs de Caen et des villes environnantes, avait donné aux enchères

Digitized by Google

une grande animation, malgré l'état plus ou moins défectueux d'un certain nombre de livres. C'est ainsi que parmi bien d'autres :

Un livre d'heures à l'usage de Rouen, imprimé sur vélin, à Paris, chez Germain Hardouin, en 1534, petit in-8° avec gravures sur bois, s'est vendu 350 fr.

Un *Virgile* latin, édition Pierre Didot, 1791, inf. maroq. rouge,—200 fr.

Un autre *Virgile*, même imprimeur, 1798, inf. veau fauve, — 236 fr.

Les *Œuvres de Molière*, 1734, 6 vol. in-4°, veau brun, — 220 fr.

La *Gallia christiana*, t. XI, — 130 fr., et la *Neustria Pia*, 1663, inf., — 75 fr.

La vente des livres à produit, tous comptes faits, 25,000 fr. On voit que le goût, ou pour mieux dire, la passion des bibliophiles n'est pas encore près de s'éteindre.

EDOUARD FRÈRE.

CONCERT A L'HÔTEL DES CONSULS A ROUEN. — Le dimanche 29 novembre, un concert de bienfaisance réunissait, dans la grande salle de l'hôtel des Consuls, l'élite de la société rouennaise ; c'est qu'au bonheur de faire le bien et de concourir à l'œuvre si éminemment utile de la société de Saint-François-de-Sales, se joignait un puissant attrait : le désir d'entendre quelques-uns de ces artistes si justement aimés et appréciés du public, et parmi lesquels on doit placer M. Maurin, le célèbre premier violon des concerts du conservatoire de Paris, et les frères Lionnet, dont la voix sympathique et si éminemment distinguée se met si volontiers au service de toutes les bonnes œuvres.

Après une ouverture exécutée avec beaucoup d'ensemble par le corps de musique du 16e de ligne, M. Maurin et les frères Lionnet ont successivement montré toutes les ressources que fournissent une belle voix et un grand talent ; ils ont, les uns et les autres, en variant les impressions de l'auditoire, partagé le succès de la journée et réuni les applaudissements de tous. L'éminent artiste du conservatoire, habilement accompagné par Mme Engelmann, a déployé dans une *Sérénade* de Beethoven, dans un *adagio* de Baillot, et surtout dans l'*adagio* d'un *Concerto* de Mendelsshon, ces brillantes et suaves qualités d'interprétation où la netteté de l'exécution, la sûreté de l'archet sont rehaussées par la grâce et la délicatesse de l'expression.

Les frères Lionnet, tantôt séparément, tantôt en unissant leurs voix fraternelles et qui se fondent ensemble avec tant d'harmonie, ont su charmer les oreilles et captiver les cœurs. A peine s'apercevait-on que la voix de l'un d'eux est déjà un peu couverte et commence malheureusement à trembler ; tant il y a de charme dans leur maintien, d'élégance dans leur méthode, de

Digitized by Google

distinction dans leur manière de dire. Nous citerons, comme romances sérieuses, la chanson si connue de Béranger : *Mon habit*, et le *Nid abandonné* de Nadaud, qui respire une sensibilité douce parfaitement conforme au caractère des jeunes interprètes :

Sans doute un épervier rapide,
Une couleuvre aux yeux perçants,
Ou des enfants, troupe perfide,
Ont enlevé ces innocents !

Plusieurs duos bouffes, les *Deux Gascons* et les *Gardes françaises*, et, surtout *Colinette*, idée piquante, exprimée en vers déplorables, heureusement relevés par un air charmant, ont permis aux deux artistes de prouver qu'ils possédaient à un haut degré l'art si difficile de chanter avec esprit et de rehausser le comique par l'élégance et le bon goût.

Parmi les morceaux interprétés par les frères Lionnet, nous devons mentionner tout particulièrement deux romances, d'abord parce qu'elles ont eu un véritable succès, puis parce qu'elles sont l'œuvre, à la fois littéraire et musicale, de l'un de nos compatriotes, M. Jules Marguerin, qui aurait pu, à l'occasion, les dire lui-même avec autant de grâce et d'esprit qu'il les a composées.

Automne, adieu ; bonjour, hiver ! est une ravissante mélodie déjà consacrée l'an dernier par des applaudissements, dont ceux de l'hôtel des Consuls n'ont été que le juste écho. Une pareille composition est toujours de mise dans un concert de bienfaisance, et toujours on y applaudira des vers comme ceux-ci :

Adieu, printemps de la jeunesse,
Automne, été, doux souvenir !
Voici l'hiver : c'est la vieillesse
Qui sur nous vient s'appesantir.
Sachons l'attendre avec courage ;
Du malheureux séchons les pleurs :
L'amour du pauvre est de tout âge
Et l'hiver même a ses douceurs.
Tu peux tomber, dernière feuille :
Si tu me rends meilleur qu'hier,
Je veux dire au temps qui m'effeuille,
Automne, adieu ; bonjour, hiver !

Nous nous permettrons toutefois de dire que cette mélodie, dont le grand mérite consiste, selon nous, dans l'exquise simplicité de la composition, aurait demandé à être nuancée, et en quelque sorte soulignée dans le détail avec plus de finesse que ne l'a fait M. Hippolyte Lionnet.

Digitized by Google

La seconde composition de M. Jules Marguerin est une chanson fort gaie, où le cœur se montre à côté de l'esprit, et contribue encore à le faire valoir : *Si j'avais c'que j'n'ai pas !*

Pourtant c'mot-là parfois aussi m'échappe.
Quand j'vois l'malheur sans pouvoir le s'courir !
Un vieux soldat tombe au bout d'son étape ;
Pas'que j'n'ai rien, faut-il l'laisser mourir ?
Ou bien l'hiver, l'orphelin qui grelotte
Tête et pieds nus, tout couverts de frimas.
M'fait dire aussi l'œil mouillé.... saperlotte !
Mon pauv'petit, si j'avais c'que j'n'ai pas ?

Le refrain n'est pas moins heureusement amené à la fin de chaque couplet. Ces deux compositions indiquent chez leur auteur beaucoup de grâce et de facilité ; sur ce point, il n'aura jamais besoin de se dire : *Si j'avais c'que j'n'ai pas !*

MM. Lionnet ont encore ajouté à la variété de cette fête musicale en récitant, avec une grande perfection, plusieurs morceaux poétiques. Nous avons remarqué, notamment, la pièce intitulée : *Le Rêve du Paysan*, de Nadaud. Un brave homme qui n'a jamais quitté sa campagne, forme à la fin de ses jours un désir bien ambitieux : il n'a jamais vu Carcassonne ! Voir Carcassonne, se dit-il, et puis mourir !

Ma femme avec mon fils Aignan
A voyagé jusqu'à Narbonne ;
Mon filleul a vu Perpignan.....
Et je n'ai pas vu Carcassonne !

Enfin il entreprend ce grand voyage, mais, ô destinée fatale !...

Il mourut à moitié chemin..
Il n'a jamais vu Carcassonne !

L'infortune de ce brave homme, spirituellement interprétée par l'un des deux frères, a fait beaucoup rire. — Ces agréables récitations ont donné à cette fête musicale un cachet littéraire qui manque ordinairement aux réunions de ce genre, et qui a contribué à en assurer le succès.

P. V.

Digitized by Google

DÉCÈS DE M. CHÉRON. — Le jeudi 21 novembre, la ville de Rouen rendait les derniers honneurs à l'un de ses citoyens les plus aimés et les plus recommandables. M. Chéron, ancien conseiller à la Cour de Rouen, ancien bâtonnier de l'ordre des avocats de cette ville, venait de terminer, à l'âge de soixante-treize ans, la plus honorable carrière. Avocat de 1812 à 1839, M. Chéron avait occupé au barreau une position exceptionnelle, qu'il devait non seulement à ses profondes connaissances, comme jurisconsulte, non seulement à la lucidité et à l'habileté de sa parole, mais aussi à un esprit de douceur et de conciliation qui lui faisait rechercher avant tout, dans la conclusion amiable des procès, la tranquillité et le plus grand intérêt des plaideurs. Nous tenons de bonne source que nul n'a su aplanir plus d'obstacles, éteindre plus de contestations, dompter plus d'animosités et de haines; c'est qu'à ce noble rôle d'intermédiaire auquel il se consacrait, souvent il faisait servir non seulement une haute raison et une expérience consommée, mais ce bon et honnête langage qui trouve si facilement le chemin du cœur. Aussi fut-il toujours l'arbitre naturel et désigné d'avance de toutes les divisions et de toutes les difficultés; souvent d'ardents adversaires et des parents désunis s'étonnaient-ils de sortir de son cabinet unis et reconciliés.

En 1839, M. Chéron fut nommé conseiller à la Cour de Rouen; la magistrature accueillit avec une faveur marquée celui qui avait si longtemps et si utilement concouru à ses travaux, et que la pratique des affaires rendait éminemment propre à les juger. Pendant vingt années, M. Chéron montra sur son siége toutes les qualités du magistrat intègre et distingué, jusqu'au jour où une douloureuse maladie le força de se démettre prématurément de ses fonctions.

M. Chéron avait fait deux parts de sa vie; l'une était consacrée au travail, l'autre à la charité. Dire tous les services qu'il a rendus, les œuvres de bienfaisance qu'il a patronées, les aumônes secrètes qu'il a répandues, serait chose impossible. Souvent même le travail et la charité se réunissaient pour absorber ses loisirs, et la confiance de ses concitoyens, en l'investissant de plusieurs fonctions municipales et administratives, agrandit-elle encore le cercle où purent se développer un dévoûment et une activité également infatigables.

P. V.

Digitized by Google

LES ÉVÉNEMENTS DU MOIS.

Rouen, 25 novembre 1863.

I.

Octobre et novembre sont vraiment des mois de rentrées : chaque année, ils viennent impitoyablement clore les vacances, l'un de la jeunesse, l'autre de l'âge mur. Car l'âge mur a aussi ses vacances, et ce ne sont ni les moins ardemment désirées, ni les moins obstinément prolongées. Mais enfin, les collégiens ont donné l'exemple, et il faut bien que les parents se résignent à le suivre : aussi novembre est-il à proprement parler le mois des rentrées sérieuses ; c'est à cette époque que la diplomatie, la politique, la littérature, la science, en un mot tout l'art et toute la pensée reparaissent sur la scène et se montrent à l'horizon, sans doute pour en illuminer les contours assombris et en éclairer les teintes brumeuses. La justice, elle aussi, avait, la dernière, quitté ses siéges curules et déposé son manteau parsemé d'abeilles :

Ultima cœlestùm, sedes Astrea reliquit.

Mais enfin, elle avait déserté la grand'ville ; magistrats, avocats, voire même huissiers et procureurs, s'étaient envolés à sa suite vers ces campagnes fortunées : *Arva beata, petamus arva!* vers ces forêts tranquilles où ne croissent pas les chênes de Vincennes, et où ils n'avaient pas à craindre l'apparition fantastique de quelque plaideur malencontreux. Mais à peine le glas funèbre du 2 novembre a-t-il retenti, vite robes rouges et robes noires de se déployer, de se rechercher et de s'assortir harmonieusement pour former dans l'enceinte de la grand'chambre cet ensemble majestueux, quoiqu'un peu sépulcral, qui est le cachet d'une audience de rentrée.

Digitized by Google

On a dit que tout finit par des repas; on peut ajouter que tout commence et recommence par des discours depuis quelques semaines! Discours de l'Empereur, discours d'ouverture du président du Corps législatif, discours du président de la société de l'isthme de Suez, discours de M. le sous-préfet de Schelestadt, enfin tous les discours judiciaires! La chute des feuilles peut seule donner une idée de ce nombre infini de fruits savoureux et de fleurs de rhétorique que laisse tomber chaque année la luxuriante végétation de l'éloquence française.

C'est pour la magistrature de notre pays un usage immémorial d'inaugurer par des discours la reprise de ses travaux; mais si la tradition est encore respectée dans son principe, elle a bien dévié de son origine. Jadis « après avoir renouvelé au pied de l'autel l'antique alliance de la Religion et de la Justice, » les Molé, les du Harlay, les Séguier, écoutaient, graves et recueillis, la mercuriale incisive et sévère d'un Omer Talon ou d'un d'Aguesseau; — aujourd'hui, nos cours souveraines ont les oreilles plus tendres et plus délicates que nos vieux Parlements; ce n'est plus le temps des *remonstrances* ni des *redresseurs de torts;* aussi les orateurs cherchent-ils le plus souvent à tourner la difficulté en employant le style indirect, c'est-à-dire en offrant à l'admiration et à l'émulation des modernes les grandes figures et les grandes vertus du passé. Parfois aussi, mais trop rarement, l'étude de certaines faces de notre législation, le développement d'idées générales et fécondes, ouvrent le champ libre aux aperçus ingénieux, aux tirades entraînantes, aux leçons utiles. L'histoire est sans doute une mine inépuisable de graves enseignements et d'agréables récits; mais les questions actuelles et vitales gagneraient à être traitées du haut du siége du magistrat; et de leur côté elles lui rendraient bien en succès oratoires et en solide et brillante renommée l'éclat et l'autorité que leur donnerait sa parole.

Parmi les harangues d'audience solennelle que les journaux judiciaires ont reproduites, il en est une qui, par son titre et son caractère original et piquant mérite une mention toute particulière; nous voulons parler du discours prononcé à l'audience de rentrée de la Cour de Chambéry, par M. Maurel, premier avocat général, sur le *concours de la Savoie aux progrès de la langue française et sur les travaux de Vaugelas.* Certes, voilà un sujet neuf, s'il en fut, pour une enceinte judiciaire; il est vrai que l'orateur s'adressait à un pays nouvellement français, et qui a grand besoin d'être envoyé à l'école pour apprendre à parler convenablement la langue de sa patrie d'annexion. Le Gouvernement a entrepris là une rude tâche, l'éducation des Savoyards! M. l'avocat général Maurel a voulu contribuer à cette bonne œuvre; il a sans doute pensé que la communauté de langage

Digitized by Google

était le lien le plus puissant des agglomérations humaines, et que, pour rattacher la Savoie à nos institutions, il n'y avait pas de plus sûr moyen que de lui inspirer l'amour et le culte de notre belle langue. Certes voilà une bonne politique, ingénieuse et noble tout ensemble, et que l'honorable magistrat semble avoir puisée dans une reminiscence de Boileau :

> Et partout des esprits les préceptes vainqueurs,
> Introduits par l'oreille, entrèrent dans les cœurs.

L'orateur avait dans la circonstance un grand avantage, dont il a su très habilement profiter, c'est que, pour réveiller dans tous les cœurs de la Savoie l'amour du beau langage et l'horreur des fautes d'orthographe, il pouvait exciter leur émulation et flatter leur amour-propre national en leur proposant pour modèle un de leurs plus illustres compatriotes. Chose singulière en effet ! le plus délicat des puristes, le plus subtil des grammairiens, le plus quintessencié des philologues, le législateur, le maître et quelquefois même le tyran de la langue française, Vaugelas était Savoyard ! Il naquit et fut élevé au milieu des barbarismes et des solécismes qui fleurirent de tout temps sur les montagnes de ce beau pays; ce fut à la fois et le supplice de son enfance et l'aliment de son génie; le choc de ce patavinisme avec cette nature élégante et raffinée devait produire l'arbitre et le régulateur de notre langue, le Boileau de notre grammaire, le héros de notre syntaxe. Ce n'est pas précisément une gloire pour la France que ce soit un Savoyard qui lui ait appris à parler; mais enfin c'est un fait. A dater de ce jour, la Savoie prit en quelque sorte possession de notre patrie, et la récente annexion de cette province me paraît une très légitime représaille.

M. l'avocat général Maurel s'est attaché à mettre tout d'abord en lumière l'affinité intellectuelle qui déjà reliait les deux peuples, même avant leur réunion. L'amour de la clarté, l'instinct de l'ordre, le besoin de régularité, voilà la qualité destinctive de l'esprit français : « Eh bien ! — ajoute l'ora-
« teur — prenons à diverses époques les représentants les plus remar-
« quables de l'esprit de la Savoie : que voyons-nous ?

« En législation, c'est le président Favre cherchant à introduire par la
« codification, la clarté et l'ordre dans le chaos des lois anciennes et mo-
« dernes, en même temps et avec la même ardeur que Cujas, Dumoulin,
« Pithon, Loysel, en France.

« En littérature, c'est Vaugelas, s'efforçant d'établir par des préceptes la
« règle et la méthode dans la langue, pendant qu'en France, Malherbe,
« Balzac, Descartes, Pascal la fixaient par des modèles.

» En politique, c'est le comte Joseph de Maistre consacrant son élo-

Digitized by Google

« quence à revendiquer les grands principes d'ordre social qui lui paraissent « compromis par la Révolution française.

Certes, voilà un tableau d'ensemble aussi fièrement tracé que flatteur pour l'ancienne Savoie. Nous regrettons seulement qu'après avoir fait, en termes fort élevés, l'éloge du comte de Maistre, M. Maurel aît cru devoir, au moment de passer définitivement à Vaugelas, ouvrir une grande parenthèse pour reprocher à l'auteur des soirées de Saint-Pétersbourg, de n'avoir pas compris que la Révolution française était venue apporter une suprême consécration à ces principes d'ordre qu'il défendait contre elle avec tant d'éclat. Il me semble, quant à moi, que c'est là une assez grande hardiesse parlementaire ; sans nier que la Révolution n'ait amené certains résultats avantageux, je ne saurais admettre que ces deux mots, *ordre et révolution*, soient synonymes ; et sur ce point, j'en appellerais au besoin à l'autorité de Vaugelas.

M. Maurel fait remarquer, avec raison, que la France a employé pendant le cours de son histoire deux principaux instruments de conquête, le courage de ses soldats et la langue de ses écrivains. Sa langue est devenue, par son admirable clarté, un instrument d'échange entre les intelligences, Or, cette clarté, cette transparence si parfaite, c'est Vaugelas qui a le plus contribué à la lui imprimer. « Sans doute, dit le spirituel orateur, la critique de Vaugelas était peut-être un peu trop exclusive. Il jugeait la langue au point de vue des habitudes de la Cour. Or, il y avait en France beaucoup d'honnêtes mots qui n'étaient pas plus reçus à la Cour que beaucoup d'honnêtes gens ... C'était ravir peut-être la source d'un plus large recrutement de la langue. Les princes qui ne voudraient avoir que des grenadiers de six pieds seraient bien obligés, en temps de péril, d'abaisser la taille de leurs régiments. »

A propos de l'académie française dont le dictionnaire fut en partie l'œuvre de Vaugelas, M. l'avocat général Maurel a relevé un fait fort curieux: « Pendant plus de deux années, du mois de février 1635 au mois de juillet 1637, le parlement de Paris refusa d'enregistrer les lettres-patentes portant création du nouveau corps. Le motif de cette longue et prévoyante opposition était la crainte qu'une société littéraire ne devint un jour un instrument politique, non pas contre le gouvernement — on ne peut tout prévoir, — mais entre les mains du gouvernement. » Vieilles défiances parlementaires, ajoute M. Maurel, assez piquantes peut-être à rappeler aujourd'hui.

M. l'avocat général a su montrer constamment, dans le cours de cette ininterressante étude, cet esprit d'ordre et d'unité qu'il avait à louer dans son héros. Il a même poussé le respect du précepte d'Horace :

. . . . . Servetur ad imum
Qualis ab incœpto processerit et sibi constet.

Digitized by Google

jusqu'à rattacher à son sujet, avec l'habileté la plus ingénieuse, l'allocution finale qu'il est d'usage d'adresser en cette circonstance aux avocats et aux avoués. Aux avocats, il a rappelé que l'ancienne constitution du barreau, qui les faisait écrivains avant tout, exigeait d'eux des études spéciales, et que leurs mémoires élégants et corrects attestaient qu'ils étaient bien du pays de Vaugelas ; quant aux avoués, ils ont dû être agréablement surpris et doucement flattés du compliment suivant :

« Avoués,

« Le style professionnel est distingué avec soin par Vaugelas du style employé par les auteurs. Pour lui, le langage qui se parle dans les études est un langage à part. Cet homme de goût cite, avec une sorte de crainte, les formules en usage chez les officiers ministériels de son temps. Combien serait-il rassuré aujourd'hui à la lecture de vos pièces ! C'est la langue usuelle qui est mise au service d'une loi facile à lire.

« Il n'y a pas de petits progrès : à cette clarté nouvelle, le plaideur voit mieux son procès ; vous, messieurs, vous montrez toujours votre probité. »

Il est certain que si les avoués du ressort de Chambéry sont arrivés à donner à leur style de si excellentes qualités, la Savoie tout entière ne saurait manquer bientôt à parler Vaugelas, c'est à dire à parler français.

A Limoges, M. l'avocat-général Choppin d'Arnouville a prononcé un beau et profond discours sur *la Tradition*. Quelle est la part de la tradition dans le progrès ? quels égards lui sont dus ? tel est le sujet que l'orateur a traité avec une grande élévation de style et de pensée. Il a d'abord examiné l'influence de l'esprit de tradition dans la société, il en a recherché le germe dans la famille, puis, par une heureuse application, il l'a montré s'épanouissant et se perpétuant au sein de la magistrature. — An début de son discours, il a été amené à envisager la tradition sous ses aspects les plus généraux, et notamment au point de vue religieux ; nous sommes heureux de pouvoir enregistrer ici les paroles pleines de foi et de respect par lesquelles l'honorable magistrat a salué la tradition religieuse, lorsqu'il l'a rencontrée sur son passage :

« Il ne saurait m'appartenir, a-t-il dit, de vous rappeler comment l'avènement du christianisme était l'accomplissement de cette sainte et primitive tradition dont il s'est conservé des vestiges chez tous les peuples de la terre, et qui était devenue principalement la propriété de ce peuple élu de Dieu « dans lequel toutes les nations devaient un jour être bénies..... » (Genèse, 26, 4).

« Mais je pourrais vous indiquer comment le philosophe le plus illustre de l'antiquité, Platon, qui, le premier parmi les Grecs, prononça le mot de

Digitized by Google

Providence, présentait toute une magnifique doctrine, dans laquelle la religion du Christ semblait avoir été prévue. — On pourrait retrouver dans la loi mosaïque elle-même, dans la *Thorah*, c'est-à-dire dans la tradition écrite, aussi bien que dans la tradition orale qui en formaient le double élément, les préceptes que l'Eglise a proclamés à son tour; c'est ainsi, messieurs, sans qu'il me soit permis d'insister davantage sur un sujet où ma conscience demande l'enseignement et tremble de le reproduire, c'est ainsi que l'avènement de notre religion ne fut pas un renversement absolu. Ah! certes, elle a renversé toutes les erreurs du vieux monde; sur les ruines de tous ces systèmes dont le désespoir était la dernière expression, et le néant la raison suprême, triomphante, elle a planté le drapeau de l'espérance et de la vérité; mais quand, sur son chemin, elle a rencontré une doctrine pure et honnête, elle se l'est appropriée, et il n'en pouvait être autrement, parce qu'elle est à la fois le premier principe et la dernière fin de toute morale.

« Le christianisme a donc respecté la tradition; il a fait plus, il s'en est servi. N'est-ce pas en effet la tradition encore qui a propagé d'âge en âge la sainte doctrine, et qui l'a répandue dans le monde pour le civiliser? La parole du Christ ne fut point inscrite sur les tables de marbre, mais elle se grava dans le cœur des disciples, et la voix de ceux-ci fut à son tour transmise par les générations, qui la recueillirent. »

Nous ne saurions résister au plaisir de citer encore un des morceaux les plus éloquents de ce discours. Après avoir établi que les deux plus grands efforts de l'esprit humain ont été, à des degrés différents, le double triomphe du christianisme et des principes de 1789; c'est-à-dire des deux doctrines, l'une divine et l'autre humaine, qui restituant à l'homme sa propre dignité, et lui montrant son but essentiel, ont assurément réalisé à son profit le plus vaste progrès que les siècles aient jamais vu, l'orateur se plaçant au point de vue social, a démontré que le jour où elle avait foulé aux pieds toute espèce de traditions, cette réforme, légitime en soi, était devenue la révolution et avait cessé d'être grande et utile à l'humanité.

« Il suit de là, messieurs, que la tradition n'a pas de plus grand ennemi que la Révolution; le mépris et la destruction de tout ce qui est ancien, institutions, lois, coutumes, croyances, voilà l'œuvre ou le rêve de l'esprit révolutionnaire; — « Qu'il n'y ait rien de commun entre ce qui est et ce qui sera... » voilà le mot d'ordre de la Révolution. Et ici je ne veux pas d'équivoque; à ceux qui dans ce terme de *Révolution* ne comprennent que l'essor de l'initiative humaine, le développement de la liberté, le progrès en un mot, à ceux-là je dirai: — Nous voici dans ce laborieux combat de la vie, nous, magistrats, nous combattrons près de vous, parce que, sous le mot de

Digitized by Google

progrès, que nous lisons sur votre drapeau, nous lisons aussi : « Respect de la propriété, respect de la famille, respect de la loi, respect de nos croyances, respect de toutes ces choses que nous avons reçues de nos pères... » — Mais aussi, si dans l'esprit révolutionnaire vous voyez, comme nous, la haine du passé, l'envie du présent, et je ne sais quelle folie de renversement universel, et puis l'anarchie au bout, oh ! alors, catholiques et libéraux, soyez des nôtres, et combattez avec nous ! »

Enfin, M. l'avocat général a terminé en ces termes :

« Demeurons donc, messieurs, fermement attachés aux saines traditions de la Magistrature. Ne regrettons jamais que le domaine de la politique nous soit fermé ; il a été funeste aux Parlements, et notre place est d'ailleurs assez belle dans la société. Eloignés des orages, mais attentifs à les prévenir dans la mesure de nos forces; sincères envers le pouvoir, mais sans souplesse ; dévoués au souverain sans réserve, mais sans abdication de notre conscience; amis enfin du progrès, sans mépris du passé, estimons-nous heureux de mériter à ce prix la confiance du gouvernement et l'estime du pays. Dépositaires d'une admirable loi, organe d'une équitable justice, félicitons-nous d'avoir pour mission de les expliquer et de les concilier ; cultivons la loi, aimons la justice; c'est le moyen de faire le bien ; aimons nos fonctions ; c'est le moyen de bien faire. »

Le temps et l'espace nous manquent pour apprécier convenablement les autres discours de rentrée dont les journaux judiciaires nous ont entretenus. Disons seulement qu'il faut louer et conserver avec fidélité cet antique usage qui place ainsi la reprise des travaux de la magistrature sous les auspices de pensées graves, de nobles sentiments ou de respectables souvenirs. A l'instar des cours souveraines, la conférence des avocats du barreau de Paris inaugure tous les ans le cours de ses séances par la lecture de plusieurs études touchant à des questions de droit ou de philosophie, ou consacrées à la mémoire des grands maîtres de la parole. Nous ne saurions nous empêcher ici de poser une question, et d'exprimer un vœu : Pourquoi ce qui se fait à Paris avec succès et avec fruit ne se pratiquerait-il pas en province ? Les jeunes stagiaires prendraient plus au sérieux les travaux des conférences s'ils étaient inaugurés d'une manière plus savante et plus solennelle. — Le discours écrit réfléchirait nécessairement sur les improvisations de la plaidoirie, et après avoir consacré à la méditation d'une noble vie ou à l'étude des grands principes les prémices de l'année judiciaire, ils tiendraient certainement à honneur que leurs exercices professionnels restassent toujours à la hauteur où ils les auraient tout d'abord placés. On ne saurait trop réveiller, ni par trop de moyens, l'ardeur de la jeunesse, à une époque où le positivisme et l'inertie détendent les ressorts des âmes, et dessèchent la vie dans sa fleur.

Digitized by Google

II.

La rentrée de la magistrature concorde avec celle des écoles, ainsi que nous le faisions remarquer tout à l'heure. Les enfants retournent au travail presque à la même heure que les pères. Loi touchante de la famille, qui fait apparaître pour tous, au foyer domestique, cette figure grave et douce du Devoir, après les joies oisives des vacances !

Cette année, la jeunesse de nos lycées va cueillir les premiers fruits de la branche nouvellement greffée par M. le Ministre de l'Instruction publique à l'arbre des études universitaires. L'histoire contemporaine, non plus seulement l'histoire moderne, fait maintenant partie du programme des cours. Elle va jeter, sur la chaire paisible du professeur, les héros encore tout émus de nos luttes politiques, et conduire, au milieu de la classe, les personnages de ce drame incomplet qui passionne la France, depuis le premier Empire. Je ne veux pas rappeler le mot du plus spirituel orateur de la Chambre, à propos des explications que les professeurs d'histoire auront à donner du 2 décembre. Je prends seulement la liberté de me demander quel émoi vont jeter, dans les cours silencieuses de nos lycées de province, les apparitions inattendues qui vont les traverser. Que l'ombre de Louis XIV et de Colbert allât s'asseoir, un peu triste et effacée, devant la jeune assemblée qui secouait à grand peine la poussière de leur tombe, pour y lire un petit nombre de dates et de faits précis, rien de plus juste et rien de moins périlleux ; mais que celle de Louis-Philippe et la figure encore vivante de M. Guizot comparaissent devant ces juges de quinze ans, tout le monde le regrettera, car le professeur chargé de dicter leur jugement, leur apprendra plus souvent la procédure de la révolte ou de la servilité, que celle de la justice impartiale et honnête. S'il a la force de ne faire entendre d'autre voix que celle de la vérité, à combien de contradictions ne s'expose-t-il pas, lorsque l'élève, imbu des traditions de sa famille ou peut-être même, fils des orateurs, des généraux, des ministres qui feront le sujet de la leçon, apportera sur les bancs du collége la fidélité des souvenirs, ou les objections du raisonnement paternel ? Qu'on y prenne garde ! les vaincus lèguent souvent à leur fils la vengeance de leur défaite. L'autel d'Hamilcar est toujours debout, et pendant qu'Annibal grandit, le convaincrez-vous qu'Hamilcar le trompait ?

Je ne serais pas revenu sur le programme historique de M. Duruy, la *Revue* l'ayant déjà apprécié dans un de ses entretiens mensuels, si je n'avais voulu mettre, sous les yeux de ses lecteurs, une lettre écrite, le 17 novembre 1810, par le grand-maître de l'université au recteur de l'académie

Digitized by Google

de Montpellier. Elle fait voir auquel de nos gouvernements successifs remonte la responsabilité de l'introduction de l'histoire contemporaine dans les études universitaires :

« Monsieur le Recteur,

» Les sujets de composition qu'on donne aux élèves dans les établisse-
» ments de l'Université, sont pour la plupart tirés des annales grecques et
» romaines. Il est rare que ces jeunes gens aient à traiter des événements
» de notre histoire ; elle est néanmoins plus intéressante encore pour les
» français que les hauts faits de l'antiquité. Le renouvellement de l'année
» classique favorise l'exécution des mesures qu'il convient de prendre à cet
» égard ; je vous prie de recommander aux chefs de tous les établissements
» dépendant de votre Académie de donner fréquemment pour sujet de com-
» position, tant en prose qu'en vers, les principaux faits de l'histoire de
» France, et particulièrement ceux qui rendent à jamais mémorable le règne
» sous lequel nous vivons. Les innombrables exploits de nos armées sous
» les ordres de Sa Majesté l'Empereur, et de ses généraux, la haute sagesse
» de ses lois, les embellissements de ses villes, les monuments publics qu'il
» a fondés, l'éclatante protection qu'il accorde aux sciences, aux arts, à
» l'industrie, la vaste influence de son génie sur le sort de la France et de
» l'Europe ; enfin l'amour qu'on doit à lui-même et le bonheur que nous
» promet sa dynastie, sont une source inépuisable de sujets que les élèves
» des écoles françaises ne pourront traiter sans un vif intérêt.

» Je vous prie d'écrire à MM. les proviseurs des lycées et principaux
» de collége pour leur donner connaissance de mes intentions à cet égard,
» et je vous prie de veiller soigneusement à l'exécution de la mesure que je
» leur prescris.

FONTAINE. »

Ni la signature, ni la date de la lettre ne sont inutiles. La date n'est pas 1863, la signature n'est pas de M. Duruy. Il est bon d'être averti.

III.

Je ne sais si les soins nouveaux dont on veut entourer l'éducation de la jeunesse française tiennent à quelques soupçons contre elle. Ce qu'il y a de certain, c'est qu'elle n'est pas aimée par tout le monde. Il me semble voir surgir, de bien des côtés, toutes sortes de mécontentements envers elle, et toutes sortes d'efforts pour communiquer aux générations qui grandissent les doctrines des générations qui périssent. Parmi les gens qui se déclarent

Digitized by Google

les apôtres de l'état de choses actuel, et qui admirent ce triste siècle, on en entend blâmer la froideur d'une jeunesse trop réservée, et corriger les lenteurs de son zèle. Dans ce temple, n'est-ce pas aux jeunes lévites de porter l'encensoir? Hélas! ils s'y refusent, et ce sont des mains tremblantes et ridées qui le tiennent. Notre belle et chère jeunesse, j'entends celle qui se place vers la dix-huitième et la vingtième année, se montre récalcitrante à l'esprit d'égoïsme qui abaisse tant aujourd'hui le niveau des âmes. Elle veut autre chose que la satisfaction des intérêts personnels. Elle méprise les jouissances, et quand elle se signe, ce qu'elle ne dédaigne pas de faire, le front et la poitrine qu'elle touche d'un doigt pieux résonnent profondément. Les bons soldats de cette jeunesse-là adorent le Christ et la liberté, et savent se battre pour tous les deux. Ils sont fiers avec les puissants, et ne sont timides qu'avec les pauvres et les faibles. Ils portent la tête haute et regardent en face l'ennemi qui les provoque tantôt avec des injures, tantôt avec les séductions du bien-être satisfait et des honneurs facilement acquis. Voici ce que M. Sainte-Beuve, dont le nom appartient à la partie non officielle du *Moniteur*, a écrit d'eux dans son feuilleton du lundi 2 juin 1862 : « M. Renan « avait affaire pour la première fois à ce catholicisme parisien et mondain, « d'une espèce assez singulière, que nous avons vu, dans ses diverses va- « riétés, naître, croître chaque jour et embellir; catholicisme agité et agi- « tant, superficiel et matériel, fiévreux, ardent à profiter de tous les bruits, « de toutes les vogues et de toutes les modes du siècle, de tous les trains de « plaisir ou de guerre qui passent, qui vous met, à tout propos, le feu sous « le ventre et vous allume des charbons dans la tête : il en est sorti la belle « jeunesse qu'on sait et qu'on voit à l'œuvre. »

Quelle œuvre? L'œuvre profondément désintéressée de la défense catholique. Pour y participer, il faut du dévoûment, de l'abnégation et du courage. Oh! jeunesse, chère jeunesse de mon pays, puisses-tu mériter longtemps de tels reproches!

J'avoue n'avoir pas pu citer, sans regret, ces lignes d'un feuilleton qui vient d'être installé en permanence dans un gros volume de Michel Lévy, le tome 2e des *Nouveaux lundis*. Au contraire, je ne peux réprimer un sourire devant les duretés du même genre dites à la jeunesse contemporaine, mais, cette fois, et sans la dangereuse parure du talent.

Depuis quelque temps, le sous-préfet de Mulhouse était mécontent de l'attitude des jeunes gens de cette ville. Votaient-ils mal? Mettaient-ils leurs chapeaux de travers? Abandonnaient-ils les quadrilles de la sous-préfecture? Je l'ignore. Mais l'incident n'est pas là. Le 1er novembre, décède le maire, M. Kœchlin-Schlumberger, et le 3, l'administration, bien mieux, la population tout entière célèbre ses obsèques. Les discours d'usage sont pro-

Digitized by Google

noncés sur la tombe. M. le sous-préfet prend à son tourl a parole. Personne ne s'en plaint. Il va sans doute rappeler les vertus du défunt, lui consacrer un dernier adieu, consoler sa famille.... Il s'en faut de beaucoup qu'il borne là ses préoccupations. Sur la tombe à peine refermée de cet homme, qui touchait au cœur même de Mulhouse, devant la jeunesse de la ville qui pleure un parent, un ami, un concitoyen, au milieu de la solennité que donne la mort, à tout ce qui se dit près d'elle, M. le sous-préfet adresse à la génération contemporaine une réprimande sans précédents, dont voici le morceau principal : « Il (le défunt) cherchait des jeunes hommes animés du feu sacré « pour remplacer, pour faire revivre, à Mulhouse, les vétérans du dévoû- « ment au bien public. Il cherchait, nous cherchions ensemble et nous ne « trouvions pas. Emile Dollfus, Edouard Schwartz, vous qui fûtes aussi « nos amis les plus chers, où sont vos successeurs et vos émules? Cette gé- « nération qui s'élève au sein de l'opulence que vous et vos contemporains « lui avez faite, où sont ses œuvres, où sont ses tributs? Une opposition sans « principe, une ambition sans services, ce n'est pas avec cela que vos pères « ont fondé une des premières villes industrielles et libérales du monde. »

Les principaux jeunes gens de Mulhouse ont immédiatement adressé au rédacteur en chef de l'*Industriel Alsacien* une lettre dans laquelle ils protestent contre une prise-à-partie aussi extraordinaire, et contre ce qu'ils appellent : « une appréciation erronée du caractère et des principes de la « jeunesse industrielle de la ville. » Mais les protestations ne reprennent pas aux quatre vents du monde les paroles qu'une bouche imprudente leur a livrées. Elles n'effacent rien et ne réparent rien. Ce sont les armes des victimes. Heureusement, et c'est pour cela que cette distraction préfectorale dans le cimetière de Mulhouse ne nous paraît pas bien grave, la jeunesse qu'il attaquait avait, derrière elle, une vengeance toute prête : sa vie, courte encore, mais déjà pleine.

IV.

Avouons-le, d'ailleurs, la réponse de la jeunesse de Mulhouse n'a peut-être pas été ce qu'elle aurait pu, ce qu'elle aurait dû être. J'aurais voulu lui trouver un accent plus mâle, plus viril, plus pénétré. Il semble qu'en protestant, les signataires remplissent une formalité banale, réclamée par l'amour-propre le moins exigeant; ce n'est point là le cri de l'âme profondément blessée, et qui bondit sous l'insulte. Les personnes très pénétrées de la vérité de ce vieil axiome, « le style, c'est l'homme, » en lisant la protestation, seront peut-être tentées de se dire que les traits du sévère censeur frappaient juste. Pour moi, je n'en veux rien croire et j'aurai bien garde

Digitized by Google

de faire un crime à une jeunesse pleine d'espérance, de ce qui n'est que le mal commun et le vice général. Oui, la vie s'en va, l'accent, le souffle, l'âme s'en vont. Mœurs, caractères, littérature, tout est marqué au coin de l'affaissement et de la lassitude. Ce n'est pas précisément le bon vouloir qui fait défaut, mais que manque-t-il donc? Pour ne point sortir de notre domaine restreint, ne parlons que de la littérature. Eh bien! où en sont les lettres françaises? Jamais peut-être on n'a vu un besoin plus général, plus pressant, plus impérieux, de savoir, d'étude, de lecture; une curiosité inquiète recherche avidement les productions de l'esprit. Quel aliment la littérature contemporaine offre-t-elle à cet insatiable appétit? Rien de solide, de substantiel, de vraiment nourrissant. Viande creuse, dirait Bossuet! Nous en sommes réduits « à cette littérature de boudoir qui affadit l'esprit et corrompt le cœur, » contre laquelle M. Edouard Laboulaye s'indigne si légitimement dans l'excellent livre qu'il vient de nous donner.

C'est sous l'empire de ces idées un peu sombres (que les lecteurs optimistes me le pardonnent!) que je parcourais récemment l'*Exposé de la situation de l'empire, présenté au sénat et au corps législatif* (1). Laissant de côté la politique, la diplomatie, les finances, je m'arrêtais avec curiosité à ce qui touche spécialement la *Revue*, je veux dire les lettres et les arts. L'*Exposé* contient à cet égard d'assez singuliers renseignements. Tout d'abord on est un peu surpris. Il semble qu'on ait le bonheur de vivre dans le siècle le plus littéraire qui ait jamais été, et cela serait vrai si c'était là une question de chiffres. Toute la littérature des grandes époques, c'est-à-dire tout ce qui vaut la peine d'être conservé, lu, médité, feuilleté jour et nuit par l'humanité, tient dans une douzaine de volumes. Sait-on ce que produit chaque année la librairie française? S'il faut en croire les documents officiels, 15,000 publications ont vu le jour (que de fleurs éphémères dans le nombre!) pendant le cours de la seule année 1862 (2). C'était déjà raisonnable, mais l'année qui s'achève laissera sa devancière bien loin derrière elle, car 1863 possède déjà un contingent de 18,000 ouvrages. Cela fait environ 50 publications par jour, et il faut convenir qu'un esprit vaillant qui voudrait se tenir exactement au courant du mouvement littéraire de son pays, aurait fort à faire. Que serait-ce si, mu d'un beau zèle polyglotte, il voulait y joindre l'étude des littératures étrangères. L'*Exposé* constate qu'il est entré cette année en France « 3,910 colis » de littérature étrangère, représentant « un « poids de 160,000 kilogrammes (*sic*). » La statistique est impitoyable, et miss Braddon passant la frontière réduite à l'état de colis se voit appréciée

(1) *Moniteur universel du* 29 janvier 1682.

(2) *Moniteur universel* du 13 novembre 1683.

Digitized by Google

en kilogrammes. Quant aux 18,000 publications indigènes, les amis de la décentralisation ne seront peut-être pas fâchés d'apprendre qu'ellels se décomposent ainsi : Paris, 12,000; les départements, 6,000. Tout n'est pas perdu, puisque la province peut revendiquer (numériquement) un tiers de l'effort intellectuel du pays tout entier, et que Paris, à lui tout seul, ne produit que deux fois autant qu'elle. Gardons-nous bien d'omettre 20,000 dépôts de musique ou d'estampes, qui viennent contraindre les plus incrédules à convenir que nous vivons dans un siècle non moins artistique que littéraire.

Des chiffres beaucoup plus modestes accusent la situation de la presse périodique. Un Américain sourirait d'apprendre que Paris et la province réunis ne content pas plus de 318 journaux politiques. C'est juste 1 journal pour 125,000 habitants, en admettant 40 millions d'habitants, ce qui est à peu près le chiffre de la population depuis l'annexion de Nice et de la Savoie. Or, comme (si l'on met à part le *Siècle*, dont la modestie ne souffre pas de rappeler parfois qu'un million de lecteurs le déguste tous les matins), il s'en faut de beaucoup que chaque journal soit lu par 125,000 personnes, et que c'est peut-être bien exagérer les choses que de lui supposer 50,000 lecteurs, il s'ensuit qu'il y a en France environ 30 millions de citoyens, c'est-à-dire les trois quarts de la nation, qui passent leur vie sans jeter les yeux sur un journal et, insouciants à ce qui se fait et se dit, se confient aveuglément à la sagesse de ceux qui conduisent la barque de nos destinées. Il est vrai que, si quelque curiosité des actualités quotidiennes vient troubler leur béate indifférence, ils ont pour la satisfaire le choix entre 700 publications périodiques non politiques, dont assurément j'aurais mauvaise grâce à contester les mérites, puisque je ne puis oublier que la *Revue de la Normandie* appartient à cette inoffensive catégorie. Plût à Dieu qu'il lui fût donné, à elle, l'une des dernières venues, d'occuper un rang honorable parmi ses sœurs aînées. Assurément elle n'y manquera pas s'il suffit pour remplir sa tâche de l'aborder avec dévoûment et avec des vues élevées ; et si elle rencontre près de cet intelligent public de la Normandie, auquel elle s'adresse, la sympathie et l'appui dont elle voudrait être digne. Assurément nous sommes très loin encore du but que nous nous proposons et que sans doute nous atteindrons quelque jour. Mais si modeste que soit notre œuvre, et si modestes que soient nécessairement les publications analogues, il faut convenir que le public (je parle de la masse du public) est plus modeste encore dans ses aspirations et qu'elle se contente volontiers d'une pâture plus légère. Demandez à la commission du colportage quelles sont les publications qui viennent chaque jour solliciter sa capricieuse estampille, pour se répandre ensuite à profusion, sous l'égide de cet inviolable laissez-passer, jusque dans les dernières ramifications du corps social. L'*Exposé* vous ré-

Digitized by Google

pondra pour elle, qu'elle a donné cette année 10,800 estampilles aux journaux illustrés et aux petits journaux, ce qui, à raison d'une estampille par mille exemplaires, suppose un total de 11 millions de numéros. Ce chiffre s'augmenterait dans une incalculable proportion si la frivolité publique devait décidément soutenir ces feuilles légères qui, depuis quelques mois, envahissent nos rues, nos places, nos gares de chemins de fer et les ponts de nos bateaux à vapeur, et dont il serait humiliant pour l'esprit français que la vogue première se changeât en un succès durable. C'est à fuir les rues et à renoncer à toutes les douceurs de la flânerie, s'il faut qu'à chaque pas un maussade colporteur vous propose ou pour mieux dire vous impose *le Petit Journal*, *le Parisien*, *le Peuple*, sans parler de *la Petite Revue* et de *la Petite Gazette*, et de je ne sais combien d'autres petits journaux, véritablement fort petits et fort misérables, dont il est aisé de prédire la naissance et j'ajoute la mort; car, comment penser que l'esprit français, si sage, si sensé, je dirai même si sérieux au fond, sous une apparence légère, ne dédaigne promptement de si vaines puérilités et ne revienne avec ardeur à de plus viriles préoccupations. Ce n'est pas que l'idée en elle-même n'ait quelques bons côtés et que, sans doute, ceux qui ont tenté de la réaliser, n'aient eu les meilleures intentions du monde; je conçois parfaitement l'apostolat pacifique d'éducation, de moralisation, de progrès, dont les programmes de ces journaux sont pleins; c'est une noble ambition que d'aller chercher le pauvre, l'artisan, l'homme des champs, au fond de la mansarde, de l'atelier, jusque sur la glèbe, pour lui suggérer une bonne pensée, un sage conseil, une grande et généreuse idée... Mais tout cela, jusqu'ici, n'est guère sorti des prospectus et des professions de foi. Je cherche de l'apostolat et je ne trouve guère que des faits divers et des commérages. C'est entre ces feuilles rivales un véritable tournoi d'insignifiance et de vulgarité. Pour ma part, je me sens vraiment humilié quand je pense à la triste idée que doit se former de mon pays l'étranger qui parcourt nos villes et qui, jusqu'au fond des plus humbles et des plus écartées, se voit harcelé et persécuté par ces éternels petits journaux. Quelle opinion peut-il prendre de la littérature nationale, du génie français? — Comment? la France a la prétention déclairer, d'échauffer, de guider le monde, et voilà ce qu'elle produit et tout ce qu'elle produit! — Car, remarquez qu'eux seuls ont le privilége de s'étaler sur la voie publique, et qu'ils la possèdent sans rivaux. Mais arrêtons ces réflexions qui pourraient nous mener loin; les chiffres peuvent avoir une éloquence compromettante.

Ainsi donc, la statistique annonce une quantité prodigieuse d'œuvres nouvelles; nous avons cependant peu de noms nouveaux à citer, nous avons encore moins à signaler l'apparition d'un style nouveau. Chaque époque se fait

Digitized by Google

un style, j'entends chaque époque destinée à laisser dans l'histoire une trace originale et profonde. Il y a un art du moyen-âge ; il y a, quoique multiple dans ses tendances, un art de la renaissance ; le XVIIe siècle a le sien, grave et sérieux comme lui ; le XVIIIe fait de l'art le serviteur et l'image des frivolités qui l'abaissent. Quand l'histoire serait détruite, l'art parlerait encore et pourrait presque la remplacer, tant chaque époque lui imprime son caractère fidèle. Pourquoi notre siècle, qui fait beaucoup de bruit et que l'on offenserait sans doute si on lui refusait une grande place dans l'histoire, n'a-t-il pu se créer encore un art qui soit à lui, un style qui porte son cachet propre ? Serait-ce parce qu'il manque de pensée originale, parce que la vie de l'esprit et de l'âme y est trop superficielle ? Je n'oserais le dire, mais je n'oserais, non plus, blâmer très énergiquement ceux qui le pensent. Quoi qu'il en soit, en matière d'art et de littérature, malgré de très hautes et très sérieuses individualités, notre style est encore à créer ; nos architectes copient, à leur choix, celui du XIIIe ou celui du XVIe siècle ; nos bons écrivains s'efforcent d'arriver à la pureté sévère du style du XVIIe ; mais je doute que, dans la postérité, architectes ou écrivains songent à imiter jamais le style du XIXe siècle. La raison est facile, c'est qu'il n'existe pas.

Le seul mouvement qui ait, au commencement de ce siècle, tenté de porter les esprits dans une route originale, a compromis des idées justes par d'immenses exagérations : je veux parler du romantisme. Il est venu échouer contre le bon sens français, gardien sévère et sûr des vraies traditions, et ennemi de tout écart. De ce mouvement si bruyant, il reste à peine un souvenir que chaque jour rend plus affaibli. Cependant, ce sont les derniers survivants de ces tentatives oubliées, qui montrent encore, à l'heure présente, le plus de vie et de jeunesse. Voyez Victor Hugo ; voyez (il y a peu de mois encore) Eugène Delacroix ; voyez aujourd'hui M. Berlioz. Son opéra des *Troyens*, représenté le 4 novembre, est assurément une tentative très hardie. Aucun sujet ne semble, moins que celui-ci, convenir au génie et à la manière de M. Berlioz. La scène se passe à Carthage, et l'ordonnance du poème est prise tout entière dans le IVe livre de l'Enéide. Depuis le collége, nous savons tous par cœur ce IVe livre : c'est l'admirable histoire de Didon, ce sont les luttes d'une passion naissante et d'un cher souvenir, le contraste du calme sommeil de la nature et des agitations d'un cœur blessé, les tristesses de l'abandon, l'éloquence du désespoir, et enfin la mort de Didon, que la passion brise et tue : poème immortel, raconté avec la réserve exquise et les belles larmes de Virgile. La poésie classique n'a rien de plus touchant, rien qui prête mieux aux mélodies pures, accentuées, calmes comme la sculpture antique, et développant avec une majesté attendrie leurs lignes sonores et leurs pleurs harmonieux. Mais M. Berlioz n'est

Digitized by Google

pas un classique; sa langue musicale semble plus faite pour traduire Shakespeare ou Gœthe, que pour interpréter Virgile. Le IVe livre de l'Enéide mis en musique par M. Berlioz ou mis en vers par M. Victor Hugo, cessera certainement d'être du Virgile. Il prendra un caractère nouveau de pittoresque, de vagues harmonies, un sentiment de la nature tantôt d'une grande suavité, tantôt d'une originalité bizarre ; mais atteindra-t-il jamais, cependant, à l'impression douce et pénétrante de ces simples vers :

Nox erat, et placidum carpebant fessa soporem
Corpora per terras, etc.

Dans les situations décisives et passionnées, la différence du style s'accusera encore davantage: là où Virgile arrache des larmes avec une éloquence d'autant plus saisissante qu'elle est plus simple, les grands moyens employés par M. Berlioz trahiront la recherche, l'effort, et n'arriveront peut-être pas à l'émotion. La lutte est terrible, quand on a Virgile pour adversaire, et qu'on essaie de l'égaler par des moyens différents. Quel sera pour M. Berlioz le résultat définitif de cette épreuve ? Quel rang l'opinion assignera-t-elle à ses *Troyens*? Il est difficile de le prédire, si l'on se borne à écouter les critiques de profession ; les uns admirent tout, les autres blâment presque tout ; nous aimons mieux attendre, et laisser patiemment la parole au plus sûr des critiques, à celui qui tôt ou tard rétablit la vérité, et assigne à chaque œuvre d'art sa place convenable, je veux dire le temps.

Il est permis, cependant, de tirer de l'œuvre nouvelle de M. Berlioz un enseignement que l'on serait trop porté à laisser dans l'ombre. La partition des *Troyens* a coûté à son auteur dix ans de méditation et de travail. Quel que soit le dernier jugement de la postérité sur cette œuvre, il est permis d'admirer sans réserve cette persévérance dans le travail, et de la proposer comme exemple à une époque d'études légères, de succès faciles et de vogues éphémères.

Le Secrétaire de la rédaction.

J. Rivage.

Rouen. Imp E. Cagniard.

Digitized by Google

Digitized by Google

NOTICE SUR LES DEUX QUEVILLY

ET SUR

LE PRIEURÉ DE SAINT-JULIEN

près Rouen (1).

Après l'assyrien Nemrod et le feu roi de de Wurtemberg, je ne pense pas que personne ait eu plus de droit que nos anciens ducs et les rois d'Angleterre, leurs successeurs, au titre de *grands chasseurs* devant le Seigneur (2). Il est au reste tout naturel que des guerriers du xe et du xie siècle, fort peu familiarisés avec les arts de la paix et les jouissances de l'esprit, aient beaucoup cultivé le principal passe-temps qui fût à leur usage. On conçoit même que les premiers princes normands y aient trouvé encore plus d'attrait que leurs con-

(1) Nous publions aujourd'hui un travail entièrement inédit de notre savant et vénéré maître M. Auguste Le Prevost. Cette notice a été lue, le 16 mai 1818, à la Commission départementale des Antiquités, et à l'Académie royale de Rouen, le 12 mars de l'année suivante. Nous croyons qu'elle n'a jamais été imprimée. — C'est donc une très bonne fortune pour la *Revue* d'avoir obtenu communication de ce mémoire, vieux de quarante ans, et que l'on croirait né d'hier. Il traite d'un point d'histoire locale qui intéressera naturellement nos lecteurs. De plus, il arrive fort à propos pour prendre place dans le recueil des Notes et Mémoires de M. Le Prevost, que publient en ce moment MM. Louis Passy et Léopold Delisle. Nous sommes sûr également de faire plaisir aux nombreux amis de notre érudit et toujours regretté confrère.

(2) Genèse, c. x, v. 9.

Digitized by Google

temporains, quand on pense combien la chasse, espèce de guerre, à peu près toute passive d'un côté, devait leur offrir d'analogie avec ces expéditions où des populations entières, attaquées à l'improviste, ne leur opposaient pas plus de résistance que les timides habitants des forêts. Amateurs passionnés de cet exercice, ils paraissent s'être occupés de bonne heure des moyens de s'y livrer plus commodément. A cet effet, ils avaient établi, sur plusieurs points de la rive gauche de la Seine, et notamment dans la forêt de Rouvray, principal théâtre de leurs exploits en ce genre, des enceintes et des palissades de pieux fichés en terre « *Fustes plantatos* » entrelacés, chevillés ensemble (1).

De cette circonstance provient, dit-on, le nom des deux communes de Quevilly, étymologie qui me paraît très plausible, et que j'adopte complètement. Du diminitif *clavicula*, on a fait dans le moyen-âge *Cavilla, Kavilla, Kevilla*, et en français, *Cavilly, Kévilly, Civilly, chevilles* et *chiville*. On trouve souvent dans les auteurs de cette époque *cavilla pedis*, pour la cheville du pied (2). La circonstance des pieux chevillés aura fait donner au canton le nom de Quevilly, comme celle des haies, formées de branches entrelacées, a fait donner à tant d'autres lieux la dénomination de Plessis, *Plexus*.

C'est dans cette enceinte de Quevilly que le duc Guillaume, grand amateur des forêts (*amator nemorum*, dit Orderic Vital) (3), se préparait à aller chasser dans celle de Rouvray, lorsque un serviteur fidèle vint lui annoncer la mort d'Edouard-le-Confesseur et le couronnement de Harold. « Quant le roy Edouart d'Engleterre fust « mort, Herault (Harold) se fist couronner à roy et print les hom- « mages et la possession du royaume sans en faire rien savoir au « duc Guillaume. Si advint que icellui duc estoit au parc de Rou- « vray-lez-Roven et tenoit ung arc qu'il essaioit pour aller berser « (chasser) en la forest; et alors vint à lui ung varlet qui venoit

(1) Rob. du Mont, *Append. ad Sigeb. Ann. MCLX. dans le Recueil des Hist. de France*, t. XIII, p. 225.

(2) Ducange, *Glossaire*, au mot *Cavilla*.

(3) Orderic Vital, ap. Duchesne, *Hist. Norm. script.*, p. 781.

Digitized by Google

« d'Engleterre tout droit; lequel le trast à part et lui dit que le roy « Edouart estoit mort, et comme Hérault (Harold) estoit ceint et « couronné roy. Qant le duc oy le varlet, si fust tout pensif et bailla « l'arcq à ung de ses gens et tantost passa la Seine et alla en son « hostel à Rouen, qui estoit dessus la rivière (dans l'emplacement « de la Vieille-Tour) et entra en la salle et se mit à aller et venir, et « estant appuyé sur un banc, estraindoit ses dents, et puis s'asseoit, « et incontinant se levoit, ne en nule place ne povoit arrester et si « ne lui osoient ses gens rien dire (1). »

Ce passage curieux de notre vieille chronique n'est pas à beaucoup près la première trace que l'histoire nous fournisse de l'existence du parc de Rouvray. Si nous en croyons Dudon, de Saint-Quentin, notre premier historien, qui écrivait à la fin du xe siècle, trente ans ne s'étaient pas écoulés depuis la prise de possession de la Normandie par Rollon, que déjà Quevilly existait sous son nom actuel, et par conséquent l'enceinte de pieux et le parc qu'elle environnait. « Le duc Guillaume Longue-Epée voulant, dit cet historien, familiariser également son fils Richard Ier avec la langue des peuples qu'il devait gouverner un jour, crut devoir l'envoyer à Bayeux apprendre le danois qu'on y parlait plus que le Français, tandis qu'à Rouen on parlait davantage le Français (ou pour mieux dire la langue romane) que le danois. *Quoniam quidem Rotomagensis civitas romanâ potiùs quam daciscâ utitur eloquentiâ, et Baiocensis fruitur frequentiùs daciscâ linguâ quam romanâ.* C'est pourquoi l'ayant fait amener de Fécamp, où il avait été élevé jusque là, à Quevilly, il s'y rendit aussi et le remit lui-même secrètement à Boshon, comte de Bayeux. *Misit domigenas secreti sui conscios ut ad villam quæ dicitur Chevillei clam deportaretur*, etc. (2).

Depuis cette époque reculée, nous trouvons dans les chartes de fréquentes mentions de l'existence de Quevilly. L'acte de fondation de l'abbaye de Saint-Amand, qui est de l'année 1030, en parle ainsi :

(1) *Chron. de Norm.* — *Recueil des hist. de France*, XIII, 225.
(2) Dudo, *De Morib. et Actibus Normann.*, ap. Duchesne, p. 111.

Digitized by Google

Prata vero quæ sunt apud Chevilly sanctæ Mariæ et sancto Amando tribuimus (1).

Quelques années plus tard Ansfroy, fils d'Osberne, vicomte d'Eu, nous apprend par une charte en faveur de l'abbaye de la Sainte-Trinité-du-Mont, qu'il y avait déjà deux Quevilly. *Et inter* CHEVILLY *et Corolm* (Couronne) *duo prati jugera et inter unius nominis villas, id est* CHEVILLY, *unum prati agrum* (2). Nous voyons dans une autre charte d'Henri II, que le bienheureux Hellouin, en fondant l'abbaye du Bec, en 1034, lui donna, entre autres choses, le patronage de l'église de Quevilly et un pré situé dans cette commune, provenant de son patrimoine. *Et de patrimonio abbatis Herlewini in Normanniâ Cuvillium et pratum* (3).

Dans la donation originale, Quevilly est désigné sous le nom de *Cavilium* (4).

En rendant compte de la fondation du prieuré de Bonne-Nouvelle, la chronique du Bec remarque qu'il était situé : *Super terram et hereditatem monasterii Beccensis, in campis inter Chevilleium et Ermentrudis villam* (5). Ce dernier endroit est le faubourg aujourd'hui connu sous le nom de Saint-Sever.

En 1160, le même Henri II, alors dans tout l'éclat de la jeunesse et de la puissance, avait établi, dit Robert du Mont, un parc et une maison royale près de l'enceinte de pieux de Quevilly. *Parcum et mansionem regiam fecit juxta fustes plantatos apud Chevillium juxta Rothomagum* (6). Il ne faut pas ici prendre trop à la lettre les expressions de Robert du Mont, il y avait longtemps que le parc de Quevilly existait, et probablement aussi une maison que le nouveau palais n'aura fait que remplacer, comme le nouveau parc n'aura été que l'ancien agrandi ou restauré.

(1) *Hist. de Saint-Amand*, par Pommeraye, p. 77.

(2) *Hist. de l'abbaye de la Sainte-Trinité*, par le même, p. 74.

(3) *Monast. anglican*, II. *Cœnob. gallican.*, p. 954.

(4) *Neustria pia.*, p. 437. On imprima par erreur *Cavileiam* au lieu de *Cavileum*.

(5) *Chronic. Beccense*, ap. Dumoustier. *Neustria pia*, p. 613.

(6) *Recueil des hist. de France*, t. XIII, p. 225.

Digitized by Google

Il faut bien se garder de confondre ce parc de Rouvray avec le parc de Rouen, plus rapproché de la rivière, et que le même roi céda aux religieux de Grammont. C'est ce dernier qui a donné son nom à la mare du Parc, voisine autrefois de son enceinte.

Vingt-trois ans plus tard, en 1183, Henri, à qui de nombreuses adversités semblaient n'avoir laissé d'autre passion que celle des fondations pieuses, disposa de son manoir royal de Quevilly en faveur d'une communauté de lépreuses. *Sciatis me dedisse ..... fœminis leprosis de Kevilli clausum meum domorum mearum apud Kevilli ubi mansionem suam construxi ..... et pratum quod Martinus de Hosâ essartavit, et pasturam bestiarum mearum in forestâ* (1).

La fondation de cette communauté fut confirmée par plusieurs bulles adressées tantôt : à nos bien-aimées filles les sœurs lépreuses de N.-D.-de-Quevilly, tantôt à nos bien-aimées filles la prieure et les moniales de la maison des Meselles, ou au maître et aux sœurs lépreuses (1).

La première de ces bulles prouve que l'église de la communauté naissante était alors sous l'invocation de la Vierge. Depuis elle a pris pour patron saint Julien, à l'exemple de nombre d'établissements du même genre. Ces changements, fort communs dans le moyen-âge, ne doivent pas porter à supposer légèrement la construction d'une autre chapelle, comme l'a fait le père Duplessis dans sa *Description de la Haute-Normandie* (3).

La nouvelle léproserie porta successivement les noms de Notre-Dame et de Saint-Julien, ses patrons, de Salle au Roi, à cause de son origine, et de Salle aux Puelles ou aux Pucelles, à cause de sa destination. Sous cette dernière désignation elle figure dans les récits fabuleux relatifs au terrible Robert-le-Diable, et cette circonstance fournit l'une des données propres à faire connaître l'époque où ils ont été inventés. « Comme la nuict fut venue, qu'il (Robert-le-Diable) « devait veiller en l'abbaye de Saint-Pierre qui de présent est appelée

(1) *Monast. angli.* II, Cænob. gallican, p. 1013.

(2) *Hist. de Rouen* par Dusouillet, 5e partie, p. 122.

(3) T. II, p. 35.

Digitized by Google

« Saint-Ouen de Rouen, Robert se partit tout armé, et vint à un « reclusage distant d'une lieue de Rouen, où il y avoit femmes qui « vivoient religieusement; à présent c'est Saint-Julien. Robert « entra dedans et fit venir devant lui toutes les religieuses, y print « laquelle qu'il lui pleut à force et la violla, et depuis lui trancha les « mamelles. Depuis fust ce lieu ordonné à mettre les ladresses en la « salle qui est à présent appelée la salle aux Pucelles (1). »

La communauté naissante de Saint-Julien s'enrichit rapidement de donations, parmi lesquelles on en remarque une du fougueux Gautier, archevêque de Rouen, mais qui n'offre rien de remarquable. Ce qui l'est beaucoup au contraire, c'est qu'il paraît que les lépreuses roturières en étaient exclues. On voit, en 1321, les religieuses être autorisées, après quelques bébats, à refuser d'admettre parmi elles la sœur Saint-Léonard par la raison qu'elle n'était pas noble (2). Ainsi cette maladerie présentait dans son genre une espèce de chapitre noble. Le mal dégoûtant qu'on y soignait était donc bien loin de borner ses ravages aux classes inférieures de la société, comme on pourrait le croire au premier aperçu. De malheureux lépreux, séquestrés pour toujours, et déjà un pied dans la tombe, étaient encore soumis à l'influence des distinctions de naissance. C'est la première fois, à ma connaissance, qu'on ait été obligé de faire preuve de noblesse pour entrer à l'hôpital.

En 1366, le roi Charles V réunit l'église et la communauté de Saint-Julien au prieuré de Sainte-Madeleine de Rouen, à condition que cette dernière maison se chargerait des lépreuses. « Avons « donné, dit la Charte, au prieur de la dite maison, tant en son nom « qu'au nom des religieux et religieuses dudit hôpital, notre manoir « situé en la forêt de Rouvray, etc.... (3) » expressions qui confirment pleinement l'idendité du manoir royal de Rouvray avec la léproserie.

(1) *Hist. et Chron. de Normandie*, p. 2.
(2) *Hist. de Rouen* par Dusouillet, 5e partie, p. 12.
(3) Farin, *Hist. de Rouen*, t. III, p. 213.

Digitized by Google

La prise de possession eut lieu le 4 août 1384. Depuis cette époque jusqu'en 1600, il n'y eut plus à Saint-Julien qu'un religieux de la Madeleine pour desservir la chapelle et quelquefois une religieuse pour prendre soin du temporel.

En 1600, les bénédictins de la Trinité-du-Mont-Sainte-Catherine, dont le monastère venait d'être rasé, firent avec les chanoines de la Madeleine un échange au moyen duquel ils vinrent habiter Saint-Julien. Cet évènement fut consigné dans une inscription placée sur l'une des vitres de l'église, mais il n'est pas vrai, comme le dit Farin, qu'il ait donné lieu à un agrandissement de cette même église ; il y eut tout au plus quelques fenêtres d'agrandies.

Les bénédictins de Sainte-Catherine n'habitèrent pas longtemps Saint-Julien. En 1667, les chartreux, qui désiraient établir un second monastère à Rouen, traitèrent avec eux de ce local et vinrent s'y loger. Bientôt enrichis des dépouilles de leur ancienne maison de N.-D.-de-la-Rose, supprimée en 1682 et détruite en 1703, ils agrandirent leur enclos, puis bâtirent une nouvelle église et un nouveau couvent dans la portion de leur territoire la plus rapprochée de Rouen (1). Les bâtiments de la léproserie leur étant devenus inutiles, ils les firent démolir peu d'années avant la Révolution, excepté l'église qui demeura intacte. Aliénée en même temps que toutes les autres propriétés religieuses, elle est heureusement tombée entre les mains d'un possesseur étranger à cette manie de destruction qui déshonore notre siècle (2). Obligé en 1793, pour ne pas compromettre sa sûreté personnelle, d'en faire disparaître les objets portant un caractère religieux ou héraldique, il a soigneusement respecté tout le reste, et a des droits à la reconnaissance des amateurs d'antiquités pour la conservation de ce gracieux monument.

(1) *Description de la Haute-Normandie*, t. II, p. 68.

(2) M. Billard, ancien capitaine de navire. — Le propriétaire actuel est M. Lecointe, qui, depuis 1843, a installé dans le parc de Quevilly une colonie de jeunes détenus. L'ancienne chapelle est devenue la maison de prière de l'intéressant établissement, dont nous avons raconté la naissance dans l'ancienne *Revue de Rouen*, année 1843, 1re sem., p. 88 à 96.

Digitized by Google

Quand nous ne saurions point par les autorités rapportées ci-dessus, que l'église de Saint-Julien a primitivement fait partie d'une maison royale bâtie vers le milieu du XIIe siècle, le style de son architecture et la richesse de la décoration suffiraient pour nous le faire deviner.

Construite à une époque de splendeur et de perfectionnement des arts, où l'*opus romanum*, ce premier type de nos monuments religieux, né avec l'exercice public du christianisme, allait faire place aux légères et riantes conceptions de l'architecture à ogives, où déjà ce dernier système s'était introduit sur plusieurs points de la province, elle offre les anciennes formes, mais modifiées et perfectionnées de manière à pouvoir rivaliser de grâce et de richesse avec les productions de la nouvelle école. C'est encore une abside semi-circulaire qui en forme le chevet, mais au lieu de la fenêtre du milieu, *vitrea absidæ*, toujours existante à l'âge précédent, ce sont quatre larges fenêtres latérales qui l'éclairent. De bizarres corbeaux couronnent encore la muraille extérieure, mais un cordon gracieux règne au-dessus des fenêtres, et les embrasse dans des contours arrondis. C'est encore l'éternel zig-zag du XIe siècle qui décore l'intérieur de l'édifice, mais étendu en rubans légers sur une file non interrompue d'arcades, il en dissimule la monotonie sous des renflements alternatifs. On a eu la barbarie de couvrir de plâtre ces sculptures. Je ne sais si ce sont les Bénédictins ou les Chartreux que l'on doit accuser de cet acte de vendalisme.

On chercherait en vain dans l'église de Saint-Julien des traces d'ogives. On ne doit pas non plus s'attendre à trouver à ses voûtes ces riches culs-de-lampes, ces plafonds artistement travaillés, miracle de hardiesse et de patience des siècles suivants. Mais en revanche, il paraît que, dès leur origine, la peinture les orna de ses couleurs les plus vives et les plus pures. Brillantes d'azur et de vermillon, leurs arêtes n'avaient rien à envier aux productions les plus péniblement perfectionnées de la sculpture du moyen-âge. Après plus de 600 ans d'existence, les nuances en sont d'une telle fraîcheur, qu'on serait tenté de les croire modernes, si leur nature et le style du dessin n'attestaient que la plupart sont contemporaines de l'édifice.

Digitized by Google

Ces peintures, appliquées à l'œuf, représentent des ornements d'architecture au goût du temps, et notamment beaucoup de zig-zags, or, on sait que le zig-zag, après avoir été employé avec profusion, passa entièrement de mode vers le commencement du XIIIe siècle. Elles sont, surtout dans les panneaux intermédiaires, de restauration et d'addition visiblement modernes et faciles à distinguer.

Le clocher, anciennement placé sur le milieu de l'édifice, comme cela est ordinaire dans les églises du XIe siècle, n'existe plus ; et le portail, engagé dans les anciennes constructions adjacentes, n'offre qu'une arcade à plein ceintre peu remarquable.

Après la magnifique église de Saint-Georges-de-Boscherville, Saint-Julien est le plus intéressant et le mieux conservé des monuments d'architecture semi-circulaire que nous possédons dans la banlieue de Rouen. Ces monuments y sont en fort petit nombre. La chambre aux clercs à Saint-Ouen, le chevet de Saint-Paul (1), une église en ruines au Mont-aux-Malades, une partie importante de l'église paroissiale du même lieu, forment la totalité des objets de ce genre que la main active de la destruction n'a pas encore fait entièrement disparaître de la terre que nous habitons. Encore quelques jours, et l'œil même de l'antiquaire chercherait en vain à reconnaître les débris de la plupart de ces édifices.

Telles sont les considérations qui m'ont engagé à vous présenter de suite et en détail tous les faits relatifs à l'église de Saint-Julien. Je reprends maintenant l'histoire des communes de Quevilly.

L'église du Grand-Quevilly fut ravagée à l'époque des guerres de religion.

« Les Mémoires de Saint-Ouen disent que les huguenots, le « samedi 24 avril 1562, échellerent l'église du Grand-Quevilly, où « ils rompirent et brisèrent tout; pillèrent et emportèrent les « meubles d'icelle église et offensèrent plusieurs paroissiens. Ce « faist, ils passèrent à Dieppedalle vers Croisset (2). »

Les protestants ayant obtenu par l'Edit de Nantes le libre exercice

(1) Devenu la sacristie depuis la reconstruction de cette église de 1827 à 29.
(2) Dusouillet, 5e partie, p. 47.

Digitized by Google

de leur religion, on leur désigna pour établir un prêche aux environs de Rouen, d'abord Dieppedalle, puis le Grand-Quevilly, par brevet du 2 novembre 1599. En conséquence ils y firent élever, en 1600 et 1601, par un entrepreneur nommé Gigonday, un immense bâtiment de charpente, dont Farin fait la description suivante (1) :

« Avant que de sortir de ce lieu, je ne peux m'empêcher de parler « de l'édifice admirable qui sert pour l'exercice de ceux de la reli- « gion prétendue reformée. C'est un ouvrage aussi curieux qui soit « en France. Il est fait de charpente, et sa figure est dodécaèdre; « c'est-à-dire de 12 pans égaux, autour duquel est une galerie à « triple étage. Il a 270 pieds de pourtour, 90 de diamètre et 66 de « hauteur, compris la lanterne. Il est éclairé par 60 fenêtres. Il a « trois portes à deux battants, et peut contenir jusqu'au nombre de « 10,900 personnes. Il est sans aucun pilier, et il n'y a en haut « qu'une seule pièce de bois qui sert de clef et où se viennent joindre « et fermer toutes les autres pièces de son comble. Il est estimé un « des plus réguliers et hardis édifices que l'antiquité nous ait fait « paraître à l'égard de son assemblage et de sa fermeture (2). »

En 1654, la terre du Grand-Quevilly fut érigée en marquisat en faveur de Pierre de Becdelièvre, premier président à la Cour des Aides de Normandie et quadrisaïeul de Mme la princesse de Montmorency, qui la possède aujourd'hui (3).

Le temple de Quevilly fut détruit, en 1684, après la révocation de l'Edit de Nantes. Je regrettais qu'il n'existât ni plan ni figure d'une pièce de charpente si remarquable, lorsqu'un heureux hasard m'a rendu propriétaire d'un livre intitulé : *Histoire de la persécution faite à l'église de Rouen sur la fin du dernier siècle.* A Rotterdam, chez Jean Malherbe, dans le *Kaiserstraat*, 1704, in-12. J'y ai trouvé avec beaucoup de joie deux gravures représentant l'élévation, le

(1) *Hist. de Rouen*, par Farin, t. II, p. 406.

(3) *Hist. de Rouen*, par Farin, t. II, p. 405.

(4) Ce château est en ce moment entre les mains de la comtesse de la Châtre, née de Montmorency, qui est la véritable providence visible de ce pays, dont elle conserve la suzeraineté par ses bienfaits.

Digitized by Google

profil et le plan de ce curieux monument. Peut-être l'Académie trouvera-t-elle quelqu'intérêt à les voir ?

La grande affluence qui se portait au prêche de Quevilly, pendant près d'un siècle qu'il exista, donna lieu à l'établissement de dépôts de librairie dans cette commune. Plusieurs livres à l'usage ou dans les principes de la réforme, portent même le nom de Quevilly au lieu de celui de Rouen. Tel est en particulier le *Traité des anciennes cérémonies*, par Mussard, édit. de 1673.

Tels sont les principaux souvenirs qui viennent se grouper autour de Quevilly, autour de ce parc de Rouvray qui a reçu sous ses ombrages le sage et pieux fils de Rollon, le magnanime Richard, le conquérant de l'Angleterre et celui de l'Irlande, qui, voué tour-à-tour à la grandeur, à la religion et au malheur, après avoir été animé jadis par le tumulte d'une cour et les bruyants plaisirs de la chasse, n'a entendu, pendant plusieurs siècles, que les cantiques de la piété et des cris de la souffrance. Aujourd'hui, la demeure des souverains, l'asile des malades, le temple des Réformateurs, l'église neuve que les Chartreux venaient à peine d'achever, sont également ensevelis sous l'herbe. De tant de monuments pressés sur un si petit espace, il ne reste plus que la royale chapelle, seul et dernier débris des magnificences d'un autre âge.

A. Leprevost.

Digitized by Google

MME DE MAINTENON

ET

L'ÉDUCATION AU DIX-SEPTIÈME SIÈCLE[1].

(SUITE)

V.

Il est des œuvres vraiment providentielles; les mains qui les accomplissent semblent n'être que les instruments aveugles d'une sagesse et d'une volonté supérieure qui règle tout, ordonne tout, conduit tout, et par des voies qui déroutent la prudence et les conceptions humaines. C'est l'histoire de presque tout ce que nous connaissons de grand et de durable sur la terre. Un début modeste, grâce à des transformations et des développements que personne ne voulait ni ne prévoyait, produit finalement de merveilleux résultats; du grain de sénevé sort un arbre au tronc vigoureux, aux puissantes racines. C'est aussi l'histoire de la *Maison royale de Saint-Cyr :* rien n'est comparable à la splendeur de son épanouissement, sinon l'humilité de son origine. Mme de Maintenon le reconnaissait elle-même, lorsqu'elle disait à Mme de Glapion, sa confidente, et si digne de l'être :

(1) Voir les livraisons de septembre et d'octobre.

Digitized by Google

« Tout le monde croit que, la tête sur mon chevet, j'ai fait le beau plan de Saint-Cyr. Cela n'est point. Dieu a conduit Saint-Cyr par degrés. Si j'avais fait un plan, j'aurais envisagé toutes les peines de l'exécution, toutes les difficultés, tous les détails; j'en aurais été effrayée. J'aurais dit : « Cela est fort au-dessus de moi, » et le courage m'aurait manqué. »

Mme de Maintenon avait fait, au château de Montchevreuil (on sait qu'elle fut de tout temps l'amie de cette maison), la connaissance d'une religieuse ursuline d'un grand mérite, Mme de Brinon, laquelle ayant dû quitter, avec toutes ses sœurs, son couvent trop pauvre pour les soutenir, avait été accueillie là, et, pour remplir ses vœux d'ursuline, se consacrait à l'éducation de quelques enfants pauvres. Sans qu'elle s'en doutât, elle jetait la première semence de Saint-Cyr! En 1680, Mme de Brinon transporta son petit établissement à Montmorency, et dès lors nous voyons Mme de Maintenon lui porter un intérêt sérieux et actif. Elle entre en relations suivies avec Mme de Brinon, échange ses idées avec elle, l'encourage, l'aide tant qu'elle peut de ses lumières et de son argent, lui envoie parfois quelques pauvres jeunes filles dont elle paie la pension, et qui doivent apprendre « leur religion, à lire en français et à écrire et à compter, et du reste à servir à ce qu'il y a de plus grossier, autant que leur âge le peut permettre. »

Un obstacle arrêtait à tout moment le zèle de Mme de Maintenon : la distance. Elle pria Mme de Brinon de vouloir bien se rapprocher d'elle, et on quitta Montmorency pour Rueil, plus voisin de Versailles (1682). Elle loua à ses frais une assez grande maison, et prit l'établissement presque tout entier à sa charge. Elle y adjoignit une sorte d'asile pour les enfants pauvres de Rueil. Elle les installa dans une étable, et là elles apprenaient à filer, tricoter, coudre; elles rendaient quelques services dans la maison. On les appelait les *Filles bleues*, à cause de la robe de serge bleue qu'elles portaient. C'était l'unique bonheur de Mme de Maintenon de s'échapper un moment du tumulte de Versailles et de venir converser avec ces pauvres filles et les instruire. On a conservé un certain nombre de *Maximes* qu'elle

Digitized by Google

écrivit pour elles. On nous permettra d'en citer seulement quelques-unes : ce sont les premiers mots qu'elle ait écrits en vue de l'éducation :

« Dieu vous a voulu réduire à servir; rendez-vous-en capables et accommodez-vous à votre fortune...

« Les riches auront plus de peine à se sauver que les pauvres.

« Il y a de bons riches et de très méchants pauvres...

« Les pauvres dorment mieux sur leur paille que les riches sur leurs lits magnifiques...

« Votre cœur est content pendant que votre corps travaille; la plupart des grands ont le cœur agité pendant qu'ils nous paraissent bien heureux... »

Mme de Maintenon, dans ces lignes, laisse échapper le cruel secret des troubles intérieurs qui la tourmentèrent à cette époque de sa vie, et ces conseils donnés à de pauvres jeunes filles obscures ont pour nous tout l'intérêt d'une confidence.

Insensiblement, l'œuvre s'étendait. Les élèves se présentaient en foule; faute de place, on les refusait. Une heureuse circonstance lui permit tout-à-coup de prendre une importance et une extension nouvelles. Le roi, pour agrandir Versailles, avait acheté diverses propriétés à l'entour, sur lesquelles se trouvaient quelques bâtiments inutiles. Dans le nombre était le château de Noisy et ses dépendances. Le roi le mit à la disposition de Mme de Maintenon (1683), promettant d'y entretenir cent demoiselles nobles sur le fonds de ses aumônes.

C'est la première fois que nous voyons apparaître l'idée d'élever gratuitement les filles pauvres de la noblesse, pour lesquelles Saint-Cyr fut exclusivement fondé; nous en verrons tout-à-l'heure la raison. Le roi dépensa dix mille écus pour disposer Noisy, et la communauté y fut transférée le 3 février 1684. Les *Filles bleues* ne furent point oubliées et furent installées dans un pavillon, au pied du château.

La communauté commença dès lors à s'organiser régulièrement.

Digitized by Google

Les « demoiselles » eurent un vêtement uniforme (un habit d'étamine brune du Mans). Elles furent divisées en quatre classes, distinguées par la couleur des rubans qu'elles portaient. Les plus grandes s'appelaient les *bleues*, puis venaient les *vertes*, puis les *jaunes*, et enfin les *rouges*, qui étaient les plus petites. De là ces expressions si fréquentes dans la volumineuse correspondance de Mme de Maintenon avec Saint-Cyr, où ces dénominations subsistèrent : *mes chères bleues, mes chères vertes*. L'éducation s'élargit. Elle comprenait la religion, la langue française, le calcul, un peu d'histoire et de musique, surtout les travaux à l'aiguille. Saint-Cyr, quoique en petit, est déjà tout entier à Noisy. C'est le même esprit, c'est la même méthode, c'est la même vigilance maternelle. Un court fragment d'une instruction de Mme de Maintenon aux maîtresses de Noisy (1685) permettra d'apprécier quel était cet esprit sage, modéré, pratique, *raisonnable* (nous reviendrons sur ce mot), dont Mme de Maintenon s'inspira dès le premier jour de sa vie d'institutrice :

« Qu'on leur fasse entendre ce qu'on leur dit et ce qu'on leur lit.
« Qu'on leur apprenne à parler français, mais simplement.
« Qu'elles écrivent de même.
« Qu'on leur parle chrétiennement et toujours raisonnablement.
« Qu'on égaye souvent leurs instructions.
« Qu'on les élève en séculières, bonnes chrétiennes, sans exiger d'elles des pratiques religieuses (1), comme de n'oser lever les yeux.
« Qu'elles ne fassent point de déclarations publiques de leurs fautes.
« Qu'on ne les fasse pas mettre à genoux en toutes occasions.
« Qu'on les aime toutes également. »

En fort peu de temps, le succès de Noisy fut complet. La mode et la flatterie s'en mêlant, ce fut une admiration universelle et une sorte d'engouement pour l'œuvre du roi et de la favorite. Les plus hauts personnages briguaient l'honneur d'être admis à visiter le nouvel établissement; c'était faire sa cour que d'aller à Noisy et d'en revenir charmé.

(1) C'est-à-dire de couvent.

Digitized by Google

A la fin, le roi voulut se rendre compte par lui-même de tout le bien dont on lui faisait honneur. Sa visite fut décisive. Il en rapporta la résolution ferme de donner un développement nouveau à une œuvre dont il toucha du doigt l'utilité. Dès ce moment, Saint-Cyr fut fondé.

La pensée de Saint-Cyr peut se résumer en un mot : ouvrir aux filles nobles sans fortune un asile où elles reçussent gratuitement et aux frais de l'Etat une éducation conforme à leur naissance. Je supplie ceux dont un pareil exposé pourrait alarmer les susceptibilités démocratiques de vouloir bien se reporter à l'état social alors existant, et de considérer quelle était la situation particulière de la noblesse française. Il est fort permis de n'avoir aucune sympathie particulière pour les errements d'un irrévocable passé, mais aussi de ne point s'associer aux déclamations banales où se complaisent encore beaucoup d'esprits. Privilége est un mot qui sonne mal à nos oreilles égalitaires, soit; mais il ne faut pas se payer de mots. Pour juger une institution, il faut considérer l'ensemble des institutions, et voir si, à côté de celle qui nous blesse, il n'en est pas quelque autre qui, selon les vues du temps, fasse contrepoids et rétablisse l'équilibre dans le système.

La noblesse ne payait pas l'impôt, mais elle acquittait d'une autre façon la contribution que chaque citoyen doit à la société, aux avantages de laquelle il participe. Que dis-je? la noblesse payait l'impôt du sang, le plus dur de tous, et elle seule y était astreinte. Notre organisation militaire ignorait encore la conscription, institution assurément fort estimable au point de vue de l'égalité, mais peut-être fort discutable au point de vue de la liberté; sans doute expédient unique d'entretenir ces armées innombrables que l'Europe croit devoir tenir sur pied, même en temps de paix, mais que la conscience des gouvernements devra répudier lorsqu'on aura compris, une fois pour toutes, qu'il est insensé, odieux et criminel, après dix-huit siècles de civilisation chrétienne, de nourrir les défiances, les divisions, les haines, héritage suranné de l'antique barbarie, et

Digitized by Google

de se complaire aux luttes fratricides, qui font couler le sang des fils et les larmes des mères, au lieu de s'embrasser généreusement dans la justice et la paix. Un libre choix de la volonté remplissait les rangs des armées; il n'y avait d'obligation que pour la noblesse, qui devait répondre au premier appel du souverain, courir sur les champs de bataille, faire la guerre et la faire à ses frais. Or, pour subvenir aux charges énormes des grandes guerres de ce règne, la noblesse s'était imposé d'inexprimables sacrifices; de nombreuses familles s'y étaient totalement ruinées. Venir en aide à ces infortunes respectables, qui n'avaient pour origine que le dévoûment à la chose publique, était une idée légitime, équitable. C'est de là que sortirent la fondation des *Invalides* (1670), et la formation, dans les places frontières, des *corps de Cadets* (1682), destinés à procurer une éducation gratuite aux fils des gentilshommes ruinés « au service du roi. » Saint-Cyr, en accueillant leurs filles, devint le pendant de cette dernière institution et la compléta.

Le projet de la nouvelle fondation fut immédiatement dressé. On en pesa toutes les parties avec le plus grand soin, voulant faire quelque chose de définitif et qui n'eût pas besoin d'être repris après coup. — Deux cent cinquante filles nobles seraient gratuitement élevées; elles resteraient dans la maison jusqu'à vingt ans. A cet âge, elles recevraient une dot de trois mille livres avec un trousseau, plus cent cinquante livres pour les frais de retour dans leur famille. Trente-six dames formeraient la communauté chargée d'instruire les demoiselles; vingt-quatre sœurs converses feraient le service de la maison. Des dotations spéciales subviendraient aux charges de la fondation; elles seraient en dehors du trésor, pour que celle-ci ne fût pas exposée à se voir privée de ses ressources nécessaires. Le roi lui attribua d'abord la mense abbatiale de Saint-Denis, vacante par le décès du dernier titulaire. En 1717, le revenu de Saint-Cyr s'élevait à 250,325 livres; les dépenses égalaient les recettes.

Les proportions de Noisy n'étaient pas en rapport avec le nouveau projet et on résolut d'élever un édifice spécial. On choisit la vallée de Saint-Cyr; la proximité de Versailles fit fermer les yeux sur

Digitized by Google

plusieurs inconvénients assez graves ; et dans le courant de l'année 1685, Mansart se mit à l'œuvre sur l'emplacement du château du marquis de Saint-Brisson, acquis à cet effet. La dépense de la construction s'éleva à quatorze cent mille livres. Le roi voulut que tout y fût grand et vaste, et marqué à ce coin de majesté qui caractérise toutes les œuvres à son règne. Quel grave et large enseignement devait s'abriter derrière ces nobles et majestueuses murailles ! Leur vue seule élargissait l'âme, et il semble qu'aucune pensée étroite et mesquine n'y pût prendre naissance. Les choses extérieures ont une incontestable influence sur les choses du dedans, et les réduits étroits où l'économie moderne entasse les écoliers contribuent peut-être plus qu'on ne pense à enfanter une génération peu large dans ses idées, et peu généreuse dans ses sentiments. Il faudrait des palais, j'allais dire des temples, pour accomplir cette œuvre religieuse qui s'appelle l'éducation ; les jeunes âmes ne trouvent point à se dilater à l'aise, au milieu de l'atmosphère tumultueuse et poudreuse des cités, et quoi qu'on fasse, les murs resserrés du collége ressembleront toujours un peu aux murs d'une prison. Combien j'aimerais mieux quelque grand édifice en pleine campagne, simple, austère, mais de vastes et justes proportions ; par exemple, quelque ancienne abbaye, avec ses cloîtres solennels, entourée d'arbres séculaires, qui l'embaument de leurs émanations fortifiantes et salubres, et lui font une ceinture de fraîcheur, d'harmonieux silence, de recueillement et de paix !

Pendant que les murs de Saint-Cyr s'élevaient, on travaillait activement à son édification morale. L'abbé Gobelin, le directeur de Mme de Maintenon et celui de Noisy, choisit parmi les élèves douze filles qui voulussent se dévouer à l'œuvre, et leur fit faire un noviciat sous sa conduite et sous celle de Mme de Brinon. On s'occupa aussi de dresser les constitutions de la future communauté. Elles furent rédigées par MM^mes^ de Brinon et de Maintenon, examinées par le roi, soumises à l'évêque de Chartres et à l'abbé Gobelin, revues même pour le style par Racine et Despréaux. En voici le résumé succint : Les dames se nommeront *Dames de Saint-Louis*, et on les appellera

Digitized by Google

Madame; elles feront des vœux *simples* d'obéissance, de chasteté, de pauvreté et d'éducation des filles (on n'en fait point des religieuses ordinaires, de peur qu'elles ne veuillent en faire à leur tour de leurs élèves; l'*Institut de Saint-Louis* sera une communauté, mais non un couvent). La *Supérieure* est nommée tous les trois ans, à la majorité des suffrages de la communauté ; après elle viennent l'*Assistante*, la *Maîtresse des novices*, la *Maîtresse générale des classes*, la *Dépositaire*, nommées également par voie d'élection. La supérieure a la nomination des *Maîtresses des classes*, de l'*Econome*, de la *Portière*, de la *Maîtresse du chœur*, de la *Sacristine*, de l'*Infirmière*, de la *Maîtresse générale des ouvrages*, de la *Maîtresse des habits*, de la *Maîtresse du linge*, de la *Bibliothécaire*, etc. Il y a un *Conseil du dedans*, composé de la supérieure et des quatre grandes charges, et un *Conseil du dehors*, composé d'un conseiller d'Etat, d'un avocat au Parlement et de l'intendant. La juridiction spirituelle appartient à l'évêque de Chartres, et la direction à l'abbé Gobelin. Le soin le plus attentif, la vigilance la plus prévoyante présida à tous ces arrangements. Aucun détail ne fut oublié. La communauté eut jusqu'à ses armoiries composées « d'une croix haussée d'or, semée de fleurs de lys de même, et sommée d'une couronne royale aussi d'or, la croisée et le bas du fust de la croix terminés chacun par une fleur de lys d'or. » L'argenterie et le mobilier de la maison devaient être marqués aux armes du roi, et les domestiques porter sa livrée. Mme de Brinon fut nommée supérieure résidante à vie (on crut que les exigences particulières d'un début réclamaient cette infraction à la règle); mais Mme de Maintenon, comme fondatrice, devait avoir sur toute la maison un droit absolu de surveillance et d'autorité. Un appartement spécial lui fut réservé dans la maison, avec le droit d'y être entretenue autant qu'elle voudrait, elle et sa suite, aux frais de la fondation.

Enfin, tout étant préparé, la translation eut lieu le 26 juillet 1686; la communauté tout entière fit ses adieux à l'humble Noisy et se dirigea vers le splendide Saint-Cyr. Enfants et maîtresses, il n'y eut qu'un cri de joie et d'admiration à la vue de l'asile que leur avait ouvert la munificence royale. Laissons une des Dames nous rendre l'impression commune :

Digitized by Google

« Sitôt que nous entrâmes dans la maison, elle nous représenta l'image du paradis terrestre... Nous ne cessions d'admirer la grandeur et la beauté des bâtiments, des appartements, des jardins; son ameublement, l'ordre et l'arrangement qui régnaient partout; nos dortoirs, où nous fûmes surprises de voir nos cellules si belles et si bien meublées; les dortoirs des demoiselles, où l'on voyait d'un bout à l'autre des lits très bien rangés, de la couleur de la classe, et les rideaux attachés avec un ruban de soie de même couleur; la beauté des classes, tapissées chacune suivant la couleur que les demoiselles portaient, et garnies de cartes de géographie attachées avec des rubans de même couleur, etc... »

Le sort de ces heureuses jeunes filles fit bien des envieuses, et plus d'une vint frapper en vain à la porte de ce paradis terrestre. De tous les points de la France arrivèrent des placets au roi, dans lesquels on briguait une place à Saint-Cyr comme la plus éclatante faveur. Il nous est parvenu quelques-uns de ces documents, qui sont tous identiques par le fond et presque par la forme. On ne peut, sans être ému, entendre cette pauvre et digne noblesse de province, ruinée par les guerres, rappeler au roi ses bons et loyaux services, dans un langage simple et mâle, où l'on voit bien qu'elle n'a point respiré l'air amollissant de Versailles. J'en citerai un seul, qui fera juger des autres :

Au roi : « Sire, Saint-Gemme, premier capitaine au régiment de dragons de Rohan, qui a l'honneur de servir Votre Majesté depuis vingt-cinq ans, dont quinze de commission de capitaine, ayant eu plusieurs compagnies où il a dépensé la plus grande partie de son bien à les soutenir; il a eu deux frères tués au service de Votre Majesté, où ils ont aussi dépensé leur bien; présentement que le suppliant se trouve chargé d'une grosse famille et qu'il n'est pas en état de l'élever dans une situation convenable à sa naissance, supplie très humblement Votre Majesté de vouloir bien lui accorder une place dans la maison royale de Saint-Cyr, pour une de ses filles âgée de sept ans. »

De la main du roi : « Accordé, si elle a les qualités requises. Louis. »

Toute la cour visita et admira Saint-Cyr, comme elle avait fait Noisy; les prélats les plus éminents y vinrent et applaudirent; le

Digitized by Google

pape lui-même daigna adresser à Mme de Maintenon une bulle très flatteuse ; enfin, au mois de septembre, Louis XIV vint en personne rendre visite à la communauté. Ce fut une grande fête dont Saint-Cyr conserva longtemps la mémoire. A cette occasion, Mme de Brinon composa une cantate dont Lulli fit la musique et qui fut chantée par toutes les élèves. Un jour, Hændel, passant à Saint-Cyr, vit cette cantate de Lulli ; il l'adapta aux paroles du *God save the king !* et elle est devenue le chant national des Anglais.

Laissons cette insouciante jeunesse chanter son royal bienfaiteur et savourer en paix les délices de la retraite que sa munificence lui a ménagée, et demandons-nous quelles pensées secrètes animaient Mme de Maintenon, quel objet intime elle poursuivait lorsqu'elle se vouait tout entière à cette œuvre.

M. Sainte-Beuve, dans une étude sur Mme de Maintenon, où l'on rencontre pourtant bien des traits justes et des appréciations fines, se pose cette étrange question : Qu'est-ce que Mme de Maintenon a fait pour la France ? Je néglige en ce moment son influence moralisatrice sur Louis XIV et sur toute la cour, et je réponds : Elle a fait Saint-Cyr. Ses aspirations dépassaient l'avantage particulier de chacune de ses élèves ; elle recherchait le bien public et avait en vue l'intérêt général du pays. Elle estimait que si le roi avait à grands frais fondé l'Institut de Saint-Louis, ce n'était pas seulement pour qu'un nombre limité de familles nobles reçussent quelque indemnité des pertes subies au service de la patrie ; le bienfait devait rejaillir sur la France tout entière, pour laquelle elle nourrissait un sentiment patriotique très ardent et qui se fait éloquemment jour dans un grand nombre de ses lettres. Elle répétait volontiers : « Il y a dans l'œuvre de Saint-Louis, si elle est bien faite, de quoi renouveler dans tout le royaume la perfection du christianisme. » C'était elle-même qui disait par la bouche d'Esther :

> Ici, loin du tumulte, aux devoirs les plus saints,
> Tout un peuple naissant est formé par mes mains ;
> Je nourris dans leur cœur *la semence féconde*
> *Des vertus dont il doit sanctifier le monde.*

Digitized by Google

Sa correspondance nous la montre suivant avec une attentive sympathie ses anciennes élèves de Saint-Cyr, et soit qu'elles eussent embrassé la vie religieuse, soit qu'elles eussent choisi le monde, elle n'avait qu'une préoccupation, à savoir qu'elles répandissent partout cette semence-là. Combien d'entre elles reçurent des exhortations comme celle-ci, qu'elle adresse, je crois, à Mlle d'Osmond :

« Qu'on voie partout et toujours que vous avez été élevée à Saint-Cyr. *Soyez l'exemple de votre province.* Si vous répondez à l'éducation que vous avez reçue ici, vous porterez de grands trésors à votre mari, puisque vous serez pieuse, complaisante, douce, modeste, retirée, appliquée à vos devoirs et imitant le plus que vous pourrez la femme forte dont nous avons tant parlé ensemble. »

Dans les instructions qu'elle donnait ou faisait donner à Saint-Cyr, elle aimait qu'on revînt sur cette idée. Fénelon, dans une allocution aux dames de Saint-Louis, l'exprime avec tout le charme de son beau langage et toute la force de sa haute raison :

« .... Vous parviendrez à instruire le monde sans avoir aucun commerce avec lui. Vous redresserez, vous arroserez, vous ferez croître ces jeunes plantes, dont les fruits se communiqueront ensuite dans tout le royaume; vous formerez de dignes vierges, qui répandront dans les cloîtres le doux parfum de Jésus-Christ; vous procurerez à la société des mères de famille recommandables par leur vertu, qui seront pour leurs enfants des sources de grâces et de bénédictions; vous ne verrez pas le monde, *mais le monde changera par vos travaux.* »

Telle était la pensée de Mme de Maintenon, telle était aussi celle du roi. Il envisageait même cette œuvre comme un moyen d'expiation et de réparation; il aurait voulu que les bons exemples partis de Saint-Cyr fissent oublier les scandales de Versailles. Lui-même s'en exprimait un jour en présence de toute la communauté réunie pour recevoir sa visite, avec un accent d'humilité et de repentir qui provoque l'émotion et commande le respect :

« Je serais heureux si je pouvais, par ce moyen, rendre à Dieu autant d'âmes que je lui en ai ravi par mon mauvais exemple. »

Digitized by Google

Voilà le but : par quelle voie l'atteindra-t-on ? Il s'en offrait une double à Mme de Maintenon : ou bien suivre les anciens errements, et alors les modèles ne lui manquaient pas (nous avons vu que les couvents couvraient la France) ; ou bien innover, et alors elle n'avait derrière elle aucun précédent, et tout était à créer ; c'est le parti qu'elle choisit. Sa résolution assurément était pleine de hardiesse, presque de témérité, elle se lançait en plein inconnu. Il n'est pas surprenant que dans le principe elle se soit laissée aller à quelques indiscrétions ; presque toutes les réactions sont extrêmes. Mais elle eut le rare mérite de discerner le mal, et d'y porter remède avant qu'il ne fût devenu irréparable.

Mme de Maintenon connaissait à fond l'éducation des couvents. Enfant, elle y avait été élevée ; femme, elle les avait fréquentés. Elle estimait leurs vertus et prisait leurs lumières, mais elle tenait pour radicalement fausse l'éducation qu'ils dispensaient à la jeunesse. Elle s'attachait fermement à cette idée, qu'une fille destinée au monde, doit, avant tout, être formée aux devoirs du monde. Elle avait un sentiment très vif des périls qu'offre toute direction contraire. Elle partageait pleinement l'opinion exprimée par Fénelon dans son *Avis à une dame de qualité sur l'éducation de sa fille :*

« Si... un couvent est dans la ferveur et la régularité de son institut, une jeune fille de condition y croît dans une profonde ignorance du siècle : c'est sans doute une heureuse ignorance, si elle doit durer toujours ; mais si cette fille sort de ce couvent, et passe à un certain âge dans la maison paternelle, où le monde aborde, rien n'est plus à craindre que cette surprise et que ce grand ébranlement d'une imagination vive. Une fille qui n'a été détachée du monde qu'à force de l'ignorer, et en qui la vertu n'a pas encore jeté de profondes racines, est tentée de croire qu'on lui a caché ce qu'il y a de plus merveilleux. Elle sort du couvent comme une personne qu'on aurait nourrie dans les ténèbres d'une profonde caverne, et qu'on ferait tout d'un coup passer au grand jour. Rien n'est plus éblouissant que ce passage imprévu, et que cet éclat auquel on n'a jamais été accoutumé. »

Comment des femmes élevées ainsi étaient-elles préparées à cette sorte d'apostolat qu'elle rêvait ? Quel ascendant pouvaient-elles

Digitized by Google

prendre sur le monde qu'elles ignoraient, dont elles ne connaissaient ni les idées, ni les mœurs, ni les préjugés, ni le langage ; que dis-je ? qui ne connaissaient pas leurs devoirs vis-à-vis de lui ? Elles ne pouvaient se flatter d'obtenir ni sa confiance, ni sa sympathie, ni même son estime. En un mot, elles étaient élevées pour le cloître, pour Dieu, non pour le monde, où le plus grand nombre d'entre elles était cependant appelé à vivre. Or, Mme de Maintenon avait une ambition : *Rendre les demoiselles aussi parfaites que possible selon Dieu et selon le monde.*

Mme de Maintenon trouva d'abord une grande correspondance de vues dans Mme de Brinon qui n'était que trop préparée à recevoir ses idées et à les pousser volontiers à l'excès. De là sa sympathie d'abord si vive pour cette dame, sans prévoir où elle l'entraînerait.

De peur de tomber dans les défauts des couvents, on en prit le contre pied en tout. On n'avait point voulu de vœux solennels pour les Dames, afin qu'elles ne fussent point des religieuses proprement dites; on proscrivit énergiquement dans la dévotion ce qu'on appelait les petitesses des couvents, pour leur substituer une religion grande, élevée, presque dédaigneuse. L'esprit, les manières, l'éducation tout entière prirent un tour mondain. A la *Vie des Saints*, Mme de Brinon ne tarda guère à associer les *Conversations morales* de Mlle de Scudéry, et, le dirai-je? les pièces de Molière. Quant à celles de Corneille et de Racine, elles étaient journellement apprises et jouées par les élèves sans beaucoup de discernement. Le tendre Racine surtout produisait une bien vive impression sur ces jeunes imaginations et ces jeunes cœurs.

Mme de Maintenon comprit bientôt qu'on allait trop vite; les imprudences de Mme de Brinon l'éclairèrent. Elle l'avertit, la supplia, n'en fut guère écoutée, et une sorte de malaise se mit entre elles, qui ne devait finir qu'avec leur séparation. Mme de Brinon avait eu une part considérable dans la fondation du nouvel institut; elle en avait jeté positivement la première pierre en ouvrant ses modestes écoles de Montchevreuil, de Montmorency, de Rueil. Noisy n'était que le développement de Rueil, et Saint-Cyr que l'épanouissement

Digitized by Google

suprême de Noisy. Elle avait largement concouru à la rédaction des constitutions nouvelles, et sa correspondance avec Mme de Maintenon nous révèle que celle-ci s'en était rapportée presque complètement à elle pour ce travail. C'était une femme d'une grande distinction, d'une piété éclairée, possédant une instruction brillante, une grande connaissance du monde sans l'avoir presque jamais vu, avec un air de noblesse et de grandeur qui frappait tout d'abord. Lorsqu'il s'agit de donner une supérieure à Saint-Cyr, c'est à elle qu'il fut songé; elle fut même nommée à vie, comme nous l'avons vu. Or, avec ces grandes et brillantes qualités et les meilleures intentions du monde, Mme de Brinon perdait Saint-Cyr. Il y avait pour Saint-Cyr un grand écueil : la vanité, la fausse gloire, l'orgueil. L'origine illustre des demoiselles, « la faveur et les caresses d'un grand roi, » le voisinage d'une cour superbe, tout conspirait à leur inspirer des idées de grandeur, et si la porte était une fois ouverte à ce fléau, c'en était fait de l'institution. La simplicité et la modestie devaient présider à l'éducation de ces jeunes filles, qui, leur temps de Saint-Cyr passé, retourneraient au monde et n'y rencontreraient pour la plupart que le dénûment et l'obscurité. Mme de Brinon oubliait trop volontiers ces choses pour donner cours à ses hautes aspirations. Ce qui était un péril vis-à-vis des demoiselles, en était un plus grave vis-à-vis des religieuses, qui, sous sa direction, ne se pénétraient guère des devoirs austères de leur état. Dès Noisy, Mme de Maintenon se plaignait des novices, qui se croyaient « sur le pied de n'avoir rien à faire, et des manières de chanoinesses. » Mme de Maintenon voyait avec peine une influence décidément funeste prendre chaque jour une plus grande importance, par suite du crédit de Mme de Brinon auprès du roi, qu'un attrait invincible entraînait toujours vers ce qui sentait l'élévation et la grandeur. Il avait été frappé de son grand air lorsqu'elle lui avait fait les honneurs de Noisy, l'avait souvent appelée à Versailles pour s'entretenir avec elle des projets de constitution; depuis, il n'avait cessé de lui témoigner une grande confiance, et beaucoup d'affaires passaient par ses mains, ce qui la distrayait singulièrement des fonctions de

Digitized by Google

sa charge. Dirai-je que Mme de Maintenon ne pouvait, sans une certaine pointe de jalousie, voir ces attentions du roi pour Mme de Brinon? Peut-être pourrait-on l'induire d'une lettre qu'elle lui écrivait en 1687, quoique sur le ton du badinage, et dans laquelle on lit : « Je suis un peu jalouse de la facilité qu'il a pour tout ce que vous désirez, car je vous assure que cela n'est pas ainsi pour moi. » Toujours est-il que des désaccords toujours plus fréquents séparaient la fondatrice et la supérieure. Mme de Maintenon en souffrait énormément. Parfois le découragement la prenait, et elle était tentée d'abandonner à Mme de Brinon la maison, qui « ne pouvait être gouvernée par deux personnes qui pensaient si différemment. » Un voyage que Mme de Brinon fit pour sa santé aux eaux de Bourbon, et pendant lequel elle se laissa décerner toutes sortes d'honneurs sur son passage, fit un peu rire la cour. Ces pointes de la malignité publique allèrent bien avant dans le cœur de Mme de Maintenon, qui trembla pour l'œuvre qui lui était chère, si le ridicule y trouvait prise. Mme de Brinon revint plus entichée que jamais de ses dangereuses chimères. Alors Mme de Maintenon n'hésita plus, et résolut de frapper un grand coup. A la suite d'une délibération entre le roi, l'évêque de Chartres et elle, Mme de Brinon vit un jour arriver son amie, Mme de Montchevreuil, qui, avec toutes sortes de précautions et de ménagements, lui remit une lettre de cachet, contenant l'ordre de quitter le couvent dans les vingt-quatre heures. Elle apprit avec une admirable fermeté cette disgrâce, qu'on déguisa pour le public sous un prétexte de santé. Elle se retira au couvent de Maubuisson, où Saint-Cyr lui servit une pension de deux mille livres. Elle y fut en relations avec les personnages les plus importants de l'époque, et eut l'honneur insigne de servir d'intermédiaire entre Bossuet et Leibnitz, lors de la grande affaire de la réunion des protestants d'Allemagne. Nous devons dire que Mme de Brinon rendit pleinement justice au mobile qui avait fait agir Mme de Maintenon, et qu'elle ne cessa d'entretenir avec elle une affectueuse correspondance. A partir de ce moment (1688), Mme de Maintenon fut la vraie supérieure de Saint-Cyr, bien que Mme de Loubert ait été élue en remplacement de Mme de Brinon (1).

(1) Assurément, Mme de Brinon n'est pas une des physionomies les moins

Digitized by Google

Il paraît que Mme de Brinon n'était pas la seule coupable, car sa sortie de Saint-Cyr ne fit pas disparaître le mal, au moins dans tous ses symptômes. On put s'en convaincre lors des fameuses représentations d'*Esther*. Mme de Maintenon avait un jour écrit à Racine : « Nos petites viennent de jouer votre *Andromaque*, et elles l'ont jouée si bien, qu'elles ne la joueront plus ni aucune de vos pièces, » et elle lui avait demandé de faire pour Saint-Cyr quelque poème moral, d'où l'amour fût banni, et qui pût être impunément appris et déclamé par des jeunes filles. Racine fit *Esther* (1689). L'immense succès que cette pièce obtint devant la cour, les nombreuses représentations que les élèves durent en donner pour répondre à l'empressement universel, les éloges dont elles furent accablées, les actrices pour la perfection de leur jeu, celles qui chantaient dans les chœurs pour l'agrément de leur voix, tout cela jeta Saint-Cyr dans une sorte d'enivrement fort dangereux. Le goût de la simplicité s'en alla complètement ; ces pauvres jeunes filles, qui n'avaient pour toute fortune que leur nom, rêvèrent de brillantes destinées, elles se sentirent capables de tenir leur place au sein de cette cour éblouissante, la première de l'univers, qui était venue leur jeter un moment la séduction de ses applaudissements et de ses sourires. Ce furent des pensées continuelles de grandeur, d'ambition, de plaisir, de triomphes mondains et de gloires séculières. Elles en vinrent à ne plus vouloir chanter à l'église « pour ne pas gâter leur voix avec des psaumes et du latin. »

Le désordre était sérieux, pressant, et demandait qu'on avisât. Mme de Maintenon en comprenait toute la gravité, peut-être même se l'exagérait-elle. Avec une grande modestie, elle s'attribuait la faute et acceptait la responsabilité de ce qui arrivait. Le 20 septembre 1691, elle écrivait :

intéressantes de cette grande époque. Il nous semble que généralement on la sacrifie un peu trop à Mme de Maintenon. Elle serait très digne d'une étude spéciale, et cette étude provoque une plume normande, car Mme de Brinon, par sa naissance, tient à notre contrée : elle était fille d'un président de Rouen.

Digitized by Google

« ....Mon orgueil s'est répandu par toute la maison, et le fonds en est si grand, qu'il l'emporte même par dessus mes bonnes intentions. Dieu sait que j'ai voulu établir la vertu à Saint-Cyr, mais j'ai bâti sur le sable. N'ayant point ce qui seul peu faire un fondement solide, j'ai voulu que les filles eussent de l'esprit, qu'on élevât leur cœur, qu'on formât leur raison, j'ai réussi à ce dessein ; elles ont de l'esprit, et s'en servent contre nous ; elles ont le cœur élevé, et sont plus fières et plus hautaines qu'il ne conviendrait de l'être aux plus grandes princesses ; à parler même selon le monde, nous avons formé leur raison et fait des discoureuses présomptueuses, curieuses, hardies. C'est ainsi que l'on réussit quand le désir d'exceller vous fait agir... »

Plus tard (27 février 1693), elle se souvenait encore avec émoi de ces premiers tâtonnements d'une entreprise nouvelle, et écrivait à Mme du Pérou :

« .... Nous voulions une piété solide, éloignée de la petitesse des couvents; nous voulions de l'esprit, de l'élévation, un grand choix dans nos maximes, une grande éloquence dans nos instructions, une liberté entière dans nos conversations, un tour de raillerie agréable dans la société, de l'élévation dans notre piété, un grand mépris pour les pratiques des autres maisons; vous savez où nous avons été et d'où il faut revenir. »

Le remède ne se fit pas attendre, il fut énergique et même dépassa la mesure. Elle avait pris le contrepied des couvents, elle prit le contrepied de ce qu'elle avait fait elle-même, et fit réaction sur réaction. Elle ne tarda guère à tomber dans l'excès opposé à celui qu'elle voulait fuir. Elle travailla par tous les moyens à rabaisser l'orgueil naissant des demoiselles; tout ce qui pouvait flatter leur amour-propre fut supprimé; représentations publiques, raisonnements raffinés sur la religion et sur toutes choses, écritures, etc. ; on n'eut plus qu'une préoccupation : leur donner une éducation terre à terre. On n'y réussit que trop aisément, et après une courte expérience de cette réforme inconsidérée, une maîtresse des classes pouvait écrire à Mme de Maintenon, non sans quelque ironie : « Rassurez-vous, madame, *les jaunes* n'ont plus le sens commun. »

Mais Saint-Cyr ne fut pas tenu longtemps sur ce pied de rigueur

Digitized by Google

timorée. L'état de siége ne dure pas plus que la crise. Après ces inévitables hésitations, Mme de Maintenon parvint à atteindre ce juste milieu où réside le bon sens et la vérité. « Il y a un milieu à prendre entre la superbe de notre dévotion et les misères et les petitesses de certains couvents que nous avons voulu éviter, » disait-elle, et ce milieu, elle le sut enfin trouver. Ces tiraillements eurent seulement pour résultat de lui faire toucher du doigt combien une vigilance de toutes les heures était nécessaire pour assurer le maintien de l'œuvre; ils amenèrent aussi un changement grave dans l'organisation de l'Institut de Saint-Louis. Les vœux simples des religieuses furent changés en vœux solennels (1694), et Saint-Cyr devint un véritable couvent. L'abbé Gobelin étant mort, les prêtres de Saint-Lazare furent établis directeurs à perpétuité de la maison. C'étaient des prêtres humbles, austères, étrangers aux raffinements des dévotions à la mode, ce que Saint-Simon appelait « des barbes sales de fond de séminaire; » mais aussi d'un grand jugement et d'un sens pratique et juste, très propres à conduire par les voies droites, sinon par les voies sublimes.

Qu'on ne s'alarme pas de cette transformation de Saint-Cyr en couvent, qui lui donna sa constitution définitive. Au premier abord, il semble que ce soit une rétractation de la part de Mme de Maintenon; c'est tout au plus la réparation d'un malentendu. Elle avait été trop loin dans son aversion pour les couvents. Ce n'était pas le couvent qu'il fallait supprimer, mais un certain esprit étroit qui s'y réfugiait volontiers. Elle tomba d'abord dans cette confusion. Mais l'expérience lui apprit que le couvent offrait d'uniques ressources pour l'éducation, et qu'à la condition de modifier son esprit, il fallait en revenir à lui. Elle avait expérimenté que l'ordre, la discipline, se rencontraient difficilement ailleurs, au moins au même degré; que le joug régulier d'une règle nécessaire prévient seul l'esprit de fantaisie et de chimère, qui discrédite toute autorité.

Et aujourd'hui encore, en dépit des perturbations profondes que les révolutions ont apportées dans les mœurs et les habitudes de notre société, le couvent ne nous apparaît-il pas comme le lieu naturel de

Digitized by Google

l'éducation la jeune fille? Je ne parle pas de l'éducation qui se fait au sein de la famille ; elle est rarement possible, et les meilleurs esprits estiment qu'elle n'est pas toujours désirable. Où donc, mieux qu'au couvent, la jeune fille rencontrera-t-elle de ces leçons vivantes d'austérité et de vertu dont il est bon que son cœur garde le palpitant souvenir, parmi les séductions d'un monde chaque jour plus frivole et plus facile? Où trouvera-t-elle surtout cette formation religieuse de son âme, seule garantie d'une vie sérieuse et honorée, aujourd'hui comme alors, comme toujours? La faculté religieuse n'est point, Dieu merci, l'apanage exclusif de la femme ; mais celle en qui elle est avortée, paraît davantage en révolte contre les lois de sa nature ; elle semble presque étrangère à son sexe, qui est le *sexe dévot*, et à vrai dire elle ne gagne rien à cette sorte d'excentricité morale. Eh bien! la culture religieuse de l'âme devient presque impossible au sein de notre société insouciante et legère. Il flotte dans son atmosphère tant de conceptions vagues, de rêves contradictoires, d'insatiables chimères, qu'on y respire à pleins poumons l'indécision et le doute, et qu'il n'est plus donné à tous de s'y former des idées positives et précises sur chaque chose et notamment sur ce grand objet.

Ajoutons qu'il n'est point à craindre aujourd'hui, au même degré qu'autrefois, que la jeune fille puise au couvent le dégoût et la haine d'un monde qui la réclame ; c'est là un péril contre lequel elle me paraît désormais très suffisamment prémunie. La perspective d'une vie séculière ne fait maintenant peur à personne. Les mères se plaindraient plutôt d'un peu trop d'impatience et de présomption, et ceux qui prennent souci de l'avenir moral de notre société, s'affligeraient plutôt aussi de voir devenir si rares ces anges de la terre qui, tout en priant pour elle, lui offrent le vivant exemple de l'abnégation, qui est la vertu sociale par excellence.

Il nous a fallu résumer en quelques pages près de dix années d'efforts, de luttes et de tâtonnements ; cette période de formation est parvenue à son terme, et il nous est à présent donné d'observer Mme de Maintenon à l'œuvre, en face de son institution définitivement assise.

Digitized by Google

Saint-Cyr absorba Mme de Maintenon du jour où pour la première fois elle s'en mêla : ce qu'elle dépensa de pensées et d'activité, ce qu'elle dut éprouver et souffrir pour l'amener à ce point et l'y maintenir, est à peine croyable. Pour s'en former une idée, qu'on lise sa correspondance ; c'est, presque jour par jour, l'histoire de ses préoccupations et de ses soucis; c'est en même temps l'histoire de l'œuvre; car l'une et l'autre se confondent et s'identifient : connaître Mme de Maintenon, c'est connaître Saint-Cyr et réciproquement. Les séjours qu'elle y faisait étaient prolongés et continuels, presque quotidiens. Elle venait, se répandait dans toute la maison, avait l'œil à tout, s'enquérait de tout, faisait la classe d'une maîtresse absente, arrivait à l'improviste au milieu d'une lecture commencée, s'informait de ce qui s'était dit, et là-dessus, interrogeait, se faisait interroger, donnait des explications, des commentaires, distribuait des encouragements, des réprimandes, et souvent ne se retirait qu'à bout de forces. Elle eût voulu ne point quitter ce cher asile. Alors même que Versailles la réclamait, sa pensée habitait là, et il était rare qu'on ne la vît occupée à tracer quelque correspondance à l'adresse de Saint-Cyr.

Un double soin partageait son application : la formation des maîtresses, l'éducation des demoiselles. Tout était à faire à Saint-Cyr. Celles qui devaient dispenser l'esprit nouveau n'y étaient pas moins étrangères que celles qui devaient le recevoir. Il fallait du même coup créer l'élève et le maître, jeter les fondements et bâtir l'édifice. Ce ne fut pas une des moindres difficultés de Saint-Cyr naissant.

Le maître ! Mme de Maintenon envisageait pleinement tout le sens de ce grand mot. Pourquoi l'injuste enfance lui a-t-elle attaché une acception hostile et chagrine ? Allons droit à la sainteté de l'idée qu'il recèle. Quoi de plus beau, de plus grand, mais aussi quoi de plus doux ? La mission du maître rappelle bien celle du père et, en même temps, celle de la mère : il en a l'autorité, il doit en avoir la tendresse et la sollicitude. Il engendre son disciple à la vie morale, guide et soutient ses premiers pas dans ses sentiers ardus, il lui apprend à goûter le lait divin de la science et de la vertu. Ou mieux encore, le

Digitized by Google

ministère de l'éducation est comme un sacerdoce, puisqu'il s'agit ici de l'âme immortelle. Aussi comme l'éducation sied bien au prêtre! Car alors il remplit dans sa plénitude l'ordre de son divin maître : *Euntes, docete! Allez et enseignez!* Il enseigne non seulement la vertu, mais la science, mais le goût; il éclaire, il prépare l'âme, la vie tout entière. Il faut plaindre le maître qui ne sent pas tout ce qu'il est, il faut plaindre surtout son élève. Des âmes vénales sortiront seules de ses mains mercenaires. Rome dégénérée confia l'enfance à ses esclaves; il en est sorti le Bas-Empire, c'est-à-dire cette boue et cette fange dont la corruption aurait fait périr le monde entier, si Dieu n'avait envoyé le flot des barbares pour la balayer.

Mme de Maintenon avait une vue très claire de ces vérités, et s'efforçait de réaliser ce qu'elle sentait si vivement. Elle prêchait sans cesse aux Dames, la beauté, l'excellence, l'importance capitale de leur charge. Ses entretiens, ses lettres appuyaient sur cet article. Elle tenait surtout à les bien convaincre que leur grande et unique affaire, c'était l'éducation; qu'une pareille œuvre suffisait à remplir la vie, que c'était s'en faire une idée misérable que de la considérer comme un accessoire de leur vocation religieuse, que c'était là leur vraie vocation, le seul but et la seule raison d'être de l'Institut de Saint-Louis; qu'à ce grand objet il fallait consacrer ses jours et même ses nuits, y tout ramener, y tout sacrifier, repos, joie, santé et même les consolations et les jouissances très pures, mais toutes personnelles, qu'elles auraient trouvées en se donnant tout entières à la contemplation et à l'oraison. Elle s'élevait contre celles qui volontiers auraient négligé les classes et « cherché des petits coins pour prier. » Elle disait avec émotion : « Vous verrez un jour ce que vous deviez à vos classes; c'est sur quoi Dieu vous jugera. »

Aussi bien l'éducation comme la maternité (à tout moment cette analogie revient et s'impose) est un ministère exclusif et jaloux, qui ne comporte pas un demi-dévoûment et une application partagée; il dévore toutes les heures et use toutes les forces de la vie. Les Dames avaient quelque peine à entrer dans cet esprit; elles étaient puissamment sollicitées par cet attrait qui porte les âmes d'élite et les natures

Digitized by Google

religieuses à se soustraire aux préoccupations relatives et passagères de la vie pratique, pour chercher dans des habitudes méditatives et recueillies un avant-goût de l'immuable et de l'absolu. Ah! s'il était permis de déserter le combat de la vie, de délaisser ses frères ignorants et aveugles pour jouir, au sein d'un isolement égoïste, des lumières que la Providence vous a départies, comme il serait doux de succomber à cette tentation! comme elle flatte des aspirations nobles et délicates! comme elle chatouille de profonds instincts, et, en première ligne, l'amour-propre! Mais si toutes les flammes qui éclairent et échauffent le monde s'exilaient sous le boisseau, que deviendrait le monde, plongé soudain dans les froides ténèbres de l'ignorance et du mal? En dépit des aridités et des mécomptes d'une tâche trop souvent ingrate et stérile, il faut demeurer, et demeurer quand même; le devoir l'ordonne, et la désertion est un crime. Le grand art, ou plutôt la grande vertu, est de se dire qu'à toutes les conditions de la vie sont attachées des déboires et des épreuves, mais qu'il n'y a de mérite et d'honneur qu'au prix de la souffrance et du sacrifice. Sans doute, il est des défaillances et des lassitudes qui paraissent suprêmes et où il semble qu'il faille décidément rejeter un fardeau devenu trop lourd; mais attendez, ne désespérez pas, peut-être quelque allégement va venir. Mme de Maintenon épiait ces heures critiques et tenait toujours en réserve le trait opportun qui réveille l'âme et lui rend son courage et sa force. Elle suivait avec une attention scrupuleuse la disposition morale de toutes les Dames, et toutes les fois que la conjoncture lui paraissait propice, elle intervenait. Qu'il s'agît de raffermir un courage chancelant, de réprimer un écart, de redresser une voie qui se faussait, elle était toujours prête et savait trouver l'accent juste et qui porte coup. C'était une éminente *directrice*, dans toute l'acception de ce mot, d'une si fréquente application au XVIIe siècle. Elle possédait la science des âmes, la science des Bossuet, des Fénelon, des Olier, des François de Sales, des Saint-Cyran, de tant d'autres. Je ne sais s'il existe un ouvrage spécial traitant de *la direction au* XVIIe *siècle;* en tout cas, c'est un livre à faire, et Saint-Cyr n'en serait pas un des moins curieux chapitres.

Digitized by Google

Par ce qu'elle faisait pour les Dames, on peut juger de ce qu'elle faisait pour les demoiselles. Littéralement, elle se multipliait. Elle était en même temps à chacune et à toutes, sachant merveilleusement allier le souci de l'intérêt général et celui des besoins particuliers. Pour se communiquer, elle avait recours aux moyens les plus divers; elle ne laissait guère la parole que pour prendre la plume, et sa correspondance, ses *Conversations*, ses *Proverbes*, pouvaient seuls l'arracher à ces entretiens familiers où elle se complaisait et dont toutes celles qui y prenaient part retiraient tant de profit avec tant de charme.

Combien de fois les murs de Saint-Cyr l'ont-ils vue, entourée d'un cercle empressé, s'oubliant en de longues causeries, dont sa ferme raison conduisait le cours en apparence capricieux! Avec quel art plein de naturel elle les ramenait toujours à un but sérieux et pratique! De quel infatigable bon sens elle les assaisonnait, sans que le piquant et l'attrait fussent exclus! Mais ce qui me frappe surtout, c'est le don qu'elle possédait de provoquer la réflexion et la pensée chez ses interlocutrices et de susciter l'éclair sur leurs jeunes lèvres. Telle *jaune* ou telle *verte* lui donne des réponses admirables tant elles vont au fait, et cela avec une aisance, un naturel, une absence de pédantisme et d'apprêt, sans laquelle tout serait gâté. Dieu merci! tout cela vit pour nous. L'entretien clos, les Dames se mettaient à l'œuvre et en recueillaient par écrit les points saillants avec une religieuse précision. Ces sortes de procès-verbaux des entretiens de Saint-Cyr, revus et corrigés par Mme de Maintenon elle-même, étaient déposés avec ses lettres dans les archives de la maison et formaient comme son esprit et sa tradition. M. Th. Lavallée vient de nous les rendre, et nous pouvons assister par le souvenir à ces innocentes assises du bon sens et de la vertu. Parfois Mme de Maintenon prenait seule la parole, et l'entretien tournait en allocution, comme il arrivait aussi qu'une harangue aboutît à une conversation.

On parlait beaucoup à Saint-Cyr (était-ce un monopole?), ce qui n'est pas un mal lorsqu'on pense à l'avenant. Les Dames étaient fort discoureuses, et les maîtres du temps disent qu'elles s'en tiraient fort

Digitized by Google

bien. Plusieurs des instructions de Mme de Maintenon, sans de grandes visées, vont très loin à force d'être dans le vif de la sagesse et du bon sens. J'ajoute que toute cette science et tout ce talent (car il faut appeler les choses par leur nom) reposaient sur un grand fonds de modestie. Mme de Maintenon ne se permettait point de traiter, par écrit ou verbalement, des matières touchant à la direction, sans avoir préalablement soumis ses idées à l'évêque de Chartres, qui, toute flatterie à part, admirait sincèrement son mérite et ne s'en cachait point.

Je dirai peu de chose de ses *Conversations* et de ses *Proverbes*. Il faut les lire comme ils furent faits, sans aucune préoccupation artistique ou littéraire. Ses *Proverbes* notamment ne rappellent en rien ceux d'Alfred de Musset. Ce sont de petites compositions où, sans nulle intention dramatique, quelques interlocuteurs, réunis par un fil d'une simplicité enfantine, soutiennent un court dialogue se résumant en un adage populaire ou en quelque autre bonne et grosse vérité. Ces compositions étaient destinées à former les enfants au ton naturel de la conversation, tout en les habituant à formuler des idées justes dans un style simple. Leur collection forme comme un petit cours de morale courante et pratique; en cherchant bien, on y pourrait relever quelques points équivoques. Elle avait une prédilection particulière pour ces produits légèrement puérils de son expérience; elle disait même un jour : « J'ai mis toute ma science dans mes *Proverbes*. » Si l'on se hasarde dans cette lecture assez pénible (qu'on n'oublie point que ces œuvres n'étaient pas destinées à la lecture et même ne devaient jamais sortir de Saint-Cyr), les amateurs de couleur locale en seront pourtant dédommagés par de piquants renseignements sur les manières, les mœurs, les usages du monde, en un mot, sur la *civilité* au XVIIe siècle.

On voit par ce qui précède à quoi se passait une bonne partie du temps à Saint-Cyr; Mme de Maintenon va d'ailleurs nous le dire elle-même avec une entière précision. L'un des entretiens dont j'ai parlé vint à tomber sur les correspondances. Elle donna d'excellents avis

Digitized by Google

sur ce genre de composition et sur le style qui lui est propre, et, joignant immédiatement l'exemple au précepte, elle écrivit au courant de la plume, et suivant le caprice du petit cercle, plusieurs lettres sur toutes sortes de sujets qu'on lui fixa. Je recueille la suivante. Ces dix lignes, tracées d'une main légère, nous ouvrent à deux battants les portes de Saint-Cyr :

« Vous trouvez, mon cher père, que mes lettres sont peut-être trop succinctes et que je n'entre point assez dans le détail de tout ce qui se fait ici et de la bonne vie que je mène. Nous nous levons à six heures, ce qui me paraît bien matin en hiver, et je voudrais bien changer cet article de notre règle ; on prie Dieu, on s'habille, on déjeune, on va à la messe, et on revient à la classe se mettre à l'ouvrage, pendant lequel on apprend toutes sortes de choses utiles et agréables ; on entend des instructions de piété, on apprend les histoires de l'Ecriture Sainte, des vers, de la prose, à chanter, à parler, à se taire, à faire des réflexions, et je vous assure, mon cher père, qu'il ne tiendra pas aux dames de Saint-Louis qu'elles ne vous renvoient votre fille bien chrétienne, bien raisonnable et bien intelligente. Je le souhaite, mon cher père, pour vous plaire et pour vous soulager. »

Dans sa substantielle concision, Mme de Maintenon oublie pourtant quelque chose. La récréation et le repos avaient leur part dans ces journées si bien remplies, et elle avait faite cette part assez large. Les méthodes trop austères qui retiennent l'esprit en une perpétuelle contention, l'exténuent, l'obsèdent et lui font prendre le sérieux en horreur. Comme la Visitation, dont elle estimait l'esprit et à laquelle elle emprunta même pendant quelque temps la mère Priolo, elle voulait en tout de la modération et de la douceur. Sans parler de ces fêtes immortelles d'*Esther* et d'*Athalie*, elle s'appliquait à procurer aux enfants des distractions variées où ils prissent plaisir, les relevant volontiers par l'agrément de la surprise délicatement ménagée. Elle avait approvisionné la maison de jeux de toutes sortes, notamment d'*échecs* et de *dames*, et elle voulait qu'ils fussent entretenus « aussi régulièrement que les livres. » Mais, par exemple, ce qu'on aura peine à croire (qu'on me passe ce détail qui me tient au cœur), elle proscrivait les poupées ! Je fais grâce de ses raisons, qui, toutes

Digitized by Google

bien déduites qu'elles soient, ne convaincraient personne. La poupée est dans la nature, et l'on peut s'étonner qu'avec son sens pratique Mme de Maintenon n'ait pas vu de quelle ressource elle est dans une éducation féminine. Mme de Maintenon, nous le verrons, voulait qu'on parlât hardiment aux jeunes filles du mariage, de la maternité; est-ce que la poupée n'est pas l'innocent apprentissage de ce sacré ministère? On a tout dit là-dessus, et je ne veux pas appuyer. La petite fille joue à l'enfant avec sa poupée, jusqu'à ce que, jeune femme, elle joue à la poupée avec son enfant. — Enfin, dans cette rapide énumération des amusements de Saint-Cyr, n'oublions pas les *récréations*. On nommait ainsi des journées pendant lesquelles, à l'occasion de quelque grand événement (victoire, signature de paix, etc.), le règlement ordinaire était suspendu pour faire place à une joie néanmoins toujours pleine de retenue. Mme de Maintenon traçait elle-même le plan de ces journées exceptionnelles, et je ne puis mieux faire, pour donner l'idée du genre, que de transcrire ce que j'appellerai son ordre du jour de la récréation pour le 21 janvier 1696 :

« On s'assemblera à neuf heures, dans la communauté.

« On se chauffera et on prendra sa place autour de la table avec son ouvrage.

« On lira un moment au choix de notre mère, ensuite, on causera selon ce qui viendra à l'esprit.

« A dix heures, on ira à la messe, qu'on offrira pour demander la paix.

« On reviendra à la communauté pour s'y chauffer, ou pour jouer au volant.

« Après dîner, on reviendra à la communauté pour se chauffer.

« On tournera la conversation sur l'Institut, et on dira ce qu'on y trouve de meilleur ; d'autres diront ce qui leur paraît le plus difficile à soutenir, le tout en travaillant.

« A une heure, on écoutera six proverbes et six conversations dits par les bleues et les jaunes.

« Ensuite, MMmes de Champigny, de la Haye et de Beaulieu chanteront tous les cantiques de Racine.

« Ensuite, on se réjouira en toute liberté jusqu'à trois heures et demie, où l'économe fera apporter de l'hypocras et de quoi le boire.

Digitized by Google

« On finira par une conversation qui durera jusqu'à quatre heures et demie, et dans laquelle on se guindera aussi haut que ma sœur de Veilhan le voudra.

« L'oraison et le reste à l'ordinaire. »

Mais Saint-Cyr avait d'autres fêtes encore, et d'une solennité plus austère. La répulsion de Mme de Maintenon pour l'éducation des couvents n'allait pas jusqu'au couvent lui-même, jusqu'à la vie religieuse. Si j'ai écrit un seul mot qui puisse le donner à penser, qu'on l'efface. Saint-Cyr vit éclore de nombreuses vocations qui purent se développer en toute liberté, sans provocation indiscrète (je n'oserais l'affirmer pour Mme de la Maisonfort), mais aussi sans contradiction jalouse. Le monde accourait en foule recevoir le dernier adieu de ces jeunes âmes qui le fuyaient pour une part meilleure, et se retremper au contact de leur héroïsme. Mais ces touchantes cérémonies de la profession avaient surtout un spectateur fidèle que l'on remarquait pour n'en manquer pas une, et y verser d'abondantes larmes. Qui donc, en pleine majesté classique, se laissait atteindre par cette note anticipée de sensibilité romantique ? Le tendre Racine. Il vint notamment « pleurer ma sœur de Lastic ; » grande et belle, Mlle de Lastic avait fait Assuérus dans *Esther*.

Arrivons maintenant à la dernière et de beaucoup la plus importante partie de notre travail. Jusqu'ici nous ne sommes guère sortis du cadre de l'histoire ; nous avons étudié Saint-Cyr dans le jeu extérieur, et comme dans le mécanisme de sa vie ; après cet acheminement nécessaire, il reste à pénétrer au cœur même de l'institution pour y poursuivre son esprit, son âme. Recherchons donc l'*Esprit de Saint-Cyr*; car, qu'on ne s'y trompe pas, Saint-Cyr a son esprit qui lui est bien propre, et qui mérite d'être connu. Heureuses les institutions, heureuses les vies qui ont un esprit, et surtout un bon esprit ! Au XVIIe siècle, cela est fréquent, très rare aujourd'hui ; or, je le crains, c'est un des grands signes auxquels il faut juger une époque.

RAOUL LECŒUR.

La fin à un prochain numéro.

Digitized by Google

MONSEIGNEUR DE BONNECHOSE

ARCHEVÊQUE DE ROUEN,

ÉLEVÉ

A LA DIGNITÉ DE CARDINAL.

Le mardi 22 décembre, toutes les cloches de la ville de Rouen, envolées à la même heure, annonçaient à la métropole et au diocèse que la Normandie comptait désormais un cardinal de plus.

Dès le lundi soir, en effet, une dépêche venue de Paris avait fait savoir à l'archevêché et à la préfecture de Rouen, que, dans le consistoire tenu à Rome ce jour même, Sa Sainteté Pie IX avait daigné élever à la dignité de cardinal le vénéré primat de notre province. Cette préconisation solennelle n'était pour nous tous que la confirmation d'une nouvelle qui, depuis un mois déjà, faisait la joie et l'entretien du diocèse. Dans la journée du mardi, le nouveau cardinal a reçu les félicitations de son chapitre, de son clergé, de ses séminaires, des administrations et des fonctionnaires du département.

C'est avec le plus grand bonheur que la métropole de Rouen reverra briller dans son sein la pourpre romaine, à laquelle elle est déjà accoutumée et pour laquelle elle est si bien faite. Pendant les quarante premières années de ce siècle, nos yeux s'étaient habitués à cette magnificence, et nous ne pouvions guère nous figurer nos primats autrement que revêtus de la robe et du manteau cardinalices. Une cathédrale qui compte deux chapeaux rouges suspendus à ses voûtes et qui montre sur ses tombeaux deux cardinaux de marbre, paraissait veuve tant que cette dignité manquait à sa gloire. Enfin, grâce à l'Empereur des Français, satisfaction vient d'être donnée au public et à l'histoire, et désormais, en visitant notre église-

Digitized by Google

mère, l'étranger pourra se convaincre qu'aujourd'hui, comme au temps de l'antique Normandie, elle compte encore des rois pour nourriciers et des papes pour protecteurs.

Le siége de Rouen nous semble, en effet, avoir été privilégié sur beaucoup d'autres, puisque, sur cent évêques, il montre maintenant vingt cardinaux. Remarquons, toutefois, que la liste de nos pontifes commence au IIIe siècle, tandis que celle de nos cardinaux ne prend naissance qu'au XIIIe siècle. Ce ne fut guère, en effet, que vers le XIIe siècle que le titre de prêtre de la sainte Eglise romaine fut étendu aux prélats de la France et de l'étranger. Le premier que nous sachions avoir porté ce titre parmi nous, est Pierre de Collemieu ou de Coulommiers (1235-53), né en Italie selon les uns, en France selon les autres. Le second fut Eudes Rigaud, le réformateur par excellence, qui nous a laissé dans son *Regestrum* un monument toujours parlant de son zèle infatigable.

Le XIVe siècle, le plus riche de tous, compte cinq cardinaux, parmi lesquels fut le célèbre Pierre Roger, qui ceignit la tiare sous le nom de Clément VI. Nous serions heureux qu'il fût encore permis au siége de Rouen, qui a tant contribué à faire des papes, de pouvoir donner des successeurs à saint Pierre et des pasteurs à l'Eglise universelle.

Le XVe siècle montre trois cardinaux, parmi lesquels figure messire Guillaume d'Estoutteville, mort à Rome, doyen du Sacré Collége et sur le seuil même du Vatican.

Le XVIe siècle est marqué par le passage des éminents cardinaux de Bourbon et d'Amboise, ces princes de l'Eglise et de l'Etat. Le premier des Bourbon porta un moment la couronne de la France catholique, et le premier des d'Amboise, ministre de Louis XII et vice-roi de Lombardie, faillit un instant devenir un autre Léon X.

Le XVIIe siècle ne connut que le cardinal de Joyeuse, et encore nous doutons que sa pourpre ait jamais orné la ville et l'église de Rouen.

Le XVIIIe siècle fut plus heureux. Mais si le manteau rouge couvrit peu de temps Nicolas de Saulx-Tavannes, sur les épaules de Dominique de La Rochefoucauld, il fut, comme le prélude d'un long et cruel martyre.

Les cardinaux Cambacérès et de Croy sont trop connus pour qu'il soit utile de les rappeler à leurs contemporains.

Sa Sainteté Pie IX, dont le nom et le pontificat seront marqués par toute la terre et jusqu'aux extrémités du monde par des institutions apostoliques, a voulu renouer pour nous la chaîne des honneurs un moment interrompue.

Le choix du Père commun de la chrétienté ne pouvait tomber sur un prélat plus digne. Le successeur de saint Ouen et de saint Romain, le con-

Digitized by Google

tinuateur des cardinaux d'Amboise et de Bourbon, possède en effet toutes les vertus qui font le chrétien parfait et le prêtre accompli. Rome a voulu nous prendre ce qu'elle nous avait prêté. Cette cité des âmes et des intelligences a désiré se rattacher par des liens plus étroits celui qu'elle connaissait déjà et qu'elle nous avait envoyé riche de cette science qu'elle seule sait donner.

Le primat de notre Normandie est, sous tous les rapports, parfaitement préparé à l'honneur qui vient de lui être décerné.

Fils d'un gentilhomme de l'ancienne France, devenu magistrat de la France nouvelle, il réunit en sa personne le présent et le passé, la tradition et le progrès. Magistrat lui-même au début de sa carrière, il s'est senti visiblement appelé par Dieu pour devenir pêcheur d'hommes. Pressé par la grâce divine, qui lui parla dans les montagnes de l'Auvergne et de la Franche-Comté, il a tout quitté pour suivre la voix qui le voulait à Dieu et à son Eglise. Orateur et écrivain tout ensemble, il honora son sacerdoce par ce double ministère de la plume et de la parole, qui est et sera toujours la grande force de l'apostolat catholique. Successivement placé par le vœu du Prince et la grâce du Pontife sur trois différents siéges de l'Eglise de France, il a partout marqué son passage par de pieuses institutions et d'utiles réformes pacifiquement accomplies, seul moyen de les rendre durables. Ramené par la Providence dans cette Normandie où s'était écoulée sa jeunesse, il fut d'abord suffragant du grand siége qu'il devait occuper avec honneur et rehausser d'un nouvel éclat.

Depuis six ans que Mgr de Bonnechose converse avec nous, chacun a pu apprécier par lui-même les éminentes qualités qui le distinguent. A une piété douce et éclairée, il sait allier tout ce qu'il faut de ferveur et de zèle pour s'insinuer doucement dans l'esprit de ses prêtres et agir fortement sur eux, *suaviter et fortiter*. Dans ses relations avec les autorités temporelles, son tact et sa prudence ont su maintenir ce juste équilibre qui produit partout l'union des pouvoirs, cette source la plus pure du bonheur des populations. Son éloquence facile le rend toujours prêt à distribuer le pain de la parole, tel qu'il convient à toutes les circonstances de la vie et aux besoins si variés de l'existence humaine. Sa parole, si bien placée dans une cathédrale, descend dans nos hameaux jusqu'à cette forme simple qui convient à l'homme des champs. Il ne dédaigne pas non plus la science profane. C'est ainsi que nous l'avons vu présider l'aréopage scientifique de la Normandie et y prononcer le plus beau discours que l'archéologie provinciale ait enregistré dans ses archives. Nous avions entendu des académiciens, des conseillers d'Etat, des députés, des ministres même, parler à cette même tribune, et aucun n'avait égalé le métropolitain de la Normandie. Il était

Digitized by Google

juste que celui qui les surpassait tous en dignité les dépassât aussi en éloquence.

Sa sollicitude paternelle s'étend à tout et ne dédaigne rien. Chacun de nous a toujours accès auprès de lui. La basilique des villes, comme la chapelle des campagnes, obtiennent une part de son attention. Nous l'avons vu visiter jusqu'aux églises les plus abandonnées de nos hameaux, et, grâce à lui, des oratoires qui n'avaient peut-être jamais vu d'évêque ont connu leur premier pasteur.

La liturgie a été de sa part l'objet d'un soin tout particulier, et il a voulu restaurer la prière et le culte comme il répare sa cathédrale et son séminaire. Sensible à tous les besoins de son troupeau, il n'a pas manqué de faire au monde charitable et chrétien un appel qui a été entendu. Ce fut lors qu'une crise, sans exemple dans les annales du commerce, vint frapper un pays voué depuis un siècle à une industrie productive, dont la source s'est trouvée instantanément tarie.

Il n'est sorte de bien que nous n'ayons à dire de Mgr de Bonnechose, dont la vie est une continuelle prière devant Dieu comme devant les hommes; car, chez un ministre du Seigneur, une vie de travail est une vie de bonnes œuvres. En présence d'une existence si bien remplie, l'éloge est dans les actions de tous les jours : *Laudent eum in portis opera ejus.*

Puisse ce pasteur envoyé par Dieu au milieu de ceux qui l'ont connu avec édification et qui l'ont reçu avec respect y demeurer longtemps pour la joie du juste et le salut du pécheur! Puisse-t-il porter longtemps, sous les voûtes de sa cathédrale restaurée par ses prières et ses aumônes, cette pourpre romaine à laquelle nos yeux sont faits et qu'ils contempleront avec un nouveau bonheur! Puisse-t-il, enfin, lui qui est si heureusement arrivé au faîte des dignités de l'Eglise de France, faire remonter sur le front de sa sainte et dernière épouse cette couronne tombée depuis un demi-siècle et après laquelle soupire chaque jour le cœur de ses enfants! Puisse-t-il vivre assez longtemps pour voir remonter vers les nues cette aiguille sacrée, la plus haute qui soit sortie de la main des hommes! C'est le vœu d'un fils dévoué à l'Eglise de Rouen et à ses pontifes.

L'abbé Cochet.

Digitized by Google

MÉLANGES.

LES PREMIÈRES NEIGES.

Je regrette, pour le besoin de ma cause, que la *Revue* n'ait pas à sa disposition un de ces crayons ingénieux qui savent représenter, en quelques traits simples et vrais, les scènes intéressantes de la vie intime des pauvres gens, auxquels il est bien naturel de songer à cette heure où l'hiver menace; je réclamerais son aide pour prêter l'attrait artistique à plusieurs tableaux de ce genre qui se sont imprimés dans mon souvenir et le sollicitent par instants :

Surtout quand mes yeux tombent sur ces publications illustrées, qui se font à plaisir le kaléidoscope de la joie humaine, du luxe éclatant et de l'excentricité insouciante, pour ne pas dire plus.

L'art du dessin, — ce fils aîné de l'idée morale, — se complaît à présent dans ces fantasmagories. Il semble n'avoir plus d'autre affaire que de reproduire les côtés les plus chatoyants, mais aussi les plus scabreux, de l'existence d'une certaine classe d'êtres que l'on nous montre entraînés dans les jouissances d'un banquet perpétuel. Il leur prête des élégances attrayantes, des triomphes enviables, de la grâce et de l'esprit. Soit qu'il s'agisse de ballerines court-vêtues, d'écrivains dévoyés, de cyniques, de lions de convention, de joueurs heureux blasés dans leur bain d'or, et de ces mille produits repoussants de l'industrialisme moderne, le crayon réaliste réserve tout son enthousiasme, tout son génie pour ces figures singulières que l'on voit passer de temps en temps au galop du char de la Renommée, et qui jettent leurs paillettes comme une poussière sur la foule obscure des honnêtes gens à pied.

L'art, si puissant pour le bien, quand il le veut, peut l'être au même degré pour le mal; et n'y a-t-il pas de sa part un symptôme de décadence dans la recherche constante des choses de plaisir, qui ne sont que la *fête des yeux*, — éphémère et inféconde? — Ne serait-il pas plus aisé, et en même temps plus honorable, que l'initiateur par excellence secondât l'essor

Digitized by Google

de l'intelligence qui résiste aux appétits, de la philosophie travaillant à épurer son essence, de l'âme, enfin, qui tend à s'élever toujours?

Certes, le rire est bon, et l'esprit est un agréable compagnon de route; l'ironie elle-même a son côté utile, et il convient de laisser aux inspirations de l'art la liberté de leurs ailes; *musa ales;* mais c'est à la condition de ne blesser ni le goût, ni la morale. Il n'y eut jamais de gloire, et j'oserais dire de véritable talent, à exciter les instincts grossiers et les passions mauvaises.

Au surplus, la jeunesse est la jeunesse; ménageons-lui les pressentiments sombres et profitons de ce qu'elle a du cœur encore, — à ses heures, — pour lui faire voir ce qu'il y a de l'autre côté de son orient, de sa chanson et de sa prodigalité.

Donc, si j'avais ce crayon fidèle que j'ambitionne pour la *Revue,* je lui demanderais de me dessiner ceci :

Au fond d'une cour humide, mais que masque à moitié aux regards des passants un mur de façade de bonne et propre apparence, s'ouvre le réduit d'une famille d'artisans. Il y a là un homme de quarante ans, dans la force de l'âge. C'est le père. Il est occupé à la confection de ces chaussons de lisière que les marchands en boutique vendent aux ouvriers, 1 fr. à 1 fr. 50 c. Le sol, autour de lui, sol aux durs pavés disjoints, est jonché de lisières de drap. Deux petits enfants, vêtus seulement de blouses de cotonnade rayée, sans chemises et sans souliers, jouent insoucieux dans ce monceau. L'unique fenêtre est réservée au travailleur, qui y voit à peine assez durant le jour pour conduire une grosse aiguille courbe dans les bandes de laine. A côté de lui, dans l'ombre, on distingue, avec un peu d'effort, la mère de famille, jeune femme de trente ans, qui, au soleil, en paraîtrait quarante, tant elle est maigre et flétrie. Elle tient dans ses bras un enfant qu'elle allaite.

Mais ni le travail de l'homme, ni l'acte maternel et sacré de la femme n'ont pour accompagnement la moindre chanson. Le premier se hâte et ne lève pas les yeux, la mère ébauche parfois un pauvre sourire à son nouveau-né, mais ce sourire est silencieux comme une larme. Une petite toux sèche interrompt seule le silence. C'est sans doute l'humidité du triste atelier, l'absence de soleil, l'insuffisance du vêtement et la fine poussière de laine répandue dans l'atmosphère qui font leur œuvre lente sur une de ces petites poitrines nues.

Mais cet aspect navrant n'est peut-être qu'accidentel? L'observateur est venu dans un mauvais moment. Tout cet intérieur va s'égayer un peu, sans doute, au moment du repas, quand l'homme et la femme s'approcheront de la table avec le groupe empressé des enfants?...

Digitized by Google

Où est cette table? où est le foyer? où sont les siéges du repos, les berceaux des enfants? où est le lit conjugal? La chambre est vide, à l'exception de deux chaises basses, d'un dur matelas étendu sur le sol et sur lequel la jeune mère est en ce moment assise. Il y a bien une cheminée, mais les carreaux du foyer n'ont pas de cendres; ils ne supportent qu'un petit fourneau de fonte où la braise manque, et, au plus, quelques écuelles de terre. Dans un coin, sur une planche, un verre, une assiette et deux bouteilles, dont l'une sert de chandelier, composent toute la vaisselle du ménage. A côté est un énorme pain de 4 kilogrammes, un pain heureusement bien frais et bien blanc... Ne cherchez pas davantage, c'est tout.

Que faire de plus dans une famille où le père seul travaille, et dont le gain journalier *s'élève*, — c'est-à-dire est abaissé, — à 1 fr. 25 c. à peu près?...

Cependant on entend le vent qui souffle au dehors, secouant le sommet de ce bel arbre, — un saule, — qu'on aperçoit au-dessus du grand mur, et qui, sans doute, est l'un des ornements du jardin voisin. — Les arbres, du moins, ont de l'air, de l'espace; ils montent tout doucement vers le ciel, les oiseaux y viennent chanter au soleil... Ils sont heureux, les arbres!

Si ce n'était que le froid! En se pressant bien l'un contre l'autre, et en couvrant les enfants d'un peu de paille fraîche, de vêtements usés, on finit encore par s'endormir, et Dieu aime à envoyer à ces sommeils troublés des songes de printemps et d'abondance.

Mais voici que les branches hautes du saule se couvrent de flocons blancs qui tombent..:. tombent et semblent ne devoir jamais cesser de tomber, entraînant avec eux un froid plus pénétrant et plus douloureux.

O pauvre chaussonnier, que vas-tu devenir, toi et les tiens, sans feu, sans vêtements, sans couverture? car ces flocons qui tombent, ce sont les premières neiges de toute une longue saison d'hiver . . . . . .

. . . . . .

Et maintenant que voilà mon tableau fait, n'essayerez-vous pas, vous qui savez ce que l'hiver enfante de misères honnêtes, de sortir parfois de votre chambre bien chauffée, et d'entreprendre un petit voyage de découvertes à travers les quartiers peu connus de la grande cité? Allez donc; parcourez lentement ces quartiers populeux; vous ne rencontrerez que trop souvent encore, maigré l'admirable et persévérant dévoûment de toutes les charités, ce pauvre tableau de la famille courageuse qui lutte contre le froid, la maladie et la peine; et je suis sûr que votre cœur vous dira mieux que moi ce qu'il faut faire pour venir efficacement au secours

Des oiseaux qui n'ont point de paille,
Des enfants qui n'ont pas de nid.

J. A. DE LÉRUE.

Digitized by Google

BIBLIOGRAPHIE.

RECHERCHES HISTORIQUES SUR LE TABELLIONAGE ROYAL, PRINCIPALEMENT EN NORMANDIE, ET SIGILLOGRAPHIE NORMANDE, PAR M. BARABÉ. — Rouen, BOISSEL, 1863.

Ce livre se présente au public lettré auquel il s'adresse dans des conditions de faveur exceptionnelles. Avant d'être édité, il a eu le bonheur de voir consacrer son incontestable mérite par le témoignage le plus flatteur. En 1850, il a été présenté à l'Académie des Inscriptions et Belles Lettres de Paris, à l'occasion du grand concours ouvert, chaque année, pour les ouvrages ayant trait aux antiquités nationales, et il a pris place dans la série spéciale consacrée aux mentions très honorables. C'est ce même ouvrage, revu et augmenté d'une troisième partie, qui vient de paraître, en 1863.

M. Barabé a le culte des vieux souvenirs. Conservateur du riche dépôt des archives du tabellionage de Rouen, il n'est pas resté indifférent en présence des immenses documents confiés à sa garde, il a dirigé de patientes investigations vers un but rempli d'utilité et, suivant, sans guide, une voie encore inconnue, il a su reconstituer l'histoire d'une de nos plus anciennes et plus importantes corporations.

On se ferait difficilement une idée des difficultés qu'il a rencontrées, si l'on ne savait que le sujet qu'il a abordé est intimement lié à l'histoire générale. L'étude d'un notaire est de nos jours le miroir de la vie civile. C'est là que viennent prendre corps toutes les conventions les plus importantes de la vie. Ce qui peut se dire des notaires de notre époque était encore plus vrai pour les anciens tabellions, car c'était non seulement la vie civile,

Digitized by Google

mais encore la vie religieuse de nos pères qui venaient se refléter chez eux, et l'histoire de leur corporation touche par bien des points à l'histoire civile, judiciaire et religieuse de l'ancienne France.

La première partie de cet ouvrage présente un tableau rapide de l'institution du tabellionage, depuis les temps les plus anciens jusqu'à la loi du 6 octobre 1791 qui a supprimé tous les offices de notaires, tabellions, gardes-notes et autres, pour les remplacer par des notaires publics, dont les fonctions ont été déterminées par la loi du 25 ventôse an XI. Nous ne suivrons pas l'auteur dans son exposé des différentes phases par lesquelles le tabellionage a passé, nous constaterons seulement avec lui, que c'est à Philippe-le-Bel que l'on doit la véritable fondation de l'institution, et que c'est à partir de son ordonnance de 1304, que les notaires royaux se trouvèrent investis d'une véritable magistrature publique.

Il n'est pas sans intérêt de savoir que le premier registre sur parchemin, existant à Rouen, date de 1360, mais, ce n'est qu'à partir de 1519, que les minutes en papier, en forme de mains courantes sont conservées. Elles sont souscrites des initiales des notaires jusqu'en 1524, et de leur signature à partir de cette époque.

L'existence de ces titres précieux est due en grande partie à un arrêt du Parlement du 4 juin 1598, rendu sous la présidence de Claude Groulard, aux termes duquel tous détenteurs de minutes de contrats furent obligés de les déposer en l'une des voûtes du Palais de justice, pour y être conservées avec soin, sous la garde des deux plus anciens tabellions, ce qui continua d'être exécuté jusqu'à la fin du XVIIe siècle.

« Pourquoi faut-il, dit M. Barabé, auquel nous empruntons cette juste « reflexion, pourquoi faut-il qu'une disposition reconnue si sage et si long- « temps suivie ait cessé d'être obligatoire ! Plus tard on reconnaîtra la « nécessité d'établir un dépôt central pour les actes notariés, comme par le « passé, au fur et à mesure qu'ils s'éloigneront de plus de soixante ans. Au- « trement il serait à craindre que les anciens registres des prédécesseurs « d'un notaire ne fussent plus tard relégués par celui-ci dans un lieu im- « propre à leur conservation, dans le but unique d'éviter l'encombrement « et de faire place à ceux de l'exercice courant. »

La seconde partie est consacrée à l'examen des caractères intrinsèques des actes, et à des recherches sur les droits et priviléges des anciens notaires. Chaque page contient une curieuse révélation. Rien n'échappe à l'examen de l'auteur. Ici nous apprenons ce qu'était l'*escriptoire* ou l'étude commune des tabellions, comprenant plusieurs échoppes, sises devant l'église Notre-Dame. Là nous rencontrons les anciens statuts de la confrérie, les honneurs funèbres rendus au tabellion, les secours mutuels organisés

Digitized by Google

par la corporation. Dans l'impossibilité où nous sommes d'indiquer, même rapidement, tous les sujets qui passent sous la plume de l'auteur, nous devons dire que, dans cette partie de l'ouvrage, rien n'a été négligé, pas même l'ancien costume des tabellions, et l'origine des panonceaux. Pour donner au lecteur l'image la plus fidèle du temps où il le transporte, M. Barabé a pris soin d'appuyer ses appréciations sur les citations les plus heureuses.

N'est-ce pas ainsi un vrai tableau du moyen-âge que le passage suivant, emprunté par l'auteur au cérémonial des rois de France, à propos de la question de préséance entre tabellions et procureurs?

« Après le prévost, venaient les notaires, procureurs, commissaires, « etc. etc,, et gens du roi, du chastellet, suivis des personnages représen- « tants les sept péchés mortels et les sept vertus, foi, espérance, charité, « justice, prudence, force et tempérance, tous montés à cheval, habillés « selon leur propriété. »

On reconnaît à chaque page le caractère religieux, que la foi avait donné aux actes des tabellions. C'est là qu'on peut s'écrier avec l'auteur :

O mores! ô tempora! quantum
Deficimus, patrum ne manet umbra quidem?

Ainsi, en matière de donation, de testament et de fondation pieuse, on avait l'habitude, dans le préambule des actes, d'invoquer successivement la la vierge et tous les saints. M. Barabé en cite un exemple curieux, dans un acte de donation du 7 février 1430, passé devant les tabellions de Rouen. Il y est dit que don est fait : « en la révérence de Dieu, notre créateur, de « notre benoiste vierge Marie, monsieur sainct Michel, monsieur sainct « Jehan-Baptiste, madame saincte Catherine, Marie-Magdeleine et toute la « benoiste cour du paradis; et aussi afin de aidier a pourveoir à la médicité « des povres, etc. »

Les actes importants étaient lus à l'issue de la messe paroissiale, et quelquefois même passés dans l'église, ce qui finit par dégénérer en tel abus qu'un concile provincial, tenu à Rouen en 1581, sous le cardinal de Bourbon, condamna cet usage dans les termes suivants :

« Il nous a paru indigne qu'aux dimanches et jours de fête, on fasse d'une « maison de prières une maison de trafic et d'affaires séculières.

« En effet, au lieu d'exhorter le peuple et de lui prêcher la parole de « Dieu, les curés sont forcés, dans l'exercice de leur saint ministère, de « remplir l'office d'huissiers, de crieurs publics et d'autres de ce genre, « pour annoncer et proclamer, soit l'enchère des impôts, des ventes et lici- « tations, soit enfin, tous actes quelconques émanant des juges séculiers ou « officiers publics.

Digitized by Google

« C'est pour purifier la maison de Dieu de ces profanations que nous « prohibons ces abus, sous peine d'excomunication, en avertissant les juges « de faire publier leurs mandements par leurs serviteurs au-delà du cime- « tière et de l'église, etc.... »

Nous pourrions étendre à l'infini ces détails et ces citations. Ce que nous venons de faire connaître suffira pour indiquer l'intérêt qui s'attache à l'ouvrage de M. Barabé, et faire comprendre les procédés consciencieux et scientifiques de son travail.

Après un appendice consacré aux notaires seigneuriaux et à l'organisation judiciaire en Normandie, on arrive à la troisième partie consacrée à la sigillographie normande. Là, on peut jeter les yeux sur cent quatre-vingt-trois sceaux réunis en vingt-quatre planches et accompagnés de notes historiques complètes.

Tel est, autant que les limites de cette courte notice peuvent le faire comprendre, le tableau de cet ouvrage qui doit rendre, nous le croyons, de grands services à tous ceux qui s'occupent de l'histoire de notre pays.

Après avoir rendu justice aux qualités essentielles qui distinguent ce travail, nous devons formuler une légère critique, dans laquelle l'auteur verra la preuve de la sincérité de nos éloges. Il est regrettable qu'il se soit arrêté en chemin, et qu'au lieu d'offrir au public de simples *recherches*, il n'ait pas abordé l'histoire complète de la corporation. Ce qu'il nous a donné nous prouve qu'il pouvait entreprendre un travail conçu dans une plus large pensée. Ces recherches ont assurément pour les érudits l'incontestable mérite de présenter l'expression la plus pure de la vérité et la moins altérée par les efforts de l'imagination, mais il y avait peut-être une autre manière de procéder. Adopter un plan plus vaste, l'éclairer par de nombreux développements, supprimer quelques répétitions, faire disparaître la sécheresse de certaines parties dans lesquelles en sent un peu trop la division du travail, c'eût été rendre la lecture du livre plus agréable sans lui ôter sa valeur scientifique.

M. Barabé a eu trop de modestie. Il a écrit en terminant qu'il n'avait voulu être que le serviteur humble, dévoué et utile des hommes d'élite qui savent fonder une science. Son mérite va plus loin. Il a fait uue œuvre sérieuse, à laquelle ces critiques de détail n'ôtent point sa valeur ; il a du reste trouvé la récompense de ses longs travaux dans la faveur qui a accueilli son livre et dans l'appréciation si honorable de l'Académie des Inscriptions et Belles Lettres de Paris.

Nous ne terminerons pas sans ajouter que cet ouvrage fait à tous les points de vue honneur à la Normandie. Il a été édité à Rouen d'une manière remarquable et les planches de la sigillographie ont été dessinées avec un véritable talent par M. Gustave Drouin. A. Homais.

Digitized by Google

La librairie de Victor Palmé, rue de Saint-Sulpice, 22, à Paris, vient de mettre en vente le tome Ier de l'*Histoire du Monde* ou *Histoire universelle depuis Adam jusqu'au pontificat de Pie IX,* par MM. Henry et Charles de Riancey. Cette nouvelle édition, publiée par M. Henry de Riancey, ancien député, a été complètement refondue par lui et considérablement augmentée. Nous nous réservons d'en rendre compte dans un de nos prochains numéros; mais déjà nous croyons devoir recommander cet ouvrage à nos lecteurs, comme le tableau le plus précis et le plus sûr de la marche de l'humanité à travers les siècles. Les luttes, les triomphes, les défaillances de la raison et de l'intelligence humaines s'en dégagent avec une netteté qui frappe l'esprit, et il est impossible de suivre sans profit les péripéties de ce duel que se livrent depuis les premiers temps du monde la vérité et l'erreur. L'ouvrage complet comprendra dix beaux volumes in-8°, au prix de 5 fr. le volume.

BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE DE LA NORMANDIE.

Almanach-annuaire de l'Eure, 1864, 22e année. — Evreux, imp. HÉRISSEY, 1863, in-16 de 68 p.

Almanach-Annuaire de Villers-sur-Mer (Calvados) pour 1864. — Caen, imp. GOUSSIAUME DE LAPORTE, 1863, in-16 de 96 p. et pl.

Almanach-Annuaire du Vexin, contenant le nom de toutes les communes du département de l'Eure, 4e année, 1864. — Andelys, imp. LELIÈVRE, 1863, in-32 de 160 p.

Almanach de Cabourg, illustré pour 1864, par ADOLPHE SERGENT. — Paris, PAGNERRE, et à Cabourg, chez Mlle ROBINET, 1863, in-12 de 36 p. avec un plan.

Almanach de l'Orne pour 1864, 13e année. — Caen, imp. Ve PAGNY, 1863, in-16 de 160 p.

Almanach historique et liturgique du diocèse d'Evreux, 6e année, 1864. — Evreux, imp. CANU, 1863, in-32 de 102 p.

BALLIN (A.-G.). *Exercices pratiques de langue italienne* ou *Cours de Thèmes et de Versions,* précédé de remarques sur la prononciation, sur les augmentatifs et les diminutifs, destiné à servir de complément à la plupart des grammaires. — Paris, E. DERACHE, 1863, in-8° de 208 p.

BARDON. *Audience solennelle de rentrée de la Cour impériale de Rouen,* le mercredi 4 novembre 1863. Discours par M. BARDON, premier avocat-général. — Rouen, imp. Ve SURVILLE, 1863, grand in-8° de 34 p.

Digitized by Google

BLANCHE. *Etudes pratiques sur le Code pénal*, par A. BLANCHE, avocat-général à la Cour de cassation, t. II. — Paris, COSSE ET MARCHAL, 1863, in-8° de IX et 720 p. (L'ouvrage formera 4 vol.)

BOUÉ DE VILLIERS. *Martyres d'amour.* — Paris, DENTU (Evreux, imp. HÉRISSEY), 1863, in-12 de 215 p.

Bulletin des travaux de la Société libre d'Emulation du Commerce et de l'Industrie de la Seine-Inférieure, année 1862-63. — Rouen, imp. BOISSEL, 1863, in-8 de 476 p.

Les mémoires les plus remarquables de ce recueil sont :

Etudes sur la mortalité dans la ville de Rouen, en général, et spécialement dans les divers éléments de la population, par le docteur L. DUMÉNIL, p. 229-275. — *Nouvelle Etude scientifique et archéologique sur les Rives de la Seine et les Côtes de la Manche*, par A. LÉVY, p. 283-309. — *Notice historique et archéologique sur l'ancien Hôtel-de-Ville, le Beffroi et la Grosse-Horloge de Rouen*, par E. DE LA QUÉRIÈRE, p. 310-395.

COCHET (l'abbé). *Acoustic Pottery*, in-8 de 4 p. et grav. — London, 1863. (Extrait du *Gentleman's Magazine* de décembre 1863).

COCHET (l'abbé). *Note sur des inscriptions tumulaires de moines de la congrégation de Saint-Maur, autrefois à Jumiéges, et à présent dispersées à Duclair, à Vatteville et à Caudebec-en-Caux.* — Rouen, E. CAGNIARD, 1863. in-8 de 8 p. (Extrait de la *Revue de la Normandie.*)

CONINCK (FRÉD. DE). *Rapport sur un travail de M. Just Viel sur l'avenir du Havre.* — Le Havre, imp. LEPELLETIER, 1863, in-8 de 47 p.

CORNEILLE. Œuvres complètes, nouv. édit., t. V, annotées par MARTY-LAVEAUX. — Paris, HACHETTE, 1863, in-8.

CURNIER. *Le cardinal de Retz et son temps*, par M. LÉONCE CURNIER, ancien député, receveur-général de l'Eure. — Paris, AMYOT, 1863, 2 vol. in-8.

CUSSY (A.). *Le Mariage et Souvenirs d'enfance* (vers). — Caen, imp. PHILIPPE, 1863, in-8 de 42 p.

DESBOIS. *Application de la Chaîne de touage aux Aérostats et de quelques régions du Globe où cela pourrait être utile*, par JULES DESBOIS, médecin. — Caen, imp. PHILIPPE, 1863, in-8 de 13 p.

DERVILLE (A.). *La Prisonnière de la Tour*, deuxième édition, revue par l'auteur. — Paris, VERMOT, in-8 jésus de 328 pages (imp. POISSON, à Caen).

Discours des causes pour lesquelles le sieur de Civille, gentilhomme de Normandie, se dit avoir été mort, enterré et ressuscité, précédé d'une notice par M. le marquis DE BLOSSEVILLE et orné d'un portrait du sieur de Civille, gravé d'après le tableau original. — Rouen, imp. de HENRY BOISSEL, 1863, petit in-4° de XXIV et 24 p. avec un *fac-simile.*

Digitized by Google

Discours de l'entrée de Louis XIV en sa ville de Rouen, capitale de la province et du duché de Normandie, et séjour qu'il y fit en février 1650, *accompagné de la Reine régente et des principaux personnages de la Cour*, publié pour la première fois d'après le Registre des délibérations du Conseil de la ville de Rouen, et précédé d'une notice par EDOUARD FRÈRE. — Rouen, imp. de HENRY BOISSEL, 1863, petit in-4° de XII et 22 p.

Ces deux opuscules sont les premières publications faites par la Société des Bibliophiles normands.

DUMONT ET RICHARD. *Paris port de mer, canal maritime de Dieppe à Paris, proposé par M. E. Sabatié; Projet et Mémoire justificatif*, par M. ARISTIDE DUMONT, ingénieur en chef des ponts-et-chaussées, et M. LOUIS RICHARD, ingénieur civil. — Paris, PLON, 1863, in-4° de 147 p. avec une carte.

EUDES DESLONCHAMPS. *Mémoire sur les Téléosauriens de l'époque jurassique du département du Calvados.* Premier mémoire contenant l'exposé des caractères généraux des téléosauriens comparés à ceux des crocodiliens et le description particulière des espèces du lias supérieur, avec planches. Par EUDES DESLONCHAMPS, correspondant de l'Institut (Acad. des Sciences). — Caen, imp. HARDEL, 1863, in-4° de 140 p. et 9 pl.

FALLET. *Le Robinson de la Jeunesse.* — Rouen, imp. MÉGARD, 1863, in-8° de 263 p. (*Biblioth. morale de la jeunesse.*)

FERRY (DE). *Note sur les limites des étages géologiques et sur la persistance et les variations des espèces.* — Caen, imp. HARDEL, 1863, in-8 de X et 26 p. (Ext. du 8e vol. du *Bul. de la Soc. linnéenne de Norm.*)

FOUCHÉ. *Plan de la ville de Rouen et de tout son territoire communal*, dressé sous l'administration de M. Verdrel, maire, par M. FOUCHÉ, agent-voyer en chef du département, 1864. — Rouen, CH. HAULARD, 1863, 1 f. grand-aigle.

GRIMM. *Contes choisis des frères Grimm*, trad. de l'allemand par FRÉDÉRIC BAUDRY, et illustrés de 40 vign. par BERTALL.—Paris, HACHETTE ET Ce, 1863, gr. in-16 de VIII et 316 p.

JOURDAIN (ÉLIACIM). *Dom Pèdre d'Aragon*, drame en 5 actes et en prose. — Paris, LE DOYEN, 1863, in-8 de 85 p. (imp. BISSEI, à Bordeaux).

LAISNÉ (A.-M.). *Les Agitations de la Fronde en Normandie et spécialement violences qu'elles occasionnèrent en* 1649 *aux environs d'Avranches*, suivies d'un supplément renfermant des notes sur la sédition des Nu-Pieds en 1639; par M. A.-M. LAISNÉ, président de la Société d'archéologie d'Avranches. — Avranches, AUGUSTE ANFRAY, 1863, in-8° de 77 pages (imprim. H. HAMBIS, à Avranches).

Les notes sur la sédition des Nu-Pieds, qui occupent les pages 45-77 de cet opuscule, avaient été communiquées à la Société d'archéologie d'Avranches en 1840, 41 et 42. Publiées dans le *Journal d'Avranches* de cette

Digitized by Google

époque, il en avait été tiré à part quelques exemplaires in-8°, qui, en raison de leur petit nombre, étaient devenus presque introuvables.

LAMBERTYE (DE). *Le Fraisier, sa botanique, son histoire, sa culture*, par le comte LÉONCE DE LAMBERTYE. — Paris, GOIN (Evreux, imp. HÉRISSEY), 1863, in-8 de 392 p.

Recueil des travaux de la Société libre d'Agriculture, Sciences, Arts et Belles-Lettres de l'Eure, 3e série, t. VII, ann. 1860 et 1861. — Evreux, imp. A. HÉRISSEY, 1863, in-8 de III et 498 p.

Parmi les travaux les plus importants des années académiques 1860 et 1861, nous signalerons les deux mémoires suivants :

Concours départemental de 1861; *Rapport sur les progrès de l'Agriculture et de l'Industrie dans l'arrondissement des Andelys*, par M. LOUIS PASSY, secrétaire-adjoint de la section de l'arrondissement, p. 201-292. — *Duché de Normandie; Histoire de la châtellenie et haute-justice du Vaudreuil*, par M. PAUL GOUJON, avocat, p. 293-492.

Règlements et Renseignements utiles aux Capitaines et Officiers de la marine marchande. — Le Havre, COCHARD, 1863, in-8 de 64 p. (imp. LEMALE).

RESTOUT (JEAN). *Essai sur les principes de la Peinture*, par JEAN RESTOUT, peintre ordinaire du roi Louis XV, publié avec des notes par A.-R.-R. DE FORMIGNY DE LA LONDE. — Caen, imp. de A. HARDEL, 1863, grand in-8 de 64 p., avec un portrait de Restout et un *fac-simile* de son écriture. (Extrait du *Bull. de la Soc. des Beaux-Arts de Caen.*)

REYMOND (W.). *Corneille, Shakspeare et Goëthe; Etudes sur l'influence anglo-germanique en France au XIXe siècle*, avec une lettre-préface de M. SAINTE-BEUVE, de l'Académie française. — Paris, FRÉDÉRICK KLINCKSIECK, 1863, in-8.

RONDELET (ANTONIN). *Nouvelles et Voyages,— Un Drame dans un Omnibus,— un Ouvrier en bâtiment, — la Littérature de rencontre, — Voyages en Normandie et dans le Puy-de-Dôme.* — Paris, DILLET, 1863, in-18 jésus de 307 p.

TERQUEM (O.) *Troisième mémoire sur les Soramnifères du Lias des départements de la Moselle, de la Côte-d'Or, du Rhône, de la Vienne et du Calvados.* — Metz, imp. BLANC, 1863, in-8 de 82 p. et pl.

THAURIN (J.-M.). *Les Foires et le Commerce forain à Rouen.* — Rouen, imp. BRIÈRE ET FILS, 1863, in-12 de 61 p.

THÉRY (A.). *Premiers Conseils aux Mères sur les moyens de diriger et d'instruire leurs Filles*, nouvelle édition. — Paris, HACHETTE ET Ce, 1863, grand in-8 de VIII et 97 p.

THIEURY (JULES). *Armorial des Archevêques de Rouen*, avec des notes généalogiques et biographiques, orné de 45 blasons. — Rouen, imp. LECOINTE FRÈRES, 1863, in-4° de VII et 92 p.

Digitized by Google

CHRONIQUE NORMANDE.

NOMINATION DE M. CHARMA COMME DOYEN DE LA FACULTÉ DES LETTRES DE CAEN. — C'est avec plaisir que la Normandie savante et lettrée a appris la nomination de M. Charma au poste éminent de doyen de la Faculté des lettres de Caen. Chacun de nous apprécie, comme il mérite de l'être, le caractère aimable et les grandes qualités du savant professeur. Personne n'ignore avec quelle distinction il occupe depuis bien des années une chaire où il s'est acquis une brillante renommée. Toute une génération d'hommes est sortie de ses mains. Aussi l'Université devait bien récompenser celui qui l'honore.

Pour nous, qui connaissons surtout M. Charma comme écrivain et comme secrétaire de la Société des Antiquaires de Normandie, nous nous réjouissons de voir récompenser sur place le dévoûment qu'il déploie chaque jour au service de notre histoire et de nos monuments. Depuis bien des années, M. Charma soutient presque seul le fardeau de l'archéologie officielle en Normandie. Non content de surveiller l'impression des *Mémoires* d'une Compagnie dont le nom fait autorité, il a créé, depuis quatre ans, un bulletin trimestriel, qu'il maintient dans une excellente voie. Enfin M. Charma, à plusieurs reprises, a su enrichir les archives de la Compagnie de notices où brillent une haute science philosophique et un véritable talent d'écrivain. Nous nous plaisons à citer en ce genre et à louer sans réserve deux mémoires sur saint Lanfranc et sur saint Anselme, les deux plus grands prélats de l'église anglo-normande. Ces travaux, en ajoutant à la renommée littéraire de leur auteur, ont grandement servi à manifester en lui des tendances dont nous sommes heureux de le féliciter.

Digitized by Google

MORT DU R. P. DELAMARE (DE ROUEN), MISSIONNAIRE APOSTOLIQUE EN CHINE. — On lit dans le *Moniteur* du samedi 19 décembre 1863 : « Les missions apostoliques de la Chine viennent de faire une perte bien regrettable. Le R. P. Delamare, des Missions Etrangères, savant sinologue, dont la science a été mise à contribution pour le traité de Tien-Tsin, est décédé à Hankeou le 3 octobre. Ce vénérable prêtre, pendant un séjour de vingt-huit ans en Chine, a rendu d'immenses services aux chrétiens du Tse-Tchuen. Il jouissait auprès du vice-roi de cette province d'une sérieuse influence, qu'il avait acquise par son mérite et ses vertus chrétiennes. »

Nous sommes heureux, en notre triple qualité de prêtre, de catholique et de normand, de l'éloge accordé par le gouvernement français à un missionnaire né à Rouen et sorti des rangs du séminaire de cette ville. Nous avons connu il y a trente ans et plus, sur les bancs de l'école, le saint prêtre que l'Eglise et la civilisation viennent de perdre, et nous l'admirions dès lors. Ravi à notre diocèse par une véritable vocation d'apôtre, nous n'avons cessé de le suivre des yeux et du cœur sur la terre lointaine, où, nouveau Xavier, il vient de rendre à Dieu une âme qu'il n'avait portée que pour lui.

HACHETTES EN SILEX RECUEILLIES SUR LE MONT-DES-CAILLETTES, A SAINT-WANDRILLE-RANÇON. — Décidément le *Mont-des-Caillettes*, à Saint-Wandrille-Rançon, se montre un point celtique. Outre le cimetière gaulois qui y a été rencontré en 1861, M. le docteur Gueroult, de Caudebec, a recueilli aux Caillettes plusieurs hachettes en silex, dont la dernière est sortie de terre très récemment. Tout cimetière suppose une population; les hachettes sont les restes d'un établissement dont les auteurs dorment probablement dans le champ de repos découvert il y a quelques années.

CIMETIÈRE GAULOIS DÉCOUVERT ET EXPLORÉ A SAINTE-BEUVE-EN-RIVIÈRE (CANTON DE NEUFCHATEL). — Les cimetières gaulois, entièrement inconnus dans la Seine-Inférieure il y a 40 ans, se multiplient depuis quelques années. Nous croyons que leur fréquence est due surtout à l'esprit d'observation qui les surveille, car de tous temps ils ont dû se présenter; mais personne n'étant là pour les reconnaître ou les enregistrer, ils se sont effacés pour toujours dans ce gouffre de l'oubli qui réclame tout, jusqu'à la poussière de l'homme.

Le premier vase gaulois bien constaté dans notre pays a été trouvé par M. Feret, dans son exploration de la Cité de Limes. Il est vraisemblable qu'il se rattache à quelque dépôt funéraire des Celto-Belges. Le second cimetière

Digitized by Google

gaulois a été rencontré à Bouelles, près Neufchâtel, en 1854 ; M. l'abbé Decorde l'a fait connaître, et M. Mathon en a sauvé les débris. Le troisième est apparu à Moulineaux, en 1855, dans les tranchées mêmes du château de Robert-le-Diable. Le quatrième est celui de Rouen, rencontré en 1856, dans le *quartier Saint-Louis*, au haut de la *rue Impériale*. M. Thaurin en a recueilli les épaves principales. Le cinquième a été vu à Foucarmont dans les terrassements du *Camp du Bourg* ; les fragments en ont été récoltés par M. Parisy-Dumanoir. Le sixième a été détruit en très grande partie à la *côte des Caillettes*, commune de Saint-Wandrille-Rançon. M. le docteur Gueroult, de Caudebec, n'a pu sauver que des morceaux de cette fragile poterie. Le septième enfin s'est révélé, en 1862, dans la basse forêt d'Eu, sur la commune de Sainte-Beuve-en-Rivière. Ce cimetière était placé en pleine forêt, au lieu dit *la mare des Cendriers*. Comme toujours, il a été rencontré par des terrassiers occupés à tracer une grande route. Cette fois, il s'agissait du chemin de grande communication n° 60, allant de Neufchâtel au Vieux-Rouen. Malheureusement les ouvriers n'avertirent personne, ou personne au moins ne nous en fit part. Ne trouvant aucun intérêt dans ces vases grossiers qui tenaient à peine debout, et qui ne renfermaient pas d'argent, ils les brisèrent tous sans pitié, et n'en laissèrent en place que quelques débris qui nous servirent d'indication.

Au mois d'octobre de cette année, M. de Girancourt et moi étions occupés à explorer la *Butte de Brémont*, située sur le bord de la forêt, quand nous avons connu par l'entrepreneur de la route les découvertes faites au mois de juillet 1862. Dûment autorisés par l'administration forestière, nous avons pu commencer nos recherches. Elles n'ont pas été infructueuses. Nous avons retrouvé la fin du cimetière gaulois entamé et détruit par les ouvriers. Malheureusement il ne restait guère que deux groupes de sépultures déposés à 75 centimètres du sol actuel. L'un se composait de quatre vases de terre grossière, déposés côte à côte. Trois de ces vases étaient brisés : un seul était entier, et ressemblait à une gamelle ou à une soupière moderne. Nous en donnons ici le dessin.

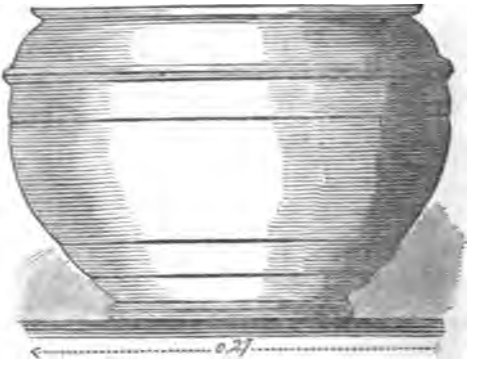

Digitized by Google

L'autre groupe ne consistait guère qu'en une coupe grossière, que nous reproduisons au tiers de sa grandeur.

Elle surmontait un dépôt d'ossements incinérés, simplement déposés dans le sol. Il est probable que les os avaient été mis dans une caisse de bois qui a disparu. Après tout, ce dépôt dans la terre froide et cet accompagnement d'un vase vide constitue la sépulture gauloise, telle que nous l'avons vue au Vaudreuil en 1859, et telle que l'a trouvée M. Alfred Caraven à Sainte-Foy, près Castres, en 1863.

Quelques autres vases, malheureusement brisés, ont encore été reconnus; mais ils étaient isolés. Nous pouvons citer une jolie fiole de terre, dont nous reproduisons l'image.

Après avoir remercié M. le Sénateur Préfet, qui nous a procuré le moyen de commencer nos fouilles, nous devons une reconnaissance toute particulière à M. de Girancourt qui, après avoir tant facilité notre exploration, a bien voulu pousser la générosité jusqu'à en faire graver le produit principal.

ÉTABLISSEMENT ROMAIN ET CIMETIÈRE FRANC DÉCOUVERTS A MONTÉROLLIER (CANTON DE SAINT-SAENS). — Une extraction de caillou pour la bâtisse d'une grange, pratiquée au mois de juillet dernier dans la ferme de *Bellevue*, située

Digitized by Google

à Montérollier, a fait découvrir d'importantes constructions romaines. Cette ferme est la propriété de M. G. Bouctot, conseiller général du canton de Saint-Saëns, qui a bien voulu me permettre d'y pratiquer une première exploration.

J'ai constaté sur la colline de *Bellevue*, récemment essartée, la présence d'un édifice romain déjà entamé par des défrichements opérés les années dernières. De fortes murailles, qui ne comptent pas moins de 65 centimètres d'épaisseur, se sont présentées à nous encore revêtues d'un côté d'une couchè de ciment rouge. Les murs sont en silex, mais les angles sont en pierres tuffeuses, taillées comme des briques à savon. C'est l'appareil que l'on retrouve aux angles du théâtre romain de Lillebonne, dans les villas romaines d'Etretat et de Sainte-Marguerite, et dans toutes les constructions antiques de nos contrées. Ces murailles étaient ensévelies sous des masses de débris que nous avons remuées. C'étaient surtout des tufs et des moëllons taillés, des tuiles convexes et des tuiles à rebords. J'y ai rencontré peu de poterie. Jusqu'à présent, une seule monnaie est sortie de ces débris. C'est un moyen bronze du haut-empire.

La pièce la plus importante que nous ayons rencontrée ici est un fragment d'inscription romaine, chose peu commune dans nos contrées. Cette inscription n'était pas gravée sur une pierre du pays, mais sur une pierre de Saint-Leu, ce qui prouve l'importance de l'édifice. Il n'y restait que trois lettres de la fin d'une ligne .....VPA; c'étaient trois belles capitales, que je considère comme l'œuvre du second siècle. Le reste de la pierre indiquait bien qu'il y avait d'autres lignes au-dessus comme au-dessous.

Rien de plus rare dans notre département que les inscriptions antiques. Jusqu'ici, Rouen lui-même n'en a donné que deux. En dehors de la métropole, je n'en connais guères qu'à Lillebonne, l'ancienne *Juliobona*, et à Caudebec-lès-Elbeuf, l'antique *Uggate*. Je crois pourtant avoir vu citer une inscription effacée à Saint-André-sur-Cailly, station très importante. Le précieux fragment de Montérollier prouve l'importance de l'édifice aux temps antiques.

Outre les antiquités romaines, cette fouille nous a donné des sépultures franques. Ces inhumations barbares avaient été déposées dans l'enceinte même de l'édifice, comme à Etretat, à Sainte-Marguerite-sur-Mer, à Saint-André-sur-Cailly, à Saint-Léger-de-Rôtes (Eure), et bien ailleurs encore.

Une douzaine de corps environ ont été reconnus. Comme tous ceux de cette époque, ils portaient encore des ornements et des armes. Ces armes consistaient dans des couteaux de fer et dans trois sabres ou scramasaxes encore couverts de rainures caractéristiques de cette époque. Les orne-

Digitized by Google

ments étaient des plaques de ceinturon en fer ou en cuivre. Une plaque en fer était recouverte de damasquinures en argent; les plaques de bronze étaient ciselées. L'une ne présentait que des nattes; l'autre, au contraire, offrait une tête humaine encadrée de dents de scie. Nous donnons ici ces deux pièces :

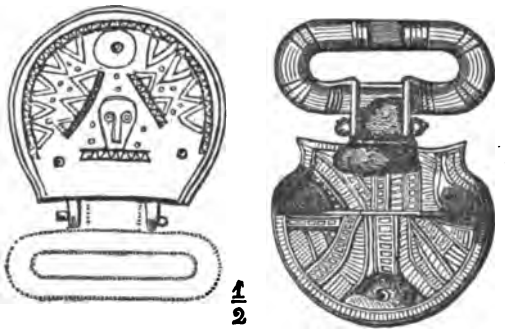

1/2

Maintenant, qu'il nous soit permis de tirer de ces découvertes quelques conclusions dans l'intérêt de l'histoire du village de Montérollier. Un monument gallo-franc étant connu sur une des collines boisées de Montérollier et à une légère distance des sources de la Varenne, il devient assurément plus possible que jamais d'y placer le monastère de femmes connu sous le nom de *Varinna*, dont il est question dans la vie de saint Ribert au VIIe siècle, et, au VIIIe, dans celle de saint Leufroy. Les anciens auteurs qui parlent de l'abbaye de *Varinna* disent que saint Ribert, moine, chorévêque et apôtre de nos contrées, y fut enterré. Ils assurent que saint Leufroy, après y avoir passé quelque temps dans le voisinage de Saint-Saëns, son maître et son ami le quitta pour aller fonder le monastère de la Croix, où il mourut en 738. Enfin, on connaît la possession de Varenne par Teutsinde, abbé de Fontenelle, en 734. Voilà à peu près tout ce que l'on sait de cette mystérieuse maison, que quelques-uns disent détruite par les Normands, tandis que d'autres la font supprimer dès le temps de Charles-le-Chauve.

Adrien Valois, qui donne ce renseignement, dit que les biens du monastère furent réunis à l'église de Rouen. Le même historien la place dans le comté de Tallou, et les auteurs du *Gallia Christiana* la mettent, sur leur

Digitized by Google

carte de 1767, aux sources de la Varenne. Dès le siècle dernier, le bénédictin Duplessis croyait déjà voir dans Montérollier le monastère perdu, et il s'appuyait sur l'ancien vocable de ce pays, qui, dans les plus vieux titres, est *monasterium Oolerii*, *Odilerii* ou *Odelerii*. Si, de nos jours, MM. Leroy et de La Mairie partagent cette opinion sans l'appuyer davantage ; de son côté, M. de Duranville la repousse. Il est possible que nos découvertes modernes fournissent une occasion d'y revenir.

SÉPULTURES ET INSCRIPTIONS GÉNOVÉFAINES TROUVÉES DANS L'ÉGLISE DU MONT-AUX-MALADES. — Le pavage des églises, obligeant à des mouvements de terrain, a souvent amené des découvertes de plus d'une sorte. Parfois cette opération a été une source féconde pour la sépulcrologie, la liturgie, l'épigraphie et l'iconographie chrétiennes. Nous pouvons presque ranger dans cette catégorie la trouvaille faite au commencement de ce mois dans l'église du Mont-aux-Malades, ancien prieuré des chanoines réguliers de Sainte-Geneviève.

En préparant le terrain pour daller à nouveau la chapelle de Saint-Vincent, placée au côté nord du chœur, on a trouvé, à quinze ou vingt centimètres du sol seulement, cinq sépultures de Génovéfains réformés du XVIIe et du XVIIIe siècle. Les corps paraissaient avoir été inhumés sans cercueils de bois; ils avaient été enveloppés seulement dans un étui d'étoffe. La seule trace de costume qu'on ait remarquée sur eux, est un collet en cuir placé au cou. Cette lanière, large de 4 centimètres, avait 35 centimètres de long. Ce que nous trouvons de plus remarquable dans ces corps, d'ailleurs dépourvus d'objets meubles, c'est leur orientation. Tous avaient la tête à l'est et les pieds à l'ouest, ce qui est l'orientation ecclésiastique actuelle, mais introduite seulement parmi nous au XVIIe siècle. On en trouverait très peu d'exemples au XVIe. Elle semble s'être importée en France avec le rituel romain promulgué après le concile de Trente.

A quelques centimètres au-dessus des corps, il a été rencontré quatre pierres de forme allongée et contenant toutes des inscriptions latines, dont nous n'avons pu lire que trois. Ces pierres, qui affectent la forme losangée, avaient toutes de 33 à 34 centimètres sur chaque face ; deux d'entre elles ont présenté d'insignifiantes lacunes dans quelques lettres que l'humidité avait dévorées.

Digitized by Google

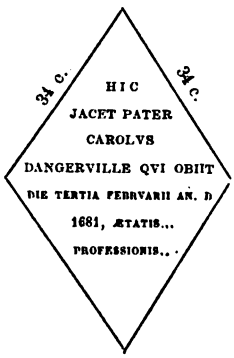

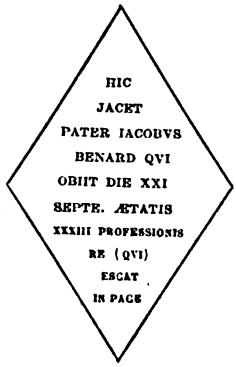

Ces trois inscriptions, que nous plaçons ici dans l'ordre chronologique de l'inhumation comme dans celui de profession, sont, comme on le voit, celles de Charles de l'Etendard d'Angerville, que M. l'abbé Langlois inscrit à l'année 1669 (1); de Jacques Bénard, qui figure sur la liste de 1692, et enfin de Michel Hébert, que M. Langlois croit décédé en 1706.

Hâtons-nous d'ajouter que M. l'abbé Morin, curé du Mont-aux-Malades, s'est empressé de faire encastrer dans la muraille, au-dessus des tombes qu'elles devaient indiquer, ces pierres vénérables, qui sont des pages d'histoire locale. Nous sommes heureux d'avoir à remercier notre confrère de cet acte de goût et de conservation monumentale.

L'abbé Cochet.

SÉANCE DE LA SOCIÉTÉ DES BIBLIOPHILES. — La Société des Bibliophiles normands a tenu, le 3 décembre dernier, dans une des salles de la bibliothèque publique, sa seconde assemblée générale.

Un grand nombre de ses membres assistait à cette séance.

Dans un discours des plus remarquables, et dont l'impression a été immédiatement votée, M. Pottier, président de la société, a rendu compte des différents travaux auxquels le bureau s'était livré pour organiser le matériel nécessaire à la publication des opuscules dont l'impression ou la réimpression avait été arrêtée dans l'assemblée générale du 7 mai. Il a montré que

(1) L'abbé P. Langlois, *Histoire du Prieuré du Mont-aux-Malades, près Rouen*, pages 371, 374 et 376.

Digitized by Google

l'on avait en vue d'imiter autant que possible la physionomie des ouvrages à reproduire, en évitant certaines vulgarités de genre fort usitées de nos jours et qui, pour séduire au premier abord, ne sauraient cependant soutenir un examen sérieux.

Les deux premiers opuscules édités par la société, et dont il a été possible de remettre, séance tenante, des exemplaires aux membres présents, sont :

1° *Discours des causes pour lesquelles le sieur de Civille, gentilhomme de Normandie, se dit avoir été mort, enterré et ressuscité.*

2° *L'entrée de Louis XIV en sa ville de Rouen, et séjour qu'il y fit en février* 1650 : publié d'après le registre des délibérations du Conseil de la ville de Rouen.

Ces deux ouvrages, de format petit in-4°, imprimés avec le plus grand soin, sur un papier fabriqué exprès, avec des caractères dits elzéviriens, sont précédés de notices dues à deux des membres de la société, M. le marquis de Blosseville et M. Edouard Frère. Le premier est, en outre, orné d'un joli portrait du sieur de Civille, gravé également par un des sociétaires, M. Louis de Merval, d'après une peinture originale du temps.

Chaque exemplaire présente cet intérêt particulier qu'il porte imprimé, en tête, le nom du membre auquel il appartient, ainsi que le numéro d'ordre attribué par le sort à ce membre.

La marque choisie par la société et exécutée par l'habile burin de M. Brévière, représente les armes de Normandie, avec la devise « *ne pereant* » qui fait allusion au but que les bibliophiles se proposent, de tirer de l'oubli et d'empêcher de *périr* quelques précieux documents de littérature et d'histoire.

Le diplôme, distribué aux sociétaires, se distingue par un encadrement archéologique, et tout de circonstance, qui est, en effet, composé de marques d'anciens imprimeurs, dont M. Auguste Le Prévost, de regrettable mémoire, avait généreusement donné les bois à la bibliothèque publique.

Enfin six nouveaux membres ont été élus au scrutin, dans cette même séance, le chiffre de cinquante, fixé par les statuts pour la composition totale de la société, n'ayant pas été entièrement atteint, au moment de la première assemblée générale.

M. L'ABBÉ GROUET, CURÉ DE SAINTE-MADELEINE. — Le 5 décembre dernier, la paroisse de la Madeleine perdait dans son respectable curé, M. l'abbé Grouet, l'un de ces prêtres exemplaires qui sont l'ornement d'une cité et l'honneur d'un diocèse.

Digitized by Google

M. Grouet (Adolphe-Jacques), né à Rouen le 5 novembre 1800, appartenait à l'une des familles les plus honorables et les plus distinguées de cette ville. Il fit ses humanités dans l'excellente institution de M. Duval, qui inspirait une juste confiance aux parents chrétiens, et qui a fourni au diocèse ainsi qu'au département bon nombre de prêtres éminents et de notables citoyens.

Après avoir terminé ses études, M. Grouet resta plusieurs années dans le monde, où il sut acquérir, comme négociant, l'estime et la considération générale. Déjà même il y pratiquait, comme par anticipation, toutes les vertus sacerdotales dont il devait donner un si parfait exemple; mais bientôt, entraîné par une vocation irrésistible, il entra en 1829 au séminaire de Saint-Sulpice, à Paris, et trois ans après, en 1832, il était ordonné prêtre par Mgr de Quélen. Il semble que le zèle et la charité du consécrateur aient dès lors passé dans l'âme du jeune prêtre, qui le prit pour modèle et qui sut, comme le vénérable pontife, allier à la distinction et à la suavité des manières que donnent l'éducation et la naissance, la pratique de la piété la plus vive et de la vertu la plus sévère.

Rappelé à Rouen après son ordination, M. l'abbé Grouet fut successivement vicaire à Carville et à la Madeleine, puis curé de Saint-Hilaire et de Saint-Sever; il revint enfin à la paroisse de Sainte-Madeleine, à la tête de laquelle il fut placé en 1851, et qu'il administra pendant douze ans jusqu'à sa mort.

Ainsi, durant tout le cours de sa carrière sacerdotale, il ne sortit pas de la ville de Rouen et resta toujours placé sous les regards de ses compatriotes, qui furent pendant trente années les témoins de sa vie et purent journellement admirer les efforts de son zèle et l'ardeur de son dévoûment. Cette circonstance explique la vénération toute particulière dont notre cité l'entourait et dont le jour de ses funérailles a vu éclater de toutes parts le touchant et sympathique témoignage; mais aussi elle prouve toute la solidité de ce mérite qui, pendant une si longue période, n'a pas trouvé un seul détracteur et qui a résisté à la plus sérieuse de toutes les épreuves, à celle du temps.

C'était, en effet, un saint prêtre que M. l'abbé Grouet, et nous regrettons que l'espace nous manque pour apprécier d'une manière plus complète les vertus qu'il a constamment pratiquées. Bornons-nous à en indiquer deux qui ont brillé chez lui d'un éclat tout particulier : la charité la plus ardente et l'austérité la plus profonde.

Telle était sa charité, qu'il a sacrifié sa fortune et s'est dépouillé souvent lui-même pour les malheureux; il leur a laissé notamment un gage pré-

Digitized by Google

cieux de sa sollicitude dans la fondation de cet Orphelinat, qu'il a confié à la direction des Sœurs de Saint-Vincent-de-Paul et qui renferme aujourd'hui près de cinquante jeunes filles.

Quant à l'austérité de ses mœurs, elle rappelait véritablement celle des saints. Passant le jour et la nuit à l'église, soit au confessionnal, soit dans la méditation et dans la prière, ne s'accordant que quelques heures de sommeil, jeûnant de la façon la plus rigoureuse pendant la plus grande partie de l'année, son attachement profond à ses devoirs de pasteur et son vif amour de la mortification ne l'ont quitté qu'avec la vie. Le 27 novembre, huit jours avant sa mort, il se traînait encore à l'autel pour y célébrer le 12e anniversaire de son arrivée à Sainte-Madeleine, et ce n'est qu'après avoir offert le saint sacrifice que, sentant ses forces l'abandonner complètement, il consentit enfin à se mettre au lit pour ne plus se relever.

Il est beau de mourir ainsi fidèle à toute sa vie, quand cette vie a été sans tache et quand la mort qui la termine inspire d'aussi légitimes et d'aussi sincères regrets.

LA TYPOGRAPHIE DANS LE DÉPARTEMENT DE L'EURE. — Le département de l'Eure tient aujourd'hui un des premiers rangs dans la production générale de la typographie française. L'arrondissement d'Evreux est particulièrement le siége de cette grande fabrique de librairie. Le nombre considérable de volumes qui sort chaque mois des presses de cette partie de la Normandie pour se répandre dans le monde entier provient surtout du grand établissement que la famille Didot possède au Mesnil-sur-l'Estrée, entre Nonancourt et Ivry-la-Bataille. Chaque jour cette usine fabrique 4 à 5,000 kilogrammes de papier, imprimés ensuite dans la localité même, où des femmes et des jeunes filles exercent le métier de compositeur-typographe, en sorte que, dans une contrée purement rurale, on imprime des ouvrages grecs et latins avec autant de correction qu'on le ferait à Paris.

Evreux possède aussi des imprimeries importantes. La typographie d'Auguste Hérissey s'est fait connaître des amateurs de livres par des ouvrages tirés à petit nombre sur papier vergé, avec des titres en rouge et en noir, tels que les aiment les bibliophiles; et ces publications, exécutées pour des éditeurs de Paris, sont recommandables par leur parfaite correction, surtout lorsqu'il s'agit de reproduire des ouvrages en ancienne langue française ou en dialectes provinciaux. Mais les presses de ce typographe réputé ne produisent pas seulement des volumes destinés à un petit nombre d'amateurs d'élite, elles impriment des journaux et des publications courantes et

Digitized by Google

d'usage populaire, au nombre desquelles nous signalerons, à cause de son succès et de son bon marché, l'*Almanach-Annuaire de l'Eure,* dont la vingt-deuxième année vient de paraître, tirée à *vingt-cinq mille exemplaires.* Grâce à ce tirage fabuleux pour une publication destinée à un seul département et qui doit s'écouler chaque année dans l'espace d'un mois environ, l'éditeur peut donner la matière d'un volume entier pour le prix de sept sous, et offrir à ses lecteurs les listes des fonctionnaires de tout degré, le cadre de toutes les administrations et services publics, le tableau des communes, bureaux de poste, etc., et, en outre, des articles originaux d'histoire locale, des variétés amusantes, des notices agricoles, de médecine vétérinaire et d'économie domestique. Les articles inédits d'histoire locale, signés de MM. Chassant, R. Bordeaux, etc., assurent à la collection de cet almanach-annuaire une place dans la bibliothèque des livres normands.

Evreux voit naître aussi depuis cinq années un autre almanach d'un caractère sérieux et dont la collection mérite également d'être conservée. Nous voulons parler de l'*Almanach historique et liturgique du diocèse d'Evreux,* qui sort de l'imprimerie Canu, et qui a pour auteur M. l'abbé Lebeurier, archiviste du département de l'Eure. L'*Almanach historique et liturgique* n'a eu qu'un débit assez restreint lors de ses débuts, bien que ses deux premières années continssent des notices curieuses sur l'histoire locale ; mais aujourd'hui son succès est assuré, et son tirage augmente chaque année, sans approcher, bien entendu, de celui de l'*Almanach-Annuaire.* L'*Almanach historique* pour 1864 contient une notice sur le synode qui a été tenu à Evreux en septembre dernier. La vogue de ces deux almanachs n'empêche pas, en outre, la publication d'un *Annuaire officiel de la Préfecture de l'Eure.*

Pour tous les articles non signées.

J. Rivage.

Digitized by Google

LES ÉVÈNEMENTS DU MOIS.

Rouen, le 25 décembre 1863.

L'hiver est venu ; il a enlevé les dernières feuilles, et enveloppé d'un voile de brouillard les horizons mornes et dépouillés. La terre ne sourit plus, et la nature semble endormie. Mais en même temps les villes se réveillent. Elles offrent aux uns leurs distractions bruyantes, à d'autres des joies plus calmes et de plus austères plaisirs. La vie des arts, la vie de la science, de la littérature, de la pensée sous toutes ses formes, se raniment et reprennent leur cours ; on éprouve le besoin de se retremper dans leur vif courant. L'esprit recherche avec avidité sa pâture, et l'âme son aliment.

Paris a donné le signal. Ses cours publics, ce foyer généreux où s'allume une vie libre, où toute une jeunesse ardente vient chercher, avec les émotions fugitives de l'éloquence, le sentiment durable du droit, la forme élégante et noble de l'intelligence, l'amour de la dignité morale, ont rouvert leurs portes, et leurs chaires ont de nouveau retenti de paroles applaudies. D'autres lieux qui ont le privilége d'attirer la foule, mais qui, consacrés à une distraction de l'esprit, ne devraient jamais être ni une chaire ni une tribune, les théâtres ont rajeuni leur vieux répertoire, et représenté, avec des succès inégaux, des pièces nouvelles, inégalement morales et très inégalement littéraires. Enfin, le plaisir choisi des esprits délicats, la musique, cette fleur harmonieuse qui s'épanouit avec l'hiver, a ranimé les scènes qui lui sont consacrées ; la foule est accourue, les concerts de tout genre ont recommencé. Ils ont recommencé pour tous ; car, grâce à une initiative hardie, le peuple a aussi les siens. Tout le monde a rendu hommage au succès mérité qu'obtiennent depuis deux ans les *concerts populaires de musique classique*, fondés par M. Pasdeloup. Nous voudrions en dire quelques mots ; car il y a là plus qu'une œuvre artistique, dont l'appréciation

Digitized by Google

sortirait sans doute de notre compétence, il y a encore une œuvre morale, une œuvre sociale. Initier le peuple aux beautés de la musique, l'introduire dans un monde inconnu, plein de joies profondes et de nobles émotions; l'arracher aux distractions faciles, aux plaisirs grossiers, pour lui inspirer le goût de ces saines et fortes jouissances auxquelles la fortune ne donne pas un droit exclusif, et que tous sont dignes de ressentir, c'est faire œuvre d'artiste consciencieux et d'honnête homme éclairé; c'est entreprendre une grande tâche, devant laquelle n'a pas reculé le fondateur des *concerts populaires*. Il est allé droit au but; sans hésiter, il a transporté son auditoire sur les plus hautes cîmes de l'art. Haydn, Mozart, Beethoven, Mendelsohn, Weber, Rossini, sont proposés chaque dimanche à l'admiration d'une foule immense, composée en grande partie d'ouvriers et de gens du peuple, étrangers à toute culture musicale, à tout raffinement artistique; et, chose extraordinaire, dès le premier jour il s'est trouvé qu'on ne leur parlait pas une langue inconnue. La vraie beauté est toujours comprise; elle est simple et s'adresse à toutes les âmes. Il faut voir la grande salle du Cirque-Napo-remplie jusqu'aux combles par quatre mille auditeurs; entendre ce silence solennel, ou ce frémissement involontaire qui court dans tous les rangs à l'audition de quelque beauté nouvelle; voir avec quelle promptitude elle est saisie, goûtée, comprise; avec quelle justesse les applaudissements éclatent, avec quelle vérité l'enthousiasme sort de ces cœurs frappés, pour la première fois peut-être, par le rayon du beau. Ce spectacle est consolant; il émeut, il touche. Il y a là une grande expérience noblement tentée et pleinement réussie; une manifestation éclatante, et, pour beaucoup, inattendue, de ce qu'a de prompt, de délicat et de noble l'intelligence peu cultivée, mais droite, des masses populaires; une démonstration décisive et un beau triomphe.

Je ne sais si ce triomphe doit être attribué, comme le faisait l'année dernière M. Scudo, « aux bienfaits de cette grande Révolution française qui nous a tirés tous du néant, qui a développé en nous le sens du juste et la notion du beau (1). » Je crois que le sens du beau existait avant la Révolution française; ce n'est pas, j'imagine, dans le pays des grandes cathédrales, ni dans la patrie de Corneille qu'on me démentira. Cependant, sans tomber dans ces exagérations qui feraient aisément sourire, il est permis de remarquer, à la louange de notre époque, qu'elle fait et qu'elle accepte, comme très naturelles, des choses auxquelles ni le XVIIe ni le XVIIIe siècle n'eussent probablement songé. Le moyen-âge, resté chrétien jusque dans ses plus grands écarts, était plein de tendresse pour les pauvres et les petits; mais,

(1) *Revue des Deux-Mondes*, 15 décembre 1861.

Digitized by Google

depuis les guerres de religion jusqu'à la Révolution française, dans l'espace de temps qui constitue proprement ce qu'on appelle l'ancien régime, il semble que le sentiment délicat le l'égalité chrétienne se soit affaibli. Qui eût songé sous Louis XIV, qui eût songé parmi les contemporains de Voltaire (je n'en excepte pas Voltaire lui-même), à faire participer le peuple aux jouissances de l'esprit, à l'initier aux plaisirs de l'intelligence, à lui faire comprendre et admirer les chefs-d'œuvre de l'art? Pour lui faire fête, on lui ménageait, à certains jours, des réjouissances bruyantes dans les rues ou sur les places publiques, on défonçait des tonneaux de vin et d'hydromel; mais les vraies fêtes du peuple, celles qui s'adressent à l'esprit et à son âme, en dehors de la religion, on y songeait peu. L'idée ne serait venue à personne qu'il était capable de juger le beau, et de l'admirer avec intelligence: je crois qu'il y a deux cents ans, l'entreprise de M. Pasdeloup eût semblé fort extraordinaire. Elle paraît aujourd'hui très naturelle. Cette intelligence nouvelle et plus délicate de l'égalité, ce respect du peuple et ce désir de l'accoutumer aux plaisirs élevés, sont une tendance de notre temps, trop humaine et trop chrétienne pour que nous n'y applaudissions pas avec joie.

L'œuvre inaugurée par M. Pasdeloup me rappelle une belle pensée du prince Albert. Désireux d'élever à la fois les goûts et les âmes et de répandre dans les classes industrielles le sens du beau, il avait fait faire et vendre à très bas prix la reproduction par la photographie des admirables dessins de Raphaël que renferment les collections d'Angleterre. Je ne sais quels résultats il obtint; mais il y a là, avec la preuve tout à la fois de l'esprit pratique et de l'initiative hardie, un peu originale, du caractère anglais, un excellent exemple de l'éducation grave, élevée, sérieuse, qu'il convient de donner au peuple. Je lisais dans un des bulletins mensuels de l'excellente *Société pour l'amélioration et l'encouragement des publications populaires*, fondée il y a deux ans par un homme dont le nom est héréditairement synonyme de charité, M. le vicomte de Melun, un rapport sur cette question : La lecture des grands écrivains français du XVIIe et du XVIIIe siècle convient-elle au peuple? Oui, répond hardiment le rapporteur, et il cite, à titre d'exemple, le fait suivant : Dans une bibliothèque fondée pour les ouvriers d'un arrondissement de Paris, on avait placé le *Discours sur l'Histoire universelle;* cet ouvrage rencontra tant d'admirateurs, qu'au lieu d'un exemplaire il en fallut bientôt plusieurs. Bossuet avait été compris et goûté. Ce trait ne peut-il pas se placer à côté des dessins de Raphaël et des concerts populaires?

« Quand le peuple est attentif, écrivait il y a peu de temps M. Jules Simon, tout ce qui est grand l'enflamme. Il est généreux, il est fier, il aime le récit des grands sacrifices et le spectacle des grands caractères. Un moraliste se plaint avec raison de l'usage où nous sommes d'avoir une littéra-

Digitized by Google

ture enfantine, une science enfantine pour les enfants; il faut leur parler du premier coup *la vraie langue*. De même pour le peuple; c'est une étrange fatuité que de s'abaisser pour lui parler. Il a si peu besoin qu'on lui fabrique des mélodrames, que, quand il a le choix, il court à Corneille. » Nous avons vu qu'il court de même à Mozart, à Beethoven, à Mendelsohn; il admire Bossuet, il comprend tout ce qui lui parle la vraie langue. Mais un langage trivial, volontairement abaissé, l'humilie et ne le persuade pas; au contraire, il s'ouvre aux considérations sérieuses et au langage de la grandeur. Il croit celui qui l'élève et non celui qui descend à son niveau. L'éducation, écrivait Mgr Dupanloup, est une œuvre d'autorité et de respect; celle du peuple est une œuvre d'autorité fondée sur la vertu seule et sur l'influence morale, et de respect, ce sentiment qui élève et qui touche. Nous ne sommes plus au temps où les bêtes féroces s'apaisaient à la voix d'Orphée, et où la ville de Thèbes se bâtissait d'elle-même aux sons de la lyre d'Amphion; mais si nous avons tant insisté sur le grand succès des concerts populaires, c'est qu'il y a là, dans une sphère restreinte, un exemple d'enseignement sérieux et élevé, et qu'il est bon de le proposer à tous, à une époque où l'éducation du peuple est montée au premier rang des préoccupations sociales.

II.

Puisque nous sommes arrivés sur ce terrain, qui est un peu celui de la charité, nos lecteurs nous sauront gré de mettre sous leurs yeux un acte de charité délicate, qui a pour auteur un des hommes les plus éminents, et pour inspirateur le souvenir d'une des âmes les plus belles de notre temps. Vivre, dans le sens élevé et complet de ce mot, est une grande chose; communiquer à d'autres un peu de sa vie, allumer au dehors quelques étincelles de la flamme intérieure, inspirer le bien, répandre le vrai, servir de soutien à des âmes, de guide à des cœurs irrésolus ou blessés, aider Dieu, en un mot, n'est-ce pas la vie dans son emploi le plus noble, le plus saint et le plus rare? et n'est-ce pas toute la vie de Mme Swetchine? Nos lecteurs connaissent cette femme admirable, que la plume si modérée du prince Albert de Broglie n'a pas craint d'appeler « la sainte de notre siècle. » Ils savent que cette sainteté, puisque le mot a été dit, n'a été si efficace et si aimable que parce qu'elle a su être de ce siècle; que parce que, dans son action sur les âmes, elles les a acceptées là où elles sont, où elles doivent être, dans les conditions actuelles et la lutte vive de la société moderne; que parce qu'elle a compris son temps, qu'elle a aimé ce temps

Digitized by Google

et parlé sa langue. Ayant passé elle-même par toutes les souffrances de l'âme qui cherche sa foi, arrivée au catholicisme après des années de luttes, d'ignorances vaincues, de préjugés détruits, de conquêtes pas à pas sur la vérité, connaissant les chemins du doute, les détours de la conscience, les fuites de la pensée qui résiste, et ce regard doux et fort de la vérité qui atteint enfin les âmes droites et les fixe pour toujours, Mme Swetchine avait puisé dans cette expérience une pitié patiente et tendre pour ceux qui ignorent, qui doutent et qui cherchent. Toute son action personnelle en portait l'empreinte, tous ses écrits en ont gardé le témoignage. Aussi, quand la mort eut révélé cette vie cachée dans les ombres de la vertu et d'une intimité qui n'était pas ouverte à tous; quand ses écrits, ses pensées, ses lettres, eurent été publiés, avec quelle avidité tous ceux qui pensent et qui lisent se sont-ils précipités sur ce trésor inconnu! Les chrétiens y ont trouvé l'aliment de leur foi, un exemple et une direction pour leur vertu; beaucoup d'âmes hésitantes y ont rencontré l'attrait décisif et le dernier mot de leurs luttes. Qui dirait toutes les nobles pensées que ces pages ont suscitées? toutes les vies qu'elles ont réformées ou dirigées? toutes les larmes qu'elles ont séchées, ou les larmes plus douces qu'elles ont fait répandre? Elles ont été souvent les auxiliaires de la grâce divine; elles n'inspirent pas seulement la vertu, mais la dignité, la noblesse dans la vertu, la modération dans la conduite, et cette tolérance qui est si belle quand elle ne vient pas d'un cœur indifférent, mais d'une foi patiente et respectueuse.

La *Vie de Mme Swetchine, ses Écrits, ses Lettres*, et en dernier lieu ses *Méditations et Prières*, publiés par M. le comte de Falloux, répondaient trop bien à des besoins actuels et à d'immortels penchants pour ne pas trouver un grand nombre de lecteurs. Plusieurs éditions se sont écoulées rapidement. Nous apprenons aujourd'hui que l'homme illustre qui s'en est fait l'éditeur a voulu que Mme Swetchine, si charitable quand elle vivait, pût encore faire l'aumône après sa mort. Il vient d'acheter, avec le produit de ses *Œuvres*, l'ancien château de Segré, dans le département de Maine-et-Loire. On en fait une maison d'asile pour les vieillards. Elle portera le nom d'hospice Swetchine. Nous sommes heureux, en présence de tant de spéculations littéraires dont le scandale est le principal aliment, de montrer comment et au profit de qui spécule un chrétien.

III.

En commençant cette revue du mois, nous avons dit un mot de la réouverture des cours publics de Paris. C'est en effet, parmi les événements qui nous

Digitized by Google

occupent, un des plus dignes d'intérêt. Les cours publics forment une de ces voies larges et faciles par où les idées se répandent et gagnent du terrain ; portées par une parole éloquente, elles se vulgarisent, prennent de l'empire sur les générations qui grandissent, et façonnent peu à peu l'esprit public. Ce n'est pas là que se forme la science proprement dite : la science a besoin d'une culture solitaire, de recueillement, de méditation silencieuse ; il faut qu'elle arrive à conquérir sa propre indépendance ; il faut que l'esprit creuse seul son sillon, et prenne, loin du bruit et des influences extérieures, sa forme personnelle. La science s'acquiert ainsi ; mais toutes les intelligences ne peuvent se livrer à ce dur et fortifiant labeur ; elles manquent souvent de courage, elles manquent trop souvent de loisir. Elles ont besoin qu'à défaut de la science elle-même, dans son austère appareil, ses résultats au moins soient mis sous leurs yeux ; que ses lignes principales leur soient exposées ; en dehors de la science pure, il existe une direction générale de l'esprit, une connaissance moins profonde, mais vaste et suffisante, de l'histoire, de la philosophie, des lettres, à laquelle aucune intelligence un peu cultivée ne peut demeurer étrangère. C'est celle-là que donne l'enseiseignement public. Sous l'influence animée de la parole, l'esprit y prend un certain feu, les idées un certain relief, une vivacité, un entrain qu'il est facile de tourner à l'action ; un professeur dans sa chaire est quelquefois une puissance. Quand cette puissance est mise au service d'une intention droite, d'un enseignement sérieux et sincère, quand la vérité l'inspire et l'émeut, elle est capable d'une noble et salutaire action ; M. Saint-Marc-Girardin, dans sa chaire de littérature, était comme le directeur moral d'une partie de la jeunesse de Paris.

L'enseignement de M. Edouard Laboulaye occupe une grande place au collége de France. Savant jurisconsulte, historien profond des lois romaines, successeur de M. de Tocqueville dans la science et l'amour de la civilisation américaine, intelligence grave, écrivain plein d'une facilité et d'une grâce classiques, M. Laboulaye est assurément un des esprits les plus sérieux, les plus honnêtes et les plus attrayants de ce temps-ci. Il en est en même temps une des physionomies les plus originales ; comme les américains qu'il étudie, il a tout ensemble la gravité et l'*humour* ; sous sa lèvre puritaine se cache sans cesse un sourire, qui devient facilement une épigramme. Il passe de profondes études sur l'esclavage, sur la constitution des Etats-Unis, à la vive et paradoxale satire de *Paris en Amérique* ; il écrit en même temps son Esprit des Lois et ses Lettres persanes. Au lendemain des élections, il publiait *Le Parti libéral* : à l'heure des étrennes, il dédie à sa petite fille un volume de *Contes bleus*. Professeur de législation comparée, il expose en langage très spirituel et très clair les résultats d'une science pro-

Digitized by Google

fonde ; sa parole est éloquente, émue, généreuse ; ajoutons qu'elle est attrayante, et qu'autour de la chaire du professeur, elle attire, assure-t-on, beaucoup de dames. Un plus savant que moi dira peut-être, si Mme de Maintenon, quand elle réformait au XVIIe siècle l'éducation des femmes, a jamais songé à introduire dans Saint-Cyr un cours de législation comparée ; pourquoi, cependant, ne verrait-on pas là un progrès ? Il n'y a pas de loi salique pour l'intelligence, et M. Laboulaye n'aurait pas été désavoué, sur ce point, par son glorieux prédécesseur M. de Tocqueville.

Du discours d'ouverture du cours de législation comparée, M. E. Laboulaye a fait cette année une excellente leçon d'histoire, assez neuve à plusieurs points de vue. Avant de reprendre ses études sur la constitution américaine, il fait, sous forme d'introduction générale, le tableau des vicissitudes constitutionnelles de la France. — Avant 1789, la France avait-elle une constitution? Telle est la première question qu'il pose. Non, répond-il. Les parlementaires le disent, ils le croient, mais ils se trompent. — Peut-être le professeur n'insiste-t-il pas assez vivement sur le rôle politique des Parlements, ces asiles vivants de la dignité nationale, de la science et, au besoin, de la pratique indépendante du droit ; ces grands corps accoutumés à résister, à force de vertu, de gravité, d'indépendance traditionnelle, à l'omnipotence du pouvoir royal, et formant entre le trône et le peuple, haute et forte comme la conscience, une digue au pied de laquelle venait souvent expirer le despotisme d'un côté, l'anarchie de l'autre. Ils étaient d'autant plus forts que leur force, n'étant écrite nulle part, était une force morale, celle de la vertu seule et de la nécessité publique. « Je me rappelle, « dit M. Laboulaye, qu'il y a quelques années, je publiai avec M. Dupin les « *Institutes coutumières* de Loysel. M. Dupin se fit un plaisir de présenter le « premier exemplaire au roi Louis-Philippe, qui était un prince très instruit, « et qui lui dit en recevant ce livre : « Je connais cet ouvrage ; c'est là que « se trouve le fameux adage : si veut le roi, si veut la loi. — Oui, Sire, « mais regardez le commentaire ; le commentaire se prononce dans ce sens « que le roi ne doit vouloir que ce que veut la loi. » Eh bien ! ce commentaire, M. Laboulaye ne le dit pas assez, c'est la vieille sagesse et la vieille fierté des Parlements qui l'avait fait ; c'est elle qui savait le maintenir en vigueur. Ils avaient le sentiment de leur droit et de leur devoir, ce qui, en l'absence d'une constitution écrite, y suppléait au besoin. « Le Parlement, « disait à celui de Normandie, en 1617, le président Maynard, a l'autorité « générale et souveraine ; il est comme ung surveillant général, qui pense « et regarde sans cesse, comme faisaient les anciens consuls, que la chose « publique ne souffre aucun dommage. » Voilà un langage bien fier ; on en trouverait de nombreux exemples dans la seule histoire de notre vieux parlement de Normandie.

Digitized by Google

La partie vraiment originale du discours de M. Laboulaye est celle consacrée à l'appréciation du mouvement philosophique qui exagéra les idées et faussa en partie le cours de la révolution de 1789. Elle est très piquante et très indépendante. M. Laboulaye distingue, dans le flot d'idées qui engloutit peu à peu l'ancien régime, plusieurs courants : un courant anglais, un courant américain, qui poussent certains hommes, amis sincères de la liberté, à désirer pour la France, soit les institutions anglaises, soit les institutions, alors très en faveur, de l'Amérique ; enfin le courant philosophique, issu du XVIIIe siècle, de Rousseau et de Mably, et sous l'empire duquel ont été conçues les diverses constitutions révolutionnaires qui, depuis celle de 1793 jusqu'à celle de l'an VIII, ont été successivement essayées à la France. « Ce courant d'idées philosophiques, il faut bien le dire, a été peu favorable à la liberté. » Tel est le jugement de M. Laboulaye. A beaucoup d'esprits, il peut paraître un paradoxe. Il a cependant quelques droits à être considéré comme l'expression de la vérité historique. Nous croyons qu'il ne sera pas sans intérêt de suivre l'orateur dans le développement de sa pensée.

Rien n'est contraire à la liberté comme une théorie. La liberté vit de saillies indépendantes, irrégulières, personnelles, elle est multiple comme la vie, la théorie promène sur tout ce qu'elle atteint le niveau de règles absolues; elle ne respecte ni personnalités, ni traditions; elle ne connaît pas les individus, elle brise leur vie propre, pour soumettre toutes choses à un type uniforme, à une vie commune, à une règle écrasante, implacable. Les philosophes du XVIIIe siècle furent avant tout des théoriciens. Pour eux, il existe une théorie de la nature humaine à laquelle il faut appliquer une théorie de la société; il faut tout jeter dans un même moule, tout détruire pour tout reconstruire sur un même type, et cela, non-seulement en France, mais dans l'univers. Les traditions ne sont rien, l'histoire n'existe pas, il faut refaire le monde, en prenant pour règle une abstraction philosophique. « Nous publierons, disait Duport, une déclaration des droits de l'homme qui soit faite pour tous les temps, pour tous les lieux et pour tous les hommes; c'est ainsi que nous espérons conquérir l'estime de l'humanité. » M. de Cazalès ajoutait que c'était parce qu'on avait oublié jusque-là de faire cette déclaration que le despotisme régnait dans l'univers et qu'il était encore tout puissant en Asie et en Afrique. Chimères généreuses, mais chimères! Qu'est-ce que tout cela, sinon un écho du *Contrat social?* Et qu'est-ce que le *Contrat social*, sinon le rêve irréalisable d'un philosophe ?

M. Laboulaye indique comment, par une filiation logique, des rêves généreux de la Constituante, on fut, en quelques années, amené aux rêves

Digitized by Google

sanglants de la Convention. Cette recherche de l'absolu, cette foi dans l'efficacité des théories pour refaire l'humanité, voilà, selon lui, la cause des crimes de la Terreur et le lien qui unit les philosophes aux terroristes; ceux-ci sont des théoriciens furieux. Enivrés d'un idéal social et politique qu'ils croient la perfection suprême, ils font subir au monde le supplice de Procuste : pour le faire entrer dans leur rêve, ils le mutilent. Ils imaginent des bucoliques au milieu des échafauds, ils immolent la liberté pour l'imposer au monde, par-dessus tout ils sont de bonne foi. « Quand on a lu Rousseau, dit M. Laboulaye, on ne s'étonne plus de voir Robespierre proclamer l'Être-Suprême avec une gerbe de blé et un coquelicot à sa boutonnière ; on comprend, au contraire, qu'il ait eu un suprême bonheur à présider à cette fête. » Voyez encore Saint-Just, il fait les rêves les plus innocents du monde; de très bonne foi, il ne veut que le bien de l'humanité. Il la noiera dans le sang, s'il le faut, mais il lui donnera toutes les vertus de l'âge d'or. « On ne peut gouverner les hommes, dit-il, que par la vertu ou la terreur. La force n'est ni la raison ni le droit, mais peut-être ne peut-on établir la vertu que par la force. » — « Quand on lit son œuvre étrange, dit M. Laboulaye, on est tout étonné de l'admiration sincère qu'avait cet homme pour l'antiquité. Il veut que la jeunesse tout entière soit partagée entre deux occupations : les travaux de l'armée et l'agriculture. Il décide que les jeunes gens seront toujours vêtus de toile, qu'ils coucheront sur la dure, qu'ils ne mangeront pas de viande; puis ils auront un ami, et, s'ils ne croient pas à l'amitié, ils seront chassés de France. La propriété est assez maltraitée dans le système de Saint-Just. Tandis que celui qui n'est pas propriétaire peut aller voter tous les ans, le propriétaire n'est admis à voter que s'il prouve qu'il a élevé quatre moutons dans l'année (Saint-Just ne dit pas s'il doit amener ses quatre moutons au scrutin). Les cimetières seront de riants asiles; il n'y aura sur les tombes que des fleurs semées par les mains de l'enfance, etc.... »

On sourit; mais on ne souriait pas quand Saint-Just rêvait ainsi, et quand l'échafaud servait de préface à ces belles théories. Terribles renversements de l'esprit humain ! On commence par une pastorale, on finit par la terreur ; on est entraîné par la réalisation d'un rêve idyllique, et l'on se réveille les mains dans le sang. On veut réduire en fait des théories absolues, et l'on est fatalement amené à se servir de moyens absolus, à tout faucher pour tout refaire. « Quels espaces, s'écrie M. Guizot, quels abîmes de 1789 à 1793 ! Et il a fallu à peine quatre années pour que la grande société française parcourût ces espaces et tombât dans ces abîmes, quand elle se croyait à la porte d'un paradis créé de ses propres mains ! » La philosophie du XVIIIe siècle avait rêvé ce paradis ; elle avait cru possible de le réaliser, en

Digitized by Google

niant l'histoire, en brisant toutes les traditions du passé, en repoussant le dogme chrétien de la déchéance, en croyant à la bonté originelle, à la perfectibilité absolue de la nature humaine ; elle avait rêvé une société idéale : et voilà où vint aboutir la société réelle ! Tout le mal est venu de là, de cette outrecuidance (le mot est de M. Guizot) : mais le bien, car il faut être juste, le bien, d'où vint-il ?

D'un courant tout opposé : tandis que l'un est dû à la rupture avec toutes les traditions, l'autre est le fruit du progrès continu des traditions. L'Assemblée constituante ne put fonder une constitution ; mais elle jeta les bases de notre droit civil, bases solides qui ne périrent pas dans l'orage révolutionnaire. Impuissante dans l'ordre politique, dans l'ordre civil elle fut admirable. Elle s'appuya sur le lent travail des siècles, sur le progrès de l'égalité et de la justice au sein du droit, sûrement élaboré par les travaux des jurisconsultes, par les arrêts des Parlements, par les ordonnances des rois. Dans cette opération de réformes civiles, « souvent cette assemblée, dit M. de Carné, qui, pour accomplir ses expériences politiques, ne reculait ni devant la ruine, ni devant le sang versé, se montra réservée, timide, procéda par transaction, tenant compte des faits comme de l'histoire... » Ce fut là la sûreté de son œuvre ; c'est par là qu'elle prépara l'avenir de la société moderne, et jeta les bases du grand travail législatif que le Consulat devait achever.

Nous ne suivrons pas plus loin M. Laboulaye ; il continue avec hardiesse, avec sûreté de coup-d'œil, avec un grand esprit historique, l'étude de nos diverses constitutions. Le Consulat, l'Empire, 1814, 1830, 1848, puis la constitution américaine, sont l'objet successif d'aperçus ingénieux, solides et piquants. Nous nous sommes borné à étudier une partie importante, et, il nous a semblé, intéressante, de son discours d'ouverture ; peut-être l'avons nous fait trop longuement, mais l'histoire a tant d'intérêt ! elle est si pleine d'enseignements, de leçons toujours nouvelles, d'exemples qu'il faut recueillir et méditer ! On nous pardonnera, ayant trouvé un bon guide, de nous être égaré quelques instants à sa suite.

Le temps nous presse, et nous défend de nous attarder au collége de France ; cependant, que de leçons à écouter encore ! le cours de droit des gens, de M. Ad. Franck, qui se donne la peine de réfuter les théories de M. Proudhon sur la guerre ; le savant enseignement de M. Paulin Pàris, sur l'influence des traditions et des poésies bretonnes dans la littérature française ; le cours d'éloquence latine, professé par M. E. Havet, enfin revenu aux choses qu'il sait. Si nous n'avions été retenu par le sentiment de notre incompétence absolue, nous aurions voulu écouter quelques instants, à la faculté des sciences, les leçons d'une des gloires des sciences

Digitized by Google

naturelles, M. Milne-Edwards ; il traite, avec l'autorité de son nom et d'une expérience consommée, une question soulevée par un des esprits les plus éminents de notre ville, l'hypothèse des générations spontanées, qu'il nie absolument. Enfin, nous aurions été heureux du nous arrêter, à la Sorbonne, au pied des chaires qu'occupe cette illustre et savante phalange catholique : M. l'abbé Hugonin, professeur de théologie dogmatique, M. l'abbé Perreyve, professeur d'histoire ecclésiastique, M. l'abbé Meignan, un de nos plus savants exégètes, M. l'abbé Freppel, le P. Gratry. Il semble que la vieille Sorbonne religieuse, ce centre de la doctrine, cette chaire vivante de l'ancienne église de France, renaisse peu à peu de ses cendres, et vienne protester, par ses voix les plus respectées et les plus éloquentes, contre la décadence, qu'elle arrête, des études religieuses parmi nous.

IV.

Pendant que les salles antiques de la Sorbonne et du Collége de France retentissent d'accents généreux ou s'éveillent à de savantes leçons, les voûtes du Palais-de-Justice, accoutumées aux luttes animées de la parole, s'étonnent d'entendre, elles aussi, pendant quelques instants, un enseignement pacifique, d'un caractère tempéré, austère et presque paternel. Tous les ans, à Paris et en province, le bâtonnier de l'ordre des avocats, suivant en cela une de ces vieilles traditions qui font la force et l'honneur du barreau, s'adressant plus particulièrement aux jeunes gens, mais écouté avec empressement par tous, consacre l'ouverture des conférences destinées aux avocats stagiaires par un discours à la fois sérieux et familier. Tantôt M. Jules Favre, cet orateur qui est surtout un écrivain rompu à toutes les difficultés de la langue, à tous les atticismes du style, prodigue, dans une causerie morale, ingénieuse, élevée, les grâces de sa parole et les lumières de son vif esprit ; tantôt M. Dufaure fait entendre le langage moins orné, mais grave, nerveux et concis de l'expérience et de la raison. Nous ne craignons pas, en donnant place dans cette revue du mois à une appréciation de ces causeries sérieuses qui paraissent faites pour un auditoire restreint, de dépasser les limites que nous devons nous tracer et paraître céder à des préoccupations trop spéciales ; si l'auditoire est restreint, le sujet ne l'est pas toujours, et la parole habile de l'orateur sait le transporter quelquefois dans la sphère des idées générales, où tous les esprits sont appelés. L'expérience de la vie, la gravité des conseils, la grandeur des aperçus philosophiques ou l'agrément des souvenirs littéraires font souvent, des discours prononcés dans ces réunions, des œuvres dignes d'être retenues, utiles et charmantes à méditer.

Digitized by Google

A Paris, M. Dufaure, cette année, craignant sans doute de dérober quelque chose à l'Académie française, où il est impatiemment attendu, s'est borné à faire entendre à ses jeunes confrères quelques conseils dictés par une raison supérieure, par une expérience émue, trop pratiques, peut-être, pour être appréciés pleinement par des lecteurs plus désintéressés. Mais, grâce à Dieu, Paris n'est pas la seule ville où s'élèvent des voix éloquentes; nous sommes heureux de pouvoir quelquefois faire acte de décentralisation. La Normandie, cette vieille province si digne de vivre, de parler et de faire parler d'elle, n'est pas absolument stérile en événements qui pourraient remplir les pages de cette revue. Si nous n'avions été devancé par une voix beaucoup plus autorisée que la nôtre, nous aurions aimé à parler ici de l'événement récent qui, en renouant avec tant d'éclat la chaîne des cardinaux dont s'honore l'Eglise de Rouen, a excité, chose rare, des sympathies unanimes, sympathies qui, nous le savons, ne se sont pas arrêtées à la France. Pour rentrer dans la sphère qui nous occupe, comment la littérature judiciaire ne trouverait-elle pas d'heureuses inspirations dans les salles et sous les voûtes mêmes qui ont abrité l'un des premiers parlements de France? Le mois dernier, nous avons entendu le beau discours de M. l'avocat-général Bardon sur la charité; ce mois-ci, l'ouverture des conférences a été marquée par une brillante et spirituelle causerie de l'honorable bâtonnier du barreau de Rouen, M. Deschamps. Nos lecteurs la connaissent déjà, sans doute ; peut-être nous permettront-ils de nous y arrêter de nouveau.

Rien ne montre mieux la petitesse morale de certains esprits que ce besoin d'abaisser et d'amoindrir, qui semble être devenu la règle et comme la condition nécessaire de leurs jugements. Placés en dehors de la vie utile, pour eux tout ce qui porte un caractère sérieux a droit à leurs attaques et s'invite à leur mépris : le prêtre est un imposteur, le médecin un charlatan, l'avocat un parleur inutile, sans conviction comme sans conscience. Ces attaques sont rarement relevées; elles tombent de leur propre poids, sans même froisser la conscience publique. Quelquefois, cependant, elles soulèvent les protestations qu'elles méritent. C'est une protestation de cette sorte qu'a fait entendre M. Deschamps; il a voulu venger le caractère honorable de l'avocat des attaques injustes, vulgaires et puériles d'une certaine classe de littérateurs. Un roman publié depuis longtemps déjà lui en a fourni l'occasion. M. Léon Gozlan y trace, des avocats et de toute une classe de magistrats, un portrait qui serait burlesque s'il n'était odieux, qui serait odieux s'il n'était extrêmement ridicule. Peut-être lui fait-on beaucoup d'honneur en le prenant pour l'objet direct d'une réfutation. Quel que soit le talent, agréable mais très secondaire, de l'auteur de *Balzac en pantoufles*, ses traits ne

Digitized by Google

peuvent porter assez au vif, frapper assez juste ni même assez fort pour mériter une protestation sérieuse. Ils dépassent le but et viennent expirer, sans avoir fait de blessure, aux pieds du bon goût et du bon sens : *Telum imbelle sine ictu.* Au reste, nous sommes loin de nous plaindre de tout l'esprit, de la vive et piquante éloquence que M. Deschamps a dépensés à réfuter des attaques qui n'avaient ni l'un ni l'autre ; nous trouvons même qu'il a fini par un souhait beaucoup trop charitable : « *Oh! que je voudrais bien tenir*, s'écrie-t-il en rappelant Beaumarchais, un de ces romanciers *de quatre jours, si légers sur le mal qu'ils débitent,* quand un bon procès met en péril leur fortune ou leur honneur. » M. Léon Gozlan serait trop heureux, en pareil cas, de tomber de la sorte entre les mains de M. Deschamps ; il ne pourrait qu'y gagner beaucoup, et nous pensons que, dans une prochaine édition de son livre, son portrait des avocats y gagnerait aussi.

Qui peut justifier de semblables attaques? Les lettres et le barreau, ou, comme dit l'honorable bâtonnier, la parole *écrite* et la parole *parlée,* doivent vivre d'accord ; ce sont deux sœurs ; elles habitent les mêmes régions, elles puisent aux mêmes sources. Il ne devrait, entre les avocats et les littérateurs, exister ni jalousies ni dissidences ; ils appartiennent, les uns et les autres, à ces carrières qu'on a appelées *libérales,* ne pouvant trouver un plus beau nom, parce qu'elles exigent des âmes plus libres de toutes les servitudes, des esprits plus exempts de préjugés, un regard sans préventions, quelque chose de noble, de généreux et de vivant. L'avocat et l'écrivain, j'entends l'écrivain qui se respecte, se touchent par bien des points ; tous deux cherchent la vérité ; un écrivain sérieux, un avocat sincère, doivent lutter pour elle toute leur vie. Il leur faut à tous deux ce mouvement vif de l'esprit et cette chaleur de l'âme qui font l'éloquence ; pour l'un et l'autre elle est le moyen ; elle donne des ailes à la parole, elle enveloppe le vrai d'un éclat irrésistible. L'un et l'autre passent leur vie à étudier les passions humaines ; celles-ci se dévoilent à l'avocat, s'agitent devant lui avec leurs nuances différentes, déroulent sous son regard leurs plus intimes replis, et lui donnent peu à peu cette expérience solide, cette philosophie pratique et cette grande science de la vie dont l'écrivain, à son tour, ne peut se passer. L'un et l'autre habitent la même sphère, et, quoique tournés à des occupations différentes, vivent de la même vie. L'illustre Paillet voulait que l'avocat fût à la fois un moraliste, un critique et un littérateur. L'Académie française ouvre ses portes à des avocats. Et, sans aller plus loin, l'auteur du discours que nous analysons eût-il vengé si spirituellement les avocats des attaques de certains littérateurs, s'il n'eût été avocat et littérateur tout ensemble?

Cette union naturelle des lettres et du barreau, toute l'histoire la con-

Digitized by Google

sacre. Pour ne prendre qu'un exemple récent, M. Deschamps a rappelé, dans son discours, la révolution qui fut, dans la plaidoirie moderne, le contre-coup de celle opérée au commencement de ce siècle dans la littérature. En l'affranchissant de formes surannées, en ouvrant aux passions, à l'éloquence, un chemin plus large et plus libre, en lui donnant plus de hardiesse, de vigueur et de feu, la révolution littéraire, le romantisme, puisqu'il faut l'appeler par son nom, fit faire à la plaidoirie moderne, à la plaidoirie criminelle surtout, un pas immense, qui lui imprima sa forme naturelle et vraie. C'est le moins remarqué, et ce sera peut-être le plus durable résultat de ce mouvement fameux dont le nom a presque péri, et dont tout le feu semble éteint. Comparez avec la libre parole de nos grands orateurs, l'éloquence criminelle des plus beaux âges classiques, celle, si vous voulez, d'un contemporain de Corneille, de l'avocat Arnauld. Arnauld tenait le premier rang au barreau de Paris; quand un prince, le duc de Savoie, par exemple, venait en France, pour lui donner un beau régal d'éloquence, on le conduisait à la Grand'chambre entendre plaider M. Arnauld. Ce jour-là, on choisissait une cause pathétique. Il s'agissait d'un boulanger, arrêté pour un crime qu'il n'avait pas commis, et torturé à faux. Son innocence ayant été reconnue, le pauvre torturé demandait des dommages-intérêts. M. Robert, l'adversaire d'Arnauld, commençait ainsi : « Messieurs, les poètes anciens, ayans à plaisir discouru de plusieurs combats advenus au mémorable siége de Troyes, récitent que Théléphus, fils d'Hercules, ayant en une rencontre esté griefvement blessé d'un coup de lance par Achilles, alla prendre advis de l'oracle d'Appollon, etc...» A quoi M. Arnauld répliquait : « Caïus Antonius fut accusé de la conjuration de Catilina, il en fut trouvé innocent. Mais parmi son procès se mêlèrent des larrecins qu'il avait autrefois commis en Macédoine; cela fut cause de le condamner. Et néanmoins l'une des accusations n'avait rien de commun avec l'autre. En ceste cause, l'homicide et le larrecin ont beaucoup de connexité. » Plus loin, voulant consoler le malheureux boulanger, héros de cette affaire, de ses tortures imméritées. M. Arnauld s'écrie sans rire : « Le philosophe Crantor disait que celui qui souffre du mal sans en estre cause, est fort consolé en cet accident de fortune. » Tout cela était très beau, mais les discours de l'avocat du roi fut encore plus beau : « Le discours de l'advocat du roy, dit un écrivain du temps, fut la poudre de départ qui sépara le vray du vray-semblable et l'apparence de l'essence. » Voilà la plaidoirie au commencement du XVIIe siècle : des divisions et des subdivisions, des citations de l'Ecriture, des Pères, des philosophes et des poètes, des apostrophes et des prosopées; on mettait au vent, à grands efforts de rhétorique et de science, *les maitresses voiles de l'éloquence*, comme dit un autre Arnauld. Il

Digitized by Google

serait facile de prolonger ces citations, mais il serait injuste de s'y trop arrêter. L'éloquence judiciaire ne resta pas l'esclave de ces puérilités. Sans nommer Antoine Le Maître et Patru, les grands noms de d'Aguesseau et de Cochin au XVIIe siècle, les mémoires de Linguet, d'Elie de Beaumont et de Bergasse, les réquisitoires de La Châlotais ou de Servan, les plaidoiries de Gerbier, protesteraient contre une fausse appréciation. Cependant la plaidoirie criminelle, qui demande, plus que toute autre, la liberté de l'éloquence, un mouvement vif et spontané, du naturel, du feu, ne put se dégager de certaines entraves, qui la paralysèrent et la faussèrent longtemps; elle resta académique, froide et contrainte, souvent théâtrale et empreinte d'un sentiment déclamatoire au XVIIIe siècle. Elle ne prit pas cette place souveraine que notre temps devait lui donner. « On a fait remarquer judicieusement, dit M. Deschamps, que cette éloquence est toute moderne; qu'on ne vit guère, avant ce siècle, d'avocats dont la réputation se soit faite dans les procès criminels, et qu'on ignore aujourd'hui le nom de la plupart des défenseurs qui plaidèrent autrefois dans les attentats célèbres. » Sans rien exagérer, sans nier la grande part qui appartient, dans le développement contemporain de la plaidoirie criminelle, aux conditions nouvelles que lui fit l'institution du jury, on ne peut nier, et c'est l'opinion très compétente de M. Deschamps, que le mouvement des esprits au commencement de ce siècle, mouvement qui les portait, dans le domaine littéraire, à chercher une part plus large de liberté, de naturel, de vérité pratique, n'ait puissamment contribué à l'arracher à ses vieux errements, pour la jeter, affranchie et frémissante, dans une voie toute nouvelle. Que l'on compare, avec la citation que nous faisions tout à l'heure, ou seulement avec les plaidoyers de la fin du XVIIIe siècle, l'éloquence moderne des grands procès criminels, soit que Berryer emporte tous les esprits sur un flot de son ardente parole, soit que Chaix d'Est-Ange, dans le mouvement fameux cité par M. Deschamps, pénètre, par une divination merveilleuse, jusqu'au fond de la conscience fermée du meurtrier, et, le renversant en lui-même, le terrassant d'un dernier coup d'aiguillon, l'oblige à demander grâce et lui arrache des aveux désespérés (1) : voilà la vie ! voilà les grandes victoires de l'éloquence ! Mais n'oublions pas que, dans ce développement magnifique de toute une branche de l'éloquence judiciaire, un mouvement littéraire eut une grande part ; que l'un et l'autre coïncidèrent, se poussèrent, pour ainsi dire, rapprochés par ces liens étroits et secrets qui unissent ensemble, à une même époque, toutes les choses de l'esprit.

(1) *Discours et Plaidoyers de M. Chaix d'Est-Ange*, publiés par M. E. Rousse. t. II. p. 85. (Affaire Benoît.)

Digitized by Google

En voilà assez, ce nous semble, pour montrer combien est impossible le divorce entre les lettres et les occupations du barreau ; elles se touchent par des côtés essentiels. L'honorable bâtonnier de l'ordre des avocats de Rouen l'a éloquemment rappelé.

V.

Nous ne pouvons clore ces pages sans payer notre tribut de regrets à la mémoire d'un philosophe éminent, qu'une mort prématurée et tout à fait inattendue vient d'enlever à la science.

M. Emile Saisset avait à peine quarante-neuf ans ; il était arrivé à la pleine possession de sa pensée ; sa belle langue philosophique, grave, harmonieuse, personnelle, semblait un souvenir du XVIIe siècle et comme un écho de M. Cousin. Les doctrines spiritualistes n'avaient pas, à l'heure présente, un défenseur plus convaincu et plus éloquent ; il occupait, sans contredit, la première place dans le groupe de philosophes qui s'était formé, il y a bien des années déjà, autour de l'illustre auteur du *Vrai, du Beau et du Bien*. Parmi ceux-ci, M. Jules Simon représente plus particulièrement le rationalisme ; M. E. Saisset, au contraire, se dégageait chaque jour davantage de l'esprit légèrement voltairien et d'une certaine hauteur systématique qui avaient marqué son début dans les luttes philosophiques et religieuses ; il s'approchait de plus en plus du christianisme, sinon avec une foi entièrement gagnée, du moins avec une admiration profonde et de respectueuses sympathies. Il avait suivi en cela le mouvement de la pensée philosophique depuis le commencement de ce siècle : d'abord dédaigneuse et même hostile à l'égard des doctrines révélées, elle a compris peu à peu l'inconvenance de luttes stériles, et s'est accoutumée à voir dans le christianisme l'ennemi de tout ce qu'elle combat, le soutien et l'asile de toutes les vérités morales qu'elle doit défendre. A mesure que les passions irreligieuses s'affirment avec plus de bruit et prennent le caractère d'une fureur grossière mal déguisée par une barbarie savante, ce mouvement de retour s'accélère ; les esprits élevés, qui ont souci des vérités métaphysiques et morales, s'aperçoivent que la raison souffre de tous les coups portés contre la foi, et qu'un lien étroit les unit. Les chrétiens, de leur côté, comprennent l'importance de ces utiles alliés et prient Dieu de faire tomber les derniers obstacles, de rompre les derniers malentendus, d'abréger le passage qui conduit d'une raison bien dirigée à une foi soumise. En attendant le jour désiré d'un retour sérieux de la philosophie à la religion, ils savent, même chez ceux qui ne leur appartiennent pas encore tout entiers, respecter, au

Digitized by Google

milieu des prodiges de la mauvaise foi et des insolences de la fausse science, la culture modeste de la science véritable, l'élévation du caractère et la sincérité de la pensée, toutes les qualités qui distinguaient, à un degré si éminent, l'auteur, hier encore plein de vie, aujourd'hui profondément regretté, des *Etudes de Philosophie religieuse*.

Paul ALLARD.

Rouen. — Imp. E. CAGNIARD.

Digitized by Google

TABLE DES MATIÈRES.

DIVISION DE LA TABLE.

I. THÉOLOGIE. — PHILOSOPHIE. — II. ECCLÉSIOLOGIE. — III. ARCHÉOLOGIE. — IV. HISTOIRE LOCALE. — V. ÉTUDES DIVERSES. — VI. SCIENCES. — VII. BEAUX-ARTS. — VIII. BIBLIOGRAPHIE. — IX. LITTÉRATURE. — X. POÉSIES. — XI. MÉLANGES. — XII. CHRONIQUES NORMANDES. — XIII. LES ÉVÉNEMENTS DU MOIS.

I. — THÉOLOGIE. — PHILOSOPHIE.

La Vie de Jésus, par M. Ernest Renan, — Raoul LECŒUR..... 453
La Philosophie dans ses rapports avec l'aliénation mentale.—A. CHARMA 521

II. — ECCLÉSIOLOGIE.

Bénédiction de la chapelle du Petit-Séminaire du diocèse de Rouen, au Mont-aux-Malades. — L'abbé COCHET..... 42
Comment meurent les Eglises. — L'abbé COCHET..... 146
Progrès de l'Ecclésiologie dans le Clergé contemporain. — L'abbé COCHET..... 78
Restauration de l'église de Varengeville-sur-Mer. — L'abbé COCHET. 552

III. — ARCHÉOLOGIE.

Antiquités franques de Lamberville. — L'abbé COCHET..... 57
Notice sur des Sépultures romaines du IVe et du Ve siècle, trouvées à Tourville-la-Rivière. — L'abbé COCHET..... 241
Balance romaine découverte à Archelles en mai 1863.—André POTTIER 353
Note sur des Inscriptions tumulaires de moines de la congrégation de Saint-Maur, autrefois à Jumiéges et maintenant dispersées à Duclair, à Vatteville et à Caudebec-en-Caux. — L'abbé COCHET..... 753

IV. — HISTOIRE LOCALE.

Mgr de Bonnechose, archevêque de Rouen, élevé à la dignité de cardinal. — L'abbé COCHET..... 873
Le Clergé du diocèse de Rouen pendant la Révolution. — L'abbé MALAIS..... 213
Les Barbiers et les Chirurgiens en Normandie avant 1792 et Documents sur l'Anatomie. — E. GOSSELIN..... 527

Digitized by Google

Les Caveaux de l'abbaye de Montivilliers. — BRIANCHON..... 126
Notice sur les deux Quevilly et le prieuré de Saint-Julien. — A. LEPREVOST..... 835
Simples Notes sur les anciens Théâtres de Rouen, du XVIe au XVIIIe siècle. — E. GOSSELIN..... 22, 139, 195, 358, 436
Voyage archéologique et liturgique en Normandie, par l'abbé Bertin, (1718). — DE BOUIS..... 84, 153, 204, 286, 368

V. — ETUDES DIVERSES.

Le Père Lacordaire. — P. ALLARD..... 260, 333
Mme Swetchine. — P. VAVASSEUR..... 280
Le Partage de la Pologne au XVIIe siècle. — A. ARCHIER..... 593
Mme de Maintenon et l'Education au XVIIe siècle. R. LECŒUR. 609, 661, 846

VI. — SCIENCES.

De l'Assistance publique et du Service de Santé dans les communes rurales. — A. ANQUETIN..... 1, 67, 113
Etude sur la Houille. — A. HOUZEAU..... 769
Etude sur les Faïences françaises. — G. GOUELLAIN..... 445
Le Congrès médico-chirurgical de Rouen. — Dr L. DUMÉNIL..... 720
Le Congrès pomologique de France. — MALBRANCHE..... 723
Utilité des Oiseaux en agriculture. — L'abbé DECORDE..... 177

VII. — BEAUX-ARTS.

Essai sur l'Ecole française à propos du Salon de 1863. — FRANCK.... 417
Peinture murale à Notre-Dame-du-Pollet de Dieppe, par M. Mélicourt Lefebvre. — A. ARCHIER..... 631
Quelques mots sur la musique religieuse, à propos du Concert donné à Sotteville, le 28 mai 1863. — L'abbé Julien LOTH..... 363
Un premier mot sur l'exposition des Beaux-Arts, à Paris.—A. ARCHIER 295

VIII. — BIBLIOGRAPHIE.

Album de la Toscane pittoresque et monumentale..... 639
Archéologie céramique et sépulcrale ou l'Art de classer les Sépultures anciennes à l'aide de la céramique, par l'abbé Cochet. — Gustave GOUELLAIN..... 315
Campagne de Henri IV au pays de Caux (25 avril, 15 mai 1592), par l'abbé Somménil. — L'abbé DELALONDE..... 487
Condorcet, sa Vie et ses Œuvres, par M. A. Charma. — R. d'E..... 569
Dictionnaire des Abréviations latines et françaises, usitées dans les inscriptions lapidaires et métalliques, les manuscrits et les chartes du moyen-âge, par L.-Alph. Chassant. — P.-M..... 108

Digitized by Google

Dictionnaire général des Lettres, des Beaux-Arts et des Sciences morales et politiques, par M. Th. Bachelet, une Société de littérateurs, d'artistes, de publicistes et de savants avec la collaboration et la co-direction de M. Ch. Dézobry. — M. P..... 54
Histoire des Faïences et Porcelaines de Moustiers, Marseille et autres fabriques méridionales, par M. J.-C. Davillier. — Gustave Gouellain..... 174
La Charité chrétienne et ses œuvres, par Mgr l'évêque d'Orléans. — R. d'Estaintot..... 803
La Ligue en Normandie (1588-1594), par le vicomte Robert d'Estaintot. — Ch. de Rob. de Beaurepaire..... 392
Laurentia, traduit de l'anglais de lady Georgiana Fullerton, par Mme Edouard de Laboulaye. — Paul Baudry..... 239
Le Coton, par Louis Reybaud — J.-A. de Lérue..... 490
Le Gouvernement de Normandie au XVIIe et au XVIIIe siècle, par M. C. Hippeau. — H. Frère..... 492
Le Jour de l'an, par M. Ernest Simonin. — Michel Pallas..... 110
Les Manuscrits du docteur Cousin, par M. Eugène de Beaurepaire. — P. B..... 809
Les Œuvres inédites en patois percheron de Pierre Genty, précédées d'un Essai sur la parenté des Langues, par Ach. Genty. — Raymond Bordeaux..... 307
Les Premières Ailes, poésies, par Edmond-Charles. — Michel Pallas. 110
Lettres du R. P. Lacordaire à Mme la comtesse Eudoxie de la Tour du Pin, publiées par Mme de ***. — P. Allard..... 636
L'Exposition de Peinture de Rouen en 1862, par Gustave Gouellain. — Michel Pallas..... 111
Lusitania vindicata, du Dr Manoël da Cunha, traduite en français par Jules Thieury. — Gustave Gouellain..... 238
Madelon, par Edmond About. — H. Frère..... 303
Mémoire de la Société des Antiquaires de Normandie, t. XXV, 1re liv. — L'abbé Cochet..... 171
Mémoires et Notes de M. Auguste Le Prevost pour servir à l'histoire du département de l'Eure. — Ch. de B..... 566
Mémoire sur le service médico-chirurgical de la construction du chemin de fer de Lisieux à Honfleur, section de Pont-l'Evêque à Quetteville, par le docteur P.-F. de Lamotte. — Dr Douvre..... 727
Mes Vacances en Suisse et en Savoie, par l'abbé A. Lamurée. — J. Rivage..... 572

Digitized by Google

Normandie scandinave ou Glossaire des Eléments scandinaves du Patois normand, par Edouard Le Héricher. — Raymond Bordeaux..... 304
Notions élémentaires sur les Conseils de Préfecture, par E. Ducôté. — Raoul Lecœur..... 313
Nouveaux Lundis, par C.-A. Sainte-Beuve. — R. d'Estaintot..... 311
Paléographie des Chartes et des Manuscrits du xie au xviie siècle, par Alph. Chassant. — P. M..... 108
Petit Dictionnaire du Patois normand en usage dans l'arrondissement de Pont-Audemer, par L.-F. Vasnier. — Raymond Bordeaux.... 310
Recherches historiques sur les Sires et le Château de Blainville, par F. Bouquet. — Michel Pallas..... 112
Recherches historiques sur le Tabellionage royal. principalement en Normandie, et Sigillographie normande, par A. Barabé. — A. Homais..... 880
Rimes inédites en patois percheron, recueillies et publiées (avec une traduction française) par Ach. Genty. — Raymond Bordeaux..... 307
Rome et Pie IX, par l'abbé P. G. — P. Vavasseur..... 491
Tristia, histoire des misères et des fléaux de la Chasse en France, par A. Thouvenel. — Homais..... 389
Vie de Richard Lenoir, par J. Travers. — J. Rivage..... 574

Bulletin bibliographique de la Normandie. — Octobre..... 733
— Novembre..... 810
— Décembre..... 884

IX. — LITTÉRATURE.

Chrysalide et Papillon. — Georges Lecœur..... 761
La Tour de Carville. — A. Fromentin..... 98
La Volière de mon Oncle. — J.-A. de Lérue..... 380
Les Cent ans de la Grand'Mère. — J.-A. de Lérue..... 699
Les premières Neiges. — J.-A. de Lérue..... 877
Récits du Moyen-Age. — Léon de Duranville..... 793

X. — POÉSIES.

L'Hiver à la Ville. — A. Decorde..... 546
Le Mascaret. — Franck..... 788

XI. — MÉLANGES.

Le Canal maritime de Paris à Dieppe. — E..... 791
M. Alfred Maury à l'Institut archéologique de la Grande-Bretagne.. 635

Digitized by Google

Notice historique sur la rue de Miromesnil, à Paris. — André Durand..... 560
Une Rectification au *Gallia Christiana*. — Ed. Le Héricher..... 558

XII — CHRONIQUES NORMANDES.

Janvier. — Hachettes de bronze trouvées à La Hève.—L'abbé Cochet. 49
Dolium romain trouvé à Wandrille-Rançon. — L'abbé Cochet.... 51
Vases de bronze trouvés à Ancretteville-sur-Mer. — L'abbé Cochet 51
Monnaies d'or trouvées à Houdetot. — L'abbé Cochet..... 53
Février. — Une pieuse Servante de Pie VII, décédée à Rouen en 1863. — L'abbé Cochet..... 104
Le Musée-Bibliothèque de Fécamp. — L'abbé Cochet..... 104
Une Verrière absidale dans l'église Saint-Nicolas du Havre. — L'abbé Lecomte..... 105
Mars. — Coins de bronze trouvés à Tonneville près Cherbourg. — L'abbé Cochet..... 166
Bref de S. S. Pie IX au prince Demidoff. — L'abbé Cochet..... 167
Inscription commémorative à M. A. Le Prevost, à Bernay. —L'abbé Cochet..... 169
Mort de M. de la Mairie, historien de Gournay. — L'abbé Cochet.. 171
Avril. — Inscription du cœur de Charles V dans la Cathédrale de Rouen. — L'abbé Cochet..... 220
Le Cœur de messire d'Aubigné, archevêque de Rouen. — L'abbé Cochet..... 221
Rétablissement de l'inscription commémorative de la bataille d'Arques. — L'abbé Cochet..... 223
Découvertes de Monnaies romaines dans la Seine-Inférieure. — L'abbé Cochet..... 226
Cercueil de pierre trouvé à Saint-Martin-Eglise, près Dieppe. — L'abbé Cochet..... 227
Fonderie de Canons à Graville et au Havre au XVIIe siècle. — L'abbé Cochet..... 228
Répertoire archéologique de la Seine-Inférieure. Médaille d'or. — Brianchon..... 230
Restauration et Verrières de l'église de Harfleur. — Brianchon... 233
Le Musée céramique de Rouen. — Gustave Gouellain..... 235
Mai. — Découvertes de Monnaies et autres Monuments antiques dans la Seine-Inférieure. — L'abbé Cochet..... 297
Démolition de la vieille église de Goderville. — L'abbé Cochet ... 298
Bénédiction de l'église de Colleville. — L'abbé Cochet..... 298

Digitized by Google

Bulletin musical. — L'année musicale à Rouen..... 299
Exposition de la Société d'Horticulture de la Seine-Inférieure. — A. Malbranche..... 300
Le Musée céramique de Rouen. — G. Gouellain..... 301
Société des Bibliophiles normands..... 302
Juin. — Triduum en l'honneur des Martyrs du Japon..... 395
Société d'Emulation de la Seine-Inférieure. — Rapport sur le prix Dumanoir. — R. d'Estaintot..... 397
Juillet. — Hachette diluvienne trouvée à Arques. — L'abbé Cochet. 494
Monnaies et Haches gauloises. — L'abbé Cochet..... 494
Antiquités romaines trouvées à Saint-Jean-de-Folleville, à Saint-Martin-l'Ortier et à Archelles près Arques.—L'abbé Cochet 495
Découverte d'un cachet d'oculiste romain dans les grands travaux de Rouen. — L'abbé Cochet..... 496
Cercueils francs, trouvés à Manneville-sur-Risle. — L'abbé Cochet 497
Cimetière mérovingien de Veules — L'abbé Cochet..... 497
Plaques de ceinturon en bronze trouvées à Grandcourt et à Dampierre en Bray. — L'abbé Cochet..... 498
Le Musée céramique de Rouen. — G. Gouellain..... 498
Courses de Rouen. — Homais..... 499
Académie de Rouen. — Réception de M. Robert d'Estaintot..... 500
Institut.—Séance publique de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres.—Récompenses accordées à des artistes normands 502
Association normande. — Congrès archéologique à Bernay. — Malbranche..... 502
Aout. — Académie des Inscriptions et Belles-Lettres. — Rapport fait par M. Alfred Maury au nom de la commission des antiquités de la France..... 576
Séance publique de l'Académie de Rouen..... 579
Septembre. — Les Orphéons à Rouen..... 640
Sépultures chrétiennes du Moyen-Age, trouvées à Jumiéges en 1863. — L'abbé Cochet..... 643
Vente de l'abbaye de Saint-Wandrille. — L'abbé Cochet..... 644
Académie de Rouen. — Sujets de concours..... 645
Musée industriel de Rouen..... 645
Etablissements charitables du Calvados..... 645
Octobre. — Le Jardin de Solférino à Rouen. — A. Malbranche.... 737
Novembre. — Vente Abel Vautier. — E. Frère..... 813
Concert à l'hôtel des Consuls à Rouen. — P. V..... 814
Décès de M. Chéron. — P. V..... 814

Digitized by Google

Décembre. — Nomination de M. Charma comme doyen de la Faculté des Lettres de Caen. — L'abbé Cochet..... 888
Mort du R. P. Delamare (de Rouen), missionnaire apostolique en Chine. — L'abbé Cochet..... 889
Hachettes en silex recueillies sur le Mont-des-Caillettes, à Saint-Wandrille-Rançon. — L'abbé Cochet..... 889
Cimetière gaulois découvert et exploré à Sainte-Beuve-en-Rivière. — L'abbé Cochet..... 889
Etablissement romain et cimetière franc, découverts à Montérollier. — L'abbé Cochet..... 891
Sépultures et Inscriptions génovéfaines trouvées dans l'église du Mont-aux-Malades. — L'abbé Cochet..... 894
Séance de la Société des Bibliophiles. — P. Baudry..... 895
Décès de M. l'abbé Grouet, curé de la Madeleine de Rouen..... 896
La Typographie dans le département de l'Eure..... 898

XIII. — LES ÉVÉNEMENTS DU MOIS.

Mai. — Observations préliminaires. — I. M. Littré et M. de Carné. — L'*Avertissement* de Mgr Dupanloup. — Le *Siècle* et la Métempsycose. — II. Les Prédicateurs de carême : le P. Gratry. — III. La Villégiature. — Raoul Lecœur..... 319
Juin. — I. Mort de Mme de Lamartine. — II. *Victor Hugo raconté par un témoin de sa vie.* — La naissance de Corneille. — III. Œuvres inédites de La Fontaine. — M. L. Veuillot, poète satirique. — IV. Les femmes entreront-elles à l'Académie ? — L'abbé Mermilliod et la Pologne. — P. Vavasseur..... 404
Juillet. — I. Rétablissement des études philosophiques dans les Lycées. — II. *La Vie de Jésus*, par M. Renan. — III. Séance publique de l'Académie française. — R. d'Estaintot..... 510
Aout. — I. L'ouverture de la chasse et les zones cynégétiques. — II. Suppression de la Bifurcation. — L'histoire contemporaine et l'enseignement secondaire. — III. Séance publique annuelle de l'Institut : M. Viennet. — IV. Mort d'Eugène Delacroix. — V. Congrès de Malines. — A. Homais..... 581
Septembre. — I. Les Vacances, Bade et Malines. — II. Encore le congrès de Malines. — III. Le congrès de Gand. — IV. La Bifurcation. — Les Instituteurs primaires. — V. Le délit de fausses nouvelles et le tribunal de Marseille. — VI. La question romaine et la cour d'Amiens. — VII. Mort d'Alfred de Vigny. — VIII. Le concours des Beaux-Arts. — H. Frère..... 617

Digitized by Google

Octobre. — La chute des feuilles. — Nadar et le *Géant*. — L'*Aviation*. Ce qu'on voit en ballon. — II. M. Renan, naturaliste. — Le culte du soleil.— III. M. Alfred de Vigny. — Les nouvelles candidatures à l'Académie française. — M. Autran. — P. Vavasseur..... 740

Novembre.—I. Les discours de rentrée.—M. l'avocat-général Maurel : La France à l'école de la Savoie. — M. l'avocat-général Chopin-d'Arnouville : la *Tradition*. —Les conférences d'avocats.—II. L'histoire contemporaine au Collége : M. de Fontanes et M. Duruy. — III. M. le sous-préfet de Mulhouse et la jeunesse contemporaine.— IV. La littérature française d'après les documents officiels; la presse périodique : les *Petits Journaux*. — Le style du XIXe siècle : les *Troyens*. — M. Berlioz et Virgile..... 818

Décembre. — I. Les Concerts populaires. — II. L'hospice Swetchine. — III. Les Cours publics de Paris : M. Edouard Laboulaye. — IV. Rentrée des Conférences d'avocats : M. F. Deschamps. — V. M. Emile Saisset. — Paul Allard..... 900

FIN DE LA TABLE ET DU DEUXIÈME VOLUME.

Rouen. — Imp E Cagniard.

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

JUN 14 1926

Digitized by Google

3 2044 100 866 698

Digitized by Google